



EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.

Paris. — Impr. Lacour et C , rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

FORMÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes
enrichie d'additions et de nouvelles notes

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

De l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME TROISIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR
RUE CASSETTE, 23.
1854



EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT MATTHIEU.

CHAPITRE XXI.

Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, étant arrivés à Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous, et vous y trouverez en arrivant une ânesse liée, et son ânon auprès d'elle; déliez-la, et me l'amenez. Si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera emmener. Or tout ceci s'est fait, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous, plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle

---

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM MATTHÆUM.

CAPUT XXI.

Et cum appropinquassent Hierosolymis, et venissent Bethphage ad montem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam, et pullum cum ea; solvite, et adducite mihi; et si quis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet; et confestim dimittet eos. Hoc autem factum est, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam dicentem : Dicite filiæ Sion :

qui est sous le joug. Les disciples s'en allèrent donc, et firent ce que Jésus leur avait commandé. Et ayant emmené l'ânesse et l'ânon, ils les couvrirent de leurs vêtements, et le firent monter dessus. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtements le long du chemin; les autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient par où il passait; et tous ensemble, tant ceux qui allaient devant lui, que ceux qui le suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire au fils de David; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; hosanna, salut et gloire à lui, au plus haut des cieux!

Rémig. — Plus haut, l'évangéliste nous a montré le Seigneur quittant la Galilée et se mettant en route pour Jérusalem. Poursuivant son récit, après nous avoir montré ce que le Sauveur avait fait dans son chemin, il ajoute : « Et lorsqu'ils se furent approchés de Jérusalem et qu'ils furent arrivés à Bethphagé, etc. » Bethphagé était un bourg habité par les prêtres situé sur un des versants de la montagne des Oliviers et à un mille de Jérusalem. Les prêtres, qui desservaient le temple à jours fixes, s'y retiraient après avoir rempli leur ministère. Ceux aussi qui venaient demander le ministère des prêtres s'y arrêtaient; car il était défendu dans la loi (1) de faire, le jour du sabbat, plus d'un mille de chemin. — Orig. — C'est pour cela que le nom Bethphagé signifie *la maison des mâchoires;* car la mâchoire était la partie de la victime qui était réservée aux prêtres par la loi.

« Alors Jésus envoya. » — S. Chrys. — Il n'est pas dit : « Dites que c'est votre Seigneur » ou « ton Seigneur qui en a besoin, » mais « le Seigneur, » afin qu'ils comprennent bien qu'il est le Seigneur,

(1) Non pas dans la loi écrite, mais par la tradition, ainsi qu'on peut le conclure du v. 12, c. 1 des Actes, et de l'ép. 151 de saint Jérôme.

Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et pullum filium subjugalis. Euntes autem discipuli, fecerunt sicut præcepit illis Jesus. Et adduxerunt asinam et pullum; et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via. Alii autem cædebant ramos de arboribus, et sternebant in via. Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna filio David! Benedictus qui venit in nomine Domini! Hosanna in excelsis!

Remig. Narravit superius Evangelista Dominum egressum a Galilæa, cœpisse ascendere Hierosolymam. Postquam ergo narravit quid in via gesserit, in incepta intentione perseverans, dicit : Et cum appropinquassent Hierosolymis et venissent Bethphage, etc. Betphage viculus fuit sacerdotum, situs in latere montis Oliveti, distans uno milliario a Hierusalem : sacerdotes enim, qui per certos dies in templo deserviebant, completo officio vocis suæ, illuc divertebant ad manendum : similiter et illi qui accipiebant officium, illuc divertebant; quia præceptum fuit in lege ut nullus diebus sabbatorum plus quam mille passus incederet. Orig. (tract. 14, *in Matth.*). Unde et interpretatur Bethphage, domus maxillarum, quoniam maxilla propria erat pars sacerdotum in lege.

Sequitur : Tunc Jesus misit, etc. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., homil. 37). Non dixit discipulis : Dicatis : Dominus tuus his opus habet, vel, Dominus vester; ut intelligant quia ipse sit solus Dominus, non

non-seulement des animaux, mais encore de tous les hommes. Les pécheurs eux-mêmes sont à moi quant à leur nature, et ils ne me sont étrangers que par leur volonté, qui les soumet au diable. — S. Chrys. — Ne pensez pas que tout ceci soit peu de chose. Qui a pu persuader aux maîtres de ces animaux de ne pas s'opposer à ce qu'on les emmène, de se taire et de les laisser aller? En cela, il montre à ses disciples qu'il pouvait aussi forcer les Juifs à ne pas mettre la main sur lui, mais qu'il ne l'a pas voulu. Il leur enseigne encore de cette manière à donner tout ce qu'on leur demandera; car si ceux qui ne connaissaient pas le Christ ont donné ainsi, les disciples ne doivent-ils pas, à plus forte raison, se considérer comme engagés à donner à tous? « Et aussitôt il les laissera aller. » — S. Chrys. — Il n'est point possible de douter que le Seigneur n'ait fait remettre l'animal à son maître aussitôt entré à Jérusalem. — La Glose interl. — Ou bien c'est le Seigneur de tous les animaux qui les soumettra à servir le Christ. On trouve joint ici le témoignage du prophète pour montrer que le Sauveur a accompli tout ce qui avait été écrit sur lui, tandis que la jalousie aveuglait les scribes et les pharisiens, de manière qu'ils n'ont pas voulu comprendre ce qu'ils lisaient (1).

« Tout cela fut fait pour accomplir ce qui avait été dit par le prophète, » c'est-à-dire par Zacharie. — S. Chrys. — C'est parce qu'il connaissait la malice des Juifs, qui devaient s'opposer à Jésus-Christ montant vers le temple, que le prophète en fait un signe auquel le peuple devait reconnaître son roi : « Dites à la fille de Sion : Voici. » — Rab. — La fille de Sion est un nom historique de Jérusalem, qui

(1) Cette dernière partie de la citation est plutôt de saint Anselme que de la Glose.

---

solum animalium, sed omnium hominum : nam et peccatores conditione quidem mei sunt; voluntate autem sua, diaboli. Chrys., in homil. (67, in Matth.). Neque parvum etiam existimes quod factum est : quis enim suasit dominos jumentorum, non velle contradicere, volentes silere et concedere? Et in hoc discipulos erudit quoniam poterat et Judæos prohibere, sed noluit; sed et docet ut quodcunque petitum fuerit, darent : si enim qui ignorabant Christum ita concesserunt, multo magis discipulos convenit omnibus dare. Quod autem dicitur : Et confestim dimittet eos. Chrys., super Matth. (in opere imperf., ut sup.). Intelligendum est quod animal, postquam ingressum est in Hierusalem, ad dominum suum remissum est a Christo. Glossa. Vel dominus jumentorum confestim dimittet eos in Domini servitio mancipandos. Adhibetur autem huic facto Prophetæ testimonium, ut appareat Dominum omnia quæ de ipso scripta erant, implevisse; sed invidia cæcatos scribas et pharisæos, ea quæ ipsi legebant, intelligere noluisse.

Et ideo sequitur : Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est per prophetam, etc. scilicet Zachariam. Chrys., sup. Matth. (in opere imperf., ut sup.). Sciens enim Propheta malitiam Judæorum (quia contradicturi erant Christo ascendenti in templum), præmonuit ut per hoc signum cognoscerent regem suum dicens : Dicite filiæ Sion : Ecce, etc. Rab.

est située sur la montagne de Sion; mais au sens mystique, elle signifie l'Église des fidèles qui appartient à la Jérusalem supérieure. — S. Chrys. — *Voici* est une indication adressée non pas au regard, mais à l'intelligence surnaturelle, pour que l'on regarde aux œuvres de la puissance. C'est longtemps avant la naissance du Christ que le prophète disait *voici*, pour constater que celui dont il parlait était avant de naître votre roi. Lorsque vous le verrez, ne dites donc pas : « Nous n'avons d'autre roi que César. » Si vous comprenez, il est venu pour vous sauver; si vous ne comprenez pas, il'est venu contre vous. « Plein de douceur, » car il n'est pas venu pour se faire craindre par sa puissance, mais afin qu'on l'aime à cause de sa douceur. C'est pour cela qu'il n'est pas assis sur un char d'or, brillant sous des habits précieux. Il n'est pas non plus monté sur un cheval ardent pour voler à la lutte et au combat, mais sur une ânesse, amie de la tranquillité et de la paix : « Monté sur une ânesse. »

S. Aug. — Il y a quelques variantes dans la manière dont les évangélistes rapportent ce témoignage du prophète. Matthieu rapporte comme si le prophète avait nommé l'ânesse, et ce n'est pas ainsi que cite Jean ni que portent les exemplaires des Écritures dont on se sert dans l'Église pour l'enseignement (1). La raison en est que saint Matthieu écrivait en hébreu, et il est incontestable que la traduction des Septante s'écarte quelquefois du texte hébreu, ainsi que le savent ceux qui connaissent l'hébreu et qui ont traduit les livres saints sur ce texte primitif. Que si l'on demande pourquoi cette différence, je ne pense pas

(1) Ces exemplaires sont la traduction des Septante, ainsi que le porte nommément le texte de saint Augustin, traduction dont se servait la plupart des Pères.

Filia Sion historialiter dicitur Hierusalem civitas, quæ sita est in monte Sion : mystice autem est Ecclesia fidelium, pertinens ad supernam Hierusalem. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ecce, ostendentis est verbum; id est (non carnali aspectu, sed spirituali intellectu), opera virtutum ejus aspicite. Ante tempora quidem multa dicebat ecce, ut ostenderet quia ille de quo loquebatur, antequam nasceretur, jam erat rex tuus. Cum ergo videritis eum, nolite dicere : Non habemus regem, nisi Cæsarem. Venit tibi, si intellexeris, ut salvet te; si non intellexeris, venit contra te. Mansuetus : non ut propter potentiam timeretur, sed ut propter mansuetudinem amaretur : unde non sedet in curru aureo, pretiosa purpura fulgens; nec ascendit super fervidum equum, discordiæ amatorem et litis, sed super asinam, tranquillitatis et pacis amicam : unde sequitur : Sedens super asinam, etc.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 66). In hoc autem testimonio prophetico, aliquanto diversa est evangelistarum locutio : hoc enim Matthæus sic adhibet, ut asinam dicat commemorasse Prophetam; non autem ita se habet vel quod Joannes interponit, vel codices ecclesiastici interpretationis usitatæ; cujus rei causa mihi videtur, quod Matthæus hebræa lingua perhibetur Evangelium conscripsisse : manifestum est autem interpretationem illam, quæ dicitur Septuaginta, in nonnullis aliter se habere,

que l'on puisse en donner une meilleure raison que celle-ci : c'est que les Septante ont traduit dans l'esprit qui avait dicté ce qu'ils traduisaient, et leur admirable fidélité au texte est une preuve nouvelle de la vérité qui y est exprimée. S'ils présentent quelques variantes de mots, en restant toujours fidèles à ce que voulait exprimer Dieu, qui se servait de ces mots, ils n'ont voulu démontrer par là qu'une seule chose, à savoir que, dans cette concordance que nous admirons entre tous les évangélistes, s'il y a quelques mots dissemblables, cela n'annonce aucune erreur de leur part, puisqu'aucun d'eux ne s'écarte jamais de la pensée qu'a exprimée celui avec lequel il doit s'accorder. Cette observation nous est utile, d'abord pour notre conduite, pour nous apprendre à éviter tout mensonge, et elle n'est pas inutile pour la foi, afin que nous ne croyions pas qu'il y a tels mots consacrés spécialement à la défense de la vérité, et que Dieu exige tels mots pour exprimer la vérité de la même manière qu'il exige la vérité elle-même. Cela est d'autant plus vrai que les mots sont d'une nécessité si relative, que nous ne devrions nullement nous en préoccuper, si nous pouvions, ainsi que Dieu et en lui ses anges, connaître la vérité sans leur secours.

« Les disciples, s'en allant, emmenèrent l'ânesse. » — S. Aug. — Les autres évangélistes se taisent sur l'ânesse. L'on ne devrait nullement s'en étonner, alors même que saint Matthieu se serait tû sur l'ânon, ainsi qu'ils se sont tû eux-mêmes sur l'ânesse. Mais à combien plus forte raison ne faut-il pas s'en laisser ébranler alors que celui qui a parlé de l'ânesse, dont les autres n'ont pas parlé, n'a pas manqué de parler de l'ânon, dont les autres ont parlé? S'il est vrai que là où l'on

---

quam inveniunt in Hebræo qui eam linguam noverunt, et qui interpretati sunt singuli eosdem libros hebræos. Hujus autem distantiæ causa si quæratur, nihil probabilius æstimo quam eos Septuaginta eo spiritu interpretatos, quo et illa quæ interpretabantur dicta fuerant; quod ex ipsa eorum mirabili quæ prædicatur consensione firmatum est : ergo et ipsi nonnulla in eloquio variando, et a voluntate Dei (cujus verba erant) non recedendo, nihil aliud demonstrare voluerunt, quam hoc ipsum quod in evangelistarum concordia (quadam diversitate) miramur, qua nobis ostenditur non esse mendacium si quisquam ita diverso modo aliquid narret, ut ab ejus voluntate cui consentiendum est, non recedat. Quod noscere moribus utile est propter cavenda mendacia; et ipsi fidei, ne putemus quasi consecratis sonis ita muniri veritatem, tanquam Deus nobis quemadmodum ipsam rem, sic verba quæ propter illam sunt dicenda, commendet; cum potius ita res sermonibus proferatur, ut istos omnino quærere non deberemus, si rem sine his nosse possemus, sicut illam novit Deus, et in eo angeli ejus.

Sequitur : Euntes autem discipuli adduxerunt asinam, etc. Aug. (ut sup.). Cæteri autem evangelistæ de asina tacent. Non deberet autem permovere lectorem, nec si Matthæus de pullo tacuisset, sicut illi de asina tacuerunt : quanto minus moveri oportet quia unus ita commemoravit asinam

peut admettre les deux faits tels qu'ils sont racontés, on doit le faire alors que les deux ne sont pas racontés par le même, il est bien plus vrai qu'on doit les admettre lorsqu'un des historiens n'en raconte qu'un, et l'autre les raconte tous les deux.

« Et ils mirent leurs habits sur les deux animaux et le firent asseoir dessus. » — S. Jér. — Il paraît impossible que le Seigneur se soit servi des deux animaux pour un si court trajet. Ce fait, qui est donc impossible et indigne en lui-même, doit nous élever plus haut, jusqu'à une interprétation mystique.—Rémig.—Cependant, il est possible que le Seigneur se soit servi des deux. — S. Chrys. — Il me paraît que ce n'est pas seulement à cause de la portée mystérieuse de ce fait que le Seigneur s'assit sur une ânesse, mais pour nous enseigner les lois pleines de modération de la sagesse et pour nous montrer qu'il n'est pas nécessaire que nous nous servions de chevaux, mais qu'il suffit d'un âne, parce que nous devons nous contenter de ce qui est nécessaire. Demandez aux Juifs quel est le roi qui est entré dans Jérusalem sur un âne, et ils ne pourront vous en présenter d'autre que celui-ci (1).

S. Jér. — Les troupes qui étaient sorties de Jéricho et qui avaient suivi le Sauveur jonchèrent la route de branches d'arbres et y étendirent leurs habits. « Une foule nombreuse étendit ses habits. » C'est sous les pieds de l'âne, pour qu'il ne se blesse pas contre une pierre ou sur des épines, ou ne trébuche dans un fossé. — « D'autres coupaient des rameaux des arbres et les jetaient sur la route. » C'était de ces arbres fruitiers dont la montagne des Oliviers était couverte. Et après ce

(1) Cette preuve de saint Chrysostôme n'a de force qu'unie à d'autres; car les Juifs pourraient répondre que le Messie n'est pas encore venu.

de qua cæteri tacuerunt, ut tamen pullum non taceret, de quo illi dixerunt? Ubi enim utrumque potest intelligi factum, nulla repugnantia est, nec si alius aliud commemoraret, quanto minus, ubi unus unum, alius utrumque?

Sequitur : Et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt. Hier. Sed videtur quod super utrumque animal in tam parvo itineris spatio Dominus sedere nequiverit; ergo cum historia aut impossibilitatem habeat, aut turpitudinem, ad altiora transmittitur, id est, ad mysticum sensum. Remig. Licet potuerit fieri ut super utrumque animal Dominus sederit. Chrys., in homil. (67, ut sup.). Mihi autem videtur, quod non propter mysterium solum super asinam sedit, sed et mensuram nobis sapientiæ tribuens, demonstrat scilicet quod, non super equos ferri necesse est, sed sufficit asino uti, et eo quod necessitatis est, esse contentum. Interroga autem Judæos, quis rex super asinam delatus intravit Hierosolymam, sed non utique alium habent dicere, nisi istum solum.

Hier. Turbæ ergo, quæ egressæ fuerant de Hiericho et secutæ Salvatorem, supposuerunt vestimenta sua, et straverunt viam ramis arborum : et ideo sequitur : Plurima autem turba straverunt vestimenta, etc. Pedibus asini, necubi offendat in lapidem,

témoignage de leurs œuvres, ils y joignent celui de leur voix : « Les foules qui précédaient et suivaient criaient et disaient : Hosanna au fils de David ! » Je vais dire en peu de mots ce que veut dire le mot *hosanna*. Nous lisons au ps. 117, qui évidemment a pour sujet l'avénement du Sauveur, entre autres choses celles-ci : « O Seigneur, sauvez-moi ! ô Seigneur, hâtez-vous! Béni celui qui va venir au nom du Seigneur. » Dans l'hébreu, au lieu de : « O Seigneur sauvez-moi ! » il y a : *Anna odonaï osianna;* ce que Symmaque a traduit plus clairement ainsi : « Je vous en prie, Seigneur, sauvez-moi. » Que l'on ne pense pas que cette parole est composée de grec et d'hébreu : elle est toute hébraïque. — RÉMIG. — Ce mot est composé d'un mot entier et d'un mot changé : du mot *osi*, qui veut dire sauver, rendre sauf; et *anna*, qui est l'interjection de la prière, interjection que l'on peut traduire par *hélas !* — S. JÉR. — Ce mot exprime que la venue du Christ est le salut du monde, et c'est pour cela qu'il est suivi de ces mots : « Béni soit qui vient au nom du Seigneur ! » C'est ce qu'exprime la parole suivante du Sauveur dans son Évangile : « Je suis venu au nom de mon Père. » — RÉMIG. — Car en tout il a cherché non pas sa gloire, mais celle de son Père. — LA GLOSE (1). — Voici le sens : *béni*, c'est-à-dire soit glorifié; *celui qui vient*, c'est-à-dire celui qui s'est incarné; *au nom du Seigneur*, c'est-à-dire au nom du Père en le glorifiant. Ils répètent *hosanna*, c'est-à-dire : *Sauvez-moi, je vous le demande;* et ils déterminent en quoi ils veulent être sauvés : dans les choses célestes

(1) Ou plutôt dans saint Anselme.

---

nec calcet spinam, nec labatur in foveam. Sequitur : Alii autem cædebant ramos de arboribus, et sternebant in via : de arboribus scilicet fructiferis, quibus mons Oliveti consitus est. Cumque opera cuncta fecissent, vocis quoque tribuunt testimonium : unde sequitur : Turbæ autem quæ præcedebant et sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna filio David ! Quid autem significet Hosanna, nunc perstringam breviter. In *Psal.* 117 qui manifeste de adventu Salvatoris scriptus est, inter cætera hoc quoque legimus : O Domine, salvum me fac; o Domine, bene prosperare : benedictus qui venturus est in nomine Domini ! Pro eo, quod in 70 habetur interpretibus : O Domine, salvum me fac, in Hebræo legimus : Anna adonai osianna : quod manifestius est interpretatus Symmachus, dicens : Obsecro, Domine, salvum me fac. Nemo ergo putet ex duobus verbis (græco scilicet et hebræo) sermonem esse compositum, sed totum hebraicum est. REMIG. Et est compositus ex integro et corrupto : Osi enim latine dicitur salva, sive, salvifica; anna vero apud illos interjectio est obsecrantis : nam sicut apud illos ab obsecrante dicitur, anna, sic apud Latinos a dolente dicitur, heu. HIER. Significavit etiam quod adventus Christi salus mundi sit. Unde sequitur : Benedictus qui venit in nomine Domini! Salvatore quoque idipsum in Evangelio comprobante : Ego, inquit, veni in nomine Patris mei. REMIG. Quia scilicet in omnibus bonis operibus, non suam, sed Patris gloriam quæsivit. GLOSSA. Et est sensus : Benedictus (id est, gloriosus sit) qui venit (id est, incarnatus est) in nomine Domini (id est, Patris), eum glorificando. Iterum repetunt : Hosanna, id est, salva, obsecro,

et non dans les choses terrestres, *dans les hauteurs*. — S. Jér. — Ou bien ce mot, *hosanna*, c'est-à-dire : Salut pour ceux qui sont en haut ! montre d'une manière fort remarquable que l'avénement du Christ n'apporte pas seulement le salut aux hommes, mais qu'il l'apporte à tout l'univers, réunissant par ce mot les choses terrestres aux choses célestes. — Orig. — Ou bien c'est le côté humain de l'Incarnation qu'ils célèbrent par ces mots : « Hosanna au fils de David ! Qu'il soit béni celui qui vient au nom du Seigneur ! » Et c'est son retour dans le sanctuaire des saints qu'ils chantent en ajoutant : « Hosanna dans les hauteurs ! » — S. Chrys. — Quelques-uns traduisent *hosanna* par *gloire*, et d'autres par *rédemption*. La gloire lui est due, et ayant racheté tous les hommes, on peut l'appeler *rédemption*. — S. Hil. (1). — Les mots de louange qui se trouvent dans cette phrase expriment son pouvoir de rédemption, et ceux-ci, *fils de David*, établissent qu'il est l'héritier du royaume éternel. — S. Chrys. — Jamais le Seigneur n'a usé d'animaux pour son service, ni accepté ce que lui apportaient d'ornement les rameaux verdoyants, si ce n'est à ce moment qu'il monte à Jérusalem pour y souffrir. Par là il excita les Juifs, qui en étaient les témoins envieux, non pas à faire ce qu'ils ne pensaient pas auparavant, mais à saisir cette occasion de faire ce que déjà ils voulaient faire. Ce fut une occasion qui leur fut offerte, mais non pas un changement opéré dans leur volonté.

S. Jér. — L'approche du Seigneur partant de Jéricho et venant à Jérusalem, suivi d'une foule nombreuse, a une signification mystique.

(1) Auparavant ceci était donné comme de saint Jérôme.

---

et determinant ubi se vellent salvari, scilicet, in altissimis, id est, in cœlestibus, non in terrenis. Hier. Vel per hoc quod jungitur : Hosanna (id est, salus in excelsis) perspicue ostenditur quod adventus Christi, non tantum hominis salus, sed totius mundi sit, terrena jungens cœlestibus. Orig. (tract. 14, *in Matth.*). Vel humanam quidem Christi dispensationem laudant in eo quod dicebant : Hosanna filio David ! benedictus qui venit in nomine Domini ! Restitutionem autem ejus in sancta, in eo quod dicebant : Hosanna in excelsis ! Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Hosanna etiam quidam interpretantur gloriam, alii vero redemptionem : nam et gloria illi debetur ; et redemptio illi convenit qui omnes redemit. Hilar. (can. 23, *in Matth.*). Laudationis enim verba redemptionis in eo exprimunt potestatem : Filium autem David nuncupant, in quo agnoscerent æterni regni hæreditatem.

Chrys. *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Nunquam autem antea Dominus sibi adhibuit ministeria jumentorum, nec ramorum virentia circa se ornamenta constituit, nisi modo quando in Hierusalem, ut pateretur, ascendit ; excitavit enim Judæos id videntes et invidentes, non ut facerent quod ante voluerant, sed ut possent facere quod prius volebant : ergo potestas eis data est, non mutata voluntas.

Hier. Mystice autem appropinquat Dominus Hierosloymis, egrediens de Hiericho, turbis inde eductis quamplurimis ; quia magnus magnis ditatus mercibus, salute

rand et enrichi de grandes richesses, après avoir rendu le salut aux royants, son désir le porte vers la ville de la paix, et le lieu de la ision de Dieu. « Et il vint à Bethphagé, le lieu des mâchoires, » figure ivante de la louange qui confesse Dieu. Ce bourg était situé sur le mont des Oliviers, là où brille la lumière de la science, où l'on goûte e repos des fatigues et des douleurs. Ce château qui était contre les pôtres signifie le monde, contraire aux apôtres et qui ne voulait pas ecevoir le joug de leurs enseignements.

RÉMIG. — Le Christ envoyant les apôtres du mont des Oliviers, 'est le Christ dirigeant ses apôtres vers le monde du sein de son glise primitive. Il en envoie deux, qui représentent deux ordres diffé- rents d'apôtres qui sont marqués dans ce passage de saint Paul : « Celui qui a agi en Pierre pour l'apostolat de la circoncision a agi en moi pour l'apostolat au milieu des nations. » Ou bien, il y a là une ignification des deux préceptes de la charité, ou bien des deux Tes- aments, ou bien des deux lois, celle de la lettre et celle de l'esprit. – S. JÉR. — Ou bien de la théorie et de la pratique, c'est-à-dire de 'idée et des œuvres. Par cette ânesse qui avait été domptée et qui por- ait le joug, il faut entendre la Synagogue qui avait porté le joug de a loi, et par le petit de l'ânesse, le peuple des Gentils, lascif et indé- pendant. Selon Dieu, la Judée fut la mère des nations. — RAB. — C'est pour cela que Matthieu, qui seul entre les évangélistes écrivit pour es Juifs, rappelle cette ânesse qui fut amenée au Seigneur, pour montrer à la nation juive que si elle se repentait, elle ne devait pas désespérer de son salut.

S. CHRYS. — A cause de quelques rapports, les hommes qui ne con- naissent pas le Fils de Dieu ont été comparés à ces deux animaux. L'âne

---

redentium reddita, ingredi cupit urbem acis, et locum visionis Dei. Et venit ethphage, id est, ad domum maxillarum, t confessionis portabat typum; et erat si us in monte Oliveti, ubi est lumen scien- iæ, ubi laborum et dolorum requies : per astellum enim quod contra apostolos erat, mundus iste designatur; contra apostolos nim erat, nec jugum doctrinarum volebat ecipere.

REMIG. Dominus ergo de monte Oliveti iscipulos ad castellum misit, quia de pri- mitiva Ecclesia prædicatores in mundum misit. Duos quippe misit, propter duos or- ines prædicatorum, quos manifestat Apos- tolus dicens (*ad Galat.*, 2) : Qui operatus est etro in apostolatum circumcisionis, ope- ratus est et mihi inter gentes : sive quia duo sunt præcepta charitatis : sive propter duo testamenta, sive propter litteram et spiritum. HIER. Sive propter theoricam et practicam; id est, scientiam et opera. Asina autem ista, quæ subjugalis fuit et edomita, et jugum legis traxerat, Synagoga intelli- gitur; pullus asinæ, lascivus et liber gentium populus : Judæa enim, secundum Deum, mater est gentium. RAB. Unde Matthæus solus qui Judæis Evangelium scripsit, asi- nam Domino refert adductam, ut eidem etiam genti hebrææ (si pœniteat) non des- perandam monstret esse salutem.

CHRYS. *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Propter quasdam autem similitudi- nes, animalibus his assimilati sunt homines,

est, en effet, un animal impur, le moins intelligent à peu près de tous les animaux, et fou et faible, et sans noblesse et fait pour la charge. Ainsi étaient les hommes avant l'avénement du Christ : diverses passions leur avaient fait perdre leur pureté, et privés de la raison du Verbe, ils étaient tombés au-dessous de la raison, insensés par leur mépris de Dieu, enfermés dans leur âme, sans noblesse par leur oubli de leur origine divine, et parce qu'ils étaient devenus les esclaves de leurs passions et des démons. C'étaient des bêtes de charge; car ils portaient le poids de l'erreur que leurs philosophes et les démons leur avaient imposée. L'ânesse était liée, c'est-à-dire empêchée, par les liens d'une erreur diabolique, d'aller là où elle aurait voulu. Avant de pécher, nous avons la liberté de suivre ou de ne pas suivre le diable à notre gré; mais si une fois nous nous sommes laissé lier par ses œuvres, notre vertu ne nous suffit plus à nous débarrasser de son pouvoir. L'homme qui a perdu par le péché le secours de la grâce ne fait plus ce qu'il veut, mais ce que le diable veut, semblable à un vaisseau qui, ayant perdu son gouvernail, est porté où la tempête veut le porter. Si Dieu ne brise les liens de la main puissante de sa justice, jusqu'à sa mort, il restera lié des chaînes de ses péchés. C'est pour cela que le Sauveur dit à ses disciples : « Déliez », à savoir par votre parole et par vos miracles; et c'est ainsi que tous les Juifs et toutes les nations ont été délivrés par les apôtres. « Et amenez les moi, » c'est-à-dire convertissez-les à ma gloire. — ORIG. — C'est pour cela qu'avant de monter au ciel et en ordonnant à ses apôtres de délier les pécheurs, il leur donne l'Esprit-Saint. Après avoir été absous, et avoir fait quelques progrès, après s'être nourris de la divinité du Verbe, ils sont trouvés

---

Dei Filium non cognoscentes : est enim hoc animal immundum, et præ cæteris pene jumentis magis irrationabile, et stultum, et infirmum, et ignobile, et oneriferum : sic fuerunt homines ante Christi adventum, passionibus diversis immundi, irrationabiles, verbi ratione carentes; stulti propter Dei contemptum; infirmi secundum animam; ignobiles, quia obliti generationis cœlestis, facti fuerant servi passionum et dæmonum; oneriferi, quia sufferebant sarcinam erroris, a dæmonibus vel philosophis impositam. Ligata autem erat asina (id est, diabolici erroris vinculo impedita), ut non haberet libertatem eundi quo vellet : nam antequam peccemus, liberum habemus arbitrium, si volumus, sequi voluntatem diaboli, an non : quod si semel peccantes obligaverimus nos operibus ejus, jam nostra virtute evadere non possumus; sed sicut navis (fracto gubernaculo) illuc ducitur ubi tempestas voluerit, sic et homo (divinæ gratiæ auxilio perdito per peccatum), non quod vult agit, sed quod diabolus vult : et nisi Deus valida manu misericordiæ suæ solverit eum, usque ad mortem peccatorum suorum vinculis permanebit : et ideo dicit discipulis : Solvite, scilicet per doctrinam vestram et per miracula vestra; quia omnes Judæi et gentes per apostolos sunt liberati; et adducite mihi, id est, ad gloriam meam illos convertite. ORIG. (ut sup.). Unde et ascendens in cœlum jussit discipulis suis ut solverent peccatores, dans eis Spiritum Sanc-

dignes d'être remis à la place d'où ils avaient été arrachés. Le Sauveur les envoie non pas vers leurs anciennes œuvres, mais pour qu'ils prêchent aux pécheurs le Fils de Dieu ; et c'est ce qu'il signifie en disant : « Aussitôt il les laissera aller. » — S. HIL. — Ou bien, par l'ânesse et l'ânon, il faut entendre une double vocation des Gentils : celle des Samaritains, esclaves indomptables des quelques observances qui leur étaient particulières, et qui sont signifiés ici par l'ânesse, et celle des Gentils, fiers et insoumis et qui sont signifiés par l'ânon. Or c'est par Philippe (1) que la Samarie reçut la foi, et par Pierre que Corneille, prémices des nations, fut converti.

RÉMIG. — Ainsi qu'il a été dit aux apôtres : « Si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-leur que le Seigneur en a besoin, » ainsi il est dit aux apôtres de ne pas se laisser arrêter dans la prédication de l'Évangile, quoiqu'il se présente quelque obstacle. — S. JÉR. — Ce vêtement d'apôtre que l'on place sur l'animal peut être une figure, ou de la *doctrine des vertus*, ou de la *science des Écritures*, ou des *dogmes* divers de l'Église : si une âme n'en est pas instruite et ornée, elle ne mérite pas de porter le Seigneur. — RÉMIG. — Le Seigneur donc, assis sur l'ânon, va vers Jérusalem, figure de celui qui est préposé au gouvernement de la sainte Église ou de l'âme fidèle, et qui la dirige dans ce monde, et l'introduit après cette vie dans la vision de la patrie céleste. Les apôtres et les autres docteurs mirent leurs vêtements sur l'ânesse; car ils transmirent aux nations la gloire qu'ils avaient reçue du Christ.

(1) Qui n'était point apôtre, quoique saint Augustin lui donne ce nom dans son livre *De la doctrine chrétienne*, mais l'un des sept diacres ordonnés par les apôtres.

---

tum (Joan., 20.) Absoluti autem, et proficientes, et nutriti Verbi Divinitate, digni habentur remitti in locum ex quo erant assumpti ; non jam ad opera priora, sed ut prædicarent eis Filium Dei : et hoc est quod significat dicens : Et confestim dimittet eos. HIL. (Can. 21, *in Matth.*). Vel per asinam et pullum duplex vocatio ex gentibus ostenditur : erant enim Samaritani sub quadam observantiæ suæ consuetudine servientes et feroces ; qui scilicet significantur per asinam : erant etiam indomitæ gentes et feroces, quæ scilicet significantur per pullum : igitur duo mittuntur, ut solvant ligatos erroris vinculis : per Philippum enim Samaria credidit (*Act.*, 8) ; per Petrum Cornelius Christo tanquam primitiæ gentium adductus est. (*Act.*, 10).

REMIG. Sicut autem tunc dictum est apostolis : Si quis vobis aliquid dixerit ; dicite quia Dominus his opus habet ; sic nunc prædicatoribus est præceptum, ut si aliquid adversitatis obstiterit, a prædicando non cessent. HIER. Vestis autem apostolica, quæ jumento superponitur, vel doctrina virtutum, vel discretio Scripturarum intelligi potest ; sive ecclesiasticorum dogmatum varietates, quibus nisi anima instructa fuerit et ornata, sessorem habere Dominum non meretur. REMIG. Dominus autem super asellum sedens, Hierosolymam tendit ; quia præsidens sanctæ Ecclesiæ vel animæ fideli, et eam in hoc seculo regit, et post hanc vitam ad visionem cœlestis patriæ introducit. Apostoli autem et cæteri doctores vestimenta posuerunt super asinam, quia gloriam quam receperunt a Christo, gentibus dederunt. Turba autem vestimenta sterne-

La foule cependant étendait ses vêtements sur le chemin ; car ceu qui, parmi les circoncis, reçurent la foi, abjurèrent la gloire qui vien de la loi. — La foule coupait des branches d'arbre; car ils reçuren sur le Christ les témoignages des prophètes, ainsi qu'une dépouill d'arbres verts. Ou bien cette foule qui étend ses vêtements sur l chemin, ce sont les martyrs qui livrèrent pour le Christ leurs mem bres, vêtement de leurs âmes. L'on peut y voir ceux aussi qui domp tent leur corps par l'abstinence. Ceux qui coupent des branche d'arbre sont ceux qui, pour leur salut ou celui de leurs enfants cherchent les actions et les paroles des saints Pères. — S. Jér. — Ce mots : « Les foules qui précédaient et suivaient, » signifient l'un e l'autre peuple, et celui qui crut au Seigneur avant l'Évangile, et celu qui crut en lui après l'Évangile, tous les deux louant le Christ d'un voix unanime. — S. Chrys. — Et ceux-là élevèrent la voix pou prophétiser le Christ à venir, et ceux-ci pour glorifier le Christ déjà venu.

Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue; et chacun de mandait : Quel est donc celui-ci? Mais ces peuples qui l'accompagnaient disaient : C'est Jésus le prophète, qui est de Nazareth en Galilée. Jésus étant entré dans le temple de Dieu, chassa tous ceux qui vendaient et qu achetaient dans le temple ; il renversa les tables des changeurs, et les banc de ceux qui vendaient des colombes ; et leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée la maison de la prière, et vous autres vous en avez fait un caverne de voleurs. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans l temple, et il les guérit. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyan les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient : Hosanna, salu

---

bat in via ; quia credentes ex circumcisione, gloriam quam habebant ex lege contemnebant ; ramos autem de arboribus præcidebant, quia ex prophetis acceperunt exempla de Christo, quasi de arboribus virentibus. Vel turba, quæ vestimenta stravit in via, significat martyres, qui vestimenta sua (id est, corpora, quæ tegumenta sunt animarum) pro Christo ad martyrium tradiderunt ; vel significantur illi qui corpora sua per abstinentiam domant. Illi autem ramos arborum præcidunt, qui dicta et exempla sanctorum Patrum quærunt ad suam vel filiorum salutem. Hier. Quod autem ait : Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, utrumque populum ostendit ; et qui ante Evangelium, et qui post Evangelium Domino crediderunt, consona Jesum confessionis voce laudare. Chrys. *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Et illi quidem prophetantes de Christo venturo, clamaverunt ; hi autem laudantes clamant de adventu Christi jam adimpleto.

Et cum intrasset Hierosolymam, commota es universa civitas, dicens : Quis est hic ? Populi autem dicebant : Hic est Jesus prophet a Nazareth Galilææ. Et intravit Jesus in templum Dei, et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo, et mensas nummulariorum, et cathedras vendentium columba evertit; et dixit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur : vos autem fecistis illam speluncam latronum. Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos. Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, e pueros clamantes in templo, et dicentes : Hosanna filio David ! indignati sunt, et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesu

et gloire au fils de David, en conçurent de l'indignation, et lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent ? Oui, leur dit Jésus. Mais n'avez-vous jamais lu cette parole : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle ?

S. Jér. — A la vue de Jésus qui entre accompagné de toute cette foule, toute la ville de Jérusalem s'émeut, étonnée de ce grand nombre et ne sachant pas pourquoi. « Et lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville s'émeut en disant : Quel est celui-ci ? »—S. Chrys. — C'est avec raison qu'ils s'émeuvent en voyant cette étonnante entrée : l'homme était exalté comme un Dieu; mais c'était Dieu qui était exalté dans l'homme. Je pense même que ceux qui proclamaient ses louanges ne savaient pas qui ils louaient ainsi; mais que l'Esprit-Saint tout d'un coup formait lui-même ces paroles de vérité dans leur cœur. — Orig. — Mais lorsque Jésus entra à Jérusalem, les puissances célestes, dans l'étonnement, disaient : « Quel est ce roi de gloire ? » — S. Jér. — Pendant que d'autres doutent et interrogent, c'est la vile populace qui le confesse : « Le peuple, au contraire, disait : Celui-ci est Jésus. » Ils commencent par ce qui est peu de chose pour s'élever plus haut, et ils reconnaissent en lui le prophète que Moïse avait annoncé devoir s'élever comme son égal. Ils disent qu'il est de *Nazareth de Galilée,* parce qu'il en était sorti : la fleur du champ avait été ainsi nourrie dans la fleur des vertus (1). — Rab. — Il faut remarquer que son entrée à Jérusalem fut cinq jours avant Pâques; car Jean raconte que c'est six jours avant Pâques qu'il vint à Bétha-

(1) C'est une allusion à cette parole : « Je suis la fleur des champs » (cant. 8, v. 1), et à l'étymologie de Nazareth qui, d'après Bède et saint Jérôme, est à la fois le mot *fleur* et le mot *sainteté.*

---

autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis, quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem ?

Hier. Introeunte Jesu cum turba, tota Hierosolymorum civitas commovetur, mirans frequentiam, nesciens veritatem : unde dicitur : Et cum intrasset Hierosolymam, commota est universa civitas, dicens : Quis est hic? Chrys. *sup. Matth.* (in opere imperf homil. 58). Merito autem commovebantur videntes rem mirabilem : homo laudabatur quasi Deus, sed Deus laudabatur in homine. Puto autem quod nec ipsi qui laudabantur sciebant quid laudabant; sed Spiritus subito ingressus in eos veritatis verba fundebat. Orig. (tract. 13., *in Matth.*). Sed quando intravit Jesus Hierosolymam, admirantes virtutes cœlestes, dicebant : Quis est iste rex gloriæ? Hier. Aliis autem vel ambigentibus, vel interrogantibus, vilis plebecula confitetur : unde sequitur : Populi autem dicebant : Hic est Jesus, etc. A minoribus incipiunt, ut ad majora perveniant; prophetam enim dicunt, quem Moyses sui similem dixerat esse venturum (*Deuteron.*, 18); a Nazareth autem Galilææ, quia ibi educatus fuerat; ut flos campi nutriretur in flore virtutum. Rab. Notandum autem quod hic introitus ejus in Hierusalem fuit ante quinque dies Paschæ : narrat enim Joannes (cap. 12.) quod ante sex dies Pas-

nie, et que c'est le lendemain qu'il entra à Jérusalem, monté sur un âne. Et il faut remarquer ici la concordance entre l'Ancien et le Nouveau-Testament, non-seulement quant aux faits, mais encore quant aux époques. Il était ordonné par la loi que l'agneau qui devait être immolé pour la pâque fût porté dans la maison au dixième jour du premier mois; et c'est au dixième jour du même mois, c'est-à-dire cinq jours avant Pâques, que le Seigneur fit son entrée dans la ville où il devait souffrir.

« Et Jésus entra dans le temple. » — S. Chrys. — C'était convenable qu'un bon fils courût d'abord à la maison de son père pour lui rendre ses devoirs. Et vous qui êtes devenu l'imitateur du Christ, lorsque vous entrerez dans quelque ville, allez droit à l'église. C'était aussi d'un bon médecin d'aller, en entrant dans la cité qu'il voulait sauver, là où était la source du mal. Or, ainsi que du temple sort tout le bien, ainsi il en sort tout le mal. Si le prêtre a conservé son intégrité, toute l'Église est florissante; tandis que s'il est corrompu, la foi est malade en tous. Ainsi qu'en voyant un arbre dont les feuilles sont pâles vous jugez qu'il existe une maladie dans la racine, ainsi, lorsque vous voyez un peuple sans discipline, soyez certain que le sacerdoce n'y est pas sain.

« Et il chassait tous les vendeurs. » — S. Jér. (1) — Il faut savoir que tout autour de l'auguste temple du Seigneur, où affluait tout un peuple venu de toutes les parties de la Judée, s'immolait une multitude innombrable, surtout aux jours de fêtes, de taureaux, de béliers et de boucs. Les pauvres, pour ne pas être sans sacrifice, offraient

(1) Auparavant cette citation se confondait avec la précédente.

---

chæ venerit in Bethaniam, et in crastinum asino sedens, venerit in Hierusalem : ubi notanda est concordia, non solum in rebus, sed etiam in temporibus veteris et novi Testamenti : decima enim die mensis primi agnus qui in Pascha immolaretur, domum introduci jussus est (*Exod.*, 12), quia et Dominus decima die ejusdem mensis (hoc est, ante quinque dies Paschæ) civitatem in qua pateretur erat ingressurus.

Sequitur : Et intravit Jesus in templum. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Hoc erat proprium boni filii, ut ad domum curreret patris, ut illi honorem redderet : et tu imitator Christi factus, cum ingressus fueris in aliquam civitatem, primo ad Ecclesiam curras. Hoc etiam erat boni medici, ut ingressus ad infirmam civitatem salvandam, primum ad originem passionis intenderet. Nam sicut de templo omne bonum egreditur, ita de templo omne malum procedit : si enim sacerdotium integrum fuerit, tota Ecclesia floret; si autem corruptum fuerit, tota fides marcida est; sicut enim cum videris arborem pallentibus foliis, intelligis quia vitium habet in radice, sic cum videris populum indisciplinatum, sine dubio cognosce quia sacerdotium ejus non est sanum.

Sequitur : Et ejiciebat omnes vendentes, etc. Hier. Sciendum quidem est quod juxta mandata legis in venerabili toto orbe templo domini, et de cunctis pene regionibus Judæorum illuc populo confluente,

des petits de colombes ou de tourterelles. Il arrivait que ceux qui venaient de loin n'avaient pas de victimes. Les prêtres, tout occupés à dévorer le peuple, s'imaginèrent d'avoir tous les animaux qui pouvaient être nécessaires pour le sacrifice, d'abord pour les vendre à ceux qui n'en avaient pas, et de plus pour les ravoir en les rachetant. Ceux qui arrivaient rendaient souvent cette finesse, ou plutôt cette fraude à double tranchant, inutile, en n'ayant pas de quoi faire leurs frais, et étant privés non-seulement d'hosties, mais encore d'argent pour en acheter. Ils établirent donc des comptoirs où l'on prêtait à intérêt. Mais comme la loi défendait de prêter à intérêt, et que l'argent prêté ne pouvait être d'aucune utilité, ne pouvant servir et perdant quelquefois sa valeur, ils imaginèrent un autre moyen, et au lieu de changeurs ils eurent ce qu'ils appelèrent des *collybistes*, terme dont la racine *colybe* veut dire petite denrée, comme sont les pois frits, les raisins secs, les fruits de toute espèce. Cette sorte de changeurs, ne pouvant pas recevoir de l'argent, recevaient pour leur prêt toute espèce de denrées, portant sur les choses qui s'achètent avec de l'argent l'abus qu'ils ne pouvaient pas maintenir sur l'argent, comme si le prophète Ezéchiel ne leur avait pas dit : « Vous ne recevrez ni à usure ni au-delà de ce que vous avez prêté » (1). Le Seigneur, voyant dans la maison de son Père ce commerce ou ce brigandage, poussé par l'ardeur de l'esprit, chasse du temple toute cette innombrable multitude. — ORIG. — Ce qui nous apprend que l'on doit se réunir

(1) Le mot grec πλεονασμὸς veut dire *surabondance*.

innumerabiles immolabantur hostiæ (maxime festis diebus) taurorum, arietum, hircorum; pauperibus, ne absque sacrificio essent, pullos columbarum ut turtures offerentibus : accidebat autem, et qui de longe venerant, victimas non haberent : excogitaverunt igitur sacerdotes quomodo prædam de populo facerent, et omnia animalia (quibus opus erat ad sacrificia) vendebant; et ut venderent non habentibus, et ut ipsi rursus empta susciperent. Hanc ergo stropham (id est, fraudem in diversa vertentem) crebro venientium inopia dissipabat, qui indigebant sumptibus, et non solum hostias non habebant, sed nec unde emerent. Posuerunt itaque nummularios, qui mutuam sub cautione darent pecuniam : sed quia erat lege præceptum ut nemo usuras acciperet, et prodesse non poterat pecunia fœnerata, quæ commodi nihil haberet, et interdum perderet sortem, excogitaverunt et aliam technam (id est, artem), ut pro nummulariis collybistas facerent : hujus verbi proprietatem latina lingua non exprimit : collyba apud illos, quæ nos appellamus tragemata, vel vilia munuscula; verbi gratia, frixi ciceris, uvarumque passarum, et poma diversi generis. Igitur quia usuras accipere non poterant collybistæ, pro usuris accipiebant varias species; ut quæ in nummo non licebat, in his rebus exigerent quæ nummis coemuntur : quasi non hoc ipsum Ezechiel prædicaverit, dicens (cap. 18) : Usuram et superabundantiam non accipietis. Istiusmodi Dominus cernens in domo Patris negotiationem seu latrocinium, ardore spiritus concitatus, tantam hominum multitudinem ejicit e

dans le temple non pas pour vendre et acheter, mais pour vaquer à la prière : « Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière. » — S. Aug. — Que personne ne fasse dans le lieu de la prière que ce pourquoi ce lieu est fait, ce à quoi il a emprunté son nom.

« Pour vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. » — S. Jér. — En effet, celui qui se sert de la religion pour son gain est un voleur, et il fait du temple de Dieu une caverne de voleurs. Pour moi, parmi tous les degrés de la puissance de Dieu, celui-ci me paraît le plus admirable, à savoir qu'un homme assez méprisé dans ce temps-là pour pouvoir être crucifié plus tard ait pu arracher leur lucre aux scribes et aux pharisiens présents et pleins de rage, et qu'il ait pu, avec un seuf fouet, chasser toute cette multitude. Le feu et la lumière rayonnaient de ses yeux, et la majesté de Dieu brillait sur sa figure. — S. Aug. — Il est certain que le Seigneur a fait cela deux fois, et non pas une seulement : la première a été racontée par Jean, et cette dernière par les trois autres évangélistes (1). — S. Chrys. — C'est là ce qui condamne surtout les Juifs d'avoir persévéré dans leur folie après la répétition de ce prodige.

Orig. — Au sens mystique, le temple de Dieu c'est l'Eglise du Christ. Il y en a beaucoup dans son sein qui, au lieu de vivre spirituellement, ainsi qu'il conviendrait, sont encore au service de la chair. Ils font, par leurs actes, une caverne de voleurs de cette maison de prières construite avec des pierres vivantes. Si nous voulons exposer avec

(1) Marc, 11, v. 15 ; Luc, 19, v. 45, 46 et 47.

---

templo. Orig. (ut sup.). In quo non debent vendere et emere, sed orationibus tantum vacare, qui congregantur quasi in domo orationis : unde sequitur : Et dicit eis : Scriptum est (scilicet in Esaia, cap. 56) : Domus mea domus orationis vocabitur. Aug., *in Regula*. Nemo ergo in oratorio aliquid agat, nisi ad quod factum est, unde et nomen accepit.

Sequitur : Vos autem fecistis illam speluncam latronum. Hier. Latro enim est, et templum Dei in latronum convertit speluncam, qui lucra de religione sectatur. Mihi autem inter omnia signa quæ fecit Dominus hoc videtur esse mirabilius ; quod unus homo in illo tempore contemptibilis (intantum, ut postea crucifigeretur) scribis et pharisæis contra se sævientibus et viden tibus lucra sua destrui, potuerit ad unius flagelli verbera tantam ejicere multitudinem : igneum enim quiddam atque sidereum radiabat ex oculis ejus, et Divinitatis majestas lucebat in facie. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 67). Manifestum autem est hoc non semel sed iterum a Domino esse factum : sed primum commemoratum est a Joanne (cap. 2) ; hoc autem ultimum a cæteris tribus. Chrys., in hom. (68, ut sup.). In quo major est accusatio Judæorum ; quoniam cum bis hoc idem fecisset, morabantur tamen in sua dementia.

Orig. (ut sup.). Mystice autem templum Dei est Ecclesia Christi. Sunt autem multi in ea, non (sicut decet) viventes spiritualiter, sed secundum carnem militantes ; qui domum orationis de lapidibus vivis construc-

plus de soin quelles sont les trois espèces de gens qui ont été chassés du temple, nous dirons : Ceux qui vendent et qui achètent dans la maison de Dieu sont ceux qui, faisant partie du temple de Dieu, ne vaquent pas à autre chose qu'aux achats et aux ventes, ne s'adonnant presque pas ni à la prière ni aux bonnes œuvres. Les changeurs dont le Christ renverse les tables sont les diacres qui ne gèrent pas bien les richesses de l'Eglise, et s'enrichissent ainsi des dépouilles des pauvres; ce sont les diacres que nous voyons, dans les Actes des apôtres, préposés aux tables des richesses apostoliques (1). Les évêques qui livrent l'Église de Jésus-Christ à qui il ne faudrait pas sont figurés par ceux qui vendaient des colombes; car ce qu'ils vendent c'est la grâce de l'Esprit-Saint. Le Christ renverse leurs siéges. — JÉR. — Selon l'idée la plus simple que rappelle la colombe, ce n'était pas sur des chaires qu'elles étaient, mais dans des souterrains, à moins que l'on ne dise que les vendeurs de colombes étaient sur des chaires; ce qui serait absurde. La chaire rappelle mieux la dignité de docteur, qui se réduit à rien lorsqu'elle s'entoure de gains temporels. Remarquez cependant cette expression qui, pour désigner l'avarice des prêtres, appelle les autels des *tables de changeurs*. Or, ce que nous disons des églises, que chacun de nous l'entende de soi-même; car l'Apôtre nous a dit : « Vous êtes le temple de Dieu. » Qu'il n'y ait donc dans la demeure de votre cœur ni esprit mercantile ni désir des richesses, de peur que Jésus n'en sorte irrité et sévère, et qu'il ne cherche pour le puri-

(1) Cette expression veut incontestablement dire les tables auxquelles on s'asseyait pour manger, et qui étaient servies avec les ressources déposées entre les mains des apôtres. On voit (Act., 6) que les diacres furent toujours préposés à ces tables, à l'occasion des murmures des Gentils convertis à la foi, qui se plaignaient que l'on ne pensait pas aux besoins de leurs pauvres.

---

tum faciunt speluncam esse latronum actibus suis. Si autem oportet tres species ejectas a templo cautius exponere, possumus dicere : Quicunque in populo christiano ad nihil aliud vacant, nisi circa emptiones et venditiones, rarius autem in orationibus permanent, vel in aliis actibus rectis, ipsi sunt vendentes et ementes in templo Dei : diaconi, qui non bene tractant Ecclesiarum pecunias, et divites fiunt de rebus pauperum, ipsi sunt nummularii pecuniarum mensas habentes, quas Christus evertit (quod autem mensis ecclesiasticarum pecuniarum diaconi præsint, docemur in Actibus apostol.). Episcopi autem, qui tradunt ecclesias quibus non oportet, ipsi sunt qui vendunt columbas, id est, gratiam Spiritus Sancti, quorum cathedras Christus evertit. HIER. Juxta simplicem enim intelligentiam columbæ non erant in cathedris, sed in caveis; nisi forte columbarum institores sedebant in cathedris, quod absurdum est; quia in cathedris, magistrorum magis dignitas indicatur; quæ ad nihilum redigetur, cum mixta fuerit lucris. Observa etiam propter avaritiam sacerdotum, altaria Dei nummulariorum mensas appellari. Quod autem de ecclesiis diximus, unusquisque de se intelligat : dicit enim Apostolus (2 *Corinth.*, 6) : Vos estis templum Dei : non sit ergo in domo pectoris vestri negotiatio, non bonorum cupiditas ; ne egrediatur Je-

fier autre chose que le fouet accoutumé, et cela pour ramener cette caverne de voleurs à être une maison de prières. — Orig. — Ou bien, c'est à son second avénement qu'il chassera et jettera par terre tous ceux qu'il trouvera dans leur indignité. — Chrys. — Il renverse les tables des changeurs pour montrer qu'il ne faut pas dans le temple de Dieu d'autre pièce de monnaie que celles de l'esprit, c'est-à-dire celles qui sont à l'effigie de Dieu et qui ne portent pas d'image terrestre. Il renverse les tables de ceux qui vendaient des colombes, et le fait crie par lui-même : Que font dans le temple toutes les colombes que l'on vend, alors qu'une seule colombe, qui se donne gratuitement, est descendue dans le temple de mon corps.

Ce que la foule a proclamé de la voix, le Seigneur l'établit par les faits : « Et des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui. » — Orig. — Dans le temple de Dieu tous ne sont pas des vendeurs sacriléges, ni tous non plus ne marchent pas droit. Ceux qui, parmi eux, comprennent qu'ils n'ont besoin que du secours de Dieu pour être guéris, sont guéris en ne faisant que s'approcher du Verbe. — Rémig. — Qu'ils soient guéris dans le temple, cela signifie qu'il n'y a à être guéris que ceux qui le sont dans l'Eglise, à laquelle a été donné le pouvoir de lier et de délier. — S. Jér. — S'il n'avait pas renversé les tables des changeurs, les siéges de ceux qui vendaient des colombes, jamais les aveugles et les boiteux n'auraient recouvré dans le temple, les uns la vue, et les autres la fermeté de leur pas.

S. Chrys. — Les princes des prêtres ne se laissaient pas ainsi persuader, et les cris des enfants ainsi que les autres prodiges ne faisaient qu'allumer leur indignation : «Ce que voyant, les princes des prêtres.»

---

sus iratus et rigidus ; et non aliter mundet templum suum, nisi flagello adhibito ; ut de spelunca latronum domum faciat orationis. Orig. (ut sup.). Vel in secundo adventu ejiciet vel evertet quos inveniet in templo Dei indignos. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ideo etiam nummulariorum mensas evertit ; quod significat, quod in templo Dei non debent esse nummi, nisi spirituales, qui Dei habent imaginem, non qui portant imaginem terrenam. Cathedras vendentium columbas evertit, loquens ipso facto : Quid faciunt in templo multæ columbæ venales, ex quo una columba gratuita descendit in templum corporis mei?

Quod autem turbæ verbis clamaverunt, Dominus factis ostendit. Unde sequitur : Et accesserunt ad eum cæci et claudi, etc. Orig. (ut sup.). In templo enim Dei (id est, in Ecclesia) non sunt omnes vidontes, neque recte ambulantes ; sed qui ex eis intelligunt, quia nullius est opus nisi Christi ut sanentur, accedentes ad Verbum Dei sanantur. Remig. Quod autem in templo sanantur, significat quod homines non nisi in Ecclesia sanari possunt, cui data est potestas ligandi atque solvendi. Hier. Nisi autem mensas nummulariorum subvertisset, cathedrasque columbas vendentium, cæci et claudi lucem pristinam et concitum gradum in templo non meruissent recipere.

Chrys., in hom. (38, ut sup.). Principes autem sacerdotum neque ita persua-

— S. Jér. — Les prêtres, n'osant pas mettre la main sur lui, se contentaient de calomnier ses œuvres ainsi que le témoignage que le peuple et les enfants lui rendaient en s'écriant : « Hosanna au fils de David ! béni celui qui vient au nom du Seigneur ! » paroles qui ne peuvent s'entendre que du Fils de Dieu. Que les évêques et les autres saints personnages qui supportent qu'on dise sur eux de semblables paroles en concluent quel est pour eux le danger de les accepter, alors qu'elles sont considérées comme criminelles appliquées au Sauveur par ceux dont la foi n'était pas encore bien affermie. — S. Chrys. — Ainsi qu'une colonne qui, penchée déjà d'un côté, s'incline davantage dans cette direction lorsqu'on a ajouté à son premier poids, ainsi lorsque le cœur humain est déjà perverti, il n'est point confirmé dans sa foi par ce qu'il voit ou ce qu'il entend d'un homme juste, mais rendu plus ardent à l'envie. C'est ainsi que les prêtres se déclarèrent davantage contre le Christ, et qu'ils dirent : « Vous entendez ce que disent ceux-ci ? » — S. Jér. — Mais la réponse du Christ fut pleine de modération. Il ne dit point, ce à quoi s'attendaient les scribes : « Les enfants font bien de me rendre témoignage, » ou bien : « ils se trompent; ce sont des enfants, vous devez pardonner à leur âge. » Mais il apporte en témoignage les paroles du psaume 8e, afin que l'Ecriture, le Seigneur se taisant, vienne confirmer elle-même les paroles des enfants : « Mais Jésus leur dit : Oui ; mais n'avez-vous pas lu : C'est de la bouche des enfants que vous avez fait sortir votre parfaite louange. » — S. Chrys.— C'est comme s'il disait : « Soit, qu'il y ait de ma faute à ce que les enfants crient ; est-ce ma faute aussi si, plus de mille ans avant l'événement, le prophète l'a prédit. » En effet, les enfants et ceux qui sont à la ma-

---

debantur, sed ex reliquis miraculis et ex præconiis puerorum eum extollentibus indignabantur : unde sequitur : Videntes autem principes sacerdotum, etc. Hier. Cum enim manum non audeant in eum injicere sacerdotes, tantum opera calumniantur, et testimonium populi atque puerorum, qui clamabant : Hosanna filio David ! benedictus qui venit in nomine Domini ! quod videlicet hoc non dicatur, nisi soli Filio Dei. Videant ergo episcopi et quilibet sancti homines, cum quanto periculo dici sibi ista patiantur, si Domino cui hoc vere dicebatur (quia nondum solida erat credentium fides) pro crimine impingitur. Chrys., sup. *Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Sicut autem columna si modicum obliquata fuerit, accepto pondere amplius vadit in latus, sic et cor hominis, cum perversum fuerit, si alicujus viri justi opera videat vel audiat, non confirmatur, sed magis ad invidiam concitatur : hoc modo sacerdotes concitati sunt contra Christum, dicentes : Audis quid isti dicunt? Hier. Sed Christi responsio moderata fuit. Non dixit (quod scribæ audire cupiebant) : Bene faciunt pueri, ut mihi testimonium perhibeant; nec rursum : Errant; pueri sunt; debetis ætati ignoscere; sed profert exemplum de 8 psal. ut (tacente Domino) testimonium Scripturarum, puerorum dicta firmaret. Unde sequitur : Jesus autem dixit eis : Utique, nunquam legistis : Ex ore infantium perfecisti laudem? Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Tanquam si dicat : Esto, mea culpa est quia isti

melle ne peuvent ni discerner ni louer personne. Ils sont appelés *enfants*, non pas à cause de l'âge, mais à cause de la simplicité de leur cœur; et ils sont dits *à la mamelle*, car c'est excités par la douceur qu'ils trouvaient dans la contemplation des merveilles du Christ, douceur semblable à celle du lait, qu'ils élevaient leurs cris. On peut comparer les *miracles au lait*, car c'est sans aucun travail de leur part que ceux qui voient des miracles sont suavement entraînés à la foi par l'admiration, tandis que le pain est la doctrine de la parfaite justice que peuvent recevoir seulement ceux dont les facultés ont été développées en choses spirituelles. — CHRYS. — Il y avait là une figure des Gentils et une grande consolation pour les apôtres. Les enfants les préviennent et chassent leur crainte en leur montrant comment, malgré leur ignorance, ils pourront prêcher en recevant la parole de leur louange. Ceci exprime aussi que le Christ est le créateur de la nature, les enfants disant des choses significatives et conformes aux prophètes, pendant que des hommes faits n'en disent que de toutes vides de sagesse et de raison.

Et les ayant laissés là, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, où il demeura pendant la nuit. Le matin, lorsqu'il revenait à la ville, il eut faim; et voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit! et au même moment le figuier sécha. Ce que les disciples ayant vu, ils furent saisis d'étonnement, et se dirent l'un à l'autre : Comment ce figuier s'est-il séché en un instant? Alors Jésus leur dit : Je vous dis en vérité que si vous avez de la foi, et que vous n'hésitiez point dans votre cœur,

---

clamant. Nunquid mea culpa est, quia ante tot millia annorum hoc futurum Propheta prædixit? Infantes autem et lactentes, nec intelligere aliquem, nec laudare possunt. Dicuntur ergo infantes, non ætate, sed simplicitate cordis; lactentes autem, quoniam quasi lactis suavitate, ita mirabilium delectatione excitati clamabant : lac enim dicitur opus miraculorum, quia miracula nullum laborem videntibus ponunt, sed videntes admiratione delectant, et ad fidem molliter invitant; panis autem est doctrina perfectæ justitiæ, quam accipere non possunt, nisi exercitati sensus circa res spirituales. CHRYS., in hom. (68, ut sup.). Hoc autem et typus gentium erat, et apostolis non parva consolatio : ut enim non angustiarentur qualiter idiotæ existentes possent prædicare, prævenientes pueri eorum ejecerunt timorem : quoniam scilicet dabit eis sermonem qui hos fecit laudem cantare. Hoc etiam miraculum significat, quod Christus conditor erat naturæ; quia pueri significativa loquebantur, et prophetis consona, viri autem insipientia et insania plena.

Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit. Mane autem revertens in civitatem, esuriit. Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in ea nisi folia tantum, et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arefacta est continuo ficulnea. Et videntes discipuli mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit? Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis : Si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle et jacta te in mare,

non-seulement vous ferez ce que vous venez de voir en ce figuier, mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là, et te jette dans la mer, cela se fera; et quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez.

S. Chrys. — L'on peut vaincre plus facilement la malice des hommes en la laissant passer qu'en lui répondant; car la malice n'est pas instruite, mais excitée par la parole. C'est pour cela que le Seigneur cherche à apaiser, en se retirant, ceux qu'il n'avait pas calmés par sa parole : « Et les laissant là, il sortit de ce lieu et fut à Béthanie. »

S. Hil. — Il faut que ceci nous enseigne que le Sauveur fut d'une telle pauvreté et si peu flatteur de personne, qu'il ne trouva pas un seul séjour et pas un hôte dans une si grande ville, et qu'il fut obligé de se retirer dans un petit bourg, chez Lazare et ses sœurs. C'est ce petit bourg qui est Béthanie : « Et il resta là. » — S. Chrys. — Pour habiter corporellement là où était son repos spirituel; car c'est le propre des saints de se plaire là où fleurit la vertu, et non pas où il y a de riches festins.

S. Jér. — Après que furent passées les ombres de la nuit, le Seigneur, revenu dans la ville, eut faim : « De retour le matin dans la ville, il eut faim, » fait qui montre la vérité de sa nature humaine.— S. Chrys. — La passion de la chair ne commence qu'après qu'il lui a accordé ce dont il était naturel qu'elle eût besoin. — Bède. — Remarquez le zèle qui redouble dans cet ouvrier infatigable, en le voyant de retour le matin à la ville pour prêcher et en convertir quelques-uns à son Père. — S. Jér. — Le Seigneur, avant d'être immolé au

---

fiet. Et omnia quæcunque petieritis in oratione, credentes, accipietis.

Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., homil. 38). Malitiam hominum melius locum dando potest aliquis vincere quam respondendo; quia malitia non instruitur sermonibus, sed excitatur : et ideo Dominus recedendo compescere studuit, quos respondendo non compescuit : unde dicitur : Et relictis illis, abiit foras in Bethaniam, etc. Hilar. Hinc autem intelligendum est quod Dominus tantæ fuerit paupertatis, et ita nulli adulatus sit, ut in urbe maxima nullum hospitem, nullam invenerit mansionem; sed in vico parvulo apud Lazarum sororesque ejus habitaret : eorum quippe viculus Bethania est : unde sequitur : Ibique mansit. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ut scilicet ibi maneret corporaliter, ubi spiritualiter repausabat : nam sanctorum virorum est, quod non gaudent ubi epulæ largæ sunt, sed ubi sanctitas floret.

Hier. Discussis autem noctis tenebris, cum in civitatem reverteretur Dominus, esuriit. Unde sequitur : Mane autem revertens in civitatem esuriit; veritatem scilicet humanæ carnis ostendens. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.) Quando enim concessit carni quod proprium erat pati, tunc demonstrat ejus passionem. Beda. Nota autem majorem studiosi operatoris affectum, dum dicitur mane revertisse in civitatem, ut prædicaret, et ut aliquos Deo Patri acqui-

milieu des foules et d'être chargé du scandale de sa croix, voulut raffermir l'âme de ses disciples par un signe qui précédât : « Et voyant l'arbre de la figue, il vint à lui. » — S. Chrys. — Il ne s'approche pas parce qu'il a faim, mais à cause des disciples; car, faisant partout du bien, ne punissant jamais, il convenait qu'il fît éclater sa puissance de justice; mais cependant il ne voulut pas la montrer en un homme, et il la montra en une plante. — S. Hil. — Nous trouvons en ceci une preuve de la bonté du Seigneur; car lorsqu'il voulut donner des exemples du salut qu'il apportait au monde, il écrivit les marques de cette puissance sur des corps humains, confiant à la guérison des maux de cette vie la prédication du salut des âmes et celle des espérances éternelles; mais maintenant qu'il choisit un exemple de sa sévérité contre ceux qui lui sont rebelles, il indique ce qu'elle sera dans l'avenir en tuant un arbre : « Et il lui dit : Qu'aucun fruit ne sorte éternellement de toi. » — S. Jér. — Ou : « Dans aucun temps, » car le grec signifie l'un et l'autre.

S. Chrys. — Les disciples devaient soupçonner qu'il avait été maudit, parce qu'il ne portait pas de fruit; mais maudit dans quel but? A cause des disciples, afin qu'ils pussent comprendre comment il aurait pu tuer ceux qui le crucifièrent : « Et aussitôt le figuier fut desséché. » Ce n'est point sur toute espèce de plantes, mais sur celle qui, entre toutes, contient le plus de sève, qu'il fit ce miracle, afin qu'il en fût plus éclatant. Lorsque vous verrez de semblables prodiges opérés sur des plantes ou sur des animaux, ne demandez pas, si l'âge d'ailleurs ne l'explique pas, pourquoi le figuier a été desséché, ques-

---

reret. Hier. Dominus autem passurus in populis, et bajulaturus scandalum crucis, voluit discipulorum animos signi anticipatione firmare. Unde sequitur : Et videns fici arborem unam, venit ad eam, etc. Chrys. (in homil. 68, ut sup.). Non propter hoc veniebat, quia esuriebat, sed propter discipulos : quia enim ubique benefaciebat, nullum autem puniebat, oportebat et punitricis ejus virtutis demonstrationem tribuere : noluit autem in hominibus hoc ostendere, sed in planta. Hilar. (can. 21, ut sup.). Et in hoc quidem bonitatis dominicæ argumentum reperimus : nam ubi afferre voluit procuratæ per se salutis exemplum, virtutis suæ potestatem in humanis corporibus exercuit; spem futurorum et animæ salutem curis præsentium ægritudinum commendans : nunc vero ubi in contumaces formam severitatis constituebat, futuri speciem damno arboris indicavit. Unde sequitur : Et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Hier. Vel in seculum : utrumque enim uno modo græcus sermo significat.

Chrys., in homil. (68, ut sup.). Suspicionis autem discipulorum erat existimare, propter hoc eam esse maledictam, quia non habebat fructum : cur igitur maledicta est? Discipulorum gratia, ut discant quoniam poterat necare eos qui crucifixerunt eum. Unde sequitur : Et arefacta est continuo ficulnea. Ideo autem, non in alia planta, sed in omnium humidissima, miraculum hoc fecit; ut et hinc majus hoc miraculum appareat. Cum autem in plantis vel in brutis fit aliquid tale, non quæras, qualiter juste siccata est ficus, si tempus non erat

tion qui est tout-à-fait insensée, attendu qu'il ne peut être question de faute ou de peine à propos de semblables objets. Ne prenez garde qu'au miracle, et réservez toute votre admiration pour celui qui a fait le miracle : « Ce que voyant, les disciples furent saisis d'admiration. » — LA GLOSE. — Le Créateur ne fait pas de tort à celui qui possède, s'il se sert à volonté de la créature qui est à lui pour l'utilité des autres — S. CHRYS. — Et afin que vous sachiez que cela a été fait pour les autres, et pour les élever à la confiance, écoutez les paroles suivantes : « Jésus, répondant, leur dit : Je vous dis en vérité, etc. » — S. JÉR. — Les chiens des Gentils aboient contre nous, et ils disent que les apôtres n'ont pas eu la foi, puisqu'ils n'ont pas pu transporter des montagnes. Ce à quoi nous répondrons qu'il est incontestable que le Seigneur a fait beaucoup de miracles qui n'ont pas été écrits. Nous croyons que les apôtres ont fait des miracles de cette nature, mais qui n'ont pas été écrits, afin que les impies n'eussent pas une occasion de plus de contradiction. Demandez-leur s'ils croient aux miracles qui ont été écrits, et si nous voyons qu'ils ne les admettent pas, concluons qu'ils n'auraient pas cru à de plus grands miracles, ceux qui n'ont pas admis ceux-ci, qui sont moindres.

S. CHRYS. — Ce que dit ici le Seigneur, il l'attribue à l'oraison et à la foi. C'est pour cela qu'il répète deux fois cette pensée : « Et toutes les choses que vous demanderez. » — ORIG. — Les disciples ne demandent rien de ce qu'il ne conviendrait pas de demander, et dignes de leur maître par leur foi, ils ne lui demandent que des choses grandes et divines. — RAB. — Toutes les fois que nous ne sommes pas exaucés dans nos prières, cela vient que nous demandons ou ce qui ne pou-

---

(hoc enim quærere est ultimæ dementiæ; quia scilicet in talibus non invenitur culpa et pœna), sed miraculum inspice, et admirare miraculi factorem. Unde sequitur : Et videntes discipuli mirati sunt, etc. GLOSSA. Non facit Creator injuriam possidenti, si creatura sua pro arbitrio ad utilitatem aliorum utatur. CHRYS., in homil. (68, ut sup.). Et ut discas quoniam propter eos hoc factum est (scilicet ut ad confidendum eos erigat), audi quid deinceps dicatur : sequitur enim : Respondens autem Jesus, ait illis : Amen dico vobis, etc. HIER. Latrant contra nos Gentilium canes, asserentes apostolos non habuisse fidem, quia montes transferre non potuerunt : quibus respondemus multa facta esse signa a Domino, quæ scripta non sunt : igitur et hæc credimus fecisse apostolos, sed ideo scripta non esse, ne infidelibus contradicendi major daretur occasio : alioquin interrogemus eos, utrum credant his signis, quæ scripta narrantur, an non; et cum incredulos viderimus, consequenter probabimus, nec majoribus eos credituros fuisse, qui minoribus non crediderunt.

CHRYS., in homil. (68, ut sup.). Hoc autem quod Dominus dicit, orationi ascribit et fidei. Unde iterum dicit : Et omnia quæcunque petieritis, etc. ORIG. (ut sup.). Discipuli enim Christi nihil eorum quæ non oportet, petunt, et quasi credentes magistro, nihil aliud petunt, nisi magna et cœlestia. RAB. Quotiescunque autem

vait que contrarier notre salut, ou bien parce que notre malice nous empêche d'obtenir ce pourquoi nous prions, ou bien parce que l'effet de notre prière n'a été différé que pour faire croître notre salut, et pour nous faire recevoir avec plénitude ce que nous demandons.

S. Aug. — Il faut remarquer l'étonnement des disciples en ce que l'arbre s'était desséché, et que le Seigneur leur fit sa réponse sur la nécessité de la foi, non pas au deuxième jour, qui fut celui où l'arbre fut maudit, mais au troisième jour, ainsi que le rapporte Marc. Cet évangéliste place au deuxième jour le fait des vendeurs chassés du temple, fait qu'il avait omis au premier jour. Il dit donc qu'au second jour, sur le soir, le Seigneur sortit de la ville, et que le lendemain les disciples virent le figuier desséché. Il faut donc entendre saint Matthieu en ce sens qu'après avoir dit : « Aussitôt le figuier devint sec, » il omet tout ce qui s'est passé encore au deuxième jour, et ajoute immédiatement : « Ce que voyant, les disciples furent dans l'étonnement, » mais en ce sens que c'est ce jour que le Seigneur vit le figuier, et le lendemain qu'eut lieu l'étonnement des disciples. Il faut bien comprendre que le figuier ne se dessécha pas au moment où les disciples le virent sec, mais aussitôt qu'il fut maudit, de manière que c'est plutôt tout-à-fait desséché que se desséchant qu'ils le virent; et c'est pourquoi ils comprirent qu'il s'était desséché tout d'un coup, à la parole du Maître.

Orig. — Au sens mystique, Jésus qui quitte les princes et les scribes, c'est Jésus qui sort de la Jérusalem terrestre, parce qu'elle s'affaisse sur ses bases. Il vient à Béthanie, la maison de l'obéissance (1), c'est-

(1) C'est le nom que saint Jérôme lui donne dans son traité *De nominibus hebraicis*. Bède l'appelle *la maison du don du Seigneur*.

---

petentes non exaudimur, ideo fit, quia vel contra auxilium nostræ salutis petimus: vel quia eorum pro quibus petimus, perversitas ut non impetremus, obsistit; vel in futurum petitionis nostræ differtur effectus, ut desideria crescant, et perfectius capiant gaudia quæ requirunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 68). Considerandum autem, miratos esse discipulos de hoc quod arbor aruerat, et eis Dominum respondisse quod dictum est de fide, non ipso secundo die quo maledixit arbori, sed tertio die quo Marcus dicit : ipso quippe die secundo commemoravit Marcus de templo ejectos vendentes, quod primo die factum prætermiserat : ipso ergo secundo die dicit facta vespera egressum de civitate; et cum mane transirent, vidisse discipulos mane factam ficum aridam : Matthæus autem sic loquitur, tanquam secundo die hoc totum sit factum : unde intelligitur, quod cum Matthæus dixisset : Arefacta est continuo ficulnea, prætermissis cæteris ad secundum diem pertinentibus, adjunxit statim : Et videntes discipuli admirati sunt : ita tamen quod alio die viderit Dominus ficulneam, et alio die discipuli admirati sint : intelligitur enim non tunc aruisse, quando viderunt arefactam, sed continuo quando maledicta est : non enim arescen

à-dire dans l'Église. Après s'y être reposé le temps nécessaire à jeter les fondements de l'Église, il revient dans la cité qu'il avait laissée auparavant, et c'est en y revenant qu'il est pris de la faim.

S. CHRYS. — Si c'était comme homme, et que ce fût une faim corporelle, ce n'est pas le matin qu'il aurait eu faim ; cette faim du matin, c'est celle du salut des âmes. — S. JÉR. — Cet arbre qu'il voit dans le chemin, c'est la Synagogue : elle était sur le bord de la voie à cause de la loi qu'elle possédait, sans croire toutefois à la voie, qui est le Christ.

S. HIL. — L'on peut trouver dans cette comparaison du Seigneur, que ce sont les premiers qui ont cru en Israël qui ont précédé les autres par la gloire et par l'époque de la résurrection, ainsi que des figues, qui précèdent les autres fruits. — S. CHRYS. — La figue, qui est la réunion de plusieurs graines sous une même enveloppe, est une image d'une réunion de plusieurs fidèles. Or, le Seigneur ne trouve sur le figuier que des feuilles, c'est-à-dire des traditions pharisaïques, et toute la jactance de la loi sans fruits de vérité. — ORIG. — Et comme cet abre était la figure de ce qui a une âme, il s'adresse à lui comme s'il l'entendait : « Que fruit ne sorte jamais de vous. » C'est pour cela que la Synagogue juive est sans fruits, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde, jusqu'à ce que la foule des nations soit entrée. Or, ce figuier s'est desséché pendant que le Christ était encore sur la terre. Les disciples, voyant avec les yeux de la foi ce mystère, furent saisis d'admiration, et sans hésiter, fidèles au Christ, ils aban-

---

tem, sed penitus arefactam viderunt : ac sic eam continuo in verbo Domini aruisse intellexerunt.

ORIG. (16, *in Matth.*). Mystice autem relinquens Dominus principes et scribas, factus est extra Hierusalem terrenam, quæ ideo cecidit : venit autem in Bethaniam ad domum obedientiæ (id est, Ecclesiam), ubi cum requievisset post principium constituendi Ecclesiam, revertitur in civitatem, quam paulo ante reliquerat ; et revertens esuriit. CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Si autem quasi homo esurisset cibum carnalem, nunquam mane esurisset ; sed mane esurit, qui aliorum esurit salutem. HIER. Arborem autem quam vidit in via, intelligimus synagogam ; quæ juxta viam erat, quia legem habebat ; non tamen credebat in viam, id est, in Christum.

HILAR. (can. 21, ut sup.). Quæ ficus arbori comparatur, quia credentes primi ex Israel apostoli, grossorum modo, cæteros resurrectionis gloria et tempore anteibunt. CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ficus etiam propter multitudinem granorum sub uno cortice, est quasi congregatio multorum fidelium. Nihil autem invenit in ea nisi folia tantum, id est, traditiones pharisaicas, jactationem legis absque fructibus veritatis. ORIG. (ut sup.). Et quoniam arbor illa erat figuraliter animam habens, quasi audienti dicit : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum : ideo infructuosa est synagoga Judæorum : et hoc erit usque ad consummationem seculi, donec intraverit gentium multitudo : et aruit ficulnea adhuc peregrinante in hac vita Christo : et videntes discipuli oculis spiritualibus mysterium fidei siccatæ, mirati sunt : sed et discipuli Christi fideles et

donnent la Synagogue et la laissent se dessécher, portant à d'autres nations l'influence de leur vertu, et transportant une montagne Satan, toutes les fois qu'ils amènent quelqu'un à la foi, et jetant cette montagne Satan dans la mer ou dans l'abîme.—S. Chrys. — Ou bien, *la mer* signifie cette grande confusion du monde, composée d'eaux salées, c'est-à-dire de peuples impies. — Rab. — Satan venge sur les pervers, par un accroissement de maux, son exclusion d'au milieu des élus. — S. Aug. — Ou bien, le serviteur de Dieu doit reconnaître en ceci la montagne d'orgueil et se résoudre à la repousser au loin. Ou bien, c'est un figure du Seigneur qui, ailleurs appelé montagne, a été rejeté par les Juifs au milieu des nations comme au sein de la mer. — Orig. — Tout homme qui obéit au Verbe de Dieu est Béthanie, et le Christ repose en lui. Il laisse les méchants et les pécheurs, et lorsqu'il sera au milieu des justes, il ira jusqu'à d'autres, derrière eux et avec eux; car ce n'est pas en quittant Béthanie qu'il vient dans la cité. Or le Seigneur a toujours faim dans les justes, voulant toujours manger en eux le fruit de l'Esprit-Saint, qui est tout à la fois charité, joie et paix. Ce figuier qui n'avait que des feuilles sans fruit était au bord du chemin. — S. Chrys. — C'est-à-dire dans le monde; car celui qui vit selon le monde ne peut pas avoir en lui de fruit de justice. — Orig. — Si le Seigneur vient à nous dans la tentation, cherchant des fruits en nous, et qu'il ne trouve en nous que la profession extérieure de foi, c'est-à-dire des feuilles sans fruits, nous sommes frappés bientôt d'aridité, et nous perdons encore ce par quoi nous paraissons

---

non hæsitantes, relinquentes eam, siccam faciunt; cum vitalis virtus transierit ab eis ad gentes : sed et a singulis qui adducuntur ad fidem, tollitur mons ille Satanas; et mittitur in mare, id est, in abyssum. Chrys., *sup. Matth.* (homil. 68, ut sup.). Vel in mare, id est in mixtum mundum; ubi sunt aquæ salsæ, id est, populi iniqui. Rab. Exclusionem enim suam ab electis amplius sæviendo vindicat in reprobis. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 29). Vel hoc sibi servus Dei dicere debet de monte superbiæ, ut eam a se repellat. Vel quia per eos Evangelium prædicatum est, ipse Dominus (qui mons appellatus est) a Judæis in gentes tanquam in mare jacitur. Orig. (ut sup.). Omnis etiam qui obedit verbo Dei, Bethania est; et requiescit Christus in eo : malos quidem et peccatores relinquit; quando autem fuerit apud justos, fiet et apud alios post illos et cum illis : non enim relinquens Bethaniam venit in civitatem. Esurit autem semper Dominus in justis, volens manducare fructum Spiritus Sancti in eis, qui sunt charitas, gaudium et pax (*ad Gal.*, 5). Erat autem secus viam hæc ficus, quæ folia tantum habuit sine fructu. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Id est, juxta mundum; si enim homo juxta mundum vixerit, non potest in se fructum justitiæ tenere. Orig. (ut sup.). Si autem venerit Dominus in tentationibus fructum requirens, et inventus fuerit aliquis nihil justitiæ habens, nisi professionem tantummodo fidei (quod est folia sine fructu) mox exsiccatur, hoc ipsum etiam quod videtur fidelis, amittens. Sed et unusquisque discipulorum ficum arescere facit; manifestam faciens eam esse vacuam a Christo : sicut Petrus dixit ad Simonem (*Act.*, 8) :

fidèles. Pas de disciple qui ne puisse faire dessécher le figuier, en montrant qu'il est tout-à-fait privé du Christ. C'est ainsi que Pierre dit à Simon-le-Magicien (1) : « Votre cœur n'est pas droit devant Dieu. » Il vaut bien mieux qu'un figuier trompeur, ayant apparence de vie et incapable cependant de fruits, soit frappé d'aridité par la parole des disciples du Christ que de voler par un semblant de vertu les cœurs innocents. Il y a aussi dans tout cœur incrédule une montagne qui a toutes les dimensions de son incrédulité, et que la parole des disciples du Christ fait disparaître.

Étant arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les sénateurs du peuple juif le vinrent trouver comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses, et qui vous a donné ce pouvoir? Jésus leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire, et si vous m'y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ceci. D'où était le baptême de Jean : du ciel ou des hommes? Mais eux raisonnaient ainsi en eux mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? Et si nous répondons qu'il était des hommes, nous avons à craindre le peuple ; car Jean passait pour un prophète dans l'estime de tout le monde. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et il leur répondit aussi : Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ceci.

S. Chrys. — Les prêtres, voyant entrer le Christ avec une grande gloire dans le temple, furent tourmentés de jalousie ; et ne pouvant contenir dans leur âme l'ardeur de ce mouvement, ils le laissent éclater dans leur voix : « Et, lorsqu'il fut venu dans le temple, ils s'ap-

(1) Qui offrit de l'argent pour acheter le pouvoir de distribuer l'Esprit-Saint. C'est pour cela qu'on a appelé depuis simonie le crime de vente et d'achat des choses saintes.

Cor tuum non est rectum coram Deo : melius est enim fallacem ficum (quæ vivere æstimatur, non autem fructificat) siccari verbis discipulorum Christi, et fieri manifestum, quam ut furetur per figmentum innocentium corda. Est autem et in unoquoque infideli mons secundum mensuram infidelitatis suæ, qui verbis discipulorum Christi tollitur.

Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentem principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis? Et quis tibi dedit hanc potestatem? Respondens Jesus, dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem; quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio. Baptismus Joannis unde erat? e cœlo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se dicentes : Si dixerimus : E cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timemus turbam : omnes enim habebant Joannem sicut prophetam. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

Chrys. *sup. Matth.* (in opere imperf., homil. 29). Quia viderant sacerdotes Christum cum magna gloria introeuntem in templum, invidia torquebantur : itaque non sufferentes in pectore suo invidiæ stimulantis ardorem, prorumpunt in vocem : unde sequitur : Et cum venisset in templum, accesserunt, etc. Chrys. in homil. (68, ut

prochèrent. » — S. Chrys. — Ne pouvant pas le déchirer en ce qui concerne ses miracles, ils font porter leur reproche sur ce qu'il les avait empêchés de vendre dans le temple, et leurs paroles reviennent à celles-ci : « Est-ce que vous voulez usurper le trône du Maître? Vous avez donc été consacré prêtre pour déployer une si grande puissance? » — S. Chrys. — Et dans ces mots qu'ils ajoutent : « Et qui vous a donc donné un tel pouvoir? » ils professent qu'il y a beaucoup de dignités, soit temporelles, soit spirituelles, qui viennent d'une personne humaine. Ce qu'ils lui disent revient à ceci : « Vous n'êtes pas né d'une famille sacerdotale ; le sénat ne vous l'a pas concédé ; César ne vous en a pas donné le pouvoir. » S'ils avaient cru que tout pouvoir vient de Dieu, ils n'auraient jamais fait cette question : « Qui vous a donné ce pouvoir? » Tout homme juge les autres d'après lui-même : le fornicateur ne croit à la chasteté de personne ; l'homme chaste ne croit pas facilement à la fornication. Et c'est ainsi que celui que Dieu n'a pas établi pontife croit qu'il n'y a pas de sacerdoce qui vienne de Dieu. — S. Jér. — Ou bien, ces mots ne sont qu'une nouvelle expression de la calomnie qu'ils avaient formulée plus haut en ces termes : « C'est par Béelzébuth, prince des démons, qu'il chasse les démons. » En disant : « Par quel pouvoir le faites-vous? » ils expriment le doute que c'est au nom de la puissance divine, et ils veulent que l'on sous-entende que c'est au nom du démon. En ajoutant : « Et qui vous a donné ce pouvoir? » ils nient ouvertement qu'il soit le Fils de Dieu, en exprimant l'opinion que c'est par une puissance étrangère et non par sa propre force qu'il fait ses miracles. Or, le Seigneur aurait pu réfuter ouvertement cette calomnie de ceux qui le tentaient par leurs

---

sup.). Quia enim signis detrahere non habebant, ex his quæ inhibebantur in templo vendere, afferunt reprehensionem : ac si dicerent : Nunquid magistralem suscepisti thronum? Sacerdos consecratus es quoniam tantam demonstrasti potestatem. Chrys. *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Per hoc autem quod subdunt : Et quis dedit tibi hanc potestatem? ostendunt multas esse personas quæ dant hominibus potestatem, sive corporalem, sive etiam spiritualem : quasi dicerent : De sacerdotali familia genitus non es ; senatus tibi hoc non concessit ; Cæsar non donavit ; si autem credidissent quia omnis potestas ex Deo est, nunquam interrogassent : Quis tibi dedit hanc potestatem? Omnis enim homo secundum se æstimat alterum : fornicarius neminem æstimat castum ; castus non facile de fornicario suspicatur : sic qui non est ex Deo sacerdos, nullius sacerdotium putat ex Deo. Hier. Vel his verbis eamdem (quam supra) calumniam struunt, quando dixerunt (Matth., 12) : In Beelzebub, principe dæmoniorum, ejicit dæmonia : quando enim dicunt : In qua potestate hæc facis? dubitant de Dei potestate ; et subintelligi volunt diaboli esse quod faciat. Addentes quoque : Quis tibi dedit hanc potestatem? manifestissime Dei Filium negant, quem putant, non suis, sed alienis viribus signa facere. Poterat autem Dominus aperta responsione tentatorum calumniam confutare ; sed prudenter interrogavit, ut suo ipsi vel silentio vel scientia

questions; mais il les questionne avec prudence, pour qu'ils trouvent leur confusion, ou dans leur réponse, ou dans leur silence : « Jésus, répondant, leur dit : Je vous ferai moi-même une question. » — S. Chrys. — Non pas pour les instruire, à l'occasion de leur réponse, mais pour les embarrasser par la question et les empêcher de le questionner davantage, réalisant ainsi le précepte qu'il leur a donné lui-même : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens. » D'ailleurs, sa réponse n'eût été d'aucun résultat, la ténébreuse volupté ne pouvant avoir aucun sentiment de tout ce qui est lumière. C'est celui qui interroge qu'il importe d'instruire, et il faut confondre par une réplique pleine de sens celui qui tend des piéges dans sa question, sans lui faire connaître les secrets du mystère. En s'adressant à eux, le Seigneur leur tend un filet par une simple question, et parce qu'ils ne pouvaient pas lui échapper, il ajoute : « Que si vous me dites, je vous dirai aussi. » Sa question est celle-ci : « Le baptême de Jean, d'où était-il? du ciel ou des hommes? » — S. Aug. — Jean reçut le pouvoir de baptiser de celui qu'ensuite il baptisa. Ce baptême, dont Jean avait reçu le pouvoir, il l'appela le baptême de Jean. Seul il reçut un tel don; car ni avant ni après lui aucun juste ne reçut le pouvoir d'un baptême qui fût appelé le sien. Or, Jean vint baptiser dans l'eau de la pénitence, en préparant les voies au Seigneur, mais non pas en purifiant à l'intérieur, ce que ne peut pas un simple mortel.

S. Jér. — Il nous montre les prêtres dans leur malice, par ces mots : « Mais pour eux, ils pensaient en eux. » S'ils avaient répondu que le baptême de Jean venait du ciel, il était conséquent de leur répliquer : « Pourquoi donc n'avez-vous pas reçu ce baptême de Jean? » S'ils

---

condemnarentur. Unde sequitur : Respondens Jesus, dixit eis : Interrogabo vos et ego. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Non quidem ut respondentes audiant, sed ut impediti non interrogent; quia ipse præceperat (Matth., 7) : Nolite sanctum dare canibus. Deinde etiam si dixisset, nihil proficeret; quia non potest sentire quæ lucis sunt tenebrosa voluptas. Interrogantem enim oportet docere, tentantem autem rationabili percussione confundere, non autem ei virtutem mysterii publicare. Dominus ergo simplici interrogationi laqueum ponit in sua interrogatione : et quia eum vitare non poterant, subdit : Quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam, etc. est autem interrogatio talis : Baptismus Joannis unde erat, e cœlo, an ex hominibus? Aug., *sup. Joan.* (tract. 5). Accepit quidem Joannes ut baptizare posset, ab eo quem postmodum baptizavit : baptismus autem quem accepit, Baptismus Joannis hic dicitur : solus tale donum accepit; nullus ante ipsum justorum, nullus post ipsum accepit baptismum, qui baptismus diceretur ipsius : venit enim Joannes baptizare in aqua pœnitentiæ Matth., 3), viam Domino præparando, non autem interius mundando, quod purus homo non potest.

Hier. Ipsi autem sacerdotes quid in sua malitia pertractaverint, ostenditur, cum subditur : At illi cogitabant inter se; si enim respondissent baptisma Joannis esse de cœlo, consequens erat responsio : Quare ergo non

avaient répondu que c'était une invention humaine et qu'il n'avait rien de divin, ils eussent soulevé une sédition parmi le peuple, qui était venu en foule au baptême de Jean, et qui l'avait par là considéré comme un prophète. Cette faction d'impiété répondit; mais pour ne pas se laisser prendre dans l'embûche qui lui avait été tendue, elle se servit de cette réponse d'humilité : qu'elle ne savait pas. « Et répondant à Jésus, ils lui dirent : Nous ne savons pas. » Ils avaient menti par cette réponse; et il était conséquent que le Seigneur leur répondît, pour se conformer à leur réponse : « Ni moi non plus, je ne sais pas. » Mais la vérité ne peut pas mentir; aussi ajoute-t-elle aussitôt : « Et moi, je ne dis pas, etc., etc., » leur montrant par là qu'eux aussi savaient, mais qu'ils n'ont pas voulu répondre; et que lui qui sait n'a pas voulu dire, parce qu'ils retiennent eux-mêmes ce qu'ils savent.

Orig. — L'on dira peut-être ici qu'il leur était ridicule de demander par le pouvoir de qui Jésus avait agi ainsi, et qu'il était impossible aussi qu'il répondît jamais que c'était au nom du diable qu'il agissait. L'homme de péché (1) lui-même ne pourrait pas répondre, ce qui serait vrai cependant, que c'est au nom de Satan qu'il agit. L'on pourra peut-être dire que les princes lui faisaient cette question pour l'effrayer, ainsi que nous dirions nous-mêmes pour arrêter quelqu'un dont l'action ne nous plairait pas : « Qui vous a commandé d'agir ainsi? » Mais alors, pourquoi le Sauveur leur a-t-il répondu : « Dites-moi, vous aussi, et moi, je vous dirai par le pouvoir de qui j'agis ainsi. » Voici

(1) Il est certain, d'après le contexte, qu'il s'agit ici de l'antechrist dont il est dit « qu'il agira selon l'impulsion de Satan en prodiges menteurs » (2 Thess., 2, v. 3).

---

estis baptizati a Joanne? Si autem dicere voluissent humana deceptione compositum, et nihil habere divinum, seditionem populi formidabant : omnes enim gregatim multitudines Joannis receperant baptisma; et sic habebant eum ut prophetam. Respondit itaque impiissima factio; et humilitatis verbo, quo nescire se diceret, usa est ad insidias coaptandas. Unde sequitur : Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. In eo quod nescire se responderant, mentiti sunt : consequens ergo erat juxta responsionem eorum Dominum quoque dicere : Nec ego scio; sed mentiri veritas non potest; sequitur enim : Ait illis et ipse : Nec ego dico, etc. Ex quo ostendit et illos scire, sed respondisse nolle; et se nosse, et ideo non dicere; quia illi quod sciant, teneant.

Orig. (tract. 17, *in Matth.*). Sed dicet aliquis contra hoc quia ridiculum erat interrogare in qua potestate hæc faceret Jesus : nec enim poterat fieri ut responderet quia in potestate diaboli faceret : sed nec ipse homo peccati responderet quod erat verum, quoniam in potestate diaboli facit. Si quis autem dicat quoniam interrogabant principes, ut illum terrerent; ut puta si facit aliquis quod nobis non placet in nostris, dicimus ei : Quis te jussit hoc facere? eum terrentes ut recedat ab actu : sed quid est quod et Christus ita respondit? Dicite mihi vos hoc, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio : forte ergo sic intelligitur hic locus. Generaliter quidem sunt duæ potestates diversæ : una ex parte Dei, altera ex parte diaboli; specialiter autem sunt plu-

peut-être comment l'on peut expliquer ce passage. L'on distingue, en général, deux pouvoirs distincts, l'un venant spécialement de Dieu, et l'autre de Satan; mais, dans les cas particuliers, l'on doit admettre une multitude de pouvoirs divers. Ce n'est pas le même pouvoir qui en tous les prophètes coopérait à leur action, lorsqu'ils faisaient des miracles; mais c'était une puissance en celui-ci, une autre en celui-là, inférieure pour les actions inférieures, éminente dans les actions éminentes. Or, les princes des prêtres voyaient Jésus opérant une foule de prodiges, et ils voulaient entendre de la bouche du Christ de quelle espèce et de quel genre était le pouvoir avec la coopération duquel il agissait. Parmi ceux qui avaient fait des miracles, quelques-uns avaient commencé par un pouvoir, et s'étaient élevés à un pouvoir plus grand, tandis que le Sauveur agit toujours par le même pouvoir que lui avait livré son Père. Mais il ne leur répond pas, car ils n'étaient pas dignes d'entendre de tels mystères, et tout au contraire il se met à les interroger. — RAB. — Il faut souvent cacher la vérité à celui qui la demande, et il peut y avoir à cela deux raisons : ou bien, celui qui questionne n'est pas tout-à-fait capable de comprendre; ou bien, la haine ou le mépris de la vérité l'ont rendu indigne qu'on lui explique ce qu'il demande.

Mais que vous semble de ce que je m'en vais vous dire? Un homme avait deux fils, et, s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller; mais après, étant touché de repentir, il y alla. Il vint ensuite trouver l'autre, et lui fit le même commandement; mais, quoiqu'il répondit : J'y vais, Seigneur, il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père? Le premier, lui dirent-ils. Et Jésus ajouta : Je vous dis en vérité que

---

res : non enim una potestas omnibus prophetis facientibus signa cooperabatur; sed alia istis, alia illis, et ad res forsitan inferiores inferior; ad res autem eminentiores eminentior : principes autem sacerdotum videbant Jesum multa prodigia facientem; et ideo potestatis sibi cooperantis speciem et proprietatem volebant audire a Christo : alii quidem qui signa fecerunt, in primis quidem in ista potestate fecerunt, proficientes autem in alia potestate majori; tamen Salvator universa fecit in una potestate quam accepit a patre. Quoniam autem non erant digni talia audire mysteria, propterea non dat eis responsum; sed e contra interrogat. RAB. Ob duas enim causas scientia veritatis est occultanda quærentibus : cum scilicet is qui quærit aut minus capax est ad intelligendum, aut odio vel contemptu veritatis indignus est cui debeat aperiri quod quærit.

Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios; et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie operari in vinea mea. Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem pœnitentia motus, abiit. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens ait : Eo, Domine : et non ivit. Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non cre-

les publicains et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu (1). *Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous ne l'avez point cru ; les publicains au contraire et les femmes prostituées l'ont cru : et vous, après même avoir vu leur exemple, vous n'avez point été touchés de repentir ni portés à le croire.*

S. JÉR. — Après ces prémisses le Sauveur produit une parabole pour leur montrer que le royaume de Dieu doit leur être enlevé et transport ailleurs, et pour les convaincre d'impiété ; et il commence en disant : « Que vous en semble-t-il ? » — S. CHRYS. — Les produisant comme coupables, il leur demande d'être juges, afin qu'après s'être condamnés eux-mêmes, ils ne puissent être absous par personne. Il y a grande présomption en faveur de la justice, là où le jugement est déféré à l'adversaire lui-même : mais c'est en paraboles qu'il les peint, afin qu'ils ne comprennent pas que c'est contre eux qu'ils vont se prononcer : « Et il dit : Un homme avait deux enfants, etc. » Quel est cet homme, si ce n'est Dieu créateur de tout ? Cependant, quoique maître de toutes choses, il aime mieux être aimé comme père que craint comme maître. L'aîné des enfants est le peuple des Gentils, et le second, le peuple juif ; car les Gentils avaient pour père Noé (2), tandis que le père des Juifs était Abraham : « Et s'approchant du premier, il lui dit : Mon fils, allez aujourd'hui, etc. » *Aujourd'hui*, c'est-à-dire pendant la durée du temps. Il a parlé non pas en se présentant aux regards comme un homme, mais dans le cœur comme Dieu, en introduisant l'intelligence dans nos facultés. Travailler à la vigne, c'est

(1) Dans le verset 31, il faut remarquer qu'il y a *in regnum Dei* à l'accusatif, [illegible], car ce n'est pas un royaume que l'on possède, mais un royaume à conquérir.
(2) Par Chanaan, fils de Cham (Gen. 10).

[illegible]

HIER. [illegible]

tur. [illegible] Homo quidam habuit duos filios, etc. Quis iste [illegible] homines creavit [illegible] natura dominus, tamen vult magis diligi quam [illegible] pater, [illegible] Major filius, gentium [illegible] vero, populus [illegible] gentes quidem erant [illegible] Noe, Judaei autem ex Abraham. [illegible] dixit : [illegible] est, tempore [illegible] autem, non [illegible] Deus, sensibus ingerens [illegible] autem [illegible] operari. HIER. [illegible] gentium populo

faire la justice, et je ne sais pas si un homme peut la pratiquer dans toute son étendue.

S. JÉR. — C'est d'abord au peuple des Gentils qu'il dit par la voix de la loi naturelle : « Allez et travaillez à ma vigne, » c'est-à-dire : « Ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse, ne le faites pas à autrui. » Mais il a répondu avec orgueil : « Mais répondant il dit : Je ne veux pas. » — S. CHRYS. — Les nations abandonnant Dieu dans le principe et la justice de Dieu, et passant aux idoles et au péché, leur conduite a signifié cette réponse qu'auraient faite leurs pensées : « Nous ne voulons pas opérer la justice divine. » — S. JÉR. — Mais plus tard, à l'avénement du Sauveur, le peuple des nations s'est mis à travailler dans la vigne du Seigneur après avoir fait pénitence de ses fautes, et il a corrigé par ses fatigues la rébellion de ses premières paroles; et c'est ce qui est ainsi exprimé : « Ensuite, saisi de repentir, il s'en alla. »

« S'approchant du second, il lui dit les mêmes paroles; mais celui-ci répondit : Je vais, Seigneur. » — S. JÉR. — Le second fils est le peuple juif, qui répondit à Moïse : « Tout ce que le Seigneur nous dira nous le ferons » (1). — S. CHRYS. — Mais plus tard s'étant détournés de Dieu, ils lui ont menti d'après cette parole : « Les fils étrangers m'ont menti. » Et c'est ce qui est exprimé par ce mot : « Et il n'alla pas. » Or le Seigneur poursuit sa question en ces termes : « Quel est celui des deux qui a fait la volonté de son père? Et ils lui disent : L'aîné. » Voyez comment ils ont prononcé contre eux en disant que c'est l'aîné des enfants, le peuple des nations, qui a fait la volonté de son père : en effet, il vaut mieux ne pas promettre et opérer la justice de Dieu

(1) C'est lorsque Moïse eut lu au peuple la loi.

per naturalis legis notitiam : Vade et operare in vinea mea, hoc est : Quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris (*Tob.*, 4). Qui superbe respondit : unde sequitur : Ille autem respondens, ait : Nolo. CHRYS., *sup Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Gentes enim a principio relinquentes Deum et justitiam ejus, et transeuntes ad idola et peccata, in cogitationibus suis respondere videntur : Nolumus facere Dei justitiam. HIER. Postea vero in adventu Salvatoris gentium populus acta pœnitentia operatus est in vinea Dei, et sermonis contumaciam labore correxit : et hoc est quod dicitur : Postea pœnitentia motus abiit.

Sequitur : Accedens autem ad alterum, dixit similiter; at ille respondens ait : Eo, Domine. HIER., ibidem. Secundus autem filius, populus Judæorum est, qui respondit Moysi (*Exod.*, 24) : Omnia quæcunque dixerit nobis Dominus, faciemus. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Sed postea aversi, mentiti sunt Deo, secundum illud (*Psal.* 17) : Filii alieni mentiti sunt mihi : et hoc est quod dicitur : Et non ivit. Interrogat ergo Dominus consequenter : Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei, primus. Vide quomodo adversus se protulerunt sententiam, dicentes priorem filium voluntatem patris fecisse (id est, populum gentium), quia melius est non promittere Deo justitiam et facere, quam

que de promettre et de mentir. — Orig. — L'on peut admettre que le Seigneur, dans cette parabole, a voulu parler contre ceux qui promettent beaucoup et ne font rien, et en faveur de ceux qui, promettant peu ou rien, sont fidèles cependant dans leurs actes. — S. Jér. — Il faut savoir que tous les anciens exemplaires (1) portent *le premier* et non pas *le dernier;* et ainsi les Juifs se seraient condamnés eux-mêmes. Mais si nous admettons qu'ils ont répondu *le dernier*, ainsi que le portent certains exemplaires, il faudra admettre que les Juifs, ne pouvant avoir de doute sur la vérité, n'ont pas voulu l'avouer, et se sont jetés à côté; ainsi que plus haut ils n'ont pas voulu dire, quoique le sachant fort bien, que le baptême de Jean venait du ciel.

S. Chrys. — Le Seigneur confirme abondamment leur jugement: « Et Jésus leur dit : Je vous ai dit en vérité que les publicains et les femmes publiques vous précéderont dans le royaume de Dieu. » C'est comme s'il disait : « Non-seulement le peuple des nations est meilleur que vous, mais encore les publicains et les femmes publiques. » — Rab. — L'on peut entendre par le royaume de Dieu l'Évangile et l'Église actuelle, dans laquelle les nations ont précédé les Juifs; car elles ont cru plus rapidement qu'eux. — Orig. — Ce passage ne nie pas que les Juifs ne puissent entrer un jour dans le royaume de Dieu; mais ce n'est que lorsque la plénitude des nations sera entrée que tout Israël sera sauvé. — S. Chrys. — Je pense que les publicains désignent ici tous les pécheurs, et les femmes publiques toutes les femmes pécheresses; car l'avarice est le péché le plus commun chez les hommes, et la fornication chez les femmes. La femme reste chez elle ensevelie

(1) Et même tous ceux que nous avons actuellement, soit grecs, soit latins.

---

promittere et mentiri. Orig. (tract. 18, *in Matth.*). Unde potest considerari Dominum esse locutum in parabola ista ad eos qui modicum aut nihil promittunt, operibus autem ostendunt, et contra eos qui magna promittunt, nihil autem secundum promissionem suam agunt. Hier. Sciendum est autem, in veris exemplaribus non haberi novissimum, sed primum, ut proprio judicio condemnentur. Si autem novissimum voluerimus legere, ut quidam habent, manifesta est interpretatio, ut dicamus intelligere quidem Judæos veritatem, sed tergiversari, et nolle dicere quid sentiant, sicut et baptismum Joannis scientes esse de cœlo, dicere noluerunt.

Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Eorum autem judicium Dominus abundanter confirmat. Unde sequitur : Dixit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei : ac si dicat : Non solum populus gentium melior est vobis, sed etiam publicani et meretrices. Raba. Potest autem regnum Dei Evangelium vel Ecclesia præsens intelligi; in quo gentes Judæos præcedunt, quia citius credere voluerunt. Orig. (ut sup.). Per hoc autem non excluditur, quin Judæi aliquando intrent in regnum Dei; sed cum plenitudo gentium intraverit, tunc omnis Israel salvus fiet (*Rom.*, 11). Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Puto autem quod ex persona omnium virorum peccatorum publicani

dans le repos, et la fornication vient surtout du repos, tandis que l'homme, qui est entraîné ordinairement par la variété des affaires, tombe plus facilement dans le péché d'avarice et moins facilement dans la fornication, à moins qu'il ne soit tout-à-fait voluptueux, attendu que la multitude de sollicitudes qui accompagnent sa position sont presque toujours un remède à la volupté; c'est le mal que des jeunes gens inoccupés. Or, le Sauveur expose pourquoi il leur a parlé ainsi en ajoutant : « Jean est venu vers vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. » — RAB. — Jean vint prêcher la voie de la justice; car il montra du doigt le Christ, qui est la consommation de la loi (1). — S. CHRYS. — Ou bien, il marcha si ouvertement dans la voie de la justice, que sa manière de vivre si respectable ébranlait le cœur de tous ces pécheurs. « Les publicains et les femmes publiques ont cru en lui. » Remarquez combien la vie bonne d'un prédicateur donne de force à sa prédication, jusqu'au point de lui soumettre les cœurs indomptés. — « Pour vous, l'ayant vu, vous n'avez pas même été touchés de repentir après son passage de manière à lui donner alors votre foi, » paroles qui reviennent à celles-ci : Ceux-ci ont fait ce qui était le plus difficile, de croire, et ceux-là n'ont pas fait ce qui est moindre, qui est de se repentir. Mais il me paraît y avoir une contradiction dans l'interprétation que nous avons donnée de ce passage, et qui est celle d'un grand nombre. Si par ces deux enfants il faut entendre les deux peuples, celui des Juifs et celui des Gentils, après que les prêtres interrogés ont répondu que c'est le premier des deux en-

(1) « Le Christ est la fin de la loi, donnant toute justice à qui croit en lui. »

---

ponuntur, et ex persona omnium mulierum peccatricum meretrices, quia avaritia præcipue in viris abundat, fornicatio autem in mulieribus. Mulier enim in quiete sedet inclusa; fornicatio autem maxime ex otio nascitur; vir autem quoniam in actibus rerum diversarum est assidue, in avaritiæ peccatum facile incurrit; in fornicationem autem non facile, nisi multum sit lascivus : nam occupatio virilium sollicitudinum voluptatem plerumque excludit : unde proprium est hoc adolescentium nihil agentium. Consequenter exponit causam ejus quod dixerat, dicens : Venit enim Joannes ad vos in via justitiæ, et non credidistis ei. RABA. Viam justitiæ Joannes prædicans venit, quia Christum (qui consummatio legis est) digito monstravit. CHRYS., sup. *Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel venit in via justitiæ sic manifeste, ut conversatio ejus venerabilis peccatorum corda concuteret. Unde sequitur : Publicani autem et meretrices crediderunt ei. Considera quomodo conversatio bona prædicatoris, prædicationi præstet virtutem, ut etiam indomita domet corda. Sequitur : Vos autem videntes nec pœnitentiam habuistis postea, ut crederetis ei; ac si diceret : Illi fecerunt quod majus est credendo, isti autem neque pœnitentiam fecerunt, quod minus est. In hac autem expositione, quam secundum multorum expositionem tractavimus, aliquid mihi videtur esse contrarium. Si enim duo filii, Judæi et gentes intelligendi sunt, postquam sacerdotes interrogati responderunt, priorem filium patris voluntatem fecisse, conclu-

fants qui a fait la volonté du Père, le Christ aurait dû conclure en ces termes : « Je vous le dis en vérité, les Gentils vous précéderont dans le royaume de Dieu, » tandis qu'il conclut par ceux-ci : « Les publicains et les femmes publiques vous précéderont dans le royaume de Dieu, » manière de s'exprimer qui indique plutôt la foule que les Gentils, à moins qu'on n'entende ce passage en ces termes : « Il est si vrai que les Gentils plaisent à Dieu plus que vous, que même les publicains et les femmes publiques lui sont plus agréables que vous. » — S. Jér. — De là plusieurs ont conclu que cette parabole concernait non pas les Gentils et les Juifs, mais, en général, les justes et les pécheurs. Ces derniers avaient d'abord par leur mauvaise conduite refusé de servir Dieu; mais plus tard ils avaient reçu le baptême de pénitence de Jean-Baptiste, tandis que les pharisiens, qui faisaient profession de justice et se piquaient de fidélité à la loi de Dieu, méprisaient les commandements que leur transmettait Jean et rejetaient son baptême. — S. Chrys. — Il a produit cette parabole parce que les prêtres lui avaient, non pas pour apprendre la vérité, mais pour lui tendre un piége, adressé cette question : « Par quel pouvoir faites-vous ceci? » Or, plusieurs avaient cru de parmi le peuple, et c'est pour cela qu'il leur présente cette parabole pour leur montrer que les hommes du monde qui ont débuté par la vie séculière sont meilleurs que les prêtres qui ont commencé par la profession du service de Dieu; car les hommes du monde reviennent quelquefois à Dieu, ramenés par la componction, tandis que les prêtres, une fois à l'impénitence, ne mettent pas un terme à leurs péchés contre Dieu. Or, l'aîné des enfants est le peuple; car le peuple n'est pas pour les prêtres, mais les prêtres pour le peuple.

---

dens Christus parabolam, sic debuit dicere : Amen dico vobis, quia gentes præcedent vos in regno Dei; nunc autem dicit, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei, quod magis popularium hominum ostendit conditionem, quam gentium. Nisi forte intelligamus (ut prius dictum est) : Intantum gentium populus magis placet Deo quam vos, ut etiam publicani et meretrices sint acceptabiliores Deo quam vos. Hier. Unde alii putant, non Gentilium et Judæorum esse parabolam, sed simpliciter peccatorum et justorum; eo quod illi quidem per mala opera Deo servire negaverant, postea pœnitentiæ baptismum acceperant a Joanne; pharisæi autem, qui justitiam præferebant, et legem se Dei facere jactabant, Joannis contempto baptismate, ejus præcepta non fecerunt. Chrys., sup. *Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Hoc autem ideo introducit, quia sacerdotes, non dicendi causa, sed tentandi interrogaverant : In qua potestate hoc facis? Multi autem ex populis crediderant : ideo introducit parabolam et duorum filiorum; ostendens eis per eam quia meliores sunt populares, qui a principio secularem profitentur vitam, quam sacerdotes, qui a principio profitentur Deo servire; quia populares quidem aliquando compuncti convertuntur ad Deum; sacerdotes autem impœnitibiles constituti, nun-

Écoutez une autre parabole. Il y avait un père de famille qui, ayant planté une vigne, l'enferma d'une haie, et creusant dans la terre, il y fit un pressoir, et y bâtit une tour; puis l'ayant louée à des vignerons, il s'en alla en un pays éloigné. Or le temps des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vignerons pour recueillir le fruit de sa vigne. Mais les vignerons, s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même. Enfin il leur envoya son propre fils, disant en lui-même : Ils auront quelque respect pour mon fils. Mais les vignerons, voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier, venez, tuons-le, et nous serons maîtres de son héritage. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent. Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vignerons? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison. Jésus ajouta : N'avez-vous jamais lu cette parole dans les Ecritures : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle? C'est le Seigneur qui l'a fait, et nos yeux le voient avec admiration. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Celui qui se laissera tomber sur cette pierre s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

S. Chrys. — Après une première parabole, il en présente une seconde, pour montrer que ce dont il les accuse est un mal encore plus grand que celui qu'il a dit, et indigne de tout pardon : « Écoutez une autre parabole. Il y avait un homme, etc. » — Orig. — Cet homme, père de famille, est Dieu, et il est appelé homme dans quelques paraboles. C'est ainsi qu'un père parle d'une manière enfantine à son enfant, et qu'il descend jusqu'à la manière de parler de son enfant pour

---

quam desinunt peccare in Deum : prior est filius populus est : non enim populus est propter sacerdotes, sed sacerdotes propter populum.

Aliam parabolam audite. Homo erat paterfamilias qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum. Agricolæ autem videntes filium, dixerunt inter se : Hic est hæres, venite, occidamus eum, et habebimus hæreditatem ejus. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt. Cum ergo venerit Dominus vineæ, quid faciet agricolis illis? Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis. Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli? A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris : ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur : super quem vero ceciderit, conteret eum.

Chrys., in hom. (69, *in Matth.*). Post priorem parabolam, aliam ponit, ut ostendat eorum accusationem esse majorem et venia indignam. Unde dicitur : Aliam pa-



l'instruire. — S. Chrys. — Il est appelé homme, mais il n'est pas dit qu'il le soit; c'est par comparaison et non pas directement. Le Fils, prévoyant qu'à cause de son nom d'homme il serait plus tard blasphémé et considéré comme un simple homme, donne à son Père lui-même le nom d'homme, à son Père qui, par nature, est le Seigneur des anges et des hommes et qui, par bonté, en est le Père. — S. Jér. — La vigne qu'il a plantée est celle dont Isaïe a ainsi parlé : « La vigne du Seigneur des armées est la maison d'Israël » (1).

« Et il l'entoura d'une haie. » — S. Jér. — C'est ou bien un rempart de cité, ou les secours des anges. — S. Chrys. — Ou bien par cette haie entendez qu'elle est gardée par leurs saints aïeux, qui sont devenus pour le peuple d'Israël comme un rempart. — Orig. — Ou bien cette haie, c'est la garde de Dieu; et le pressoir le lieu où l'on faisait des libations, et dont il est dit : « Et il mit en elle un pressoir. » — S. Jér. — Ce pressoir, c'est l'autel ou bien les pressoirs qui servent de titre aux psaumes huitième, quatre-vingtième, quatre-vingt-troisième, pressoirs qui ne sont que les martyrs (2). — S. Hil. — Ou bien les prophètes, dans lesquels les flots de l'Esprit-Saint étaient pressés comme en des pressoirs. — S. Chrys. — Ou bien le pressoir, c'est la parole de Dieu qui crucifie l'homme par l'effet naturel de sa contradiction à la chair.

« Et il y bâtit une tour. » — S. Jér. — C'est-à-dire le temple dont il

(1) Saint Jérôme ajoute ici cette citation du ps. 79 : « Vous avez transporté votre vigne d'Égypte. »

(2) Cette citation n'est pas textuellement dans le saint docteur, mais à peu près.

---

rabolam audite : Homo erat, etc. Orig. (tract. 19, *in Matth.*). Homo paterfamilias Deus est, qui dicitur homo in quibusdam parabolis; sicut si pater cum parvulo filio suo loquatur infantilia, ut descendat ad verba filii sui, et instruat eum. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., hom. 48, ut sup.). Homo autem dicitur nomine, non natura; similitudine, non veritate : præscius enim filius quia propter appellationem humani nominis quasi homo purus fuerit blasphemandus, etiam Deum Patrem invisibilem hominem appellavit, quia angelorum et hominum natura dominus est, benevolentia pater. Hier. Plantavit autem vineam, de qua Esaias loquitur (cap. 5) : Vinea Domini Sabaoth, domus Israel est.

Sequitur : Et sepem circumdedit ei. Hier. Vel murum urbis, vel angelorum auxilia. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel per sepem intellige custodiam patrum justorum, qui tanquam murus facti sunt populo Israel. Orig. (ut sup.). Vel custodia Dei sepes ipsius; torcular autem locus libationum, de quo sequitur : Et fodit in ea torcular. Hier. Altare scilicet, aut torcularia illa quorum titulo tres psalmi prænotantur (octavus, octogesimus, octogesimus tertius) scilicet martyres. Hilar. (can. 22, *in Matth.*). Vel prophetas quasi quædam torcularia aptavit, in quos multi modo quædam ubertas Spiritus Sancti ferventis influeret. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel torcular est verbum Dei, quod cruciat hominem contradicente carnis natura.

Sequitur : Et ædificavit turrim. Hier. Id est, templum, de quo dicitur per Mi-

a été dit : « Et la tour de la fille de Sion, qui s'élève jusqu'aux nues. » — S. Hil. — Ou bien par cette tour il faut entendre la loi qui, s'élançant de la terre au ciel, était comme un observatoire du haut duquel l'on pouvait découvrir l'avénement du Christ.

« Et il la loua à des vignerons. » — S. Chrys. — C'est lorsque furent établis par la loi des prêtres et des lévites, et qu'ils reçurent le pouvoir de gouverner le peuple de Dieu. Or, ainsi que le fermier ne peut pas plaire autant à son maître en lui offrant de son propre bien qu'en lui présentant les fruits mêmes de sa vigne, ainsi le prêtre ne plaira pas autant à Dieu par sa propre sainteté qu'en instruisant le peuple de Dieu dans la sainteté; car sa justice n'est que celle d'un seul et celle du peuple multiple.

« Et il partit au loin. » — S. Jér. — Non pas en changeant de lieu, car Dieu ne peut s'absenter de nulle part, lui qui remplit toutes choses, mais en paraissant s'éloigner de sa vigne pour laisser à ses vignerons toute liberté pour travailler. — S. Chrys. — Ou bien : « Il partit au loin, » par sa longanimité, en n'appelant pas toujours sa peine sur leurs péchés. — Orig. — Ou bien, c'est parce que le Seigneur, qui avait marché avec eux sous la forme d'une colonne de fumée pendant le jour, et de feu pendant la nuit, ne leur apparut plus ainsi. Or, dans Isaïe le peuple de Dieu est appelé vigne, et Dieu y fait des invectives contre sa vigne, tandis que dans l'Évangile ce n'est pas à la vigne que les reproches s'adressent, mais à ses cultivateurs, car probablement dans l'Évangile la vigne est le royaume de Dieu ou la doctrine contenue dans les Écritures. Les fruits de la vigne seront alors la vie des hommes irréprochables; la haie qui entoure la

---

chæam (cap. 4) : Et turris nebulosa filiæ Sion. Hilar. (ut sup.). Vel in turre eminentiam legis extruxit, quæ et in cœlum ex solo egressa proveheret, et ex qua speculari Christi posset adventus.

Sequitur : Et locavit eam agricolis. Chrys., sup. Matth. (in opere imperf., ut sup.). Quando scilicet per legem constitui sunt sacerdotes et levitæ; et procurationem regendi populum susceperunt. Sicut autem colonus, quamvis de suo munere obtulerit domino, non sic eum placat, sicut de vinea ejus redditus ei obtulerit; sic et sacerdos non tantum propter suam justitiam placet Deo, quomodo si populum Dei in sanctitate docuerit; quoniam ipsius justitia una est, populi autem, multiplex.

Sequitur : Et peregre profectus. Hier. Non loci mutatione (nec enim Deus alicubi abesse potest, quo complentur omnia), sed abire videtur a vinea; ut vinitoribus liberum operandi arbitrium derelinquat. Chrys., in homil. (69, ut sup.). Vel peregre profectus est, cum longanimitatem habuit; non semper eorum peccatis pœnas inducens. Orig. (ut sup.). Vel quia Dominus, qui fuerat cum illis in nube diei, et in columna ignis per noctem (*Exod.*, 13), nequaquam postea similiter apparuit illis. In Esaia ergo judaicus populus vinea nominatur, et comminatio patrisfamilias contra vineam fit : in Evangelio autem vinea non culpatur, sed ejus coloni; sed forte in Evangelio vinea est regnum Dei, id est, doctrina, quæ Scripturis inserta est sanctis; vita autem irreprehensibilis hominum, est

vigne, la lettre de l'Écriture couvrant aux yeux des étrangers les fruits mystérieux qu'elle renferme ; la profondeur des paroles divines, le pressoir dans lequel ceux qui ont fait des progrès dans la doctrine saine apportent leurs soins, qui sont comme les fruits de la vigne ; la tour élevée dans la vigne est la parole de Dieu et celle du Verbe incarné ; cette vigne a été livrée à des fermiers, c'est-à-dire au peuple qui nous précède, tant prêtres que laïques. Or, il part au loin pour donner par son départ l'occasion à ses fermiers de la cultiver. Le temps des vendanges arrive et pour chacun en particulier, et généralement pour tout le peuple. La première saison est celle de l'enfance ; et alors la vigne ne produit rien au dehors, renfermant en elle la sève de la vie ; le temps où les bourgeons naissent est celui où l'enfant commence à pouvoir parler ; car plus l'âme de l'enfant se développe, plus grandit en lui la parole de Dieu ; et ce n'est qu'après l'accroissement de la parole que la vigne produit des fruits mûrs de charité, de joie, de paix et autres semblables.

Mais pour le peuple qui reçut la loi de Moïse s'approche enfin le temps des vendanges : « Or, lorsque le temps des vendanges fut venu, etc. »

Rab. — C'est avec raison qu'il est dit *le temps* des vendanges ou des fruits, et non pas *les vendanges ou les fruits*, car le peuple infidèle ne donne aucun fruit. — S. Chrys. — Ces *serviteurs*, ce sont les prophètes qui, ainsi que des prêtres, offrent au Seigneur les fruits du peuple, et font éclater l'obéissance par les œuvres. Or, les Juifs dont il est ici question non-seulement montrèrent leur malice (1) en ne portant pas de

(1) Κακιαν ἐπεδείξαντο.

vineæ fructus ; littera autem Scripturæ est vineæ sepes circumposita, ut non videantur ab his qui foris sunt fructus qui sunt in absconso ; profunditas autem eloquiorum Dei, est vineæ torcular, in quod qui profecerunt de eloquiis Dei, infundunt studia sua quasi fructus ; turris autem ædificata, est verbum de ipso Deo, et de dispensationibus Christi : hanc vineam tradidit colonis (id est, populo ante nos), tam sacerdotibus quam laicis. Et peregre profectus est ad suam profectionem, dans occasionem colonis. Appropinquat autem tempus fructuum, et secundum unumquemque, et generaliter populo universo : primum enim vitæ tempus est secundum infantiam : et tunc nihil vinea ostendit, nisi tantum habens in se vitalem virtutem ; cum autem cœperit posse loqui, tempus est generationis. Quantum autem proficit anima pueri, tantum et vinea (id est, verbum Dei) et post profectum vinea operatur fructum maturum charitatis, et gaudii, et pacis, et hujusmodi.

Sed in populo, qui acceperunt legem per Moysen, tempus fructuum appropinquat aliquando. Unde sequitur : Cum autem tempus fructuum appropinquasset, etc. »

Rab. Bene tempus fructuum posuit, non proventum : nullus enim est fructus populi contumacis. Chrys., in hom. (69, ut sup.). Servos dicit prophetas qui offerunt quasi sacerdotes Domini populi fructus, et obedientiæ ostensionem per opera. Hi autem, non

fruits, mais encore en laissant leur colère s'allumer contre ceux qui étaient venus vers eux et en remplissant leurs mains de sang. « Et les vignerons prirent ses serviteurs, etc. » — S. Jér.— Ils les battirent de verges comme Jérémie; les tuèrent ainsi qu'Isaïe; les lapidèrent; et tel fut le sort de Naboth et de Zacharie, qu'ils immolèrent [illegible] le temple et l'autel.— S. Chrys.— La miséricorde de Dieu se d[illegible]t d'une manière proportionnelle à la malice des Juifs, et la m[illegible]s Juifs augmentait à mesure que la miséricorde de Dieu se développait; et c'est ainsi que la méchanceté humaine luttait contre la clémence de Dieu. « Il envoya encore de nouveaux serv[illegible] etc. » — S. Hil. — Ces prophètes envoyés en plus grand nomb[illegible]x qui les avaient précédés désignent le temps où un plus g[illegible]nombre d'hommes prophétisant succéda à la prédication individuelle et successive des divers prophètes. — Rab. — Ou bien ces premiers serviteurs qui furent envoyés sont Moïse, auteur de la loi, et Aaron, premier prêtre de Dieu, qu'ils renvoyèrent vides de toute consolation après les avoir flagellés du fouet de leur langue. Par les autres serviteurs, entendez les chœurs des prophètes. — S. Hil. — Par ce fils envoyé en dernier lieu, entendez l'avénement de notre Seigneur Jésus-Christ. « En dernier lieu il leur envoya son Fils. »

S. Chrys. — Pourquoi ne l'a-t-il pas envoyé tout de suite? Afin que ce qu'ils avaient fait contre les autres soulevât leurs remords, et que, laissant tomber leur fureur, ils rougissent à l'avénement du Fils. C'est pour cela qu'il est dit : « Ils respecteront mon Fils. » — S. Aug.— Il le leur envoie non comme à des coupables auxquels il porte le châtiment, mais pour leur présenter le pardon; c'est-à-dire qu'il le leur

---

solum malitia usi sunt in non dando fructum, sed etiam in indignando ad eos qui venerunt, et sanguine manus impleverunt. Unde sequitur : Et agricolæ apprehenderunt servos ejus, etc. Hier. Ceciderunt quidem, ut Hieremiam (Hierem., 37) ; occiderunt, ut Esaiam ; lapidaverunt, ut Nabot (3 *Reg.*, 21) et Zachariam, quem interfecerunt inter templum et altare (Matth., 23). Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Per singulos autem gradus judaicæ malitiæ Dei misericordia addebatur; et per singulos gradus divinæ misericordiæ malitia Judæorum crescebat ; et sic contra Dei clementiam malignitas humana certabat. Unde sequitur : Iterum misit alios servos, etc. Hilar. (cant. 22, *in Matth.*). Missi autem plures prioribus illud tempus designant, quo post singulorum prophetarum prædicationem, plurimus simul numerus prophetantium emissus est. Rab. Vel primi servi qui missi sunt, ipse legifer Moyses intelligitur, et Aaron primus sacerdos Dei ; quos cæsos flagello linguæ, vacuos emisserunt ; alios autem servos, prophetarum choros intellige. Hil. (cant. 22, ut sup.). In filio autem ad ultimum misso, Domini nostri adventus significatur. Sequitur enim : Novissime autem misit ad eos filium suum.

Chrys., in homil. (69, ut sup.). Quare autem non confestim misit ? Ut ex his quæ ad alios fecerant, seipsos accusarent ; et furorem dimittentes, verecundarentur propter filium advenientem : unde sequitur : Verebuntur filium meum. Chrys, *super*

envoie non pas pour les punir, mais pour les faire rougir.—S. Jér.— Cette parole : « Ils respecteront peut-être » (1), n'est pas l'expression d'un doute venu de l'ignorance, car que peut ignorer le père de famille qui n'est que Dieu lui-même; mais Dieu nous est toujours présenté comme doutant, pour nous exprimer la liberté humaine. — S. Chrys. — Ceci exprime ce qui aurait dû arriver, car ils auraient dû le respecter, et nous montre en même temps la grandeur de leur péché et combien il est sans excuse. — Orig. — Ou bien ces mots : « Ils respecteront mon fils, » doivent s'entendre de ceux qui, parmi les Juifs, ayant l'intelligence du Christ, crurent en lui; tandis que ce qui suit : « Les vignerons, voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier; venez et tuons-le, » doit s'entendre de ceux qui, à la vue du Christ, et le reconnaissant comme le Fils de Dieu, ne furent pas empêchés, par cette vue et cette intelligence, de le tuer. — S. Jér. — Interrogeons Arius et Eunomius : « Voyez, leur dirons-nous, le Père ne sait pas. » Tout ce qu'ils pourront répondre à ce sujet, ils devront l'appliquer au Fils, qui dit ignorer le jour de la consommation de toutes choses. — S. Chrys. — Il y en a qui disent que le Fils, ainsi que les autres saints, reçut le nom de fils à son baptême; mais ce passage le réfute, car Dieu y dit : « J'enverrai mon Fils. » Lors donc qu'il pensait à remplacer les prophètes par le *Fils*, il était déjà *fils*. D'ailleurs s'il n'a été fils qu'au même titre que tous les autres saints auxquels est parvenue la parole de Dieu, il aurait dû appeler les autres pro-

(1) Le mot *peut-être* manque en grec et en latin, mais saint Jérôme le porte ainsi que saint Chrysostôme, et saint Luc, 20, v. 13.

Matth. (in opere imperf., hom. 40, ut sup.). Hunc autem misit, non quasi ad obnoxios pœnæ sententiam bajulantem, sed pœnitentiæ veniam; seu misit eos confundere, non punire. Hier. Quod autem dicit : Verebuntur forte filium meum, non de ignorantia venit : quid enim nesciat paterfamilias, qui hoc loco Deus intelligitur? Sed semper ambigere Deus dicitur, ut libera voluntas homini reservetur. Chrys., in homil. (69, ut sup.). Vel hoc dicit annuntians quid fieri debebat ; quoniam oportebat eos verecundari : per hoc enim vult ostendere peccatum eorum magnum et omni excusatione privatum. Orig. (ut sup.). Vel illud quod ait : Verebuntur filium meum, videtur impletum in illis Judæis qui intelligentes Christum, crediderunt in eum. Hoc autem quod sequitur : Agricolæ autem videntes filium, dixerunt inter se : Hic est hæres; venite, occidamus eum, in illis impletum est, qui videntes Christum, et cognoscentes Filium Dei, nihilominus crucifixerunt eum. Hier. Interrogamus Arium et Eunomium : Ecce, Pater dicitur ignorare : quicquid pro patre responderint, hoc intelligant de filio, qui se dicit ignorare consummationis diem. (Marc, 13). Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Dicunt autem quidam quia post incarnationem dictus est Christus filius ex baptismo, sicut cæteri sancti ; quos ex hoc loco convincit Dominus, ubi dicitur : Mittam filium meum. Quando ergo adhuc cogitabat ad transmittendum filium post prophetas, jam filius erat : deinde si eo modo dicitur filius sicut omnes sancti ad quos factum est verbum Dei, debuit et prophetas dicere filios sicut et Christum, aut et

phètes *fils* ainsi que lui, ou l'appeler serviteur ainsi que les autres *prophètes*. — RAB. — Par ces mots : « Celui-ci est l'héritier, » Dieu nous montre les princes des prêtres crucifiant le Christ par jalousie et non pas par ignorance. Ils comprirent que c'était lui à qui le Père disait par un prophète : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage. » L'héritage du Sauveur est, en effet, la sainte Église, formée d'un choix fait parmi toutes les nations, héritage que le Père ne lui laisse pas en mourant, mais qu'il a conquis lui-même d'une manière admirable par sa mort.

S. CHRYS. — Cependant c'est après qu'il fut entré dans le temple et qu'il eut jeté dehors, par une autorité admirable, tous les animaux qui y étaient pour servir aux sacrifices, qu'ils pensèrent surtout à le tuer. Ils se dirent entre eux : « Venez, tuons-le. » Car ils se disaient réciproquement : Il est incontestable qu'il apprendra au peuple à se défaire de l'habitude des sacrifices qui font notre gain, et à n'admettre que le sacrifice de justice (1), qui est tout pour la gloire de Dieu ; alors ce peuple ne sera plus notre bien, mais celui de Dieu. Mais si nous le tuons, comme il n'en est pas d'autre qui demande au peuple le sacrifice de justice, la coutume des hosties persistera, et ce peuple continuera à être notre bien. « Et l'héritage sera nôtre. » Telle est la pensée de tous les prêtres selon la chair, qui, nullement préoccupés de ce que le peuple vive sans péché, n'ont de regards que pour les offrandes qui sont portées dans l'Église, et qu'ils considèrent comme le gain du sacerdoce. — RAB. — Ou bien, les Juifs s'efforcè-

(1) « Sacrifiez le sacrifice de justice » (ps. 4, v. 6). « Alors vous accepterez le sacrifice de justice » (ps. 59, v. 20). « Ils seront offrant au Seigneur des sacrifices dans la justice » (Mal., 3, v. 3).

Christum servum dicere, sicut et cæteros prophetas. RAB. Per hoc autem quod dicit : Hic est hæres, manifeste Dominus Judæorum principes, non per ignorantiam, sed per invidiam, Dei Filium crucifixisse : intellexerunt enim eum esse illum cui Pater per Prophetam dicit (*Psal.* 2) : Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam : hæreditas quippe Filii sancta Ecclesia est, de cunctis ei gentibus data, quam non moriens Pater illi reliquit, sed ipse sua morte mirabiliter acquisivit.

CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Tamen postquam introivit in templum, et vendentes animalia quæ ad sacrificium pertinebant, foras ejecit, tunc præcipue cogitaverunt eum occidere. Unde dicunt : Venite, occidamus eum : dicebant enim intra se : Necesse est ut populus per istum dimittat consuetudinem hostiarum, quæ ad nostrum pertinent lucrum, et acquiescat offerre sacrificium justitiæ, quod ad gloriam pertineat Dei ; et sic jam non erit populus iste possessio nostra, sed Dei. Si autem occiderimus eum, dum non est qui justitiæ fructum a populo quærat, semper durabit consuetudo offerendarum hostiarum, et sic populus iste erit nostra possessio. Et hoc est quod sequitur : Et nostra erit hæreditas. Hæc est cogitatio communis omnium sacerdotum carnalium ; qui non sunt solliciti quomodo vivat populus sine pec-

rent de lui arracher son héritage après l'avoir tué, en s'efforçant d'éteindre la foi qui vient de lui, de lui substituer la justice qui vient de la loi, et de l'ingérer dans le cœur des Gentils.

« Et après l'avoir pris ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. » — S. Hil. — Le Christ, par sa condamnation, fut jeté hors de Jérusalem, comme hors de la vigne. — Orig. — Ou bien les mots : « Ils le jetèrent hors de la vigne, » me paraissent exprimer qu'en tout ce qui les concernait, ils le traitèrent comme étranger à la vigne et à ceux qui la cultivaient.

« Lorsque viendra le maître de la vigne, que fera-t-il à ses vignerons? » — S. Jér. — Le Seigneur les interroge non parce qu'il ignore leur réponse, mais pour les faire se condamner par cette réponse sortie de leur bouche. « Ils lui disent : Il punira cruellement ces méchants. » —S. Chrys. — Cette réponse si vraie ne vient pas de ceux qui ont jugé si sainement, mais du fait lui-même, car c'est la vérité qui s'échappe malgré eux. — Orig. — Ainsi que Caïphe, ce n'est pas d'eux-mêmes qu'ils prononcent cette prophétie : Que la parole de Dieu doit leur être enlevée et transportée aux Gentils qui doivent donner des fruits dans leur temps. Ou bien, c'est le Seigneur qu'ils ont tué qui, se levant rapidement du tombeau, punit les mauvais cultivateurs, confiant sa vigne à de nouveaux colons, à ceux qui ont cru, parmi le peuple Juif, aux apôtres.

S. Aug. — Marc ne donne pas cette réponse comme venant des Juifs, mais comme une suite du discours du Seigneur et comme s'il

---

cato ; sed aspiciunt quid in Ecclesia offeratur ; et hoc æstimant sacerdotii sui lucrum. Rab. Vel hæreditatem occiso eo præripere moliebantur Judæi, cum fidem quæ per eum est, extinguere, et suam magis quæ ex lege est, justitiam præferre, ac gentibus imbuendis conabantur inserere.

Sequitur : Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt. Hilar. (can. 22, ut sup.). Christus enim extra Hierusalem tanquam extra vineam in sententiam damnationis abjectus est. Orig. (ut sup.). Vel quod dicit : Ejecerunt extra vineam, tale mihi videtur : quantum ad se, alienum eum esse judicaverunt a vinea et colonis.

Sequitur : Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ? Hier. Interrogat quidem eos Dominus, non quod ignoret quid responsuri sint, sed ut propria responsione damnentur. Sequitur : Aiunt illi : Malos male perdet, etc. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Quod autem verum responderunt, non est illorum qui juste judicaverunt, sed ipsius causæ : veritas enim ipsis violentiam fecit. Orig. (ut sup.). Sicut enim Caiphas (Joan. 11), sic et isti non ex se prophetaverunt, se quoniam tollenda ab eis erant verba Dei, et danda gentibus, fructum in tempore daturis ; vel Dominus quem occiderunt, statim venit resurgens a mortuis, et malos quidem colonos male perdidit ; aliis autem colonis (id est, apostolis) vineam suam consignavit, id est, eis qui ex judaico populo crediderunt.

Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 70). Marcus autem hoc ab ipsis non responsum esse commemorat (cap. 10), sed Dominum consequenter locutum, post interrogationem

s'était répondu à lui-même. Mais il faut comprendre le mot de ce dernier évangéliste en ce sens, ou bien que la réponse fut si immédiate, qu'il n'a pas cru devoir la faire précéder de ces mots : « Pour eux, ils répondaient, » laissant à l'intelligence du lecteur à les suppléer, ou bien que cette réponse, comme étant vraie, doit être attribuée au Seigneur lui-même, qui, la vérité même, aurait ainsi parlé par leur bouche. — S. Chrys. — Ou bien il n'y a en cela aucune contradiction, cette réponse ayant été donnée deux fois, d'abord par les Juifs et puis répétée par le Seigneur lui-même.— S. Aug.—Mais ce qu'il y a de plus difficile, c'est que non-seulement Luc ne rapporte pas cette réponse, mais en donne une toute contraire, car après ces mots : « Ayant entendu ceci, » c'est-à-dire cette sentence tombant des lèvres du Sauveur, ils disent : « loin de nous. » Mais l'on peut expliquer cette apparente contradiction en disant que, dans la foule, il y en eut qui répondirent cette dernière parole ; tandis que d'autres avaient fait celle rapportée par saint Matthieu. L'on ne doit pas non plus se laisser ébranler par la manière dont raconte saint Matthieu qui, après nous avoir montré les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approcher de Jésus, continue sa narration jusqu'à la parabole de la vigne, sans introduire de nouveaux interlocuteurs. L'on peut très bien admettre que tout ce discours s'adressait aux princes des prêtres, et que saint Matthieu, pour être plus court, a omis ce que rapporte saint Luc, à savoir que la parabole de la vigne fut dite non-seulement devant ceux qui avaient interrogé Jésus sur son pouvoir, mais encore devant le peuple. C'est parmi le peuple qu'il s'en sera trouvé qui au-

---

suam ipsum sibi quodammodo respondisse : sed facile potest intelligi; vel illorum vocem ita subjectam, ut non interponeretur : illi responderunt, sed tamen intelligeretur : aut ideo responsionem istam Domino potius attributam, quia cum verum dixerunt, etiam de illis hoc ipse respondit qui veritas est. Chrys., in homil. (69, ut sup.). Vel non est contradictionis : etenim utraque facta sunt : quia scilicet et ipsi primo hoc responderunt, et postea Dominus iteravit. Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Sed illud magis movet quod Lucas, non solum eos hoc respondisse non dicit, verum etiam contrariam retulisse responsionem : ita enim narrat (cap. 24) : Quo audito, scilicet hac sententia ex ore Domini prolata, dixerunt : Absit. Restat ergo, ut intelligamus in plebe quæ audiebat, quosdam respondisse quod Matthæus commemorat; quosdam vero illud quod Lucas dicit; id est, absit. Nec moveat, quod Matthæus principes sacerdotum et seniores populi dixit accessisse ad Dominum, et sic sine interpositione alicujus personæ sermo contexitur usque ad hoc quod de locata agricolis vinea commemoratur : potest enim putari omnia hæc cum principibus sacerdotum locutum fuisse : sed Matthæus brevitatis causa tacuit, quod Lucas non tacuit; parabolam scilicet istam, non ad eos solos dictam qui de potestate interrogaverant, sed ad plebem, in qua erant qui dicerent : Perdet illos, et vineam suam dabit aliis : quæ vox recte etiam ipsius Domini fuisse intelligitur ; sive propter veritatem, sive propter membrorum ejus cum suo capite unitatem. Erant etiam qui talia respondentibus dicerent : Absit; quia intelli-

ront fait cette réponse : « Il les perdra et il donnera à d'autres sa vigne, » réponse que saint Marc aura attribuée au Seigneur lui-même, ou parce que lui-même l'aura réellement faite aussi, ou parce qu'il ne fait qu'un seul corps avec ceux qui pensent comme lui, corps dont il est le chef et dont les autres sont les membres. Mais il y en avait qui avaient opposé leur négation, parce qu'ils avaient pensé que cette parabole était dirigée contre eux. — S. Chrys. — Ou bien, Luc a rapporté la réponse de leurs lèvres et Matthieu celle de leur conscience, car au moment où ils se contredisaient en lui disant en face *non*, ils admettaient dans leur conscience cette parole : « Il perdra misérablement les méchants. » Ainsi un homme surpris en faute nie de bouche le tort dont sa conscience l'accuse intérieurement.— S. Chrys. — Ou bien, le Seigneur leur propose cette parabole pour qu'ils se condamnent eux-mêmes sans s'en apercevoir, ainsi que Nathan l'avait fait à l'égard de David (1). C'est lorsqu'ils eurent compris qu'ils avaient parlé contre eux-mêmes que, se ravisant, ils dirent : *Non*.

Rab. — Au sens mystique, la vigne du Seigneur est louée pour que nous la cultivions, lorsque le mystère du baptême nous est donné pour que nous le cultivions, par nos œuvres. Un serviteur, et puis un second, puis un troisième nous sont envoyés, lorsque successivement on nous lit, pour nous exhorter aux bonnes œuvres, la loi, le psaume et la prophétie. Mais l'envoyé est frappé de coups lorsque la parole est méprisée ou, ce qui est pis, blas- phémée. Autant qu'il est en lui, tout homme tue l'héritier lorsqu'il foule aux pieds le Fils de Dieu et fait outrage à l'Esprit-Saint. La vigne est donnée à un autre, après la

(1) Par cette parabole du riche, voleur de la brebis du pauvre, parabole qui fournit au prophète l'occasion et la matière de sa réprimande au meurtrier d'Urie et au profanateur de Bersabée.

---

gebant contra seipsos parabolam esse dictam. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel aliter : Lucas quidem secundum responsionem oris eorum narravit ; Matthæus secundum responsionem cordis : nam vere visibiliter quidem in facie contradixerunt, dicentes : Absit ; in conscientia autem susceperunt, dicentes : Malos male perdet : sicut cum homo deprehensus fuerit in malo, verbis quidem excusat, intus autem ejus conscientia recognoscit. Chrys. in homil. (69, ut sup.). Vel aliter : Dominus propter hoc eis parabolam proposuit, ut ipsi non intelligentes contra se sententiam proferrent ; sicut et ad David factum est per Nathan (2 *Reg.*, 22), rursus autem intelligentes, quæ dicta sunt, contra se esse, dixerunt : Absit.

Rab. Moraliter autem cuique vinea locatur colenda, cum baptismi mysterium datur quod operando exerceat. Mittitur servus unus, alter, et tertius ; cum lex, psalmus, prophetia legitur, ad quorum monita bene operetur. Sed missus cæditur et ejicitur, cum sermo contemnitur, vel (quod pejus est) blasphematur. Hæredem quantum ad se occidit, qui Filium Dei conculcaverit, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit. Perdito

perte du premier cultivateur, lorsque la grâce passe du superbe qui la méprisée à l'homme humble qui la reçoit. — S. CHRYS. — Ensuite, parce qu'ils résistaient à sa parole, il leur porta le témoignage de l'Écriture. « Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans l'Écriture : La pierre qu'ils ont rejetée, etc. » Et c'est comme s'il leur disait : « Si vous ne comprenez pas une parabole, vous ne comprenez pas mieux l'Écriture elle-même. » — S. JÉR. — Il leur présente la même vérité par des paraboles diverses, et eux que tout à l'heure il appelait *cultivateurs*, il les présente maintenant comme des constructeurs et des maçons. — S. CHRYS. — *La pierre*, c'est le Christ, et les constructeurs sont les docteurs des Juifs qui repoussèrent le Christ en disant : « Celui-ci ne vient pas de Dieu. » — RAB. — Mais c'est parce qu'ils ne voulurent pas de lui qu'il devint la pierre angulaire, réunissant dans la même foi tous ceux qu'il choisit dans les deux peuples : « C'est celui-là qui est devenu la pierre principale de l'angle. » — S. HIL. — Il est devenu la pierre principale de l'angle, puisqu'il se trouve entre la loi et les nations, les unissant ensemble.

S. CHRYS. — Et pour montrer que rien en tous ces événements n'était contraire à la volonté de Dieu, il ajoute : « Et cela est l'œuvre de Dieu. » — ORIG. — C'est-à-dire, cette pierre a été donnée par Dieu à l'édifice, et c'est là une admirable pierre angulaire pour nous qui pouvons la voir de nos yeux, des yeux de l'intelligence. — S. CHRYS. — « C'est comme s'il leur disait : « Comment avez-vous pu ne pas voir en quel édifice devait trouver place cette pierre principale? Ce n'est pas dans votre édifice, alors qu'il est réprouvé, mais dans un autre. Si

---

malo cultore, vinea alii datur, cum donum gratiæ, quod superbus spreverit, humilis accipit.

CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Deinde quasi non acquiescentibus illis, testimonium Scripturæ inducit. Sequitur enim : Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem, quem reprobaverunt, etc. id est : Si parabolam meam non intelligitis, vel istam Scripturam cognoscatis. HIER. Variis autem parabolis res eædem contexuntur : quos enim supra *operarios* et agricolas appellarat, nunc ædificatores (id est, cementarios) vocat. CHRYS., in hom. (68, ut sup.). Lapidem autem Christum vocat; ædificatores autem doctores Judæorum, qui Christum reprobaverunt, dicentes (Joan., 9) : Hic non est a Deo. RAB. Sed illis nolentibus, ideo lapis caput anguli firmavit, quia de utroque populo quotquot ipse voluit, sua fide conjunxit : unde sequitur : Hic factus est in caput anguli. HILAR. (can. 22, ut sup.). Est enim caput anguli factus, quia est inter legem et gentes lateris utriusque conjunctio.

CHRYS., in homil. (69, ut sup.). Deinde ut discant quoniam nihil eorum quæ fiebant, Deo contrarium erat, subdit : A domino factum est. ORIG. (ut sup.). Id est, iste lapis, donum est donatum a Deo ædificio universo; et admirabile caput in oculis nostris, qui possumus eum videre oculis nostris, qui possumus eum videre oculis mentis. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Quasi diceret : Quare non intelligitis, in cujus ædificii angulo ponendus est ille lapis, non in vestro (quando

donc un nouvel édifice doit s'élever, le vôtre est donc condamné?» C'est pour cela qu'il ajoute : « Je vous le dis donc : Le royaume de Dieu vous sera enlevé, etc. — Orig. — Il appelle royaume de Dieu les mystères du royaume de Dieu, c'est-à-dire les divines Écritures que [illegible] a livrées le Seigneur, d'abord en ce premier peuple à qui ont été confiées les paroles de Dieu (1), et ensuite en les nations qui ont fait du fruit. La parole de Dieu n'est donnée à personne autre qu'à celui qui fait du fruit, et elle n'est jamais donnée au pécheur en qui règne le péché. Comment donc a-t-elle pu être confiée à celui à qui elle a dû être enlevée? Mais remarquez qu'elle est donnée gratuitement à ceux à qui elle est donnée, tandis qu'elle n'est pas donnée à ceux à qui elle est affermée de la même manière qu'aux élus et aux fidèles. Ceux à qui elle a été donnée l'ont reçue en même temps qu'ils étaient jugés élus.

S. Chrys. — Le Christ est appelé *pierre*, non-seulement à cause de sa solidité, mais encore parce qu'il broie d'une manière terrible ses ennemis : « Et celui qui tombera sur cette pierre se brisera, etc. » — S. Jér.—Celui qui est pécheur et qui tombe sur cette pierre se brisera, mais il ne sera pas tout-à-fait broyé, parce que Dieu veut le sauver par sa patience. Mais celui sur lequel cette pierre tombera, c'est-à-dire sur lequel sera lancée cette pierre, et qui aura nié tout-à-fait le Christ, sera brisé de manière à ce qu'il ne reste rien de lui, pas même un léger fragment dans lequel on puisse puiser un peu d'eau. — S. Chrys — Autre chose est d'être brisé, autre chose d'être broyé; il

(1) « Qu'a donc de plus le Juif? Beaucoup plus en toute manière ; d'abord il a que les paroles de Dieu lui ont été confiées » (Rom., 3, v. 2).

reprobatus est), sed in alio? Si autem aliud ædificium est futurum, ergo vestra ædificatio est contemnenda. Unde subdit : Ideo dico vobis : Auferetur a vobis regnum Dei, etc. Orig. (ut sup.). Regnum Dei dicit mysteria regni Dei, id est, divinas Scripturas, quas tradidit Dominus : primo quidem populo illi priori, cui credita sunt eloquia Dei; secundo autem gentibus facientibus fructum. Nemini enim datur verbum Dei, nisi facienti fructum de eo; et nemini, in quo peccatum regnat, datur regnum Dei : quomodo ergo illis datum est, a quo et ablatum est? Sed considera quomodo quod datur, intelligitur gratis datum. Quibus ergo locavit, non omnino quasi electis et fidelibus dedit : quibus autem donavit, cum judicio electionis donavit.

Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Lapis autem dicitur Christus, non solum propter firmitatem, sed etiam quia est inimicorum magna confractio. Unde sequitur : Et qui ceciderit super lapidem istum confringetur, etc. Hier. Qui peccator est, et tamen in illum credit, cadit quidem super lapidem, et confringitur, sed non omnino conteritur, reservatur enim per patientiam ad salutem : super quem vero ille ceciderit (hoc est cui lapis ille irruerit, et qui Christum penitus negaverit), sic conteret eum, ut nec testa quidem remaneat, in qua hauriatur aquæ pusillum. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Aliud est enim confringi,

reste quelque chose de celui qui est brisé, tandis que celui qui est broyé est comme réduit en poussière. Celui qui tombe sur la pierre n'est pas brisé de toute la force de la pierre, mais de toute l'énergie de sa chute déterminée, ou par son poids, ou par la hauteur de laquelle il tombe. C'est ainsi que le chrétien qui pèche ne perd pas tout ce que le Christ renferme, mais tout ce que lui enlève sa mauvaise action, perte qui dépend et de la grandeur de son péché et du degré de dignité qu'il avait en le Christ; tandis que les infidèles se perdent de toute la perte que peut leur faire éprouver le Christ. — S. Chrys. — Ou bien, il montre ici les deux pertes qu'ils éprouveront, l'une en venant se heurter contre cette pierre et par le choc, perte qu'il désigne ainsi : « Celui qui tombera sur cette pierre, etc. ; » l'autre qui résulte de la captivité dans laquelle ils tomberont, et qu'il exprime ainsi : « Quant à celui sur lequel la pierre tombera, etc. » — S. Aug. — Ou bien, en parlant de celui qui tombera sur cette pierre, il désigne ceux qui actuellement le méprisent et le couvrent d'injures; ils ne périssent pas tout-à-fait, mais ils se blessent de manière qu'ils ne puissent plus marcher droit. Ceux sur lesquels il tombe sont ceux sur lesquels il fondra dans le jugement avec la peine de la perdition, et il dit : « Il les broiera, afin que les impies soient comme cette poussière que le vent soulève de la face de la terre. »

Les princes des prêtres et les pharisiens, ayant entendu ces paraboles de Jésus, connurent que c'était d'eux qu'il parlait. Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'on le regardait comme un prophète.

S. Jér. — Quoique les Juifs eussent un cœur endurci par l'incrédu-

---

et aliud comminui : de eo enim quod confringitur, aliquid remanet : quod autem comminuitur, quasi in pulverem convertitur. Quod autem cadit ad lapidem, non frangitur secundum quod est lapidis virtus, sed in quantum fortiter cadit; aut propter pondus suum, aut propter altitudinem casus; sic et Christianus peccans, non tantum perit, quantum potest perdere Christus, sed quantum ipse se perdit per opera sua; aut propter magnitudinem peccati, aut propter altitudinem dignitatis : infideles autem pereunt tantum, quantum potest eos perdere Christus. Chrys., in homil. (69, ut sup.). Vel hic duas perditiones eorum ostendit : unam ab eo, quod offenderunt, et scandalizati sunt; quam designat, dicens : Qui ceciderit super lapidem, etc. Aliam a captivate eis superventura quam manifestat, dicens :Super quem vero ceciderit, etc. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 30). Vel de his dicit quod cadent super eum, qui illum modo contemnunt, vel injuriis afficiunt : ideo nondum penitus intereunt, sed tamen confringitur, ut non recto ambulent : super quos autem cadet, veniet illis desuper in judicio cum pœna perditionis : ideo dixit : Conteret eos, ut sint impii tanquam pulvis, quem projicit ventus a facie terræ (*Psal.* 1).

Et cum audissent principes sacerdotum et pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de

lité, ils comprenaient cependant que ces paroles du Sauveur étaient dirigées contre eux : « Et lorsque les princes des prêtres, etc. » — S. Chrys. — Telle est la différence entre les hommes bons et ceux qui sont méchants ; c'est que celui qui est bon, surpris dans son péché, gémit de ce qu'il a péché, tandis que celui qui est méchant frémit, non pas de ce qu'il a péché, mais de ce qu'il a été surpris dans son péché, et non-seulement il ne fait pas pénitence, mais il n'en est que plus irrité contre celui qui l'a repris. C'est pour cela que ceux-ci, surpris dans leur malice, n'en sont que plus excités au mal : « Et cherchant à le prendre, ils craignirent la foule, parce qu'elle le regardait comme un prophète. » — Orig. — Ils savent quelque chose de vrai de lui, c'est qu'il est un prophète ; mais ils ne savent pas sa grandeur en ce qu'il est Fils de Dieu. Les princes craignent la foule qui a de lui cette opinion, et qui serait prête à le défendre. Ils ne peuvent pas s'élever même à cette idée qu'a la foule du Christ, et ils ne pensent sur lui rien de digne de lui. Or, il faut savoir qu'il est une différence entre ceux qui veulent s'emparer du Christ. Les pharisiens veulent s'emparer de lui d'une tout autre manière que l'épouse, qui dit : « Je l'ai saisi, et ne le lâcherai pas. » Elle disait encore mieux par ces mots : « Je monterai sur le palmier, et le saisirai par le haut » (1). Mais tous ne pensent pas bien de la divinité du Christ, et il en est qui veulent s'en

(1) Κρατήσω τῶν ὑψέων αὐτοῦ, *je m'emparerai de ses extrémités*. La Vulgate a rendu le sens et non le mot à mot, *je prendrai ses fruits* ; Symmache a traduit : τῶν βαΐων αὐτοῦ, *ses rameaux*.

---

ipsis diceret. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas ; quoniam sicut prophetam eum habebant.

Hier. Quamvis duro corde Judæi propter incredulitatem essent, tamen intelligebant contra se omnes Domini sententias dirigi. Unde dicitur : Et cum audissent principes, etc. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., hom. 39, prope finem). Hæc est autem differentia bonorum hominum et malorum : bonus enim comprehensus in peccato, gemit, quia peccavit ; malus autem fremit, non quia peccavit, sed quia comprehensus est in peccato ; et non solum pœnitentiam non agit, sed magis adversus corripientem irascitur. Unde et isti comprehensi, magis ad malitam sunt excitati. Sequitur enim : Et quærentes tenere eum, timuerunt turbas ; quoniam sicut prophetam eum habebant. Orig. (ut sup.). Sapiunt quidem aliquid de eo quod verum est, prophetam eum æstimantes ; non autem magnitudinem ejus intelligunt, secundum quod erat Filius Dei. Turbas autem sic sapientes de eo, et paratas pro eo pugnare, timent principes : neque enim ad eorum scientiam pertingere possunt, nihil dignum sentientes de eo. Deinde sciendum est quoniam volentium Jesum tenere differentia est. Aliter enim principes et pharisæi quærebant eum tenere, aliter sponsa, quæ dicit (*Cant.* 3) : Tenui eum, nec dimittam, adhuc eum tentura melius, sicut dicit (*Cant.* 7) : Ascendam in palmam, et tenebo altitudinem ejus : omnes enim non recte sapientes de Divinitate, tenere volunt Jesum et perdere eum. Et alia quidem verba, præter verbum Christi, possibile est comprehendere et tenere : Verbum autem veritatis nemo potest comprehendere (id est, intelligere), neque tenere (id est, convincere), neque separare a sensu

emparer pour le perdre. Les autres paroles, on peut les tenir et les comprendre; mais la parole de vérité, personne ne peut s'en emparer, c'est-à-dire la comprendre; ni la tenir, c'est-à-dire la lier; ni l'arracher au sens des croyants; ni la tuer, c'est-à-dire la détruire. — S. Chrys. — Tout homme méchant porte, autant qu'il est en lui, ses mains sur Dieu, et le tue; car celui qui foule aux pieds les commandements de Dieu, et celui qui murmure contre Dieu, et celui qui regarde le ciel avec des yeux égarés, est-ce que, s'ils le pouvaient, tous ceux-là ne porteraient pas leurs mains sur Dieu, pour s'en défaire et pour pécher librement? — Rab. — L'on voit tous les jours se renouveler le fait de ceux qui n'osent pas, à cause de la foule, porter leurs mains sur Jésus. C'est ainsi que celui qui n'a de frère que le nom n'ose pas, par honte ou par peur, attaquer l'unité de la foi et de la paix, à cause des justes qu'elle renferme dans son sein.



CHAPITRE XXII.

Jésus, parlant encore en paraboles, leur dit : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés ; mais ils refusèrent d'y venir. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire de sa part, aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser ; tout est prêt, venez aux noces. Mais eux, ne s'en

---

credentium, neque mortificare (id est, destruere.) Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., homil. 40). Omnis etiam homo malus (quantum ad voluntatem suam), et manus mittit in Deum, et occidit eum : qui enim præcepta Dei conculcat, qui murmurat contra Deum, et turbato vultu aspicit cœlum, nonne si fieri potuisset, manus mitteret in Deum, et occideret eum, ut jam licenter peccaret? Rab. Sed tamen quod timent mittere manum in Jesum propter turbam, quotidie in Ecclesia geritur; cum quilibet solo nomine frater, fidei et pacis unitatem (quam non diligit) propter bonos cohabitantes vel erubescit impugnare, vel timet.

CAPUT XXII.

Et respondens Jesus dixit iterum in parabolis eis, dicens : Simile factum est regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire. Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis, ecce prandium meum paravi; tauri mei, et altilia occisa sunt, et omnia parata; venite ad nuptias. Illi autem neglexerunt, et abierunt, alius in villam suam, alius vero ad

mettant point en peine, s'en allèrent l'un à sa maison des champs, et l'autre à son négoce; les autres se saisirent de ses serviteurs, et les tuèrent après leur avoir fait plusieurs outrages. Le roi, l'ayant appris, en fut ému de colère; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt; mais ceux qui y avaient été appelés n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses serviteurs s'en allant alors par les rues, assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais, et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table; et y ayant aperçu un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu sans avoir la robe nuptiale? Et cet homme demeura muet. Alors le roi dit à ses gens : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

S. Chrys. — Jésus avait dit que la vigne du Seigneur serait donnée à une nation qui lui ferait produire ses fruits; il nous montre ici quelle serait cette nation : « Et Jésus répondant, etc. » — La Glose. — Ce mot *répondant* exprime qu'il alla au-devant de leur pensée qui déjà s'occupait de sa mort (1). — S. Aug. — Saint Matthieu est le seul à raconter cette parabole; et celle semblable que raconte saint Luc n'est pas la même, ainsi que l'indique l'ordre de la narration. — S. Grég. — Ici, par *les noces*, il nous parle de l'Église; là, par la cène, il nous désigne l'éternel et dernir festin; car plusieurs entrent aux noces pour en sortir, et personne de ceux qui entrent au festin n'en sortira. Que si quelqu'un prétend qu'ici et là c'est la même narration, il faut du moins admettre que Matthieu se tait sur cet invité chassé pour n'avoir

(1) Saint Jean nous les montre au chap. 11, déjà liés entre eux par un projet tout-à-fait arrêté de le tuer.

---

negotiationem suam : reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt. Rex autem cum audisset iratus est, et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant, non fuerunt digni. Ite ergo ad exitus viarum, et quoscunque inveneritis, vocate ad nuptias. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos; et impletæ sunt nuptiæ discumbentium. Intravit autem rex ut videret discumbentes, et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali. Et ait illi : Amice quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

Chrys., in hom. (70, *in Matth.*). Quia dixerat : Dabitur genti facienti fructus ejus, hic ostendit cui genti : unde dicitur : Et respondens Jesus, dixit, etc. Glossa (interlin.). Dicit autem, respondens, id est, obvians pravæ cogitationi eorum de morte sua. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 71). Parabolam autem istam solus Matthæus narrat; simile quiddam etiam Lucas commemorat (cap. 18); sed non est hoc; sicut et ipse ordo indicat. Greg., in hom. (38, *in Evang.*). Hic per nuptias, præsens Eccle-

pas la robe nuptiale dont parle saint Luc, quant à ce que l'un appelle *cène* ce que l'autre appelle dîner, pour y répondre, il faut dire que chez les Juifs le dîner, ayant lieu à la neuvième heure (1), était aussi appelé cène.

ORIG. — Le royaume du ciel, en ce qui concerne celui qui règne, est semblable à un roi', en ce qui concerne celui qui partage le pouvoir au fils du roi; les invités et les serviteurs représentent les sujets du roi, y compris sa cour. Le Sauveur ajoute : « A un homme roi, » pour parler aux hommes en langage humain, et pour distribuer ainsi la vérité aux hommes qui n'avaient aucun désir d'un langage divin. Mais le royaume de Dieu cessera d'être semblable à un homme roi, lorsque le zèle du mal, et son opposition à la vérité, et les autres passions venant à tomber, nous aurons fini de marcher selon l'homme, et que nous le verrons comme il est, tandis que maintenant nous ne le voyons pas comme il est, mais tel qu'il est devenu à cause de l'infirmité de nos dispositions.

S. GRÉG. — Le Père a fait des noces à son Fils, lorsqu'il l'a uni à la nature humaine dans l sein d'une vierge; mais comme tout mariage suppose ordinairement deux personnes et n'est que leur union, n'acceptons nullement qu'il y ait eu deux personnes distinctes dans ces noces du Fils de Dieu; car si nous disons qu'il existe en deux natures et ayant deux natures, nous évitons comme un crime d'admettre qu'il soit composé de deux personnes. Il serait donc plus sûr de dire que le

(1) C'est-à-dire la troisième après midi, leur troisième heure était notre neuvième du matin.

---

illic per cœnam, æternum et ultimum convivium designatur; quia et in hanc nonnulli exituri intrant; ad illud quisquis semel intraverit, ulterius non exibit. At si quis forte contendat hanc eamdem esse lectionem, intelligi forsitan potest quia de projecto eo qui cum nuptiali veste non intraverat, quod Lucas tacuit, Matthæus dixit; quod vero per illum cœna, per hunc autem prandium dicitur, nequaquam obsistit; quia cum ad horam nonam apud antiquos prandium fieret quotidie, ipsum quoquè prandium cœna vocabatur.

ORIG. (tract. 20, *in Matth.*). Regnum autem cœlorum simile est, secundum eum quidem qui regnat, homini regi; secundum eum autem qui conregnat, filio regis; secundum ea vero quæ sunt in regno regis, servis et invitatis ad nuptias, inter quos est et exercitus regis. Additum est autem, homini regi, ut hominibus quasi homo loquatur, et dispenset homines non cupientes dispensari a Deo. Sed tunc cessabit regnum cœlorum esse simile homini, cum cessante zelo, et contentione, et cæteris passionibus, et peccatis, cessaverimus secundum hominem ambulare; et videbimus eum sicuti est : nunc enim videmus eum, non sicuti est, sed sicuti propter nostram dispensationem factus fuerit nobis.

GREG., in hom. (38, ut sup.). Tunc autem Deus Pater Deo Filio nuptias fecit, quando hunc in utero virginis humanæ naturæ conjunxit; sed quia ex duabus personis fieri solet nuptiarum conjunctio, absit hoc ab intellectibus nostris ut personam Redemptoris nostri ex duabus personis credamus esse unitam. Ex duabus quippe

Père-roi a fait des noces à son Fils-roi, en ce que, par le mystère de l'Incarnation, il l'a uni à la sainte Église; ce fut le sein de la Vierge mère qui fut la chambre nuptiale de cet époux. — S. CHRYS. — Ou bien, lorsqu'adviendra la résurrection des morts, la vie, qui est le Christ, s'emparera de l'homme, et absorbera sa mortalité dans son immortalité (1). Nous avons déjà reçu l'Esprit-Saint comme les arrhes de cette union future, et alors nous recevrons le Christ plus pleinement en nous. — ORIG. — Ou bien, par cette union de l'époux et de l'épouse, cette union du Christ et de l'âme, entendez la parole reçue dans l'âme; l'enfantement, ce seront les bonnes œuvres. — S. HIL. — C'est avec raison que nous pouvons considérer ces noces comme déjà consommées par le Père; car l'éternité reçue et un nouveau corps épousé, tout cela a déjà reçu son parfait accomplissement en le Christ.

« Et il envoya ses serviteurs engager les invités à venir aux noces, et ils ne voulurent pas venir. » — S. CHRYS. — Donc, lorsqu'il envoya ses serviteurs, ils étaient déjà invités. En effet, les hommes furent invités au temps d'Abraham; car déjà l'incarnation du Christ fut promise à cette époque. — S. JÉR. — « Il envoya son serviteur. » C'est sans aucun doute Moïse qui donne la loi aux invités. Si nous lisons *serviteurs*, ainsi que le portent plusieurs exemplaires, il faut entendre les prophètes; car ceux qu'ils invitèrent refusèrent de venir : « Et il envoya de nouveau d'autres serviteurs, en leur disant : Dites aux invités. » Si plus haut vous lisez *son serviteur*, il vaut mieux entendre par ces

(1) « Lorsque le corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors se réalisera cette parole qui a été écrite : la mort a été absorbée dans la victoire » (1 Corinth., 15, v. 54).

atque in duabus hunc naturis existere dicimus, sed ex duabus personis credere compositum, ut nefas vitamus. Securius ergo dici potest, quia in hoc Rex Pater Regi Filio nuptias fecit, quod ei per incarnationis mysterium sanctam Ecclesiam sociavit : uterus autem genitricis Virginis hujus sponsi thalamus fuit. CHRYS., *sup. Matth.* (18, in opere imperf., hom. 41). Vel aliter : cum resurrectio fuerit facta Sanctorum, tunc suscipiet hominem vita (quæ est Christus) mortalitatem ejus sua immortalitate absorbens : nunc enim quasi arrhas futuri conjugii Spiritum Sanctum accipimus; tunc autem ipsum Christum plenius in nobis habebimus. ORIG. (ut sup.). Vel conjunctionem sponsi ad sponsam (id est, Christi ad animam) verbi susceptionem intellige; partus autem, opera bona. HILAR. (ut sup.). Merito autem a Patre jam sunt hæ nuptiæ factæ, quia æternitatis hujus societas, et novi corporis desponsata conjunctio, habetur jam perfecta in Christo.

Sequitur : Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et noluerunt venire. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ergo quando misit servos suos, jam invitati prius erant : invitati sunt enim homines a tempore Abrahæ, cui Christi incarnatio promittebatur. HIER. Misit autem servum suum; nec dubium quin Moysen, per quem legem invitatis dedit. Si autem servos legerimus (ut pleraque habent exemplaria) ad prophetas referendum est;

derniers serviteurs les *prophètes* que les apôtres; tandis que si plus haut vous lisez *serviteurs* (1), vous devez voir les apôtres en ces derniers serviteurs.—S. Chrys.—Les apôtres qu'il envoya par ces paroles : « Vous n'irez pas dans la voie des nations; mais allez plutôt vers les brebis égarées de la maison d'Israël. » — Orig. — Ou bien, par ces premiers serviteurs qu'il envoie appeler les invités aux noces, il faut entendre les prophètes, qui en convertirent plusieurs parmi le peuple à la foi de l'Église rendue au Christ. Ceux qui refusèrent, parmi les premiers invités, sont ceux qui refusèrent d'écouter les paroles des prophètes. Ceux qui furent envoyés après, c'est encore un nouvel envoi de prophètes. — S. Hil. — Ou bien, les premiers envoyés vers les invités sont les apôtres; et ceux qu'ils avertissent comme déjà invités, c'est le peuple d'Israël, appelé à la gloire d'éternité par la loi. C'était en effet aux apôtres à gourmander, ceux que déjà avaient invités les prophètes. Ceux qui sont de nouveau envoyés avec le caractère de maître, ce sont les hommes apostoliques successeurs des apôtres.

S. Grég. — Mais comme ceux qui ont été invités en premier lieu n'ont pas voulu venir, il est dit dans la seconde invitation : « J'ai préparé mon repas. » — Rab. — Ce repas préparé et ces bœufs et tous ces animaux engraissés sont ou une métaphore, pour nous faire entendre quelles étaient les richesses de ce roi et nous montrer les choses spirituelles sous le voile des choses charnelles; ou bien, l'on peut considérer toutes ces expressions comme pleines de la grandeur du dogme

(1) Le grec τοὺς δούλους et tous les exemplaires corrigés portent le pluriel, et l'on ne voit pas où saint Jérôme a pu trouver le singulier, si ce n'est peut-être au v. 17 du ch. 14 de saint Luc où cette faute se serait glissée.

---

quia invitati per eos venire contempserunt. Sequitur : Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis. Servi, qui secundo missi sunt, magis est ut prophetæ intelligantur, quam apostoli; ita tamen si servus supra fuerit scriptus, sin autem servos ibidem legas, hic servi secundi apostoli sunt intelligendi. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Quos misit, cum eis dixit (Matth., 10) : In viam gentium ne abieritis, sed potius : Ite ad oves perditas domus Israel. Orig. (ut sup.). Vel qui primo mittuntur servi vocare invitatos ad nuptias, habentur prophetæ convertentes ex populo per suas prophetias ad lætitiam restitutionis Ecclesiæ ad Christum. Qui autem noluerunt venire in primis invitati, sunt qui noluerunt audire verba prophetarum. Iterum alii transmissi, alia congregatio prophetarum est. Hilar. (ut sup.). Vel servi primo missi, qui invitatos vocarent, apostoli sunt, qui autem admonentur ut venirent invitati antea, populus Israel est : in gloriam enim æternitatis per legem est advocatus : apostolorum enim erat proprium commonefacere eos quos invitaverant prophetæ : qui vero iterum cum præceptorum conditione mittuntur, apostolici viri sunt, successores eorum.

Greg. (in hom. 38, ut sup.). Sed quia hi qui prius invitati sunt, ad nuptiarum convivium venire noluerunt, in secunda invitatione jam dicitur : Ecce prandium meum paravi. Raba. Prandium paratum, et tauri, et altilia occisa, vel per metaphoram opes regiæ describuntur, ut ex carnalibus intel-

et de la vérité de la loi divine. — S. CHRYS. — Ces paroles du Seigneur à ses apôtres : « Allez prêcher et dire que le royaume de Dieu s'est approché, » sont les mêmes que celles-ci : « J'ai préparé mon repas, » c'est-à-dire : J'ai enrichi de la loi et des prophéties les tables des Écritures : « Mes taureaux et tout ce que j'ai fait engraisser, etc. » — S. GRÉG. — Les bœufs sont les patriarches de l'ancienne loi qui avaient reçu la permission d'attaquer de leur corne les ennemis de la loi (1). Le mot *altilia* veut dire ce que l'on engraisse; car il vient d'*alere*, qui veut dire nourrir. Or, par les animaux que l'on a engraissés, il faut entendre les pères du Nouveau-Testament qui, pendant qu'ils sont remplis de la douceur d'une consolation intérieure, s'élèvent des désirs de la terre aux choses sublimes sur les ailes de la contemplation. Ces mots donc : « Mes taureaux et les autres animaux que j'avais fait engraisser sont tués, » reviennent à ceux-ci : « Voyez la mort des pères qui vous ont précédés, et pensez aux remèdes de la vie éternelle. » — S. CHRYS. — Il dit : « Les taureaux et les animaux engraissés, » non pas que les taureaux n'eussent pas été engraissés, mais parce qu'il y avait plus que les taureaux qui eussent été engraissés. *Ces animaux engraissés*, et qui ne sont pas les taureaux, nous représentent les prophètes qui eurent seulement l'esprit de prophétie, tandis que les taureaux furent ceux qui étaient à la fois prêtres et prophètes, comme Ézéchiel et Jérémie; car, ainsi que les taureaux marchent à la tête du troupeau, ainsi les prêtres sont placés à la tête du peuple. — S. HIL. — Ou bien, les *taureaux*, c'est la glorieuse phalange des martyrs qui ont

(1) « Sa beauté est celle du jeune taureau, ses cornes celles du rhinocéros ; il s'en servira pour jeter les nations au vent. » Ce sont les paroles de la bénédiction de Joseph (Deut., 33, v. 13).

ligantur spiritualia; vel certe dogmatum magnitudo et doctrina Dei lege plenissima sentiri potest. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Cum ergo Dominus apostolis dixit (Matth., 10) : Euntes prædicate dicentes quia appropinquavit regnum cœlorum, hoc significavit quod hic dicitur : Prandium meum paravi, id est, ex lege et prophetis Scripturarum mensas ornavi. Unde sequitur : Tauri mei, etc. GREG., in hom. (38, ut sup.). Per tauros autem Patres veteris Testamenti figurantur, qui ex permissione legis inimicos suos virtutis corporeæ cornu feriebant; altilia vero saginata dicimus; ab eo enim quod est alere altilia (vel quasi alita) vocamus; per altilia ergo Patres novi Testamenti figurantur, qui dum gratiam pinguedinis internæ dulcedinis percipiunt, a terrenis desideriis ad sublimia (contemplationis suæ penna) sublevantur. Dicit ergo : Tauri mei et altilia occisa sunt ac si dicat : Patrum præcedentium mortem aspicite, et remedia vitæ vestræ cogitate. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Vel aliter : ideo dicit : Et saginata et tauros; non quia et tauri non fuerint saginati, sed quia non omnes saginati fuerunt tanti : ergo saginata tantummodo dicit prophetas, qui fuerunt Spiritu Sancto repleti; tauros autem qui prophetæ fuerunt et sacerdotes, sicut Hieremias et Ezechiel ut enim tauri duces sunt gregis, ita et sacer

été immolés au nom de Dieu comme une hostie de choix; *les autres animaux engraissés* sont les hommes spirituels, oiseaux rendus capables de voler par la force de ce pain céleste, et qui doivent nourrir les autres de la surabondance de cette nourriture divine. — S. Grég. — Il faut remarquer que dans la première invitation il n'est rien dit de ces taureaux et de ces autres animaux qui ont été préparés, tandis qu'ils sont mentionnés dans la deuxième; et c'est parce que le Seigneur tout puissant, lorsque nous refusons d'admettre sa parole, y joint l'invitation des exemples, afin que nous regardions comme plus facile ce que nous regardions comme impossible, en le voyant réalisé par d'autres qui ont passé par là. — Orig. — Ou bien, ce repas, c'est la parole de Dieu; *les taureaux* en sont les discours énergiques, et *les animaux engraissés* les parties suaves et pleines de délices. En effet, ceux dont la parole est vulgaire, sans fermeté, et sans grande force de raison, ceux-là paraissent avoir une parole maigre, tandis que ceux qui appuient toutes leurs propositions par des exemples et par de nombreuses preuves paraissent avoir une parole substantielle. C'est ainsi que l'on compare celui qui parle bien de la chasteté à une tourterelle (1), et lorsque sa parole sage traite de la sainteté et surabonde de citations de l'Écriture, à tel point qu'il fait les délices et la force des âmes qui l'écoutent, on dit que son discours est *gras*, nourrissant.

S. Chrys. — Ces mots : « Le repas est préparé, » signifient que tout ce qui concerne le salut se trouve déjà contenu dans l'Écriture; car l'ignorant y trouve à s'instruire, le rebelle y rencontre des menaces

(1) Laquelle est considérée comme l'emblème de la chasteté par Aristote au liv. 9, c. 7, de son *Histoire naturelle*.

---

dotes principes sunt populi. Hil. (ut sup.). Vel aliter : tauri, gloriosa martyrum species est, qui confessioni Dei tanquam hostia electa sunt immolati; saginata vero sunt homines spirituales, tanquam cœlesti pane ad evolandum aves pastæ, cæteros accepti cibi ubertate expleturæ. Greg. (ut sup.). Notandum vero quod in priore invitatione nil de tauris et altilibus dicitur; in secunda autem jam tauri et altilia mactata memorantur; quia omnipotens Deus, cum verba ejus audire nolumus, adjungit exempla, ut omne quod impossibile credimus, tanto nobis ad superandum fiat facilius, quanto per hoc transisse et alios audimus. Orig. (ut sup.). Vel quia prandium quod paratur, est eloquium Dei, fortia quæque eloquiorum Dei, tauri intelliguntur; suavia vero et delectabilia eorum, sunt saginata : si quis enim proferat quædam dicta modica et non firma, et non magnam virtutem rationis habentia, videntur macra esse quæ proferuntur : saginata autem sunt, cum ad unamquamque propositionem exempla multa orationis probatione repleta inducuntur : puta, si aliquis de castitate sermonem loquitur, recte intelligitur turtur : sed cum ipsum sanctitatis sermonem cum rationis probatione de Scripturis repletum protulerit ita ut delectet et confirmet animum audientis, protulit eum saginatum.

Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Quod autem dicitur : Et omnia parata sunt, intelligitur quia quicquid quæ-

qui l'effraient, et celui qui est dans les fatigues, des promesses pour l'exciter au travail. — LA GLOSE. — Ou bien, les mots : « Toutes choses ont été préparées, » signifient que l'entrée du royaume, qui était auparavant fermée, a été ouverte par la foi en l'incarnation. — S. CHRYS. — Ou bien, ces mots : « Toutes choses ont été préparées, » signifient que tout ce qui concerne le mystère de la passion du Seigneur et notre rédemption est prêt. Il dit : « Venez aux noces, » non en marchant, mais par la foi et les mœurs.

« Pour eux, ils négligèrent de le suivre ; » et il en donne la raison par ces mots : « L'un alla dans sa maison de campagne. » — S. CHRYS. — Ces prétextes peuvent paraître raisonnables, et ils sont mentionnés ici pour nous apprendre qu'alors même que les motifs qui nous retiennent sont basés sur des choses nécessaires, il faut tout subordonner aux choses spirituelles. Il me paraît cependant qu'ils usaient de ces prétextes pour voiler leur négligence. — S. HIL. — Les hommes sont occupés par l'ambition mondaine, comme celui-ci l'était par les soins de sa villa. Il en est plusieurs ainsi qui se laissent retenir par les affaires et par la cupidité qui cherche l'argent. — S. CHRYS. — Ou bien, lorsque nous nous livrons à une œuvre manuelle, par exemple à la culture d'un champ ou d'une vigne, ou à un travail sur le fer, sur le bois, nous ressemblons à celui qui cultivait sa vigne, tandis que toute œuvre qui tend au gain, et qui cependant n'est pas une œuvre manuelle, appartient à ce que l'on appelle *le commerce*. O monde très malheureux ! et malheureux ceux qui le suivent ! Ce furent toujours les œuvres du monde qui jetèrent les hommes hors de la vie.

---

ritur ad salutem, jam adimpletum est in Scripturis ; qui enim ignorans est, invenit ibi quod discat : qui contumax est, invenit ibi quod timeat ; qui laborat, invenit ibi promissa quibus excitetur ad opus. GLOSSA. (interlin.). Vel omnia parata sunt, id est, introitus regni paratus est per fidem meæ incarnationis, qui ante fuerat clausus. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf. ut sup.). Vel omnia parata dicit, quæ pertinent ad mysterium dominicæ passionis et nostræ redemptionis. Dicit autem : Venite ad nuptias, non pedibus, sed fide et moribus.

Sequitur : Illi autem neglexerunt : quare autem neglexerint manifestat cum subdit : Et abierunt alius in villam suam, etc. CHRYS., in homil. (76, ut sup.). Quamvis autem videantur rationabiles occasiones esse, sed hinc discimus quod (etiam si necessaria sunt quæ detinent) omnibus tamen præponere spiritualia oportet : mihi autem videtur quod his occasionibus usi, negligentiæ velamina proponebant. HILAR. (ut sup.). Ambitione enim seculi tanquam villa, homines occupantur, plures vero propter pecuniæ cupiditatem negotiatione detinentur. CHRYS. (in opere imperf., ut sup.). Vel aliter : cum labore manuum nostrarum aliquid facimus (puta, exercentes agrum vel vineam, aut opus ligni vel ferri), villam colere videmur : cum autem non labore manuum nostrarum alia lucra sequimur, totum hoc, negotiatio appellatur. O miserrimus mundus, et miseri qui eum sequuntur ! Semper enim mundialia opera homines excluserunt vita.

GREG. (ut sup.). Qui ergo intentus labori terreno, vel mundi actionibus deditus

S. GRÉG. — Celui qui, livré à un travail terrestre, ou qui, adonné aux actions du monde, néglige de s'arrêter au mystère de l'incarnation et d'y conformer sa vie, celui-là refuse de venir aux noces du roi, sous le prétexte d'aller à sa villa ou à ses affaires. Souvent, ce qui est plus grave, plusieurs de ceux qui sont appelés se montrent les persécuteurs de la grâce, ne se contentant pas de la négliger. « Les autres prirent, etc., etc. » — S. CHRYS. — Ou bien, par ceux qui s'excusent à propos de leur villa, il a désigné ceux du peuple juif que les plaisirs charnels retinrent loin du Christ; par ceux qui sont pris par *leurs affaires*, les prêtres et les autres ministres du temple qui, se livrant au service du temple et de la loi par espoir de gain terrestre, se trouvèrent séparés de la foi par leur avarice, et d'eux il est dit, non pas qu'ils se montrèrent méchants, mais négligents. Ceux qui se montrèrent méchants, ce furent ceux qui par haine ou par jalousie crucifièrent Jésus-Christ, tandis que ceux qui furent retenus loin du Christ par les affaires ne doivent être accusés que de négligence. Cependant, le Seigneur ne parle pas ici, ainsi qu'il l'avait fait dans la première parabole, de sa mort, mais de la mort seulement de ses disciples, que les Juifs sacrifièrent après sa mort, lapidant Étienne, tuant Jacques d'Alphée (1), crimes qui firent détruire Jérusalem par les Romains. D'ailleurs, l'on doit remarquer que la colère n'est nommée en Dieu que par analogie et non pas d'une manière directe, car la colère de Dieu n'est que sa justice : « Lorsque le roi en eût été

(1) Jacques le mineur, appelé Jacques d'Alphée, que l'on doit distinguer de Jacques le majeur, fils de Zébédée. Il n'est point ici question de ce dernier quoique tué à Jérusalem (Act., 12), parce que ce fut le fait d'Hérode. L'on doit ajouter cependant que ce prince ne l'immola que pour plaire aux Juifs.

---

mysterium incarnationis dominicæ pensare, et secundum illud vivere dissimulat, quasi ad villam vel negotium pergens, venire ad regias nuptias recusat; et plerumque (quod est gravius) nonnulli vocati gratiam, non solum respuunt, sed etiam persequuntur : unde subditur : Reliqui vero tenuerunt, etc. CHRYS., sup. *Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel per occupationem villæ, populares Judæorum significat, quos mundi delectatio separavit a Christo; per occupationem vero negotiationis, sacerdotes cæterosque ministros templi significavit, quos lucri obtentu venientes ad ministerium legis et templi, avaritia separavit a fide : quibus non dixit, quod malignati sunt, sed, neglexerunt : qui enim odio aut invidia crucifixerunt Christum, illi malignati sunt; qui autem negotiis impediti non crediderunt, illi neglexisse dicuntur, non malignati esse. De sua tamen morte Dominus tacet, quia in priori parabola dixerat; sed ostendit mortem discipulorum suorum, quos post ascensum ipsius occiderunt Judæi; Stephanum lapidantes, et Jacobum Alphæi occidentes : propter quæ Hierusalem destructa est a Romanis. Et notandum quod ira in Deo, non proprie, sed translative, dicitur : tunc enim irasci dicitur, quando ulciscitur. Unde et hic dicitur : Rex autem cum audisset, iratus est. HIER. Quando invitabat ad nuptias, et agebat opera clementiæ, hominis nomen appositum est; nunc autem quando ad ultionem veni., homo siletur, et

instruit, il fut irrité. »—S. Jér.— Lorsqu'il conviait aux noces et qu'il exerçait sa clémence, il était appelé homme seulement; mais maintenant qu'il en vient à la justice, l'*homme* disparaît et il n'est question que *du roi*. — Orig. — Qu'ils disent, ceux qui blasphèment le Dieu de la loi et des prophètes et de toute la création, si celui qui nous est présenté comme homme et nous est montré en colère est le père du Christ. S'ils avouent que c'est lui, ils devront avouer que beaucoup de choses qui appartiennent à la nature mortelle sont affirmées ici de lui, non pas parce qu'il est mortel, mais parce qu'il condescend à la nature mortelle des hommes. Ils doivent donc, pour être conséquents, admettre que Dieu a pu, dans les prophéties, se montrer ému ou de colère, ou de repentir, ou d'un semblable mouvement de l'âme.

« Et, envoyant ses soldats, il extermina ces homicides. » — S. Jér. — Par ces soldats, il nous faut entendre les armées romaines qui, sous les ordres de Vespasien et de Titus, brûlèrent la ville prévaricatrice après avoir détruit les habitants de la Judée. — S. Chrys. — L'armée romaine est appelée ici l'armée de Dieu, car « c'est au Seigneur qu'appartient la terre et tout ce qu'elle renferme, » et les Romains ne seraient pas venus à Jérusalem si le Seigneur ne les y avait poussés lui-même. — S. Grég. — Ou bien, les armées de notre roi, ce sont les troupes d'anges, et il est dit que le Seigneur a envoyé ses troupes contre les homicides, parce que c'est par les anges qu'il exerce tous ses jugements sur les hommes. Il perdit ces homicides, car il fit périr les persécuteurs; et il livra aux flammes leur cité, car non-seulement leurs âmes, mais encore les corps dans lesquels les âmes avaient habité, seront livrés aux flammes. — Orig. — Ou bien, la cité des impies

---

rex tantum dicitur. Orig. (ut sup.). Dicant autem qui peccant in Deum, legis et prophetarum, et totius creationis, utrum iste (qui et homo dicitur et iratus proponitur) ipse est Pater Christi. Quod si dixerint hunc ipsum esse, cogendi sunt confiteri quoniam multa in eo secundum passibilem hominum naturam esse dicuntur : non quia ipse passibilis est, sed quia morem gerit passibili naturæ hominum. Et secundum hanc consequentiam suscipere convenit et iram Dei, et pœnitentiam et cætera hujusmodi in prophetis.

Sequitur : Et missis exercitibus, perdidit homicidas illos, etc. Hier. Per hos exercitus, Romanos intelligimus sub duce Vespasiano et Tito, qui occisis Judææ populis, prævaricatricem incenderunt civitatem. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Romanus autem exercitus dicitur exercitus Dei, quia Domini est terra, et plenitudo ejus (*Psal.* 23); nec etiam venissent Romani Hierusalem, nisi eos Dominus excitasset. Greg. (ut sup.). Vel angelorum agmina sunt exercitus Regis nostri. Missis ergo exercitibus extinxisse homicidas dicitur, quia in hominibus omne judicium per angelos exercetur. Homicidas ergo perdit, quia persequentes interimit; civitatem eorum igni succendit, quia illorum, non solum animæ, sed caro quoque (in qua habitaverant) æterna gehennæ flamma cruciantur. Orig. (ut sup.). Vel civitas impiorum est secundum unumquodque dogma congregatio eorum, qui

est dans l'une ou dans l'autre supposition la réunion de ceux qui s'unissent par les liens des princes de ce monde (1). Le roi la brûle et la détruit comme composée de mauvais bâtiments.

S. Grég. — Mais celui qui a vu mépriser ses invitations ne laissera pas sans personne les noces de son fils : toujours la parole de Dieu trouve où se reposer : « Alors il dit à ses serviteurs. » — Orig. — C'est-à-dire aux apôtres et aux anges à qui a été confiée la vocation des Gentils. « Les noces sont prêtes. » — Rémig. — Tout ce qui concernait le mystère de l'incarnation est déjà fait et consommé. Mais ceux qui avaient été invités ne s'en sont pas montrés dignes ; car, ignorants de la justice de Dieu et cherchant à établir celle qui leur est propre, ils se sont jugés eux-mêmes indignes de la vie éternelle (2). Après cette réprobation du peuple juif, le peuple des Gentils a été reçu au festin des noces. C'est pour cela qu'il est dit : « Allez donc dans les carrefours. » — S. Jér. — Car les Gentils n'étaient pas dans les routes, mais dans les carrefours. — Rémig. — Les carrefours sont une figure des erreurs des Gentils. — S. Chrys. — Ou bien, les *chemins* sont toutes les professions profanes, comme le métier des armes, l'art de la philosophie et autres. Il leur est donc dit : « Allez dans les carrefours, » pour qu'ils appellent à la foi les hommes de toute condition. En outre, ainsi que la chasteté est un chemin, un chemin qui conduit à Dieu, la fornication est un autre chemin qui conduit au diable, et ainsi de

(1) Il peut être question des démons et de l'idolâtrie, ou bien des princes temporels et des puissances politiques.

(2) Rom., 10, v. 3. Les dernières paroles sont tirées d'un discours de Paul et de Barnabas aux Juifs, où il est dit : « Parce que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voici que nous allons du côté des nations » (Act., 13, v. 46).

---

conveniunt in sapientia principum hujus seculi : quam succendit rex et exterminat, quasi ex malis ædificationibus consistentem.

Greg. (ut sup.). Sed is, qui invitantem se contemni conspicit, filii sui nuptias vacuas non habebit : quandoque enim sermo Dei inventus est ubi requiescat : unde subditur : Tunc ait servis suis. Orig. (ut sup.). Id est, apostolis aut angelis, qui præpositi erant in vocatione gentium : Nuptiæ quidem paratæ sunt. Remig. Id est, omne sacramentum humanæ dispensationis jam peractum atque completum est. Sed qui invitati erant (id est, Judæi) non fuerunt digni, quia Dei justitiam ignorantes, et suam statuere volentes, indignos se judicaverunt æternæ vitæ; reprobato ergo judaico populo, ad has nuptias gentilis populus est susceptus. Unde sequitur : Ite ergo ad exitus viarum, etc. Hier. Gentilium enim populus non erat in viis, sed in exitibus viarum. Remig. Qui sunt errores Gentilium. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel viæ sunt omnes professiones hujus mundi, ut puta philosophiæ, militiæ, et hujusmodi. Dixit ergo : Ite ad exitus viarum, ut cujuslibet conditionis homines vocent ad fidem. Adhuc, sicut castitas via est quæ ducit ad Deum, sic fornicatio via est quæ ducit ad diabolum ; et sic de aliis virtutibus et vitiis. Jubet ergo ut cujuscunque conversationis vel conditionis homines invitent ad fidem. Hilar. (ut sup.). Per viam etiam tempus seculi intelligendum est ; si-

toutes les autres vertus et vices. Il leur ordonne donc d'appeler à la fois des hommes de toute condition et de toute espèce de mœurs. — S. Hil. — Il faut entendre aussi par le chemin le temps actuel, et il est ordonné d'aller dans les carrefours, parce que la vie éternelle se donne à tous par ce mouvement rétroactif. — S. Grég. — Ou bien, la Sainte-Écriture appelle ordinairement les actions *voies*. Par *carrefours*, il faut entendre les actions qui n'aboutissent pas, car presque toujours il n'y a à venir à Dieu que ceux qui n'ont nulle chance dans leurs actions temporelles. — Orig. — Ou bien, je pense que cette première invitation aux noces était adressée à de certaines âmes intelligentes; car Dieu convie au banquet de la parole divine principalement ceux qui ont le génie le plus facile pour l'intelligence. Mais comme ceux qui sont ainsi doués ne veulent pas d'une semblable invitation, d'autres envoyés leur sont adressés pour les y exciter et pour leur promettre que s'ils viennent ils s'assiéront au banquet que le roi a fait préparer. Mais il faut remarquer qu'ainsi que dans l'ordre temporel autre est l'épouse, autres ceux qui invitent, autres ceux qui sont invités aux noces, ainsi Dieu ici maintient les divers ordres d'âmes, respectant la diversité de leurs motifs et de leurs vertus, de manière que autres sont ceux qui occupent le rang d'épouse, autres les serviteurs qui invitent, autres ceux qui sont invités. Or, ceux qui avaient été invités d'une manière toute spéciale, à la vue des premiers envoyés les ont repoussés comme pauvres d'esprit et ont continué à suivre leur propre raison, y trouvant leurs délices plus que dans ce que le roi leur avait fait promettre par les envoyés. Mais leur crime est plus léger que celui des hommes qui injurièrent et tuèrent les envoyés du roi. Ces derniers sont ceux qui n'ont pas craint d'embar-

---

que ideo ad exitus viarum jubentur ire, quia omnibus retroacta donatur. Greg. (ut sup.). Vel aliter : in Scriptura sacra vias, actiones accipimus; exitus viarum, intelligimus defectus actionum, quia illi plerumque facile ad Deum veniunt, quos in terrenis actionibus prospera nulla comitantur. Orig. (ut sup.). Vel aliter : puto hanc primam vocationem fuisse ad nuptias aliquarum ingenuarum animarum : principaliter enim Deus vult venire ad epulationem divini eloquii eos qui ad intelligendum sunt ingeniosiores; et quoniam qui hujusmodi sunt, nolunt ad istam vocationem venire, transmittuntur alii servi, provocantes eos : et promittentes quod si venerint, percipient prandium paratum a rege : sicut enim in corporalibus alia est quæ nubit sponsa, alii invitatores, alii qui invitantur ad nuptias, sic Deus scit diversos ordines animarum, earumque virtutes, et causas; ob quas hi quidem in constitutione sponsæ accipiuntur, alii in ordine servorum vocantium, alii in numero invitatorum ad nuptias. Sed qui principaliter quidem fuerant invitati, primos invitatores (quasi pauperes sensu) neglexerunt, et abierunt sua sequentes; in quibus magis sunt delectati, quam in his quæ rex per servos suos promittebat; sed hi leviores sunt his qui servis transmissis injuriantur, et interficiunt; qui scilicet præparatione contentiosorum verborum ausi sunt tenuisse servos missos, qui

rasser dans leurs difficultés préparées avec soin les envoyés qui n'étaient point prêts à résoudre ces objections perfides, et les ont ensuite accablés d'outrages et même quelquefois tués.

« Et ses serviteurs étant sortis dans les chemins, ramassèrent. » — Orig. — Ces serviteurs qui sortent sont, ou les apôtres qui abandonnent la Judée ou Jérusalem, ou les anges qui sortent des profondeurs du ciel. Venant à ces voies diverses, figure des mœurs diverses, ils réunirent tous ceux qu'ils purent, sans se préoccuper si, avant leur conversion, ils étaient bons ou mauvais. Par les bons, il faut entendre tout simplement les plus droits et les plus humbles d'entre eux qui venaient au culte de Dieu et auxquels convenait cette parole de l'apôtre : « Lorsque les Gentils qui n'ont pas reçu la loi font, en suivant la nature, ce qui est de la loi, ils sont à eux-mêmes leur propre loi. » — S. Jér. — Parmi les infidèles eux-mêmes, nous savons qu'il y a une variété infinie, car nous savons que les uns sont plus enclins aux vices, et que les autres, à cause de l'honnêteté de leurs mœurs, sont dus à la vertu. — S. Grég. — Ou bien il dit cela, car dans l'Église actuelle il ne peut y avoir de bons sans méchants et de méchants sans bons. Or, il n'est pas bon, celui qui a refusé de tolérer les méchants.

« Et la salle des noces fut remplie. » — Orig. — Les noces, c'est-à-dire celles du Christ et son Église, furent remplies, et ce fut lorsque ceux que les apôtres rendirent à Dieu vinrent s'asseoir au banquet pour y participer au festin. Il fallut y appeler les bons et les méchants, non pas afin que les méchants restassent méchants, mais pour qu'ils déposassent les vêtements que ne supportaient pas les noces, et pour prendre les vêtements nuptiaux, c'est-à-dire les *entrailles de misé-*

---

non sunt præparati ad solvendas quæstiones eorum versutas; et contumeliis afficiuntur vel interficiuntur ab eis.

Sequitur : Et egressi servi ejus in vias congregaverunt, etc. Orig. (ut sup.). Egredientes servi (sive de Judæa et Hierusalem apostoli Christi; sive ab interioribus angeli sancti), et venientes ad vias diversas diversorum morum, congregaverunt quoscunque invenerunt : et non curant utrum aliquando ante vocationem mali fuerint, aut boni : bonos autem intelligere hic simpliciter convenit humiliores et rectiores ex eis qui veniebant ad cultum Dei; quibus conveniebat quod Apostolus ait (*Rom.*, 2) : Cum gentes quæ legem non habent, ea quæ legis sunt faciunt, ipsi sibi sunt lex. Hier. Inter ipsos etiam Gentiles infinita est diversitas cum alios sciamus esse procliviores ad vitia, alios ob honestatem morum virtutibus debitos. Greg. (ut sup.). Vel hoc dicit, quia in hac Ecclesia nec mali sine bonis, nec boni sine malis esse possunt : bonus autem non fuit, qui malos tolerare recusavit.

Sequitur : Et impletæ sunt nuptiæ, etc. Orig. (ut sup.). Nuptiæ (scilicet Christi et Ecclesiæ) sunt impletæ; dum restituti Deo, qui ab apostolis sunt inventi, recubuerunt ad epulandum in nuptiis; sed quoniam bonos et malos oportuit quidem vocari, non autem ut mali permanerent mali, sed ut deponerent vestimenta contraria nuptiis, et induerent nuptialia indumenta (scilicet viscera misericordiæ, benignitatis, etc.). Ideo

ricorde, de bonté (1), etc. Le roi entre donc pour faire visite aux convives avant qu'on leur serve à manger; c'est pour retenir ceux qui ont ces vêtements de noces qui lui font plaisir et renvoyer ceux qui ne les ont pas : « Le roi entre pour voir les invités, etc. » — S. CHRYS. — Non pas qu'il soit un lieu d'où il soit absent, mais parce qu'on le dit présent là où se portent les regards de son jugement, tandis qu'il paraît absent des lieux où il ne veut pas que l'on aperçoive sa présence. Le jour de la visite est le jour du jugement, jour où il visitera les chrétiens qui sont assis au banquet de ses Écritures.

ORIG. — En entrant, il en aperçoit un qui n'avait pas changé ses anciennes mœurs : « Et il en vit un qui n'était point revêtu du vêtement nuptial. » Il ne parle pas d'un seul, car ils sont tous de la même race, ceux qui conservent après la foi la malice qu'ils avaient eue avant leur régénération. — S. CHRYS. — Que faut-il entendre par le vêtement nuptial, si ce n'est la charité? charité que portait dans son cœur Jésus-Christ lorsqu'il vint s'unir à l'Église par le lien des noces. Il entre donc dans l'Église sans le vêtement nuptial, celui qui entre dans l'Église par la foi, et sans posséder la charité. — S. AUG. — Ou bien, il entre sans le vêtement nuptial, celui qui cherche dans l'Église la gloire, non de l'époux, mais la sienne. — S. HIL. — Ou bien, le vêtement nuptial est la grâce de l'Esprit-Saint, et la blancheur du vêtement céleste qu'il faut conserver intègre et immaculé jusqu'au royaume du ciel et après l'avoir acquis par la confession d'un examen parfait — S. JÉR. — Ou bien, le vêtement nuptial, ce sont les préceptes

(1) « Revêtez-vous, comme des élus de Dieu, des entrailles de miséricorde, de la bonté, etc. » (Coloss., 3, v. 12).

---

rex ingreditur, ut videat discumbentes, priusquam apponatur eis prandium; ut retineat habentes nuptialia vestimenta quibus delectetur, condemnetque contrarios, unde sequitur : Intravit autem rex ut videret discumbentes. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Non quia alicubi ipse non est, sed ubi vult per judicium aspicere, ubi dicitur præsens; ubi autem non vult, absens videtur. Dies autem aspectionis est dies judicii, quando visitaturus est Christianos, qui super mensam Scripturarum recumbunt.

ORIG. (ut sup.). Ingrediens autem invenit quemdam qui non mutaverat proprios mores. Unde sequitur : Et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali : singulariter dixit, quia unius sunt generis omnes qui servant malitiam post fidem quam habuerant ante fidem. GREG. (ut sup.). Quid autem debemus intelligere per nuptialem vestem, nisi charitatem? quia hanc in se Dominus habuit, dum ad sociandæ sibi Ecclesiæ nuptias veniret. Intrat ergo ad nuptias, sed sine veste nuptiali, qui in Ecclesia fidem habet, sed charitatem non habet. AUG., *contra Faust.* (lib. 28, cap. 19). Vel sine veste nuptiali nuptias adit, qui quærit ibi gloriam, non sponsi, sed suam. HILAR. (can. 22, ut sup.). Vel vestis nuptialis est gratia Spiritus Sancti, et candor habitus cœlestis, qui bonæ interrogationis confessione susceptus, usque in cœtum regni cœlorum immaculatus et integer est

du Seigneur et les œuvres qui résultent de la loi et de l'Évangile, et qui deviennent comme le vêtement de l'homme renouvelé. Celui qui, au jour du jugement, sera trouvé sans ce vêtement, et pourtant avec le nom chrétien, celui-là en sera aussitôt puni : « Et il lui dit : Ami, comment êtes-vous entré ici, n'ayant pas le vêtement nuptial? » Il l'appelle ami parce qu'il a été convié aux noces (c'est donc par la foi que l'on devient ami de Dieu) (1). Il lui reproche son impertinence de venir souiller l'éclat des noces avec ses vêtements malpropres. — Orig. — Et comme tout homme qui pèche et qui ne se revêt de notre Seigneur Jésus-Christ n'a pas d'excuse, suivent ces paroles : « Pour lui il se tut. » — S. Jér. — A ce moment, il n'y aura plus lieu ni à impudence ni à une trompeuse négation, alors que les anges et le monde entier seront des témoins contre les pécheurs.

Orig. — Non-seulement celui qui avait fait cette injure à la dignité des noces en fut chassé, mais il fut lié par ceux des serviteurs du roi qui avaient l'intendance des prisons, il fut poursuivi par eux et il tomba sous leur pouvoir, comme ne s'étant nullement servi de ses facultés pour le bien et n'ayant fait aucune œuvre bonne; et il fut condamné à un séjour privé de lumière appelé les ténèbres extérieures : « Alors le roi dit à ses serviteurs : Jetez-le dans les ténèbres extérieures après lui avoir lié les pieds et les mains. » — S. Grég. — Ils sont liés des pieds et des mains par la sentence divine ceux qui, déjà liés par leurs œuvres mauvaises, n'ont pas voulu améliorer leur vie. Ou bien, la peine lie ceux qu'auparavant la faute avait liés de manière à empêcher leurs bonnes œuvres. — S. Aug. — L'empêche-

(1) Cette parenthèse ne se trouve pas dans saint Jérôme.

---

reservandus. Hier. Vel vestis nuptialis præcepta sunt Domini, et opera quæ complentur ex lege et Evangelio, novique hominis efficiunt vestimentum; quod qui in die judicii inventus fuerit sub nomine christiano non habere, statim corripitur : unde sequitur : Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? amicum vocat, quia est invitatus ad nuptias (quasi sit amicus per fidem); arguit autem impudentiæ, quod veste sordida munditias polluerit nuptiales. Orig. (ut sup.). Et quoniam qui peccat et non induit Dominum Jesum Christum, non habet excusationem aliquam, ideo sequitur : At ille obmutuit. Hier. In tempore enim illo, non erit locus impudentiæ, nec negandi facultas, cum omnes angeli et mundus ipse testes sint peccatorum.

Orig. (ut sup.). Non autem solum rejectus est a nuptiis qui injuriam nuptiis fecit, sed adhuc a ministris regis super vincula constitutis ligatur incessione qua non est usus ad bonum, et apprehensoria virtute, qua nullum opus ad bonum implevit; et condemnatus est in locum ab omni lumine alienum, qui vocantur tenebræ exteriores, unde sequitur : Tunc rex dicit ministris : Ligatis manibus et pedibus, mittite eum in tenebras exteriores. Greg. (ut sup.). Ligantur tunc pedes et manus per districtiones sententiæ, qui modo a pravis operibus ligati noluerunt per meliorationem vitæ; vel tunc ligat pœna, quos modo a bonis operibus ligavit culpa.

ment d'une volonté perverse et égarée est le lien dont est lié celui qui opère ce qui le fait jeter dans les ténèbres extérieures.

S. Grég. — Nous appelons ténèbres intérieures l'aveuglement du cœur, et ténèbres extérieures la nuit de la damnation éternelle. — S. Chrys. — Ainsi est désignée la différence des tourments entre pécheurs : les premières ténèbres sont les ténèbres extérieures; les ténèbres intérieures sont moindres; il y a enfin les cachots les plus profonds (1).

« Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. » — S. Jér. — Ces pleurs et ces grincements de dents nous montrent la grandeur des tourments par une comparaison prise dans ce qui passe dans le corps humain; ces mains et ces pieds liés, ces pleurs et ces grincements de dents vous doivent être aussi une preuve de la vérité de la résurrection. — S. Grég. — Afin qu'ils grincent des dents en ces lieux, ceux qui faisaient ici leurs délices de leur manger; qu'ils versent des larmes, ceux qui passaient leur vie dans les concupiscences illicites, de telle manière qu'ainsi qu'ici-bas tous leurs membres servaient à tous leurs vices, ils soient tous condamnés aux supplices.

S. Jér. — Et comme dans le festin des noces, c'est non pas le commencement, mais la fin qui a de l'importance, il est dit : « Car beaucoup sont appelés, et peu sont élus. » — S. Hil. — Dans ces invitations adressées à tous, voyez l'élan de cette charité universelle; mais dans ceux qui viennent à l'invitation, reconnaissez-y l'élection qui se base sur le discernement des mérites. — S. Grég. — Car il en est qui

(1) Ceci est tout-à-fait obscur, et la phrase telle qu'elle est dans le contexte ne l'est pas moins : *Sunt enim primæ tenebræ et exteriores et novissimi lacus.*

Aug., *De Trinit.* (cap. 6). Pravarum vero atque distortarum voluntatum implicatio, vinculum est quo alligatur qui hoc agit ut projiciatur in tenebras exteriores.

Greg. (ut sup.). Interiores autem tenebras, dicimus cæcitatem cordis, exteriores vero tenebras, æternam noctem damnationis. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel per hoc designatur differentia tormentorum in peccatoribus : sunt enim primæ tenebræ exteriores; interiores autem minores, et novissima loca.

Sequitur : Ibi erit fletus et stridor dentium. Hier. In fletu oculorum et stridore dentium, per metaphoram membrorum corporalium, magnitudo ostenditur tormentorum : manus quoque ligatas et pedes, fletum oculorum et stridorem dentium, ad comprobandam resurrectionis intellige veritatem. Greg. (ut sup.). Ut illic dentes strideant, qui de edacitate gaudebant; illic oculi defleant, qui hic per illicitas concupiscentias versabantur; quatenus singula membra supplicio subjaceant, quæ hic singulis quibusque, vitiis subjecta serviebant.

Hier. Et quia in convivio nuptiali, non initium, sed finis quæritur, subditur : Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. Hilar. (ut sup.). In invitante enim sine exceptione, publicæ bonitatis humanitas est; in invitatis vero vel vocatis, de judicio meritorum probitatis electio est. Greg. (ut sup.). Nonnulli enim bona nec incipiunt; nonnulli vero in bonis quæ inceperunt, mi-

ne tournent pas même leurs regards du côté du bien, et il en est qui n'ont aucune persévérance dans le bien qu'ils ont commencé. Que chacun de nous ait d'autant plus de sollicitude par rapport à ce qui lui reste à faire, qu'il ignore davantage ce qui lui reste à faire. — S. Chrys. — Ou bien, toutes les fois que Dieu éprouve son Église, il vient à elle pour voir quels sont les invités, et s'il en trouve un parmi eux qui n'ait pas la robe nuptiale, il l'interroge à peu près en ces termes : « Pourquoi vous êtes-vous fait chrétien, si vous aimez de telles choses? » Le Christ livre un semblable chrétien aux ministres de sa justice, c'est-à-dire à des maîtres de séduction, et ils lui lient les mains, c'est-à-dire les œuvres, et les pieds, c'est-à-dire les mouvements de l'âme, et ils le précipitent dans les erreurs, soit hérétiques, soit juives, soit païennes. Les erreurs des païens sont moins extérieures à la vérité, car ils n'ont jamais entendu parler de ce qu'ils méprisent; plus extérieures sont celles des Juifs qui ont entendu et n'ont pas cru, et plus extérieures encore celles des hérétiques qui ont et entendu et appris.

Alors les pharisiens, s'étant retirés, firent dessein entre eux de le surprendre dans ses paroles. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec des hérodiens lui dire : Maître, nous savons que vous êtes véritable, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la personne dans les hommes. Dites-nous donc votre avis sur ceci : Nous est-il libre de payer le tribut à César, ou de ne le payer pas? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant présenté un denier, Jésus leur dit : De qui est cette image, et cette inscription? De César, lui dirent-ils. Alors Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. L'ayant entendu parler de la sorte, ils admirèrent sa réponse, et le laissant, ils se retirèrent.

S. Chrys. — Ainsi que si quelqu'un en voulant mettre un frein à la

---

nime persistunt. Tanto ergo sibi unusquisque sollicite metuat, quanto ignorat quæ restant. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel aliter : quoties Deus tentat Ecclesiam suam, ingreditur ad eam ut videat discumbentes; et si invenerit aliquem non habentem vestem nuptialem, interrogat eum : Ut quid factus es Christianus, si hæc opera diligebas? Talem ergo Christus tradit ministris suis (id est, aliquibus magistris seductionis), et ligant manus ejus (id est, opera), et pedes (id est, motus animæ), et mittunt eum in tenebras, id est, in errores (vel gentium, vel Judæorum, vel hæreticorum); propinquiores enim sunt tenebræ Gentilium, quia veritatem spernunt quam non audierunt; sed exteriores Judæorum, qui audierunt, sed non crediderunt; sed magis exteriores hæreticorum, qui audierunt et didicerunt.

Tunc abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone. Et mittunt discipulos suos cum Herodianis, dicentes : Ma-

violence d'une eau courante lui oppose un obstacle, cette eau arrêtée d'un côté cherche à se répandre de l'autre; ainsi la méchanceté des Juifs chassée d'une part cherche ailleurs une autre issue. « Alors les pharisiens s'en allant, etc. » Ils s'enfuient vers les hérodiens. Tel conseil, tels conseillers. « Et ils envoient leurs disciples en même temps que les hérodiens lui dire : Maître, nous savons que vous êtes vérace et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. » — LA GLOSE (1). — Ils viennent avec les hérodiens comme inconnus, avec des inconnus, pour le tromper plus facilement, et parce que, craignant la foule, ils n'osaient pas faire cette tentative par eux-mêmes. — S. JÉR. — La Judée, qui avait été conquise à la puissance romaine tout dernièrement, sous Auguste César, était devenue tributaire lorsque l'on avait fait le recensement de sa population. Or, il y avait grande division parmi le peuple, les uns disant que, pour la paix et pour la sûreté, l'on devait payer le tribut aux Romains qui d'ailleurs portaient les armes pour la défense de la Judée, tandis que les pharisiens, qui s'applaudissaient de leur justice, s'efforçaient de persuader au peuple qu'il n'était pas soumis aux lois romaines et que, peuple de Dieu, il devait se contenter de payer la dîme, de présenter les prémices et les autres tributs marqués par la loi. Or, César Auguste avait donné pour roi aux Juifs Hérode, fils d'Antipater, qui était un étranger et un prosélyte (2), pour

(1) Partie dans la Glose collatérale, partie dans la Glose interlinéaire, avec quelques changements pour la deuxième partie.

(2) Le mot *prosélyte* veut dire nouvellement arrivé dans la religion juive. On sait que tous les Pères se sont fondés sur ce fait du sceptre passant en les mains d'un étranger pour établir que c'était l'époque de l'avénement du Messie. Les Juifs n'opposent à cela que de misérables raisons.

---

gister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum. Dic ergo nobis, quid tibi videtur ? Licet censum dare Cæsari, an non ? Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ? Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium, et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc et superscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.

CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., hom. 42). Sicut si aliquis claudere voluerit aquæ currentis meatum, si exclusa fuerit per aliquam violentiam, aliunde sibi semitam quærit, sic Judæorum malignitas ex una parte confusa, alium sibi aditum adinvenit : unde dicitur : Tunc abeuntes pharisæi, etc. Abierunt, inquam, ad herodianos. Quale consilium, tales et consiliatores; et ideo sequitur : Et mittunt ei discipulos suos cum herodianis dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces. GLOSSA. Tanquam ignotis, ut facilius deciperent, et per eos illum caperent; cum timentes turbam hoc per se non præsumerent facere. HIER. Nuper quidem sub Cæsare Augusto Judæa subjecta Romanis, quando in toto orbe est celebrata descriptio, stipendiaria facta fuerat : et erat in populo magna seditio, dicentibus aliis pro securitate et quiete quia Romani pro omnibus militarent, debere

veiller au paiement de l'impôt et pour gouverner sous la suzeraineté de Rome. Or, les pharisiens envoient leurs disciples avec les hérodiens, les serviteurs d'Hérode, qu'ils appelaient hérodiens par mépris, et qu'ils méprisaient comme s'étant soumis aux Romains et ayant déserté le culte divin. — S. Chrys. — Ils envoient en même temps leurs disciples avec les soldats d'Hérode, afin que, quoi qu'il dise, cela soit sujet à reproche. Mais ils désiraient surtout qu'il se prononçât contre les hérodiens. Craignant de le voir sous la protection de la foule, ils voulurent lui tendre un piége et le perdre en le faisant passer pour soumis à l'impôt.

S. Chrys. — C'est là la première hypocrisie des hypocrites de louer ceux qu'ils veulent perdre, et c'est pour cela qu'ils commencent par une louange : « Maître, nous savons que vous êtes vrai, etc. » Ils l'appellent maître afin que, par le désir de les avoir pour disciples, il leur ouvre, entraîné par leurs louanges et leurs hommages, le secret de son cœur.

La Glose. — Il arrive qu'un homme dissimule la vérité de trois manières : d'abord par l'effet d'un défaut personnel ou parce qu'il ne connaît pas la vérité ou parce qu'il ne l'aime pas, et c'est contre une semblable supposition qu'ils s'élèvent par ces mots : « Nous savons que vous êtes vrai. » Ou bien, par l'effet de l'abandon de la crainte de Dieu, et c'est lorsque quelqu'un sachant la vérité sur Dieu ne l'annonce pas dans toute sa pureté. Et c'est pour exprimer qu'ils n'admettent pas une supposition semblable qu'ils disent : « Et vous montrez le chemin de Dieu dans la vérité. » Ou bien, l'on peut en troisième

---

tributa persolvi; pharisæis vero, qui sibi applaudebant in justitia, e contrario nitentibus non debere populum Dei (qui decimas solveret, et primitias daret, et cætera quæ in lege scripta sunt) humanis legibus subjacere : Cæsar autem Augustus Herodem filium Antipatri alienigenam et proselytum, regem Judæis constituerat; qui tributis præesset et romano pareret imperio. Mittunt igitur pharisæi discipulos suos cum herodianis, id est, militibus Herodis, seu quos illudentes pharisæi (quia Romanis tributa solvebant), herodianos vocabant, et non divino cultui deditos. Chrys., in homil. (71, *in Matth.*). Propter hoc autem suos discipulos et Herodis milites simul mittunt, ut quodcunque dixerit, reprehendatur : cupiebant enim magis adversum herodianos eum aliquid dicere : quia enim eum detinere timebant propter turbas, voluerunt ei periculum immittere, hoc quod esset publicis tributis obnoxius.

Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Hæc est autem hypocritarum prima simulatio, quia laudant quos perdere volunt : et ideo in laudem prorumpunt, dicentes : Magister, scimus quia verax es, etc. Magistrum eum vocant, ut quasi honoratus et laudatus mysterium sui cordis simpliciter eis aperiat, tanquam volens eos habere discipulos.

Glossa. Tripliciter autem contingit aliquem veritatem non docere : primo ex parte ipsius docentis; quia scilicet veritatem vel non novit, vel non amat : et contra hoc dicunt : Scimus quia verax es; secundo ex parte Dei, cujus timore postposito quidam veritatem de Deo, quam

lieu taire la vérité ou par crainte ou par amour du prochain, et c'est pour protester contre cette supposition qu'ils disaient : « Et vous ne vous préoccupez de personne, car vous ne regardez pas aux hommes. » — S. CHRYS. — Par ces mots ils désignaient vaguement Hérode et César. — S. JÉR. —Cette question caressante et trompeuse tend à faire répondre au Sauveur qu'il craint plus Dieu que César : « Dites-nous donc : Que vous semble-t-il? etc. » Afin que s'il répond qu'il ne faut pas payer le tribut, les hérodiens qui sont là crient à la sédition contre le prince romain. — S. CHRYS. — Ils savaient que d'autres avaient été mis à mort pour avoir été les auteurs d'une semblable scission (1), et ils voulaient par de semblables questions jeter sur lui le danger d'un semblable soupçon.

« Jésus qui connaissait leur malice. » — S. CHRYS. — Il ne répond pas par la douceur à leurs paroles extérieurement pacifiques, mais il répond avec sévérité à leur âme cruelle, car la réponse de Dieu s'adresse à la volonté et non aux paroles. — S. JÉR. — La première qualité d'un homme qui répond à d'autres est de connaître la pensée de ceux qui l'interrogent, et de les considérer tout d'abord non pas comme des *disciples*, mais comme des hommes qui veulent l'éprouver. L'hypocrite est celui qui est d'une manière et simule une autre manière d'être (2). — S. CHRYS. — Il les appelle *hypocrites*, afin que, reconnaissant la science qu'il avait de leur cœur, ils n'osassent pas achever ce qu'ils

(1) Théodas d'abord et puis Judas le Galiléen avec leurs conjurés (Act., 5, v. 36, 37).

(2) Tel est le sens des mots grecs qui ont tous la même racine : ὑποκρίνομαι, ὑπόκρισις, ὑποκριτής.

---

noverunt, non pure annuntiant : et contra hoc dicunt : Et viam Dei in veritate doces; tertio ex parte proximi, ex cujus timore vel amore aliquis veritatem tacet : et ad hoc excludendum dicunt : Et non est tibi cura de aliquo (scilicet homine), non enim respicis personam hominum. CHRYS., in hom. (71, ut sup.). Hoc de Herode et Cæsare occulte insinuabant. HIER. Blanda quidem et fraudulenta interrogatio illuc provocat respondentem, ut magis Deum quam Cæsarem timeat : unde dicunt : Dic ergo nobis : Quid tibi videtur? etc. Ut si dicat non debere tributa solvi, statim audientes herodiani, seditionis reum contra romanum principem eum teneant. CHRYS., in hom. (71, ut sup.). Quia enim sciebant quod quidam hanc discordiam meditantes occisi erant, volebant et ipsum per sermones hos in talem suspicionem immittere.

Sequitur : Cognita autem Jesus nequitia eorum, etc. CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Non secundum sermones eorum pacificos blande respondit, sed secundum conscientiam eorum crudelem aspera dixit; quia Deus voluntatibus respondet, non verbis. HIER. Prima ergo virtus est respondentis, interrogantium mentes cognoscere, et non discipulos, sed tentatores vocare : hypocrita ergo vocatur qui aliud est, et aliud simulat. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Dicit ergo eis, hypocritæ, ut considerantes eum humanorum cordium cognitorem, quod facere cogitabant, perficere non auderent : vide ergo quod pharisæi blandiebantur ut

avaient commencé. Remarquez que les pharisiens caressent pour perdre, et que Jésus les couvre de confusion pour les sauver, car la colère de Dieu est plus utile à l'homme que la faveur de l'homme. — S. Jér. — La sagesse procède toujours sagement, et de manière à confondre ses tentateurs par leurs propres discours : « Montrez-moi la monnaie du tribut, et ils lui présentèrent un denier. » Cette pièce de monnaie était comptée pour dix sesterces et elle était à l'effigie de César. Et c'est pour cela « que Jésus leur dit : De qui est cette effigie et cette suscription ? » Que ceux qui pensent que les questions de Jésus étaient chez lui un signe d'ignorance et non pas l'effet d'une intention particulière s'instruisent ici sur ce point, car il est bien incontestable que Jésus pouvait savoir quelle était l'effigie de cette pièce de monnaie. « Et ils lui disent : De César. » Entendons par César non pas Auguste, mais Tibère, son beau-fils, sous l'empire duquel eut lieu la passion du Sauveur. Tous les empereurs de Rome depuis Caius César qui avait usurpé l'empire reçurent le nom de César. Or, Jésus leur répondit : « Rendez à César ce qui est à César, » c'est-à-dire la pièce de monnaie, le tribut, l'argent. — S. Hil. — S'il n'y a en nous rien de ce qui est de César, nous ne sommes nullement obligés de lui rendre rien de ces choses qui sont siennes. Mais si nous usons des droits que protége son pouvoir, et si nous nous livrons à ce qui est de son ressort, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre de cette obligation de rendre à César ce qui est à César.

S. Chrys. — Pour vous lorsque vous entendez ces mots : « Rendez à César ce qui est à César, » rappelez-vous que ces paroles n'ont été dites que de ce qui ne peut nuire en rien à la piété, car s'il en était

---

perderent; sed Jesus eos confundebat ut salvaret; quia utilior est homini Deus iratus quam homo propitius. Hier. Sapientia etiam semper sapienter agit, ut suis potissimum tentatores sermonibus confutentur. Et ideo sequitur : Ostendite mihi numisma census : at illi obtulerunt ei denarium; hoc genus nummi est quod pro decem nummis computabatur; et habebat imaginem Cæsaris. Unde sequitur : Et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc, et superscriptio? Qui putant interrogationem Salvatoris ignorantiam esse et non dispensationem, discant ex præsenti loco quod utique poterat scire Jesus, cujus imago esset in nummo. Sequitur : Dicunt ei : Cæsaris. Cæsarem non putemus Augustum, sed Tiberium privignum ejus significari, sub quo et passus est Dominus. Omnes autem reges romani a primo Caio Cæsare, qui imperium arripuerat, Cæsares appellantur, sequitur : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, id est, nummum tributum et pecuniam. Hilar. (ut sup.). Si enim nihil quod Cæsaris est, penes nos resederit, conditione reddendi ei quæ sua sunt, non tenebimur. Porro autem si rebus illius incumbamus, si jure potestatis suæ utimur, extra querelam injuriæ est, reddere Cæsari quod Cæsaris est.

Chrys., in homil. (71, ut sup.). Tu autem cum audieris : Redde quæ sunt Cæsaris, Cæsari, illa scito eum dicere solum, quæ in nullo pietati nocent; quia si aliquid tale fuerit, non adhuc Cæsaris est, sed

ainsi, ce ne serait déjà plus le tribut de César, mais celui du diable. Ensuite cela a été dit afin que l'on ne puisse pas dire que le Sauveur ne se soumettait pas au pouvoir humain; il ajoute : « Et ce qui est de Dieu à Dieu. » — S. Jér. — C'est-à-dire les décimes, les prémices, les oblations et les victimes. C'est ainsi que le Sauveur paya le tribut à César pour lui et pour Pierre, et qu'il rendit à Dieu ce qui est de Dieu en faisant la volonté de son Père. — S. Hil. — Il faut rendre à Dieu ce qui vient de lui, le corps, l'âme et la volonté. Le tribut de César est de l'or sur lequel son image est gravée; le tribut de Dieu est l'homme dans lequel est empreinte l'image de Dieu. Donnez donc vos richesses à César, mais gardez pour Dieu seul la conscience de votre innocence (1).

Orig. — Dans ce passage nous apprenons par l'exemple du Sauveur à ne pas nous arrêter, sous prétexte de piété, à ce que dit le grand nombre, et qu'il paraît par là glorieux d'admettre, mais ce qui est convenable et selon l'ordre. Au sens moral, nous devons entendre ceci en ce sens qu'il est des choses nécessaires que nous devons au corps ainsi que l'on doit le tribut à César, tandis que nous devons faire remonter jusqu'à Dieu tout ce qui s'adresse à la nature des âmes, c'est-à-dire les choses qui tendent à la vertu. Ceux-là donc qui portent au-delà de la mesure ce qu'ils enseignent sur la loi de Dieu, ce sont les pharisiens qui défendent de payer le tribut à César. Ce sont eux, par exemple, qui défendent le mariage et l'usage des aliments que Dieu créa. Les hérodiens sont au contraire ceux qui veulent que l'on accorde plus aux corps qu'on ne le doit. Le Sauveur veut d'abord que

(1) Une partie de cette citation ne se retrouve plus dans saint Hilaire.

---

diaboli tributum. Deinde ut non dicant quoniam hominibus non subjicis, subdit : Et quæ sunt Dei, Deo. Hier. Id est, decimas, primitias, oblationes et victimas : sicut et ipse Dominus reddidit Cæsari tributa pro se et Petro (Matth., 17); et Deo reddidit quæ Dei sunt, Patris faciens voluntatem. (Joan., 6). Hilar. (can. 23, *in Matth.*). Deo etiam quæ ejus sunt reddere nos oportet, id est, corpus, et animam, et voluntatem. Numisma enim Cæsaris in auro est, in quo est ejus imago depicta : Dei autem numisma, homo est, in quo est Dei imago figurata : ideo divitias vestras date Cæsari; Deo autem innocentiæ vestræ conscientiam reservate.

Orig. (tract. 21, *in Matth.*). Ex hoc loco discimus Salvatoris exemplo, ut non his quæ a multis dicuntur (et propterea gloriosa videntur) occasione pietatis attendamus; sed quæ convenienter secundum ordinem rationis dicuntur. Possumus autem et moraliter intelligere locum istum, quoniam debemus corpori quædam dare quasi tributum Cæsari, id est, necessaria : quæcunque autem sunt convenientia animarum naturæ (id est, ea quæ dicunt ad virtutem) debemus Deo offerre. Qui ergo supra modum docent legem Dei, et de rebus debitis corpori nihil curare præcipiunt, sunt pharisæi, qui reddere Cæsari tributum vetabant; prohibentes scilicet nubere, et abstinere a cibis quos Deus creavit (1 *Timoth.*, 4); qui vero supra modum æstimantes oportere cor-

notre vertu ne soit pas amoindrie par ce que nous accorderons en trop à la chair, ni que notre chair ne soit accablée par cette surabondance que nous accorderions au culte des vertus. — Ou bien, le prince de ce monde appelé César est le diable : or, nous ne pouvons pas rendre à Dieu ce qui est de Dieu avant que nous ayons rendu à ce prince ce qui est à lui, c'est-à-dire avant que vous ayons déposé toute malice. Nous devons apprendre ainsi de ce passage à ne pas négliger toute réponse contre ceux qui nous tentent et aussi à ne pas leur répondre avec trop de simplicité, mais avec quelque circonspection, afin que nous détruisions tout prétexte en ceux qui veulent un prétexte, et que nous enseignions d'une manière compréhensible ce qui peut sauver ceux qui veulent se sauver.

S. Jér. — Ceux qui auraient dû être ramenés à la foi par tant de sagesse se contentèrent de s'étonner que leur fourberie n'eût point trouvé matière à piége; « Et entendant cela, ils furent étonnés, et le laissant ils s'en allèrent, » remportant et leur incrédulité et leur étonnement.

Ce jour-là, les sadducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, et lui proposèrent une question, en lui disant : Maître, Moïse a ordonné que si quelqu'un mourait sans enfants, son frère épousât sa femme, et qu'il suscitât des enfants à son frère mort. Or il y avait sept frères parmi nous, dont le premier ayant épousé une femme, est mort; et, n'ayant point eu d'enfants, il a laissé sa femme à son frère. La même chose arriva au second, et au troisième, et à tous les autres, jusqu'au septième. Enfin cette femme est morte aussi après eux tous. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel de ces sept sera-t-elle femme, puisqu'ils l'ont tous eue? Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car après la résurrection, les hommes n'auront

---

poribus indulgere, ipsi sunt, sicut herodiani. Salvator autem noster vult, ut nec virtus minoretur, dum supra modum carni servimus; nec carnis natura gravetur, dum abundantius virtutibus adhæremus. Vel princeps mundi (id est, diabolus) dicitur Cæsar : non enim possumus reddere Deo quæ Dei sunt, nisi prius reddiderimus principi quæ sunt sua, id est, nisi deposuerimus malitiam universam. Hoc etiam discamus ex loco præsenti, quod contra tentantes nec omnino tacere debemus, nec simpliciter respondere, sed circumspecte; ut præcidamus occasionem quærentium in nobis occasionem, et doceamus irreprehensibiliter quæ possunt salvare volentes salvari.

Hier. Qui autem credere debuerant ad tantam sapientiam, mirati sunt quod calliditas eorum insidiandi non invenisset locum : unde sequitur : Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt, infidelitatem pariter cum admiratione reportantes.

In illa die, accesserunt ad eum sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem, et interrogaverunt eum dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit, non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo. Erant autem apud nos septem fratres, et primus, uxore ducta, defunctus est; et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo. Similiter secundus et tertius, usque ad septimum. Novissime autem omnium et mulier defuncta est. In resurrectione ergo cujus erit de septem uxor? Omnes enim habuerunt eam. Respon-

point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ces paroles que Dieu vous a dites : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants. Et le peuple, entendant ceci, était dans l'admiration de sa doctrine.

S. Chrys. — Après que les pharisiens eurent été repoussés ainsi que les hérodiens, les sadducéens se produisirent. La confusion dont les autres avaient été couverts aurait dû cependant les ralentir; mais la présomption est un je ne sais quoi qui ne rougit pas ni ne se désiste, et tente l'impossible. L'évangéliste, s'étonnant lui-même de leur folie, la fait remarquer par la manière dont il s'exprime : « Dans ce temps-là s'approchèrent. » — S. Chrys. — Lorsque les pharisiens s'éloignaient, les sadducéens s'approchaient, peut-être avec le dessein concerté d'avance de lutter à qui le prendrait le premier, et de le déraciner dans son intelligence par leurs insistances, s'ils ne le pouvaient pas par leur raison. — S. Jér. — Il existait deux hérésies parmi les Juifs, celle des pharisiens et celle des sadducéens. Les pharisiens professaient le culte des traditions et des observances légales, et c'est pour cela que le peuple les appelait *divisés;* le nom de sadducéen, qui revient à celui de *juste*, est la revendication d'un nom qui ne leur appartenait pas, et ils niaient aux pharisiens les dogmes qu'admettaient ceux-ci, de la résurrection du corps, de l'immortalité de l'âme, de l'existence de l'esprit et de celle des anges (Act., ch. 22). C'est pour cela qu'il est dit d'eux ici : « Qui nient la résurrection. » — Orig. — Non-seulement ils niaient la résurrection de la chair, mais encore l'immortalité de l'âme. — S. Chrys. — Le diable, voyant qu'il ne pouvait pas tout-à-

---

dens autem Jesus, ait illis : Erratis nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. In resurrectione enim neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei in cœlo. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob : non est Deus mortuorum, sed viventium. Et audientes turbæ, mirabantur in doctrina ejus.

Chrys., in homil. (71, *in Matth.*). Confutatis pharisæorum discipulis cum herodianis, sadducæi se immittunt; cum tamen ex confusione priorum eos oporteret effici pigriores : sed præsumptio, inverecundum quid est pertinax et impossibilia tentans : propter hoc et Evangelista stupens eorum dementiam, hoc ipsum significat, dicens : In illa die, accesserunt, etc. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., hom. 42). Quando recedebant pharisæi, accedebant sadducæi, forte tali consilio, quia decertabant quis eum ante deprehendere posset; vel si ratione eum non possent superare, saltem per ipsam sequentiam subverterent sensum ejus. Hier. Duæ hæreses erant in Judæis : una pharisæorum, et altera sadducæorum; pharisæi traditionum et observationum justitiam præferebant, unde et divisi vocabantur a populo; sadducæi autem, qui interpretantur justi, et ipsi vendicabant sibi quod non erant : ac prioribus quidem, et corporis resurrectionem et animæ immortalitatem

fait éteindre la connaissance de Dieu, introduisit l'hérésie des sadducéens, qui niaient la résurrection des morts, négation qui revient tout-à-fait à celle de la justice future. Qui pourrait se contenter de ces combats qu'il exerce tous les jours contre lui-même et ne pas regarder à l'espérance de la résurrection?

S. Grég. (1).— Il en est qui, en réfléchissant que l'esprit se détache du corps, que la chair se change en pourriture, et que la pourriture se réduit en poussière, et que cette poussière se résout tellement en les premiers éléments du monde que l'œil ne peut plus les discerner, se prennent à désespérer de la possibilité de la résurrection; et à la vue d'ossements arides, ils doutent qu'ils puissent se rajeunir pour la vie et se revêtir encore de chair. — S. Aug. — Non, elle ne périt pas pour Dieu cette matière terrestre qui lui a servi pour créer la chair des mortels; mais quelles que soient la poussière ou la cendre en lesquelles elle se soit réduite, quels que soient les vents et les souffles qui l'aient vu fuir; quels que soient les éléments ou les corps étrangers qui l'aient convertie en leur substance, quand bien même elle aurait servi à la nourriture d'hommes ou d'animaux, et qu'elle aurait été changée en eux, en un instant l'âme humaine, qui auparavant l'avait animée pour en faire un homme, la faire vivre et croître, l'âme humaine lui sera rendue.

S. Chrys. — Les sadducéens croyaient avoir trouvé un argument très fin pour la défense de leur erreur : « Et ils l'interrogèrent en lui

(1) Dans les anciens exemplaires, c'est le ch. 30 du com. de Job.

---

credentibus confitentibusque, ut et angelos et spiritum, sequentes, juxta Actus apostolorum (cap. 23), omnia denegabant; unde et hic dicitur : Qui dicunt resurrectionem non esse. Orig. (tract. 22, in *Matth.*). Non solum autem carnis resurrectionem negabant, sed etiam animæ immortalitatem tollebant. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Videns enim diabolus quia notitiam Dei omnino extinguere non potuit, introduxit hæresim sadducæorum, qui dicerent non esse resurrectionem mortuorum : quæ res omne propositum faciendæ justitiæ frangit : quis enim contentus erit adversus seipsum quotidie luctamina exercere, nisi ad spem resurrectionis aspiceret?

Greg., lib. 14, *Moral.*, cap. 28. Sunt autem nonnulli qui considerantes quod spiritus a carne solvitur, quod caro in putredinem vertitur, quod putredo in pulverem reducitur, quod pulvis ita in elementa resolvitur, ut nequaquam ab humanis oculis videatur, resurrectionem fieri posse desperant; et dum arida ossa inspiciunt, hæc vestiri carnibus, rursumque ad vitam virescere posse diffidunt. Aug., *in Enchir.* (cap. 38). Non autem perit Deo terrena materies, de qua mortalium creatur caro; sed in quemlibet pulverem cineremve solvatur, in quoslibet halitus aurasque diffugiat, in quamcunque aliorum corporum substantiam vel in ipsa elementa vertatur, in quorumcunque animalium aut etiam hominum cibum cedat, carnemque mutetur, animæ illi humanæ in puncto temporis redditur, quæ eam primitus (ut homo fieret, viveret et cresceret) animavit.

Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Ad defensionem autem sui erroris,

doit entendre comme dit principalement des noces spirituelles tout ce qui est dit des époux et des épouses. Je ne trouve pas non plus dans toute l'Écriture ces autres paroles : « Après leur mort, les saints seront comme les anges de Dieu, » à moins toutefois que l'on ne prenne au sens figuré les mots : « Vous vous réunirez à vos pères » (1). Et celles-ci : « Et il fut apposé à son peuple » (2). Mais quelqu'un dira peut-être : Il leur reprochait de n'avoir pas lu les autres Écritures qui ne sont pas la loi, et c'est pour cela qu'ils erraient. Il en est qui disent qu'ils ne connaissaient pas la loi mosaïque parce qu'ils n'en cherchaient pas le sens. — S. Chrys. — Les mots : « Ils ne se marieront ni ne seront mariés, » se rapportent à ceux qui précèdent : « Vous ne savez pas la puissance de Dieu ; » et ceux-ci : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » à ceux-ci : « Vous ne savez pas les Écritures. » Or, nous devons, lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui calomnie la vérité, d'abord lui apporter le témoignage de l'Écriture, et puis lui en donner l'interprétation, tandis que si c'est quelqu'un qui vous questionne par ignorance, il faut d'abord lui donner la raison de ce qu'il demande, et appuyer ensuite cette réponse par l'autorité, car il faut convaincre le calomniateur et instruire l'ignorant. C'est pour cela que le Sauveur donne la raison à ceux-ci qui questionnent par ignorance : « Dans la résurrection, etc., etc. » — S. Jér. — Les mots *nubent* et *nubentur* ne sont pas conformes au génie de la langue latine, car le mot *nubere* ne se dit que des femmes ; nous prendrons le mot *nubent* dans le sens des hommes qui se marient, et le mot *nubentur* dans

(1) Paroles dites à Abraham (Gen., 15, v. 15).
(2) Paroles dites d'Abraham, Gen., 25, v. 19 ; d'Ismaël, 25, v. 17 ; d'Isaac, Gen., 95, v. 29 ; de Jacob, 49, v. 32.

Dei ; nisi forte quis et hoc moraliter intelligat, secundum illud quod dicitur : Tu autem ibis ad patres tuos : item, appositus est ad populum suum. Dicet autem aliquis : Ideo eos increpabat, quia non legebant cæteras Scripturas, quæ sunt extra legem ; et ideo errabant. Alius autem dicit quod nesciebant mosaicæ legis Scripturas ; ex eo quod divinum sensum earum non scrutabantur. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel quod dicit : In resurrectione neque nubent neque nubentur, etc. retulit ad hoc quod dixerat : Nescitis virtutem Dei, quod autem dixit : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, ad illud quod dixerat : Nescitis Scripturas. Et quidem calumniatoribus primum oportet in aliqua quæstione auctoritatem Scripturæ proferre, deinde rationem exponere ; interrogantibus autem per ignorantiam prius rationem exponamus, postea auctoritate confirmemus ; quoniam calumniato rescovincere oportet, interrogatores autem docere : ideo his interrogantibus per ignorantiam, prius rationem exposuit, dicens : In resurrectione. Hier. In hoc autem quod dicit : Neque nubent neque nubentur, latina consuetudo græco idiomati non respondet : nubere enim apud Latinos proprie dicuntur mulieres, sed nos simpliciter dictum intelligamus quod nubere de viris, et nubi de mulieribus dictum sit. Chrys.,

s des femmes qui se marient. — S. Chrys. — L'on se marie dans vie parce que l'on y naît et l'on y meurt, et que ceux qui naissent nt remplacer ceux qui meurent. Là il n'y a plus de raison de où il n'y a plus de principe de naissance.

ll. — Il suffisait, en ce qui concerne les sadducéens, d'avoir it leur vaine opinion de volupté corporelle et de ces joies du arrivant après la cessation des devoirs; mais il ajoute : « Ils sont ne les anges de Dieu dans le ciel. » — S. Chrys. — Ces mots sont éponse suffisante à leur question; car, s'ils admettaient qu'il n'y pas de résurrection des corps, c'est qu'ils pensaient que la con- des hommes ressuscités serait la même que celle de cette vie. cette supposition qu'il éloigne, en montrant que l'état des nes ne sera pas le même. — S. Chrys. — Il est à remarquer qu'il mais produit cette comparaison des anges, lorsqu'il s'est agi de s, d'aumônes, ou d'autres vertus spirituelles. Ce n'est que lors- s'agit de l'exemption du lien matrimonial; car, ainsi que tous les charnels, et principalement ceux de la volupté, sont des actes maux, ainsi toutes les vertus sont choses angéliques, et princi- nent la chasteté, qui n'est que la victoire des vertus sur la nature. Jér. — Ce qui est ajouté plus bas : « Mais ils sont comme les de Dieu dans le ciel, » est une promesse de la vie spirituelle. — nys. — Alors, lorsque nous serons incorruptibles et immortels, serons rassasiés par les chastes contemplations de Dieu nous raissant. Par le don de la lumière intelligible, à l'instar de toutes telligences surcélestes, nous entrerons en participation de l'in-

---

Matth. (in opere imperf., ut sup.). In quidem seculo quia morimur, ideo iur; ideo uxores duximus; ut quod ido minuitur, nascendo suppleatur : em moriendi necessitas tollitur; unde endi causa soluta est.
ar. (can. 23, in Matth.). Et quidem rat adversus sadducæos opinionem ræ corporeæ recidisse, et officiis ces- s inania hæc corporum gaudia sus- ; sed adjecit : Sunt sicut angeli Dei s. Chrys., in homil. (78, ut sup.). od ad interrogatum convenienter et. Quia enim hæc erat eis causa ndi resurrectionem non esse, quia nt eamdem fore resurgentium con- m, hanc causam removit, ostendens rius conditionis futuros. Chrys., Matth. (in opere imperf., ut sup.). Notandum vero quod cum de jejuniis et eleemosynis cæterisque virtutibus spiritualibus locutus fuit, nunquam angelorum similitudinem introduxit; nisi cum de absolutione a coitu loqueretur; quoniam sicut omnes actus carnales opera sunt animalium (præcipue tamen actus libidinis), sic omnes virtutes sunt res angelicæ, præcipue tamen castitas, per quam vincitur natura virtutibus. Hier. Quod ergo infertur : Sed sunt sicut angeli Dei in cœlo, spiritalis conversatio repromittitur. Dion. (De div. nom., cap. 1). Tunc enim quando incorruptibiles et immortales erimus, visibili quidem ipsius Dei apparitione in castissimis contemplationibus ademplebimur; intelligibilis autem luminis datione participabimus in impassibili et immateriali mente, secundum imitationem supercœles-

telligence impassible et immatérielle, et c'est ce que veulent dire ces mots : « Nous serons égaux aux anges » (1).

S. Hil. — La même question calomniatrice que les sadducéens posèrent à propos du mariage, quelques-uns ont l'habitude de la faire à propos de la forme que la femme revêtira à la résurrection; mais tout ce que l'Écriture nous enseigne sur la nature angélique, il faut que nous le pensions aussi de notre nature après la résurrection en la personne des femmes. — S. Aug. — Mais je préfère le sentiment de ceux qui prétendent et qui ne doutent nullement que les deux sexes ne ressuscitent parfaitement distincts. Là il n'y aura plus cette luxure qui engendre la honte. En effet, avant qu'ils eussent péché, l'homme et la femme étaient nus; et malgré qu'il n'y eût alors ni union conjugale ni enfantement, il y avait distinction de nature. Cependant les membres de la femme n'auront plus leur ancienne aptitude qui les distinguait en cette vie, et cette aptitude sera remplacée par une beauté nouvelle qui n'éveillera plus la concupiscence, la concupiscence n'existant plus, mais qui fera louer la sagesse et la clémence divines qui ont fait ce qui n'existait pas auparavant et ont délivré de la corruption ce qu'elles avaient créé. — S. Jér. — Personne ne dit ni des arbres ni des pierres, qui n'ont pas les membres distinctifs du sexe, qu'ils *ne se marient ni ne sont mariés;* mais on le dit de ceux qui, alors qu'ils pourraient se marier, sont éloignés du mariage par une raison quelconque. — Rab. — Après avoir parlé de ces circonstances de la résurrection, il revient à sa proposition principale, et il établit d'une manière satisfaisante le dogme de la résurrection contre leur incrédulité.

(1) Luc, 20, v. 36.

tium mentium : propter quod dicitur quod erimus angelis æquales.

Hilar. (can. 23, ut sup.). Eamdem autem calumniam quam sadducæi afferunt de conjugio, afferre plures solent, in quam formam muliebris sexus resurgat : sed qualis in Scripturis auctoritas est de angelis opinandi, talem in resurrectione speciei nostræ sensum oportet esse de feminis. Aug., 22, *De civit. Dei.* (cap. 17). Sed mihi melius videntur sapere, qui utrumque sexum resurrecturum esse non dubitant : non enim libido ibi erit, quæ confusionis causa est : nam priusquam peccassent, nudi erant; natura autem servabitur, quæ tunc quidem et a concubitu et a partu immunis erit : erunt tamen membra feminea non accommodata usui veteri, sed decori novo; quo non alliciatur aspicientis concupiscentia (quæ nulla erit), sed Dei laudetur sapientia atque clementia, qui et quod non erat fecit, et liberavit a corruptione quod fecit. Hier. Nemo enim dicit de lapide et arbore, et his rebus quæ non habent membra genitalia, quod non nubent neque nubentur : sed de his qui cum possint nubere, tamen aliqua ratione non nubent. Rab. Hæc autem quæ dicta sunt de resurrectionis conditionibus, propositæ reddidit quæstioni : de ipsa vero resurrectione contra eorum infidelitatem convenienter loquitur.

S. Chrys. — Et parce qu'ils avaient dans leur question mis Moïse en avant, il les réfute par Moïse : « Sur la résurrection des morts, vous n'avez donc pas lu : Je suis le Dieu d'Abraham ? etc. » — S. Jér. — Il aurait pu, pour prouver la résurrection, se servir de passages encore plus clairs, tels que celui-ci : « Les morts ressusciteront, et ceux qui sont dans le tombeau se lèveront. » Et ailleurs : « Plusieurs de ceux qui dorment se lèveront de la poussière. » L'on se demande pourquoi le Seigneur a choisi ce passage, qui paraît douteux, ou du moins ne prouvant pas assez directement le fait de la résurrection, et pourquoi il a ajouté aussitôt après cette citation, comme si elle avait été tout-à-fait concluante : « Il n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants. » Or, nous avons dit plus haut que les sadducéens n'admettaient ni la nature angélique, ni l'existence des esprits, ni la résurrection des morts, et qu'ils admettaient la mort des âmes. Ils repoussaient aussi l'inspiration des prophètes, et ne recevaient que les cinq livres de Moïse. Il eût été insensé de puiser des preuves à des sources qu'ils repoussaient. C'est donc à Moïse (1) qu'il emprunte ces paroles, pour prouver l'immortalité de l'âme. Après cette citation, il ajoute immédiatement : « Or, Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais celui des vivants, » paroles qui prouvent la permanence des âmes après la mort; car Dieu ne pouvait pas être leur Dieu si elles n'existaient aucunement; elles prouvent conséquemment celle des corps qui ont partagé avec les âmes les bonnes et les mauvaises actions. — S. Chrys. — Mais comment est-il dit ailleurs : « Pour être le Seigneur des vivants et des morts » (2)? C'est que ces deux passages ne se res-

(1) Dans l'Exode qui est le 2e livre de Moïse, c. 3, v. 6.

(2) « Le Christ est mort et ressuscité pour être le Seigneur des vivants et des morts (Rom., 14, v. 9).

Chrys., in homil. (71, ut sup.). Et quia illi interrogando Moysen præmiserant, per Moysen eos confutat : unde subdit : De resurrectione autem mortuorum non legistis : Ego sum Deus Abraham? etc. Hier. Ad comprobandam resurrectionis veritatem multis aliis exemplis manifestioribus uti potuit, ex quibus est illud (Esaiæ, 26) : Resuscitabuntur mortui, et resurgent qui in monumentis sunt; et in alio loco (Daniel, 12) : Multi dormientium de terræ pulvere resurgent. Quæritur ergo quid sibi voluerit Dominus hoc proferre testimonium quod videtur ambiguum, vel non satis ad resurrectionis pertinens veritatem; et quasi hoc prolato probaverit quod volebat, statim intulerit : Non est Deus mortuorum, sed viventium. Supra diximus autem sadducæos, nec angelum, nec spiritum, nec resurrectionem corporum confitentes, et animarum quoque interitum prædicasse. Hi quinque tantum libros Moysi recipiebant, prophetarum vaticinia respuentes : stultum autem erat inde proferre testimonia, cujus auctoritatem non sequebantur. Porro ad æternitatem animarum probandam de Moyse ponit exemplum : Ego sum Deus Abraham, etc., statimque infert : Non est Deus mortuorum, sed viventium; ut cum probaverit animas per-

semblent pas, le Seigneur étant dit ici avoir la domination des morts qui un jour recouvreront la vie, et non pas des morts qui disparaîtraient et ne ressusciteraient jamais plus.

S. HIL. (1). — Il faut remarquer aussi que ces paroles avaient été adressées à Moïse, au moment où les patriarches qui y sont nommés étaient déjà dans le repos, et c'était d'eux que Dieu était dit le Dieu. Or, que peut avoir celui qui n'existe pas? Il est dans la nature d'une chose qu'elle existe pour qu'une autre chose lui appartienne. Ainsi, il n'y a que les vivants qui puissent avoir un Dieu, d'autant plus que Dieu est l'éternité, et que des morts ne peuvent avoir ce qui est éternel. Comment pouvait-on nier qu'ils doivent exister éternellement ceux à qui l'éternité déclare elle-même appartenir? — ORIG. — C'est Dieu lui-même qui dit aussi de lui : « Je suis celui qui suis. » Il est donc impossible que Dieu se dise le Dieu de ceux qui ne seraient pas. Et remarquez qu'il ne dit pas : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » mais « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. » Dans un autre passage, il est dit : « Le Dieu des Hébreux m'envoie vers vous. » Ceux qui sont parfaits vis-à-vis de Dieu ont en eux tout Dieu, en comparaison des autres humains, et c'est pour cela que Dieu n'est pas appelé le Dieu des autres, mais leur Dieu. C'est ainsi que si nous disons : « Ce champ leur appartient, » nous exprimons que chacun de ceux que nous désignons ainsi a un droit sur ce champ, tandis qu'en disant : « Ce champ est à cet homme, » nous exprimons qu'il le possède

(1) C'est à tort que cette citation était donnée comme de saint Jérôme.

---

manere post mortem (neque enim poterat fieri ut eorum esset Deus qui nequaquam subsisterent), consequenter introduceretur et corporum resurrectio quæ cum animabus bona malaque gesserunt. CHRYS. (in homil. 71, ut sup.). Sed qualiter alibi ait : Ut vivorum et mortuorum dominetur? Sed hoc non est simile ei quod hic dicitur : mortuorum enim ibi dicitur esse Dominus (eorum scilicet qui victuri sunt), non autem eorum qui semel disparuerunt, et ultra non resurgent.

HILAR. (can. 23, ut sup.). Considerandum etiam quod sermo hic ad Moysen factus fuerat, sanctis patriarchis jampridem quiescentibus : erant ergo quorum Deus erat : nihil enim habere poterant, si non erant; quia in natura rei est, ut esse id necesse sit, cujus sit alterum; atque ita habere Deum, viventium est; cum Deus æternitas sit (et non sit eorum quæ mortua sunt, habere id quod æternum est). Et quomodo esse illi futurique semper negabuntur, quorum se esse profiteatur æternitas? ORIG. (ut sup.). Deus etiam est qui dicit (*Exod.*, 3) : Ego sum qui sum. Sic ergo impossibile est ut dicatur eorum Deus esse qui non sunt. Et vide quia non dixit : Ego sum Deus Abraham, Isaac et Jacob, sed, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob : in alio autem loco sic dixit (*Exod.*, 7) : Deus Hebræorum misit me ad te. Qui enim perfectissime sunt circa Deum, quantum ad comparationem cæterorum hominum, totum habent Deum in se : propterea, non communiter, sed singulariter dicitur eorum Deus : ut puta si dicamus : Ager ille illorum est, ostendimus quod unusquisque

tout entier. Donc, cette expression : « Le Dieu des Hébreux, » montre l'imperfection des Juifs, chacun d'eux ne possédant Dieu qu'imparfaitement; tandis que celle-ci : « Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » annonce que chacun d'eux possède tout Dieu. Ce n'est point là une faible part de la gloire des patriarches que de vivre de Dieu. — S. Aug. — On peut très bien réfuter les manichéens par la même parole par laquelle Jésus-Christ réfute les sadducéens; car ils nient eux aussi la résurrection des morts, quoique par une voie différente. — S. Aug. — Dieu est appelé spécialement le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, parce que chacun d'eux représente une des manières diverses dont Dieu se donne des enfants. Il arrive souvent que Dieu engendre un enfant bon par un bon prédicateur, et un mauvais par un mauvais; et cela est signifié par Abraham, qui eut Isaac, fidèle enfant, de Sara, épouse libre, et l'infidèle Ismaël, d'Agar, la servante. Souvent, il engendre par un bon prédicateur un bon et un méchant fils, et cela est signifié par Isaac, qui eut de son épouse libre Rebecca Jacob, le bon, et Esaü, le méchant. Quelquefois il engendre des fils fidèles par un bon et par un mauvais prédicateur, et cela fut signifié par Jacob, qui eut des enfants fidèles (1), et de ses épouses libres Lia et Rachel, et des servantes Zelpha et Bala. — S. Chrys. — Et remarquez combien est faible l'attaque des Juifs contre Jésus; la première fut cette question accompagnée de terreur : « Par le pouvoir de qui faites-vous ceci ? » Il fallut pour la repousser de la force d'âme. La seconde question se présenta avec ruse, et il fallut

(1) De Lia : Ruben, Siméon, Lévi, Issachar, Juda et Zabulon; de Rachel : Joseph et Benjamin ; de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser ; de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephtali (Gen., 29, 30 et 35).

---

eorum non habet eum in toto; si autem dicimus quod ager ille illius est, demonstramus quia totum agrum possidet ille : ubi ergo dicitur : Deus Hebræorum, imperfectio demonstratur eorum; quia unusquisque eorum aliquid modicum de Deo habebat. Dicitur autem Deus Abraham, Deus Isaac et Deus Jacob, quia singuli eorum totum habebant Deum; non autem ad modicam laudem respicit patriarcharum, quod Deo vivebant. Aug., *contra Faust.* (lib. 16, cap. 24). Opportune itaque eadem voce nunc convincuntur manichæi, qua tunc convicti sunt sadducæi : nam et ipsam resurrectionem alio quidem modo, sed tamen ipsi negant. Aug., *super Joan.* (tract., 11). Ideo autem specialiter Deus Abraham, Deus Isaac et Deus Jacob dicitur, quia in istis tribus omnes modi generationis filiorum Dei vocantur : generat enim Deus multoties de bono prædicatore bonum filium, et de malo malum; quod significatur per Abraham, qui de libera uxore (Sara) fidelem filium habuit (Isaac), et de ancilla (Agar) infidelem genuit (Ismaelem). Aliquando vero generat per bonum prædicatorem, bonum et malum filium; quod significantur in Isaac, qui de libera (Rebecca) unum bonum (Jacob), et alterum malum (Esau) generavit. Aliquando generat bonos per bonum et malum prædicatorem; quod significatur per Jacob, qui bonos filios

contre elle une sagesse clairvoyante; mais celle-ci fut la plus facile à détruire, car elle était accompagnée de présomption et d'ignorance. Il est facile à un homme qui sait de répondre à un présomptueux qui ne sait pas. C'est ainsi que la marche de l'ennemi est tout d'abord redoutable; mais celui qui l'attendra de pied ferme se trouvera supérieur à l'ennemi.

« Et entendant cela, les foules étaient dans l'admiration. »—RÉMIG. — Ce ne sont point les sadducéens, mais la foule qui admire. C'est ce qui arrive tous les jours dans l'Église, la foule des fidèles étant dans la joie, lorsque les adversaires de l'Église sont vaincus par l'inspiration divine.

Mais les pharisiens, ayant appris qu'il avait imposé silence aux sadducéens, s'assemblèrent; et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, le tenta, en lui faisant cette question : Maître, quel est le grand commandement de la loi? Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements.

S. JÉR.—Les pharisiens se voyant réfutés dans cette épreuve du denier, et voyant que la tentative de leurs adversaires avait aussi échoué, auraient dû en recevoir cette impression qu'ils ne devaient plus tendre des embûches; mais la malveillance et la jalousie sont un aliment de l'effronterie. « Les pharisiens ayant appris, etc. » — ORIG. — En fer-

---

genuit, et de liberis (Lia et Rachel), et de ancillis (Zelpha et Bala). CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Et vide quomodo sit infirmior congressio Judæorum contra Christum : prima fuit cum terrore dicendo : In qua potestate hæc facis? Contra quam necessaria fuit constantia cordis; secunda fuit cum dolo; contra quam necessaria fuit acuta sapientia; hæc autem fuit cum præsumptione ignara quæ præcedentibus facilior est : hominem enim putantem se aliquid scire, cum nesciat, viro scienti facile est convincere : sic et operatio inimici in primis gravis est; sed si quis forti animo sustinuerit, inveniet eum infirmiorem.

Sequitur : Et audientes turbæ mirabantur, etc. REMIG. Non quidem sadducæi, sed turbæ mirantur. Hoc etiam quotidie agitur in Ecclesia : cum enim divina inspiratione adversarii Ecclesiæ superantur, turbæ fidelium lætantur.

Pharisæi autem audientes quod silentium imposuisset sadducæis, convenerunt in unum; et interrogavit eum unus ex legis doctor, tentans eum : Magister, quod est mandatum magnum in lege? Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua : hoc est maximum et primum mandatum; secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum; in his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ.

HIER. Quia supra pharisæi in ostensione denarii fuerant confutati, et adversæ partis

mant la bouche aux sadducéens, le Sauveur avait voulu montrer que l'éclat de la vérité ferme la bouche au mensonge. Ainsi que c'est le propre du juste de se taire lorsque c'est le moment de se taire, et de parler lorsqu'il faut parler, mais jamais de se laisser intimider, ainsi c'est le propre des docteurs de mensonge de se laisser intimider quant à la vérité, mais non pas de se taire d'eux-mêmes.

S. Jér. — Les sadducéens et les pharisiens, qui sont divisés entre eux, se sont donc concertés pour tenter Jésus. — S. Chrys. — Ou bien, les pharisiens se réunissent tous ensemble pour accabler de leur nombre celui qu'ils n'avaient pu vaincre par leurs raisons, et en s'armant de la multitude ils se montrèrent dépouillés de vérité ; ils se disaient entre eux : « Qu'un seul parle pour nous tous, et nous parlerons tous par sa bouche, de telle sorte que s'il triomphe nous paraissions avoir triomphé, et que s'il est réfuté il en ait seul la confusion. » C'est ce qui est exprimé en ces termes : « Et un docteur de la loi venant à l'interroger, etc. » — Orig. — Nous devons regarder comme frère du pharisien celui qui interroge un des docteurs, non dans le but d'apprendre, mais pour le tenter. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Ce que vous faites au moindre de ceux-ci, vous me le faites » (1) ?

S. Aug.—Ne vous étonnez pas de ce que Matthieu présente ce docteur de la loi comme s'approchant du Seigneur pour le tenter, alors que Marc, qui ne fait pas cette réflexion, ajoute à la fin ces paroles du Sauveur :

(1) Ceci est pris dans un sens analogique, car les paroles du Sauveur doivent s'entendre des pauvres.

---

viderant factionem subrutam, debuerant ex hoc moveri ne ultra molirentur insidias, sed malevolentia et livor nutrit impudentiam : unde dicitur : Pharisæi autem audientes quod silentium, etc. Orig. (tract. 23, in *Matth.*). Silentium autem sadducæis imposuit Jesus, volens ostendere quoniam mendacii vocem obmutescere facit claritas veritatis : sicut enim proprium justi est tacere cum sit tempus tacendi, et loqui cum sit tempus loquendi, non tamen obmutescere : sic proprium est omnium qui mendacii sunt doctores, obmutescere quidem quantum ad rem, autem non tacere.

Hier. Pharisæi ergo et sadducæi qui inter se contrarii sunt, ad tentandum Jesum pari mente consentiunt. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel convenerunt in unum pharisæi, ut multitudine vincerent, quem rationibus superare non poterant ; a veritate se nudos professi sunt, qui multitudine se armaverunt : dicebant enim apud se : Unus loquatur pro omnibus, et omnes loquamur per unum ; ut si quidem vicerit ; omnes videamur vicisse ; si autem convictus fuerit, vel solus videatur confusus : et ideo sequitur : Et interrogavit eum unus, etc. Orig. (ut sup.). Omnem ergo qui, non discendi sed tentandi causa interrogat aliquem doctorum, æstimare debemus illius pharisæi fratrem, secundum illud (Matth., 25) : Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 73). Non moveat autem quod Matthæus hic dicit tentantem fuisse a quo Dominus Jesus interrogatus est : Marcus autem hoc tacet, et in fine ita concludit (cap. 12) quod ei

« Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » Il est possible qu'après s'être présenté avec l'intention de le tenter, il ait été corrigé par la réponse du Sauveur. Ou bien, il faudrait prendre le mot tentation (1), non pas dans son sens mauvais, dans le sens de quelqu'un qui veut tromper un ennemi, mais dans le sens d'un homme qui veut en éprouver un autre qu'il ne connaît pas encore; car ce n'est pas sans raison qu'il est écrit : « Il est léger de cœur celui qui croit facilement. » Mais voici la question : « Maître, quel est le grand commandement de la loi? » — ORIG. — C'est pour le tenter qu'il l'appelait maître, et non pas comme étant son disciple. Donc celui qui ne veut pas être l'élève du Verbe, et qui ne se donne pas à lui de tout son cœur, et qui cependant l'appelle *maître*, celui-là est frère du pharisien qui tentait Jésus. Or, il est probable qu'avant l'avénement du Sauveur, et lorsqu'on lisait la loi, on posait cette question : Quel en est le grand commandement? Le pharisien n'aurait pas fait cette question à Jésus, si elle n'avait pas été parmi eux l'objet de longues discussions, et si avant lui on en avait trouvé la solution. — S. CHRYS. — Il questionnait sur le grand commandement, lui qui n'observait même pas le plus petit, tandis qu'il ne devrait y avoir à questionner sur une justice supérieure que celui qui a accompli déjà celle qui est au-dessous. — S. JÉR. — Ou bien, sa question ne porte pas sur la distinction des commandements, mais sur ce seul point : Quel est le premier et le grand commandement? parce que tout ce que Dieu a ordonné étant

(1) Dans les éditions de Paris et d'Anvers, le nom de l'apôtre saint Jacques était mêlé à cette citation, mais on ne voit pas trop comment, car voici les paroles de cet apôtre : « Dieu ne tente pas les méchants ; il ne tente personne lui-même » (1 Jacques, 1, v. 13).

Dominus sapienter respondenti dixerit : Non longe es a regno Dei : fieri enim potest ut quamvis tentans accesserit, Domini tamen responsione correctus sit. Aut certe ipsam tentationem non accipiamus malam, tanquam decipere volentis inimicum; sed causam potius, tanquam experiri amplius volentis ignotum : neque frustra scriptum est (*Eccles.*, 19) : Qui facile credit, levis est corde. Quid autem interroget, subditur : Magister, quod est mandatum magnum in lege? ORIG. (ut sup.). Tentans dicebat, Magister, quoniam non in quantum discipulus Christi proferebat hanc vocem. Si quis ergo non discit aliquid a Verbo, nec tradit se ei ex toto animo suo, dicit autem ei, Magister, frater pharisæi est Christum tentantis : cum ergo ante Salvatoris adventum legeretur lex, forsitan quærebatur quod est mandatum magnum in ea : neque enim interrogasset hoc pharisæus, nisi diu apud illos de hoc quæsitum fuisset, et non inventum, donec veniens Jesus hoc doceret. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). De magno tamen mandato interrogabat, qui nec minimum observabat : ille debet interrogare de majore justitia, qui jam minorem complevit. HIER. Vel non de mandatis interrogat, sed quod sit primum mandatum magnumque ; ut cum omnia quæ Deus mandaverit magna sint, quicquid ille respondeat, occasionem habeat calumniandi.

CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut

grand, il aura, quoi que réponde le Seigneur, occasion de le calomnier.

S. CHRYS. — Le Seigneur lui répondit de manière à ébranler par ses premières paroles sa feinte conviction en la question qu'il venait de faire : « Jésus lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Vous aimerez, dit-il, et non pas vous craindrez, » car aimer est plus que craindre : aimer est le sentiment des enfants, craindre celui des esclaves; la crainte est sous la coaction, l'amour dans la liberté; celui qui sert Dieu dans la crainte évite la peine, il est vrai, mais il ne reçoit pas la récompense de la justice, car il fait le bien malgré lui et par crainte. Dieu ne veut pas être craint servilement par les hommes ainsi qu'un maître, mais aimé par eux comme un père, lui qui leur a donné l'esprit d'adoption. Or, aimer Dieu de tout votre cœur, c'est avoir un cœur qui ne soit pas plus incliné vers un autre objet que vers Dieu; l'aimer de toute son âme, c'est avoir un esprit tout-à-fait ferme dans la vérité, et stable dans la foi; car autre chose est l'amour du cœur, autre chose l'amour de l'âme. L'amour du cœur est en quelque sorte charnel, de telle manière que Dieu lui-même nous l'aimons d'une manière charnelle, ce que nous ne pouvons faire qu'en retirant notre cœur à l'amour des choses mondaines. C'est ainsi que l'amour du cœur est senti dans le cœur, tandis que l'amour de l'âme ne se sent pas, mais se comprend, gisant dans le jugement de l'âme. Celui qui croit qu'en Dieu se trouve tout bien, et qu'en dehors de lui il n'est aucun bien, celui-là aime Dieu dans toute son âme. Aimer Dieu de tout son esprit, c'est mettre tous ses sens au service de Dieu. Tel est l'amour de celui dont l'intelligence sert Dieu, dont la sagesse ne

sup.). Dominus autem sic ei respondit ut interrogationis ejus fictam conscientiam statim primo responso percuteret. Unde sequitur : Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum, etc. Diliges, inquit, non, timebis, quia diligere majus est quam timere : timere enim servorum est, diligere filiorum; timor sub necessitate est, dilectio in libertate; qui in timore servit Deo, pœnam quidem evadit, mercedem vero justitiæ non habet, quia invitus facit bonum propter timorem. Non vult ergo Deus ut timeatur serviliter ab hominibus quasi dominus, sed ut diligatur quasi pater, qui adoptionis spiritum donavit hominibus; diligere autem Deum ex toto corde, est, ut cor tuum non sit inclinatum ad alicujus rei dilectionem magis quam Dei; diligere autem Deum in tota anima, est certissimum animum habere in veritate, et firmum esse in fide; alius est enim amor cordis, et alius est amor animæ : amor cordis quodammodo carnalis est, ut etiam carnaliter diligamus Deum, quod facere non possumus, nisi recedamus ab amore mundialium rerum : cordis ergo amor sentitur in corde; amor vero animæ non sentitur; sed intelligitur; quia in judicio animæ consistit; qui enim credit apud Deum esse omne bonum, et nihil boni esse extra ipsum, hic diligit eum in tota anima : tota vero mente diligere Deum, est, ut omnes sensus Deo vacent, cujus enim intellectus Deo ministrat, cujus sapientia circa Deum est, cujus cogitatio ea quæ Dei

roule qu'autour de Dieu, dont la pensée ne s'occupe que des choses de Dieu, dont la mémoire consacre tous ses souvenirs à ses bienfaits. — S. Aug. — Ou bien, il vous est ordonné d'aimer Dieu de tout votre cœur, afin que vous lui consacriez toutes vos pensées; de toute votre âme, pour que vous lui rapportiez toute votre vie; de tout votre esprit, afin que vous fassiez converger vers lui toute votre intelligence, vers lui de qui vous avez reçu tout ce que vous avez. C'est ainsi qu'il n'a laissé vide aucune partie de notre vie, et qu'il ne nous a pas laissé la possibilité de nous livrer à la jouissance d'autre chose. Mais tout ce qui se présentera à l'amour de l'âme, qu'elle l'entraîne vers le lieu où le courant la porte, car l'homme n'atteint la plus haute bonté qu'au moment où toute sa vie converge vers le bien immuable. — La Glose. — Ou bien, de tout votre cœur, c'est-à-dire de toute votre intelligence; de toute votre âme, c'est-à-dire de toute votre volonté; de tout votre esprit, c'est-à-dire de toute votre mémoire, afin que vous ne veuillez pas autre chose que Dieu, que vous ne sentiez que lui, que vous ne vous rappeliez que de lui. — Orig. — Ou bien, de tout votre cœur, c'est-à-dire selon toute l'étendue de votre souvenir, de votre action, de votre pensée; de toute votre âme, c'est-à-dire que vous soyez prêt à l'abandonner pour l'amour de Dieu (1); de tout votre esprit, en n'exprimant rien de ce qui a rapport à l'amour divin. Voyez à comprendre, si vous le pouvez, comment l'on doit prendre le cœur pour cette intelligence que nous avons des choses intelligibles; et par l'esprit, ce qui en nous exprime toutes choses, car c'est par l'esprit que nous les exprimons et que nous nous promenons, pour ainsi dire, au milieu des expressions diverses des réalités.

(1) Le mot grec θεοσέβεια signifie plutôt *culte de Dieu*.

sunt tractat, cujus memoria quæ bona sunt recordatur, tota mente diligit Deum. Aug., *De doctr. Christia.* (lib. 1, cap. 22). Vel aliter : Deum ex toto corde diligere præciperis, ut omnes cogitationes tuas; ex tota anima, ut omnem vitam tuam; ex tota mente tua, ut omnem intellectum tuum in illum conferas, a quo habes ea quæ confers. Nullam ergo vitæ nostræ partem reliquit quæ vacare debeat, et quasi locum dare ut alia re velit frui. Sed quicquid aliud diligendum venerit in animum, illuc rapiatur, quo totus dilectionis impetus currit : tunc enim est optimus homo, cum tota vita sua pergit in incommutabile bonum. Glos. (interlin.). Vel ex toto corde, id est, intellectu; anima, id est, voluntate; mente, id est, memoria; ut nihil ei contrarium velis, sentias, aut recorderis. Orig. (ut sup.). Vel aliter : ex toto corde, id est, secundum totam recordationem, et operationem, et cogitationem; ex tota anima, id est, ut parati sint eam ponere pro pietate Dei; in tota mente, nihil aliud scilicet proferentes, nisi quæ Dei sunt. Et vide si potes cor quidem accipere pro intellectu, quo intelligibilia speculamur; mentem autem ad proferendas res : mente enim proferimus

Si le Seigneur n'avait pas répondu au pharisien qui le tentait, nous aurions pu penser qu'il n'y avait pas de commandement qui l'emportât sur l'autre; mais le Seigneur a répondu : « Tel est le premier et le plus grand commandement. » C'est là ce qui nous donne cette appréciation certaine sur les commandements, qu'il y en a un grand, et d'inférieurs et de plus petits (1). Le Seigneur répond non-seulement que c'est là le grand commandement, mais encore que c'est le premier, non pas par ordre de rédaction, mais par sa dignité et par son mérite. Il n'y a à recevoir en eux la grandeur et la puissance de ce commandement que ceux qui non-seulement aiment le Seigneur leur Dieu, mais qui y joignent ces trois conditions, de l'aimer de tout leur cœur, etc., etc. Or, le Seigneur nous enseigne non-seulement qu'il y en a un grand et premier, mais encore qu'il en est un second semblable à ce premier : « Le second est semblable à ce premier : Vous aimerez le prochain comme vous-même. » S'il est vrai que celui qui hait l'injustice déteste son âme, il est clair que, ne s'aimant pas lui-même, il se trouve aimer le prochain comme lui-même. — S. Aug. — Il est évident que par le prochain il faut entendre tout homme, car il n'y a personne à qui il nous soit permis de faire du mal. Or, s'il est vrai que tout homme à qui nous devons les bons offices et qui nous les doit réciproquement est appelé avec raison prochain, il est incontestable que le commandement qui nous oblige à aimer notre prochain comme nous-mêmes s'étend jusqu'aux anges, qui nous rendent autant de bons offices qu'il est facile

(1) « Celui qui manquera à un des plus petits » (Matth., 5, v. 19).

singulas res; et per unumquodque quod significatur, quasi mente nostra inambulamus atque proferimus.

Si autem tentanti pharisæo Dominus non respondisset, æstimare possumus non esse unum mandatum majus altero : sed Dominus respondens subdit : Hoc est maximum et primum mandatum : ubi discimus sententiam necessariam de mandatis, quod et est magnum, et sunt inferiora usque ad minima. Respondet autem Dominus, non solum quod est magnum mandatum, sed etiam primum; non pro ordine Scripturæ, sed pro dignitate virtutis. Hi autem soli hujus mandati in se suscipiunt magnitudinem et primatum, qui non solum diligunt Dominum Deum suum, sed etiam illa tria suscipiunt, scilicet, ex toto corde, etc. Docuit autem quod non solum est magnum et primum, sed etiam quod esset secundum simile priori : unde sequitur : Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum. Si autem qui diligit iniquitatem, odit animam suam (*Psal.* 10), manifestum est quod diligit proximum sicut seipsum, cum nec seipsum diligat. Aug., 1, *De doctr. Christia.* (cap. 30). Manifestum est autem omnem hominem proximum esse putandum; quia erga neminem operandum est malum. Jam vero si vel cui præbendum vel a quo præbendum est nobis officium misericordiæ, recte proximus dicitur; manifestum est hoc præcepto, quo tenemur diligere proximum, etiam sanctos angelos contineri; a quibus nobis tanta misericordiæ impenduntur officia, quanta nobis in

de le constater dans l'Écriture. De là aussi nous pouvons conclure que le Seigneur a voulu recevoir de nous le nom de prochain, puisqu'il s'est présenté à nous sous la figure de ce Samaritain qui secourt l'homme à demi mort qu'il a rencontré gisant sur la voie (1). — S. Aug. — Celui qui aime les hommes doit les aimer ou parce qu'ils sont justes, ou pour les rendre justes, car il doit s'aimer lui-même ou parce qu'il se trouve juste, ou parce qu'il veut se rendre juste. C'est ainsi que sans aucun danger il peut aimer le prochain comme lui-même. — S. Aug. — Si vous devez vous aimer vous-même, non pas à cause de vous, mais à cause de celui en qui se trouve le but très régulier de votre amour, que personne ne s'irrite de cette obligation où vous êtes de l'aimer pour Dieu. Celui-là donc qui aime le prochain comme il faut doit faire tout son possible pour lui faire aimer Dieu de tout son cœur. — S. Chrys. — Celui qui aime l'homme est comme celui qui aime Dieu, car l'homme est l'image de Dieu, et Dieu est aimé en lui ainsi qu'un roi est honoré en ce qui le représente. C'est en cela que ce commandement est dit semblable au premier. — S. Hil.— Ou bien : Que ce commandement soit semblable au premier, cela signifie que le devoir et le mérite sont les mêmes en l'un et l'autre commandement, car l'amour de Dieu sans l'amour du Christ, et l'amour du Christ sans l'amour de Dieu, ne peuvent être d'aucune utilité pour le salut.

« Toute la loi et tous les prophètes dépendent de ces deux commandements. » —S. Aug. —*Dépendent*, dit-il, car ils aboutissent là comme

(1) On sait que le but de cette parabole, d'ailleurs adressée à un docteur de la loi qui, comme ici, tentait le Sauveur, est de définir quel est le véritable prochain.

Scripturis animadvertere facile est; ex quo et ipse Dominus noster proximum se nobis dici voluit, quoniam seipsum Dominus Jesus Christus significat opitulatum esse semivivo jacenti in via (Luc., 10). Aug., 8, *De Trinit.* (cap. 6). Qui autem amat homines, aut quia justi sunt, aut ut justi sint, amare debet : sic enim et seipsum amare debet, aut quia justus est, aut ut justus sit : sic enim diligit proximum sicut seipsum sine ullo periculo. Aug., 1, *De doct. Christia.* (cap. 22). Si autem teipsum, non propter te debes diligere, sed propter illum, ubi dilectionis tuæ rectissimus finis est, non succenseat aliquis homo, si et ipsum propter Deum diligis : quisquis ergo recte proximum diligit, hoc cum eo debet agere ut etiam ipse toto corde diligat Deum. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Qui autem hominem amat, simile est sicut qui Deum amat; quia imago Dei est homo, in quo Deus diligitur, sicut rex in sua imagine honoratur. Et propter hoc dicitur hoc mandatum simile esse primo. Hilar. (cap. 23, ut sup.). Vel aliter : quod mandatum sequens primo est simile, significat idem esse et officii et meriti in utroque : neque enim aut Dei sine Christo, aut Christi sine Deo, potest utilis esse dilectio ad salutem.

Sequitur : In his duobus mandatis tota lex pendet et prophetæ. Aug., *De quæst. evang.* (lib. 1, cap. 33). Pendet, dixit; id est, illuc refertur ubi habet finem. Rab.

:ur but. — RAB. — Tout le Décalogue appartient à ces deux comndements : les préceptes de la première table à l'amour de Dieu; x de la seconde, à l'amour du prochain (1). — ORIG. — Ou bien, en sens que celui qui a accompli tout ce qui concerne l'amour de Dieu lu prochain mérite de recevoir de grandes grâces de Dieu pour qu'il sse comprendre que toute la loi et tous les prophètes dépendent du ncipe de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

. AUG. — Comme il y a deux préceptes desquels dépendent la loi es prophètes, le précepte de l'amour de Dieu et celui de l'amour prochain, ce n'est pas sans raison que souvent l'Écriture-Sainte en t un seul à la place des deux; ou bien l'amour de Dieu : « Nous ons que toutes choses coopèrent à bien à ceux qui aiment Dieu; » bien l'amour du prochain : « Toute la loi est contenue en une seule ole : Vous aimerez le prochain comme vous-même; » et cela parce celui qui aime Dieu doit aimer le prochain, attendu que nous ions Dieu et le prochain par une seule et même charité, mais Dieu ir Dieu, et le prochain ainsi que nous pour Dieu — S. AUG. — Mais nme la substance divine est plus excellente et supérieure à notre ture, le précepte qui nous oblige à aimer Dieu est distinct du précepte l'amour du prochain. Si vous vous prenez vous-même dans tout tre ensemble, corps et âme, et aussi votre prochain, corps et âme, il a rien d'omis à ces deux préceptes de tout ce qui peut être l'objet notre amour. L'amour de Dieu précédant, et son mode se trouvant ini, il suit que vous devez aimer votre prochain comme vous-même,

1) Il est question de ces deux tables : Exod., 24, v. 12; 32, v. 18 et 15; 34, 1, 28 et 29. Deut., 4, v. 13; 9, v. 9, 10, 11, 15 et 17; 10, v. 1, 2, 3, 4 et 5.

duo enim hæc præcepta pertinet totus logus: præcepta quidem primæ tabulæ ilectionem Dei; præcepta secundæ ad diionem proximi. ORIG. (tract. 23, in th.). Vel quia qui omnia implevit quæ pta sunt de Dei dilectione et proximi, dist magnas gratias a Deo percipere, ut ligat omnem legem et prophetas pendere incipio dilectionis Dei et proximi.
.us., 8, De Trinit. (cap. 7). Cum autem duo præcepta in quibus pendet lex et hetæ, dilectio Dei et proximi, non imis Scriptura plerumque pro utroque m ponit : sive dilectionem Dei; sicut illud (Rom., 8) : Scimus enim quoniam ntibus Deum omnia cooperantur in m : sive dilectionem proximi; sicut illud (Gal., 5) : Omnis lex in uno sermone impletur, diliges proximum tuum sicut teipsum : sed hoc ideo, quia qui proximum diligit, consequens est ut Deum diligat : ex una enim eademque charitate Deum proximumque diligimus; sed Deum propter Deum; nos autem et proximum propter Deum. AUG., 1, De doct. Christ. (cap. 26). Sed tamen quoniam excellentior et supra nostram naturam est divina substantia, præceptum quo diligimus Deum, a proximi dilectione distinctum est : quod si te totum intelligas (id est, animam et corpus), et proximum tuum (id est, animam et corpus), nullum diligendarum rerum genus in his duobus præceptis prætermissum est : cum enim præcurrat dilectio Dei, ejusque dilectionis modus præscriptus sit, sequitur dilectio proximi ut eum sicut teipsum dili-

et, par là même, l'amour de vous-même par vous-même n'est pas omis.

Or les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette demande : Que vous semble du Christ? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur par ces paroles : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Personne ne lui put rien répondre, et depuis ce jour-là nul n'osa plus lui faire de questions.

S. Chrys. — Les pharisiens, pensant que le Christ n'était simplement qu'un homme, le tentèrent; ils ne l'auraient pas tenté s'ils l'avaient cru Fils de Dieu. Le Christ, voulant leur montrer qu'il connaissait les vices de leur cœur et qu'il était Dieu, ne voulut pas leur dire la vérité clairement, de peur que les Juifs ne devinssent plus furieux à blasphémer. Il ne voulait pas cependant tout-à-fait se taire, car il était venu pour dire la vérité (1). Il leur pose donc une question telle que sa réponse leur montrait qui il était : « Les pharisiens s'étant rassemblés, Jésus les interrogea en disant : Que vous paraît-il du Christ? » — S. Chrys. — Il avait déjà demandé à ses disciples ce que les autres disaient du Christ, et ce n'est qu'après qu'il leur avait demandé ce qu'ils en disaient eux-mêmes; mais il n'agit pas ainsi vis-à-vis de ceux-ci, car ils auraient certainement répondu qu'on le considérait comme un *séducteur*, un *méchant*, et qu'eux-mêmes le considéraient comme un *méchant ;* que le Christ était simplement un homme. C'est pour cela

(1) « Moi je suis né et je suis venu pour cela dans le monde, pour rendre témoignage à la vérité » (Jean, 18, v. 37).

---

gas; eoque simul et tui abs te dilectio prætermissa non est.

Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus dicens : Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei : David. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum? Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est? Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Judæi æstimantes Christum esse hominem purum, eum tentabant; nec eum tentassent, si Filium Dei credidissent. Volens ergo Christus ostendere quod agnoscebat fallaciam cordis eorum, et qui Deus erat, nec manifeste voluit dicere veritatem, ne occasionem blasphemiæ invenientes Judæi, amplius insanirent; nec omnino tacere, quia ad hoc venerat ut veritatem annuntiaret : ideo talem interrogationem eis proposuit, ut ipsa interrogatio eis ostenderet quis esset : unde dicitur : Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus dicens : Quid vobis videtur de Christo, etc. Chrys., in homil. (72, *in Matth.*). Discipulos quidem primum interrogavit quid alii dicerent de Christo, et tunc quid ipsi dicerent; hos autem non ita : profecto enim seductorem

qu'on les entend répondre que le Christ est le Fils de David. C'est ce qui est ajouté plus bas : « Et ils lui disent : de David. » Le Sauveur, blâmant cette réponse, produit le même prophète témoignant de l'empire du Christ, de son nom de Fils, de l'honneur qu'il partage avec le Père : « Et il leur dit : Comment David inspiré l'appelle-t-il son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur. » — S. Jér. — Ce témoignage est pris du psaume 109; le Seigneur y est appelé *de David* (2), non pas en ce qu'il est né de David, mais en ce que, né du Père, il a toujours été, et il prévient par son existence celle de son Père. Or, David l'appelle son Seigneur, non pas par une erreur venant de l'incertitude ni par sa propre inspiration, mais par celle de l'Esprit-Saint. — Rémig. — Ces mots : « Asseyez-vous à ma droite, » ne signifient pas que Dieu est corporel, qu'il a une gauche et une droite, mais qu'on le trouve dans la même dignité que le Père et son égal.— S. Chrys. — Je pense qu'il dirigea cette question non-seulement contre les pharisiens, mais encore contre les hérétiques : Fils de David selon la chair, il était son Seigneur par la divinité.

S. Chrys. — Il ne s'arrête pas là, mais pour les effrayer, il dit : « Jusqu'à ce que je mette vos ennemis comme l'escabeau de vos pieds.» Au moins il les emmènera de cette manière jusqu'à lui. — Orig.— Dieu ne pose pas les ennemis du Christ comme l'escabeau de ses pieds, seulement pour les perdre, mais aussi pour les sauver.—Rémig.— Le mot *jusqu'à ce que* signifie *pour toujours*, et voici le sens de toute la phrase : « Asseyez-vous pour l'éternité, et vos ennemis seront éternellement placés sous

(1) C'est-à-dire le *Seigneur de David*, et non pas le fils de David, ainsi qu'il y avait auparavant.

---

eum dixissent, et malum, et quia malum eum existimabant, et quoniam Christus purus homo erat : et ideo dixerunt eum esse filium David : et hoc est quod subditur : Dicunt ei David. Ipse autem hoc reprehendens, inducit Prophetam, dominationem ejus et proprietatem filiationis et cohonorationem quæ est ad Patrem, testantem : unde subditur : Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo, etc. Hier. Testimonium hoc de 109 psalmo sumptum est : Dominus ergo David vocatur, non secundum id quod de eo natus est, sed juxta id quod natus ex Patre semper fuit; præveniens ipsum carnis suæ patrem : vocat autem eum Dominum suum, non errore incerto, nec propria voluntate, sed Spiritu Sancto. Remig. Quod autem dicit : Sede a dextris meis, non intelligendum est quod Deus corporeus sit, ut dexteram vel sinistram habeat, sed a dextris Dei sedere, est in honore et æqualitate paternæ dignitatis manere. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Puto autem quod hanc interrogationem, non solum contra pharisæos, sed etiam contra hæreticos posuit : nam secundum carnem vere filius erat David; Dominus autem secundum Divinitatem.

Chrys., in homil. (72, ut sup.). Non autem in hoc stat; sed ut timeant, subdit : Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum; ut saltem ita eos inducat. Orig. (ut sup.). Deus etiam, non ad perditionem solum ponit scabellum pedum Christi inimicos ipsius, sed et ad eorum

vos pieds. » — La Glose. — Que ce soit le Père qui soumette les ennemis à son Fils, cela n'exprime nullement l'impuissance du Fils, mais l'unité de nature, car le Fils lui-même soumet les hommes à son Père en glorifiant son Père sur la terre. C'est après avoir produit cette autorité qu'il ajoute : « Si donc David l'appelle son Seigneur, comment peut-il être son Fils? » — S. Jér. — Cette question nous sert encore contre les Juifs; tout en reconnaissant que le Christ doit venir, ils affirment qu'il n'est qu'un homme, un simple rejeton de la race de David. Demandons-leur donc, eux qui ont reçu les enseignements du Seigneur, comment David peut l'appeler son Seigneur, s'il n'est qu'un homme et s'il est seulement le Fils de David? Les Juifs, pour échapper à la vérité de cette question, imaginent plusieurs fables et inventent un certain serviteur d'Abraham, dont le fils fut Eliézer de Damas. Ce serait de cet Eliézer qu'aurait été écrit le psaume en question, et lui qui aurait dit à son maître Abraham, après la destruction des cinq rois, dont l'histoire est racontée dans le chapitre 14e de la Genèse: « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que, etc. » Or, demandons-leur comment il aurait pu appliquer à Abraham la suite du psaume, et forçons-les à nous expliquer comment Abraham a été engendré *avant Lucifer*, comment il fut *prêtre selon l'ordre de Melchisédech*, lui pour qui Melchisédech offrit du pain et du vin, et de qui il reçut la dîme de la dépouille.

S. Chrys. — Telle fut la fin qu'il mit à tous leurs discours, et ce fut ainsi qu'il leur ferma tout-à-fait la bouche : « Et personne ne pouvait lui répondre un mot, et aucun d'eux n'osa l'interroger. » Ils se turent, non par inclination, mais parce qu'ils n'avaient pas de quoi répli-

---

salutem. Remig. Donec autem pro infinito ponitur, ut sit sensus : Sede semper, et inimici tui in sempiternum subjicientur pedibus tuis. Glossa (sive Anselmus). Quod autem a Patre inimici subjiciuntur Filio, non infirmitatem Filii, sed unitatem naturæ significat : nam et Filius subjicit inimicos Patri, quia Patrem clarificat super terram (Joan., 17). Et ex hac auctoritate concludit : Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo Filius ejus est? Hier. Interrogatio hæc nobis proficit usque hodie contra Judæos : et hi enim qui confitentur Christum esse venturum, hominem simplicem et sanctum virum asserunt de genere David. Interrogemus ergo eos docti a Domino, si simplex homo est, et tantum filius David, quomodo David vocat eum dominum suum? Judæi autem ad diluendam interrogationis veritatem, frivola multa confingunt, vernaculum Abrahæ asserentes, cujus filius fuerit Damascus Eliezer (*Gen.*, 14 et 15), et ex ipsius persona scriptum psalmum, quod post cædem quinque regum Dominus Deus domino suo Abraham dixerit : Sede ad dexteram meam, donec ponam, etc. Quos interrogemus quomodo dixerit Abrahæ ea quæ sequuntur; et respondere cogamus quomodo Abraham ante Luciferum genitus sit, et quomodo sacerdos fuerit secundum ordinem Melchisedech, pro quo Melchisedech obtulerit panem et vinum, et a quo decimas prædæ acceperit.

Chrys., in homil. (72, ut sup.). Hoc autem imposuit finem ipsorum disputatio-

quer (1). — ORIG. — Si leur question fût partie du désir d'apprendre, jamais ils ne lui eussent proposé de telles questions, et ils n'auraient jamais plus osé l'interroger. — RAB. — D'où nous devons conclure qu'on peut vaincre la jalousie envenimée, mais que si on la laisse exister elle ne laisse plus de repos.

CHAPITRE XXIII.

Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples, en leur disant : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent ce qu'il faut faire, et ne le font pas. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes ; et ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt.

S. CHRYS. — Après que le Seigneur eut abattu la réponse des pharisiens, il montra leur état comme tout-à-fait inaccessible à la correction. Les hommes consacrés à Dieu sont incorrigibles, lorsqu'ils ont fait le mal, tandis qu'il y a moyen de corriger les laïques. Alors il reporte sa parole des pharisiens à la foule : « Alors, Jésus parla à la

(1) Οὐκ ἑκόντες; ἀλλὰ τῷ μηδὲν ἔχειν εἰπεῖν.

nibus quasi magnum et sufficiens præcludere eorum ora : unde sequitur : Et nemo poterat respondere ei verbum ; neque ausus fuit quisquam eum amplius interrogare, etc. Siluerunt enim ex tunc non volentes, sed non habendo aliquid dicere. ORIG. (ut sup.). Si autem interrogatio eorum fuisset ex voluntate discendi, nunquam eis talia proposuissent, ut amplius non essent ausi eum interrogare. RAB. Ex hoc autem intelligimus venena invidiæ superari posse, sed difficile quiescere.

CAPUT XXIII.

Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos, dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi : omnia ergo quæcunque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt : alligant autem onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum ; digito autem suo nolunt ea movere.

CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., hom. 43). Postquam Dominus sacerdotum responsionem prostravit, et incorrigibilem eorum conditionem ostendit (sicut clerici,

foule et aux disciples. » Le mot qui sert à la confusion de quelqu'un, sans amender son prochain, est tout-à-fait infructueux.

ORIG. — Les disciples du Christ valent mieux que la foule; vous trouverez toujours dans l'Église des âmes plus rapprochées, par leur dévotion, du Verbe de Dieu que les autres : ce sont les disciples, le reste est la foule. Quelquefois la parole du Seigneur s'adresse aux seuls disciples, et quelquefois à la foule, et d'autres fois tout à la fois à la foule et aux disciples, ainsi que dans ce cas : « Il leur dit : Les pharisiens et les scribes se sont assis sur la chaire de Moïse. » Ce sont ceux qui font profession de suivre la loi de Moïse, et qui se vantent de la commenter, qui sont assis sur la chaire de Moïse; les scribes sont ceux qui ne s'écartent pas de la lettre, et ceux qui visent à une interprétation supérieure s'appellent eux-mêmes *pharisiens* ou *séparés* (1), comme se séparant de la foule. Or, ceux qui sont réellement assis sur la chaire de Moïse, ceux qui entendent et interprètent Moïse dans le sens de l'esprit, ceux-là ne sont ni les pharisiens ni les scribes, mais les meilleurs et les bien aimés disciples du Christ. Depuis l'avénement du Christ, ils sont assis sur la chaire de l'Église, qui est la chaire du Christ.

S. CHRYS. — Il faut entendre ces paroles dans ce sens que ce n'est pas la chaire qui fait le prêtre, mais le prêtre qui fait l'autorité de la chaire; car ce n'est pas le lieu qui sanctifie l'homme, mais l'homme qui sanctifie le lieu. C'est pour cela que le sacerdoce ne confère au-

(1) C'est là le sens de leur nom en hébreu. Le nom de *phares* ou de *séparé* fut donné au frère jumeau de Zara, le premier des deux qui sortit du sein de Thamar, femme de Juda, parce qu'il avait été le premier à *diviser* ou à déchirer *l'obstacle du sein maternel*, ainsi que s'exprime la Genèse, 38, v. 29.

---

si male fecerint, inemendabiles sunt; laici vero delinquentes facile emendantur), tunc convertit sermones ad apostolos et ad populum : unde dicitur : Tunc locutus est Jesus ad turbas et ad discipulos. Infructuosum namque est verbum in quo sic alter confunditur ut alter non erudiatur.

ORIG. (tract. 24, *in Matth.*). Sunt autem meliores discipuli Christi reliquis turbis, et invenies in ecclesiis quosdam affectuosius accedentes ad Verbum Dei, esse discipulos Christi, cæteros autem populum esse ipsius : et interdum quædam discipulis solis dicit; quædam vero turbis; alia vero turbis simul atque discipulis; sicut sunt hæc : unde sequitur : Dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi. Qui legem Moysi profitentur et interpretari se gloriantur, hi sedent super cathedram Moysi; qui ergo non recedunt a littera legis, scribæ dicuntur; qui autem majus aliquid profitentes, dividunt seipsos quasi meliores a multis, pharisæi dicuntur (quod interpretatur divisi). Qui autem Moysen secundum spiritualem virtutem intelligunt et exponunt, sedent quidem super cathedram Moysi, sed non sunt scribæ et pharisæi, sed his meliores dilecti Christi discipuli. Post adventum autem Christi sedent super cathedram Ecclesiæ, quæ est cathedra Christi.

CHRYS., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Videndum est tamen quomodo quis super cathedram sedeat, quia non cathedra facit sacerdotem, sed sacerdos

ne élévation au prêtre (1), et n'est pour lui que la source d'un me. — S. Chrys. — Afin que personne ne puisse dire qu'il s'est enrmi dans l'inaction, quant au salut, parce que celui qui l'enseignait it mauvais, le Sauveur détruit cette erreur en disant : « Faites utes les choses qu'ils vous diront, etc. » Ce qu'ils disent ne leur aprtient pas, mais appartient à la loi dans laquelle Dieu l'a mis. Et marquez quel est l'honneur qu'il attribue à Moïse. Il fait aussi resrtir en passant l'accord du Nouveau et de l'Ancien-Testament. — ig. — Si les scribes et les pharisiens assis sur la chaire de Moïse nt les docteurs des Juifs, leur enseignant les préceptes de la loi, iant à la lettre, comment le Seigneur peut-il nous ordonner à nous faire ce qu'ils enseignent, alors que les apôtres, ainsi que nous le yons dans les Actes, ont défendu aux premiers fidèles de suivre la ttre de la loi (2)? C'est que pendant qu'ils interprètent la loi selon la ttre, nous en avons l'esprit; et lorsqu'ils nous parlent de la loi, nous isons ce qu'ils nous disent, d'après le sens que nous lui connaissons, t non d'après l'interprétation qui règle leur conduite, qui n'est pas onforme à la loi. Ils n'ont pas compris qu'un voile avait été jeté sur a lettre de la loi (3). Ou bien, par cette expression : « Tout ce qu'ils ous diront, » n'entendez pas tous les préceptes de la loi, ceux, par xemple, qui ont rapport aux mets, à la conduite à tenir envers les

(1) Il ne faut pas entendre ceci dans le sens d'une élévation, d'une *dignité*, ainsi que exprime le texte, *intrinsèque;* car le prêtre sera toujours distingué par son caractère ui est une distinction tout-à-fait intrinsèque et inaliénable, mais dans le sens d'une élétion morale et de sanctification.

(2) En particulier, dans le concile tenu contre la prétention judaïque de la nécessité e la circoncision pour le salut.

(3) « Jusqu'à ce jour, un voile qui n'a pas été levé reste placé sur la lecture de l'Ann-Testament (2 Corinth., 3, v. 14).

---

thedram; non locus sanctificat hominem, l homo locum : ideoque malus sacerdos sacerdotio suo crimen acquirit, non gnitatem. Chrys., in homil. (23, ut p.). Ne autem aliquis dicat, quoniam opter hoc desidior factus sum ad agenm, quia malus est doctor, hanc destruit asionem, cum subdit : Omnia ergo ecunque dixerint vobis, servate, etc. m enim sua dicunt, sed quæ Dei sunt, æ per Moysen Deus in legem deduxit. intuere quanto circa Moysen utitur nore : eam iterum quæ ad vetus est Tesmentum, concordiam ostendens. Orig. t sup.). Si autem scribæ et pharisæi entes super cathedram Moysi sunt Judæorum doctores, secundum litteram docentes legis mandata, quomodo jubet nos Dominus omnia quæ dicunt illi facere? cum apostoli in Actibus (cap. 15) vetent fideles vivere secundum litteram legis : sed illi docent secundum litteram, legem spiritualiter non intelligentes : quæcunque ergo dicunt nobis ex lege, intelligentes sensum legis facimus et servamus, nequaquam facientes secundum opera eorum : non enim sicut lex docet faciunt, nec intelligunt velamen esse super litteram legis. Vel cum omnia audieris, non omnia intelligas præcepta legis (puta multa quæ de escis sunt, et quæ de hostiis, et similia), sed ea quæ corrigunt mores. Sed quare, non de lege

ennemis, mais tout ce qui tend à la correction des mœurs. Mais pourquoi n'a-t-il pas fait porter cette recommandation, non pas sur la loi de Moïse, mais sur la loi de la grâce ? C'est qu'avant la Passion il n'était pas encore temps de révéler les préceptes de la nouvelle loi. Il me paraît d'ailleurs qu'il y a dans ces paroles une prévision d'une autre nature. Il allait dans de suivants discours accuser les scribes et les pharisiens, et il repousse tout d'abord le soupçon que des insensés auraient pu faire planer sur lui d'avoir voulu ainsi succéder à leur puissance. Il leur fait des reproches, afin que la foule ne puisse croire qu'elle peut tomber dans les mêmes vues et imiter leurs œuvres, ainsi qu'elle devait suivre leur enseignement : « N'agissez pas selon leurs œuvres. » Qu'y a-t-il de plus misérable que ce docteur dont les disciples se sauvent lorsqu'ils ne l'imitent pas, et se perdent lorsqu'ils l'imitent? — S. Chrys. — Ainsi que l'on ramasse l'or, et qu'on laisse la boue, que les auditeurs reçoivent la doctrine et laissent les mœurs. Souvent une bonne doctrine sort d'un homme mauvais. Ainsi que le prêtre doit préférer donner son enseignement même à ceux qui en sont indignes, pour ne pas s'exposer à le refuser aux bons à cause de ces méchants, ainsi les fidèles doivent honorer les mauvais prêtres à cause des bons, afin de ne pas s'exposer à faire rejaillir le mépris des mauvais sur les bons. Il vaut mieux donner les bonnes choses aux méchants qui en sont indignes que de les refuser aux bons qui les méritent.

S. Chrys. — Remarquez par quoi il commence à les réprimander : « Ils disent, et ne font pas. » Il mérite toute espèce de reproche celui qui, revêtu de la dignité d'enseigner, transgresse la loi, et d'abord, parce que celui qui se rend ainsi prévaricateur est celui-là même qui

---

gratiæ hoc mandavit, sed de doctrina Moysi? Quia scilicet nondum erat tempus præcepta novæ legis ante tempus passionis manifestare. Mihi autem videtur quod et aliquid aliud prædispensans hoc dicit : quia enim accusaturus erat scribas et pharisæos in sequentibus sermonibus, ne videretur apud stultos ex hoc eorum principatum cupere, vel propter inimicitiam hoc facere, primum a se hanc suspicionem removet; et tunc eos incipit reprehendere; ut turbæ non in eadem vitia incidant, et ideo etiam ne existiment quod quia debent eos audire, ideo eos debeant in operibus imitari : subditur enim : Secundum vero opera eorum nolite facere. Quid est autem doctore illo miserabilius, cujus vitam discipuli cum non sequuntur, salvantur; cum imitantur, perduntur? Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Sicut autem aurum de terra eligitur, et terra relinquitur, sic et auditores doctrinam accipiant, et mores relinquant. Frequenter enim de homine malo bona doctrina procedit : sicut autem et sacerdotes melius judicant propter bonos, malos docere, quam propter malos, bonos negligere; sic et subditi, propter bonos sacerdotes etiam malos honorent, ne propter malos boni etiam contemnantur : melius est enim malis injusta præstare, quam bonis justa subtrahere.

Chrys., in homil. (73, ut sup.). Considera vero unde incipit eos reprehendere : nam sequitur : Dicunt enim, et non faciunt :

est chargé de corriger les autres; ensuite, parce que la dignité dans le pécheur ne fait que le soumettre à une plus grande peine; enfin, parce que son péché est plus contagieux, étant celui d'un homme placé parmi les docteurs. Il passe ensuite à un second reproche, et c'est celui de peser sur leurs sujets : « Ils lient des fardeaux pesants, etc. » Et c'est là ce qui montre leur double malice, celle d'abord d'exiger sans merci de la part de ceux qui leur sont soumis une grande exactitude (1) de vie, et celle de se donner à eux-mêmes beaucoup de latitude. Tout bon supérieur doit se conduire autrement, se montrer un juge sévère en ce qui le concerne, et doux et bon à l'égard de ses subordonnés. Remarquez aussi comment il présente leur malice comme plus grave en disant, non pas : « Ils ne peuvent pas, » mais « ils ne veulent pas; » et il ne dit pas : « Porter, » mais « remuer du doigt, » c'est-à-dire y toucher, s'en approcher.

S. Chrys. — Il appelle, à propos de ces scribes et de ces pharisiens, *fardeaux lourds et insupportables* ces observances de la loi dont saint Pierre a ainsi parlé : « Pourquoi voulez-vous faire peser sur les têtes des disciples un joug que ni nous ni nos pères n'avons pu porter? » Rendant recommandables, avec de vaines raisons, ces fardeaux de la loi pour les auditeurs, ils les plaçaient comme des fardeaux sur leur cœur, afin que, croyant être liés par la raison, ils n'osassent pas les rejeter loin d'eux. Pour eux, ils n'accomplissaient aucune de ces obligations, je ne dis pas en œuvres sérieusement entreprises, mais même par des essais légers, en y touchant, en y portant les doigts. — La Glose. — Ou bien : « Ils lient des fardeaux, » c'est-à-dire ils vont de

(1) Ἀκρίβειαν.

---

maxime enim accusatione dignus est, qui doctrinæ auctoritatem habens, legem transgreditur : primo quidem, quia prævaricatur qui alios corrigere debet; deinde quia peccans majore pœna dignus est propter honorem; tertio, quia plus corrumpit, velut in ordine doctoris peccans. Rursus autem et aliam eorum reprehensionem ponit, quoniam graves sunt sibi subjectis : unde sequitur : Alligant enim onera gravia, etc. In quo duplicem eorum malitiam ostendit : unam quidem in hoc quod sine venia expetunt a subjectis summam diligentiam vitæ, aliam vero in hoc quod sibi ipsis multam concedunt licentiam. Oportet autem bonum principem e contrario se habere : in his enim quæ secundum seipsum sunt, gravem judicem esse; in subjectis autem mansuetum et pium. Intende autem qualiter et eorum reprehensionem aggravat : non enim dixit : Non possunt, sed, nolunt; neque dixit, portare, sed, digito movere, id est, neque prope fieri, neque tangere.

Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Et quidem quantum ad pharisæos et scribas de quibus loquitur : Onera gravia et importabilia dicit legis mandata, de quibus Petrus in Actibus dicit (cap. 15) : Ut quid vultis imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque nos, neque patres nostri portare potuimus? Onera enim legis quibusdam rationibus fabulosis commendantes auditoribus, quasi vincula super humeros cordis eorum alligabant; ut velut rationis vinculo constricti non rejice-

toutes parts chercher des traditions, qui loin de soulager la conscience l'oppriment et l'abattent. — S. JÉR. — Il faut entendre au sens spirituel ces épaules, ce doigt, ces fardeaux, les liens qui lient ces fardeaux (1). Et ces paroles ont un sens général et s'adressent à tous ceux qui docteurs des autres leur imposent de lourdes obligations, et n'accomplissent pas les plus légères. — S. CHRYS. — Sont ainsi tous ceux qui imposent une lourde tâche à ceux qui s'approchent pour la pénitence. Par l'éloignement qu'ils créent pour la peine qui passe, ils inspirent le mépris de celle qui est éternelle. Lorsque vous mettez sur les épaules d'un adolescent un faix trop fort, il faut nécessairement qu'il le rejette loin de lui, ou qu'il tombe brisé sous lui; et c'est ainsi que lorsque vous imposez un lourd fardeau de pénitence, il est nécessaire que celui à qui vous l'imposez ou repousse la pénitence, ou que, ne pouvant pas l'accomplir, cette pénitence ne lui soit qu'une occasion de pécher encore davantage. D'ailleurs, si nous nous trompons et que la pénitence que nous aurons imposée soit trop douce, ne vaut-il pas mieux avoir à rendre compte de notre miséricorde que de notre cruauté? Là où le père de famille est large, le serviteur qui distribue pour lui ne doit pas être avare. Si Dieu est bon, pourquoi son prêtre serait-il austère? Soyez austère en ce qui concerne votre vie, bon pour celle des autres; que les hommes vous entendent demander de petites choses et vous voient en faire de grandes. Voici à quoi ressemble un prêtre qui s'épargne lui-même, et exige beaucoup des

(1) Les fardeaux et les liens pour les préceptes; le doigt, la volonté; les épaules, la conscience.

---

rent ea a se : ipsi autem nec ex modica parte ea implebant, id est (ut non dicam pleno opere), sed nec modico tactu, id est, digito. GLOSSA. (interlin.). Vel, alligant onera, id est, undecunque traditiones colligunt, quæ conscientiam non levant, sed gravant et opprimunt. HIER. Humeri autem, et digitus, et onera, et vincula quibus alligantur onera, spiritualiter sunt intelligenda : hic etiam generaliter Dominus adversus omnes magistros loquitur, qui grandia jubent, et minora non faciunt. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Tales autem sunt qui grave pondus venientibus ad pœnitentiam imponunt; et sic dum pœna præsens fugitur, contemnitur pœna futura : si enim fascem super humeros adolescentis, quem non potest bajulare, posueris, necesse habet ut aut fascem rejiciat, aut sub pondere confringatur : sic et homini, cui grave pondus pœnitentiæ imponis, necesse est ut aut pœnitentiam rejiciat, aut suscipiens dum sufferre non potest, scandalizatus amplius peccet. Deinde, etsi erramus, modicam pœnitentiam imponentes, nonne melius est, propter misericordiam reddere rationem quam propter crudelitatem? Ubi paterfamilias largus est, dispensator non debet esse tenax. Si Deus benignus, ut quid sacerdos ejus est austerus? Vis apparere sanctus? Circa tuam vitam esto austerus, circa alienam benignus : audiant te homines parva mandantem, et videant grandia facientem. Talis est autem sacerdos qui sibi indulget, et ab aliis gravia exigit; quemadmodum malus descriptor tributi in civitate, qui se relevat, et onerat impotentes.

autres; il ressemble à celui qui départit l'impôt dans une ville, et qui se dégrève lui-même pour imposer ceux qui ne peuvent pas.

Ils font toutes leurs actions afin d'être vus des hommes : c'est pourquoi ils portent les paroles de la loi écrites sur des bandes de parchemin plus larges que les autres, et ont aussi des franges plus longues. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues. Ils aiment qu'on les salue dans les places publiques, et que les hommes les appellent maîtres. Mais pour vous, ne désirez point qu'on vous appelle maîtres, parce que vous n'avez qu'un seul maître, et que vous êtes tous frères. N'appelez aussi personne sur la terre votre père, parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux. Et qu'on ne vous appelle point docteurs, parce que vous n'avez qu'un docteur et qu'un maître qui est le Christ. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur. Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

S. Chrys. — Auparavant le Seigneur avait accusé les scribes et les pharisiens de cruauté et de négligence (1); ici il leur reproche leur amour de la vaine gloire, qui les a fait s'éloigner de Dieu. C'est pour cela qu'il dit : « Ils font toutes leurs œuvres pour être vus. » — S. Chrys. — En toute chose naît ce qui doit la faire périr; ainsi le ver dans la plante, la teigne dans la laine. C'est pour cela que le diable s'efforce de corrompre le ministère des prêtres, qui sont institués pour l'édification des saints; en faisant tomber le bien qu'ils font dans la vanité qui agit pour les hommes, il rend mal le bien lui-même. Enlevez ce mal du milieu du clergé, et vous n'aurez pas grand'peine pour détruire tous les autres vices; c'est ce mal qui rend difficile la pénitence des clercs, lorsqu'ils ont péché. Le Seigneur veut nous montrer pourquoi

(1) De *cruauté* pour avoir aggravé les devoirs de ceux qui leur étaient soumis, de *négligence* pour n'avoir pas rempli eux-mêmes les préceptes essentiels.

Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus : dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias : amant autem primos accubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi. Vos autem nolite vocari Rabbi : unus est enim magister vester; omnes autem vos fratres estis. Et patrem nolite vocare vobis super terram: unus est enim pater vester, qui in cœlis est : nec vocemini magistri, quia magister vester unus est Christus. Qui major est vestrum, erit minister vester; qui autem se exaltaverit, humiliabitur, et qui se humiliaverit, exaltabitur.

Chrys., in homil. (72, ut sup.). Supra Dominus arguerat scribas et pharisæos crudelitatis et negligentiæ : consequenter autem arguit eos inanis gloriæ, quæ fecit eos a Deo recedere : unde dicit : Omnia vero opera faciunt ut videantur, etc. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). In omni re nascitur quod ipsam exterminat; sicut ex ligno vermis, et ex vestimento tinea : unde sacerdotum ministerium qui positi sunt ad ædificationem sanctitatis, corrumpere diabolus nititur, ut hoc ipsum bonum (dum propter homines fit) fiat malum. Tolle hoc vitium de clero, et sine labore omnia resecabis : ex hoc enim fit ut difficile clerici peccantes pœnitentiam agant. Vult autem Dominus in hoc ostendere causam propter quam non poterant cre

ils n'ont pas cru au Christ, et la cause de leur incrédulité : c'est qu'ils font tout pour être vus par les hommes. Il est en effet impossible qu'il croie au Christ, qui n'annonce que des choses célestes, celui qui désire une gloire humaine. J'ai lu l'interprétation suivante de ce passage : « Sur la chaire de Moïse, » ils ont été élevés à la même dignité et au même honneur que Moïse, les scribes et les pharisiens, qui en sont devenus indignes en prêchant à d'autres l'avénement futur du Christ auquel ils ne croient pas eux-mêmes lorsqu'il est présent devant eux. C'est pour cela que le Seigneur exhorte le peuple à croire à la loi que les scribes et les pharisiens prêchaient, c'est-à-dire à admettre le Christ qu'annonce la loi, et non pas à imiter leur incrédulité. Et il donne le motif pour lequel ils annonçaient la venue du Christ et ne recevaient pas le Christ; c'est qu'ils faisaient toutes leurs œuvres pour être vus des hommes, c'est-à-dire qu'ils n'annonçaient pas la venue du Christ par désir de son avénement, mais pour paraître docteurs de la loi aux yeux des hommes. — ORIG. — Ils ne font leurs œuvres que pour paraître aux yeux des hommes, recevant la circoncision en public, et faisant disparaître, aux yeux de tous, les choses fermentées de leurs maisons, et toutes choses de la même manière, tandis que les disciples du Christ font toutes ces choses sans les faire voir, et sont ainsi juifs à l'intérieur, ainsi que le dit l'Apôtre (1).

S. CHRYS. — Remarquez ici quelle est l'étendue qu'il donne à ses reproches; car il ne dit pas qu'ils font leurs œuvres pour être vus par les hommes, mais *toutes* leurs œuvres. Ensuite il montre que leur

(1) « Le Juif véritable n'est pas le Juif qui paraît tel, et la circoncision véritable n'est pas celle qui est visible ; mais c'est le Juif qui l'est à l'intérieur, et c'est la circoncision du cœur dans l'esprit et non dans la lettre » (Rom., 4, v. 29).

---

dere Christo; hoc est, quia omnia faciunt, ut videantur ab hominibus : impossibile enim est ut credat Christo cœlestia prædicanti, qui gloriam hominum concupiscit terrenam. Legi aliquem sic interpretantem hunc locum : Super cathedram, id est, in honore et gradu quo fuerat Moyses, constituti sunt scribæ et pharisæi indigne, qui legem prophetantem de Christo venturo prædicabant aliis, ipsi autem non recipiebant præsentem : propter hoc hortatur populum audire legem quam prædicabant (id est, credere in Christum prædicatum a lege), et non imitari scribas et pharisæos incredulos. Et reddit causam quare prædicabant ex lege Christum venturum, et non credebant in eum; quia scilicet omnia opera sua faciunt, ut ab hominibus videantur, id est, quia non prædicabant Christum venturum desiderio adventus ejus, sed ut doctores legis esse ab hominibus viderentur. ORIG. (tract. 24, ut sup.). Ad hoc autem opera sua faciunt, ut ab hominibus videantur, visibilem suscipientes circumcisionem; et visibiliter corporalia fermenta auferentes de domibus suis ; et similiter his universa agentes : Christi vero discipuli legem in occultis implent, quasi in occulto constituti Judæi, ut apostolus dicit (*Rom.*, 4).

CHRYS., in homil. (72, ut sup.). Vide autem hic quod cum quadam intentione eos incusat : non enim simpliciter ait quod

anité portait non sur de grandes choses, mais sur des choses misérales : « Ils étalent leurs phylactères ! etc. » — S. Jér. — Lorsque le Seineur eut donné la loi par Moïse, il dit ces paroles à la fin de son iscours : « Vous la lierez sur votre main, et mes commandements eront toujours devant vos yeux. » Voici le sens : « Que mes préceptes oient dans vos mains pour que vous les accomplissiez ; qu'ils soient evant vos yeux pour que vous les méditiez jour et nuit. » Les pharisens, par suite d'une mauvaise interprétation de ces paroles, recevaient sur des parchemins le Décalogue, ou les dix commandements ; s tressaient ces parchemins et les mettaient sur leur tête comme un urban, pour qu'ils se présentassent continuellement à leurs regards. e plus, Moïse avait ordonné, pour que le peuple juif fût distingué par s habits des autres peuples, ainsi qu'il l'était dans son corps par la irconcision, qu'il aurait des franges violettes aux quatre coins de ses manteaux. Ces précepteurs superstitieux du peuple, pour séduire la aveur de la foule, et pour soutirer l'argent des bonnes femmes, e faisaient de larges franges et y plaçaient des épines fort pointues, e manière à en être piqués de temps à autre en marchant et en s'aseyant, et être ainsi ramenés à la pensée du service de Dieu. Or, ils ppelaient phylactères (1) ces larges bandes (2) ; mot qui revient à elui de *conservatrices*, pour exprimer qu'ils les portaient pour en être ardés et protégés. Les pharisiens auraient dû comprendre qu'il fallait es porter non sur le corps, mais dans le cœur. Les armoires et les offres ont-ils la connaissance de Dieu, pour renfermer les livres qui

(1) Φυλακτήρια, de φυλάττω, *conserver, garder*.
(2) Πυκτεια.

---

ciant opera sua, ut videantur ab hominibus, sed addidit, omnia : deinde demonstrat quod neque in magnis vane gloriantur, sed in quibusdam vilibus rebus : nde subditur : Dilatant enim phylacteria a, etc. Hier. Dominus enim cum dedisset andata legis per Moysen (*Deuteron.*, 5), l extremum intulit : Ligabis ea in manu a, et erunt semper ante oculos tuos, et t sensus : Præcepta mea sint in manu a, ut opere compleantur ; sint ante oculos os, ut die ac nocte mediteris in eis. Hoc harisæi male interpretantes, scribebant in embranis decalogum Moysi, id est, decem gis verba ; complicantes ea et ligantes in onte, et quasi coronam capitis facientes, t semper ante oculos moverentur. Jusserat quoque aliud Moyses (*Num.*, 15), ut in quatuor angulis palliorum hyacinthinas fimbrias facerent, ad Israelis populum discernendum, ut quomodo in corporibus circumcisio signum judaicæ gentis daret, ita vestis haberet aliquam differentiam : superstitiosi vero magistri captantes auram popularem, atque ex mulierculis captantes lucra, faciebant grandes fimbrias, et acutissimas in eis spinas ligabant, ut videlicet ambulantes et sedentes interdum pungerentur, et quasi hac commonitione retraherentur ad ministeria servitutis Dei. Pyctaciola ergo illa decalogi phylacteria vocabant, id est, conservatoria, eo quod quicunque habuissent ea, quasi ob custodiam et munimentum sui haberent : non

maître. — S. Chrys. — Ils veulent être appelés maîtres, et ils ne veulent pas l'être réellement; c'est le nom qu'ils désirent, et non pas l'emploi.

Orig. — Jusque dans l'Église du Christ l'on en voit qui désirent l'intendance des temples et qui veulent être nommés diacres (1). Par une conséquence de leur ambition, ils en viennent jusqu'à désirer les premières places, qui appartiennent à ceux que l'on appelle prêtres. Quelques-uns en viennent jusqu'à vouloir usurper le nom d'évêque, celui de *maître*. Or, voici ce que doit désirer le disciple du Christ : il aime à avoir les premières places aux tables de l'esprit pour se nourrir des meilleurs mets spirituels; il aime aussi les premières places qui avoisinent les trônes des douze apôtres, et dont il s'efforce de se rendre digne par ses bonnes actions. C'est ainsi qu'il aime aussi à être salué dans les assemblées spirituelles, dans les réunions des premiers-nés du ciel. Mais il n'est pas de juste qui désire être appelé maître; car il n'y a qu'un seul maître de tous les hommes : « Pour vous, ne vous faites pas appeler maître, etc., etc. » — S. Chrys. — Devant les disciples, et comme étant tout-à-fait inutile pour leur instruction, le Sauveur rejette de son discours tout ce qui lui paraît moindre, et s'attache à produire au jour le mal qu'il considérait comme étant la source de tous les autres, cette vanité qui leur faisait désirer le trône de maître, et c'est pour cela qu'il leur dit : « Pour vous, veuillez bien ne pas vous faire appeler maîtres. » — S. Chrys.— Ne vous faites pas

(1) Le nom de diacre est si ancien dans l'Eglise, que dans les oraisons les plus anciennes de la liturgie pour les hommes de différentes conditions l'on y trouve une oraison pour les diacres.

---

cupiunt appellari et vocari ab hominibus, Rabbi. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Id est, vocari volunt, et non esse; nomen appetunt, et officium negligunt.

Orig. (ut sup.). In Ecclesia etiam Christi inveniuntur mensarum suscipientes primatum, ut diacones fiant; consequenter autem primas cathedras eorum qui dicuntur præsbyteri, præripere ambiunt : quidam autem machinantur ut episcopi vocentur ab hominibus, hoc est Rabbi. Christi autem discipulus diligit quidem in spiritualibus cœnis recubitus primos, ut meliora spiritalium ciborum manducet : diligit etiam, cum apostolis sedentibus super duodecim thronos, primas cathedras; actibus bonis dignum se præbere festinans cathedris hujusmodi : sic autem et salutationes diligit, quæ fiunt in nundinis cœlestibus; id est, cœlestibus primitivorum congregationibus : vocari autem Rabbi, neque ab hominibus, neque ab aliquo alio diligit justus; quia unus est magister omnium; unde subdit : Vos autem nolite vocari Rabbi. Chrys., in hom. (73, ut sup.). Vel aliter : præmissorum de quibus pharisæos incusaverat, alia quidem sicut parva et vilia prætermisit, quasi discipulis de his instrui non indigentibus; sed quod erat omnium malorum causa (id est, thronum appetere magistralem), hoc in medium ducit ad discipulos instruendum. Unde subdit : Vos autem nolite vocari Rabbi, etc. Chrys. (*sup. Matth.*). Nolite vocari Rabbi,

appeler maître, et ne présumez pas de vous ce qui n'appartient qu'à Dieu; n'appelez pas non plus les autres *maîtres*, pour ne pas transmettre aux hommes l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu; il n'y a qu'un seul maître de tous les hommes, celui qui les enseigne par la voix de la nature. Si c'était l'homme qui instruisît l'homme, tous les hommes qui auraient des maîtres apprendraient; mais comme ce n'est pas l'homme qui enseigne, mais Dieu, il y en a beaucoup qui reçoivent les leçons de l'homme et qui n'apprennent rien. Ce n'est pas l'homme qui, en enseignant, donne l'intelligence, mais il ne fait qu'exercer, par sa parole qui avertit, ce que Dieu a donné lui-même. — S. Hil. — Et afin que les hommes se rappelassent qu'ils étaient les enfants du même père, et que par l'effet d'une nouvelle naissance ils avaient dépassé la portée de leur première naissance, il ajoute : « Vous êtes tous frères. » — S. Jér. — L'on peut, par affection, donner le nom de *frères* à tous les hommes. Ce nom peut être donné de deux manières ou d'une manière toute spéciale à tous les chrétiens qui entre eux s'appellent *frères*, ou d'une manière générale; car étant tous sortis d'un même père, nous sommes tous unis par une parenté commune.

« Et n'appelez personne votre père sur la terre, etc. » — S. Chrys. — Quoique sur la terre ce soit par un homme qu'un autre homme est engendré, c'est cependant le même Père qui nous a créés; car ce n'est pas le principe de la vie que nous tenons de nos parents, mais la transmission de la vie que nous recevons d'eux. — Orig. — Mais quel est celui qui n'appelle personne son *père* sur la terre? Celui qui, par tout acte accompli selon Dieu, dit : « Notre Père qui êtes dans les

---

ne quod Deo debetur, vobis præsumatis : nolite et alios vocare Rabbi, ne divinum honorem hominibus deferatis : unus est enim Magister omnium, qui omnes homines naturaliter docet. Si enim homo hominem erudiret, omnes homines discerent qui habent doctores : nunc autem quia non homo docet, sed Deus, multi quidem docentur, pauci autem discunt. Non enim homo intellectum præstat homini docendo, sed a Deo præstitum per admonitionem exercet. Hilar. (can. 24, ut sup.). Et ut meminerint discipuli se filios unius parentis, et per novæ nativitatis generationem terreni ortus excessisse primordia, subdit : Omnes autem vos fratres estis. Hier. (*contra Helvid.*). Omnes autem homines affectu fratres dici possunt : quod in duo dividitur : in speciale et commune : in speciale, quia omnes Christiani fratres vocantur; porro in commune, quia omnes homines ex uno patre nati, pari inter nos germinate conjungimur.

Sequitur : Et patrem nolite vocare vobis super terram, etc. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). In mundo enim quamvis homo hominem generet, tamen unus est Pater qui omnes creavit : non enim initium vitæ habemus ex parentibus, sed transitum vitæ per eos accipimus. Orig. (ut sup.). Sed quis non vocat patrem in terris? Qui per omnem actum secundum Deum impletum dicit : Pater noster qui es in cœlis. Glossa. Quia vero apparebat quis esset omnium Pater, in hoc quod dixerat :

cieux. » — LA GLOSE (1). — Comme il leur avait dit qu'il était leur père en leur disant : « Celui qui est dans les cieux, » il veut montrer qu'il est le maître de tous, et c'est pour cela qu'il leur répète son précepte déjà donné sur le maître : « Ne vous laissez pas appeler maîtres, car vous n'avez qu'un seul maître, le Christ. » — S. CHRYS. — Cependant en disant que le Christ est le seul maître, il n'exclut pas le Père, pas plus qu'il n'a voulu exclure le Christ en appelant Dieu le Père le père des hommes. — S. JÉR. — L'on se demande comment, contrairement à ce principe, l'Apôtre s'est appelé lui-même le *docteur des nations*, et comment, dans les monastères (2), les religieux, en langage familier, s'appellent *pères* entre eux. Voici pourquoi : c'est qu'autre chose est le nom de maître obtenu par droit de nature, autre chose le même nom accordé par concession. C'est ainsi qu'en appelant *père* un vieillard, c'est souvent un honneur que nous rendons à son âge, et nous ne reconnaissons nullement ainsi qu'il soit l'auteur de nos jours. Or, nous appelons un homme *maître* à cause de son union avec le véritable maître, et afin de ne pas me répéter mille fois, ainsi que cela ne préjudicie en rien à ceux qui sont appelés *dieux* ou enfants *de Dieu*, par suite de leur adoption, qu'il n'y ait qu'un *seul Dieu* et *un seul fils de Dieu* par nature ; ainsi cela ne préjudicie en rien à ceux qui sont appelés *maîtres* et *pères* par extension (3), qu'il n'y ait qu'un seul père et un seul maître.

S. CHRYS. — Le Seigneur ne s'en tient pas à défendre de désirer les premières places, mais il entraîne son auditeur d'un autre côté par

(1) Ce n'est ni dans la Glose, ni dans Anselme, ni ailleurs.
(2) Saint Jérôme ajoute que c'est particulièrement dans les monastères de Palestine et d'Egypte.
(3) Le mot *abusive* ne peut avoir d'autre sens, car s'il signifiait *d'une manière abusive*, saint Jérôme se contredirait lui-même.

Qui es in cœlis, vult exponere quis sit omnium Magister : unde præceptum de magistro iterum repetit dicens : Ne vocemini magistri. Unus est enim magister vester qui est Christus. CHRYS., in homil. (23, ut sup.). Non tamen dum dicitur Christus Magister excluditur Pater, sicut neque ex hoc quod Deus Pater dicitur hominum Pater, excluditur Christus. HIER. Quæritur autem quare adversum hoc præceptum Apostolus doctorem gentium se esse dixerit (1 *Timoth.*, 2), aut quomodo in monasteriis vulgato sermone se invicem patres vocant. Quod sic solvitur : aliud est esse natura patrem, vel magistrum, aliud indulgentia; nos si hominem patrem vocamus, honorem ætati deferimus, non auctorem nostræ ostendimus vitæ; magister etiam dicitur ex consortio veri magistri : et (ne infinita replicem) quomodo unus per naturam Deus et unus filius non præjudicat cæteris, ne per adoptionem dii vocentur et filii; ita et unus pater et magister non præjudicat aliis : ut abusive vocentur et patres et magistri.

CHRYS., in hom. (73, ut sup.). Non solum autem Dominus primatus cupere prohibet, sed ad contrariam etiam partem auditorem inducit : unde subdit : Qui major est

ces mots : « Que celui qui est le plus grand d'entre vous se fasse le serviteur des autres. » — ORIG. — Ou bien : Quiconque distribue les paroles de Dieu, avec la conscience que c'est le Christ qui fructifie en lui, ne se montre pas ainsi en *maître*, mais en *serviteur*. C'est pour cela qu'il est dit : « Celui qui est le plus grand de vous sera votre serviteur. » Le Christ lui-même, qui était réellement maître, ne s'est-il pas présenté comme serviteur par ces mots : « Je suis au milieu de vous comme un serviteur. » — Or, c'est après toutes ces paroles prononcées contre le désir de la vaine gloire qu'il ajoute : « Celui qui s'élèvera sera humilié ; » et : « Celui qui s'humiliera sera exalté. » — RÉMIG. — Ce qui revient à ceci : « Tout homme qui se vante de ses propres mérites sera humilié devant Dieu ; » et : « Quiconque s'élève par la pensée des bienfaits de Dieu, celui-là sera élevé devant Dieu. »

Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; car vous n'y entrez point vous-mêmes, et vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

ORIG. — Le Christ, comme vrai fils du Dieu qui avait donné la loi, avait, à l'instar de la loi, exprimé des bénédictions sur ceux qui se sauvent ; c'est toujours à l'instar de la loi qui exprimait des malédictions qu'il en place ici (1) contre les pécheurs : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » Que ceux qui ne peuvent mettre en doute que ces malédictions de l'Évangile ne soient l'expression de la bonté

(1) A la seule différence que la loi n'exprimait que quatre bénédictions et quatre malédictions, tandis que l'Évangile en exprime huit des unes et des autres.

vestrum, erit minister vester. ORIG. (ut sup.). Vel aliter : et si ministrat quis verba divina, sciens quia Christus in eo fructificat, nequaquam se magistrum, sed ministrum profitetur : unde sequitur : Qui major est vestrum, erit minister vester : quoniam et ipse Christus, cum esset vere magister, ministrum se esse professus est, dicens (Luc., 22) : Ego sum in medio vestrum quasi qui ministrat ; bene autem post omnia, quibus vanæ gloriæ vetavit concupiscentiam, addidit, dicens : Qui autem se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur. REMIG. Quod sic intelligitur : Omnis qui se de suis meritis extollit, apud Deum humiliabitur, et qui se de beneficiis Dei extollit, apud Deum exaltabitur.

Væ autem vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui clauditis regnum cælorum ante homines ! vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.

ORIG. (tract. 25, *in Matth.*). Christus quasi vere Filius Dei illius qui legem dedit, secundum similitudinem benedictionum quæ sunt in lege (*Deuteron.*, 28) dixit et ipse beatitudines eorum qui salvantur : secundum similitudinem autem maledictionum positarum in lege (ubi supra), ponit væ adversus peccatores, dicens : Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ ! Qui fatentur bonitatis esse, adversus peccatores ista pronuntiare, intelligant quia simile est propositum Dei in maledictionibus legis : sive autem illa

cieux. » — La Glose (1). — Comme il leur avait dit qu'il était leur père en leur disant : « Celui qui est dans les cieux, » il veut montrer qu'il est le maître de tous, et c'est pour cela qu'il leur répète son précepte déjà donné sur le maître : « Ne vous laissez pas appeler maîtres, car vous n'avez qu'un seul maître, le Christ. » — S. Chrys. — Cependant en disant que le Christ est le seul maître, il n'exclut pas le Père, pas plus qu'il n'a voulu exclure le Christ en appelant Dieu le Père le père des hommes. — S. Jér. — L'on se demande comment, contrairement à ce principe, l'Apôtre s'est appelé lui-même le *docteur des nations*, et comment, dans les monastères (2), les religieux, en langage familier, s'appellent *pères* entre eux. Voici pourquoi : c'est qu'autre chose est le nom de maître obtenu par droit de nature, autre chose le même nom accordé par concession. C'est ainsi qu'en appelant *père* un vieillard, c'est souvent un honneur que nous rendons à son âge, et nous ne reconnaissons nullement ainsi qu'il soit l'auteur de nos jours. Or, nous appelons un homme *maître* à cause de son union avec le véritable maître, et afin de ne pas me répéter mille fois, ainsi que cela ne préjudicie en rien à ceux qui sont appelés *dieux* ou enfants *de Dieu*, par suite de leur adoption, qu'il n'y ait qu'un *seul Dieu* et *un seul fils de Dieu* par nature; ainsi cela ne préjudicie en rien à ceux qui sont appelés *maîtres* et *pères* par extension (3), qu'il n'y ait qu'un seul père et un seul maître.

S. Chrys. — Le Seigneur ne s'en tient pas à défendre de désirer les premières places, mais il entraîne son auditeur d'un autre côté par

(1) Ce n'est ni dans la Glose, ni dans Anselme, ni ailleurs.
(2) Saint Jérôme ajoute que c'est particulièrement dans les monastères de Palestine et d'Egypte.
(3) Le mot *abusive* ne peut avoir d'autre sens, car s'il signifiait *d'une manière abusive*, saint Jérôme se contredirait lui-même.

Qui es in cœlis, vult exponere quis sit omnium Magister : unde præceptum de magistro iterum repetit dicens : Ne vocemini magistri. Unus est enim magister vester qui est Christus. Chrys., in homil. (23, ut sup.). Non tamen dum dicitur Christus Magister excluditur Pater, sicut neque ex hoc quod Deus Pater dicitur hominum Pater, excluditur Christus. Hier. Quæritur autem quare adversum hoc præceptum Apostolus doctorem gentium se esse dixerit (1 *Timoth.*, 2), aut quomodo in monasteriis vulgato sermone se invicem patres vocant. Quod sic solvitur : aliud est esse natura patrem, vel magistrum, aliud indulgentia; nos si hominem patrem vocamus, honorem ætati deferimus, non auctorem nostræ ostendimus vitæ; magister etiam dicitur ex consortio veri magistri : et (ne infinita replicem) quomodo unus per naturam Deus et unus filius non præjudicat cæteris, ne per adoptionem dii vocentur et filii; ita et unus pater et magister non præjudicat aliis : ut abusive vocentur et patres et magistri.

Chrys., in hom. (73, ut sup.). Non solum autem Dominus primatus cupere prohibet, sed ad contrariam etiam partem auditorem inducit : unde subdit : Qui major est

ces mots : « Que celui qui est le plus grand d'entre vous se fasse le serviteur des autres. » — Orig. — Ou bien : Quiconque distribue les paroles de Dieu, avec la conscience que c'est le Christ qui fructifie en lui, ne se montre pas ainsi en *maître*, mais en *serviteur*. C'est pour cela qu'il est dit : « Celui qui est le plus grand de vous sera votre serviteur. » Le Christ lui-même, qui était réellement maître, ne s'est-il pas présenté comme serviteur par ces mots : « Je suis au milieu de vous comme un serviteur. » — Or, c'est après toutes ces paroles prononcées contre le désir de la vaine gloire qu'il ajoute : « Celui qui s'élèvera sera humilié ; » et : « Celui qui s'humiliera sera exalté. » — Rémig. — Ce qui revient à ceci : « Tout homme qui se vante de ses propres mérites sera humilié devant Dieu ; » et : « Quiconque s'élève par la pensée des bienfaits de Dieu, celui-là sera élevé devant Dieu. »

Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; car vous n'y entrez point vous-mêmes, et vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

Orig. — Le Christ, comme vrai fils du Dieu qui avait donné la loi, avait, à l'instar de la loi, exprimé des bénédictions sur ceux qui se sauvent ; c'est toujours à l'instar de la loi qui exprimait des malédictions qu'il en place ici (1) contre les pécheurs : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » Que ceux qui ne peuvent mettre en doute que ces malédictions de l'Évangile ne soient l'expression de la bonté

(1) A la seule différence que la loi n'exprimait que quatre bénédictions et quatre malédictions, tandis que l'Evangile en exprime huit des unes et des autres.

---

vestrum, erit minister vester. Orig. (ut sup.). Vel aliter : et si ministrat quis verba divina, sciens quia Christus in eo fructificat, nequaquam se magistrum, sed ministrum profitetur : unde sequitur : Qui major est vestrum, erit minister vester : quoniam et ipse Christus, cum esset vere magister, ministrum se esse professus est, dicens (Luc., 22) : Ego sum in medio vestrum quasi qui ministrat ; bene autem post omnia, quibus vanæ gloriæ vetavit concupiscentiam, addidit, dicens : Qui autem se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur. Remig. Quod sic intelligitur : Omnis qui se de suis meritis extollit, apud Deum humiliabitur, et qui se de beneficiis Dei extollit, apud Deum exaltabitur.

Væ autem vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui clauditis regnum cælorum ante homines ! vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.

Orig. (tract. 25, *in Matth.*). Christus quasi vere Filius Dei illius qui legem dedit, secundum similitudinem benedictionum quæ sunt in lege (*Deuteron.*, 28) dixit et ipse beatitudines eorum qui salvantur : secundum similitudinem autem maledictionum positarum in lege (ubi supra), ponit væ adversus peccatores, dicens : Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ ! Qui fatentur bonitatis esse, adversus peccatores ista pronuntiare, intelligant quia simile est propositum Dei in maledictionibus legis : sive autem illa

divine, avouent qu'il est de même des malédictions de la loi; les unes et les autres ne sont pas la prophétie d'un mal qui vient de la main de celui qui l'annonce, mais d'un mal qui est le fruit des péchés dignes de cette peine que le Dieu de sagesse a prononcée, afin que l'on soit obligé par elle de se tourner du côté du bien; c'est ainsi qu'un père qui a des reproches à faire à son fils lui prophétise des malheurs, non par le désir de le voir digne de telles prophéties, mais, au contraire, pour l'en détourner. Il donne plus bas la raison de cette malédiction : « Vous qui fermez le royaume des cieux, etc., etc.» Ces deux choses sont indissolublement unies, que l'on ne peut pas entrer dans le royaume lorsqu'on en empêche d'autres d'y entrer. — S. Chrys. — Ce sont les Écritures qui sont appelées royaume des cieux, car c'est en elles qu'est contenu le royaume des cieux; la porte des cieux, c'est de les comprendre. Ou bien, le royaume des cieux, c'est le bonheur du ciel, et la porte en est le Christ, par lequel l'on entre dans le bonheur; les portiers, ce sont les prêtres qui ont reçu la parole de l'enseignement et celle de l'interprétation des Ecritures; la clef, c'est la parole d'intelligence des Ecritures, intelligence qui ouvre aux hommes la porte de vérité; l'ouvrir, c'est les interpréter sainement. Remarquez qu'il ne dit pas : « Malheur à vous, qui n'ouvrez pas, » mais *qui fermez*. Donc les Ecritures ne sont pas fermées, mais seulement *obscures*.

Orig. — Les pharisiens et les scribes n'entraient pas, ni ne voulaient entendre celui qui a dit : « Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. » N'entrant pas, ils empêchaient d'entrer ceux qui auraient pu croire et entrer par la foi, en ce que la loi et les prophètes avaient

---

maledictio, sive istud væ non ex pronuntiante contingit peccanti, sed ex peccatis, quibus dignum se præbet ad susceptionem istorum, quæ Deus disciplinæ causa pronuntiavit, ut convertantur homines ad bonum; sicut pater increpans filium profert verba maledictionis, nec tamen vult illum dignum fieri maledictionibus illis, sed magis ab eis avertere. Hujus autem væ causam subdit : Qui clauditis regnum cœlorum, etc. Hæc duo præcepta naturaliter inseparabilia sunt, quoniam hoc ipsum sufficit alicui ad expulsionem, quod alios non permittit intrare. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., homil. 44). Regnum cœlorum dicuntur Scripturæ, quia in illis insertum est regnum cœlorum : janua est intellectus earum. Vel regnum cœlorum est beatitudo cœlestis; janua autem est Christus per quem introitur in eam; clavicularii autem sunt sacerdotes, quibus creditum est verbum docendi et interpretandi Scripturas; clavis autem est verbum scientiæ Scripturarum, per quam aperitur hominibus janua veritatis; apertio autem ejus est interpretatio vera. Vide autem quia non dixit : Væ vobis qui non aperitis, sed, qui clauditis : ergo non sunt Scripturæ clausæ, licet sint obscuræ.

Orig. (tract. 75, ut sup.). Pharisæi ergo et scribæ nec intrabant, nec eum volebant audire, qui dixit : Si quis per me introierit, salvabitur : et nec intrantes (id est, eos, qui credere poterant, propter illa

auparavant annoncé sur le Christ. Ils les écartaient de la porte et les empêchaient d'entrer en leur inspirant toute espèce de terreur. Non contents de ne pas croire en le Christ, ils dénaturaient sa doctrine, détruisaient toute prophétie qui le concernait, et blasphémaient toutes ses œuvres comme fausses et venant du diable. Or, tout homme qui, par sa mauvaise conduite, offre à la foule une occasion de péché, et qui fait du mal aux faibles en les scandalisant, l'on peut dire qu'il ferme le royaume des cieux aux hommes. Ce péché se rencontre surtout dans les hommes publics, dans les docteurs principalement, qui, en enseignant la justice selon l'Evangile, ne la pratiquent pas. Ce sont ceux qui font bien et enseignent bien qui ouvrent aux hommes le royaume des cieux, et qui, entrant eux-mêmes, provoquent les autres à entrer. Mais il en est qui, tout en voulant entrer, ne permettent pas à d'autres d'entrer, et ce sont ceux qui, par excès de zèle, en excommunient d'autres qui valent mieux qu'eux et les empêchent ainsi d'entrer. Mais ceux dont l'âme est contenue triomphent de cette tyrannie par leur patience, et malgré qu'on les écarte de l'entrée, ils entrent et possèdent l'héritage du royaume. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui, par excès de témérité, se sont mis à enseigner avant d'avoir appris, deviennent les détracteurs de ceux qui cherchent dans l'Ecriture au-dessus des fables juives qu'ils imitent; et, autant que cela dépend d'eux, ils ferment aux hommes la porte du royaume des cieux.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que, sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves : c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux.

S. Chrys. — En plus, le Seigneur les accuse de gourmandise, et,

---

quæ a lege et prophetis ante fuerant declarata de Christo) introire sinebant : cum (omni terrore januam claudentes) eos ab introitu prohibebant : hi enim non contenti quod Christo non credebant, adhuc derogabant doctrinæ ejus, et subvertebant omnem propheticam Scripturam de eo, et blasphemabant omne opus ipsius quasi falsum et a diabolo factum. Sed et omnes qui mala conversatione sua dant exemplum peccandi in populo, et qui faciunt injuriam scandalizantes pusillos, claudere videntur ante homines regnum cœlorum. Et hoc peccatum invenitur quidem in popularibus, maxime autem in doctoribus, qui docent quod decet secundum justitiam Evangelii homines; non autem faciunt quod docent. Bene autem viventes et bene docentes, aperiunt hominibus regnum cœlorum; et dum ipsi intrant, alios provocant introire. Sed et multi non permittunt intrare in regnum cœlorum, intrare volentes; quando et sine ratione excommunicant quosdam propter aliquem zelum, qui meliores sunt quam ipsi, et ipsi quidem non permittunt eos introire. Illi autem qui sobrii sunt mente, patientia sub tyrannidem eorum vincentes, quamvis vetiti, tamen intrant et hæreditant

ce qui plus est, de la rassasier non avec ce qu'ils recevaient des riches, mais avec ce qu'ils recevaient des veuves, accablant ainsi cette pauvreté qu'ils auraient dû soulager : « Malheur à vous, scribes et pharisiens, qui dévorez les maisons des veuves, etc. » — LA GLOSE. — C'est-à-dire : Vous qui n'avez d'autre but par toute votre superstition que de faire du butin avec cette plèbe sur laquelle vous dominez. — S. CHRYS. — Les femmes sont généralement sans prévoyance, car elles ne considèrent pas avec la raison ce qu'elles voient ou ce qu'elles entendent. La femme est aussi sans force, car elle se laisse aller facilement du bien au mal, ou du mal au bien. L'homme est plus prudent et plus fort; c'est pourquoi ceux qui feignent la sainteté agissent surtout à l'entour des femmes, parce qu'elles ne découvrent pas leurs ruses et se laissent aller à les aimer par motif de religion. Mais c'est surtout autour des veuves qu'ils agissent : d'abord parce que la femme ne se laisse pas facilement tromper lorsqu'elle a un homme pour la conseiller; ensuite parce qu'étant en puissance de mari elle ne donne pas facilement de ses biens. Par ces paroles dites à la confusion des Juifs, le Seigneur prévient les chrétiens de ne point passer plus de temps avec les veuves qu'avec les autres femmes, car s'il n'y a pas toujours intention mauvaise, il y a toujours lieu à soupçon de mal.

S. CHRYS. — Ensuite le mode de cette rapine était des plus graves : « Priant de longues prières. » Tout homme qui fait le mal est digne

---

regnum. Sed et qui cum multa temeritate seipsos dederunt ad professionem docendi priusquam discerent; et judaicas fabulas imitantes, detrahunt eis qui ea quæ sursum sunt in Scripturis requirunt, claudunt quantum ad se ante homines regnum cœlorum.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui comeditis domos viduarum, orationes longas orantes! propter hoc amplius accipietis judicium.

CHRYS., in homil. (74, *in Matth.*). De reliquo Dominus de gula eos reprehendit; et (quod deterius est) quoniam, non a divitibus, sed a viduis accipiebant unde ventrem implerent; et illorum inopiam conterebant, quam relevare oportebat : unde dicitur : Væ vobis, scribæ et pharisæi, qui comeditis domos viduarum, etc. GLOSSA (interl.). Id est, qui vestra superstitione nihil intenditis, nisi ut prædam de subjecta plebe faciatis. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., homil. 44). Sexus autem mulierum incautus est, quia non omnia quæ videt aut audit cum ratione considerat. Mollis etiam est, quia facile flectitur vel de malo ad bonum, vel de bono ad malum. Virilis autem sexus et cautior et durior est : propterea simulatores sanctitatis circa mulieres maxime negotiantur; quia nec intelligere eorum simulationes possunt, et facile ad eorum directionem inclinantur religionis causa; præcipue tamen circa viduas negotiantur : primo quidem, quia mulier non facile decipitur habens consiliarium virum : deinde quia non facile de facultatibus suis aliquid dant, cum sint in potestate viri : propterea ergo Dominus dum judaicos sacerdotes confundit, Christianos monet ne cum viduis mulieribus amplius commorentur quam cum cæteris; quia etsi voluntas mala non sit, tamen suspicio mala est.

CHRYS., in hom. (74, ut sup.). Deinde et hujus rapinæ modus erat gravior : additur

d'un châtiment; mais celui qui cherche dans la religion le prétexte du mal qu'il fait est digne d'une peine plus forte; c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Pour cela vous serez jugés plus sévèrement. » —S. Chrys.—D'abord parce que vous êtes des iniques, ensuite parce que vous vous couvrez d'un semblant de sainteté, colorant votre avarice d'une couleur de sainteté; et c'est comme si vous remettiez entre les mains du diable les armes de Dieu; car vous faites aimer l'iniquité en la faisant passer pour piété.— S. Hil. — Ou bien, les cieux fermés sont le résultat de cette ambition qui leur fait envahir les maisons des veuves; leur jugement sera plus sévère, portant et sur leur propre faute et sur l'ignorance d'autrui. — La Glose. — Ou bien, cette condamnation plus sévère viendra de ce que le serviteur qui sait et ne fait pas sera battu rudement (1).

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte; et après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous.

S. Chrys. — Après ces premiers reproches, le Seigneur leur en fait d'une autre nature : celui d'être incapables du salut d'un grand nombre, ayant besoin de prendre beaucoup de peine pour en convertir un seul seulement, et celui d'ajouter à cette négligence le mal d'être les bourreaux de ceux qu'ils convertissent ainsi, les corrompant par l'exemple de leur vie dépravée : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites qui courez la mer, etc. » — S. Hil. — Ces courses

(1) Luc, 12, v. 47.

enim : Orationes longas orantes : quicunque enim malum facit, dignus est pœna; sed qui a religione causam accipit nequitiæ, graviori est obnoxius pœnæ. Unde sequitur: Propter hoc amplius accipietis judicium. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Primum quidem, pro eo quod estis iniqui : alterum, pro eo quod figmentum accipistis sanctitatis : avaritiam enim vestram religionis colore depingitis, et quasi præstatis diabolo arma Dei, ut ametur iniquitas, dum pietas æstimatur. Hilar. (can. 24, *in Matth.*). Vel quia hinc procedit regni cœlestis obseratio, ut in obeundis viduarum domibus retineatur ambitio, ideo accipiunt amplius judicium; quia pœnam proprii peccati et reatum alienæ ignorantiæ debebunt. Glossa (interlin.). Vel quia servus sciens et non faciens, vapulabit multis.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui circuitis mare et aridam, ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos!

Chrys. (in hom. 74, ut sup.). Post præmissa rursus eos Dominus aliter incusat : et quia inefficaces sunt ad multorum salutem (cum multo labore indigeant, ut ad salutem unum convertant), et quia non solum desides sunt circa eos quos convertunt, sed eorum etiam destructores; dum eos corrumpunt pravæ vitæ exemplis : unde dicitur : Væ vobis, scribæ et pharisæi hy-

sur mer et sur terre nous les présentent s'opposant en tous lieux à l'évangile du Christ, et soumettant au joug de la loi quelques prosélytes qu'ils éloignaient de la justification par la foi. Les prosélytes nous désignent ici ceux qui passaient de l'idolâtrie dans la synagogue, et leur petit nombre nous est peint ici par ce seul prosélyte. Ce prosélyte n'abandonne pas la foi en leur doctrine, même après la prédication du Christ. Or, quiconque est ainsi acquis à la foi des Juifs devient un enfant de l'enfer. — ORIG. — Car tous ceux qui continuent à judaïser depuis la passion du Christ proclament par là qu'ils partagent le sentiment de ceux qui s'écrièrent alors : « Crucifiez-le. » — C'est pour cela qu'il est dit : « Et lorsque vous l'avez fait, vous le faites fils d'enfer à un double titre, etc. » — S. HIL. — Il sera le fils de cette double peine, et pour n'avoir pas accepté cette rémission des péchés que les Gentils ont reçue, et pour être dans la société de ceux qui ont persécuté le Fils de Dieu. — S. JÉR. — Ou bien, le zèle des pharisiens et des scribes à parcourir toute la terre leur venait du désir de faire un prosélyte parmi les Gentils pour mêler un étranger (1) incirconcis au peuple de Dieu. — S. CHRYS. — Ils ne l'instruisaient pas par le désir de le sauver, mais c'était ou par avarice, afin qu'augmentant le nombre de la synagogue il augmentât le revenu des sacrifices, ou par vaine gloire. Celui qui s'enfonce dans le gouffre des péchés, comment pourrait-il vouloir en arracher un autre à ses péchés ? Est-ce que l'on peut avoir plus de miséricorde pour un autre que pour soi ? C'est donc par ses actes que quelqu'un montre, lorsqu'il veut en convertir un

(1) Le mot grec προσήλυτος signifie *étranger*.

---

pocritæ, qui circuitis mare, etc. HILAR. (ut sup.). Maris autem et terræ peragratione significat in totius orbis finibus eos esse Christi Evangelio obtrectaturos, et legis jugo contra justificationem fidei aliquos subdituros : proselyti enim sunt ex gentibus in synagogam recepti quorum futurorum raritas in uno indicatur : neque enim (post Christi prædicationem) doctrinæ eorum fides relicta est; sed quisquis acquisitus fuerit ad fidem Judæorum, filius fit gehennæ. ORIG. (ut sup.). Quicunque enim post Salvatorem judaizant, docentur imitari affectum eorum qui dixerunt illo tempore : Crucifige eum. Unde sequitur : Et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo, etc. HILAR. (ut sup.). Ideo autem pœnæ duplicatæ erit filius, quia neque sit remissionem peccatorum Gentilium consecutus, et societatem eorum qui Christum persecuti sunt, sit secutus. HIER. Vel aliter : scribæ et pharisæi totum lustrantes orbem, id studii habebant de gentibus facere proselytum, id est, advenam incircumcisum miscere populo Dei. CHRYS., *super Matth.* (ut sup.). Non propter misericordiam volentes eum salvare, quem docebant, sed aut propter avaritiam, ut additis in synagoga Judæis sacrificiorum adderetur oblatio, aut propter vanam gloriam. Qui enim seipsum mergit in gurgite peccatorum, quomodo alterum a peccatis velit eripere? Nunquid magis misericors potest alteri aliquis esse quam sibi? Ex ipsis ergo actibus ostenditur, qui propter Deum aliquem vult convertere, aut propter vanitatem. GREG.,

autre, si c'est pour Dieu ou par vanité. — S. GRÉG. (1). — Les hypocrites agissent souvent mal, mais ils ne cessent jamais de bien parler; en parlant bien ils enfantent des enfants à la foi et à la bonne vie, mais ils ne peuvent pas les alimenter dans le bien par l'exemple de leur propre vie. Plus ils se greffent eux-mêmes au mal par leurs actions mauvaises, plus ils laissent tomber par leur négligence dans une vie terrestre ceux qu'ils avaient enfantés à la grâce; et, vivant dans l'endurcissement du cœur, ils ne témoignent d'aucune tendresse d'amour à l'égard de ces enfants.

C'est pour cela qu'il est dit ici des hypocrites : « Et lorsque vous avez fait un prosélyte, vous en faites un fils de l'enfer. » — S. AUG. — Et cela non pas parce que les prosélytes se sont laissé circoncire, mais parce qu'ils imitent les mœurs de ceux de l'imitation desquels il avait éloigné ses disciples par ces mots : « Ils sont assis sur la chaire de Moïse, etc., » paroles qui expriment et la vénération qui est due à cette chaire de Moïse qui forçait à enseigner la vérité aux méchants eux-mêmes qui s'y étaient assis, et ce fait que le prosélyte devenait *fils de l'enfer*, non pas en obéissant aux paroles de la loi, mais en imitant la conduite de ceux qui l'enseignaient. Or, il devient fils d'enfer à un double titre, puisqu'il n'observait pas une loi qu'il avait embrassée par son propre choix, n'étant pas juif de naissance, mais l'étant devenu librement. — S. JÉR. — Ou bien, parce que auparavant, étant païen, il ne faisait qu'errer et se montrait ainsi digne de l'enfer par cette première culpabilité, tandis que maintenant, après avoir vu

(1) Dans le commentaire de Job, ch. 39, ceci s'y trouve mêlé à beaucoup d'autres choses.

31, *Mor.* (cap. 7). Quia vero hypocritæ quamvis perversa semper operentur, loqui tamen recta non desinunt; bene loquendo quidem, in fide vel conversatione filios pariunt, sed eos bene vivendo nutrire non possunt : quanto enim se libentius terrenis actibus inserunt, tanto negligentius eos quos genuerant, agere terrena permittunt : et quia obduratis cordibus vivunt, ipsos etiam quos generant filios, nulla pietate debiti amoris agnoscunt.

Unde et hic de hypocritis dicitur : Et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ, etc. AUG., *cont. Faust.* (lib. 16, cap. 29). Hoc autem, non quia circumcidebantur dixit, sed quia eorum mores imitabantur, a quibus imitandis suos cohibuerat, dicens : Super cathedram Moysi, etc. In quibus verbis utrumque debet adverti, et quantus honor delatus sit doctrinæ Moysi (in cujus cathedra etiam mali sedentes, bona docere cogebantur), et inde fieret proselytus filius gehennæ, non quidem verba legis audiendo, sed eorum facta sectando. Propterea autem duplo quam illi gehennæ filius efficitur; quia hoc negligebat implere quod propria voluntate susceperat; non ex Judæis natus, sed sponte Judæus factus. HIER. Vel quia ante dum esset gentilis, simpliciter errabat, et erat semel filius gehennæ. Videns ultro magistrorum vitia, et intelligens destruere eos opere quod verbo docebant, revertitur ad vomitum suum; et gentilis factus (quasi prævaricator) majori

les vices de ses maîtres et avoir compris que leur conduite détruisait ce qu'enseignait leur parole, il revient à ce qu'il avait rejeté, et redevenu païen par prévarication, il devient passible d'une plus grande peine. — S. Chrys. — Ou bien, parce que auparavant, sous la domination de l'idolâtrie, il se montrait juste du moins par respect humain, tandis que devenu juif, sous l'influence de ses maîtres pervers, il devient pire qu'eux. — S. Chrys. — Lorsqu'un maître est vertueux, le fils l'imite; lorsqu'il est mauvais, le fils le dépasse. — S. Jér. (1). — Le nom de *fils d'enfer* rappelle celui de *fils de perdition* et celui de *fils de ce siècle*. Tout homme est appelé fils de celui dont il fait les œuvres. — Orig. — Ces mots nous annoncent qu'il y aura une différence entre ceux qui tomberont dans les enfers, attendu que l'un est appelé simplement fils d'enfer, et l'autre fils d'enfer à un double titre. Il faut y voir probablement cette doctrine que tout homme, soit juif, soit païen, soit tout autre, devient fils d'enfer par les différentes espèces de péchés qu'il commet, en telle sorte qu'ainsi que le juste monte en gloire selon le nombre de ses actes bons, ainsi le pécheur voit son enfer multiplié par le nombre de ses péchés.

Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé à son serment. Insensés et aveugles que vous êtes, lequel doit-on le plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or? Et si un homme, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien ; mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel, est obligé à son serment. Aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don? Celui donc qui jure par

(1) Auparavant ceci se rattachait à ce qui précède.

---

pœna dignus erit. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Vel quia forte sub cultura idolorum constitutus, vel propter homines justitiam servabat; factus autem Judæus malorum magistrorum provocatus exemplo, fiebat pejor magistris. Chrys., in homil. (74, ut sup.). Cum enim virtuosus fuerit magister, discipulus imitatur; cum autem fuerit malus, superexcedit. Hier. Filius autem vocatur gehennæ, quomodo filius perditionis (Joan., 17), et filius hujus seculi (Luc., 16 et 20). Unusquisque enim cujus opera facit, hujus filius appellatur. Orig. (ut sup.). Ex hoc autem loco discimus quoniam et eorum qui in gehenna futuri sunt, erit differentia tormentorum; quando alter est simpliciter filius gehennæ, alter vero dupliciter. Sed et hoc videre oportet si generaliter est fieri aliquem filium gehennæ (ut puta Judæum, aut gentilem, aut etiam specialiter), ut per singulas species peccatorum fiat quis filius gehennæ; ut justus quidem secundum numerum justitiarum suarum augeatur in gloria; peccator autem secundum numerum peccatorum suorum multiplicetur in gehenna.

Væ vobis, duces cæci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est; qui autem juraverit in auro templi, debitor est. Stulti et cæci! Quid enim majus est, aurum, an templum, quod sanctificat aurum? Et quicunque juraverit in altari, nihil est; qui autem juraverit in dono quod est super illud, debet. Cæci, quid enim majus est, donum,

l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, et par celui qui y est assis.

S. Jér. — Ainsi que par l'étalage de ces phylactères et de ces franges la gloire était captée par cette simulation de sainteté, ainsi le Sauveur convainc ces maîtres en Israël d'impiété en les convainquant d'avoir imaginé une autre fausse tradition, celle d'après laquelle tout homme qui, en cas douteux, contentieux ou ambigu, avait juré par le temple n'était pas jugé coupable de parjure si plus tard il était convaincu d'avoir trompé : « Malheur à vous qui dites : Quiconque jure par le temple, ce n'est rien, etc. » C'est comme s'il y avait : « Il ne doit rien. » Mais s'il jurait par l'or et par l'argent qui étaient offerts aux prêtres dans le temple, on le forçait aussitôt à payer ce qu'il devait : « Mais celui qui aura juré par l'or du temple, etc. » — S. Chrys. — Le temple appartient à la gloire de Dieu et au salut des hommes, tandis que l'or du temple, quoique consacré à la gloire de Dieu, est plutôt en rapport avec les goûts du peuple et l'intérêt des prêtres. Or, les pharisiens faisaient considérer comme plus sacrés que le temple l'or qu'ils aimaient et les présents qui les alimentaient, et portaient ainsi le peuple plutôt à l'offrande des dons qu'à la pratique de la prière. C'est avec raison que le Sauveur le leur reproche par ces mots : « Insensés et aveugles! qu'y a-t-il de plus grand, etc.? » Encore aujourd'hui beaucoup de chrétiens qui ont cette pensée insensée, et qui pensent que c'est peu de chose que de manquer à un serment consa-

---

an altare quod sanctificat donum? Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus quæ super illud sunt; et quicunque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo qui habitat in ipso; et qui jurat in cælo, jurat in throno Dei, et in eo qui sedet super ipsum.

Hier. Sicut in phylacteriis et fimbriis dilatatis opinio sanctitatis captabat gloriam, et per occasionem gloriæ quærebat lucra, sic alia traditionis fraude inventa impietatis arguit præceptores : si quis enim in contentione, seu in aliquo jurgio, vel in causæ ambiguo, jurasset in templo, et postea convictus esset mendacii, non tenebatur criminis reus. Et hoc est quod dicit : Væ vobis qui dicitis : Quicunque jurat per templum, nihil est, etc. Quasi dicat : Nihil debet; sin autem jurasset in auro, et pecunia quæ in templo sacerdotibus offerebatur, statim id in quo jurabat cogebatur exsolvere. Unde sequitur : Qui autem juraverit in auro templi, etc. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Templum quidem ad gloriam Dei pertinet, et ad hominum spiritualem salutem; aurum autem templi etsi ad gloriam Dei pertineat, tamen magis ad delectationem hominum et ad utilitatem sacerdotum offertur : pharisæi ergo aurum quo ipsi delectabantur, et dona quibus ipsi pascebantur, sanctiora dicebant esse, quam ipsum templum; ut homines promptiores facerent ad offerenda dona, quam ad preces fundendas in templo : unde convenienter reprehendit eos Dominus, dicens : Stulti et cæci! Quid enim majus, etc. Multa etiam nunc Christiani sic insipienter intelligunt : ecce enim si aliqua causa fuerit, modicum videtur facere qui jurat per Deum; qui autem jurat per Evangelium,

cré par le nom de Dieu, s'il y a un motif pour cela, tandis que le péché est beaucoup plus grand si on a juré par l'Évangile. Est-ce que l'on ne pourrait pas leur dire aussi : « Insensés et aveugles! car les Écritures n'existent que pour Dieu, et non pas Dieu pour les Écritures. » Dieu qui sanctifie l'Évangile n'est-il pas plus grand que l'Évangile qui est sanctifié par lui? — S. Jér. — Et de plus, personne ne tenait pour coupable de parjure celui qui avait juré par l'autel, tandis que son serment était considéré comme tout-à-fait obligatoire s'il avait juré par les dons et les offrandes, c'est-à-dire les hosties, les victimes et autres oblations semblables faites sur l'autel. Tout cela venait, non de la crainte de Dieu, mais de l'amour des richesses. « Et quiconque a juré par l'autel, ce n'est rien, etc. » Or, le Seigneur leur reproche et leur folie et leur fraude, l'autel étant beaucoup plus que les hosties offertes sur l'autel.

Suite. — « Insensés! qu'y a-t-il de plus grand : l'offrande ou l'autel qui sanctifie l'offrande? » — La Glose (1). — Et afin de ne pas les voir tomber à ce point d'infamie de prétendre que l'or était plus sacré que le temple, et l'offrande que l'autel, il argumente contre eux d'une nouvelle manière, par cet argument que le serment par l'autel et le temple contient le serment par l'or et par l'offrande : « Celui qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout ce qui s'y trouve. » — Orig. — Et comme les Juifs avaient l'habitude de jurer par le ciel, il ajoute à la réprimande par ces mots : « Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu. » Donc en cela, ainsi qu'ils le présument, ils n'échap-

(1) Ni dans la Glose, ni dans Anselme, ni ailleurs.

majus aliquid fecisse videtur. Quibus similiter dicendum est : Stulti et cæci! Nam Scripturæ propter Deum sunt; non Deus propter Scripturas : major ergo est Deus qui sanctificat Evangelium, quam Evangelium quod sanctificatur ab eo. Hier. Rursus si quis jurasset in altari, perjurii reum nemo tenebat; si autem jurasset in dono vel in oblationibus (hoc est in hostia, vel in victimis, in similia, et cæteris quæ offeruntur Deo super altare), *hæc studiosissime repetebantur. Totum autem faciebant, non ob Dei timorem, sed ob divitiarum cupiditatem; unde sequitur : Et quicunque juraverit in altari, nihil est, etc. Arguit enim eos Dominus, et stultitiæ, et fraudulentiæ; quod multo majus sit altare, quam hostiæ quæ sanctificantur ab altari.

Unde sequitur : Cæci, quid enim majus est, donum, an altare quod sanctificat donum? Glossa. Et ne forte in tantam infamiam prorumperent ut dicerent aurum sanctius esse templo, et donum altari, eos alia ratione convincit; quia videlicet juramento quod fit per templum et altare, continetur juramentum quod fit per aurum vel per donum. Et hoc est quod subdit : Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus quæ in eo sunt. Orig. (ut sup.). Similiter quoniam Judæi consuetudinem habebant per cœlum jurare, ad reprehensionem eorum subdit : Qui jurat in cœlo, jurat in throno Dei, etc. Non ergo (sicut arbitrantur) evadunt periculum in eo quod, non per Deum jurant, sed per thronum Dei, scilicet cœlum. Glossa. Qui enim per

nt pas au danger de jurer par Dieu pour avoir juré par le ciel ou r le trône de Dieu (1). — LA GLOSE. — Car quiconque jure par une ìature se trouve jurer par le Créateur qui préside à la créature. — ıs.—Le serment est pour confirmer ce que l'on affirme par serment. témoignage des Écritures, dont nous nous servons pour appuyer que nous disons, doit donc être pris pour un serment, en telle rte que l'Écriture nous représentera le temple de Dieu, et le sens de s paroles, l'or du temple. Ainsi que l'or qui n'est pas dans le temple saurait être sanctifié par le temple, ainsi l'on ne doit pas considér comme sanctifié par l'Écriture tout sens qui n'est pas contenu en le, quelque admirable d'ailleurs qu'il soit. Nous ne devons donc pas ıus servir de nos pensées pour confirmer la doctrine évangélique, moins que nous ne puissions établir leur sainteté en les montrant ntenues dans la Sainte-Écriture. L'autel est le cœur, qui est la partie incipale de l'homme, et *les dons* et *les ex-voto* placés sur l'autel sont utes les choses qui sont placées dans le cœur, la prière, le cantique, jeûne, l'aumône. Toute offrande, par cela même qu'elle est placée ıns le cœur, est sanctifiée par lui; mais quelle offrande peut être us glorieuse que celle du cœur de l'homme qui offre lui-même utes les autres offrandes? Si votre conscience ne vous reproche rien, yez confiance en Dieu, non à cause des offrandes que vous lui aurez ites, mais parce que, si je puis m'exprimer ainsi, vous avez bien nstruit l'autel de votre cœur. — Nous disons en troisième lieu u'au-dessus du temple, c'est-à-dire de toute Écriture, et au-dessus

(1) « Le Seigneur, son trône est dans le ciel (ps. 10). Ne jurez pas du tout, ni par ciel, parce qu'il est le trône de Dieu » (Matth., 5, v. 34).

---

bjectam creaturam jurat, et per Diviniem præsidentem creaturæ jurat. ORIG. t sup.). Est autem juramentum confirma-o verbi de quo juratur. Juramentum ergo telligendum est testimonium Scripturaım, quod profertur ad confirmationem rbi quod loquimur; ut sit quidem temım Dei Scriptura divina; aurum autem nsus positus in ea : sicut autem aurum od fuerit extra templum, non est sanctiatum, sic omnis sensus qui fuerit extra ivinam Scripturam, quamvis admirabilis ideatur, non est sanctus : non ergo debeus ad confirmandam doctrinam nostros itellectus assumere, nisi ostenderimus eos se sanctos ex eo quod in Scripturis connentur divinis : altare autem est hominis cor, quod principale habetur in homine; vota autem et dona quæ ponuntur super altare, est omne quod superponitur cordi; ut orare, psallere, eleemosynas facere, jejunare. Sanctum ergo facit omne votum hominis cor ejus, ex quo votum ei offertur : ideo non potest honorabilius esse votum quam cor hominis, ex quo transmittitur votum. Si ergo conscientia hominis non pungat, fiduciam habet ad Deum, non propter dona, sed quia (ut ita dicam) altare cordis sui bene construxit. Tertium est, ut dicamus quod super templum (id est, super omnem Scripturam) et super altare (id est, super omne cor) est intellectus quidam, qui dicitur cœlum, et thronus ipsius dicitur Dei, in quo videre est facie revelata (cum

de l'autel, c'est-à-dire de tout cœur, se trouve l'intelligence, *le ciel* et le trône de Dieu sur lequel nous verrons, lorsque sera arrivé la perfection des choses, la vue de la vérité à face découverte (1).

S. Hil. — Il nous est ainsi enseigné qu'après l'avénement du Christ, la confiance en la loi perd son appui, car ce n'est pas la loi qui sanctifiait le Christ, mais le Christ la loi, dans laquelle il avait placé comme son trône et son siége. Ils sont donc insensés et aveugles ceux qui, dédaignant ce qui sanctifie, vénèrent ce qui est sanctifié. — S. Aug. — Nous entendons aussi par le *temple et l'autel* le Christ lui-même; par *l'or et les offrandes*, les louanges et les sacrifices de prières que nous offrons par lui et en lui, car ce n'est pas le Christ qui est sanctifié, mais lui qui les sanctifie.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, savoir, la justice, la miséricorde et la foi. C'était là les choses qu'il fallait pratiquer, sans néanmoins omettre les autres. Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron, et qui avalez un chameau.

S. Chrys. — Le Seigneur avait dit plus haut qu'ils liaient de lourds fardeaux qu'ils faisaient porter aux autres et auxquels ils ne voulaient pas même toucher. Ici il nous les montre prenant grand soin des petites choses et laissant là les grandes. « Malheur à vous, pharisiens et scribes hypocrites qui décimez, etc. » — S. Jér. — Laissant là pour le

(1) « Lorsque sera assuré ce qui est parfait, sera évacué ce qui n'est que partiel » (1 Corinth., 13, v. 10). « Nous le voyons maintenant par un miroir dans une énigme, mais alors face à face » (v. 12).

---

venerit quod perfectum est) faciem veritatis.

Hilar. (can. 25, ut sup.). Adveniente etiam Christo, inutilem docet esse fiduciam legis, quia non in lege Christus, sed lex sanctificatur in Christo; in quo veluti sedes thronusque sit positus; atque ita stulti cæcique sunt, qui sanctificante prætermisso, sanctificata venerantur. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 34). Templum etiam et altare ipsum Christum intelligimus; aurum et donum, laudes et sacrificia precum, quæ in eo et per eum offerimus : non enim ille per hæc, sed ista per illum sanctificantur.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia decimatis mentam, et anethum, et cyminum; et reliquistis quæ graviora sunt legis: judicium, et misericordiam, et fidem. Hæc oportuit facere, et illa non omittere, duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.

Chrys., in homil. (74, *in Matth.*, ut sup.). Supra Dominus dixerat quod ligabant graviora onera, et aliis imponebant, quæ ipsi nec tangere volebant : hic autem rursus ostendit quod in parvis quærentes diligentiam, magna contemnebant : unde dicitur : Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui decimatis, etc. Hier. Pharisæi enim, quia præceperat Dominus propter alimoniam sacerdotum et levitarum (quorum pars erat Dominus) omnium rerum offerri in templo decimas (ut intellectus

oment toute interprétation mystique, nous dirons que le Seigneur, ant ordonné dans la loi que l'on portât au temple la dîme de tous s biens pour la nourriture des prêtres et des lévites, dont Dieu avait é le seul héritage, les pharisiens n'avaient d'autre préoccupation ie de porter cette offrande exigée, abandonnant, pour cette obligation, autres qui étaient bien plus graves : « Et vous laissez ce qu'il y a de us grave, etc. » Ce reproche va aussi contre leur avarice, car ils exi- nt la dîme même des plus viles légumes, et ils abandonnent d'au- es obligations qui passent avant : la justice dans les procès, la com- ssion envers les pauvres et la foi en Dieu.— S. Chrys. — Ou bien, s prêtres, pleins d'avarice, corrigeaient celui qui avait négligé la me même des plus petites choses, comme si en cela il s'était rendu oupable d'un grand crime; mais si un homme avait péché contre ieu ou avait fait tort à son prochain, ils négligeaient de le corriger, étant préoccupés que de leur gain et négligeant tout-à-fait la gloire e Dieu et le salut des hommes. Or, Dieu a fait une obligation de la istice, de la compassion, de la foi, à cause de sa gloire; tandis que . dîme n'a d'autre but que l'utilité des prêtres. Dieu a établi cette îme afin qu'au moment où les prêtres se consacrent au service du rochain en choses spirituelles, les peuples servent les prêtres pour urs besoins temporels. Aussi il arrive qu'ils se montrent tous inquiets ulement de leurs propres intérêts et nullement de la gloire de Dieu; éfendant leurs droits et ne s'occupant en aucune manière de l'obéis- nce due à l'Eglise, murmurant tous si le peuple n'offre pas les îmes, et pas un ne se plaignant au peuple, si le peuple se montre révaricateur. Cependant, comme parmi les scribes et les pharisiens,

---

ysticos dimittamus) hoc unum habebant udii, ut quæ jussa fuerant comportaren- r, cætera quæ erant majora parvipende- nt. Unde sequitur : Et reliquistis quæ aviora sunt, etc. Ex hoc capitulo arguit s avaritiæ, quod studiose (etiam vilium rum) decimas exigant; et judicium in ceptatione negotiorum, misericordiamque pauperes, et fidem in Deum (quæ magna nt) prætermitant. Chrys., *sup. Matth. in opere imperf.*, ut sup.). Vel quia sacer- tes avaritia pleni, si quis decimas alicu- s rei minimæ non obtulisset, corripiebant m, quasi magnum crimen fecisset; si is autem alterum lædebat, aut in Deum ccabat, non curabant eum corripere, de ro quidem suo solliciti, et de gloria Dei ac salute hominum negligentes : servare enim justitiam, et facere misericordiam, et habere fidem, propter suam gloriam Deus mandavit; decimas autem offerre propter utilitatem sacerdotum; ut sacerdotes qui- dem populo in spiritualibus obsequantur, populi autem sacerdotibus in carnalibus subministrent : sic et modo fit, quia omnes de honore suo sunt solliciti, de honore autem Dei nulli : portiones etiam suas vi- gilanter defendunt : sed circa obsequium Ecclesiæ curam impendere non attendunt : si populus decimas non obtulerit, murmu- rant omnes; si peccantem populum vide- rint, nemo murmurat contra eum, sed quia scribarum et pharisæorum (ad quos loquebatur) quidam populares erant, non

auxquels il s'adressait, il y en avait plusieurs qui étaient populaires, il est peut-être nécessaire que nous donnions une autre explication de ceux qui décimaient, expression qui peut à la fois convenir et à ceux qui payaient la dîme et à ceux qui la recevaient. Nous disons donc que les scribes et les pharisiens payaient la dîme des moindres choses par ostentation de religion, tandis qu'ils étaient injustes dans les jugements, sans miséricorde pour leurs frères, incrédules à la vérité.

ORIG. — Mais comme il devait naturellement arriver que plusieurs de ceux qui entendaient ces paroles en vinssent à conclure qu'il fallait mépriser la dîme des petites choses, il ajoute avec sagesse : « Et il fallait faire ces choses, » c'est-à-dire, le jugement, la compassion, la foi, et ne pas omettre celle-ci, » la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin. — RÉMIG. — Par ces paroles, le Seigneur montre qu'il faut remplir tous les préceptes de la loi, les plus grands et les plus petits. Ce reproche tombe sur ceux qui pensent ne pouvoir pas pécher parce qu'ils emploient ce que la terre leur donne à faire l'aumône qui ne leur servira de rien, s'ils ne s'efforcent de mettre fin à leurs péchés. — S. HIL. — Et comme c'était un moindre mal de négliger la dîme d'un légume que de manquer à un devoir de bienveillance, le Seigneur les raille par ces mots : « Conducteurs aveugles qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron. » — S. JÉR. — Je pense que, par le *chameau*, il faut entendre les grands préceptes, la justice, la miséricorde et la foi ; par le *moucheron*, la dîme de la menthe, de l'aneth, du cumin et d'autres vils légumes. Nous avalons et négligeons les préceptes qui sont grands, et sous prétexte de religion, nous déployons beaucoup de zèle pour

---

est incongruum ut aliam expositionem faciamus propter eos qui decimas dabant; nam qui accipit decimas, recte decimare dicitur et qui dat. Scribæ ergo et pharisæi minimarum quidem rerum decimas offerebant, ostendendæ religionis gratia : in judiciis autem erant injusti, in fratres sine misericordia, in veritatem increduli.

ORIG. (ut sup.). Sed quoniam contingens erant ut audientes quidam Dominum ista loquentem contemnerent minimarum rerum decimationem, sapienter addidit : Et hæc oportuit facere (hoc est, judicium, misericordiam et fidem), et illa non omittere, id est, decimationem mentæ, anethi et cymini. REMIG. Ostendit quippe Dominus his verbis quoniam omnia præcepta legis, tam maxima quam minima, sunt implenda. Redarguuntur autem qui eleemosynas de fructibus terræ faciunt, putantes se minime posse peccare; quibus nihil prosunt eleemosynæ, nisi a peccatis studeant cessare. HILAR. Et quia minoris piaculi esset, decimationem oleris quam benevolentiæ officium prætertire, irridet eos consequenter Dominus, dicens : Duces cæci excolantes culicem, etc. HIER. Camelum puto esse magnitudinem præceptorum; judicium, misericordiam et fidem : culicem decimationem mentæ, anethi, et cymini, et reliquorum olerum vilium. Hæc autem præcepta Dei (quæ magna sunt) devoramus atque negligimus; et opinione religionis in parvis quæ lucrum habent, diligentiam demonstramus. ORIG. (ut sup.).

les petites choses qui nous portent du profit. — ORIG. — Ou bien, par le *moucheron* il faut entendre les plus petits délits désignés par le moucheron, et par le chameau, animal grand et difforme, les grands délits. Au sens moral, par les scribes il faut entendre ceux qui ne voient dans l'Écriture que ce qu'exprime la lettre, tandis que les pharisiens sont ceux qui, se vantant eux-mêmes et se séparant des autres, disent : «Ne m'approchez pas, je suis pur.» La menthe, l'aneth et le cumin servent à apprêter des aliments, mais ils ne sont pas eux-mêmes directement les aliments, et c'est ainsi que, dans notre vie, il est des choses nécessaires à notre justification, et ce sont la justice, la miséricorde et la foi; tandis qu'il en est d'autres qui servent à assaisonner nos actions et à leur donner de la suavité, comme l'abstinence des ris, le jeûne, les génuflexions et autres choses semblables. Or, comment ne pas considérer comme aveugles ceux qui ne voient pas? Il ne sert de rien d'être un distributeur fidèle des petites choses, si on néglige les principales. Ce qui est dit ici est à leur confusion, non pas en défendant les petites observances, mais en recommandant plus de soin pour les grandes. — S. GRÉG. (1). — Ou bien, le moucheron pique en bourdonnant, et le chameau s'incline pour se présenter au fardeau. Les Juifs passèrent le moucheron, eux qui demandèrent la délivrance du voleur séditieux, et ils avalèrent le chameau en s'efforçant d'étouffer sous leurs cris celui qui était descendu spontanément pour porter les fardeaux de notre mortalité.

(1) Chap. 14, com. de Job.

Vel excolantes culicem, id est, expellentes a se minima delicta quæ culices nominavit : camelum autem glutientes, id est, committentes maxima delicta, quæ nominat camelos, animalia videlicet tortuosa et grandia. Scribæ autem moraliter sunt, qui amplius nihil æstimant positum in Scripturis, quam simplex sermo demonstrat. Pharisæi autem sunt omnes qui justificant semetipsos, et dividunt se a cæteris, dicentes : Noli mihi appropinquare, quoniam mundus sum. Menta autem, et anethum, et cyminum, ciborum conditura sunt, non principales cibi : sic in conversatione nostra quædam sunt necessaria ad justificationem, ut judicium, misericordia et fideles : alia sunt etiam quasi condientia actus nostros, et suaviores eos facientia; ut abstinentia risus, jejunium, flexio genuum, et hujusmodi. Quomodo autem non æstimentur cæci, qui non vident? Quoniam nihil prodest cautum esse dispensatorem in rebus minimis, cum principalia negliguntur. Hos ergo sermo præsens confundit; non quidem levia prohibens observare, sed principalia præcipiens cautius custodire. GREG., 1, *Moral.* (cap. 7). Vel aliter : culex susurrando vulnerat; camelus autem sponte se ad suscipienda onera inclinat. Liquaverunt ergo culicem Judæi, qui seditiosum latronem dimitti petierunt : camelum vero glutierunt, quia eum qui ad suscipienda nostræ mortalitatis onera sponte descenderat, extinguere clamando conati sunt.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia. Pharisæe cæce, munda prius

l'erreur. La coupe servant à boire et le plat à manger, ils nous figurent toute parole qui nous rafraîchit spirituellement et celle qui nous nourrit. Celui-là donc qui a un plus grand soin de servir à ses auditeurs une parole étudiée et arrangée avec soin plutôt qu'une parole pleine d'un sens salutaire, celui-là lui présente une coupe brillante au dehors, mais pleine au dedans des impuretés de la vanité. Ce sont surtout les livres de la loi et ceux des prophètes qui sont les coupes du breuvage spirituel et les plats des aliments nécessaires. Pendant que les scribes s'efforcent à démontrer la pureté du sens extérieur, les disciples du Christ s'efforcent de chercher le sens spirituel et d'en faire briller la pureté.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais au dedans sont pleins d'ossements de morts, et de toute sorte de pourriture. Ainsi au dehors vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

Orig. — Ainsi que le Sauveur leur a dit plus haut : « Qu'ils sont pleins de rapine et d'intempérance, » ainsi il leur dit ici : « Qu'ils sont pleins d'hypocrisie et d'iniquité, » les comparant à des os de morts et à toute espèce d'immondices. C'est pour cela qu'il leur dit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens qui ressemblez à des sépulcres, etc. » — S. Chrys. — C'est avec raison que le corps du juste est appelé un temple, parce que dans le juste l'âme commande ainsi que Dieu dans le temple; ou bien, est appelé ainsi parce que c'est Dieu lui-même qui habite le corps du juste. Les corps des pécheurs sont appelés *des tombeaux de morts*, parce que l'âme est morte dans le corps

---

paropsis, ad cibum : omnis ergo sermo per quem potamur spiritualiter, vel omnis narratio per quam nutrimur, vasa sunt potus et cibi. Qui ergo studet compositum proferre sermonem magis quam salutari sensu repletum, calix ejus a foris mundatus est, ab intus autem sordibus vanitatis impletus : sed et litteræ legis et prophetarum calices spiritualis potus, et paropsides necessariarum escarum sunt. Scribæ quidem et pharisæi student sensum exteriorem mundum demonstrare ; discipuli autem Christi sensum spiritualem mundare festinant.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia. Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justi, intus autem pleni estis hypocrisi et iniquitate.

Orig. (ut sup.). Sicut habetur superius, intus pleni rapina et intemperantia, similiter hic pleni sunt hypocrisi et iniquitate; qui comparantur ossibus mortuorum et immunditiæ universæ : unde dicit : Væ vobis, scribæ et pharisæi similes sepulcris, etc. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Merito quidem justorum corpora templa dicuntur, quia anima in corpore justi dominatur, sicut Deus in templo, vel quia ipse Deus in corporibus habitat justis; corpora autem peccatorum sepulcra dicun-

lu pécheur, ne méritant pas d'être considérée comme vivante, ne produisant dans le corps rien de vivant et qui appartienne à l'esprit. — . Jér. — Au dehors les tombeaux brillent de la blancheur de la chaux, rnés de marbres, parsemés d'or et de peintures, et pleins à l'intéieur d'ossements de morts : « Ils apparaissent beaux aux hommes, et n dedans ils sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriure. » C'est ainsi que ces maîtres pervers, qui agissent autrement qu'ils l'enseignent, simulent la vertu par le caractère de leurs habits et par a modestie de leurs paroles, tandis qu'ils sont pleins à l'intérieur de oute espèce de pourriture, d'avarice et de libertinage. C'est ce que ésus exprime d'une manière claire par ces mots : « Et ainsi vous êtes ous-mêmes à l'intérieur. » — Orig. — Toute justice qui n'a pas Dieu our but est feinte, morte, ou plutôt ce n'est pas même une justice, insi qu'un homme mort n'est pas un homme, et ainsi qu'un comélien qui représente un personnage étranger n'est pas le personnage qu'il représente. Il y a en eux autant d'ordures et d'ossements qu'il y a de ces simulations venant d'une intention mauvaise. Cependant ils paraissent, au dehors, justes aux yeux des hommes, non pas aux yeux le ceux que l'Écriture appelle *des dieux*, mais aux yeux de *ceux qui meurent comme des hommes*. — S. Grég. (1). — Devant le juge sévère, ils ne pourront pas avoir l'excuse de l'ignorance, et en prenant toute espèce de moyens de simuler la sainteté aux yeux des hommes, ils se servent à eux-mêmes de témoignage de ce qu'ils n'ignorent pas quelle est la bonne vie. — S. Chrys. — Dites-moi, hypocrite, si c'est bien d'être méchant, pourquoi voulant l'être ne voulez-vous pas le pa-

(1) In Job, cap. 28.

tur mortuorum, quia anima mortua est in corpore peccatoris : nec enim vivens putanda est, quæ nihil vivum aut spirituale agit in corpore. Hier. Sepulcra autem forinsecus lita sunt calce, et ornata marmoribus, et auro coloribusque distincta, intus autem plena sunt ossibus mortuorum : unde dicitur : Quæ apparent hominibus speciosa, intus autem plena sunt ossibus mortuorum, et omni spurcitia. Sic autem et perversi magistri (qui alia docent et alia faciunt) munditiam habitu vestis et verborum humilitate demonstrant, intus autem pleni sunt omni spurcitia, et avaritia, et libidine. Et hoc manifeste exprimit inferens : Sic et vos a foris quidem apparetis, etc. Orig. (ut sup.). Omnis enim justitia simulata mortua est (quæ propter Deum non fit), magis autem neque justitia est; sicut mortuus homo non est homo; et sicut mimi, qui personas suscipiunt aliorum, et non sunt ipsi quos simulant. Tanta ergo sunt ossa in eis et immunditiæ, quanta bona simulant ex malo affectu. Videntur autem a foris justi coram hominibus; non coram eis quos Scriptura appellat deos, sed coram eis qui sicut homines moriuntur. Greg., 26, *Moral.* (cap. 23). Ante districtum vero judicem excusationem ideo de ignorantia habere non possunt, quia dum ante oculos hominum omnem modum sanctitatis ostendunt, ipsi sibi sunt testimonio quia bene vivere non ignorant. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Dic autem, hypocrita : si bonum est esse malum, ut quid non vis apparere quod vis

raître? Car ce qui est honteux, il est plus honteux de l'être que de le paraître, et ce qui est bien, il est plus beau de l'être que de le paraître; soyez donc ce que vous paraissez être, ou paraissez ce que vous êtes.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ornez les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous n'eussions pas été leurs compagnons à répandre le sang des prophètes. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes.

S. Jér. — Le Sauveur, par un raisonnement plein d'adresse, les convainc d'être les fils d'homicides au moment où, pour conquérir de la gloire parmi le peuple et pour paraître bons à ses yeux, ils élèvent des tombeaux aux prophètes que leurs aïeux ont tués : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites qui bâtissez. » — Orig. — Il ne paraît pas que le reproche contre ceux qui bâtissaient des tombeaux aux prophètes fût motivé, car en cela ils ne faisaient qu'une chose louable. En quoi étaient-ils dignes d'entendre prononcer sur eux ce mot: *Malheur?* — S. Chrys. — Ce dont il les blâme, ce n'est pas d'élever des tombeaux, mais il blâme l'intention avec laquelle ils les élevaient, car ils ne le faisaient pas pour la gloire de ceux qui avaient été tués, mais cherchant dans leur mort une occasion d'ostentation, et craignant que par le laps du temps ces tombeaux détruits laissassent tomber la mémoire d'un si grand forfait. — S. Chrys. — Ou bien, ils se disaient à eux-mêmes : Si nous faisons du bien aux pauvres, il y en a peu de témoins et c'est l'affaire d'un moment; ne vaut-il pas mieux élever des monuments que tous verront, non-seulement main-

---

esse? Nam quod turpe est apparere, turpius est esse; quod autem formosum est apparere, formosius est esse : ergo aut esto quod appares, aut appare quod es.

Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui ædificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum, et dicitis : Si fuissemus in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum. Itaque testimonio estis vobismetipsis quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.

Hier. Prudentissimo syllogismo arguit eos esse filios homicidarum, dum ipsi opinione bonitatis et gloriæ in populo ædificant sepulcra prophetarum, quos majores eorum interfecerunt : et hoc est quod dicit : Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui ædificatis, etc. Orig. (tract. 26, *in Matth.*). Non satis rationabiliter comminari videtur adversus eos qui ædificant sepulcra prophetarum : quantum enim ad hoc laudabile aliquid faciebant : quomodo ergo digni erant suscipere væ? Chrys., in homil. (75, *in Matth.*). Non ergo eos incusat quoniam sepulcra ædificant, sed intentioni eorum detrahit cum qua ædificabant; quoniam non propter honorem eorum qui occisi fuerant, sed sicut pompam sibi statuentes in occisionibus illorum; et formidantes ne forte tempore procedente sepulcris destructis tabescat tantæ audaciæ memoria. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut

tenant, mais même dans la postérité? O homme insensé, que vous servira ce souvenir si là où vous êtes tourmenté, et loué là où vous n'êtes pas? Or, par ce blâme adressé aux Juifs, le Seigneur instruit les chrétiens. Si ces paroles avaient été dites pour les Juifs seulement, elles eussent été dites, mais pas écrites; tandis qu'après leur avoir été dites elles ont été écrites pour nous. Si donc un homme ajoute à ses autres bonnes œuvres d'élever des édifices sacrés, il ajoute à ses bonnes œuvres, mais si cela n'est point accompagné d'autres bonnes œuvres, ce n'est que désir de gloire terrestre : les martyrs ne se réjouissent pas de voir employer à leur honneur l'argent que pleurent les pauvres. De plus, les Juifs eurent toujours le culte du passé, tout en méprisant le présent et en le persécutant. Ne pouvant supporter les reproches de leurs prophètes, ils les persécutaient et les tuaient. Les enfants qui venaient après reconnaissaient les fautes de leurs pères et ils bâtissaient des monuments commémoratifs de l'innocence de ces prophètes comme témoignages de leurs regrets. Cependant ils persécutaient également leurs prophètes qui leur reprochaient leurs fautes : « Et vous dites : Si nous avions vécu aux jours de nos pères, nous n'eussions pas été leurs associés dans le carnage des prophètes. » — S. Jér. — S'ils ne le disent pas en propres termes, leur conduite le dit assez haut, car ils font bâtir des monuments ambitieux et magnifiques à la mémoire de ces prophètes tués. — S. Chrys. — Ce qu'ils pensaient dans leur cœur, ils l'exprimaient dans leurs actions. Or, ici le Christ nous expose les dispositions naturelles à tout malfaiteur, car tout malfaiteur voit du premier coup la faute de son

---

sup.). Vel quia dicebant apud se : Si bene fecerimus pauperibus, non multi vident, et pro tempore vident : nonne ergo melius ædificia facimus quæ omnes aspiciunt, non solum in hoc tempore, sed etiam in posterum? O insipiens homo, quid tibi prodest post mortem ista memoria, si ubi es, torqueris, et ubi non es, laudaris! Dum autem Judæos castigat Dominus, Christianos docet : nam si ad illos solos dixisset, hæc dicta fuissent tantum, non etiam scripta; nunc autem et dicta sunt propter illos, et scripta propter istos. Si ergo juxta alia bona fecerit homo ædificia sancta, additamentum est bonis operibus; si autem sine aliis bonis operibus, passio est gloriæ secularis : non enim gaudent martyres, quando ex illis pecuniis honorantur in quibus pauperes plorant. Semper etiam Judæi præteritorum cultores fuerunt, et præsentium contemptores, magis autem et persecutores : non enim sustinentes increpationes prophetarum suorum, persequebantur eos et occidebant; postea vero nascentes filii intelligebant culpas patrum suorum; et ideo quasi de morte innocentium prophetarum dolentes ædificabant memorias eorum; et ipsi tamen similiter persequebantur et interficiebant suos prophetas, qui increpabant eos propter peccata sua : et ideo subditur : Et dicitis : Si fuissemus in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum. Hier. Hoc autem, etsi sermone non dicant, opere loquuntur, ex eo quod ambitiose et magnifice ædificant memorias occisorum. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Qualia ergo cogitabant in corde,

voisin, et ne voit pas la sienne. Nous avons un cœur calme pour juger les fautes d'autrui, et un cœur troublé pour juger celles qui nous sont personnelles, et c'est ce qui fait que nous pouvons être de bons juges en ce qui concerne les autres, tandis qu'il n'y a que l'homme vraiment juste et sage qui puisse être à soi-même son propre juge.

« Vous témoignez ainsi contre vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. » — S. Chrys. — Comment peut-on appeler homicide celui qui ne partage pas la volonté de son père? On ne le peut nullement, et c'est ce qui explique clairement qu'il leur adresse ce reproche comme une insinuation cachée de ce fait qu'ils sont semblables à leurs pères en malice. — S. Chrys. — Les mœurs des parents témoignent de la conduite des enfants. Si le père a été bon et la mère mauvaise, ou *vice versa*, les enfants imitent tantôt le père et tantôt la mère; mais si tous les deux ont eu une conduite semblable, il peut arriver que des enfants vertueux viennent de parents mauvais, ou *vice versa;* mais cela arrive rarement, et cela est aussi en dehors des lois ordinaires qu'il l'est qu'un enfant naisse avec six doigts ou sans yeux. — Orig. — Dans les prophéties, *le corps* c'est la lettre seule, et le sens spirituel c'est l'âme, tandis que les livres et lettres de l'Écriture sont les *sépulcres*. Ceux qui s'arrêtent à la lettre consacrent leur culte aux corps des prophètes déposés dans les lettres sacrées comme dans un sépulcre, et ce sont les pharisiens ou les séparés, car ils séparent le corps du prophète de son âme.

---

talia loquebantur et factis. Naturalem autem consuetudinem omnium malorum hominum hic Christus exponit; quia alter alterius culpam cito intelligit, suam autem difficile : homo enim in causa alterius tranquillum habet cor, in sua vero turbatum : in causa ergo alterius de facili possumus omnes justi judices esse; ille autem vere justus et sapiens est, qui sibi ipsi judex fieri potest.

Sequitur : Itaque testimonio estis vobismetipsis, quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt. Chrys., in homil. (75, ut sup.). Qualis autem est incusatio filium esse homicidæ, ei qui non communicat menti patris? Patet quod nulla : unde manifestum est quod propterea hoc dicit, quia occulte insinuat malitiæ similitudinem. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Testimonia enim sunt de filiis mores parentum : si enim pater fuerit bonus, et mater mala, aut e converso, filii interdum patrem sequuntur, interdum matrem; si autem ambo fuerint æquales, fit quidem aliquando ut de bonis parentibus mali exeant filii, aut e converso, sed raro : sic enim hoc est, sicut cum extra regulam naturæ nascitur homo, aut sex digitos habens, aut oculos non habens. Orig., tract. 25 (ut sup.). Sed et in propheticis dictis narratio secundum historiam est corpus, spiritualis autem sensus est anima; ipsæ litteræ Scripturarum et libri, sepulcra. Qui ergo solam historiam attendunt, corpora prophetarum colunt in litteris posita, quasi in quibusdam sepulcris; et dicuntur pharisæi (id est, præcisi), quasi animam prophetarum præcidentes a corpore.

Et vos implete mensuram patrum vestrorum. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ? Ideo dico vobis : ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas; et ex illis occidetis, et cru-

tchevez donc aussi de combler la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment pourrez-vous éviter d'être condamnés au feu de l'enfer? C'est pourquoi je m'en vais vous envoyer des prophètes, des sages et des scribes, et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres; vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville; afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. Je vous dis en vérité que tout cela viendra fondre sur cette race qui est aujourd'hui.

S. Chrys. — Après avoir dit que les scribes et les pharisiens sont es enfants de ceux qui ont tué les prophètes, le Sauveur les montre n ce moment semblables à eux dans leur malice, et il prouve que ce l'était qu'une erreur de leur part que de dire qu'ils n'auraient pas articipé à leurs œuvres s'ils avaient vécu dans leur temps: « Remlissez la mesure de vos pères, » paroles qui ne leur tracent pas la onduite qu'ils doivent suivre, mais qui la leur prophétise. — S. Chrys. — Il leur prophétise en ces termes qu'ainsi que les Juifs ont tué leurs prophètes, ainsi ils tueront le Christ, et les apôtres, et es autres saints. C'est ainsi que, dans une dispute contre un ennemi, n lui disant: « Fais contre moi ce que tu te proposes de faire, » vous ne lui ordonnez par de le faire, mais vous lui montrez ainsi que vous avez ses desseins. D'ailleurs, quant au fait, ils dépassèrent leurs pères, car ceux-ci ne tuèrent que des hommes, et eux ils crucifièrent un Dieu. Descendant dans la mort par son propre choix, il ne leur impute pas ici sa mort (1), mais il leur impute la mort des apôtres et celle des autres saints. C'est pour cela qu'il ne leur dit pas: « Dépas-

(1) Ceci ne peut pas être pris dans son sens le plus rigoureux, et c'est sans doute une allusion à la clémence du Sauveur qui prie pour ses bourreaux.

cifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem: ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

Chrys. (in homil. 75, ut sup.). Quia dixerat contra pharisæos et scribas quod filii essent eorum qui occiderunt prophetas, nunc manifestat quod in malitia eis similes sunt; et quod fictio erat hoc quod dicebant, quod non communicassent operibus eorum, si fuissent in tempore illo. Et ideo dicit: Et vos implete mensuram patrum vestrorum. Non quidem hoc dicit, quasi injungens, sed quasi prædicens quod futurum erat. Chrys., *super Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Prophetizat enim illis futurum esse, ut sicut patres eorum interfecerunt prophetas, sic et ipsi etiam interficerent Christum, et apostolos, et cæteros sanctos: ut puta si contra aliquem litigans adversarium, dicis illi: Fac mihi quod es facturus; non jubes ut faciat, sed ostendis te intelligere quod cogitat facere. Et quidem quantum ad veritatem, excesserunt mensuram patrum suorum: illi enim homines

sez, » mais « remplissez la mesure de vos pères. » Il est d'un juge juste et bon de ne point faire attention aux outrages qui lui sont personnels et de ne venger que ceux qui portent sur les autres. — ORIG. — Ils remplissent la mesure des iniquités de leurs pères par le seul fait qu'ils ne croient pas en le Christ. La cause de leur perte fut qu'ils donnèrent toujours leur foi à des explications terrestres, ne voyant au-delà rien de spirituel.

S. HIL. — Ils sont serpents et race de vipères en ce qu'ils doivent remplir la mesure des mauvais desseins de leurs pères : « Serpents, race de vipères, comment fuirez-vous loin du jugement du feu? » — S. JÉR. — Ainsi que des vipères sont produites par d'autres vipères, ainsi vous êtes nés homicides de pères homicides. — S. CHRYS. — Il les appelle *race de vipères*, parce que telle est la nature des vipères qu'elles ne viennent à la lumière qu'en brisant le sein maternel. C'est ainsi que les Juifs sont la condamnation de leurs aïeux en blâmant toujours leur conduite. Or, il leur dit : « Comment échapperez-vous au jugement du feu? » Est-ce en élevant des tombeaux aux saints? Mais le premier degré de la sainteté, c'est d'aimer la sainteté; celui d'aimer les saints ne vient qu'après; et c'est sans motif qu'il honore les hommes justes, celui qui n'a que du mépris pour la justice, car les saints ne peuvent donner leur amitié à ceux dont Dieu est l'ennemi. Serait-ce par hasard parce que vous paraissez être du peuple de Dieu, et seriez-vous délivré par un nom vain? Mais j'apprécie qu'il vaut mieux un ennemi déclaré qu'un faux ami, et c'est pour cela qu'il n'y a rien de plus détestable aux yeux de Dieu que l'homme qui se dit son

---

occiderunt, isti Deum crucifixerunt. Sed quia voluntate sua descendit in mortem, non imputabat illis suæ mortis peccatum : imputat autem illis mortem apostolorum, cæterorumque sanctorum : et ideo dicit : Implete, et non, superimplete : nam benigni et justi judicis est suas injurias contemnere, et aliorum injurias vindicare. ORIG. (tract. 26, *in Matth.*). Implent etiam mensuram paternæ iniquitatis, per hoc ipsum quod non credunt in Christum : causa autem incredulitatis fuit, quoniam semper animum suum dederunt circa historias corporales, nihil spirituale in eis volentes intelligere.

HILAR. (can. 24, *in Matth.*). Quia ergo mensuram paternæ voluntatis implebunt, ideo et serpentes et viperina generatio sunt : unde sequitur : Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ? HIER. Hoc ipsum et Joannes Baptista dixerat (Luc., 3 et Matth., 3). Sicut ergo de viperis, inquit, nascuntur viperæ, sic de homicidis patribus vos nati estis homicidæ. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Genimina autem viperarum dicuntur, quoniam talis est viperarum natura ut filii rumpant uterum matris, et sic procedant : sic et Judæi semper parentes condemnant, reprehendentes eorum facta. Dicit autem : Quomodo fugietis a judicio gehennæ? Nunquid sepulcra sanctorum ædificantes? Sed primus gradus pietatis est sanctitatem diligere, deinde sanctos : sine causa enim justos honorat, qui justitiam spernit; non possunt sancti amici esse illorum quibus Deus est inimicus. An forsitan nomen vacuum vos liberabit, quia videmini esse in

serviteur et qui accomplit la volonté du diable. — Auprès de Dieu, il est déjà homicide, celui qui se prépare à tuer un homme, avant même qu'il l'ait tué, car c'est la volonté qui mérite ou la peine due au mal, ou la récompense due au bien. Les œuvres ne sont que les témoignages de la volonté, et Dieu les exige, non pas pour lui et pour savoir comment il doit juger, mais pour les autres, afin que tous voient que Dieu est juste. Dieu fournit aux méchants l'occasion de pécher, non pour les faire pécher, mais pour les montrer pécheurs, et l'occasion du bien aux bons pour faire briller leur intention. C'est ainsi qu'il met les scribes et les pharisiens dans l'occasion de montrer leurs desseins, et c'est pour cela qu'il conclut ainsi : « C'est pour cela que je vous envoie des prophètes, et des sages, et des scribes. » — S. Hil. — C'est-à-dire des apôtres, prophètes par la révélation des biens futurs, sages par la science du Christ, scribes par la connaissance de la loi. — S. Jér. — Ou bien, remarquez, d'après l'apôtre écrivant aux Corinthiens, la variété des dons des disciples du Christ : les uns sont prophètes, prophétisant l'avenir; les autres sages, sachant lorsqu'ils doivent parler; d'autres scribes, très savants dans la loi; et c'est du milieu d'eux que fut lapidé Étienne, Paul décapité, Pierre crucifié, et flagellés ces disciples dont il est question dans les Actes des apôtres. Ils furent tous persécutés, poursuivis de ville en ville, et chassés de la Judée et obligés de passer aux nations. —Orig. — Ou bien, les scribes que le Seigneur envoie, ce sont ceux que l'esprit vivifie et que la lettre ne tue pas, ainsi que la lettre de la

---

populo Dei? Puto autem quod melius est inimicus apertus quam amicus falsus : sic et apud Deum odibilior est qui servum Dei se dicit, et mandata diaboli facit. Et hom. 45. Apud Deum quidem, qui hominem occidere disponit (antequam occidat) homicida habetur : voluntas enim est quæ aut remuneratur pro bono, aut condemnatur pro malo : opera autem testimonia sunt voluntatis. Non ergo quærit Deus opera propter se, ut sciat quomodo judicet, sed propter alios, ut omnes intelligant quia justus est Deus. Providet autem Deus occasionem peccandi malis; non ut peccare faciat, sed ut peccatores ostendat, et bonis præbet occasionem, per quam ostendant propositum voluntatis. Sic ergo et scribis et pharisæis dedit occasionem ostendendi voluntatem suam : unde concludit : Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas. Hilar. (ut sup.). Id est, apostolos, qui de futurorum revelatione prophetæ sunt, de Christi agnitione sapientes, de legis intelligentia scribæ. Hier. Vel observa juxta Apostolum scribentem ad Corinthios (cap. 12) varia dona esse discipulorum Christi; alios prophetas qui ventura prædicant; alios sapientes, qui noverunt quando debent proferre sermonem; alios scribas, in lege doctissimos : ex quibus lapidatus est Stephanus, Paulus occisus, Petrus crucifixus, flagellati in Actibus apostolorum discipuli; et persecuti sunt eos de civitate in civitatem, expellentes de Judæa ut ad gentium populos transmigrarent. Orig. (ut sup.). Vel scribæ qui mittuntur a Christo, sunt secundum Evangelium, quos et spiritus vivificat, et littera non occidit, sicut littera legis; quam sequentes in vanas superstitiones incurrunt.

loi (1). Ceux qui suivent cette lettre tombent dans de vaines superstitions. Or, la simplicité de la narration évangélique suffit au salut. Les scribes de la loi flagellent les scribes du Nouveau-Testament par la détraction dans leurs synagogues, tandis que les hérétiques, qui sont les pharisiens de l'esprit, flagellent les chrétiens de leurs langues et les persécutent de ville en ville, quelquefois d'une persécution corporelle, et quelquefois spirituellement, les chassant des livres des prophètes, de ceux de la loi et de l'Évangile comme d'une cité qui leur appartient.

S. Chrys. — Pour leur montrer ensuite que ce n'est pas vainement qu'ils agissent ainsi, il leur dit ces paroles qui doivent les jeter dans une indicible épouvante : « Afin qu'arrive sur vous tout le sang, etc. » — Rab. — C'est-à-dire toute la vengeance qui vous revient pour le sang des justes qui a été répandu. — S. Jér. — Il n'y a point de doute que ce ne soit cet Abel que tua son frère Caïn, et il est déclaré juste, non-seulement par ces paroles du Sauveur, mais encore par la narration de la Genèse, qui nous montre ses présents acceptés par Dieu. Mais l'on se demande quel est ce Zacharie fils de Barachias, car nous trouvons dans l'Écriture les noms de plusieurs Zacharie; mais les mots suivants sont ajoutés pour ne pas nous laisser dans l'occasion d'errer : « Celui que vous avez tué entre le temple et l'autel. » Or, les uns pensent que ce Zacharie fut le dernier des douze prophètes, et le nom de son père s'accorde assez avec celui qui est écrit ici, mais l'on ne lit nulle part que ce dernier ait été tué entre le vestibule et l'autel,

(1) « Il nous a fait des ministres convenables du Nouveau-Testament, non par la lettre, mais par l'esprit, car la lettre tue et l'esprit vivifie » (2 Corinth., 3, v. 6).

Simplex autem Evangelii narratio sufficit ad salutem. Scribæ autem legis, scribas novi Testamenti adhuc per detractionem flagellant in synagogis suis : sed et hæretici qui sunt spirituales pharisæi, linguis suis Christianos flagellant, et persequuntur de civitate in civitatem, interdum corporaliter; interdum vero spiritualiter quasi de propria civitate legis et prophetarum et Evangelii expellentes in aliud Evangelium.

Chrys. (in homil. 75, ut sup.). Deinde ut ostendat quoniam non impune hoc faciunt, ineffabilem eis ex his timorem incutit : unde subditur : Ut veniat super vos omnis sanguis, etc. Raba. Id est, omnis debita ultio pro effuso sanguine justorum. Hier. De Abel quidem nulla est ambiguitas quin is sit quem Cain frater occiderit : justus autem, non solum ex Domini nunc sententia, sed ex Genesis testimonio comprobatur, ubi accepta ejus a Deo narrantur munera (cap. 4). Quærimus autem quis fuerit iste Zacharias filius Barachiæ, quia multos legimus Zacharias : et ne libera nobis tribueretur erroris facultas, additum est : Quem occidistis inter templum et altare. Alii Zachariam filium Barachiæ dicunt, qui in duodecim prophetis undecimus est, patrisque in eo nomen consentit; sed ubi occisus sit inter templum et altare, Scriptura non loquitur; maxime cum temporibus ejus vix ruinæ templi fuerint. Alii Zachariam patrem Joannis intelligi volunt. Orig. (ut sup.). Venit enim ad nos traditio

t c'est d'autant plus douteux que, dans son temps, il restait à peine les ruines du temple. D'autres veulent y voir Zacharie, père de Jean-Baptiste (1). — ORIG. — Une tradition est venue jusqu'à nous qui dit qu'il y avait dans le temple un lieu où il était permis aux vierges de prier, et non à celles qui étaient déjà entrées dans le lit d'un époux. Or, Marie, lorsqu'elle entra dans le temple pour prier après la naissance du Sauveur, pria dans ce lieu des vierges, et comme on voulait l'empêcher parce que l'on savait qu'elle avait eu un fils, Zacharie dit : « Qu'elle était digne de s'arrêter en la place des vierges, étant encore vierge. » Les hommes de ce temps le tuèrent entre le temple et l'autel, comme se trouvant en contradiction manifeste avec la loi, et c'est ainsi qu'est vraie cette parole du Christ adressée à ses contemporains : « Que vous avez tué, etc. » — S. JÉR. — Ce qui n'est pas appuyé sur l'autorité de l'Écriture, on le délaisse avec la même facilité qu'on le prend (2). D'autres veulent que ce soit ce Zacharie qui fut tué par Joas, roi de Judée, entre le temple et l'autel, c'est-à-dire dans le parvis, mais l'on doit remarquer que ce Zacharie ne fut pas le fils de Barachias, mais du prêtre Joiadas. Barachias, en notre langue, veut dire *le béni du Seigneur*, tandis que le nom de Joiadas signifie, en hébreu, la justice. L'on trouve cependant, dans l'Évangile dont se servent les Nazaréens, *fils de Joiadas* pour *fils de Barachias*.

RÉMIG. — L'on se demande pourquoi il n'a parlé que du sang jusqu'à Zacharie, alors qu'il y eut de répandu le sang de plusieurs saints

(1) « Et ceux-là entrent dans l'idée de quelques auteurs apocryphes qui ont rêvé qu'il avait été immolé pour avoir prêché l'avénement du Sauveur, » ajoute saint Jérôme.

(2) D'autant plus qu'il n'est point vraisemblable que la Vierge, qui était très humble et vivait à la manière de tous, ait voulu prétendre à ce bien comme y ayant droit par une prérogative spéciale.

---

alis, quasi sit aliquis locus in templo, ubi virginibus quidem licebat adorare Deum, expertæ autem thorum virilem non permittebantur in eo consistere : Maria autem postquam genuit Salvatorem ingrediens ad orandum, stetit in illo virginum loco : prohibentibus autem eis, qui noverant eam suum filium genuisse, Zacharias dixit, quoniam digna est virginum loco, cum adhuc sit virgo. Ergo quasi manifestissime adversus legem agentem occiderunt eum inter templum et altare viri generationis illius : et sic verum est verbum Christi quod dixit ad præsentes : Quem occidistis, etc. HIER. Hoc tamen quia de Scripturis non habet auctoritatem, eadem facilitate contemnitur, qua probatur. Alii istum volunt esse Zachariam, qui occisus sit a Joas, rege Juda, inter templum et altare, id est, in atrio templi. Sed observandum quod ille Zacharias non fuit filius Barachiæ, sed Joiadæ sacerdotis. Barachias in lingua nostra benedictus Domini dicitur : et sacerdotis Joiadæ justitia hæbræo nomine demonstratur. In Evangelio vero quo utuntur Nazaræi, pro filio Barachiæ, filium Joiadæ scriptum reperimus.

REMIG. Quærendum est autem quomodo usque ad sanguinem Zachariæ dixerit, cum plurimorum sanctorum sanguis postea fue-

après Zacharie, et en voici la solution : « Abel, pasteur de troupeaux, fut tué dans les champs ; Zacharie, prêtre, entre le temple et l'autel ; » et le Seigneur les rappelle l'un et l'autre comme étant une signification de tous les saints martyrs, et exprimant les deux classes : l'ordre des prêtres, et la classe des laïques. — S. Chrys. — Abel est aussi cité ici, pour montrer que c'est par envie qu'ils tueront le Christ et ses disciples ; [et Zacharie, parce qu'il y a deux traits caractéristiques d'audace dans sa mort ; car sa mort fut non-seulement un meurtre commis sur la personne d'un saint, mais elle fut de plus commise dans le lieu saint. — Orig. — Tout homme qui par ses scandales tend à éteindre le souvenir de Dieu dans celui qu'il scandalise, se fait semblable à ceux qui répandirent le sang de Zacharie, fils de Barachias ; car c'est par la bénédiction de Dieu que nous conservons le souvenir de Dieu. La mémoire de Dieu est atteinte par les impies, toutes les fois que le temple de Dieu est corrompu par la volupté, et son autel souillé par la prière qui se néglige. Abel signifie *deuil*, et tout homme qui ne reçoit pas cette parole : « Heureux ceux qui sont dans le deuil, » ceux-là répandent le sang d'Abel, c'est-à-dire qu'ils rejettent la vérité du deuil salutaire ; car il en est qui répandent la vérité des Écritures, ainsi que s'ils répandaient le sang des Écritures ; car toute Écriture qui n'est point comprise dans sa vérité est une Écriture morte.

S. Chrys. — Et afin de leur enlever toute excuse, et pour qu'ils ne puissent pas dire qu'ils avaient été scandalisés, parce qu'il avait envoyé ses apôtres aux nations, le Sauveur leur prédit qu'il leur enverra ses disciples, et c'est à propos de leur mort vengée qu'il leur dit : « Je

---

rit effusus. Solvitur autem sic : Abel, pastor ovium, in campo fuit occisus ; Zacharias fuit sacerdos, et in atrio templi interfectus : ideo ergo Dominus hos duos commemorat, quoniam per hos omnes sancti martyres designantur : laicalis scilicet, et sacerdotalis ordines. Chrys., in homil. (75, ut sup.). Abel etiam commemoravit, ostendens quoniam ex invidia essent Christum et discipulos ejus occisuri ; Zachariæ autem mentionem fecit, quoniam duplex præsumptio fuit in ejus occisione : non enim solum in sanctum hominem facta est, sed in loco sancto. Orig. (ut sup.). Zacharias etiam interpretatur memoria Dei : omnis ergo qui memoriam Dei disperdere festinat in eis quos scandalizat, Zachariæ sanguinem videtur effundere filii Barachiæ : per benedictionem enim Dei, memores sumus Dei. Ab impiis etiam memoria interficitur Dei, quando et templum Dei a lascivis corrumpitur, et altare ejus per negligentiam orationum sordidatur. Abel autem luctus interpretatur : qui ergo non recipit quod scriptum est (Matth., 5) : Beati qui lugent, sanguinem effundit Abel ; hoc est veritatem luctus salutaris. Effundunt etiam aliqui veritatem Scripturarum, quasi sanguinem earum ; quia omnis Scriptura nisi secundum veritatem intelligatur, mortua est.

Chrys., in homil. (75, ut sup.). Et ut omnem excusationem illis adimeret (ne dicerent, quoniam ad gentes eos misisti, propter hoc scandalizati sumus), prædixerat quod ad eos essent mittendi discipuli : et

ous le dis en vérité, toutes ces choses viendront sur cette généra-
on, etc. » — LA GLOSE (1). — Il n'adresse pas cette menace à ceux qui
ont présents seulement, mais à toute la famille des méchants, soit
ans le passé, soit dans l'avenir; car tous sont une seule cité, et un
eul corps du diable. — S. JÉR. — C'est la règle des Écritures de
ompter deux générations, celle des bons et celle des mauvais. Or, de
elle des bons il est dit : « La génération des justes sera bénie » (2).
t dans ce passage, la génération des méchants est appelée *génération
e vipères*. Les contemporains du Christ, qui firent souffrir aux apô-
es les mêmes persécutions dont s'étaient rendus coupables Caïn et
oas, sont placés dans la même génération qu'eux. — S. CHRYS. —
u bien, parce que cette peine de l'enfer, dont il les avait menacés,
evait arriver tard, il leur annonce ici des châtiments immédiats, en
isant : « Toutes ces choses arriveront à cette génération. »— S. CHRYS.
- Ainsi que tous les biens que tous les saints ont mérités dans toutes
es générations successives, depuis le commencement du monde, ont
té donnés à ceux qui dans ces derniers temps ont reçu le Christ, ainsi
ous les maux que tous les méchants ont mérités depuis le commence-
ment du monde vinrent fondre sur les derniers des Juifs, comme
yant repoussé le Christ. Ou bien, ainsi que toute la justice des saints
qui avaient précédé n'avait jamais pu mériter autant de grâce qu'il
en a été donné aux hommes en le Christ, ainsi tous les péchés des im-
pies ne purent jamais mériter des châtiments tels que ceux qui fondi-
ent sur les Juifs; tous ces péchés ne méritaient pas des peines telles

(1) Non pas dans la Glose, mais on le trouve insinué dans saint Jérôme.
(2) Le grec εὐθέων signifie plutôt *ceux* qui sont droits.

---

tio de ultione eorum subditur : Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam. GLOSSA. Non hos tantum præsentes dicit, sed omnem generationem malorum præcedentem et futuram, quia omnes una civitas sunt, et unum corpus diaboli. HIER. Regula autem Scripturarum est, duas generationes bonorum et malorum nosse : de generatione bonorum dicitur (Psal. 111) : Generatio justorum benedicetur; de malis vero in præsenti loco, generatio viperarum : ergo et isti quia similia sicut Cain et Joas)contra apostolos gesserunt, de una generatione esse referuntur. CHRYS., in homil. (75, ut sup.). Vel aliter : quia gehennæ pœna quam eis comminatus fuerat, tardabatur, comminatur etiam eis præsentia mala, cum dicit : Venient hæc omnia super generationem istam. CHRYS., *sup. Matth.* (in opere imperf., ut sup.). Sicut enim omnia bona quæ in singulis generationibus a constitutione mundi omnes sancti merebantur, illis novissimis sunt donata qui receperunt Christum; sic omnia mala quæ in singulis generationibus a constitutione mundi pati meruerunt omnes iniqui, super novissimos Judæos venerunt, quia Christum repulerunt. Aut ita : sicut omnis justitia præcedentium sanctorum, imo omnium sanctorum, tantum mereri non potuit, quantum gratiæ datum est hominibus in Christo; sic omnium peccata impiorum tantum malum mereri non potuerunt, quantum venit super Judæos, ut

que celles que les Romains firent souffrir à ce malheureux peuple, et cette dernière peine que leurs générations successives, jusqu'à la fin du monde, fussent rejetées des regards de Dieu, et devinssent le jouet de toutes les nations. Que peut-il y avoir de pire que de voir rejeter un fils, et tuer d'une telle mort, alors qu'il venait avec tant de douceur et d'humilité? Ou bien, lorsqu'une nation pèche, ou une cité, Dieu ne la punit pas aussitôt, mais il attend pendant plusieurs générations, et lorsqu'il lui a plu de perdre cette cité ou cette nation, il paraît reporter sur cette génération le péché de toutes les générations précédentes, parce qu'elle a seule souffert tout ce qu'ont mérité les générations précédentes. C'est ainsi que la génération actuelle des Juifs paraît punie pour ses aïeux, quoiqu'elle n'ait pas été punie à cause d'eux, mais à cause d'elle-même.

S. Chrys. — Celui qui en ayant vu un grand nombre pécher, et est resté sans correction, devient passible d'une plus grande peine en retombant dans les mêmes péchés, ou en en commettant de plus graves.

Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu? Le temps approche que votre maison restera déserte. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

S. Chrys. — Après ces mots, le Sauveur adresse sa parole vers la ville, pour l'enseignement de ses auditeurs. C'est pour cela qu'il dit :

---

talia paterentur, qualia passi sunt a Romanis; et sic postmodum omnes generationes eorum usque in finem seculi projicerentur a Deo, et ludibrium fierent gentibus universis. Quid enim pejus potest fieri quam filium cum misericordia et humilitate venientem non suscipere, sed tali modo interficere? Vel ita : omnis gens vel civitas non statim cum peccaverit, punit eam Deus, sed expectat per multas generationes; quando autem placuerit Deo perdere civitatem illam aut gentem, videtur omnium generationum praecedentium peccata reddere illi, quoniam quae omnes merebantur, haec sola passa fuit : sic et generatio Judaeorum pro patribus suis videtur punita : vere autem, non pro illis, sed pro se condemnati sunt.

Chrys., in hom. (75, ut sup., 2). Qui enim multos jam peccantes vidit, et incorrectus permansit, eadem rursus vel graviora faciens, majori est poenae obnoxius.

Hierusalem, Hierusalem, quae occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti? Ecce relinquetur vobis domum vestra deserta : dico enim vobis, non me videbitis amodo donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini!

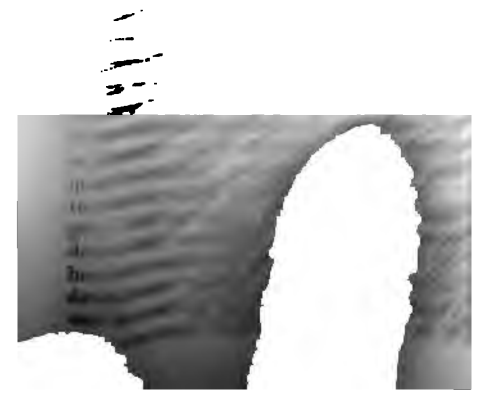
Chrys., in hom. (ut sup.). Post praedicta, ad civitatem convertit Dominus sermonem, ex hoc erudi volens auditores. Unde dicit : Hierusalem, Hierusalem. Haec autem

Jérusalem, Jérusalem, » répétition qui exprime sa compassion et on amour. — S. Jér. — Ce ne sont point les murs ou les pierres de la ille, mais les habitants auxquels il s'adresse sous ce nom de Jérualem. Il pleure sur elle avec le sentiment d'un père. — S. Chrys. — révoyant la destruction de cette ville et la plaie que les Romains evaient lui faire', il rappelait le sang de ses saints qu'elle avait réandu, et qu'elle devait répandre encore : « Vous qui tuez les prohètes, et qui lapidez ceux qui vous sont envoyés. » Vous avez scié le ou à Isaïe que je vous avais envoyé, et lapidé mon serviteur Jérémie, t répandu la cervelle d'Ézéchiel sur les pierres sur lesquelles vous 'avez traîné (1). Comment pourrez-vous être guéris, vous qui ne laissez rriver aucun médecin jusqu'à vous? Mais le Seigneur ne dit pas : « Vous qui avez lapidé, qui avez tué, » mais : « Qui tuez, qui lapidez,» 'est-à-dire comme étant habitude de votre nature de tuer et de lapider es saints. En effet, elle a fait aux apôtres ce qu'elle avait fait autrefois ux prophètes. — S. Chrys. — Après lui avoir adressé cet appel, et voir montré toute l'horreur de ses meurtres, le Sauveur ajoute, omme pour s'excuser : « Combien de fois ai-je voulu réunir vos enants? » Et c'est comme s'il disait : Non-seulement vous n'avez pu par ant de meurtres m'enlever la bienveillance que j'ai pour vous; mais 'ai voulu vous réunir à moi, non pas une fois ou deux fois, mais une ultitude de fois. Et, pour exprimer la grandeur de son amour, il rend la comparaison de la poule. — S. Aug. — Car cette espèce d'oi-

(1) Les deux premiers supplices sont rappelés par Epiphane dans sa Vie des prophètes, nsi que la mort d'Ezéchiel dans Babylone. Quant au genre de mort de ce dernier rophète, nous n'en trouvons d'autre insinuation que dans la description de la terre ainte par Andricomius. Nous y lisons qu'Ezéchiel fut écartelé, ce qui peut laisser suposer sa cervelle répandue sur le pavé. Baronius traite de ce prophète à l'article du er mai, de Jérémie au 10 avril, d'Isaïe au 6 juillet.

---

plicatio miserentis est, et valde diligentis. Hier. Hierusalem autem, non saxa et ædificia civitatis, sed habitatores vocat, quam atris plangit affectu. Chrys., sup. Matth. n opere imperf., hom. 6). Prævidens ruinam civitatis illius, et plagam quæ a Romanis superventura erat, recordabatur quinam sanguinis sanctorum suorum qui effusus est ab illis, et postmodum effundendus : nde addit : Quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt. Missum ad e Esaiam serrasti, et servum meum Hieremiam lapidasti, Ezechielem tractum per lapides excerebrasti ; quomodo salvaberis, quæ i te medicum nullum venire permittis? Et non dixit, occidisti, aut, lapidasti, sed, occidis et lapidas, id est, hoc quasi propriam et naturalem consuetudinem habes ut occidas et lapides sanctos : eadem enim fecit apostolis quæ fecerat aliquando prophetis. Chrys., in hom. (77, ut sup.). Deinde cum vocasset eam, et abominabiles ejus occisiones dixisset, quasi se excusando dixit, subdens : Quoties volui congregare filios tuos? Quasi dicat : Neque prædictis occisionibus me a tua benevolentia avertisti, sed volui te mihi adjungere, non semel aut bis, sed multoties : magnitudinem autem amoris sub similitudine gallinæ ostendit. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 36). Hoc enim



toujours redouté, la destruction du temple et de la ville : « Voici que votre demeure sera laissée déserte. » — S. Chrys. — Ainsi que notre corps abandonné par notre âme se refroidit, se dissout après s'être pourri, ainsi notre temple, après le départ de l'Esprit-Saint, se remplit de trouble et de rébellion, et en vient jusqu'à sa ruine. — Orig.— Le Christ adresse toujours ses reproches à ceux qui n'ont pas voulu se réunir sous ses ailes : « Voici que votre maison sera laissée déserte, » c'est-à-dire votre âme et votre corps. Si quelqu'un de vous ne veut pas être ramené sous les ailes du Christ, au moment où il se refusera à cette réunion par l'acte de sa volonté plutôt que par un acte extérieur, il perdra de vue la beauté du Verbe, et il ne la recouvrera que lorsque se repentant de sa mauvaise conduite il dira : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » C'est en effet au moment où un homme se convertit à Dieu que le Verbe béni de Dieu descend sur son cœur : « Je vous le dis, vous ne verrez pas jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » — S. Jér. — C'est comme s'il disait : « Vous ne verrez pas ma face jusqu'à ce que vous ayez avoué que je suis celui que les prophètes ont chanté, le Fils du Père tout puissant. » Les Juifs ont donc un temps qui leur est assigné pour le repentir : qu'ils confessent qu'il est béni celui qui vient au nom du Seigneur, et qu'ils contemplent le visage du Christ. — S. Chrys. — Ou bien, il insinue ainsi à mots couverts son second avénement, alors que tous sans exception l'adoreront. Ces mots *désormais* doivent se rapporter au moment de son crucifiement.

---

verunt (scilicet civitatis et templi eversionem) dicens : Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf.). Sicut enim corpus anima recedente, prius quidem frigescit, deinde putrescit et solvitur; sic et templum nostrum, Dei Spiritu recedente, prius seditionibus et indisciplinatione replebitur, deinde veniet ad ruinam. Orig. (ut sup.). Semper etiam eis qui noluerunt congregari sub alis ejus, comminatur Christus : Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta, id est, anima et corpus. Sed et si quis ex vobis noluerit congregari sub alis Christi, ex tempore illo ex quo congregationem refugit (actu magis quam corpore) non videbit pulchritudinem Verbi, donec pœnitens a proposito malo dicat : Benedictus qui venit in nomine Domini! tunc enim verbum Dei benedictum venit super cor hominis, quando fuerit quis conversus ad Deum : unde sequitur : Dico enim vobis, non me videbitis amodo donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini!

Hieron. Quasi dicat : Nisi pœnitentiam egeritis et confessi fueritis ipsum esse me, de quo prophetæ cecinerunt, Filium omnipotentis Patris, faciem meam non videbitis. Habent ergo Judæi statutum sibi tempus pœnitentiæ : confiteantur benedictum qui venit in nomine Domini, et Christi ora conspicient. Chrys., in hom. (75, ut sup.). Vel aliter : per hoc occulte secundum adventum significavit, quoniam tunc omnino eum adorabunt : quod autem dicit amodo, ad tempus crucis refertur.

CHAPITRE XXIV.

Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure et la grandeur de cet édifice. Mais il leur dit : Voyez-vous tous ces bâtiments? Je vous le dis en vérité, ils seront tellement détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

ORIG. — Après avoir prédit tout ce qui devait arriver à Jérusalem, le Christ sortit du temple, lui qui avait conservé le temple et l'avait empêché de tomber tant qu'il y était resté : « Et étant sorti du temple, il allait. » Tout homme qui est temple, en tant que le Christ habite en lui (1), devient la cause de départ du Christ, lorsqu'il en est abandonné. « Et les disciples s'approchèrent de lui. » Il faut remarquer comment ils lui montrent les bâtiments du temple, comme s'il ne les avait jamais vus. C'est que le Christ ayant prononcé sa prophétie sur la ruine du temple, les disciples qui l'avaient entendu, étonnés de la chute future d'un tel monument, le lui montrent pour le toucher de compassion et pour l'engager à ne pas réaliser sa prédiction. Et comme la nature humaine est une admirable construction, et qu'elle est devenue le temple de Dieu, les disciples et les autres saints se présentent devant le Christ, et intercèdent en vantant tout ce qu'ont de

(1) « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous » (1 Corint., 3, v. 16). « Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple de l'Esprit-Saint » (ch. 6, v. 19). « Vous êtes le temple du Dieu vivant » (2 Corinth., 6, v. 16).

CAPUT XXIV.

Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi. Ipse autem respondens, dixit illis : Videtis hæc omnia? Amen dico vobis : Non relinquetur hic lapis super lapidem qui non destruatur.

ORIG. (tract. 27, *in Matth.*). Postquam omnia quæ super Hierusalem ventura erant, Christus prædixit, exiit de templo qui conservaverat templum ne caderet, donec fuit in eo : unde dicitur : Egressus Jesus de templo, ibat. Sed et unusquisque, cum sit templum Dei propter Spiritum Dei inhabitantem in se, ipse fit causa suæ desertionis, ut egrediatur ab eo Christus. Sequitur : Et accesserunt ad eum discipuli, etc. Dignum est videre quomodo ostendunt ei structuras templi, quasi nunquam viderit templum. Ad quod respondendum est quod cum Christus prophetizasset superius ruinam templi futuram, audientes discipuli mirati sunt talem ac tantam templi structuram ad nihilum redigendam : propterea ostendunt ei, ut flecterent eum ad misericordiam loci illius, ne faceret quod fuerat comminatus. Sed et cum sit humanæ naturæ admirabilis constructio (facta videlicet templum Dei), discipuli cæterique sancti etiam modo miranda opera Dei erga figmentum humanum

nerveilleux les œuvres de Dieu par rapport à l'homme, et en le riant de ne pas abandonner l'humanité à cause de ses péchés.

« Et lui, leur répondant, leur dit : Vous voyez toutes ces choses? e vous le dis en vérité, on ne laissera pas subsister ici pierre sur ierre. — RAB. — Le sens de ces paroles a été mis hors de doute par s événements : quarante ans après la passion du Sauveur, la cité fut enversée, ainsi que le temple, sous Vespasien et Titus, empereurs omains. — RÉMIG. — Il est arrivé par prédisposition divine que le emple disparut avec toutes les cérémonies de la loi à la première lumière de la grâce, afin qu'il n'arrivât pas qu'un chrétien enfermé ncore dans sa foi ne passât peu à peu d'une foi véritable à un udaïsme charnel en voyant subsister encore toutes les anciennes institutions du Sauveur consacrées par les prophètes. — S. CHRYS. — Mais quelle est donc la vraie signification de cette parole, qu'il ne estera pas pierre sur pierre? Elle exprime ou une désolation universelle, ou une réalité matérielle, toutes les parties du temple ayant té détruites jusqu'aux fondements. J'ajouterai qu'à tout ce qui a éri l'on doit croire que viendra s'ajouter encore la disparition complète des débris eux-mêmes.

S. JÉR. — Au sens mystique, au moment où le Seigneur abandonne e temple, tout l'édifice de la loi et toute cette construction de lois et l'ordonnances sont tombés de manière que rien ne puisse plus être lésormais l'objet du culte des Juifs : le chef ayant disparu, tous les nembres se combattent entre eux. — ORIG. — Tout homme qui reçoit n lui la parole de Dieu devient un temple : si, après avoir péché, il onserve encore quelque vestige de foi et de religion, ce temple est à

---

nitentes, ante conspectum Christi intercedant, ne deserat genus humanum propter peccata ipsorum.

Sequitur : Ipse autem respondens, dixit s : Videtis hæc omnia? Amen dico vobis, n relinquetur hic lapis super lapidem qui n destruatur. RAB. Juxta historiam manifestus est sensus, quia 42 anno post passionem Domini, sub Vespasiano et Tito, manis principibus, civitas eversa est cum mplo. REMIG. Divinitus autem procuratum est ut revelata jam luce gratiæ templum cum suis ceremoniis tolleretur; ne rte aliquis parvulus in fide dum videret mnia illa quæ a Domino fuerant instituta, t a prophetis sanctificata, adhuc permanere, paulatim recedendo a sinceritate fidei ad carnalem judaismum transiret. CHRYS., in hom. (76, *in Matth.*). Sed qualiter verum est quod non mansit lapis super lapidem? Vel enim desolationem ejus ostendens omnimodam hoc dixit; vel secundum illum locum ubi erat : sunt enim ejus partes usque ad fundamenta destructæ. Cum his et illud dicam, quoniam ex his quæ facta sunt etiam de reliquis oportet credere quod peribunt perfecte.

HIER. Mystice autem recedente Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis possit impleri; et capite sublato, universa inter se membra compugnent. ORIG. (ut sup.). Omnis etiam homo qui suscipiens in se verbum Dei templum est, si

moitié renversé et à moitié debout. Mais celui qui, après avoir péché, n'a plus aucun souci de son salut, celui-là s'amoindrit tous les jours jusqu'à ce qu'il se retire tout-à-fait du Dieu vivant, et ainsi il ne reste pas en lui pierre sur pierre des commandements de Dieu, et tout est renversé.

Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, et lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura de votre avénement et de la consommation du siècle ? Et Jésus leur répondit : Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise, parce que plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs.

Rémig. — Le Seigneur, continuant son chemin, parvient jusqu'au mont des Oliviers ; et comme plusieurs de ses disciples avaient en chemin montré et loué la beauté incontestable du temple, il leur avait prédit clairement sa destruction future, et c'est pour cela que, lorsqu'il fut arrivé à la montagne des Oliviers, ils s'approchèrent de lui pour l'interroger : « Lorsqu'il se fut assis sur la montagne des Oliviers. » — S. Chrys. — Ils s'approchaient de lui en secret, parce qu'ils avaient à lui faire d'importantes questions ; car ils désiraient connaître le jour de son avénement par le désir ardent qu'ils avaient de voir sa gloire. — S. Jér. — Et ils lui demandent trois choses : la première, à quelle époque Jérusalem doit être détruite, en lui disant : « Dites-nous quand toutes ces choses arriveront ; » la seconde, dans quel temps le Christ doit venir : « Et quel sera le signe de votre avéne-

---

post peccatum adhuc servat ex parte vestigia fidei et religionis, templum est ex parte destructum, et ex parte consistens ; qui autem postquam peccaverit, curam sui non habet, paulatim minuitur, donec ad plenum recedat a Deo vivente ; et sic non relinquetur lapis super lapidem mandatorum Dei, qui non destruatur.

Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis, quando hæc erunt ? et quod signum adventus tui, et consummationis seculi ? Et respondens Jesus dixit eis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo dicentes : Ego sum Christus ; et multos seducent.

Remig. Perseverans Dominus in itinere, pervenit ad montem Oliveti, et quibusdam discipulis in via ostendentibus et laudantibus ædificationem templi, ipse palam prædixerat omnia esse destruenda : idcirco cum pervenisset ad montem Oliveti, accesserunt ad eum interrogantes : unde dicitur : Sedente autem eo super montem Oliveti. Chrys., in homil. (76, ut sup.). Propter hoc autem secreto accesserunt, quia de magnis erant interrogaturi ; etenim cupiebant discere diem adventus ejus, quia vehementer desiderabant gloriam ejus videre. Hier. Et interrogant tria : primo, quo tempore Hierusalem destruenda sit, dicentes : Dic nobis quando hæc erunt ? Secundo, quo tempore Christus venturus sit : unde dicunt : Et quod signum adventus tui ? Tertio, quo tempore consummatio seculi sit futura : unde dicunt : Et consummationis

ient? » la troisième, quand doit arriver la fin du monde : « Et de fin du monde. » — S. Chrys. — Luc dit qu'il n'y eut qu'une seule uestion, les disciples s'imaginant que lorsque Jérusalem serait déuite, alors auraient lieu et l'avénement du Christ et la fin du monde. Marc rapporte que tous ne l'interrogèrent pas sur la fin du monde, mais qu'il n'y eut que Pierre, Jacques et André, comme étant ceux ui agissaient le plus librement et le plus sûrement avec le Christ.

Orig. — Je pense que le mont des Oliviers est la figure de l'Église ormée de toutes les nations. — Rémig. — La montagne des Oliviers e nourrit pas d'arbres stériles, mais des oliviers qui entretiennent la umière pour chasser les ténèbres; et c'est ainsi que par eux le repos st assuré à ceux qui sont fatigués, et la santé aux malades. Or, le eigneur, assis sur la montagne des Oliviers, en face du temple, s'entretient de la ruine de ce temple et de la destruction de la nation juive, pour montrer, par ce site qu'il a choisi, qu'assis dans son Eglise il condamne l'orgueil des impies. — Orig. — Ce cultivateur qui est assis sur la montagne des Oliviers, c'est le Verbe de Dieu confirmé dans l'Eglise, c'est-à-dire le Christ, qui est toujours à greffer les branches de l'olivier sauvage sur le bon olivier des pères. Or, ceux qui ont mis leur confiance dans le Christ, ceux-là désirent connaître quel sera le signe de l'avénement du Christ et de la consommation du siècle. Il est deux avénements du Verbe dans l'âme : le premier, par cette prédication qui paraît insensée du Christ né et crucifié; et le second, dans le cœur des hommes parfaits, de ceux dont il a été dit : « Nous parlons la sagesse au milieu des hommes parfaits. »

---

seculi. Chrys., in homil. (76, ut sup.). Lucas autem ait unam esse interrogationem quæ est de Hierosolyma, quasi æstimantibus discipulis tunc futurum esse Christi adventum et finem mundi, quando Hierosolyma destrueretur : Marcus autem ait non omnes eos de consummatione Hierosolymæ interrogasse; sed Petrum, Jacobum, Joannem et Andræam; quasi liberius et securius Christo loquentes.

Orig. Puto autem montem Oliveti mysterium esse Ecclesiæ, quæ ex gentibus est. Remig. Mons autem Oliveti non habet infructuosas arbores, sed oliveta quibus lumen nutritur ad fugandas tenebras; et quibus fessis requies, infirmis salus præstatur. Sedens autem Dominus supra montem Oliveti contra templum, de ruina ipsius et excidio judaicæ gentis disputat, ut etiam ipso situ corporis monstret quia quietus manens in Ecclesia impiorum superbiam condemnat. Orig. (ut sup.). Agricola enim residens in monte Oliveti, verbum Dei est in Ecclesia confirmatum; Christus scilicet, qui semper oleastri ramos inserit in bonam olivam patrum. Qui autem habent fiduciam ante Christum, discere volunt signum adventus Christi, et consummationis seculi. Est autem duplex adventus Verbi in animam : primus quidem, stulta prædicatio de Christo, quando prædicamus Christum natum et crucifixum; secundus autem adventus est in viris perfectis, de quibus dicitur (1 *Cor.*, 3) : Sapientiam loquimur inter perfectos; et huic secundo adventui adjungitur consummatio seculi in viro perfecto, cui mundus crucifixus est (*ad Gal.*, 6).

Hilar. (can. 23, ut sup.). Et quis tria a

C'est à ce second avénement que vient s'adjoindre la consommation du siècle dans « cet homme parfait à qui le monde a été crucifié. »

S. Hil. — Comme il y a trois questions faites par les disciples, questions distinctes par leur objet et par le moment auquel elles ont été faites, il est d'abord répondu à celle qui concerne la destruction de la ville, et cette réponse est ensuite confirmée par un fait doctrinal qui leur servira à repousser les embûches que la ruse pourra leur tendre en les supposant dans l'ignorance : « Et Jésus leur répondant leur dit: Voyez à ce que personne ne vous trompe, car plusieurs viendront en mon nom et en disant : Je suis le Christ. » — S. Chrys. — Il ne leur répond pas tout de suite, ni sur la ruine de la ville, ni sur son second avénement, mais sur les maux auxquels ils devront obvier tout de suite. — S. Jér. — L'un de ceux dont il leur parle ainsi fut d'abord Simon le Samaritain que nous voyons dans les Actes des apôtres s'attribuer une *grande puissance*, et de qui nous lisons, entre autres choses, dans ses ouvrages, celle-ci : « Je suis la parole de Dieu; je suis le tout-puissant; je suis tout ce que Dieu possède. » Jean l'apôtre ne dit-il pas, dans sa première épître : « Vous avez entendu que l'antechrist devait venir; maintenant voici plusieurs antechrists. » Pour moi, je pense que tous les hérésiarques sont des antechrists, enseignant, sous le nom du Christ, une doctrine contraire au Christ, et il n'y a rien d'étonnant à ce que nous en voyions plusieurs séduits par eux alors que le Seigneur a dit : « Et ils en séduiront un grand nombre. » — Orig. — Il y en a plusieurs qui sont séduits, parce que la porte qui conduit à la perdition est large et qu'il en est beaucoup qui entrent par cette porte. Pour reconnaître les antechrists qui veulent séduire, il suffit qu'ils disent : « Je suis le Christ, » ce que nous ne

---

discipulis quæsita sunt, distinctis et temporis intelligentiæ significationibus separantur : respondetur ergo primo de civitatis occasu, et deinde confirmatur veritate doctrinæ ; ne quis fallax ignorantibus possit obrepere : unde sequitur : Et respondens Jesus, dixit eis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus. Chrys., in homil (76, ut sup.). Neque enim de Hierosolymæ destructione, neque de secundo adventu respondit statim, sed de malis quibus statim obviandum erat. Hier. Unus autem eorum de quibus loquitur, fuit Simon Samaritanus, quem in Actibus apostolorum legimus (cap. 8), qui se magnam dicebat esse virtutem ; hæc quoque inter cætera in suis voluminibus scripta dimittens : Ego sum sermo Dei ; ego omnipotens ; ego omnia Dei. Sed et Joannes apostolus in epistola sua loquitur (1, cap. 2) : Audistis quia Antichristus venturus est : nunc autem Antichristi multi sunt. Ego reor omnes hæresiarchas antichristos esse; et sub nomine Christi ea docere quæ contraria sunt Christo ; nec mirum si aliquos ab his videamus seduci, cum Dominus dixerit : Et multos seducent. Orig. (ut sup.). Multi autem sunt qui seducuntur, quia larga est porta quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. (Matth., 7). Hoc autem solum sufficit ad cognoscen-

voyons pas que le Christ ait jamais dit, laissant aux œuvres de Dieu qu'il faisait, à la doctrine qu'il enseignait et à sa vertu de le faire croire. Or, toute parole qui professe la croyance en la vérité des Ecritures, et qui ne contient pas leur véritable explication, est l'antechrist, car le Christ est la vérité, et la simulation de la vérité est l'antechrist. Nous trouvons aussi que toutes les vertus sont le Christ, et toutes les vertus feintes l'antechrist; car toutes les sortes de biens que possède le Christ dans la vérité pour l'édification des hommes, le diable les a quant à l'apparence pour séduire les saints. Il nous faut le secours de Dieu pour que parole ou action ne puissent nous séduire. Or, il est dangereux de rencontrer quelqu'un errant dans sa conduite; mais il est bien plus dangereux celui qui ne pense pas selon la vérité et la règle des Ecritures.

Vous entendrez aussi parler de guerres et de bruits de guerres; mais gardez-vous bien de vous troubler, car il faut que ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin. Car on verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume; et il y aura des pestes, des famines et des tremblements de terre en divers lieux. Et toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs.

S. Aug. — Aux questions des disciples, le Seigneur répond d'abord par ce qui devait suivre immédiatement, soit sur la ruine de Jérusalem, à l'occasion de laquelle ils avaient ouvert leurs questions, soit sur son avénement par l'Eglise, dans laquelle il ne cessera jusqu'à la fin des temps de venir et de se montrer (de se montrer dans les

---

dum seductionem antichristorum qui dicunt : Ego sum Christus : quod nunquam legitur Christus dixisse : sufficiebant enim ad credendum quod ipse est Christus, opera Dei, et sermo quem docebat, et virtus ipsius. Omnis etiam sermo qui profitetur expositionem Scripturarum secundum fidem earum, et non habet veritatem, Antichristus est : veritas enim Christus est; et simulata veritas, Antichristus. Sed et omnes virtutes invenimus esse Christus et omnes simulatas virtutes Antichristum ; quoniam omnes species boni quascunque habet Christus in se in veritate ad ædificationem hominum, omnes eas habet diabolus in specie ad seductiones sanctorum : opus ergo est nobis Deo auxiliatore, ne quis non seducat, vel sermo, vel virtus : malum enim invenire aliquem secundum mores vitæ errantem : multo autem pejus arbitror esse, non secundum verissimam regulam Scripturarum sentire.

Audituri enim estis prælia, et opiniones præliorum : videte ne turbemini : oportet enim hæc fieri; sed nondum statim est finis · consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum ; et erunt pestilentiæ, et fames, et terræmotus per loca. Hæc autem omnia, initia sunt dolorum.

Aug., *ad Hesychium* (epist. 80). Interrogantibus discipulis ea Dominus respondit quæ jam ex illo tempore fuerant secutura, sive de excidio Hierusalem, unde orta est ipsius interrogationis occasio, sive de adventu suo per Ecclesiam, in qua usque ad finem venire non cessat (in suis enim veniens agnoscitur, dum ejus quotidie mem-

lieux par ces membres qui lui naissent tous les jours), soit sur cette fin dernière, lorsqu'il viendra pour juger les vivants et les morts. Comme il donne les signes précurseurs de ces trois événements, nous allons considérer attentivement quels sont les signes qui appartiennent à chacun d'entre eux, pour ne pas appliquer à l'un ce qui appartient à l'autre. — S. CHRYS. — Il leur parle ici des combats qui devaient avoir lieu à Jérusalem, lorsqu'il leur dit : « Vous entendrez des combats et des bruits de guerre. » — ORIG. — Celui qui entend les voix qui éclatent dans les combats entend les combats; celui qui entend parler de combats qui ont lieu au loin, celui-là entend des bruits ou des nouvelles de guerre.

S. CHRYS. — Comme ces choses pouvaient troubler aussi les disciples, il leur dit : « Voyez à ne pas être troublés. » Mais comme ils pensaient qu'après cette guerre qui devait détruire Jérusalem viendrait aussitôt la fin du monde, il les place dans la vérité par ces mots: « Tout cela doit arriver, mais ce n'est pas encore aussitôt la fin. » — S. JÉR. — C'est-à-dire, ne pensons pas que le jour du jugement soit imminent, mais sachons qu'il est réservé pour un autre temps dont les signes avant-coureurs sont admirablement tracés par ces mots: « Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume, etc. » — RAB. (1). — Ou bien, par ces mots il prévient les apôtres, afin que, lorsque les événements arriveront, ils abandonnent Jérusalem et la Judée, car ce ne sera pas encore la fin du monde, la désolation de tout le pays et la ruine suprême de Jérusalem et du temple devant

(1) Cette citation ne se retrouve pas dans Rabanus, mais elle est dans la Glose sans citation d'auteur.

---

bra nascuntur), sive de ipso fine in quo apparebit vivos judicaturus et mortuos. Cum itaque signa dicat quæ ad ista tria pertinent, quod eorum trium signorum ad aliquid horum referendum sit, diligenter considerandum est; ne forte quod pertinet ad unum, referendum putemus ad alterum. CHRYS., in homil. (76, ut sup.). Hic autem loquitur de præliis quæ Hierosolymis erant futura, cum dicit illis : Audituri enim estis prælia et opiniones præliorum. ORIG. (tract. 28, *in Matth.*). Qui audit ipsas voces quæ fiunt in præliis, audit prælia ; qui autem de præliis longe gestis audit, opiniones vel rumores audit præliorum.

CHRYS., in homil. (76, ut sup.). Quia vero per hoc turbari etiam discipuli poterant, ideo subdit : Videte ne turbemini. Deinde quia æstimabant post istud bellum quod Hierusalem destrueretur, statim finem mundi esse venturum, eos in vera opinione stabilit, dicens : Oportet enim hæc fieri; sed nondum statim est finis. HIER. Id est, non putemus diem instare judicii, sed in tempus aliud reservari : cujus signum perspicue in consequentibus ponitur : Consurget enim gens in gentem, et regnum, etc. RAB. Vel admonentur apostoli ne his advenientibus terreantur, ut Hierosolymam Judæamque deserant : quia non statim finis, sed in quadragesimum annum desolatio provinciæ ultimumque urbis et templi sequetur excidium : de quibus subditur : Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum.

arriver après quarante années, et c'est de ces événements dont il est dit : « Une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume. » Or, il est certain qu'il arriva alors des malheurs extrêmes qui désolèrent toute la province. — S. CHRYS. — Ensuite, pour établir qu'il combattait lui-même contre les Juifs, il annonça non-seulement des guerres, mais des maux venant de la main de Dieu : « Et il y aura des pestes et des famines, et des tremblements de terre dans le pays. — RAB. — Il est à remarquer que les mots : « Une nation s'élèvera contre une nation, » expriment la division entre les hommes ; et ceux-ci : « Il y aura des pestes, » l'inégalité des corps ; et ces autres : « Des famines, » la stérilité de la terre ; et ces derniers : « Des tremblements de terre dans le pays, » une malédiction venant d'en haut. — S. CHRYS. — Et cela n'arrivera pas seulement selon le cours ordinaire des choses humaines, mais par l'effet d'une colère supérieure ; et c'est pour cela qu'il ne se contente pas de les prédire comme événement, et comme événement instantané, mais encore comme ayant une signification à part : « Ce seront là les commencements des douleurs, » c'est-à-dire des maux des Juifs.

ORIG. — Ainsi que les corps sont malades avant de mourir, ainsi il est nécessaire qu'avant que l'univers se dissolve, la terre soit agitée de fréquents mouvements, comme si elle était malade ; que l'atmosphère devienne pestilentielle, contenant une influence mortelle, et que la vertu vitale de la terre, en disparaissant, étouffe les fruits. C'est une conséquence que les hommes tombent dans l'avarice et dans les guerres par la suite de la disette des vivres. Mais comme les insurrections et les guerres viennent quelquefois de l'avarice, et quel-

---

Constat autem hic acerbissimos dolores, quibus omnis vastata est provincia, ad litteram contigisse. CHRYS., in homil. (ut sup.). Deinde ut ostendat quoniam et ipse præliabitur contra Judæos, non solum bella prænuntiat, sed et plagas divinitus illatas : unde subdit : Et erunt pestilentiæ; et fames, et terræmotus per loca. RAB. Notandum quod in hoc quod dicit : Consurget gens in gentem, ostenditur perturbatio hominum ; erunt pestilentiæ, ecce inæqualitas corporum ; erit fames, ecce sterilitas terræ ; terræmotus per loca, ecce respectus iræ desuper. CHRYS., in homil. (76, ut sup.). Et non simpliciter hæc fient secundum consuetudinem antea n hominibus existentem, sed ex ira quæ erit desuper : et propter hoc non simpliciter dixit ea esse ventura, neque repente, sed cum quadam significatione : unde subdit : Hæc autem omnia sunt initia dolorum, id est, judaicorum malorum.

ORIG. (ut sup.). Vel aliter : sicut ægrotant corpora ante mortem, sic necesse est ante corruptionem mundi, ut quasi languens terra frequentibus terræ motibus conquassetur ; aer vim mortiferam concipiens, pestilens fiat ; et vitalis virtus terræ deficiens, suffocet fructus. Consequens autem est ut propter inopiam ciborum, in avaritiam et bella homines excitentur : sed quia insurrectiones et lites interdum fiunt prop-

quefois aussi de l'ambition des princes et de leur désir de la vaine gloire, l'on peut trouver une autre cause plus profonde de ce qui arrivera avant la fin du monde. Ainsi que l'avénement du Christ produisit la paix en plusieurs nations par sa vertu divine, ainsi la charité de plusieurs se refroidira nécessairement à cause du débordement de l'iniquité, et Dieu et son Christ les abandonneront. Les guerres renaîtront, la sainteté n'empêchant plus le développement des causes semences des guerres, et les puissances ennemies, n'étant plus empêchées par le Christ et par ses saints, agiront sans empêchement dans les cœurs des hommes, et pousseront les nations contre les nations, et les royaumes contre les royaumes. S'il est vrai, ainsi que c'est le sentiment de plusieurs, que les famines et les pestes sont les œuvres des anges de Satan, les effets des puissances adverses augmenteront, les disciples du Christ, qui sont le sel de la terre et la lumière du monde, n'étant plus là pour étouffer les semences qu'aura jetées la malice du démon. D'ailleurs, il survenait quelquefois en Israël des pestes et des famines qu'arrêtait la prière des saints (1). C'est avec raison qu'il est dit : « Dans certains lieux, » car Dieu ne veut pas perdre tout le genre humain, mais donner lieu à la pénitence en n'exerçant que successivement ses jugements. Or, si à l'avénement de tous ces maux ne succède pas l'amendement, les maux ne feront qu'augmenter : « Ce seront là les commencements des maux, » qui suivront contre les impies et qui les tourmenteront par les douleurs les plus aiguës.

(1) Ainsi de Samuel (1 Rois, 12), et de Jérémie (c. 14, v. 15), d'Elie (3 Rois, c. 17 et 18), et d'Elisée (4 Rois, c. 2, 3, 6, 7 et 8).

---

ter avaritiam, interdum autem propter concupiscentias principatus et gloriam vanam, adhuc profundiorem dabit aliquis causam eorum quæ ante finem mundi sunt ventura : sicut enim adventus Christi in pluribus gentibus divina virtute fecit pacem, sic consequens est ut propter abundantiam iniquitatis refriguerit charitas multorum, et ideo dereliquerit illos Deus et Christus ejus, iterum fieri prælia, dum non prohibentur a sanctitate operationes seminatrices bellorum; sed adversariæ virtutes, dum non vetantur a sanctis, et a Christo, absque prohibitione operabuntur in cordibus hominum, ut excitent gentem adversus gentem, et regnum adversus regnum. Si autem (sicut quibusdam placet) et fames et pestilentiæ ab angelis Sathanæ fiunt, hæc etiam tunc invalescent ab adversis virtutibus, quando non fuerint sales terræ et lux mundi Christi discipuli, destruentes quæ ex dæmonum malitia seminantur : et aliquando quidem in Israel fames et pestilentiæ fiebant propter peccata, quas orationes sanctorum solvebant. Bene autem per loca ; non enim insimul vult Deus perdere humanum genus, sed judicans per partes, dat pœnitentiæ locum (*Sap.*, 12). Si autem incipientibus hujusmodi malis non fuerit facta correptio, proficient ad pejus : unde sequitur : Hæc autem omnia initia sunt dolorum qui secutari sunt adversus impios, ut in doloribus acutissimis crucientur.

HIER. Mystice autem videtur regnum

S. Jér. — Au sens mystique, il y a aussi un royaume qui se lève, et une peste, celle de ces hommes dont la parole mord comme un cancer; et une famine, la faim de la parole de Dieu; et un tremblement de toute la terre; et une séparation de la vraie foi, qui doit être surtout considérée dans les hérétiques, qui, en se combattant les uns les autres, assurent la victoire de l'Eglise. — Orig. — Il est nécessaire que tout cela arrive avant que nous voyions la sagesse parfaite qui est dans le Christ, mais ce ne sera pas cette fin que nous cherchons, car cette fin toute pacifique est bien loin de tels hommes. — S. Jér. — Au lieu de : « Ce seront là les commencements des douleurs, » on devrait lire : « des enfantements » (1).

Alors on vous livrera aux magistrats pour être tourmentés, et on vous fera mourir; et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom. En ce même temps, plusieurs trouveront des occasions de scandale et de chute, se trahiront, et se haïront les uns les autres. Il s'élèvera un grand nombre de faux prophètes, qui séduiront beaucoup de personnes. Et parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira. Mais celui-là sera sauvé, qui persévérera jusqu'à la fin. Et cet Évangile du royaume sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations; et c'est alors que la fin doit arriver.

Rab. — Le Seigneur montre comment Jérusalem et le pays des Juifs méritaient tout ce déluge de maux, en ajoutant : « Alors ils vous livreront, etc. » — S. Chrys. — Ou bien, les disciples entendant toutes ces prédictions-là étaient dans cette disposition d'esprit de ne point s'en

(1) Probablement qu'au lieu de τῶν ὠδίνων, *des enfantements*, de ὠδὶν, on aura lu τῶν ὀδύνων, *des douleurs*, de ὀδύνη. La ressemblance des deux mots grecs vient de ce que l'enfantement n'est qu'une douleur.

---

consurgere, et pestilentia eorum quorum sermo serpit ut cancer (2 *ad Tim.*, 2), et fames audiendi verbum Dei, et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio, in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesiæ victoriam faciunt. Orig. (ut sup.). Oportet autem hæc fieri antequam videamus perfectionem sapientiæ quæ est in Christo; sed non statim erit finis quem quærimus; pacificus enim finis longe est ab hominibus istis. Hier. Quod autem dixit : Hæc omnia initia sunt dolorum, melius transfertur parturitionum, ut quasi conceptus quidam adventus Antichristi, non partus intelligatur.

Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem. Et multi pseudoprophetæ surgent, et seducent multos. Et quoniam abundabit iniquitas, refrigescet charitas multorum. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus; et tunc veniet consummatio.

Rab. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ tot irroganda fuerint adversa, Dominus manifestat, subdens : Tunc tradent vos, etc. Chrys., in homil. (76, ut sup.). Vel aliter : quia discipuli audientes ea quæ de Hierosolyma

laisser troubler, comme s'il s'agissait uniquement d'un mal qui leur fût étranger, n'attendant pour eux que des biens dont ils avaient un désir extrême. Il les jette dans l'anxiété en leur annonçant de graves malheurs. Auparavant il les avait prémunis contre les déceptions des séducteurs, et maintenant il leur prédit la violence des tyrans par ces mots : « Ils vous jetteront dans les tribulations et vous tueront. » C'est ainsi qu'il intercale avec opportunité la prédiction de leurs maux au récit des malheurs de tous pour les adoucir ainsi ; il les console encore en leur montrant la cause de leurs maux, qui est de souffrir toutes ces choses en son nom : « Et vous serez détestés par tous les hommes à cause de mon nom. — ORIG. — Mais comment le peuple du Christ peut-il être l'objet de la haine même des peuples qui habitent les extrémités de la terre? A moins que l'on ne dise qu'il y a ici *tous* pour *plusieurs*. L'on peut se faire aussi une question à propos de ces mots : « Ils vous tueront, » celle-ci : Pourquoi après ces événements, puisqu'il est constant que, même auparavant, les chrétiens furent livrés à la tribulation? A quoi l'on peut répondre qu'alors les chrétiens seront livrés à des tribulations telles que l'on n'en avait pas vu auparavant. Ceux qui sont dans le malheur aiment, lorsqu'ils en recherchent la cause, à s'arrêter à une, et il est naturel que l'on dise que les famines, les pestes et les guerres sont l'effet de l'abandon de leurs autels par cette multitude d'hommes qui se font chrétiens. N'ont-ils pas rejeté aussi sur les chrétiens les tremblements de terre? Et c'est pour cela que l'Eglise a été persécutée.

S. CHRYS. — Après avoir parlé des deux premiers combats, celui des

---

prædicebantur, sic dispositi erant ut extra turbationem essent, quasi de aliena pœna audientes ; sibi vero prospera superventura sperabant, quæ advenire valde desiderabant; propter hoc eis gravia prænuntiat, in sollicitudine eos statuens : et prius quidem jusserat eos vigilare contra deceptiones seductorum : nunc autem tyrannorum violentiam eis prædicit, dicens : Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos : opportune enim eorum mala interposuit, mitigationem habentia a communibus malis : nec solum ita eos consolatus est, sed ostendendo tribulationis causam, adjungens quod propter nomen ejus hæc essent passuri. Unde sequitur : Et eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum. ORIG. (ut sup.). Sed quomodo etiam in ultimis partibus terræ commorantibus gentibus odio habetur populus Christi? Nisi forte et hic aliquis dicat propter exaggerationem positum omnibus pro multis. Sed et hoc quod dicit : Tunc tradent vos, habet quæstionem. Nam et priusquam hæc fierent, traditi sunt Christiani in tribulationes. Sed aliquis respondebit, quia tunc maxime tradentur Christiani in tribulationes quemadmodum nunquam. Amant enim qui in calamitatibus sunt, causas earum discutientes, invenire aliquid quod loquantur. Consequens ergo est, ut quasi derelinquentibus hominibus deorum culturam propter multitudinem Christianorum dicant fieri bella, fames et pestilentias ; sed et terræmotus causam dicerent Christianos ; propter quod et persecutiones passæ sunt Ecclesiæ.

séducteurs et celui des ennemis, il parle d'un troisième qui est celui des faux frères : « Et alors plusieurs seront scandalisés, etc. » Voyez aussi Paul pleurant sur cette désertion, et disant : « Au dehors les combats, au dedans les craintes. » Et ailleurs : « Dangers par des faux frères; » c'est de ceux-là dont il dit ailleurs : « Tels sont les faux apôtres, ouvriers hypocrites » (1). Et c'est de ceux-là dont le Sauveur parle de cette manière : « Et s'élèveront plusieurs faux prophètes. » — Rémig. — Lorsque la ruine de Jérusalem était imminente, s'élevèrent plusieurs hommes se disant chrétiens et en séduisirent un grand nombre; ce sont ceux que Paul appelle de faux frères, et *Jean des antechrists.* — S. Hil. — Ainsi fut Nicolas, l'un des sept frères, qui en pervertit plusieurs par un faux semblant de vérité, et Simon le magicien, qui, initié aux œuvres diaboliques, déprava un grand nombre d'âmes par ses faux miracles.

S. Chrys. — Ensuite, ce qui est plus difficile à croire, il montre que de tels faux prophètes ne seront nullement amendés par la charité : « Et comme l'iniquité sera abondante, la charité de plusieurs en sera refroidie, etc. » — Rémig. — C'est-à-dire la véritable dilection de Dieu et du prochain; car plus quelqu'un reçoit en lui l'iniquité, plus l'ardeur de la charité tombe dans son cœur. — S. Jér. — Il faut remarquer qu'il ne nie pas la charité de tous, mais celle d'un grand nombre; car la charité devait subsister dans les apôtres et dans ceux qui devaient leur ressembler d'après cette parole de Paul : « Qui nous séparera de la charité du Christ? » et c'est pour cela qu'il est dit ici :

(1) 2 Corinth., 11, v. 13.

Chrys., in homil. (76, ut sup.). Postquam autem jam duplex prælium posuit (scilicet quod est a seductoribus, et quod est ab inimicis), consequenter tertium prælium ponit, quod est a falsis fratribus : unde subdit : Et tunc scandalizabuntur multi, etc. Vide autem et Paulum hæc plorantem et dicentem (2 *Cor.*, 7) : Foris pugnæ, intus timores. Et alibi (2 *Cor.*, 11) : Pericula in falsis fratribus : de quibus ibi dicit : Tales sunt pseudoapostoli, operarii subdoli : unde et hic subditur : Et multi pseudoprophetæ surgent, etc. Remig. Imminente enim captivitate Hierusalem multi insurrexerunt, Christianos se esse dicentes, et multos seduxerunt, quos Paulus nominat falsos fratres (ut sup.). Joannes vero antichristos (in epist. 1, cap. 2). Hilar. (can. 26, ut sup.). Ut Nicolaus unus ex septem diaconibus fuit, qui multos mentita veritate pervertit; et Simon magus qui Zabolicis instructus operibus plures miraculis confictis depravavit.

Chrys., in homil. (76, ut sup.). Deinde (quod his difficilius est) ostendit quia tales pseudoprophetæ nullam mitigationem a charitate accipient : unde sequitur : Et quoniam abundabit iniquitas, refrigescet charitas, etc. Remig. Id est, vera dilectio erga Deum et proximum : nam quanto magis ab unoquoque iniquitas suscipitur, tanto magis in corde ipsius ardor charitatis extinguitur. Hier. Considerandum autem quod non negavit omnium fidem (vel charitatem), sed multorum : nam in apostolis et eorum similibus permansura est charitas,

« Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. » — Rémig. — Jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au terme de leur vie, car celui qui aura persévéré jusqu'au terme de sa vie dans la charité et dans la confession du nom du Christ, celui-là est sauvé.

S. Chrys. —Enfin pour que l'on ne dise pas : «Comment pourrons-nous vivre au milieu de tant de maux ? » il leur annonce ce qui est plus que de vivre, c'est qu'ils seront les docteurs de l'univers entier : « Et cet Evangile du royaume sera prêché dans tout l'univers. » — Rémig. — Le Seigneur sachant que le cœur de ses disciples serait attristé de cette ruine de Jérusalem et de la perte de leur nation, il leur donne cette consolation qu'il y en aurait un plus grand nombre qui croiraient de parmi les nations qu'il n'y en aurait qui périraient des Juifs. — S. Chrys. — Quant à ceci que l'Evangile ait été annoncé en tous lieux même avant la ruine de Jérusalem, entendez ce que dit Paul : « Leur voix s'est répandue par toute la terre,» et voyez-le voler lui-même de Jérusalem en Espagne. Si un seul a pris toute cette partie de la terre, pensez ce qu'ont dû faire tous les autres. C'est pourquoi nous trouvons ces mots dans une parole qu'il dit sur l'Evangile à ceux auxquels s'adresse son épître : « Qui fructifie et croît dans toute créature qui vit sous le ciel » (1). C'est là une des plus grandes marques de la puissance du Christ, c'est qu'en guère plus de trente ans son Evangile ait rempli tout l'espace contenu entre les bornes du monde. Mais quoique l'Evangile ait été prêché en tous lieux, tous cependant n'ont pas cru en lui ; c'est pour cela que le Sauveur

(1) Cette courte citation appartient au v. 6 et au v. 23 de l'ép. aux Coloss.

de qua Paulus dicit (*Rom.*, 8) : Qui nos separabit a charitate Christi ? Propter quod et hic subditur : Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Remig. Usque in finem dicit usque ad terminum vitæ suæ : qui enim usque ad terminum vitæ suæ in confessione nominis Christi perseveraverit et in charitate, salvus factus est.

Chrys., in homil. (76, ut sup.). Deinde ne dicerent : Qualiter ergo inter tot mala vivemus? quod plus est promittit, quod non solum viverent, sed etiam ubique docerent : unde subditur : Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbi. Remig. Quia enim noverat Dominus corda discipulorum contristanda esse de excidio Hierusalem et perditione suæ gentis, hoc solatio consolatur eos, quod multo plures credituri erant de gentibus, quam de Judæis perirent. Chrys., in homil. (ut sup.). Quod autem et ante captionem Hierosolymæ ubique prædicatum est Evangelium, audi quod ait Paulus (*Rom.*, 10) : In omnem terram exivit sonus eorum (*ex Psal.* 18), et vide eum a Hierusalem ad Hispaniam currentem. (*Rom.*, 15). Si autem unus tantam portionem accepit, excogita, reliqui quanta operati sunt. Unde et quibusdam scribens de Evangelio dicit (*Coloss.*, 5) : Quod fructificat et crescit in omni creatura quæ sub cœlo est. Hoc autem est maximum signum virtutis Christi, quod in triginta annis vel parum amplius Evangelii sermo fines orbis terrarum implevit. Quamvis autem Evangelium ubique prædicatum fuerit, non tamen

ajoute : « En témoignage à toutes les nations, » c'est-à-dire comme accusation contre ceux qui ne croiront pas, ceux qui auront reçu la foi servant de témoins contre ceux qui ne l'auront pas acceptée et les condamnant. Il est naturel que Jérusalem périsse au moment où l'Evangile a été prêché sur tout le globe : « Et alors arrivera la consternation, » c'est-à-dire la fin de Jérusalem. Ceux qui avaient vu la puissance du Christ brillant partout et victorieuse du monde en si peu de temps, quel pardon pouvaient-ils mériter en persistant dans leur ingratitude?

Rémig. — L'on peut rapporter plus sûrement encore ce passage à la fin du monde. Alors « plusieurs seront scandalisés, » et abandonneront la foi en voyant le grand nombre et les richesses des méchants, et les miracles de l'antechrist; et ils « poursuivront leurs frères; » et l'antechrist enverra « de faux prophètes qui en séduiront un grand nombre; et l'iniquité abondera, » par le nombre qui s'augmentera des méchants; et la charité se refroidira à cause de la diminution du nombre des bons. — S. Jér. — Le signe de l'avénement du Sauveur sera la prédication dans tout l'univers de l'Évangile, de manière que personne ne soit excusable. — Orig. — Mais comment peut-on entendre ceci : « Vous serez en haine à tous les hommes à cause de mon nom? » si ce n'est qu'en remarquant que déjà toutes les nations s'étant réunies contre le christianisme, lorsque se réaliseront les prédications du Christ, ce ne seront plus des persécutions partielles, mais une persécution générale contre le peuple de Dieu. — S. Aug. — Mais il n'est pas prouvé par des documents assez certains que cette parole : « L'É-

---

omnes crediderunt; propter quod subdit : In testimonium omnibus gentibus, id est, in accusationem his qui non crediderint : qui enim crediderunt, testabuntur adversus eos qui non crediderunt, et condemnabunt eos. Convenienter autem postquam prædicatum est Evangelium per orbem terrarum, tunc Hierosolyma periit : unde sequitur : tunc veniet consummatio, id est, finis Hierosolymorum : qui enim viderunt Christi virtutem ubique refulgentem, et in brevi tempore orbem terrarum supergressam, quam veniam habere debuerant in ingratitudine permanentes?

Remig. Potest autem et totius locus iste referri ad consummationem seculi. Tunc enim plurimi scandalizabuntur recedentes a fide, videntes multitudinem et divitias malorum, et miracula Antichristi; et consocios persequentur; et Antichristus mittet pseudoprophetas qui seducent multos; et abundabit iniquitas, quoniam numerus malorum augebitur; et refrigescet charitas, quoniam numerus bonorum minuetur. Hier. Signum etiam dominici adventus est in toto orbe Evangelium prædicari, ut nullus sit excusabilis. Orig. (tract. 28, *in Matth.*). Quod autem dicitur : Eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum, sic salvare quis poterit; quia nunc quidem in unum consenserunt omnes gentes adversus Christianos, cum autem contigerint quæ Christus prædixit, tunc fient persecutiones jam non ex parte sicut ante, sed generaliter ubique adversus populum Dei. Aug., *ad Hesychium* (epist. 80, ut sup.). Sed qui putant hoc quod dicitur : Prædicabitur Evangelium regni in universo

vangile du royaume sera prêché dans tout l'univers, » ait été réalisée, ainsi que le pensent plusieurs, par les apôtres. Il est encore dans l'Afrique un nombre infini de peuplades barbares chez lesquelles, au dire de ceux qui sont revenus d'au milieu d'elles après y avoir été captifs, l'Évangile n'a pas encore été prêché. L'on ne peut en aucune manière affirmer qu'elles n'appartiennent pas à cette promesse de Dieu, car ce ne sont pas seulement les citoyens de l'empire romain, mais bien toutes les nations, que le Seigneur a promis par serment au rejeton d'Abraham (1). Or, il faut que l'Église arrive à toutes les nations non pas cependant de manière à y soumettre tous les hommes à la foi; car alors comment se réaliserait cette parole : « Vous serez en exécration à tous les hommes? » parole qui suppose dans toutes les nations, des hommes en exécration et d'autres qui les ont en exécration. Cette prédication n'a pas été entièrement réalisée par les apôtres, puisqu'il est encore des nations chez lesquelles cette prédication n'a pas commencé encore à être réalisée. Quant à ce que dit l'Apôtre : « Le son de leur voix est parvenu aux extrémités du monde, » il faut remarquer que cette parole dans sa bouche, comme dans celle du prophète à qui on l'a empruntée, doit être prise non pas comme exprimant un fait passé et entièrement accompli, mais un fait dans l'avenir. Il nous montre l'Évangile croissant et fructifiant dans tout l'univers, pour nous montrer jusqu'où il parviendrait par son développement. Si donc nous ne savons pas quand l'Évangile remplira le monde entier, il est incontestablement douteux quand arrivera la fin du monde, car elle n'arrivera pas avant. ORIG. — Lors donc que toute

(1) Gen., 12, v. 3 ; 18, v. 18 ; 22, v. 18 ; 26, v. 4 ; 28, v. 14.

---

orbe, per ipsos apostolos factum esse, non ita esse certis documentis probatum est. Sunt enim in Africa barbaræ innumerabiles gentes, in quibus nondum prædicatum esse Evangelium ex his qui ducuntur inde captivi, addiscere in promptu est : neque tamen ullo modo recte dici potest, istos ad promissionem Dei non pertinere : non enim Romanos solum, sed omnes gentes Dominus semini Abrahæ jurando promisit. In quibus ergo gentibus nondum est Ecclesia, oportet quod sit, non ut omnes qui ibi fuerint credant : quomodo enim et illud implebitur : Eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum, nisi in omnibus gentibus sint et qui oderint, et quos oderint? Non est igitur ab apostolis prædicatio ista completa, quando adhuc sunt gentes et quibus nondum cœpit impleri. Quod autem dixit Apostolus (*Rom.*, 10) : In omnem terram exivit sonus eorum, quamvis locutio sit præteriti temporis, verbis tamen quod futurum erat dixit, non quod jam factum atque completum, sicut et ipse Propheta quo usus est teste (*Psal.* 18). Sed fructificare et crescere dixit Evangelium in universo mundo, ut ita significaret usquequo crescendo esset venturum. Si ergo latet quando Evangelio universus orbis implebitur, procul dubio latet quando finis erit; ante quippe non erit. ORIG. (ut sup.). Cum ergo omnis gens audiverit Evangelii prædicationem, tunc

nation aura entendu la prédication de l'Évangile, alors arrivera la fin du monde: « Et alors sera la consommation. » Or, non-seulement il est plusieurs nations barbares, mais encore plusieurs de nos peuples qui n'ont pas entendu la parole du christianisme. — LA GLOSE (1). — L'on peut admettre l'une et l'autre des deux explications en entendant différemment cette diffusion de l'Évangile. Si l'on entend cette diffusion de l'Évangile au point de vue d'une diffusion fructifiante, et de l'Église des croyants fondée dans toute nation, ainsi que l'explique saint Augustin, il est certain que cette diffusion est un signe précurseur de la fin du monde, et elle ne précéda nullement la ruine de Jérusalem. Mais si on l'entend de la renommée de l'Évangile, elle fut réalisée avant la destruction de Jérusalem, car il y avait eu avant cette époque des disciples du Christ dispersés dans les quatre parties du monde, et c'est ce qui a fait dire à saint Jérôme : Je ne pense pas qu'il soit resté une seule nation ignorant le nom du Christ, et quoiqu'elle n'ait pas reçue la prédication, elle n'a pas pu ne pas recevoir des nations voisines une idée de la foi chrétienne.

ORIG.—Au sens moral, celui qui a reçu ce glorieux avénement dans son âme en y recevant le Verbe de Dieu, aura à souffrir successivement, selon l'étendue de ses progrès, des embûches des puissances contraires, ainsi qu'un athlète vigoureux; et nécessairement le Christ sera en lui l'objet de la haine de tous, non pas tant des hommes de cette terre que des êtres pervers qui appartiennent aux esprits. Mais comme peu atteindront au milieu de ces épreuves à la plénitude de la vérité, il y en aura beaucoup de scandalisés. L'on verra tomber loin

(1) Ni dans la Glose, ni dans Anselme.

---

erit seculi finis : et hoc est quod sequitur : Et tunc erit consummatio. Multæ enim, non solum barbararum, sed etiam nostrarum gentium, nondum audierunt Christianitatis verbum. GLOSSA. Utrumque autem dictorum tueri potest, si tamen diverso modo diffusio prædicationis Evangelii intelligatur. Si enim intelligatur quantum ad fructum prædicationis, qui est ut in singulis gentibus fundetur Ecclesia credentium in Christum (ut AUG. exponit) est signum quod oportet præcedere ante finem mundi; non tamen præcessit ante destructionem Hierosolymæ. Si autem intelligitur quantum ad famam prædicationis, sic ante finem Hierosolymæ fuit completum, discipulis Christi per quatuor mundi partes dispersis : unde HIER. dicit : Non puto aliquam remansisse gentem, quæ Christi nomen ignoret, et quanquam non habuerit prædicatorem, tamen ex vicinis gentibus opinionem fidei non potest ignorare.

ORIG. (ut sup.). Moraliter autem qui visurus est secundum verbum Dei adventum gloriosum illum in animam suam, necesse est ut secundum mensuram profectus sui insidias a contrariis operationibus patiatur, quasi magnus athleta; et Christus in eo ab omnibus odiatur; non tantum a gentibus secundum carnem, quantum a gentibus spiritualium nequitiarum : sed et in quæstionibus pauci erunt veritatem plenius attingentes, plures autem scandalizabuntur; cadent ab ea proditores et accusatores al-

de la vérité ceux qui l'auront ainsi livrée et ceux qui l'auront ainsi persécutée, et ils seront divisés entre eux par le fait des dogmes de la vérité, et en cela se trouvera la cause de la haine qu'ils se porteront entre eux. Il s'en trouvera aussi un grand nombre qui ne suivront pas les véritables traditions sur les choses futures, et qui n'interpréteront pas bien les prophètes, et ce sont ceux qui sont appelés ici de faux prophètes; et ils en séduiront beaucoup, et ils feront se refroidir cette ferveur de charité qui existait auparavant dans la simplicité de la foi. Mais celuilà sera sauvé, qui aura pu persévérer dans la doctrine de la tradition apostolique; et c'est ainsi que l'Évangile répandu dans toutes les âmes sera en témoignage à toutes les nations, c'est-à-dire à toutes les pen- sées incrédules des âmes.

Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation, qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit. Alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes. Que celui qui sera au haut du toit n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison. Et que celui qui sera dans le champ ne retourne point pour prendre sa robe. Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là. Priez donc Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du sabbat. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé; mais ces jours seront abrégés en faveur des élus.

S. Chrys. — Comme il avait plus haut insinué à mots couverts la ruine de Jérusalem, il l'annonce ici ouvertement, introduisant une prophétie qui appuie le fait de la destruction du peuple juif: « Lors

---

terutrum propter dissensionem dogmatum veritatis, quæ causa fiet ut odiant se invicem. Multi etiam erunt non sane tradentes de futuris sermonem, et quomodo non oportet interpretantes prophetas (quos pseudoprophetas dicit) seducentes multos, et ferventem dilectionem quæ prius fuerat in simplicitate fidei, refrigescere facient : sed qui potuerit manere in apostolicæ traditionis proposito, ipse salvabitur; et sic prædicatum Evangelium in animas omnium erit in testimonium omnibus gentibus, id est, omnibus cogitationibus incredulis animarum.

Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto (qui legit intelligat), tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes; et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua; et in agro, non revertatur tollere tunicam suam. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate autem ut non fiat fuga vestra in hyeme vel sabbato. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet : et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviabuntur dies illi.

Chrys., in homil. (76, *in Matth.*). Quia supra occulto insinuavit Hierosolymæ finem, consequenter idem manifeste ostendit,

donc que vous verrez l'abomination de la désolation, etc. » — S. Jér. — Les mots : « Que celui qui lit comprenne, » sont là pour nous convier à une intelligence mystique de ce passage. Or, voici ce que nous lisons dans Daniel : « Et au milieu de la semaine disparaîtront le sacrifice et les libations, et il y aura dans le temple l'abomination des désolations, et jusqu'à la consommation du temps la consommation persévérera sur la solitude » (1).

S. Aug. — Luc, pour montrer que cette abomination de la désolation prédite par Daniel aurait lieu lors du siége de Jérusalem, ajoute ces paroles : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée par une armée, sachez qu'alors aura lieu sa désolation. » — S. Chrys. — C'est ce qui me fait penser que cette abomination de la désolation ne fut autre que cette armée par laquelle Jérusalem fut désolée. — S. Jér. — On peut l'entendre aussi de l'image de César que Pilate fit mettre dans le temple, ou de la statue équestre d'Adrien, qui, jusqu'à ce jour, est restée debout dans le temple. Or, dans le style de l'Ancien-Testament *abomination* signifie idole, et le mot désolation qui lui est ajouté signifie que l'idole avait été placée dans le temple désert et désolé. — S. Chrys. — Ou bien, c'est parce que celui qui désola la cité et le temple y plaça sa statue. Pour leur apprendre que toutes ces choses arriveront de leur vivant, il leur dit : « Lorsque vous verrez, etc. » C'est là ce qui doit faire admirer la puissance du Christ et le courage des apôtres. C'est qu'ils faisaient leurs prédications au moment où tout était attaqué en Judée.

(1) C'est la traduction des Septante. Voici celle de la Vulgate : « Le sacrifice défaillira ainsi que l'hostie, et il y aura dans le temple l'abomination de la désolation ; et la désolation persévérera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. »

---

prophetiam inducens quæ destructionem Judæorum credere facit : unde dicit : Cum ergo videritis abominationem desolationis, etc. Hier. Hoc autem quod dictum est : qui legit intelligat, ponitur ut ad intelligentiam mysticam provocemur. Legimus autem in Daniele (cap. 9, vers. 27) hoc modo : Et in dimidio hebdomadis auferetur sacrificium et libamina; et in templo desolationum abominatio erit; et usque ad consummationem temporis, consummatio dabitur super solitudinem.

Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Lucas quidem ut ostenderet tunc factam fuisse abominationem desolationis, quæ a Daniele prædicta est, quando expugnata est Hierusalem, eodem loco hæc Domini verba commemorat : Cum videritis circumdari ab exercitu Hierusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Chrys., *sup. Matth.* (in opere imperf., homil. 41). Unde abominationem desolationis videtur mihi exercitum dicere; quo scilicet desolata est civitas sancta Hierusalem. Hier. Aut potest intelligi de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo; aut de Adriani equestri statua, quæ in ipso Sancta Sanctorum loco stetit usque in præsentem diem : abominatio enim secundum veterem Scripturam, idolum nuncupatur; et idcirco additur desolationis, quod in desolato templo atque deserto idolum positum sit. Chrys., in homil. 76, ut sup.). Vel quia ille qui desolavit civitatem et templum, statuam intus posuit. Ut autem discant quoniam viventibus quibusdam eorum, hæc erunt,

Les apôtres pris parmi les Juifs introduisirent des lois nouvelles contre les Romains qui régnaient alors; les Romains s'emparèrent d'un nombre infini de Juifs et ils ne purent vaincre douze hommes nus et désarmés. — Mais comme il était souvent arrivé que les Juifs avaient été relevés de leurs désastres les plus graves, ainsi que cela arriva au temps de Sennachérib (1) et d'Antiochus (2), le Sauveur ordonna à ses disciples de s'enfuir, afin que l'on ne pût pas soupçonner qu'il pût en être ainsi: « Alors que ceux qui sont dans la Judée, etc. » — Rémig. — Il est certain que tout cela arriva lorsque la désolation de Jérusalem devint imminente. Aux approches de l'armée romaine, tous les chrétiens qui étaient dans la province, avertis par un miracle, ainsi que le rapporte l'histoire ecclésiastique (3), se retirèrent plus loin, et passant le Jourdain, ils vinrent dans la ville de Pella où ils séjournèrent quelque temps sous la protection du roi Agrippa, dont il est question dans les Actes des Apôtres. Ce même Agrippa était dépendant du peuple romain avec cette portion du peuple juif qu'il gouvernait.

S. Chrys. — Ensuite pour montrer que les maux futurs des Juifs étaient inévitables et pour exprimer leur malheur infini, il ajoute: « Et que celui qui est sur le toit ne descende pas, etc. » Il valait mieux se sauver sans son manteau que d'être tué en rentrant pour le prendre; c'est pour cela que le Sauveur ajoute de celui qui est dans le champ: « Et que celui qui est aux champs ne revienne pas, etc. » Si

(1) 4 Rois, c. 19 et 20 ; 2 Paral., 32; Esaïe, 27.
(2) 1 Mach., 1, v. 23 ; 2 Mach., 5, 9 et 10.
(3) Euseb., liv. 3, c. 5.

---

propter hoc dixit: Cum videritis ergo, etc. Ex quo admirare Christi virtutem, et discipulorum fortitudinem; qui in talibus temporibus prædicabant, in quibus omnia judaica impugnabantur. Apostoli autem ex Judæis existentes, leges introduxerunt novas, adversus Romanos tunc dominantes: infinita millia Judæorum ceperunt Romani, et duodecim viros non superaverunt nudos et inermes. Quia vero multoties contigerat in gravibus præliis Judæos restauratos fuisse (sicut temporibus Sennacherib et Antiochi), ne aliquis suspicetur tale aliquid futurum, suis fugiendum esse præcepit, cum subdit: Tunc qui in Judæa, etc. Remig. Hæc enim omnia imminente desolatione Hierusalem constat fuisse impleta. Appropinquante namque romano exercitu, omnes christiani qui in provincia erant (sicut historia ecclesiastica refert), divino miraculo moniti, longius recesserunt; et transeuntes Jordanem, venerunt in Pellam civitatem, et ibi sub tutela Agrippæ regis (cujus mentio in Actibus apostolorum fit), aliquanto tempore manserunt; ipse autem Agrippa cum parte Judæorum quæ sibi obtemperabat, romano subditus erat imperio.

Chrys., in homil. (77, *in Matth.*). Deinde ostendens inevitabilia mala futura esse Judæis, et infinitam calamitatem, subdit: Et qui in tecto est, non descendat, etc. Eligibilius enim erat nudo corpore salvari, quam intrare domum ut tolleret vestimen-

ceux qui sont dans la ville s'enfuient, il est bien plus nécessaire que ceux qui sont au dehors n'y viennent pas chercher un refuge. S'il est facile de laisser son argent, et s'il n'est point difficile de trouver à remplacer ses habits, comment se débarrasser de ce qui nous est donné par la nature? Comment celle qui est enceinte pourra-t-elle fuir rapidement, et celle qui allaite abandonnera-t-elle son nouveau-né? « Malheur aux femmes grosses et à celles qui nourrissent, etc. » Aux premières, parce qu'elles sont plus appesanties, et que le poids de leur grossesse les empêchera de fuir facilement; aux secondes, parce qu'elles sont retenues par l'amour de leurs enfants et qu'elles ne peuvent sauver en même temps ceux qu'elles allaitent. — Orig. — Ou bien, parce qu'il ne sera plus temps de s'apitoyer sur le sort des femmes grosses, ni sur celles qui nourrissent, ni sur leurs enfants. Et comme le Seigneur s'adressait aux Juifs qui savaient qu'il n'était permis au jour du sabbat que de faire un mille, il ajoute : « Priez afin que votre fuite n'ait pas lieu pendant l'hiver ou un jour de sabbat. » — S. Jér. — C'est que pendant l'hiver la rigueur du froid empêche de s'enfuir dans les lieux solitaires et de se cacher dans les montagnes désertes ; et le jour du sabbat, il y a transgression de la loi s'ils fuient, et danger de mort s'ils restent.

S. Chrys. — Remarquez que ces paroles sont contre les Juifs, car les apôtres ne devaient pas être à cette époque observateurs du sabbat ni demeurer dans la Judée lorsque Vespasien fit fondre sur elle ces malheurs. D'ailleurs plusieurs d'entre eux étaient déjà morts, et s'ils vivaient encore, ils se trouvaient alors dans quelque autre partie du monde. Il ajoute ce pour quoi il faut que l'on prie : « Il y aura alors

---

tum, et occidi : propter quod et de eo qui est in agro subdit : Et qui in agro est non revertatur, etc. Si enim qui in civitate sunt fugiunt, multo magis qui foris sunt non oportet ad civitatem refugere. Et quidem pecunias contemnere facile est, et providere sibi in vestimentis non difficile; quæ autem a natura sunt, qualiter aliquis fugiet? Qualiter enim prægnans fiet levis ad fugam? aut lactans poterit quem peperit deserere? propter quod subdit : Væ autem prægnantibus et nutrientibus, etc. His quidem, quia pigriores sunt, et quia facile fugere non possunt, onere conceptionis gravatæ; his autem, quia detinentur vinculo compassionis filiorum, et non possunt simul salvare eos quos lactant. Orig. (tract. 29, in *Matth.*). Vel quoniam non erit tunc tempus miserendi, neque super prægnantes, neque super lactantes, neque super infantes earum : et quasi ad Judæos loquens, qui arbitrabantur in sabbato non oportere ambulare viam amplius quam est sabbati iter, subdit : Orate autem ut non fiat fuga vestra hyeme vel sabbato. Hier. Quia scilicet in altero duritia frigoris prohibet ad solitudines pergere, et in montibus deserti latitare; in altero autem transgressio legis est, si fugere voluerint, aut mors imminens, si remanserint.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Vide autem quoniam adversus Judæos est hic sermo : non enim apostoli sabbatum erant observaturi, neque ibi mansuri, cum Vespasianus hoc egit : plures enim eorum jam præmortui erant; si autem aliquis re-

une grande tribulation, etc. » — S. Aug. — On lit cette variante dans saint Luc : « Il y aura alors un grand poids de maux sur la terre, et une colère sur le peuple, et ils tomberont sous le tranchant du glaive, et ils seront amenés captifs parmi toutes les nations. » Or, Josèphe (1), historien des Juifs, nous montre tant de maux fondant sur le peuple, que l'on peut à peine les croire, et ce n'est pas à tort que l'on a dit qu'une telle tribulation ne s'était pas vue depuis le commencement du monde ni ne se verrait, à moins celle peut-être qui viendra de l'antechrist et qui sera aussi grande ou plus grande. Dans ce cas, on doit borner la prédiction de cette tribulation à ce peuple juif qui pour lui n'en verra plus de semblable. Si ce peuple est le premier et le principal entre ceux qui recevront l'antechrist, l'on doit dire que ce sera plutôt lui qui sera l'auteur de ces maux que la victime.

S. Chrys. — Je demande aux Juifs d'où est née cette si grande colère qui est tombée sur eux, plus terrible que toutes celles qui avaient précédé? Il est évident que c'est de ce forfait audacieux de la croix et de la sentence (2) prononcée par le peuple. Mais les mots suivants annoncent qu'ils méritaient encore une plus grande peine : « Et si ces jours n'avaient pas été abrégés, pas de chair qui eût été sauvée. » C'est comme s'il disait : si la guerre des Romains contre Jérusalem avait duré plus longtemps, tous les Juifs eussent péri. Il parle ici de tout Juif et ceux de l'intérieur de la ville et ceux de l'extérieur, car les Romains ne combattaient pas seulement ceux qui étaient dans la

(1) Liv. 7 *de Bello judaico*, c. 7 et 11.
(2) Δια τοῦ ςαυροῦ τολμήμα καὶ τῶν ἀποφασιν.

---

manserant, in aliis partibus orbis terrarum tunc conversabatur. Propter quid autem orandum esse dixerit, subdit : Erit enim tribulatio magna, etc. Aug., *ad Hesych.* (epist 80, ut sup.). Apud Lucam sic legitur (cap. 22) : Erit autem pressura magna super terram, et ira populo huic; et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes. Nam et Josephus, qui judaicam scripsit historiam, talia mala dicit illi populo tunc accidisse, ut vix credibilia videantur : unde non immerito dictum est, talem tribulationem nec fuisse a creaturæ initio, nec futuram : sed etsi tempore Antichristi talis aut major forsitan erit, intelligendum est de illo populo dictum, quod eis talis amplius futura non erit : si enim Antichristum illi primitus et præcipue recepturi sunt, facturus est tunc idem populus tribulationem potius quam passurus.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Interrogo autem Judæos unde tam intolerabilis ira divinitus venit super eos, omnibus quæ ante factæ sunt difficilior? Nam manifestum est quoniam propter crucis audax facinus et sententiam. Sed adhuc ostendit ipsos graviori pœna fuisse dignos, in hoc quod dicitur : Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro, etc. Ac si dicat : Si amplius durasset prælium Romanorum adversus civitatem, universi periissent Judæi. Omnem enim carnem judaicam dicit, et qui foris et qui intus erant : non enim solum eos qui in Judæa erant, impugnabant Romani, sed et eos qui ubique

Judée, mais ils poursuivaient aussi tous ceux qui étaient dispersés çà et là. — S. Aug. — Quelques-uns me paraissent avoir entendu avec raison par *jours* les maux ainsi que l'on voit dans d'autres passages de l'Écriture cette expression : « Les jours mauvais. » Ce ne sont pas, en effet, les jours qui sont mauvais, et il n'y a de mauvais que ce qui se fait pendant ces jours. Or, ces maux sont dits devoir être abrégés parce que par un don de Dieu ils seront moins sentis, et diminués ainsi comme si on enlevait à leur étendue.

S. Chrys. — Et afin que les Juifs ne puissent pas dire que c'est à cause de la prédication et des disciples du Christ que ces maux sont arrivés, le Seigneur déclare que s'ils n'avaient pas eu au milieu d'eux ces disciples, les Juifs eussent été radicalement détruits : « Mais à cause des élus, ces jours seront abrégés. » — S. Aug. — Nous ne devons par conséquent pas douter qu'au moment de la ruine de Jérusalem il n'y eût dans ce peuple des élus de Dieu qui étaient venus de la circoncision à la foi, ou qui devaient arriver à la foi, élus avant la création du monde ; c'est pour eux que les jours seront abrégés, afin que les maux en soient tolérables. Il en est qui ne doutent pas que ces jours seront abrégés par une marche plus rapide du soleil, de la même manière que le jour fut rendu plus long à la prière de Jésus Nave (1). — S. Jér. — Mais ceux-là ne se rappellent pas de cette parole qui a été écrite : « C'est par votre ordre que le jour a sa durée. » Nous devons donc penser que ces jours seront abrégés quant à leur quantité, c'est-à-dire en leur nombre et non en leur étendue, afin que

(1) Ou Josué, comme il est appelé au c. 46 de l'Ecclésiaste, et même au livre de Josué, c. 1.

---

dispersi erant, persequebantur. Aug., *ad Hesychium* (epist. 80, ut sup.). Quidam autem convenienter mihi intellexisse videntur mala ipsa significata nomine dierum; sicut sunt dicti dies mali, in aliis Scripturæ divinæ locis (*Genes.*, 47, psal. 93, *ad Eph.*, 5). Neque enim dies ipsi mali sunt, sed ea quæ fiunt in eis : ipsa enim dicta sunt breviari, ut Deo tolerantiam donante, minus sentirentur, ac si quæ magna essent, fierent brevia.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Ne vero Judæi dicerent quoniam propter prædicationem et discipulos Christi hæc mala evenerunt, ostendit quod nisi illi essent, radicitus periissent. Unde subdit : Sed propter electos breviabuntur dies illi. Aug., *ad Hesychium* (ut sup.). Non enim debemus ambigere quando eversa est Hierusalem, fuisse in illo populo electos Dei, qui ex circumcisione crediderant, sive fuerant credituri, electi ante constitutionem mundi; propter quos breviarentur dies illi, ut tolerabilia mala fierent. Non autem desunt qui existimant ita breviores dies illos futuros, quod cursu solis celeriori brevientur, sicut fuit longior dies orante Jesu Nave. Hier. Nec recordantur illius scripti : Ordinatione tua perseverat dies (*Psal.* 118), sed juxta temporum qualitatem abbreviatos sentire debemus; id est, abbreviatos, non mensura, sed numero; ne temporum mora concutiatur credentium fides. Aug., *ad Hesych.* (ut sup.). Non tamen putemus

la foi des croyants ne soit pas ébranlée par le prolongement de ce temps d'épreuve. — S. Aug. — Ne pensons pas cependant que la succession des semaines de Daniel ait été dérangée par cette abréviation des jours, ou bien qu'elles n'aient point eu alors leur complet accomplissement, de manière que cet accomplissement ne soit parfait qu'à la fin des temps, car Luc déclare expressément que cette prophétie a été accomplie au moment de la destruction de Jérusalem.—S. Chrys. — Remarquez cette économie de l'Esprit-Saint, en vertu de laquelle Jean n'a rien dit à ce sujet, afin qu'il ne parût pas écrire l'histoire de faits accomplis, ayant prolongé sa vie au-delà de la chute de Jérusalem. Mais ce sont ceux qui n'ont rien vu de ces événements, étant morts auparavant, qui les écrivent eux-mêmes afin qu'éclate de toute part cette puissance de prophétie.

S. Hil. — Ou bien, l'Esprit-Saint donne tous les signes précurseurs de la venue du Christ par ces mots : « Lorsque vous verrez, etc. » Car ces paroles du prophète concernent les temps de l'antechrist. L'antechrist est appelé *abomination*, parce que, venant contre Dieu, il usurpe la gloire de Dieu; c'est *l'abomination de la désolation*, car il doit désoler la terre par la guerre et le sang. Accepté à cause de cela par les Juifs, il s'assied dans le lieu saint, afin que là où Dieu recevait la prière des saints, il reçoive le culte de Dieu de la part des infidèles qui l'ont reçu. Comme c'est là l'égarement propre aux Juifs de recevoir l'erreur pour avoir rejeté la vérité, le Seigneur ordonne à ses disciples d'abandonner la Judée et de fuir dans les montagnes, afin de ne point être persécutés ou corrompus par ce mélange au peuple qui doit croire à l'antechrist. Il faut entendre ces paroles : « Et que celui

---

hebdomadas Danielis, vel propter dierum breviationes fuisse turbatas, vel illo jam tempore non fuisse completas, sed in fine temporum esse complendas : apertissime enim Lucas testatur (cap 21, vers. 20). Danielis prophetiam tunc esse completam, quando eversa est Hierusalem. Chrys., in homil. (77, ut sup). Intende autem Spiritus Sancti dispensationem, quoniam nihil horum scripsit Joannes; ut non videretur ex ipsa eorum quæ facta sunt historia scribere : etenim post captionem Hierusalem vixit multo tempore : sed qui ante mortui sunt et nihil horum viderunt, ipsi scribunt, ut undique fulgeat prænuntiationis virtus.

Hilar. (can. 25, *in Matth.*). Vel aliter : totum indicium adventus futuri Dominus ponit, dicens : Cum ergo videritis, etc. De Antichristi enim temporibus hæc locutus est Propheta. Abominatio ex eo dictus est quod adversus Deum veniens honorem Dei sibi vindicet; desolationis autem abominatio, quia bellis et cædibus terram desolaturus sit : atque ob id a Judæis susceptus, loco sanctificationis insistet, ut ubi sanctorum precibus Deus invocabatur, illic ab infidelibus receptus Dei honore venerabilis sit : et quia proprius iste Judæorum error erit, ut qui veritatem respuerunt, suscipiant falsitatem, Judæam deseri monet, et transfugere in montes; ne admixtione plebis illius Antichristo credituræ, vis aut contagio afferatur. Quod autem ait : Et qui in tecto, non descendat, etc., sic intelligitur : tectum est domus fastigium,

qui est sur le toit ne descende pas, etc., » en la manière suivante : Le toit est le faîte de la maison, et l'achèvement en haut de toute l'habitation. Que celui-là donc qui est en haut de la maison, c'est-à-dire dans la perfection de son cœur, renouvelé par la régénération, sublime par l'esprit, que celui-là ne descende pas par la cupidité dans les bas lieux des choses du temps. « Et que celui qui sera dans le champ, etc., » c'est-à-dire dans le travail de la réalisation du précepte, ne revienne pas aux soins de son ancienne vie, soins qui le revêtiraient encore de nouveau de la tunique de ses anciens péchés. — S. Aug. — Il faut prendre garde, dans les tribulations, de ne point s'en laisser vaincre de manière à descendre des hauteurs spirituelles dans une vie charnelle, et de regarder en arrière par la défaillance, après avoir marché en avant par ses progrès. — S. Hil. — Quant à ces mots : « Malheur aux femmes grosses et à celles qui nourriront en ce temps-là ! » il ne faut point penser que le Seigneur a voulu parler des femmes appesanties par leur grossesse ; il a voulu parler des âmes appesanties par les péchés dont elles sont remplies, de ces âmes qui, n'étant ni sur les toits, ni réfugiées aux champs, ne pourront nullement éviter la tempête de cette colère retardée. Malheur aussi sur les femmes qui nourriront ! menace qui s'adresse ici aux âmes qui ne reçoivent la connaissance de Dieu qu'à l'état de lait ; malheur à elles ! parce que, appesanties dans leur fuite devant le Christ et inhabiles à la force qui sait souffrir, elles n'ont ni évité les péchés ni reçu la nourriture du pain véritable. — S. Aug. — Ou bien, la *femme grosse* est celle qui désire ce qu'elle n'a pas, et la *femme qui nourrit* est celle qui a déjà reçu ce qu'elle avait convoité. Malheur à l'une et à l'autre au

---

et habitationis totius excelsa perfectio : qui igitur in consummatione domus suæ (id est, in cordis sui perfectione) constiterit, regeneratione novus, spiritu celsus, non descendere in humiliora rerum secularium cupiditate debebit ; et qui in agro erit, etc. (scilicet potius in operatione præcepti), non ad curas pristinas revertatur, ob quas veterum exinde peccaminum, quibus antea contegebatur, erit tunicam relaturus. Aug., *ad Hesych.* (ut sup.). In tribulationibus enim cavendum est ne quisquam devictus ad carnalem vitam de spirituali sublimitate descendat ; aut qui profecerat in anteriora se extendens, deficiendo in posteriora respiciat. Hilar. (ut sup.). Quod autem dicitur : Væ prægnantibus et nutrientibus in illis diebus ! non de fœtarum onere Dominum admonuisse credendum est, sed animarum peccatis repletarum ostendisse gravitatem ; quod neque in tecto positæ, neque in agro manentes, repositæ iræ tempestatem vitare possint. Illis quoque væ erit qui nutrientur. Infirmitatem enim animarum, quæ ad cognitionem Dei tanquam lacte educantur, in his ostendit : et idcirco væ ipsis erit, quia ad fugiendum Antichristum graves, et ad sustinendum imperitæ, nec peccata effugerunt, nec cibum veri panis acceperunt. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 2). Vel prægnans est qui res alienas concupiscit ; nutriens est qui jam rapuit quod concupiverat : istis enim væ erit in die judicii. Quod autem Dominus dixit : Orate autem ut non fiat fuga vestra hyeme vel sabbato, etc. Aug.,

jour du jugement! Quant à ce que dit le Seigneur : « Priez, afin que vous ne soyez pas forcés à cette fuite ou pendant l'hiver ou au jour du sabbat, etc. » — S. Aug. — C'est-à-dire afin qu'aucun de vous ne soit en ce jour surpris ou dans la tristesse ou dans la joie des choses temporelles. — S. Hil. — Ou bien, dans le froid des péchés ou dans l'oisiveté des bonnes œuvres, car il y aura alors de rudes châtiments, à moins que ces jours ne soient abrégés à cause des élus, de manière que la brièveté du temps l'emporte sur la violence des maux.

Orig. — Au sens mystique, il faut reconnaître que l'antechrist, qui est toute parole d'erreur, prend souvent, dans le sanctuaire, la place que doivent occuper les Écritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ceux qui sont témoins de cette usurpation doivent fuir loin de la Judée, qui est la lettre, sur les montagnes sublimes de la vérité. Or, que celui qui se trouvera être monté sur le toit de la parole et qui se sera placé sur ce sommet, que celui-là n'en descende pas sous le prétexte d'emporter quelque chose de sa maison. Que s'il se trouvait dans les champs, dans ce champ où est caché le trésor, s'il revient en arrière, il s'exposera à la séduction de la parole menteuse, et surtout s'il a dépouillé son vieux vêtement, le vieil homme, et qu'il se soit retourné pour le reprendre. C'est alors que l'âme, encore grosse de la parole qu'elle n'aura pas fait fructifier, encourra la malédiction de ces mots : Malheur! car elle a laissé se perdre ce qu'elle avait conçu, et elle s'est privée de l'espérance fondée sur les actes, enfants de la vérité. Il en sera ainsi si la parole qui paraissait née et avoir fructifié n'a pas été suffisamment nourrie. Que ceux qui fuient vers les montagnes prient pour que leur fuite n'ait pas lieu ou *en hiver* ou *au jour*

De quæst. Evang. (lib. 1, cap. 37). Id est, ne in lætitia vel tristitia rerum temporalium quis inveniatur in die illa. Hilar. (ut sup.). Vel ne in peccatorum frigore, aut in otio bonorum operum reperiamur, quia gravis vexatio incumbet, nisi quod causa electorum Dei diebus illis sit brevitas afferenda, ut vim malorum coarctatum tempus exsuperet.

Orig. (tract. 20, ut sup.). Mystice autem in loco sancto omnium Scripturarum (tam veteris Testamenti quam novi) Antichristus, qui est falsum verbum, stetit frequenter; qui autem hoc vident, ex Judæa litteræ fugient ad sublimes veritatis montes : et si quis inventus fuerit ascendisse supra tectum verbi, et stare super fastigium ejus, non descendat inde, occasione ut afferat aliquid de domo sua; et si fuerit in agro, in quo absconditus est thesaurus, et reversus fuerit retro, incurret in seductionem verbi mendacis ; et maxime si spoliaverit se vestimentum vetus (id est, veterem hominem), et iterum conversus fuerit tollere ipsum : tunc autem anima in utero habens, quæ necdum fructificavit ex verbo, incurrit in væ : projicit enim conceptum, et evacuatur a spe quæ est in actibus veritatis : similiter autem si videatur formatum et fructificatum verbum, non autem fuerit enutritum sufficienter. Orent autem qui fugiunt in montes, ne fuga eorum fiat hyeme vel sabbato; quoniam in tranquillitate animæ constitutæ, possunt impetrare viam salutis; hyeme autem comprehendente incurrunt in eos quos fugiunt;

Jouissant de la paix de l'âme, elles peuvent demander à
e est la voie du salut; mais si l'hiver les surprend, elles
entre les mains de ceux qu'elles fuient. Qu'elles prient
que leur fuite n'ait pas lieu en hiver, ni au jour du sabbat;
; qui s'abstiennent d'œuvres mauvaises, mais qui n'occupent
nt par les bonnes œuvres, et c'est dans ce sabbat, vide de
vres, que votre fuite ne doit pas avoir lieu, car personne
aussi facilement tomber au pouvoir d'un dogme pervers
qui se trouve dépouillé de toute bonne œuvre. Quelle tri-
eut être plus grande que celle de voir séduire nos frères et
soi-même troublé et agité? — Par les jours, il faut entendre
es et les dogmes de la vérité, et toutes les explications de
sience sont choses surajoutées à ces jours que Dieu abrége
qu'il veut.

*lqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point,
il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de
rodiges, et des choses étonnantes, jusqu'à séduire même, s'il était
les élus. J'ai voulu vous en avertir auparavant. Si donc on vous
oici dans le désert, ne sortez point pour y aller. Si on vous dit :
lans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point. Car
éclair qui sort de l'orient paraît tout d'un coup jusqu'à l'occi-
si sera l'avénement du Fils de l'homme. Partout où le corps se
là les aigles s'assembleront.*

. — Après avoir achevé ce qu'il avait à dire sur Jérusalem,
ce qui concerne son avénement, et en dit les signes, utiles
ment pour eux, mais encore pour nous et pour tous ceux

---

non fiat eorum fuga hyeme
Quidam autem ab operibus
sant, sed non faciunt opera
i ergo sabbato quando homo
m facit, fuga vestra non fiat :
periculo falsi dogmatis facile
i qui nudus fuerit ab operibus
est autem major tribulatio,
fratres nostros seduci, et quod
seipsum moveri et conturbari?
ntelliguntur præcepta et dog-
: omnes autem intellectus a
hominis venientes, addita-
dierum quæ Deus abbreviat
.

*obis dixerit : Ecce hic est Chris-
c, nolite credere. Surgent enim
pseudochristi et pseudoprophetæ, et dabunt
signa magna et prodigia, ita ut in errorem
inducantur (si fieri potest) etiam electi. Ecce
prædixi vobis. Si ergo dixerint vobis : Ecce
in deserto est, nolite exire; ecce in penetra-
libus, nolite credere : sicut enim fulgur exit
ab Oriente, et paret usque in Occidentem,
ita erit et adventus Filii hominis : ubicun-
que fuerit corpus, illic congregabuntur et
aquilæ.*

CHRYS., in homil. (73, ut sup.). Cum
complesset Dominus ea quæ de Hierosoly-
mis sunt, ad suum de cætero pervenit ad-
ventum, et dicit ejus signa : non illis utilia
solum, sed et nobis, et his qui post nos
erunt omnibus : unde dicit : Tunc si quis
vobis dixerit, etc. Sicut autem cum supra

qui viendront après nous : « Si quelqu'un vous dit. » Or, ainsi que plus haut, l'évangéliste, en se servant de cette expression : « En ces jours-là vint Jean-Baptiste, » n'a que voulu exprimer le temps qui suivit immédiatement, puisqu'il y eut trente ans d'intervalle, ainsi, par cette locution : « Alors, » il ne veut pas non plus exprimer ici un temps immédiat, mais il laisse sans en parler tout le temps intermédiaire qui doit s'écouler entre la ruine de Jérusalem et les commencements de la fin du monde. En leur donnant les signes de son avénement, il les rend certains et du lieu et des séducteurs. Ce n'est pas dans un petit coin de terre, à Bethléem, et personne ne le connaissant, comme autrefois, qu'il viendra à la fin. Mais il viendra avec éclat et n'aura nul besoin de personne pour annoncer son avénement. Si quelqu'un vous dit : « Voici qu'ici est le Christ, ou là, ne le croyez pas. » — S. Jér. — Il montre ainsi que le caractère de ce second avénement ne sera pas l'humilité comme auparavant, mais la gloire. Il est inutile de chercher dans un lieu étroit ou retiré celui qui est la lumière du monde (1).

S. Hil. — Et cependant comme les hommes seront placés dans de très grandes angoisses, les faux prophètes, comme pour révéler la présence du Christ venant au secours des fidèles, affirmeront avec mensonge que le Christ est et est vu dans une multitude d'endroits, et cela pour soumettre à l'antechrist le culte des hommes abattus et fatigués; c'est pour cela qu'il ajoute : « Des faux christs et des faux prophètes s'élèveront. — S. Chrys. — Il parle ici de l'antechrist et de quelques-uns de ses agents qu'il appelle des faux christs et des faux prophètes, tels qu'on en vit plusieurs au temps des apôtres. Mais avant

(1) Jean, 8, v. 12 ; 9, v. 5 ; 12, v. 46.

dixit Evangelista (cap. 3) : In diebus illis, venit Joannes Baptista ; non tempus quod immediate est consequens exposuit (cum triginta anni in medio essent), ita et hic cum dicit, tunc, totum medium tempus prætermisit ; quod futurum erat a captione Hierosolymæ, usque ad initia consummationis mundi. Dans autem eis signa sui secundi adventus, de loco eos certificat et de seductoribus : non enim sicut in priori adventu in Bethlehem apparuit, et in parvulo angulo orbis terrarum, et nullo sciente a principio, ita et tunc erit ; sed manifeste veniet, ita quod non indigeat quod aliquis ejus adventum annuntiet ; propter quod dicit : Si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, non credatis. Hier. In quo ostendit quod secundus adventus, non in humilitate (ut primus), sed in gloria demonstrandus est. Stultum est itaque eum in parvo loco vel in abscondito quærere, qui totius mundi lumen est.

Hilar. (can. 25, ut sup.). Et tamen quia in magna vexatione positi erunt homines, pseudoprophetæ (tanquam præsentem in Christo opem sint indicaturi) multis in locis Christum esse atque haberi mentientur, ut in Antichristi famulatum depressos vexatosque deducant : et ideo subdit : Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetæ. Chrys., in hom. 71 (ut sup.). Hic de Antichristo loquitur et de quibus-

econd avénement, il y en aura de beaucoup plus persécuteurs que premiers : « Et ils feront éclater de grands signes et des prodiges. »

'. Aug. — Le Seigneur nous prévient ici de ce que des scélérats peu-it faire de certains prodiges, tels que les saints ne pourraient les e, sans pour cela qu'on puisse les supposer plus près de Dieu. Les giciens d'Égypte étaient-ils plus agréables à Dieu que le peuple d'Is-l qui ne pouvait pas faire ce qu'ils pouvaient? Moïse cependant fit vertu de la puissance de Dieu de plus grands prodiges que ces ma-iens. Si les prodiges n'appartiennent pas à tous les saints, c'est pour pêcher que par une fatale erreur le commun des hommes ne pense que ces dons de faire des miracles sont plus importants que les vres de justice par lesquels on acquiert la vie éternelle. Lors donc e des magiciens font ce que peuvent faire aussi certains saints, les s et les autres le font à des titres différents, les saints pour la gloire Dieu, les magiciens à leur propre compte; les premiers en s'unis-nt à cette puissance souveraine à laquelle toutes choses obéissent, les derniers en établissant des relations particulières avec les puis-nces (1) secondaires auxquelles certaines influences ont été laissées ns un certain ordre, et par le bénéfice de ce commerce mystérieux : est ainsi qu'il y a une différence entre un cheval livré par force à un ldat, et un cheval que son propriétaire livre ou à celui qui le lui a heté, ou à celui à qui il le prête, ou à celui à qui il le donne. Et de ême qu'il arrive quelquefois qu'un mauvais soldat, par une violence prouvée par la discipline militaire, effraie certaines gens par les

(1) Il est évidemment ici question de ces puissances dont il est parlé dans l'ép. aux ., 6, v. 12, et dans celle aux Coloss., 2, v. 15.

---

n ejus ministris, quos pseudochristos et udoprophetas appellat; quales et tem-re apostolorum multi fuerunt; sed ante undum adventum Christi erunt multo ioribus amariores: unde subdit : Et da-nt signa magna et prodigia.

Aug., in lib. 83 *Quæst.* (quæst. 78). Monet autem hic Dominus ut intelliga-s quædam miracula etiam sceleratos mines facere, qualia sancti facere non sunt; nec tamen ideo potioris loci apud um arbitrandi sunt : non enim accep-res erant Deo quam populus Israel magi gyptiorum, quia non poterat ille populus cere quod illi faciebant, quamvis Moyses virtute Dei majora potuerit. Sed ideo non mnibus sanctis ista attribuuntur, ne perniciosissimo errore decipiantur infirmi, existimantes in talibus factis majora dona quam in operibus justitiæ; quibus vita æterna comparatur. Cum ergo talia faciunt magi, qualia nonnunquam faciunt sancti, diverso jure fiunt : illi enim faciunt quærentes gloriam suam; isti quærentes gloriam Dei; et illi faciunt per quædam potestatibus concessa in ordine suo quasi privata commercia vel beneficia; isti autem publica administratione jussu ejus cui cuncta creatura subjecta est : aliter enim cogitur possessor equum dare militi, aliter tradit emptori, vel cuilibet donat aut commodat. Et quemadmodum plerique mali milites, quos imperialis disciplina condemnat, signis imperatoris sui nonnullos possessores territant,

signes de la puissance militaire et leur extorque ainsi ce qu'ils ne doivent pas par un impôt public, ainsi il arrive souvent que de mauvais chrétiens, ou des schismatiques, ou des hérétiques forcent à certaines concessions les puissances ou par le nom du Christ, ou par d'autres paroles sacrées, ou par les sacrements de la religion chrétienne. Mais lorsque des puissances cèdent ainsi à l'ordre des méchants, elles cèdent pour séduire les hommes dont l'erreur fait leur joie. C'est pourquoi c'est par des procédés divers que les magiciens, les bons chrétiens et les mauvais chrétiens font leurs prodiges; les magiciens par des pactes particuliers; les bons chrétiens par les effets ordinaires de la justice; les mauvais chrétiens par les choses extérieures qui signifient la justice ordinaire. Mais les œuvres des méchants ne doivent nullement nous étonner, car on peut sans absurdité expliquer tous les prodiges visibles par les puissances inférieures qui règnent dans les airs. — S. Aug. — Il ne faut cependant pas croire que la nature visible obéisse aveuglément aux anges prévaricateurs; c'est à Dieu plutôt qu'elle obéit, à Dieu qui a donné ce pouvoir aux anges. Il ne faut pas non plus donner le nom de créateurs à ces mauvais anges, mais connaissant par suite de leur pénétration naturelle les semences cachées des choses qui peuplent cet univers, et dispersant ces semences sous l'action convenable des éléments, elles offrent à leurs adeptes la faculté de faire naître ou croître plus rapidement ces choses. Même parmi les hommes il en est qui savent quels sont les animaux qui naissent ordinairement de certaines herbes, ou chairs, ou sucs, ou liquides semés ou mêlés de telle ou telle manière; mais ils ne peuvent que fort difficilement obtenir ce résultat, leurs sens manquant de délicatesse, et

---

et ab eis aliquid quod publice non jubetur, extorquent; ita nonnunquam mali Christiani, vel schismatici, vel hæretici, per nomen Christi, vel per verba, vel sacramenta christiana, exigunt aliquid a potestatibus; cum autem malis jubentibus voluntate cedunt, ad seducendos homines cedunt, quorum errore lætantur. Quapropter aliter faciunt miracula magi, aliter boni Christiani, aliter mali Christiani; magi per privatos contractus; boni Christiani, per publicam justitiam; mali Christiani per signa publicæ justitiæ : nec hoc etiam oportet mirari; quia omnia quæ visibiliter fiunt, etiam per inferiores potestates aeris hujus non absurdefi eri posse creduntur. Aug., 3, *De Trin.* (cap. 8 et 9). Nec ideo tantum putandum est transgressoribus angelis ad nutum servire hanc visibilium rerum materiam; sed Deo potius, a quo eis potestas datur : nec sane creatores illi mali angeli dicendi sunt, sed pro subtilitate sua semina rerum istarum nobis occultiora noverunt, et ea per congruas temperationes elementorum latenter spargunt; atque ita et gignendarum rerum et accelerandorum incrementorum præbent occasiones. Nam et multi homines noverunt ex quibus herbis, aut carnibus, aut succis aut humoribus, ita obrutis vel commixtis, quæ animalia nasci soleant; sed hæc ab hominibus tanto difficilius fiunt, quanto desunt sensuum subtilitates et corporum mobilitates in membris terrenis et pigris.

ne trouvant pas des mouvements assez rapides dans leurs membres terrestres et paresseux.

S. Grég. (1). — Lorsque l'antechrist aura fait ses étonnants prodiges en présence des hommes charnels, ces hommes se mettront à le suivre, et c'est presque sans restriction que se soumettront à lui tous ceux qui trouvent leur bonheur dans les biens présents : « De telle sorte que même les élus, si cela se pouvait, seraient entraînés dans l'erreur. » — Orig. — Ces mots : « Si cela est possible, » doivent être pris non dans leur sens réel, dans le sens que *les élus seront jetés dans l'erreur*, mais dans un sens hyperbolique, et dans ce sens que souvent les discours des hérétiques sont pleins de persuasion, et de telle manière qu'ils seraient capables d'ébranler même ceux qui agissent sagement. — S. Grég. (2). — Ou bien, c'est parce que le cœur des élus sera ému par une pensée d'effroi, sans que cependant leur constance soit détruite, et ces deux choses sont également contenues dans la même parole du Seigneur. Être ébranlé dans sa pensée, c'est déjà errer, et il ajoute : « Si cela est possible, » car il n'est réellement pas possible que les élus se laissent prendre dans les filets de l'erreur. — Rab. — Ou bien, ces paroles du Sauveur n'expriment pas que l'élection divine soit annulée, mais elle annonce ce fait que ceux qui paraissaient élus au jugement des hommes, ce sont ceux-là qui sont tombés dans l'erreur.

S. Grég. — Ce qui a été prévu frappe moins vivement, et c'est pour cela que le Sauveur dit à ses disciples : « Voici que je vous l'ai prédit. » Notre Seigneur nous déclare quels seront les maux qui précéderont la fin du monde, afin que lorsqu'ils arriveront, ils nous troublent

(1) Dans les anciens exemplaires dans le c. 36 de son commentaire sur Job.
(2) Dans les anciens exemplaires de Job, c. 37.

Greg., 15, *Moral.* (cap. 39). Cum ergo Antichristus coram carnalium oculis miranda prodigia fecerit, post se tunc homines trahet; quia qui bonis præsentibus delectantur, potestati illius se absque retractione subjicient : unde sequitur : Ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi. Orig. (ut sup.). Exaggeratorius sermo est dicens : Si possibile est : non enim pronuntiavit, neque dixit : Ut in errorem mittantur electi, sed ostendere vult quoniam frequenter valde persuasorii sunt sermones hæreticorum, et commovere potentes etiam eos qui sapienter agunt. Greg., 33, *Moral.* (cap. 27). Vel quia electorum cor trepida cogitatione concutitur, et tamen eorum constantia non movetur; una sententia Dominus utrumque complexus est; quasi enim jam errare est in cogitatione titubare : Sed si fieri potest, subjungitur; quia fieri non potest, ut in errore electi capiuntur. Rab. Vel non ideo hoc dicit, quod electio divina frustretur, sed quia qui humano judicio electi videbantur, illi in errorem mittentur.

Greg., in homil. (35, *in Evang*.). Minus autem jacula feriunt quæ prævidentur; et propter hoc subditur : Ecce prædixi vobis : Dominus enim noster perituri mundi præcurrentia mala denuntiat, ut eo minus perturbent venientia, quo fuerint præscita : propter quod consequenter concludit : Si

moins ayant été prévus; et c'est pour cela qu'il conclut ainsi : « Si donc l'on vous dit : Voici qu'il est dans le désert, etc. » — S. Hil. — Les faux prophètes dont il a été déjà question disent tantôt, pour pervertir les hommes en les trompant, que le Christ est dans le désert, tantôt qu'il est dans des endroits retirés, et cela pour enfermer l'humanité sous le pouvoir de l'antechrist qui dominera. Mais le Seigneur dans ce passage nous assure qu'il ne se cachera dans aucune retraite, ni qu'il ne se retirera de la société pour être vu par un petit nombre, mais qu'il sera en tous lieux et visible aux yeux de tous, car il fait suivre ces mots : « Ainsi que l'éclair paraît à l'orient et atteint le couchant, etc. »

S. Chrys. — Après avoir dit plus haut de quelle manière viendra l'antechrist, il dit ici comment il viendra lui-même. Ainsi que la foudre n'a pas besoin de précurseur, mais éclate en un moment aux yeux de tout l'univers, et à ceux même qui sont renfermés chez eux, ainsi l'avénement du Christ sera rendu visible en même temps en tous lieux à cause de la gloire dont il sera entouré. Il nous donne aussi une autre marque de son avénement par ces mots : « Partout où sera le corps, les aigles se rassembleront, » désignant par aigles la multitude des anges, des martyrs et de tous les saints. — S. Jér. — Le mystère du Christ nous apparaît dans un fait qui éclate tous les jours à nos yeux. L'on rapporte que les aigles et les vautours flairent même les cadavres d'au-delà des mers, et se rassemblent à ces distances pour une semblable pâture. Si donc des oiseaux privés de raison connaissent là où gît un cadavre qui n'est rien, sont conduits jusqu'à lui par un instinct naturel à traverser de telles distances, à combien plus forte raison la multitude des croyants se pressera-t-elle vers le Christ dont l'éclair

---

ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, etc. Hilar. (ut sup.). Nam pseudoprophetæ (de quibus supra dixerat) nunc in desertis Christum esse dicent, ut homines errore depravent; nunc in penetralibus asserent eum esse, ut homines dominantis Antichristi potestate concludant : sed Dominus se nec loco occultandum, nec a singulis seorsum contuendum esse profitetur; sed ubique et in conspectu omnium præsentem se futurum esse denuntiat : unde sequitur: Sicut enim fulgur exit ab Oriente et paret usque in Occidentem, sic, etc.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Sicut enim supra prædixit qualiter Antichristus venturus est, ita et per hoc ostendit qualiter ipse sit venturus : sicut enim fulgur non indiget annuntiante aut præcone, sed in momento temporis monstratur secundum universum orbem terrarum, etiam his qui in thalamis sedent; ita et adventus Christi simul apparebit ubique, propter gloriæ fulgorem. Consequenter autem dicit et aliud signum sui adventus, cum subdit : Ubicunque fuerit corpus, congregabuntur et aquilæ, etc. per aquilas multitudinem angelorum, martyrum et sanctorum omnium designans. Hier. De exemplo enim naturali quod quotide cernimus, Christi instruimur sacramento. Aquilæ enim et vultures etiam transmarina dicuntur sentire cadavera, et ad escam hujuscemodi congregari.

lira de l'orient, et brillera en même temps jusque dans l'occident? us pouvons aussi entendre par le *corps* (σωμα, ou bien, πτῶμα (1), davre, parce qu'il tombe par la mort), la passion du Christ. S. Hil. — Afin que nous n'ignorions pas dans quel lieu il ndra, il ajoute : « Partout où sera le corps, se rassembleront les les. » Il appelle les saints des aigles à cause du vol de leur âme, et ous les montre se réunissant, conduits par les anges, dans le lieu sa passion; et il est convenable que là où le Sauveur nous a conquis glorieuse éternité par les humiliations de sa passion corporelle, se èle la gloire de son avénement. — Orig. — Remarquez qu'il ne dit s : Partout où sera le corps, se rassembleront les vautours ou les beaux, mais les *aigles*, voulant exprimer ainsi la magnificence et la yauté de tous ceux qui ont cru en la passion du Seigneur.—S. Jér.— sont appelés aigles ceux dont la jeunesse s'est renouvelée comme le de l'aigle, et qui ont reçu des ailes pour accourir à la passion du uveur. — S. Grég. (2). — Ces mots : « Partout où sera le corps se uniront les aigles, » peuvent s'entendre ainsi : Comme je siége inrné sur le trône du ciel, je délivrerai les âmes des élus avec leur rps, je les soulèverai jusqu'aux choses célestes. — S. Jér. — Ce qui t dit ici peut être entendu des faux prophètes. Au temps de la capité juive il s'éleva plusieurs princes qui se donnèrent comme des rists, à un point que pendant le siége de Jérusalem par les Romains, peuple fut divisé en trois factions. D'ailleurs tout ceci, ainsi que

(1) De πιπτω, *tomber*.
(2) Chap. 36 de Job.

ergo irrationabiles volucres, naturali sua (tantis terram spatiis separatæ) parvum laver sentiunt ubi jaceat, quanto magis nis multitudo credentium debet ad Chrisa festinare, cujus fulgur exit ab Oriente, paret usque ad Occidentem? Possumus tem per corpus (id est, σωμα) (vel πτῶμα, od significantius latine dicitur cadaver, eo quod per mortem cadat) passionem risti intelligere. Hilar. (ut sup.). Unde nec loci in quo venturus esset, essemus nari, dicit : Ubicunque fuerit corpus, ibi gregabuntur et aquilæ. Sanctos de volatu ritualis corporis aquilas nominavit; quoa congregantibus angelis conventum furum in loco passionis ostendit; et digne e claritatis adventus exspectabitur, ubi bis gloriam æternitatis, passione corporeæ militatis, operatus est. Orig. (tract. 30, *in Matth.*). Et vide quia non dixit : Ubicunque fuerit corpus, ibi congregabuntur vultures, aut corvo, sed, aquilæ, volens ostendere magnificos et regales omnes, qui in passionem Domini crediderunt. Hier. Aquilæ enim appellantur quibus juventus renovata est, ut aquilæ (*Psal.* 102), et qui assumunt pennas (Esai., 40), ut ad Christi veniant passionem. Greg., 31, *Moral.* (cap. 22). Potest etiam intelligi : Ubicunque fuerit corpus congregabuntur et aquilæ: ac si dicat : Quia cœlesti sedi incarnatus præsideo, electorum animas cum carne solvero, ad cœlestia sublevabo.

Hier. Vel aliter : quod hic dicitur, de pseudoprophetis intelligi potest : multi enim tempore captivitatis judaicæ principes extitere, qui Christos se esse dicerent, in tantum ut obsidentibus Romanis, tres intus

cela a été dit, doit s'entendre plutôt de la fin du monde. L'on peut, en troisième lieu, l'entendre du combat des hérétiques contre l'Église, et de ces antechrists qui s'élèvent contre le Christ sous la bannière des opinions d'une fausse science. — Orig. — En général l'on ne doit admettre qu'un seul antechrist, mais les espèces dans lesquelles il se présente sont nombreuses. Nier cela, c'est comme si l'on disait : « Un mensonge n'est pas différent d'un autre mensonge. » Or, comme les saints prophètes appartenaient au véritable Christ, ainsi vous devez ranger sous la bannière du faux Christ la multitude de faux prophètes qui prêchent comme étant la vérité les erreurs d'un certain antechrist. Lors donc que l'on entendra dire : « Le Christ est ici ou là, » il ne faudra pas porter ses regards en dehors de l'Écriture, car c'est dans la loi ou dans les prophètes, ou dans les écrits des apôtres qu'ils puisent ce qui paraît défendre le mensonge. Ou bien, ces mots: « Voici que le Christ est ici, voici qu'il est là, » s'appliquent non au Christ, mais à quelque imposteur qui se sera emparé de son nom, comme serait, par exemple, un sectateur de la doctrine de Marcion, ou de Basile ou de Valentin. — S. Jér. — Si quelqu'un vous a donné cette fausse espérance que vous trouverez le Christ dans le désert de l'idolâtrie ou dans la doctrine philosophique, ou dans les réduits ténébreux des hérétiques qui vous flatteront de vous révéler les secrets de Dieu, ne le croyez pas. Mais tournez vos regards vers cette foi catholique qui de l'orient à l'occident brille dans les Églises. — S. Aug. — Par l'orient et par l'occident, il faut entendre l'univers entier dont devait s'emparer l'Église. Ce mot *foudre*, appliqué au Christ, nous présente le même sens que cette phrase : « Vous verrez le Fils de l'homme venant dans les nuées, »

---

fuerint factiones : sed melius de consummatione mundi dicitur, ut expositum est. Potest autem et tertio de hæreticorum contra Ecclesiam pugna intelligi, et de istiusmodi antichristis, qui sub opinione falsæ scientiæ contra Christum dimicant. Orig. (tract. 29, *in Matth.*). Generaliter enim unus est Antichristus; species autem ejus multæ : tanquam si dicamus : Mendacium nihil differt a mendacio. Sicut autem veri Christi fuerunt sancti prophetæ, sic intellige secundum unumquemque pseudochristum multos ejus falsos prophetas, qui antichristi alicujus falsos sermones prædicant quasi veros. Quando ergo dicet aliquis : Ecce hic est Christus, ecce illic : non extra Scripturam foras aspiciendum est : ex lege enim, et prophetis, et apostolis proferunt, quæ videntur defendere mendacium. Vel per hoc quod dicit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ostendunt, non Christum, sed aliquem fictum ejusdem nominis; ut puta secundum Marcionis doctrinam, aut Valentini, et Basilidis. Hier. Si quis ergo promiserit vobis quod in deserto Gentilium et philosophorum dogmate Christus moretur, aut hæreticorum penetralibus, qui Dei pollicentur arcana, nolite credere ; sed quod ab Oriente usque ad Occidentem fides catholica in ecclesiis fulget. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. II, cap. 38). Orientis et Occidentis nomine, totum orbem voluit significare, per quem futura erat Ecclesia. Secundum autem illum sensum quo dixit (Matth., 26, vers. 64):

la foudre brille ordinairement dans les nuées. Après cet établisient clair et évident de l'autorité de l'Église par tout l'univers, t avec raison qu'il peut recommander aux disciples et à tous les les de ne point croire aux schismatiques ou aux hérétiques. Tout isme et toute hérésie ont un lieu, une place qu'ils occupent dans iivers, ou bien, c'est dans des réunions occultes et obscures qu'ils uisent la curiosité humaine, et c'est ce que veulent exprimer ces ls : « Si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici ou là, ne le croyez , » pour ce qui regarde une partie de la terre ou une province; et x-ci : « Dans les lieux cachés ou le désert, » pour ce qui concerne réunions occultes et obscures des hérétiques. — S. Jér. — Ou bien, mots : « Dans le désert » et « dans les endroits cachés, » exprint que les faux prophètes trouveront moyen de tromper dans les ıps de persécution et d'angoisses.

Orig. — Ou bien, toutes les fois qu'ils se servent, pour appuyer leur eur, d'écrits inconnus et non reconnus, ils paraissent dire par là : oici que la parole de vérité est dans la solitude, » tandis que, lorsils s'appuient sur les Écritures canoniques admises par tous les étiens, ils semblent dire par là : « Voici que la parole de vérité est s vos demeures. » Mais les promesses ne doivent pas nous faire sorde la tradition ecclésiastique. Le Sauveur nous prévient contre ceux it la parole est tout-à-fait étrangère à l'Écriture, en nous disant : i l'on vous dit : Le voici dans la solitude, » ne sortez pas de la règle la foi; et il nous désigne ceux qui ont le semblant des divines Écries par ceux-ci : « Si l'on vous dit : Voici qu'il est dans les retraites de

---

odo videbitis Filium hominis venientem ubibus, convenienter etiam nunc fulgur inavit, quod maxime solet micare de ibus. Constituta ergo auctoritate Ecia per orbem terrarum clara atque mata, convenienter discipulos admonet, ie omnes fideles, ne schismaticis atque eticis credant. Unumquodque enim ma, et unaquæque hæresis, aut locum n habet in orbe terrarum, aliquam tes partem ; aut obscuris atque occultis venticulis, curiositatem hominum deci- : quo pertinet quod ait : Si quis vobis erit : Ecce hic est Christus aut illic od significat terrarum partes aut proiarum), aut in penetralibus, aut in deo; quod significat occulta et obscura venticula hæreticorum. Hier. Vel per quod dicit : In deserto et in penetralibus, ostenditur quod persecutionis et angustiarum tempore semper pseudoprophetæ decipiendi invenient locum.

Orig. (tract. 29, ut sup.). Vel quando secretas et non vulgatas Scripturas proferunt ad confirmationem mendacii sui, videntur dicere : Ecce in solitudine verbum est veritatis. Quoties autem canonicas proferunt scripturas, quibus omnis Christianus consentit, videntur dicere : Ecce in domibus est verbum veritatis : sed nos exire non debemus a prima ecclesiastica traditione : vel eos sermones qui sunt omnino extra Scripturam ostendere volens, dixit : Si dixerint vobis : Ecce in solitudine est, nolite exire de regula fidei : eos autem qui simulant divinas Scripturas ostendere volens, dixit : Si dixerint vobis : Ecce in penetralibus est, nolite credere : veritas enim si-

vos demeures, ne le croyez pas. » En effet, la vérité est semblable à l'éclair qui sort de l'orient et apparaît jusque dans l'occident. Cette comparaison de la vérité à l'éclair veut peut-être dire que l'éclat de la vérité est sous la protection de tout passage de l'Écriture. L'éclair de la vérité sortit de l'orient, c'est-à-dire des commencements du Christ, et on le voit se continuer jusqu'à sa passion, qui est son couchant; ou bien on le voit commencer tout-à-fait à l'origine de la création du monde et aller jusqu'à la dernière ligne des écrits des apôtres. L'orient aussi peut être la loi, et l'occident la fin de la loi et les prophéties de Jean. L'Église seule n'enlève rien à l'expression ou au sens de cette vérité comparée à un éclair, et ne lui ajoute rien sous prétexte que c'est une prophétie. Enfin tout ce passage veut peut-être nous prévenir de ne point porter notre attention à ceux qui nous disent: « Voici le Christ, » et qui ne le montrent pas dans l'Église dans laquelle est contenu tout l'avénement du Fils de l'homme, dont voici les paroles : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps. »

S. Jér. — Ces mots nous convient à la passion du Christ et à la méditer dans tous les passages qui la contiennent (1), afin que, par elle, nous puissions parvenir jusqu'au Verbe de Dieu.

Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, et tous les peuples de la terre seront dans les pleurs et dans les gémissements.

Le Seigneur, après avoir prémuni les fidèles contre la sédition de

(1) « Ils ont percé mes mains et mes pieds (ps. 21, v. 18), conduit à la boucherie comme une victime » (Isaïe, 53, v. 7). Ces passages et d'autres sont cités ici par saint Jérôme.

milis est fulguri egredienti ab Oriente, et apparenti usque ad Occidentem : vel hoc dicit, quoniam veritatis fulgur ex omni Scripturarum loco defenditur. Exit ergo veritatis fulgur ab Oriente, id est, ab initiis Christi; et apparet usque ad passionem ipsius in qua est occasus ejus : vel a primo initio creaturæ mundi usque ad novissimam apostolorum Scripturam : vel Oriens quidem est lex ; Occidens autem finis legis et prophetiæ Joannis : sola autem Ecclesia neque subtrahit hujus fulguris verbum et sensum, neque addit quasi prophetiam aliquid aliud : vel hoc dicit, quod non debemus attendere eis qui dicunt : Ecce hic Christus ; non autem ostendunt eum in Ecclesia, in qua tota totus est adventus Filii hominis, dicentis (Matth., 28) : Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.

Hier. Provocamur autem ad passionem Christi ; ut ubicunque in Scripturis legitur, congregemur; ut per illam venire possimus ad Verbum Dei.

Statim autem post tribulationem dierum illo-

antechrist et de ceux qui le servent, en annonçant son avénement, montre maintenant l'ordre et le mode de son avénement par ces mots : Or, aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, etc. » — S. Chrys. — Il dit la tribulation des jours de l'antechrist et des faux prophètes. Cette tribulation sera grande, car il y aura beaucoup de mensonges, mais elle ne s'étendra pas dans un long espace de temps, car si la guerre contre la Judée a été abrégée à cause des élus, la tribulation de ces jours devra l'être à plus forte raison; c'est pour cela qu'il est dit non-seulement *après la tribulation*, mais *aussitôt*, car ce sera tout de suite qu'arrivera le Christ. — S. Hil. — Il indique quelle sera la gloire de cet avénement par ce soleil obscurci, cette lune qui défaille, ces étoiles qui tombent : « Et la lune ne donnera pas sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel.

Orig. — L'on peut dire qu'ainsi que dans les grands incendies l'on voit tout d'abord comme s'élever des ténèbres portées par la fumée épaisse, ainsi, à la fin du monde, les grands flambeaux du jour seront obscurcis par l'incendie qui éclatera, et la lumière des étoiles pâlissant, le reste de leur vaste corps ne s'élevant plus aux regards paraîtra tomber des cieux comme il avait paru s'y élever au moment où, au commencement du monde, la lumière lui avait été communiquée. A ces événements il arrivera infailliblement que les puissances spirituelles des cieux, prises de stupeur, seront comme ébranlées et émues, ce qui faisait l'objet de leur ancienne administration venant à leur manquer : « Et les puissances des cieux seront ébranlées, et alors

---

rum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur; et tunc apparebit signum Filii hominis in cælo; et tunc plangent omnes tribus terræ.

Glossa. Postquam Dominus præmunivit fideles contra seditionem Antichristi et ministrorum ejus, ostendens se manifeste venturum, nunc ordinem et modum sui adventus demonstrat, dicens : Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, etc. Chrys., in homil. 72, ut sup.). Tribulationem dicit dierum Antichristi et pseudoprophetarum : tribulatio enim tunc erit magna, tot existentibus deceptoribus : sed non extenditur per temporis longitudinem : si enim judaicum bellum propter electos decurtatum est, multo magis propter eos hæc tribulatio abbreviabitur : et propter hoc non simpliciter dixit : Post tribulationem; sed addidit, statim : ipse enim confestim aderit. Hilar. (can. 20, *in Matth.*). Gloriam autem adventus sui indicat obscuritate solis, et defectione lunæ et casu stellarum : nam sequitur : Et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo.

Orig. (tract. 30, *in Matth.*). Dicet autem aliquis : Sicut in magnis ignibus succendi incipientibus tenebræ ex fumo plurimo videntur extolli, sic in consummatione mundi ab igne qui succendendus est, obscurabuntur etiam luminaria magna; et marcescente stellarum lumine reliquum earum corpus cum exaltari non valeat, sicut primum cum a lumine ipso portatum extollebatur, cadet de cælo. His accidentibus consequens est cælorum rationabiles virtutes patientes stuporem et commotionem ali-

paraîtra dans les cieux le signe du Fils de l'homme, » c'est-à-dire le signe qui a fait toutes les choses célestes, en d'autres termes cette puissance qui produisit le Fils de l'homme suspendu à la croix. Son grand signe paraîtra dans les cieux afin que les hommes de toutes les nations, qui n'avaient pas cru à la prédication qui leur avait été faite du christianisme, pleurent et gémissent sur leurs péchés et sur leur ignorance, à la vue de ce signe qui est celui du christianisme : « Et alors pleureront toutes les tribus de la terre. » L'on peut croire aussi qu'ainsi qu'une lampe meurt faute d'être alimentée, ainsi s'obscurciront le soleil et la lune, et tombera l'éclat des étoiles, ces lampes du ciel manquant d'aliment. Mais comment peut-il être dit ici que la lumière du soleil s'obscurcira alors que le prophète Isaïe annonce comme un progrès du ciel pour la fin du monde, le même prophète ajoutant que la lune sera comme le soleil. Quant aux étoiles, il en est qui s'efforcent de prouver que toutes ou presque toutes sont plus grandes que la terre. Comment pourront-elles tomber des cieux, la terre ne suffisant pas à contenir leur étendue? — S. JÉR. — Ce n'est donc pas par la diminution de la lumière que ces choses arriveront, puisque nous lisons dans Isaïe que le soleil aura sept fois plus de lumière; mais en présence de la véritable lumière, tout ce qui appartient à la vue du corps ne sera que ténèbres. — RAB. — Rien cependant n'empêche d'entendre ceci dans son sens réel, que le soleil et la lune, ainsi que les autres astres, seront privés momentanément de leur lumière, ainsi qu'il est certain que cela arriva pour le soleil pendant la passion du Sauveur, et c'est ce qui explique les paroles de Joël:

---

quam pati et conturbari : remotas scilicet a primis functionibus suis : unde sequitur : Et virtutes cœlorum commovebuntur ; et tunc apparebit signum Filii in hominis in cœlo, scilicet signum quo cœlestia facta sunt, id est, virtus quam operatus est Filius suspensus in ligno : et in cœlo apparebit maxime signum illius, ut homines de omnibus tribubus quæ prius non crediderunt Christianitati annuntiatæ, tunc recognoscentes per signum illud manifestatam, plangant et lamententur propter ignorantiam suam atque peccata : unde sequitur : Et tunc plangent omnes tribus terræ. Alius autem aliter arbitrabitur, quoniam sicut lucernæ paulatim deficit lumen. sic cœlestium luminum deficiente nutrimento sol obscurabitur et luna, et stellarum lumen deficiet ; et quod remanserit in eis, quasi terrenum cadet de cœlo. Sed quomodo potest dici de sole, quoniam obscurabitur lumen ejus ? cum Esaias propheta profectum aliquem solis in consummatione fore declaret (cap. 30). Similiter et de luna Esaias refert (ibidem), quoniam erit sicut sol. De stellis autem quidam dicere tentant, aut omnes aut plures earum majores esse tota terra : quomodo ergo cadent de cœlo, cum magnitudini earum non sufficiat terra ? HIER. Non ergo diminutione luminis hujusmodi accident ; alioquin solem legimus septuplum habiturum luminis (Esaiæ, 30, ut sup.) ; sed comparatione veræ lucis omnia visui apparebunt tenebrosa. RAB. Nihil tamen prohibet intelligi veraciter tunc solem et lunam cum cæteris sideribus ad tempus suo lumine privari (sicut de sole factum constat tempore dominicæ passionis),

« Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant qu'advienne le grand et éclatant jour du Seigneur. » Du reste, après le jugement accompli, aux premières clartés de la gloire de la vie future, alors que commenceront un ciel nouveau et une terre nouvelle (1), se réalisera ce qu'a prédit le prophète Isaïe par ces mots : « La lumière de la lune sera comme celle du soleil, et la lumière du soleil sera septuplée. » Quant à ce qui est dit des étoiles : « Les étoiles tomberont du ciel, » il est dit dans Marc : « Et les étoiles seront se détachant du ciel, » c'est-à-dire manquant de leur lumière.

S. Jér. — Comprenons par *ces vertus des cieux* les foules des anges. — S. Chrys. — C'est avec raison qu'elles seront émues et ébranlées en voyant un tel changement, leurs compagnons punis, et la terre convoquée à un terrible jugement.

Orig. — Ainsi qu'au moment du mystère de la croix, le soleil venant à manquer, les ténèbres se répandirent sur la terre, ainsi à l'apparition du signe du Fils de l'homme dans les cieux, les rayons du soleil, ceux des étoiles et ceux de la lune tomberont comme ne pouvant tenir devant la puissance de ce signe : « Et alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme. » Par ces mots : Le signe de la croix, nous devons comprendre que les Juifs verront, ainsi que cela est annoncé dans Zacharie et dans Jean, celui qu'ils ont percé de leur glaive, et le signe de sa victoire.

S. Chrys. — Si le soleil ne s'obscurcissait point, la lune ne pourrait

(1) « C'est moi qui crée les cieux nouveaux et une terre nouvelle » (Isaïe, 65, v. 17). « Nous attendons des cieux nouveaux et une terre nouvelle » (2 Pierre, 3, v. 13). « Je vis un nouveau ciel et une terre nouvelle » (Apocal., 21, v. 1).

---

unde Johel dicit (cap. 2, vers. 31) : Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus. Cæterum peracto die judicii, et clarescente futuræ gloriæ vita, cum fuerit cœlum novum et terra nova, tunc fiet quod Esaias propheta dicit (cap. 30, ut sup.) : Erit lux lunæ, sicut lux solis ; et lux solis erit septempliciter. Quod autem de stellis dictum est : Et stellæ cadent de cœlo, in Marco ita scriptum est (cap. 13) : Et stellæ cœli erunt decidentes, id est, suo lumine carentes.

Hier. Per virtutes autem cœlorum, angelorum multitudines intelligimus. Chrys., in hom. 77 (ut sup.). Qui valde decenter commovebuntur vel concutientur, videntes tantam transmutationem fieri, et conservos suos puniri, et orbem terrarum terribili assistentem judicio.

Orig. (tract. 30, ut sup.). Sicut autem in dispensatione crucis, solo deficiente, tenebræ factæ sunt super terram, sic et signo Filii hominis apparente in cœlo, deficient lumina solis, lunæ et stellarum, quasi consumpta ex multa virtute signi illius : unde sequitur : Et tunc apparebit signum Filii hominis in cœlo. Signum autem crucis hoc intelligamus, ut videant juxta Zachariam (cap. 12) et Joannem (cap. 19). Judæi quem compunxerant, et signum victoriæ.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Si autem sol quidem obtenebraretur, crux non appareret, nisi multo solaribus radiis lucentior esset. Ne autem discipuli verecun-

pas luire, à moins qu'elle ne fût beaucoup plus brillante que les rayons du soleil. Afin que les disciples n'aient pas à rougir et à s'attrister de la croix, le Sauveur la leur présente comme un signe enveloppé de gloire. Or, ce signe de la croix apparaîtra afin de confondre l'insolence des Juifs; car le Christ apparaîtra au jugement en montrant non-seulement ses blessures, mais encore sa mort ignominieuse. « Et alors pleureront toutes les tribus de la terre. » A la vue de la croix, elles comprendront qu'il ne leur a servi de rien de tuer le Sauveur, et que celui qu'elles ont tué était celui qu'il aurait fallu adorer. — S. Jér. — C'est avec raison qu'il est dit ici « toutes les tribus de la terre, » car il n'y aura à pleurer que ceux qui n'ont pas de droits de cité dans les cieux et dont les noms ne sont écrits que sur les registres de cette terre.

Orig. —Au sens moral, on peut dire que « ce soleil qui doit s'obscurcir, » c'est le diable qui doit être convaincu et condamné à la fin du monde. N'étant que ténèbres, il veut paraître le soleil, et la lune qui s'éclaire à la lumière de cette espèce de soleil, c'est l'assemblée des méchants s'annonçant souvent comme possédant et devant donner la lumière ; alors elle perdra sa lumière et sera couverte de la confusion de ses dogmes démontrés erronés. L'on peut regarder « comme des étoiles tombant du ciel » (*de leur ciel,* bien entendu) tous ceux qui promettaient aux hommes la vérité soit par leurs dogmes, soit par leurs fausses vertus, et qui les séduisaient ainsi par le mensonges. Ces étoiles s'étaient établies dans les hauteurs en s'élevant contre la science de Dieu. Pour appuyer cette manière d'interpréter, rapprochons-en quelques expressions du livre des Proverbes, comme celles-ci : « La lumière des justes est désormais inextinguible,

---

dentur et doleant de cruce, eam signum nominat cum quadam claritate. Apparebit autem signum crucis, ut Judæorum inverecundiam confutet : adveniet enim Christus in judicio non vulnera solum, sed mortem exprobratissimam ostendens : unde sequitur : Et tunc plangent omnes tribus terræ. Visa enim cruce considerabunt quod mortuo eo nihil profecerunt ; et quoniam crucifixerunt eum, quem adorari oportebat. Hier. Recte autem dicit tribus terræ : hi enim plangent qui municipatum non habent in cœlis, sed scripti sunt in terra.

Orig. Moraliter autem dicet aliquis obscurandum solem esse diabolum, qui in consummatione est arguendus; cum sit tenebræ, simulat autem se solem : luna autem quæ videtur ab hujusmodi illuminari sole, est omnis Ecclesia malignantium, quæ frequenter lumen se habere et dare promittit; tunc autem redarguta cum reprobatis dogmatibus suis claritatem suam amittet : sed et quicunque sive in dogmatibus, sive in virtutibus falsis, hominibus quidem veritatem promittebant, mendaciis autem seducebant, hi convenienter dicendi sunt stellæ cadentes de cœlo (ut ita dicam) suo; ubi erant in altitudine constitutæ, extollentes se adversus scientiam Dei. Ad commendationem autem sermonis hujus utemur exemplo proverbiorum, dicente (cap. 4, vers. 18, juxta 70) : Lumen justorum semper inex-

tandis que la lumière des impies s'éteindra. » Alors la gloire de Dieu brillera dans tout homme qui a porté l'image de l'homme céleste, et pendant que tout ce qui est céleste se réjouira, tout ce qui est terrestre pleurera. — Ou bien, l'Église est le soleil, la lune et les étoiles, elle a qui il a été dit : « Belle comme la lune, unique comme le soleil. » Or alors « le soleil sera ténébreux et la lune ne donnera plus sa lumière, » parce que l'Église se cachera pour échapper au fer des persécuteurs sévissant outre mesure : « Alors les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées, » parce que plusieurs qui paraissaient briller de l'éclat de la grâce de Dieu ne tiendront pas devant les persécuteurs et tomberont, et plusieurs seront ébranlés dans les rangs même des fidèles les plus courageux. Si cela est annoncé comme devant arriver après la tribulation de ces jours, ce n'est pas pour dire que les événements n'auront lieu qu'après l'entier écoulement de ces persécutions, mais pour nous apprendre que la défection ne fera que suivre. Mais comme cette défection aura lieu pendant toute la durée de ces jours, non-seulement elle subsistera après, mais elle aura commencé pendant.

Et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté.

S. Chrys. — Afin qu'à ce mot de croix ils ne se prissent à penser que c'était le retour du même mystère d'ignominie, il ajoute : « Et l'on verra le Fils de l'homme, etc. » — S. Aug. — Ceci a été dit surtout afin

---

tinguibile est, lumen autem impiorum extinguetur : tunc claritas Dei apparebit in omni qui portavit imaginem cœlestis; et cœlestes lætabuntur, terreni autem plangent. Vel Ecclesia est sol, luna et stellæ, cui dictum est (cant. 6) : Speciosa ut luna, electa ut sol. Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Tunc enim sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum; quia Ecclesia non apparebit, impiis tunc persecutoribus ultra modum sævientibus : tunc stellæ cadent de cœlo, et virtutes cœlorum commovebuntur; quoniam multi qui gratia Dei fulgere videbantur, persequentibus cedent et cadent; et quidam fideles fortissimi turbabuntur : hoc autem post tribulationem dierum illorum dicitur esse futurum; non quia transacta tota illa persecutione accidant ista; sed quia præcedet tribulatio, ut sequatur quorumdam defectio; et quia per omnes dies illos ita fiet, propterea post tribulationem dierum illorum, sed tamen in eisdem diebus, fiet.

Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli, cum virtute multa et majestate.

Chrys., in homil. (77, ut sup.). Quia crucem audiverant, ne rursus existimarent aliquid turpe esse futurum, subjungit : Et videbunt Filium hominis, etc. Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Cujus quidem promptior sensus est, ut cum hoc quisque audierit vel legerit, ipsum esse adventum accipiat, quando venturus est ad vivos et mortuos judicandos in corpore suo in quo sedet ad dexteram Patris, in quo etiam

que l'on sache bien, après l'avoir lu ou entendu répéter, que son avénement, pour venir juger les vivants et les morts, aura lieu dans le même corps qu'il a fait asseoir à la droite de son Père, ce corps dans lequel il est mort, ressuscité et monté au cieux. Or, comme il est dit dans les Actes des apôtres, « qu'une nuée l'enleva à leurs yeux, » et que ces paroles furent alors dites par les anges : « Il viendra ainsi que vous l'avez vu partir pour le ciel, » il faut croire que, non-seulement il viendra dans le même corps, mais encore dans un nuage.

ORIG. — Ils verront donc des yeux du corps le Fils de l'homme venant avec une apparence humaine dans les nuées du ciel, c'est-à-dire dans les nuées d'en haut; car, ainsi que lorsqu'il se transfigura, une voix vint de la nuée, il en sera de même lorsqu'il viendra transformé en une forme glorieuse; ce ne sera pas sur une seule nuée, mais sur plusieurs nuées qui seront comme son char. Et si, pour que le Fils de l'homme ne touchât pas la terre de ses pieds, ceux qui l'aimaient jonchèrent le chemin de leurs vêtements, ne voulant même pas que l'ânon qui le portait touchât lui-même à la terre, qu'y a-t-il d'étonnant que le Père et Dieu de toutes choses prosterne les nuées du ciel sous les pieds de son Fils qui descend pour l'œuvre de la consommation des choses? L'on peut dire qu'ainsi qu'au jour de la création Dieu prit du limon de la terre et en fit l'homme, ainsi, afin qu'apparaisse la gloire du Christ, le Seigneur, prenant dans la nature céleste, lui en fit comme un second corps qui apparut à la transfiguration en une nuée brillante, et à la fin du monde ainsi que des nuées brillantes, et c'est pour cela que ces nuées sont appelées les nuées du ciel, ainsi que ce limon primitif avait été désigné par ces mots : *limon de la terre.* Ne convient-il pas que le Père entoure de tels prodiges son Fils qui s'était

---

mortuus est, et resurrexit, et ascendit in cœlum; et sicut in Actibus apostolorum legitur (cap. 1) : Nubes suscepit eum ab oculis eorum. Et quia illic dictum est ab angelis : Sic veniet quomodo vidistis euntem in cœlum, merito credendus est, non solum in eodem corpore, verum etiam in nube venturus.

ORIG. (tract. 30, *in Matth.*). Videbunt ergo oculis corporalibus Filium hominis specie humana venientem in nubibus cœli, id est, supernis : sicut enim cum transformatus est, vox venit de nube (Matth., 17), sic cum veniet iterum in speciem transformatus gloriosam; et non super unam nubem, sed super multas, quæ erunt vehiculum ejus. Et si quidem, ut ne terram calcaret Filius Dei Hierosolymam ascendens, diligentes eum, straverunt vestimenta sua in via (Matth., 21), neque asellum qui portabat eum volentes terram calcare, quid mirum si Pater et Deus omnium nubes sternat cœlestes sub corpore filii descendentis ad opus consummationis? Dicet autem aliquis quoniam sicut in creatione hominis accepit Deus limum de terra, et finxit hominem sic, ut appareat gloria Christi, accipiens Dominus de cœlo et de cœlesti corpore corporavit primum quidem in transfiguratione in nubem lucidam, in consummatione autem in nubes lucidas; propter quod nubes cœli dicuntur; secundum quod et limus

humilié? C'est pour cela qu'en le revêtant de telles nuées, il a exalté son Fils, non-seulement quant à l'esprit, mais encore quant au corps. Peut-être que ces nuées étaient-elles intelligentes, afin que le char qui portait le Fils de l'homme glorifié ne fût pas dénué d'intelligence. Et d'abord Jésus est venu avec cette puissance par laquelle il faisait des miracles et des prodiges au milieu du peuple; mais toute cette puissance était peu de chose en comparaison de cette puissance qui l'enveloppera à la fin du monde. Cette première puissance était la puissance de celui qui s'anéantissait lui-même. C'est une conséquence qu'il soit rappelé à ce moment à une plus grande gloire qu'il ne le fut sur la montagne. Alors il n'eut que trois témoins de sa transformation, tandis qu'à la fin du monde il paraîtra dans une grande gloire aux yeux de l'univers entier, afin que tous les hommes le voient glorifié.

S. Aug. — Mais il faut examiner avec soin les paroles suivantes, car dans l'étude des Écritures il faut tout scruter et ne point se laisser arrêter par leur surface. Or, il est dit, presque immédiatement après : « Lorsque vous verrez arriver toutes ces choses, sachez qu'il est près et déjà à la porte. » Nous saurons donc qu'il va arriver, non pas lorsque nous verrons seulement quelques-uns des signes dont il est question plus haut, mais lorsque nous verrons l'ensemble de ces signes parmi lesquels se trouve la vue du Fils de l'homme venant lui-même. « Et il enverra ses anges des quatre coins du monde (de toutes les parties de l'univers) rassembler ses élus. » Cette heure, la dernière de toutes, est celle qui l'a vu venir dans ses membres comme dans des nuées (1). Ou bien, c'est sa venue incessante dans toute son Église

(1) C'est dans ce sens que saint Jean (1 ép., c. 2, v. 18) appelle la dernière époque du monde celle du christianisme, la dernière heure.

---

terræ est dictus ; et decet Patrem talia miranda dare Filio suo qui se humiliavit. Et propterea exaltavit illum, non solum secundum spiritum, sed et secundum corpus, ut super talibus nubibus veniret : et forsitan super nubibus rationalibus, ne irrationabile esset vehiculum Filii hominis glorificati. Et primum quidem venit Jesus cum virtute ex qua faciebat signa et prodigia in populo : omnis autem illa virtus comparatione illius virtutis multæ cum qua in fine venturus est, modica erat : virtus enim erat exinanientis seipsum : consequens est etiam ut ad majorem gloriam reformetur quam fuit transformatus in monte : tunc enim propter tres tantummodo transformatus est : in consummatione autem mundi totius apparebit in gloria multa, ut videant eum omnes in gloria.

Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Sed quoniam Scripturæ scrutandæ sunt, nec earum superficie debemus esse contenti, diligenter sunt inspicienda sequentia : post pauca enim sequitur : Cum videritis hæc omnia fieri, scitote quia prope est jam in januis. Tunc eum scimus prope esse, non cum aliqua videmus esse præmissorum, sed hæc omnia (in quibus et hoc est, quod videbitur Filius hominis veniens) : Et mittet angelos suos de quatuor partibus mundi (id est, de toto orbe terrarum), congregare electos suos; quæ tota hora novissima facit,

comme dans une immense nuée, et cette venue est accompagnée d'une grande majesté et puissance, puissance et majesté qui éclatant surtout aux yeux des saints, qui recevront une grande force pour ne pas être vaincus par une si forte persécution. — ORIG. — Ou bien, c'est à l'âme du croyant qu'il arrive tous les jours avec une grande puissance portée par les nuées prophétiques, c'est-à-dire par les écrits des apôtres et des prophètes qui, dans leurs œuvres, déclarent la parole de Dieu au-dessus de la nature humaine. Il vient avec grande gloire aux yeux de tous ceux qui comprennent, et tel paraît être surtout le caractère du second avénement, qui est celui des hommes parfaits. Pourrait-on peut-être dire que tout ce que les trois évangélistes ont rapporté sur l'avénement du Christ, si on le collationnait et discutait avec soin, devrait converger à ce point, que le Christ vient tous les jours dans son corps, qui est l'Église, avénement dont il est dit ailleurs : « Vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance divine, et venant sur les nuées du ciel. » Il faut excepter toutefois les lieux auxquels il a promis le dernier avénement visible.

Et il enverra ses anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.

ORIG. — Après avoir fait mention de ce grand gémissement qui s'échappera comme une sentence et une condamnation spontanées des méchants contre eux-mêmes, le Sauveur, afin que l'on ne pense pas

---

veniens in suis membris, tanquam in nubibus; vel in tota ipsa Ecclesia tanquam in nube magna, sicut nunc venire non cessat : sed ideo cum potestate magna et majestate, quia major potestas et majestas illius apparebit sanctis, quibus magnam virtutem dabit, ne tanta persecutione vincantur. ORIG. (tract. 30, ut sup.). Vel cum magna virtute venit quotidie ad animam hominis credentis in nubibus propheticis, id est, in Scripturis prophetarum et apostolorum, qui verbum Dei super humanam naturam in intellectibus suis declarant : sic etiam eis qui intelligunt, dicimus appare gloriam multam; quæ quidem videtur in secundo Verbi adventu; quod est perfectorum : et sic fortasse omnia quæ a tribus evangelistis dicta sunt de Christi adventu (diligentius inter se collata et bene discussa) invenientur ad hoc pertinere, quod quotidie venit in corpore suo, quod est Ecclesia, de quo adventu suo dixit alibi (Matth., 26) : Amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli; exceptis locis ubi ab eo ille adventus ultimus in seipso promittitur.

Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis cœlorum usque ad terminos eorum.

ORIG. (tract. 30, ut sup.). Quia de planctu mentionem fecerat, qui ad hoc erit ut sponte contra se sententiam proferant, et seipsos condemnent; ne putetur quod in isto planctu mala eorum terminentur, subdit : Et mittet angelos suos cum tuba, etc. REMIG. Hæc autem tuba, non revera cor-

rminent leurs maux, ajoute : « Et il enverra ses anges avec
ette, etc. » — RÉMIG. — Il ne faut pas entendre ce mot
ns son sens ordinaire; il veut désigner la voix des archanges,
retentissante, qu'aussitôt qu'elle éclatera, tous les morts
de la poussière de la terre. — S. CHRYS. — Le son de la
ppartient à la résurrection comme caractérisant et la joie
ır de ce moment, et la douleur de ceux qui seront aban-
ui ne seront pas ravis dans les nuées. — ORIG. — Il est dit,
e des Nombres, que les prêtres rassemblaient au son de la
ous ceux du camp d'Israël, et c'est ce qui fait ici le fond
mparaison des anges du Christ : « Et ils rassembleront les
atre vents. » — RÉMIG. — C'est-à-dire des quatre climats (1)
: l'orient, l'occident, le nord et le midi.

Les plus simples s'imaginent qu'il n'y aura de rassemblés
ui auront été surpris dans leur existence corporelle. Mais
eux y voir qu'il y aura de rassemblés par les anges du
-seulement tous ceux qui ont été appelés et élus depuis
ıt du Christ jusqu'à la fin du monde, mais tous ceux qui
puis la création du monde et qui ont vu en tressaillant le
rist de la même manière qu'Abraham. Que les anges réu-
-seulement tous les élus du Christ qui ont été surpris dans
mais encore tous ceux qui étaient sortis de leur corps, le
ivant en fait foi, non-seulement en disant : « Tous les élus
les quatre vents, » mais en ajoutant : « Depuis le haut du

grec κλίματα veut dire *degrés*, *parties*. Les quatre parties du monde.

---

telligenda, sed archangelica
magna erit ut ad clamorem
nortui de terræ pulvere resur-
., in homil. (77, ut sup.).
tubæ pertinet ad resurrectio-
udium, ad repræsentandum
tunc erit; ad dolorem illorum
ur, et in nubibus non rapien-
t sup.). Scriptum est autem
(cap. 10) quod ex quatuor
gabant sacerdotes tibicinantes
ex castris Israel, secundum
arationem de angelis Christi
dicitur : Et congregabunt
tuor ventis, etc. REMIG. Id
or climatibus mundi, sive
dente, Aquilone et Austro.
up.). Et simpliciores quidem
opinantur eos tantum qui tunc inventi fuerint in corpore, aggregandos; sed melius est dicere congregandos ab angelis Christi esse omnes, non solum ab adventu Christi et usque ad consummationem vocatos atque electos, sed et omnes qui a constitutione fuerint mundi; qui viderunt, sicut Abraham (Joan., 8), Christi diem, et exultaverunt in illam. Quoniam autem non tantum illos qui in corpore fuerint comprehensi, dicit congregandos Christi electos, sed etiam illos qui de corporibus sunt egressi, manifestat sermo, dicens : Congregatos electos, non solum a quatuor ventis, sed etiam subdens : A summis cœlorum usque ad terminos eorum. Quod nemini super terram existenti arbitror convenire. Vel cœli sunt Scripturæ divinæ aut auctoritates earum, in quibus

ciel jusqu'à son extrémité, » paroles qui ne me paraissent pouvoir convenir à personne vivant sur la terre. Ou bien, *le ciel* veut désigner ici les Saintes-Écritures et leurs témoignages divins que Dieu habite. Le haut du ciel, c'est le commencement de l'Écriture; son extrémité, la fin de l'Écriture. Les saints sont donc réunis *depuis le haut du ciel*, c'est-à-dire depuis ceux qui se nourrissent des commencements des Écritures, *jusqu'à l'extrémité du ciel*, c'est-à-dire jusqu'à ceux qui vivent dans ce qui est à l'extrémité des Écritures, dans leur sens le plus profond. Ils seront rassemblés au son de la trompette et par de grands cris, afin que ceux qui ont entendu et qui ont été éveillés se préparent à la voie parfaite qui conduit au Fils de Dieu.

Rémig. — Ou bien, afin que personne ne pût penser qu'il n'y aurait de réunis que ceux qui habitent les extrémités de la terre, et non pas ceux qui en habitent le centre, il ajoute : « Et depuis le haut du ciel, etc., » par le haut du ciel désignant le centre du globe, car le haut du ciel couvre le centre du globe. Il désigne les extrémités de la terre par les extrémités du ciel, car sur les extrémités de la terre paraissent reposer les derniers contours du ciel. — S. Chrys. — C'est à l'honneur des élus que le Seigneur les convoque par ses anges. Paul nous dit : « Qu'ils seront ravis dans les nuées, » car les anges rassembleront ceux qui seront ressuscités, et les nuages les recevront.

Écoutez une comparaison prise du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres, et qu'il pousse ses feuilles, vous jugez que l'été s'approche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche, et qu'il est comme à la porte. Je vous dis en vérité que cette race ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

S. Chrys. — Comme le Sauveur avait annoncé que tous les événe-

---

habitat Deus : summa autem Scripturarum sunt initia illarum; termini autem, consummationes earum. Congregantur ergo sancti a summis cœlorum (id est, ab eis qui vivunt in initiis Scripturarum) usque ad terminos; id est, eos qui vivunt in consummationibus earum. Congregabuntur autem tuba et voce magna, ut qui audierint et adverterint, parent se ad viam perfectionis quæ ducit ad Filium Dei.

Remig. Vel aliter : ne forte aliquis putaret quod solummodo a quatuor partibus mundi, et non a mediterraneis regionibus et locis, ideo addit : A summis cœlorum, etc. Per summum enim cœli, medium orbis intelligitur; quia medio orbis summum cœli præsidet. Per terminos autem cœlorum, fines terræ significat, ubi longe distantibus circulis cœli terræ insidere videntur. Chrys., in homil. (77, ut sup.). Quod autem per angelos Dominus electos vocat, ad electorum honorem pertinet : nam et Paulus dicit (1 *Thessal.*, 4) quod rapientur in nubibus : quia eos quidem qui resurrexerint, congregabunt angeli; congregatos autem recipient nubes.

Ab arbore autem fici discite parabolam : cum jam ramus ejus tener fuerit, et folia nata, scitis quia prope est æstas : ita et

ments qu'il avait prédits arriveraient après les tribulations de ces jours, pour prévenir de leur part cette question : « Après combien de temps, » il le dit en se servant de la comparaison du figuier : « Apprenez donc la parabole du figuier. » — S. Jér. — C'est comme s'il disait : Lorsque s'élèvent sur le figuier des pousses encore tendres, que le bourgeon s'ouvre en fleur et que l'écorce produit des feuilles, vous comprenez que l'été arrive, et que ce sont les entrées du zéphyr (1). C'est ainsi que, lorsque vous verrez arriver ce qui est écrit ici, ne pensez pas que ce soit encore la fin du monde, mais considérez tous ces événements comme des précurseurs et comme venant vous annoncer que le juge est près et qu'il frappe à la porte : « Ainsi et vous aussi lorsque vous verrez toutes ces choses. »

S. Chrys. — Il nous déclare par ces paroles qu'il y aura peu d'intervalle, mais que l'avénement du Christ se présentera aussitôt. Ces paroles servent aussi à exprimer autre chose, et à annoncer cet été de l'esprit, cette paix des justes qui viendra après l'hiver. Pour les pécheurs, au contraire, ce sera l'hiver après l'été. — Orig. — Ainsi que le figuier contient, cachée en lui, sa vertu vitale, et, l'hiver passé, fait passer cette vertu vitale de la léthargie dans laquelle elle était à sa manifestation, en produisant des branches tendres et des feuilles, ainsi le monde et tous les élus qui, auparavant, avant la venue du Christ, renfermaient leur vie en soi, comme sous la léthargie d'un hiver,

(1) Le mot zéphyr, qui, n'étant point français, n'a dans notre langue aucun caractère, a dans le grec, auquel il appartient, cette belle signification : *Celui qui porte la vie*, ζωὴν φέρων. Le latin donne ici *favonius*, le vent qui aide, qui favorise, qui caresse, aidant au développement de la vie, et d'ailleurs plein de charme.

---

vos, cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis. Amen dico vobis quia non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant : cælum et terra transibunt; verba autem mea non præteribunt.

Chrys., in homil. (78, *in Matth.*). Quia dixerat quod quod statim post tribulationem dierum illorum, quæ prædicta sunt contingerent, ipsi autem quærere poterant, post quantum tempus : ideo exponit, exemplum ponens de ficu, dicens : Ab arbore autem fici discite parabolam, etc. Hier. Quasi dicat : Sicut quando teneri fuerint in arbore ficus cauliculi, et gemma erumpit in florem cortexque folia parturit, intelligitis æstatis adventum, et favonii ac veris introitum ; ita cum omnia quæ scripta sunt videritis, nolite putare jam adesse consummationem mundi, sed quasi prævia et præcursores quosdam venire, ut ostendant quod prope sit, et in januis : unde sequitur : Ita et vos, cum videritis hæc omnia, etc.

Chrys., in homil. (78, ut sup.). Per quod ostendit quod non multum erit temporis medium, sed statim adventus Christi occurret. Per hoc autem et aliud quoddam prænuntiat, scilicet æstatem spiritualem et tranquillitatem justis post hyemem esse futuram ; peccatoribus autem e contrario hyemem post æstatem. Orig. (ut sup.). Sicut enim ficus in tempore quidem hyemis vitalem virtutem habet in se absconditam, postmodum autem cum virtus ipsa vitalis prodire cœperit ad manifestationem præ-

ont, à l'époque de cet avénement, fait éclore les rameaux tendres et nullement endurcis de leur cœur sous le souffle du Christ. Cette vertu cachée a éclaté en feuilles et s'est fait voir en fruits. Pour ces élus, l'été et l'avénement glorieux du Verbe de Dieu sont proches. — S. Chrys. — Il se sert de cette comparaison pour faire admettre par la foi les promesses qu'il a faites, se servant comme exemple de ce qui arrive nécessairement dans la nature. — S. Aug. — Qui pourrait nier qu'après ces signes prophétiques et évangéliques que nous voyons éclater, nous ne devions pas espérer la venue prochaine du Christ? De jour en jour elle se rapproche, mais en ce qui concerne l'intervalle qui nous en sépare encore, voici ce qui a été dit : « Il ne vous appartient pas de connaître le temps et les moments. » Voyez à quelle époque l'apôtre prononça ces paroles : « Notre salut est plus près que lorsque nous avons cru. » Déjà, depuis cette époque, tant d'années se sont écoulées, et cependant nous ne pouvons pas nier la vérité de cette parole. Et maintenant, ne devons-nous pas dire que l'avénement du Seigneur s'est rapproché de tout le temps qui s'est écoulé?

S. Hil. — Au sens mystique, c'est la synagogue qui est comparée au figuier. Les rameaux du figuier, c'est l'antechrist, le fils du diable (1), portion du péché, qui prend son point d'appui sur la loi. Or, c'est lorsqu'il commencera à verdir et à se feuiller, entouré de la joie des méchants comme d'un luxe de feuilles et de branches, que

(1) Le texte de saint Hilaire, pour *diaboli filius*, porte *zaboli filius*, car dans le dialecte éolique l'on trouve ζαβάλλω pour διαβάλλω, et, par conséquent, ζάβολος pour διάβολος. Le mot διάβολος, on le sait, vient de διαβάλλω, *calomnier*, ce qui donne au mot diable la signification de *calomniateur*. Saint Augustin, dans son traité 27 de saint Jean, a aussi *zabolus* pour *diabolus*.

---

tereunte hyeme, de ipsa valetudine, ejus ramus efficitur tener, et folia producit; sic et mundus, et unusquisque eorum qui salvantur, ante Christi adventum (quasi in hyeme) in se absconsam habent vitalem virtutem; Christo autem inspirante fiunt teneri, et non duri cordis rami; et quæ abscondita erant in eis progrediuntur in folia, et manifestos fructus ostendunt : talibus autem prope est æstas, et adventus gloriæ Verbi Dei. Chrys., in homil. (78, ut sup.). Propter hoc etiam istud posuit, ut credere faciat hunc sermonem omnino ita esse venturum : ubicunque enim quod omnino eventurum est dicit, naturales necessitates in exemplum inducit. Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Quod autem de signis evangelicis et propheticis quæ fieri cernimus, propinquum Domini adventum sperare debemus, quis negat? Quotidie quippe magis magisque fit proximus : sed quanto intervallo propinquet, de hoc dictum est (*Act.*, 1) : Non est vestrum scire tempora vel momenta. Vide quando dixit Apostolus (*ad Rom.*, 13) : Nunc propior est nostra salus, quam cum credidimus; et ecce tot anni transierunt, nec tamen quod dixit falsum est; quanto magis nunc dicendum est appropinquare Domini adventum, quando tantus factus est ad finem accessus ?

Hilar. (can. 26, *in Matth.*). Mystice autem synagoga ficus arbori comparatur : rami igitur ficus, Antichristus esse intel-

l'été sera près, et que l'on sentira les premières émanations du jour du jugement. — RÉMIG. — Ou bien, c'est lorsque ce figuier verdira de nouveau, c'est-à-dire lorsque la synagogue recevra l'Évangile par la prédication d'Énoch et d'Élie, que nous devrons comprendre que la fin est proche. — S. AUG. — Ou bien, par ce figuier, il faut entendre le genre humain, à cause du piquant des passions charnelles. Ce sera lorsque ses branches seront déjà tendres, c'est-à-dire lorsque les enfants des hommes commenceront à produire des fruits de l'esprit par la foi chrétienne, et que l'honneur de l'adoption divine brillera en eux.

S. HIL. — C'est pour rendre plus sûre cette foi en l'avenir qu'il ajoute : « Je vous le dis en vérité. » Ce mot *amen* exprime l'assertion d'une chose véritable. — RÉMIG. — Et les simples entendent ceci de la destruction de Jérusalem, et de cette génération qui vit la passion du Christ, génération qui devait voir aussi la destruction de la cité. Mais je ne sais s'ils peuvent expliquer tout ce passage dans ce sens, depuis ces mots : « Il ne sera pas laissé là pierre sur pierre, » jusqu'à ceux-ci : « Il est déjà à la porte. » Dans certains passages, l'explication littérale sera possible, mais non pas dans d'autres. — S. CHRYS. — Toutes ces choses ont été dites de la destruction de Jérusalem, celles qui concernent les faux prophètes et celles qui concernent les antechrists, et toutes les autres choses que nous avons dit devoir arriver jusqu'à l'avénement du Christ. Quant à ces mots : « Cette génération, » ils ne désignent pas la génération contemporaine, mais l'assemblée des fidèles existant alors; et c'est la coutume des Écritures de prendre

---

ligitur, diaboli filius, peccati portio, legis assertor ; qui cum virescere cœperit, et frondescere quadam peccatorum exultantium viriditate, tunc proxima est æstas, id est, dies judicii sentietur. REMIG. Vel cum hæc ficus rursum germinabit (id est, cum synagoga verbum sanctæ prædicationis accipiet, prædicantibus Enoch et Elia), intelligere debemus quia prope est dies consummationis. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 39). Vel per arborem fici intellige genus humanum, propter pruritum carnis. Cum jam ramus ejus tener fuerit, id est, cum Filii hominum per fidem Christi ad spirituales fructus profecerint, et in eis honor adoptionis filiorum Dei emicuerit.

HILAR. (can. 26, ut sup.). Ut autem fides certa esset futurorum, subjunxit : Amen dico vobis, etc. Amen autem dicendo, professionem veritatis adjunxit. REMIG. (vel Origen., ut sup.). Et simplices quidem ad destructionem Hierusalem referunt verba, et de illa generatione æstimant dictum, quæ passionem Christi aspexit, quod non esset transitura priusquam fieret destructio civitatis illius. Nescio autem si verbum ad verbum exponere possint ab eo quod ait : Non relinquetur hic lapis super lapidem, usque ad illud quod ait : Prope est in januis, forsitan enim in quibusdam poterunt, in aliis autem non poterunt omnino. CHRYS. (in homil. 78, ut sup.). Hæc ergo omnia de fine Hierosolymorum dicta sunt; et quæ de pseudoprophetis, et pseudochristis, et alia omnia quæ diximus usque ad Christi adventum futura. Quod autem dixit, generatio hæc, non de ea quæ tunc erat dixit, sed de ea quæ est fidelium :

ce mot génération, non-seulement dans le sens d'une détermination de temps, mais encore dans celui d'une détermination de lieu, de culte et de vie semblable. C'est ainsi qu'il est dit : « Telle est la génération de ceux qui craignent Dieu. » Dans ce passage, le Seigneur montre que Jérusalem périra et que la plus grande partie du peuple sera anéantie, mais qu'aucune épreuve ne pourra triompher de la génération des fidèles. — ORIG. — Cependant la génération de l'Église passera tout ce siècle, et le dépassera pour hériter du siècle futur; mais elle ne passera qu'après que toutes ces choses auront été accomplies. Mais après ces événements, non-seulement la terre passera, mais encore le ciel passera : « Le ciel et la terre, etc., » c'est-à-dire que passeront non-seulement les hommes dont la vie est terrestre, et qui sont par conséquent appelés *terre*, mais encore ceux dont la conversation est dans le ciel, et qui par conséquent sont appelés *ciel*. Ils passeront aux choses futures, comme étant *meilleures*, tandis que les paroles prononcées par le Sauveur ne passeront pas; car elles opèrent et opéreront toujours par leur propre efficacité. Les parfaits, qui ne peuvent plus en cette vie acquérir de perfection, ayant rempli leur mesure, passeront de l'état dans lequel ils sont à un nouvel état qu'ils ne connaissaient pas, tandis qu'il est ajouté : « Mes paroles ne passeront pas » (1). L'on peut dire en un sens que les paroles de Moïse et celles des prophètes passent; car ce qu'ils ont prophétisé est déjà accompli, tandis que les paroles du Christ conservent toute leur plénitude, s'accomplissent tous les jours, et s'accompliront désormais

(1) La construction de la phrase latine étant tout-à-fait intraduisible, nous avons dû la changer, mais sans toucher au sens.

---

consuevit enim Scriptura generationem, non solum a tempore designare, sed a loco, cultu et conversatione : sicut cum dicitur (*Psal.* 23) : Hæc est generatio quærentium Dominum. Ex hoc autem ostendit, quod Hierusalem peribit, et amplior pars Judæorum destruetur; generationem autem fidelium nulla superabit tentatio. ORIG. (ut sup.). Generatio tamen Ecclesiæ transibit aliquando totum hoc seculum, ut hæreditet futurum; tamen donec hæc omnia fiant, non transibit : cum autem omnia hæc facta fuerint, transibit, non solum terra, sed etiam cœlum : unde sequitur : Cœlum et terra, etc., id est, non solum homines, quorum vita terrena est, et propterea terra dicuntur, sed etiam illi quorum conversatio est in cœlis, et ideo cœlum vocantur : transibunt autem ad futura, ut veniant ad meliora; verba autem quæ a Salvatore sunt dicta, non transibunt, quoniam quæ sua propria sunt, operantur et semper operabuntur : perfecti autem et qui non recipiunt, ut jam meliores efficiantur, transeuntes quod sunt, perveniunt ad illud quod non sunt : et hoc est quod subditur : Verba autem mea non præteribunt. Et forte quidem verba Moysi et prophetarum transeunt, quoniam quæ prophetizabantur ab illis, impleta sunt : verba autem Christi semper sunt plena, et quotidie implentur, et adhuc sunt implenda in sanctis. Aut forte neque Moysi verba, aut prophetarum, dicere debemus impleta omnino : proprie enim et

tous les jours dans les saints. Mais l'on peut dire aussi, sans doute, que les paroles de Moïse et des prophètes n'ont pas été remplies tout-à-fait; car ce sont véritablement les paroles du Fils de Dieu, et elles s'accomplissent tous les jours. — S. Jér. — Ou bien, par cette génération, il faut entendre toute la race humaine, et surtout la race juive. Or, le Sauveur élève ses disciples encore davantage à la foi en ce qui précède, en ajoutant : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas; » et c'est comme s'il disait : Il est plus facile de voir détruire ce qui est stable et inébranlable dans l'univers que de voir tomber une parcelle de mes paroles. — S. Hil. — Le ciel et la terre n'ont par la nature de leur création aucune nécessité d'existence, tandis que les paroles du Christ, sorties de l'éternité, contiennent ce qu'il leur faut de stabilité pour durer.

S. Jér.—Le ciel et la terre passeront, non pas par leur destruction, mais par leur transformation; car comment le soleil pourrait-il s'obscurcir, et la lune refuser sa lumière, si le ciel, qui les contient, et la terre n'existaient plus? — Rab. — Le ciel qui passe n'est pas le ciel des astres, mais le ciel de l'air, qui périt une première fois par le déluge (1). — S. Chrys. — Il parle du ciel et de la terre, pour établir que l'Église lui est plus précieuse. Par là aussi il se montre le créateur du monde.

Or nul autre que mon Père ne sait ni ce jour ni cette heure, non pas même les anges du ciel. Et il arrivera à l'avénement du Fils de l'homme ce qui ar-

(1) C'est une allusion aux v. 5, 6, 7, 10, 11 et 12 du c. 3 de la 2e ép. de saint Pierre.

illa verba Filii Dei sunt, et semper implentur. Hier. Vel hic per generationem omne hominum significat genus, aut specialiter Judæorum. Deinde magis eos ad fidem præmissorum inducit, cum subdit : Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt : ac si dicat : Facilius est fixa et immobilia destrui quam sermonum meorum aliquid decidere. Hilar. (ut sup.). Cœlum enim et terra ex conditione suæ creationis nihil habent in se necessitatis ut non sint : verba autem Christi ex æternitate deducta, id in se continent virtutis ut maneant.

Hier. Cœlum autem et terra transibunt, immutatione, non abolitione sui; alioquin quomodo sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, si cœlum (in quo ista sunt) terraque non fuerint? Raba. Cœlum tamen quod transibit, non sidereum, sed aereum intelligere debemus, quod prius diluvio periit. Chrys., in homil. (78, ut sup.). Elementa autem mundi in medium adducit, ostendens quoniam pretiosior cœlo et terra est Ecclesia; simul etiam et hinc conditorem se hominum ostendit.

De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cœlorum, nisi Pater solus. Sicut autem in diebus Noe, ita erit adventus Filii hominis : sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam, et non cognoverunt donec venit diluvium, et tulit omnes; ita erit et adventus Filii hominis. Tunc duo

riva au temps de Noé. Car comme les derniers jours avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et qu'ils ne connurent le moment du déluge que lorsqu'il survint et emporta tout le monde : ainsi arrivera-t-il à l'avénement du Fils de l'homme. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé. De deux femmes qui moudront à un moulin, l'une sera prise et l'autre laissée.

S. CHRYS. — Le Seigneur, après avoir dit tous les signes précurseurs de son avénement, et après avoir mené sa narration jusqu'au passage qui nous présente le Fils de l'homme déjà aux portes, ne voulut pas révéler ce jour : « Personne ne sait quels seront ce jour et cette heure, etc. »

S. JÉR. — Dans quelques exemplaires latins, on lit : « Ni le Fils: » mais cela ne se trouve ni dans les exemplaires grecs, ni surtout dans ceux d'Origène (1) et ceux de Piérius. Mais on doit cependant discuter ce mot, parce qu'il se trouve dans quelques exemplaires. — RÉMIG. — Marc, l'évangéliste, non-seulement dit que les anges l'ignoreront, mais il prétend que le Fils aussi l'ignorera. — S. JÉR. — Ce qui réjouit Arius et Eunomius; car ils ajoutent : Celui qui ignore peut-il être l'égal de celui qui sait? Mais nous leur répondrons en peu de mots : Jésus ou le Verbe ayant fait toute l'étendue des temps, car toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait, et le jour du jugement étant contenu dans le temps, comment, lui qui connaît l'ensemble, peut-il ignorer cette partie? Et on peut leur dire encore : Qu'y a-t-il de plus considérable, la connaissance du Père ou celle du jugement? S'il connaît le plus, comment peut-il

(1) Le texte porte *adamantius*, *de diamant*, épithète donnée à Origène, comme celle de Chrysostôme, *bouche d'or*, fut donnée à Jean, évêque de Constantinople. Cette épithète donnée à Origène exprimait sa force.

---

erunt in agro : unus assumetur, et alter relinquetur; duæ molentes in mola; una assumetur, et altera relinquetur; duo in lecto uno : unus assumetur, et alter relinquetur.

CHRYS., in homil. (78, ut sup.). Cum dixisset Dominus omnia quæ præcedunt Christi adventum, et ad ipsas januas narrationem duxisset, diem tacere voluit; unde dicit : De die autem illa et hora nemo scit, etc.

HIER. In quibusdam autem latinis codicibus additum est : Neque Filius; cum in græcis et maxime Adamantii et Pierii exemplaribus hoc non habeatur ascriptum: sed quia in nonnullis legitur, disserendum videtur. REMIG. Marcus etiam Evangelista (cap. 13, vers. 32), non solum dicit angelos nescire, sed etiam filium. HIER. In quo gaudent Arius et Eunomius : dicunt enim : Non potest æqualis esse qui novit et qui ignorat : contra quos breviter ista dicenda sunt : cum omnia tempora fecerit Jesus; hoc est Verbum Dei (omnia enim per ipsum facta sunt), et sine ipso factum est nihil (Joan., 1). In omnibus autem temporibus cum dies judicii sit, qua consequentia potest ejus ignorare partem, cujus totum noverit? Hoc quoque dicendum est.

gnorer le moins? — S. Hil. — Est-ce que Dieu le Père a pu refuser cette connaissance au Fils, alors que le Fils vous dit lui-même : « Toutes choses m'ont été livrées par mon Père? » Mais toutes choses n'ont pas été livrées, s'il lui a refusé quelque chose.

S. Jér. — Après avoir prouvé que le Fils de l'homme n'ignore pas le jour de la fin du monde, il nous reste à montrer pourquoi il est dit qu'il ignore ce jour. Après sa résurrection, interrogé sur ce jour par les apôtres, il leur répond sans détour : « Il ne vous appartient pas de savoir les moments et les époques que le Père a déterminés dans sa puissance. » En quoi il montre qu'il sait, mais qu'il n'est pas expédient à ses apôtres de savoir, parce que, incertains sur l'avénement du juge, ils vivront tous les jours comme si c'était ce jour-là même qu'ils dussent être jugés. — S. Aug. — Le mot *ne sait pas* doit se traduire *ne peut pas faire savoir*, c'est-à-dire qu'il ne savait pas pour l'apprendre à ses disciples. C'est ainsi qu'il avait été dit à Abraham : « J'ai connu maintenant que vous craignez le Seigneur, » c'est-à-dire : Je vous ai fait connaître; car cette épreuve le révéla à lui-même. — S. Aug. — En disant que le Père sait, il dit par conséquent que le Fils sait en le Père; car qu'y a-t-il dans le jour qui n'ait été fait par le Verbe, lui par qui le jour a été fait? — S. Aug. — C'est bien là le sens de cette expression, que le Père seul sait, à savoir selon cette science qu'il communique au Fils; et le sens de celle-ci : que le Fils ne sait pas est que le Fils ne donne pas cette connaissance aux hommes. — Orig. — Tant que l'Église, qui est le corps du Christ, ne connaît pas ce jour et cette heure, le Fils est dit ne pas savoir ni ce jour ni cette heure. Le

---

Quid est majus, notitia Patris an notitia judicii? Si majus novit, quomodo ignorat quod minus est? Hilar. (ut sup.). Numquid etiam Deus Pater cognitionem illius diei Filio denegavit, cum dictum ab eo sit : Omnia mihi tradita sunt a Patre meo? Ergo non omnia sunt tradita, si est aliquid quod negatur.

Hier. Igitur quia probavimus non ignorare Filium Dei consummationis diem, causa reddenda est cur ignorare dicatur. Post resurrectionem quidem interrogatus ab apostolis de hac die, manifestius respondit (*Act.*, 1) : Non est vestrum scire tempora et momenta quæ Pater posuit in sua potestate : in quo ostendit quod ipse sciat, sed non expediat nosse apostolis; ut semper incerti de adventu Judicis, sic quotidie vivant quasi die illa judicandi sint. Aug., 1, *De Trinit.* (cap. 12). Quod ergo dicit, nescit, intelligendum est, nescientes facit, id est, quod non ita sciebat, ut tunc discipulis indicaret : sicut dictum est ad Abraham (*Genes.*, 12) : Nunc cognovi quoniam times Deum, id est, nunc feci ut cognosceres; quia et ipse sibi illa tentatione innotuit. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 21). Quod autem dixit Patrem scire, ideo dixit, quia in Patre et Filius scit; quid enim est in die quod non in Verbo factum sit, per quod factus est dies? Aug., in lib. 83, *Quæst.* (quæst. 60). Bene autem accipitur quod dictum est (solum Patrem scire) secundum prædictum modum sciendi, quia facit Filium scire; Filius autem nescire dicitur, quia non facit homines scire Orig. (ut sup.). Vel aliter : donec Ecclesia (quæ est corpus Christi) nescit diem illum et

mot *savoir* est pris ici dans son sens le plus réel, selon l'usage des Écritures, et dans le sens de l'Apôtre, qui dit : « Que le Sauveur ne sait pas le péché, » pour dire qu'il n'a pas péché; car le Fils de l'homme prépare la connaissance de ce jour aux cohéritiers de ses promesses, de manière qu'ils sachent tous, c'est-à-dire qu'ils sachent tous à la fois, par leur propre expérience, en ce jour et à cette heure, ce que Dieu a promis à ceux qui l'aiment. — S. Bas. (1). — J'ai lu dans un certain livre qu'il fallait entendre ce passage du fils par adoption, mais non pas du Fils unique; car il n'aurait pas placé les anges avant le Fils unique, ce qu'il a cependant fait en disant : « Ni les anges des cieux ni le fils. »— S. Aug.— L'Evangile ayant dit : «Personne ne sait ni ce jour ni cette heure,» vous dites : « Pour moi, j'ajoute que l'on ne peut pas connaître ni l'heure, le mois, ni l'année de son avénement. » Mais vos paroles paraissent avoir ce sens que ne pouvant pas savoir l'année de cet avénement, l'on peut cependant savoir dans quelle semaine ou dans quelle décade d'années il aura lieu, de manière que l'on puisse définir si c'est ou dans sept ans, ou dans dix, ou dans cent, ou après un intervalle plus ou moins long. Néanmoins, si ce n'est pas là ce que vous avez voulu dire, nous nous rencontrons dans la même manière de penser.

S. Chrys.—Mais afin que vous n'attribuiez pas à l'ignorance ce qu'il ne dit pas sur le jugement dernier, il produit un autre signe avant-coureur de ce jour en disant : « Ainsi qu'il arriva aux jours de Noé, ainsi il en sera à l'avénement du Fils de l'homme. » Ces paroles tendent à nous avertir qu'il arrivera inopinément et tout d'un coup, et

(1) On ne retrouve pas ce passage dans saint Basile.

horam, tandiu nec ipse Filius dicitur diem illum et horam scire. Dicitur autem scire secundum propriam significationem, sicut est in consuetudine Scripturarum : Apostolus enim Salvatorem dicit nescientem peccatum (2 *Cor.*, 5), quia non peccavit : præparat autem Filius scientiam diei illius et horam cohæredibus suæ promissionis, ut omnes simul sciant (id est, re ipsa experiantur) in illa hora et die quæ præparavit Deus diligentibus se (1 *Cor.*, 2). Basil. Legi quoque in cujusdam libro Filium hunc, non unigenitum, sed adoptivum debere intelligi : non enim unigenito Filio angelos præposuisset : sic enim ait : Neque angeli cœlorum neque Filius. Aug., *ad Esych.* (epist. 80, ut sup.). Sic ergo Evangelium dicit : De die illa et hora nemo scit; tu autem dicis : Ego autem dico, neque mensem neque annum adventus ipsius sciri posse : ita enim hoc videtur sonare, tanquam non possit sciri quo anno venturus sit, sed possit sciri qua hebdomada annorum, vel qua decade; tanquam dici possit atque definiri inter illos septem annos, aut decem, aut centum, vel quolibet, seu majoris numeri, seu minoris; si autem hoc te non comprehendisse præsumis, hoc sentis quod ego.

Chrys., in homil. (70, ut sup.). Ut autem addiscas quod non ignorantiæ suæ est quod de die et hora judicii tacet, aliud signum inducit cum subdit : Sicut autem fuit in diebus Noe, ita fiet adventus Filii hominis : hoc autem dixit, ostendens quod repente veniet et inopinate, et pluribus las-

qu'il en surprendra plusieurs plongés dans la débauche. C'est là ce qu'exprime saint Paul : « Lorsqu'ils diront paix et sécurité, alors une mort soudaine fondra sur eux. » C'est pour cela qu'il ajoute : « Ainsi qu'il y en avait, aux jours qui précédèrent le déluge, qui mangeaient et buvaient. » — RAB. — Ce n'est pas, ainsi que le prétendent Marcion et les manichéens, le mariage ou la nourriture qui sont prohibés, puisque l'un est nécessaire à la propagation et l'autre au soutien de la vie, mais l'usage immodéré de l'un et de l'autre.

S. JÉR. — L'on demande pourquoi il a été dit plus haut : « Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un autre royaume ; et il y aura des pestes, et des famines et des tremblements de terre. » C'est ainsi que nous sont racontés ces événements futurs qui sont des indices de la paix, car il faut croire qu'après ces combats et les autres fléaux par lesquels sera ravagé le genre humain, viendra une paix rapide, gage de toutes les promesses pacifiques, et destinée à appuyer la foi des croyants. — S. CHRYS. — Ou bien, cette paix ne sera que la tranquillité au milieu des plaisirs de ceux dont le cœur est endurci, et c'est pour cela que l'Apôtre ne dit pas : « Lorsque sera la paix, » mais lorsque l'on dira : « Paix et sécurité. » Ainsi nous est peinte l'insensibilité de ces hommes de plaisir, semblables à ceux qui existaient du temps de Noé, lorsque les méchants se livraient à la volupté, et non pas les justes qui passaient au milieu de la tristesse et des tribulations. Nous voyons ainsi que lorsque l'antechrist viendra, les méchants seront surpris au milieu des plus honteux plaisirs dans lesquels les aura jetés le désespoir de leur salut. L'exemple dont se sert le Sauveur est fort convenable à la position qu'il veut

---

eivientibus : hoc enim et Paulus dicit (1 *Thessal.*, 5) : Cum dixerint pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus : unde et hic subditur : Sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes, etc. RAB. Non igitur hic juxta Marcionis et Manichæi errorem conjugia vel alimenta damnantur (cum in his successionis, in iliis naturæ sint posita subsidia), sed immoderatus licitorum usus arguitur.

HIER. Quæritur autem quomodo supra dictum est : Surget gens contra gentem, et regnum contra regnum, et erunt pestilentiæ, et fames, et terræ motus ; et nunc ea futura memorentur, quæ pacis indicia sunt : sed æstimandum quod post pugnas, et cætera quibus vastatur genus humanum, brevis subsecutura pax sit, quæ quieta omnia repromittat, ut fides credentium comprobetur. CHRYS., in hom. (58, ut sup.). Vel lascivia et pax his qui insensibiliter dispositi sunt : propter hoc non dixit Apostolus : Cum fuerit pax, sed, cum dixerint, pax et securitas ; insensibilitatem eorum ostendens, sicut illorum qui fuerunt in diebus Noe, quando mali lasciviebant ; non autem justi, sed in tribulatione et tristitia pertransibant. Hinc autem ostendit quoniam cum Antichristus venerit, indecentes voluptates assumentur apud eos qui iniqui erunt, et de propria desperabunt salute : et ideo exemplum ponit huic rei conveniens : cum enim arca fabricaretur, præjacebat quidem in medio futura prædicens mala : mali au-

dépeindre ; car lorsque l'arche se construisait, malgré celui qui était au milieu d'eux leur prophétisant les maux futurs (1), les méchants, ne croyant pas en ses paroles, se livraient au plaisir comme s'ils n'étaient menacés par aucun fléau. Cet exemple, tiré des choses passées, rendait plus admirables ces prophéties de l'avenir que peu veulent admettre. Ensuite il précise un autre signe de ce jour, et par là il annonce d'abord tout ce que ce jour aura d'inopiné, et il montre que ce jour ne lui est pas du tout inconnu : « Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé. » Ces mots nous prouvent qu'ils seront pris ou laissés, maîtres et serviteurs, hommes travaillant et hommes dans le repos. — S. Hil. — Ou bien, ces deux hommes laissés dans un champ sont les deux peuples des fidèles et des infidèles sur cette terre, et que le jour du Seigneur saisira au milieu des labeurs de cette terre. Ils seront néanmoins séparés, et l'un sera abandonné et l'autre adopté. Dans ces paroles nous devons voir la séparation des fidèles et des infidèles, car les saints seront cachés dans les magasins du père de famille, contre les éclats de la colère divine qui se développe, et les perfides abandonnés au feu du ciel pour l'alimenter. Des choses semblables sont dites de ceux qui seront à la meule : « De deux femmes qui seront à la meule, etc. » La meule, c'est l'œuvre de la loi. Or, il est une partie des Juifs qui a cru par les apôtres, et une autre partie qui croira à la parole d'Elisée, et qui sera ainsi justifiée par la foi. C'est ainsi que cette fraction du peuple sera choisie et prise par les effets de la foi qui s'exprime par les bonnes

(1) Noé ne prêchait que par son silence, ce qui n'empêche pas aussi l'apôtre saint Pierre de l'appeler *le héraut de la justice* (2e ép., c. 2, v. 5).

---

tem non credentes (ac si nullum fuisset futurum malum) lasciviebant; et quia futura apud multos non creduntur, ex præteritis credibilia facit quæ prædicit.

Deinde aliud signum ponit, per quod ostendit et quod inopinabiliter dies ille veniet, et quod diem illum non ignorat dicens : Tunc duo erunt in agro : unus assumetur, et alter relinquetur. Ex quibus verbis ostenditur quod assumentur et relinquentur, et servi, et domini, et qui in otio, et qui in labore. Hilar. (ut sup.). Vel duos in agro, duos populos fidelium et infidelium in seculo, tanquam in vitæ hujus opere dies Domini deprehendet; separabuntur tamen, relicto alio, et alio assumpto; in quo fidelium et infidelium discretio docetur : Dei enim ira ingravescente, sancti in promptuario recondentur; perfidi vero ad cœlestis ignis materiam relinquentur. De molentibus etiam par ratio est : unde sequitur : Duæ erunt molentes, etc. Mola enim opus legis est, sed quia pars Judæorum, ut per apostolos credidit, ita per Eliam est creditura, et justificanda per fidem, ideo una per eamdem fidem boni operis apprehendetur, alia vero in infructuoso legis opere relinquetur, molens incassum, et non factura cœlestis cibi panem. Hier. Vel duo in agro pariter invenientur eumdem habentes laborem, et quasi parem sementem; sed fructum laboris non æque recipientes. In duabus etiam quæ pariter molunt, vel synagogam intelligere debemus, vel Eccle-

œuvres, tandis que l'autre sera abandonnée dans les œuvres infructueuses de la loi, tournant en vain la meule et ne préparant pas de pain pour la vie éternelle. — S. Jér. — Ou bien, deux seront surpris dans le champ ayant le même travail et comme jetant la même semence, mais ne recevant pas tous les deux le même fruit de leur travail. Dans ces deux femmes qui tournent ensemble la meule, il faut ou voir l'Église et la Synagogue, qui toutes les deux paraissent tourner la même meule de la loi, et faire jaillir des mêmes Écritures la farine des commandements de Dieu; ou bien il faut y voir les autres hérésies qui paraissent moudre la farine de leurs doctrines en tournant la meule ou des deux Testaments, ou de l'un des deux seulement.

Suite. — « Deux dans le lit : l'un sera laissé et l'autre pris. » — S. Hil. — Il y en a deux dans le lit, c'est-à-dire deux prêchant le même repos de la Passion du Sauveur (1); car hérétiques et catholiques ont la même foi en ce qui concerne la Passion de Jésus-Christ. Mais comme la foi catholique annonce l'unité de divinité du Père et du Fils, et que l'erreur des hérétiques attaque ce dogme, le jugement divin fera éclater quelle est la foi de l'une et de l'autre confession, en prenant l'une et en rejetant l'autre. — Rémig. — Oubien, par ces paroles sont démontrés les trois états de l'Église. Par les deux qui sont dans le champ, il faut entendre l'ordre des prédicateurs auquel est confié le champ de l'Église; par *les deux à la meule,* la condition des époux qui, ballottés entre des soucis divers, sont comme s'ils tournaient la meule tout autour; *par les deux dans le lit*, l'état des continents dont le repos nous est figuré par ce mot de lit. Dans ces trois

(1) Saint Pierre rapporte au séjour de Jésus-Christ dans le tombeau cette parole du ps. 15, v. 9 : « Ma chair reposera en paix » (Actes, 2, v. 25).

---

siam; quod simul molere videantur in lege, et de eisdem Scripturis sanctis farinam terere præceptorum Dei : vel cæteras hæreses, quæ aut de utroque testamento, aut de altero, videntur molere farinam doctrinarum suarum.

Sequitur : Duo in lecto : unus assumetur, et unus relinquetur. Hilar. (ut sup.). Duo autem in lecto sunt eamdem passionis dominicæ requiem prædicantes, circa quam hæreticorum et catholicorum eadem confessio est : sed quia unitatem Divinitatis Patris et Filii catholicorum fides prædicabit, et hæreticorum falsitas impugnabit, fidem confessionis utriusque divini arbitrii judicium comprobabit, unum assumendo, et alium relinquendo. Remig. Vel his verbis tres ordines Ecclesiæ demonstrantur : per duos in agro ordo prædicatorum quibus commissus est ager Ecclesiæ; per duos in mola ordo conjugatorum, qui dum per diversas curas nunc ad hæc nunc ad illa flectuntur, quasi molas in circuitu trahunt; per duos in lecto ordo continentium; quorum requies nomine lecti designatur. In his autem ordinibus sunt boni et mali, justi et injusti, et ideo ex eis quidam relinquentur, et quidam assumentur. Orig. (ut sup.).

classes différentes, il en est de justes et d'injustes, et c'est pour cela que quelques-uns sont laissés et d'autres pris. — ORIG. — Ou bien, le corps gît comme un malade dans le lit des passions charnelles, tandis que l'âme tourne la meule lourde de la vie, et ce sont les sens du corps qui travaillent le champ du monde.

Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir. Car sachez que si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est hors de doute qu'il veillerait, et qu'il ne laisserait pas percer sa maison Tenez-vous donc aussi, vous autres, toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

S. CHRYS. — Le Seigneur nous montre d'une manière fort remarquable pourquoi il a dit plus haut : «Personne ne sait rien de ce jour, si ce n'est le Père,» et cela en nous disant qu'il n'était point utile aux apôtres de le savoir, afin que, sans cesse tenus en suspens par cette attente incertaine, ils s'imaginent sans cesse voir arriver celui dont ils ignorent le moment. C'est donc comme conclusion de ce qui précède qu'il ajoute ceci : « Veillez donc puisque vous ignorez, etc. » Il ne dit pas : « Parce que vous ignorez, » mais : « Puisque vous ignorez, » pour montrer qu'il n'ignore pas le jour du jugement. — S. CHRYS. — Il les veut toujours en attente, et c'est pour cela qu'il dit : « Veillez. » — S. GRÉG. — Il veille, celui qui tient les yeux ouverts du côté de la véritable lumière; il veille, celui qui accomplit par ses œuvres ce qu'il croit ; il veille, celui qui repousse loin de lui les ténèbres de la torpeur et de la négligence. — ORIG. — Un interprète prétend avec plus de simplicité que ces paroles concernent le

---

Vel aliter : corpus quidem quasi infirmum in lecto est carnalium passionum ; anima autem molit in gravi mola mundi ; corporis autem sensus in agro mundi operatur.

Vigilate ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit. Illud autem scitote quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam. Ideo et vos estote parati, quia nescitis qua hora Filius hominis venturus est.

HIER. Perspicue ostendit Dominus quid supra dixit : De die autem illa nemo novit nisi Pater solus ; quia scilicet non expediebat apostolis hoc scire, ut pendulæ expectationis incerti, semper credant eum esse venturum, quem ignorant quando venturus sit : et ideo quasi ex superioribus concludens, dicit : Vigilate ergo, quia nescitis, etc. et non dixit : Quia nescimus ; sed, nescitis, scilicet ut ostendat se diem judicii non ignorare. CHRYS., in hom. (75, ut sup.). Vult autem eos semper in sollicitudine esse : propter hoc dicit : Vigilate. GREG., in hom. (13, *in Evang.*). Vigilat qui ad aspectum veri luminis oculos apertos tenet : vigilat qui servat operando quod credit : vigilat qui a se torporis et negligentiæ tenebras repellit. ORIG. (tract. 31, *in Matth.*). Dicit autem qui simplicior est, quoniam de secundo adventu in quo venturus fuerat, hunc dicebat sermonem ; alius autem, quod intel-

second avénement, tandis qu'un second l'entend de l'avénement du Verbe dans l'intelligence et le sentiment des disciples, dont il ne s'était pas encore emparé ainsi qu'il devait le faire plus tard.

S. Aug. — Il adresse ces paroles : « Veillez, » non-seulement à ceux qui l'entendaient parler, mais encore à tous ceux qui leur ont succédé jusqu'à nous, ainsi qu'il nous les adresse à nous-mêmes, et à tous ceux qui viendront après nous, jusqu'au jour de son dernier avénement, qui regarde tout le monde d'une certaine manière. Or, ce jour de l'avénement sera pour chacun de nous le jour qui nous surprendra dans cet état dans lequel nous devrons être jugés lorsque arrivera ce dernier jour. Tout chrétien doit donc veiller afin que ce jour ne le surprenne pas non préparé, et ce jour surprendra non préparé quiconque ne le sera pas au dernier jour de sa vie.

La Glose. — Ils parlent sans aucun fondement tous ceux qui prétendent connaître ou l'époque de la fin du monde, ou le dernier jour de leur vie, deux moments que personne ne peut connaître, à moins d'une révélation personnelle de l'Esprit-Saint.

S. Jér. — Il nous apprend d'une manière plus explicite encore pourquoi il se réserve la connaissance de ce dernier jour, en portant la comparaison suivante du père de famille : « Sachez donc ceci, que si le père de famille savait. » — Orig. — Cette maison du père de famille, c'est l'intelligence (1) de l'homme; cette maison, c'est son âme; le voleur, c'est le diable. Celui qui entre dans l'âme du négligent par une autre entrée que par la porte, c'est toute parole contraire à la vérité, mais elle entre comme un voleur qui passe un mur,

(1) Le sens du latin *sensus* est donné par le grec νοῦς.

---

ligibilem et futurum in sensum discipulorum Verbi dicebat adventum, quia nondum erat in sensu eorum quemadmodum erat futurus.

Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Non solum autem illis dixit : Vigilate, quibus tunc audientibus loquebatur; sed etiam illis qui fuerunt post illos ante nos, et ad nosipsos, et qui erunt post nos usque ad novissimum ejus adventum (quia ad omnes pertinet quodammodo), tunc enim unicuique veniet dies ille, cum venerit ejus dies, ut talis hinc exeat, qualis judicandus est illa die : ac per hoc vigilare debet omnis Christianus, ne imparatum eum inveniat dominicus adventus : imparatum enim inveniet ille dies, quem imparatum invenerit suæ vitæ ultima dies.

Glossa. Vani autem sunt omnes; sive qui consummationem mundi scire se profitentur quando erit; sive qui vitæ propriæ finem scire se gloriantur; quem nemo cognoscere potest, nisi Spiritu Sancto illuminatus.

Hier. Præmisso autem patrisfamilias exemplo cur reticeat consummationis diem, manifestius docet, cum subdit : Illud autem scitote quoniam si sciret paterfamilias, etc. Orig. (ut sup.). Paterfamilias domus est sensus hominis, domus autem ejus est anima; fur autem diabolus. Est autem omnis sermo contrarius, qui non per naturalem

en détruisant les murs que la nature a élevés autour de l'âme; quelquefois l'homme surprend ce voleur au moment de sa percée, et le saisissant il le tue en dirigeant contre lui le glaive de la vérité. Le voleur ne vient pas dans le jour, au moment où l'âme de l'homme vigilant est éclairée par le soleil de justice, mais dans la nuit, c'est-à-dire pendant le règne du mal. Au sein de cette nuit, il est possible que, tout en étant privé des puissants rayons du soleil, l'on puisse recevoir quelque lumière du Verbe, lumière semblable à une lampe : c'est lorsqu'en restant dans le mal on a cependant le désir d'une meilleure vie, et que l'on veille pour ne pas se laisser détruire ce désir. C'est aussi dans le temps des tentations ou des tribulations de toute espèce qu'a surtout coutume de venir le voleur pour perforer la maison de l'âme. — S. Grég. — Ou bien, c'est à la faveur de l'ignorance du père de famille que le voleur perfore les murs de sa maison, car pendant que l'esprit s'endort et oublie de garder la maison, la mort, venant à l'improviste, renverse notre habitation corporelle, et tue ce maître de maison qu'elle a surpris dans le sommeil, et au moment où l'esprit prévoit le moins les maux qui vont l'assaillir, la mort traîne au supplice cet ignorant. S'il veillait, il résisterait au voleur; car, prévoyant l'avénement de ce juge qui enlève la vie en cachette, il irait à son devant par la pénitence, pour ne pas périr dans l'impénitence. C'est pourquoi le Seigneur a voulu que la dernière heure fût cachée, afin qu'on pût à tous moments croire à sa présence, et pour que nous nous préparions sans relâche à le recevoir, à cause de cette impossibilité où nous sommes de la prévoir; c'est pour cela qu'il

---

introitum intrat ad animam negligentis; sed quasi qui foderit domum, primum destruens quædam naturalia ædificia animæ (id est, naturales intellectus), et per ipsam diruptionem ingressus spoliat animam. Aliquoties invenit quis furem in ipsa perfossione, et comprehendens eum, et percussorem sermonem immittens, interficit ipsum; non autem in die fur venit, quando illuminata est a sole justitiæ anima hominis studiosi, sed in nocte (id est, in tempore adhuc malitiæ permanentis), in qua cum fuerit aliquis, possibile est, etsi non habuerit virtutem solis, quod tamen illustretur ex aliquo splendore Verbi, quod est lucerna; adhuc quidem manens in malitia, sed tamen habens propositum meliorum, et vigilantiam, ne perfodiatur hoc ejus propositum : vel in tempore tentationum, vel quarumcunque calamitatum, maxime fur solet venire, volens perfodere animæ domum. Greg., in homil. (13, *in Evang.*). Vel nesciente patrefamilias fur domum perfodit, quia dum a sui custodia spiritus dormit, improvisa mors veniens carnis nostræ habitaculum irrumpit, et eum quem dominum domus dormientem invenerit, necat; quia dum ventura damna spiritus minime prævidet, hunc mors ad supplicium nescientem rapit. Furi autem resisteret, si vigilaret, quia adventum Judicis qui occulte animas rapit præcavens, ei pœnitendo occurreret, ne impœnitens periret. Horam vero ultimam idcirco Dominus voluit esse incognitam, ut semper possit esse suspecta; ut dum illam prævidere minime possumus, ad illam sine intermissione

ajoute : « C'est pourquoi soyez prêts, car vous ne savez pas l'heure, etc. » — S. CHRYS. — Ces paroles paraissent dites à la confusion de ceux qui n'ont pas autant de soin de leur âme qu'en ont de leurs richesses ceux qui sont en appréhension des voleurs.

Qui est le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer dans le temps leur nourriture? Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce serviteur est méchant, et que disant en son cœur : Mon maître n'est pas prêt de venir, il se mette à battre ses compagnons, et à manger et à boire avec des ivrognes, le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas : il le séparera, et il lui donnera pour partage d'être puni avec les hypocrites. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

S. HIL. — Le Seigneur, après nous avoir recommandé à nous tous une vigilance continuelle sur nous-mêmes, en recommande une toute spéciale aux princes (1), c'est-à-dire aux évêques, en attendant son avénement. Par le serviteur prudent et fidèle, il nous parle du chef de famille qui est chargé de pourvoir à l'utilité et aux intérêts de toute la société qui lui a été confiée : « Qui est, à votre avis, le serviteur fidèle? et prudent? » — S. CHRYS. — Ces mots : « A votre avis, » n'annoncent pas dans celui qui interroge l'ignorance de ce qu'il demande. Le père lui-même n'a-t-il pas interrogé Adam par ces mots : « Adam, où êtes-vous? » — RÉMIG. — Cette question n'implique pas l'impossibilité de parvenir à la vertu parfaite, mais la difficulté. — LA GLOSE — Car il est

(1) « Il vous a été donné des enfants en échange de vos aïeux ; vous les placerez princes sur toute la terre » (ps. 44, v. 18).

---

præparemur : propter quod sequitur : Ideoque estote parati, quia nescitis qua hora, etc. CHRYS., in hom. (76, ut sup.). Hinc videtur confundere eos qui non tantum studium faciunt animæ suæ, quantum student circa pecunias qui furem exspectant.

Quis putas est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam ut det illis cibum in tempore? Beatus ille servus quem cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem! Amen dico vobis quoniam super omnia bona sua constituet eum. Si autem dixerit malus servus ille in corde suo, moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere conservos suos, manducet autem, et bibat cum ebriosis; veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua ignorat, et dividet eum; partemque ejus ponet cum hypocritis; illic erit fletus et stridor dentium.

HILAR. (can. 27, *in Matth.*). Quamvis Dominus supra in communi nos ad indefessam vigilantiæ curam fuerit adhortatus, specialem tamen populi principibus (id est, episcopis) in expectatione adventuque suo sollicitudinem mandat. Hunc enim servum fidelem atque prudentem præpositum familiæ significat, commoda atque utilitates populi sibi commissi curantem : unde dicit : Quis putas est fidelis servus et prudens, etc.

rare le serviteur fidèle servant le Seigneur pour le Seigneur lui-même, et paissant les brebis du Christ non pas pour le gain, mais par amour du Christ; le serviteur prudent discutant les mœurs et la capacité de ses subordonnés; le serviteur que place le Seigneur, c'est-à-dire appelé de Dieu et ne s'étant pas introduit lui-même (1). — S. Chrys. — Il demande deux choses à ce serviteur, la prudence et la fidélité; la fidélité, à ne rien s'approprier de ce qui appartient à son maître, et n'en dépensant aucune vainement et inutilement; la prudence, par cette connaissance qu'il a de l'emploi qu'il doit faire de chacune des choses qui lui ont été confiées.

Orig. — Ou bien ordinairement l'on appelle fidèle celui qui a fait des progrès dans la foi, quoiqu'il ne s'y soit pas encore perfectionné, et prudent celui qui a reçu de la nature une certaine rapidité d'esprit pour se porter sur plusieurs objets à la fois. En bien considérant, l'on trouve qu'il y a beaucoup de fidèles, c'est-à-dire d'hommes livrés à ce zèle de la foi, mais non pas beaucoup de prudents, car Dieu a choisi ce que le monde a d'insensé. Et l'on verra, d'autre part, des hommes prudents et d'un esprit facile, mais d'une foi médiocre (2), et qu'il est très rare de rencontrer dans le même homme l'homme prudent et l'homme fidèle. Pour distribuer la nourriture en temps convenable, un homme doit avoir la prudence et être fidèle pour ne pas ravir le bien des indigents. Ce n'est point inutile de prévenir que nous devons nous montrer fidèles et prudents, dans le sens le plus simple,

(1) « Personne ne doit prendre de lui-même l'honneur, si ce n'est celui qui est appelé de Dieu comme Aaron » (Héb., 5, v. 24).

(2) C'est la manière dont le Sauveur caractérise la foi des apôtres, et celle, en particulier, de saint Pierre (Matth., 14, v. 31 ; 6, v. 30; 8, v. 26 ; 16, v. 8).

Chrys., in homil. (78, ut sup.). Quod autem dicit, quis putas, non est ignorantis : invenitur enim et Pater interrogando loquens; ut cum dicit (*Genes.*, 3) : Adam, ubi es? Remig. Nec enim signat hæc interrogatio impossibilitatem perficiendæ virtutis, sed difficultatem. Glossa. Rarus enim est fidelis servus, domino propter Dominum serviens, oves Christi, non ad lucrum, sed pro amore Christi pascens; prudens qui subditorum capacitatem vitam et mores discutiat; quem constituat Dominus; qui scilicet sit vocatus a Deo, et non se ingesserit. Chrys., in homil. (78, ut sup.). Duo autem expetit ab hujusmodi servo : scilicet prudentiam et fidem : fidelem enim eum dicit, quoniam nihil quod domini sui est, sibi proprium fecit; nihil etiam de rebus sui Domini vane et inaniter consumpsit; prudentem autem eum vocat, quoniam cognovit id ad quod oportet dispensare quæ data sunt.

Orig. (ut sup.). Vel qui in fide proficit (etsi nondum in ea perfectus est) communiter fidelis vocatur; et qui naturalem habet mentis velocitatem, dicitur prudens. Si quis autem consideret, inveniet fideles multos, et studium fidei exercentes; non autem, et prudentes; quoniam quæ stulta sunt mundi elegit Deus. (1 *Cor.*, 1). Et iterum videbit alios ex adverso veloces quidem esse et prudentes, modicæ autem fidei : convenire autem in unum fidelem atque prudentem rarissimum est. Ut autem in tempore det

par la manière dont nous distribuerons les biens de l'Église; fidèles, en ne désirant pas la substance des veuves, en nous souvenant des pauvres, en ne cherchant pas dans ces paroles de l'Apôtre : « Le Seigneur a établi que ceux qui prêchent l'Évangile doivent vivre de l'Évangile, » un prétexte pour prendre autre chose que la simple nourriture ou les vêtements nécessaires, et en ne cherchant pour nous que ce qui nous est nécessaire; prudents, en discutant la cause du pauvre avec prudence pour voir pourquoi ils sont indigents, et pour rechercher quelle a été la position d'un chacun, son éducation et ses besoins relatifs. Il faut une grande sagesse à celui qui veut administrer avec soin les revenus des pauvres. Que le serviteur soit encore fidèle et prudent en ne laissant pas se perdre la nourriture dont nous avons besoin pour notre raison et pour notre esprit, par le désir de faire éclater sa sagacité et ses talents aux regards de ceux qui ont bien plus besoin de corriger leurs mœurs et de coordonner leur vie que d'être enveloppés des lumières de la science, ou en négligeant d'exposer les hautes vérités aux yeux de ceux dont l'esprit est plus perçant, et en exposant les vérités ordinaires au mépris de ceux qui sont naturellement propres à la pensée, et dont l'intelligence a été aiguisée par les écrits de la philosophie profane.

S. Chrys. — Cette parabole peut s'appliquer aussi aux princes séculiers, car ils doivent se servir de tout ce qu'ils ont entre les mains pour l'utilité de tous, et non pour nuire à leurs subordonnés, et non aussi pour se perdre eux-mêmes. Ceci s'applique à tout homme revêtu ou du pouvoir, ou de la sagesse, ou de quelque autre magistrature.

---

cibum, necessariam habet quis prudentiam; ut autem non adimat cibos indigentium, opus est fide; non autem est inopportunum monere quoniam et secundum simplicem intellectum opus habemus ut fideles simus et prudentes ad dispensandum Ecclesiæ redditus : fideles quidem ut non devoremus quæ sunt viduarum; ut memores simus pauperum; et ne occasionem accipientes ex eo quod scriptum est (1 *Corinth.*, 9) : Dominus constituit his qui Evangelium prædicant, de Evangelio vivere, amplius quæramus quam cibum simplicem, et necessaria vestimenta; et ut nec amplius teneamus nobis, quam his qui necessitate patiuntur : prudentes autem, ut prudenter intelligamus indigentium causas, propter quas sunt indigentes; et uniuscujusque dignitatem quomodo educatus est, et quantum necessarium habet : multa enim sapientia opus est ei qui bene vult dispensare ecclesiasticos redditus. Sit etiam fidelis servus et prudens, ut non effundat rationabilem et spiritualem cibum quibus non oportet, volens ostendere se esse prudentem; illis scilicet qui magis necessarium habent verbum quod mores eorum ædificet, et vitam componat, quam quod illuminet scientiæ luce : aut ut ne eis qui possunt acutius audire, pigeat exponere altiora; ne exponentes vilia, contemnantur ab his qui naturaliter sunt ingeniosi, aut per exercitationem secularis sapientiæ acuti.

Chrys., in homil. (78, ut sup.). Adaptatur etiam et ad principes seculares hæc parabola : unumquemque enim his quæ

RAB. — Le *maître*, c'est le Christ; la maison à laquelle il donne des surveillants, c'est l'Église catholique. Or, il est difficile de trouver dans le même homme un serviteur fidèle et prudent, mais cela n'est pas impossible; car, si cela était impossible, le Seigneur n'aurait pas déclaré bienheureux celui qui peut l'être, en disant : « Bienheureux ce serviteur que son maître, en arrivant, trouvera se conduisant ainsi. » S. HIL. — C'est-à-dire, obéissant aux ordres de son maître et distribuant à la famille, avec à-propos, le pain de la vie pour qu'il la nourrisse pour la vie éternelle.

RÉMIG. — Il faut remarquer qu'ainsi qu'il y a une grande distance entre le bon prédicateur et le bon auditeur, ainsi il y a une grande distance entre les récompenses qu'ils méritent. Ainsi que nous l'apprend saint Luc, le Seigneur, s'il en trouve, fera asseoir à sa table les bons auditeurs, tandis qu'il établira les bons prédicateurs sur tous ses biens: « Je vous le dis en vérité, qu'il le placera sur tous ses biens. » — ORIG. — Afin qu'il règne avec le Christ, auquel son Père a livré toutes choses. Comme il convient au fils d'un bon père, il est placé sur tous les biens de son père, et il fait participer à sa dignité et à sa gloire ses fidèles et prudents intendants pour qu'ils soient avec lui au-dessus de toute créature. — RAB. — Afin qu'ils aient, non pas seuls, mais d'une manière éminente, les récompenses de l'éternité, tant à cause de leur vie que du soin qu'ils ont pris du troupeau. — S. HIL. — Ou bien, ces mots : qu'il sera placé au-dessus de tous les biens du Seigneur, signifient qu'il sera placé dans la gloire de Dieu au-dessus de laquelle il n'y a rien.

---

habet ad communem utilitatem uti oportet, non ad nocumentum conservorum, neque ad perditionem sui ipsius; sive habeat sapientiam, sive principatum, sive aliquid quodcunque.

RAB. Dominus autem Christus est; familia autem super quam constituit, est Ecclesia catholica. Difficile est ergo invenire in uno ut et prudens sit et fidelis, non autem impossibile : nec enim beatificaret eum qui non potest esse, cum subdit : Beatus ille servus quem cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem. HILAR. (ut sup.). Id est, præceptos domini sui obedientem, ut doctrinæ opportunitate verbum vitæ in æternitatis cibum alendæ familiæ dispenset.

REMIG. Notandum autem quod sicut magna distantia est meritorum inter bonos prædicatores et bonos auditores, ita magna distantia est præmiorum. Bonos enim auditores si vigilantes invenerit, faciet discumbere, ut Lucas dicit (cap. 12, vers. 37); bonos autem prædicatores super omnia bona sua constituet : unde sequitur : Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum. ORIG. (ut sup.). Ut scilicet conregnet cum Christo, qui omnia sua tradidit Pater. Nam sicut boni patris filius super omnem patris substantiam constitutus, participat hujusmodi dignitatem et gloriam fidelibus et prudentibus dispensatoribus suis, ut sint et ipsi super omnem creaturam. RAB. Non ut soli, sed ut præ cæteris æterna præmia habeant, tum pro sua vita, tum pro gregis custodia. HILAR.

S. Chrys. — Ensuite il apprend à celui qui l'écoute quelle est la peine qui menace les méchants et l'honneur qui attend les bons : « Si le méchant serviteur, etc. » — S. Aug. — L'âme de ce serviteur éclate dans ses mœurs, et ce sont ses mœurs que le bon maître a soin de nous esquisser. C'est d'abord son orgueil qu'il nous peint, disant : « Il se mit à frapper ses compagnons ; » son amour des plaisirs par ces mots : « Il se mit à manger et à boire. » Le Seigneur nous dit toutes ces choses afin que nous ne puissions pas penser que, lorsque ce mauvais serviteur dit : « Mon maître se retarde, » l'on ne le croie pas sous l'action de ce désir qui brûlait le roi-prophète et lui faisait dire : « Mon âme soupire de soif vers le Dieu vivant, quand viendrai-je ? » Par ces mots : « Quand viendrai-je ? » il montre encore davantage combien il souffrait de ce retard, car le temps lui paraît marcher lentement au moment même où il se précipite. — Orig. — Il pèche contre Dieu tout évêque qui n'administre pas comme étant serviteur lui-même, mais comme maître ; et il arrive souvent que comme un maître amer il gouverne par la violence, rejette ceux qui ont faim, fait grande chère avec des ivrognes, rêvant toujours que son maître viendra après un long intervalle de temps. — Rab. — Au sens figuratif, l'on peut entendre, par ces compagnons qu'il frappe, les consciences des faibles qu'il blesse par sa parole et par son exemple (1).

S. Jér. — Quant à ce qu'il dit : « Le maître de ce serviteur viendra, » il le dit pour exprimer qu'il viendra au moment où l'on n'y pense pas ; exhorte ainsi ses économes à la vigilance et à la sollicitude. Or, ce mot : « Il le divisera, » ne veut pas exprimer qu'on partagera en

(1) « Péchant ainsi contre vos frères, et frappant leur conscience infirme. »

(ut sup.). Vel super omnia bona constituetur ; id est, in Dei gloria collocabitur, quia nihil est ultra quod melius sit.

Chrys., in homil. (78, ut sup.). Deinde non solum ab honore qui imminet bonis, sed a pœna quam minatur malis, erudit auditorem, cum subdit : Si autem dixerit malus, etc. Aug., *ad Hesych.*, epist. 80, ut sup.). Ex moribus hujus servi apparet animus ejus ; quos mores (licet breviter) bonus magister curavit exprimere (id est, superbiam) cum dicit : Et cœperit percutere conservos suos, atque luxuriari, cum dicit : Manducet autem, etc., ne quod dicebat : Moram facit dominus meus, desiderio sui Domini dicere crederetur ; quo ardebat ille qui dixit (*Psal.* 41) : Sitivit anima mea ad Deum vivum, quando veniam ? Dicendo enim, quando veniam ? moras se perpeti moleste ferebat ; quia etiam quod tempori acceleratur, desiderio tardum videtur. Orig. (ut sup.). Peccat autem in Deum quicunque Episcopis qui non quasi conservus ministrat, sed quasi dominus ; et frequenter ut amarus Dominus per vim dominatur, et non esurientes suscipit, sed epulatur cum ebriosis ; et semper somniat, quod post multum temporis venturus est Dominus. Raba. Typice etiam potest intelligi conservos percutere, conscientias infirmorum (verbo vel exemplo pravo) vitiare.

Hier. Quod autem dicit : Veniet dominus servi illius, etc., ad hoc dicit, ut sciant quando non putatur Dominus, tunc eum

deux le serviteur avec le glaive, mais qu'on le séparera de l'assemblée des saints. — ORIG. — Ou il le divisera lorsque l'esprit, le don de l'esprit qui l'animait au bien retournera à Dieu qui l'avait donné, tandis que son âme ira dans l'enfer avec son corps; cependant le juste n'est pas ainsi divisé, mais son âme va aux royaumes célestes avec l'esprit, avec le don de l'esprit qui l'animait. Ceux qui sont divisés sont ceux qui ne conservent plus cette partie du don de l'esprit que Dieu leur avait donnée, et sont restreints à cette partie qui est eux-mêmes, c'est-à-dire à leur âme et à leurs corps qui seront punis ensemble : « Et il le mettra parmi les hypocrites. » — S. JÉR. — Avec ceux qui étaient ou au champ ou à la meule et qui n'en ont pas moins été laissés, la fin de leur vie montrant qu'ils n'étaient que des hypocrites, c'est-à-dire qu'ils étaient autres qu'ils ne le paraissaient, et faisant éclater la différence d'intention entre eux et les autres qui étaient à la même meule ou dans le même champ. — RAB. — Ou bien, il sera placé avec les hypocrites, car avec les hypocrites il sera puni d'une double manière, de la peine du feu et de celle du froid (1). « Là il y aura des pleurs et le grincement de dents, » les pleurs venant du feu et le grincement de dents du froid. — ORIG. — Ou bien, par les pleurs il faut entendre la peine de ceux qui ont, dans ce monde, ri du rire du péché, et rapporter le grincement de dents à ceux qui ont joui du repos outre mesure. Résistant aux douleurs matérielles, ils grinceront des dents sous l'action des tourments; ce sont eux qui ont mordu à la malice amère. — De tout cela il nous faut conclure que Dieu a

(1) Ou bien ainsi que s'exprime Job : « Ils passeront de l'eau de la neige à une chaleur brûlante » (Job, 24, v. 19).

esse venturum; et vigilantiæ ac sollicitudinis dispensatores admonet. Porro quod dicit : Dividet eum, non est intelligendum quod gladio eum dissecet, sed a sanctorum consortio eum separet. ORIG. (ut sup.). Vel dividet eum, quando Spiritus ejus (id est, spirituale donum) revertetur ad Deum qui dedit eum : anima autem cum corpore suo vadet in gehennam. Justus autem non dividitur, sed anima ejus vadit cum spiritu (id est, spirituali dono) ad regna cœlestia. Qui autem dividuntur, non habent postmodum in se partem spiritualis doni quæ erat a Deo, sed relinquetur pars quæ est ipsorum; id est, anima quæ cum corpore punietur : unde sequitur : Et partem ejus ponet cum hypocritis. HIER. Cum his videlicet qui erant in agro et qui molebant, et nihilominus derelicti sunt : sæpe enim dicimus hypocritam aliud esse, et aliud ostendere : sicut et in agro et in mola idem facere videbantur, sed exitus diversæ voluntatis apparuit. RAB. Vel cum hypocritis suscipit partem suam, scilicet duplicem gehennæ pœnam, id est, ignis et frigoris : unde sequitur : Ibi erit fletus et stridor dentium : ad ignem enim pertinet fletus oculorum, ad frigus stridor dentium. ORIG. (ut sup.). Vel fletus erit eis qui male in hoc mundo ridentes fuerunt; et his qui requieverunt irrationabiler, erit dentium stridor : nolentes enim dolores materialiter sufferre, compulsi tormentis dentibus strident; illi scilicet qui manducaverunt acerbitatem malitiæ. Ex his

placé au gouvernement de sa maison, non-seulement les serviteurs fidèles et prudents, mais encore les méchants, et que ce qui sauve ce n'est pas d'être placé par Dieu à la direction de sa famille, mais de la nourrir comme il faut, et de s'abstenir de mauvais traitements et de débauche.

S. Aug. — Éloignons nos regards de ce mauvais serviteur qui hait l'arrivée de son maître, et portons nos regards sur trois bons serviteurs qui désirent l'avénement de leur maître. L'un d'eux attend son maître plus tôt, l'autre plus tard, le troisième avoue son ignorance sur ce point. Nous allons voir quel est celui d'entre eux qui se rapproche le plus de l'Évangile. Le premier dit : Prions et veillons, car voici le maître qui vient; le second : Veillons et prions, car cette vie est rapide et incertaine, quoique le Seigneur doive venir tard; le troisième : Veillons et prions, car cette vie est rapide et incertaine, et nous ne savons pas quand le maître doit venir. Or, que dit ce dernier qui diffère de ce que dit l'Évangile : « Veillez, car vous ne savez pas le jour ni l'heure ? » Tous voudraient, à cause du désir qu'ils ont de voir le royaume de Dieu, que ce que dit le premier fût vrai, et le second et le troisième se joindraient au premier, si cela était. Si cela n'est pas, il est à craindre que ceux qui croyaient ce qu'a dit le premier ne se laissent ébranler par les retards, et qu'ils se prennent à croire, non pas que l'avénement du Seigneur ne sera pas proche, mais qu'il ne sera pas du tout, tandis que si l'on croyait ce que dit le second, que le Seigneur viendra tard, personne ne serait ébranlé dans sa foi, mais tous y gagneraient une joie inespérée. Le dernier, qui confesse son

---

autem cognoscere, et quoniam non solum qui fideles sunt et prudentes, constituit dominus super familiam suam, sed etiam malos; et quod non salvat eos quod constituti sunt a Domino super familiam ejus; sed illud, ut dent in tempore cibos, et ut abstineant percussionibus et comessationibus.

Aug., *ad Hesychium* (ut sup.). Hoc autem servo malo remoto qui procul dubio domini sui odit adventum, constituamus ante oculos tres servos bonos adventum domini sui desiderantes. Si unus eorum citius, alter tardius dominum suum dicit esse venturum, tertius de hac re suam ignorantiam confitetur, videamus tamen qui magis Evangelio consonet. Unus dicit : Vigilemus et oremus, quia citius venturus est Dominus; alter dicit : Vigilemus quia brevis et incerta est vita ista, quamvis tardius venturus Dominus; tertius dicit : Vigilemus, quia brevis et incerta est ista vita, et nescimus tempus quando venturus est Dominus. Quid autem illud hic dicit quam quod cum audimus Evangelium dicere : Vigilate, quia nescitis qua hora venturus sit Dominus : omnes quidem præ desiderio regni Dei hoc volunt esse verum quod putat primus : proinde si factum fuerit, gaudebit cum illo secundus et tertius; si autem factum non fuerit, metuendum est ne inter ipsas moras perturbentur qui crediderant quod dixerat primus, et incipiant Domini adventum non tardum putare, sed nullum. Qui autem credit quod dicit secundus, tardius Dominum esse venturum, si falsum

ignorance sur toutes ces choses, désire la venue prochaine, en supporte le retard, ne s'égare en aucune conjecture, n'en affirmant et n'en niant aucune.

CHAPITRE XXV.

Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au devant de l'époux et de l'épouse. Il y en avait cinq d'entre elles qui étaient folles, et cinq sages. Les cinq qui étaient folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles. Les sages au contraire prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes. Et l'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes, et s'endormirent. Mais sur le minuit, on entendit un grand cri : Voici l'époux qui vient, allez au devant de lui. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : De peur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en ce qu'il vous en faut. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée. Enfin les autres vierges vinrent aussi, et lui dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je vous dis en vérité que je ne vous connais point. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

S. Chrys. — Dans la parabole précédente, le Seigneur a montré quelle était la peine du serviteur qui frappait ses compagnons, s'eni-

---

fuerit, nulli turbabuntur in fide, sed inopinato gaudio perfruentur ; qui autem quid horum verum sit, ignorare se confitetur. illud optat, hoc tolerat, in nullo eorum errat, quia nil eorum aut affirmat aut negat.

CAPUT XXV.

Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus, quæ accipientes lampades suas, exierunt obviam sponso et sponsæ. Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes : sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum. Prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes ac dormierunt. Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei. Tunc surrexerunt omnes virgines, illæ, et ornaverunt lampades suas. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostræ extinguuntur. Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes, et emite vobis. Dum autem irent emere, venit sponsus, et quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua. Novis-

vrait et dissipait les biens de son maître. Dans cette parabole, il produit la punition de celui dont la vie n'a aucune utilité, et qui ne se prépare pas avec abondance ce dont il a besoin. J'ai dit avec abondance, car les vierges folles avaient de l'huile, mais pas en abondance : « Alors le royaume du ciel sera semblable à dix vierges. » — S. Hil. — Il dit alors, car tout ceci se rapporte au grand jour du Seigneur (1), dont il a été question auparavant. — S. Grég. — L'Église est appelée le royaume des cieux du temps présent : « Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils ramasseront les scandales de son royaume. » — S. Jér. — Il en est qui interprètent tout simplement cette parabole des vierges folles et des vierges prudentes en l'appliquant aux vierges; les unes, d'après l'apôtre, sont vierges d'esprit et de corps, et les autres n'ont que la virginité du corps, et ne produisent pas les autres œuvres de la virginité, et quelquefois, éloignées du mariage réel par la volonté des parents, elles se sont mariées d'esprit. Mais cependant, d'après les antécédents, cette parabole ne me paraît pas seulement se rapporter seulement à ceux qui sont vierges de corps, mais bien aussi à tout le genre humain. — S. Grég. — Tout homme est double en chacun de ses sens (2), et le nombre cinq ainsi doublé nous donne le nombre dix. Or, le peuple chrétien se composant de fidèles des deux sexes, c'est la sainte Église qui nous est ainsi

(1) Le jour du jugement est appelé le grand jour par Sophon 1, v. 14 ; Mal., 4, v. 5 ; et l'apôtre Jude dans son épître.

(2) Ayant deux oreilles, deux yeux, deux narines, deux mains ; pour le goût, je ne sais où se trouvent les deux organes de ce sens.

---

sime vero veniunt et reliquæ virgines dicentes : Domine, domine, aperi nobis. At ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.

Chrys., in hom. (79, *in Matth.*). In superiori parabola Dominus pœnam ostendit ejus qui percutiebat, et inebriabatur, et bona Domini sui dispergebat : in hac autem parabola punitionem inducit etiam ejus qui utilitatem non affert, neque copiose hæc quibus indiget sibi præparat : habeant enim fatuæ virgines oleum, sed non copiose. Unde dicitur : Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus. Hilar. (cant. 28, ut sup.). Ideo autem dicit, tunc, quia de magno die Domini de quo supra agebatur, omnis hic sermo est. Greg., in homil. (12, *in Evang.*). Regnum autem cœlorum præsentis temporis Ecclesia dicitur ; sicut et ibi (Matth., 13) : Mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala. Hier. Similitudinem autem decem virginum fatuarum atque prudentium quidam simpliciter interpretantur in virginibus; quarum aliæ (juxta Apostolum) (1 *Cor.*, 7) et corpore et mente sunt virgines ; aliæ virginitatem tantum corporum servantes, vel cætera opera non habent, vel sub parentum custodia reservatæ, nihilominus mente nupserunt : sed mihi videtur ex superioribus esse alius sensus qui dicitur ; et non ad virginalia corpora, sed ad omne hominum genus hæc comparatio pertinere. Greg., in homil. (12, ut sup.). In quinque enim corporis sensibus unusquisque subsistit gemina-

présentée comme figurée par ces dix vierges; car en elle les bons se trouvent mêlés aux méchants et les réprouvés avec les élus; elle se trouve ainsi figurée par ces vierges sages et par ces vierges folles. — S. Chrys. — Il se sert de vierges pour cette parabole, afin de montrer que, quoique la virginité soit une grande chose, elle sera repoussée et rejetée avec le crime d'adultère si elle est séparée des œuvres de miséricorde. — Orig. — Ou bien, ce sont les sens de quiconque a reçu le Verbe de Dieu qui sont vierges, car la pureté du Verbe de Dieu est telle qu'elle relève par sa pureté tous ceux qui, par l'effet de son enseignement, se sont détachés du culte des idoles, et se sont donnés au culte de Dieu par le Christ : « Lesquels prenant leurs lampes sortirent, etc. » — Ils prennent leurs lampes, c'est-à-dire leurs organes naturels, et ils sortent du monde et des erreurs, et ils viennent au-devant du Sauveur qui est toujours prêt à entrer dans sa bienheureuse épouse l'Église avec ceux qui en sont dignes. — S. Hil. — Ou bien, l'époux et l'épouse, c'est notre Seigneur Dieu dans un corps, car la chair en lui est l'épouse de l'esprit. Les lampes qu'ont prises cet époux et cette épouse, ce sont les âmes lumineuses, brillantes de la lumière du baptême (1).

S. Aug. — Ou bien, les lampes représentent les œuvres, car on les porte à la main, et c'est pour cela qu'il a été dit : « Que vos œuvres luisent devant les hommes. »

S. Grég. — Ceux qui ont la rectitude de la foi et qui pratiquent la

(1) Le baptême a été souvent considéré comment une illumination, car il nous fait passer des ténèbres à la lumière, et saint Grégoire de Nazianze a institué son sermon 40 qui traite du baptême : *In sancta lumina.*

---

tus ; geminatus autem quinarius denarium perficit : et quia ex utroque sexu fidelium multitudo colligitur, sancta Ecclesia decem virginibus similis denuntiatur ; ubi quia mali cum bonis, reprobi cum electis admixti sunt, recte similis virginibus prudentibus et fatuis perhibetur Chrys., in homil. (39, *in Matth.*). Ideo autem ponit parabolam hanc in virginum persona, ut ostendat quod licet virginitas magnum quid sit, tamen si operibus misericordiæ sit deserta, cum adulteris foras ejicietur. Orig. (tract. 32, *in Matth.*). Vel sensus omnium qui receperunt verbum Dei, virgines sunt : tale enim est verbum Dei ut de sua munditia accommodet omnibus qui per suam doctrinam recesserunt ab idolorum cultura, accesserunt autem per Christum ad Dei culturam : unde sequitur : Quæ accipientes lampades suas, exierunt, etc. Accipiunt enim lampades suas (id est, organa sua naturalia), et egrediuntur de mundo et erroribus, et veniunt obviam Salvatori, qui semper paratus est venire, ut ingrediatur simul cum dignis ad beatam sponsam Ecclesiam. Hilar. (ut sup.). Vel sponsus atque sponsa Dominus noster est in corpore Deus ; nam spiritui caro sponsa est : lampades autem quas acceperunt, animarum splendentium lumen est, quæ sacramento baptismi splenduerunt.

Aug., *De verb. Dom.* (serm. 22). Vel lampades quæ manibus gestantur, opera sunt : dictum est enim (Matth., 5) : Luceant opera vestra coram hominibus.

Greg., in homil. (12, ut sup.). Qui au-

justice sont semblables aux cinq vierges sages, tandis que ceux qui professent la foi en Jésus, mais qui ne se préposent pas au salut par leurs bonnes œuvres, sont semblables aux autres cinq vierges folles : « Cinq d'entre elles étaient folles et cinq prudentes. » — S. JÉR. — Il y a cinq sens qui se hâtent vers les choses célestes et désirent les choses supérieures. Il a été dit spécialement de la vue et de l'ouïe et du tact : « Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux et que nos mains ont touché; » du goût : « Goûtez et voyez que le Seigneur est suave; » et de l'odorat : « Nous avons marché à l'odeur de vos parfums. » Mais il est aussi cinq sens soupirant après la lie terrestre. — S. AUG. (1). — Ou bien, par les cinq vierges il faut entendre les cinq parties de nous-même qu'il faut que nous contenions loin des entraînements de la chair, car il faut que nous contenions les inclinations qu'a notre âme vers le plaisir de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du toucher et du goût. Mais comme ceux qui gardent cette continence se divisent en ceux qui la gardent sous les regards de Dieu, afin de lui plaire par la joie intérieure de conscience, et ceux qui la pratiquent devant les hommes, afin d'acquérir la gloire humaine, il y a cinq vierges sages et cinq vierges folles, toutes vierges cependant, car ces deux continences sont réelles, quoique se réchauffant à des foyers différents. — ORIG. — Ainsi que les vertus se suivent les unes les autres de manière que celui qui en a une les ait toutes, ainsi tous les cinq sens marchent ensemble, et c'est pour cela qu'il faut ou qu'ils soient tous les cinq *sages* ou tous les cinq *fous*. — S. HIL. — Ou bien, cette séparation entre les cinq vierges

(1) Lib. 83 *Quæst.*, quæst. 59.

---

tem recte credunt et juste vivunt, assimilantur quinque prudentibus; qui autem profitentur quidem fidem Jesu, non autem præparant se bonis operibus ad salutem, reliquis quinque virginibus fatuis : unde subditur : Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes. HIER. Sunt enim quinque sensus qui festinant ad cœlestia, et superna desiderant : de visu autem, et auditu, et tactu, specialiter dictum est (1 Joan., 1) : Quod vidimus, quod audivimus, quod oculis nostris perspeximus, et manus nostræ palpaverunt; de gustu (*Psal.* 33) : Gustate et videte quoniam suavis est Dominus; de odoratu (can. 1) : In odorem unguentorum tuorum currimus. Alii autem sunt quinque sensus terrenis fæcibus inhiantes. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 22). Vel per quinque virgines significatur quinque partita continentia a carnis illecebris : continendus est enim animi appetitus a voluptate oculorum, aurium, olfaciendi, gustandi et tangendi : sed quia ista continentia partim coram Deo fit, ut illi placeatur interiori gaudio conscientiæ; partim coram hominibus tantum, ut gloria humana capiatur quinque dicuntur sapientes, et quinque stultæ, utræque tamen virgines; quia utraque continentia est quamvis diverso fomite gaudeat. ORIG. (tract. 32, ut sup.). Sicut autem sequuntur seipsas invicem virtutes, ut qui unam habuerit, omnes habeat, sic et sensus omnes alterutrum se subsequuntur : propterea necesse est ut

sages et les cinq vierges folles, c'est l'absolue séparation des bons et des mauvais.

S. Grég. — Il faut remarquer qu'elles ont toutes des lampes et pas toutes de l'huile : « Mais les cinq folles ne prirent pas avec elles de l'huile. » — S. Hil. — L'huile, c'est le fruit des bonnes œuvres; les vases, c'est le corps humain dans les entrailles duquel il faut cacher le trésor d'une bonne conscience. — S. Jér. — Les vierges qui ont de l'huile sont celles qui harmonient leur vie à leur foi; et celles qui paraissent professer la même foi, mais qui négligent les œuvres des vertus, sont celles qui n'ont pas d'huile. — S. Aug. (1). — Ou bien, je présume que par l'huile a été signifiée la joie d'une manière spéciale, d'après cette parole : « Dieu t'a oint de l'huile de l'allégresse. » Celui qui ne cherche pas sa joie, en ce qu'il plaît à Dieu, au fond de son âme, celui-là n'a pas d'huile avec lui; ne vivant pas dans la continence, il n'aura de joie que dans les louanges humaines. Or, les vierges sages prirent de l'huile en même temps que leurs lampes, c'est-à-dire qu'elles furent accompagnées de la joie de leurs bonnes œuvres; elles prirent l'huile dans leurs vases, c'est-à-dire qu'elles portaient le joie dans le cœur et la conscience, ainsi que l'apôtre nous en donne le conseil par ces mots : « Que l'homme s'éprouve, et alors il aura de la joie en lui-même et pas dans un autre. » — S. Chrys. — Ou bien, par l'huile, le Seigneur entend ici parler de la charité, de l'aumône et de tout autre secours donné aux indigents, et par les lampes il entend les grâces qui constituent la virginité, et il appelle folles ces vierges qui, après avoir triomphé de ce qu'il y a

(1) Lib. 83 *Quæst.*, quæst. 50.

---

aut omnes quinque sensus sint prudentes, aut omnes fatui. Hilar. (ut sup.). Vel absolute in quinque prudentibus et quinque fatuis fidelium atque infidelium est constituta diviso.

Greg., in hom. (12, ut sup.). Notandum vero est quod omnes lampades habent, sed non omnes oleum habent : sequitur enim : Sed quinque fatuæ non sumpserunt oleum, etc. Hilar. (ut sup.). Oleum boni operis fructus est ; vasa, humana sunt corpora, intra quorum viscera thesaurus bonæ conscientiæ recondendus est. Hier. Oleum ergo habent virgines, quæ juxta fidem operibus adornantur ; non habent oleum qui videntur simili quidem fide confiteri, sed virtutum opera negligunt. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 22). Vel per oleum ipsam lætitiam significari arbitror, secundum illud (*Psal.* 44) : Unxit te Deus tuus oleo exultationis. Qui ergo non propterea gaudet, quia Deo intrinsecus placet, non habet oleum secum ; gaudium enim non habet dum continenter non vivit nisi in laudibus hominum ; prudentes vero acceperunt oleum cum lampadibus (id est, lætitiam bonorum operum) : in vasis suis (id est, in corde atque conscientia) posuerunt ; sicut et Apostolus monet (*ad Gal.*, 6) : Probet, inquit, seipsum homo ; et tunc gloriam habebit in seipso, et non in altero. Chrys., in hom. (73, ut sup.). Vel oleum hic vocat charitatem et eleemosynam, et quocunque circa indigentes auxilium ; lampades autem vo-

de plus important, se sont perdues en de moindres épreuves, car la concupiscence de la chair est plus difficile à vaincre que celle des richesses. — Orig. — Ou bien, *l'huile*, c'est la parole de la doctrine qui est contenue dans les vases des âmes. Il n'y a rien en effet qui fortifie autant l'âme qu'un discours moral, lequel nous est représenté ici par *l'huile de la lampe*. Or, les vierges prudentes prirent avec elles assez d'huile pour que cela pût leur suffire, alors même que leur mort tarderait et que le Verbe se ferait attendre pour venir consommer leur salut. Les folles ont pris aussi avec elles leurs lampes, allumées tout d'abord, mais elles n'ont pas pris avec elles assez d'huile pour leur suffire jusqu'à la fin, négligentes à recevoir la parole divine qui fortifie la foi et illumine la lumière des bonnes œuvres.

Suite. — « L'époux tardant à venir, etc. » — S. Aug. (1). — L'un et l'autre partie du genre humain s'endorment dans la mort pendant cet intervalle de temps qui s'écoule jusqu'à la résurrection des morts, qui aura lieu à l'avénement du Seigneur. — S. Grégoire. — Car, dormir, c'est mourir; sommeiller avant le plein sommeil, c'est languir loin du salut avant la mort, car c'est par cet appesantissement que donne le mal que l'on est conduit jusqu'au sommeil de la mort. — S. Jér. — Ou bien, elles *sommeillèrent*, c'est-à-dire qu'elles moururent, et elles *s'endormirent* après, parce qu'elles devaient s'éveiller. Ces mots : « L'époux tardant à venir, » expriment que ce n'est pas peu de temps qui s'écoulera entre le premier et le second avénement du Sauveur. — Orig. — L'époux se faisant attendre, le Verbe tardant à venir consommer notre vie, les sens de l'homme ensevelis dans le sommeil

(1) Lib. 83 *Quæst.*, quæst. 59.

---

cat virginitatis charismata ; propter hoc stultas eas vocat, quoniam majorem sustinentes laborem, propter minorem omnia perdiderunt : majori enim labore vincitur carnis cupido, quam pecuniarum. Orig. (ut sup.). Vel oleum est verbum doctrinæ, quo vasa animarum implentur : nihil enim sic confortat, sicut moralis sermo, qui oleum luminis appellatur : prudentes ergo acceperunt hujusmodi oleum, quod satis sit eis, etiam tardante exitu, et morante verbo venire ad consummationem eorum : fatuæ autem acceperunt lampades, in primis quidem accensas, sed tantum oleum non acceperunt ut eis sufficeret usque ad finem ; negligentes circa susceptionem doctrinæ, quæ confortat fidem, et bonorum actuum lumen illuminat.

Sequitur : Moram autem faciente sponso dormitaverunt, etc. Aug., *De verb. Dom.* (serm. 22). Ex utroque enim genere hominum moriuntur hoc intervallo temporis, donec sub adventu Domini fiat resurrectio mortuorum. Greg., in homil. (12, ut sup.). Dormire etenim mori est : ante somnum vero dormitare, est ante mortem a salute languescere ; quia per pondus ægritudinis, pervenitur ad somnum mortis. Hier. Vel dormitaverunt, id est, mortuæ sunt : consequenter autem dicitur, dormierunt, quia postea suscitandæ sunt. Per hoc autem quod dicit : Moram autem faciente sponso,

et comme dans la nuit de ce monde, ont quelque chose à souffrir. Elles s'endormirent à la vérité, en laissant faiblir leur action née de ce sens vital, mais cependant elles ne perdirent pas leurs lampes, et ces vierges sages espérèrent en la durée de leur huile. « Au milieu de la nuit, un cri se fit entendre, etc. » — S. Hil. — La tradition des Juifs, c'est que le Christ doit venir au milieu de la nuit, ainsi qu'au temps de l'Égypte, à la célébration de la pâque, l'exterminateur vint dans les ténèbres, et le Seigneur passa au-dessus des tentes, et le seuil de nos fronts fut consacré par le sang de l'agneau. Je pense que c'est de là qu'est venue cette tradition apostolique, qui subsiste encore, de ne point, la veille de Pâques, renvoyer les chrétiens de l'Église avant minuit pour leur faire attendre le moment où Jésus-Christ est ressuscité, et afin qu'ils puissent célébrer en toute sécurité ce jour de fête. C'est aussi pour cela qu'il est dit au psaume 118 : « Au milieu de la nuit, je me levais pour confesser votre nom. » — S. Aug. (1). — Ou bien, *au milieu de la nuit*, au moment où personne ne croit, et alors que l'attente n'est pas éveillée.

S. Jér. — Donc tout d'un coup, pendant le calme de la nuit, alors que le sommeil est le plus profond, l'avénement du Christ retentira par la voix des anges et les trompettes des puissances (2) qui le précéderont. C'est ce qui est ainsi exprimé : « Voici l'époux, allez à son devant. » — S. Hil. — Il n'y aura à s'avancer que l'épouse éveillée

(1) Lib. 83 *Quæst.*, quæst. 59.
(2) Saint Jérôme veut ou désigner le chœur d'anges qui porte spécialement ce nom, ou indistinctement tous les anges, ainsi qu'il les désigne tous sous ce nom dans son commentaire sur le ch. 13 de saint Matthieu.

---

ostendit quod non parum temporis inter priorem et secundum Domini adventum prætergreditur. Orig. (ut sup.). Vel sponso tardante, et non cito veniente Verbo ad consummationem vitæ, patiuntur aliquid sensus, dormitantes et quasi in nocte mundi agentes : et dormierunt quidem (ut puta remissius agentes a sensu illo vitali), non tamen lampades perdiderunt, neque desperaverunt de conservatione olei illæ prudentes : unde sequitur : Media autem nocte, clamor factus est, etc. Hilar. Traditio Judæorum est Christum media nocte venturum in similitudinem ægyptii temporis, quando Pascha celebratum est, et exterminator venit, et Dominus super tabernacula transiit, et sanguine agni postes nostrarum frontium consecrati sunt (*Exod.*, 12) : unde reor et traditionem apostolicam permansisse; ut die vigiliarum Paschæ ante noctis dimidium populos dimittere non liceat, expectantes Christi adventum; ut postquam illud tempus transierit, securitate præsumpta festum cuncti agant diem : unde psal. dicebat (*Psal.* 118) : Media nocte, surgebam ad confitendum tibi. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Vel media nocte, id est, nullo sciente aut sperante.

Hier. Subito ergo quasi intempesta nocte, et securis omnibus, quando gravissimus sopor est, per angelorum clamorem, et tubas præcedentium fortitudinum, Christi resonabit adventus; quod significatur, cum dicitur : Ecce sponsus venit, exite obviam ei. Hilar. (cant. 27, ut sup.). Tuba enim excitante sponsa tantum obviam procedit:

par la trompette; car l'humilité de la chair étant enveloppée de la gloire de l'esprit, la chair et Dieu ne seront plus qu'uné même chose. — S. Aug. — Ou bien, je pense qu'il faut entendre ce qui est dit ici, qu'il n'y aura à venir au-devant de l'époux que les seules vierges, en ce sens que celle qui est appelée l'épouse résulte de l'ensemble des vierges, ainsi que l'Église qui est appelée une mère résulte de l'association de tous ceux qu'on appelle ses enfants, ce qui n'empêche pas de dire, alors même qu'il faudrait exprimer le concours de tous les chrétiens, que ce sont des enfants qui vont à leur mère. Maintenant l'Église est fiancée, et elle doit être amenée vierge aux noces; elle les célébrera au jour où, toute sa mortalité étant tombée, elle se réjouira dans une immortelle union. — Orig. — Ou bien, *ce milieu de la nuit*, c'est le moment du plus profond sommeil : alors se fait entendre un cri, celui, je pense, des anges voulant éveiller tous les hommes. Ce sont les esprits que saint Paul appelle *serviteurs*, qui crieront dans ce qu'ont de plus intime les sens de tous les hommes ensevelis dans la mort : « Voici l'époux; sortez au-devant de lui. » Et tous ont entendu cet appel et tous se sont levés; mais tous ne préparèrent pas comme il faut leurs lampes : « Alors tous se levèrent, et ils préparèrent leurs lampes, etc. » Les lampes se préparent avec des interprétations vraies et droites de l'Évangile, et ceux qui n'ont pas de fausses interprétations, ceux-là ne trouvent en eux aucune préparation pour leur lampe. — S. Grég. — Ou bien, il est dit que toutes se lèvent ensemble, car élus et réprouvés sont éveillés du sommeil de leur mort; ils préparent leurs lampes, car ils comptent celles de leurs œuvres

---

erunt enim jam ambo unum (id est, caro et Deus), quia in gloriam spiritualem humilitas carnis transformata erit. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Vel quod dicit sponso tantum obviam venire virgines, sic intelligendum puto, ut ex ipsis virginibus constet ea quæ dicitur sponsa; tanquam si omnibus Christianis in Ecclesiam concurrentibus filii ad matrem concurrere dicantur, cum ex ipsis filiis congregatis constet ea quæ dicitur mater : nunc enim desponsata est Ecclesia, et virgo est ad nuptias perducenda : illo autem tempore nubet, quo universa mortalitate in ea pereunte, immortali conjunctione fruetur. Orig. (ut sup.). Vel media nocte (id est, in altitudine remissionis) factus est clamor, omnes suscitare volentium, sicut existimo, angelorum; qui sunt administratorii spiritus (*Hebr.*, 1) intus clamantes in sensibus omnium dormientium : Ecce sponsus venit, exite obviam ei : et suggestionem quidem hanc omnes audierunt et surrexerunt; non autem omnes decenter imposuerunt lampadibus suis ornatum : unde sequitur : Tunc surrexerunt omnes, et ornaverunt lampades, etc. Ornantur autem lampades sensuum evangelicis usibus atque rectis; qui autem male utuntur sensibus, ornamentum nullum habent in sensibus. Greg., in homil. (12, ut sup.). Vel tunc quidem omnes virgines surgunt; quia et electi et reprobi a somno suæ mortis excitantur; lampades ornant, quia sua secum opera numerant, pro quibus æternam recipere beatitudinem expectant. Aug., *De verb. Dom.*

pour lesquelles ils s'attendent à recevoir l'éternelle béatitude. — S. Aug. — Elles préparèrent leurs lampes, c'est-à-dire les comptes-rendus de leur conduite. — S. Hil. — Ou bien, la préparation des lampes, ce n'est que le retour des âmes dans les corps, et leur lumière, c'est la conscience lumineuse d'une bonne action renfermée dans notre corps comme dans un vase.

S. Grég. — Mais les lampes des vierges folles s'éteignent, parce que leurs œuvres, qui avaient paru brillantes à l'extérieur, aux yeux des hommes, se couvrent d'obscurité aux approches du juge : « Les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, etc. » Que veut dire ceci, qu'elles demandent de l'huile aux vierges prudentes, si ce n'est que, se trouvant sans témoignage intérieur à l'avénement du juge, elles en cherchent d'extérieurs? Et c'est comme déçues dans leurs réponses qu'elles disent à leurs voisines : Puisque vous nous voyez rejetées à cause du défaut de bonnes œuvres, témoignez ce que vous avez vu de notre vie. — S. Aug. — D'ordinaire ces vierges folles recherchent ce que convoite l'esprit. Elles veulent avoir auprès de Dieu, qui voit le fond des cœurs, le témoignage des hommes, pour qui les cœurs sont invisibles; mais il arrive que ceux dont la vie repose sur la louange d'autrui se perdent, cette base venant à leur manquer, et c'est ainsi que s'éteignent leurs lampes. — S. Jér. — Ou bien, ces vierges qui se plaignent de ce que leurs lampes se sont éteintes, prouvent par là qu'elles n'ont pas perdu toute lumière, mais cette lumière n'est qu'intermittente, et leurs œuvres sans caractère de durée. Si quelqu'un possède une âme virginale et s'il aime la pureté, il ne doit qu'être médiocrement satisfait de ce qui tombe si vite et qui se des-

---

(ut sup.). Aptaverunt enim lampades suas, id est, rationes reddendas operum suorum. Hilar. (cant. 27, ut sup.). Vel lampadarum assumptio, animarum est reditus in corpora; earumque lux est conscientia boni operis elucens, quæ vasculis corporum continetur.

Greg., in hom. (12, ut sup.). Sed lampades fatuarum virginum extinguuntur, quia earum opera (quæ clara hominibus foris apparuerant) in adventu Judicis intus obscurantur : unde sequitur : Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, etc. Quid est autem quod tunc a prudentibus oleum petunt, nisi quod in adventu Judicis cum se intus vacuas invenerint, testimonium foris quærunt? Ac si a sua fiducia deceptæ, proximis dicant : Quia nos quasi sine opere repelli conspicitis, dicite de nostris operibus quod vidistis. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). De consuetudine enim id semper inquirunt unde gaudere animus solet. Itaque hominum qui corda non vident, testimonium volunt habere apud Deum qui cordis inspector est, sed quorum facta aliena laude fulciuntur, eadem subtracta deficiunt : unde et earum lampades extinguuntur. Hier. Vel virgines quæ lampades suas queruntur extingui, ostendunt eas ex parte lucere; et tamen non habent lumen indeficiens, nec opera perpetua. Si quis igitur habet animum virginalem, et amator est pudicitiæ, non debet mediocriter esse contentus his quæ cito exarescunt,

sèche sitôt que se lève le chaud ; mais il poursuit des vertus parfaites pour posséder une lumière éternelle. — S. Chrys. — Ou bien, ces vierges se montrèrent folles, non-seulement en se retirant de cette terre sans avoir avec elles l'huile de la miséricorde, mais en ce qu'elles pensaient qu'on leur donnerait de cette huile là où elles savaient en demander mal à propos. Quoiqu'il n'y ait rien de plus miséricordieux que les vierges sages dont la vie fut surtout approuvée sous le rapport de la charité, cependant elles n'accordèrent pas aux vierges folles ce qu'elles demandaient. « Les sages répondirent et dirent : Non, de peur que cela ne nous suffise pas à vous et à nous. » De là, nous apprenons qu'aucun de nous ne recevra d'autre secours que celui des œuvres avec lesquelles il mourra. — S. Jér. — Ce qui inspire cette réponse aux vierges sages, ce n'est point l'avarice, mais la crainte. Donc chacun de nous recevra selon ses œuvres, et au jour du jugement il ne peut pas arriver que l'un trouve dans ses vices la même défense que l'autre trouvera dans ses vertus. Les vierges sages donnent le conseil qu'il ne faut pas sans huile aller au-devant de l'époux : « Allez plutôt aux marchands et achetez pour vous. » — S. Hil. — Les marchands sont ceux qui, ayant besoin de l'aumône des fidèles, leur rendent comme valeur d'échange cette conscience d'avoir fait une bonne œuvre qui donne la paix à l'âme. C'est là une matière abondante d'inextinguible lumière que nous devons acheter par nos bonnes œuvres et conserver en la cachant. — S. Chrys. — Vous voyez donc de quelle valeur est ce que nous avons à recevoir des pauvres. Ce n'est point dans l'autre vie que nous trouverons les pauvres, mais ici que nous les trouvons, et c'est ici par conséquent

---

et orto caumate arefiunt; sed perfectas virtutes sequitur, ut lumen habeat sempiternum. Chrys. (in hom. 79, ut sup.). Vel aliter : non solum hæ virgines stultæ erant, quoniam hinc recesserunt misericordia carentes, sed quia æstimabant ibi se oleum accepturas, ubi importune quæsierunt. Quamvis autem illis virginibus prudentibus nihil misericordius sit; quæ propter misericordiam maxime fuerunt approbatæ, non tamen stultæ virgines sua petitione potitæ sunt. Sequitur : Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, etc. Hinc autem discimus quod nullus nostrum adjuvari poterit, nisi operibus, cum quibus inventi erimus. Hier. Non enim hoc virgines prudentes de avaritia, sed de timore respondent : unde quisque pro suis operibus mercedem accipiet; neque possunt in die judicii aliorum virtutes, aliorum vitia sublevare. Dant autem prudentes consilium, ut non debeant sine oleo lampadarum sponso occurrere. Et hoc est quod sequitur : Ite potius ad vendentes, et emite vobis. Hilar. (ut sup.). Vendentes hi sunt qui misericordia fidelium indigentes, reddunt ex se petita commercia; indigentiæ suæ satietate boni operis nostri conscientiam venundantes : hæc est enim indefessi luminis copiosa materia, quæ misericordiæ fructibus emenda est, et recondenda. Chrys., in homil. (ut sup.). Vides ergo quanta nobis sit a pauperibus negotiatio; pauperes autem non sunt ibi, sed hic; ideoque hic oleum congregare oportet, ut illic utile sit, cum Christus nos

que nous devons ramasser l'huile dont l'utilité se fera sentir lorsque le Christ nous appellera. — S. Jér. — Cette huile se vend donc, s'achète à grand prix et s'acquiert par de difficiles efforts; ce n'est pas seulement par l'aumône, mais c'est encore par toute espèce de vertus et par tout conseil donné par les maîtres. — Orig. — Ou bien, quoique folles, elles comprenaient que ce n'était qu'avec de la lumière qu'elles devaient venir au-devant de l'époux; ayant allumé toutes les lampes des sens, elles voyaient ceci encore, que moins elles avaient cette huile de l'âme, plus leurs lampes allaient être envahies par les ténèbres s'avançant de plus en plus. Mais les sages renvoient les folles aux marchands d'huile, s'apercevant qu'elles n'avaient pas assez du Verbe de vie pour suffire à leur vie et pour enseigner les autres. C'est pour cela qu'elles leur disent : « Allez plutôt à ceux qui en vendent, » c'est-à-dire aux docteurs, « et achetez-en pour vous, » c'est-à-dire recevez-en de leurs mains; et ce avec quoi on la paie, c'est la persévérance, l'amour d'apprendre, et la diligence, et les efforts qu'inspire le désir d'apprendre. — S. Aug. — Ou bien, il ne faut pas croire qu'elles aient voulu leur donner un conseil; elles ont voulu leur reprocher leur faute d'une manière détournée. Ceux qui vendent l'huile, ce sont les flatteurs qui, en louant ce qui n'est pas ou ce qu'ils ignorent, jettent les âmes dans l'erreur, et reçoivent, en retour de la vaine joie qu'ils leur ont donnée comme à des insensés, quelque récompense temporelle. Ces paroles : « Allez à ceux qui en vendent et achetez-en pour vous, » reviennent donc à celles-ci : « Voyons si vous serez aidés par ceux qui ont coutume de vous vendre leurs louanges. » Elles ajoutent : « De peur qu'il n'y en ait pas assez pour vous et pour nous; » car le témoignage d'un autre ne sert à rien de-

---

vocet. Hier. Venditur etiam hoc oleum, et multo emitur pretio, ac difficili labore conquiritur: quod non solum in eleemosynis, sed in cunctis virtutibus et consiliis intelligimus magistrorum. Orig. (ut sup.). Vel aliter : etsi fatuæ erant, tamen hoc intelligebant quoniam cum lumine debebant obviam ire sponso, omnes lampades sensuum habentes illuminatas; videbant autem et illud quoniam ex eo quod minus habebant oleum rationabile, jam propinquantibus tenebris, lampades earum fuerant obscurandæ. Sed sapientes transmittunt fatuas ad olei venditores; videntes quoniam non tantum oleum (id est, verbum doctrinæ) congregaverant ut sufficeret ipsis ad vitam, et illas docerent : unde dicunt : Ite potius ad vendentes (id est, ad doctores), et emite vobis) id est, ab eis accipite) : et pretium est perseverantia et amor discendi, et diligentia, et labor cupientium discere. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Vel non sunt putandæ dedisse consilium, sed crimen earum ex obliquo commemorasse : vendunt enim adulatores oleum, qui sive falsa sive ignorata laudando, animas in errores mittunt; et eis vana gaudia (tanquam fatuis) consiliando, aliquam de his mercedem commodi temporalis accipiunt. Dicitur ergo : Ite ad vendentes, et emitte vobis; id est, videamus nunc quid vos adjuvent, qui vobis laudes vendere consueverunt. Dicunt autem : Ne

vant Dieu, devant qui apparaissent les secrets du cœur, et c'est à peine si le témoignage de sa propre conscience peut suffire à chacun de nous.

S. Jér. — Mais comme le moment d'acheter était passé, et qu'il n'y avait plus lieu aux mérites de la pénitence, elles sont obligées, à la place d'œuvres nouvelles, de rendre compte des anciennes : « Pendant qu'elles allaient acheter, arrive l'époux, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces. » — S. Hil. — Ces noces, c'est l'immortalité conquise, et l'union de l'incorruption et de la corruption par une nouvelle société entre elles. — S. Chrys. — Par ces mots : « Pendant qu'elles allaient acheter, » il nous apprend que, quand bien même nous deviendrions miséricordieux après notre mort, cela ne nous servirait à rien pour échapper à la colère divine, ainsi que cela arriva au riche auquel il ne servit nullement de se montrer plein de sollicitude à l'égard de ceux qui étaient de son intimité. — Orig. — Ou bien, par ces mots : « Pendant qu'elles allaient acheter, » il faut entendre ceux qui ont négligé d'apprendre ce qui leur était utile lorsqu'ils le devaient, et qui sont surpris par la mort au moment où ils se préparent à apprendre, au moment où ils vont sortir de ce monde. — S. Aug. — Ou bien, pendant qu'elles allaient acheter, c'est-à-dire pendant qu'elles s'inclinaient vers les choses inférieures et qu'elles étaient à la recherche de ce qui faisait le sujet ordinaire de leur bonheur, ignorantes qu'elles étaient des plaisirs intérieurs, arrive celui qui juge, et celles qui étaient prêtes, c'est-à-dire celles à qui leur conscience rendait hommage devant Dieu, entrèrent avec lui aux noces, là où l'âme pure s'unit, pour en être fécondée, au Verbe de

---

forte non sufficiat nobis et vobis, quia alieno testimonio non juvatur quisquam apud Deum, cui secreta cordis apparent ; et vix quisque sibi sufficit, ut ei testimonium perhibeat conscientia sua.

Hier. Verum quia jam emendi tempus excesserat et adveniente judicii die, locus non erat pœnitentiæ, non nova patrare opera, sed præteritorum rationem coguntur exsolvere : unde sequitur : Dum autem irent emere, venit sponsus ; et quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias. Hilar. (ut sup.). Nuptiæ autem immortalitatis assumptio est, et inter corruptionem atque incorruptionem ex nova societate conjunctio. Chrys. in homil. (79, ut sup.). Per hoc autem quod dicit : Dum irent emere, ostendit quia etsi misericordes efficiamur post mortem, nihil hinc lucrabimur ad effugiendum ; sicut nec diviti profuit, quod factus est misericors et sollicitus circa eos qui sibi attinebant (Luc., 16). Orig. (ut sup.). Vel dicit : Dum irent emere : est enim invenire quosdam qui quando debuerunt, neglexerunt aliquid utile discere ; in ipso autem exitu vitæ suæ, dum disponunt discere, comprehenduntur a morte. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Vel aliter : euntibus illis emere (id est, inclinantibus se in ea quæ foris sunt, et solitis gaudere quærentibus, quia gaudia interna non noverant), venit iste qui judicat : et quæ paratæ erant (id est, quibus coram Deo conscientia testimonium perhibebat) intrave-

Dieu, vu à découvert et dans sa perfection. — S. Jér. — Après le jour du jugement, il ne reste plus d'occasion d'exercer sa justice et de pratiquer les bonnes œuvres : « Et la porte est fermée. » — S. Aug. — Après la réception de ceux qui sont changés en anges, la porte du royaume des cieux se trouve fermée, car il n'y a plus, après le jugement, lieu aux prières et aux mérites. — S. Hil. — Et cependant, alors qu'il n'y a plus lieu à la pénitence, les folles arrivent et demandent qu'on leur ouvre la porte : « En dernier lieu, arrive le reste des vierges, disant : Seigneur, etc. » — S. Jér. — Remarquable aveu dans cet appel adressé à l'époux ! indice de la foi ! Mais il ne vous sert de rien d'appeler de la voix celui que vous niez par vos œuvres. — La Glose. — Sous le coup de la douleur de se voir repoussées, elles s'adressent en pleurant à son autorité de Seigneur, n'osant appeler père celui dont elles ont méprisé la miséricorde pendant leur vie.

S. Aug. — Il n'est point dit qu'elles achetèrent de l'huile, et c'est pour cela qu'il faut comprendre ceci en cette manière, qu'étant tout-à-fait privées de la joie qui était résultée pour eux des louanges des autres, elles sont revenues à invoquer Dieu dans leurs angoisses et grandes afflictions. Mais il n'y a plus maintenant que la sévérité terrible qui a succédé au jugement, et qui a remplacé les attentes d'une ineffable miséricorde. « Mais lui, leur répondant, leur dit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas. » Et tel est l'effet de cette règle que s'est tracée le plan de Dieu, ou plutôt sa sagesse, de ne point accepter dans le sein de son bonheur ceux qui ont fait des efforts pour observer ses commandements, non pas en sa présence, mais par le

---

runt cum eo ad nuptias ; id est, ubi munda anima puro ac perfecto Dei verbo fecunda copulatur. Hier. Post judicii autem diem bonorum operum et justitiæ occasio non relinquitur : unde sequitur : Et clausa est janua. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Receptis enim illis qui sunt in angelicam vitam commutati, clauditur aditus ad regna cœlorum : non enim post judicium patet precum ac meritorum locus.. Hilar. (ut sup.). Et tamen cum jam pœnitentiæ nullum est tempus, fatuæ occurrunt, aperiri sibi aditum rogant : unde sequitur : Novissime autem veniunt, et reliquæ virgines dicentes : Domine, etc. Hier. Egregia equidem in Domini appellatione confessio ; idemque repensum indicium fidei est : sed quid prodest voce invocare quem operibus neges ? Glossa. Dolore autem repulsionis compulsæ, appellationem ingeminant dominationis ; non vocando Patrem, cujus in vita sua misericordiam contempserunt.

Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Non autem dictum est quod emerunt oleum ; et ideo intelligendæ sunt nullo jam remanente de alienis laudibus gaudio, in angustiis et magnis afflictionibus redire ad implorationem Dei ; sed magna ejus est severitas post judicium, cujus ante judicium ineffabilis misericordia prærogata est : propter quod sequitur : At ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos : ex illa scilicet regula, quia non habet ars Dei (id est, ejus sapientia) ut intrent in gaudium ejus, qui (non coram Deo, sed ut placerent hominibus) conati sunt aliquid secundum præcepta ejus operari. Hier. Novit enim Dominus eos qui sunt ejus (2 *Timoth.*, 2) et

désir de plaire aux hommes. — S. Jér. — Car Dieu connaît ceux qui sont à lui, et qui ignore sera ignoré. Et quoiqu'elles soient vierges et par la pureté du cœur, et par la confession de la foi, cependant elles ne seront pas reconnues par l'époux parce qu'elles n'ont pas d'huile. Ces mots : « Veillez donc, car vous ne savez pas le jour ni l'heure, » se rapportent à tout ce qui précède, et nous avertissent d'avoir à préparer la lampe de nos bonnes œuvres, puisque nous ignorons le jour du jugement. — S. Aug. — Non-seulement nous ignorons le temps auquel doit venir l'époux, mais encore chacun de nous ignore le jour et l'heure de son sommeil, et celui qui s'y tiendra préparé le sera aussi lorsque éclatera cette voix qui doit nous éveiller tous. — S. Aug. — Il s'en est trouvé plusieurs qui ont voulu expliquer ce qui est dit ici de ces cinq autres vierges dans le sens de cet avénement qui s'accomplit tous les jours par l'Église; mais il ne faut pas se lancer témérairement dans les espérances que donnent ces explications, de peur de rencontrer quelque chose qui les contredise d'une manière péremptoire.

Car le Seigneur agit comme un homme qui, devant faire un long voyage hors de son pays, appela ses serviteurs, et leur mit son bien entre les mains. Et ayant donné cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un à l'autre, selon la capacité différente de chacun d'eux, il partit aussitôt. Celui donc qui avait reçu cinq talents s'en alla; il trafiqua avec cet argent, et il en gagna cinq autres. Celui qui en avait reçu deux en gagna de même encore deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser dans la terre, et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte. Et celui qui avait reçu cinq talents vint lui en présenter cinq autres, en lui disant : Seigneur, vous m'aviez mis cinq talents entre les mains, en voici, outre ceux-là, cinq autres que

---

qui ignorat, ignorabitur (1 *ad Cor.*, 14). Et licet virgines sint vel corporis puritate, vel veræ fidei confessione, tamen quia oleum non habent, ignorantur a sponso. Ex hoc autem quod infert : Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam, intelligit universa quæ dicta sunt esse præmissa; ut quia ignoramus judicii diem, sollicite nobis lumen bonorum operum præparemus. Aug., *De verb. Dom.* (ut sup.). Non autem solum illius futuri temporis quo venturus est sponsus, sed suæ quisque dormitionis diem et horam nescit; ad quam quisquis paratus est, etiam paratus invenitur cum illa vox sonuerit, qua omnes evigilaturi sunt. Aug., *ad Hesych.* (epist. 80, ut sup.). Non defuerunt autem qui docere voluerunt, has quinque et quinque virgines ad hunc ejus adventum qui nunc fit per Ecclesiam, pertinere : sed hæc non sunt temere pollicenda, ne aliquid occurrat, quod valide contradicat.

Sicut enim homo peregre proficiscens, vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua; et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque. Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo. Qui autem unum acceperat, abiens, fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui. Post multum vero temporis venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine, quinque ta-

j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur. Celui qui avait reçu deux talents vint aussi se présenter à lui, et lui dit : Seigneur, vous m'aviez mis deux talents entre les mains ; en voici, outre ceux-là, deux autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur. Celui qui n'avait reçu qu'un talent vint ensuite, et lui dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, et que vous recueillez où vous n'avez rien mis ; c'est pourquoi, comme je vous appréhendais, j'ai été cacher votre talent dans la terre ; le voici, je vous rends ce qui est à vous. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, et que je recueille où je n'ai rien mis ; vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi. Qu'on lui ôte le talent qu'il a, et qu'on le donne à celui qui a dix talents. Car on donnera à tous ceux qui ont déjà, et ils seront comblés de biens ; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. Et qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

La Glose (1). — La précédente parabole était consacrée à la condamnation de ceux qui ne s'étaient pas réservé de l'huile d'une manière suffisante, soit que l'on entende par l'huile la pureté des actions, ou la joie de la conscience, ou l'aumône d'argent. Celle-ci est dirigée contre tous ceux qui ne veulent pas secourir leur prochain, non-seulement d'argent, mais encore ni en parole ni en aucune autre manière, et cachent tout ce qu'ils possèdent, « ainsi qu'un homme

(1) On ne trouve pas ceci dans la Glose, et l'on n'en trouve qu'une insinuation dans saint Chrysostôme (hom. 39, *in Matth.*).

lenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui. Accessit autem qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo superlucratus sum. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui. Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti, et timens abii, et abscondi talentum tuum in terra : ecce habes quod tuum est. Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger, sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi : oportuit ergo te committere pecuniam meam nummulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura. Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta. Omni enim habenti dabitur, et abundabit ; ei autem qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo. Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores. Illic erit fletus et stridor dentium.

Glossa. In præcedenti parabola demonstrata est eorum condemnatio, qui oleum sibi sufficienter non præparaverant ; sive per oleum nitor operum, sive gaudium conscientiæ, sive eleemosyna quæ est per pecuniam, intelligatur : hæc autem parabola inducitur contra eos qui non solum pecuniis, sed nec verbo, nec alio modo prodesse proximis volunt, sed omnia occultant : unde dicit : Sicut enim homo peregre pro-

artant pour un voyage. » — S. Grég. — Cet homme qui part pour un oyage, c'est notre Rédempteur qui est parti pour le ciel, revêtu de ette chair qu'il avait prise, car la terre étant le lieu propre à l'habitaon de cette chair, elle est comme amenée en voyage lorsqu'elle est lacée dans le ciel par notre Rédempteur. — Orig. — Il n'a pas voyagé elon la divinité, mais selon le mystère de son humanité, car celui qui dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siè-les, » c'est le Fils unique de Dieu qui n'est point contenu entre les ontours d'un corps. En disant cela, nous ne scindons pas Jésus, mais ous laissons à chaque nature ses qualités distinctes. Nous pouvons ire aussi que le Seigneur voyage en ceux qui vivent dans la foi et sans oir son essence, et il sera avec nous lorsque, voyageant nous-même oin du corps, nous nous réunirons à lui. Remarquez aussi que le exte ne porte pas : « Je suis, ou le Fils de l'homme est comme un omme voyageant, » car il se propose à nous, dans cette parabole, non as comme Fils de Dieu, mais comme homme.

S. Jér. — Après avoir appelé les apôtres, il leur livre la doctrine les Évangiles, donnant aux uns plus et aux autres moins, non par gé-érosité ou par réserve de ses dons, mais la donnant selon la capacité le ceux à qui il la donnait; c'est ainsi que l'Apôtre nous apprend à ourrir avec du lait ceux qui ne pourraient pas supporter une nourri-ure solide : « Et il donne à l'un cinq talents et à l'autre, etc. » Par ces inq et ces deux talents, et ce talent unique, il faut comprendre qu'il 'agit des grâces qui furent livrées à chacun d'eux. — Orig. — Parmi eux qui ont reçu le ministère des paroles de Dieu, vous en verrez quel-

---

iciscens, etc. Greg., in homil. (9, *in Evang.*). Homo autem iste qui peregre proiciscitur, Redemptor noster est, qui in ea arne quam assumpserat, abiit in cœlum; arnis enim locus proprius terra est; quæ uasi ad peregrinandum ducitur, cum per Redemptorem nostrum in cœlo collocatur. Orig. (tract. 33, *in Matth.*). Secundum nim Divinitatis suæ naturam non peregrinatur, sed secundum dispensationem orporis quod suscepit : qui enim dicit disipulis suis (Matth., 28) : Ecce ego vobisum sum usque ad consummationem seculi, nigenitus Dei est, qui non est corporeo abitu circumclusus : hoc autem dicentes on solvimus Jesum, sed unicuique subtantiæ proprietatem ejus salvamus. Possumus et talia dicere, quod peregrinatur ominus per fidem ambulantibus, et non per speciem; si autem peregrinantes a corpore cum Domino fuerimus, tunc et ipse erit nobiscum. Simul etiam considera quod non videtur redditio sermonis ita conscripta : Sicut homo peregrinans, ita ego aut Filius hominis; quoniam ipse est qui in parabola proponitur peregrinans quasi homo, non sicut Filius Dei.

Hier. Vocatis autem apostolis, doctrinam eis Evangeliorum tradidit; non quasi pro largitate et parcitate alteri plus et alteri minus tribuens, sed pro accipientium viribus; quomodo et Apostolus eos qui solidum cibum capere non poterant, lacte potasse se dicit (1 *Cor.*, 3). Unde sequitur : Et uni dedit quinque talenta, alii autem, etc. In quinque et duobus, et uno talento, diversas gratias intelligimus, quæ unicuique traditæ sunt. Orig. (tract. 33, *in Matth.*).

ques-uns qui ont plus reçu, et d'autres moins ; ceux-ci n'ayant pas, si je puis m'exprimer ainsi, la moitié de l'intelligence des premiers, tandis que d'autres en ont encore moins. C'est là ce qui vous constatera les différences qui existent entre ceux qui ont reçu du Christ la parole divine. Autre est l'efficacité de ceux qui ont reçu cinq talents, autre celle de ceux qui en ont reçu deux, autre celle de ceux qui n'en ont reçu qu'un. Tous ne pouvaient pas recevoir la même mesure de grâce. Cependant, celui qui n'a reçu qu'un talent n'a pas en cela reçu un don méprisable ; car même un seul talent d'un tel maître est une grande chose. Le nombre trois est celui qui désigne les serviteurs, car il y en a de trois espèces qui portent des fruits. Or, il y en a un qui reçoit cinq talents, et c'est celui qui peut amener toutes les figures de l'Écriture à leur interprétation la plus divine. Deux talents désignent celui qui connaît le sens littéral de la doctrine, ce qui en est le corps, car le nombre deux exprime la chair (1). Enfin, c'est au moins puissant dans la doctrine que le père de famille a donné un talent. — S. Grég. — Ou bien, par les cinq talents sont exprimés les dons des cinq sens, c'est-à-dire qu'est ainsi désignée la science des choses extérieures, tandis que les deux expriment l'œuvre et l'intelligence, et le seul talent n'indique que le don de l'intelligence.

Suite. — « Et il partit aussitôt. » — La Glose. — Non pas en changeant de place, mais en les abandonnant à leur libre arbitre, et en leur laissant le libre exercice de leur action.

(1) Ceci est probablement une allusion à cette parole : « Puisqu'il y a au milieu de vous la division, est-ce que vous n'êtes pas charnels ? » (1 Corinth., 3, v. 4.) L'homme, en effet, ne peut adhérer à la chair qu'en se divisant lui-même.

Si quando enim videris eorum qui acceperunt a Christo dispensationem eloquiorum Dei, alios quidem habere amplius, alios autem minus, et (ut ita dicam) neque in dimidio intelligentes rerum negotia comparatione meliorum, alios autem adhuc minus habere ; videbis differentias eorum qui eloquia Domini susceperunt a Christo ; quoniam alia fuit virtus eorum quibus data sunt quinque talenta ; alia quibus duo ; alia quibus unum ; et alter alterius non capiebat mensuram : et qui accepit talentum unum, accepit quidem datum non contemptibile (multum est enim et unum talentum talis domini), tamen tres sunt proprii servi, sicut tria sunt genera eorum qui fructum faciunt : et quinque quidem accepit talenta, qui omnia sensibilia Scripturarum potest adducere ad sensus diviniores ; duo autem, qui est corporalem doctrinam edoctus (duo enim videtur carnalis numerus esse), sed adhuc minus potenti unum talentum paterfamilias dedit. Greg., in homil. (9, ut sup.). Vel aliter : quinque talentis, dona quinque sensuum (id est, exteriorum scientia) exprimitur ; duobus vero intellectus et operatio designatur ; unius autem talenti nomine intellectus tantum designatur.

Sequitur : Et profectus est statim. Glos. Non locum mutans, sed liberam eis operandi potestatem permittens, id est, eorum arbitrio relinquens.

Sequitur : Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et lucratus est alia quin-

Suite. — « Celui qui avait reçu cinq talents s'en alla et en gagna cinq autres. » — S. Jér. — Ayant reçu les sens corporels, il double ce don par la connaissance des choses célestes, arrivant à l'intelligence du Créateur par les créatures, à celle des choses incorporelles par les choses corporelles, et des choses éternelles par celles qui passent rapidement. — S. Grég. — Il en est plusieurs qui, incapables de pénétrer le côté intime et mystérieux des choses, enseignent, par l'effet du désir de la patrie supérieure, tout ce qu'ils savent, et tout ce que leur ont transmis les choses extérieures; et pendant qu'ils se tiennent eux-mêmes en garde contre l'impétuosité de la chair, contre le contact des choses terrestres et la volupté des plaisirs, ils en éloignent les autres par leurs conseils. — Orig. — Ou bien, c'est après avoir exercé leurs sens dans les combats salutaires de la vie chrétienne, et s'être élevés à une science supérieure et l'avoir enseignée à d'autres, qu'ils se trouvent avoir gagné cinq autres talents; car ce n'est que de la grâce que l'on a déjà que l'on peut recevoir facilement l'accroissement, et l'on ne peut enseigner aux autres que ce que l'on possède soi-même, ni plus ni moins. — S. Hil. — Ou bien, ce serviteur qui reçoit cinq talents, c'est le peuple des croyants venu de la loi; car, parti de la loi, il a doublé ses mérites par l'accomplissement parfait des œuvres que lui inspirait la foi chrétienne.

« Semblablement, et celui qui en avait reçu deux en a gagné deux autres. » — S. Grég. — Il en est qui en prêchant aux autres par la parole et par les œuvres reçoivent comme un double gain de leur conduite, et leur prédication s'adressant en même temps aux deux sexes, leurs deux talents se trouvent par là comme doublés. — Orig. — Ou

---

que, etc. Hier. Acceptis enim terrenis sensibus, cœlestium sibi notitiam duplicavit, ex creaturis intelligens creatorem, ex corporalibus incorporalia, ex brevibus sempiterna. Greg., in homil. (ut sup.). Sunt etiam nonnulli qui (etsi interna ac mystica penetrare nesciunt) pro intentione tamen supernæ patriæ docent recta quæ possunt de ipsis exterioribus quæ acceperunt; dumque se a carnis petulantia, a terrenarum rerum ambitu, atque a visibilium voluptate custodiunt, ab his etiam alios admonendo compescunt. Orig. (tract. 33, ut sup.). Vel qui habent sensus exercitatos conversati salutariter, et ad majorem scientiam seipsos erigentes, et studiose docentes, lucrati sunt alia quinque; quia nemo facile additamentum accipit virtutis alterius, nisi ejus quam habet; et quanta ipse scit, tanta alterum docet, et non amplius. Hilar. Vel servus ille qui quinque talenta accepit, populus ex lege credentium est, ex qua profectus meritum ipsius recte impleta evangelicæ fidei operatione duplicavit.

Sequitur : Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo. Greg., in homil. (9, ut sup.). Sunt enim nonnulli qui dum intelligendo et operando aliis prædicant, quasi duplicatum de negotio lucrum reportant, quia dum utrique sexui prædicatio impenditur, quasi accepta talenta geminantur. Orig. (ut sup.). Vel lucrati sunt alia duo, id est, corporalem eruditionem, et aliam paulo sublimiorem. Hilar. (can. 27,

bien : « Ils en gagnèrent deux autres, » d'abord l'intelligence littérale, et puis une autre un peu plus élevée.— S. HIL.—Ou bien, ce serviteur à qui deux talents ont été confiés, c'est le peuple des Gentils, justifié en même temps et par la foi et par la confession au Père et au Fils, et ayant confessé, par la double inspiration de l'esprit et de la chair (1), Jésus-Christ Dieu et homme. C'est donc à lui que les deux talents ont été confiés. Or, ainsi que le peuple juif avait doublé par la foi en l'Évangile les résultats de la doctrine mystérieuse qui lui avait été transmise en ces cinq talents ou en la loi, ainsi le peuple des Gentils mérita en faisant fructifier ses deux talents de les voir doublés par les mérites des œuvres et de l'intelligence.

SUITE. — « Celui qui en avait reçu un s'en alla l'ensevelir. » — S. GRÉG. — Cacher le talent dans la terre, c'est laisser s'embarrasser dans des actes terrestres les dons de l'esprit que l'on a reçus de Dieu. — ORIG. — Ou bien, lorsque vous verrez quelqu'un qui a la vertu d'enseigner, et de faire avancer les âmes, et qui cache cette vertu, quoiqu'il ait une certaine piété dans sa vie, vous ne devez pas balancer à dire que c'est lui qui a reçu un talent, et qui l'a caché dans la terre. — S. HIL. — Ou bien, ce serviteur qui a reçu un talent, et l'a caché dans la terre, c'est le peuple qui persiste à suivre la loi, et qui, par envie et pour ne pas sauver les nations, cache dans la terre le talent qu'il a reçu; car enfouir le talent sous la terre, c'est cacher l'éclat de la prédication nouvelle sous une passion de la chair.

SUITE. — « Après beaucoup de temps, vint le maître, etc. » Par ces

(1) La chair constatant l'humanité, et l'esprit mis en rapport par la foi avec la divinité.

---

ut sup.). Vel ille servus cui duo talenta commissa sunt, gentium populus est; fide atque confessione et Filii justificatus et Patris ; Dominum nostrum Jesum Christum Deum atque hominem ex spiritu et carne confessus. Hæc ergo huic sunt duo talenta commissa. Sed ut populus Judæorum omne sacramentum, quod in quinque talentis (id est, in lege) cognoverat, id ipsum fide Evangelii duplicavit; ita iste incremento duorum talentorum intellectum atque operationem promeruit.

Sequitur : Qui autem unum acceperat, abiens fodit, etc. GREG., in homil. (9, ut sup.). Talentum quippe in terra abscondere est acceptum ingenium terrenis actibus implicare. ORIG. (ut sup.). Vel aliter : si quando videris aliquem qui virtutem habet docendi, et animabus proficiendi, et hanc virtutem occultat (quamvis habeat quamdam religionem conversationis), non dubites dicere talem esse qui accepit unum talentum, et abscondit ipsum in terra. HILAR. (ut sup.). Vel iste servus, qui unum talentum accepit, et in terra recondidit, populus est in lege persistens, qui propter invidiam salvandarum gentium in terra acceptum talentum abscondit : in terra enim talentum abscondere est novæ prædicationis gloriam sub obtrectatione corporeæ passionis occultare.

Sequitur : Post multum vero temporis, venit dominus, et posuit rationem, etc. In ratione autem ponenda judicii examen est.

comptes qu'il fait rendre, il faut entendre l'examen qui précède le jugement. — Orig. — Et remarquez ici que ce ne sont pas les serviteurs qui viennent vers le maître pour en être jugés, mais le maître lui-même qui arrive lorsque le temps en est venu, et c'est de lui dont il est dit : « Après beaucoup de temps, » c'est-à-dire après avoir envoyé ceux qui sont aptes au salut des âmes, et probablement que ce n'est pas facilement qu'il consent à retirer de ce monde ceux qui ont cette aptitude de sauver les âmes, ce qui paraît clairement établi par ce fait que les apôtres vieillirent. Parmi eux, nous voyons Pierre à qui il est dit : « C'est lorsque vous serez vieux que vous étendrez les mains; » et Paul, de qui il est écrit : « Maintenant comme Paul déjà vieux » (1). — S. Chrys. — Remarquez que le Seigneur ne se fait pas rendre compte immédiatement, et admirez sa longanimité. Il me paraît qu'il a dit ces paroles pour insinuer à mots couverts sa résurrection. — S. Jér. — Il dit : « Après beaucoup de temps, » pour insinuer qu'il s'écoulera un long temps entre son ascension et son second avénement. — S. Grég. — Cet évangile nous demande nos attentions, afin que ceux qui en ce monde ont reçu plus que les autres ne deviennent pas l'objet d'un jugement plus sévère; car les comptes à rendre augmentent en raison des dons que l'on a reçus. Un homme doit s'humilier d'autant plus du don qu'il a reçu qu'il se voit astreint à en rendre un compte plus rigoureux.

Orig. — La confiance a donné à celui qui avait reçu cinq talents la hardiesse de se présenter le premier au Seigneur : « Et celui qui avait reçu cinq talents, s'approchant. » — S. Grég. — Ce serviteur, qui

(1) Saint Paul parle ainsi de lui-même.

Orig. (ut sup.). Et observa in hoc loco quoniam, non servi ad Dominum vadunt ut judicentur, sed Dominus venit ad eos cum tempus fuerit impletum ; de quo dicit : Post multum vero temporis ; id est, postquam dimisit aptos ad negotiandum animarum salutem : et ideo forsitan non facile invenitur quis ex eis qui aptus fuerit ad hujusmodi opus ut cito transeat de hac vita : sicut est manifestum ex eo quod et apostoli senuerunt : ex quibus dicit ad Petrum (Joan., 21) : Cum senueris, extendes manum tuam : de Paulo autem dictum est ad Philemonem (vers. 9) : Nunc autem ut Paulus senex. Chrys., in homil. (79, ut sup.). Vide et Dominum ubique non confestim expetentem rationem, ut discas ejus longanimitatem ; mihi autem videtur quod resurrectionem occulte insinuans, hoc dixit. Hier. Ideo ergo dicit : Post multum temporis, quia grande tempus est inter ascensionem Salvatoris et secundum ejus adventum. Greg. (ut sup.). Hoc autem lectio hujus Evangelii considerare nos admonet, ne qui plus cæteris in hoc mundo accepisse aliquid cernuntur, ab auctore mundi gravius judicentur. Cum enim augentur dona, rationes etiam crescunt donorum. Tanto ergo humilior quisque debet esse ex munere, quanto se obligatiorem esse conspicit in reddenda ratione.

Orig. (ut sup.). Fiducia autem fecit eum qui quinque talenta acceperat, audere ut ad Dominum prius accederet. Sequitur

qui agissent avec confiance; il était du nombre de ceux qui font tout pour ne pas paraître chrétiens. Ceux qui sont ainsi me paraissent avoir la crainte de Dieu, mais le considérer comme austère et implacable, et c'est ce qu'il exprime par ces mots : « Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur. » Nous admettons que réellement notre maître moissonne où il n'a pas semé, car le juste laisse la semence dans l'esprit, et il moissonne la vie éternelle. Il moissonne là où il n'a pas semé, et il ramasse là où il n'a rien jeté, car il considère comme sa propre récolte tout ce qui a été semé dans les pauvres.—S. Jér.—Ces mots qu'ose prononcer le bon serviteur : « Vous moissonnez là où vous n'avez pas semé, » nous expriment aussi que Dieu reçoit la vie vertueuse des philosophes et des Gentils. — S. Grég. — Il en est beaucoup dans l'Église qui ressemblent à ce serviteur, et qui craignent d'entrer dans la voie d'une vie meilleure, et qui cependant ne craignent pas de croupir dans la paresse de leur corps. Se considérant comme pécheurs, ils redoutent d'embrasser une vie sainte pendant qu'ils ne tremblent pas de rester dans leurs iniquités. — S. Hil. — Ou bien, par ce serviteur, il faut entendre le peuple juif qui persiste dans la loi, et qui donne comme prétexte de son éloignement de la loi évangélique la crainte que lui inspire la loi ancienne, disant à Dieu : « J'ai craint de vous offenser, » et ajoute : « Voici ce qui vous revient, » comme ayant observé tout ce que le Seigneur lui avait commandé. Il savait cependant qu'il fallait faire pousser des fruits de justice là où la loi n'avait pas été semée, et qu'il fallait ramasser de parmi les Gentils des fidèles qui n'étaient point de la race d'Abraham (1).

(1) Du moins selon la chair, car ils en étaient selon l'esprit.

---

tiani : adhuc videntur mihi qui hujusmodi sunt, timorem Dei habere, et sapere de eo quasi de aliquo austero et implacabili : hoc enim signat, cum dicit : Domine, scio quia homo durus es. Intelligimus autem quod vere Dominus noster metit ubi non seminavit, quoniam justus seminat in spiritu, ex quo metet vitam æternam (*Galat.*, 6). Metit etiam ubi non seminat, et congregat ubi non spargit ; quia sibi computat esse collata quæcunque in pauperibus fuerint seminata. Hier. Ex eo autem quod hic servus ausus est dicere : Metis ubi non seminasti, intelligimus etiam Gentilium et philosophorum bonam vitam recipere Dominum. Greg. (ut sup.). Sunt autem plerique intra Ecclesiam, quorum iste servus imaginem tenet; qui melioris vitæ vias aggredi metuunt, et tamen jacere in sui corporis ignavia non pertimescunt; cumque se peccatores considerant, sanctitatis vias arripere trepidant, et remanere in suis iniquitatibus non formidant. Hilar. (ut sup.). Vel per hunc servum intelligitur populus Judæorum in lege persistens; qui dicit : Timui te, tanquam metu veterum præceptorum, ab usu evangelicæ libertatis abstineat, dicatque : Ecce quod tuum est; vel ut in his quæ a Domino præcepta sunt, fuerit immoratus; cum tamen sciverit metendos illic justitiæ fructus, ubi lex sata non sit, et colligendos ex gentibus, qui non ex Abrahæ sint stirpe dispersi.

Hier. Sed quod putaverat se pro excusa-

S. Jér. — Mais ce qu'il avait considéré comme une excuse tourne contre lui : « Son Seigneur, lui répondant ceci, dit : Mauvais serviteur. » Il est appelé mauvais serviteur parce qu'il a calomnié son maître, *paresseux* parce qu'il n'a pas doublé son talent, méritant tout à la fois la peine qui est due à l'orgueil et celle qui est due à la négligence. « Si, lui dit-il, vous me saviez dur et cruel, et exigeant ce qui ne m'appartient pas, vous auriez dû comprendre que j'exigerais plus étroitement ce qui m'était dû, et vous auriez donné mon argent ou mes deniers à qui l'aurait fait produire (le mot grec *argyrion*, ἀργύριον, signifie tout à la fois monnaie et argent). Or, comme il est dit « que la parole de Dieu est chaste, qu'elle est un argent éprouvé par le feu, » cet argent et ces deniers dont il s'agit ici sont l'Évangile prêché et la divine parole qu'il fallait donner à qui les aurait fait fructifier, c'est-à-dire ou à d'autres prédicateurs, ce que firent les apôtres en établissant des prêtres et d'autres évêques dans chaque province (1), ou bien à tous les croyants indistinctement, pour leur faire produire au double, et le rendre avec usure, en accomplissant dans leurs œuvres ce qu'on leur a transmis en paroles. — S. Grég. — Ainsi que le danger que courent les prédicateurs en retenant l'argent du Seigneur est visible, ainsi de celui des auditeurs, car on leur demandera avec intérêts ce qu'ils ont entendu, car ils doivent passer de l'intelligence de ce qu'ils ont entendu à la découverte de ce qu'on ne leur a pas appris.

Orig. — Le Seigneur n'a point accordé ce qui était dit de sa dureté, mais il a accordé ce qu'a ajouté le mauvais serviteur. C'est celui qui abuse de la miséricorde de Dieu pour se négliger encore davantage et

(1) Actes, 14, v. 22.

---

tione dixisse, in culpam propriam vertitur. Unde sequitur : Respondens autem Dominus ejus, dixit ei : Serve male. Servus autem malus appellatur, quia calumniam Domino fecit; piger, quia talentum noluit duplicare; ut in altero superbiæ, in altero negligentiæ condemnetur. Si, inquit, durum et crudelem me noveras ; et aliena sectari, tu scires me mea diligentius quæsiturum, et dares pecuniam meam sive argentum nummulariis : utrumque enim argyrion græcus sermo significat (ἀργύριον) Eloquia, inquit (*Psal.* 11), Domini eloquia casta; argentum igne examinatum. Pecunia ergo et argentum prædicatio Evangelii et sermo divinus est, qui dari debuit nummulariis; id est, vel cæteris doctoribus (quod fecerunt apostoli per singulas provincias presbyteros et episcopos ordinantes), vel cunctis credentibus, qui possunt pecuniam duplicare; et cum usuris reddere, ut quicquid sermone didicerant, opere explerent. Greg. (ut sup.). Sicut ergo periculum doctorum aspicitur, si dominicam pecuniam teneant, ita et auditorum ; quia cum usuris ab eis exigitur, quod audierunt ; ut scilicet ex eo quod audiunt, etiam studeant intelligere non audita.

Orig. (ut sup.). Non autem confessus est Dominus se esse durum (sicut ille arbitrabatur), cæteris autem ejus sermonibus consensit : sed vere durus est his qui mise-

non pas pour se convertir, qui est véritablement dur. — S. Grég. — Ecoutons la sentence du Seigneur qui frappe le mauvais serviteur : « Enlevez-lui son talent et donnez-le à celui qui en a dix. » — Orig. — Le Seigneur peut, par sa puissance, enlever le suffisant à celui qui s'en est servi négligemment pour le reporter sur celui qui multiplie ce qu'il a reçu. — S. Grég. — Il paraissait plus à propos de le donner à celui qui n'avait reçu que deux talents au lieu de le transmettre à celui qui en avait cinq, comme ayant moins reçu ; mais comme par les cinq talents est indiquée la science des choses extérieures, et par les deux talents l'intelligence et l'action, celui qui a reçu deux talents a plus reçu que celui qui en a reçu cinq, car celui qui en a reçu cinq, livré tout entier au soin des choses extérieures, s'est trouvé tout-à-fait privé de l'intelligence des choses éternelles. Or, le talent unique qui représente, ainsi que nous l'avons dit, le don d'intelligence, a dû passer à celui qui a bien administré les choses extérieures qui lui ont été confiées, et c'est ce que nous voyons tous les jours dans l'Eglise, car nous voyons doués de l'intelligence des choses intérieures ceux qui ont été de fidèles administrateurs des choses extérieures. — S. Jér. — Ou bien, il est donné à celui qui, par son travail, a obtenu dix talents, parce que, quoique la joie du Seigneur soit la même et en celui qui a multiplié deux talents qu'en celui qui en a multiplié cinq, cependant une plus grande récompense est due à celui qui a travaillé davantage dans les deniers du Seigneur. — S. Grég. — Bientôt arrive une sentence généralisée que le Seigneur exprime ainsi : « Il sera donné à quiconque possède déjà. » En effet, celui qui a déjà la charité perçoit aussi les autres dons, et celui qui n'a pas la charité perd

---

ricordia Dei abutuntur ad negligentiam suam, non ad conversionem suam. Greg. (ut sup.). Pigrum vero servum qua sententia Dominus feriat, audiamus : Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta. Orig. (ut sup.). Potest quidem Dominus suæ Divinitatis virtute auferre sufficientiam ab eo qui pigrius est ea usus, et dare ei qui eam multiplicavit. Greg. (ut sup.). Opportunum autem videbatur ut ei potius qui duo quam qui quinque talenta acceperat daretur : illi enim dari debuit, qui minus habebat : sed cum per quinque talenta exteriorum scientia designetur, per duo autem intellectus et operatio ; plus habuit qui duo, quam qui quinque talenta acceperat ; quia qui per talenta quinque exteriorum administrationem meruit, ab intellectu æternorum adhuc vacuus fuit : unum ergo talentum, per quod intellectum significari diximus, illi dari debuit qui bene exteriora quæ acceperat ministravit : quod quotidie in sancta Ecclesia cernimus, ut etiam interna intelligentia polleant, qui exteriora fideliter administrant. Hier. Vel datur ei qui decem talenta fecerat, ut intelligamus (licet æquale sit Domini gaudium in utriusque labore ; ejus scilicet qui quinque et qui duo duplicavit), tamen majus deberi præmium ei qui plus in Domini pecunia laboravit. Greg. (ut sup.). Generalis etiam mox sententia subditur, qua dicitur : Omni enim habenti dabitur, etc. quisquis enim charitatem habet, alia etiam dona percipit ; quisquis autem charitatem non habet, etiam dona quæ percepisse videba-

aussi les autres dons qu'il paraissait posséder. — S. Chrys. — Celui qui possède l'éclat de la parole et de la doctrine pour les faire fructifier, et qui ne s'en sert pas, perd la grâce elle-même, tandis que celui qui a le zèle s'attire des dons plus élevés. — S. Jér. — Plusieurs qui ont reçu la science de la nature, et qui brillent par un génie vif et acéré auprès de celui qui, d'un génie plus difficile, a compensé cela par son travail et son industrie, perdent cet avantage de leur nature, et voient passer à d'autres la récompense qui leur avait été promise. L'on peut donner aussi cette autre explication : Celui qui a la foi et une bonne volonté en le Seigneur recevra de la bonté du juge ce qui lui manquait comme homme dans ses œuvres ; et celui qui n'aura pas la foi perdra les autres vertus qu'il paraissait tenir de la nature. Cette expression : « On lui enlèvera ce qu'il paraissait avoir, » est fort remarquable, car toute œuvre faite en dehors de la foi du Christ n'est pas imputable à celui qui a abusé de cette œuvre, mais elle est imputable à celui qui a donné même le bien de nature au méchant serviteur. — S. Hil. — La gloire de la loi appartient, elle aussi, à ceux qui usent de l'Évangile, tandis que toute la gloire qui paraissait leur venir de la loi doit être ravie à ceux qui n'ont pas la foi du Christ.

S. Chrys. — Le mauvais serviteur, non-seulement n'est pas puni par cette perte qu'il éprouve, mais encore par un châtiment intolérable, et à ce châtiment se joint une sentence pleine d'accusation (1) : « Et vous jetterez ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. » — Orig. — Là où il n'y a nulle lumière pour éclairer, et pas même peut-être une lumière corporelle, ni il n'y a regard jeté du côté de

(1) Μετὰ τῆς κολάσεως ἡ ἀπόφασις πολλῆς γέμουσα τῆς κατηγορίας.

---

tur, amittit. Chrys., in hom. (79, ut sup.). Qui etiam gloriam sermonis et doctrinæ ad proficiendum habet, non utens ea, gratiam perdit ; qui autem studium adhibet, amplius attrahit donum. Hier. Multi etiam cum sint sapientes naturaliter, et habeant acumen ingenii (si fuerint negligentes, et desidia bonum naturæ corruperint) ad comparationem ejus qui paululum tardior labore et industria compensavit quod minus habuit, perdunt bonum naturæ ; et præmium quod eis fuerat repromissum, vident transire ad alios. Potest etiam sic intelligi : et qui fidem habet et bonam in Domino voluntatem, etiam si quid minus ut homo in opere habuerit, dabitur a bono judice ; qui autem fidem non habuerit, etiam cæteras virtutes (quas videbatur naturaliter possidere) perdet. Et eleganter inquit : Quod videtur habere, auferetur ab eo : quicquid enim sine fide Christi est, non ei debet imputari qui male eo abusus est ; sed illi qui etiam malo servo naturæ bonum tribuit. Hilar. (ut sup.). Habentibus etiam usum evangeliorum etiam legis honor redditur : non habenti autem fidem Christi, etiam quod ex lege sibi esse videbatur honoris auferetur.

Chrys., in homil. (79, ut sup.). Servus autem malus, non solum damno punitur, sed etiam intolerabili pœna ; et cum pœna, accusabili denuntiatione : unde sequitur : Et inutilem servum ejicite in tenebras, etc. Orig. Ubi scilicet nulla illuminatio est,

Dieu, et ce lieu auquel ils sont condamnés est appelé les ténèbres extérieures, car ceux qui se sont ainsi rendus coupables ont été condamnés comme indignes de voir Dieu. Nous avons lu un interprète qui nous a précédés, et qui a entendu par ces ténèbres extérieures les ténèbres de cet abîme qui sont au-delà de cet univers, et ceux qui y seraient précipités seraient ainsi jetés hors de cet univers dans cet abîme, où il n'y a que des ténèbres; personne n'éclairant ces ténèbres, ils y seraient jetés comme indignes de tout cet univers. — S. Grég. — C'est ainsi que le châtiment précipiterait dans les ténèbres extérieures celui que son péché a jeté dans les ténèbres intérieures.— S. Jér. — Nous avons dit plus haut ce que sont les pleurs et le grincement de dents.— S. Chrys.— Remarquez qu'il y a à être puni de la dernière peine, non-seulement celui qui vole ou fait le mal, mais encore celui qui néglige de faire le bien. — S. Grég. — Que celui-là donc qui a reçu l'intelligence voie à ne pas se taire; celui qui jouit de l'affluence des biens, à ne pas négliger l'aumône; celui qui a l'art de se conduire, à le partager avec le prochain; celui qui a le talent de parler, à intercéder auprès du riche pour les pauvres. Le moindre don fait à chacun de nous lui sera réputé comme un talent reçu. — Orig. — Si ce que je vous dis, à savoir, que celui qui n'aura pas instruit les autres sera condamné pour cela, vous déplaît, rappelez-vous cette parole de l'Apôtre : « Malheur à moi si je n'évangélisais pas ! »

Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté accompagné de tous ses anges, il siégera sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il placera les brebis à sa droite,

---

forsitan nec corporalis; nec est respectio Dei illic; sed quasi indigni speculatione Dei (qui talia peccaverunt) condemnantur in his quæ exteriores tenebræ appellantur. Legimus etiam aliquem ante nos exponentem de tenebris abyssi quæ est extra mundum; ut quasi indigni toto mundo, in abyssum illam foras ejiciantur, in qua sunt tenebræ, nemine eas illuminante. Greg. (ut sup.). Et sic per pœnam in tenebras exteriores cadet, qui per suam culpam sponte in interiores tenebras decidit. Hier. Quid sit autem fletus et stridor dentium supra diximus. Chrys., in homil. (79, ut sup.). Vide autem quia, non solum qui rapit aliena, aut qui mala operatur, punitur ultima pœna, sed etiam qui bona non facit. Greg. (ut sup.). Habens igitur intellectum curet omnino ne taceat; habens rerum affluentiam, a misericordia non torpescat : habens artem qua regitur, usum illius cum proximo; partiatur habens loquendi locum apud divitem, pro pauperibus intercedat : talenti enim nomine cuilibet reputabitur, quod vel minimum acceperit. Orig. (ut sup.). Si autem displicet tibi quod dicitur, si propter quod non docuit quis, judicatur, recordare illud Apostoli (1 *ad Cor.*, 9) : Væ mihi est, si non evangelizavero !

Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ; et congregabuntur ante eum omnes gentes; et separabit

boucs à la gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : :, vous qui avez été bénis par mon Père, possédez le royaume qui a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim, et m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; i besoin de logement, et vous m'avez logé ; j'ai été nu, et vous m'avez t; j'ai été malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous s venu voir. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce ous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à man- ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire? Quand est-ce que vous avons vu sans logement, et que nous vous avons logé ; ou nu, et ous vous avons revêtu? Et quand est-ce que nous vous avons vu ma- ou en prison, et que nous vous sommes venus visiter? Et le roi leur ιdra : Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'é- de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous s fait. Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de maudits ; allez au feu éternel, qui avait été préparé pour le diable ur ses anges; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à man- j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai eu besoin de lo- nt, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été sans habits, et vous ne m'avez evêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Ils lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons oir faim, ou avoir soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade, ns la prison, et que nous avons manqué à vous assister? Mais il leur dra : Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous avez manqué ιdre ces assistances à l'un de ces plus petits, vous avez manqué à me ndre à moi-même.

— Après les paraboles sur la fin du monde, voici le Seigneur nt la manière dont aura lieu le jugement dernier. — S. CHRYS. t surtout cette partie du discours du Seigneur que nous devons , et l'écouter avec toute espèce de zèle et de componction, en tant notre attention au fond de nos âmes, car c'est le Christ me qui en expose le sujet terrible avec toute espèce de clarté,

---

invicem, sicut pastor segregat oves lis, et statuet quidem oves a dextris hædos autem a sinistris. Tunc dicet is qui a dextris ejus erunt : Venite, ti Patris mei, possidete paratum vo- mum a constitutione mundi : esurivi et dedistis mihi manducare ; sitivi, et s mihi bibere ; hospes eram, et colle- me ; nudus, et operuistis me ; infir- t visitastis me ; in carcere eram, et t ad me. Tunc respondebunt ei justi, s : Domine, quando te vidimus esu- s, et pavimus te ? sitientem, et dedi- bi potum ? Quando autem te vidimus m, et collegimus te ? aut nudum, et imus te ? Aut quando te vidimus in- s, aut in carcere, et venimus ad te ? pondens Rex, dicet illis : Amen dico quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. Tunc dicet et his qui a sinistris erunt : Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus : esurivi enim, et non dedistis mihi manducare ; sitivi, et non dedistis mihi potum; hospes eram, et non collegistis me, nudus, et non operuistis me ; infirmus et in carcere, et non visitastis me. Tunc respondebunt ei et ipsi dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministra- vimus tibi ? Tunc respondebit illis, dicens : Amen dico vobis : quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.

RAB. Post parabolas de fine mundi jam exsequitur Dominus modum futuri judicii. CHRYS., in homil. (80, *in Matth.*). Est

non plus en disant en parabole : « Le royaume de Dieu est devenu semblable, » mais en se montrant et se révélant lui-même à découvert par ces mots : « Lorsque viendra le Fils de l'homme, etc. » — S. Jér. — C'est avec raison qu'il expose la gloire de son triomphe, lui qui, dans deux jours, doit faire sa pâque, être livré à la croix, bafoué par les hommes, et cela pour compenser par les promesses de l'avenir les occasions de scandale qui vont se présenter. Or, il faut remarquer que celui qui doit être contemplé dans sa majesté, c'est le Fils de l'homme. — S. Aug. — Les impies le verront dans la forme humaine, ceux qui sont placés à la droite le verront aussi. Il paraîtra au jugement avec cette forme qu'il a reçue de nous; mais plus tard il se montrera dans cette forme de Dieu dont tous les fidèles ont soif.

Rémig. — Par ces paroles est détruite l'erreur de ceux qui prétendent que le Seigneur ne conservera pas sa forme de serviteur. Par le mot *majesté* il exprime cette divinité qui le rend semblable au Père et à l'Esprit-Saint. — Orig. — Ou bien ce mot exprime qu'il reviendra sur cette terre avec sa gloire, de manière que son corps soit semblable à ce qu'il fut sur la montagne de la transfiguration. Par son siége il faut entendre ou les plus parfaits des saints, desquels il a été dit : « Là se sont assis (1) les siéges dans la justice, » ou bien ces puissances célestes appelées *les trônes et les dominations*. — S. Aug. — En effet, il descendra avec ses anges, qu'il appellera des lieux supérieurs pour juger avec lui : « Et tous ses anges avec lui. » — S. Chrys. — Tous

(1) Nous traduisons ainsi, parce qu'il s'agit de siéges animés.

autem hæc pars delectabilissima, quam continue in animo vertentes cum studio audiamus, et omni compunctione : nam et ipse Christus terribilius et lucidius hunc pertractat sermonem. Idcirco non dicit de cætero : Simile factum est regnum cœlorum, sed revelate seipsum ostendit, dicens : Cum autem venerit Filius hominis, etc. Hier. Post biduum quidem Pascha facturus, et tradendus cruci, et illudendus ab hominibus, recte promittit gloriam triumphantis ; ut secutura scandala pollicitationis præmio compensaret. Et notandum quod qui in majestate cernendus est, Filius hominis sit. Aug., *sup. Joann.* (tract. 21). In forma enim humana videbunt eum impii ; videbunt et ad dexteram positi : in judicio enim apparebit in forma, quam ex nobis accepit ; sed postea futurum est ut videatur in forma Dei, quam sitiunt omnes fideles.

Remig. Destruitur autem his verbis illorum error qui dixerunt Dominum non in eadem forma servi manere : majestatem autem appellat Divinitatem, qua æqualis est Patri et Spiritui Sancto. Orig. Vel quia cum gloria huc revertetur, ut corpus ejus sit quale fuit cum transfiguratus fuit in monte. Sedes autem ejus, aut quidam perfectiores sanctorum dicuntur, de quibus scriptum est (*Psal.* 121) : Quoniam illic sederunt sedes in judicio ; aut quædam virtutes angelicæ, de quibus dicitur (*Coloss.*, 1) : Sive Throni, sive Dominationes. Aug., 20, *De civit. Dei* (cap. 24). Descendet enim cum angelis, quos advocabit de supernis locis

les anges seront là avec lui pour lui témoigner tout ce qu'ils ont fait, dans cette administration que Dieu leur avait confiée, pour le salut des hommes. — S. Aug. (1). — Ou bien, les hommes qui jugeront avec le Christ seront appelés anges, parce que ange veut dire envoyé, et l'on peut donner ce nom à juste titre à quiconque a apporté aux hommes le salut.

Suite. — « Et tous seront rassemblés devant lui. » — Rémig. — Par ces mots nous est indiquée la vérité de la résurrection future. — S. Aug. — Toute cette réunion sera rassemblée par le ministère des anges, auxquels ces mots sont adressés dans un psaume : « Réunissez-lui ses saints. » — Orig. — Ou bien, comprenons-le en ce sens que ce n'est pas d'une manière locale que les nations seront réunies en sa présence, mais en ce qu'elles ne seront plus divisées en des dogmes erronés et multiples, car la divinité du Christ éclatera de manière qu'elle soit connue non-seulement de tous les justes, mais encore de tous les pécheurs. Mais il n'y aura pas de lieu spécial où le Fils de Dieu apparaîtra, n'apparaissant pas dans les autres, ainsi qu'il a voulu nous le démontrer lui-même par la comparaison de l'éclair. Tant que les méchants ne se connaissent pas eux-mêmes, ni ne connaissent le Christ, et tant que les justes ne le voient que comme par un miroir et dans une énigme, les justes ne se trouvent pas séparés des méchants; mais lorsque tous les hommes connaîtront le Fils de l'homme par l'effet de la manifestation qu'il fera de lui-même, alors le Sauveur séparera les bons des méchants : « Et il les séparera les uns d'avec les

(1) Lib. 50, hom. 50.

---

ad faciendum judicium : unde dicitur : Et omnes angeli ejus cum eo. Chrys., in homil. (30, ut sup.). Omnes enim angeli cum ipso aderunt, testantes et ipsi quantum administraverunt missi a Domino ad hominum salutem. Aug., *De pœnit.* Vel angelorum nomine significavit homines, qui cum Christo judicabunt : angeli enim nuntii sunt : nuntios autem rectissime accipimus omnes, qui salutem cœlestem hominibus nuntiaverunt.

Sequitur : Et congregabuntur ante eum omnes, etc. Remig. His verbis vera hominis futura monstratur resurrectio. Aug., 20, *De civitate Dei* (cap. 21). Hæc autem congregatio per ministerium angelicum fiet, quibus in psal. dicitur (*Psal.* 49) : Congregate illi sanctos ejus. Orig. (tract. 34, *in Matth.*). Vel non localiter intelligamus quod congregabuntur ante eum omnes gentes, sed quia jam non erunt dispersæ in dogmatibus falsis et multis de eo : manifesta enim fiet Divinitas Christi, ut non solum nullus justorum, sed nec aliquis peccatorum ignoret : non enim in aliquo loco apparebit Filius Dei, et in altero non apparebit, sicut ipse secundum comparationem fulguris voluit demonstrare. Quandiu ergo iniqui nec se cognoscunt, nec Christum, vel justi per speculum in ænigmate vident, tandiu non sunt segregati boni a malis : cum autem propter manifestationem Filii Dei omnes ad intellectum venerint suum, tunc Salvator segregabit bonos a malis : unde sequitur : Et separabit eos ab invicem, etc. Quia et peccatores cognoscent sua delicta, et justi manifeste videbunt semina justitiæ suæ, ad

autrés, etc. » C'est parce que d'un côté les pécheurs verront distinctement où les ont conduits leurs péchés, et les justes ce qu'ont produit leurs semences de justice. Ceux qui sont sauvés sont appelés *brebis* à cause de la douceur que leur avait enseignée celui qui a dit de lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux, » et parce qu'ils se sont montrés disposés à se laisser amener jusqu'à la mort, imitateurs en cela du Christ, qui a été conduit à la boucherie comme une brebis. Les méchants sont appelés des *boucs*, parce qu'ils gravissent de durs et âpres rochers, et s'avancent au travers de leurs précipices. — S. Chrys. — Ou bien, il appelle les uns boucs pour montrer qu'ils ne sont d'aucune utilité, et les autres brebis pour exprimer de quelle utilité ils sont. En effet, on ne retire aucun profit des boucs, tandis que les brebis servent par leur laine, leur lait et les petits qu'elles mettent bas. D'ailleurs, par le nom de brebis sont désignées ordinairement la simplicité et l'innocence dans les divines Écritures, et c'est d'une manière fort remarquable que ce nom sert à désigner ici les élus. — S. Jér. — Le bouc est un animal lascif et toujours ardent au plaisir; c'est pourquoi il est toujours désigné dans la loi comme sacrifice expiatoire (1). Il n'est point question des chèvres, car elles peuvent avoir des petits, et elles remontent pures du lavoir.

S. Chrys. —Ensuite il les sépare même en les plaçant diversement: « Et il placera les brebis à droite et les boucs à gauche. — Orig. »— Car les saints qui ont été droits dans leurs œuvres reçoivent comme prix de leur droiture d'être assis à la droite (2) du roi, où sont le repos et la

(1) Lév., ch. 4, v. 23 ; 9, v. 3 ; 23, v. 19. Liv. Nomb., ch. 7, v. 82 ; 15, v. 24 ; 28, v. 22 ; 29, v. 38.

(2) Le texte d'Origène porte un jeu de mots, que nous n'avons pas cru devoir conserver : « Qui ont fait des œuvres droites reçoivent comme prix de leurs œuvres droites la droite du roi.

qualem eos perduxerint finem. Oves autem dicti sunt qui salvantur, propter mansuetudinem quam didicerunt ab eo qui dicit (Matth., 11) : Discite a me quia mitis sum ; et propter quod usque ad occisionem parati fuerunt venire ; imitantes Christum, qui sicut ovis ad occisionem ductus est (Isaiæ, 53). Hædi autem dicuntur mali, qui aspera et dura saxa ascendunt, et per præcipitia eorum incedunt. Chrys., in homil. (80, ut sup.). Vel hos vocat hædos, illos autem oves, ut horum infructuositatem ostendat (nullus enim fit ab hædis fructus), illorum autem utilitatem ; multus enim est ovium fructus, et a lana, et a lacte, et a fœtibus qui parturiuntur. Nomine autem ovis in Scripturis divinis simplicitas et innocentia solet designari. Pulchre ergo in hoc loco per oves electi designantur. Hier. Hædus autem lascivum est animal et fervens semper ad coitum, et semper pro peccatis offertur in lege : nec dicit capras, quæ possunt habere fœtus, et tonsæ egrediuntur de lavacro.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Deinde segregat eos etiam situ : nam sequitur : Et statuet oves quidem a dextris, hædos autem a sinistris. Orig. Sancti enim, qui

gloire, tandis que les méchants, à cause de leurs œuvres mauvaises et sans droiture, sont tombés à gauche, c'est-à-dire dans les tourments qui attristent l'âme. « Alors le roi dira, etc., venez, etc., » afin qu'ils acquièrent, au moment où ils s'uniront plus parfaitement au Christ, ce qu'ils possédaient moins auparavant. Il ajoute : « Les bénis de mon Père, » afin qu'éclate l'éminence de leur bénédiction, de cette bénédiction qu'ils avaient reçue auparavant de celui qui a créé le ciel et la terre. — RAB. — Ou bien, il les appelle bénis parce qu'à cause de leurs mérites leur sera accordée la bénédiction éternelle. Il parle du royaume comme appartenant à son Père, parce qu'il rapporte le pouvoir royal à celui qui l'a engendré roi, et c'est par son autorité royale, car seul il sera exalté dans ce jour-là, qu'il fait porter la sentence du jugement, et c'est d'une manière significative qu'il ajoute : « Alors le roi dira. » — S. CHRYS. — Remarquez bien qu'il ne dit pas *recevez*, mais *possédez*, ou bien *héritez*, comme de vos biens de famille, de vos biens paternels, comme de biens qui vous sont dus depuis longtemps : « Ce royaume qui vous est préparé depuis la création du monde. » — S. JÉR. — Tout cela doit s'entendre dans le sens de la prescience de Dieu, auprès de qui l'avenir est comme s'il était déjà passé.

S. AUG. — A moins qu'on ne l'entende de ce royaume dont il sera dit à la fin du monde, à un degré bien plus élevé : « Prenez possession du royaume qui vous a été préparé, » l'Église présente est appelée son royaume, royaume dans lequel l'on combat encore contre l'ennemi, combat qui durera jusqu'au jour où nous arriverons à ce

---

dextera opera operati sunt, acceperunt pro mercede suorum dexterorum dexteram Regis in qua requies et gloria est; mali vero propter opera sua pessima et sinistra, ceciderunt in sinistram, id est, in tristitiam tormentorum. Sequitur: Tunc dicet Rex, etc. Venite ; ut quicquid minus fuerat eis, cum perfectius uniti fuerint Christo, consequantur : addit autem : Benedicti Patris mei, ut eminentia benedictionis eorum manifestetur, quia prius benedicti sunt a Domino qui fecit cœlum et terram (*Psal.* 113). RAB. Vel vocantur benedicti, quibus pro bonis meritis debetur æterna benedictio. Patris autem sui dicit esse regnum, quia ad eum refert potestatem regni, a quo ipse Rex est genitus ; unde per auctoritatem regiam, quia ipse solus exaltabitur in die illa, proferet judicii sententiam : unde signanter dicitur : Tunc dicet Rex. CHRYS., in homil. (80, ut sup.). Nota autem quod non dixit : Accipite, sed, possidete, sive hæreditate; sicut familiaria bona, sive paterna, sicut vestra vobis antiquitus debita : unde dicitur : Paratum vobis regnum a constitutione mundi. HIER. Hæc autem juxta præscientiam Dei accipienda sunt, apud quem futura jam facta sunt.

AUG., 20, *De civitate Dei*, cap. 1. Excepto autem illo regno, de quo in fine dicturus est : Possidete paratum vobis regnum, licet longe impari modo, etiam præsens Ecclesia dicitur regnum ejus, in quo adhuc cum hoste confligitur, donec veniatur ad illud pacatissimum regnum, ubi sine hoste regnabitur. AUG., *De pœni-*

royaume pacifié où l'on régnera sans lutte. — S. Aug. (1). — Mais quelqu'un me dira : « Je ne veux pas régner, car il me suffit d'être sauvé. » Mais ce qui les trompe d'abord, c'est qu'il n'y a pas de salut là où il y a encore iniquité. Ensuite, supposé qu'il y ait une différence entre ceux qui règnent et ceux qui ne règnent pas, il faut toutefois qu'ils soient tous dans le même royaume, et qu'ils ne soient pas comptés parmi les ennemis ou les indifférents, tombant ainsi dans l'abîme au moment où les autres sont couronnés. Est-ce que tous les Romains ne possèdent pas l'empire romain, quoique tous n'y gouvernent pas?

S. Chrys. — Ce pour quoi les saints reçoivent les biens du royaume du ciel est exprimé par les mots suivants : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. » — Rémig. — Il faut remarquer que dans ce passage le Seigneur fait mention de sept œuvres différentes de miséricorde, et celui qui les aura accomplies méritera d'hériter du royaume qui a été préparé aux élus dès le commencement du monde. — Rémig. — Au sens mystique, c'est celui qui restaure du pain de la parole ou rafraîchit du breuvage de la sagesse celui qui a faim et soif de la justice, et qui reçoit dans le sein de l'Église notre mère celui qui erre à la suite du péché ou de l'hérésie, et qui reçoit l'homme faible dans sa foi ; c'est celui-là qui garde les véritables commandements de la justice. — S. Grég. (2). — Ceux de la droite, auxquels le juge, en arrivant, adresse ces paroles : « J'ai eu faim, etc., » sont tous ceux qui sont soumis au jugement et appelés au royaume; ce sont ceux qui ont effacé de leurs larmes les taches de leur vie, et qui, ex-

(1) Lib. 50, hom. 50.
(2) Dans les anciens exemplaires, ch. 25 du com. de Job.

---

tent. Sed dicet aliquis : Regnare nolo, sufficit mihi salvum esse : in quo primum eos fallit, quia eorum nec salus est ulla quorum iniquitas perseverat : deinde si est aliqua differentia inter regnantes et non regnantes, oportet tamen ut in uno regno sint omnes; ne in hostium aut aliorum numero deputentur, et cæteris regnantibus ipsi pereant : omnes enim Romani romanum regnum possident, quamvis non omnes in eo regnent.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Pro quibus ergo sancti cœlestis regni bona accipiant, manifestat cum subditur : Esurivi enim, et dedistis mihi manducare. Remig. Et notandum quod in hoc loco septem opera misericordiæ a Domino commemorantur; quæ quicunque implere studuerit, regnum a constitutione mundi præparatum electis percipere merebitur. Rab. Mystice autem qui esurientem et sitientem justitiam pane verbi reficit, vel potu sapientiæ refrigerat, et qui errantem per hæresim vel per peccatum, in domum matris Ecclesiæ recipit, et qui infirmum in fide assumit, veræ dilectionis observat jura. Greg., 26, *Moral.* (cap. 24). Hi autem quibus Judex veniens in dextera consistentibus dicet : Esurivi, etc. sunt qui ex parte electorum judicantur et regnant; qui vitæ maculas

piant dans la suite de leur vie tout le mal de leur vie passée, l'ont fait disparaître aux yeux du juge en le couvrant de leurs aumônes. Mais il en est d'autres qui sont appelés à régner sans avoir été jugés, et ce sont ceux qui ont dépassé les préceptes de la loi par le travail de leur perfection.

ORIG. — Par humilité ils se déclarent indignes de la louange donnée à leurs aumônes; ce n'est pas par oubli qu'ils parlent ainsi. Mais le juge fait éclater, par sa réponse, à leurs yeux, la compassion qu'il porte aux siens : « Alors les justes lui répondront : Quand vous avons-nous vu? etc. » — RAB. — Ils ne parlent pas ainsi par défiance pour les paroles du Seigneur, mais ils expriment ainsi leur étonnement du rang où il les élève et leur admiration devant l'éclat de sa majesté. Ou bien, c'est parce que le bien qu'ils ont fait leur paraîtra peu de chose d'après ces paroles de l'Apôtre : « Les souffrances du temps présent ne sauraient mériter cette gloire future qui sera révélée en nous. Et le roi, répondant, dira : Je vous le dis en vérité, tant que vous avez agi ainsi à l'égard des plus petits d'entre mes frères, vous l'avez fait pour moi. » — S. JÉR. — Nous étions libres d'entendre de tous les pauvres ce que le Christ avait dit : qu'il avait été rassasié en eux, abreuvé en eux; mais ce qu'il dit ici : « Tant que vous avez agi ainsi à l'égard de mes frères, etc., » ne me paraît pas concerner tous les pauvres indistinctement, mais les pauvres d'esprit dont il avait ainsi parlé en étendant la main vers eux : « Mes frères sont ceux qui font la volonté de mon Père céleste » (1).

S. CHRYS. — Mais si ce sont ses frères, pourquoi les appelle-t-il *les*

(1) Matth., 12, v. 50 ; Marc, 13, v. 21.

---

lacrymis tergunt; qui mala præcedentia factis sequentibus redimentes, quicquid illicitum aliquando fecerant, ab oculis Judicis eleemosynarum superductione cooperiunt. Alii vero sunt qui non judicantur et regnant, qui etiam præcepta legis perfectionis virtute transcendunt.

ORIG. (ut sup.). Humilitatis ergo causa laude beneficiorum suorum indignos se proclamant; non obliti eorum quæ fecerunt : ipse autem eis ostendit suam compassionem in suis. Unde sequitur : Tunc respondebunt ei justi : Quando te vidimus, etc. RAB. Hoc quidem dicunt, non diffidentes de verbis Domini, sed stupentes de tanta sublimatione, et de majestatis suæ magnitudine. Vel quia videbitur eis parvum esse bonum quod egerant, secundum illud Apostoli (*Rom.*, 8) : Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

Sequitur : Et respondens Rex dicet : Amen dico vobis : quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. HIER. Libera quidem nobis erat intelligentia, quod in omni paupere Christus esuriens pasceretur, sitiens potaretur, et sic de aliis; sed ex hoc quod sequitur : Quandiu fecistis uni ex fratribus, etc. non mihi videtur generaliter dixisse de pauperibus, sed de his qui pauperes spiritu sunt : ad quos extendens manum dixerat : Fratres mei sunt, qui faciunt voluntatem Patris mei.

plus petits? Parce qu'ils sont humbles, parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils sont délaissés. Et en parlant ainsi, il a désigné non-seulement les moines qui se sont retirés dans les montagnes, mais encore le fidèle quel qu'il soit, même celui qui vit dans le siècle. C'est pour lui aussi qu'il a demandé le concours miséricordieux, s'il est dans la faim, ou dans un besoin semblable. C'est le baptême et la participation aux mystères (1) qui font un frère. « Et alors il dira aussi à ceux qui sont à gauche : Retirez-vous. » — Orig. — Ainsi qu'il a dit aux justes : « Venez, » ainsi il dit aux méchants : « Retirez-vous. » Ceux qui gardent les commandements de Dieu sont près du Verbe, et ils sont appelés pour s'en rapprocher encore davantage, tandis que ceux qui n'accomplissent pas ses commandements sont loin de lui, quoiqu'ils paraissent lui être voisins; et ce mot : « Retirez-vous, » leur est dit afin qu'eux qui paraissaient être en sa présence ne le paraissent plus. Remarquez qu'il a été dit : « Les bénis de mon Père, » et qu'il n'est pas dit : « Les maudits de mon Père; » car si le Père est celui qui administre la bénédiction, il n'y a pas d'autre auteur de la malédiction que chacun de nous en faisant des œuvres dignes de malédiction. Or, ceux qui se retirent de Jésus tombent dans le feu éternel, lequel est différent du feu dont nous nous servons sur la terre; car il n'y a point chez nous de feu éternel, et même qui dure pendant un certain temps. Et remarquez que tandis que le royaume est dit préparé pour d'autres que pour les anges, il nous dit que le feu éternel l'a été pour Satan et pour ses anges; car il n'a point, en ce qui le concerne,

(1) Les Pères et surtout les Pères grecs, et surtout saint Chrysostôme, entendent, lorsqu'ils s'expriment ainsi, parler de la sainte eucharistie.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Sed si fratres ejus sunt, quare eos minimos vocat? Propter hoc quia sunt humiles, quia pauperes, quia abjecti. Non autem per hos monachos solum intelligit, qui ad montes secesserunt, sed unumquemque fidelem, etiamsi fuerit secularis; et, si fuerit esuriens, aut aliud hujusmodi, vult misericordiæ procuratione potiri : fratrem enim baptisma facit, et mysteriorum communicatio.

Sequitur : Tunc dicet et his qui a sinistris ejus erunt : Discedite, etc.

Orig. (ut sup.). Sicut justis dixerat, venite, ita et injustis dicit, discedite : non propinqui sunt Verbo, qui servant Dei mandatum; et vocantur, ut adhuc propinquiores efficiantur : longe autem ab eo sunt (etsi videantur ei assistere) qui non faciunt mandata ipsius : propter hoc audiunt, discedite, ut qui modo vel videntur esse ante eum, postea nec videantur. Considerandum est autem quoniam in sanctis dictum est : Benedicti Patris mei; non autem nunc dicitur : Maledicti Patris mei : nam benedictionis quidem ministrator est Pater; maledictionis autem unusquisque sibi est auctor, qui maledictione digna est operatus. Qui autem recedunt a Jesu, decidunt in ignem æternum; qui alterius est generis ab hoc igne quem habemus in usu : nullus enim ignis inter homines est æternus, sed nec multi temporis. Et considera quoniam regnum quidem non angelis præparatum

créé les hommes pour la perdition, et ce sont ceux qui pèchent qui unissent leur sort à celui du diable, s'égalant à ses anges, ainsi qu'en se sauvant les justes deviennent les égaux des bons anges.

S. Aug. — De là, nous devons conclure que c'est ce même feu qui sera le supplice des démons et des hommes. Mais s'il est nuisible par son contact aux corps, et tel qu'il puisse les tourmenter, comment les esprits malins pourront-ils trouver en lui leur supplice? à moins que, ainsi que quelques-uns l'ont pensé, les démons aient un corps formé de cet air humide et grossier. Mais s'il en est qui nient ces corps des esprits mauvais, cela ne doit être en aucune manière matière à dispute (1). D'ailleurs pourquoi ne dirions-nous pas, par une assertion étonnante quoique vraie, que même un esprit incorporel peut être atteint par la peine d'un feu corporel? Si les âmes des hommes peuvent être alors unies à des corps d'une manière indissoluble, et si elles peuvent maintenant être renfermées dans des membres corporels, les démons, quoique natures incorporelles, adhéreront à des feux corporels, non pour donner à ces feux la vie, mais pour en recevoir la peine. Or, ce feu sera corporel et il sera le tourment des corps humains unis à des âmes, et celui des esprits qui n'ont pas de corps.

Orig. — Ou bien, ce feu est tel qu'invisible lui-même il puisse brûler les êtres invisibles, d'après ce que dit l'Apôtre : « Ce qui se voit est temporel, et ce qui ne se voit pas est éternel. » Ne vous étonnez pas de ce feu qui, tout en restant invisible, châtie, car il arrive souvent que le corps est horriblement tourmenté par un feu intérieur.

(1) Saint Thomas établit la négative comme étant matière de foi dans les *Quæst. disputatæ*, *quæst.* 16.

---

dicit, ignem autem æternum diabolo et angelis ejus; quia, quantum ad se, homines non ad perditionem creavit; peccantes autem conjungunt se diabolo; ut sicut qui salvantur, sanctis angelis coæquantur, sic qui pereunt, diaboli angelis coæquentur.

Aug., 21, *De civitate Dei* (cap. 10). Ex hoc autem habetur quod idem ignis erit hominum supplicio attributus et dæmonum. Si autem erit corporali tactu noxius, ut eo possint corpora cruciari, quomodo in eo erit pœna spirituum malignorum? nisi quia sunt quædam dæmonibus corpora, sicut quibusdam visum est, ex isto aere crasso atque humido; si autem aliquis nulla habere dæmones corpora asserat, non est de hac re contentiosa disputatione certandum : cur enim non dicamus (quamvis miris, tamen veris modis) etiam spiritus incorporeos posse pœna corporalis ignis affligi? si spiritus hominum (etiam ipsi profecto incorporei), et nunc poterunt concludi corporalibus membris, et tunc potuerunt corporum suorum vinculis insolubiliter alligari. Adhærebunt ergo dæmones (licet incorporei) corporalibus ignibus cruciandi, accipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam. Ignis autem ille corporeus erit, et cruciabit hominum corpora cum spiritibus; dæmones autem spiritus sine corporibus.

Orig. (ut sup.). Vel forsitan ignis ille talis substantiæ est, ut invisibilia comburat ipse invisibilis constitutus; secundum quod ait Apostolus (2 *Cor.*, 4) : Quæ videntur,

« J'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. » En effet, il est écrit aux fidèles : « Vous êtes le corps du Christ. » Or, ainsi que l'âme habitant dans le corps n'a pas soif quant à sa substance incorporelle, et cependant, comme unie à un corps, a faim de la nourriture du corps, ainsi le Sauveur, quoique impassible lui-même, souffre tout ce que souffre l'Église qui est son corps. Et remarquez qu'en parlant aux justes il a énuméré l'un après l'autre tous leurs bienfaits, tandis que maintenant, en parlant aux méchants, il groupe leurs péchés pour en abréger le récit : « J'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. » Il était digne de la miséricorde du juge de proclamer au long et de développer tous les bienfaits des hommes, et d'abréger, de ne faire que toucher en passant leurs mauvaises actions.

S. Chrys. — Remarquez que ce n'est pas en une seule chose ni en deux seulement, mais sur tous les points qu'ils ont forfait à la miséricorde, car non-seulement ils n'ont pas nourri celui qui avait faim, mais ils ont encore négligé, ce qui était plus facile, de visiter les malades. D'ailleurs, voyez quels faciles préceptes il rappelle, car il ne dit pas : « J'étais en prison, et vous ne m'en avez pas arraché; malade, et vous ne m'avez pas guéri, » mais seulement : « Vous ne m'avez pas visité, vous n'êtes pas venu à moi. » Pour celui qui a faim aussi il ne demande pas une nourriture de grand prix, mais le nécessaire, car c'est le refus du nécessaire qui constitue la peine. Remarquez d'abord combien il était facile de donner ce qui est demandé ici, car ce n'était que du pain; combien était misérable celui qui en avait besoin, car c'était un pauvre; quelle compassion notre nature lui devait, car

---

temporalia sunt; quæ autem non videntur, æterna. Ne autem mireris audiens esse invisibilem ignem et punientem; et cum videas interius calorem corporibus accedentem, et non mediocriter cruciantem. Sequitur : Esurivi enim, et non dedistis mihi, etc. Scriptum est ad fideles (1 *Cor.*, 12) : Vos estis corpus Christi : sicut ergo anima habitans in corpore cum non esuriat quantum ad suam substantiam spiritualem, esurit tamen corporis cibum, quia copulata est corpori suo, sic et Salvator patitur quæ patitur corpus ejus Ecclesia, cum sit ipse impassibilis. Et hoc considera quia loquens ad justos, per singulas species eorum beneficia dinumerat; ad injustos autem præscindens narrationem adunavit utrumque, dicens : Infirmus et in carcere, et non visitastis me, etc. Quoniam misericordia Judicis erat, benefacta quidem hominum largius prædicare et ampliare, malefacta autem eorum transitorie memorari et abbreviare.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Intuere autem quia non in uno tantum, vel duobus, sed in omnibus misericordiam deseruerunt : non enim esurientem solum non cibaverunt, sed neque (quod levius erat) infirmum visitaverunt. Et vide qualiter levia injungit : non enim dixit : In carcere eram, et non eripuistis me; infirmus, et non curastis me; sed, non visitastis, et non venistis ad me. In esuriendo etiam non pretiosam petit mensam, sed necessarium cibum. Omnia ergo sufficientia sunt ad pœnam. Primo quidem facilitas petitionis (panis enim erat); secundo miseria ejus qui petebat (pauper enim erat); tertio compassio

c'était un homme; quel désir devait exciter la récompense, car il s'agit d'un royaume; la dignité de celui à qui l'on donnait, Dieu recevant, en la personne des pauvres; la surabondance d'honneur que Dieu nous octroyait ainsi, car c'était lui-même qui daignait recevoir de nos mains; enfin la justice de cette aumône qu'il nous demandait, ne nous demandant que de ses propres biens. Mais l'avarice rend les hommes aveugles à toutes ces choses.—S. Grég. (1). — Ceux auxquels ces paroles s'adressent, ce sont les mauvais fidèles qui ne périssent qu'après avoir été jugés, tandis que les autres, les infidèles, périssent sans jugement préalable. Leur cause n'a pas besoin d'être discutée, et ils viennent aux regards du juge rigoureux avec la conscience de leur condamnation pour leur infidélité. Ce sont ceux qui professaient la foi sans en avoir les œuvres, dont la perte suit le jugement. Ayant eu la parole de la foi, ils entendront au moins les paroles du juge, tandis que ces derniers, qui n'ont pas même voulu rendre au juge éternel le culte de la parole, n'entendront pas sa parole même pour la sentence de leur damnation. C'est ainsi que le roi d'une société terrestre punit autrement le citoyen qui commet un délit dans l'intérieur de cette société, et autrement l'ennemi qui attaque au dehors, établissant le droit contre le premier, et levant les armes contre les seconds, sans s'inquiéter si la loi s'occupe de son châtiment.

S. Chrys. — Ils répondent avec douceur aux paroles pleines de reproches du juge : « Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim sans vous nourrir? avoir soif, etc. » — Orig. — Remarquez que les justes s'arrêtent à chaque parole, et non les méchants qui les effleu-

(1) Chap. 24 du com. sur Job.

naturæ (homo enim erat) ; quarto desiderium promissionis (regnum enim promisit); quinto dignitas ejus qui accipiebat (Deus enim erat qui per pauperes accipiebat) ; sexto superabundantia honoris (quoniam dignatus est ab hominibus accipere) ; septimo justitia dationis (ex suis enim a nobis accipit) ; sed contra universa hæc homines per avaritiam excæcantur. Greg., 26, *Moral.* (c. 20). Isti autem quibus hoc dicitur, sunt mali fideles, qui judicantur, et pereunt : alii vero (scilicet infideles) non judicantur, et pereunt : non enim eorum tunc causa discutitur, qui ad conspectum districti judicis jam cum damnatione suæ infidelitatis accedunt; professionem vero fidei retinentes, sed professionis opera non habentes, redarguuntur ut pereant : isti enim saltem verba judicis audiunt, quia ejus fidei saltem verba tenuerunt; illi in damnatione sua æterni Judicis nec verba percipiunt, quia ejus reverentiam nec verbo tenus servare voluerunt : nam et princeps terrenam rempublicam regens, aliter punit civem interius delinquentem; atque aliter hostem exterius rebellantem : in illo enim jura sua consulit; contra hostem vero bellum movet; et de pœna ejus quid lex habeat, non requirit.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Verbis autem judicis redarguti, cum mansuetudine loquuntur : sequitur enim : Tunc respondebunt ei et ipsi dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, et non pavimus?

rent en courant; car il convient aux justes de réfuter un à un par humilité chacun de leurs bienfaits qui leur ont été tous rappelés avec soin, tandis que les méchants doivent, pour s'excuser, présenter leurs fautes ou comme nulles, ou comme légères et peu nombreuses. C'est là aussi ce que marque la réponse du Christ : « Alors il leur répondit en disant : Je vous le dis en vérité, tant que vous ne l'avez pas fait pour le moindre de ceux-ci, etc. » Voulant faire éclater la grandeur des bienfaits des justes, et dissimuler la grandeur des fautes des méchants, il dit en parlant des justes : « De ce que vous l'avez fait pour les moindres de mes frères, » tandis qu'en parlant aux méchants il n'emploie pas le mot *frères*. Ses frères sont les parfaits, et la bonne œuvre qui a pour objet les plus parfaits est plus agréable à Dieu que celle qui s'adresse à ceux qui sont moins saints, et c'est une faute moindre de négliger ceux qui sont moins saints que ceux qui le sont davantage.

S. Aug. — Il s'agit donc maintenant du dernier jugement, quand le Christ viendra du ciel juger les vivants et les morts. Nous appelons ce moment du jugement *le dernier jour*, c'est-à-dire le dernier temps, car nous ne savons pas combien de temps durera ce jugement. L'Écriture, ici, selon son habitude, emploie le mot jour pour exprimer le temps. Or, ce jugement est appelé le dernier jugement, car Dieu juge maintenant, et il a jugé dès le commencement du monde, en éloignant nos premiers parents de l'arbre de vie et en punissant les anges prévaricateurs. Dans ce jugement final, seront jugés ensemble les anges (1) et les hommes. Par l'effet d'une vertu divine, il arrivera que

(1) Saint Augustin veut parler ici d'un jugement, quant à ce qui concerne les anges, portant sur des choses accidentelles, ainsi que l'explique saint Thomas, 3e par., quest. 59, art. 6.

---

sitientem, etc. Orig. (ut sup.). Considera quod justi immorantur in unoquoque verbo; injusti autem non ita per singula, sed cursim dicunt; quoniam proprium est justorum, benefacta sua relata sibi in facie diligenter et per singula refutare causa humilitatis; malorum autem hominum est, culpas suas excusationis causa, aut nullas esse ostendere, aut leves et paucas : sed et responsio Christi hoc ipsum signat : unde sequitur : Tunc respondebit illis, dicens : Amen dico vobis, quandiu non fecistis uni de minoribus his, etc. Volens enim justorum benefacta ostendere grandia, peccatorum autem culpas non grandes, ad justos quidem dicis : Ex eo quod fecistis uni ex minimis meis fratribus, ad injustos autem non adjecit, fratribus : revera enim fratres ejus sunt, qui perfecti sunt : gratius est autem apud Deum opus bonum, quod fit in sanctioribus, quam in minus sanctis; et levior culpa est, negligere minus sanctos quam sanctiores.

Aug., 20, *De civit. Dei* (cap. 1). Nunc autem de novissimo judicio agitur, quando Christus de cœlo venturus est vivos et mortuos judicaturus : hunc divini judicii ultimum diem dicimus, id est, novissimum tempus : nam per quot dies istud judicium protendatur, incertum est; sed Scripturarum sanctarum more dies poni solet pro tempore. Ideo autem dicimus ultimum ju-

toutes les œuvres, bonnes et mauvaises, soient rappelées au souvenir d'un chacun, et qu'avec une admirable rapidité elles se présentent au regard de l'âme, de manière qu'une connaissance précise accuse ou excuse la conscience.

Et alors ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle.

S. Aug. — Quelques-uns se séduisent eux-mêmes en avançant que le feu qui est appelé éternel n'est pas *une peine éternelle*, et c'est parce qu'il le prévoyait que le Seigneur conclut en ces termes : « Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes, au contraire, dans la vie éternelle. » Remarquez que ce n'est qu'après avoir dit d'abord : « Venez, les bénis, » qu'il ajoute : « Retirez-vous, maudits, » car c'est le propre du Dieu plein de bonté de se rappeler d'abord les bienfaits des bons avant les méfaits des méchants. Or, est exprimée d'abord la peine des méchants, et ensuite la vie des bons, afin de nous apprendre à éviter par crainte les maux et à désirer les biens à cause de l'honneur qui en résulte. — S. Grég. — Qu'il est grand le châtiment de celui qui est convaincu de n'avoir pas donné son bien, et quel doit-il être celui de l'homme convaincu d'avoir pris le bien des autres.

S. Aug.—La vie éternelle est notre bien suprême et le but de la cité de Dieu, et c'est de ce but, de cette fin que l'apôtre a dit : « La fin, c'est la vie éternelle. » Mais comme ceux qui ne sont pas familiarisés

---

dicium vel novissimum, quia et nunc judicat, et ab humani generis initio judicavit, a ligno vitæ separans primos homines (*Genes.*, 3), et angelis peccantibus non parcens (2 *Petri*, 2). In illo autem finali judicio simul et homines et angeli judicabuntur : fiet enim virtute divina ut cuique opera sua (vel bona, vel mala) cuncta in memoriam revocentur ; et mentis intuitu mira celeritate cernantur, ut accuset vel excuset scientia conscientiam.

Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

Aug., *De fide et operibus* (cap. 15). Nonnulli seipsos seducunt dicentes ignem æternum dictum, non ipsam pœnam æternam : hoc prævidens Dominus, sententiam suam ita conclusit dicens : Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam. Orig. (ut sup.). Attende quoniam cum prius dixisset : Venite, benedicti ; dicit deinde : Discedite, maledicti ; propterea quod proprium boni Dei est, primum recordari benefacta bonorum quam malefacta malorum : hinc prius nominat pœnam malorum, deinde vitam bonorum ; ut primum (quæ timoris sunt) evitemus mala ; postea (quæ honoris sunt) appetamus bona. Greg., 15, *Moral.* (cap. 9). Tanta pœna mulctatur, qui non dedisse sua convincitur, qua pœna feriendus est, qui redarguitur abstulisse aliena?

Aug., 19, *De civit. Dei* (cap. 11). Est autem vita æterna summum bonum nostrum, et finis civitatis Deis : de quo fine dicit Apostolus (*Rom.*, 6) : Finem vero vitam æternam. Sed rursus quia vita æterna ab his quæ familiaritatem non habent cum

avec le langage des Écritures pourraient aussi l'entendre de la vie future des méchants à cause de l'immortalité de leur âme ou à cause des supplices sans fin dont leur impiété a été punie, l'on doit, pour être compris de tous, dire que la fin de cette cité dans laquelle l'on jouira du souverain bonheur est *la paix dans la vie éternelle,* ou *la vie éternelle dans la paix.* — S. Aug. — Ce que le Seigneur dit à son serviteur Moïse : « Je suis celui qui suis, » c'est ce que nous contemplerons en vivant éternellement, car le Seigneur s'est ainsi exprimé : « Telle est la vie éternelle de vous connaître, vous, le vrai Dieu. » Cette contemplation nous est promise comme la fin de nos œuvres et le complément de toutes nos joies, et c'est d'elle que saint Jean parle en disant : « Nous le verrons comme il est. »

S. Jér. — Lecteur prévoyant, remarquez que les supplices sont éternels, et la vie immortelle sans aucune crainte désormais de ruines. — S. Grég. — Mais, dit-on, c'est là une menace adressée aux pécheurs pour les arrêter dans leurs péchés. Ce à quoi nous répondrons : S'il a annoncé de faux châtiments pour corriger le mal, il a fait de fausses promesses pour provoquer à la justice. Et c'est ainsi que, pour présenter Dieu comme miséricordieux, ils ne redoutent pas de le présenter comme menteur. Mais, dit-on, une faute qui a une fin ne mérite pas une peine qui n'en a pas. Ce à quoi nous répondrons que cette objection vaudrait si le juste juge pesait non pas les intentions, mais les actes de l'homme, et il est d'un juge équitable de ne laisser jamais sans supplice les âmes qui en ce monde n'ont voulu rester aucun moment sans péchés. — S. Aug. — Jamais la

---

Scripturis sanctis, potest accipi etiam in vita malorum propter animæ immortalitatem, vel propter interminabiles pœnas impiorum; profecto finis civitatis hujus in qua summum habebitur bonum, vel pax in vita æterna, vel vita æterna in pace dicendus est, ut ab omnibus possit intelligi. Aug., *De Trinit.* (cap. 8). Quod enim dixit Dominus famulo suo Moysi (*Exod.*, 3) : Ego sum qui sum, hoc contemplabimur cum vivamus in æternum : ita enim Dominus (Joan., 17) : Hæc est vita æterna ut cognoscant te verum Deum : hæc enim nobis contemplatio promittitur actionum omnium finis, atque æterna perfectio gaudiorum ; de qua dicit Joannes (in epist. 1, cap. 3) : Videbimus eum secuti est.

Hier. Prudens autem lector, intende quod et supplicia æterna sunt, et vita perpetua metum deinceps non habeat ruinarum, Greg., 34, *Moral.* (cap 16). At, inquiunt, ideo peccantibus minatus est, ut eos a peccatis compesceret : quibus respondemus : Si falsa minatus est ut ab injustitia corrigeret, etiam falsa promiserat ut ad justitiam provocaret; et sic dum satagunt Deum perhibere misericordem, non verentur prædicare fallacem. At (inquiunt) sine fine puniri non debet culpa cum fine : quibus respondemus quod recte dicerent, si judex justus, non corda hominum, sed facta pensaret : ad districti ergo judicis justitiam pertinet, ut nunquam careant supplicio, quorum mens in hac vita nunquam voluit carere peccato. Aug., *De civit. Dei* (cap. 11). Nullius etiam legis justitia

justice ne demande à une loi de mesurer la durée du châtiment sur celle de la faute, car il n'est personne qui voulût soutenir que la peine d'un homicide ou d'un adultère dût durer aussi peu qu'ont duré ces fautes. Quant à ceux qui sont punis de mort pour quelque grand crime, est-ce que ce châtiment trouve sa mesure dans le temps qu'il dure, et n'est-ce pas plutôt dans ce fait qu'il est retranché de la société des vivants pour toujours? Et la confiscation, la flétrissure, l'exil, l'esclavage, lorsque ces punitions sont appliquées d'une manière absolue, est-ce que l'on ne peut pas comparer ces peines, parmi toutes les autres de cette vie, à celles de l'éternité, et si elles ne sont pas éternelles, n'est-ce point parce que la vie pendant laquelle elles sont infligées n'est point elle-même éternelle? Mais de quelle manière, ajoute-t-on, peut être vraie cette parole du Christ : « Vous serez mesurés avec la même mesure qui aura servi aux autres, » si un péché temporel est puni d'une peine éternelle? Ils ne remarquent donc pas que c'est non pas par rapport à la durée que la même mesure est demandée, mais comme réciprocité, afin qu'un mal comme punition compense un mal comme faute. Or, l'homme est devenu digne d'une souffrance éternelle du moment qu'il anéantit en lui un bien qui pouvait y être éternel.

S. Grég. (1). — Il n'y a pas, dit-on, d'homme juste qui se complaise dans de cruels châtiments, et c'est pour le corriger de ses vices que le maître qui est juste fait battre son serviteur qui a commis un délit. Mais les méchants que Dieu livrera aux flammes éternelles, dans quel but brûleront-ils éternellement? Ce à quoi nous répondrons que le

(1) Lib. 4, Dial., ch. 44 pour les anciens exemplaires.

attendit, ut tanta mora temporis quisque puniatur, quanta mora temporis, unde puniretur, admisit. Nullus enim extitit qui censeret tam cito nocentium finienda tormenta, quam cito factum est homicidium, vel adulterium. Qui vero pro aliquo grandi crimine morte mulctatur, nunquid mora qua occiditur ejus supplicium leges æstimant; et non quod eum in sempiternum auferant a societate viventium? Jam vero damnum, ignominia, exilium, servitus, cum plerumque sic infliguntur ut nulla venia relaxentur : nonne pro hujus vitæ modo similia pœnis videntur æternis ? Ideo quippe æterna esse non possunt, quia nec ipsa vita quæ his plectitur, porrigitur in æternum. Sed inquiunt : quomodo ergo verum est quod ait Christus (Matth., 7) : In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, si temporale peccatum supplicio punitur æterno? Nec attendunt, non propter æquale temporis spatium, sed propter vicissitudinem mali (id est, ut qui mala fecerit, mala patiatur) eamdem dictam mensuram fuisse : factus est autem homo malo dignus æterno, qui hoc in se peremit bonum, quod esse posset æternum.

Greg., 34, *Moral.* (ut sup.). At (inquiunt) nullus justus crudelitatibus pascitur, et delinquens servus a justo domino idcirco cædi præcipitur ut a nequitia corrigatur : iniqui autem gehennæ ignibus traditi, quo fine semper ardebunt ? Quibus respondemus quod omnipotens Deus, quia

Dieu tout puissant ne se repaît nullement, en tant que bon, du châtiment des malheureux, mais qu'il se trouve, en tant que juste, apaisé par la vengeance qui est tirée des pervers. Cependant le feu éternel qui dévorera les méchants aura cette utilité que, dans la gloire éternelle, les justes se reconnaîtront d'autant plus les débiteurs de la grâce divine qu'ils verront plus punis dans l'éternité les péchés que par son son aide ils auront pu éviter. — S. Aug. — Mais, dira-t-on, de tous les corps créés par Dieu, il n'y en a aucun qui, pouvant souffrir, puisse ne pas mourir. Or, il est nécessaire qu'il vive pour souffrir, mais il n'est pas nécessaire que la douleur le tue. Est-ce que toute douleur tue nos corps qui sont actuellement mortels? Qu'il y ait telle douleur qui les tue, cela vient de ce que notre âme leur est unie de telle manière qu'elle cède et se retire devant les grandes douleurs. Alors l'âme sera unie à un tel corps, et elle lui sera unie par des liens tels que ces liens ne puissent être brisés en aucune manière. Alors ce ne sera pas l'absence de mort, mais une mort continuelle, l'âme ne pouvant pas vivre sans Dieu ni se débarrasser par la mort des douleurs du corps. Parmi ceux qui ont nié cette éternité du supplice, le plus miséricordieux est Origène, qui professe cette croyance, qu'après de longs et profonds châtiments infligés à leurs fautes le diable lui-même et ses anges seront arrachés à ces tourments et remis dans la société des saints anges. Mais l'Église le désavoue non-seulement à cause de cette opinion, mais encore à cause d'une foule d'autres, et elle l'abandonne à cette illusion de cette fausse miséricorde qui lui faisait laisser aux saints de véritables souffrances

---

pius est, miserorum cruciatu non pascitur; quia autem justus est, ab iniquorum ultione non sedatur: et tamen ad aliquid iniqui semper concremantur, ut scilicet justi tanto in æternum magis divinæ gratiæ debitores se esse cognoscant, quanto in æternum mala puniri conspiciunt, quæ ejus adjutorio vitare potuerunt. Aug., 21 lib., *De civit.* (cap. 3). Sed nullum est (inquiunt) corpus Dei : quod dolere possit mori non possit : necesse est autem ut vivat dolens, non est necesse ut occidat dolor; quia nec corpora ista mortalia omnis dolor occidit : et ut dolor aliquis possit occidere, illa causa est, quoniam sic connexa est anima huic corpori ut summis doloribus cedat atque discedat : tunc autem tali corpori anima et eo connectitur modo ut illud vinculum nullo dolore vindicatur : non ergo tunc nulla, sed sempiterna mors erit, quando nec vivere anima poterit Deum non habendo, nec doloribus corporis carere, moriendo. (Et cap. 17.) Inter hujusmodi autem æternitatem supplicii negantes, misericordior fuit Origenes, qui et ipsum diabolum et angelos ejus post graviora pro meritis et diuturna supplicia, ex illis cruciatibus eruendos, et sociandos sanctis angelis credidit. Sed illum et propter hoc, et propter alia nonnulla, non immerito reprobavit Ecclesia, quia et hoc quod misericors videbatur, amisit; faciendo sanctis veras miserias, quibus pœnas luerent, et falsas beatitudines, in quibus securum et sempiternum boni gaudium non haberent. Longe autem aliter aliorum misericordia humano errat affectu, qui homi-

our éviter les châtiments futurs, et des bonheurs illusoires privés e la sécurité et de l'éternité du bonheur suprême. Mais ils errent ien autrement et toujours par un sentiment humain, ceux qui font uccéder l'éternelle félicité aux souffrances temporelles auxquelles s hommes seraient condamnés à ce dernier jugement et dont ils raient délivrés plus ou moins vite. Pourquoi, d'ailleurs, cette miséicorde, qui se répand indistinctement sur toute la nature humaine, trouve-t-elle desséchée aussitôt qu'elle touche à la nature angéque? — S. Grég. — Mais, disent-ils, comment sont-ils saints en ne riant pas pour les impies qu'ils verront alors brûler? Ils prient pour urs ennemis tant qu'ils peuvent par leurs prières les amener à une énitence profitable, mais pourquoi prieraient-ils pour ceux qu'ils ne euvent plus désormais convertir de l'iniquité?

S. Aug. — Il s'en trouve qui promettent la délivrance du feu éterel, non pas à tous les hommes indistinctement, mais à tous ceux qui nt été lavés de l'eau du baptême, et qui ont participé à son corps, uelle qu'ait été d'ailleurs leur vie, et cela parce que le Seigneur a it ces paroles : « Si quelqu'un a mangé de ce pain, il ne mourra jamais. » Ainsi, il en est encore qui font cette promesse, non pas à tous eux qui ont participé au sacrement du Christ (1), mais aux seuls atholiques, quoique d'ailleurs vivant mal, qui ont non-seulement articipé au sacrement du Christ, mais qui ont réellement mangé on corps, faisant partie de son corps mystique, c'est-à-dire de son glise, et ils ajoutent que cela sera malgré qu'ils soient plus tard

(1) Saint Augustin exprime que c'est le sacrement *du baptême* et celui du corps du hrist dont il veut ainsi parler.

---

m illo judicio damnatorum miserias temrales, hominum vero qui vel citius vel rdius liberantur, æternam felicitatem punt. Cur autem hæc misericordia ad unisam naturam manat humanam, et cum l angelicam ventum fuerit, mox arescit? reg., 34, *Moral.* (ut sup.). At (inquiunt) i est quod sancti sunt, si pro inimicis is quos tunc ardere viderint, non orant? Orant quidem pro inimicis suis eo mpore quo possunt ad fructuosam pœnitentiam eorum corda convertere; quomodo tem tunc orabitur pro illis qui jam illatenus possunt ab iniquitate commuri?

Aug., *De civit. Dei* (cap. 19). Item sunt alii ab æterno supplicio liberationem non omnibus hominibus promittentes, sed tantummodo Christi baptismo ablutis, qui participes sunt corporis ejus, quomodolibet vixerint; propter illud quod ait Dominus (Joan., 6) : Si quis manducaverit ex hoc pane, non morietur in æternum. (Et cap. 20.) Item sunt qui non omnibus habentibus Christi sacramentum, sed solum catholicis (quamvis male viventibus) hoc pollicentur, qui non solum sacramento, sed reipsa manducaverunt corpus Christi, in corpore ejus (quod est Ecclesia) constituti; etiam si postea in aliquam hæresim vel Gentilium idololatriam fuerint lapsi. (Et cap. 21.) Sunt autem qui propter id quod Scriptum est

tombés ou dans une hérésie, ou dans une idolâtrie païenne. Il en est qui, les yeux fixés sur cette parole : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, ce sera celui qui sera sauvé, » n'étendent cette promesse qu'à ceux qui persévèrent dans l'Église catholique, quoique y vivant mal, disant qu'ils seront sauvés du feu par la vertu de leur fondement, de la foi, feu dont les méchants seront punis au dernier jour. Mais l'Apôtre se déclare contre eux tous dans les paroles suivantes : « Les œuvres de la chair sont évidentes, et ce sont l'impureté, la fornication et autres choses semblables. Je vous prédis que tous ceux qui font des choses semblables ne posséderont pas le royaume de Dieu. » Si quelqu'un préfère au fond de son cœur les choses temporelles au Christ, quoiqu'il paraisse avoir la foi au Christ, cependant le Christ à qui l'on préfère de telles choses n'est point du tout le fondement (1) dans son cœur. Mais s'il fait plus et s'il commet l'iniquité, il est convaincu non-seulement de ne pas avoir préféré le Christ, mais encore de l'avoir fait venir après. — J'en ai trouvé aussi qui pensaient qu'il n'y aurait à être punis de ce supplice éternel que ceux qui auraient négligé de faire des aumônes capables d'expier leurs fautes, et c'est pourquoi ils prétendent que le juge, dans sa sentence, n'a voulu faire mention que d'aumônes faites ou négligées. Mais celui qui fait des aumônes à son prochain devrait commencer par s'en faire à lui-même, car il ne convient pas qu'il se refuse à lui-même ce qu'il ne refuse pas à son prochain, et qu'après avoir entendu cette parole : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » il ne prête pas

(1) « Personne ne peut placer d'autre fondement que celui qui a été placé, qui est le Christ » (1 Corinth., 3, v. 11).

(Matth., 23 et 24) : Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit, nonnisi in catholica Ecclesia perseverantibus (quamvis in ea male viventibus) hoc promittunt, quod merito fundamenti (id est, fidei) per ignem salventur (1 *Corinth.*, 3) quo igne in ultimo judicio punientur mali. (Et cap. 25.) Sed omnibus his contradicit Apostolus, dicens (*Galat.*, 6) : Manifesta sunt opera carnis, quæ sunt immunditia, fornicatio, et his similia; quæ prædico vobis quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. (Et cap. 26.) Si quis autem temporalia in corde suo præponit Christo, etsi videatur habere fidem Christi, non est tamen in eo fundamentum Christus, cui talia præponuntur : quanto magis si committat illicita, non præposuisse, sed postposuisse Christum convincitur. (Et cap. 22.) Comperi etiam quosdam putare, eos solum arsuros illius æternitate supplicii, qui pro peccatis dignas eleemosynas facere negligunt : ideo judicem ipsum noluisse existimant commemorare aliud se esse dicturum, nisi eleemosynas, sive factas, sive non factas. (Et cap. 27.) Sed qui digne pro peccatis suis eleemosynas facit, prius eas facere insipit a seipso : indignum est enim ut ipse sibi non faciat qui facit in proximum; cum audiat dicentem Deum (Matth., 22) : Diliges proximum tuum sicut teipsum; itemque audiat (*Eccl.*, 30) : Miserere animæ tuæ placens Deo. Hanc eleemosynam (id est, ut Deo placeat) non faciens animæ suæ, quomodo

l'oreille à celle-ci : « Ayez pitié de votre âme en vous efforçant de plaire à Dieu. » Comment peut-on dire qu'il fait des aumônes capables de racheter son péché, celui qui ne fait pas à son âme cette aumône de plaire à Dieu? Nous devons faire ces aumônes pour être exaucés au moment où nous demandons la rémission de nos péchés, mais non pas pour acheter par elles la faculté de persévérer dans le mal. Si le Seigneur place à sa droite ceux qui ont fait des aumônes et à sa gauche ceux qui n'en ont pas fait, c'est non pas pour nous engager à commettre continuellement des péchés que nous considérions comme impunis, mais pour nous montrer quelle est la vertu des aumônes pour effacer les anciens péchés.

ORIG. — Ce n'est pas, ainsi que plusieurs le pensent, une seule espèce de justice qui est récompensée, car, en quelque matière que l'on observe le précepte du Christ, c'est toujours le Christ que l'on abreuve et que l'on nourrit, lui qui s'abreuve et se nourrit de la justice et de la vérité des fidèles. C'est aussi en recevant le bouclier de la sagesse que nous offrons un vêtement au Christ qui a froid, et nous devons faire fructifier cette sagesse jusqu'au point qu'elle nous serve à en instruire d'autres que nous couvrirons ainsi des entrailles de notre miséricorde. Lorsque nous préparons par diverses vertus notre cœur à le recevoir, lui ou ceux qui lui appartiennent, nous le recevons comme un voyageur dans l'habitation de notre cœur. Ainsi, lorsque nous visitons un frère malade ou dans sa foi ou dans ses mœurs, et que nous allons à lui ou par la parole qui enseigne, ou par celle qui réprimande, ou par celle qui console, c'est le Christ lui-même que nous visitons. D'ailleurs, toutes choses ici-bas sont prison pour le Christ et pour ceux qui lui appartiennent en ce monde et qui sont

---

dignas pro peccatis suis facere eleemosynas dicendus est? Propter hoc ergo eleemosynæ faciendæ sunt, ut cum de præteritis peccatis deprecamur, exaudiamur : non ut in eis perseverantes licentiam malefaciendi nos per eleemosynas comparare credamus. Ideo autem Dominus a dextris eleemosynas ab eis factas, a sinistris non factas se imputaturum esse prædixit; ut hinc ostenderet quantum valent eleemosynæ ad priora delenda, non ad perpetua impune committenda peccata.

ORIG. (ut sup.). Vel non unius tantum justitiæ species remuneratur, sicut existimant multi : in qualibuscunque enim causis mandatum Christi quis fecerit, Christum cibat et potat, qui fidelium justitiam et veritatem manducat et bibit. Item Christo algenti teximus vestimentum accipientes sapientiæ texturam; adeo ut per doctrinam aliquos doceamus, et induamus eos viscera misericordiæ. Quando et præparamus cor nostrum diversis virtutibus ad receptaculum ejus, vel illorum qui sunt ipsius, ipsum peregrinantem suscipimus in domum pectoris nostri. Item cum fratrem infirmum (sive in fide, sive in bono opere) visitaverimus, aut per doctrinam, aut per increpationem, aut per consolationem, ipsum Christum visitamus. Deinde omne quod hic

comme prisonniers dans les exigences de la nature. Lorsque nous leur avons fait du bien, nous les avons visités dans leur prison, et le Christ en eux.

CHAPITRE XXVI.

Jésus, ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples : Vous savez que la pâque se fera dans deux jours; et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

S. Hil. — Après le discours qui nous l'a montré revenant et ramenant sa gloire, il nous avertit maintenant qu'il va souffrir, et il nous en avertit afin que nous reconnaissions que le mystère de sa croix se trouve mêlé à la gloire de son éternité : « Et il arriva que lorsque Jésus eut fini tous ces discours. » — Rab. — C'est-à-dire tout ce qui concernait la fin du monde et le jour du jugement, ou bien parce qu'il avait terminé toutes les œuvres et toutes les prédications qui devaient s'étendre du commencement de son Évangile jusqu'à sa passion. — Orig. — Il ne dit pas simplement : « Tous les discours, » mais tous ces discours, car il devait encore prononcer d'autres discours àvant d'être livré.

---

est, carcer est Christi, et eorum qui sunt ejus, qui sunt in hoc mundo degentes, quasi etiam in carcere naturæ necessitate constricti. Cum ergo bonum opus in eis fecerimus, visitamus eos in carcere, et Christum in eis.

CAPUT XXVI.

Et factum est cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis : Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.

Hilar. (can. 28, *in Matth.*). Post sermonem quo venturum se Dominus in reditu claritatis ostenderat, nunc passurum esse se admonet, ut sacramentum crucis admixtum esse gloriæ æternitatis agnoscerent : unde dicitur : Et factum est cum consummasset Jesus sermones hos omnes. Rab. Scilicet de consummatione seculi et de die judicii : vel quia ab initio Evangelii usque ad passionem omnia faciendo et prædicando compleverat. Orig. (tract. 35, *in Matth.*). Non simpliciter autem dixit omnes, sed, hos omnes : adhuc enim oportebat eum etiam alios loqui sermones priusquam traderetur.

« Et il dit à ses disciples : Vous savez qu'après deux jours a lieu la pâque. ». — RAB. (1). — Ainsi qu'on le voit en saint Jean, six jours avant la pâque, Jésus vint à Béthanie; c'est de là qu'il vint à Jérusalem, monté sur un ânon, et ensuite se passe ce qui est raconté comme s'étant passé à Jérusalem. Nous devons admettre qu'il s'écoula quatre jours depuis son arrivée à Béthanie, puisque nous voici à deux jours seulement de distance de la pâque. Il y a cette différence entre la pâque et les autres jours des azymes, que le nom de pâque était spécialement (2) consacré au jour où, sur le soir, était immolé l'agneau pascal. C'était à la quatorzième lune du premier mois, et à la quinzième lune, anniversaire de la sortie d'Israël d'Égypte, que succédait la fête des azymes. Cependant les évangélistes ont coutume de prendre l'un pour l'autre. — S. JÉR. — Le nom de pâque ne vient pas, ainsi que quelques-uns l'ont pensé, de πασχειν, *souffrir*, et ne veut par conséquent pas signifier passion; mais il signifie *passage*, parce que l'ange exterminateur, en voyant le sang couvrir le seuil des portes des Israélites, passa, et ne les frappa pas; ou bien, parce que le Seigneur se montra descendant d'en haut en venant au secours des Israélites. — RÉMIG. — Ou bien, c'est parce que, avec le secours du Seigneur, le peuple d'Israël passa de la servitude d'Égypte à la liberté. — ORIG. — Il ne dit pas : « La pâque sera ou viendra, » mais « se fera, » pour montrer qu'il ne parlait pas de la pâque selon la loi, mais d'une pâque telle qu'on ne l'avait jamais faite. — RÉMIG. — Le mot pâque est un

(1) Il a emprunté ceci à saint Augustin, lib. 3, *De consens. Evang.*, cap. 78.
(2) Cependant les Actes des apôtres étendent ce nom à tous les jours des azymes, lorsqu'ils racontent qu'Hérode gardait Pierre en prison les jours des azymes, « parce qu'il voulait après la pâque le produire devant le peuple » (Act., 12, v 4).

Sequitur : Dixit discipulis suis : Scitis quia post biduum pascha fiet. RAB. Sicut etiam ex Joannis narratione colligitur (cap. 12) ante sex dies Paschæ venit Jesus in Bethaniam; inde venit Hierusalem sedens super asellum ; postea geruntur ea quæ narrantur Hierosolymis gesta. Ex illo ergo die quo venit in Bethaniam, intelligimus consummatum quatriduum, ut occurreret dies ante biduum Paschæ. Hoc autem inter Pascha et azyma distat, quod Pascha ipse solus dies appellatur in quo agnus occidebatur ad vesperam : hoc est, decimaquarta luna primi mensis ; decimaquinta autem luna, quando egressus est populus de Ægypto, succedebat festivitas azymorum. Verum Evangelistæ unum pro altero ponere solent. HIER. Pascha autem (quod hebraice dicitur phase), non a passione, ut plerique arbitrantur (sive a verbo, πασχεῖν, quod est pati), sed a transitu nominatur, eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum, pertransierit, nec percusserit eos (*Exod.*, 12), vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo desuper ambulaverit. REMIG. Sive quia auxiliante Domino populus israeliticus liberatus ab ægyptiaca servitute, transivit ad libertatem. ORIG. (ut sup.). Non autem dixit : Post biduum Pascha erit aut veniet, ne ostenderet illud Pascha futurum quod fieri solebat secundum legem (*Exod.*, 1, 2), sed Pascha fiet;

nom mystique, et il a été donné à ce jour, parce que ce jour-là le Christ passa du monde à son Père, de la corruption à l'incorruption, de la mort à la vie; ou bien, parce que par son salutaire passage il racheta le monde de l'esclavage du démon. — S. Jér. — Après les deux jours de la brillante lumière du Nouveau et de l'Ancien-Testament, la véritable pâque se célèbre (1). Or, notre pâque, ou notre passage, aura lieu, si après avoir abandonné les choses de la terre nous nous hâtons vers celles du ciel.

Orig. — Il prédit à ses disciples qu'il sera livré, par ces mots : « Et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. » Il les avertit, de peur que voyant tout d'un coup, avant que d'en être instruits, ce qui devait arriver, ils ne soient saisis de stupeur en voyant leur maître livré à la mort. Il s'exprime à la troisième personne : « Il sera livré; » car c'est Dieu qui l'a livré à cause de sa miséricorde envers le genre humain; c'est Judas par avarice; ce sont les prêtres par envie; c'est le diable par appréhension. Il craignait qu'il ne lui arrachât le genre humain par ses doctrines, et il ne s'apercevait pas qu'il le lui arracherait bien plus par sa mort que par ses miracles et par sa prédication.

Au même temps les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du grand-prêtre appelé Caïphe; et tinrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitement de Jésus, et de le faire mourir. Et ils disaient : Il ne faut point que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

La Glose (2). — L'évangéliste montre les préparatifs et toute la ma-

(1) Notre pâque, le Christ, a été immolée (1 Corinth., 5, v. 7).
(2) Plutôt dans saint Anselme.

---

hoc est, quale nunquam factum fuerat. Remig. Mystice enim Pascha dicitur quia ea die Christus transivit de mundo ad Patrem de corruptione ad incorruptionem, de morte ad vitam; sive quia salubri transitu a dæmoniaca servitute mundum redemit. Hier. Post duos etiam dies clarissimi luminis veteris et novi Testamenti, verum pro mundo celebratur Pascha : transitus etiam noster (id est, phase) ita celebratur, si terrena dimittentes, ad cœlestia festinemus.

Orig. (ut sup.). Prædicit autem discipulis se tradendum, cum subdit : Et Filius hominis tradetur ut crucifigatur; præmonens eos ne priusquam audiant quæ fuerant futura, subito videntes tradi magistrum ad crucem, obstupescant. Ideo autem impersonaliter posuit, traditur, quia Deus tradidit eum propter misericordiam circa genus humanum; Judas propter avaritiam; sacerdotes propter invidiam; diabolus propter timorem (ne evelleretur de manu ejus genus humanum per doctrinam ipsius), non advertens quoniam magis fuerat eripiendum genus humanum per mortem ipsius, quam ereptum fuerat per doctrinam et miracula.

Tunc congregati sunt principes sacerdotum et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caïphas; et consilium

chination qui précédèrent la passion du Christ qu'il vient d'annoncer lui-même : « Alors s'assemblèrent les princes des prêtres. » — Rémig. —Le mot *alors* rattache ceci à ce qui précède : il s'agit donc du temps qui précéda la pâque. — Orig. — Ce n'étaient point là les véritables prêtres et les véritables anciens, mais les prêtres et les anciens de celui qui n'avait que l'apparence du peuple de Dieu. Véritable peuple de Gomorrhe, il ne comprit pas quel était le grand-prêtre de Dieu, et il lui tendit des embûches; et ne sachant pas discerner *cet aîné de toute créature*, il concerta des projets contre celui qui est plus ancien que tous.

S. Chrys. — Pleins de projets iniques, ils viennent au prince des prêtres pour recevoir de lui un pouvoir qu'il aurait dû empêcher. Alors il y avait plusieurs princes des prêtres, tandis que la loi n'en reconnaissait qu'un. On peut voir là un commencement de la décadence de cette nation. Moïse avait établi qu'il n'y aurait qu'un seul grand-prêtre, et que ce ne serait qu'après la mort de celui-ci qu'on lui choisirait un successeur; plus tard, ils devinrent annuels. On appelle ici princes des prêtres ceux qui avaient figuré parmi les princes des prêtres. — Rémig. — Ce qui les condamne, c'est qu'ils étaient princes des prêtres et réunis entre eux; car plus sont nombreux ceux qui se réunissent pour commettre un mal; plus ils sont élevés, nobles et illustres, et plus le mal qu'ils commettent est grand, et plus est grande la peine qui leur est destinée. L'évangéliste ajoute, pour exprimer la simplicité et la vertu du Seigneur : « Afin de prendre

---

fecerunt, ut Jesum dolo tenerent et occiderent. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

Glossa. Ostendit Evangelista apparatum et machinationem dominicæ passionis, quam Christus prænuntiaverat : unde dicit : Tunc congregati sunt principes sacerdotum. Remig. Quod autem dicit, tunc, superioribus verbis conjungitur, id est, antequam Pascha celebraretur. Orig. (ut sup.). Non autem veri sacerdotes et seniores, sed illius qui videbatur populus Dei; vere autem erat populus Gomorrhæ, non intelligentes summum sacerdotem Dei, insidiati sunt ei; et non cognoscentes primogenitum universæ creaturæ, etiam seniorem omnibus consiliati sunt contra eum.

Chrys., in homil. (80, ut sup.). Iniqua vero negotia tentantes, ad principem sacerdotum veniunt, inde volentes potestatem accipere, unde prohiberi oportebat. Multi autem erant tunc principes sacerdotum, lex vero unum esse volebat; unde manifestum est quod judaica dissolutio accipiebat principium; Moyses enim unum principem sacerdotum esse jussit, et eo mortuo alterum fieri : postea vero annui facti sunt. Eos igitur ait hic principes sacerdotum, qui de principibus sacerdotum erant. Remig. Condemnantur autem isti, et quia congregati sunt, et quia principes sacerdotum fuerunt : quo enim plures ad peragendum aliquod malum conveniunt, et quod sublimiores, et clariores, et nobiliores fuerint, eo deterius habetur malum quod committitur, et eo major pœna illis præparatur. Ad ostendendam autem Domini simplicitatem et innocentiam, addidit Evangelista : Ut Jesum dolo tenerent et occiderent : in quo enim nullam

Jésus par ruse et de le tuer. » Ils tinrent conseil pour prendre par ruse et pour tuer celui chez qui ils ne pouvaient trouver aucun motif de mort. — S. Chrys. — Ils tinrent donc conseil pour le prendre en cachette et le tuer; car ils craignaient le peuple, et pour cela ils voulaient laisser passer la fête : « Ils disaient, en effet : Non pas au jour de fête.» Le diable ne voulait pas que le Sauveur souffrît pendant la pâque, pour que sa passion ne fût pas rendue publique. Les princes des prêtres n'eurent nullement de crainte portant sur Dieu, c'est-à-dire qu'ils ne craignirent nullement que leur péché en fût plus grave pour avoir été commis pendant la pâque, et ils n'avaient en tout que des préoccupations humaines; et c'est pour cela qu'ils disent : « Afin qu'il n'y ait point de trouble parmi les hommes. » — Orig. — A cause des variations du peuple, tantôt croyant au Christ et tantôt ne croyant pas en lui, tantôt l'aimant, tantôt le détestant.

S. Léon. — Les princes, en prenant garde à ce qu'il n'y eût pas de trouble au jour de fête, ne pourvoyaient pas ainsi à la solennité, mais au crime; car en redoutant les troubles pour cette principale fête de l'année, ce qu'ils craignaient, ce n'était pas que le peuple péchât, mais que le Christ ne s'échappât. — S. Chrys. — Mais la fureur qui les consumait leur fit changer leur dessein; et trouvant un traître, ils tuèrent le Christ au jour même de la fête. — S. Léon. — Nous devons comprendre que c'est par l'effet particulier d'un dessein de la Providence que les princes des Juifs, qui avaient souvent cherché une occasion de sévir contre le Christ, ne reçurent qu'à la solennité de Pâque le pouvoir d'exercer leur fureur. Il importait, en effet, que ce qui avait été promis par un mystère si longtemps figuré eût une

---

mortis causam invenire poterant, consilium in eum fecerunt, ut dolo tenerent et occiderent. Chrys., in homil. (80, ut sup.). Consiliati sunt ergo, ut tenerent eum occulte, et interimerent : formidabant autem populum, ideoque expectabant festivitatem præterire : propter quod sequitur : Dicebant autem : Non in die festo : diabolus enim nolebat in Pascha Christum pati, ut non manifestam ejus constitueret passionem. Principes autem sacerdotum, non ea quæ Dei sunt, timuerunt (ne scilicet peccato in hoc tempore peracto, major eis inquinatio fieret), sed ubique quæ humana sunt, cogitabant : unde sequitur : Ne forte tumultus fieret in populo. Orig. (ut sup.). Propter diversa studia populi diligentis Christum, et odientis; credentis, et non credentis.

Leo Papa, in serm. *De Pascha*. Providentibus ergo principibus ne in sancto die tumultus oriretur, non festivitati sed facinori studebatur : seditiones enim turbarum fieri in præcipua solemnitate metuebant, non ut populus non peccaret, sed ne Christus evaderet. Chrys., in homil. (80, ut sup.). Sed tamen furore ferventes, immutati sunt a suo consilio; quia enim traditorem invenerunt, in ipsa festivitate Christum occiderunt. Leo Papa, in serm. *De Pasch.* (ut sup.). Divino autem intelligimus dispositum fuisse consilio ut Judæorum principes qui sæviendi in Christum occasiones sæpe quæsierant, nonnisi in solem-

éclatante réalisation, et que la multiplicité des victimes figuratoires eût sa réalisation en un seul sacrifice. Afin que les ombres cédassent devant la réalité, que les images disparussent devant la vérité, l'hostie se transforme en une autre hostie, le sang fait disparaître le sang, et les cérémonies légales reçoivent leur accomplissement au moment où elles disparaissent.

Or Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme vint à lui avec un vase d'albâtre rempli d'une huile de parfum d'un grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête lorsqu'il était à table. Ce que les disciples voyant, ils s'en fâchèrent, et dirent : A quoi bon cette perte? Car on aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres. Mais Jésus, sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi tourmentez-vous cette femme? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance. Je vous dis en vérité que partout où sera prêché cet Evangile, c'est-à-dire dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.

La Glose. — Après avoir parlé du conseil que tinrent les princes pour tuer Jésus, l'évangéliste se met à nous en raconter l'accomplissement, et à nous montrer comment Judas fit un traité avec les Juifs pour livrer le Christ. Mais d'abord il fait précéder la cause de la trahison, et c'est la douleur qu'il ressentit de ce que le parfum n'avait pas été vendu, ce parfum que cette femme avait répandu sur la tête du Sauveur. Il aurait voulu voler quelque chose du prix, et il trahit son maître, pour trouver dans le prix de sa trahison une compensation à

---

nitate paschali exercendi furoris sui acciperent potestatem : oportebat enim ut manifesto implerentur effectu, quæ diu figurato fuerant promissa mysterio; ut ovem significativam vera removeret ovis; et uno expleretur sacrificio variarum differentia victimarum. Ut ergo umbræ cederent corpori, et cessarent imagines sub præsentia veritatis, hostia in hostiam transit; sanguine sanguis aufertur; et legalis festivitas, dum mutatur, impletur.

Cum autem esset Jesus in Bethania in domo Simonis leprosi, accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis. Videntes autem discipuli ejus, indignati sunt dicentes : Ut quid perditio hæc? Potuit enim istud venundari multo, et dari pauperibus. Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri? Opus enim bonum operata est in me : nam semper pauperes habebitis vobiscum, me autem non semper habebitis : mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit. Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.

Glossa. Ostenso consilio principum de Christi occisione, vult exsequi Evangelista completionem ejus; ostendens qualiter Judas habuit conventionem cum Judæis, ut Christum traderet; sed prius causam proditionis præmittit : doluit enim quia non erat venundatum unguentum, quod mulier super Christi caput effudit, ut de pretio aliquid tolleret : unde voluit hoc damnum prodi-

cette perte : « Lors donc que Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux. » — S. Jér. — Non pas qu'il fût lépreux en ce temps-là, car il avait été guéri par le Sauveur de la lèpre qu'il avait auparavant, et le nom de lépreux lui était resté pour rappeler la puissance qui l'avait guéri.

« Une femme s'approcha de lui, qui avait un vase d'albâtre d'un parfum précieux. » — Rab. — L'albâtre est une espèce de marbre blanc veiné de diverses nuances, et qui sert ordinairement pour vases à parfums, ayant, dit-on, la propriété de les conserver fort bien sans qu'ils se corrompent. — S. Jér. — Un autre évangéliste, au lieu de parler d'un vase de parfum précieux, parle d'un *nard fidèle*, c'est-à-dire vrai et sans mélange. — Rab. — Le mot grec *pistis* (1) veut dire *foi*, et par conséquent, ce nard qui est dit *pisticum* était ce nard *fidèle*, c'est-à-dire pur et sans avoir été changé par un mélange.

« Et elle le répandit sur sa tête au moment où il était à table. » — Orig. — Peut-être quelqu'un dirait qu'il y eut quatre femmes dont les évangélistes ont écrit, mais c'est plutôt mon avis qu'il n'y en eut que trois: une dont parlent saint Matthieu et saint Marc, l'autre dont parle saint Luc, et une troisième dont parle Jean. — S. Jér. — Que personne ne pense que ce fut la même qui répandit le parfum sur la tête et qui le répandit sur les pieds. Celle qui le répandit sur les pieds les inonda de ses larmes, les essuya de ses cheveux, et elle est appelée clairement *courtisane*, tandis que rien de semblable n'est écrit sur celle-ci. D'ailleurs une courtisane ne pouvait tout d'un coup s'élever jusqu'à la

(1) On peut faire aussi venir le mot *pisticum* de πίνω, qui veut dire *boire*, et le nard est dit ici potable pour dire qu'il était broyé, liquide.

---

tione magistri recompensare. Dicit ergo : Cum autem esset Jesus in Bethania, in domo Simonis leprosi. Hier. Non quod leprosus illo tempore permaneret; sed quia antea leprosus, postea a Salvatore mundatus est; nomine pristino permanente, ut virtus curantis appareat.

Sequitur : Accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi. Raba. Est autem alabastrum genus marmoris candidi, variis coloribus intincti, quod ad vasa unguentaria cavare solent, eo quod optime servare ea incorrupta dicatur. Hier. Alius autem Evangelista (Joan., 12) pro alabastro unguenti pretiosi, nardum pisticam posuit; hoc est, veram, et absque dolo. Raba. Pistis enim græce, latine dicitur fides; unde pisticum, id est, fidele : erat enim illud unguentum tunc fidele, id est, purum, et non adulteratum.

Sequitur : Et effudit super caput ipsius recumbentis. Orig. (ut sup.). Forsitan quis diceret quatuor fuisse mulieres de quibus conscripserunt evangelistæ : ego autem magis consentio tres fuisse : et unam quidem de qua scripserunt Matthæus et Marcus, alteram de qua scripsit Lucas, aliam de qua scripsit Joannes. Hier. Nemo enim putet eamdem esse quæ super caput unguentum, et quæ super pedes effudit : illa enim lacrymis lavit, et crine tersit, et manifeste meretrix appellatur : de hac au-

tête du Sauveur. — S. Amb. — Cette femme ne peut pas être la même, et, par conséquent, les évangélistes doivent être lavés du reproche de se contredire. D'ailleurs cette question peut être résolue au point de vue de la diversité des époques et des mérites, l'une étant encore pécheresse et l'autre étant plus parfaite. — S. Chrys. — Et c'est à cause de cela qu'il paraît qu'il s'agit d'une seule et de la même dans les trois évangélistes Matthieu, Marc et Luc. Ce n'est pas sans raison que l'évangéliste rappelle la lèpre de Simon, car il nous montre ainsi où cette femme puisa sa confiance d'approcher du Christ. La lèpre était un mal impur, et cette femme, voyant que Jésus avait guéri cet homme chez lequel il séjournait, elle eut confiance qu'il pourrait facilement faire disparaître l'impureté de son âme. Tandis que toutes les autres femmes ne s'étaient approchées de Jésus que pour la guérison de leur corps, seule elle s'approcha du Christ pour l'honorer. Elle ne vient point pour sa guérison, puisqu'elle n'a rien de malade dans son corps. Et c'est pour cela que nous devons l'admirer davantage. Or, dans Jean, ce n'est pas la même femme dont il s'agit, mais une autre, cette sœur admirable de Lazare. — Orig. — Et la raison en est que Matthieu et Marc racontent ce fait comme ayant eu lieu dans la maison de Simon le lépreux, tandis que Jean nous apprend que Jésus vint là où était Lazare, et que ce n'était pas Simon, mais Marthe et Marie qui servaient. D'ailleurs dans Jean, c'est six jours avant la pâque qu'eut lieu le repas de Marthe et de Marie, lorsque Jésus vint à Béthanie, tandis qu'ici, au moment où il fut dans la maison de Simon, il n'y a que deux jours jusqu'à la pâque. Dans Matthieu et Marc ce sont tous les disciples qui se livrent

---

tem nihil tale scriptum est : nec enim poterat statim capite Domini meretrix digna fieri. Ambros., *sup. Lucam* (cap. 7). Potest ergo non eadem esse, ne sibi contraria dixisse evangelistæ videantur : potest etiam quæstio, meriti et temporis diversitate, dissolvi; ut adhuc illa peccatrix sit, jam ista perfectior. Chrys., in homil. (81. *in Matth.*). Et secundum hoc apud tres Evangelistas (scilicet Matthæum, Marcum et Lucam) una et eadem esse videtur. Non autem absque ratione lepræ Simonis meminit Evangelista; sed ut ostendat unde fiduciam sumens hæc mulier accessit ad Christum : quia enim lepra immunda passio esse videbatur, videns quod Jesus illum hominem curaverat apud quem manebat, confidit quod et animæ ejus immunditiam facile expurgaret; et aliis mulieribus pro curatione corporis ad Christum accedentibus sola ipsa honoris gratia ad Christum accessit; et non propter animæ curationem, cum nihil in corpore infirmum haberet : quapropter maxime aliquis eamdem admirari debet : apud Joannem autem non est eadem mulier, sed altera quædam mirabilis Lazari soror. Orig. (ut sup.). Quoniam Matthæus quidem et Marcus in domo Simonis leprosi hoc factum fuisse exponunt, Joannes autem, quod venit Jesus ubi erat Lazarus; et non Simon, sed Maria et Martha ministrabant. Adhuc secundum Joannem ante sex dies Paschæ venit in Bethaniam, quando fecerunt ei cœnam Maria et Martha; hic autem quando recumbit in domo Simonis, post biduum Pascha erat

à leur indignation à la vue de cette pieuse pensée, tandis que dans Jean c'est le seul Judas qui le fait par son affection au vol. Dans Luc personne ne murmure. — S. Grég. — Ou bien, il faut dire que c'est la même que Luc appelle femme pécheresse que Jean appelle Marie(1). — S. Aug. — Luc raconte un fait semblable à celui-ci et qui se passe dans la maison d'un homme dont le nom est le même qu'ici, car il est appelé Simon par l'évangéliste. Cependant, comme il n'est point contraire à l'usage ordinaire que le même nom soit porté par deux personnes à la fois, il est à croire qu'il y avait à Béthanie un Simon autre que Simon le lépreux, chez lequel se passait cette scène. Je pense qu'il n'y a point eu deux Marie, mais que c'est la même qui a répété deux fois le même fait ici et dans saint Luc. C'est le même fait raconté par Luc que Jean raconte en le mettant sous le nom de Marie, et en le plaçant avant l'arrivée du Sauveur en Béthanie et en ces termes : « Or il y avait un malade nommé Lazare, du bourg de Marie et de Marthe sa sœur. » C'est Marie qui oignit le Seigneur d'huile parfumée et qui essuya ses pieds avec ses cheveux, elle dont le frère Lazare était souffrant. » Marie avait donc déjà fait cela une fois. C'est ce qu'elle fait une seconde fois qui n'appartient déjà plus à la narration de Luc, mais à celle des trois évangélistes Jean, Matthieu et Marc. Quant à cette variante que Matthieu et Marc racontent que c'est la tête du Sauveur qui fut parfumée, tandis que Jean dit que ce furent ses pieds,

(1) Celle dont sept démons étaient sortis au dire de Marc, Marie Madeleine. Ce serait, par conséquent, la même personne que Marie, sœur de Lazare, et Marie Madeleine, et celle que l'évangéliste se contente d'appeler femme pécheresse. L'Eglise paraît adopter cette identité en parlant de toutes les trois dans l'office de Marie Madeleine.

---

futurum : et apud Matthæum et Marcum, discipuli indignantur ex bono proposito; apud Joannem autem solus Judas furandi affectu ; apud Lucam autem murmurat nemo. Greg., in homil. (33, *in Evang.*). Vel dicendum quod hanc eamdem quam Lucas peccatricem mulierem, Joannes Mariam nominat. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 79). Lucas autem, quamvis simile factum commemoret ei quod hic dicitur, nomenque conveniat ejus apud quem convivabatur Dominus (nam et ipsum Simonem dicit), tamen quia non est contra naturam vel morem hominum, unum nomen habere duos homines, potius credibile est fuisse alium illum Simonem non leprosum in cujus domo hæc in Bethania gerebantur. Nihil igitur aliud arbitror, nisi non quidem aliam fuisse mulierem, quæ peccatrix tunc accessit ad pedes Jesu, sed eamdem Mariam bis hoc fecisse, semel scilicet quod Lucas narravit : nam hoc et Joannes (Mariam commendans) commemoravit, antequam veniret in Bethaniam : Erat (inquit) languens Lazarus in Bethania de Castello Mariæ, et Marthæ sororis ejus : Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur : jam itaque hoc Maria fecerat : quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a tribus : Joanne scilicet, Matthæo et Marco. Quod autem Matthæus et Marcus caput Domini unguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes, ostenditur non

l'on voit qu'il n'y a eu en cela aucune contradiction, en admettant que cette femme répandit son parfum non-seulement sur ses pieds, mais encore sur sa tête. Peut-être que quelqu'un se servira de la circonstance racontée par Marc que ce fut après qu'elle eut brisé son vase d'albâtre que cette femme répandit son parfum sur la tête du Sauveur, pour avancer qu'il ne pouvait pas rester de parfum pour les pieds dans ce vase brisé; mais qu'il remarque du moins, ce calomniateur du texte évangélique, que cette femme put oindre les pieds de son maître avant de briser son vase, et qu'elle a laissé assez de parfum dans ce vase pour oindre sa tête, et que ce ne fut qu'après avoir répandu toute cette huile parfumée qu'elle brisa son vase.

S. Aug. — Que personne, s'il conserve encore une certaine sobriété de pensée, ne s'imagine que les pieds du Sauveur furent parfumés de ce parfum précieux, ainsi que le sont les pieds des hommes mondains et voluptueux. En toutes ces choses, ce n'est point l'usage qui est défendu, mais la manière licencieuse d'en user. Celui qui use d'une chose de manière à outrepasser les bornes de la coutume des hommes bons parmi lesquels il vit, ou sa conduite est un signe de quelque chose, ou elle est condamnable. Il faut remarquer que ce qui le plus souvent est un crime chez les autres, n'est qu'un signe d'une grande réalité en la personne divine, objet des prophéties. Or la bonne renommée, c'est la bonne odeur, et celui qui présente dans sa vie l'aspect des bonnes œuvres, celui-là en suivant les pas du Christ parfume ses pieds comme avec un parfum précieux.

S. Aug. — On peut voir une contradiction en ce que c'est après avoir remarqué que c'était deux jours avant la pâque que Marc et

---

esse contrarium; si accipiamus non solum caput, sed et pedes Domini perfudisse mulierem : nisi forte quoniam Marcus fracto alabastro perfusum caput commemorat, tam quisque calumniosus est, ut aliquid in vase fracto neget remanere potuisse, unde etiam pedes Domini perfunderet. Ille autem qui sic calumniatur, prius accipiat perfusos pedes, antequam illud fractum esset; ut in integro remaneret, unde etiam caput perfunderetur ubi fractura illa totum effuderat.

Aug., *De doct. Christ.* (lib. 3, cap. 12). Neque ullo modo quisquam sobrius fieri crediderit, Domini pedes ita unguento pretioso a muliere perfusos, ut luxuriosorum et nequam hominum solent : in omnibus enim talibus non usus rerum, sed libido utentis in culpa est : quisquis enim rebus sic utitur, ut metas consuetudinis bonorum inter quos versatur, excedat, aut aliquid significat, aut flagitiosus est. Itaque quod in aliis personis plerumque flagitium est, in divina vel prophetica persona magnæ cujusdam rei signum est : odor enim bonus fama bona est; quam quisquis bonæ vitæ operibus habuerit, dum vestigia Christi sequitur, quasi pedes ejus pretiosissimo odore perfundit.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 78). Sed hoc videri potest esse contrarium, quod Matthæus et Marcus, posteaquam dixerunt Pascha post biduum futurum, deinde com-

Matthieu racontent le fait du parfum précieux en le plaçant à Béthanie, tandis que Jean place le même fait six jours avant la pâque. Mais en faisant cette objection, l'on ne remarque pas que Marc et Matthieu ont pu raconter ce fait en le récapitulant, car aucun d'eux, après avoir dit que la pâque devait avoir lieu deux jours plus tard, ne s'est exprimé ainsi : « C'est après, qu'étant en Béthanie. »

S. Chrys. — Mais comme les disciples avaient déjà entendu cette parole : Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice(1), ils se disaient dans leur pensée que s'il n'acceptait pas le sacrifice, à plus forte raison cette huile répandue : « Les disciples, voyant cela, s'indignèrent et dirent : Pourquoi cette perte? Est-ce que cela ne pouvait pas être vendu? » — S. Jér. — Je sais que l'on s'est servi contre ce fait et contre ce que Jean dit qu'il n'y eut que Judas d'attristé et qu'il le fut parce qu'il avait la bourse et qu'il avait été voleur dès le principe, de ce que Matthieu dit que ce furent tous les disciples qui se récrièrent, comme si l'on ne devait pas savoir que par l'effet d'une figure appelée syllepse (συλλήψις), souvent le pluriel est mis pour le singulier comme le singulier pour le pluriel, ainsi que dans le passage de l'épître aux Hébreux dans lequel saint Paul dit que les justes de l'ancienne loi ont été sciés, alors que c'est l'opinion commune que le seul Isaïe l'a été. — S. Aug. — L'on peut expliquer aussi cette difficulté en disant que les autres apôtres le pensèrent aussi ou reçurent cette impression de Judas, et que Marc et Matthieu ont rendu en paroles ce qu'ils n'avaient fait que penser. Mais Judas avait ainsi parlé, parce qu'il était un voleur, et les autres à cause de leur sollicitude pour les pauvres. Jean ne rap-

(1) Osée, 6, v. 6.

---

memoraverunt quod erat Jesus in Bethania, ubi de unguento illo pretioso dicitur; Joannes autem ante sex dies Paschæ de unguento eadem narrat. Sed qui ita moventur, non intelligunt Matthæum et Marcum illud quod in Bethania de unguento factum erat recapitulando posuisse : non enim quisquam eorum cum dixisset post biduum Pascha futurum, sic adjunxit, ut diceret : Post hæc cum esset Bethaniæ.

Chrys., in homil. (81, ut sup.). Sed quia discipuli audierant Magistrum dicentem (Matth., 9 et 12) : Misericordiam volo, et non sacrificium, apud se cogitabant : si holocausta non acceptat, multo minus olei hujusmodi usum : unde sequitur : Videntes autem discipuli, indignati sunt dicentes : Ut quid perditio hæc? potuit enim istud venundari, etc. Hier. Scio quosdam hunc locum calumniari, quare Joannes Judam solum dixerit contristatum, eo quod loculos tenuerit, et fur ab initio fuerit; et Matthæus scribat, omnes discipulos indignatos; nescientes tropum qui syllipsis (vel συλλήψις) vocatur, quo et pro multis unus, et pro uno multi soleant appellari : nam et Paulus in epistola ad Hebræos dicit (cap. 11) : Secti sunt, cum unum tantummodo (scilicet Esaiam) sectum autument. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 79). Potest etiam intelligi quod et alii discipuli aut senserunt, aut eis (Juda dicente) persuasum sit; atque

pelle que le seul Judas, parce qu'il a voulu constater à cette occasion son habitude de voler.

S. Chrys. — C'est là ce que pensaient les disciples, mais le Seigneur, spectateur de l'intention de cette femme, lui permit, car la religion de cette femme était grande et ineffable son ardeur. C'est pourquoi le Seigneur condescendant à son désir consentit à ce que ce parfum fût répandu sur sa tête. Ainsi que le Père avait condescendu à se plaire à l'odeur et à la fumée de la victime (1), ainsi le Christ, pour cette femme dont les disciples ignoraient l'intention lorsqu'ils s'opposaient à elle, et qui le parfumait dans un esprit pieux. « Et Jésus sachant leur pensée leur dit : Pourquoi êtes-vous durs pour cette femme ? » — Rémig. — C'est ce qui établit incontestablement qu'ils avaient dit contre elle quelque chose de dur. Le Sauveur ajoute cette parole remarquable : « Elle a fait une bonne œuvre en moi, » et c'est comme s'il disait : Ce n'est point là, ainsi que vous le dites, une perte, mais une bonne œuvre, un hommage de piété et de dévotion. — S. Chrys. — Il ne se contente pas de dire : « Elle a fait une bonne œuvre en moi, » mais il avait dit auparavant : « Pourquoi êtes-vous durs pour cette femme ? » et c'est pour nous apprendre que si quelqu'un a fait quelque chose de bien, quoiqu'il ne le fasse pas avec une régularité parfaite (2), nous devons ne pas le repousser, mais l'encourager et ne pas demander tout d'abord la dernière rectitude dans l'acte. Si quelqu'un lui avait demandé son sentiment avant l'action de cette femme, il n'en aurait pas fait une obligation, mais après cette

(1) « Dieu a trouvé suave cette odeur, » est-il dit du sacrifice de Noé (Genèse., 8, vers. 21).
(2) Κἂν μοὶ σφοδρα ἠκριβωμένον.

omnium voluntatem Matthæus et Marcus etiam verbis expresserint : sed Judas propterea dixerit quia fur erat ; cæteri vero propter pauperum curam : Joannes autem de solo illo id commemorare voluit, cujus ex hac occasione furandi consuetudinem credidit intimandam.

Chrys., in homil. (81, ut sup.). Discipuli ergo ita existimabant ; sed Dominus mentem mulieris videns, permittit : multa enim erat ejus religio et ineffabile studium ; idcirco condescendens, concessit super caput suum unguentum effundi : sicut enim Pater ejus odorem victimæ et fumum patiebatur, ita et Christus mulierem devote ungentem, cujus discipuli mentem nesciebant querelam facientes. Unde sequitur : Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Remig. Per quod aperte ostendit quod apostoli aliquid molesti locuti fuerant adversus eam. Pulchre autem subdit : Opus bonum operata est in me : ac si diceret : Non est perditio unguenti sicut vos dicitis, sed opus bonum, id est, pietatis et devotionis obsequium. Chrys., in homil. (81, ut sup.). Ideo autem non simpliciter hic dixit : Bonum opus operata est in me, sed prius posuit : Quid molesti estis huic mulieri ? erudiens nos, quodcunque geritur bonum a quocunque (etsi non valde diligenter factum fuerit) suscipere et fovere ; et non ex principio omnem diligentiam ex-

huile répandue, le reproche des disciples n'aurait pas dû se produire, et c'est pour cela que pour ne pas refouler le désir de cette femme, il ne s'exprima que pour sa consolation.

« Car vous avez toujours des pauvres avec vous. » — RÉMIG. — Le Seigneur se sert ici comme d'un raisonnement pour montrer à ses disciples que l'on ne devait nullement incriminer l'acte de ceux qui le serviraient de leurs biens alors qu'il vivait encore dans ce corps mortel. Il leur dit qu'ils auront toujours les pauvres dans son Église, et que les fidèles auront toujours occasion de leur faire du bien, tandis qu'il devait rester peu de temps revêtu de ce corps mortel : « Pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. » — S. JÉR. — L'on élève ici cette difficulté comment le Seigneur a pu dire : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du monde, » et dire maintenant : « Vous ne m'aurez pas toujours. » Mais il me paraît qu'il leur parle ici de sa présence corporelle qu'ils ne posséderont plus après sa résurrection, ainsi qu'ils l'ont maintenant en toute intimité et familiarité. — RÉMIG. — L'on trouve une autre solution en remarquant que ces paroles ont été dites à Judas seulement, et qu'au lieu d'être au singulier, en étant au pluriel, elles ont été adressées en Judas à tous ses imitateurs. C'est pourquoi il leur dit « qu'ils ne l'auront pas toujours, » eux qui ne l'ont même pas maintenant, mais qui pourraient l'avoir dans ce monde, mêlé aux membres du Christ, et faits participants de sa table (1) : ils n'auront pas même ce semblant, lorsqu'il sera dit aux seuls élus : « Venez, les bénis de mon Père. »

(1) Saint Augustin, dans son ép. 95, appelle ainsi la sainte Eucharistie. De même Cassiodore en expliquant ces paroles du ps. 22 : « Vous avez placé devant moi une table. » Et saint Chrysostôme, dans ses homélies sur l'Eucharistie, l'appelle *table mystique;* et *table royale*, dans son hom. 6 au peuple.

---

petere. Quisquis enim eum interrogasset, antequam fecisset hoc mulier, non mandasset hoc fieri, sed post effusum unguentum non habebat locum discipulorum increpatio; et ideo ipse, ut non obtunderet desiderium mulieris, omnia hæc in consolationem mulieris dixit.

Sequitur : Nam pauperes semper habebitis vobiscum. REMIG. Ostendit enim Dominus his verbis quasi ex quadam ratione, quoniam non erant illi culpandi, qui sibi adhuc in mortali corpore conversanti aliquid de suis facultatibus ministrarent; cum pauperes semper habendi essent in Ecclesia, quibus fideles (cum vellent) bene facere possent; ipse vero brevi tempore corporaliter mansurus erat cum eis : unde sequitur : Me autem non semper habebitis. HIER. Oritur autem hic quæstio quare Dominus post resurrectionem dixerit ad discipulos (Matth., 28) : Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem mundi, et nunc loquatur : Me autem non semper habebitis. Sed mihi videtur in hoc loco de præsentia dicere corporali, quod nequaquam cum eis ita futurus sit post resurrectionem, quomodo nunc in omni convictu et familiaritate. REMIG. Vel solvitur ita ut intelligatur quod soli Judæ dictum sit; sed ideo non dixit, habebis, sed, habebitis; quia in per-

« Car en répandant de ce parfum. » C'était l'usage du peuple juif d'embaumer avec divers aromates les corps des morts, afin qu'ils se conservassent plus longtemps intacts ; et comme il devait arriver que cette femme voudrait embaumer le corps du Seigneur, et qu'elle ne le pourrait pas, prévenue qu'elle serait par la résurrection, par une disposition particulière de la divine Providence, il advint qu'elle le couvrit de parfums encore vivant. C'est ce qu'il exprime ainsi : « En répandant ces parfums, elle m'a préparé à la sépulture, » c'est-à-dire qu'en parfumant mon corps encore vivant, elle m'a désigné comme devant mourir et devant être enseveli.

S. Chrys. — Comme il a parlé de mort et de sépulture, afin que cette femme ne s'en aille pas triste, il la console derechef par les paroles suivantes : « Je vous le dis en vérité, en quelque lieu que soit prêché, etc. » — Rab. — C'est-à-dire en quelque lieu que s'étende l'Église on dira, dans tout l'univers, ce qu'a fait cette femme, etc. Il nous apprend ainsi par opposition que, ainsi que tout ce que Judas avait fait dans un esprit d'inimitié sera marqué d'une note d'infamie, ainsi elle aura la gloire de son pieux dévoûment. — S. Jér. — Remarquez cette connaissance de l'avenir, de sa passion dans deux jours (1), de sa mort, de son Évangile prêché dans tout l'univers. — S. Chrys. — Et c'est ce qui

(1) Il faut avec saint Jérôme admettre que cette prédiction : « Vous savez que dans deux jours se fera la pâque, » avait été faite six jours avant la pâque et qu'elle n'est rappelée ici que par récapitulation.

sona Judæ omnibus imitatoribus illius dictum est. Ideo autem dixit : Non semper, cum nec ad tempus habeant ; quia mali videntur habere Christum in præsenti seculo, quando miscent se membris Christi, et accedunt ad mensam ejus, sed non semper sic habebunt, quando solis electis dicturus est (Matth., 25) : Venite, benedicti Patris mei.

Sequitur : Mittens enim hæc unguentum, etc. Consuetudo erat illius populi ut corpora mortuorum diversis aromatibus condirentur, quatenus diutius illæsa conservarentur : et quia futurum erat ut hæc mulier corpus Domini mortuum vellet perungere, et tamen non posset, quia resurrectione anticiparetur ; idcirco divina providentia factum est ut vivum Domini corpus perungeret : hoc est ergo quod dicit : Mittens hæc unguentum, etc. in corpus meum ad sepeliendum me fecit ; id est, cum hæc mulier corpus meum vivum perungit, me moriturum et sepeliendum ostendit.

Chrys., in homil. (81, ut sup.). Quia ergo sepulcrum et mortem commemoraverat, ut non videatur in tristitiam mittere mulierem, rursus eam consolatur per ea quæ consequuntur : Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit, etc. Rab. Id est, in quocunque loco dilatabitur Ecclesia, per totum mundum dicetur et quod hæc fecit, etc. Istud et appositum notat quod sicut Judas contradicens adeptus est perfidiæ infamiam, sic et ista piæ devotionis gloriam. Hier. Attende autem notitiam futurorum, quod passurus post biduum et moriturus, sciat Evangelium suum in toto orbe celebrandum. Chrys., in homil. (81, ut sup.). Ecce autem quod dixit factum est, et ubicunque terrarum abieris, videbis hanc mulierem famosam effectam, quod virtus prædicentis effecit. Et reum quidem multorum et du-

est arrivé; dans quelque lieu de la terre que vous alliez, vous verrez cette femme devenue célèbre, ce qui est l'effet de la prédication. Les victoires de beaucoup de rois et de beaucoup de capitaines sont passées sous silence; et plusieurs qui ont construit des villes, réduit en esclavage beaucoup de nations, ne sont connus ni de nom ni de renommée. Mais que cette femme ait répandu son parfum dans la maison d'un certain lépreux, en présence de douze hommes, c'est ce que chantent tous les peuples dans toute la terre; et il s'est écoulé tant de temps, et le souvenir de ce fait ne s'est nullement altéré! Mais pourquoi n'a-t-il rien promis de spécial à cette femme, et rien qu'une mémoire éternelle? Parce que l'on peut conclure sa récompense des paroles qu'il lui a adressées, et ayant fait une bonne œuvre, il est évident qu'elle en recevra la récompense.

S. Jér. — Au sens mystique, c'est à Béthanie, dans la maison de l'obéissance, qui fut autrefois la maison de Simon le lépreux, que l'on trouve celui qui doit souffrir pour l'univers entier. Simon peut être traduit aussi par *obéissant;* mais, selon d'autres interprétations, il signifie monde, et c'est dans la maison de ce Simon que l'Église a été guérie. — Orig. — Dans toutes les Écritures, le mot huile signifie ou œuvre de miséricorde, et c'est nourrie par cette huile que brille la lampe de la parole, ou bien il signifie doctrine, et c'est par elle qu'est nourrie la parole de la foi, qui est déjà allumée. Généralement, tout ce qui sert à oindre se désigne par le nom d'*huile*. Le parfum est différent de l'huile simple, et parmi les parfums il en est de plus précieux les uns que les autres. Ainsi tout acte selon la justice s'appelle une bonne œuvre, et, parmi les bonnes œuvres, autre est celle que

---

cum victoriæ silentur; et multi qui civitates construxerunt, et gentes multas servituti subegerunt, neque ex auditu, neque ex nomine sunt cogniti. Quoniam autem hæc mulier oleum effudit in domo leprosi cujusdam, duodecim viris præsentibus, hoc omnes concinunt per orbem terrarum; et tempus tantum pertransiit, et memoria ejus quod factum est, non est tabefacta. Sed quare nihil speciale promisit mulieri, sed sempiternam memoriam? Quia ex his quæ dixit, intelligi potuit; si enim opus fecit, manifestum est quod et mercedem dignam suscipiet.

Hier. Mystice autem passurus pro omni mundo moratur in Bethania, in domo obedientiæ, quæ quondam fuit Simonis leprosi: Simon quoque ipse obediens dicitur, qui juxta aliam intelligentiam mundus interpretari potest, in cujus domo curata est Ecclesia. Orig. (ut sup.). Oleum autem ubique in Scripturis aut opus misericordiæ intelligitur; quo lucerna verbi enutrita clarescit; aut doctrina, cujus auditu verbum fidei quod est accensum, nutritur. Generaliter ergo omne quo quis ungitur, oleum appellatur. Olei autem aliud est unguentum; item unguenti aliud est pretiosum: sic omnis actus justus opus bonum dicitur; operis autem boni aliud est quod facimus propter homines, vel secundum homines, aliud quod propter Deum et secundum Deum. Item hoc ipsum quod facimus propter Deum, aliud proficit ad usum hominum;

nous faisons pour Dieu, autre celle qui sert aux hommes, autre celle que nous faisons uniquement pour la gloire de Dieu. Il en est qui font du bien aux hommes, mus par un sentiment naturel de justice, sans que ce sentiment se rapporte à Dieu, et ainsi il en était de quelques Gentils. C'est là de l'huile ordinaire, sans odeur distinguée, mais cependant agréable à Dieu, car, ainsi que le dit Pierre par la bouche de Clément, les bonnes œuvres faites par les infidèles leur servent dans ce monde, mais non pas dans l'autre, et sont inutiles pour la vie éternelle. Ce qui est fait pour Dieu sert surtout pour l'autre monde, et c'est là du parfum d'excellente odeur. Des œuvres de cette dernière espèce, les unes ont pour but l'utilité des hommes, comme les aumônes et autres œuvres de même nature, et celui qui exerce ces œuvres à l'égard des chrétiens parfume les pieds du Christ, car les chrétiens sont les pieds du Christ. C'est là surtout ce que doivent faire les pénitents pour la rémission de leurs péchés. Mais celui dont tous les soins sont tournés du côté de la chasteté, qui persévère dans les prières, dans les jeûnes et autres œuvres qui concernent seulement la gloire de Dieu, parfume la tête du Seigneur. Tel est ce parfum précieux dont l'odeur parfume toute l'Église, et telle est la vie des parfaits, et non pas des pénitents. Ou bien, le parfum qui couvre les pieds du Sauveur, c'est là la doctrine nécessaire aux hommes, tandis que les connaissances de la foi qui n'ont pas d'autre objet que Dieu sont le parfum de la tête du Christ, et c'est par ce parfum que nous sommes, par le baptême, ensevelis avec le Christ pour mourir. — S. Hil. — Cette femme, dans l'ordre des figures, nous représente le peuple des Gentils; c'est elle qui, dans sa passion, rendit honneur au

---

aliud tantum ad gloriam Dei : ut puta, aliquis benefacit homini, naturali justitia motus, non propter Deum ; quomodo faciebant et interdum gentes : opus illud oleum est vulgare, non magni odoris ; et ipsum tamen acceptabile apud Deum ; quoniam, ut dicit Petrus apud Clementem, opera bona quæ fiunt ab infidelibus, in hoc seculo eis prosunt ; non in alio ad consequendum vitam æternam ; qui autem propter Deum faciunt, magis illis in illo seculo proficit : hoc est unguentum boni odoris : sed aliud fit ad utilitatem hominum, ut puta eleemosynæ et cætera hujusmodi : hoc qui facit in Christianos, pedes Domini ungit, quia ipsi sunt Domini pedes : quod præcipue solent facere pœnitentes pro remissione peccatorum suorum. Qui autem castitati studet, in jejuniis et orationibus permanet, et cæteris quæ tantum ad gloriam Dei proficiunt, hoc est unguentum quod ungit domini caput : et hoc est unguentum pretiosum, ex cujus odore tota repletur Ecclesia ; et hoc est opus proprium non pœnitentium, sed perfectorum. Aut doctrina quæ necessaria est hominibus : hoc est unguentum quo pedes Domini unguntur : agnitio autem fidei quæ ad solum pertinet Deum, est unguentum quo ungitur caput Christi ; quo consepelimur Christo per baptismum in mortem (*Rom.*, 6). Hilar. (can. 29, *in Matth.*). Mulier autem hæc in præfiguratione plebis gentium est quæ in passione Christi gloriam Deo reddit : caput enim

Christ; elle parfuma sa tête, et la tête du Christ c'est Dieu. L'huile, c'est le fruit des bonnes œuvres. Les disciples, dans leur ardeur de sauver Israël, disent que le parfum aurait dû être vendu pour être donné aux pauvres, les pauvres signifiant ici les Juifs que, par un instinct prophétique, ils considèrent comme des indigents de la foi. Le Seigneur répond aux disciples qu'il leur restera encore beaucoup de temps pour avoir soin de ces pauvres. D'ailleurs ce n'est que par son ordre exprès que les apôtres ont pu porter le salut aux nations qu'il a ensevelies avec lui en ayant répandu sur elles le parfum de cette femme, la régénération ne se donnant, dans le sacrement du baptême, qu'à des morts. C'est pourquoi cette œuvre merveilleuse sera annoncée partout où sera prêché l'Évangile, car, à la chute d'Israël, la gloire de l'Évangile éclatera par la foi des nations.

Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres, et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le mettrai entre les mains? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent. Depuis ce temps-là, il cherchait une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

La Glose. — Après nous avoir dit quelle avait été l'occasion de la trahison, l'évangéliste traite du fait de cette trahison : « Alors l'un des douze s'en alla. » — S. Chrys. — C'est-à-dire quand il eut entendu, lui, que l'Évangile serait prêché en tout lieu, il craignit, car ce qui venait d'être dit témoignait d'une ineffable puissance. — S. Aug. — Voici ce que contient le discours du Seigneur : « Vous savez que dans

---

ejus perunxit, caput autem Christi Deus est : nam unguentum bonis operis est fructus; sed discipuli favore salvandi Israelis, vendi hoc in usum pauperum dicunt debuisse : pauperes autem Judæos fide indigentes instinctu prophetico nuncupant; quibus Dominus ait plurimum esse temporis quo habere curam pauperum possent. Cæterum nonnisi ex præcepto suo salutem gentibus posse præstari, quæ secum (infuso mulieris hujus unguento) sunt consepultæ; quia regeneratio nonnisi cum mortuis in baptismi professione reddetur : et idcirco ubi prædicabitur hoc Evangelium, narrabitur opus ejus; quia cessante Israel, Evangelii gloria fide gentium prædicatur.

Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Scarioth, ad principes sacerdotum; et ait illis : Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam ? At illi constituerunt ei triginta argenteos. Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.

Glossa. Posita occasione proditionis, consequenter de proditione Judæ agit Evangelista. Unde dicitur : Tunc abiit unus de duodecim, etc. Chrys., in homil. (81, ut sup.). Tunc scilicet quando hoc audivit quoniam prædicabitur hoc Evangelium ubique, timuit enim : nam virtutis ineffabilis erat, quod dictum est. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 80). Ita enim sermo dirigitur, dicente Domino : Scitis quia post biduum Pascha fiet. Tunc congregati sunt principes sacerdotum : tunc abiit unus de



eux jours se fait la pâque. — Alors s'assemblèrent les princes des rêtres. — Alors l'un des douze partit. » Entre ce qui a été dit : « Afin u'il n'y ait pas de trouble dans le peuple, » et ceci : « Alors l'un des ouze s'en alla, » se place ce qui a été dit de Béthanie et qui est dit i par récapitulation. — ORIG. — C'est ainsi que celui qui venait 'être consacré pour l'éternité partit pour trahir celui qui est seul ontife suprême, pour trahir auprès d'une foule de princes des prê-es, celui qui voulait racheter le monde entier en se donnant comme rix de rachat. — RAB. — *Il s'en alla,* car sans être forcé, sans en être ollicité, mais spontanément, il entreprit un criminel projet.

S. CHRYS. — Il ajoute : « L'un des douze, » c'est-à-dire l'un de ces ouze élus à un poste sublime; et pour le distinguer il ajoute : « Ju-as Iscariote, » car il y avait un autre Judas. — RÉMIG. — Car Isca-ioth était le bourg d'où Judas était sorti. — S. LÉON. — Judas ne it pas arraché au Christ par l'émotion de la crainte, mais séparé e lui par l'amour de l'argent; l'âme avide de gain, pour qui toute ffection n'est rien, ne craindra même pas de se perdre pour un rien, t il ne reste plus vestige de justice là où l'avarice a choisi sa de-eure. Enivré de ce cruel poison, le perfide Judas, en poursuivant argent, est devenu impie d'une manière si insensée, qu'il vend son eigneur et son maître, et qu'il dit aux princes des prêtres : « Que vou-z-vous me donner, et je vous le livrerai? » — S. JÉR. — L'infortuné udas veut compenser par la vente de son maître la perte qu'il croit ue lui a fait éprouver le parfum répandu. Il ne désigne pas de omme, de manière à paraître du moins avoir tiré quelque profit de

---

uodecim, etc. Inter illud enim quod dic-um est : Ne tumultus fieret in populo, t hoc quod dicitur : Tunc abiit unus de uodecim, interpositum est illud de Betha-ia, quod recapitulando dictum est. ORIG. ut sup.). Abiit autem adversus unum rincipem sacerdotum, qui factus est sa-erdos in æternum (*Psal.*, 109), ad multos rincipes sacerdotum, ut venderet pretio olentem redimere totum mundum. RAB. Abiit autem dicit, quia non coactus, non nvitatus, sed sponte sceleratum iniit con-ilium.

CHRYS., in homil. (81, ut sup.). Addit utem : Unus de duodecim; ac si diceret, e primo choro eorum qui sublimiter electi unt, et ad designationem ejus adjungit : hui dicitur Judas Scariotes : erat enim alius Judas. REMIG. Schariota namque fuit villa unde ortus est iste Judas. LEO Papa in serm. *De passio.* (serm. 9). Qui non ti-moris perturbatione Christum deseruit, sed pecuniæ cupiditate distraxit : amori enim pecuniæ vilis est omnis affectio; et anima lucri cupida, etiam pro exiguo perire non metuit; nullumque est justitiæ in illo corde vestigium, in quo sibi avaritia facit habitaculum. Hoc perfidus Judas inebriatus veneno, dum sitit lucrum, tam stulte im-pius fuit ut et dominum venderet et ma-gistrum : unde dixit principibus sacerdotum : Quod vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam? HIER. Infelix Judas damnum quod ex effusione unguenti se fecisse credebat, vult magistri pretio compensare; nec cer-tam tamen postulat summam, ut saltem



sa trahison, mais comme s'il livrait ainsi un vil objet, il laisse au pouvoir de ceux qui lui achètent de déterminer le prix. — ORIG. — Ainsi agissent tous ceux qui acceptent quelque chose d'humain et de terrestre pour chasser loin d'eux le Sauveur et la parole de vérité qu'ils portaient en eux.

SUITE. — « Et ils lui payèrent trente deniers d'argent, » lui réglant le chiffre de ce qui lui revenait sur le nombre d'années que le Sauveur avait passées dans le monde (1). — S. JÉR. — Joseph ne fut pas, ainsi que quelques-uns le pensent, acheté trente pièces d'or, mais, d'après l'hébreu, trente pièces d'argent. Il ne convenait pas que le maître fût estimé moins que le serviteur.

S. AUG. — Que Jésus ait été vendu trente pièces d'argent, cela est marqué par ce fait que Judas n'est que la figure de ces Juifs qui, poursuivant les biens terrestres et charnels qui sont du ressort des cinq sens, rejetèrent le Christ, ce qu'ils firent au sixième âge du monde. C'est ainsi qu'a été signifiée cette pièce de monnaie reçue cinq fois six fois comme prix du Seigneur. Or, « la parole de Dieu étant de l'argent, » en n'ayant de la loi qu'une intelligence charnelle, c'est sur cet argent qu'ils imprimèrent l'image de ce pouvoir terrestre qu'ils conservèrent après avoir perdu le Seigneur.

« Et depuis ce temps-là il cherchait une occasion pour le perdre. » — ORIG. — Luc nous explique plus clairement quelle était cette occasion que cherchait Judas, en disant : « Il cherchait une occasion favorable de le livrer sans la foule, » c'est-à-dire au moment où le

(1) Pour avoir ce chiffre, il faut compter les années du Sauveur à la manière hébraïque en ne tenant compte que du nombre principal, autrement l'on aurait trente-trois.

---

lucrosa videretur proditio; sed quasi vile tradens mancipium, in potestate ementium posuit quantum vellent dare. ORIG. (ut sup.). Hoc autem faciunt omnes qui accipiunt aliquid corporalium aut mundialium rerum, ut tradant, et ejiciant ab anima sua Salvatorem, et verbum veritatis quod erat in eis.

Sequitur : At illi constituerunt ei triginta argenteos : tantam mercedem constituentes, quantos annos Salvator conversatus fuerat in hoc mundo. HIER. Joseph autem, non (ut multi putant, juxta Septuaginta interpretes) triginta aureis venditus est, sed juxta hebraicam veritatem, triginta argenteis : neque enim poterat servus pretiosior esse quam dominus.

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 41). Quod autem Dominus triginta argenteis venditus est, significavit per Judam Judæos iniquos, qui persequentes carnalia et temporalia (quæ ad quinque pertinent sensus corporis) Christum habere noluerunt, et quia sexta mundi ætate fecerunt, sexies quinque eos quasi pretium venditi Domini accepisse significatum est; et quia eloquium Domini argentum est (*Psal.* 11), illi autem ipsam legem etiam carnaliter intellexerunt, tanquam in argento impresserant secularis principatus imaginem, quem amisso Domino tenuerunt.

Sequitur : Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet. ORIG. (ut sup.). Qualem autem opportunitatem quærebat



peuple ne l'entourait pas et où il se trouvait seul avec ses disciples. C'est ce qu'il fit en le livrant après la cène, lorsqu'il était dans le jardin de Gethsémani. Et voyez s'il n'y a pas la même recherche d'une occasion favorable en ceux qui profitent, pour livrer le Verbe de Dieu, du temps de la persécution, alors que la multitude des croyants n'est pas groupée autour de la parole de vérité.

Or le premier jour des azymes, les disciples vinrent trouver Jésus et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque? Jésus leur répondit : Allez dans la ville chez un tel, et lui dites : Le maître vous envoie dire : Mon temps est proche; je viens faire la pâque chez vous avec mes disciples. Les disciples firent ce que Jésus leur avait commandé et préparèrent ce qu'il fallait pour la pâque.

LA GLOSE (1). — L'évangéliste nous avait développé tout ce qui sert de préambule à la passion du Christ, c'est-à-dire sur la prophétie de la passion, du conseil des princes et du traité de trahison. Maintenant il nous raconte le temps et la série de la passion, en disant : « Au premier jour des azymes. » — S. JÉR. — Le premier jour des azymes est le quatorzième du premier mois; c'est le jour où l'on immole l'agneau, alors que la lune est dans son plein; ce jour-là, on ne conserve plus de levain. — REM. — Et il faut remarquer que, chez les Juifs, la pâque se célébrait au premier jour, et les sept jours qui suivaient étaient ceux des azymes. Maintenant l'on appelle quelquefois la pâque le jour des azymes (2). — S. CHRYS. — Ou bien, ce jour est

(1) On ne retrouve pas ceci ni dans saint Anselme, ni dans la Glose, ni ailleurs.

(2) Et réciproquement le nom de pâque s'étend à tous les jours des azymes (Act., 12). Toutes les victimes immolées ce jour-là s'appelaient aussi victimes pascales, ainsi qu'on peut le voir dans le Deutéronome, dans l'Exode, dans la traduction des Septante.

Judas, Lucas manifestius explanat, dicens : Et quærebat opportunitatem ut traderet eum sine turba; id est, quando populus non erat circa eum, sed secretus erat cum discipulis : quod et fecit, tradens eum post cænam, cum secretus esset in prædio Gethsemani. Et vide si usque nunc opportunitas ista videtur his qui volunt prodere Dei Verbum in tempore persecutionis, quando multitudo credentium non est circa verbum veritatis.

Prima autem die azymorum accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha? At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est, apud te facio Pascha cum discipulis meis. Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha.

GLOSSA. Prosecutus fuerat Evangelista de his quæ erant præambula ad Christi passionem; scilicet de prænuntiatione passionis, de consilio principium et de tractatu proditionis : nunc autem tempus et seriem passionis incipit prosequi, dicens : Prima autem die azymorum. HIER. Prima dies azymorum, decimus quartus dies mensis primi est, quando agnus immolatur, et

appelé le premier des azymes, parce qu'il y avait sept jours des azymes. Or, les Juifs comptaient toujours les jours en partant de la veille, et ce jour-là est rappelé ici parce que le Christ devait être immolé la veille de Pâque, à la cinquième férie. — REM. — Mais quelqu'un dira peut-être : Si cet agneau figuratif était une figure du véritable agneau, pourquoi le Christ n'a-t-il pas souffert le jour même de l'immolation de l'agneau pascal? Il faut remarquer que c'est cette nuit-là qu'il livra à ses disciples le pouvoir de célébrer le mystère de son corps et de son sang. C'est d'ailleurs cette nuit que, lié par les Juifs et prisonnier par eux, il consacra par là l'exorde de sa passion.

« Les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions pour manger la pâque? » Je pense que Judas se trouvait aussi parmi les disciples qui s'approchèrent de lui pour l'interroger. — S. CHRYS. — C'est ce qui établit manifestement qu'il n'avait ni demeure ni toit. Pour moi, je pense que les disciples n'en avaient pas non plus, car alors ils l'eussent prié d'y venir.

« Mais Jésus dit : Allez dans la ville, chez un tel. » — S. AUG. — C'est celui que Luc et Marc appellent *le père de famille* ou le maître de la maison. Ce que Matthieu dit : Chez un tel, c'est de lui-même qu'il l'a mis pour abréger, car qui pourrait croire que l'on peut donner un ordre en cette manière : « Allez chez un tel. » C'est donc de lui-même que Matthieu, après avoir rappelé l'ordre du Seigneur : « Allez dans la cité, » ajoute : « Chez un tel, » non pas parce

---

luna plenissima est, et fermentum abjicitur. REMIG. Et notandum quod apud Judæos primo die Pascha celebrabatur; reliqui vero septem sequentes dies azymorum vocabantur; sed nunc dies azymorum dicitur pro die Paschæ. CHRYS., in homil. (80, *in Matth.*). Vel hanc primam diem azymorum dicit, septem dies azymorum erant; assueverunt enim Judæi a vespera semper numerare diem : unde hujus diei facit mentionem, secundum quam in vespera Pascha erat immolandum, quod quinta feria fuit. REMIG. Sed forte dicet aliquis : Si ille typicus agnus figuram hujus veri Agni gestabat, quare non ea nocte passus est Christus, quando solebat agnus immolari? Sed sciendum quia eadem nocte mysteria sanguinis et corporis sui discipulis celebranda tradidit : et sic tentus et ligatus a Judæis, suæ immolationis (id est, passionis) sacravit exordium.

Sequitur : Accesserunt discipuli ad Jesum dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha? Inter eos autem discipulos qui accesserunt ad Jesum interrogantes, et Judam fuisse æstimo proditorem. CHRYS., in homil. (82, ut sup.). Ex hoc autem manifestum est quoniam non erat ei domus neque tugurium. Ego autem æstimo, neque discipulos habuisse : profecto enim eum illuc rogassent venire.

Sequitur : At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 80). Eum scilicet quem Marcus et Lucas dicunt patremfamilias, vel dominum domus. Quod ergo interposuit Matthæus, ad quemdam, tanquam ex persona sua studio brevitatis illud compendio voluit insinuare : nam neminem sic loqui, ut dicat : Ite ad quemdam, quis nesciat? Ac per hoc, cum Matthæus verba Domini posuisset dicentis : Ite in

que le Seigneur a dit ces derniers mots, mais pour nous faire entendre qu'il y avait quelqu'un dans la cité à qui le Seigneur adressait ses disciples pour qu'on lui préparât la pâque. Il est incontestable que les disciples du Sauveur ne furent pas envoyés au premier venu, mais à quelqu'un qui leur était désigné. — S. Chrys. — Ou bien, il faut dire qu'en envoyant ainsi ses disciples au premier venu, il témoignait qu'il aurait pu empêcher sa passion, car celui qui pouvait ainsi déterminer le premier venu à les recevoir, que n'aurait-il pu persuader à ceux qui devaient le crucifier, s'il avait voulu ne pas être crucifié? Pour moi, je suis non-seulement étonné qu'un inconnu ait reçu le Christ, mais qu'il se soit exposé au mépris d'un grand nombre en le recevant. — S. Hil. — Ou bien, il ne nomme pas celui avec qui il devait célébrer la pâque, parce que la gloire du nom chrétien n'était pas encore acquise aux croyants. — Raban. — Ou bien, il omet le nom pour nous apprendre que la faculté de célébrer la véritable pâque et de donner l'hospitalité de leur âme au Christ devait être accordée à tous ceux qui le voudraient. — S. Jér. — Dans ce passage, le Nouveau-Testament reproduit la manière de s'exprimer de l'Ancien-Testament, dans lequel l'on voit souvent ces expressions : « Celui-ci lui dit. — Dans ce lieu. — Dans celui-là, » sans désignation de lieu et de personne. — « Et dites-lui : Le maître dit : Mon temps est proche. » — S. Chrys. — Il dit ceci aux disciples pour leur rappeler sa passion, afin que, continuellement tenus en éveil par cette prophétie de sa passion, ils pensassent à ce qui allait arriver, et pour établir aussi que c'était par sa propre volonté qu'il arrivait à sa passion : « Je fais la pâque chez

---

civitatem, interposuit ipse : Ad quemdam; non quia ipse Dominus hoc dixerit, sed ut ipse nobis insinuaret tacito nomine, fuisse quemdam in civitate ad quem Domini discipuli mittebantur, ut præpararent Pascha. Manifestum est enim discipulos a Domino, non ad quemlibet, sed ad quemdam hominem (id est, ad certum aliquem) missos esse. Chrys., in homil. (83, ut sup.). Vel dicendum quod per hoc quod dicit : Ad quemdam, ostendit quod ad ignotum hominem mittit, monstrans hinc quoniam poterat non pati : qui enim menti hujus persuasit ut eos susciperet, quid non utique operatus esset in his qui eum crucifigebant, si tamen voluisset non pati? Ego autem neque hoc admiror solum quoniam eum suscepit ignotus existens, sed quoniam suscipiendo Christum multorum odium contempsit. Hilar. (can. 30, *in Matth.*). Vel ideo hominem cum quo Pascha celebraturus esset, non nominat : nondum enim Christiani nominis honor credentibus erat præstitus. Rab. Vel nomen prætermittit, ut omnibus verum Pascha celebrare volentibus, Christumque hospitio suæ mentis suscipere, danda facultas designetur. Hier. In hoc etiam morem veteris Testamenti nova Scriptura conservat : frequenter enim legimus : Dixit ille illi; et in loco illo, et illo; et tamen nomen personarum locorumque non ponitur. Sequitur : Et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est. Chrys., in homil. (42, ut sup.). Hoc autem dixit discipulis, passionem commemorans; ut ex multiplici passionis annuntiatione

vous. » Ainsi il établit que, jusqu'à sa fin, il se montrera fidèle à la loi. — « Avec mes disciples, » afin que tout ce qui était nécessaire se trouvât prêt, et pour que celui à qui il envoyait ne pensât pas qu'il venait chez lui pour s'y cacher.

« Et les disciples firent ainsi que Jésus le leur avait indiqué, et ils préparèrent la pâque. » — Orig. — Peut-être quelqu'un s'autorisera de ce que Jésus a célébré la pâque à la manière juive pour avancer que nous, imitateurs du Christ, nous devons faire ainsi, ne faisant pas attention que Jésus n'a pas été placé sous la loi pour nous laisser soumis à la loi, mais pour nous arracher à son joug (1). A combien plus forte raison ne convient-il pas que ceux qui étaient placés auparavant en dehors de la loi entrent sous sa domination? Ils doivent se contenter de célébrer d'une manière spirituelle ce que la loi ordonnait de célébrer d'une manière matérielle, et c'est ainsi que nous devons célébrer la pâque avec les azymes de la sincérité et de la vérité pour obéir à ces paroles de l'agneau : « A moins que vous ne mangiez ma chair et que vous ne buviez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

Le soir étant donc venu, il se mit à table avec ses douze disciples. Et lorsqu'ils mangeaient, il leur dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me doit trahir. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire : Serait-ce moi, Seigneur? Il leur répondit : Celui qui met la main avec moi dans le plat me doit trahir. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ; il vaudrait mieux

(1) « Né de la femme, placé sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi » (Gal., 4, v. 4).

exercitati, meditarentur quod futurum erat; simul autem demonstrans, quod volens ad passionem venit. Sequitur : Apud te facio Pascha : in quo demonstrat quoniam usque ad ultimum diem non erat contrarius legi. Addidit autem : Cum discipulis meis, ut sufficiens fieret præparatio, et ut ille ad quem mittebat, non existimaret eum occultari velle.

Sequitur : Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha. Orig. (ut sup.). Forsitan autem aliquis requiret ex eo quod Jesus celebravit more judaico Pascha, quia convenit et nos imitatores Christi similiter facere ; non considerans quod Jesus factus est sub lege, non ut eos qui sub lege erant, sub lege relinqueret ; sed ut ex lege educeret : quanto ergo magis non convenit illos introire in legem, qui prius fuerat extra legem? sed spiritualiter celebrantes quæ in lege corporaliter celebranda mandantur, ut in azymis sinceritatis et veritatis celebremus Pascha, secundum voluntatem Agni dicentis (Joan., 6) : Nisi manducaveritis carnem meam et biberitis sanguinem meum, non habebitis vitam in vobis.

Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis. Et edentibus illis dixit : Amen dico vobis, quia unus vestrum me traditurus est. Et contristati valde, cœpe-

pour lui qu'il ne fût jamais né. Judas, qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : Est-ce moi, mon maître? Il lui répondit : C'est vous-même.

S. Jér. — Après avoir plus haut prophétisé sur sa passion, le Sauveur fait tomber ici ses prédictions sur le traître, lui offrant l'occasion de se repentir, afin qu'en le voyant connaître ses pensées et les secrets desseins de son cœur, il se repentît de son action. C'est pour cela qu'il dit : « Le soir étant venu, il se mit à table avec les douze disciples. » — Rem. — Il parle des douze, car Judas était encore avec eux de nombre, tout en s'étant séparé par son péché. — S. Jér. — Tout ce que fait Judas, il le fait pour éloigner de lui le soupçon de trahison. — Rem. — Et remarquez cette coïncidence frappante, que c'est le soir que l'on se met à table, car c'était au soir que l'agneau devait être immolé. — Rab. — C'est le soir qu'il mange avec ses disciples, car c'est par la passion du Christ, au moment où le véritable soleil se hâte vers son couchant, que fut préparé pour tous les fidèles le repas d'éternité.

S. Chrys. — L'évangéliste spécifie que c'est encore pendant qu'ils sont à table que Jésus traite de la trahison de Judas, pour faire ressortir la malice du traître par les circonstances de la table et du moment : « Et pendant qu'ils mangeaient, il dit : Je vous le dis en vérité, que l'un de vous me trahira, etc. » — S. Léon. — Il montre par là que la conscience du traître lui était connue. Il ne couvre pas de confusion cet impie par une réprimande âpre et manifeste, mais se faisant comprendre de lui par un avis donné à mots couverts et avec

---

runt singuli dicere : Nunquid ego sum, Domine? At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet. Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de illo : Væ autem homini illi per quem Filius hominis tradetur! bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille. Respondens autem Judas qui tradidit eum, dixit : Nunquid ego sum, Rabbi? Ait illi : Tu dixisti.

Hier. Quia supra Dominus de passione sua prædixerat, nunc etiam de proditore prædicit; dans ei pœnitentiæ locum, ut cum intelligeret sciri cogitationes suas et occulta cordis consilia, pœniteret eum facti sui : unde dicitur : Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis. Remig. Cum duodecim dicit, quia Judas adhuc erat in eis numero, qui jam ab eis recesserat merito. Hier. Omnia enim sic agit Judas, ut tollatur suspicio proditoris. Remig. Et notandum quia pulchre vespere facto discubuisse dicitur : quoniam ad vesperam agnus immolari solebat. Rab. Ideo etiam vespere discubuit cum discipulis, quia in passione Christi (quando verus Sol ad occasum properavit), refectio æterna omnibus fidelibus præparata fuit.

Chrys., in homil. (82, ut sup.). Designat autem Evangelista quod comedentibus illis disputat Jesus de traditione Judæ; ut et a tempore et a mensa ostendat malitiam proditoris : et ideo sequitur : Et edentibus illis dixit : Amen dico vobis, quia unus vestrum me tradet, etc. Leo Papa, in serm. *De pass.* (serm. 7). In quo notam sibi esse proditoris sui conscientiam demon

douceur, afin que la pénitence pût corriger plus facilement celui qu'aucune honte n'avait encore flétri.

ORIG. — Ou bien, il parle en termes indéterminés, afin que la valeur d'un chacun fût éprouvée par le témoignage de sa conscience qu'il venait d'éveiller, et aussi pour faire éclater la malice de Judas, qui ne se rendait même pas à la voix de celui qui connaît le fond des cœurs. Je pense d'abord qu'il avait cru pouvoir se cacher au Christ, ainsi qu'il avait cru pouvoir se cacher à un homme; mais ensuite, voyant que sa conscience lui était connue, il voulut profiter du secret que ses paroles avaient laissé subsister, ce qui lui faisait joindre le crime d'incrédulité à celui d'impudence. Ainsi éclata la bonté des autres disciples du Christ, qui se montrèrent plus confiants aux paroles de leur maître qu'à leur propre conscience : « Et ils furent fort attristés, et ils se mirent à se dire les uns aux autres : Est-ce que c'est moi, Seigneur? » Chacun d'eux avait appris des paroles du Seigneur que la nature humaine est facile à tourner au mal, et en lutte avec les princes de ce monde de ténèbres. C'est ce qui les fit craindre tous et interroger, et c'est ce qui doit nous apprendre que nous devons tout craindre, nous qui sommes si faibles. Or, le Seigneur les voyant tous craindre pour eux-mêmes, désigna le traître en empruntant des paroles à la prophétie : « Celui qui mange mon pain a développé autour de moi la trahison (1). Et lui, répondant, dit : Celui qui met sa main avec moi. » — S. JÉR. — O admirable patience du Christ! Le traître persiste dans sa malice, et il le convainc avec plus d'évi-

(1) Le grec porte ainsi que le latin : *a développé avec splendeur* (ou étendue), *magnificavit*.

---

stravit; non aspera ac aperta impium increpatione confundens; sed levi et tacita admonitione conveniens, ut facilius corrigeret pœnitudo, quem nulla deformasset abjectio.

ORIG. (ut sup.). Vel dixit generaliter, ut testimonio percussi cordis singulorum qualitas probaretur; et ut Judæ ostenderet malitiam, qui nec cognitori consiliorum suorum credebat : puto quia in primis putavit latere quasi hominem, qui postquam vidit conscientiam suam notam Christo, amplexus est occultationem positam in verbis ipsius (quorum primum infidelitas erat, secundum impudentiæ), et ut etiam discipulorum ostenderet bonitatem, quia plus credebant verbis Christi quam conscientiæ suæ : unde sequitur : Et contristati valde, cœperunt singulis dicere : Nunquid ego sum, Domine? Unusquisque enim discipulorum sciebat ex his quæ docuerat Jesus quoniam ad malum vertibilis est humana natura, et in collectatione adversus rectores hujus mundi tenebrarum; et propter hanc causam unusquisque eorum timens, interrogavit : unde et de omnibus futuris timendum est nobis infirmis. Videns autem Dominus de seipsis timentes discipulos, demonstravit proditorem indicio propheticæ vocis, dicentis (*Psal.* 40) : Qui manducat panem meum, ampliavit adversum me supplantationem.

Unde sequitur : At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum, etc.

HIER. O mira Domini patientia! Prius dixerat : Unus vestrum me tradet; perse-

dence, sans toutefois le désigner par son nom propre. Pendant que tous les autres sont attristés et retirent leur main, et qu'ils interdisent les mets à leur bouche, Judas, poussé par cette impudence et cette témérité qui doivent faire de lui un traître, ose porter sa main avec celle de son maître dans le plat pour feindre par son audace le mensonge d'une bonne conscience. — S. Chrys. — Pour moi, il me paraît que le Christ a ajouté aux autres faits celui-ci, celui de Judas mettant avec lui sa main dans le plat., pour le confondre davantage et pour le provoquer plus efficacement ainsi à son amour. — Rab. — Ce que Matthieu désigne ainsi : *in paropside*, Marc le désigne par ces mots : *in catino*. Or, le premier est un vase ainsi appelé parce qu'il a quatre angles égaux (*paribus assibus*) (1), et le second est un vase de nature fragile, propre à contenir un liquide. Or, il est possible qu'il y eût sur la table un vase quadrangulaire d'une matière fragile. — Orig. — Telle est la coutume des hommes les plus pervers de tendre leurs embûches après le pain et le sel, surtout contre ceux qui n'ont contre eux aucune haine. Aussi, après cette cène toute spirituelle, vous verrez plus abondante la malice de ce traître qui livra son maître sans aucun souvenir de cet amour qu'il lui avait témoigné par ses bienfaits extérieurs, et pour cette science de l'esprit qu'il lui avait transmise. Tels sont dans l'Église tous ceux qui tendent des embûches à leurs frères, avec qui ils ont souvent participé à la même table du corps du Christ.

S. Jér. — Judas, que n'ont atteint ni cette première ni cette seconde

(1) Ou plutôt c'est le mot du grec παροψίς, dont la racine est ὄψος, et qui signifie plat pour toute espèce de mets.

---

verat proditor in malo; manifestius arguit; et tamen nomen proprium non designat : Judas enim cæteris contristatis et retrahentibus manum, et interdicentibus cibos ori suo, temeritate et impudentia, qua proditurus erat, etiam manum cum magistro mittit in paropsidem, ut audacia bonam conscientiam mentiretur. Chrys., in homil. (82, ut sup.). Mihi autem videtur et hoc Christum fecisse, quod scilicet Judas cum eo in paropside intingeret, magis eum confundens, et in amorem suum attrahens. Rab. Quod autem dicit hic Matthæus in paropside, Marcus dicit in catino : paropsis enim est vas escarum quadrangulatum, a paribus assibus (id est, æquis lateribus) dictum : catinum vero vas fictile aptum ad immittendum liquorem : et potuit fieri ut in mensa vas fictile quadrangulatum contineretur. Orig. Hæc est autem propria consuetudo hominum nimis malorum, ut post salem et panem insidientur hominibus, maxime nihil inimicitiæ ad eos habentibus. Si autem et post spiritualem mensam abundantius videbis multitudinem malitiæ ejus qua tradidit magistrum non recordatus nec in corporalibus bonis magistri dilectionem, nec in spiritualibus doctrinam. Tales sunt omnes in Ecclesia, qui insidiantur fratribus suis, cum quibus ad eamdem mensam corporis Christi frequenter simul fuerunt.

Hier. Judas autem nec primo, nec secundo correctus, a proditione retrahit pe-

manière de le réprimander, ne retira pas son pied du chemin de la trahison, mais la patience de son maître a nourri son impudence. C'est maintenant que son châtiment lui est prédit, afin que les supplices qui lui sont dénoncés le corrigent, lui sur qui la honte n'a pu rien faire.

« Le Fils de l'homme s'en va. » — REM. — C'est de l'humanité de s'en aller et de revenir, et de la divinité de rester toujours et d'être, et comme ce fut l'humanité du Seigneur qui put rester et mourir, c'est donc d'une manière significative qu'il est dit que le Fils de l'homme s'en alla. Il est dit sans détour : Ainsi que cela a été écrit; car tout ce que le Christ a souffert avait été d'abord prédit par les prophéties. — S. CHRYS. — Il dit cela pour consoler les disciples, afin qu'ils n'attribuent pas à son impuissance tout ce qu'il a souffert. Ses paroles tendent aussi à corriger Judas. Ce disciple, quoique la passion du Sauveur eût été prédite, n'en était pas moins coupable; car ce n'est pas sa trahison qui a opéré notre salut, mais la sagesse du Christ qui se servait des actions détestables des autres pour nous procurer ce qui nous était utile. « Malheur à l'homme par qui il sera livré, etc. » — ORIG. — Il ne dit pas : « Malheur à l'homme qui le livrera, » mais : « par qui il sera livré, » en montrant un autre qui le livrait, le diable (1), et Judas n'étant que le ministre de la trahison. Malheur à tous ceux qui livrent le Christ, et tous ceux qui trahissent les disciples du Christ trahissent le Christ. — REM. — Cette parole : Malheur, s'étendra aussi sur tous ceux qui s'approchent de la table du Christ avec

(1) « Lorsque le diable eut déjà mis dans le cœur de Judas de le livrer » (Jean, 13, vers. 2).

dem, sed patientia Domini nutrit impudentiam suam : et ideo pœna prædicitur, ut quem pudor non vicerat, corrigant denuntiata supplicia : unde sequitur : Filius quidem hominis vadit, etc. REMIG. Humanitatis namque est ire et redire; Divinitas semper manere et esse : et quia humanitas divinitus pati potuit et mori, idcirco pulchre dicitur Filius hominis abire. Aperte etiam dicit: Sicut scriptum est de eo; quoniam quæcunque passus est, prius a prophetis prædicta sunt. CHRYS., in homil. (82, ut sup.). Hoc autem dixit ad consolandum discipulos, ut non existimarent infirmitatis id esse quod passurus erat; et ut etiam corrigeret proditorem : quamvis autem scriptum fuerit passurum esse Christum, nihilominus tamen incusatur Judas : non enim traditio Judæ salutem nostram operata est, sed sapientia Christi, qui aliorum nequitiis ad id quod nobis expediebat, utebatur : unde sequitur : Væ autem homini illi per quem tradetur, etc. ORIG. Non autem dixit : Væ homini illi a quo tradetur, sed, per quem tradetur, ostendens alterum a quo tradebatur, id est, a diabolo; ipsum autem Judam ministrum esse traditionis. Væ autem omnibus proditoribus Christi! quicunque enim discipulos Christi tradit, ipsum Christum tradit. REMIG. Væ etiam erit omnibus, qui maligna conscientia et polluta ad mensam Christi accedunt : quamvis enim Christum non tradant Judæis crucifigendum, tradunt tamen suis iniquis membris sumen-

une conscience souillée et mauvaise; car, quoiqu'ils ne livrent pas le Christ aux Juifs pour le crucifier, ils le livrent cependant à leurs membres iniques pour se l'incorporer. Or, pour rendre plus évidente sa prophétie, il ajoute : « Ce serait bon pour lui s'il n'était jamais né. » — S. Jér. — Il ne faut pas penser qu'il ait pu exister avant de naître, par cette raison que le bien ne peut échoir qu'à celui qui est déjà. Cette manière de s'exprimer veut seulement dire qu'il est bien meilleur de ne pas être du tout que d'être méchant. — S. Aug. — Et si quelqu'un prétend qu'il y a une autre vie avant celle-ci, il doit être convaincu que de naître a été non-seulement fatal à Judas, mais à tous. D'ailleurs, est-ce qu'il prétend qu'il n'était point expédient au diable de ne pas naître, à savoir pour le péché? Est-ce qu'il importait, à celui qui devait être apostat, de ne pas naître au Christ par la vocation?

Orig. — Judas, après ces questions de tous les apôtres et après ce que le Christ a dit de lui, fit à peine une seule question, et cela avec une intention pleine de fourberie et afin de cacher son projet de trahison en questionnant comme avaient fait les apôtres. La préoccupation vraiment douloureuse hâte toujours. Aussi est-il ajouté immédiatement après : « Judas, celui qui le trahit, lui répondant, lui dit : Est-ce que c'est moi, maître? » — S. Jér. — C'est là ou une flatterie hypocrite ou une expression d'incrédulité; car tandis que ceux qui ne devaient pas le trahir lui disaient : « Est-ce que c'est moi, Seigneur? » lui qui va trahir, au lieu de l'appeler *seigneur*, l'appelle *maître*, comme pour avoir une excuse de n'avoir livré que le maître, lui qui niait le seigneur. — Orig. — Ou bien, il dit cela comme pour se moquer et comme pour lui donner ce nom tout en le reconnaissant indigne de le porter. — S. Chrys. — Le Seigneur eût pu dire :

---

dum; et ad majorem exaggerationem subdit : Bonum erat ei si natus non fuisset, etc. Hier. Non autem ideo putandus est ante fuisse quam nasceretur, quia nulli possit esse bene nisi ei qui fuerit; sed simpliciter dictum est, multo melius esse non subsistere, quam male subsistere. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 40). Et si quispiam contendit aliquam vitam esse ante istam, non Judæ tantum, ut non nasceretur, sed nulli expedire convincitur : an diabolo dicit non expedire nasci, scilicet ad peccatum? an etiam bonum erat illi, ut Christo non nasceretur per vocationem, ne esset apostata?

Orig. (ut sup.). Judas autem post omnium apostolorum interrogationes, et post Christi narrationem de ipso, vix aliquando et ipse interrogavit versuto consilio; ut similia cæteris interrogando celaret proditionis consilium : nam vera tristitia non sustinet moram : unde sequitur : Respondens autem Judas, qui tradidit eum, dixit: Nunquid ego sum, Rabbi? Hier. In quo blandientis fingit affectum, sive incredulitatis signum : cæteri enim, qui non erant prodituri, dicunt : Nunquid ego sum, Domine? Iste, qui proditurus erat, non Dominum, sed Magistrum vocat, quasi excusationem habeat, si domino denegato, saltem magistrum prodiderit. Orig. (ut sup.). Vel hoc ipsum quasi subsannans dicit,

« Vous êtes au moment de toucher l'argent de votre vente, et vous osez encore m'interroger? » Mais le très doux Jésus ne dit rien de semblable, nous fixant ainsi des bornes et des règles : « Et il lui dit : Vous l'avez dit. » — REM. — Ce qui peut s'entendre ainsi : « Vous le dites et vous dites vrai; » ou bien, « c'est vous qui le dites et pas moi, » pour lui laisser ainsi l'occasion de se repentir, en ne découvrant pas trop ouvertement sa perversité. — RAB. — D'ailleurs cela put être répondu par le Seigneur à Judas, sans que personne s'aperçût de ces paroles.

Or pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez : ceci est mon corps.

S. JÉR. — Après avoir célébré la pâque figurative, et avoir mangé avec ses disciples la chair de l'agneau, il passe au véritable sacrement de la pâque. Ainsi que Melchisédech, souverain-pontife de Dieu, avait offert, pour le préfigurer, le pain et le vin, ainsi il fait lui-même pour fournir (1) la réalité de son corps et de son sang. « Et pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, etc. »

S. AUG. — C'est ce qui établit clairement que la première fois que les disciples du Christ reçurent son corps, ce ne fut pas à jeun. Faut-il pour cela blâmer l'usage de l'Église, qui est de ne le recevoir qu'à jeun? Il a plu à l'Esprit-Saint que, par respect pour un si grand sacre-

(1) Les hérétiques abusent de ce passage de saint Jérôme, puisque le saint docteur y emploie le mot *repræsentare*, qu'ils traduisent par *représenter*, *figurer*. Le sens que nous donnons à ce mot est celui qu'il a dans Suétone, dans la *Vie d'Auguste* et dans celle de Claude, et dans Cicéron, *Philippique*, 5. Ainsi le cardinal du Perron fait remarquer que ce mot a été employé dans ce sens par Tertullien, et il l'est par d'autres écrivains ecclésiastiques.

---

quia vocabatur magister, cum non esset hoc vocabulo dignus. CHRYS., in homil. (82, ut sup.). Quamvis autem Dominus poterat dixisse : Argentum es pactus accipere, et adhuc audes interrogare; sed nihil horum dixit mitissimus Jesus, nobis terminos et regulas præfigens : sequitur enim : Et ait illi : Tu dixisti. REMIG. Quod sic potest intelligi : Tu dicis, et verum dicis; sive, tu dixisti, et non ego; ut adhuc ei locus pœnitentiæ concederetur, dum non apertius ejus perversitas manifestatur. RAB. Potuit hoc etiam sic dici a Juda, et a Domino responderi, ut non omnes adverterent quod dictum erat.

Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comedite, hoc est corpus meum.

HIER. Postquam typicum Pascha fuerat impletum, et agni carnes cum apostolis comederat, ad verum Paschæ transgreditur sacramentum; ut quomodo in præfiguratione ejus Melchisedech (summi Dei sacerdos) panem et vinum offerens fecerat (*Genes.*, 14), ipse quoque veritatem sui corporis et sanguinis repræsentaret : unde dicitur : Cœnantibus autem illis, accepit Jesus panem, etc.

ment, le corps du Seigneur précédât dans la bouche du chrétien toutes les autres nourritures. C'est pourquoi le Sauveur, pour faire briller davantage la sublimité de ce mystère, voulut le laisser comme une dernière impression dans les cœurs et dans le souvenir de ses disciples qu'il allait quitter pour aller à la mort. Il ne voulut pas établir lui-même l'ordre dans lequel ce sacrement devait être reçu, pour laisser à ses apôtres, par lesquels il devait fonder l'Église, la faculté de le déterminer eux-mêmes. — LA GLOSE. — Cependant le Christ livra son corps et son sang sous une autre forme, et en institua ensuite la consécration, afin que la foi qui s'exerce sur les choses invisibles pût avoir son mérite (1). — S. AMB. — Et afin qu'il n'y ait là aucune répulsion inspirée par la vue du sang, et que cependant puisse s'accomplir l'œuvre de la rédemption.

S. AUG. — Or, le Seigneur confia son corps et son sang aux apparences des choses qui sont le résultat de plusieurs choses réduites en une seule; car le pain résulte en son unité d'une multitude de grains de blé, le vin coule comme une seule liqueur de plusieurs grains de raisin. — C'est ainsi que le Seigneur Jésus-Christ nous a représentés, et a consacré dans son banquet le mystère de notre paix et de notre unité. — REM. — C'est avec raison qu'il a offert le fruit de la terre pour nous apprendre qu'il était venu pour faire disparaître cette malédiction prononcée contre la terre à cause du péché du premier homme. Il y a aussi cette convenance dans cette loi qu'il a portée que

(1) Cette pensée est prise de l'hom. 20 de saint Grégoire sur les Evangiles.

AUG., *ad Januarium* (epist. 118, cap. 6). In quo liquido apparet, quando primo acceperunt discipuli corpus et sanguinem Domini, non eos accepisse jejunos : nunquid tamen propterea calumniandus est ritus universæ Ecclesiæ quo a jejunis semper accipitur? Placuit enim Spiritui Sancto, ut in honorem tanti sacramenti in os Christiani prius dominicum corpus intraret, quam cæteri cibi. Salvator namque, quo vehementius commendaret mysterii hujus altitudinem, ultimum hoc voluit infigere cordibus et memoriæ discipulorum, a quibus ad passionem digressurus erat; et ideo non præcepit quo deinceps ordine sumeretur; ut apostolis (per quos Ecclesiam dispositurus erat) servaret hunc locum. GLOSSA. Sub alia tamen specie carnem et sanguinem suum tradidit Christus, et deinceps sumendum instituit, ut fides haberet meritum, quæ de his est quæ non videntur. AMBR., *Sacram.* (lib. 4, cap. 4). Et ut nullus horror cruoris sit, et pretium tamen operetur redemptionis.

AUG., *super Joan.* (tract. 26). Commendavit autem Dominus corpus et sanguinem suum in eis rebus, quæ ad unum aliquid rediguntur ex multis : panis namque in unum ex multis granis conficitur : vinum vero in unum ex multis acinis confluit. Et alibi : ita Dominus Jesus Christus nos significavit, et mysterium pacis ac unitatis nostræ in sua mensa consecravit. REMIG. Apte etiam fructum terræ obtulit, ut per hoc demonstraret quia ad hoc venerat ut illam maledictionem auferret, qua maledicta est terra propter peccatum primi hominis (*Gen.*, 3). Congruenter etiam jussit

nous eussions à offrir les fruits de la terre, ces fruits, objet principal du travail des hommes, cette convenance résultant du peu de difficulté de se les procurer, et de ce fait que les hommes offriraient ainsi comme sacrifice à Dieu ce qui vient du travail de leurs mains.

S. Amb. — Concluez de là que les mystères des chrétiens sont antérieurs à ceux des Juifs. Melchisédech, en tout cela figure du Fils de Dieu (1), offrit le pain et le vin, figure, dis-je, de celui à qui il a été dit : « Vous êtes mon prêtre pour l'éternité, prêtre de l'ordre de Melchisédech, » et de qui il est dit ici : « Jésus prit du pain. » — La Glose (2). — Il faut entendre ceci du pain de froment; car c'est au pain de froment que le Sauveur se compara par ces mots : « A moins que le grain de froment tombant en terre, etc. » Ce pain convient au sacrement, parce qu'il est le plus ordinaire, et les autres pains ne viennent que pour le suppléer. Or, comme le Christ n'avait pas cessé jusqu'au dernier jour d'établir par sa conduite qu'il n'était pas contraire à la loi, ainsi que cela a été démontré plus haut par ses propres paroles, et que le soir où on faisait la pâque l'on devait, d'après les prescriptions de la loi, ne manger que des azymes et jeter toute pâte fermentée, il est incontestable que ce pain que le Seigneur prit pour l'offrir à ses disciples était du pain azyme. — S. Grég. (3). — Ceci habituellement étonne quelques personnes que dans l'Église il y en ait qui offrent des pains azymes et d'autres des pains fermentés. L'Église de Rome offre des pains azymes, parce que le Seigneur prit une chair

(1) Héb., 7, v. 3.
(2) On ne le trouve plus ni dans la Glose, ni dans saint Anselme, ni ailleurs.
(3) L'on ne trouve pas ce passage dans saint Grégoire, ni dans Léon IX, ni non plus dans l'évêque Humbert qui traite *ex professo* cette question contre l'Église grecque (tom. 4 Biblioth. Patrum).

---

offerri quæ de terra nascuntur, et pro quibus homines maxime laborant; ut non esset difficultas in acquirendo, et homines de labore manuum suarum sacrificium Deo offerrent.

Ambr., *De sacr.* (lib. 4, cap. 3). Ex hoc autem accipe, anteriora esse mysteria Christianorum quam Judæorum : obtulit enim Melchisedech panem et vinum similis per omnia Filio Dei, cui dicitur (*Psal.* 119) : Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech : de quo et hic dicitur : Accipit Jesus panem. Glossa. Quod de pane frumenti intelligi debet : grano enim frumenti se comparavit Dominus dicens (Joan., 12) : Nisi granum frumenti cadens in terram, etc. Talis etiam panis competit sacramento, quia ejus usus est communior : nam alii panes propter ejus defectum fiunt. Quia vero Christus usque ad ultimum diem demonstravit se non esse contrarium legi (ut supra ex verbis Christi habitum est), in vespera vero, quando Pascha immolabatur secundum legis præceptum (*Exod.*, 12) azyma comedenda erant, et omne fermentatum abjiciendum; manifestum est quod panis iste quem Dominus accepit ut discipulus traderet, azymus fuit. Greg., *in Registro*. Solet autem nonnullos movere, quod in Ecclesia alii offerunt panes azymos, alii fermentatos : Ecclesia namque Romana offert azymos panes, propte-

ans mélange d'aucune souillure, tandis que d'autres Églises offrent lu pain fermenté, parce que le Verbe a été revêtu d'une chair par son 'ère, et qu'il s'est montré comme vrai Dieu et vrai homme; et que le ain fermenté représente ce mystère, en étant un mélange de levain t de farine. Cependant, soit que nous recevions du pain fermenté, oit que nous recevions du pain azyme, c'est toujours le vrai corps du eigneur que nous recevons. — S. Amb. — Ce pain, avant les paroles acramentelles, n'est que du pain ordinaire. Lorsque survient la conécration, le pain devient la chair du Christ. Or, la consécration par es paroles, par les discours, de qui se consomme-t-elle, si ce n'est par elles du Seigneur Jésus? S'il y a dans ses paroles une telle force que ar elles commence à exister ce qui n'était pas auparavant, à combien lus forte raison peut-il faire que ce qui existait auparavant, continuant à exister, soit changé en ce qu'il n'était pas (1)? Or, si la parole livine a agi en autres choses, pourquoi n'opérerait-elle pas dans les acrements? Donc le corps du Christ est fait avec le pain, et le vin evient sang par la consécration de la parole divine. Vous demandez omment? Voici : N'est-ce pas l'ordinaire que l'homme ne naisse ue de l'union de l'homme et de la femme? Mais puisque le Seigneur 'a voulu, le Christ est né de l'Esprit-Saint et de la Vierge.

S. Aug. (2). — Ainsi que par l'Esprit-Saint a été créée une véritable hair sans union conjugale, ainsi par le même Esprit-Saint la sub-

(1) Evidemment ceci ne peut s'entendre qu'avec l'interprétation qu'en donnent Algéus, liv. 1 *de Euch.*, c. 7 ; Guilmond, liv. 3 ; et Lanfranc, tom. 6, *Bibl. Patrum*, à avoir « que ce qui était auparavant persiste quant à l'apparence et soit changé quant à a substance. » Peut-on comprendre ce qui est changé et persiste le même ?

(2) Ce passage est cité par Algérus, lib. 1, cap. 6, et il est donné comme passage l'un livre sur le sacrement de l'autel.

---

a quod Dominus sine ulla commixtione acepit carnem : aliæ vero ecclesiæ offeunt fermentatum, pro eo quod Verbum atri indutum est carne, et est verus eus et verus homo : nam et fermenum commiscetur farinæ : sed tamen tam zymum quam fermentatum dum suimus, verum corpus Domini nostri Salvaoris efficimur. Ambr., *De sacr.* (lib. 4, ap. 4). Iste autem panis ante verba sacraentorum, panis est usitatus : ubi accesrit consecratio, de pane fit caro Christi · onsecratio autem quibus verbis est et cuus sermonibus, nisi Domini Jesu ? Si enim anta vis est in ejus sermone ut inciperent sse quæ non erant, quanto magis operatorius est ut sint quæ erant et in aliud commutentur ? Si enim operatus est sermo cœlestis in aliis rebus, non operatur in cœlestibus sacramentis ? Ergo ex pane corpus fit Christi, et vinum fit sanguis consecratione verbi cœlestis. Modum requiris ? Accipe : consuetudo est ut non generetur homo nisi ex viro et muliere : sed quia voluit Dominus, de Spiritu Sancto et Virgine natus est Christus.

Aug., *De verb. Dom.* (vel Paschasius, de corpore et sanguine Domini). Sicut ergo per Spiritum Sanctum vera caro sine coitu creatur, ita et per eumdem substantia panis et vini in idem corpus Christi et sanguinem consecratur : et ideo quia verbo Domini fit

stance du pain et du vin est consacrée pour devenir le corps et le sang du Christ, et c'est parce que cette consécration est l'œuvre de la parole du Seigneur qu'il est ajouté : « Et il bénit. » — REM. — Par là est établi aussi que la grâce de la vertu divine a rempli la nature humaine, tout aussi bien qu'elle est contenue dans le Père et dans l'Esprit-Saint, et qu'elle l'a enrichie du don de l'éternelle immortalité. Mais pour montrer que ce n'est pas sans le concours de sa volonté que son corps avait été soumis à la passion, il ajoute : « Et il rompit. » — S. AUG. — Lors donc qu'est rompue l'hostie, alors que le sang coule du calice sur les lèvres des fidèles, qu'y a-t-il là de désigné si ce n'est l'immolation du corps du Seigneur sur la croix, et l'effusion du sang qui sortit de son côté?

S. DENYS. — Par là nous est aussi annoncé que le Verbe de Dieu un et non composé nous est parvenu visible et composé par son incarnation, et que s'avançant avec bienveillance vers notre société, il nous a fait participants de ses biens spirituels qu'il nous a distribués : « Et il le donna à ses disciples. » — S. LÉON. — Pas même le traître qui soit exclu de ce mystère, afin que Judas nous apparût sans aucune exaspération d'injure reçue, connu par avance dans son impiété volontaire, et persévérant volontairement dans son impiété. — S. AUG. — Judas et Pierre reçurent du même pain; mais Pierre le reçut pour la vie, et Judas pour la mort. — S. CHRYS. — C'est ce qu'indique Jean en disant que ce fut après *que Satan entra en lui*. Son péché fut augmenté de ce qu'il s'était approché des mystères avec une intention semblable, et de ce qu'après s'en être approché il n'en était pas devenu meilleur,

---

prædicta consecratio, subditur, benedixit. REMIG. Per hoc etiam monstravit quia humanam naturam una cum Patre et Spiritu Sancto gratia divinæ virtutis implevit, et æternæ immortalitatis munere ditavit. Sed ut monstraret quia corpus ejus non absque sua voluntate subjectum erat passioni, subditur : Ac fregit. AUG., in lib. *Sentent. Prosper.* (sive *Algerus*, lib. 1, cap. 19). Cum enim frangitur hostia, dum sanguis de calice in ora fidelium funditur, quid aliud quam dominici corporis immolatio in cruce, ejusque sanguinis effusio de latere designatur ?

DIONY., *in Ecclesi. Hierarch.* (cap. 3, versus finem). In hoc etiam ostenditur quod unum et simplex Dei verbum per humanationem compositum et visibile ad nos pervenit, et ad se nostram societatem benigne peragens, spiritualium bonorum distributorum nos participes fecit : unde sequitur : Deditque discipulis suis. LEO Papa, in serm. *De pass.* (serm. 7). Nec ab hoc quidem mysterio traditore submoto, ut ostenderetur Judas nulla injuria exasperatus, qui impietate voluntaria erat præscitus (sive in impietate voluntaria persistiturus). AUG., *super Joan.* (tract. 59). De uno enim pane et Petrus accepit, et Judas ; sed Petrus accepit ad vitam, Judas ad mortem. CHRYS., in homil. (83, *in Matth.*). Et hoc Joannes ostendit, dicens (cap. 13) quoniam post hoc intravit in eum Sathanas : etenim majus peccatum ei factum est ; et quoniam cum tali mente ad mysteria accessit, et quoniam cum accessisset, non factus est me-

i par la crainte, ni par la reconnaissance, ni par le sentiment de l'honeur qui lui avait été fait. Le Christ ne l'empêcha pas, quoiqu'il conût toutes choses, pour nous apprendre qu'il n'omet aucun des ıoyens qui peuvent produire la correction. — REM. — Par ce fait, il issa un exemple à son Église, afin qu'elle ne refusât à personne la ommunion du corps et du sang de Jésus-Christ, à moins que ce ne ìt pour un crime public et manifeste. — S. HIL. — Ou bien, la pâque, près que Jésus a pris le calice et rompu le pain, se consomme sans le altre Judas qui ne fut pas trouvé digne des sacrements éternels, et ui doit être censé parti de là et s'en être retourné avec les foules.

« Et il lui dit : Acceptez et mangez. » — S. AUG. — Le Seigneur inite ses serviteurs, et veut lui-même leur préparer une nourriture. ais qui osera manger son maître? Remarquez que lorsqu'on le ange, il restaure les autres sans défaillir lui-même; il vit après avoir té mangé, lui qui est ressuscité après avoir été tué. Lorsque nous le angeons, nous ne le partageons pas. C'est en réalité ce qui se passe ans le sacrement, et les fidèles savent la manière dont ils mangent le hrist, chacun d'eux recevant sa part de communion, et le Christ resınt entier pendant que ce sacrement est mangé par parties. Il est ɔut entier dans le ciel et tout entier dans votre cœur. On appelle ce ui se passe *sacrement*, parce que autre chose est ce qui s'y voit, et utre chose ce qui se comprend; ce qui se voit ayant une apparence ɔrporelle, et ce qui est compris par l'intelligence produisant un fruit piritual. — S. AUG. — Ne nous contentons pas de manger la chair du hrist dans le sacrement, ce que fait un grand nombre, mais man-

---

ɔr, neque timore, neque beneficio, neıe honore. Christus autem non prohibuit ım, quamvis omnia noverit, ut discas quoam nihil dereliquit eorum quæ in correpɔnem conveniunt. REMIG. In hoc etiam cto reliquit exemplum Ecclesiæ ut nemiın a societate sui, neque a communione ɾporis et sanguinis Domini segreget, nisi o aliquo manifesto et publico crimine. ILAR. Vel sine Juda proditore Pascha, cepto calice et fracto pane, conficitur : gnus enim æternorum sacramentorum mmunione non fuerat : discessisse autem m hinc intelligitur, quod cum turbis reɾsus ostenditur.

Sequitur : Et ait : Accipite et comedite. UG., *De verb. Dom.* Invitat Dominus sers, ut præparet eis cibum seipsum. Sed quis audeat manducare dominum suum ? Et quidem quando manducatur, reficit, sed non deficit : vivit manducatus, quia surrexit occisus : nec quando manducatur, partes de illo facimus : et quidem in sacramento sic fit : norunt fideles quemadmodum manducent carnem Christi : unusquisque partem suam accipit : per partes manducatur in sacramento, et integer manet; totus in cœlo, totus in corde tuo. Ideo autem ista dicuntur sacramenta, quia in eis aliud videtur, et aliud intelligitur : quod videtur, habet speciem corporalem ; quod intelligitur, fructum habet spiritualem. AUG., *sup. Joan.* (tract. 27). Carnem autem Christi non edamus tantum in sacramento (quod et multi mali faciunt), sed usque ad spiritus participationem manducemus, ut in Domini

c'est ainsi qu'il console ses disciples. Et ainsi que Moïse avait dit : « Ce vous sera un souvenir éternel, » il ajoute lui-même : « Faites-le en souvenir de moi. »

Rem. — Il nous apprit non-seulement à offrir le pain, mais encore le vin, pour nous apprendre que c'est par ces mystères que doivent être restaurés ceux qui ont faim et soif de la justice. — La Glose. — Ainsi que notre corps se refait par le boire et le manger, ainsi le Sauveur nous prépare la réfection de notre âme sous la double apparence d'une nourriture et d'un breuvage. Il était convenable aussi que ce sacrement, comme figure de la passion du Seigneur, fût institué sous cette double espèce; car son sang fut répandu dans sa passion, et ainsi séparé de son corps. C'est pour cela que le pain et le vin, qui sont les deux signes du corps et du sang, furent offerts séparément. Cependant il ne faut pas douter que tout le Christ ne soit contenu sous l'une et l'autre espèce, le sang avec le corps sous l'espèce du pain, et le corps avec le sang sous l'espèce du vin. — S. Amb. (1). — C'est le même mystère qui est célébré sous deux espèces différentes; ce que nous recevons ainsi sert à protéger notre corps et notre âme. — S. Cypr. — Le calice du Seigneur n'est pas seulement de l'eau et du vin, mais les deux doivent être mélangés, ainsi que le corps du Seigneur ne peut pas être de la farine seulement, ou de l'eau séparée, mais la réunion des deux. — S. Amb. — Si Melchisédech offrit du pain et du vin, pour-

(1) Ou du moins cet auteur qui est souvent mentionné dans la Glose sous le nom d'*Ambrosiater*, et que l'on pense être le même qu'un diacre de Rome, appelé Hilaire, et qui fut l'un des propagateurs du schisme des lucifériens.

---

multos de omnibus gentibus. Chrys., in homil. (83, ut sup.). Hoc autem dicens, ostendit quod passio ejus mysterium est salutis humanæ; per quod etiam discipulos consolatur. Et sicut Moyses ait (*Exod.*, 12, vers. 14) : Hoc erit vobis memoriale sempiternum, ita et ipse dixit (ut Lucas refert, cap. 22) : Hoc facite in meam commemorationem.

Remig. Non solum autem panem, sed etiam vinum offerendum docuit, ut esurientes et sitientes justitiam, his mysteriis doceret recreandos. Glossa. Sicut enim corporalis refectio fit per cibum et potum, ita sub specie cibi et potus nobis spiritualem refectionem Dominus præparavit. Conveniens etiam fuit ad signandam dominicam passionem, ut sub duplici specie hoc sacramentum institueretur : in passione enim sanguinem suum effudit, et sic sanguis ejus fuit a corpore separatus. Oportuit ergo ad dominicam passionem repræsentandam, seorsum proponi panem et vinum, quæ sunt corporis et sanguinis sacramenta. Sciendum tamen est quod sub utraque specie totus Christus continetur; sub specie quidem panis simul sanguis cum corpore, et sub specie vini simul corpus cum sanguine. Ambr., in epist. *ad Corinth.* Idem etiam in duabus speciebus celebratur : valet enim ad tuitionem corporis et animæ quod percipimus. Cypr., in epist. *ad Cæcilium* (lib. 2, epist. 3). Calix vero Domini non est aqua sola et vinum solum, nisi utrumque misceatur ; quomodo nec corpus Domini potest esse farina sola, aut aqua sola, nisi utrumque fuerit adunatum. Ambr., *De sacr.* (lib. 5, cap. 1). Si autem Melchi-

oi donc ce mélange? En voici la raison : Moïse toucha la pierre, et e eau abondante en jaillit. Or, cette pierre, c'était le Christ, et l'un soldats toucha le côté du Christ, et de ce côté l'eau coula ainsi que sang, l'eau pour purifier, le sang pour racheter. — REM. — Il faut oir, qu'ainsi que le dit Jean, *les eaux nombreuses*, ce sont les peus. Si l'on offre de l'eau mêlée au vin, c'est que nous devons rester jours avec le Christ, et le Christ rester en nous. Cela établit que la e et les membres, le Christ et l'Église, ne font qu'un seul corps, et nontre qu'ainsi que le Christ n'est pas mort sans désir de nous raeter, ainsi nous ne pouvons pas nous sauver sans le secours de sa sion.

3. CHRYS. — Après avoir parlé de sa passion et de sa croix, par une iséquence naturelle, il se met à parler de sa résurrection : « Or, je is dis : Je ne boirai pas désormais de ce fruit de la vigne, etc. » st sa résurrection qu'il appelle son royaume. Or, il dit cela de sa urrection, c'est-à-dire qu'alors il boira avec ses disciples, pour ntrer que sa résurrection n'est pas purement imaginaire; et c'est si que pour persuader aux hommes sa résurrection, les apôtres urront leur dire : « Nous avons mangé et bu ensemble avec lui, rès qu'il fut ressuscité d'entre les morts. » Par là, il montre aussi 'ils le verront ressuscité, et qu'il sera encore avec eux, en disant : In vin nouveau, » il veut seulement exprimer qu'il le boira *nouvellent*, c'est-à-dire d'une manière neuve, avec un corps qui ne sera is passible et qui n'aura plus besoin de nourriture; car s'il mangea s'il but après la résurrection, ce ne fut pas par besoin, mais pour

---

ech panem et vinum obtulit (*Gen.*, 14), l sibi vult aquæ mixtio? Accipe ratio. Tetigit Moyses petram, et petra un maximam fudit (*Exod.*, 17); petra au erat Christus (1 *Cor.*, 10), et unus de itibus lancea tetigit latus Christi, et de re ejus aqua fluxit, et sanguis (Joan., , aqua ut mundaret; sanguis, ut rediet. REMIG. Sciendum etiam quod, ut nnes dicit (*Apocal.*, 17), aquæ multæ uli sunt : et quia nos oportet semper iere in Christo et Christum in nobis, vi aqua mixtum offertur; ut ostendatur caput et membra (id est, Christus et lesia) unum sunt corpus, vel ut demonsor quia nec Christus passus est absque re nostræ redemptionis, nec nos salvari ramus absque illius passione.

CHRYS., in hom. (83, ut sup.). Quia vero de passione et cruce ejus locutus erat, consequenter eum qui de resurrectione est, sermonem inducit, dicens : Dico autem vobis, non bibam amodo de hoc genimine vitis, etc. Regnum autem resurrectionem suam nominat. Ideo autem hoc de resurrectione dixit (quod scilicet cum apostolis esset bibiturus), ne aliqui existimarent phantasiam esse resurrectionem : et ideo persuadentes hominibus de Christi resurrectione dixerunt (Act., 10, vers. 41) : Simul comedimus et bibimus cum eo, postquam resurrexit a mortuis. Per hoc ergo ostendit quod videbunt eum resuscitatum, et cum ipsis rursus erit. Quod autem dicit, novum, clare intelligendum est novo (id est, novo modo), non quasi corpus passibile habens et indigens cibo : non enim post resurrectionem comedit et bibit, quia cibo

établir avec plus de certitude sa résurrection. Mais comme il devait y avoir des hérétiques (1), n'usant dans la célébration de ce mystère que d'eau, et ne se servant pas de vin, il montre par ces paroles qu'en donnant ce mystère il donna le vin qu'il but après sa résurrection. Telle est la portée de ces mots : « De ce fruit de la vigne. » La vigne produit du vin, et non pas de l'eau.

S. Jér. — Ou bien, des choses temporelles le Seigneur passe aux choses spirituelles. L'Écriture témoigne elle-même que la vigne transplantée d'Égypte c'est le peuple d'Israël. Or, le Seigneur nous dit qu'il ne boira de cette vigne que dans le royaume de son Père, et comme le royaume du Père me paraît être la foi des croyants, c'est lorsque les Juifs auront accepté le royaume du Père que le Seigneur boira de leur vin. Remarquez qu'il dit : *du Père,* et non pas *de Dieu,* car tout père donne son nom à son fils, et ses paroles reviennent à celles-ci : *Lorsqu'ils auront* donné leur foi à Dieu le Père, et que le Père les aura conduits jusqu'au Fils. — Rem. — Ou bien autrement : « Je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, » c'est-à-dire : Je ne me plairai plus dans les offrandes charnelles de la synagogue, dans lesquelles occupait la principale place l'immolation de l'agneau pascal. Mais viendra le temps de ma résurrection, et le temps dans lequel, ayant reçu une place dans le royaume de mon Père, et orné de la gloire sublime de l'éternelle immortalité, je boirai avec vous ce vin nouveau, c'est-à-dire je me réjouirai comme d'une joie nouvelle du salut de ce peuple qu'aura renouvelé l'eau du baptême.

S. Aug. — Ou bien ces mots : « Je boirai ce vin nouveau, » veulent

(1) Appelé *Aquarii*, et contre lesquels s'est élevé saint Cyprien dans sa lettre intitulée : *De sacramento dominici calicis*.

---

indigeret ; sed propter resurrectionis certitudinem. Quia vero sunt quidam hæretici in sacris mysteriis aqua utentes, non vino, demonstrat per hæc verba quoniam et cum sacra mysteria tradidit, vinum dedit quod resuscitatus bibit : propter hoc dixit : Ex hoc genimine vitis : vitis enim vinum, non aquam generat.

Hier. Vel aliter : de carnalibus Dominus transit ad spiritualia : quod vinea de Ægypto transplantata, populus sit Israel, sacra Scriptura testatur (Hierem., 2). Dicit ergo Dominus se de hac vinea nequaquam esse bibiturum, nisi in regno Patris : regnum Patris fidem puto esse credentium : ergo cum Judæi regnum receperint Patris, tunc de vino eorum Dominus bibet. Attende autem quod dicat, Patris, et non, Dei : omnis enim Pater nomen est filii : ac si diceret : Cum crediderint in Deum Patrem, et adduxerit eos Pater ad Filium. Remig. Vel aliter : Non bibam de genimine vitis hujus ; id est, non ultra synagogæ carnalibus oblationibus delectabor, in quibus illa paschalis agni immolatio præcipuum locum tenere solebat : aderit autem tempus meæ resurrectionis, et dies in quo in regno Patris constitutus (id est, gloria æternæ immortalitatis sublimatus) vobiscum illud bibam novum ; hoc est, de salvatione illius populi jam renovati per aquam baptismatis, quasi novo gaudio lætabor.

dire que celui-ci est ancien. Ayant reçu son corps de la race d'Adam, appelé *l'homme ancien* (1), ce corps qu'il devait livrer à la mort dans sa passion, il nous figure, par les mêmes expressions et par le sacrement du vin, son sang. Que veut donc dire *ce vin nouveau*, si ce n'est l'immortalité de nos corps qui doivent être renouvelés? Et ces mots : « Je le boirai avec vous, » si ce n'est la promesse que leurs corps ressusciteront pour revêtir l'immortalité? Ces mots : *avec vous*, ne s'appliquent pas à la même époque, mais à celle de leur renouvellement. C'est ainsi que l'Apôtre nous dit que nous avons ressuscité avec le Christ, afin que cette espérance de l'avenir nous console dans le présent. En appelant *nouveau ce même fruit de la vigne*, il nous apprend que ce sont les mêmes corps qui ressusciteront par le renouvellement céleste, les mêmes qui doivent mourir maintenant par l'effet de leur caducité terrestre.

S. Hil. — De ce que Judas n'avait pas bu avec lui, il s'ensuit qu'il ne devait pas boire dans le royaume, puisqu'il promet à tous ceux qui boivent maintenant avec lui de ce fruit de la vigne qu'ils le boiront derechef plus tard avec lui. — La Glose (2). — Mais pour soutenir l'interprétation des autres saints que Judas avait reçu le sacrement du Christ, il faut dire que ces paroles : *avec vous*, s'adressent au plus grand nombre d'entre eux, mais pas à tous.

(1) Cela se déduit de ce que dans l'ép. aux Rom., 6, il est dit *que notre vieil homme a été crucifié*, paroles qui s'appliquent au corps reçu d'Adam.
(2) Ni dans la Glose, ni dans saint Anselme, ni ailleurs.

Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 43). Vel aliter : cum dicit : Bibam illud novum, vult intelligi, hoc est vetus esse. Quia ergo de propagine Adam (qui vetus homo appellatur) corpus suscepit, quod in passione morti traditurus erat; inde etiam per vini sacramentum commendavit sanguinem suum. Sed quid aliud novum vinum, nisi immortalitatem renovandorum corporum intelligere debemus? Quod autem dicit : Vobiscum bibam, etiam ipsis resurrectionem corporum ad induendam immortalitatem promittit : vobiscum enim, non ad idem tempus, sed ad eamdem innovationem esse dictum accipiendum est : nam et nos dicit Apostolus resurrexisse cum Christo (*ad Eph.*, 2, *et ad Coloss.*, 2), ut spes rei futuræ jam lætitiam præsentem afferat. Quod autem de hoc genimine vitis etiam illud novum esse dicit, significat utique, eadem corpora resurrectura secundum innovationem cœlestem, quæ nunc secundum terrenam vetustatem sunt moritura.

Hilar. (can. 30, ut sup.). Videtur autem ex hoc quod Judas cum eo non biberit, quia non erat bibiturus in regno; cum universos tunc bibentes ex vitis istius fructu bibituros secum postea polliceretur. Glossa. Sed sustinendo aliorum sanctorum sententiam, quod scilicet Judas sacramenta receperit a Christo, dicendum est, hoc quod dicit, vobiscum, ad plures eorum non ad omnes referendum esse.

Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti. Tunc ait illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte : scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam. Respondens au-

Et ayant chanté le cantique d'actions de grâces, ils allèrent à la montagne des Oliviers. Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale ; car il est écrit : Je frapperai le Pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. Pierre lui répondit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi. Jésus lui repartit : Je vous dis en vérité qu'en cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Mais Pierre lui répondit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres disciples dirent aussi la même chose.

ORIG. — Le Seigneur enseigna à ses disciples à dire un hymne au Père après avoir reçu le pain de la bénédiction, avoir mangé le corps du Verbe et bu le calice d'actions de grâces : « Et après avoir dit l'hymne ils sortirent vers le mont des Oliviers. » C'est ainsi que d'une hauteur ils passent à une autre hauteur ; car le fidèle ne saurait rien faire dans les bas-fonds. — BÈDE. — Il est fort remarquable qu'il conduise sur le mont des Oliviers ses disciples tout imbus des sacrements de son corps et de son sang, recommandés au Père par l'hymne de leur pieuse intercession ; et c'est ainsi qu'il nous apprend à monter par l'action de ses sacrements, par le secours de son intercession, à des dons plus sublimes de vertus et à ces grâces de l'Esprit-Saint qui nous consument en nos cœurs. — RAB. — On peut croire que ce fut l'hymne que nous lisons en S. Jean, et que le Seigneur chanta lui-même au Père pour lui rendre grâces, hymne dans lequel il priait, après avoir élevé ses yeux au ciel, et pour lui-même et pour ses disciples, et pour tous ceux qui devaient croire en lui. — LA GLOSE. — C'est là ce que nous voyons dans le psaume : « Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés, et ils loueront le Seigneur, etc. » —

---

tem Petrus, ait illi : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis. Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter et omnes discipuli dixerunt.

ORIG. (tract. 33, *in Matth.*). Discipulos, qui acceperant benedictionis panem, et manducaverant corpus Verbi, et biberant calicem gratiarum actionis, docebat Dominus pro his omnibus hymnum dicere Patri : unde dicitur : Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti ; ut de alto transirent in altum, quia fidelis non potest aliquid agere in convalle. BED. Pulchre discipulos sacramentis sui corporis ac sanguinis imbutos, hymno etiam piæ intercessionis Patri commendatos, in montem ducit Olivarum ; ut typice designet nos per actionem sacramentorum suorum, perque opem suæ intercessionis, ad altiora virtutum dona et charismata Spiritus Sancti quibus in corde perungamur, conscendere debere. RABA. Potest autem hymnus ille intelligi quem Dominus apud Joannem Patri gratias agens decantabat ; in quo, et pro seipso, et pro discipulis, et pro eis qui per verbum eorum credituri erant, elevatis sursum oculis precabatur (Joan., 17). GLOSSA. Hoc est quod psalmus dicit (*Psal.* 21) : Edent pauperes,

S. CHRYS. — Qu'ils entendent ceci ceux qui, ainsi que des porcs, se bornant à manger, se lèvent ivres de table, tandis qu'ils devraient rendre grâces et passer du manger à l'hymne. Qu'ils entendent ceci tous ceux qui n'attendent pas la dernière oraison dans la célébration des mystères : la dernière oraison de la messe est un souvenir de cet hymne. Il rendit grâces avant de donner les mystères à ses disciples, afin que nous rendions grâces nous-mêmes, et il dit l'hymne après avoir mangé, pour que nous le fassions aussi. — S. JÉR. — D'après cet exemple du Sauveur, celui qui a été rassasié du pain du Christ et abreuvé de son sang peut louer Dieu et gravir le mont des Oliviers, où est le repos des fatigues, l'apaisement de la douleur et la connaissance de la vraie lumière. — S. HIL. — Par là nous voyons aussi que les hommes, après avoir consommé tout ce qu'il y a de vertu dans les divins mystères, sont ravis dans la gloire céleste par une joie et une allégresse communes à tous.

ORIG. — C'est avec raison qu'il choisit le mont de la miséricorde (1) pour y constater le scandale de la faiblesse des apôtres. Déjà il est prêt à ne pas repousser ceux des disciples qui se sont séparés de lui, et à accueillir leur retour : « Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale. » — S. JÉR. — Il leur prédit la faiblesse à laquelle ils seront soumis, afin qu'après en avoir souffert, ils ne désespèrent pas de leur salut, mais qu'ils soient délivrés en faisant pénitence. — S. CHRYS. — Ainsi il nous enseigne encore et ce que furent les disciples avant sa passion, et ce qu'ils furent après. En

(1) C'est une allusion à ce fait, que l'olive, à cause de sa douceur et de sa suavité pour les blessures, peut être prise pour le symbole de la miséricorde.

et saturabuntur, et laudabunt Dominum, etc. CHRYS., in hom. (83, ut sup.). Audiant quicunque (veluti porci) simpliciter manducantes cum ebrietate surgunt ; cum deceret gratias agere, et in hymnum a mensa desinere ; audiant quicunque ultimam orationem in sacris mysteriis non exspectant : ultima enim oratio (Missæ) illius hymni est signum. Gratias ergo egit antequam sacra mysteria discipulis daret, ut et nos gratias agamus : hymnum dixit postquam comedit, ut et nos hoc ipsum faciamus. HIER. Juxta hoc exemplum Salvatoris qui pane Christi et calice saturatus et inebriatus fuerit, potest laudare Deum, et conscendere montem Oliveti, ubi laborum refectio ; doloris solatium, et veri luminis notitia est. HILAR. (can. 30, ut sup.). Per hoc etiam ostenditur quod homines consummatis universis divinorum mysteriorum virtutibus, gaudio et exultatione communi, in cœlestem gloriam efferuntur.

ORIG. (ut sup.). Apte etiam mons misericordiæ est electus, ubi pronuntiaturus fuit scandalum infirmitatis discipulorum ; jam tunc paratus ut non repelleret discipulos discedentes, sed ut reciperet revertentes : unde sequitur : Tunc dixit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. HIER. Prædicit quidem quod passuri sunt ; ut cum passi fuerint, non desperent salutem, sed agentes pœnitentiam liberentur. CHRYS., in homil. (83, ut sup.). In quo etiam docet nos quales

effet, ceux qui n'avaient pas pu rester avec le Christ pendant qu'on le crucifiait se trouvèrent plus forts que le diamant après sa mort. La fuite des disciples, leur épouvante, servent de démonstration à la mort du Christ, et sont une réponse à ceux qui sont malades de l'hérésie de Marcion; car si le Christ n'a été ni lié ni crucifié, d'où est venue à Pierre et aux autres disciples une si grande peur? — S. Jér. — Et c'est d'une manière significative qu'il ajoute : « Dans cette nuit, » car, ainsi que ceux qui s'enivrent s'enivrent la nuit (1), ainsi ceux qui sont scandalisés le sont de nuit et au sein des ténèbres. — S. Hil. — Une prophétie ancienne énonçait la loi en cette manière : « Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » — S. Jér. — Ceci se trouve dans le prophète Zacharie en d'autres termes; c'est le prophète qui s'adresse lui-même à Dieu : « Frappez le pasteur, et que les brebis soient dispersées. » Le bon pasteur est frappé pour qu'il puisse déposer son âme pour ses brebis, et afin que de cette multitude de troupeaux que l'erreur avait divisés il ne se fasse qu'un seul pasteur et un seul troupeau. — S. Chrys. — Il cite cette prophétie, et pour les engager à avoir toujours les yeux tournés vers ce qui a été écrit, et pour établir à leurs yeux que c'était par suite d'une décision de Dieu qu'il était crucifié, et pour leur prouver que les choses qui le concernaient n'étaient étrangères ni à Dieu ni à l'Ancien-Testament. Mais il ne veut pas les laisser dans la tristesse, et c'est pour cela qu'il leur fait d'heureuses prophéties en ces termes : « Mais lorsque je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. » Ce n'est point aussitôt après sa résurrection qu'il leur ap-

(1) « Ceux qui sont ivres sont ivres la nuit » (1 Thess., 5, v. 7).

---

ante crucem fuerunt discipuli, et quales post crucem · etenim qui neque cum Christo (dum crucifigebatur) stare poterant, post mortem Christi adamante fuerunt fortiores : fuga enim discipulorum et timor demonstratio est mortis Christi; ut confundantur qui hæresi Marcionis ægrotant : si enim neque ligatus est, neque crucifixus, unde Petro et reliquis apostolis incussus est tantus timor? Hier. Et signanter addidit, in ista nocte, quia quomodo qui inebriantur, nocte inebriantur, sic et qui scandalum patiuntur, in nocte et in tenebris sustinent. Hilar. (can. 30, ut sup.). Hujus etiam prædictionis fides auctoritate prophetiæ veteris continebatur : unde sequitur : Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Hier. Hoc aliis verbis in Zacharia propheta scriptum est (cap. 13, vers. 7), et ex persona prophetæ ad Deum dicitur : Percute pastorem, et dispergentur oves. Percutitur autem pastor bonus, ut ponat animam suam pro ovibus suis, et de multis gregibus errorum fiat unus grex et unus pastor. Chrys., in hom. (83, ut sup.). Hanc autem prophetiam inducit; simul quidem suadens eis attendere semper quæ scripta sunt, simul etiam ostendens quoniam secundum Dei consilium crucifigebatur; et undique monstrans non alienum se esse a veteri Testamento, et a Deo qui in eo prænuntiabatur : non autem

paraît du ciel, et il ne va pas, pour leur apparaître, dans une région lointaine, mais c'est dans la même nation, et presque dans le même pays, afin qu'ils crussent que c'était bien celui qui avait été crucifié qui ressuscitait. Il leur dit qu'il ira en Galilée pour cette autre raison que, débarrassés de la crainte des Juifs, ils crussent ce qu'il leur disait. — ORIG. — Il leur prédit qu'après avoir été dispersés par ce scandale qu'ils avaient souffert, ils seront réunis ensuite par le Christ ressuscitant et les précédant dans la Galilée des nations. — Ou bien, si quelqu'un demande comment les disciples ont été scandalisés par une seule parole après avoir vu tant de miracles et tant de prodiges, qu'il sache que ce fait doit nous apprendre qu'ainsi que personne ne peut dire : *Seigneur Jésus*, sans le secours de l'Esprit-Saint, ainsi personne ne peut vivre sans scandale, c'est-à-dire inaccessible à tout scandale sans le secours de l'Esprit-Saint. Lorsque s'accomplissait cette parole : « Cette nuit vous souffrirez tous d'un scandale à cause de moi, » l'Esprit-Saint n'était pas encore donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié. Mais nous, si, après avoir confessé le Seigneur Jésus dans l'Esprit-Saint, si nous souffrons ensuite scandale et si nous renonçons à lui, nous n'avons plus d'excuse. Pour eux, ils ont été scandalisés comme des hommes qui étaient dans la nuit, tandis que pour nous la nuit a déjà disparu et le jour s'est déjà approché. Ils ont été scandalisés pendant la nuit parce que le Père n'a pas épargné son Fils unique, mais l'a livré pour nous à la mort, en telle sorte que les brebis du troupeau ont été dispersées pour un peu de temps après avoir reçu le scandale, et qu'après elles ont été réunies

---

permisit eos in tristibus permanere, sed et læta prænuntiat, dicens : Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam : non enim confestim post resurrectionem a cœlo eis apparuit; neque in longam quamdam regionem, ut eis appareat, vadit, sed in ipsa gente, et in ipsis fere regionibus; ut et hinc crederent quoniam qui crucifixus est, ipse est qui resurrexit. Propter hoc etiam se in Galilæam abire dicit, ut a timore Judæorum liberati, crederent ei quod dicebatur. ORIG. (ut sup.). Prædicit etiam hoc eis, ut qui ad modicum disperguntur scandalum passi, post congregentur a resurgente Christo, et præcedente eos in Galilæam gentium. Vel sic : si quis quærat quomodo post tanta signa et prodigia dicto scandalizantur discipuli, sciat quia vult ostendere per hæc sermo quod sicut nemo potest dicere Dominum Jesum nisi in Spiritu Sancto, sic nemo potest sine scandalo esse (sive immunis esse a scandalo) sine Spiritu Sancto. Quando autem hoc implebatur quod prædixerat Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte, nondum erat Spiritus Sanctus datus, quoniam Jesus nondum erat glorificatus : nos vero postquam confessi fuerimus Dominum Jesum in Spiritu Sancto, si deinde scandalum patiamur aut eum abnegemus, non habemus excusationis locum. Et illi quidem scandalizati sunt quasi adhuc in nocte consistentes : nobis autem remota nox est, et jam dies appropinquavit. Adhuc, ideo illi scandalizati sunt in nocte, quia Pater Filio suo unico non pepercit, sed pro nobis eum

dans la Galilée, où il a précédé ceux qui voulaient le suivre; c'est par cette suite de faits que le peuple des Gentils, qui auparavant était assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière.

S. Hil. — Mais Pierre était tellement exalté par son sentiment, par l'amour qu'il avait pour le Christ, qu'il oublia pour un moment et l'infériorité de sa chair et la foi qu'il devait aux paroles du Christ, oubliant de regarder de ce côté, comme si ces paroles n'avaient pas dû se réaliser : « Pierre répondant lui dit : Et quoique tous. » — S. Chrys. — Que dites-vous, ô Pierre? Le prophète a dit : « Les brebis seront dispersées, » et le Christ a confirmé cette parole du prophète, et vous dites : « Non. » Lorsqu'il a dit : « L'un de vous me trahira, » vous craigniez que ce fût vous qui fussiez le traître, quoique votre conscience ne vous reprochât rien de semblable; et maintenant vous niez cette parole : « Que vous serez tous scandalisés. » C'est que, débarrassé de cette préoccupation pleine d'angoisses que lui avait donnée l'annonce de la trahison, confiant sur le reste, il dit : « Pour moi je ne serai jamais scandalisé. » — S. Jér. — Il n'y a là ni témérité ni mensonge, mais foi de l'apôtre Pierre et ardente affection pour le Seigneur Sauveur. — Rem. — Ce que le Sauveur avait dit par esprit prophétique, Pierre le nie par amour, et c'est ainsi qu'au sens moral nous devons y voir cet enseignement que, plus nous nous confions à l'ardeur de la foi, plus nous redoutions la fragilité de la chair. Cependant l'on peut accuser Pierre d'avoir contredit ses compagnons, de s'être préféré aux autres, et de s'être attribué toute cette force qui lui était nécessaire pour persévérer avec courage. Pour guérir ces maux en lui, le Seigneur permit sa chute, ne le poussant pas à le nier,

---

tradidit in passionem, ut ad modicum dispergantur oves gregis scandalum passi, et post a Christo congregentur eos in Galilæam præcedente qui voluerint sequi, ut gentium populus qui antea sedebat in tenebris, videat lumen magnum, etc.

Hilar. (ut sup.). Sed Petrus in tantum, et affectu, et charitate Christi efferebatur, ut et imbecillitatem carnis suæ, et fidem verborum Domini non contueretur, quasi dicta ejus efficienda non essent : unde sequitur : Respondens Petrus ait illi : Etsi omnes, etc. Chrys., in homil. (83, ut sup.). Quid ais, o Petre? Propheta dixit : Dispergentur oves, et Christus confirmavit quod dictum est; et tu dicis : Nequaquam. Quando dixit : Unus ex vobis me tradet, timebas ne tu esses traditor, quamvis nihil tibi tale conscius eras : nunc autem manifeste eo dicente quoniam omnes scandalizabamini, contradicis : sed quia erutus erat ab anxietate quam de proditione habuerat, confidens de reliquo dicebat : Ego nunquam scandalizabor. Hier. Non tamen ... temeritas, nec mendacium, sed fides est apostoli Petri, et ardens affectus erga Dominum Salvatorem. Remig. Quod ergo ille dicit prævidendo, iste denegat amando : ubi moraliter instruimur ut quantum confidimus de ardore fidei, tantum timeamus de carnis fragilitate. Videtur tamen accusabilis Petrus, et quoniam contradixit, et quoniam aliis seipsum præposuit, et tertio, quoniam totum sibi attribuit, quasi fortiter esset

mais l'abandonnant et convainquant ainsi en lui la nature humaine de fragilité. — ORIG. — C'est pour cela que, tandis que les autres disciples ne sont que scandalisés en Jésus, Pierre non-seulement n'est pas scandalisé, mais abandonne plus complétement son maître, de manière à le nier trois fois. — « Et Jésus lui dit : Je vous dis en vérité que cette nuit, avant que le coq ait chanté, vous me nierez trois fois. »

S. AUG. — L'on peut soulever ici cette question, comment les évangélistes ont pu reproduire non-seulement par des expressions si diverses, mais encore par des pensées si différentes, cette présomption de Pierre, qui, malgré les avertissements qui lui avaient été donnés, proteste de mourir ou avec le Seigneur ou pour le Seigneur. L'on doit avouer qu'ils ont rapporté différentes occasions où il a exprimé cette présomption en répondant à des paroles différentes du Christ, qui lui aurait répondu par trois fois différentes qu'il devait le nier avant le chant du coq, ainsi qu'après sa résurrection il lui demanda par trois fois s'il l'aimait, et lui donna par trois fois le précepte de paître ses brebis. Qu'ont en effet de semblable ces paroles ou ces sentences rapportées par S. Matthieu et celles auxquelles, dans S. Luc et dans S. Jean, Pierre répond par sa protestation? Marc, au contraire, rapporte ce fait à peu près dans les mêmes termes que Matthieu, si ce n'est que dans cet évangéliste le Seigneur prédit d'une manière plus explicite encore ce qui devait arriver, en disant : « Je vous dis en vérité qu'aujourd'hui, cette nuit, avant que le coq ait fait entendre deux fois sa voix, vous m'aurez renié trois fois? » En ceci Marc ne

---

perseveraturus. Ut hoc igitur in eo sanaret, permisit fieri ejus casum, non impellens eum ad negandum, sed eum sibi deserens, et naturam humanam de fragilitate convincens. ORIG. (ut sup.). Unde alii discipuli scandalizati sunt in Jesu : Petrus autem, non tantum scandalizatur, sed abundantius relinquitur, ut ter denegaret : unde sequitur : Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 2). Potest autem movere quod tam diversa, non tantum verba, sed etiam sententias evangelistæ præmittunt, quibus præmonitus Petrus illam præsumptionem proferret, vel cum Domino vel pro Domino moriendi; ita ut cogant intelligibiliter eum expressisse præsumptionem suam diversis locis sermonis Christi; et ter illi a Domino responsum, quod eum esset ante galli cantum ter negaturus ; sicut etiam post resurrectionem ter illum interrogat, utrum eum amet, et mandatum de pascendis ovibus ter præcepit : quid enim habent hæc verba Matthæi vel sententiæ simile illis, vel quibus secundum Joannem (cap. 13), vel quibus secundum Lucam (cap. 22), Petrus protulit præsumptionem suam ? Marcus autem pene ipsis verbis hoc commemorat (cap. 14), quibus et Matthæus; nisi quod distinctius quemadmodum futurum esset, expressit dictum esse a Domino : Amen dico tibi quia tu hodie, in nocte hac, priusquam bis gallus vocem dederit, ter me es negaturus : unde nonnullis qui parum attendunt, Marcus videtur non congruere cæteris : tota enim negatio Petri trina est,

paraît pas, aux yeux de ceux qui n'y regardent pas de bien près, conforme aux autres. En effet, la négation de Pierre est répétée trois fois; et si elle a commencé après le premier chant du coq, les trois évangélistes qui rapportent que le Seigneur l'avait annoncée comme devant précéder le chant du coq, n'ont donc pas dit la vérité? D'ailleurs, si toute cette renonciation de Pierre devait précéder le chant du coq, il paraît inutile que Marc ait fait dire au Seigneur que « Pierre devait le nier trois fois avant que le coq eût été entendu deux fois. » Ce à quoi l'on peut répondre que le renoncement de Pierre ayant commencé avant le premier chant du coq, les trois évangélistes n'ont pas eu les yeux fixés sur le moment où le renoncement devait être tout-à-fait accompli, mais sur le moment où il devait se produire et commencer, ce qui arriva avant que le coq eût chanté. Considéré dans l'intention qui l'avait produit, ce renoncement avait reçu son entier accomplissement avant que le coq eût commencé à chanter, car c'est avant que ce chant se fût fait entendre que l'âme de Pierre avait été en proie à un effroi qui était assez grand pour le pousser jusqu'à son triple renoncement (1). A bien plus forte raison l'on ne doit pas se laisser étonner que les trois actes de renoncement qui composent ce triple renoncement de Pierre n'aient pas eu lieu tous les trois avant le premier chant du coq, quoique ayant commencé avant. C'est comme si l'on disait à quelqu'un : « Je vous prédis qu'avant que le coq ait chanté vous m'écrirez une lettre dans laquelle vous m'outragerez trois fois. » Cette prédiction ne se trouverait pas fausse, parce

(1) D'ailleurs l'on peut entendre par le chant du coq, non-seulement un seul éclat de sa voix, mais tout ce qui compose le chant qui précède l'aurore : Pierre avait renoncé trois fois avant que ce chant eût fini de se faire entendre.

---

quæ si post primum galli cantum inciperet, falsum dixisse viderentur tres evangelistæ, qui dicunt dixisse Dominum quod antequam gallus cantaret, eum Petrus esset negaturus. Rursus si totam negationem ante peregisset quam cantare gallus inciperet, superfluo dixisse Marcus deprehenderetur ex persona Domini : Priusquam gallus bis vocem dederit, ter me es negaturus. Sed quia ante primum galli cantum cœpta est illa trina negatio, attenderunt tres Evangelistæ, non quando eam completurus esset Petrus, sed quanta futura esset, et quando inceptura, id est, ante galli cantum. Quanquam in animo ejus et ante primum galli cantum tota posset intelligi; quoniam ante galli cantum tantum timor obsederat mentem, qui eam posset usque ad tertiam negationem perducere. Multo minus igitur movere debet, quia trina negatio etiam trinis negantis vocibus ante galli cantum cœpta, etsi non ante primum galli cantum peracta est; tanquam si aliqui diceretur : Antequam gallus cantet, ad me scribes epistolam, in qua mihi ter convitiaberis; non utique si eam ante omnem galli cantum scribere inciperet, et post primum galli cantum finiret, ideo dicendum erat falsum fuisse prædictum.

ORIG. (ut sup.). Quæres autem si pos-

que la lettre, commencée avant le premier chant du coq, serait finie après le premier chant du coq.

ORIG. — Vous demanderez peut-être si après cette parole du Sauveur : « Vous serez tous scandalisés à mon occasion, » il restait possible que Pierre ne fût pas scandalisé. Ce à quoi l'un répond qu'il fallait nécessairement que ce qui avait été prédit par Jésus arrivât; et un autre, que celui qui à la prière des Ninivites avait rendu vaine la prière de Jonas, pouvait, à la prière de Jésus, éloigner aussi de lui le scandale. Mais cette promesse, faite par ce disciple dans la hardiesse d'un amour rapide et non réfléchi, a été pour lui la source non-seulement d'un scandale, mais d'un triple renoncement. — Mais l'on remarquera sans doute qu'il n'était point possible que ce disciple ne niât pas son maître après que celui-ci le lui avait annoncé avec une formule de serment. Le serment du Christ : « En vérité, » eût accompagné un mensonge dans cette phrase : « Je vous le dis en vérité, » si Pierre avait pu dire vrai en disant : « Je ne vous renoncerai point. » Les autres disciples me paraissent préoccupés de la première parole : « Vous serez tous scandalisés, » tandis que cette autre parole : « En vérité, je te le dis, » est dite seulement à Pierre, et est une prophétie semblable faite à Pierre seulement, les autres disciples n'étant pas compris dans cette dernière prédiction : « Pierre lui dit : Quand bien même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai pas; et tous les disciples lui dirent également. » Pierre ne sait pas ici ce qu'il dit; car il ne devait pas partager la mort de Jésus mourant pour tous les hommes, car tous les hommes étaient ensevelis dans les péchés, et tous avaient besoin qu'un autre mourût pour eux, eux ne devant pas mourir les uns pour les autres.

---

sibile erat ut non scandalizaretur Petrus, semel Salvatore dicente quoniam omnes vos scandalum patiemini in me : ad quod aliquis respondebit quoniam necesse erat fieri quod prædictum erat a Jesu. Alius autem dicit quoniam qui exoratus a Ninivitis, quæ prædixerat per Jonam non fecit (Jonæ. 3), possibile fuit ut repelleret etiam scandalum a Petro deprecante. Nunc autem promissio ejus audax in affectu quidem prompto, non tamen prudenti, facta est ei causa ut non solum scandalizaretur, verum etiam ter denegaret. Postquam autem cum affirmatione juramenti pronuntiavit, dicet aliquis quod non erat possibile ut non denegaret. Si enim juramentum erat Christi, amen, mentitus fuisset dicendo : Amen dico tibi, si verum dixisset Petrus, quia non te negabo. Videntur autem mihi cæteri discipuli cogitantes quod primum fuerat dictum : Omnes vos scandalum patiemini, ad hoc autem quod dictum est Petro : Amen dico tibi, etc., promisisset similiter Petro, quia non erant comprehensi in illa prophetia : unde sequitur : Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo; similiter et omnes discipuli dixerunt. Hic etiam Petrus nescit quid loquatur : cum Jesu enim mori pro omnibus moriente hominum non erat; quoniam omnes fuerant in peccatis, et omnes opus habebant ut pro eis alius moreretur, non ipsi pro aliis.

RAB. — Pierre qui avait compris que le Seigneur lui avait prophétisé qu'il devait le renoncer par crainte de la mort, lui répondait qu'il ne pourrait pas être arraché à sa foi en lui, quel que fût le péril de mort qui le menaçât. C'est ainsi que les autres disciples, dans l'ardeur de leur sentiment, ne furent pas affectés de la crainte de la mort, mais cette présomption humaine abandonnée de la protection divine se trouva vaine. — S. CHRYS. — Je pense que Pierre tomba dans la faute de ces paroles par l'effet d'une certaine ambition et de quelque jactance, car pendant la cène on les voit se disputer encore à qui serait le plus grand parmi eux, tant l'amour de la vaine gloire les troublait avec véhémence, et c'est par le désir de les délivrer de ces faiblesses que le Christ leur retira son secours. Voyez avec combien plus d'humilité, instruit par cette leçon, il répond au Christ après sa résurrection, et ne s'élève pas contre la réprimande qu'il lui fait. Cette chute l'a parfait en toutes ces choses. Auparavant il s'attribuait tout à lui-même, car autrement il aurait aussi parlé. Je ne vous renoncerai pas si vous m'aidez de votre secours. Plus tard, il enseigne que tout doit être rapporté à Dieu en disant : « Pourquoi faites-vous attention à nous comme si c'était par notre puissance que nous eussions fait marcher cet homme? » De ceci retirons cette grande vérité que le désir de l'homme ne suffit pas et qu'il doit être aidé d'un secours de Dieu.

Alors Jésus arriva avec eux en un lieu appelé Gethsémani ; et ayant dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai prier là, il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, et il commença à s'attrister et à être dans une grande affliction. Alors il leur dit. Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez avec moi.

REM. — Un peu plus haut l'évangéliste avait dit que Jésus, après

---

RAB. Sed quia intellexerat Petrus Dominum præ timore mortis eum se prædixisse negaturum, ob hoc dicebat quod licet periculum mortis immineret, nullo modo ab ejus fide posset avelli : et similiter alii apostoli per ardorem mentis non timuerunt damnum mortis, sed vana fuit præsumptio humana sine protectione divina. CHRYS., in homil. (83, ut sup.). Puto autem ambitione quoque aliqua et jactantia in ea verba Petrum fuisse lapsum : nam et in cœna disceptabant quisnam ex eis major esset; adeo illos inanis gloriæ amor vehementer turbabat : Christus autem ab his eum passionibus liberare cupiens, opem suam ei subtraxit. Vide porro quomodo post resurrectionem hinc eruditus Christo submissius loquitur, nec eidem coarguenti ulterius repugnat. Hæc omnia casus ille perfecit : nam ante sibi totum tribuebat; cum dicere potius debuisset : Non te negabo si me patrocinio tuo juveris : e contrario autem totum postea Deo tribuendum ostendit : Quid nobis attenditis (inquit, *Act.*, 3) quasi propria virtute hunc ambulare fecerimus ? Hinc ergo magnum discimus dogma, quod non sufficit desiderium hominis, nisi divino aliquis potiatur auxilio.

Tunc venit Jesus cum illis in villam quæ di-

voir dit avec ses disciples l'hymne d'actions de grâces, était sorti avec ux vers le mont des Oliviers, et c'est pour montrer quel est le lieu de e mont qu'il avait choisi et ajoute : « Alors Jésus vint avec eux à une ampagne, etc. » — RAB. — Luc dit : « Sur le mont des Oliviers; » ean : « Au-delà du torrent de Cédron, » ce qui est la même chose que *ethsémani*, lieu situé à la racine du mot Olivet, où il y a un jardin : i fut fondée l'Église. — S. JÉR. — Le nom de Gethsémani veut dire *allée très fertile*, et c'est là qu'il ordonne à ses disciples de se reposer n instant, d'y attendre son retour, d'y attendre que le Seigneur eût rié seul pour tous. — ORIG. — Il ne convenait pas qu'il fût pris dans lieu même où il avait mangé la pâque avec ses disciples. Il fallait ussi qu'il priât avant que d'être trahi, et qu'il pût choisir un lieu ropre et apte à la prière : « Et il dit à ses disciples : Reposez-vous un istant ici, en attendant que j'aie été là et que j'y aie prié. — S. CHRYS. — l dit cela, car les disciples ne se séparaient pas du Christ et l'accomagnaient partout. Or, c'était sa coutume de prier sans ses disciples, et l le faisait pour nous enseigner à établir le repos autour de nous et le chercher la solitude pour y prier. — DAM. — Mais si la prière est 'élévation de notre âme à Dieu, et la demande faite à Dieu des choses u'il nous faut, comment le Seigneur pouvait-il prier? son âme n'avait as besoin de s'élever à Dieu, unie par le fait définitif de l'incarnation u Verbe Dieu en une seule personne; il n'avait non plus nul besoin e rien demander à Dieu, car le Christ est à lui seul Dieu et homme. 'est que, reproduisant en lui-même ce qui est de notre condition, il

---

citur Gethsemani : et dixit discipulis suis : Sedete hic donec vadam illuc, et orem. Et assumpto Petro, et duobus filiis Zebedæi, cœpit contristari et mæstus esse. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hic, et vigilate mecum.

REMIG. Paulo superius Evangelista dixeit quia, hymno jam dicto, exiit cum dis-ipulis in montem Oliveti; et ut ostenderet d quem locum ipsius montis diverterit, onsequenter adjunxit : Tunc venit Jesus um illis in villam, etc. RAB. Lucas dicit ap. 22) : In montem Oliveti; Joannes ap. 18) trans torrentem Cedron, quod idem st quod Gethsemani; et est locus in quo avit ad radicem montis Oliveti, ubi hor s est, ubi etiam Ecclesia est ædificata. IER. Gethsemani interpretatur vallis pinguissima; in qua jussit discipulos sedere paulisper, et expectare redeuntem, donec pro cunctis Dominus solus oraret. ORIG. (ut sup.). Non enim conveniebat ut ibi caperetur, ubi cum discipulis manducaverat Pascha : conveniebat autem et priusquam proderetur orare, et eligere locum mundum aptumque ad orationem : unde sequitur : Et dixit discipulis suis : Sedete hic, donec vadam et orem. CHRYS., in homil. (84, *in Matth.*). Hoc autem dicit, quia discipuli indivisibiliter sequebantur Christum : consuetudo etiam ei erat sine discipulis orare : hoc autem faciebat, erudiens nos in orationibus quietem nobis constituere, et solitudinem quærere. DAM., in lib. 3. Sed cum oratio sit ascensus intellectus ad Deum, vel petitio decentium a Deo, qualiter Dominus orabat? Neque enim ascensione quæ

voulut nous apprendre que la loi de prier son Père s'était étendue jusqu'à lui. Ainsi qu'il supporta les souffrances, afin de triompher pour nous et de nous communiquer les fruits de ses victoires sur elles, ainsi il prie pour nous ouvrir la voie par laquelle nous pouvons nous élever jusqu'à Dieu, accomplissant ainsi pour nous toute justice, nous ramenant son Père, l'honorant comme principe et nous montrant par là qu'il n'est pas contraire à Dieu. — Rem. — En priant sur la montagne, le Seigneur nous enseigne à demander à Dieu dans la prière les choses du ciel, et en priant dans Gethsémani, il nous apprit à nous efforcer sans cesse à garder l'humilité dans la prière. — Rab. — Il est fort remarquable qu'à la veille de sa passion il nous soit présenté priant dans la vallée de la fertilité, et c'est pour nous faire voir que c'était par un effet de son abondante charité et de son humilité, symbolisée par la vallée, qu'il avait été pour nous au devant de la mort. Au sens moral, nous devons y voir un avertissement de ne point porter en nous un cœur où s'est desséchée la grâce fertile de la charité.

Rem. — C'est parce qu'il avait reçu l'expression de la foi de ses disciples, et celle de la constance de leur bonne intention, mais qu'il avait prévu leur effroi et leur dispersion, qu'il leur ordonne de s'asseoir en ce lieu, car en s'asseyant l'on se repose, et ils devaient éprouver la fatigue de leur renoncement. L'évangéliste nous apprend comment il s'était éloigné en disant : « Et ayant pris Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être triste et plein d'ennui. » Or, ceux qu'il prit, ce sont ceux auxquels il avait montré sur la montagne l'éclat de sa majesté.—S. Hil.—Mais les hérétiques entendent ces mots:

---

ad Deum est, indigebat intellectus ejus, semel secundum personam Deo Verbo unitus; neque ea quæ a Deo est, petitione; unus enim Deus et homo Christus est, sed formans in seipso quod nostrum est, docuit nos a Deo Patre petere, et ad ipsum extendi : sicut enim passiones sustinuit, ut triumphans nobis adversus eas victoriam tribueret; ita orat, nobis viam faciens ad eam quæ ad Deum est, ascensionem; et pro nobis omnem justitiam implens; et reconcilians nobis Patrem suum, et ut principium ipsum honorans, et monstrans quod non est Deo contrarius. Remig. Cum autem Dominus in monte oravit, docuit nos in oratione pro cœlestibus Domino supplicare. Cum vero in villa oravit, nos instruxit ut in oratione semper humilitatem servare studeamus. Rab. Pulchre autem appropinquans passioni, in valle pinguedinis orasse dicitur; ut demonstraret quod per vallem humilitatis, et pinguedinem charitatis, mortem pro nobis susceperit. Moraliter etiam nos instruxit, ut non gestemus cor aridum a pinguedine charitatis.

Remig. Quia vero fidem discipulorum, et constantiam devotæ sibi voluntatis acceperat, sed turbandos illos et dispergendos præsciebat, ideo jussit eos in loco sedere : nam sedere requiescentis est; laboraturi enim erant eum negaturi. Qualiter autem progressus sit manifestat, cum subjungit : Et assumpto Petro et duobus filiis Zebedæi, cœpit contristari et mœstus esse : illos videlicet assumpsit, quibus in monte claritatem suæ majestatis ostenderat. Hilar.

« Il commença à être contristé et à éprouver de l'ennui, » dans ce sens que la crainte de la mort survint dans le cœur du Fils de Dieu, et ils l'expliquent en affirmant qu'il n'est point né de l'éternité, et qu'il n'a point reçu l'existence de la substance infinie de son Père, mais qu'il a été fait du néant par celui qui a tout créé; ils reconnaissent les anxiétés de la douleur et la crainte de la mort en lui, de manière que celui qui a pu mourir a pu craindre la mort. Ainsi, d'après eux, celui qui a pu mourir, quoique devant vivre dans l'éternité, n'est point éternel du côté de sa naissance. Or, si la foi leur avait donné l'intelligence des évangiles, ils sauraient que le Verbe était Dieu dans le principe, et qu'il était dès le principe avec Dieu, et que la même éternité est commune à celui qui engendre et à celui qui est engendré. Mais si la chair qu'il a prise a pu vicier par suite de sa grossièreté la vertu de cette substance incorruptible, de telle manière que cette substance divine soit devenue infirme au contact de la douleur, tremblante devant la mort, elle devra être aussi soumise à la corruption, et si elle a pu se changer ainsi de substance éternelle en nature soumise à la crainte, ce qui est aujourd'hui en elle pourra un jour ne plus s'y trouver. Dieu est toujours le même sans mesure de temps, et tel qu'il est, il est toujours éternel : rien n'a pu mourir en Dieu et en Dieu il ne peut y avoir nulle crainte. — S. Jér. — Pour nous, nous disons que l'humanité passible a été prise par Dieu, de telle manière que la divinité reste en lui impassible; le Fils de Dieu a souffert (non pas par abstraction, mais réellement) tout ce que l'Écriture affirme de souffrance à son occasion, selon ce qui en lui pouvait souffrir, selon la substance qu'il avait prise.

(can 31, *in Matth.*). Sed quia dicit : Cœpit contristari et mœstus esse, hæreticorum omnis hic sensus est, ut opinentur metum mortis in Dei Filium incidisse; quia asserunt, non de æternitate prolatum, neque de infinitate paternæ substantiæ extitisse, sed ex nihilo per eum qui omnia creavit, effectum; et ideo in eo doloris anxietas, ideo metus mortis, ut qui mortem timere potuit, et mori possit; qui vero mori potuit, licet in futurum erit, non tamen per eum qui se genuit ex præterito sit æternus. Quod si per fidem capaces evangeliorum essent, scirent Verbum in principio Deum, et hoc a principio apud Deum, et eamdem esse æternitatem gignentis et geniti. Sed si virtutem illam incorruptæ substantiæ, imbecillitatis suæ sorte assumptio carnis infecerit, ut sit ad dolorem infirma, ad mortem trepida, jam et corruptioni subdita erit; ac sic æternitate demutata in metum, hoc quod in ea est, poterit aliquando non esse: Deus autem sine mensura temporum semper est; et qualis est, talis semper æternus est : mori igitur nihil in Deo potuit, nec ex se metus Deo ullus est. Hier. Nos autem ita dicimus hominem passibilem a Dei Filio susceptum, ut Deitas impassibilis permaneret; passus est enim Dei Filius (non putative, sed vere) omnia quæ Scriptura testatur, secundum illud quod pati poterat, secundum scilicet substantiam assumptam.

Hilar., 10, *De Trin.* Puto autem quod

S. Hil.—Il en est, je présume, qui pensent qu'il n'a pas été poussé à la crainte par d'autres motifs que par les approches de sa passion et de sa mort. Mais je leur demande, à ceux qui ont cette pensée; si la raison peut admettre qu'il ait craint la mort(1) celui qui, bannissant toute crainte du cœur de ses apôtres, a pu les porter jusqu'à la gloire du martyre? D'ailleurs quelle est la douleur de la mort qu'il ait pu craindre, celui qui allait mourir par le libre choix de sa puissance? Et si sa passion devait le glorifier, comment la crainte de sa passion avait-elle pu le rendre triste? — S. Hil. — Puisque nous voyons que le Seigneur a été triste, recherchons les causes de sa tristesse. Plus haut il les avait prévenus que tous devaient être scandalisés, et il avait répondu que Pierre devait renier jusqu'à trois fois son Seigneur. C'est après s'en être fait suivre, ainsi que de Jacques et de Jean, qu'il se mit à être triste. Ce n'est pas avant de les prendre qu'il est triste, mais toute cette tristesse lui vient après qu'il les a eu pris. Ainsi cette tristesse ne lui vient pas de lui-même, mais elle lui vient à l'occasion de ceux qu'il a pris avec lui. — S. Jér. — Le Seigneur s'était laissé attrister non par la crainte de souffrir, puisqu'il était venu pour souffrir, et qu'il avait reproché à Pierre son effroi (2), mais en pensant à l'infortuné Judas, et au scandale de tous les apôtres, et à tout le peuple juif qui devait le rejeter et le repousser, et à la ruine de la malheureuse Jérusalem. — Dam. — Ou bien, toutes choses que le Créateur n'a pas développées *jusqu'à l'être* ont une tendance naturelle vers l'existence, et naturellement fuient *le non-être;* donc le Dieu Verbe fait homme eut

(1) Il ne peut s'agir ici que d'une crainte consentie et tout-à-fait abandonnée, car il n'est point contestable que le Seigneur ait craint selon la partie inférieure de son âme.
(2) Sur le lac de Génésareth, 14, v. 30.

---

non alia hic ad timendum quam passionis et mortis causa a quibusdam prætenditur. Interrogo autem eos qui hoc ita existimant, an ratione subsistat, ut mori timuerit, qui omnem ab apostolis timorem mortis expellens, ad gloriam eos sit martyrii adhortatus : quid enim ipse in mortis sacramento doluisse existimandus est, qui pro se morientibus vitam rependit? Deinde quem dolorem mortis timeret, potestatis suæ libertate moriturus? Si etiam passio honorificatura eum erat, quomodo tristem eum metus passionis effecerat? Hilar. (can. 31, ut sup.) Quia ergo mœstum Dominum fuisse legimus, causas mœstitiæ reperiamus. Admonuerat superius omnes scandalizandos; Petrum etiam Dominum ter negaturum esse respondit; assumptisque eo, et Jacobo, et Joanne, cœpit tristis esse : ergo non ante tristis est quam assumit; sed omnis metus illis esse cœpit assumptis; atque ita non de se orta est, sed de eis quos assumpserat mœstitudo. Hier. Contristabatur ergo Dominus, non timore patiendi, qui ad hoc venerat ut pateretur, et Petrum timiditatis arguerat, sed propter infelicissimum Judam, et scandalum omnium apostolorum, et rejectionem vel reprobationem populi Judæorum, et eversionem miseræ Hierusalem. Dam. (in libro 3, *Fid. orthod.*, c. 23). Vel aliter : omnia quæ non ante ad esse deducta sunt

cette tendance qu'il fit éclater, désirant le manger, le boire, le sommeil, toutes choses conservatrices de la vie, en eut l'expérience par sa nature, et désira au contraire l'éloignement de tout élément corrupteur. Ainsi au temps de sa passion qui n'était qu'un effet de sa volonté, il eut une crainte de la mort et une tristesse naturelle, car il y a une tristesse naturelle pour l'âme qui se refuse à être séparée de son corps à cause de cette union intime avec lui que le Créateur lui a imposée dès le commencement. — S. Jér. — Notre Seigneur, pour prouver la réalité du nom humain qu'il avait pris, fut contristé à la vérité, mais pour que cette passion de la crainte ne dominât pas dans son âme, il commença à être attristé. Autre chose est d'être attristé, autre chose est de commencer à être attristé. — Rem. — Par ce passage est détruite l'erreur des pharisiens qui prétendaient qu'il avait pris un corps seulement apparent, et celle de ceux aussi qui ont avancé qu'il ne s'était point uni à une âme véritable, mais que c'était la divinité qui lui en avait tenu lieu. — S. Aug. — Nous avons les récits des évangélistes qui nous racontent que le Christ est né de la bienheureuse Vierge Marie, et qu'il a été pris par les Juifs et flagellé, et crucifié et tué, et enseveli dans un tombeau, toutes choses que personne ne comprendra être arrivées sans que le Christ ait eu un corps. Il n'y aura non plus personne assez insensé pour dire que l'on doit prendre tout cela au sens figuré, alors que ceux qui ont raconté tous ces faits les ont racontés comme ils se les rappelaient. Ainsi que tous ces faits témoignent qu'il a eu un corps, ainsi toutes ces affections qui ne peuvent appartenir

---

a Conditore, existendi naturaliter desiderium habent, et non existere naturaliter fugiunt : Deus igitur Verbum homo factus habuit hoc desiderium, quod demonstravit, escam, et potum, et somnum (quibus scilicet conservatur vita) desiderans, et naturaliter in experientia horum factus, et e contrario desideravit corruptivorum amotionem : unde et tempore passionis, quam voluntarie sustinuit, habuit mortis timorem naturalem et tristitiam : est enim timor naturalis, anima nolente dividi a corpore, propter eam quæ ex principio a Conditore imposita est naturalem familiaritatem.

Hier. Dominus ergo noster ut veritatem assumpti probaret nominis, vere quidem contristatus est, sed ne passio in animo illius dominaretur, per passionem cœpit contristari. Aliud est enim contristari, et aliud incipere contristari. Remig. Destruuntur autem in hoc loco Manichæi, qui dixerunt illum phantasticum corpus assumpsisse; nihilominus et illi, qui dixerunt eum veram animam non habuisse, sed loco animæ Divinitatem. Aug., in libro *octoginta trium quæstionum* (quæst. 80). Habemus enim evangelistarum narrationes, per quas Christum et natum de beata Virgine Maria cognovimus; et comprehensum a Judæis, et flagellatum, et crucifixum, atque interfectum, et sepultum in monumento; quæ omnia facta esse intelligere sine corpore nemo potest; nec figurate accipienda quis quam vel dementissimus dixerit, cum dicta sint ab eis qui res gestas ut meminerant, narraverunt. Sicut ergo ista corpus eum habuisse testantur, sic et eum habuisse indicant animam affectiones illæ quæ non

qu'à une âme témoignent qu'il a eu une âme, et nous les lisons tout aussi bien dans les évangélistes : « Et Jésus fut étonné, et il fut irrité, et il fut attristé. » — S. Aug. — Lorsque toutes ces choses sont racontées dans l'Évangile, ce n'est certainement pas d'une manière fausse. Il reçut dans son âme humaine par l'effet d'une économie préétablie tous ces divers mouvements, lui qui était devenu homme lorsqu'il l'avait voulu. Nous recevons toutes ces impressions de l'infirmité de notre condition humaine, mais il n'en fut pas ainsi du Seigneur Jésus dont la faiblesse était du choix de sa puissance.

Dam. — Ainsi toutes nos passions naturelles existèrent dans le Christ, selon la nature et d'une manière supérieure à la nature; elles existèrent selon la nature, car il permettait à la nature de souffrir ce qui lui était propre ; elles furent en lui d'une manière supérieure à la nature, car les mouvements de la nature ne précédaient pas en lui la volonté. Rien en effet n'était forcé dans le Christ, et tout en lui était volontaire; c'est par un effet de sa volonté qu'il eut faim, qu'il craignit et fut attristé. Et voici ce qu'il ajoute pour exprimer sa tristesse : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » — S. Ambr. — Il est triste, non pas lui, mais son âme; ce n'est pas la sagesse qui est triste, ce n'est point la substance divine, mais son âme, car il a pris mon âme, il a pris mon corps. — S. Jér. — Il dit que son âme est triste, non à cause de sa mort, mais bien jusqu'à sa mort, jusqu'à ce qu'il délivre ses apôtres par sa passion. Que ceux-là donc qui prétendent que Jésus a pris une âme sans intelligence nous disent comment cette âme a pu être attristée et comment elle a

---

possunt esse nisi in anima ; quas nihilominus eisdem evangelistis narrantibus legimus : Et miratus est Jesus, et iratus, et contristatus. Aug., 14, *De civit. Dei* (cap. 9). Cum ergo in Evangelio ista referuntur, non falso utique referuntur; verum ille hos motus certissimæ dispensationis gratia, ita (cum voluit) suscepit animo humano, ut cum voluit factus est homo. Habemus quidem et nos hujusmodi affectus ex humanæ conditionis infirmitate; non autem ita Dominus Jesus, cujus infirmitas fuit ex potestate.

Dam., in 3 lib. (*Fid. orth.*, cap. 20). Quapropter naturales nostræ passiones secundum naturam et supra naturam fuerunt in Christo: secundum naturam enim, quia permittebat carni pati quæ propria : super naturam autem, quia non præcedebant in eo voluntatem naturalia : nihil enim coactum in Christo consideratur, sed omnia voluntaria: volens enim esurivit, timuit et contristatus est : et ideo de manifestatione tristitiæ subditur : Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem. Ambr. (l. 1 *super Luc.*, 22). Tristis autem est, non ipse, sed anima : non enim tristis sapientia, non divina substantia, sed anima : suscepit enim animam meam, suscepit corpus meum. Hier. Non autem propter mortem, sed usque ad mortem dicitur contristatus, donec apostolos sua liberet passione. Dicant qui irrationabilem Jesum sumpsisse animam suspicantur, quomodo contristetur, et noverit tempus tristitiæ : quamvis enim et bruta mœreant animalia, tamen non noverunt

pu connaître le moment où lui viendrait sa tristesse; car, quoique les animaux sans raison puissent gémir, ils ne peuvent cependant pas connaître ni les causes, ni le temps, ni le terme de leur douleur. — ORIG. — Ou bien, ces mots : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » reviennent à ceux-ci : La tristesse a commencé en moi, et elle n'existera pas toujours, mais jusqu'au moment de ma mort, de manière que, lorsque je serai mort au péché, je mourrai et à toute espèce de tristesse dont il y eut en moi une si grande cause. — *Attendez.* — C'est comme s'il disait : J'ai fait rester les autres là-bas comme étant plus faibles, ne les exposant pas à voir ce combat; pour vous, je vous ai emmenés comme plus forts, afin que vous m'aidiez dans les fatigues des veilles et des prières. Pour vous, cependant, arrêtez-vous ici afin que chacun s'arrête au degré de sa vocation, car toute grâce, quoique grande, a plus élevée qu'elle. — S. JÉR. — Ou bien, il ne les empêche pas du sommeil, car ce n'était pas le moment de dormir, la lutte étant là, mais il veut les préserver de l'assoupissement de l'âme et du sommeil de l'infidélité.

Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi; néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre. Il vint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés dormant, il dit à Pierre : Quoi! vous n'avez pu veiller une heure avec moi? Veillez et priez, afin que vous ne succombiez point dans la tentation; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite. Il retourna ensuite vers eux, et les trouva encore endormis, parce que leurs yeux étaient appesantis de sommeil. Et les quittant, il s'en alla encore prier pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

ORIG. — Il amène avec lui Pierre, qui était celui de tous qui se con-

---

nec causas, neque tempus, usque ad quod debeant contristari. ORIG. (ut sup.). Vel aliter : Tristis est anima mea usque ad mortem : quasi dicat : Tristitia cœpta est in me, non semper, sed usque ad tempus mortis; ut cum mortuus fuero peccato, moriar et universæ tristitiæ, cujus principium tantum fuit in me. Sequitur : Sustinete hic, etc. Ac si dicat : Cæteros quidem jussi sedere ibi quasi infirmiores, ab agone isto servans eos securos; vos autem quasi firmiores adduxi ut collaboretis mecum in vigiliis et orationibus : tamen et vos manete hic, ut unusquisque in gradu suæ vocationis consistat : quoniam omnis gratia (quamvis fuerit magna) habet superiorem. HIER. Vel eos, non a somno prohibet, cujus tempus non erat imminente discrimine, sed a somno infidelitatis et a torpore mentis.

Et progressus pusillum, procidit in faciem suam, orans et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste. Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu. Et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes, et dicit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum? Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem : spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. Iterum

tiait le plus en lui-même, ainsi que les deux autres qui paraissaient les plus fidèles et les plus courageux, pour qu'ils le voient tomber sur sa face et prier; qu'ils apprennent ainsi à avoir, non pas des idées grandes, mais humbles, sur eux-mêmes, et qu'ils deviennent, en perdant leur promptitude à promettre, assidus à la prière. C'est pour cela qu'il dit : « Et s'étant avancé un peu. » Il voulait, non pas prier trop loin, mais prier assez près d'eux, afin que, après leur avoir dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, » ils le voient s'humiliant d'une manière glorieuse pour lui, et tombant sur sa face : « Et il tomba sur sa face priant et disant : Mon Père, si cela se peut, que ce calice s'éloigne de moi. » Sa prière manifeste sa piété et nous le montre comme le bien-aimé du Père et se complaisant lui-même dans les dispositions de son Père, disant : « Cependant, pas ainsi que je le veux, mais ainsi que vous le voulez. » C'est ainsi qu'il nous enseigne aussi à ne pas faire notre volonté, mais celle de Dieu. C'est d'après ce qui, en lui, commença à avoir peur et à s'attrister qu'il demande que le calice de sa passion s'éloigne de lui, et que ce soit non pas ainsi qu'il le veut, mais ainsi que le veut son Père; c'est-à-dire qu'il demande, non pas selon sa nature divine et impassible, mais selon sa nature humaine et infirme. En prenant la nature de la chair humaine, il réalise tout ce qui dépend des propriétés de cette nature humaine, afin qu'on ne pût pas croire qu'il avait eu le fantôme et non la réalité d'un corps. Le propre de l'homme fidèle, c'est d'abord de ne pas vouloir de la douleur, et surtout de la douleur qui va jusqu'à la

---

secundo abiit, et oravit dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua. Et venit iterum, et invenit eos dormientes : erant enim oculi eorum gravati. Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio eumdem sermonem, dicens.

Orig. (ut sup.). Petrum magis de se confidentem, et alios etiam duos qui videbantur fideliores et fortiores, sicut Petrus, adduxit, ut videant cadentem in faciem, et orantem; et discant, non magna, sed humilia de se sapere; nec veloces esse ad promittendum, sed solliciti ad orandum : et ideo dicitur : Et progressus pusillum : nolebat enim longe fieri ab eis, sed juxta eos constitutus orare, et qui dixerat (Matth., 11) : Discite a me quia mitis sum et humilis corde, laudabiliter se humilians, cadit in faciem : unde sequitur : Procidit in faciem suam orans, et dicens : Pater mi, si fieri potest, transeat a me calix iste : manifestans autem in oratione sua devotionem, quasi dilectus et complacens dispositionibus Patris, addidit : Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu : docens ut non oremus fieri nostram voluntatem, sed Dei. Secundum autem quod cœpit pavere et tristari, secundum hoc orat calicem passionis transire, et non sicut ipse vult, sed sicut Pater; hoc est, non secundum substantiam ejus divinam et impassibilem, sed secundum naturam humanam et infirmam : suscipiens enim naturam carnis humanæ, omnes proprietates implevit, ut non in phantasia habuisse carnem æstimaretur, sed in veritate. Proprium est autem hominis fidelis, primum quidem nolle pati aliquid doloris (maxime quod ducit usque ad mortem), quia homo carnalis est; si autem

mort, parce qu'il est homme appartenant à la chair; mais si telle est la volonté de Dieu, il ne demande qu'à acquiescer, parce qu'il appartient à la foi. Or, ainsi qu'il ne faut pas trop nous livrer à la confiance, car alors nous paraîtrions proclamer notre force, ainsi nous ne devons pas nous laisser aller à la défiance, pour ne pas exprimer par là que nous croyons que Dieu qui nous soutient est impuissant à nous secourir. Il faut remarquer que ceci a été écrit par Luc et Marc, et que Jean passe cette circonstance de Jésus priant pour que le calice s'éloigne de lui; car ces premiers évangélistes traitent ce qui le concerne surtout au point de vue humain, tandis que le dernier exprime surtout ce qui concerne la nature divine. L'on peut dire aussi que c'est parce qu'il voyait tout ce que les Juifs auraient à souffrir pour avoir demandé sa mort qu'il s'était écrié : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » — S. Jér. — C'est d'une manière significative qu'il dit : « Ce calice, » c'est-à-dire du peuple juif, qui ne pourront pas avoir d'excuses, s'ils me tuent, ayant la loi et les prophètes qui prophétisent de moi. — Orig. — Mais voyant de nouveau de quelle utilité devait être pour le monde entier sa passion, il disait : « Mais non pas ainsi que je veux, mais ainsi que vous voulez, » c'est-à-dire : S'il est possible que tous ces biens qui doivent résulter de ma passion adviennent sans que ma passion ait lieu, que ma passion passe loin de moi, en telle sorte que le monde soit sauvé et que les Juifs ne périssent pas par ma passion; mais si votre justice demande que le salut d'un grand nombre ne puisse avoir lieu sans la perte de quelques-uns, que ce calice ne s'éloigne pas de moi. Or, ce calice à boire est une figure dont l'Écriture se sert souvent pour exprimer la

---

sic voluerit Deus, vult acquiescere, quia fidelis est : nam sicut multum confidere non debemus, ne nostram virtutem videamur profiteri, sic diffidere non debemus, ne Dei adjutoris nostri impotentiam videamur pronuntiare. Notandum est autem quoniam Marcus quidem et Lucas hoc ipsum scripserunt; Joannes autem orantem Jesum, ut transiret ab eo calix, non introducit; quoniam hi quidem magis secundum humanam naturam ejus exponunt de eo quam secundum divinam; Joannes autem magis secundum divinam. Aliter autem Jesus videns qualia erant Judæi passuri petentes eum ad mortem, dicebat : Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. Hier. Unde signanter dicit : Calix iste; hoc est, populi Judæorum; qui excusationem ignorantiæ habere non possunt, si me occiderint, habentes legem et prophetas qui me vaticinantur. Orig. (ut sup.). Rursus videns quanta utilitas totius mundi esset futura per passionem ipsius, dicebat : Sed non sicut ego volo, sed sicut tu; id est, si possibile est ut sine passione mea omnia illa bona proveniant, quæ per passionem meam sunt proventura, transeat passio hæc a me, ut et mundus salvetur, et Judæi in passione mea non pereant; si autem sine perditione quorumdam, multorum salus non potest introduci (quantum ad justitiam tuam) non transeat : calicem autem hunc qui bibitur passionem in multis locis nominat Scriptura; et præcipue illum qui bibi-

passion, et notamment pour exprimer la souffrance des martyrs, ainsi que dans ce passage : « Je prendrai le calice du salut. » Il boit ce calice jusqu'à la lie, celui qui souffre tout ce que l'on fait contre lui, qui le souffre pour rendre témoignage; et en le prenant, il le renverse, celui qui se soustrait à toute souffrance. — S. Aug. — Et afin de ne pas paraître diminuer le pouvoir de son Père, il ne dit pas : « Si vous le pouvez, » mais « Si cela se peut, » parole qui revient à celle-ci : « Si cela est possible, ou si vous le voulez. » En effet, tout ce qu'il veut est possible, et c'est ce que Luc nous a exprimé d'une manière plus directe en mettant : « Si vous voulez, » au lieu de : « Si cela est possible. » — S. Hil. — Ou bien, il ne dit pas : « Que ce calice s'éloigne de moi, » ce qui serait la prière d'un homme qui craint pour soi; mais en demandant que ce calice passe au-delà de lui, il ne demande pas qu'il ne passe pas par lui, mais qu'après avoir passé par lui il passe à d'autres. Sa crainte est toute pour ceux qui devaient souffrir après lui, et il prie ainsi pour ceux qui devaient être martyrs comme lui. Ces paroles : « Que ce calice passe au-delà de moi, » reviennent à celles-ci : « Qu'il soit bu par eux comme il sera bu par moi, sans défaillance d'espoir, sans sentiment de la douleur, sans crainte de la mort. » Il dit : « Si cela est possible; » car la chair et le sang ont horreur des souffrances, et il est difficile que des corps humains ne soient pas vaincus par leur amertume. Il ajoute : « Mais non pas ainsi que je veux, mais ainsi que vous le voulez. » Il voudrait, en effet, qu'ils n'eussent pas à souffrir, de peur qu'ils ne perdent leur confiance dans l'épreuve, si toutefois ils pouvaient mériter la gloire d'être ses cohéritiers, sans passer par les difficultés de sa passion. « Non pas comme

---

tur a martyribus, ut in psalm. 15 : Calicem salutaris accipiam : bibit autem calicem totum, qui patitur pro testimonio quicquid fuerit ei illatum : effundit autem accipiens, qui denegat ne aliquid patiatur. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Et ne quis eum putaret Patris minuisse potestatem, non dixit : Si facere potes ; sed, si fieri potest; vel, si possibile est : ac si diceretur : Si vis. Fieri enim potest quod ille voluerit : unde et Lucas hoc ipsum planius intimavit : non enim ait : Si fieri potest, sed, si vis. Hilar. (ut sup.). Vel aliter, non ait : Transeat me calix iste (hæc enim esset pro se timentis oratio) : quod autem ut a se transeat rogat, non ut ipse prætereatur orat, sed ut in alterum illud quod a se transit, accedat. Totus igitur super his qui passuri erant metus est, atque ideo pro his orat, qui passuri post se erant, dicens : Transeat calix a me, id est, quomodo a me bibitur, ita ab his bibatur, sine spei diffidentia, sine sensu doloris, sine metu mortis. Ideo autem ait : Si possibile est, quia carni et sanguini horum terror est; et difficile est eorum acerbitate corpora non vinci humana. Quod autem ait : Non sicut ego volo, sed sicut tu; vellet quidem eos non pati, ne forte in passione diffidant, si cohæreditatis suæ gloriam sine passionis suæ difficultate mereantur. Non ut ego volo, sed sicut tu, ait, eo quod Pater vult ut bibendi calicis in

je le veux, mais ainsi que vous le voulez, » dit-il, parce que le Père veut que la force de boire ce calice parte de lui en eux, et que le diable soit encore plus vaincu par les disciples du Christ que par le Christ lui-même.

S. Aug. — C'est ainsi que le Christ, revêtu de l'humanité, fit paraître une volonté privée dans laquelle nous voyons sa volonté et notre volonté à nous, dont il est le chef, lorsqu'il dit ces mots : « Que ce calice passe loin de moi. » Telle était la volonté humaine ayant des désirs personnels et privés; mais comme elle veut la justice en l'homme et qu'il soit dirigé vers Dieu, il ajoute : « Cependant, non pas comme je veux, mais comme vous voulez, » et c'est comme s'il disait : « Voyez-vous en moi ; » car la volonté personnelle a une certaine efficacité, quoique contraire à celle de Dieu; efficacité qu'il concède à sa faiblesse. — S. Léon pape. — Cette parole du Christ est le salut de tout le corps, cette voix instruit tous les fidèles, embrase tous les confesseurs et couronne tous les martyrs; car, qui pourrait triompher de toutes les haines de ce monde, des troubles des tentations, des terreurs des persécutions, si ce n'est le Christ disant en tous et pour tous à son Père : « Que votre volonté soit faite. » Que tous les enfants de l'Église connaissent cette voix, en telle sorte que lorsqu'une violente adversité entoure quelqu'un de son épreuve, ils aient le courage de la supporter après avoir triomphé du tremblement de la crainte.

Orig. — Jésus s'avançant un peu plus loin, et les disciples n'ayant pas pu veiller même une heure en son absence, nous devons prier pour obtenir que Jésus ne s'en aille pas, même pour un instant : « Et il vint à ses disciples et les trouva dormants. » — S. Chrys. — Parce

---

eos ex ipso transeat firmitudo, quia ex voluntate Patris, non tam per Christum vinci diabolum, quam etiam per ejus discipulos oportebat.

Aug., *in Psal.* 32. Sic igitur Christus hominem gerens, ostendit privatam quamdam hominis voluntatem, in qua et suam et nostram figuravit, qui caput nostrum est, cum dicit : Transeat a me : hæc enim erat humana voluntas proprium aliquid, et tanquam privatum volens : sed quia rectum vult esse hominem et ad Deum dirigi, subdit : Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu : ac si diceret : Vide te in me, quia potest aliquid proprium velle : etsi Deus aliud velit, conceditur hoc humanæ fragilitati. Leo Papa, in serm. *De pas.* (serm. 7). Hæc vox capitis salus est totius corporis ; hæc vox omnes fideles instruit, omnes confessores accendit, omnes martyres coronavit : nam quis mundi odia, quis tentationum turbines, quis posset persecutorum superare terrores, nisi Christus in omnibus et pro omnibus Patri diceret : Fiat voluntas tua? Discant igitur hanc vocem omnes Ecclesiæ filii, ut cum adversitas violenta alicujus tentationis incumbit, superato timore formidinis, accipiant tolerantiam passionis.

Orig. (ut sup.). Pusillum autem progrediente Jesus ab eis, nec una hora potuerunt vigilare eo absente, propter quod oremus ut nec modicum aliquando Jesus progrediatur. Sequitur : Et venit ad discipulos

que c'était la nuit, où l'on ne peut agir, et que d'ailleurs leurs yeux étaient appesantis par la tristesse. — S. Hil. — Revenant aux disciples et les trouvant endormis, il adresse ses reproches à Pierre d'une manière toute spéciale : « Et il dit à Pierre : C'est ainsi que vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi? » Il réprimande Pierre d'une manière toute spéciale, parce qu'il s'était, au-dessus de tous les autres, engagé à ne point se laisser scandaliser. — S. Chrys. — Mais, puisque tous les autres avaient fait la même promesse, il leur reproche à tous leur faiblesse. Or, ceux-là mêmes qui avaient désiré mourir pour le Christ ne purent même pas veiller avec lui. — Orig. — Les trouvant endormis, il les éveille de sa parole, et leur commande de veiller en leur disant : « Veillez et priez pour ne point entrer en tentation. » Nous devons d'abord veiller et profiter de la veille pour prier. Il veille, celui qui fait de bonnes œuvres et qui se tient en garde contre tout dogme de ténèbres; c'est la prière de l'homme qui veille ainsi, qui est exaucée. — S. Jér. — Il est impossible que l'âme humaine ne soit pas tentée, et c'est pour cela qu'il ne dit pas : « Veillez et priez pour ne pas être tentés, » mais pour ne pas entrer en tentation (1), c'est-à-dire pour n'être pas vaincus par la tentation.

S. Hil. — Il nous montre pourquoi il les a avertis de prier pour ne pas tomber en tentation, en disant : « Car l'esprit est prompt et la chair est faible. » Il ne dit pas cela de lui-même, mais cette parole se tourne d'elle-même contre eux. — S. Jér. — Cette parole est contre les téméraires qui pensent pouvoir réaliser tout ce qui est l'objet de leur foi.

(1) Saint Jérôme ajoute que la tentation est comme un filet où périt celui qui y entre.

---

suos, et invenit eos dormientes. Chrys., in homil. (84, *in Matth.*). Quia tempus intempestæ noctis erat, et oculi eorum a tristitia erant gravati. Hilar. (ut sup.). Postquam ergo ad discipulos redit et dormientes deprehendit, Petrum arguit specialiter : unde sequitur : Et dicit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum? Petrum ideo præ omnibus ex tribus arguit, quia præ cæteris non se scandalizandum fuerat gloriatus. Chrys., in homil. (84, ut sup.). Sed quia et alii idem dixerunt, omnium etiam infirmitatem arguit. Qui enim mori simul cum Christo elegerant, neque simul cum eo potuerunt vigilare. Orig. (ut sup.). Inveniens autem eos dormientes, suscitat verbo ad audiendum, et præcipit vigilare, dicens : Vigilate et orate, ne intretis in tentationem ; ut primum vigilemus, et sic vigilantes oremus. Vigilat qui facit opera bona, et qui sollicite agit ne in aliquod tenebrosum dogma incurrat : sic enim vigilantis exauditur oratio. Hier. Impossibile est humanam animam non tentari. Ergo non ait : Vigilate et orate, ne tentemini, sed, ne intretis in tentationem, hoc est, ne vos tentatio superet.

Hilar. (ut sup.). Cur autem ne in tentationem venirent admonere eos voluisset orare, ostendit dicens : Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma ; non enim de se hoc dicit, ad eos enim hic sermo conversus est. Hier. Hoc autem est adversus temerarios qui quicquid crediderint,

lus nous confions à l'ardeur de notre âme, plus nous devons craindre la fragilité de notre chair. — ORIG. — Il nous faut nous demander si ainsi que la chair est infirme, ainsi l'esprit est prompt en tous; u bien, si tous les hommes ayant une chair faible, il n'y a que les aints à avoir l'esprit prompt, l'esprit des infidèles étant sans force en même temps que leur chair infirme. Dans un autre sens, l'on peut ire qu'il n'y a que ceux dont l'esprit est prompt dont la chair est nfirme, car seuls ils mortifient les œuvres de la chair (1) par l'effet de a promptitude de leur esprit. Ce sont ceux-là qu'il veut voir veiller et rier; car plus un homme est spirituel, et plus il doit être préoccupé e la crainte que le grand bien qui existe en lui ne soit exposé à une rave chute. — REM. — Ou bien, par ces mots, il établit qu'il a pris ne véritable chair de la Vierge Marie, et qu'il a eu une âme véritable; t c'est dans ce sens qu'il dit que son esprit se porte rapidement audevant de sa passion, et que sa chair est infirme à cause de la crainte e sa passion.

« Il s'en alla une seconde fois, et il pria en disant : Mon Père, s'il 'est pas possible que ce calice passe sans que je le boive, que votre olonté se fasse. » — ORIG. — Je pense que ce calice devait passer loin u Christ, mais avec une différence : s'il le buvait, il passait loin de ui, et ensuite loin de tout le genre humain. S'il ne le buvait pas, il assait loin de lui, mais il ne passait pas loin des hommes. Or, il vouait que ce calice passât loin de lui, de manière qu'il ne goûtât pas, si

(1) « Si vous mortifiez par l'esprit les fautes de la chair, vous vivrez » (Rom., 8, ers. 13).

---

utant se posse consequi. Itaque quantum ardore mentis confidimus, tantum de agilitate carnis timeamus. ORIG. (ut sup.). e considerandum est utrum sicut omnium aro infirma est, sic omnium spiritus romptus est, an omnium quidem caro firma est, non autem et omnium hominum spiritus promptus est, sed tantum anctorum; infidelium autem spiritus segnis it, et caro infirma. Est autem et alio modo aro infirma eorum solum, quorum spiritus promptus est; qui cum spiritu prompto pera carnis mortificant. Hos ergo vult igilare et orare, ut non intrent in tentationem, quoniam qui spiritalior est, solicitor debet esse ne magnum bonum ipsius ravem habeat lapsum. REMIG. Vel aliter : is verbis ostendit se veram carnem ex Virgine sumpsisse, et veram animam habuisse : unde et nunc dicit spiritum suum promptum esse ad patiendum, carnem vero infirmam timere dolorem passionis.

Sequitur : Iterum secundo abiit et oravit dicens : Pater mi, si non potest calix iste transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua. ORIG. (ut sup.). Æstimo quod calix ille passionis omnino a Jesu fuerat transiturus, sed cum differentia ; ut si quidem biberet eum, et ab ipso transiret, et postmodum ab universo genere hominum ; si autem non biberet eum, ab ipso quidem forsitan transiret, ab hominibus autem non transiret. Hunc ergo calicem passionis volebat quidem a se transire sic, ut omnino neque gustaret amaritudinem ejus, si tamen possibile esset, quantum ad justitiam Dei ; si autem non poterat fieri, magis volebat ut sumeret eum, et sic transiret ab eo, et ab

toutefois cela était possible, à son amertume, en ce qui concernait la justice de Dieu; mais si cela ne pouvait pas être, il préférait le boire, et qu'il passât ainsi loin de lui, que de le faire contrairement à la volonté de son Père. — S. CHRYS. — En priant une et deux fois, par suite de cette impression de la faiblesse humaine qui le rejetait en arrière en face de la mort, il atteste qu'il s'est fait homme véritable. Qu'un acte se répète deux et trois fois, c'est dans le langage des Écritures la plus haute démonstration de sa vérité. C'est ainsi que Joseph dit à Pharaon : « Que vous ayez vu cela deux fois, c'est l'indice de la réalité du songe. » — S. JÉR. — Ou bien, il prie par deux fois, afin que si Ninive, la Gentilité, ne peut pas être sauvée autrement qu'à la condition que l'arbrisseau (1) se dessèche, que la volonté du Père soit faite. Cette volonté d'ailleurs ne saurait être contraire à celle du Fils, le prophète ayant dit ces paroles : « Je suis venu, mon Dieu, pour faire votre volonté. » — S. HIL. — Ou bien, il prit toutes les douleurs que les membres de ses disciples devaient porter, et cloua avec lui sur la croix tout ce dont nous devions souffrir. Or, ce calice ne peut passer sans qu'il le boive; car nous ne pouvons que coopérer à ses souffrances.

S. JÉR. — Or, le Christ prie seul pour tous, ainsi qu'il souffre seul pour tous. « Et il vint de nouveau, et il les trouva endormis; car leurs yeux étaient appesantis. » Les apôtres étaient ainsi languissants, et leurs yeux étaient appesantis aux approches de leur renoncement. — ORIG. — Je pense que ce n'étaient pas tant les yeux de leur corps que ceux de leur âme qui étaient appesantis. Ils n'avaient pas encore reçu

(1) Allusion à l'arbrisseau qui se dessèche sur la tête de Jonas (Jonas, 3).

---

universo hominum genere, quam ut contra voluntatem paternam bibitionem ejus effugeret. CHRYS., in homil. (84, ut sup.). Quod quidem secundo vel tertio orat (ex affectu scilicet humanæ infirmitatis, quo mortem timebat), certificat quod vere factus est homo : secundo enim vel tertio aliquid fieri, veritatis est maxime demonstrativum in Scripturis : unde Joseph dixit Pharaoni (*Gen.*, 41, vers. 32) : Quod vidisti secundo ad eamdem rem pertinens, somnii firmitatis indicium est. HIER. Vel aliter : secundo orat, ut si Ninive (id est, gentilitas) aliter salvari non potest, nisi aruerit cucurbita (id est, Judæa), fiat voluntas Patris, quæ non est contraria Filii voluntati, dicente ipso per Prophetam (*Psal.* 3) : Ut facerem voluntatem tuam, Deus meus, volui. HILAR. (ut sup.). Vel aliter : passuris discipulis omnem in se corporis nostri infirmitatem assumpsit, crucique secum universa quibus infirmamur affixit ; et ideo transire ab eo calix non potest, nisi illum bibat, quia pati, nisi ex ejus passione, non possumus.

HIER. Christus autem solus orat pro omnibus, sicut et solus patitur pro universis. Sequitur enim : Et venit iterum, et invenit eos dormientes : erant enim oculi eorum gravati : languescebant enim et opprimebantur apostolorum oculi negatione vicina. ORIG. (ut sup.). Puto enim quod, non tantum corporum oculi quantum animarum gravati erant : nondum enim erat

l'esprit; c'est pour cela qu'il ne leur fait pas de reproches. Mais s'éloignant, il prie de nouveau, nous enseignant à ne pas défaillir, mais à persister dans la prière, jusqu'à ce que nous ayons obtenu ce que nous avons commencé à demander. « Et les laissant là, il s'en alla de nouveau, et il pria une troisième fois, en répétant les mêmes paroles. » — S. Jér. — Il pria une troisième fois, afin que toute parole prenne sa force dans la bouche de deux ou trois témoins (1). — Rab. — Ou bien, le Seigneur pria à trois reprises, afin que nous demandions le pardon pour nos péchés, la protection contre les maux présents, et la défense contre les maux futurs, et afin que nous adressions toutes nos prières au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et pour nous avertir aussi de conserver intègres notre corps, notre âme et notre esprit.— S. Aug. — Il n'est point absurde de penser que la triple prière du Sauveur correspondait à la triple tentation de sa passion; car ainsi que la cupidité a trois tentations, ainsi la crainte. A la cupidité de curiosité est opposée la crainte de la mort; car ainsi que la première n'est qu'un désir avide de connaître, ainsi la seconde renferme la crainte de perdre toute cette science. A la cupidité de l'honneur et de la louange est opposée la crainte de l'ignominie et des outrages, et à la passion du plaisir correspond la crainte de la douleur. — Rem. — Ou bien, il prie trois fois pour les apôtres, et surtout pour Pierre, qui devait le nier trois fois.

(1) Deut., 19, v. 15. Matth., 18, v. 16. 2 Corinth., 13, v. 1.

---

eis Spiritus datus : unde non eos reprehendit ; sed vadens iterum oravit ; docens ut non deficiamus, sed permaneamus in oratione, donec impetremus ea quæ postulare jam cœpimus. Unde sequitur : Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio eumdem sermonem dicens. Hier. Tertio autem oravit, ut in ore duorum vel trium testium staret omne verbum. Rab. Vel ideo tribus vicibus Dominus oravit, ut nos peccatis præteritis veniam, et præsentibus malis tutelam, et futuris periculis cautelam oremus, et ut omnem orationem ad Patrem, et ad Filium, et ad Spiritum Sanctum dirigamus ; et ut integer spiritus noster, et anima, et corpus servetur. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 44). Non absurde etiam intelligitur propter trinam tentationem passionis, ter Dominum orasse : sicut enim tentatio cupiditatis trina est, ita et tentatio timoris trina est : cupiditati, quæ in curiositate est, opponitur timor mortis : sicut enim in illa cognoscendarum rerum est aviditas, ita et in ista metus amittendæ talis notitiæ : cupiditati vero honoris vel laudis opponitur timor ignominiæ et contumeliarum : cupiditati autem voluptatis opponitur timor doloris. Remig. Vel ter orat pro apostolis, et maxime pro Petro, qui ter erat eum negaturus.

Tunc venit ad discipulos suos, et dicit illis : Dormite jam et requiescite; ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum : surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet.

Hilar, (cant. 31, ut sup.). Post orationem frequentem, post discursus recursusque multiplices, metum demit, securitatem

Après il vint trouver ses disciples, et leur dit : Dormez maintenant, et vous reposez : voici l'heure qui est proche, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons : le voilà tout près d'ici celui qui me doit trahir.

S. Hil.—Après avoir prié par plusieurs fois, après plusieurs départs et retours successifs, il laisse tomber sa crainte, reprend sa sécurité, et engage ses disciples au repos : « Alors il vint vers les disciples, etc. »— S. Chrys.—Et c'est alors qu'il fallait veiller ; mais il leur parle ainsi pour leur montrer qu'ils ne pourraient pas supporter la vue de ce qui allait arriver, et qu'il n'avait aucun besoin de leur appui, allant être livré tout-à-fait. — S. Hil. — Ou bien, il dit cela parce qu'il était maintenant rassuré sur la volonté de son Père, de laquelle il avait dit : « Que votre volonté soit faite; » car buvant le calice qui devait passer jusqu'à nous, il a absorbé l'infirmité de notre corps, les sollicitudes de la crainte, et la douleur elle-même de la mort. — Orig. — Ou bien, ce sommeil qu'il conseille maintenant à ses disciples n'est plus le même que celui que nous avons vu plus haut leur arriver; plus haut, il les avait trouvés non pas se reposant, mais dormant, ayant leurs paupières accablées. Ce qu'il leur ordonne maintenant, ce n'est pas de dormir simplement, mais de dormir d'un sommeil reposant. C'est ainsi qu'est conservée la gradation naturelle des choses. Nous devons prier en veillant, pour ne point entrer en tentation, pour pouvoir ensuite dormir et nous reposer, en telle sorte que si quelqu'un a trouvé un lieu pour son Seigneur, une tente pour le Dieu de Jacob (1), il monte sur ce lit de sa couche, et donne le sommeil à ses yeux. Probablement

(1) « Si je suis monté sur le lit de ma couche, si j'ai promis le sommeil à mes yeux et le repos à mes tempes, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu pour le Seigneur. »

---

reddit, in requiem adhortatur : unde dicitur : Tunc venit ad discipulos, etc. Chrys., in homil. (84, ut sup.). Et quidem tunc vigilare oportebat; sed hoc dixit, ut ostenderet quoniam neque visum possent ferre futurorum malorum, et quoniam eorum non indiget auxilio, quoniam omnino tradi eum oportebat. Hilar. (ut sup.). Vel hoc dicit, quia voluntatem Patris de discipulis jam securus expectabat, de qua dixerat : Fiat voluntas tua ; quia scilicet transiturum in nos calicem bibens, infirmitatem corporis nostri, et timoris sollicitudinem, et ipsum dolorem mortis absorbuit. Orig. (ut sup.). Vel non est ille ipse somnus quem jubet nunc discipulos suos dormire, et ille qui est superius scribitur contigisse : illic enim dormientes invenit, non requiescentes, sed gravatos oculos habentes : nunc autem præcepit eis, non simpliciter dormire, sed cum requie, ut ordo servetur ; et primum quidem vigilemus orantes, ut non intremus in tentationem, ut postea dormiamus et requiescamus ; ut cum aliquis invenerit locum Domino, tabernaculum Deo Jacob, ascendat super lectum stratus sui, et det somnum oculis suis. Forsitan autem et anima non potens semper sufferre labores, quasi incur-

aussi qu'il s'agit ici d'une âme qui, ne pouvant toujours supporter les fatigues, recevra, accablée qu'elle est sous son labeur, des temps de relâche qu'elle goûtera sans remords, afin qu'elle se lève renouvelée de ce repos d'un moment. — S. Hil. — Voici la raison pour laquelle allant à ses disciples et les trouvant endormis, il le leur reproche d'abord, puis se tait, et enfin leur ordonne de se reposer; c'est qu'après sa résurrection il doit leur adresser ses reproches, tout d'abord en les trouvant dispersés, sans confiance, et tremblants; en second lieu, en leur envoyant l'Esprit-Saint les visiter ainsi pendant que leurs yeux appesantis sont incapables de contempler la liberté de l'Évangile : c'est le temps où, esclaves de l'amour de la loi, ils étaient comme ensevelis dans un sommeil de la foi; en troisième lieu enfin, il les rendra au repos et à la sécurité par son retour glorieux.

Orig. — Après les avoir éveillés de leur sommeil, voyant en esprit Judas s'approcher de la trahison, comme les disciples n'avaient pas pu s'en apercevoir auparavant, il leur dit : « Voici que s'approche. » — S. Chrys. — En leur disant que c'est l'heure qui s'approche, il leur montre que ce qui se passait était l'effet d'une disposition particulière de la Providence. Et par ces mots : « Que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs, » il leur insinue que sa passion était l'œuvre de leur malice, et que ce n'était pas son péché personnel qui l'avait soumis à leur puissance. — Orig. — Maintenant encore Jésus est livré entre les mains des pécheurs, lorsque ceux qui paraissent croire en Dieu l'ont entre les mains, tout en restant dans le péché. Et aussi toutes les fois qu'un juste qui possède Jésus en soi tombe au pouvoir des pécheurs, Jésus est encore livré aux mains des pécheurs.

S. Jér. — Après avoir prié pour la troisième fois, et avoir ob-

---

vata, remissiones aliquas sine reprehensione consequetur, quæ moraliter dormitiones dicuntur, ut usque ad aliquantum temporis habens remissionem, renovata resuscitetur. Hilar. (ut sup.). Quod autem ad eos revertens, dormientesque reperiens, primum reversus objurgat, secundo silet, tertio quiescere jubet, ratio ista est : quod primum post resurrectionem dispersos eos, et diffidentes ac trepidos deprehendit ; secundo, misso Spiritu Paracleto, gravatis ad contuendam Evangelii libertatem oculis, visitavit : nam aliquandiu legis amore detenti, quodam fidei somno occupati sunt ; tertio vero (id est, claritatis suæ reditu) securitati eos quietique restituet.

Orig. (ut sup.). Postquam autem suscitavit eos a somno, videns in spiritu appropinquantem Judam traditioni, qui nondum videbatur a discipulis ejus, dicit : Ecce appropinquavit, etc. Chrys., in homil. (84, ut sup.). Per hoc autem quod dicit : Appropinquavit hora, ostendit quoniam divinæ dispositionis erat quod gerebatur : per hoc autem quod dicit : Filius hominis traditur in manus peccatorum, demonstrat quoniam illorum nequitiæ hoc opus erat ; non quod ipse delicto esset obnoxius. Orig. (ut sup.). Sed et nunc in manus peccatorum traditur Jesus, quando hi qui videntur in Jesum credere, habent eum in manibus suis, cum sint peccatores : sed et quoties-

tenu pour les apôtres que leur crainte fût corrigée par un repentir prochain, sûr de sa passion, il va vers les persécuteurs, et se présente de lui-même à la mort. « Levez-vous, allons; » c'est comme s'il disait : Afin qu'ils ne nous trouvent pas comme pleins de crainte, marchons de nous-mêmes à la mort, afin que ceux qui doivent nous faire souffrir voient notre confiance et notre joie : « Voilà que celui qui me trahit s'est approché. » — ORIG. — Il ne dit pas : Il s'est avancé vers moi; car il ne s'avançait pas vers lui, le traître, qui s'était éloigné de lui par ses péchés. — S. AUG. — Ce discours, dans saint Matthieu, paraît contenir une contradiction; car comment a-t-il pu dire : « Dormez maintenant et reposez-vous, » et unir cette parole à celle-ci : « Levez-vous? allons. » Cette apparente contradiction fait soutenir à quelques-uns, avec une certaine répugnance, que ces mots : « Dormez maintenant et reposez-vous, » sont une expression de reproche, et non une permission librement accordée. Cette explication devrait être admise si elle était nécessaire. Mais comme l'on a fait suivre ces mots : « Dormez maintenant et reposez-vous, » de ces mots : « C'est assez, » et puis : « Vient l'heure, » l'on comprend facilement qu'après ces mots : « Reposez-vous et dormez maintenant, » le Seigneur garda le silence un instant, pendant lequel s'accomplit ce qu'il avait promis; c'est alors seulement qu'il ajouta : « Voici que l'heure s'est approchée. » Les paroles de Marc : « C'est assez, » ont été employées pour exprimer que les disciples se sont déjà assez reposés.

---

cunque justus habens in se Jesum, in potestate factus fuerit peccatorum, Jesus est traditus in manus peccatorum.

HIER. Postquam ergo tertio oraverit, et apostolorum timorem sequente pœnitentia impetraverat corrigendum, securus de passione sua pergit ad persecutores, et ultro se ad interficiendum præbet. Unde sequitur : Surgite, eamus : quasi dicat : Ne vos inveniant quasi timentes, ultro pergamus ad mortem, ut confidentiam et gaudium passuri videant. Sequitur enim : Ecce appropinquavit qui me tradet. ORIG. (ut sup.). Non dicit : Appropinquavit mihi : nec enim ipsi appropinquabat traditor ejus, qui se elongaverat peccatis suis ab eo. AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Videtur autem hic sermo secundum Matthæum sibi ipsi esse contrarius : quomodo enim dixit : Dormite jam, et requiescite, cum connectat : Surgite, eamus? Qua velut repugnantia quidam commoti, conantur ita pronuntiare quod dictum est : Dormite jam, et requiescite, tanquam ab exprobrante, non a permittente sit dictum; quod recte fieret, si esset necesse : cum vero Marcus ita commemoravit, ut cum dixisset : Dormite jam, et requiescite, adjungeret, sufficit; et deinde inferret : Venit hora. Ecce tradetur Filius hominis; utique intelligitur post illud quod eis dictum est : Dormite jam et requiescite, siluisse Dominum aliquantulum, ut hoc fieret quod promiserat; et nunc intulisse : Ecce appropinquavit hora. Propter quod secundum Marcum positum est, sufficit, id est, quod jam requievistis.

Il n'avait pas encore achevé ces mots que Judas, un des douze, arriva, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des princes et par les anciens du peuple. Or celui qui le trahissait leur avait donné un signal pour le connaître, en leur disant : Celui que je baiserai, c'est celui-là même que vous cherchez : saisissez-vous de lui. Aussitôt donc il s'approcha de Jésus, et lui dit : Je vous salue, mon maître. Et il le baisa. Jésus lui répondit : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici? Et en même temps, tous les autres, s'avançant, se jetèrent sur Jésus, et se saisirent de lui.

La Glose. — Après nous avoir montré plus haut le Sauveur se présentant de lui-même à la mort, le Sauveur nous montre comment il fut pris par les persécuteurs : « Pendant qu'il parlait, voici qu'un, etc. » — Rem. — Un seul de fait, mais non pas un seul méritant d'y être mentionné. L'évangéliste nous présente ainsi cet infâme forfait qui de la dignité d'apôtre fit tomber Judas jusqu'à être un traître : « Et avec lui beaucoup de monde avec des glaives et des bâtons. » Pour nous montrer que c'est par envie qu'il fut pris, il ajoute : « Envoyés par les princes des prêtres et par les anciens du peuple. » — Orig. — L'on pourrait dire que l'on en avait envoyé un grand nombre contre lui à cause de la multitude des croyants, par la crainte que cette multitude ne le délivrât. Mais je pense que ce fut par un autre motif et parce que, pensant qu'il pouvait chasser les démons par le pouvoir de Béelzébub, ils craignaient qu'il ne pût par quelque maléfice s'échapper des mains de ceux qui venaient s'emparer de lui. Or, il en est encore beaucoup qui combattent contre le Christ avec les glaives divers de l'esprit,

(1) On ne le trouve ni dans la Glose, ni dans saint Anselme, ni ailleurs.

Adhuc eo loquente, ecce Judas, unus de duodecim, venit, et cum eo turba multa cum gladiis et fustibus, missi a principibus sacerdotum et senioribus populi. Qui autem tradidit eum, dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum. Et confestim accedens ad Jesum dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum. Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti ? Tunc accesserunt, et manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum.

Glossa. Quia superius dictum est quod Dominus ultro se persecutoribus exhibebat, consequenter Evangelista ostendit quomodo sit a persecutoribus detentus : unde dicit : Adhuc eo loquente, ecce unus. Remig. Unus videlicet numero, non merito : hoc autem dixit ad ostendendum immane facinus illius, qui de apostolica dignitate factus fuerat proditor. Sequitur : Et cum eo turba multa cum gladiis et fustibus. Ut autem ostenderet Evangelista invidentiæ causa illum comprehensum, subjungit : Missi a principibus sacerdotum et senioribus populi. Orig. (ut sup.). Potest dicere aliquis quoniam propter multitudinem eorum qui jam crediderant, multi venerunt adversus eum ; timentes ne multitudo credentium de manibus eorum tollerent eum. Ego æstimo etiam alteram causam, quoniam qui putabant eum in Beelzebub ejicere solere dæmonia, arbitrabantur eum ex quibusdam maleficiis posse effugere de medio volentium eum tenere. Multi etiam nunc spiritalibus gladiis militant contra Jesum, variis scilicet

c'est-à-dire par les nombreuses et différentes erreurs sur Dieu. « Et celui qui le livra leur donna un signe en disant : Celui que j'aurai baisé. » Il n'est point inutile de rechercher pourquoi il leur donna un signe pour le reconnaître alors que sa figure était connue de tous les habitants de la Judée. Or, il est arrivé jusqu'à nous une tradition disant que non-seulement (1) il y avait de lui deux formes, l'une que tout le monde voyait, et l'autre qui était celle de sa transfiguration sur la montagne ; mais encore qu'il apparaissait à chacun selon qu'il en était digne, ainsi que cela a été écrit de la manne qui avait la saveur correspondant à toute espèce de mets : c'est ainsi que le Verbe de Dieu n'aurait pas apparu le même à tous ; et c'est à cause de ces transfigurations qu'ils avaient besoin d'un signe pour le reconnaître. — S. Chrys. — Ou bien, il leur donna un signe, parce que souvent il s'était, sans qu'ils s'en aperçussent, échappé de leurs mains quand ils voulaient s'emparer de lui ; c'est ce qu'il aurait encore fait s'il avait voulu.

« Et s'approchant aussitôt de Jésus, il lui dit : Je vous salue, maître. Et il le baisa. » — Rab. — Le Sauveur accepta le baiser du traître, non pas pour nous apprendre à simuler, mais il le fait pour ne pas paraître fuir le traître. — Orig. — Si quelqu'un demande pourquoi Judas a trahi Jésus par un baiser, c'est que d'après quelques-uns il voulut conserver les marques de respect à l'égard de son maître, n'osant pas se précipiter sur lui aux yeux de tous ; et selon d'autres pour ne pas le faire s'échapper en se présentant à ses yeux comme un ennemi déclaré,

(1) Ceci n'est pas probable. Saint Jérôme se rapproche assez de cette opinion en disant que Judas, connaissant le fait de la transfiguration, craignait que Jésus ne se transfigurât pour lui échapper.

---

et diversis de Deo dogmatibus. Sequitur : Qui autem tradidit eum, dedit eis signum dicens : Quemcunque osculatus, etc. Dignum est autem quærere, cum secundum faciem notus esset omnibus habitandus in Judæa, quare quasi non cognoscentibus effigiem ejus, dedit eis signum? Venit autem traditio talis de eo ad nos, quoniam, non solum duæ formæ in eo fuerunt (una, secundum quam eum omnes videbant ; altera, secundum quam transfiguratus est coram discipulis in monte) ; sed etiam unicuique apparebat secundum quod fuerat dignus, sicut et de manna scriptum est (Sap., 18) quod habebat saporem ad omnem usum convenientem ; et Verbum Dei non similiter cunctis apparet. Propter hujusmodi ergo transfigurationes ejus signo indigebant. Chrys., in homil. (84, ut sup.). Vel ideo signum eis dedit, quia multoties detentus ab ipsis, pertransiit nescientibus eis ; quod et tunc factum esset, si ipse voluisset.

Sequitur : Et confestim accedens ad Jesum, dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum. Rab. Suscipit Dominus osculum traditoris, non quod simulare nos doceat, sed ne proditionem fugere videatur. Orig. (ut sup.). Si autem aliquis quærat cur osculo Judas tradidit Jesum : secundum quosdam quidem voluit reverentiam ad magistrum servare, non audens manifeste in eum ir-

puisque d'après ce qu'il en croyait lui-même, il pouvait fuir et se rendre inaccessible. Pour moi, je pense que c'est par un baiser que tous ceux qui sont traîtres à la vérité la trahissent en feignant d'aimer la vérité. Tous les hérétiques disent à Jésus, ainsi que Judas : « Je vous salue, rabbin. » Jésus répond des paroles propres à adoucir : « Et Jésus lui dit : Ami, pourquoi êtes-vous venu ? » Il dit *ami*, pour lui reprocher sa simulation, car nous ne voyons dans l'Écriture aucun juste appelé de ce nom (1), tandis qu'il est dit au méchant : « Ami, pourquoi êtes-vous entré ici ? — Ami, je ne vous fais pas de tort. » — S. Aug. — Il dit : « Pourquoi êtes-vous venu ? » comme s'il disait : « Vous baisez et vous trahissez. Je sais pourquoi vous êtes venu ; vous simulez l'amitié et vous êtes un traître. » — Rem. — Ou bien : « Ami, pourquoi êtes-vous venu ? » sous-entendez : faites ce pour quoi vous êtes venu. — « Alors ils s'approchèrent, portèrent les mains sur lui et s'emparèrent de lui. » A savoir lorsqu'il le permit, car souvent ils le voulurent et ne le purent pas. — Rab. — Tressaille, ô chrétien ! tu as gagné au trafic de tes ennemis ce que Judas a vendu, et ce que *le Juif a acheté, tu l'as acquis.*

Alors un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son épée et la tirant, en frappa un des serviteurs du grand-prêtre, et lui coupa une oreille. Mais Jésus lui dit : Remettez votre épée en son lieu ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. Croyez-vous que je ne puisse pas

(1) Du moins au vocatif et au singulier, car au vocatif pluriel nous avons le mot *amis* adressé aux justes : *mangez, amis* (cant. 5). Abraham est appelé *l'ami de Dieu* (2 Paral., 20).

ruere ; secundum alios autem hoc fecit, timens ne si forte se manifestum adversarium præbuisset, ipse ei fieret causa evasionis, cum posset secundum opinionem ejus effugere et facere se impervium. Ego autem puto quod omnes proditores veritatis, amare veritatem fingentes, osculi signo utuntur. Omnes etiam hæretici (sicut et Judas) Jesu dicunt : Rabbi. Jesus autem placabilia respondet : unde sequitur : Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti ? Dicit autem, amice, improperans simulationem : hoc enim nomine neminem bonorum in Scripturis cognoscimus appellatum : ad malum enim dicitur (Matth., 22) : Amice, quomodo huc intrasti ? Et Matth., 20 : Amice, non facio tibi injuriam. Aug., n serm., *Dom. de Pas.* Dicit autem : Ad quid venisti ? tanquam si diceret : Oscularis et insidiaris ; novi quare veneris : amicum fingis, cum proditor sis. Remig. Sive : Amice, ad quid venisti ? Hoc fac, subintelligitur. Sequitur : Tunc accesserunt, et manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum : tunc scilicet quando ipse permisit : frequenter enim voluerunt, sed non potuerunt. Rab. Exulta, Christiane ! in commercio inimicorum tuorum vicisti : quod Judas vendidit, et quod Judæus emit, tu acquisivisti.

Et ecce unus ex his qui erant cum Jesu, extendens manum exemit gladium suum, et percutiens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus. Tunc ait illi Jesus : Converte gladium tuum in locum suum :

prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas ici en même temps plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliront les Ecritures, qui déclarent que cela se doit faire ainsi ?

S. Chrys. — Ainsi que Luc le rapporte, le Seigneur avait dit dans la cène à ses disciples : « Que celui qui a un sac le prenne en même temps que sa bourse, et que celui qui n'en a pas vende sa tunique et achète un glaive ; » et les disciples répondirent : « Voici deux glaives ici. » Il avait fallu qu'il y eût des glaives à cause de l'agneau pascal qu'ils avaient mangé. Or, apprenant que les persécuteurs s'approchaient pour prendre le Christ, ils prirent, au sortir de la cène, des glaives contre ces persécuteurs et comme s'ils allaient combattre pour leur maître : « Et voici qu'un de ceux qui étaient avec Jésus, étendant la main, saisit son glaive. » — S. Jér. — On lit dans un autre évangéliste que Pierre l'avait fait ; il l'avait fait avec cette même ardeur qu'il avait portée en tout : « Et frappant un serviteur du prince des prêtres, il lui coupa une oreille. » Ce serviteur du prince des prêtres s'appelle Malchus ; l'oreille qui lui fut coupée était la droite. Or, nous dirons en passant que ce Malchus, roi (1) jadis du peuple juif, est devenu esclave de l'impiété et de la cupidité des prêtres, et a perdu son oreille droite, ne conservant que la gauche pour les paroles vaines de la loi.

Orig. — Et quoiqu'ils paraissent encore maintenant être attentifs à la loi, ils ne la reçoivent que de l'oreille gauche, percevant non pas la vérité, mais l'ombre de la tradition de la loi. Or, le peuple des croyants venu des nations est signifié ici par Pierre, et du moment

(1) C'est une allusion au mot *Malchus* qui, en hébreu, veut dire roi.

---

omnes enim qui acceperint gladium, gladio peribunt. An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plusquam duodecim legiones angelorum ? Quomodo ergo implebuntur Scripturæ, quia sic oportet fieri ?

Chrys., in homil. (83, *in Matth.*). Sicut Lucas refert (c. 22), Dominus in cœna discipulis dixerat : Qui habet sacculum, tollat similiter et peram ; et qui non habet, vendat tunicam suam et emat gladium : et discipuli responderunt : Ecce gladii duo hic. Conveniens autem erat illic gladios esse, propter agnum scilicet paschalem quem comederant. Audientes quoque quoniam venirent persecutores ad Christum capiendum, a cœna exeuntes, gladios sumpserunt in auxilium adversus persecutores, quasi pro magistro prœliaturi : unde et hic dicitur : Ecce unus ex his qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum. Hier. In alio Evangelio scriptum est (Joan., 18) quod Petrus hoc fecerit ; eodem ardore quo et cætera fecit : unde sequitur : Et percutiens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus. Servus principis sacerdotum Malchus appellatur ; auricula quoque quæ amputatur, dextra est : transitorie dicendum est quod Malchus (id est, rex quondam populi Judæorum) servus factus est impietatis et devorationis sacerdo-

qu'ils ont cru au Christ ils ont été la cause de ce que l'audition droite et régulière a été enlevée aux Juifs. —RAB.—Ou bien, Pierre n'enlève pas aux croyants le sens de la perception de la vérité, mais il ne fait qu'exécuter le juste jugement de Dieu qui l'enlève aux négligents, tandis que cette oreille droite, par l'effet de la miséricorde divine, a été rendue à son premier emploi à ceux qui se sont montrés croyants dans ce même peuple. — S. HIL. — Ou bien, l'oreille coupée par Pierre au valet du grand-prêtre, c'est l'ouïe désobéissante enlevée par le disciple du Christ au peuple qui servait le sacerdoce; et ainsi est arraché et rendu incapable désormais de vérité ce qui n'avait pas voulu l'entendre.

S. LÉON pape. — Le Seigneur ne souffre pas que le mouvement pieux de son zélé disciple aille au-delà : « Alors Jésus lui dit : Remettez votre glaive dans son fourreau. » C'eût été contraire au mystère de l'incarnation que celui qui venait mourir pour tous ne voulût pas se laisser prendre. Il donne donc le pouvoir de sévir contre lui à ces furieux, afin que par le retard de son glorieux triomphe la domination du diable ne fût pas prolongée et l'esclavage des hommes encore plus long. — RAB. — Il fallut aussi que l'auteur de la grâce enseignât par son exemple la patience aux fidèles, et qu'il leur enseignât à supporter bravement l'adversité plutôt que de les provoquer à la vengeance. — S. CHRYS. — Il ajoute une menace pour persuader plus facilement le disciple : « Tous ceux qui prendront le glaive périront par le glaive. » — S. AUG. — C'est-à-dire quiconque se sera servi du glaive. Il n'y a à s'armer du glaive que celui qui répand le sang sans la per-

---

um, dexteramque perdidit auriculam; ut litteræ vilitatem audiat in sinistra. ORIG. ut sup.). Nam etsi videntur legem audire modo, cum sinistro auditu audiunt umbram traditionis de lege, non veritatem : populus autem eorum qui ex gentibus crediderunt significatur per Petrum; per hoc ipsum quod crediderunt in Christum, facti sunt causa ut præcideretur Judæorum auditio dextera. RAB. Vel Petrus non tollit audientibus intelligendi sensum, sed divino ablatum judicio negligentibus pandit : verum eadem dextera auris in iis qui ex eodem populo crediderunt, divina pietate pristino restituta est officio. HILAR. (cant. 22, *in Matth.*). Vel aliter : servo principis sacerdotum auricula ab Apostolo desecatur : populo scilicet sacerdotio servienti per Christi discipulum inobediens auditus exciditur; et ad capacitatem veritatis hoc quod erat non audiens, amputatur.

LEO Papa, in serm. *De pass.* (serm. 1). Dominus autem zelantis Apostoli pium motum progredi ultra non patitur : unde sequitur : Tunc ait illi Jesus : Converte gladium tuum in locum suum. Contra sacramentum enim erat redemptionis nostræ ut qui mori pro omnibus venerat, capi nollet. Dat ergo in se furentibus licentiam sæviendi, ne dilato gloriosæ crucis triumpho. et dominatio diabolica fieret longior, et captivitas humana diuturnior. RAB. Oportuit etiam ut auctor gratiæ fideles patientiam suo exemplo doceret, et potius ad sustinendum fortiter adversa instrueret, quam ad vindicandum provocaret. CHRYS., in homil. (83, ut sup.). Ad hoc autem ut discipulo persuaderetur, comminationem

mission ou l'ordre ou le consentement d'une puissance supérieure et légitime : or, le Seigneur leur avait ordonné de s'armer du glaive, mais non pas d'en frapper. Qu'y a-t-il d'ailleurs d'indigne à ce qu'après ce péché Pierre ait été fait pasteur de l'Église ainsi que Moïse fut fait recteur et gouverneur de la Synagogue après avoir tué cet Égyptien (1)? L'un et l'autre dépassèrent la règle, non par une détestable cruauté, mais par un courage digne de pardon; l'un et l'autre furent poussés par la haine de l'injustice commise sous leurs yeux, mais l'un pécha par un sentiment d'amour fraternel, et le second par une affection, qui, quoique charnelle, était pour le maître.—S. Hil.—Mais la mort par le glaive n'est pas celle de tous ceux qui se servent du glaive, car souvent la fièvre ou un autre accident de cette nature dévore ceux qui se sont servis du glaive pour exercer la fonction de juge ou pour résister aux voleurs. Si donc, d'après la sentence du Seigneur doit périr par l'épée quiconque se sert de l'épée, l'immolation qu'il faut regarder comme juste, c'est l'immolation par le glaive de celui qui s'est servi du glaive pour un crime.—S. Jér. —Par quel glaive périra celui qui se sera servi du glaive? par ce glaive qui vibre brûlant devant le paradis (2), par le glaive de l'esprit qui se trouve décrit dans l'armure de Dieu (3).—S. Hil. —Le Seigneur ordonne que le glaive soit retiré, car il allait les immoler non pas avec un glaive humain, mais avec le glaive de sa bouche.—Rémig.—Ou bien, celui qui se sert du glaive pour tuer l'homme, périt tout le premier par le glaive de sa malice.

(1) Celui qui avait tué un Israélite sous ses yeux (Exode, 2).
(2) Genèse, 3, v. 24.
(3) « Recevez l'armure de Dieu..... et le glaive de l'esprit » (Eph., 6, v. 13 et 17).

---

addit, dicens : Omnes enim qui acceperint gladium, gladio peribunt. Aug., *cont. Faust.* (lib. 22, cap. 76). Id est, omnis qui usus fuerit gladio : ille autem utitur gladio qui nulla superiori aut legitima potestate, vel jubente, vel annuente, vel concedente, in sanguinem alicujus armatur : nam utique Dominus jusserat ut ferrum discipuli ejus ferrent, sed non jusserat ut ferirent. Quid ergo indignum si Petrus post hoc peccatum factus est pastor Ecclesiæ, sicut Moyses post percussum Ægyptium factus est rector et princeps synagogæ; uterque enim non detestabili immanitate, sed emendabili animositate, regulam excessit : uterque odio improbitatis alienæ : sed ille fraterno, iste dominico (licet adhuc carnali) tamen amore peccavit. Hilar. (ut sup.). Sed non omnibus gladio utentibus mors solet esse per gladium : nam plures aut febris, aut alius accidens casus absumit, qui gladio (aut judicii officio, aut resistendi latronibus necessitate) sunt usi. Etsi secundum sententiam ejus omnis gladio utens, gladio perimeretur, recte ad necem eorum gladius exerebatur, qui eodem utebantur ad facinus. Hier. Quo ergo gladio peribit quicunque gladium sumpserit? Illo nempe qui igneus vertitur ante paradisum; et gladio spiritus, qui in Dei describitur armatura. Hilar. Recondi ergo gladium præcepit Dominus, quia eos, non humano, sed oris sui gladio esset perempturus. Remig. Vel aliter : qui gladio utitur ad

S. CHRYS. — Non-seulement il apaise ses disciples en leur déclarant le châtiment, mais aussi en leur montrant que c'était volontairement qu'il souffrait ainsi : « Est-ce que vous ne pensez pas que je puis prier mon Père, et qu'il n'enverrait pas en même temps plus de douze légions d'anges? » Comme il avait fait éclater sa faiblesse humaine en plusieurs choses, il n'eût pas paru digne de foi s'il avait dit qu'il pouvait les perdre lui-même, et c'est pour cela qu'il dit : « Est-ce que vous croyez que je ne puis pas prier mon Père? » — S. JÉR. — C'est comme s'il disait : Supposé que tous mes disciples me défendissent, qu'ai-je besoin d'être défendu par douze apôtres, moi qui puis avoir douze légions de l'armée céleste? Une légion, chez les anciens, était complétée par six mille hommes, et ces douze légions, par conséquent, font soixante-douze mille anges correspondant au nombre des nations qui suivit la division des langues. — ORIG. — Par là est établi le fait qu'à l'instar de la milice humaine des légions de l'armée céleste ont été formées pour combattre les légions (1) des démons; car toute milice annonce, par le seul fait de son existence, qu'elle a été formée à cause des ennemis. Or, le Sauveur ne parlait pas ainsi comme ayant besoin du secours des anges, mais d'après la manière d'apprécier de Pierre, qui voulait lui porter secours; en effet, les anges ont plus besoin du secours du Fils unique de Dieu, qu'il n'a besoin de leur secours lui-même. — RÉMIG. — Nous pouvons entendre aussi par ces légions d'anges l'armée des Romains; car, avec Titus et Vespasien, les peuples de toutes les langues s'élevèrent contre



(1) Le démon dont il est question dans Marc, 4, et dans Luc, 8, déclare s'appeler *Légion*.

occidendum hominem, ipse suæ prius malitiæ moritur gladio.

CHRYS., in homil. (83, ut sup.). Non solum autem mitigavit discipulos per comminationem pœnæ, sed etiam ostendendo quod voluntarie hoc sustinebat. Unde sequitur : An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plus quam duodecim legiones angelorum? Quia multa humanæ infirmitatis ostenderat, non videretur credibilia dicere, si dixisset quod eos perdere posset : et ideo dicit : An putas quia non possum rogare? HIER. Quasi diceret : Non indigeo duodecim apostolorum auxilio, etiamsi omnes me defenderent, qui possum habere duodecim legiones angelici exercitus. Una legio apud veteres sex millibus hominum complebatur : de duodecim ergo legionibus septuaginta duo millia angelorum fiunt, in quot gentes hominum lingua divisa est. ORIG. (ut sup.). Ex hoc autem demonstratur quoniam secundum similitudinem legionum militiæ mundialis, sunt et angelorum legiones militiæ cœlestis militantium contra legiones dæmonum, militia enim omnis propter adversarios intelligitur constituta. Non autem quasi indigens auxilio angelorum hoc dicebat, sed secundum æstimationem Petri volentis ei auxilium ferre : magis enim angeli opus habent auxilio unigeniti Filii Dei, quam ipse illorum. REMIG. Possumus etiam intelligere per angelos Romanorum exercitum : cum Tito enim et Vespasiano

la Judée, et cette parole fut accomplie : « L'univers combattra contre les insensés » (1). — S. CHRYS. — Ainsi, non-seulement il chasse la crainte de ses disciples, mais encore il s'appuie de cette citation de l'Écriture en disant : « Comment donc s'accompliront les Écritures qui disent qu'il faut que cela soit ainsi? » — S. JÉR. — Cette citation montre l'élan de son âme vers la mort, et établit que c'est en vain que les prophètes auraient fait entendre leur voix, si le Seigneur n'avait pas confirmé leur prédication par sa passion.

En même temps, Jésus, s'adressant à cette troupe, leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées et de bâtons pour me prendre, comme si j'étais un voleur; j'étais tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point pris. Mais tout cela s'est fait, afin que ce que les prophètes ont écrit fût accompli. Alors, les disciples, l'abandonnant, s'enfuirent tous. Ces gens, s'étant donc saisis de Jésus, l'emmenèrent chez Caïphe, qui était grand-prêtre, où les scribes et les anciens étaient assemblés. Or Pierre le suivait de loin jusqu'à la cour de la maison du grand-prêtre; et étant entré, il s'assit avec les gens pour voir la fin de tout ceci.

ORIG. — Après que Jésus a dit à Pierre : « Remettez votre épée, » ordre qui est une expression de sa patience, et après qu'il a donné un signe de sa suprême bienveillance et de sa vertu divine en rétablissant, ce qui est rapporté par un autre évangéliste (2), l'oreille qui avait été enlevée, voici ce qui est ajouté : « En ce moment Jésus dit aux foules (comme oublieuses des bienfaits anciens et ne voyant pas ceux qu'il vient de leur accorder). Vous sortez vers moi comme vers

(1) Sap., 5, v. 21. Au sens littéral ce passage doit s'entendre du jugement dernier.
(2) Luc, 22, v. 51. Ce fut en la touchant.

omnes linguæ adversus Judæam surrexerunt, et impletum est, quia pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos. CHRYS., in homil. (ut sup.). Non solum autem per hoc timorem discipulorum evacuat, sed etiam per hoc quod Scripturas in medium introducit, dicens : Quomodo ergo implebuntur Scripturæ, quia sic oportet fieri ? HIER. Hæc sententia promptum ad patiendum demonstrat animum, quod frustra prophetæ cecinerunt, nisi Dominus eos vera dixisse sua passione asseveret.

In illa hora, dixit Jesus turbis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me. Quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis. Hoc autem totum factum est, ut adimplerentur Scripturæ prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt. At illi tenentes Jesum, duxerunt eum ad Caipham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant. Petrus autem sequebatur eum a longe usque in atrium principis sacerdotum. Et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem.

ORIG. (ut sup.). Postquam dixit Petro : Reconde gladium tuum (quod est patientiæ), postquam etiam auriculam restituit amputatam, sicut alter dicit evangelista (quod summæ benignitatis indicium fuerat, et divinæ virtutis), subditur : In illa hora, dixit Jesus turbis (ut si præterita beneficia

n voleur et avec des glaives et des bâtons pour me prendre.» — Rem. — 'est comme s'il leur disait : C'est le propre des voleurs de nuire et de ; cacher, tandis que moi je n'ai fait tort à personne, mais j'en ai uéri plusieurs et j'ai toujours enseigné dans les synagogues : « J'étais ous les jours avec vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez as pris. — Rem. — C'est comme s'il disait : Il est insensé de chercher à prendre avec des bâtons et des épées quelqu'un qui se livre de ui-même entre vos mains, et de chercher, conduits par un traître, ans les ténèbres, comme s'y cachant, celui qui enseignait tous les ours dans le temple.

S. Chrys. — Mais ils ne s'en étaient pas emparés dans le temple arce qu'ils n'avaient pas osé, à cause de la foule, et c'est pour leur ffrir, par les circonstances de lieu et de temps, l'occasion de s'emparer de lui que le Sauveur sortit dans la campagne. Ainsi il nous aprend que, s'il ne l'avait pas voulu volontairement, jamais ils ne se eraient emparés de lui. Ensuite l'évangéliste résout cette question : 'ourquoi le Seigneur voulut se laisser prendre? « Tout cela fut fait fin que fussent accomplis les écrits des prophètes. » — S. Jér. — « Ils nt percé mes mains et mes pieds. » Et ailleurs : « Il a été conduit à 'immolation comme une brebis; — il a été conduit à la mort à cause les iniquités de mon peuple. » — Rem. — Comme tous les prophètes nt prédit la mort du Christ, il n'appelle pas un témoignage particuier, mais il dit d'une manière générale que les oracles des prophètes nt été accomplis. — S. Chrys. — Les disciples qui étaient restés au noment où l'on s'était emparé du Seigneur s'enfuirent lorsqu'il eut lit ceci aux foules : « Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'en-

---

non recordantur, vel præsentia recognoscunt) : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me? Remig. Ac si diceret : Latronis officium est nocere et latitare : ego vero nemini nocui, sed plures sanavi, et in synagogis semper docui. Et hoc est quod subditur : Quotidie apud vos sedebam in templo docens, et non me tenuistis. Hier. Quasi dicens : Stultum est cum gladiis et fustibus quærere, qui ultro se vestris tradat manibus; et in nocte, quasi latitantem per proditorem investigare, qui quotidie in templo doceat.

Chrys., in homil. (83, ut sup.). Ideo autem eum in templo non tenuerunt, quia non ausi erant propter turbam : propter quod et Dominus foras exivit, ut ex loco et tempore daret eis aptitudinem se capiendi. Ex hoc ergo docet, quoniam nisi voluntarius permisisset, nequaquam eum capere valuissent. Deinde Evangelista quæstionem solvit, propter quid Dominus capi voluit, cum subdit : Hoc autem totum factum est, ut adimplerentur scripturæ prophetarum : Hier. Foderunt manus meas et pedes meos (*Psal.* 21); et alibi (Esai., 53): Sicut ovis ad victimam ductus est; et in eodem loco : Ab iniquitatibus populi mei ductus est ad mortem. Remig. Quia enim omnes prophetæ prædixerunt Christi passionem, ideo non posuit fixum testimonium, sed generaliter dicit impleri vaticinia omnium prophetarum. Chrys., in homil.

fuirent. » Ils savaient bien qu'il avait renoncé à toute pensée de fuir en se livrant volontairement lui-même. — Rem. — Ce fait démontre cependant la fragilité des apôtres. Eux qui avaient promis, poussés par l'ardeur de leur foi, de mourir avec lui, fuient maintenant d'effroi, oubliant leur promesse. C'est là ce que nous voyons se réaliser en ceux qui, par amour pour Dieu, s'engagent à faire de grandes choses et ne les accomplissent nullement; cependant ils ne doivent pas désespérer, mais se relever avec les apôtres et revenir à soi par le repentir. — Rab. — Au sens mystique, nous y voyons, en Pierre qui lave de ses larmes la tache de sa trahison, le retour de ceux qui ont failli dans l'épreuve du martyre. C'est ainsi que les autres disciples qui s'enfuient enseignent à ceux qui se sentent moins aptes à tolérer les supplices à se préserver par la fuite.

« Pour eux, s'emparant de Jésus, ils l'amenèrent à Caïphe. » — S. Aug. — Mais d'abord ils l'amenèrent à Anne, beau-père de Caïphe, ainsi que nous l'apprend Jean. Il fut amené lié, car dans cette foule il y avait un tribun et une cohorte, ainsi que Jean le rappelle. — S. Jér. — Or, Josèphe (1) rapporte que Caïphe avait acheté à prix d'argent le pontificat pour cette année-là, contrairement à ce que Moïse avait ordonné de la part de Dieu, que ce seraient les enfants des pontifes qui leur succéderaient dans le pontificat, par ordre de naissance. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'un pontife inique ait commis des iniquités? — Rab. — L'on trouve aussi un rapport entre le nom de Caïphe et son action. Caïphe veut dire *investigateur* ou *habile*, habile dans l'accom-

(1) Lib. 18; Ant. jud. cap. 3.

(83, ut sup.). Discipuli autem, qui quando detentus est Dominus permanserunt, quando hæc locutus est ad turbas, fugerunt : unde sequitur. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt : sciebant enim quoniam jam non erat possibile effugere, eo se voluntarie illis tradente. Remig. In hoc tamen facto demonstratur fragilitas apostolorum : qui enim de ardore fidei promiserant se mori cum eo, nunc timore fugiunt, immemores suæ promissionis : quod etiam videmus impleri in his qui pro amore Dei magna se promittunt facturos, et postmodum non implent : non tamen desperare debent, sed cum apostolis resurgere, et per pœnitentiam resipiscere. Rab. Mystice autem sicut Petrus, qui culpam negationis pœnitentiæ lacrymis abluit, recuperationem eorum ostendit qui in martyrio labuntur : ita cæteri discipuli fugientes, cautelam fugiendi docent eos qui se minus idoneos ad tolerandum supplicia sentiunt.

Sequitur : At illi tenentes Jesum duxerunt eum ad Caipham. Aug. *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 5). Sed tamen primo ad Annam ductus est, socerum Caiphæ, sicut Joannes dicit. Ductus est autem ligatus, cum adessent in illa turba tribunus et cohors, ut Joannes commemorat. Hier. Refert autem Josephus istum Caipham unius tantum anni pontificatum pretio redemisse; cum tamen Moyses, Deo jubente, præceperit ut pontifices patribus succederent, et generationis in sacerdotibus series texeretur : non ergo mirum est si iniquus pontifex iniqua judicet. Rab. Convenit

lissement de ses mauvais desseins, ou bien, *vomissant de sa bouche*, car il fit éclater l'impudence dans ses mensonges et dans la perpétration de son homicide. Or, ils lui amenèrent Jésus pour que tout s'accomplît par la voie du conseil; c'est pour cela qu'il est dit : « Les scribes, les pharisiens et les anciens s'y étaient assemblés. » — ORIG. — Là où se sont réunis Caïphe et les pharisiens, se sont rassemblés aussi les scribes qui ont le ministère de la lettre qui tombe, et les anciens qui ont vieilli, non dans la vérité, mais dans la décrépitude de la lettre.

« Or, Pierre suivait de loin. » Il ne pouvait pas le suivre de près, bien que de loin; ainsi il ne s'éloignait pas tout-à-fait de lui. — S. CHRYS. — Grande était l'ardeur de Pierre qui, voyant fuir les autres, ne fuit pas, mais s'arrête et entre. Jean, toutefois, entre, mais il était connu du prince des prêtres. Or Pierre, en suivant de loin, annonçait déjà sa trahison. — REM. — Il n'aurait pas pu renier le Sauveur, s'il était resté près de lui. Par là, nous est marqué aussi que Pierre devait suivre ou imiter le Seigneur jusque dans sa passion. — S. AUG. — Ainsi est marqué que l'Église doit suivre ou imiter la passion du Sauveur, mais de loin, car l'Église souffre pour elle-même et il souffre pour l'Église. « Et, étant entré dans l'intérieur, il s'asseyait avec les serviteurs pour voir le dénoûment. » — S. JÉR. — Ou bien, par un attachement de disciple ou bien par l'effet d'une curiosité naturelle, il désirait savoir le jugement que le pontife porterait sur lui; s'il le condamnerait à mort, ou s'il le renverrait après l'avoir flagellé.

---

etiam nomen actioni : Caipha, id est, investigator vel sagax ad implendam suam nequitiam, vel vomens ore : quia impudens fuit ad proferendum mendacium, et ad perpetrandum homicidium. Ideo autem illuc eum adduxerunt, ut cum consilio omnia facerent. Unde sequitur : Ubi scribæ, et pharisæi, et seniores convenerant. ORIG. (ut sup.). Ubi Caiphas et principes sacerdotum illic congregantur scribæ (id est, litterati) qui præsunt litteræ occidenti; et seniores, non in veritate, sed in vetustate litteræ.

Sequitur : Petrus autem sequebatur eum a longe : non enim poterat de proximo eum sequi, sed de longinquo, nec tamen omnino recedens ab eo. CHRYS., in homil. (85, ut sup.). Multus enim erat fervor Petri, qui cum alios fugientes vidisset, non fugit, sed stetit et intravit. Si autem et Joannes intravit, tamen notus erat principi sacerdotum. Longe autem sequebatur, quia erat Dominum negaturus. REMIG. Neque enim negare potuisset, si Domino proximus adhæsisset. Per hoc etiam significatur quod Petrus Dominum ad passionem euntem erant secuturus, id est, imitaturus. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. penult.). Significatur Ecclesiam secuturam quidem (hoc est, imitaturam) passiones Domini, sed longe differenter : Ecclesia enim pro se patitur, at ille pro Ecclesia.

Sequitur : Et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem. HIER. Vel amore discipuli, vel humana curiositate scire cupiebat, quid judicaret de Domino pontifex; utrum eum neci addiceret, an flagellis cæsum dimitteret.

Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir; et ils n'en trouvaient point qui fût suffisant, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins, qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours. Alors le grand-prêtre, se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce qu'ils déposent contre vous? Mais Jésus demeurait dans le silence. Et le grand-prêtre lui dit : Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit : Je le suis; mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel. Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé : qu'avons-nous besoin de témoins? Vous venez vous-mêmes de l'entendre blasphémer; qu'en jugez-vous? Ils répondirent : Il a mérité la mort. Alors ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing, et d'autres lui donnèrent des soufflets, en disant : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé?

S. Chrys. — Les princes des prêtres s'étant assemblés, et voulant donner les formes judiciaires à leur conciliabule pestilentiel et aux embûches qu'ils tendaient au Sauveur : « Les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, etc. » Mais que le jugement n'ait eu qu'une apparence de justice, et que tout cela n'ait été que trouble et tumulte, nous en voyons la preuve en ce qui suit : « Et ils ne trouvèrent rien, quoique plusieurs faux témoins se fussent approchés. » — Orig. — Les faux témoignages sont possibles lorsqu'on peut les revêtir de quelque couleur de vérité. Mais l'on ne pouvait pas trouver ces apparences qui auraient aidé aux mensonges élevés contre Jésus, quoiqu'il s'en trouvât plusieurs qui voulussent

---

Principes autem Sacerdotum et omne concilium quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent : et non invenerunt, cum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes, et dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum Dei, et post triduum reædificare illud. Et surgens princeps sacerdotum ait illi : Nihil respondes ad ea quæ isti adversum te testificantur? Jesus autem tacebat. Et Princeps Sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei. Dixit illi Jesus : Tu dixisti : veruntamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cæli. Tunc Princeps Sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit : quid adhuc egemus testibus? Ecce nunc audistis blasphemiam. Quid vobis videtur? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis. Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt : alii autem palmas in faciem ejus dederunt, dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit.

Chrys., in homil. (85, ut sup.). Congregatis principibus sacerdotum, tota pestilentiæ conventicula volebant suis insidiis judicii formam imponere : unde dicitur : Principes autem sacerdotum et omne concilium quærebant falsum testimonium contra Jesum, etc. Sed quod fictum erat judicium, et omnia tumultus et turbationis plena, manifestatur per hoc quod subditur : Et non invenerunt, cum multi falsi testes accessissent Orig. (ut sup.). Falsa enim testimonia tunc locum habent, quando cum

favoriser les projets des princes des prêtres. C'est à la plus grande gloire de Jésus d'avoir tout dit et tout fait d'une manière si irrépréhensible que tant d'hommes pervers et rusés n'aient pas pu trouver contre lui un grief vraisemblable.

« Enfin il vint deux faux témoins. » — S. Jér. — Comment peut-on les considérer comme faux témoins ceux qui n'ont dit que ce que nous avons vu que le Seigneur a dit lui-même? C'est qu'il est faux témoin celui qui n'interprète pas les choses de la même manière qu'elles ont été dites. Or, le Seigneur avait ainsi parlé du temple de son corps, ils le calomnient; et en changeant et ajoutant quelque chose à ses paroles, ils donnent la couleur de la vérité à leur calomnie. Le Sauveur avait dit : « Détruisez ce temple ; » ceux-ci changent et disent : « Je puis détruire le temple de Dieu. » Vous, leur dit-il, détruisez; ce n'est pas moi qui détruis. En effet, il ne nous est pas permis de porter nos mains sur nous. Ensuite ils ajoutent : « Et après trois jours je rebâtirai le temple, » afin que ces paroles paraissent se rapporter directement au temple de Jérusalem. Le Seigneur, pour désigner le temple qui vit et qui respire, s'était ainsi exprimé : « Dans trois jours je le ressusciterai ; » autre chose est de rebâtir, autre chose de ressusciter. — S. Chrys. — Mais pourquoi ne produisent-ils pas une accusation sur la violation du sabbat? C'est qu'il les avait souvent réfutés sur ce point.

S. Jér. — La colère impatiente qui se précipite chasse le pontife de son trône, et fait éclater la fureur de son âme par les mouvements de son corps. « Et le prince des prêtres, se levant, lui dit : Vous ne ré-

---

colore aliquo proferuntur. Sed nec color inveniebatur, qui posset contra Jesum adversare mendacia, quamvis essent multi, gratiam tribuere volentes principibus Sacerdotum : quod maximam laudem exhibet Jesu, qui sic omnia irreprehensibiliter dixit et fecit, ut nullam verisimilitudinem invenirent in eo reprehensionis, et mali et multi astuti.

Sequitur : Novissime autem venerunt duo falsi testes, etc. Hier. Quomodo autem falsi testes sunt, si ea dicunt quæ Dominum dixisse legimus? Sed falsus testis est qui non eodem sensu dicta intelligit quo dicuntur : Dominus enim dixerat de templo corporis sui; sed in ipsis verbis calumniantur, ut paucis additis vel mutatis, quasi justam calumniam faciant : Salvator dixerat (Joan., 2) : Solvite templum hoc : isti commutant, et aiunt : Possum destruere templum Dei : Vos, inquit, solvite, non ego; quia illicitum est ut nobis ipsis inferamus manus : deinde illi vertunt : Et post triduum reædificabo illud, ut proprie de templo judaico dixisse videretur : Dominus autem, ut ostenderet animale et spirans templum, dixerat : Et ego in triduo suscitabo illud : aliud est ædificare, aliud suscitare. Chrys., in homil. (86, ut sup.). Sed quare non adduxerunt in medium accusationem de solutione sabbati? Quia multoties eos super hoc confutaverat.

Hier. Ira autem præceps et impatiens, non inveniens calumniæ locum, excutit de solio pontificem, ut vesaniam mentis motu corporis demonstraret : unde sequitur : Et

pondez rien à aucune des choses qu'ils déposent contre vous? — S. Chrys. — Il dit cela pour lui arracher quelque réponse inexcusable à l'occasion de laquelle il puisse le prendre. Or, une réponse pour s'excuser était parfaitement inutile, personne ne disant l'admettre. « Et Jésus se taisait, » car il n'y avait là que la forme de la justice; il y avait là comme des voleurs se ruant sur la vérité ainsi que sur une dépouille dans une caverne; c'est pour cela qu'il se tait — Orig. — Nous apprenons par là à mépriser les paroles des calomniateurs et des faux témoins, et à ne pas même juger dignes d'une réponse ceux qui disent contre nous ce qu'il ne faut pas, surtout lorsqu'il est plus digne d'un homme libre et courageux de se taire que de se défendre sans profit. — S. Jér. — Comme Dieu il savait que l'on tournait à mal tout ce qu'il disait. Or, plus Jésus se tait devant ces faux témoins et ces prêtres impies, indignes de ses réponses, plus le pontife, dépassé par la fureur, le provoque à répondre, pour trouver, quoi qu'il dise, matière à accusation. « Et le prince des prêtres lui dit : Je vous adjure, par le Dieu vivant de nous dire, etc. » — Orig. — Nous trouvons souvent dans la loi l'usage d'adjurer (1), mais je ne pense pas qu'un homme qui veut vivre selon l'Évangile le doive, car s'il n'est pas permis de jurer, il n'est pas permis d'adjurer. Quant à l'adjuration adressée aux démons, l'on ne peut dire que ce n'est pas une véritable adjuration, vu le pouvoir donné à ses disciples sur les démons par celui qui les commandait et qui a transmis à ses disciples le même pouvoir. Mais le prince des prêtres commettait un péché en tendant

(1) Nom., 5, v. 19; 5 Rois, 22, v. 16; Genèse, 24, v. 50; Exod., 13; Josué, 17; 1 Rois, 14; 3 Rois, 18; 4 Rois, 11; 2 Paral., 18, 34 et 36; 1 Esd., 10, 2; Isaïe, 5, 12; Tob., 18, v. 19; Cant., 2, 3, 5 et 6.

---

surgens Princeps Sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea quæ isti adversum te testificantur? Chrys., in homil. (85, ut sup.). Hoc autem dixit, volens ab eo inexcusabilem responsionem elicere, ut ex ipsa eum capiat. Inutilis autem erat excusationis responsio, nullo eam exaudiente. Et ideo sequitur : Jesus autem tacebat : etenim solum figura judicii ibi erat; in veritate autem latronum erat incursus (sicut in spelunca), et ideo silet. Orig. (ut sup.). Ex hoc autem loco discimus contemnere calumniantium et falsorum testium voces, ut nec responsione dignos eos habeamus, qui non convenientia dicunt adversus nos; maxime, ubi majus est libere et fortiter silere, quam defendere sine ullo profectu. Hier. Sciebat enim quasi Deus, quicquid dixisset, torquendum ad calumniam. Quanto ergo Jesus magis tacebat ad indignos responsione suа falsos testes et sacerdotes impios, tanto magis pontifex, furore superatus, eum ad respondendum provocat; ut ex qualibet occasione sermonis, locum inveniat accusandi : unde sequitur : Et Princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis, etc. Orig. In lege quidem adjurandi usum aliquoties invenimus : æstimo autem quoniam non oportet ut vir qui vult secundum Evangelium vivere, adjuret alterum; si enim jurare non licet, nec adjurare; sed et qui respicit Jesum imperantem dæ-

des embûches au Sauveur, et en cela il imitait son véritable père qui avait fait deux fois cette question au Sauveur : « Si vous êtes le Christ fils de Dieu. » Ne peut-on pas dire avec raison que douter du Christ, douter s'il est vraiment le fils de Dieu, c'est là une œuvre du diable. Or, il ne convenait pas que le Seigneur répondît aux princes des prêtres comme y ayant été forcé par sa demande. C'est pourquoi il ne nie pas qu'il fût le fils Dieu ni ne le confesse ouvertement. C'est pourquoi « Jésus lui dit : C'est vous qui l'avez dit. » Le prince des prêtres n'était pas digne de la doctrine chrétienne ; c'est pourquoi il ne l'instruit pas, mais s'emparant de sa parole, il s'en sert contre lui. « C'est pourquoi je vous dis : Vous verrez tout à l'heure le Fils de l'homme assis, etc. » Il me paraît que cette action de s'asseoir signifie, dans le Fils de l'homme, comme une solidité royale, et c'est par suite de la communication de la force de Dieu, qui seul est la véritable force, qu'il a jeté les fondements de son trône, lui qui a reçu tout pouvoir du Père dans le ciel comme sur la terre. Cela sera tout-à-fait accompli lorsque ses ennemis eux-mêmes verront les fondements de cette puissance, et cela commença à avoir sa réalisation lorsque les disciples le virent ressuscitant d'entre les morts et placé ainsi à la droite de la puissance divine. ou bien comme le temps qui s'écoulera depuis la création du monde jusqu'à sa fin n'est, au point de vue de la miséricorde divine, qu'un seul jour, il n'est point étonnant que pour exprimer combien sera rapide tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin, il se soit servi de cette expression : « *Tout à l'heure*. Or il leur prophétise non-seulement qu'ils le verront assis à la droite de sa puissance, mais encore venant dans les nuées du ciel : « Et venant dans les nuées du ciel. » Les nuées

---

monibus, et potestatem dantem discipulis super dæmonia, dicet quod secundum potestatem datam a Salvatore non est adjurare dæmonia. Princeps autem sacerdotum peccatum faciebat insidians Jesu ; et ideo imitabatur proprium patrem, qui bis dubie interrogavit Salvatorem (Matth., 4, vers. 3 et 6) : Si tu es Christus Filius Dei : unde quis recte dicere potest, quoniam dubitare de Filio Dei utrum ipse sit Christus, opus diaboli est. Non decebat autem Dominum ad adjurationem Principis sacerdotum respondere, quasi vim passum : propter quod nec denegavit se Filium Dei esse, nec manifeste confessus est : unde sequitur : Dicit illi Jesus : Tu dixisti : non enim erat dignus Christi doctrina : propterea non eum docet, sed verbum oris ejus accipiens, in redargutionem ejus convertit. Sequitur : Verumtamen dico vobis : Amodo videbitis Filium hominis sedentem, etc. Videtur mihi quoniam firmitatem quamdam regalem significat sessio Filii hominis : juxta virtutem ergo Dei (qui solus est virtus) fundatus est qui accepit omnem potestatem a Patre, sicut in cœlo et in terra. Erit autem quando hanc fundationem videbunt etiam adversarii ; quod a tempore dispensationis incepit impleri : viderunt enim ejus discipuli eum resurgentem a mortuis, et per hoc viderunt eum fundatum ad dexteram virtutis. Vel quia secundum longitudinem sempiternam, quæ est apud Deum, a constitutione mundi usque ad finem est unus dies. Nihil ergo mi-

sont les prophètes et les apôtres du Christ auxquels il commande, lorsqu'il le faut, de pleuvoir. Ce sont là des nues qui ne passent pas, car elles portent en elles l'image de l'Homme céleste, et elles sont dignes, comme héritières de Dieu et cohéritières du Christ, d'être les siéges de Dieu.

S. Jér. — Le pontife à qui sa fureur avait fait abandonner son siége, pris de la même rage, déchire ses vêtements. « Alors le prince des prêtres déchire ses vêtements en disant : Il a blasphémé. » La coutume des Juifs (1) était de déchirer leurs vêtements lorsqu'ils entendaient une parole blasphématoire ou paraissant attentatoire à la divinité. — S. Chrys. — Il fait cela pour rendre l'accusation plus grave et pour proclamer par un fait ce qu'il avait exprimé en paroles. — S. Jér. — En déchirant ses habits, il constate que la gloire du sacerdoce a fini chez les Juifs, et que le siége du pontife est vide désormais, et par là il déchire aussi le voile qui était étendu sur la loi. — S. Chrys. — En déchirant ses vêtements, il ne prononce pas lui-même la sentence, mais il veut la faire tomber de la bouche des autres, en disant : « Que vous en semble-t-il? » Il agit comme s'il s'agissait d'un péché évident et d'un blasphème manifeste. Il prévient l'auditeur comme pour le forcer et lui faire violence pour porter cette sentence, et il ajoute : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Voici que vous avez entendu vous-mêmes le blasphème. » Or, quel

(1) On en retrouve un exemple dans Paul et Barnabas déchirant leurs vêtements, lorsque dans la Lycaonie on voulut leur rendre le culte divin (Actes, 14).

---

rum quod hic dicit Salvator, a modo, spatium esse brevissimum usque ad finem ostendens : et non solum sedentem eum ad dexteram virtutis visuros prophetabat, sed etiam venientem in nubibus cœli : unde sequitur : Et venientem in nubibus cœli. Hæ nubes sunt prophetæ et apostoli Christi, quibus mandat pluere cum oportet (*Psal.* 77, vers. 25), et sunt nubes cœli non transeuntes, quasi portantes imaginem cœlestis (1 *Cor.*, 15, vers. 49), et dignæ sunt, ut sint sedes Dei quasi hæredes Dei et cohæredes Christi (*Rom.*, 8, vers. 17).

Hier. Pontificem autem, quem de solio sacerdotali furor excusserat, eadem rabies ad scindendas vestes provocat. Unde sequitur : Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit. Consuetudinis enim judaicæ est quod cum aliquid blasphemum, et quasi contra Deum audierint, scindant vestimenta sua. Chrys., in homil. (85, ut sup.). Hoc igitur fecit ut accusationem redderet graviorem ; et quod verbis dicebat, factis extolleret. Hier. Per hoc autem quod scidit vestimenta sua, ostendit Judæos sacerdotalem gloriam perdidisse, et vacuam sedem habere pontificis : dum enim vestem sibi discindit, ipsum quo tegebatur velamentum legis abrupit. Chrys., in homil. (85, ut sup.). Cum ergo scidisset vestimenta sua, non fert sententiam a se ipso, sed ab aliis eam exquirit, dicens : Quid vobis videtur? Sicut in confessis peccatis et blasphemia manifesta fieri solet : et quasi cogens et violentiam inferens ad sententiam proferendam prævenit auditorem dicens : Quid adhuc egemus testibus? Ecce audistis blasphemiam, etc. Quæ autem fuit illa blas-

ut ce blasphème? Il avait cité devant leur assemblée cette parole : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, » et a leur avait interprétée. Ils se sont tû et ne lui ont plus rien opposé. Comment donc appellènt-ils blasphème ce qu'ils ont entendu? « Mais eux lui répondant lui dirent : Il est digne de mort. » Ce sont eux qui accusent, eux qui plaident, eux qui portent la sentence. — ORIG. — Que pensez-vous que fut cette erreur de prononcer digne de mort la vie principale entre toutes les vies, et de ne pas se servir du témoignage de tant d'hommes ressuscités pour regarder à cette fontaine de vie de laquelle la vie se répandait sur tous les vivants? — S. CHRYS.— Ainsi ils faisaient éclater leur ivresse et leur fureur insensée en se jetant sur leur proie.

« Alors ils lui crachèrent à la face, etc. » — S. JÉR. — Pour que s'accomplît ce qui avait été dit : « J'ai livré une joue aux soufflets, et je n'ai pas détourné ma face de la honte des crachats. » — SUITE. — « D'autres lui appliquèrent leurs mains sur sa figure en disant : Prophétisez, etc. » — LA GLOSE. — Ils lui disaient cela pour l'outrager, et comme ayant voulu passer pour prophète parmi le peuple. » — S. JÉR. — Il eût été insensé de répondre à ceux qui le frappaient, et de prophétiser qui le souffletait, alors que la rage de ceux qui le maltraitaient était publique. —S. CHRYS.— Remarquez que l'évangéliste rapporte avec le plus grand soin tout ce qui est le plus outrageant, ne cherchant à rien cacher, n'ayant honte de rien, mais estimant une très grande gloire que le dominateur de toutes choses ait supporté pour nous de tels outrages. Lisons cela sans cesse, écrivons-

---

phemia? Etenim ante eis congregatis dixerat : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, et interpretatus est eis; et siluerunt, nec de cætero contradixerunt : qualiter ergo nunc quod dictum est blasphemiam vocant? Sequitur : At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis : ipsi accusantes, ipsi discutientes, ipsi sententiam proferentes. ORIG. (ut sup.). Quantum putas fuit erroris, ipsam principalem omnium vitam esse mortis pronuntiare! et per tantorum resurgentium testimonia non respicere fontem vitæ, de quo in omnes viventes vita manabat! CHRYS., in homil. (86, *in Matth.*). At autem venationem invenientes, ita suam demonstrabant ebrietatem, et insania ferebantur.

Sequitur : Tunc expuerunt in faciem ejus, etc. HIER. Ut compleretur quod dictum est : Dedi maxillam meam alapis, et faciem meam non averti a confusione sputorum. Sequitur : Alii autem palmas in faciem ejus dederunt dicentes : Prophetiza, etc. GLOSSA. In contumeliam ei hoc dicitur, qui se prophetam haberi voluit a populis. HIER. Stultum autem erat verberantibus respondere, et prophetizare cædentem, cum palam percutientis insania videretur. CHRYS., in homil. (86, ut sup.). Attende autem quod Evangelista cum summa diligentia, ea quæ videntur esse exprobratissima, exponit : nihil occultans aut verecundans, sed gloriam existimans maximam, dominatorem orbis terrarum pro nobis talia sustinere. Hoc autem legamus continue, hoc nostræ menti inscribamus, et his gloriemur. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 44). Quod autem dictum est : Expue-

ne l'avait pas vu dehors, mais elle le vit sortant, le remarqua se levant et allant à la porte, et c'est à ceux qui étaient là avec elle, dans la cour et devant le feu, qu'elle dit : « Celui-ci aussi était avec Jésus de Nazareth. » Or, celui qui venait de sortir revint sur ses pas pour se justifier en niant. Ou bien, ce qui est plus croyable, il n'avait pas entendu ces paroles lorsqu'il sortait; mais c'est lorsqu'il rentra que la servante et cet autre dont parle Luc lui dirent : « Et vous, vous êtes avec eux. » Ou bien, ainsi que le rapporte Jean : « Est-ce que vous aussi vous êtes des disciples de cet homme? »

« Et il nia de nouveau avec serment, etc. » — S. Jér.— Je sais que quelques-uns, poussés par un sentiment de dévoûment à l'apôtre Pierre, ont entendu ce passage dans ce sens que Pierre n'avait pas nié *le Dieu*, mais *l'homme*, en ce sens : « Je ne connais pas l'homme, car je connais le Dieu. » Le lecteur, dans sa sagesse, jugera combien cette manière de raisonner est frivole, car si Pierre n'avait pas nié, cette parole de son maître serait donc vaine : « Vous me nierez trois fois? » — S. Ambr. — J'aime mieux que Pierre se soit trompé que de voir le Seigneur se tromper. — Rab. — A propos de cette négation de Pierre, nous prétendons que non-seulement il renonce au Christ celui qui nie qu'il soit le Christ, mais encore celui qui, étant chrétien, nie qu'il est.

S. Aug. — Voyons maintenant la troisième négation. « Et après un peu de temps s'approchèrent ceux qui étaient là, et ils dirent à Jésus: Réellement vous êtes d'avec eux. » Or, Luc dit que ce fut « après l'intervalle d'une heure, » et c'est pour le convaincre qu'ils ajoutent: « Car votre parler vous a dénoncé. » — S. Jér. — Non pas que Pierre

---

sionis reduxit. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 5). Non autem foris ante januam iterum negavit, sed cum rediisset ad focum (neque enim jam exierat, et foris cum vidit altera ancilla), sed cum exiret, eum vidit; id est, cum surgeret et exiret, animadvertit; et dixit his qui erant ibi (id est, qui simul aderant ad ignem in atrio) : Et hic erat cum Jesu Nazareno. Ille autem qui foris exierat, hoc audito, regressus est, ut se quasi purgaret negando. Vel quod est credibilius, non audivit quod de eo dictum fuerat cum foras exiret; et posteaquam rediit, dixerunt ei ancilla et ille alius quem Lucas commemorat : Et tu de illis es; aut ut Joannes refert : Nunquid et tu ex discipulis es hominis istius?

Sequitur : Et iterum negavit cum juramento, etc. Hier. Scio quosdam pio affectu erga apostolum Petrum locum hunc ita interpretatos, ut dicerent Petrum hominem negasse, non Deum; et esse sensum : Nescio hominem, quia scio Deum. Hoc quam frivolum sit prudens lector intelligit; si enim iste non negavit, ergo mentitus est Dominus, qui dixerat : Ter me negabis. Ambr., *in Lucam* (cap. 22). Malo negasse Petrum, quam Dominum fefellisse. Rab. In hac autem negatione Petri, dicimus, non illum solum abnegare Christum qui dicit eum non esse Christum, sed qui cum sit negat se esse Christianum.

Aug., *De con. Evang.* (lib. 5, cap. 6). Nunc jam de tertia negatione inspiciamus. Sequitur enim : Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere

d'une autre langue, car et ceux qui questionnaient et celui qui it questionné étaient *hébreux*, mais c'est parce que chaque proce et chaque région avait ses habitudes distinctives, et qu'un nael d'un pays ne pouvait pas tout-à-fait échapper à son accent » (1).

Rem. — Voyez combien il est funeste de s'arrêter à s'entretenir avec hommes pervers, car c'est ce qui poussa Pierre à nier le Seigneur, il avait auparavant confessé comme le Fils de Dieu. « Alors il se mit ire des imprécations. » — Rab. — Remarquez qu'en premier lieu dit : « Je ne sais ce que vous dites ; » qu'en second lieu il nie avec nent ; qu'enfin il se met à faire des imprécations et à jurer qu'il pas connu cet homme. C'est ainsi que persévérer dans le péché mente les crimes, et que celui qui méprise les choses légères ibe dans de plus grandes.

Rem. — Au sens spirituel, Pierre qui nie avant que le coq ait nté désigne ceux qui, troublés par sa mort, ne croyaient pas à la inité du Christ avant sa résurrection. En niant après que le coq a nté, il figure ceux qui errent en ce qui concerne la double nature Christ, la nature divine et la nature humaine. Par la première serte est désignée la *cupidité ;* par la seconde, la *délectation charnelle ;* les assistants sont figurés les démons, car ce sont eux qui entraint les hommes à nier le Christ. — Orig. — Ou bien, par la première vante il faut entendre la Synagogue des Juifs qui poussèrent sount les fidèles à nier le Christ ; par la seconde, l'ensemble des na-

(1) L'on en voit un exemple frappant au 12e livre des Juges, v. 5, où l'on voit que de la tribu d'Ephraïm, pour distinguer ceux de la tribu de Galaad, leur faisaient noncer *schibboleth* qu'ils prononçaient *sibboleth*.

---

ex illis es. Lucas autem dixit : Inllo facto quasi horæ unius : et ut eum ficant, consequenter adjungunt : Nam quela tua manifestum te facit. Hier. quod alterius sermonis esset Petrus, gentis externæ (omnes quippe Hebræi t, et qui arguebant, et qui arguebatur, quod una provincia et regio habeat prietates suas, et vernaculum loquendi m vitare non possit. Remig. Vide m quam sint noxia pravorum hominum quia : ipsa quippe coegerunt Petrum re Dominum, quem prius confessus st esse Dei Filium. Sequitur enim : e cœpit detestari, etc. Rab. Nota quia um ait : Nescio quod dicis ; secundo juramento negat ; tertio cœpit detestari et jurare quia non novit hominem : perseverare quippe in peccato dat incrementum scelerum, et qui minima spernit, cadit in majora.

Remig. Spiritualiter autem per hoc quod Petrus ante primum galli cantum negavit, illi designantur qui ante Christi resurrectionem non credebant eum esse Deum, ejus morte turbati. Per hoc autem quod post galli cantum negavit, illi designantur qui in utramque Domini naturam (et secundum Deum et secundum hominem) errant. Per primam autem ancillam designatur cupiditas ; per secundam carnalis delectatio ; per illos qui astabant, dæmones intelliguntur : his enim trahuntur homines ad Christi negationem.

tions persécutrices des chrétiens; par les assistants que l'on voit en troisième lieu dans la cour, les ministres des diverses hérésies. — S. Aug. — Pierre a nié trois fois, car c'est de trois manières que se formule l'hérésie, en attaquant ou la divinité, ou l'humanité, ou toutes les deux à la fois. — Rab. — Après le troisième renoncement se fait entendre le chant du coq. Et c'est ce qui est ajouté : « Et aussitôt le coq chanta. » Il nous faut voir en cela le docteur de l'Église qui, adressant ses reproches aux somnolents, leur dit : « Éveillez-vous, justes, et ne péchez pas. » Or, l'Écriture a l'habitude de souvent signifier le caractère d'une chose par le moment où elle s'est passée, et c'est ainsi que Pierre, qui a renié au milieu des ténèbres, s'est repenti au chant du coq. « Et Pierre s'étant rappelé de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté, vous me nierez trois fois. » — S. Jér. — Nous lisons dans un autre évangile qu'après le renoncement de Pierre et le chant du coq, le Seigneur regarda Pierre et l'appela par son regard à des larmes amères. Il n'était pas possible qu'il restât dans les ténèbres celui qui avait été regardé par la lumière du monde. « Et étant sorti, il pleura amèrement. » Il ne pouvait pas faire pénitence dans la cour de Caïphe, et il sort du milieu de l'assemblée des impies pour laver dans des larmes amères la honte d'un lâche renoncement. — S. Léon. — Heureuses, ô saint apôtre, vos larmes, qui eurent pour effacer la faute de votre renoncement la vertu du sacré baptême! Vous fûtes secouru par la droite du Seigneur Jésus-Christ, qui vous reprit avant que vous fussiez dans la prostration, et c'est ainsi que vous reçûtes la force de la stabilité,

---

Orig. (ut sup.). Vel per primam ancillam intelligitur synagoga Judæorum, qui frequenter compulerunt denegare fideles ; per secundam, congregatio gentium, quæ et persecutæ sunt Christianos ; per tertios stantes in atrio, ministri hæresum diversarum. Aug, *De quæst. Evang.* (lib. 1, cap. 23). Ter etiam Petrus negavit : nam et error hæreticorum de Christo tribus generibus terminatur : aut enim de Divinitate, aut de humanitate, aut de utroque falluntur. Rab. Post tertiam autem negationem sequitur galli cantus : et hoc est quod subditur : Et continuo gallus cantavit : per quem doctor Ecclesiæ intelligitur, qui somnolentos increpans ait (1 *Cor.*, 15, v. 34) : Evigilate justi, et nolite peccare. Solet autem sacra Scriptura sæpe meritum causarum per statum temporum designare : unde Petrus qui media nocte negavit, ad galli cantum pœnituit. Unde sequitur : Et recordatus est Petrus verbi Jesu quod dixerat : Priusquam gallus cantet, ter me negabis. Hier. In alio Evangelio legimus (Luc., 22) quod post negationem Petri et galli cantum respexit Salvator Petrum, et intuitu suo eum ad amaras lacrymas provocavit : non enim fieri poterat ut in negationis tenebris permaneret, quem lux respexerat mundi : unde et hic sequitur : Et egressus foras, flevit amare : in atrio enim Caiphæ sedens non poterat agere pœnitentiam : unde foras egreditur de impiorum concilio, ut pavidæ negationis sordes amaris fletibus lavet. Leo Papa (serm. 9 *De pass.*). Felices, o Apostole sancte, lacrymæ tuæ, quæ ad di-

it enveloppé du péril de votre chute. Aussitôt Pierre revint à la stai[illegible] comme un homme qui a reçu la force, de telle manière que ui qui n'avait pas pu alors soutenir la vue de la passion du Christ montra aucune faiblesse et resta inébranlable au sein de sa propre sion.

CHAPITRE XXVII.

matin étant venu, tous les princes des prêtres et des sénateurs du peuple uif tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir. Et l'ayant lié, ils 'emmenèrent, et le mirent entre les mains de Ponce-Pilate, leur gouverseur. Cependant Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, se epentit de ce qu'il avait fait; et rapportant les trente pièces d'argent aux rinces des prêtres et aux sénateurs, il leur dit : J'ai péché en trahissant e sang innocent. Ils lui répondirent : Que nous importe? C'est votre afaire. Alors il jeta son argent dans le temple, et s'étant retiré, il alla se endre.

S. Aug. — L'évangéliste avait tissu son récit avec ce qui était arrivé Seigneur pendant la nuit jusqu'au matin, puis il était revenu sur pas pour raconter le renoncement de Pierre, et c'est après avoir

---

dam culpam negationis, virtutem sacri uere baptismatis. Adfuit enim dextera nini Jesu Christi, quæ labentem te usquam dejicereris) exciperet; et firmita- standi in ipso cadendi periculo recepisti. Cito itaque ad soliditatem rediit Petrus, tanquam recipiens fortitudinem; ut qui tunc in Christi expaverat passione, in suo post supplicio non timeret, sed constans permaneret.

CAPUT XXVII.

e autem facto, consilium inierunt omnes rincipes sacerdotum et seniores populi adersus Jesum, ut eum morti traderent : et inctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi. Tunc videns Judas ui eum tradidit, quod damnatus esset, pœnitentia ductus, retulit triginta argenteos rincipibus sacerdotum et senioribus dicens: Peccavi tradens sanguinem justum. At illi ixerunt : Quid ad nos? Tu videris. Et projectis argenteis in templo, recessit, et abiens laqueo se suspendit.

Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 7). Contexuerat superius Evangelista narrationem in his quæ cum Domino facta sunt usque ad mane : sed postea rediit ad narrandam Petri negationem : qua terminata rediit ad mane, ut inde cætera contexeret. Et hoc est quod dicitur : Mane autem facto,

terminé cette narration, qu'il reprend son récit au matin pour le continuer : « Le matin étant venu, tous les princes des prêtres, et tous les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir. » — Orig. — Croyant, par sa mort, éteindre son enseignement et la foi en ceux qui avaient cru en lui comme étant Fils de Dieu. Ayant de tels projets contre lui, ils le lièrent, lui qui délie les liens des autres (1). « Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce-Pilate, président. » — S. Jér. — Voyez le soin des prêtres : ils passent toute la nuit à méditer les moyens iniques de commettre cet homicide, et le matin ils envoient Jésus à Pilate après l'avoir chargé de liens, d'après leur habitude, qui était de livrer chargé de liens, au juge, celui qu'ils avaient désigné à la peine capitale. — Rab. — Cependant il faut remarquer qu'ils ne le lièrent pas alors, mais aussitôt qu'ils s'en furent emparés dans le jardin, ainsi que le raconte saint Jean (2). — S. Chrys. — Ils ne le tuèrent pas en cachette, parce qu'ils voulaient détruire sa gloire, car plusieurs l'admiraient. C'est pour cela qu'ils s'efforcèrent de le tuer en public et devant tous, et qu'ils l'emmenèrent au proconsul.

S. Jér. — Or, Judas, voyant le Sauveur désigné à la mort, rapporta aux prêtres l'argent dont on l'avait payé, comme s'il était en son pouvoir de changer la sentence des persécuteurs. « Alors Judas qui le livra, voyant qu'il était condamné, mû de repentir, rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens du peuple, en disant : J'ai péché en livrant le sang du juste. »

(1) Isaïe, 61, v. 1 ; Luc, 4.
(2) « La cohorte et le tribun et les valets des Juifs s'emparèrent de Jésus et le lièrent » (Jean, 12).

---

consilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent. Orig. (ut sup.). Putantes per mortem extinguere ejus doctrinam et fidem apud eos qui crediderunt in eum, quasi in Filium Dei. Talia autem contra eum consiliantes alligaverunt Jesum solventem a vinculis : unde sequitur : Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi. Hier. Vide sollicitudinem sacerdotum : in malum tota nocte vigilarunt, ut homicidium facerent, et vinctum tradiderunt Pilato : habebant enim hunc morem ut quem adjudicassent morti, ligatum judici traderent. Rab. Attamen notandum quod non tunc primum ligaverunt, sed mox comprehensum in horto ut Joannes declarat (cap. 18). Chrys., in hom. (86, ut sup.). Ideo autem eum non occulte interfecerunt, quia volebant ejus gloriæ detrahere : multi enim eum admirabantur ; propter hoc studuerunt publice et coram omnibus eum occidere ; et ideo ad præsidem eum duxerunt.

Hier. Videns autem Judas Dominum adjudicatum morti, pretium retulit sacerdotibus, quasi in potestate sua esset persecutorum mutare sententiam : unde sequitur : Tunc videns Judas qui tradidit eum quod damnatus esset, pœnitentia ductus, retulit triginta argenteos principibus sacerdotum et senioribus populi, dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum.

Orig. (ut sup.). Respondeant mihi qui

ORIG. — Que ceux qui imaginent des fables sur les deux espèces de atures différentes (1) disent d'où est venu le mouvement de Judas qui, près avoir reconnu son péché, s'écrie : « J'ai péché, livrant le sang u juste, » si ce n'est du bon plant de l'âme et de cette semence de ertu qui a été jetée en toute âme raisonnable, plant et semence que udas ne cultiva pas, ce qui le fit tomber en un tel péché. S'il est des ommes d'une nature faite pour se perdre, qui a plus appartenu à cette ature que Judas? — Si Judas avait adressé ces paroles au conseil des uifs après la résurrection de Jésus, on pourrait dire que c'est l'efficacité de la résurrection qui l'a ainsi porté à se repentir; mais c'est au moment qu'il le voit livré à Pilate. C'est que peut-être il se rappelle e que Jésus a souvent dit de sa future résurrection. — Peut-être que atan, qui était entré en lui, le poussa jusqu'à ce qu'il eût livré Jésus Pilate ; mais après avoir obtenu ce qu'il voulait, Satan se retira, et 'est au moment où il se retirait, que le repentir put avoir accès en ui. Mais comment Judas put-il voir que Jésus était condamné? Pilate ne l'avait pas encore interrogé. L'on pourrait peut-être dire que, le voyant trahi, il vit dans les intuitions de son esprit l'issue de cette affaire. L'on pourrait dire aussi peut-être que ces mots : « Judas voyant qu'il était condamné, » se rapportent non pas à Jésus, mais à Judas ui-même, dans ce sens qu'il sentit le mal qu'il venait de commettre, et se sentit ainsi condamné (2). — S. LÉON. — En disant : « J'ai péché, en livrant le sang du juste, » il persiste dans la perfidie de son impiété, en continuant à croire, jusque dans les périls extrêmes de la mort,

(1) Les natures essentiellement bonnes et les natures essentiellement mauvaises.
(1) Ceci est vraiment forcé et détourné du sens véritable.

---

naturis quasdam fabulas introducunt, ... est, quod Judas cognoscens peccatum ... dixit : Peccavi, tradens sanguinem ... justum, nisi ex bona plantatione mentis et seminatione virtutis, quæ seminata est in omni rationabili anima ; quam non coluit Judas, et ideo cecidit in tale peccatum. Si autem naturæ pereuntis est aliquis hominum, magis hujus naturæ fuit Judas. Et siquidem post resurrectionem Christi hoc dixisset Judas, forsitan erat dicendum quoniam compulit eum pœnitere de peccato ipsa virtus resurrectionis : nunc autem videns eum traditum esse Pilato, pœnituit; forsitan recordatus quæ frequenter Jesus dixerat de sua resurrectione futura. Forsitan et Satanas, qui ingressus in eum fuerat, præsto fuit ei donec Jesus traderetur Pilato : postquam autem fecit quod voluit, recessit ab eo ; quo recedente, pœnitentiam capere potuit. Sed quomodo vidit Judas quoniam condemnatus est? nondum enim a Pilato fuerat interrogatus. Forsitan dicet aliquis quoniam consideratione mentis suæ vidit exitum rei, ex eo quod traditum aspexit. Alius autem dicet quoniam quod scriptum est : Videns Judas quia condemnatus est, ad ipsum Judam refertur : tunc enim sensit malum suum et intellexit se condemnatum. LEO Papa (serm. 1 *De pass.* versus finem). Dicendo tamen : Peccavi, tradens sanguinem justum, in impietatis

que Jésus n'était pas le Fils de Dieu, mais seulement un homme de notre condition; il aurait fléchi sa miséricorde s'il n'avait pas nié sa toute-puissance. — S. CHRYS. — Remarquez qu'il se repentit lorsque son péché était accompli et avait eu tous ses effets. Le diable ne laisse pas à ceux qui ne sont pas vigilants de voir le mal avant qu'ils l'aient consommé.

« Et ils lui disent : Qu'est-ce que cela nous fait? C'est votre affaire. » — REM. — C'est comme s'ils disaient : Que nous importe qu'il soit juste? Pour vous, vous verrez, c'est-à-dire votre œuvre se révélera dans sa vérité. D'autres veulent qu'il y ait ces mots sous-entendus : A nos yeux, en cette manière : « Que paraissez-vous à nos yeux? » c'est-à-dire, que voulez-vous que nous pensions de vous, vous qui venez confesser juste celui que vous avez livré.

ORIG. — Le diable, en se retirant d'un homme, étudie son moment, et après avoir découvert l'instant favorable et l'avoir entraîné dans le péché, il observe une troisième occasion pour le tromper. C'est ainsi qu'en ce Corinthien qui, profanateur d'abord de la femme de son père, s'en repentit ensuite, il développa la tristesse jusqu'à l'excès, de manière à absorber cet infortuné. C'est quelque chose de semblable qui arrive à Judas, car après s'être repenti, il ne sut pas contenir son cœur, et il y reçut cette tristesse trop abondante que le diable lui suggéra pour l'envelopper tout-à-fait. « Et partant, il alla se pendre. » S'il eût cherché à se repentir, et qu'il eût épié le moment de la conversion, il aurait sans doute rencontré celui qui dit : « Je ne veux pas

(1) Pour comprendre ces deux nuances, il faut faire venir *videns*, dans le premier cas, de *videor*, et de *video* dans le second.

---

suæ perfidia perstitit, qui Jesum, non Dei Filium, sed nostræ tantummodo conditionis hominem etiam inter extrema mortis suæ pericula credidit ; cujus flexisset misericordiam, si ejus omnipotentiam non negasset. CHRYS., in homil. (86, ut sup.). Vide autem quoniam pœnitentiam agit, quando completum est et finem accepit peccatum. Non enim permittit diabolus eos qui non vigilant, videre malum antequam perficiant.

Sequitur : At illi dixerunt : Quid ad nos? Tu videris. REMIG. Ac si dicant : Qui ad nos pertinet si justus est ? Tu videris ; id est, opus tuum quale sit manifestabitur. Quidam autem conjunctim voluerunt legere hæc verba (Quid ad nos tu videris), ut sit sensus, cujus æstimationis deputaris apud nos, qui eum, quem tradidisti, justum confiteris?

ORIG. (ut sup.). Recedens autem ab aliquo diabolus, observat iterum tempus, et postquam cognoverit et ad secundum peccatum induxerit, observat etiam tertiæ deceptionis locum. Sicut ille qui primo uxorem patris habuit, de hoc malo postea pœnituit : sed postea diabolus voluit hanc ipsam tristitiam supra modum exaggerare, ut ipsa tristitia abundantior facta absorberet tristantem. Simile aliquid factum est in Juda : postquam enim pœnituit, non servavit cor suum, sed suscepit abundantiorem tristitiam a diabolo sibi submissam, quæ voluit eum absorbere : unde sequitur : Et

la mort du pécheur. » — Ou bien qu'il pensa peut-être à devancer son maître dans la tombe, et à aller à son devant avec son âme dépouillée par la mort, pour mériter son pardon par ses aveux et par ses prières, et il ne comprit pas que le serviteur de Dieu ne doit pas se jeter lui-même hors de cette vie, mais qu'il doit attendre le jugement de Dieu. — RAB. — Ou bien il se pendit pour témoigner qu'il était à charge au ciel et à la terre. — S. AUG. — Mais les princes des prêtres étant occupés du matin jusqu'à la neuvième heure à la mort du Seigneur, comment peut-on trouver le moment où Judas leur aurait rapporté, dans le temple, le prix du sang avant la mort du Sauveur, en leur disant : « J'ai péché en vous livrant le sang du juste? » Il est constant que les princes des prêtres et les anciens ne se trouvaient pas dans le temple avant la mort du Sauveur, et ce qui en est surtout la preuve, c'est qu'ils lui insultaient sur la croix. D'ailleurs on ne peut pas le conclure de ce que ce fait est raconté avant ceux de la passion de notre Seigneur, car il est certain qu'il y a beaucoup de faits que l'on peut prouver s'être passés les premiers quoique étant racontés les derniers. L'on pourrait peut-être dire que le fait a eu lieu après la neuvième heure : Judas en voyant le sauveur Jésus tué, le voile du temple déchiré, la terre tremblante, les rochers brisés, les éléments effrayés, aurait ressenti lui-même, saisi par la crainte, la douleur de son crime; mais je pense qu'après la neuvième heure, les anciens et les princes des prêtres étaient occupés à la célébration de la pâque. D'ailleurs il n'était pas permis, au jour du sabbat de porter de l'argent. D'où je conclus qu'il n'est point vraisemblable que l'on puisse savoir le jour ou plutôt le moment où Judas finit sa vie en se pendant.

---

abiens laqueo se suspendit. Si autem locum pœnitentiæ requisisset, et tempus pœnitentiæ observasset, forsitan invenisset eum qui dixit (*Ezech.*, 33, v. 11) : Nolo mortem peccatoris. Vel forte æstimavit prævenire magistrum moriturum, et occurrere ei cum anima nuda, ut confitens et deprecans, misericordiam mereretur; nec vidit quia non convenit servum Dei seipsum expellere, de hac vita, sed expectare Dei judicium. RAB. Suspendit autem se laqueo, ut se ostenderet cœlo terræque perosum. AUG., *De nov. et vet. Testamento*. Sed occupatis principibus sacerdotum ad necem Domini a mane usque ad horam nonam, quomodo Judas eis retulisse pretium sanguinis quod acceperat, ante crucem Domini probatur, et dixisse illis in templo : Peccavi, quod tradiderim sanguinem justum? Cum constet omnes principes et seniores ante passionem Domini non fuisse in templo : quippe cum in cruce posito insultarent ei : nec enim inde potest probari, quia ante passionem Domini relatum est, cum sint multa quæ ante facta probantur, et novissima ordinantur. Sed ne forte post horam nonam factum sit, ut videns Judas occisum Salvatorem, et ob hoc velum templi scissum, terram tremuisse, saxa scissa, elementa conterrita, ipso metu correctus doluerit : sed post horam nonam occupati erant (ut existimo) seniores et principes sacerdotum ad celebrationem Paschæ : sabbato autem secundum legem non licet nummos portare; ac per hoc non est probabile apud me, quo die (imo quo tempore) laqueo vitam finierit Judas.

Mais les princes des prêtres, ayant pris l'argent, dirent : Il ne nous est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. Et ayant délibéré là-dessus, il en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. C'est pour cela que ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire le Champ du Sang. Ainsi fut accomplie cette parole du prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils avaient fait le marché avec les enfants d'Israël; et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.

S. Chrys. — Les princes des prêtres se condamnèrent par leur propre aveu du moment où ils reconnurent qu'ils avaient acheté le sang : « Les princes des prêtres, ayant reçu les pièces d'argent, dirent : Il ne nous est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. » — S. Jér. — Ce sont là vraiment ceux qui craignent d'avaler un moucheron, et qui avalent un chameau ! Puisqu'ils craignent de mettre l'argent dans le trésor du temple et de le mêler aux offrandes sacrées, sous prétexte qu'il est le prix du sang, pourquoi n'ont-ils pas eu horreur de l'effusion elle-même de ce sang?

Orig. — Ils jugeaient que le meilleur emploi de cet argent était de le consacrer aux morts, puisqu'il était lui-même le prix du sang. Mais comme il est une distinction même entre les demeures des morts, ils employèrent l'argent du sang de Jésus à l'achat du champ d'un potier, pour y ensevelir les étrangers qui ne peuvent, suivant leurs désirs, être ensevelis dans les tombeaux de leurs aïeux : « Et ayant délibéré là-dessus, ils achetèrent avec cet argent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. » — S. Aug. — Je pense

---

Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est. Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum : propter hoc vocatus est ager ille Acheldema, hoc est, ager sanguinis, usque in hodiernum diem. Tunc impletum est quod dictum est per Hieremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel, et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.

Chrys., in homil. (86, ut sup.). Quia principes sacerdotum noverant quod occisionem emerant, a propria conscientia condemnati fuerunt; et ad hoc ostendendum subdit Evangelista : Principes autem Sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est. Hier. Vere culicem liquantes, et camelum glutientes : si enim ideo non mittunt pecuniam in corbonam (hoc est, in gazophylacium, et dona Dei), quia pretium sanguinis est, cur ipse sanguis effunditur ?

Orig. (ut sup.). Videbant autem quoniam circa mortuos magis eam pecuniam conveniebat expendi, quia pretium sanguinis erat : sed quia et inter loca mortuorum sunt differentiæ, usi sunt pretio sanguinis Jesu ad comparationem agri figuli alicujus, ut in eo peregrini sepeliantur, non secundum votum suum in monumentis paternis : unde sequitur : Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli in sepulturam peregrinorum. Aug., in serm. *De cæn.*

que c'est par un effet particulier de la Providence divine que le prix du Sauveur ne serve pas à l'usage des pécheurs, mais au repos des étrangers, afin que le Christ ait ainsi racheté les vivants par sa passion sanglante, et ait reçu les morts entre les bras de la même passion. Le champ du potier est donc acheté avec le prix du sang du Seigneur, et c'est ainsi que nous lisons dans les Écritures que le genre humain tout entier a été racheté par le sang du Sauveur. Par *ce champ* il faut donc entendre le monde entier, et *ce potier* capable de posséder ce champ sera celui qui a fait du limon de la terre les vases de notre corps. C'est ce champ du potier qui a été acheté par le sang du Christ, et c'est, dis-je, aux étrangers, qui étaient promenés par leur exil sur toute l'étendue de la terre, sans famille et sans patrie, que le repos a été préparé par le sang du Christ. Nous disons que ces voyageurs sont les chrétiens pieux qui, renonçant au siècle, et ne possédant rien dans le monde, reposent dans le sang du Christ. Le Christ enseveli, tel est le repos du chrétien, d'après cette parole de l'Apôtre : « Nous avons été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême. » Nous sommes donc pèlerins en ce monde, et c'est comme étrangers que nous vivons dans cette lumière. — S. Jér. — C'est parce que nous étions étrangers à la loi et aux prophètes que nous avons reçu notre salut des passions perverses des Juifs. — Orig. — Ou bien, nous appelons étrangers ceux qui jusqu'à la fin sont étrangers à Dieu; car si les justes ont été ensevelis avec le Christ dans le sépulcre neuf, qui lui fut offert dans le rocher, ceux qui sont jusqu'à la fin étrangers à Dieu sont ensevelis dans le champ de ce potier qui travaille la boue, champ qui a été

Domini. Providentia autem Dei factum puto, ut pretium Salvatoris, non peccatoribus sumptum præbeat, sed peregrinis requiem subministret; ut jam exinde Christus et vivos sanguinis sui passione redimat, et mortuos pretiosa passione suscipiat. Pretio ergo dominici sanguinis ager figuli comparatur. Legimus in Scripturis quod totius generis humani salus redempta sit sanguine Salvatoris. Ager ergo iste mundus hic totus est : figulus autem, qui mundi possit habere dominatum, ipse est qui vascula corporis nostri fecit de limo. Istius itaque figuli ager, Christi sanguine emptus est; peregrinis, inquam, qui sine domo et patria, toto orbe exules jactabantur, requies Christi sanguine providetur. Istos autem peregrinos esse dicimus devotissimos Christianos, qui renuntiantes seculo, et nihil possidentes in mundo, in Christi sanguine requiescunt : sepultura enim Christi nihil aliud est quam requies Christiani : consepulti enim sumus, sicut ait Apostolus (*Rom.*, 6) cum illo per baptismum in morte. Nos ergo peregrini in hoc mundo sumus, et tanquam hospites in hac luce versamur. Hier. Qui etiam peregrini eramus a lege et prophetis, prava Judæorum studia suscepimus in salutem. Orig. (ut sup.). Vel peregrinos dicimus, qui usque ad finem extranei sunt a Deo : nam justi consepulti sunt Christo in monumento novo quod excisum est in petra : qui autem alieni sunt a Deo usque ad finem, sepulti sunt in agro figuli operantis lutum, qui pretio sanguinis est comparatus, et ager sanguinis nominatur : unde sequitur : Propter hoc vocatus est ager ille Acheldema; hoc est, ager

acheté avec la solde du sang, et qui est appelé pour cela *le champ du sang :* « C'est pour cela que ce champ a été appelé Aceldama (1) jusqu'à ce jour, c'est-à-dire le champ du sang. » — LA GLOSE. — Ce qu'il faut rapporter au temps où l'évangéliste écrivait. — Ensuite, il confirme le même fait par les paroles du prophète : « Alors fut accompli ce qui a été dit par le prophète Jérémie, disant : Ils ont reçu trente pièces d'argent, prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils avaient fait le marché avec les enfants d'Israël, et ils les ont données pour acheter le champ d'un potier, ainsi que le Seigneur me l'avait ordonné. » — S. JÉR. — L'on ne trouve plus cela en aucune façon dans Jérémie, mais l'on trouve quelque chose de semblable pour le sens, toutefois avec des expressions et une contexture différentes, dans le prophète Zacharie, qui est le dernier des douze prophètes. — S. AUG. — Si quelqu'un voulait en tirer cette conclusion qu'il doit refuser à cause de cela de croire à l'Évangile, qu'il se rappelle d'abord que tous les exemplaires de l'Évangile ne portent pas *par le prophète Jérémie*, quelques-uns portant simplement : par le prophète. Mais cette réponse n'est pas de mon goût; car il est un grand nombre d'exemplaires qui portent *par le prophète Jérémie*, et ce sont les exemplaires les plus anciens. D'ailleurs, il n'y avait aucune raison qui pût engager à ajouter ce nom et à corrompre ainsi le texte, tandis qu'il y avait une raison à ce qu'il fût enlevé et à ce que son audacieuse maladresse le tentât, troublée qu'elle était par la disposition du texte primitif. Or, il a pu arriver que Matthieu, écrivant cet évangile, le nom de Jérémie se soit présenté à sa mémoire à la place de celui de Zacharie, ainsi que cela arrive souvent, ce qu'il aurait cer-

(1) Dans les textes les plus purs l'on trouve *Haceldama*.

---

sanguinis, usque in hodiernum diem. GLOS. Quod referendum est ad tempus quo Evangelista hoc scripsit.

Deinde confirmat idem prophetico testimonio, dicens : Tunc impletum est quod dictum est per Hieremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel, et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus. HIER. Hoc in Hieremia penitus non invenitur, sed in Zacharia (qui penultimus est duodecim prophetarum) quædam similitudo refertur (cap. 11, v. 12), et quanquam sensus non multum discrepet, tamen ordo et verba diversa sunt. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 7). Si quis ergo putat ideo fidei Evangelistæ aliquid derogandum, primo noverit, non omnes codices Evangeliorum habere quod per Hieremiam dictum sit, sed tantummodo per prophetam. Mihi autem hæc non placet defensio ; quia et plures codices habent Hieremiæ nomen, et antiquiores ; et nulli fuit causa cur adderetur hoc nomen, et mendositas fieret. Cur autem tolleretur, fuit utique causa, ut hoc audax imperitia faceret, prædicta quæstione turbata. Potuit autem fieri ut animo Matthæi Evangelium scribentis, pro Zacharia Hieremias occurreret (ut fieri solet), quod tamen sine illa dubitatione emendaret (saltem ab his admonitus qui ipse adhuc in carne

tainement corrigé sur l'avis qui lui aurait été donné de cette inadvertance par ses contemporains, s'il n'avait pas pensé que ce nom ne s'était présenté pour un autre, au moment où il écrivait sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, que parce que le Seigneur l'avait ainsi établi. Que le Seigneur l'eût ainsi établi, la première raison en est, ainsi qu'il l'insinue, que tous le prophètes écrivant sous l'inspiration du même esprit, et étant unis entre eux par une admirable entente, il en résulte une plus haute conviction que si l'on démontrait que les paroles des divers prophètes appartiennent toutes aux lèvres du même prophète; il en résulte aussi que l'on doit considérer toutes les paroles que l'Esprit-Saint a prononcées par leur bouche comme si chacune d'elles appartenait à tous, et toutes à chacun d'eux. Si, encore aujourd'hui, quelqu'un, en citant les paroles d'un autre, au lieu de donner le nom de celui qu'il cite donne le nom d'un de ses amis avec lequel il est tellement lié que ce dernier accepterait tout ce qui tombe de ses lèvres, et que voyant qu'il s'est trompé de nom il se reprenne en ajoutant toutefois : « Mais j'ai bien dit, » par la connaissance qu'il a de l'union qui existe entre les deux amis, combien plus cela est-il vrai appliqué aux saints prophètes? D'ailleurs, il est une autre raison pour laquelle l'Esprit-Saint ait permis ou plutôt ait voulu que le nom de Jérémie ait été mis à la place de celui de Zacharie. On lit dans Jérémie qu'il acheta un champ de son frère, et qu'il lui en donna l'argent (1), non pas toutefois avec cette indication de trente pièces d'argent que l'on trouve dans Zacharie. Il est évident que l'évangéliste, dans son interprétation, aura appliqué au Sauveur ce qui est dit des trente pièces

(1) « Dix pièces d'argent et sept sicles » (Jérémie, 32, 9).

---

viventes hæc legere potuerunt), nisi cogitaret recordationi suæ, quæ Spiritu Sancto regebatur, non occurrisse aliud pro alio nomen prophetæ, nisi quia Dominus hoc ita scribi constituit. Cur autem constituerit, prima causa est, quia sic insinuat, ita omnes prophetas (uno spiritu locutos) mirabili inter se consensione constare, ut hoc multo amplius sit, quam si omnium verba prophetarum uno unius hominis ore demonstrentur : et ideo indubitanter accipi debent, quæcunque per eos Spiritus Sanctus dixit, et singula esse omnium, et omnia singulorum : si enim hodie quisquam volens alicujus verba indicare, dicat nomen alterius a quo dicta sunt qui tamen sit amicissimus illius, cujus verba dicere voluit, et continuo recordatus alium pro aliq se dixisse, ita se corrigat, ut tamen dicat: Bene dixi, nihil aliud intuens nisi inter ambos esse concordiam, quanto magis de prophetis sanctis hoc commendandum fuit? Est etiam alia causa cur hoc nomen Hieremiæ in testimonio Zachariæ sit manere permissum, vel potius Sancti Spiritus auctoritate præceptum sit. Est apud Hieremiam (cap. 32) quod emerit agrum a filio fratris sui, et dederit ei argentum, non quidem sub hoc nomine pretii, quod positum est apud Zachariam triginta argenteis. Quod autem prophetiam de triginta argenteis ad hoc interpretatus sit Evangelista, quod modo

d'argent. Mais, comme au sens mystique, ce que Jérémie dit de ce champ acheté peut aussi s'entendre de ce passage, l'évangéliste a pu, négligeant de citer Zacharie, qui parle des trente pièces d'argent, citer Jérémie, qui parle du champ acheté ; en telle sorte, que le lecteur de l'Évangile, en voyant cité Jérémie, et n'y trouvant rien sur les *trente pièces d'argent,* mais y trouvant seulement ce qui concerne le *champ acheté,* soit averti par là que ces deux passages différents des prophètes se rapportent ici, et expliquent, dans le sens de la passion du Seigneur, ce que dit Jérémie. D'ailleurs, ce passage de Matthieu : « Et dont ils avaient fait le marché avec les enfants d'Israël, et ils les donnèrent pour le champ du potier, ainsi que le Seigneur l'a établi, » ne se trouve ni dans Jérémie ni dans Zacharie. D'où nous devons conclure que c'est bien plutôt dans un sens mystique et non d'une manière littérale que cette citation a été rédigée par l'évangéliste lui-même, sous l'inspiration du Seigneur qui lui découvrait que ce passage du prophète concernait la vérité du Christ.

S. Jér. — Loin de nous cette pensée que l'on puisse convaincre d'erreur le serviteur du Christ préoccupé du sens dogmatique et non des mots et des syllabes. — S. Jér. — J'ai lu dernièrement en un Jérémie apocryphe qu'un Juif de la secte des Nazaréens m'avait procuré, et j'y ai trouvé le mot à mot de cette citation. Mais il me paraît plus vraisemblable que cette citation a été empruntée au prophète Zacharie, à la manière ordinaire des évangélistes et des prophètes, qui, sans tenir compte de l'arrangement des mots, ne citent que le sens de l'Ancien-Testament.

---

de Domino completum est, manifestum est : sed ad hoc pertinere etiam illud de agro empto, quod Hieremias dicit, hinc potest mystice significari, ut non hic Zachariæ nomen poneretur, qui dixit, triginta argenteis ; sed Hieremiæ, qui dixit de agro empto : ut lecto Evangelio, atque invento nomine Hieremiæ, lecto autem Hieremia, et non invento testimonio de triginta argenteis, invento tamen agro empto, admoneatur lector utrumque conferre, et inde sensum enucleare prophetiæ, quomodo pertineat ad hoc quod in domino completum est. Nam illud quod subjecit huic testimonio Matthæus, cum ait : Quem appretiaverunt a filiis Israel, et dederunt eos in agrum figuli, sicuti constituit mihi Dominus, nec apud Zachariam, nec apud Hieremiam reperitur. Unde magis ex persona Evangelistæ accipiendum est eleganter et mystice insertum (vel interjectum esse), quia hoc ex Domini revelatione cognoverat, ad hanc rem quæ de Christi pretio facta est, hujusmodi pertinere prophetiam.

Hier., *De optimo genere interpretandi* (*ad Pammachium*, epist. 101). Absit ergo de pedissequo Christi quod possit argui de falso ; cui cura fuit, non verba et syllabas aucupari, sed sententias dogmatum ponere. Hier., *in Matth.* Legi nuper in quodam hæbraico volumine, quod Nazarenæ sectæ mihi Hebræus contulit, Hieremiæ apocryphum, in quo hæc ad verbum scripta reperi ; sed tamen mihi videtur magis de Zacharia sumptum testimonium, evangelistarum et apostolorum more vulgato, qui verborum ordine prætermisso, sensus tantum de veteri Testamento proferunt in exemplum.

Or Jésus fut présenté devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea en ces termes : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Vous le dites : je le suis. Et étant accusé par les princes des prêtres et les sénateurs, il ne répondit rien. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ces personnes vous accusent ? Mais il ne répondit rien à ce qu'il lui put dire ; de sorte que le gouverneur en était tout étonné.

S. Aug. — Après avoir achevé ce qu'il consacre au récit de la trahison de Judas, Matthieu reprend le fil de sa narration par ces mots : « Or, Jésus fut présenté devant le gouverneur. » — Orig. — Le juge de toute créature (1), qui a reçu le pouvoir du Père lui-même, voyez combien il s'est humilié jusqu'à consentir de comparaître devant celui qui à cette époque était juge de la terre de Juda. Il lui est fait une question que probablement Pilate ne lui adresse pas sans sourire, ou du moins sans douter de sa vérité : « Et le proconsul l'interrogea, en disant : Vous êtes le roi des Juifs ? » — S. Chrys. — Pilate fait tomber la question sur ce qui était le sujet continuel des accusations de ses ennemis. Or, ceux-ci sachant que Pilate n'avait nul souci des questions portant sur la loi, ils portent la question sur des faits du ressort de l'autorité publique.—Orig.—C'est là ce que dit Pilate, et c'est conformément à cette première question qu'il fit écrire sur l'écriteau de la croix : *Roi des Juifs*. Or, Jésus répondant au prince des prêtres l'avait réfuté indirectement par ces mots : « Vous l'avez dit, » tandis qu'il se contente d'appuyer ce que dit Pilate en ajoutant : « Vous le dites. » —

(1) Le mot *créature* est mis ici dans le même sens que dans ce passage : « Allez, annoncez l'Evangile à toute créature, » c'est-à-dire pour l'homme.

Jesus autem stetit ante præsidem, et interrogavit eum præses, dicens : Tu es Rex Judæorum ? Dicit illi Jesus : Tu dicis. Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit. Tunc dixit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ? Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer.

Aug., *De cons. Evang.* (cap. 7 et 8). Finitis his quæ Matthæus de Juda proditore interposuit, ad ordinem narrationis revertitur dicens : Jesus autem stetit ante præsidem. Orig. (ut sup.). Judex totius creaturæ constitutus a Patre, vide quantum se humiliavit, ut acquiesceret stare ante judicem tunc terræ Judææ ; et interrogatus est interrogationem, quam forsitan deridens aut dubitans Pilatus interrogat. Unde sequitur : Et interrogavit eum præses dicens : Tu es Rex Judæorum? Chrys., in homil. (87, *in Matth.*). Id Pilatus interrogat, quod adversarii contra Christum continue revolvebant : quia enim sciebant Pilatum nullam curam facientem legalium, ad publicas accusationes rem deducunt. Orig. (ut sup.). Vel pronuntiative hec dixit Pilatus : unde et alibi scripsit in titulo (Joan., 18) : Rex Judæorum. Principi autem sacerdotum respondens : Tu dixisti, oblique arguit ejus dubitationem : Pilati vero sententiam confirmat pronuntiantis : unde sequitur : Dixit illi Jesus : Tu dicis. Chrys., in homil.

S. CHRYS. — Il s'avoue roi, mais roi du ciel, ainsi que nous lisons plus clairement dans un autre évangile : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » afin que Pilate et les Juifs ne soient pas excusables de revenir sur une question à laquelle il a ainsi répondu. — S. HIL. — Ou bien, il avait répondu à la question du pontife lui demandant s'il était le Christ : « Vous l'avez dit, » parce que le pontife avait appris de la loi que le Christ reste éternellement, tandis qu'il répond : « Vous le dites, » à ce proconsul ignorant de la loi, parce que le salut advient aux Gentils par la foi d'un aveu actuel. — S. JÉR. — Remarquez qu'il répond en partie à Pilate, qui portait la sentence malgré lui, tandis qu'il ne répond nullement aux anciens et aux princes des prêtres, les jugeant indignes de toute réponse : « Et accusé par les princes des prêtres et les anciens, il ne répond rien. » — S. AUG. — Luc nous apprend quels sont les crimes que déroula l'accusation, par ces mots : « Alors ils se mirent à l'accuser, en disant : Nous avons trouvé cet homme-ci révolutionnant notre nation, et empêchant de payer le tribut à César, et disant qu'il était lui-même le Christ-roi. » Peu importe à la vérité des faits l'ordre dans lequel ils sont rapportés, ainsi que peu importe que l'un taise ce que l'autre raconte. — ORIG. — Jésus accusé ne répond pas plus maintenant qu'il ne répondait alors, et le Verbe de Dieu ne se révèle pas à eux, ainsi qu'il s'était révélé autrefois aux prophètes. D'ailleurs, Pilate ne méritait pas de réponse ; car il n'avait pas un jugement arrêté et stable sur le Christ, mais il allait d'une opinion à l'autre. « Alors Pilate lui dit : Vous n'entendez pas combien de témoignages l'on dépose contre vous. » — S. JÉR. — C'est un païen celui

---

(87, ut sup.). Confessus est se esse Regem, sed cœlestem, ut in alio Evangelio manifestius legitur (Joan., 18) : Regnum meum (inquit) non est de hoc mundo ; ut neque Judæi neque Pilatus excusationem habeant, huic accusationi insistentes. HILAR. (can. 32, *in Matth.*). Vel interroganti pontifici an ipse esset Jesus Christus, dixerat : Tu dixisti ; quia semper futurum Christum ex lege ipse didicisset ; huic vero legis ignaro interroganti an ipse esset Rex Judæorum, dicitur : Tu dicis, quia per fidem præsentis confessionis salus gentium est. HIER. Attende autem quod Pilato, qui invitus promebat sententiam, aliqua ex parte respondit ; sacerdotibus autem et principibus sacerdotum respondere noluit, indignos eos suo sermone judicans : Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 8). Lucas autem ipsa crimina, quæ accusantes objecerunt, aperuit : dicit enim : Cœperunt illum accusare dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum Regem esse. Nihil autem interest ad veritatem quo ordine ista retulerint ; sicut nihil interest, si alius aliud tacet quod alius commemorat. ORIG. (ut sup.). Accusatus autem Jesus sicut tunc illis nihil respondit, sic nec modo ; quia non fit eis verbum Dei sicut aliquando factum fuerat ad prophetas : sed neque dignum erat ut Pilato interroganti responderet, qui non habebat permanens et firmum de Christo judicium, sed ad contraria trahe-

qui se montre ainsi à nous, ne défendant pas Jésus, mais transportant sa cause au peuple des Juifs. — S. Chrys. — Il parlait ainsi, parce qu'il voulait le délivrer et le forcer à se disculper. « Et il ne lui répondit rien à tout ce qu'il put lui dire, de sorte que le gouverneur en était tout étonné. » Quoique les faits leur eussent fourni plusieurs preuves de sa douceur, de son humilité, de sa vertu, cependant ils n'en faisaient pas moins éclater leur méchanceté contre lui, et ils le poursuivaient avec des desseins pervers. C'est pour cela qu'il ne leur répond rien; et s'il répond quelquefois, c'est en peu de mots, afin que l'on ne pût qualifier de parti pris son silence prolongé. — S. Jér. — Ou bien, Jésus ne voulut rien répondre, pour ne pas différer le bien qui devait résulter de sa croix, en se faisant par sa justification mettre hors de cause par le gouverneur. — Orig. — Or, le gouverneur admira sa constance, par la pensée qu'il avait de son pouvoir sur sa vie (1). Cependant il le voyait stable dans sa tranquille et calme sagesse, et dans sa fermeté imperturbable. Il l'admire vivement, et il regardait comme l'égal d'un grand miracle ce courage du Christ, qui, exposé à une sentence comme un criminel, restait inébranlable devant la mort, qui est considérée comme terrible par tous les hommes.

Or le gouverneur avait accoutumé à toutes les fêtes de Pâque de délivrer celui des prisonniers que le peuple lui demandait; et il en avait alors un insigne, nommé Barrabas. Lorsqu'ils étaient donc tous assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barrabas ou de Jésus qui est appelé Christ? Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'a-

(1) « Vous ne me parlez pas? Vous ignorez donc que j'ai le pouvoir de vous crucifier? et que j'ai le pouvoir de vous renvoyer? » (Jean, 19, v. 10.)

---

batur : unde sequitur : Tunc dicit ei Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia. Hier. Gentilis quidem est qui contemnit Jesum, sed causam refert in populum Judæorum. Chrys., in homil. (87, ut sup.). Ideo autem hoc dicebat, quia volebat eum liberare, dum se excusando responderet. Sequitur : Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer. Quia enim multas habentes demonstrationes ex ipsis rebus virtutis et mansuetudinis ejus et humilitatis, tamen in ipsum malignabantur, et perverso judicio agebantur contra ipsum, propter hoc nihil respondet, et si aliquando respondet, brevia quidem dicit, ne continua taciturnitate pertinaciæ opinio de ipso accipiatur. Hier. Vel ideo Jesus nihil respondere voluit ne crimen diluens dimitteretur a præside, et crucis utilitas differretur. Orig. (ut sup.). Miratus est autem præses constantiam ejus; forsitan sciens quod idoneus esset pronuntiare crimen; et tamen videbat eum in tranquilla et quieta sapientia, et gravitate non turbabili stare : sed et vehementer miratur : dignum enim ei videbatur magno miraculo, ut exhibitus Christus ad criminale judicium, imperturbabilis staret ante mortem, quæ apud omnes homines terribilis æstimatur.

Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vinctum quem voluissent. Habebat autem tunc unum vinc-

vaient livré entre ses mains. Cependant, lorsqu'il était assis sur son siége, sa femme lui envoya dire : Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce juste; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui. Mais les princes des prêtres et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus. Le gouverneur leur ayant donc dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? Ils lui répondirent : Barrabas. Pilate leur dit : Que ferai-je de Jésus, qui est appelé Christ? Ils lui répondirent tous : Qu'il soit crucifié. Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et ils se mirent à crier encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié. Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'excitait toujours de plus en plus, se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste : c'est à vous d'en répondre. Et tout le peuple lui répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Alors il leur délivra Barrabas; et ayant fait fouetter Jésus, il le remit entre leurs mains pour être crucifié.

S. Chrys. — Comme Jésus n'avait rien répondu aux accusations des Juifs qui pût servir à Pilate à le renvoyer absous de ces accusations, il machine autre chose pour pouvoir le délivrer. « Ce gouverneur avait l'habitude, aux jours de fête, de délivrer au peuple le prisonnier qu'il lui demandait. » — Orig. — C'est ainsi que ceux qui veulent soumettre une nation à leur joug leur accordent quelques bienfaits jusqu'à ce qu'ils aient tout-à-fait affermi ce joug. Cependant, l'on retrouve cette coutume de tout temps chez les Juifs, et c'est ainsi que Saül ne tua pas Jonathas à cause de la demande que tout le peuple lui fit de sa grâce.

S. Chrys. — Il s'empara de cette coutume pour essayer par elle de sauver le Christ, et afin de ne pas laisser au peuple l'ombre d'excuse, il met en face de Jésus un manifeste homicide : « Il y avait alors un

---

tum insignem, qui dicebatur Barrabas. Congregatis ergo illis dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis, Barrabam, an Jesum qui dicitur Christus ? Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum. Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus dicens : Nihil tibi et justo illi : multa enim passa sum hodie per visum propter eum. Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populo ut peterent Barrabam, Jesum vero perderent. Respondens autem præses, ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? At illi dixerunt : Barrabam. Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus ? Dicunt omnes : Crucifigatur ! Ait illis præses : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur ! Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum a sanguine justi hujus ; vos videritis. Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros ! Tunc dimisit illis Barrabam ; Jesum autem flagellatum tradidit eis crucifigeretur.

Chrys., in homil. (87, ut sup.). Quia Christus ad accusationem Judæorum nihil responderat, per quod posset eum Pilatus ab accusationibus Judæorum excusatum habere, aliud machinatur per quod eum liberare possit : unde dicitur : Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vinctum, quem voluissent. Orig. (ut sup.). Sic enim quasdam gratias præstant gentes eis quos subjiciunt sibi, donec confirmetur super eos jugum ipsorum. Tamen consuetudo hæc aliquando fuit

prisonnier célèbre nommé Barrabas. » L'évangéliste ne se contente pas de l'appeler voleur, mais il l'appelle célèbre, c'est-à-dire connu par sa méchanceté. — S. Jér. — Le nom de Barrabas, d'après l'Évangile selon les Hébreux, signifie *le fils du maître*, et il fut condamné pour cause *d'homicide et de sédition*. Or, Pilate leur offre de choisir celui qu'ils veulent qu'il leur délivre, de Barrabas ou de Jésus, ne pouvant douter que le choix ne portât sur Jésus. « Pilate, les ayant assemblés, leur dit : Qui voulez-vous que je vous délivre, Barrabas ou Jésus que l'on appelle le Christ? » — S. Chrys. — C'est comme s'il disait : Si vous ne voulez pas l'absoudre comme innocent, du moins grâciez-le comme coupable à cause du jour de fête. S'il fallait le délivrer avec la certitude du crime, à combien plus forte raison dans le doute? Mais remarquez le renversement des choses; c'est ordinairement le peuple qui intercède pour les condamnés et le pouvoir qui concède à leurs demandes; c'est maintenant le contraire qui arrive, car c'est le prince qui demande au peuple et le peuple qui n'en devient que plus féroce.

La Glose (1). — L'évangéliste nous découvre ensuite pourquoi Pilate travaille à la délivrance du Sauveur : « Car il savait que c'était par envie qu'on le lui avait livré. » — Rem. — Jean nous montre quelle est cette envie en nous racontant qu'ils disaient : « Voici que le monde entier va après lui, et si nous le renvoyons ainsi tous croiront en lui. » Il faut remarquer qu'au lieu de ces paroles rapportées par Matthieu : « Ou Jésus qui est appelé Christ, » Marc rapporte : « Voulez-vous que je vous livre le roi des Juifs? » Car seuls, parmi tous les

(1) Ni dans la Glose actuelle ni ailleurs.

---

apud Judæos : Saul enim non interfecit Jonatham omni populo petente eum ad vitam (1 *Reg.*, 14). Chrys. (ut sup.). Per hanc autem consuetudinem Christum eripere tentavit; et ut neque umbram excusationis Judæi sibi derelinquant, manifestus homicida in comparatione Christi adducitur, de quo sequitur : Habebat autem tunc unum vinctum insignem qui dicebatur Barrabas : non simpliciter dicit latronem, sed insignem, hoc est, in malitia diffamatum. Hier. Iste Barrabas in Evangelio quod inscribitur juxta Hebræos, filius magistri eorum interpretatur, qui propter seditionem et homicidium fuerat condemnatus. Offert autem optionem eis Pilatus dimittendi quem vellent; latronem, an Jesum; non dubitans Jesum potius eligendum : unde sequitur : Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis, Barrabam, an Jesum qui dicitur Christus? Chrys., in homil. (87, ut sup.). Quasi dicat : Si non vultis sicut innocentem dimittere, saltem sicut condemnatum festivitati dimittite : si enim oportebat in peccatis manifestis existentem dimittere, multo magis in dubiis. Vide autem ordinem conversum : petitio pro condemnatis solet esse plebis, concessio autem principis; nunc autem contrarium gestum est : princeps enim petit a plebe, et plebs ferocior redditur.

Glossa. Quare autem Pilatus ad liberationem Christi laboravit, manifestat Evangelista cum subdit : Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum. Remig. Quæ autem invidia fuerit, Joannes manifestat

rois, les rois des Juifs étaient oints et appelés *christs* à cause de l'onction qu'ils recevaient.

S. CHRYS. — L'évangéliste ajoute autre chose qui aurait dû les faire tous renoncer à la passion du Christ en disant : « Et pendant qu'il était assis devant son tribunal, son épouse lui envoya dire : Vous n'avez rien à démêler dans l'affaire de ce juste, » et le songe de cette femme, ajouté aux preuves de fait, n'était pas peu de chose. — RAB. — Remarquez que le tribunal est le *siége des juges*, le *trône* celui des rois, la *chaire* celle des docteurs. Or, la femme d'un païen vit dans des songes et des visions ce que des Juifs éveillés ne voulaient ni comprendre ni croire. — S. JÉR. — Il faut remarquer que souvent, pour les Gentils, des songes envoyés par Dieu sont de véritables révélations, et que l'on trouve en Pilate et sa femme, confessant la justice du Seigneur, le témoignage du peuple des Gentils en sa faveur. — S. CHRYS. — Mais pourquoi n'était-ce pas Pilate lui-même qui voyait ce songe? Parce que c'était elle qui en était plus digne, ou bien parce que Pilate eût été moins digne de foi, ou bien enfin parce qu'il n'en aurait pas parlé. Dieu a ordonné que ce fût une femme qui eût cette vision pour qu'elle fût connue de tous; et non-seulement elle voit, mais elle est encore étrangement tourmentée à cause de lui : « J'ai été très tourmentée aujourd'hui par cette vision à cause de lui. » Et cela afin que le mari fût plus circonspect à l'endroit de la condamnation à cause de la compassion qu'il devait éprouver pour les souffrances de sa femme. D'ailleurs la circonstance du moment de cette vision n'était pas peu de chose, parce qu'elle avait eu lieu cette même nuit.—S. AUG. (1).—C'est

(1) On ne retrouve pas ceci dans les sermons actuels de saint Augustin, mais dans le 8e sermon de saint Chrysostôme pour la cinquième férie de la cène du Seigneur.

---

qui narrat eos dixisse (cap. 11) : Ecce mundus totus post eum vadit ; et si dimittimus eum sic, omnes credent in eum. Notandum etiam quia loco ejus quod Matthæus dicit : An Jesum qui dicitur Christus ? Marcus dicit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ? Soli namque reges Judæorum ungebantur, et ab ipsa unctione christi vocabantur.

CHRYS., in homil. (87, ut sup.). Deinde subditur aliud, quod sufficiens erat omnes a passione revocare. Sequitur enim : Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus dicens : Nihil tibi et justo illi : cum demonstratione enim quæ erat a rebus, etiam somnus non parvum quid erat. RAB. Notandum vero quia tribunal sedes est judicum ; solum, regum ; cathedra, magistrorum : in visionibus autem et somniis gentilis viri uxor hoc intellexit quod Judæi vigilantes nec credere nec intelligere voluerunt. HIER. Nota etiam quod gentilibus sæpe a Deo somnia revelantur ; et quod in Pilato et uxore ejus justum Dominum confitentibus gentilis populi testimonium sit. CHRYS., in homil. (86, ut sup.). Sed cujus gratia non ipse Pilatus somnium videbat ? Quia illa magis digna erat ; vel quia si Pilatus vidisset, non æqualiter ei creditum esset ; vel forte neque dixisset : propter hoc dispensatur a Deo quod mulier videt, ut manifestum omnibus fiat : et non

ainsi, que le juge est épouvanté en la personne de sa femme, et afin que, dans son jugement, il ne donne pas son consentement et son adhésion au crime des Juifs, il trouve son jugement dans la vision et les tourments de sa femme; il est jugé, lui qui juge, et il souffre avant d'en faire souffrir un autre. — RAB. — Ou bien, le diable, comprenant enfin maintenant qu'il perdra ses dépouilles par le Christ, veut, ainsi qu'il avait, au commencement, introduit la mort dans le monde par une femme, arracher, par l'intermédiaire d'une autre femme, Jésus des mains des Juifs, afin de ne pas perdre par sa mort l'empire de la mort.

S. CHRYS. — Rien de ce qui précède ne peut agir sur les ennemis du Christ, parce que l'envie les avait aveuglés tout-à-fait. Aussi répandent-ils leur malice jusque dans le peuple : « Le prince des prêtres et les vieillards persuadèrent au peuple de demander Barrabas et de faire périr Jésus. » — ORIG. — Et il faut voir maintenant comment le peuple juif est persuadé et excité par les vieillards et par les docteurs de son culte, contre Jésus pour le perdre.

« Le gouverneur, répondant, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? — LA GLOSE (1). — Pilate, en disant ceci, répond ou à ce que sa femme lui avait annoncé, ou à ce que lui demandait le peuple qui voulait que, selon l'usage, on lui délivrât quelqu'un pour ce jour de fête. — ORIG. — Les foules, comme des bêtes féroces, les foules, qui suivent la voie large, voulaient qu'on leur délivrât Barra-

(1) Ni dans la Glose actuelle ni ailleurs.

---

simpliciter videt, sed et patitur multa : sequitur enim : Multa enim passa sum hodie per visum propter eum ; ut scilicet a compassione quæ erat ad uxorem, desidior fieret vir circa occisionem : sed et tempus non parum conferebat; etenim eadem nocte vidit. AUG., in serm. *De pass.* Sic ergo judex terretur in conjuge ; et ut crimini Judæorum non præbeat in judicio consensum, pertulit in uxoris visione afflictioneque judicium ; judicatur ipse qui judicat, et torquetur antequam torqueat. RAB. Vel aliter : nunc demum diabolus intelligens per Christum se spolia sua amissurum, sicut primum per mulierem mortem intulerat, ita per mulierem vult Christum de manibus Judæorum liberare ; ne per ejus mortem, mortis amittat imperium.

CHRYS., in homil. (82, ut sup.). Nihil autem præmissorum Christi adversarios movit, quia eos omnino invidia excæcaverat ; unde ex propria malitia plebem corrumpunt : et hoc est quod sequitur : Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populo ut peterent Barrabam, Jesum vero perderent. ORIG. (ut sup.). Et est videre nunc quomodo populus Judæorum a senioribus suis et judaicæ culturæ doctoribus suadetur et excitatur adversus Jesum, ut eum perdant.

Sequitur : Respondens autem præses, ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? GLOSSA. Respondisse autem dicitur Pilatus hæc dicens, sive ad ea quæ uxor nuntiaverat, sive ad petitionem populi, qui juxta consuetudinem, aliquem in die festo sibi dimitti petebat. ORIG. (ut sup.). Turbæ autem quasi feræ, quæ spatiosam ambulant viam, voluerunt sibi Barrabam habere solutum. Unde subditur : At illi dixerunt :

bas : « Et ils lui dirent : Barrabas. » C'est ainsi que ce peuple, considéré à son extérieur, présente en quelques-uns de ses membres des séditieux, des homicides, des voleurs, tandis que tous ceux qui le composent sont tels en leur âme. Là où n'est pas Jésus sont les disputes et les combats, et là où il est tout est paix et bien. Or, tous ceux qui sont semblables aux Juifs ou par leur vie ou par leur croyance désirent la délivrance de Barrabas; car quiconque fait le mal, c'est Barrabas qui est déchaîné dans son corps et le Christ qui y est lié, tandis que celui qui fait le bien possède le Christ libre et tient Barrabas enchaîné. Pilate voulut leur faire sentir la honte d'une telle iniquité : « Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus? etc. » Il le dit non-seulement pour ce motif, mais aussi pour voir jusqu'où irait leur impiété. Ils ne rougissent pas d'entendre Pilate appeler Jésus le Christ, et ils ne gardent plus de mesure dans leur impiété. « Tous s'écrient : Qu'il soit crucifié ! » Ils multiplient la mesure de leur iniquité, ne demandant pas seulement la vie pour l'homicide, mais demandant encore la mort pour le juste, et la mort si honteuse de la croix (1). — — RAB. — Les crucifiés, suspendus à la croix par des clous qui leur traversaient les pieds et les mains, mouraient d'une mort prolongée et vivaient longtemps sur la croix. Ce n'était pas par le désir de prolonger leur vie, mais c'était pour que leur souffrance ne finît pas de sitôt que leur mort était retardée. Les Juifs ne pensaient qu'à choisir la mort la plus honteuse, mais ils choisissaient sans s'en douter ce que le Seigneur voulait, le Seigneur qui devait, après avoir triomphé

(1) « Condamnons-le à la mort la plus honteuse » (Sagesse, 2, v. 20).

Barrabam. Ideo gens illa habet seditiones, et homicidia et latrocinia : secundum quosdam, gentis suæ in rebus quæ foris habentur ; secundum autem omnes, intus in anima. Ubi enim non est Jesus, illic lites et prælia sunt ; ubi autem est, ibi sunt omnia bona et pax. Omnes etiam qui Judæis sunt similes, vel in dogmate, vel in vita, Barrabam sibi solvi desiderant : quicunque enim mala agit, solutus est in corpore ejus Barrabas, Christus autem vinctus ; qui autem bona agit, Christum habet solutum, Barrabam vinctum. Voluit autem Pilatus pudorem tantæ iniquitatis eis incutere : unde sequitur : Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, etc. Non solum autem hoc, sed et mensuram colligere volens impietatis eorum. Illi autem nec hoc erubescunt quod Pilatus Jesum confitebatur esse Christum; nec modo impietatis servant : unde sequitur : Dicunt omnes : Crucifigatur ! in quo multiplicaverunt impietatis suæ mensuram, non solum homicidam postulantes ad vitam, sed etiam justum ad mortem, et ad mortem turpissimam crucis. RAB. Pendentes siquidem in ligno crucifixi, clavis ad lignum pedibus manibusque confixi, producta morte necabantur, et diu vivebant in cruce ; non quia longior vita eligebatur, sed quia mors ipsa protendebatur, ne dolor citius finiretur : verum Judæi de morte pessima cogitabant, sed a Domino non intelligentibus eis electa erat : ipsam enim crucem diabolo superato erat tanquam trophæum in frontibus fidelium positurus.

HIER. Cum autem hoc respondérent, non

du diable, placer la croix elle-même sur le front des fidèles comme signe de sa victoire.

S. Jér. — Après cette réponse des Juifs, Pilate ne se rendit pas tout de suite, mais mû par cette parole que sa femme lui avait fait dire : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et ce juste? » il résiste encore. « Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? » Ces paroles de Pilate absolvent Jésus. « Mais eux, ils criaient encore davantage et disaient : Qu'il soit crucifié! » pour accomplir ce qui a été dans un psaume : « Des chiens nombreux m'ont entouré; la réunion des méchants m'a assiégé, » et celles-ci de Jérémie : « Ceux qui étaient mon héritage sont devenus pour moi comme un lion dans la forêt; ils ont fait entendre leur voix contre moi. » — S. Aug. — Pilate discuta longtemps avec les Juifs, voulant que Jésus fût délivré, et c'est ce que résume Matthieu en ce peu de mots : « Pilate voyant qu'il n'avançait à rien, mais que le tumulte ne faisait qu'augmenter. » Il ne se serait pas exprimé ainsi si le gouverneur n'avait fait beaucoup d'efforts (efforts dont il ne dit pas le nombre) pour arracher Jésus à leur fureur.

« S'étant fait apporter de l'eau, il se lava les mains devant le peuple en disant : Je suis innocent, etc. » C'était la coutume chez les anciens que, lorsqu'un homme voulait établir qu'il était innocent d'un crime, il se faisait apporter de l'eau et se lavait les mains devant le peuple.

S. Jér. — Pilate se fit apporter de l'eau conformément à cette parole prophétique : « Je laverai mes mains au milieu des innocents, » et son action revient à un débat ainsi exprimé : Pour moi, j'ai voulu délivrer l'innocent, mais comme une sédition est imminente, et comme je suis menacé d'encourir l'accusation d'être rebelle à César,

---

statim acquievit, sed juxta suggestionem uxoris, quæ mandaverat : Nihil tibi et justo illi, ipse quoque respondit. Unde sequitur : Ait illis præses : Quid enim mali facit? Hoc dicendo Pilatus absolvit Jesum. Sequitur : At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur ! ut impleretur quod in psalmo dicitur (*Psal.* 81) : Circumdederunt me canes multi; congregatio malignantium obsedit me; et illud Hieremiæ (cap. 12) : Facta est mihi hæreditas mea sicut leo in sylva; dederunt super me vocem suam. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 8). Sæpius autem Pilatus cum Judæis egit, volens ut dimitteretur Jesus : quod paucissimis verbis testatur Matthæus cum subdit : Videns Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret : quod non diceret, nisi multum ille conatus fuisset (quamvis tacuerit quoties hoc tentavit) ut erueret Jesum a furore eorum.

Sequitur : Accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum, etc. Remig. Mos enim erat apud antiquos ut cum vellet quis se ostendere immunem ab aliquo crimine, accepta aqua, lavaret manus suas coram populo.

Hier. Pilatus ergo accepit aquam juxta illud propheticum (*Psal.* 25) : Lavabo inter innocentes manus meas; quodammodo in hoc contestans et dicens : Ego quidem innocentem volui liberare, sed quoniam se-

je me libère de toute participation au sang de ce juste. C'est ainsi que ce juge, forcé de porter son jugement contre le Seigneur, ne condamne pas lui-même celui qu'on lui a présenté, mais dispute contre ceux qui le lui amènent, et prononce que celui qu'on va crucifier est juste. Il ajoute : « Pour vous, vous verrez, » et c'est comme s'il disait : Moi, je suis l'exécuteur de la loi ; c'est votre voix qui verse le sang. « Et tout le peuple, répondant, dit : Que son sang soit sur nous, etc. » Cette imprécation persiste encore aujourd'hui contre les Juifs, et le sang du Seigneur se voit toujours en eux.

S. Chrys. — Il faut remarquer ici l'abondance de la folie des Juifs ; leur impiété et leur fatale passion ne leur permettent plus de regarder à leurs intérêts, et ils se maudissent eux-mêmes par ces mots : « Que son sang soit toujours sur nous, » et ils étendent la malédiction jusqu'à leurs enfants, en disant : « Et sur nos enfants. » Cependant la miséricorde divine ne confirme pas tout-à-fait leur jugement, car il en fut beaucoup, parmi eux et parmi leurs enfants, qui se repentirent ; Paul sortit de leurs rangs, ainsi que ces plusieurs mille qui reçurent la foi dans Jérusalem (1).

S. Léon. — Le forfait des Juifs dépasse la faute de Pilate ; mais ce juge, en renonçant à son propre jugement, n'échappa pas à la culpabilité, et il partagea le crime d'autrui. « Alors il leur délivra Barrabas, et après avoir fait flageller Jésus, il le remit entre leurs mains, etc. »

S. Jér. — Il faut remarquer ici que Pilate en cela ne fit qu'exécuter la loi romaine, qui établissait que l'on flagellait d'abord l'homme que l'on voulait crucifier. Jésus fut donc livré aux soldats pour être fla-

(1) Trois mille d'abord (Actes, 2, v. 41), et puis cinq mille (Actes, 4, v. 4).

---

ditio oritur, et rebellionis mihi contra Cæsarem crimen impingitur, innocens sum a sanguine justi hujus. Judex ergo qui cogitur contra Dominum ferre sententiam, non damnat oblatum, sed arguit offerentes, justum esse pronuntians eum qui crucifigendus est. Sequitur : Vos videritis : quasi dicat : Ego minister legum sum, vox vestra sanguinem fundit. Sequitur : Et respondens universus populus dixit : Sanguis ejus super nos, etc. Perseverat usque in præsentem diem hæc imprecatio super Judæos, et sanguis Domini non aufertur ab eis.

Chrys., in hom. (88, *in Matth.*). Intuere autem et hic Judæorum multam insaniam : eorum enim impietas et perniciosa concupiscentia non permittit eos quæ oportet inspicere ; et sibi maledicunt dicentes : Sanguis ejus super nos ; quia ad filios maledictionem attrahunt dicentes : Et super filios nostros ; sed tamen misericors Deus eorum sententiam non firmavit, sed ex eis et eorum filiis suscepit qui pœnitentiam egerunt : etenim et Paulus ex ipsis fuit, et multa millia eorum qui in Hierosolymis crediderunt.

Leo Papa, in serm. *De passio. Dom.* (serm. 8). Excessit ergo Pilati culpam facinus Judæorum ; sed nec ipse evasit reatum qui reliquit proprium judicium, et in crimen transivit alienum. Sequitur enim : Tunc dimisit illis Barrabam ; Jesum autem flagellatum tradidit eis, etc. Hier. Sciendum est autem Pilatum romanis legibus

gellé, et les verges déchirèrent ce corps si saint et cette poitrine où Dieu reposait. — S. Aug. (1). — Voici que l'on prépare le Seigneur aux verges; voici qu'on le bat; la fureur des fouets déchire sa peau; les fouets cruels laissent sur ses épaules leurs traces sanglantes. Oh! douleur! voici Dieu qui gît étendu devant l'homme, et il souffre le supplice d'un scélérat, celui en qui l'on n'a pu trouver vestige de péché. — S. Jér. — Cela est arrivé parce qu'il a été écrit : « Les fouets des pécheurs sont nombreux. » Que ce fouet nous rédîme des verges. Toutes les œuvres des Gentils sont purifiées par ce lavement des mains de Pilate, et nous devenons étrangers à l'iniquité des Juifs. — S. Hil. — Sur les excitations des prêtres, le peuple choisit Barrabas, dont le nom signifie *le fils du père*. Ce nom est une prophétie de leur future infidélité, car ils préféreront au Christ l'antechrist, *le fils du péché* (2). — S. Jér. — Barrabas, l'homme qui soulevait des séditions dans les foules, a été remis entre les mains des Juifs; c'est le diable qui règne encore sur eux, et c'est pour cela qu'ils ne sauraient avoir la paix.

Les soldats du gouverneur menèrent ensuite Jésus dans le prétoire; et là, ayant assemblé autour de lui toute la compagnie, ils lui otèrent ses habits, et le revêtirent d'un manteau d'écarlate; puis ayant fait une couronne

(1) Ceci, ainsi que cela a été remarqué plus haut, ne se retrouve pas dans saint Augustin, mais dans saint Chrysostôme au même passage.

(2) Le texte de saint Hilaire porte : *le fils du père*, ce qui donne un texte suivi à toute cette interprétation. L'antechrist y est appelé le fils du père, puisqu'il est, d'après la doctrine du saint docteur, *le fils du diable*, et que le diable doit être appelé *père* d'une manière générale, engendrant tout mal.

---

ministrasse, quibus sancitum est ut qui crucifigitur, prius flagellis verberetur. Traditur igitur Jesus militibus verberandus, et illud sanctissimum corpus pectusque Dei capax flagella secuerunt. Aug., in serm., *De pass.* Ecce Dominus aptatur ad verbera; ecce jam cæditur; rumpit sanctam cutem violentia flagellorum; repetitis ictibus crudelia verbera scapularum terga conscindunt. Proh dolor! Jacet extensus ante hominem Deus, et supplicium patitur rei, in quo nullum peccati vestigium potuit inveniri. Hier. Hoc autem factum est, ut quia scriptum erat (*Psal.* 31) : Multa flagella peccatorum, illo flagello nos a verberibus liberemur. In lavacro etiam manuum Pilati, Gentilium omnia opera purgantur, et ab impietate Judæorum nos alieni efficimur.

Hilar. (can. 33, *in Matth.*). Hortantibus autem sacerdotibus, populus Barrabam elegit, qui interpretatur patris filius; in quo arcanum futuræ infidelitatis ostenditur, Christo, Antichristum peccati filium præferendo. Hier. Barrabas etiam, qui seditiones faciebat in turbis, dimissus est populo Judæorum, id est, diabolus, qui usque hodie regnat in eis; et idcirco pacem habere non possunt.

Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorio, congregaverunt ad eum universam cohortem, et exuentes eum chlamydem coccineam circumdederunt ei. Et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genuflexo ante eum, illudebant ei, dicentes :

d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau dans la main droite. Et se mettant à genoux devant lui, en disant : Salut au roi des Juifs. Et lui crachant au visage, ils prenaient le roseau qu'il tenait et lui en frappaient la tête.

S. Aug. — Après les accusations portées contre le Christ, nous devons voir sa passion, et c'est ainsi que la commence saint Matthieu : « Alors les soldats du gouverneur emmenèrent Jésus dans le prétoire, et réunirent contre lui la cohorte. » — S. Jér. — Parce que les scribes et les pharisiens lui avaient reproché, comme étant son crime, d'avoir voulu usurper le pouvoir sur le peuple d'Israël, et qu'on lui avait donné le nom de roi des Juifs, ils font cela pour se moquer de lui, et, après l'avoir dépouillé de ses habits, ils lui donnent pour se couvrir un manteau qui, étant d'écarlate, rappelait le manteau royal d'autrefois qui avait sur toute son étendue une frange rouge. Pour diadème, ils lui donnent une couronne d'épines; pour sceptre royal, un roseau, et ils se prosternent devant lui comme devant un roi, et c'est ce qui est raconté de la manière suivante : « Ils lui ôtèrent ses habits, etc. » — S. Aug. — L'on comprend que c'est ce qu'a voulu exprimer Marc en disant qu'il *avait été* revêtu de pourpre; c'est pour singer la pourpre que ces soldats, en se jouant, le revêtent de ce manteau d'écarlate; il y a une certaine pourpre dont le rouge se rapproche tout-à-fait de l'écarlate. Il est possible aussi que Marc veuille rappeler aussi de la pourpre qui se serait trouvée dans le manteau, quoiqu'écarlate.

S. Chrys.—Comment pourrons-nous nous préoccuper des outrages que nous pourrions recevoir, après que le Christ a souffert ceci? Ce

---

Ave, Rex Judæorum! Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 9). Post accusationes Christi consequens est ut ipsam Domini passionem videamus, quam Matthæus sic incipit : Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorio, congregaverunt ad eum universam cohortem. Hier. Quia enim Rex Judæorum fuerat appellatus, et hoc ei scribæ et sacerdotes crimen objecerant, quod sibi in populo Israel usurparet imperium, illudentes hoc faciunt, ut nudatum pristinis vestibus induant chlamydem coccineam pro rufo limbo, quo reges veteres utebantur; et pro diademate imponant ei coronam spineam; pro sceptro regali dent calamum; et adorent quasi regem : et hoc est quod subditur : Et exuentes eum chlamydem coccineam, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 9). Per hoc autem intelligitur Marcum dixisse indutum purpura : pro regia enim purpura chlamys illa coccinea ab illudentibus adhibita erat; et est rubra quædam purpura cocco simillima. Potest etiam fieri, ut purpuram etiam Marcus commemoraverit quam chlamys habebat, quamvis esset coccinea.

Chrys., in homil. (87, ut sup.). Quæ igitur erit nobis cura de reliquo, si contumelias ab aliquo patiamur, postquam Chris-

qui est arrivé au Christ est le dernier degré de l'outrage, car ce n'était pas une petite partie de lui-même, mais tout le corps qui avait à souffrir; la tête, par la couronne, et le roseau et les soufflets; la face, que l'on couvrait de crachats; les joues, par les coups de poing dont on les couvrait; tout le corps, par les verges et les habits dont il fut dépouillé, le manteau d'écarlate dont il fut enveloppé, et l'adoration dont il fut l'objet; les mains, par le roseau qu'on lui donna en guise de sceptre, comme s'ils craignaient de passer quelque chose de tant d'audace.

S. Aug. — Il est vraisemblable que Matthieu aura rappelé ceci en récapitulant, et que cela n'eut pas lieu au moment où Pilate livra Jésus pour être crucifié, car Jean rappelle ce fait avant de dire que Jésus fut livré, par le gouverneur, à la mort.

S. Jér. — Pour nous, nous comprenons tout ceci au sens mystique. Ainsi que Caïphe, sans savoir ce qu'il disait, prononça ces paroles : « Il faut qu'un seul meure pour tous, » ainsi ceux-ci, quoique animés d'une intention différente, firent tout ce qui est raconté en ce passage pour nous livrer, à nous qui croyons, des symboles de nos croyances. Jésus porte en ce manteau d'écarlate toutes les œuvres sanglantes des nations, détruit la malédiction ancienne par sa couronne d'épines, tue avec son bâton les animaux; ou bien, il tient ce bâton de roseau à la main pour écrire l'action sacrilége des Juifs. — S. Hil. — Le Seigneur, après avoir assumé sur lui tous nos maux corporels, se montre à nous par cette couleur d'écarlate qui le couvre, inondé du sang de tous les martyrs qui ont mérité

---

tus hoc passus est? Etenim quod fiebat in Christum, ultimus terminus contumeliæ erat : nec una particula tantum, sed universum corpus patiebatur injurias : caput per coronam, et arundinem, et colaphos; facies, quia inspuebatur; genæ, quia alapis cædebantur; corpus totum per flagella, et quia denudatum est, et per circumdationem chlamydis, et per fictam adorationem; manus per arundinem, quam dederunt ei pro sceptro; ac si timerent ne aliquid prætermitterent gravissimæ præsumptionis.

Aug., *De cons. Evang.* (ut sup.). Apparet autem Matthæum recapitulando ista commemorasse; non quod tunc factum sit, cum eum Pilatus crucifigendum tradidisset. Joannes enim antequam diceret quod eum Pilatus crucifigendum tradiderit, ista commemoravit.

Hier. Nos autem omnia hæc intelligimus mystice. Quomodo enim Caiphas dixit (Joan., 11) : Oportet unum hominem mori pro omnibus, nesciens quid diceret; sic et isti quodcunque fecerunt, licet alia mente fecerint, tamen nobis qui credimus sacramenta tribuebant. In chlamyde coccinea opera gentium cruenta sustentat : in corona spinea maledictum solvit antiquum; in calamo venenata occidit animalia : sive calamum tenebat in manu, ut sacrilegium scriberet Judæorum. Hilar. (cant. 33, ut sup.). Susceptis omnibus corporis nostri infirmitatibus a Domino, omnium deinde martyrum, quibus regnum secum erat debitum, sanguine in cocci colore perfunditur : spinis quoque (id est, compungentium quondam peccatis gentium) coronatur; est enim aculeus in spinis, ex quibus Christo

avec lui de régner. Il est couronné aussi d'épines, c'est-à-dire des péchés perçants des nations, péchés dont nous voyons une image dans cette pointe des épines qui le couronnent. La faiblesse et l'infirmité des nations s'appuient sur ce bâton qu'il tient à la main. On le frappe à la tête avec le roseau, et c'est pour que l'infirmité des nations, soulevée par les mains du Christ, remonte jusqu'à Dieu le Père, qui est son chef, pour y trouver le repos.

Orig. — Ou bien, le roseau veut nous rappeler qu'avant d'être croyants nous mettions notre confiance dans ce bâton de roseau de l'Égypte (1), ou de n'importe quelle autre puissance contraire à Dieu. C'est ce bâton qu'il prend dans ses mains pour en triompher par le mystère de sa croix. C'est avec ce bâton qu'ils frappent la tête du Seigneur Jésus, car cette puissance ennemie dirige toujours ses coups contre Dieu le Père, chef du Sauveur. — Rem. — Ou bien, par ce manteau d'écarlate est désignée la chair du Christ qui nous est présentée comme rouge à cause du sang répandu. Dans la couronne d'épines, voyez nos péchés qu'il a assumés sur lui, car il a apparu dans la ressemblance de la chair de péché. — Rab. — Ils frappent donc la tête du Christ avec un roseau, ceux qui, établissant des erreurs contraires à la divinité, s'efforcent d'établir leur erreur par l'autorité des Écritures qui sont écrites au moyen d'un roseau; ils crachent sur sa face, ceux qui repoussent avec d'exécrables paroles la présence de sa grâce, et nient que Jésus soit venu en la chair; ils l'adorent faussement, ceux qui croient en lui et le rejettent par leurs actes pervers. — S. Aug. — En dépouillant le Seigneur, dans sa passion, de son vête-

(1) « Est-ce que vous vous confiez en ce bâton de roseau, ce bâton brisé de l'Égypte » (Isaïe, 36, v. 6)?

---

victoriæ corona contexitur; in calamo vero earumdem gentium infirmitas atque inanitas manu comprehensa firmatur : quin etiam capiti ejus illiditur, ut infirmitas gentium manu Christi comprehensa, etiam in Deum Patrem (qui caput ejus est) conquiescat. Orig. (ut sup.). Vel calamus mysterium fuit, quod priusquam crederemus, confidebamus in virga arundinea Ægypti, vel cujusque regni contrarii Deo; quem accipit ut triumphet eum in ligno crucis. Percutiunt autem hoc calamo caput Christi Jesu, quoniam semper regnum illud verberat Deum Patrem caput Salvatoris. Remig. Vel aliter : per chlamydem coccineam caro Domini designatur, quæ rubra dicitur propter sanguinis effusionem; per spineam coronam, susceptio peccatorum nostrorum; quia in similitudinem carnis peccati apparuit (Rom., 8). Rab. Calamo igitur Christi caput percutiunt, qui Divinitati ejus contradicentes, errorem suum auctoritate sanctæ Scripturæ (quæ calamo scribitur) confirmare conantur : spuunt in faciem ejus, qui præsentiam gratiæ illius verbis execrandis respuunt, et Jesum in carne venisse denegant : falso autem illum adorant qui in eum credunt, sed perversis actibus despiciunt. Aug., *De quæst. Evang.* (lib. 2, prope finem). Quod autem Dominum in passione exuerant ves-

ent et en le revêtant d'un manteau peint (1), ils ont prophétisé les
rétiques qui disent que le Christ a eu, non un véritable corps, mais
corps chimérique.

rès s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent ce manteau d'écarlate; et lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier. Lorsqu'ils sortaient, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus. Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire au lieu du Calvaire. Ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel; mais en ayant goûté, il ne voulut point en boire.

LA GLOSE (2). — Après avoir raconté tout ce qui concerne le rôle que on fit jouer au Sauveur, l'évangéliste raconte ce qui concerne Jésus-rist montant au Calvaire: «Et après s'être ainsi joués de lui, ils lui- èrent le manteau d'écarlate, etc. » — S. AUG. — Il faut placer ceci la fin, au moment où le Christ est emmené pour être crucifié, est-à-dire au moment où Pilate l'a livré aux Juifs.

S. JÉR. — Il faut remarquer qu'au moment où il est flagellé et nspué, Jésus n'a pas ses vêtements à lui, mais ceux qu'il a revêtus cause de nos péchés. Mais après qu'il a été crucifié et que tout cet lat théâtral est tombé, alors il reprend ses anciens vêtements et clat qui lui est propre. Aussitôt les éléments se troublent et la créa-on témoigne en faveur du Créateur. — ORIG. — Il est dit du manteau u'on l'en dépouilla une seconde fois, tandis qu'aucun des évangélistes e dit rien de semblable de la couronne d'épines, afin qu'après que

(1) La robe du Christ était blanche.
(2) Ni dans la Glose actuelle, ni dans saint Anselme, ni ailleurs.

m propriam, et induerunt fucatam, signati at hæretici qui eum dicunt verum corpus n habuisse, sed fictum.

postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde, et induerunt eum vestimentis ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent. Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem : hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus. Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvariæ locus. Et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum. Et cum gustasset, noluit bibere.

GLOSSA. Postquam Evangelista commemoravit ea quæ ad illusionem Christi pertinent, nunc narrare incipit processum crucifixionis ipsius : unde dicitur : Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde, etc. AUG., *De con. Evan.* (lib. 3, cap. 9). Hoc autem in fine factum esse intelligitur, cum jam duceretur ad crucifigendum; postquam scilicet Pilatus tradidit eum Judæis.

HIER. Notandum autem quod quando flagellatur Jesus et conspuitur, non habet propria vestimenta, sed ea quæ propter peccata nostra sumpserat : cum crucifigitur et illusionis pompa præteriit, tunc pristinas vestes recipit, et proprium assumit ornatum; statimque elementa turbantur, et Creatori dat testimonium creatura. ORIG. (ut sup.). Et de chlamyde quidem scriptum est quoniam denuo expoliaverunt eum : de corona autem spinea nihil tale evangelistæ

Jésus les a placées sur son chef vénérable, il ne reste plus aucune de nos anciennes épines.

S. Chrys. — Le Seigneur ne voulut pas souffrir ni dans le temple ni sous un toit, afin que vous ne pensiez pas qu'il était mort pour le peuple juif seulement, mais en dehors de la ville et au-delà des murs, afin que vous sachiez que c'est un sacrifice pour tous, qu'il est l'oblation de toute la terre et la purification du genre humain : « Sortant ils trouvèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, et ils le contraignirent de porter la croix de Jésus. » — S. Jér. — Que personne ne pense que saint Jean, qui raconte que Jésus porta sa croix du moment qu'il sortit du prétoire, ait raconté d'une manière différente que Matthieu, qui nous raconte que l'on rencontra un homme de Cyrène auquel on fit porter la croix de Jésus, car il faut admettre qu'en sortant du prétoire, Jésus fut chargé lui-même de sa croix, et que c'est après que l'on rencontra Simon auquel on imposa de partager ce fardeau.

Orig. — Ou bien c'est en sortant qu'ils obligèrent Simon à la porter, et c'est en approchant du lieu du crucifiement qu'ils la mirent sur les épaules de Jésus pour qu'il la portât lui-même (1). Ce n'est pas par hasard que Simon fut obligé à porter ce fardeau, mais par une disposition particulière de Dieu, il fut emmené jusqu'au point de se trouver digne de ce que l'Evangile raconte de lui et de ce ministère de la croix du Christ. Non-seulement il convenait que le Sauveur portât sa croix, mais il fallait que nous la portassions aussi nous-mêmes, remplissant ainsi un service salutaire (2). Cependant le concours que nous

(1) Saint Jean dit : « Il sortit portant sa croix. »
(2) Le mot *angari* était appliqué en Perse aux personnes publiques qui pouvaient obliger le premier venu à lui prêter main forte pour remplir un devoir public. Le sens de ce mot ici, c'est que nous nous unissons à ce que fait le Sauveur.

scripserunt; ut jam non sint spinæ nostræ antiquæ, postquam semel eas a nobis abstulit Jesus super venerabile caput suum.

Chrys., in serm. *De passione Domini.* Non autem voluit Dominus pati sub tecto, non in templo judaico, ne putares pro illa tantum plebe oblatum ; et ideo extra civitatem, foras muros, ut scias sacrificium esse commune, quod totius terræ est oblatio, quod communis est purificatio : et hoc signatur, cum dicitur : Exeuntes autem invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem : hunc angariaverunt ut tolleret crucem. Hier. Ne quis autem putet huic loco evangelistæ Joannis historiam esse contrariam (ille enim dicit exeuntem Dominum de prætorio portasse crucem suam ; Matthæus autem refert quod invenerunt hominem Cyrenæum, cui imposuerunt crucem Jesu), sed hoc intelligendum est, quod egrediens de prætorio Jesus, ipse portaverit crucem suam ; postea obviam habuerunt Simonem, cui portandam crucem imposuerunt. Orig. (ut sup.). Aut egressi quidem angariaverunt Simonem ; appropinquantes autem ad locum in quo eum fuerant suspensuri, imposuerunt crucem et ipsi, ut ipse eam portaret. Non fortuito autem angariatus est Simon, sed secundum dispositionem Dei ductus est ad hoc, ut evangelica Scriptura dignus inveniretur et ministerio crucis Christi. Non solum autem Salvatorem

lui prêtons ne saurait autant nous être utile que nous l'est sa propre passion.

S. Jér. — Au sens mystique, ce sont les nations qui reçoivent la croix, et c'est l'obéissance du pécheur qui se laisse charger de l'ignominie du Sauveur. — S. Hil. — Le Juif était indigne de porter la croix, car c'était à la foi des nations qu'il était réservé de prendre la croix et d'y compatir. — Rem. — Ce Simon n'était pas de Jérusalem, mais il était étranger et voyageur, venant de Cyrène qui est une ville de Libye. Or, le nom de Simon veut dire *obéissant*, et celui de *cyrénéen*, héritier, et c'est là une belle figure du peuple des Gentils qui était étranger aux testaments de Dieu, mais qui est devenu par sa foi le concitoyen des saints et l'héritier de la famille. — S. Grég. — Ou bien, par Simon qui accepte, comme une corvée, de porter la croix du Seigneur, il faut désigner ceux qui sont à la fois abstinents et arrogants. Par l'abstinence, il est vrai, ils affligent la chair, mais ils n'ont aucun souci du fruit intérieur de l'abstinence. C'est ainsi que Simon porte la croix, mais ne meurt pas sur la croix, figure de ceux qui, en pratiquant l'abstinence et en se laissant aller à l'arrogance, vivent au monde par le désir de la gloire, en même temps qu'ils affligent leurs membres par la mortification.

« Et ils vinrent dans un lieu appelé Golgotha qui est le lieu du Calvaire. » — Rab. — En effet, Golgotha est un nom syriaque qui doit se traduire par *calvaire*. — S. Jér. — J'ai entendu donner cette explication que le Calvaire avait été le lieu de la sépulture d'Adam et qu'il avait reçu le nom de Calvaire, parce que la tête du premier homme y

---

conveniebat accipere crucem suam, sed et nos conveniebat eam portare, salutarem nobis angariam adimplentes; nec tamen sic profecisset nobis eam accipere, sicut cum ipse eam accepit.

Hier. Mystice autem crucem suscipiunt nationes, et peregrinus obediens portat ignominiam Salvatoris. Hilar. (cant. 33, *in Matth.*). Indignus enim Judæus erat Christi crucem ferre, quia fidei gentium erat relictum crucem accipere et compati. Remig. Iste enim Simon non erat hierosolymita, sed peregrinus et advena, scilicet Cyrenæus: Cyrene enim civitas est Libyæ. Interpretatur autem Simon obediens; Cyrenæus, hæres: unde pulchre per eum designatur populus gentium qui peregrinus erat testamentorum Dei; sed credendo factus est civis sanctorum, et domesticus hæres Dei. Greg., in homil. (32, *in Evang.*). Vel aliter: per Simonem, qui crucem dominicam in angaria portat, designantur abstinentes et arrogantes; quia per abstinentiam quidem carnem afficiunt, sed fructum abstinentiæ interius non requirunt: unde idem Simon crucem portat, sed non moritur; quia abstinentes et arrogantes per abstinentiam quidem corpus afficiunt, sed per desiderium gloriæ mundo vivunt.

Sequitur: Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvariæ locus. Rab. Golgotha enim Syrum nomen est, et interpretatur Calvaria. Hier. Audivi quemdam exposuisse Calvariæ locum, in quo sepultus est Adam; et ideo sic appellatum, quia ibi antiqui hominis sit conditum caput. Favorabilis interpretatio, et mulcens aurem populi, nec tamen vera: extra urbem

avait été enterrée. C'est là une heureuse interprétation qui plaît à l'oreille du peuple, mais qui n'est pas vraie, car au dehors de la cité et au-delà des portes sont des lieux où l'on sépare du tronc la tête des condamnés, et ce sont ces lieux qui ont pris, dans ce fait de la décollation, le nom de *calvaires* ou des *décapités* (1). Jésus fut crucifié en ce lieu, afin que l'on vît flotter l'étendard du martyre, d'abord dans le lieu où les condamnés avaient expié leur faute. Quant à Adam, il fut enterré, ainsi que nous lisons dans le livre de Josué, près d'Ebron et d'Arbée. — S. Hil. — Le lieu du crucifiement fut tel que, placé au milieu de la terre, il se présentât également à toutes les nations qui voulaient recevoir la connaissance de Dieu.

« Et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec du fiel. » — S. Aug. C'est ce que Marc raconte ainsi : « Ils lui donnaient à boire du vin mêlé avec de la myrrhe. » Saint Matthieu se sert du mot fiel pour exprimer l'amertume de ce vin, car le vin mêlé à la myrrhe est fort amer. Il n'est pas non plus improbable que le fiel et la myrrhe se fussent réunis pour donner de l'amertume à ce vin.— S. Jér.— C'est une vigne amère que celle qui donne le vin amer dont on abreuve le Seigneur Jésus; et c'est pour que s'accomplisse cette parole : « Ils m'ont donné du fiel pour breuvage, » et cette autre de Dieu à Jérusalem : « Je vous ai plantée vigne vraie (2), et comment, vigne étrangère, vous êtes-vous changée en amertume (3)? Et lorsqu'il en eut goûté, il ne voulut pas en boire. » Marc dit : « Il ne l'accepta pas, » ce qui veut dire : « Il ne l'accepta pas

(1) Cependant cette interprétation que repousse ici le saint docteur est ordinaire chez les Pères, et c'est celle vers laquelle Baronius penche le plus dans ses annales (tom. 1, ann. 341, n. 10).

(2) Ἀληθινήν, d'après les Septante. La Vulgate porte *vigne choisie*.

(3) La Vulgate : « En vigne gâtée. »

---

et foris portam loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum; et Calvariæ (id est, decollatorum) sumpsere nomen. Propterea autem ibi crucifixus est Jesus, ut ubi prius erat area damnatorum, ibi erigerentur vexilla martyrii. Adam vero sepultum juxta Ebron et Arbeæ, in Jesu, filii Nave, volumine legimus (id est, Josue, 14, vers. 15). Hilar. (cant. 33, ut sup.). Locus autem crucis talis est, ut positus in medio terræ ad capescendam Dei cognitionem universis gentibus esset æqualis.

Sequitur : Et dederunt ei bibere vinum cum felle mixtum. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 11). Hoc Marcus ita narrat : Et dabant ei bibere myrrhatum vinum : fel quippe pro amaritudine Matthæus posuit (myrrhatum enim vinum amarissimum est), quanquam fieri possit, ut et fel et myrrha vinum amarissimum redderent. Hier. Amara vitis amarum vinum facit, quo potant Dominum Jesum; ut impleatur quod scriptum est (*Psal.* 68) : Dederunt in cibum meum fel; et Deus loquitur ad Hierusalem (Hierem., 2) : Ego te plantavi vineam veram, quomodo facta est in amaritudinem vitis aliena? Sequitur : Et cum gustasset, noluit bibere. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 11). Quod autem Marcus ait : Et non accepit, intelligitur, non accepit ut biberet:

pour le boire. » Il en goûte, ainsi que nous le témoigne saint Matthieu, et cet évangéliste exprime par ce mot : « Il ne voulut pas boire, » ce que Marc exprime : « Il ne l'accepta pas; » ce dernier a passé sous silence que le Seigneur en ait goûté. Ce fait qu'il n'ait pas voulu boire après avoir goûté de ce qu'on lui présentait nous exprime qu'il goûtera pour nous l'amertume de la croix, mais qu'il ressuscitera le troisième jour. — S. Hil. — Ou bien, il refusa de boire ce vin mêlé à ce fiel, parce que l'amertume d'un mélange avec les pécheurs ne nous suivra pas dans l'incorruption de la gloire éternelle.

Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements, les jetant au sort, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort. Et s'étant assis, ils le gardaient. Ils mirent aussi au-dessus de sa tête le sujet de sa condamnation, écrit en ces termes : Celui-ci est Jésus le roi des Juifs. *En même temps on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.*

La Glose (1). — Après nous avoir montré précédemment comment le Christ fut conduit au lieu de sa passion, l'évangéliste poursuit ici le récit de cette passion et nous montre quel fut son genre de mort : « Or, après ils le crucifièrent. » — S. Aug. — La sagesse de Dieu s'est revêtue de l'humanité pour nous laisser l'exemple de bien vivre. Il appartient à la rectitude de la vie de ne point craindre. Or, il est des hommes qui, quoique ne craignant pas la mort, redoutent certain genre de mort, et afin qu'aucune espèce de mort ne pût effrayer aucun homme vivant comme il faut, il fallut qu'éclatât la croix de cet

(1) Ni dans la Glose actuelle, ni ailleurs.

---

gustavit autem, sicut Matthæus testis est : et quod idem Matthæus ait : Noluit bibere, hoc Marcus dixit, non accepit : tacuit etiam quod gustavit. Quod autem cum gustasset, noluit bibere, hoc indicat quod gustaverit quidem pro nobis mortis amaritudinem, sed tertia die resurrexit. Hilar. (cant. 33, ut sup.). Vel ideo oblatum vinum felle admixtum bibere recusavit : non enim æternæ gloriæ incorruptioni peccatorum amaritudo miscetur.

Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus sortem mittentes, ut impleretur quod dictum est per Prophetam, dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Et sedentes servabant eum. Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus Rex Judæorum. Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones, unus a dextris, et unus a sinistris.*

Glossa. Præmisso quomodo Christus ad locum passionis est ductus, hic Evangelista ipsam passionem prosequitur, genus mortis exponens cum dicit : Postquam autem crucifixerunt eum. Aug., in lib. 83 *Quæst.* (quæst. 25). Sapientia quidem Dei hominum ad exemplum quo recte viveremus suscepit : pertinet autem ad vitam rectam ea quæ non sunt metuenda, non metuere.

homme, car, de toutes les morts, c'est la plus exécrable et la plus formidable. — S. Aug. (1). — Que votre sainteté remarque tout ce que vaut la vertu de la croix. Adam méprisa le commandement de Dieu en cueillant un fruit sur l'arbre, mais tout ce qu'Adam a perdu, le Christ l'a retrouvé sur la croix. Une arche de bois sauva le genre humain du déluge des eaux; Moïse, lorsque le peuple se retirait d'Égypte, partagea la mer avec sa verge, et avec elle terrassa Pharaon et délivra le peuple de Dieu. C'est cette même verge que Moïse jeta dans l'eau et changea ainsi en douceur l'amertume de cette eau. C'est encore par l'effet d'une verge de bois qu'une eau salutaire s'échappe du rocher figuratif. Pour qu'Amalech ne triomphe pas, c'est encore tout autour de la verge que Moïse étend ses bras. C'est à l'arche de bois de l'alliance qu'a été confiée la loi, afin que, par toutes ces figures, l'on descendît jusqu'au bois de la croix comme par autant de degrés différents. — S. Chrys. — Il a souffert sur un arbre élevé et non sous un toit, afin que l'atmosphère elle-même fût purifiée. Mais la terre elle-même éprouvait un semblable bonheur, purifiée par ce flot de sang qui découlait de son côté.

La Glose (2). — L'arbre de la croix paraît signifier aussi l'Église répandue dans les quatre parties du monde. — Rab. — Ou bien, au sens moral, la croix, par ses bras qu'elle étend et sur lesquels les mains de Jésus sont clouées, signifie la joie des bonnes œuvres; car c'est la tristesse qui resserre par l'angoisse, et ce sont les œuvres qu'il

(1) L'on ne trouve pas ce passage à la citation indiquée, mais l'on trouve quelque chose de semblable, serm. fer., 3 part., dom. 4 Quadragesimæ.
(2) Ou plutôt dans Anselme et dans Rabanus.

Sunt autem homines qui quamvis mortem ipsam non timeant, genus tamen mortis horrescunt : ut ergo nullum mortis genus recte viventi homini metuendum esset, illius hominis cruce ostendendum fuit : nihil enim erat inter omnia genera mortis illo genere execrabilius et formidabilius. Aug., in serm. *De pas.* Quantum autem valeat virtus crucis, advertat sanctitas vestra. Contempsit Adam præceptum, accipiens ex arbore pomum : sed quicquid Adam perdidit, Christus in cruce invenit : de diluvio aquarum humanum genus arca lignea liberavit; de Ægypto Dei populo recedente, Moyses mare virga divisit, Pharaonem prostravit, et populum Dei redemit : idem Moyses lignum in aquam misit, et amaram aquam in dulcedinem commutavit; ex lignea virga de spirituali petra salutaris unda profertur; et ut Amalech vinceretur, circa virgam Moyses expansis manibus extenditur, et lex Dei arcæ testamenti creditur ligneæ, ut his omnibus ad lignum crucis quasi per gradus quosdam veniatur. Chrys., in serm. *De pas.* (sive in homil. *De cruce et latrone*, ut sup.). Ideo et in excelso ligno, non sub tecto passus est, ut etiam ipsius aeris natura mundetur; sed et terra simile beneficium sentiebat, decurrentis de latere sanguinis stillatione mundata.

Glossa. Lignum etiam crucis significare videtur Ecclesiam in quatuor mundi partibus diffusam. Rab. Vel secundum moralem sensum, crux per suam latitudinem significat hilaritatem operantis, quia tristitia angustias facit : latitudo enim crucis est in

faut voir signifiées par les mains. Par le haut de la croix auquel la tête est fixée, il faut entendre l'espérance de la récompense que donnera la justice sublime de Dieu. Par cette étendue en longueur que couvre le reste du corps, il faut entendre la tolérance, qui est appelée aussi *longanimité*. La partie de la croix qui se perd dans l'intérieur de la terre signifie ce que ce mystère a de caché.

S. Hil. — C'est ainsi que, sur l'arbre de la croix, sont suspendus la vie et le salut de tous : « Après qu'ils l'eurent crucifié. » — S. Aug. — Ceci est raconté en abrégé par Matthieu ; mais voici comment Jean le raconte plus en détail : « Les soldats, après l'avoir crucifié, s'emparèrent de ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chaque soldat ; ils prirent aussi la tunique ; or cette tunique était sans couture. »

S. Chrys. — Il faut remarquer que ce n'était pas là une petite abjection pour le Christ. Ils agissaient ainsi à l'égard du Christ comme à l'égard de l'homme le plus vil et le plus méprisé, et ils ne firent rien de semblable à l'égard des voleurs. Se partager les vêtements ne se fait que pour les condamnés tout-à-fait vils et abjects et qui n'ont rien de plus. — S. Jér. — Ce qui a été fait en le Christ avait été prophétisé dans un psaume : « Afin que fût accompli ce qui a été dit par le prophète en ces termes : Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont tiré au sort ma robe. —Et, s'étant assis, ils le gardaient, » c'est-à-dire les soldats. Le soin que prirent les soldats et les prêtres nous a servi, et il n'a fait que rendre plus certaine et plus évidente la puissance de sa résurrection. — « Et ils placèrent au-dessus le sujet de sa condamnation écrit en ces termes : Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. »

---

transverso ligno ubi figuntur manus; per manus autem opera intelligemus; per altitudinem autem crucis cui caput adjungitur significatur expectatio retributionis de sublimi justitia Dei; longitudo autem qua totum corpus extenditur, tolerantiam designat, unde longanimes dicuntur qui tolerant; profundum autem quod terræ infixum est, secretum sacramenti præfigurat.

Hilar. Sic ergo in ligno vitæ cunctorum salus et vita suspenditur. Unde dicitur : Postquam autem crucifixerunt eum, etc. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, c. 12). Hoc breviter a Matthæo dictum est : Joannes autem distinctius explicat quemadmodum gestum sit : Milites (inquit) cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus, et fecerunt quatuor partes : unicuique militi partem et tunicam : erat autem tunica inconsutilis.

Chrys., in homil. (88, ut sup.). Notandum ergo quod non parva hæc abjectio Christi erat. Quasi enim circa deshonoratum omnium vilissimum in Christum hoc agebant; in latronibus autem nihil tale operati sunt : dividere enim vestimenta, in condemnatis valde vilibus et abjectis fit, et nihil aliud habentibus. Hier. Hoc autem quod circa Christum gestum est, in psalmo fuerat prophetatum (*Psal.* 21), et ideo sequitur : Ut adimpleretur quod dictum est per prophetam, dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. Sequitur : Et sedentes

Je ne puis pas m'étonner assez que, malgré les faux témoins et malgré tout ce peuple infortuné que l'on poussait aux clameurs et à la sédition, l'on n'ait pas pu trouver d'autre motif à sa mort que célui-ci, qu'il était le roi des Juifs. C'est probablement pour se moquer et se jouer qu'ils s'exprimèrent ainsi. — REM. — Ce fut un effet providentiel qu'un tel titre fût placé au-dessus de sa tête, et afin que les Juifs reconnussent que, même en le tuant, ils n'avaient pas pu obtenir ce résultat de ne pas l'avoir pour roi. Par le gibet de son supplice, Jésus ne perdit pas sa royauté, mais il la fortifia. — ORIG. — Et le prince des prêtres aussi devait, d'après la lettre de la loi, porter écrit sur son front le nom sacré de Dieu (1), mais le véritable prince des prêtres et roi, Jésus, avait écrit sur le haut de sa croix : « Celui-ci est le roi des Juifs. » En montant vers le Père, au lieu des lettres et du son dont se compose ce nom, il en a la réalité, son Père lui-même. — RAB. — Comme il est tout à la fois prêtre et roi, en même temps qu'il offre sur l'autel de sa croix l'hostie de sa chair, le titre de cette même croix établit sa dignité royale. Ce titre n'est pas placé au bas, mais au haut de la croix; car, quoiqu'il gémît sur la croix pour nous et par l'effet de l'infirmité de sa chair, il brillait sur cette même croix de l'éclat de la majesté royale, que la croix ne lui fit pas perdre, mais lui confirma.

« Alors furent crucifiés avec lui deux larrons, l'un à droite et l'autre à gauche. » — S. JÉR. — Ainsi que le Christ est devenu pour nous

(1) Exod., 28, v. 36.

servabant eum; scilicet milites. Diligentia militum et sacerdotum nobis profuit, ut major et apertior resurgentis virtus appareat. Sequitur : Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam, hic est Jesus Rex Judæorum. Non possum autem digne admirari pro rei magnitudine, quod emptis falsis testibus, et ad seditionem clamoremque infelici populo concitato, nullam aliam invenerunt causam interfectionis ejus nisi quod Rex Judæorum esset; et illi forsitan illudentes ridentesque hoc fecerunt. REMIG. Divinitus autem procuratum fuit ut talis titulus super caput ejus poneretur; ut per hoc Judæi agnoscerent quoniam nec etiam occidendo facere potuerunt ut eum Regem non haberent : per mortis enim patibulum non amisit imperium, sed potius corroboravit. ORIG. (ut sup.). Et princeps quidem sacerdotum, secundum litteram legis, portabat in capite suo sanctificationem Domini scriptam : verus autem princeps sacerdotum et rex Jesus in cruce quidem habet scriptum : Hic est Rex Judæorum. Ascendens autem ad Patrem, pro litteris et pro nomine quo nominatur habet ipsum Patrem. RAB. Quia enim rex simul et sacerdos est, cum suæ carnis hostiam in altari crucis offerret, regis quoque dignitatem titulus prætendit; qui non mira, sed supra crucem ponitur; quia licet in cruce pro nobis hominis infirmitate dolebat, super crucem tamen Regis majestate fulgebat; quam per crucem non perdidit, sed potius confirmavit.

Sequitur : Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones, unus a dextris, et unus a

le supplicié maudit de la croix, ainsi il est immolé comme coupable parmi les coupables pour le salut de tous. — S. Léon. — Deux larrons, l'un à gauche, l'autre à droite, sont crucifiés, afin que dans cette figure de la croix éclatât la séparation entre les hommes, qui doit avoir lieu au jugement dernier. La passion du Christ contient donc le mystère de notre salut, et la puissance du Rédempteur a fait un marchepied pour sa gloire de cet instrument que l'iniquité des Juifs avait préparé pour son supplice. — S. Hil. — Ou bien, les deux larrons qui sont placés, l'un à sa gauche et l'autre à sa droite, expriment que l'universalité des hommes devra être conviée au mystère de la croix. Mais comme la division entre fidèles et infidèles établit une séparation marquée par la gauche et par la droite, l'un des deux, celui de droite, est sauvé. — Rem. — Ou bien, par les deux larrons sont désignés tous ceux qui embrassent la voie étroite d'une vie mortifiée. Le crucifié de la droite du Seigneur signifie ceux qui entrent dans cette voie par le seul désir de plaire à Dieu, tandis que celui de gauche désigne celui qui le fait par le désir de la gloire humaine ou par une autre intention inférieure.

Et ceux qui passaient par là le blasphémaient en branlant la tête, et lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Les princes des prêtres se moquaient de lui, avec les scribes et les sénateurs, en disant : Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous le croirons. Il met sa confiance en Dieu; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant, puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu. Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui lui faisaient aussi les mêmes reproches.

S. Chrys. — Après avoir dépouillé le Christ et l'avoir crucifié, ils ne

---

sinistris. Hier. Sicut enim pro nobis maledictum crucis factus est Christus (*ad Gal.*, 3), sic pro omnium salute inter noxios quasi noxius crucifigitur. Leo Papa, in serm. *De pass. Dom.* (serm. 4). Duo autem latrones (unus ad dexteram et alter ad sinistram) crucifiguntur, ut in ipsa patibuli specie monstraretur illa quæ in judicio ipsius omnium hominum est facienda discretio. Passio igitur Christi salutis nostræ continet sacramentum ; et de instrumento quod iniquitas Judæorum paravit ad pœnam, potentia Redemptoris gradum fecit ad gloriam. Hilar. (can. 33, ut sup.). Vel aliter : duo latrones lævæ ac dextræ affiguntur, omnem humani generis universitatem vocari ad sacramentum passionis Domini ostendentes : sed quia per diversitatem fidelium, ac infidelium, fit omnium secundum dextram sinistramque divisio, unus ex duobus ad dexteram ejus situs, fidei justificatione salvatur. Remig. Vel per istos duos latrones designantur omnes qui arctioris vitæ continentiam apprehendunt : quicunque enim sola intentione placendi Deo hoc faciunt, designantur per illum qui a dextris Dei crucifixus est : qui vero pro appetitu humanæ laudis, vel aliqua minus digna intentione, designantur per illum qui a sinistris crucifixus est.

s'arrêtent pas là, mais, le voyant attaché à la croix, ils l'insultent : « Or, ceux qui passaient le blasphémaient et branlaient la tête, etc. » — S. Jér. — Ils le blasphémaient en passant leur chemin et en ne voulant pas entrer dans le chemin véritable des Écritures ; ils remuaient la tête, ceux qui auparavant avaient remué leurs pieds et ne les avaient pas laissés fermes sur la pierre (1). Or, ce peuple insensé répète pour l'insulter ce qu'ont inventé les faux témoins. Et disant : « Vah ! toi qui détruis le temple de Dieu, etc. » — Rem. — Vah ! est l'interjection de l'insulte et de la moquerie. — S. Hil. — Quel espoir de salut lui restera-t-il lorsque, après trois jours, il verra dans la résurrection du corps du Sauveur rebâti le temple de Dieu ? — S. Chrys. — Et ils ajoutent, par une détraction contre les anciens miracles : « Sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. » — S. Chrys. — Mais c'est tout le contraire, et c'est parce qu'il est le Fils de Dieu qu'il ne descend pas de la croix, car il est venu pour être crucifié par nous.

« Et semblablement, les princes des prêtres se jouaient de lui et disaient : Il a sauvé les autres. » — S. Jér. — C'est malgré eux que les scribes et les pharisiens avouent qu'il a sauvé les autres. C'est ce que vous connaissez vous-même qui est votre condamnation ; car, s'il a sauvé les autres, il se sauverait encore lui-même s'il le voulait : « S'il est roi

(1) « A peine mes pieds ont-ils été ébranlés » (ps. 72, v. 2). « Et il a placé mes pieds sur la pierre » (ps. 39, v. 3).

Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua, et dicentes ! Vah qui destruis templum Dei, et in triduo illud reædificas : salva temetipsum : si Filius Dei es, descende de cruce. Similiter et principes sacerdotum illudentes cum scribis et senioribus, dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei. Confidit in Deo, liberet nunc eum si vult : dixit enim, quia Filius Dei sum. Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

Chrys., in hom. (88, ut sup.). Cum Christum denudassent et crucifixissent, ultra procedunt, et in cruce videntes affixum, exprobrant ei : unde dicitur : Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua, etc. Hier. Blasphemabant quidem, quia prætergrediebantur viam, et in vero itinere Scripturarum ambulare nolebant ; movebant autem capita sua, quia jam ante moverant pedes, et non stabant supra petram. Idipsum autem insultans dicit fatuus populus quod falsi testes confinxerant : unde sequitur : Et dicentes : Vah qui destruis templum Dei, etc. Remig. Vah interjectio est insultantis sive irridentis. Hilar. (can. 33, ut sup.). Quid ergo veniæ erit cum post triduum reædificatum templum Dei in corporis resurrectione cernetur? Chrys., in homil. (88, ut sup.). Et quasi prioribus signis incipientes detrahere, subjungunt : Salva temetipsum : si Filius Dei es, descende de cruce. Chrys., in serm. *De pass.* (id est, in hom. *De cruce et latrone*). Sed econtrario quia Filius Dei est, ideo non descendit de cruce : nam ideo venit, ut crucifigeretur pro nobis.

Sequitur : Similiter et principes sacerdotum illudentes dicebant : Alios salvos fe-

'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croyons en lui. » — S. Chrys. — Remarquez maintenant cette voix des enfants, remarquez comme elle imite celle du père. Le diable disait : « Jette-toi en bas, si tu es le Fils de Dieu ; » et les Juifs disaient : « Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. » — S. Léon. — A quelle source, ô Juifs! avez-vous puisé le poison d'une telle doctrine? Quel maître vous l'a transmise ? Quelle doctrine vous a persuadé que vous deviez admettre pour roi d'Israël celui ou qui ne permettrait pas qu'on le crucifie, ou qui arracherait son corps aux clous qui l'auraient fixé à la croix? Ce n'est pas ce que vous ont chanté ni les mystères de la loi ni les bouches des prophètes, voici ce que vous avez réellement lu : « Je n'ai pas détourné ma face de la honte des crachats » (1). Et encore : « Ils ont percé mes pieds et mes mains et ont compté tous mes os. » Est-ce que vous avez lu : « Le Seigneur descend de la croix? » Et n'avez-vous pas lu au contraire : « C'est par le bois que le Seigneur a régné? » — Rab. — Il ne nous aurait pas donné l'exemple de la patience si, cédant à ceux qui l'insultaient, il était descendu de la croix; mais il attendit, supporta la dérision, et, pour n'avoir pas voulu descendre de la croix, il ressuscita du sépulcre. — S. Jér. — C'est là une fausse promesse que celle qu'ils ajoutent en cette manière : « Et nous croyons en lui. » Qu'y a-t-il de plus fort, de s'arracher encore vivant de la croix ou de se lever du tombeau après que l'on est mort? Il a ressus-

(1) D'après la version des Septante, car voici celle de la Vulgate : « Je n'ai pas détourné ma face de ceux qui me frappaient et me conspuaient. »

---

fit, etc. Hier. Etiam nolentes scribæ et pharisæi confitentur quod alios salvos fecit. Itaque vestra vos condemnat sententia : qui enim alios salvos fecit, utique (si vellet) seipsum salvare poterat. Sequitur : Si Rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei. Chrys., in serm. *De passion. Domini*. Considera autem nunc vocem filiorum diaboli, quomodo imitantur vocem paternam : diabolus enim dicebat (Matth., 4) : Mitte te deorsum, si Filius Dei es ; et Judæi dicunt : Si Filius Dei es, descende de cruce. Leo Papa, in serm. *De Pass.* (serm. 4). De quo erroris fonte Judæi talium blasphemiarum venena potastis? Quis vobis magister tradidit? quæ doctrina persuasit, quod illum Regem Israel, illum Dei Filium credere deberetis, qui se aut crucifigi non sineret, aut a confixione clavorum liberum corpus excuteret? Non hoc vobis legis mysteria aut prophetarum ora cecinerunt : sed illud vere legistis (Esai., 50) : Faciem meam non averti a confusione sputorum ; et iterum (*Psal.* 21) : Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea. Nunquid legistis : Dominus descendit de cruce ? sed legistis (*Psal.* 98) : Dominus regnavit a ligno. Rab. Si autem tunc de cruce surgeret insultantibus cedens, virtutem nobis patientiæ non demonstraret; sed exspectavit paululum, irrisionem sustinuit; et qui de cruce surgere noluit, de sepulcro resurrexit. Hier. Fraudulenta autem est promissio, cum addunt : Et credimus ei. Quid enim plus est, de cruce adhuc viventem descendere, an de sepulcro mortuum resurgere? Resurrexit, et non credidistis : ergo etiam si de cruce descenderet, non crederetis. Sed mihi videntur hoc dæmones immittere : statim enim ut crucifixus est

cité et vous n'avez pas cru en lui ; donc s'il descendait de là croix, vous ne croiriez pas en lui. Mais il me paraît voir en ceci l'impulsion des démons, car aussitôt que le Seigneur fut crucifié, ils sentirent la vertu de sa croix et comprirent que leur puissance avait été brisée. Ils poussent ainsi les Juifs pour que le Seigneur descende de la croix. Mais le Seigneur, sachant leurs ruses, persiste sur le gibet pour détruire le diable : « Il se confie en Dieu : qu'il le délivre maintenant s'il veut. » — S. Chrys. — O hommes profondément corrompus ! est-ce qu'ils n'étaient pas prophètes et justes, parce que Dieu ne les a pas arrachés aux dangers? Si cela n'a pas nui à leur gloire de se trouver au milieu des dangers, à bien plus forte raison vous ne deviez pas vous laisser scandaliser en ce que celui-ci souffre de tels tourments; car tout ce qu'il a dit a toujours tendu à vous faire renoncer à cette manière de voir : « Il a dit : Je suis le Fils de Dieu. » Ils veulent insinuer par là qu'il souffre pour avoir voulu séduire et tromper, et comme un superbe et un homme qui se glorifie en ses propres paroles. Or, non-seulement au bas de la croix les Juifs et les soldats l'insultaient de leurs dérisions, mais encore au haut de la croix les voleurs qui étaient eux-mêmes crucifiés : « Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui lui faisaient les mêmes reproches. »

S. Aug.—L'on pourrait peut-être penser que Luc contredit ce passage en disant : « Que l'un des voleurs blasphémait contre lui ce que l'autre lui reprochait. » Mais nous devons admettre que Matthieu, pour abréger, a mis le pluriel pour le singulier, ainsi que nous voyons le pluriel pour le singulier dans ce passage de l'épître aux Hébreux : « Ils ont fermé la bouche aux lions, » alors qu'il ne s'agissait que du seul

---

Dominus, senserunt virtutem crucis, et intellexerunt fractas vires suas esse ; et hoc agunt, ut de cruce descendat. Sed Dominus sciens adversariorum insidias, permanet in patibulo, ut diabolum destruat. Sequitur : Confidit in Deo, liberet eum nunc, si vult. Chrys., in homil. (88, ut sup.). O inquinati valde! nunquid prophetæ et justi non erant, quia eos non eripuit a periculis Deus? Si autem illorum gloriæ non obfuit, quod eis pericula induxistis, multo magis in isto non oportebat vos scandalizari per ea quæ patitur; quia semper per ea quæ dixit, hanc vestram removit suspicionem Sequitur : Dixit enim, quia Filius Dei sum : per quod ostendere volebant eum pati ob seductoris et erronei causam, et sicut superbum et vane gloriantem in his quæ dicebat. Sic ergo, non solum Judæi et milites de subtus eum deridebant, sed et desuper latrones cum eo crucifici : unde sequitur : Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

Aug., *De cons. Evang.* Potest autem putari Lucas repugnare ei quod hic dicitur, quia dicit quod unus de latronibus blasphemabat eum, quem alter increpabat ; nisi intelligamus Matthæum breviter restringentem hunc locum, pluralem numerum pro singulari posuisse, sicut in epistola ad Hæbræos legimus pluraliter dictum

Daniel (1). Quelle expression plus usitée que celle-ci : « Ces rustres m'insultent, » quoique l'on ne veuille parler que d'un seul? Ce serait tout différent si Matthieu avait dit que les deux larrons avaient outragé le Seigneur; mais comme il y a : « Les larrons, » sans qu'il ait ajouté : « Les deux larrons, » l'on peut admettre que c'est le pluriel dont il s'est servi pour le singulier — S. JÉR. — Ou bien, l'on peut dire qu'après que l'un et l'autre eurent blasphémé tout d'abord, ensuite l'un des deux crut en Jésus et compensa sa première négation par la confession qui suivit, lorsqu'il vit le soleil fuyant, la terre émue, les rochers fendus ou brisés, et les ténèbres envahissant la terre.

S. CHRYS. — Afin que vous ne pensiez pas que tout ceci est l'effet d'un arrangement pris à l'avance, et qu'il n'était pas réellement voleur celui qui paraissait l'être, remarquez ses outrages, et voyez-le jusque sur la croix brigand et ennemi; remarquez sa conversion subite. — S. HIL. — Que les deux larrons reprochent tous les deux à Jésus le fait de la croix, cela signifie que la croix sera désormais un scandale pour tous les fidèles (2). — S. JÉR. — Ou bien, dans ces deux larrons il faut voir les deux peuples, celui des Juifs et celui des Gentils, qui blasphémaient tous les deux le Seigneur. Mais plus tard l'un des deux, accablé par l'éclat des miracles, a fait pénitence, et jusqu'à maintenant reproche aux Juifs leurs blasphèmes. — ORIG. —

(1) L'on pourrait peut-être objecter qu'il s'agit aussi de Samson et de David (Juges, 14; 1 Rois, 13).

(2) Le saint docteur ne s'exprime pas dans le même sens que l'apôtre disant que « la croix est un scandale pour les Juifs. » Il est certain qu'elle l'est aussi pour les fidèles, mais dans un autre sens.

(*Hebr.*, 11) : Clauserunt ora leonum, cum solus Daniel significari intelligatur. Quid autem usitatius quam ut aliquis dicat : Et rustici mihi insultant, etiam si unus insultet? esset autem contrarium, si Matthæus dixisset ambos latrones convitiatos Domino; cum vero dictum est, latrones, nec additum est ambo, potuit unus usitato locutionis modo per pluralem numerum significari. HIER. Vel potest dici quod primum uterque simul blasphemaverit, deinde sole fugiente, terra commota, saxisque diruptis (vel dirutis) et ingruentibus tenebris, unus crediderit in Jesum, et priorem negationem sequenti confessione emendaverit.

CHRYS., in homil. (88, ut sup.). Ut enim non existimes ex quadam conniventia id gestum fuisse, neque latronem fuisse qui latro videbatur, a contumelia ostendit tibi; quoniam etiam in cruce positus latro erat et inimicus; et repente transmutatus est. HILAR. (can. 33, ut sup.). Quod autem latrones ambo conditionem ei passionis exprobrant, universis etiam fidelibus scandalum crucis futurum esse significat. HIER. Vel in duobus latronibus uterque populus (Gentilium et Judæorum) primo Dominum blasphemavit; postea signorum multitudine alter exterritus egit pœnitentiam, et usque hodie Judæos increpat blasphemantes. ORIG. (ut sup.). Sed et latro qui salvatus est, potest esse mysterium eorum qui post multas iniquitates crediderunt in Christum.

Mais le larron qui a été sauvé renferme le mystère de ceux qui, après beaucoup d'iniquités, ont cru en le Christ.

Or, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, toute la terre fut couverte de ténèbres. Et sur la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eli, Eli, lammasabacthani; c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Quelques uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu crier de la sorte, disaient : Il appelle Élie. Et aussitôt l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présenta à boire. Les autres disaient : Attendez, voyons si Élie viendra le délivrer. Mais Jésus, jetant un cri pour la seconde fois, rendit l'esprit.

S. Chrys. — La créature ne pouvait pas outrager le Créateur, et c'est pour cela que le soleil retira ses rayons, pour ne pas voir les forfaits de ces impies. — « Dès la sixième heure, les ténèbres se répandirent sur toute la face de la terre. » — Orig. — Quelques-uns partent de ce texte pour attaquer la vérité de l'Évangile, car depuis le commencement du monde le soleil a toujours disparu dans des moments marqués. L'éclipse qui a lieu dans les circonstances ordinaires n'a lieu qu'au moment où, le soleil se montrant avec la lune, la lune intercepte les rayons du soleil en passant devant. Mais dans la passion du Christ, il ne pouvait y avoir cette conjonction de la lune et du soleil, car c'était au temps de la pâque, qui est au temps de la pleine lune. Quelques croyants, voulant trouver à cela une réponse, ont imaginé que ce prodige fut la conséquence naturelle d'autres prodiges nouveaux qui parurent à cette époque en dehors des lois ordinaires de la nature. — S. Denys (1). — Tout d'un coup nous voyons la lune

(1) Cette lettre est pour convaincre Apollophane de la vérité de l'Evangile, en lui rappelant le fait merveilleux d'une éclipse dont ils furent témoins à Héliopolis au temps même de la passion.

A sexta autem horam tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli Eli, lamasabacthani? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Quidam autem illic stantes et audientes dicebant : Eliam vocat iste. Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto, et imposuit arundini, et dabat ei bibere. Cæteri vero dicebant : Sine, videamus an veniat Elias liberans eum. Jesus autem iterum clamans voce magna emisit spiritum.

Chrys., in serm. *De pass.* Non poterat ferre creatura injuriam Creatoris : unde sol retraxit radios suos, ne videret impiorum facinora : et ideo dicitur : A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram, etc. Orig. (ut sup.). Ab hoc textu quidam calumniantur evangelicam veritatem : defectio enim solis a seculo semper fuit in suo tempore facta : sed defectio solis, quæ secundum consuetudinem temporum ita currentium fieri solet, non in alio tempore fit, nisi in conventu (vel congressu) solis et lunæ, quando luna subtus currens, solis impedit radios occurrens ei : in tempore autem quo passus est Christus, manifestum est quoniam conventus (vel

venir se placer au devant du soleil, rencontre qui était contraire au moment où elle apparut. Nous la vîmes de nouveau, de la neuvième heure du soir, revenir d'une manière miraculeuse dans le diamètre du soleil. Nous vîmes cette éclipse commencer à l'orient, s'étendre jusqu'au couchant et puis rétrograder. Le déclin et le lever de cette éclipse n'eurent pas lieu de la même manière, mais tout au contraire, d'une manière inverse. — S. Chrys. — Les ténèbres persistèrent pendant trois heures, et les éclipses ordinaires passent en un moment, car elles se hâtent rapidement, ainsi que le savent ceux qui les étudient.

Orig. — Mais les enfants du siècle opposent cette objection : Aucun écrivain grec ou barbare n'a noté un fait aussi remarquable, aucun parmi ceux qui ont consacré la plume à noter tout ce qui s'est passé d'extraordinaire dans tous les temps. Il est vrai que Phlegon, dans ses chroniques, a écrit qu'une éclipse avait eu lieu sous l'empire de Tibère César, mais il n'a pas marqué qu'elle ait eu lieu pendant la pleine lune. C'est ce qui me fait penser que ce prodige, ainsi que tous ceux qui eurent lieu pendant la passion, tels que le tremblement de terre et le voile déchiré, n'eurent lieu que dans Jérusalem. Mais si l'on veut étendre plus loin le prodige et l'admettre pour la terre de Juda, il faudra donner à cette parole : « Par toute la terre, » l'étendue qu'Abdias donnait à sa parole en disant à Élie : « Vive ton Dieu ! s'il est une nation ou un royaume où mon Seigneur n'ait pas envoyé pour te chercher, » désignant par là les contrées voisines de la Judée où il l'avait envoyé chercher. Conséquemment nous admettrons

congressus) non erat lunæ ad solem, quoniam tempus erat paschale, quod consuetudinis est agere quando luna plena est. Quidam autem credentium volentes defensionem aliquam inducere, contra hoc dixerunt quoniam illa defectio solis convenienter secundum cætera prodigia nova contra consuetudinem facta est. Dion., in epist. *ad Polycarp*. Inopinabiliter enim soli lunam incidentem videbamus (non enim erat conventus tempus vel congressus), et rursus ipsam a nona hora usque ad vesperam ad diametrum solis supernaturaliter restitutam : eclipsim etiam ipsam ex Oriente vidimus inchoatam, et usque ad solarem terminum venientem, postea regredientem; et rursus non ex eodem, et defectum et repugnationem, sed e contrario secundum diametrum factam. Chrys., in homil. (88, *in Matth.*). Tribus etiam horis tenebræ permanserunt, cum eclipsis solis in momento transeat : non enim habet moram, ut sciunt illi qui consideraverunt.

Orig. (ut sup.). Sed adversus hoc filii hujus seculi dicunt : Quando hoc factum tam mirabile nemo Græcorum aut Barbarorum scripsit, eorum qui notaverunt, si quid tale aliquid novum factum est aliquando? Et Phlegon quidem in Chronicis suis, scripsit in principatu Tiberii Cæsaris factum, sed non significavit in luna plena factum esse. Arbitror ergo quod sicut cætera signa quæ facta sunt in passione ipsius (scilicet velum scissum et terra tremens, etc.) in Hierusalem tantummodo facta sunt, sic et istud. etc. Aut si latius voluerit quis

que d'épaisses et profondes ténèbres s'étendirent sur toute Jérusalem et sur toute la terre de la Judée. On vit les profondes ténèbres de la sixième heure à la neuvième, parce que deux espèces différentes d'êtres se trouvèrent créés au sixième jour, les animaux avant ce sixième jour, et l'homme pendant la durée de ce sixième jour. A cause de cela il convenait que celui qui mourait pour le salut du genre humain fût suspendu à la croix à la sixième heure, et que, à cause de ce forfait, des ténèbres se répandissent sur toute la terre de cette sixième heure à la neuvième. Et ainsi que, lorsque Moïse étendit sa main vers le ciel, des ténèbres se répandirent sur les Égyptiens, qui tenaient le peuple de Dieu en servitude, ainsi, à la sixième heure, au moment où le Christ étendait sa main sur la croix et vers les cieux, des ténèbres se répandirent sur le peuple qui avait crié : « Crucifiez-le, » et il se trouva privé de toute lumière, obscurité profonde qui figurait celle qui devait envelopper toute la nation juive. Ainsi que sous Moïse les ténèbres se répandirent pendant trois jours sur tous les Égyptiens, les enfants d'Israël restant dans la lumière, ainsi sous le Christ des ténèbres se répandirent pendant trois heures sur toute la Judée, privée, à cause de ses péchés, de la lumière de Dieu le Père, de la splendeur du Christ, de l'illumination de l'Esprit-Saint, tandis que la lumière persistait sur toute la terre pour éclairer en tout lieu l'Église de Dieu en le Christ. Et si, jusqu'à la neuvième heure, il y eut des ténèbres sur la Judée, il est manifeste que la lumière a dû leur revenir, car « lorsque la plénitude des nations sera entrée, alors tout Israël sera sauvé. »

---

extendere ad terram Judæam, sicut in 3 lib. Regum dixit Abdias ad aliam (cap. 18) : Vivit Dominus Deus tuus, si est gens aut regnum, ubi non misit Dominus meus quærere te; ostendens quoniam satis eum in gentibus quæsierat circa Judæam. Est autem consequens intelligere quasdam tenebrosissimas nubes et magnas concurrisse super Hierusalem, et terram Judææ. Et ideo factæ sunt tenebræ profundæ a sexta hora usque ad nonam : duæ enim creaturæ in sexta die factæ fuisse intelliguntur; ante sextam quidem (horam) animalia, in sexta autem (hora) homo : et ideo conveniebat pro salute hominis morientem in hora sexta suspendi, et a sexta horæ propter hoc tenebras fuisse factas super omnem terram usque ad nonam. Et sicut Moyse manus extendente in cœlum (*Exod.*, 10), factæ sunt tenebræ super Ægyptios, servos Dei tenentes in servitute, similiter et Christo in sexta hora manus extendente in cruce ad cœlum, super populum qui clamaverat: Crucifige eum, factæ sunt tenebræ, et ab omni lumine sunt privati, in signum futurarum tenebrarum, quæ comprehensuræ erant gentem Judæam. Item sub Moyse factæ sunt tenebræ super omnem terram Ægypti tribus diebus, omnibus autem filiis Israel erat lumen : sub Christo autem factæ sunt tenebræ super omnem Judæam tribus horis, quoniam propter peccata sua privati sunt a lumine Dei Patris, a splendore Christi et ab illuminatione Spiritus Sancti : lumen autem fuit super omnem reliquam terram, quod ubique illuminat

S. Chrys. — Ce qu'il y avait d'admirable, ce sont ces ténèbres répandues sur toute la face du monde, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Il n'y eut de semblables ténèbres qu'en Égypte, au moment où la pâque allait se consommer, et ces ténèbres étaient la figure de celles qui ont eu lieu maintenant. Et remarquez que ces ténèbres ont eu au milieu du jour, au moment où la lumière était répandue en tout lieu, afin que tous ceux qui habitaient la terre eussent connaissance de ce miracle. C'est là ce miracle qu'il promettait à ceux qui en demandaient un : « Cette génération adultère et perverse demande un miracle, et on ne lui donnera pas d'autre miracle que celui du prophète Jonas, » c'est-à-dire la croix de celui qui fait le miracle et sa résurrection. Or, ce qui est advenu pendant que le Sauveur était sur la croix est beaucoup plus étonnant que si la même chose fût arrivée pendant le cours de sa vie. C'eût été suffisant pour les convertir, non-seulement par la grandeur du miracle, mais aussi en ce que cela arriva après que chacun d'eux eut dit ce qu'il avait voulu dire et qu'ils l'eurent abreuvé d'outrages. Mais comment tous purent-ils se défendre de l'admirer et de reconnaître qu'il était le Fils de Dieu? Parce que le genre humain tout entier était envahi par la malice et plongé dans la torpeur, et parce que le miracle une fois consommé disparut, et qu'ils ne cherchèrent pas à découvrir la cause qui avait pu le faire naître. Or, Jésus parle après que ce miracle a eu lieu, pour montrer qu'il vit, et pour constater que c'est lui qui a fait ce miracle : « Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix éclatante et dit : *Heli! heli! lammasabacthani,* » c'est-à-dire : « Mon Dieu! mon Dieu!

---

omnem Ecclesiam Dei in Christo. Et si usque ad horam nonam tenebræ factæ fuerunt super Judæam, manifestum est quoniam iterum eis lumen refulsit; quia cum plenitudo gentium intraverit, tunc omnis Israel salvus fiet (*Rom.*, 11).

Chrys, in homil. (ut sup.). Vel aliter: hoc admirandum erat, quod in omnem terram tenebræ sunt factæ, quod nunquam prius contigerat. In Ægypto enim solum tenebræ factæ sunt, quando Pascha perficiendum erat : quæ enim tunc agebantur, horum typus erant. Et intuere quod fiunt tenebræ in media die, quando ubique terrarum dies erat; ut omnes qui habitabant terram, hoc miraculum cognoscerent. Hoc autem est signum quod petentibus promittebat dare, dicens (Matth., 12) : Generatio prava et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ; crucem signantis et resurrectionem : etenim multo mirabilius est in eo qui crucifixus erat hoc fieri, quam ambulante eo super terram. Hoc autem sufficiens erat eos convertere, non solum magnitudine miraculi, sed quia hoc gestum est postquam omnia locuti fuerant quæ voluerant, et satietatem acceperant contumeliarum. Qualiter autem non admirati sunt universi, neque æstimaverunt eum esse Deum? Quia scilicet hominum genus tunc multa malitia et desidia detinebatur; et hoc miraculum factum confestim transiit, et non noverant quæ esset causa ejus quod gerebatur. Et propter hoc ipse postea loquitur, ut ostendat se vivere, et quod ipse miraculum fecit : unde sequi-

pourquoi m'avez-vous abandonné? » — S. Jér. — Il a cité le commencement du psaume vingt et unième. Il est vrai que dans ce verset du psaume il s'y trouve ces paroles : « Regardez-moi » (1). Mais cela est surabondant, il ne se trouve pas dans l'hébreu, qui porte seulement : « Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné? » Ce sont donc des impies ceux qui interprètent ce psaume de la personne d'Esther ou de Mardochée, alors que les évangélistes le citent comme ayant rapport au Sauveur lui-même, ainsi que ces autres mots : « Ils se sont partagé mes vêtements, » et ces autres : « Ils ont percé mes mains. » — S. Chrys. — Or, il a prononcé cette parole du prophète pour rendre jusqu'au dernier moment hommage à l'Ancien-Testament, et pour que l'on voie qu'il honore son Père et ne lui est pas opposé. Il parle en hébreu pour que sa parole soit claire pour tous et connue de tous.

Orig. — Il faut se demander pourquoi le Christ a été abandonné de Dieu. Quelques-uns, dans l'impossibilité d'expliquer comment le Christ peut être abandonné de Dieu, ont dit que c'était par humilité qu'il s'était ainsi exprimé. Mais vous pourrez comprendre facilement ce qu'il a voulu dire en comparant la gloire qu'il avait dans le sein de son Père à la honte que son Père lui fit éprouver en l'abandonnant sur la croix.

S. Hil. — De ces paroles, les interprétateurs hérétiques concluent ou que le Verbe de Dieu était venu s'anéantir dans le corps, et était devenu

(1) Les Septante portent : « Faites attention à moi : προσχες μοί. » Mais, ainsi que le remarque saint Jérôme, ces mots manquent dans l'hébreu.

tur : Et circa horam nonam, clamavit Jesus voce magna, dicens : Heli, Heli, lammasabacthani? hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Hier. Principio vigesimiprimi psalmi usus est : illud vero quod est in medio versiculi : Respice in me, superfluum est, legitur enim in Hebræo : Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti? Ergo impii sunt qui psalmum ex persona David (sive Hester et Mardochæi) dictum putant, cum etiam Evangelistæ testimonia ex eo sumpta super Salvatore intelligantur ; ut est illud : Diviserunt sibi vestimenta mea, et foderunt manus meas. Chrys., in hom. (89, ut sup.). Ideo autem emisit propheticam vocem, ut usque ad ultimam horam testimonium perhibeat veteri Testamento ; et ut videant quoniam honorat patrem, et non est Deo contrarius ; et ideo hebraicam vocem emisit, ut eis fieret cognita et manifesta.

Orig. (ut sup.). Requirendum est autem quid est quod a Deo derelictus est Christus? Et quidam quia non possunt exponere quid sit, derelinqui Christum a Deo dicunt quod per humilitatem dictum est : sed manifeste intelligere poteris quid sit quod dicit, faciens comparationem gloriæ illius quam habuit apud Patrem, ad confusionem quam contemnens sustinuit crucem.

Hilar. (lib. 10, *De Trin.*). Per hæc autem verba ingenia contendunt hæretica, quod aut defecisse omnino Deum verbum in animam corporis volunt, dum corpus officio animæ vivificat ; aut omnino nec fuerit

comme l'âme de ce corps en le vivifiant, ce qui est du ressort de l'âme, ou bien qu'il n'y avait pas en le Christ un homme véritable, le Verbe de Dieu habitant son corps de la même manière qu'il habitait l'esprit des prophètes. Ils ajoutaient que Jésus-Christ, composé comme nous d'un corps et d'une âme, avait eu son commencement comme homme au moment où, abandonné de la protection du Verbe de Dieu, qui se retirait, il s'était écrié : « Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné? » Il fallait, d'après eux, admettre ces propositions, ou bien admettre que la nature du Verbe changée en l'âme, le Christ, ainsi composé, avait été soutenu en tout par les secours de son Père, et que, maintenant qu'il en était abandonné et livré à la mort, il se plaignait de cette solitude et gémissait d'être ainsi abandonné. Au milieu de ces opinions faibles et impies, la foi de l'Église, imbue des doctrines apostoliques, ne divise pas Jésus-Christ et ne s'exprime pas de manière qu'on ne puisse à la fois l'admettre comme Fils de Dieu et comme Fils de l'homme. Elle admet que la plainte de l'abandonné vient de cette infirmité qui va à la mort, et que la promesse faite au larron du paradis est le royaume du Dieu vivant. Vous avez, dans cette plainte d'être abandonné, la preuve qu'il est un homme, et vous avez, en ce que en mourant il proclame qu'il règne dans le ciel, la preuve qu'il est Dieu. Ne vous étonnez donc pas de l'humilité des paroles et des plaintes de l'abandonné, lorsque vous savez qu'il avait la forme d'un esclave et que vous avez devant vos yeux le scandale de la croix. — LA GLOSE (1). — Dieu est dit l'avoir abandonné à sa mort, parce qu'il l'exposa au pouvoir de ses persécuteurs; il lui retira sa protection, mais il ne brisa pas son union avec lui.

(1) On ne trouve pas ceci dans la Glose actuelle, mais on trouve quelque chose de semblable dans Damascène, lib. 3 Fid. orth., cap. 23.

Christus homo natus, quia in eo Dei Verbum modo spiritus prophetalis habitaverit: quasi Jesus Christus animæ solum communis et corporis homo hoc habeat sui exordium, quo esse cœpit homo, qui nunc a Dei Verbo contracta rursum protectione desertus clamet : Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti? Vel certe in animam Verbi natura mutata, paterno Christus in omnibus usus auxilio, nunc inops ejus mortique permissus solitudinem suam conqueratur, relinquentemque se arguat. Sed inter has impias infirmasque sententias Ecclesiæ fides apostolicis imbuta doctrinis non partitur Jesum Christum; ne Filius Dei non et Filius hominis intelligatur : nam querela derelicti, morientis infirmitas est; promissio autem paradisi, viventis Dei regnum est. Habes in conquerente ad mortem relictum se esse, quia homo est : habes eum qui moritur, profitentem se in paradiso regnare, quia Deus est. Non ergo mireris verborum humilitatem, et querimonias derelicti, cum formam servi sciens, scandalum crucis videas. GLOSSA. Dicitur autem Deus eum deseruisse in morte, quia potestati persequentium eum exposuit : subtraxit enim protectionem, sed non solvit unionem.

ORIG. — Il prononça ces paroles lorsqu'il eut vu les ténèbres répandues sur toute la face de la terre, et ces paroles reviennent à ceci : Vous m'avez abandonné, Père, c'est-à-dire vous m'avez livré tout anéanti à de telles calamités, afin que le peuple, que vous aviez honoré auparavant, reçoive tout ce qu'il a osé tenter de faire en moi, qu'il soit privé de la lumière de vos regards. Vous m'avez aussi abandonné pour le salut des nations; mais quel si grand bien ont fait les hommes qui ont reçu la foi parmi les nations pour que je les rachetasse de l'enfer par mon sang répandu sur la terre? Que pourront faire les hommes pour qui je souffre de tels supplices; que pourront-ils faire qui en soit digne? Peut-être que, jetant ses regards sur les péchés des hommes pour lesquels il souffrait, il disait : Pourquoi m'avez-vous abandonné? « Pour que je devinsse comme celui qui ramasse la paille dans la moisson et les grappes de raisin pendant la vendange? » Ne pensez pas cependant que la souffrance ait fait dire ceci au Sauveur comme elle l'aurait fait dire à un homme ordinaire; si vous le compreniez ainsi, vous n'entendriez pas le grand cri qui exprime qu'il y a là-dessous un grand mystère.—RAB.—Ou bien, le Sauveur l'a dit parce qu'il s'était revêtu des mouvements de notre âme, de ces mouvements qui nous font penser, lorsque nous sommes dans le danger, que nous sommes abandonnés de Dieu. La nature humaine avait été abandonnée par Dieu à cause du péché, mais comme le Fils de Dieu est devenu notre avocat, il pleure la misère de ceux dont il a revêtu la faute, et il nous montre par là combien doivent pleurer ceux qui pèchent, alors que celui qui n'a jamais péché a pleuré de cette manière.

ORIG. (ut sup.). Postquam autem vidit super omnem terram Judæam tenebras, hoc dixit, ostendere volens : Dereliquisti me, Pater; id est, talibus exinanitum calamitatibus tradidisti, ut populus qui fuerat apud te honoratus, recipiat quæ in me ausus est; ut privetur lumine tuæ prospectionis; sed et pro salute gentium dereliquisti me. Quid autem tam bonum fecerunt qui ex gentibus crediderunt, ut pretioso sanguine super terram effuso pro eis emerem eos a maligno? Aut quid tale dignum facturi sunt homines pro quibus patior ista? Forsitan autem et videns peccata hominum pro quibus patiebatur, dixit : Quare me dereliquisti? ut fierem quasi qui colligit stipulam in messe, et racemos in vindemia? Non autem æstimes humano more Salvatorem ista dixisse propter calamitatem, quæ comprehenderat eum in cruce : si enim ita acceperis, non audies magnam vocem ejus, qui ostendit aliquid esse magnum absconditum. RABA. Vel Salvator hoc dixit, nostros circumferens motus; qui in periculis positi a Deo deseri nos putamus. Humana enim natura propter peccatum a Deo fuerat derelicta : sed quia Filius Dei factus est noster advocatus, quorum suscepit culpam, deplorat miseriam : in quo ostendit quantum flere debeant qui peccant, quando sic flevit qui nunquam peccavit.

Sequitur : quidam autem illic stantes et audientes dicebant : Eliam vocat iste. HIER. Non omnes, sed quidam; quos ar-

« Plusieurs de ceux qui étaient là et qui entendaient disaient : Il appelle Élie, celui-ci. » — S. JÉR. — Non pas tous, mais quelques-uns, et je pense que ce furent les soldats romains qui ne comprenaient pas l'hébreu, et qui pensaient qu'il appelait Élie parce qu'il s'était écrié : *Eli! Eli!* Si nous voulons que ces mots aient été prononcés par les Juifs, nous devons admettre que ce fut pour faire rejaillir sur le Seigneur la honte de la faiblesse de ce qu'il demandait le secours d'Élie.

« Et aussitôt l'un d'eux courut remplir une éponge de vinaigre, etc. » — S. AUG. (1). — C'est ainsi que celui qui verse leurs eaux à toutes les fontaines est abreuvé de vinaigre; celui qui nous donne le miel est rassasié de fiel; la miséricorde est flagellée, le pardon condamné, la majesté bafouée, la vertu tournée en dérision, et celui qui répand les pluies couvert de crachats. — S. HIL. — Le vinaigre est un vin qui s'est aigri ou par le vice de sa nature, ou par celui des vases qui le contiennent, ou par incurie. Le vin représente l'honneur de l'immortalité ou la vertu. Or, lorsque le vin se fut aigri en Adam, le Sauveur en prit et s'en laissa abreuver par les nations. Ce vin est présenté au moyen d'une éponge ou bout d'un bâton, c'est-à-dire qu'il reçut avec le sang des hommes ce que ce sang avait reçu de vicieux dès l'origine, et il changea ce qui en nous était vicié en le mettant en communion avec son immortalité. — REM. — Ou bien, les Juifs étaient ce vinaigre, ce vin des prophètes et des patriarches qui avait dégénéré, et ils avaient des cœurs creusés par la fraude, ainsi que l'est une éponge par les sinueuses retraites qu'elle renferme. Par le roseau, il faut entendre l'Écriture qui ainsi etait accomplie, car ainsi que l'on désigne par les

(1) On ne retrouve pas ce passage dans saint Augustin, mais dans le serm. 3 du jeudi-saint de saint Chrysostôme.

---

bitror milites fuisse romanos, non intelligentes hebraici sermonis proprietatem; sed ex eo quod dixit : Eli, Eli, putant Eliam ab eo invocatum. Sin autem Judæos qui hæc dixerint intelligere voluerimus, hoc more sibi solito fecisse, ut Dominum imbecillitatis infament, qui Eliæ auxilium deprecetur.

Sequitur : Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam aceto plenam, etc. AUG., in serm. *De pass.* Sic ergo propinator fontium potatur aceto; mellis dator cibatur felle; flagellatur remissio; condemnatur venia; illuditur majestas; ridetur virtus; perfunditur largitor imbrium sputis. HILAR. (can. 33, ut sup.). Est autem acetum vinum quod per vitium aut incuriæ aut vasis acescit : vinum autem est honor immortalitatis aut virtus : cum igitur in Adam coacuisset, ipse accepit et potavit ex gentibus. In calamo enim ex spongia, ut potaret, offertur; id est, ex corporibus gentium vitia corruptæ æternitatis accepit, et in se ad communionem immortalitatis ea quæ in nobis erant vitiata, transfudit. REMIG. Vel aliter : Judæi acetum erant degenerantes a vino patriarcharum et prophetarum; habebant fraudulenta

mots de langue grecque ou hébraïque le langage que la langue sert à former, ainsi l'on peut appeler roseau l'écriture qui est tracée au moyen d'un roseau. — ORIG. — Et peut-être que tous ceux qui ont la science de la doctrine ecclésiastique, et qui cependant vivent mal, lui donnent du vin mêlé à du fiel. Ceux au contraire qui appliquent au Christ des pensées qui ne sont pas vraies, comme si elles venaient de lui, ceux-là placent au bout du roseau de l'Écriture une éponge qu'ils ont remplie de vinaigre et la présentent à ses lèvres.

« Les autres disaient : Laissez, et voyons si Élie viendra le délivrer. » — RAB. — Comme les soldats comprenaient mal ce que le Christ avait dit, ils se livraient à la vaine espérance de voir arriver Élie. Mais le Sauveur était uni inséparablement avec le Dieu qu'il invoquait. — S. AUG. (1). — Au moment il ne restait plus aucune peine au Sauveur, la mort attend, car elle sent qu'il n'y a rien là qui lui appartienne. La nouveauté est suspecte à qui est déjà ancien. C'est le premier homme qu'elle voit, le seul qu'elle ait vu sans péché, sans culpabilité, ne lui étant redevable en rien. Mais la mort, s'alliant à la fureur juive, et désespérée, se jette sur l'auteur de la vie : « Or, Jésus s'écriant avec une grande voix, rendit l'esprit. » Qu'y a-t-il pour vous de déplaisant en ce que le Christ ait abandonné le sein de son Père pour se revêtir de notre servitude et nous faire partager sa liberté; en ce qu'il ait pris notre mort pour nous délivrer ainsi? Il nous a placés, nous, mortels, parmi les dieux, en nous inspirant le mépris de la mort, et il nous a égalés aux esprits célestes, nous, hommes terrestres. Autant sa vertu divine brillait aux regards par l'éclat de ses œuvres, autant

(1) On ne retrouve plus ceci dans saint Augustin.

---

corda quasi spongiam cavernosis atque tortuosis latibulis concavam. Per arundinem designatur sacra Scriptura, quæ in hoc facto implebatur : sicut enim lingua hebræa vel græca dicitur loquela quæ fit per linguam, sic et arundo dici posset littera vel scriptura, quæ fit per arundinem. ORIG. (ut sup.). Et forsitan quicunque secundum doctrinam ecclesiasticam sapiunt, vivunt autem male, dant ei vinum bibere felle mixtum. Qui autem alienas a veritate sententias applicant Christo, quasi eas dicenti, hi spongiam implentes aceto imponunt calamo Scripturæ, et offerunt ori ejus.

Sequitur : Cæteri vero dicebant : Sine, videamus an veniat Elias liberans eum. RABA. Quia enim milites prave sonum vocis dominicæ intelligebant, ideo inaniter adventum Eliæ exspectabant. Deum ergo quem Salvator hebraico sermone invocabat, inseparabiliter semper secum habebat. AUG., in serm. *De pasc.* Cum ergo nil jam Christo restaret ex pœnis, mors moratur quia suum esse ibi nil sentit. Suspecta est vetustati novitas. Hunc primum, hunc solum vidit hominem peccati nescium, noxæ liberum, juris sui legibus nihil debentem. Accedit tamen confœderata judaico mors furori, et desperata vitæ invadit auctorem : unde sequitur : Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum. Quare autem displicet, si Christus de sinu Patris

c'est une preuve insigne de son immense charité qu'il ait souffert pour ses sujets et qu'il soit mort pour ses serviteurs. Ce fut la première raison de la passion du Seigneur, c'est qu'il voulut que l'on sût combien Dieu aimait l'homme, Dieu qui a préféré être aimé que redouté. La seconde, c'est de pouvoir abolir la sentence qu'il avait prononcée contre l'homme, de pouvoir l'abolir encore avec plus de justice qu'il ne l'avait portée. Car, parce que le premier homme avait, au jugement de Dieu, encouru par son péché la mort et l'avait transmise à ses descendants, le second homme (1), ignorant le péché, est venu du ciel pour que la mort fût condamnée pour avoir osé porter la main sur l'auteur de l'innocence, alors qu'il ne lui avait été permis que de s'emparer des coupables. Et il n'est pas étonnant que celui qui a fait tant de choses pour nous et nous a accordé de si grandes choses ait déposé pour nous ce qu'il avait pris pour nous, son âme. — S. Aug. — Que le doute ne tombe jamais dans le cœur des fidèles que le Christ ait pu ressentir la mort d'une telle manière que, en ce qui le concerne, lui qui est la vie, il ait perdu la vie. Si cela eût été ainsi, comment, pendant ces trois jours, rien de ce qui a vie a-t-il pu vivre si la fontaine de vie s'était desséchée? La divinité du Christ ne goûte donc la mort que par son union à l'humanité et par l'effet de ces faiblesses humaines qu'elle avait prises volontairement, mais elle ne perdit nullement cette puissance de sa nature par laquelle elle vivifie toutes choses. Dans notre mort, il est incontestable que notre corps, privé de sa vie, n'en prive pas l'âme. Celle-ci, en se retirant, conserve

(1) « Le premier homme terrestre, parce qu'il vient de la terre; le monde céleste, parce qu'il vient de Dieu » (1 Corinth., 15, v. 47).

---

ad nostram servitutem venit, ut nos suæ redderet libertati? nostram mortem suscepit, ut nos ejus morte liberemur? quando nos despectu mortis mortales in deos retulit, terrenos cœlestibus æstimavit. Quantum enim divina virtus operum contemplatione lucebat, tantum pati pro subjectis, pro servis mori, insigne est charitatis immensæ. Ergo hæc prima causa est dominicæ passionis; quia sciri voluit quantum amaret hominem Deus, qui plus amari voluit quam timeri. Secunda causa est, ut sententiam mortis, quam juste dederat, justius aboleret. Quia namque primus homo adjudicante Deo de reatu incurrerat mortem, et eam transmisit ad posteros; venit de cœlo secundus homo peccati nescius, ut mors damnarētur, quæ rapere jussa reos, innocentiæ ipsum invadere præsumpsit auctorem. Nec mirandum est, si pro nobis posuit quod suscepit a nobis (scilicet animam) qui propter nos fecit tanta, et talia largitus est nobis. Aug., *contra Felicianum* (cap. 14). Absit enim a fidelibus ista suspicio, ut sic Christus senserit mortem nostram (ut quantum in se est), vita perderet vitam : nam si hoc ita esset quomodo illo triduo potuisse dicimus aliquid vivere, si vitæ fons dicitur aruisse? Sensit igitur mortem Deitas Christi participatione humana (sive humani affectus quem sponte susceperat), non naturæ suæ potentiam perdidit, per quam cuncta vivificat : in morte enim nostra sine dubio destitutum

toute sa vertu et elle ne fait qu'abandonner ce qu'elle vivifiait, et en ce qui la concerne, elle ne souffre pas la mort au moment où elle fait la mort pour un autre. Nous dirons donc de l'âme du Sauveur que ce n'est pas à cause de l'habitation de la divinité en elle, ni par une grâce singulière, mais par la manière ordinaire de mourir, qu'elle put, pendant trois jours, abandonner son corps de telle manière que, pour elle, elle ne pouvait en aucune manière être exposée à la mort. Je crois que le Fils de Dieu est mort non par la peine due au péché qu'il n'eut nullement, mais selon la loi ordinaire de cette nature qu'il avait prise pour la rédemption du genre humain.

DAM. — Quoiqu'il soit mort comme un homme, si son âme sainte a été séparée de son corps immaculé, cependant Dieu est resté inséparable de l'un et de l'autre, je veux dire de l'âme et du corps, et sa personne n'a pas été séparée en deux. Le corps et l'âme, ainsi qu'au commencement, ont eu leur existence dans la personne du Verbe, même jusqu'au sein de la mort. L'âme et le corps n'ont pas eu une personnalité distincte, mais tous les deux ont eu celle du Verbe.

S. JÉR. — C'est là un signe de la puissance que de rendre soi-même l'esprit, et c'est cette puissance dont il avait ainsi parlé lui-même: « Personne ne peut m'enlever mon âme, mais c'est moi qui la dépose et qui la prends de nouveau. » Dans le passage que nous expliquons, par esprit, il faut entendre l'âme, soit parce que c'est l'esprit qui fait vivre le corps et le spiritualise, soit parce que l'esprit est lui-même la substance de l'âme, d'après ce qui a été écrit : « Vous ferez disparaître leur esprit, et ils défailliront. » — S. CHRYS. — S'il crie de

---

vita corpus animam nostram non perimit, dum discedens anima, non vim suam perdit, sed quod vivificaverat, hoc dimittit; et quantum in se est, alterius mortem facit, ipsa non recipit. De Salvatoris nunc anima dicemus, qui ut non dicam propter inhabitantem Divinitatem, et propter justitiam singularem, certe propter communem moriendi sortem corpus illo triduo sic potuit deserere, ut ipsa non posset penitus interire. Credo enim Dei Filium mortuum esse, non secundum pœnam injustitiæ, quam ex toto non habuit, sed secundum legem naturæ, quam pro humani generis redemptione suscepit.

DAMA. (*De fide orth.*, lib. 3, cap. 27). Etsi tamen mortuus est ut homo, et sancta ejus anima ab incontaminato divisa est corpore, sed tamen Deitas inseparabilis ab utrisque permansit; ab anima dico et corpore : et neque una hypostasis in duas divisa est : corpus enim et anima sicut a principio in Verbi hypostasi habuerant existentiam, etiam in morte : neque enim anima neque corpus propriam habuerunt hypostasim, præter hypostasim Verbi.

HIER. Divinæ autem potestatis indicium est emittere spiritum, ut ipse quoque dixerat (Joan., 10) : Nemo potest tollere animam meam a me, sed ego pono eam, et iterum sumo eam : spiritum enim in hoc loco pro anima intelligamus; seu quod vitale aut spirituale corpus faciat, seu quod ipsius animæ substantia spiritus sit; juxta id quod scriptum est (*Psal.* 103) : Auferes spiritum eorum, et deficient. CHRYS., in homil. (89, ut sup.). Propter hoc autem et voce magna clamavit, ut ostendatur

cette grande voix, c'est aussi pour marquer qu'il fait tout ceci en vertu de sa puissance; et il se montre le Dieu véritable, d'une manière évidente, en faisant entendre cette grande voix au moment de sa mort, attendu que les hommes, au moment de leur mort, peuvent à peine faire entendre un léger son. — S. Aug. — Luc nous apprend ce qu'il dit par cette grande voix, car voici ses propres expressions : « Et Jésus, criant d'une grande voix, dit : Père, entre tes mains je remets mon esprit. » — S. Hil. — Ou bien, il rend l'esprit avec le cri d'une grande voix, par la douleur qu'il éprouve de ne pas faire disparaître les péchés de tous (1).

En même temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla, les pierres se fendirent; les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints, qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent; et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils vinrent en la ville sainte, et furent vus de plusieurs personnes. Le centenier, et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre et tout ce qui se passait, furent saisis d'une extrême crainte, et dirent : Cet homme était vraiment Fils de Dieu. Il y avait là aussi plusieurs femmes qui regardaient de loin, et qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, ayant soin de l'assister; entre lesquelles étaient Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

Orig. — De grandes choses se passèrent, de grandes choses qui prirent naissance dans ce grand cri que fit entendre Jésus : « Et voici que le voile du temple fut déchiré, etc. » — S. Aug. — Ce qui montre

(1) Tel est le sens ici du mot *portare*, car il est bien évident que le Sauveur a supporté tous les péchés.

---

quoniam secundum ejus potestatem id geritur : per hoc enim quod moriens vocem emisit magnam, apertissime se verum Deum esse ostendit; quoniam homines cum moriuntur, vix tenuem vocem emittere possunt. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 18). Quid autem voce magna dixerit Lucas declaravit · dixit enim : Et clamans Jesus voce magna ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Hilar. (can. 93, ut sup.). Vel spiritum cum clamore magnæ vocis emisit, dolens non omnium se peccata portare.

Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum. Et terra mota est, et petræ scissæ sunt, et monumenta aperta sunt; et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis. Centurio autem, et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terræmotu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste. *Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ erant Jesum a Galilæa ministrantes ei; inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi.*

Orig. (ut sup.). Magna facta sunt ex eo quod magna voce clamavit Jesus : unde sequitur : Et ecce velum templi scissum est, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3.

assez qu'il se déchira au moment où Jésus rendit l'esprit. S'il n'avait pas dit : « Et voilà, » et qu'il eût simplement dit : « Le voile du temple se déchira, » l'on ignorerait si Matthieu et Marc ne l'ont pas dit en récapitulant leurs souvenirs, et si ce n'est pas Luc qui l'a raconté en son lieu et place, cet évangéliste ayant dit que *le voile du temple s'était déchiré*, immédiatement après avoir ajouté que *le soleil s'était obscurci*. — Orig. — Il faut savoir qu'il y avait deux voiles : l'un qui fermait le Saint des saints (1), et l'autre extérieur, soit au temple, soit au tabernacle. Dans la passion du Sauveur, ce dernier voile fut déchiré de haut en bas, pour montrer que les mystères qui jusqu'à l'avénement du Sauveur avaient été raisonnablement cachés devaient être publiés d'une extrémité du monde à l'autre. Lorsque arrivera la perfection des choses, alors le second voile sera déchiré pour que nous puissions voir ce qui est caché à l'intérieur, c'est-à-dire la véritable arche du Testament, et dans leur propre nature les chérubins et les autres êtres. — S. Hil. — Ou bien, le voile du temple se déchire, parce que dès ce moment le peuple se scinde en deux, et que la gloire de ce voile s'est envolée avec l'ange qui la garde.

S. Léon. — Le trouble subit de tous les éléments est un témoignage suffisant en faveur de cette adorable passion : « Et la terre fut ébranlée, et les pierres, etc. » — S. Jér. — Personne ne peut douter de la signification qu'ont tous ces grands miracles dans leur sens immédiat, et que ce ne soient et le ciel, et la terre, et tous les éléments qui ne démontrent ainsi que c'est leur Seigneur qui vient d'être crucifié. —

(1) Exode, 26, v. 34. — Nomb., 4, v. 4. — Liv. 3 Rois, ch. 3, v. 50, et c. 8, v. 6. — Le Saint des saints est appelé *le Saint* (lib. 9, v. 23; 10, v. 19; 13, v. 11).

---

cap. 10). In quo satis ostendit tunc esse scissum, cum emisit spiritum. Si autem non addidisset : Et ecce, sed simpliciter dixisset : Et velum templi scissum est; incertum esset utrum ipse et Marcus hoc recapitulando commemorassent; Lucas autem ordinem tenuisset; qui cum dixisset : Sol obscuratus est, continuo subjungendum æstimavit : Et velum templi scissum est; an Lucas recapitulasset quod illi ordine posuissent. Orig. (ut sup.). Duo autem fuisse vela intelliguntur : unum quod vela Sancta Sanctorum; aliud exterius, sive tabernaculi, sive templi. In passione ergo Domini Salvatoris, velum quod erat a foris, conscissum est a sursum usque deorsum; ut ab initio mundi usque ad finem conscisso velamine mysteria publicentur, quæ usque ad adventum Domini rationabiliter fuerant occultata. Cum autem venerit quod perfectum est, tunc auferetur etiam secundum velum, ut videamus etiam quæ interius sunt occultata (scilicet veram arcam Testamenti), et sicut ipsa se habet natura, videamus Cherubim et alia. Hilar. (ut sup.). Vel ideo velum templi scinditur, quia exinde populus est divisus in partes; et veli honor cum custodia angeli protegentis aufertur.

Leo Papa, in serm. *De pass.* (serm. 10 et 17). Est autem ad testimonium venerandæ passionis sufficiens signum, elementorum inopinata turbatio : unde sequitur : Et terra mota est, et petræ, etc. Hier.

S. HIL. — La terre s'ébranle, parce qu'elle se regarde comme incapable de recevoir ce mort; les pierres sont fendues. Le Verbe de Dieu avait pénétré tout ce qui est fort et résistant, et la puissance de l'éternelle énergie avait tout envahi; *et les tombeaux furent ouverts*, car ces retraites de la mort étaient forcées : « Et plusieurs corps des saints qui étaient dans le sommeil ressuscitèrent. » Il emportait les dépouilles de la mort en éclairant les ténèbres de la mort, et en faisant pénétrer ses rayons jusque dans les profondeurs obscures de l'enfer. — S. CHRYS. — Mais comme il était toujours sur la croix, on l'insultait en disant : « Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même. » Mais ce qu'il ne voulut pas faire en lui, il le fit éclater dans les membres de ses serviteurs avec la plus grande surabondance; car s'il fut grand de ressusciter le cadavre de Lazare qui avait trois jours, il le fut beaucoup plus de faire apparaître tout d'un coup à la vie ceux qui s'étaient endormis auparavant, résurrection indice de la dernière. Et afin que l'on ne puisse penser que ce qui arriva ainsi n'était que fantastique, l'évangéliste ajoute : « Et sortant du tombeau après sa résurrection, ils vinrent dans la cité sainte et apparurent à un grand nombre. » — S. JÉR. — Ainsi que Lazare était ressuscité, ainsi les cadavres de plusieurs saints ressuscitèrent, pour montrer que le Sauveur ressusciterait. Et quoique leurs tombeaux fussent déjà ouverts, ils ne parurent qu'après la résurrection du Sauveur, afin que le Sauveur apparût comme l'aîné des morts (1). Par la sainte cité, où les ressuscités furent vus, il faut entendre, ou la Jérusalem céleste, ou celle de la terre qui

(1) Col., 1, v. 18.

Nulli enim dubium est quid significet (juxta litteram) magnitudo signorum, ut crucifixum Dominum suum, et cœlum, et terra, et omnia demonstrarent. HILAR. (ut sup.). Movetur terra, quia capax hujus mortui esse non poterat. Petræ scissæ sunt : omnia enim valida et fortia penetrans Dei verbum et potestas æternæ virtutis irruperat; et monumenta aperta sunt : erant enim mortis claustra reserata. Sequitur : Et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Illuminans enim mortis tenebras et infernorum obscura collustrans, mortis spolia detrahebat. CHRYS., in homil. (89, ut sup.). Ipso quidem in cruce manente, eum irridentes dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere; sed quod in se facere noluit, in servorum corporibus cum multa superabundantia demonstravit : si enim quatriduanum Lazarum exsurgere magnum fuit, multo magis eos repente qui olim dormierant, apparere viventes; quod futuræ resurrectionis erat indicium. Ut autem non putaretur esse phantasma quod factum est, Evangelista subjungit : Et exeuntes de monumentis post resurrectionem, venerunt in sanctam civitatem et apparuerunt multis. HIER. Quomodo autem Lazarus mortuus resurrexit, sic et multa corpora sanctorum resurrexerunt, ut Dominum ostenderent resurgentem; et tamen cum monumenta aperta sunt, non ante resurrexerunt quam resurgeret Dominus, ut esset primogenitus resurrectionis ex mortuis : sanctam autem civitatem, in qua visi sunt resurgentes, aut

fut autrefois la cité sainte, et elle était ainsi appelée à cause du temple et du Saint des saints, et par sa séparation d'avec les autres villes livrées à l'idolâtrie. Par ces mots : « Et ils apparurent à plusieurs, » l'évangéliste ne veut pas dire que cette résurrection eut un caractère général, et qu'elle éclata aux yeux de tous; mais elle fut spéciale à plusieurs, de manière qu'il y eut à la voir ceux qui méritaient de la voir.

Rem. — L'on se demandera peut-être pourquoi ces morts ressuscitèrent en même temps que le Sauveur ressuscita, et il faut croire que ce fut pour servir de témoins à la résurrection du Sauveur. Il en est qui ont prétendu qu'ils étaient, ainsi que Lazare, morts de nouveau, et de nouveau réduits en servitude. Mais il ne faut en rien accéder à des dires semblables; car c'eût été pour eux une plus grande douleur de mourir après être ressuscités que de ne pas ressusciter. Il nous faut donc croire sans douter qu'ils ressuscitèrent avec le Seigneur ressuscitant, pour monter avec lui le jour de son ascension dans le ciel (1). — Orig. — Tous les jours ces merveilles se renouvellent; car tous les jours le voile du Saint des saints se déchire aux yeux des saints pour leur révéler les secrets mystérieux qu'il couvre. Par suite du Nouveau-Testament, la terre, c'est-à-dire toute la chair, s'émeut sous la nouvelle parole et les nouveaux mystères qu'il a introduits. Les rochers se fendent; car ce qui fut mystère pour les prophètes s'ouvre pour nous laisser voir à découvert, dans ses profondeurs, les vérités mystérieuses qui y sont renfermés. Les tombeaux sont le corps qui contiennent les âmes pécheresses mortes à Dieu. Lorsque,

(1) Saint Augustin et saint Thomas, 3 part., quæst. 53, regardent ceci comme moins vraisemblable.

Hierusalem cœlestem intelligamus ; aut hanc terrenam, quæ ante sancta fuerat : sancta enim appellabatur civitas Hierusalem propter templum, et sancta sanctorum, et ob distinctionem aliarum urbium in quibus idola colebantur. Quando vero dicitur : Apparuerunt multis, ostenditur, non generalis fuisse resurrectio, quæ omnibus appareret, sed specialis ad plurimos, ut hi viderent qui cernere merebantur.

Remig. Quæret autem aliquis quid de illis factum sit, qui resurgente Domino surrexerunt : credendum quippe est quoniam ideo surrexerunt, ut testes essent dominicæ resurrectionis. Quidam autem dixerunt quod iterum mortui sunt et in cinerem conversi, sicut et Lazarus, et cæteri, quos Dominus resuscitavit. Sed istorum dictis nullo modo est fides accommodanda; quoniam majus illis esset tormentum qui surrexerunt, si iterum mortui essent, quam si non resurgerent. Incunctanter ergo credere debemus quia resurgente Domino a mortis resurrexerunt, ascendente eo ad cœlos, et ipsi pariter ascenderunt.

Orig. (ut sup.). Semper autem hæc eadem magna quotidie fiunt : velum enim templi ad revelandum quæ intus habentur, scinditur sanctis : terra etiam movetur (id est, omnis caro) novo verbo, et novis rebus, secundum novum Testamentum : petræ autem scinduntur, quia mysterium fuerunt prophetarum, ut in profundis eorum posita spiritualia mysteria videamus. Monumenta

par la grâce de Dieu, les âmes de cette sorte ont été ressuscitées, leurs corps, qui auparavant étaient des tombeaux de morts, deviennent des corps de saints ; et ces âmes paraissent sortir d'elles-mêmes, et elles suivent le ressuscité, et elles marchent avec lui dans une vie renouvelée, et celles qui sont dignes de la vie sainte du ciel entrent dans la sainte cité chacune dans son temps, et elles apparaissent à un grand nombre qui contemple leurs œuvres.

« Le centurion et ceux qui avec lui gardaient Jésus, en voyant ce tremblement de terre et tout ce qui arrivait, furent fort épouvantés, et ils dirent : Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu. » — S. Aug. — Il n'y a point de contradiction entre ce que dit Matthieu que le centurion et tous ceux qui étaient avec lui furent saisis d'étonnement à la vue du tremblement de terre, et Luc qui dit que cet étonnement vint de ce que Jésus fit entendre un grand cri en expirant; car Matthieu ajoutant : « Et toutes les autres choses qui arrivèrent, » il comprend dans cette parole générale ce que particularise Luc de l'étonnement provenant de la mort du Sauveur, car ceci se trouve compris dans ce qui arriva alors.

S. Jér. — Il faut remarquer qu'au milieu de ce scandale de la passion le centurion confesse *Jésus Fils de Dieu*, tandis que, au sein de l'Église, Arius le proclame une créature. — Rab. — C'est donc avec raison que la foi de l'Église est figurée par le centurion, l'Église qui confirme de sa voix que Jésus est *vraiment un homme juste et qu'il est vraiment le Fils de Dieu,* au moment où la Synagogue le nie, et aussitôt que le voile déchiré par la mort de Jésus-Christ lui laisse entrevoir les

---

autem dicuntur corpora peccatricum animarum, id est, mortuarum Deo : cum autem per gratiam Dei animæ hujusmodi fuerint suscitatæ, corpora earum quæ prius fuerant monumenta mortuorum, fiunt corpora sanctorum ; et videntur a seipsis exire, et sequuntur eum qui surrexit, et in novitate vitæ ambulant cum eo : et qui digni sunt habere conversationem in cœlis, ingrediuntur in sanctam civitatem per singula tempora, et apparent multis videntibus opera bona ipsorum.

Sequitur : Centurio autem, et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terræmotu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 20). Non est contrarium quod Matthæus viso terræ motu dicit admiratum Centurionem, et eos qui cum eo erant ; cum Lucas dicat hoc admiratum. quod emissa magna voce expirasset : in eo enim quod Matthæus non solum dixit : Viso terræmotu, sed etiam addidit, his quæ fiebant, integrum locum fuisse demonstravit Lucæ, ut diceret Centurionem ipsam Domini mortem fuisse miratum; quia et hoc inter illa est quæ tunc mirabiliter facta erant.

Hier. Ex hoc considerandum quod Centurio in ipso scandalo passionis vere Dei Filium confiteatur, et Arius in Ecclesia prædicet creaturam. Raba. Unde merito per Centurionem fides Ecclesiæ designatur; quæ velo mysteriorum cœlestium per mortem Domini reserato, continuo Jesum, et vere justum hominem, et vere Dei Filium,

mystères divins. — S. Léon pape. — Que toute nature terrestre tremble avec le centurion devant ce supplice du Rédempteur; que les rochers des âmes infidèles se brisent, et que ceux qui étaient détenus par les tombeaux de la mortalité s'élancent par-dessus tous les obstacles renversés; que les indices de la future résurrection éclatent dans la cité sainte, c'est-à-dire dans l'Église de Jésus-Christ, et que ce que nous espérons pour nos corps s'accomplisse déjà dans nos cœurs.

« Et il y avait là beaucoup de femmes venues de loin, et qui avaient suivi Jésus pour le servir. » — S. Jér. — C'était la coutume chez les Juifs, et les mœurs antiques n'y voyaient pas de mal, que les femmes fournissent à ceux qui les instruisaient le vêtement et la nourriture; Paul nous raconte qu'il repoussa cette habitude comme pouvant être un objet de scandale pour les Gentils. Or, elles fournissaient au Seigneur ce qu'elles avaient, de telle sorte qu'au moment où il moissonnait leurs biens terrestres elles récoltaient en lui les biens de l'esprit, non pas que le Seigneur eût besoin d'être nourri par ses créatures, mais parce qu'il voulait être ainsi le modèle de tous ceux qui devaient enseigner, et leur montrer par son exemple qu'ils devaient se contenter de recevoir la nourriture et le vêtement des mains de leurs disciples. Mais voyons qui était dans cette compagnie : « Parmi lesquelles était Marie Madeleine, et Marie de Jacques, et la mère de Joseph, et la mère des enfants de Zébédée. » — Orig. — Dans Marc, la troisième est appelée *Salomé*. — S. Chrys. — Ces femmes considéraient ce qui se passait, car elles étaient pleines de compassion. Remarquez leur con-

(1) Dans ses courses apostoliques pour le servir ; ici pour le plaindre.

---

synagoga tacente confirmat. Leo Papa, in serm. *De pass.* (serm. 13). Exemplo igitur Centurionis contremiscat in Redemptoris sui supplicio terrena substantia; rumpantur infidelium mentium petræ; et qui mortalitatis gravabantur sepulcris, discussa obstaculorum mora prosiliant; appareant nunc quoque in civitate sancta (id est, Ecclesia Dei) futuræ resurrectionis indicia; et quod credendum est in corporibus, fiat in cordibus.

Sequitur: Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ fuerant Jesum ministrantes ei, etc. Hier. Consuetudinis enim judaicæ fuit (nec ducebatur in culpam more gentis antiquo) ut mulieres de substantia sua victum atque vestitum præceptoribus ministrarent : hoc quia scandalum facere poterat in gentibus, Paulus abjecisse se memorat. Ministrabant autem Domino de substantia sua, ut meteret illarum carnalia, cujus illæ metebant spiritualia; non quia indigebat cibis Dominus creaturarum, sed ut typum ostenderet magistrorum, qui victu atque vestitu ex discipulis deberent esse contenti. Sed videamus quales comites habuerint : sequitur enim : Inter quas erat Maria Magdalena, et Maria Jacobi, et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi. Orig. (ut sup.). Apud Marcum autem tertia Salome appellatur. Chrys. in homil. (89, ut sup.). Hæ autem mulieres considera-

stance : elles le suivaient pour le servir (1), et elles l'accompagnèrent jusqu'au milieu des dangers, faisant éclater le plus grand courage ; car elles sont là au moment où fuient les disciples.

S. Jér. — Voici, dit Helvidius, que Jacques et Joseph, que les Juifs appellent *les frères du Christ*, sont les enfants de Marie. Jacques, dont il est ici question, est Jacques le Mineur, appelé ainsi pour le distinguer de Jacques le Majeur, fils de Zébédée. Helvidius ajoute qu'il serait impie de penser que tandis que les autres femmes sont là la mère de Jésus en serait absente, et que nous missions à sa place je ne sais quelle autre Marie que nous aurions inventée, alors surtout que l'évangile de Jean témoigne de sa présence au pied de la croix. O fureur insensée ! ô âme dont la fureur se tourne contre elle-même ! entendez ce que dit Jean l'évangéliste : « Étaient auprès de la croix de Jésus, sa mère, et la sœur de sa mère, Marie de Cléophas, et Marie Madeleine. » Il n'est point douteux qu'il y ait eu deux apôtres du nom de Jacques : « Jacques de Zébédée et Jacques d'Alphée. » Ce je ne sais quel Jacques le Mineur que l'Écriture donne comme le fils de Marie, s'il est apôtre on devra le regarder comme étant le fils d'Alphée ; mais s'il n'est pas apôtre, mais je ne sais quel troisième disciple du nom de Jacques, comment pourra-t-on le regarder comme le frère du Seigneur ? Et comment ce troisième Jacques sera-t-il appelé Jacques le Mineur, par opposition à Jacques le Majeur ? Alors que la distinction de majeur et de mineur ne s'étend pas à trois, mais existe seulement entre deux ; et que d'ailleurs il a été appelé frère du Seigneur en ces termes par l'Apôtre : « Je n'ai vu aucun autre apôtre, si ce n'est Jac-

---

bant quæ gerebantur (quia maxime compassibiles erant). Et vide constantiam earum : sequebantur ministrantes, et usque ad pericula affuerunt, maximam fortitudinem ostendentes, quia cum discipuli fugerunt, ipsæ affuerunt.

Hier., *contra Helv.* Ecce (inquit Helvidius) Jacobus, et Joseph sunt filii Mariæ, matris Domini, quos Judæi appellaverunt fratres Christi ; dicit autem Jacobi minoris, ad distinctionem Jacobi majoris, qui erat filius Zebedæi : impium enim dicit esse Helvidius hoc sentire de Maria, ut cum aliæ feminæ ibi fuerint, matrem ejus abesse dicamus ; aut alteram esse Mariam nescio quam confingamus ; præsertim cum Evangelium Joannis testetur eam illic fuisse præsentem. O furor cæcus, et in proprium exitium mens vesana ! Audi quid Joannes evangelista dicat : Stabant juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophæ, et Maria Magdalenæ. Nulli dubium est duos fuisse Apostolos Jacobi nuncupatos vocabulo : Jacobum Zebedæi, et Jacobum Alphæi : iste autem nescio quis minor Jacobus, quem Mariæ filium Scriptura commemorat, si apostolus est, Alphæi filius erit ; si non est apostolus, sed tertius nescio quis Jacobus, quomodo putandus est frater Domini ? et quomodo tertius ad distinctionem majoris minor appellabitur ? cum major et minor non inter tres, sed inter duos soleant præbere distantiam ; et frater Domini appellatus sit, Paulo dicente (*ad Gal.*, 1) : Alium Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini : ne

ques, frère du Seigneur. » Pour être porté à admettre que ce Jacques ne saurait être Jacques, fils de Zébédée, lisez les Actes des Apôtres, et vous verrez que déjà à cette époque il avait été tué par Hérode. Il nous reste cette conclusion, que cette Marie, qui est appelée la mère de Jacques le Mineur, ait été l'épouse d'Alphée, et la sœur de Marie, mère du Seigneur, celle que Jean l'évangéliste appelle Marie de Cléophas. Si vous croyez voir une signification différente en ce qu'elle est appelée dans l'Évangile, ici *Marie, mère de Jacques le Mineur*, et là *Marie de Cléophas*, sachez que c'est la coutume des Écritures d'appeler le même homme de noms différents, ainsi que Raguel, beau-père de Moïse, qui est appelé Jétro. C'est la même femme qui est tout à la fois appelée *Marie de Cléophas, épouse d'Alphée, et Marie, mère de Jacques le Mineur*, que, si elle était la mère du Seigneur, il aurait préféré, ainsi que dans tous les autres passages, qu'elle fût présentée sous ce titre. Quoi qu'il en soit, quoique l'on admette qu'autre est Marie de Cléophas, et autre Marie de Jacques et mère dè Joseph, il est toujours constant que la mère de Jacques et de Joseph n'est pas la même que la mère du Sauveur.

S. Aug. — L'on pourrait dire qu'autres étaient ces femmes qui se tenaient loin et dont parlent les trois évangélistes, et autres celles qui étaient auprès de la croix, et dont parle Jean, si Luc et Matthieu n'avaient pas placé Marie Madeleine parmi celles qui se tiennent au loin, et Jean parmi celles qui sont auprès. Comment pourrait-on admettre cela, si ce n'est en disant qu'elles étaient *près* étant en face à la portée de la vue, et *loin* comparativement à la foule qui était au pied de la croix avec sa cohorte. Nous pouvons admettre aussi que celles qui étaient là

---

autem hunc Jacobum putes filium Zebedæi, lege Actus apostolorum (cap. 12) ubi jam ab Herode fuerat interemptus. Restat conclusio, ut Maria ista quæ Jacobi minoris scribitur mater, fuerit uxor Alphæi, et soror Mariæ, matris Domini, quam Mariam Cleophæ Joannes Evangelista commemorat. Si autem inde tibi alia atque alia videtur, quod alibi dicatur Maria Jacobi minoris mater, et alibi Maria Cleophæ, disces Scripturæ consuetudinem, eumdem hominem diversis nominibus appellari, sicut Raguel socer Moysi Jetro (*Exod.*, 2 et 3). Et similiter dicitur Maria Cleophæ uxor Alphæi, hæc eadem dicta est Maria mater Jacobi minoris : quæ si mater esset Domini, magis eam (ut in omnibus locis) matrem alterius voluisset intelligi : verum etsi alia fuerit Maria Cleophæ, et alia Maria Jacobi et Joseph mater, hoc tamen constat non eamdem Mariam Jacobi et Joseph esse quam matrem Domini.

Aug., *De con. Evang.* (lib. 13; cap 21). Possemus autem dicere alias mulieres a longe (ut tres evangelistæ dicunt), et alias juxta crucem fuisse, ut Joannes dixit; nisi Matthæus et Lucas Mariam Magdalenam nominassent inter stantes a longe, quam scilicet Joannes nominavit inter stantes juxta crucem. Quomodo autem hoc intelligitur, nisi quia in eo intervallo erant, ut et juxta dici possent, quia in conspectu ejus præsto aderant; et a longe in comparatione turbæ propinquius circumstantis

avec la mère du Sauveur étaient déjà parties lorsque le Sauveur les confia à saint Jean, et cela pour se tirer de la foule, regardant de loin ce qui se passait, en telle sorte que les évangélistes qui nous les présentent après la mort du Seigneur en parlent comme étant au loin.

Sur le soir, un homme riche, de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, vint trouver Pilate, et lui ayant demandé le corps de Jésus, Pilate commanda qu'on le lui donnât. Joseph, ayant donc pris le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc, le mit dans son sépulcre, qui n'avait point encore servi, et qu'il avait fait tailler dans le roc; et puis, ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira. Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre.

La Glose (1). — Après que l'évangéliste a rapporté l'enchaînement des faits de la passion et la mort du Christ, il traite maintenant de sa sépulture : « Lorsque le soir fut venu. » — **Rem.** — Arimathie est la même ville que la *Ramatha* de Samuel et d'Alcan, et est située dans le pays de Chanaan, près de Diospolis. Ce Joseph, au point de vue temporel, était dans une haute position; mais sa gloire fut d'avoir eu son principal mérite aux yeux de Dieu, car il était juste (2). Il fallait un tel homme pour ensevelir le Seigneur, digne de ce soin par les mérites de sa vertu. — **S. Jér.** — Il est dit qu'il était riche, et l'écrivain ne le dit pas par jactance, pour montrer en lui un disciple riche et opulent du Seigneur, mais pour expliquer comment il put demander cette fa-

(1) On ne retrouve ce passage ni dans la Glose ni ailleurs.
(2) Il est appelé *juste* et *bon*, et il est dit qu'il n'avait pas donné son suffrage à la mort du Seigneur (Luc, 23, 50).

---

cum Centurione et militibus. Possumus etiam intelligere quod illæ quæ simul aderant cum matre Domini, postquam eam discipulo commendavit, abire jam cœperant; ut densitate turbæ se exuerent, et cætera quæ facta sunt, longius intuerentur; ut evangelistæ, qui post mortem Domini eas commemoraverunt, et longe stantes commemorarent.

Cum autem sero factum esset, venit quidam homo dives ab Arimathæa, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus. Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda, et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit. Erant autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria sedentes contra sepulcrum.

Glossa. Postquam Evangelista retulerat ordinem dominicæ passionis et mortem, nunc agit de ejus sepultura, dicens : Cum autem sero factum esset. **Remig.** Arimathæa autem ipsa est et Ramatha civitas Helcanæ et Samuelis (1 *Reg.*, 1), quæ sita est in regione chananitica juxta Diospolim. Iste autem Joseph secundum seculi statum magnæ fuit dignitatis; sed multo majoris meriti apud Deum fuisse laudatur; siquidem justus fuisse describitur (Luc., 23). Decebat quippe eum talem existere qui corpus

veur à Pilate. « Celui-ci vint trouver Pilate et lui demander le corps de Jésus. » Des gens pauvres n'auraient pas osé s'approcher de Pilate, gouverneur représentant la puissance romaine, et lui demander le corps du crucifié. Ce Joseph est appelé Buleutes (1), c'est-à-dire le conseiller, par un autre évangéliste, et plusieurs pensent que c'est à son sujet qu'a été composé ce premier psaume : « Heureux l'homme qui n'a pas été dans le conseil des pécheurs. »

S. Chrys. — Remarquez le courage de cet homme; il s'expose à un danger de mort, assumant sur lui les haines de tous à cause de l'amour du Christ, et non-seulement il ose demander le corps du Christ, mais encore l'ensevelir : « Et Joseph, ayant reçu le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc. » — S. Jér. — La sépulture si simple du Sauveur est la condamnation des prétentions ambitieuses des riches, qui ne peuvent pas se passer de richesses, même au sein du tombeau. Nous pouvons aussi entendre dans un sens spirituel ce fait que le corps du Seigneur doit être enseveli non dans l'or, ni dans les pierres précieuses, ni dans la soie, mais dans ce qui est pur; ainsi est signifié que Jésus est enveloppé dans un linceul blanc par celui qui l'a reçu dans une âme pure. — Rem. — Ou bien, le linceul est un drap en lin; le lin vient de la terre, et c'est après beaucoup de travail qu'il parvient à sa blancheur. Il est ici une figure de ce corps qui, venant de la terre, d'une vierge, est parvenu à l'immortalité par le travail de la souffrance et de la mort. — Rab. — De là est venue la coutume de l'Église de consommer le sacrifice de l'autel non dans la soie ni dans

(1) Βουλευτής.

Domini sepeliret; quatenus per justitiam meritorum dignus esset tali officio. Hier. Dives autem refertur, non de jactantia scriptoris, quo virum nobilem atque ditissimum referat Jesu fuisse discipulum; sed ut ostendat causam, quare a Pilato corpus Christi potuerit impetrare. Sequitur : Hic accessit ad Pilatum, et petit corpus Jesu : pauperes enim et ignoti non essent ausi ad Pilatum, præsidem romanæ potestatis, accedere, et crucifixi corpus impetrare. In alio autem evangelio Joseph iste Buleutes appellatur (id est, cousiliarius), et de ipso quidam putant primum psalmum fuisse compositum : Beatus vir qui non abiit in consi[illegible]m, etc.

C[illegible]omil. (89, ut sup.). Inspice an[illegible] fortitudinem : in mortis enim periculum se tradidit, inimicitias omnium assumens propter benevolentiam Christi; et non solum audet corpus Christi petere, sed et sepelire : unde sequitur : Et accepto corpore Joseph involvit illud in sindone munda. Hier. Ex simplici sepultura Domini, ambitio divitum condemnatur, qui nec in tumulis quidem possunt carere divitiis. Possumus autem juxta intelligentiam spiritualem et hoc sentire, quod corpus Domini non auro, non gemmis, non serico, sed linteamine puro obvolvendum sit : quamquam et hoc significet quod ille in sindone munda involvit Jesum, qui pura mente eum susceperit. Remig. Vel aliter : quia sindon lineus pannus est, linum autem ex terra procreatur, et cum magno labore ad candorem perducitur, designatur quia

une étoffe peinte, mais dans le lin de la terre, et nous lisons que le décret en fut porté par le bienheureux Sylvestre (1).

« Et il le plaça dans un tombeau neuf qu'il avait fait creuser dans la pierre. » — S. Aug. — Le Sauveur est mis dans une sépulture étrangère parce qu'il mourait pour le salut de tous. Pourquoi aurait-il eu une sépulture à lui, celui qui n'était pas mort pour lui? Pourquoi un tombeau dans la terre pour celui dont la place est au ciel? Pourquoi un sépulcre lui appartenant à celui qui ne resta que trois jours dans le tombeau, et qui y était plutôt comme endormi dans son lit que comme gisant dans son tombeau? Le sépulcre est l'habitation de la mort, et l'habitation de la mort ne devait pas être celle du Christ qui est la vie, et l'éternellement vivant n'avait nul besoin de la demeure des défunts. — S. Jér. — Il est placé dans un sépulcre neuf, afin que, à la résurrection, n'ayant pas été confondu avec les autres, l'on ne pût pas croire que ce n'était pas lui, mais un autre qui était ressuscité. Ce sépulcre neuf peut aussi indiquer le sein virginal de Marie; et il a été enseveli dans un tombeau creusé dans la pierre, afin que l'on ne pût pas dire que ce tombeau, étant bâti de plusieurs fragments de pierre, son corps avait été dérobé par un larcin s'introduisant par les fondements perforés. — S. Aug. (2). — Si le tombeau avait été creusé dans la terre, l'on aurait pu dire : « L'on a creusé la terre et on l'a dérobé. » Si c'eût été une petite pierre fermant le tombeau, l'on aurait pu dire : « On l'a enlevé pendant notre sommeil; » et c'est pour cela que l'on

(1) C'est ce qu'on lit dans sa vie, ainsi que dans le pontificat du pape Damase (t. 1, com. part. 1).
(2) On ne retrouve plus ceci dans saint Augustin.

---

corpus illius, quod ex terra (id est, ex Virgine) sumptum est, per laborem passionis pervenit ad candorem immortalitatis. Rab. Hinc etiam Ecclesiæ mos obtinuit, ut sacrificium altaris, non in serico, neque in panno tincto, sed in lino terreno celebretur, ut a beato Sylvestro legimus esse statutum.

Sequitur : Et posuit illud in monumento novo quod exciderat in petra. Aug., in serm. *De Sabbatho sancto*, serm. 2, qui est 33, *de temp.*). Ideo autem Salvator in aliena sepultura ponitur, quia pro aliorum moriebatur salute : ut quid ergo in propria sepultura, qui in se mortem propriam non habebat? Ut quid illi tumulus in terris, cujus sedes manebat in cœlis? Ut quid illi sepultura propria, qui tridui tantum temporis spatio in sepulcro non tam mortuus jacuit, quam velut in lectulo conquievit? Sepulcrum autem mortis est habitaculum : necessarium ergo non erat mortis habitaculum Christo, qui vita est; nec opus habebat semper vivens habitaculo defunctorum. Hier. In novo autem ponitur monumento, ne post resurrectionem cæteris corporibus remanentibus surrexisse alius fingeretur. Potest autem et novum sepulcrum Mariæ virginalem uterum demonstrare : in monumento autem exciso in petra conditus est, ne si ex multis lapidibus ædificatum fuisset, suffossis tumuli fundamentis ablatus furto diceretur. Aug., in serm. *De sabb. sancto*. Si etiam sepulcrum fuisset in terra,

dit : « Et il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau, et il s'en alla. » — S. Jér. — Cette grande pierre que l'on a posée démontre que le tombeau n'aurait pas pu être forcé sans le concours d'un grand nombre.

S. Hil. — Au sens mystique, Joseph nous est une figure des apôtres. Il ensevelit le corps dans un linceul blanc, et nous voyons que c'est enveloppées dans ce même linceul que Pierre vit descendre du ciel vers lui toutes espèces d'animaux, ce qui signifie que l'Église a été ensevelie avec le Christ dans le même linceul. Le corps du Seigneur repose dans cette solitude et cette paix d'un sépulcre neuf, parce que le Christ a été transporté par la prédication des apôtres dans la dure poitrine des infidèles creusée par l'influence de sa doctrine, âpre et récente habitation vers laquelle la crainte de Dieu n'avait auparavant ouvert aucun chemin au Sauveur. Une pierre est fermée à l'entrée de ce tombeau pour nous apprendre que personne autre que le Seigneur ne doit pénétrer dans nos âmes, afin qu'ainsi qu'auparavant personne n'avait porté dans nos cœurs la connaissance de Dieu, personne ne puisse plus y pénétrer sans y être introduit par celui qui l'y a produite. — Orig. — Ce n'est pas par hasard qu'il a été dit « qu'il avait été placé dans un linceul blanc et placé dans un tombeau neuf, et qu'une grande pierre avait été roulée à l'entrée de ce tombeau, » car tout ce qui concerne le corps du Christ est pur et neuf et véritablement grand.

Rem. — Après que le corps du Seigneur eut été enseveli, et après que tout le monde fut revenu à ses foyers, seules les femmes qui l'a-

---

dicere poterant : Suffoderunt terram, et furati sunt eum. Si fuisset lapis parvulus superpositus, dicere poterant : Dormientibus nobis, tulerunt eum : unde sequitur : Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit. Hier. Saxum enim magnum oppositum ostendit non absque auxilio plurimorum sepulcrum potuisse reserari.

Hilar. (cant. 32, ut sup.). Mystice autem Joseph apostolorum habet speciem : hic in munda sindone corpus involvit. Et quidem in hoc eodem linteo reperimus de cœlo ad Petrum universorum animantium genera submissa : ex quo intelligitur, sub lintei illius nomine consepeliri Christo Ecclesiam. Domini ergo corpus infertur in vacuam et novam requiem lapidis excisi; quia per apostolorum doctrinam in pectus duritiæ gentilis quodam doctrinæ opere excisum Christus infertur, rude scilicet ac novum, et nullo antea ingressu timoris Dei pervium : et quia nihil præter eum oportet in pectora nostra penetrare, lapis ostio advolvitur; ut quia nullus antea in nos divinæ cognitionis auctor fuerat illatus, nullus absque eo postea inferatur. Orig. Non autem fortuito scriptum est, quoniam involvit corpus in sindone munda, et posuit in monumento novo, et quod advolvit lapidem magnum; quoniam omnia quæ sunt circa corpus Jesu munda sunt et nova, et omnia magna valde.

Remig. Postquam autem corpus Domini sepultum est (cæteris ad propria remeantibus), solæ mulieres quæ eum arctius amaverant, perseveraverunt, et diligenti cura

aimé d'une manière plus étroite restèrent, et elles remarquè-
/ec grand soin l'endroit où le Sauveur allait être enseveli pour
en temps convenable, lui offrir l'hommage de leur piété : « Et
t là Marie Madeleine et l'autre Marie assises près du tom-
» — ORIG. — Il n'est point dit dans l'Évangile que la mère des
s de Zébédée fût assise près du sépulcre; probablement qu'elle
; aller jusqu'aux pieds de la croix. Mais ces dernières, comme
l'une plus grande charité, furent fidèles à ce qui vint après. —
. — Ou bien, au moment où tous les autres abandonnent le Sei-
, celles-ci persévèrent auprès de Jésus pour attendre l'effet de
omesses, et c'est pour cela que les premières elles méritèrent de
Seigneur ressuscité, « car c'est celui qui persévère jusqu'à la
i parvient au salut » (1). — REM. — C'est ce que font jusqu'à ce
s saintes femmes, c'est-à-dire les humbles âmes, attendant avec
euse curiosité comment se termine la passion du Christ.

lemain, qui était le jour d'après celui qui est appelé la préparation abbat, les princes des prêtres et les pharisiens, s'étant assemblés, vin- trouver Pilate, et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus cet imposteur a dit, lorsqu'il était encore en vie : Je ressusciterai trois s après ma mort; commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au ième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps, et lisent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts; et ainsi la der- s erreur serait pire que la première. Pilate leur répondit : Vous avez gardes; allez, faites-le garder comme vous l'entendrez. Ils s'en al- it donc, et pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre et irent des gardes.

ER. — Les ennemis du Sauveur ne furent pas contents de l'avoir

(1) Matth., 10, v. 22 ; 24, v. 13.

unt locum in quo corpus Domini ur; quatenus congruo tempore mu- devotionis ei offerrent : et ideo : Erant autem ibi Maria Magdalene Maria sedentes contra sepulcrum. ut sup.). Mater autem filiorum Ze- ion scribitur sedere contra sepul- forsitan enim usque ad crucem e potuit : istæ autem quasi majores itate, neque his quæ postea gesta sfuerunt. HIER. Vel cæteris relin- s Dominum, mulieres in officio ant, expectantes quod promiserat et ideo meruerunt primæ videre tionem ; quia qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. REMIG. Quod usque hodie sanctæ mulieres (id est, humiles animæ sanctorum) in hoc seculo faciunt; et pia curiositate attendunt quemadmodum passio Christi completa sit.

Altera autem die, quæ est post parasceven, convenerunt principes sacerdotum et pharisæi ad Pilatum, dicentes : Domine, recordati sumus quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam : jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus, et furentur eum, et dicant plebi : surrexit a mortuis; et erit novissimus error pejor priore. Ait illis Pi-

crucifié, il fallut qu'ils gardassent son tombeau, et qu'autant que cela dépendît d'eux, qu'ils portassent les mains sur sa résurrection. « Le jour d'après, qui est celui qui suit celui de la préparation du sabbat, etc. » — RAB. — Le mot *parascere* veut dire préparation, et ce nom était celui du sixième jour, jour pendant lequel l'on préparait tout ce qui était nécessaire pour le sabbat, de telle manière que, pour la manne, il avait été commandé d'en ramasser le double. Or, comme c'est au sixième jour que l'homme a été fait, et au septième que Dieu s'est reposé, Jésus est mort au sixième et s'est reposé le septième dans le tombeau.

S. JÉR. — Il n'a pas suffi aux princes des prêtres de commettre un immense forfait sur le Seigneur, il leur faut laisser tout le venin de cette malice qu'ils portent en eux-mêmes, et ils déchirent sa renommée; ils appellent séducteur celui dont ils connaissent l'innocence, et ils disent : « Seigneur, nous savons que ce séducteur a dit, etc. » Ainsi que Caïphe avait dit auparavant : « Il convient qu'un seul périsse pour tout le peuple, » et que toute la nation soit ainsi rachetée de sa perte, ainsi disent-ils maintenant : Le Christ est un séducteur. — Oui, mais séducteur nous faisant passer de l'erreur à la vérité, et non de la vérité à l'erreur, des vices à la vertu, de la mort à la vie.

REM. — Ils prétendent qu'il a dit : Je ressusciterai après trois jours, à cause de ces paroles : « Ainsi que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine. » Mais il faut voir comment il a ressuscité après avoir passé trois jours dans le tombeau, quelques-uns

---

latus : Habetis custodiam : ite, custodite sicut scitis. Illi autem abeuntes munierunt sepulcrum signantes lapidem cum custodibus.

HIER. Non suffecerat principibus sacerdotum crucifixisse Dominum salvatorem, nisi sepulcrum custodirent; et quantum in illis est, manus imponerent resurgenti : unde dicitur : Altera autem die, quæ est post parasceven, etc. RAB. Parasceve dicitur præparatio : hoc nomine vocatur sexta sabbati, in qua præparabant necessaria sabbato; ut de manna dictum est (*Exod.*, 6) : Sexta die colligetis duplum : quia enim sexta die factus est homo, et in septima die requievit Deus, ideo sexto die Jesus pro homine moritur, et in sabbato quiescit in sepulcro.

HIER. Principes autem sacerdotum licet immensum facinus in nece Domini perpetraverint, tamen non sufficit eis, nisi etiam post mortem ejus conceptæ nequitiæ virus exerceant, famam ejus lacerantes; et quem innocentem sciebant, seductorem vocant : unde dicunt : Domine, recordati sumus quia seductor ille dixit, etc. Sicut autem Caiphas ignorans ante prophetaverat, dicens (Joan., 11) : Expedit unum hominem mori pro populo, et non tota gens pereat, sic et modo : seductor enim erat Christus; non a veritate in errorem mittens, sed a falsitate in veritatem, a vitiis ad virtutes, a morte ad vitam ducens.

REMIG. Ex hoc autem dicunt eum dixisse quod post tres dies resurgam, quia dixerat (Matth., 12) : Sicut fuit Jonas tribus diebus et tribus noctibus in ventre ceti, etc. Sed videndum quomodo post tres dies resurrexerit, nonnulli voluerunt tres horas

ne voulant pas compter pour une nuit trois heures de nuit, et pour un jour l'aurore qui suivit. Or, ceux-ci n'ont point compris la portée de ce langage figuré, car le sixième jour, celui de la passion, comprend, au figuré, la nuit précédente. Puis vient la nuit du samedi avec son jour, et la nuit du dimanche est unie au jour suivant. C'est ainsi qu'il est vrai que le Sauveur est ressuscité après trois jours. — S. Aug. (1). — Il ressuscite après trois jours pour figurer le consentement de toute la Trinité à la passion du Sauveur, et ces trois jours sont une figure de la Trinité afin que nous voyons la Trinité qui, au commencement, avait créé l'homme, le régénérant à la fin par la passion du Christ.

« Ordonnez donc que l'on mette des gardes au tombeau jusqu'au jour. » — Rab. — Les disciples du Christ, au sens spirituel, étaient des voleurs, parce qu'ils transportaient à l'Église, pour qu'elle s'en servît, les écrits de l'Ancien et du Nouveau-Testament qu'ils avaient ravis aux Juifs ingrats, et parce que, pendant que le peuple était enseveli dans le sommeil de l'incrédulité, ils transmirent le Seigneur aux nations comme devant être l'objet de leur foi. —S. Hil.— Cette crainte d'un vol, cette garde et ce sceau apposés au tombeau, sont un témoignage de folie et d'incrédulité, et cela parce qu'ils voulaient sceller le tombeau de celui dont la parole pouvait leur montrer la mort se levant du tombeau. — Rab. — Par ces mots : « Et cette dernière erreur sera plus grande que la première, » ils disent vrai sans le savoir, car le mépris de la grâce du repentir en ces Juifs fut pire que l'erreur de leur ignorance. — S. Chrys. — Voyez comment, sans le vouloir, ils concourent à la démonstration de la vérité, car ce qu'ils désiraient

(1) Ceci ne se trouve pas actuellement dans saint Augustin.

---

tenebrarum unam intelligi noctem ; et lucem quæ secuta est tenebras, diem : sed hi vim figuratæ locutionis ignoraverunt : figurate enim sexta feria, qua passus est, comprehendit noctem præcedentem : sequitur autem nox sabbati cum suo die : nox vero dominici diei comprehendit suum diem : ac per hoc verum est quod post triduum resurrexit. Aug., in serm. *De pass.* Ideo autem post tres dies resurrexit, ut in passione Filii totius Trinitatis monstraretur assensus : triduum enim legitur in figura; quia Trinitas, quæ in principio fecerat hominem, ipsa in fine hominem per Christi reparat passionem.

Sequitur : Jube ergo custodiri sepulcrum usque in tertium diem. Rab. Discipuli enim Christi fures spiritualiter erant ; quia ab ingratis Judæis scripta novi et veteris Testamenti ablata in usum Ecclesiæ conferebant ; et Salvatorem qui eis promissus fuerat, illis nocte dormientibus (hoc est, infidelitate torpentibus) abstulerunt, gentibus credendum tradentes. Hilar. (ut sup.). Metus furandi corporis et sepulcri custodia atque obsignatio, stultitiæ atque infidelitatis testimonium est; quod signare sepulcrum ejus voluerunt, cujus præcepto conspexissent de sepulcro mortuum suscitatum. Rab. In hoc autem quod dicunt : Et erit novissimus error pejor priore, ignoranter verum dicunt : pejor enim fuit contemptus pœnitentiæ in Judæis, quam error ignorantiæ. Chrys., in hom. (99, *in Matth.*). Vide

crucifié, il fallut qu'ils gardassent son tombeau, et qu'autant que cela dépendît d'eux, qu'ils portassent les mains sur sa résurrection. « Le jour d'après, qui est celui qui suit celui de la préparation du sabbat, etc. » — RAB. — Le mot *parascere* veut dire préparation, et ce nom était celui du sixième jour, jour pendant lequel l'on préparait tout ce qui était nécessaire pour le sabbat, de telle manière que, pour la manne, il avait été commandé d'en ramasser le double. Or, comme c'est au sixième jour que l'homme a été fait, et au septième que Dieu s'est reposé, Jésus est mort au sixième et s'est reposé le septième dans le tombeau.

S. JÉR. — Il n'a pas suffi aux princes des prêtres de commettre un immense forfait sur le Seigneur, il leur faut laisser tout le venin de cette malice qu'ils portent en eux-mêmes, et ils déchirent sa renommée; ils appellent séducteur celui dont ils connaissent l'innocence, et ils disent : « Seigneur, nous savons que ce séducteur a dit, etc. » Ainsi que Caïphe avait dit auparavant : « Il convient qu'un seul périsse pour tout le peuple, » et que toute la nation soit ainsi rachetée de sa perte, ainsi disent ils maintenant : Le Christ est un séducteur. — Oui, mais séducteur nous faisant passer de l'erreur à la vérité, et non de la vérité à l'erreur, des vices à la vertu, de la mort à la vie.

REM. — Ils prétendent qu'il a dit : Je ressusciterai après trois jours, à cause de ces paroles : « Ainsi que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine. » Mais il faut voir comment il a ressuscité après avoir passé trois jours dans le tombeau, quelques-uns

---

latus : Habetis custodiam : ite, custodite sicut scitis. Illi autem abeuntes munierunt sepulcrum signantes lapidem cum custodibus.

HIER. Non suffecerat principibus sacerdotum crucifixisse Dominum salvatorem, nisi sepulcrum custodirent; et quantum in illis est, manus imponerent resurgenti : unde dicitur : Altera autem die, quæ est post parasceven, etc. RAB. Parasceve dicitur præparatio : hoc nomine vocatur sexta sabbati, in qua præparabant necessaria sabbato; ut de manna dictum est (*Exod.*, 6) : Sexta die colligetis duplum : quia enim sexta die factus est homo, et in septima die requievit Deus, ideo sexto die Jesus pro homine moritur, et in sabbato [illegible] in sepulcro.

HIER. Principes autem [illegible]

immensum facinus in nece Domini perpetraverint, tamen non sufficit eis, nisi etiam post mortem ejus conceptæ nequitiæ vir[illegible] exerceant, famam ejus lacerantes; et q[illegible] innocentem sciebant, seductorem voc[illegible] unde dicunt : Domine, recordati sum[illegible] seductor ille dixit, etc. Sicut autem C[illegible] ignorans ante prophetaverat, dicens ([illegible] 11) : Expedit unum hominem mor[illegible] pulo, et non tota gens pereat, sic [illegible] seductor enim erat Christus; non [illegible] in errorem mittens, sed a fal[illegible] tatem, a vitiis ad virtutes, a m[illegible] ducens.

REMIG. Ex hoc autem di[illegible] quod post tres dies resur[illegible] (Matth., 12) : Sicut fuit [illegible]

lement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts. Mais l'ange, s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'avait dit. Venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Il sera devant vous en Galilée. C'est là que vous le verrez; je vous en avertis auparavant.

S. Aug. (1). — Après ces honneurs feints et cette flagellation; après ces breuvages mêlés de fiel et de vinaigre ; après les supplices de la croix; enfin après la mort et les limbes, cette chair renouvelée se lève du sein de la mort, la vie cachée jusque-là reparaît et jaillit des membres du crucifié, et le salut sort du sein du trépas, revenant plus beau du tombeau d'où il se lève.—S. Aug.—Une question qui n'est pas à dédaigner se présente à propos de l'heure à laquelle les femmes vinrent au sépulcre; car Matthieu dit : « Le soir du sabbat, » et Marc : « De grand matin, au premier jour du sabbat, vint Marie Madeleine et une autre Marie pour voir le tombeau. » Or, Matthieu a voulu exprimer toute la nuit par le mot *soir*, car le soir est la première partie de la nuit; il désigne ainsi la nuit, sur la fin de laquelle l'on vint au tombeau. Comme les saintes femmes ne pouvaient pas faire au jour du sabbat ce pour quoi elles étaient venues au tombeau, l'évangéliste désigne évidemment la partie de la nuit où elles purent faire ce pour quoi elles étaient venues. Ces mots : « Le soir du sabbat, » reviennent à ceux-ci : « La nuit du sabbat, la nuit qui suit le jour du sabbat. » D'ailleurs ces mots : « Le soir qui luit au premier jour après le sab-

(1) Ou plutôt dans saint Chrys., hom. 3 *De resurrectione.*

---

pectus ejus sicut fulgur, et vestimentum ejus sicut nix. Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui. Respondens autem Angelus dixit mulieribus : Nolite timere vos : scio enim quod Jesum, qui crucifixus est, quæritis; non est hic : Surrexit enim, sicut dixit : venite et videte locum ubi positus erat Dominus. Et cito euntes dicite discipulis ejus, quia surrexit; et ecce præcedet vos in Galilæam : ibi eum videbitis; ecce prædixi vobis.

Aug., in serm. *De resurrect.* Post illusiones et verbera, post aceti et fellis pocula mixta, post supplicia crucis et vulnera, et postremo post ipsam mortem et inferos, surrexit de suo funere caro nova, redit ab occiduo latens vita, et in morte salus reservata resurgit, pulchrior reditura post funus. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). De hora vero qua mulieres venerunt ad monumentum, non contemnenda exoritur quæstio : cum enim Matthæus hic dicat : Vespere autem sabbati, etc. quid est quod dicit Marcus : Et valde mane una sabbatorum, venit Maria Magdalene, et altera Maria, videre sepulcrum? A parte quippe prima noctis (quæ est vespera) ipsam noctem voluit significare Matthæus, cujus noctis fine venerunt ad monumentum : ergo quoniam sabbato impediebantur, ut non ante facerent, ab eo tempore nominavit noctem, ex quo eis licere cœpit ut facerent quodcunque vellent tempore ejusdem noctis. Sic itaque

bat, » l'expriment assez; car l'on ne pourrait pas entendre ces mots de la première partie de la nuit, du commencement de la nuit, et ce n'est pas le commencement de la nuit qui a lui au premier jour du sabbat, mais la nuit elle-même, au moment où elle se termina par la lumière : c'est la coutume de l'Écriture-Sainte de désigner le tout par la partie. C'est ainsi que le mot *soir* désigne ici la nuit qui a l'aurore à son extrémité, et c'est à l'aurore que les saintes femmes vinrent au tombeau.— BÈDE.— Ou bien, ce qui a été dit, que les femmes vinrent au tombeau le soir qui a lui au premier jour du sabbat, doit s'entendre ainsi, que leur départ commença en effet le soir, mais qu'elles n'arrivèrent au tombeau qu'à l'aurore suivante, c'est-à-dire qu'elles préparèrent le soir les parfums qu'elles voulaient porter au tombeau, et que ce ne fut que le lendemain qu'elles portèrent au tombeau les parfums préparés la veille. Matthieu, pour abréger, a dit ceci d'une manière plus obscure; mais les autres évangélistes l'ont raconté avec plus de clarté et dans l'ordre où cela s'était passé. Les saintes femmes, revenues du tombeau au sixième jour après l'ensevelissement du Sauveur, se mirent à préparer les parfums et les arômes tant qu'il leur était permis de travailler, et elles arrêtèrent le travail le samedi, ainsi que la loi l'ordonnait et ainsi que Luc le dit en propres termes. Mais après le sabbat, et la nuit suivante ramenant la permission de travailler, dans la promptitude de leur amour, elles se hâtèrent d'acheter ce qu'elles n'avaient pas eu le temps d'aussi bien préparer, ainsi que l'indique Marc, pour venir embaumer Jésus, et c'est de grand matin qu'elles arrivent au tombeau. —S. JÉR.— Ou bien, de ce que les évangélistes indiquent plusieurs moments divers pour la

---

dictum est : Vespere autem sabbati, ac si diceretur : Nocte sabbati, id est, nocte, quæ sequitur diem sabbati : quod ipsa verba ejus satis indicant : sic enim ait : Quæ lucescit in prima sabbati : quod fieri non potest, nisi tantummodo primam noctis particulam (id est, solum initium noctis) intellexerimus dicto vespere significatum; neque enim ipsum initium noctis lucescit in prima sabbati, sed ipsa nox quæ in luce incipit terminari; et usitatus modus loquendi es. divinæ Scripturæ, a parte totum significaret Vespere ergo noctem significavit, cujus extremum est diluculum : diluculo enim venerunt ad monumentum. BEDA. Vel aliter : quod dictum est (quia mulieres vespere sabbati, quæ lucescit in prima sabbati, venerunt videre sepulcrum) ita intelligendum, quia vespere quidem venire cœperint, sed lucescente mane in prima sabbati ad sepulcrum pervenerunt; id est, vespere aromata paraverunt, quibus corpus Domini ungere desiderabant, sed aromata vespere præparata mane ad sepulcrum detulerunt : quod Matthæus quidem brevitatis causa obscurius posuit, sed evangelistæ alii quo ordine factum sit, evidentius ostendunt. Sepulto namque sexta feria Domino, reversæ a monumento mulieres præparaverunt aromata et unguenta quandiu operari licebat; et sabbato quidem siluerunt, secundum legis mandatum, sicut et Lucas aperte designat. Cum autem transisset sabbatum, vesperaque adveniente tempus operandi redisset, promptæ

visite des femmes au tombeau, il ne faut pas conclure, ainsi que le font les impies (1), contre leur vérité, mais admettre que c'est là l'effet de leur piété pleine de préoccupation, allant et venant souvent, et ne souffrant pas d'être longtemps loin du tombeau du Seigneur.

REM.—Il faut savoir que Matthieu, nous présentant en cela un sens mystique, a voulu nous montrer quel honneur et quelle gloire avaient rejailli sur cette bienheureuse nuit du fait de la résurrection, et c'est pour nous avertir du sens mystique qu'il s'est exprimé ainsi : « Le soir du premier jour après le sabbat, » attendu que l'ordre que suit le temps fait aboutir le soir non à la lumière, mais aux ténèbres. Le sens de ce passage est donc que le Seigneur a rendu gaie et brillante cette nuit par l'éclat de sa résurrection. — BÈDE. — Depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant, dans la manière de compter les jours, c'était la lumière qui précédait la nuit, parce que l'homme est tombé par le péché de la lumière du paradis dans les ténèbres et les angoisses du péché. Maintenant c'est tout-à-fait à propos que le jour suive la nuit; car nous passons, par la foi en la résurrection, des ténèbres du péché et de l'ombre de la mort à la lumière de la vie, par l'effet des dons du Christ. — SÉV. (2). — Que le Christ ait fait briller sa lumière sur le jour du sabbat, ce n'est point là une contradiction à cette parole : « Violer le sabbat, mais l'accomplir. » Sa lumière paraît pour briller comme le jour du Seigneur, pour orner l'Église, elle qui était obscurcie dans la synagogue par les ténèbres que les Juifs répandirent autour d'elle. — « Vint Marie Madeleine. »

(1) Entre autres Julien l'Apostat et Porphyre.
(2) Ou plutôt Chrysologue, serm. 34 et 35.

---

ad devotionem emerunt quæ minus præparaverant aromata (sicut Marcus commemorat), ut venientes ungerent Jesum ; et valde mane veniunt ad monumentum. HIER. Vel aliter : quod diversa tempora istarum mulierum in evangeliis describuntur, non mendacii signum est (ut impii objiciunt), sed sedulæ visitationis officium dum crebro abeunt et redeunt, et non patiuntur a sepulcro Domini diu abesse vel longius.

REMIG. Sciendum autem quia Matthæus mystice loquens studuit nobis insinuare, illa sacratissima nox quantam dignitatem ex honore devictæ mortis et dominicæ resurrectionis accepit : ideo dixit : Vespere autem sabbati, etc. Cum enim consuetus ordo temporum habeat, ut vesperæ non lucescant in diem, sed potius obtenebrescant in noctem; ostenditur his verbis, quod Dominus totam hanc noctem luce suæ resurrectionis festivam et coruscam reddidit. BEDA., in homil. (1 *inter æstivales*, tom. 7). Ab exordio etiam mundanæ creationis usque huc ita temporum cursus distinguebatur, ut dies noctem præcederet, quia homo a luce paradisi peccando lapsus, in hujus seculi tenebras ærumnasque decidit. Aptissime autem nunc dies sequitur noctem, quando per fidem resurrectionis a peccati tenebris, et umbra mortis, ad lucem vitæ Christo largiente reducimur. SEVER., in serm. *De pasc.* Quia illuminatur per Christum sabbatum, non deletur : Non, inquit, veni solvere legem, sed adimplere : illumi-

Elle vint le soir au pardon, elle qui s'est hâtée de bonne heure vers le péché; celle qui avait remporté la trahison du paradis se hâte d'aller puiser la foi au sépulcre; elle s'efforce d'arracher la vie à la mort, elle qui avait trouvé la mort dans la vie. Il n'est point dit : « Elles vinrent, » mais : « Elle vient. » Sous le même nom, en voici deux venir, non par hasard, mais avec une signification mystérieuse. Elle vient, elle; mais il en vient une autre; de telle sorte que si la femme n'est plus la mère, ce n'est pas le nom qui a changé, mais la vie, la vertu et non pas le sexe. Ces deux femmes, Marie et Marie, figure de l'Église au tombeau du Sauveur, y précèdent les apôtres. Marie est le nom de la Mère du Christ, mais ce nom se partage entre deux femmes, car Marie est ici la figure d'une seule Église composée de deux peuples, les Gentils et les Juifs. Or, Marie vient au sépulcre comme au sein qui porte la résurrection, qui la porte de manière que le Christ naisse une seconde fois, qu'il naisse à la foi en sortant du tombeau, ainsi qu'il avait été engendré à la chair par les entrailles de sa mère, et afin que le sépulcre fermé rendît à la vie éternelle celui qu'une virginité scellée avait produit à la vie présente. C'est là un miracle de la divinité d'avoir laissé, après la naissance, la vierge intègre, et d'être sorti avec son corps d'un tombeau fermé.

« Et voici qu'advint un grand tremblement de terre, etc. » — S. Jér. — Notre Seigneur, tout à la fois fils de Dieu et fils de l'homme selon sa double nature divine et corporelle, donne tantôt un signe de sa grandeur, tantôt un signe de son humilité; et encore ici, quoique celui qui a été crucifié et est enseveli soit le Fils de l'homme, cependant ce qui se

---

natur, ut in diem dominicam luceat, clarescat in Ecclesia, quod in synagoga (Judæis obscurantibus) fuscabatur. Sequitur : Venit Maria Magdalene, etc. Sero quidem mulier currit ad veniam, quæ mature cucurrit ad culpam; quæ de paradiso perfidiam sumpserat, festinat fidem sumere de sepulcro; contendit rapere de morte vitam, quæ de vita rapuerat mortem : non autem dixit : Venerunt, sed, venit; sub uno nomine veniunt duæ mysterio, non casu : venit ipsa, sed altera; ut mutaretur mulier, vita non nomine, virtute, non sexu. Præcedunt autem apostolos feminæ, quæ ecclesiarum typum ad dominicum deferunt sepulcrum, Maria scilicet et Maria. Maria nomen est Matris Christi : unum nomen in duas geminatur feminas; quia hic Ecclesia ex duobus populis veniens (id est, ex gentibus et ex Judæis), una esse figuratur. Venit autem Maria ad sepulcrum sicut ad resurrectionis uterum; ut iterum Christus ex sepulcro nasceretur fidei, qui carni fuerat generatus ex ventre; et eum, quem clausa virginitas ad præsentem tulerat vitam, clausum sepulcrum ad vitam redderet sempiternam. Divinitatis insigne est, clausam virginem reliquisse post partum, et de sepulcro clauso exisse cum corpore.

Sequitur : Ecce terræmotus factus est magnus, etc. Hier. Dominus noster unus atque idem Filius Dei et hominis juxta utramque naturam Divinitatis et carnis, nunc magnitudinis suæ, nunc humilitatis signum demonstrat : unde et in præsenti loco quanquam homo sit qui crucifixus est, qui sepultus est, tamen quæ foris aguntur, ostendunt Filium Dei. Hilar. (can. ult.,

passe au dehors montre que c'est le Fils de Dieu. — S. Hil. — Cette terre qui tremble, c'est la force de celui qui ressuscite; car l'aiguillon de la mort étant brisé, et ses ténèbres éclairées par le Seigneur des vertus célestes qui ressuscite, l'effroi des enfers les agite. — S. Chrys. — Ou bien, ce tremblement de terre a eu lieu afin que les femmes s'éveillent et partent; car elles étaient venues pour l'embaumement, et comme il était nuit, il est probable que quelques-unes d'entre elles s'étaient endormies. — Bède. — Comme il y a eu un double tremblement de terre, l'un à la mort et l'autre à la résurrection du Sauveur, cela nous annonce que nos cœurs doivent être émus d'une crainte salutaire et poussés par elle à la pénitence, d'abord par la foi en la Passion, et puis par celle en la résurrection du Sauveur. — Sév. (1). — Si la terre a ainsi tremblé au moment où le Sauveur venait pour pardonner les saints, comment sera-t-elle ébranlée lorsqu'elle se lèvera pour le châtiment de tous les pécheurs, d'après cette parole du prophète: « La terre a tremblé lorsque Dieu ressuscitait pour le jugement. » Comment pourra-t-elle soutenir la présence de Dieu, celle qui n'a pu soutenir celle d'un ange? — « Et un ange descendit du ciel. » Le Christ ressuscitant, la mort abîmée, les relations avec le ciel sont rendues aux habitants de la terre, et un colloque qui transmet la vie s'établit de la femme à l'ange, tandis qu'il s'en était établi un messager de mort, entre la femme et le diable. — S. Hil. — C'est là une insigne miséricorde de Dieu d'envoyer le ministère de ses anges au moment où son Fils ressuscite des enfers, et telle est la manière dont est annoncée la première résurrection, par un de ceux qui sont les mi

(1) Ou plutôt saint Chrysostôme, serm., 71 et 77.

---

in Matth.). Motus enim terræ resurrectionis est virtus, cum contuso mortis aculeo, et illuminatis illius tenebris (resurgente virtutum cœlestium Domino) inferorum trepidatio commovetur. Chrys., in homil. 91 (ut sup.). Vel ideo terræmotus factus est, ut exsurgant et evigilent mulieres; etenim accesserant, ut unguentum mitterent, et quia in nocte hæc gerebantur, probabile est quasdam obdormisse. Bed., in homil. Quod etiam terræmotus resurgente Domino de sepulcro (sicut etiam moriente in cruce) factus est magnus, significat terrena quidem corda per fidem passionis prius ac resurrectionis ejus ad pœnitentiam concutienda salubri pavore permota. Sever., in serm. *Pass.* Si autem sic terra tremuit, cum Dominus ad veniam sanctorum resurgeret, quomodo contremiscet, cum noxiorum omnium surget ad pœnam? dicente Propheta (*Psal.* 75): Terra tremuit cum resurgeret in judicium Deus: et quomodo Domini præsentiam sustinebit, quæ angeli præsentiam sustinere non valuit? Nam sequitur: Angelus Domini descendit de cœlo: surgente siquidem Christo, morte pereunte, terrenis redditur cœleste commercium; et mulieri, cui fuerat cum diabolo lethale consilium, cum angelo colloquium fit vitale. Hilar. (cant. ultim., ut sup.). Misericordiæ enim Dei Patris insigne est, resurgente Filio ab inferis virtutum cœlestium

nistres habituels de la volonté du Père. — Bède. — Comme le Christ est Dieu et homme, jamais le service des anges, auquel il a droit comme Dieu, ne lui manque au milieu des actes de sa vie mortelle. — « Et s'approchant il roula la pierre, » non pas pour ouvrir un passage au Seigneur voulant en sortir, mais pour montrer aux hommes qu'il en était déjà sorti; car celui qui a pu venir au monde en laissant fermé le sein d'une vierge mortelle, devenu immortel, a bien pu quitter ce monde en ressuscitant d'un sépulcre fermé.

Rem. — Cette pierre roulée loin du tombeau du Christ nous signifie les mystères du Christ, enveloppés autrefois de la lettre de la loi et maintenant ouverts. La loi qui a été écrite sur une pierre nous est signifiée ici par cette pierre. — Sév. (1). — Il ne dit pas : « Il roula la pierre vers le tombeau, » mais : « Il la roula loin du tombeau. » Car, roulée à l'ouverture du tombeau, elle avait été une démonstration de la mort du Christ, et roulée hors du tombeau, elle affirme sa résurrection. Ici l'ordre des choses est renversé : le tombeau absorbe la mort et non le mort; la demeure de la mort devient un séjour vivifiant; voici un nouveau sein qui reçoit un mort et rend un vivant. — « Et il était assis sur la pierre. » — Il était, dis-je, assis, celui qui n'avait aucune lassitude; mais il était assis comme docteur de la foi, pour enseigner la résurrection; et il était assis sur la pierre, pour que les croyants pussent s'affermir de la solidité de cette chaire. L'ange jetait sur la pierre les fondements de la foi, ainsi que le Christ devait jeter sur la pierre les fondements de son Église. — Ou bien, cette

(1) Ou plutôt dans Chrysologue, serm. 74.



ministeria mittentis; atque ideo prioris resurrectionis ipse est index, ut quodam famulatu paternæ voluntatis resurrectio nuntiaretur. Bed., in homil. (1 *inter. æstivales*, ut sup.). Quia enim Christus Deus et homo est, inter acta humanitatis semper ei angelorum ministeria Deo debita non desunt. Sequitur : Et accedens revolvit lapidem : non ut egressuro Domino januam pandat; sed ut egressus ejus jam facti hominibus præstet indicium : qui enim mortalis clauso Virginis utero potuit nascendo ingredi mundum, ipse factus immortalis clauso sepulcro potuit resurgendo exire de mundo.

Remig. Significat autem revolutio lapidis reserationem sacramentorum Christi, quæ littera legis tegebantur : lex namque in lapide scripta fuit; et ideo per lapidem designantur. Sever. Non autem dicit : Volvit, sed, revolvit lapidem; quia lapis advolutus probavit mortem; et revolutus extitit resurrectionis assertor. Mutatur hic ordo rerum : sepulcrum mortem non mortuum devorat; domus mortis mansio fit vitalis; uteri nova forma præscribitur, mortuum recipit, reddit vivum. Sequitur : Et sedebat super eum : sedebat, inquam, cui nulla inerat lassitudo; sed sedebat ut fidei doctor, ut resurrectionis magister; et sedebat supra petram, ut soliditas sedis daret credentibus firmitatem : ponebat Angelus super petram fundamenta fidei, super quam Christus erat Ecclesiam fundaturus. Vel per lapidem monumenti potest designari mors, qua omnes premebantur : per hoc

ierre du tombeau peut nous signifier la mort qui pesait sur tous les ommes, et cet ange assis sur cette pierre nous représente le Christ oumettant la mort par sa puissance. — BÈDE. — Et c'est avec raison que se tenait debout cet ange qui était venu annoncer au monde l'avénement du Seigneur, et étant debout il témoignait que le Seigneur était venu pour combattre le prince de ce monde, tandis qu'il nous est raconté que le héraut de la résurrection était assis, pour marquer que le Sauveur était monté sur son siége éternel après avoir triomphé de l'auteur de la mort. Il était assis sur la pierre roulée de l'entrée du sépulcre pour nous apprendré qu'il avait fait tomber par sa puissance es cachots de l'enfer. — S. AUG.— L'on peut soulever cette question : Comment, dans Matthieu, l'ange est-il assis sur la pierre soulevée du sépulcre, lorsque Marc nous dit que les femmes, en entrant dans le tombeau, virent un jeune homme assis à droite. A quoi l'on peut répondre que Matthieu n'a point parlé de l'ange qu'elles virent en entrant, ni Marc de celui qu'elles virent assis sur la pierre, en telle sorte qu'elles en virent deux et qu'elles entendirent séparément de la bouche de tous les deux ce qui est rapporté sur Jésus. Ou bien ces mots-ci : « Elles entrèrent dans le sépulcre, » doivent s'expliquer en ce sens que les femmes se retirèrent dans la cavité d'un mur ruiné qui était probablement à cette époque un lieu connu de tous, ou bien dans quelque roc ouvert ou dans quelque autre profondeur qui avait été creusée pour une sépulture, de telle sorte que de cet endroit elles voyaient comme assis à droite l'ange que Matthieu nous dit avoir été assis sur la pierre.

« Et sa face, etc. » — SÉV. (1). — L'éclat du visage est distinct de

(1) Ou plutôt Chrysologue, dans son serm. 75.

---

ergo quod Angelus super lapidem sedit, significatur quod Christus mortem sua virtute subjecit. BEDA., in homil. (1 *inter. æstivales*, ut sup.). Et recte stans apparuit Angelus, qui adventum Domini in mundo prædicebat; ut stando designaret quia Dominus ad debellandum mundi principem veniret. Præco autem resurrectionis sedisse memoratur, ut sedendo significaret eum superato mortis auctore sedem regni jam conscendisse perpetui : sedebat autem super lapidem revolutum, quo ostium monumenti claudebatur; ut claustra inferorum ipsum sua virtute dejecisse doceret. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Potest etiam movere, quomodo secundum Matthæus Angelus super lapidem sedebat revolutum a monumento, cum Marcus dicat, mulieres introeuntes in monumentum vidisse juvenem sedentem in dextris : nisi intelligamus aut Matthæum tacuisse de angelo quem intrantes viderunt, Marcum autem de illo quem viderunt sedentem super lapidem; ut duos viderint, et a duobus sigillatim audierint quæ dixerunt Angeli de Jesu : aut certe quod dicit : Intrantes in monumentum, in aliqua septa maceriæ debemus accipere, qua communitum locum tunc fuisse credibile est; seu in aliquod spatium ante petram, in qua excisa locus factus

la blancheur des vêtements; la face est comparée à l'éclair, et le vêtement à la neige; car l'éclair vient du ciel, et la neige se voit sur la terre, et c'est pour celà que le prophète a dit: « Louez le Seigneur du sein de la terre, feu, grêle, neige, etc. » Ainsi donc sur le visage de l'ange nous voyons l'éclat de la nature céleste, et sur son vêtement nous voyons la figure de la grâce qui a uni notre nature humaine à la divinité; ainsi sont tempérés les traits de l'ange qui parle, afin que des yeux charnels puissent supporter l'éclat paisible des vêtements, et que la vibration de lumière qui part du visage fasse trembler les saintes femmes et tomber saisies de respect devant l'envoyé de celui qui les a créées. — Mais que fait le vêtement là où il n'y a pas de nécessité de se couvrir? Mais l'ange figure ici notre vêtement, notre forme, notre figure, lorsque, dans la résurrection, l'homme sera enveloppé de l'éclat de son corps. — S. Jér. — Par ce vêtement blanc de l'ange nous est représentée la gloire de celui qui triomphe dans le ciel. — S. Grég. — Ou bien, par cet éclair il faut entendre le tremblement de la crainte, et par cette neige l'éclat agréable de la couleur blanche; car le Dieu tout puissant étant terrible aux pécheurs et agréable aux yeux des justes, l'ange témoin de sa résurrection doit se montrer dans l'éclat d'un vêtement blanc et avec l'éclair sur le visage, afin que son extérieur épouvante les méchants et calme les craintes des âmes pieuses. « Or, à cause de la crainte, etc. » — Rab. — Ils sont accablés par l'anxiété de la crainte, ceux qui n'avaient pas la confiance de l'amour, et on les voit semblables à des morts, parce qu'ils ne voulurent pas croire la vérité de la résurrection. — Sév. —

---

fuerat sepulturæ; ut ipsum viderint in eodem spatio sedentem a dextris, quem dicit Matthæus sedentem super lapidem.

Sequitur : Erat autem aspectus, etc. Sever. Vultus claritas a vestium candore separatur; et facies fulguri, nivi vestis Angeli comparatur; quia fulgur de cœlo, nix de terra : unde Propheta (*Psal.* 146) : Laudate Dominum de terra, ignis, grando, nix, etc. In facie ergo Angeli claritas cœlestis servatur naturæ; in veste significatur gratia communionis humanæ; et sic temperatur species Angeli colloquentis, ut carnales oculi et vestium ferant placidam claritatem, et ex fulgore vultus nuntium sui tremerent et revererentur auctoris. Idem, in alio serm. Quid autem facit indumentum, ubi tegendi necessitas non habetur? sed Angelus nostrum habitum, nostram formam, nostram similitudinem in resurrectione præfigurat, ubi homo ipsa corporis sui claritate vestitur. Hier. In candido etiam vestitu angelus significat gloriam triumphantis. Greg., in homil. *De pascha*. Vel aliter : in fulgure terror timoris est, in nive autem blandimentum candoris : quia vero omnipotens Deus et terribilis est peccatoribus, et blandus justis, recte testis resurrectionis ejus Angelus et in fulgure vultus, et in candore habitus demonstratur, ut de ipsa sua specie et terreret reprobos, et mulceret pios : unde sequitur : Præ timore autem ejus, etc. Rab. Timoris anxietate sunt exterriti, qui amoris fiduciam non habebant; et facti sunt velut mortui, qui resurrectionis veritatem credere noluerunt. Sever., in serm. *Paschæ*. Custodiebant enim crudelitatis

ils gardaient non pas comme hommage de piété, mais par un soin cruel. Or, celui que sa conscience a abattu et que son remords précipite ne peut pas se tenir debout; voilà pourquoi l'ange abat les impies, parle à ceux qui sont pieux et les console.

« Or, l'ange répondant. » — S. Jér. — Les gardes, accablés de crainte, gisent stupéfaits comme des morts, et voilà que l'ange ne les console pas, mais console les femmes en leur disant : « Ne craignez pas, vous. » Et c'est comme s'il disait : Qu'ils craignent ceux en qui l'incrédulité persiste encore; mais vous qui cherchez Jésus crucifié, entendez cette parole qu'il est ressuscité et qu'il a accompli toutes ses promesses : « Car je sais que Jésus qui a été crucifié, c'est lui que vous cherchez. » — Sév. — Elles cherchaient encore le crucifié et le mort, elles dont la foi avait été ébranlée par la tempête cruelle de la persécution, et le poids de cette épreuve les avait abattues à ce point de chercher dans le sépulcre le Dieu du ciel. « Il n'est pas ici. » — Rab. — Par la présence corporelle, lui qui ne manque nulle part par la présence de sa majesté, il est ressuscité, « ainsi qu'il l'a dit. » — S. Chrys. — C'est comme s'il disait : Si vous ne voulez pas me croire, rappelez-vous ses paroles. Ensuite il ajoute une autre démonstration en disant : Venez et voyez le lieu où était *posé le Seigneur*. — S. Jér. — Afin que si vous ne croyez pas à mes paroles vous croyiez au sépulcre vide. — Sév. — C'est ainsi que l'ange dit d'abord le nom, puis parle de la croix, et de la passion; mais tout aussitôt il prononce le mot de résurrection, et il confesse son Seigneur : c'est ainsi qu'après tant de supplices, après le tombeau, l'ange reconnaît son Seigneur. Pourquoi l'homme juge-t-il que Dieu s'est amoindri dans sa chair et que sa puis-

---

studio, non pietatis obsequio : stare enim non potest quem conscientia destituit, impellit reatus. Hinc est quod Angelus percellit impios, pios alloquitur, et solatur.

Sequitur : Respondens autem Angelus, etc. Hier. Custodes quidem timore perterriti ad instar mortuorum stupefacti jacent; et Angelus tamen non illos, sed mulieres consolatur, dicens : Nolite timere vos; quasi dicat : Illi timeant in quibus permanet incredulitas; cæterum vos, quia Jesum quæritis crucifixum, audite quod surrexerit, et promissa perfecerit. Unde sequitur : Scio enim quod Jesum, qui crucifixus est, quæritis. Sever. Adhuc enim crucifixum, et mortuum requirebant, quarum fidem sæva passionis procella turbaverat; et tentationis ita eas pondus incurvaverat, ut cœli Dominum quærerent in sepulcro : Non est hic. Rab. Per præsentiam carnis, qui tamen nusquam deest per præsentiam majestatis. Surrexit enim sicut dixit. Chrys., in homil. (90, ut sup.). Quasi dicat : Et si mihi non creditis, illius mementote verborum; deinde et alia sequitur demonstratio, cum subditur : Venite, et videte locum ubi positus erat Dominus. Hier. Ut si meis verbis non creditis, vacuo credatis sepulcro. Sever. Angelus ergo prædicit nomen, crucem dicit, loquitur passionem; sed mox resurrectionem, mox Dominum confitetur : et sic, Angelus post tanta supplicia, post sepulcrum, agnoscit Dominum suum; cur homo aut minoratum Deum in

sance a failli dans sa passion? Il dit : « Crucifié, » et il montre le lieu où avait été placé le Seigneur, afin que l'on ne pût pas penser que c'était un autre et pas lui-même qui était ressuscité d'entre les morts. Or, si le Seigneur revient dans la même chair et donne de tels indices de sa résurrection, pourquoi l'homme penserait-il qu'il doit revenir dans une autre chair? Serait-ce parce que le serviteur dédaigne sa chair lorsque le Seigneur n'a pas changé la nôtre? — Rab. — Non-seulement vous devez tenir cette grande joie cachée par votre pensée au fond de votre cœur, mais à la manière de ceux qui aiment, vous devez la faire éclater, et « vous en allant aussitôt. » — Sév. — C'est comme s'il disait : Reviens à l'homme, femme déjà guérie, et persuade la foi, toi qui auparavant as persuadé la perfidie; porte à l'homme le signe de la résurrection, toi qui auparavant lui as donné le conseil de la ruine. « Et voici qu'il vous précédera. » — S. Chrys. — Il dit cela pour arracher ses disciples au péril de laisser leur foi naufrager dans la crainte. — S. Jér. — Au sens mystique, ces mots: « Il vous précédera dans la Galilée, » reviennent à ceci : Il vous précédera dans le tourbillon des nations, là où il n'y avait auparavant qu'erreur et achoppement, et où la marche n'avait pas un pied ferme et sûr; là vous le verrez ainsi que je vous l'ai prédit. — Bède. — Le mot Galilée signifiant transmigration, c'est avec raison que le Seigneur est rencontré par les disciples dans la Galilée; car déjà il était passé de la mort à la vie, de la corruption à l'incorruption. Heureuses femmes, qui méritèrent d'annoncer au monde le triomphe de la résurrection! Plus heureuses les âmes qui, au jour du jugement, mériteront d'entrer dans la joie de la bienheureuse résurrection, au moment où les méchants seront frappés de crainte!

---

carne judicat, aut in passione existimat defecisse virtutem? Dicit autem crucifixum, et ostendit locum ubi positus erat Dominus; ne alter et non idem resurrexisse crederetur ex mortuis. Et, si Dominus in eadem redit carne, et suæ resurrectionis facit indicia, quare homo in alia putat se carne rediturum? Aut carnem forte servus dedignatur suam, cum nostram Dominus non mutavit. Rab. Non autem solis verbis hoc gaudium magnum concessum est occulto corde tenere, sed similiter amantibus debetis illud pandere, unde sequitur : Et cito euntes, etc. Sever. Quasi dicat : Revertere ad virum mulier jam sanata; et suade fidem, quæ perfidiam ante suasisti. Refer homini resurrectionis indicium, cui ante consilium ruinæ detulisti. Sequitur : Et ecce præcedet vos, etc. Chrys., in homil. (90, ut sup.). Hoc autem dicit, eripiens eos a periculis, ne timor fidem impediret. Hier. Mystice autem præcedet vos in Galilæam, hoc est, in volutabrum Gentilium, ubi ante error erat et lubricum, et firmo ac stabili pede vestigium non tenebat. Sequitur : Ibi eum videbitis, ecce prædixi vobis. Beda., in homil. (1 *inter. æstivales*, ut sup.). Bene autem Dominus in Galilæa videtur a discipulis, qui jam de morte ad vitam, jam de corruptione ad incorruptionem transierat : Galilæa quippe transmigratio interpretatur. Felices feminæ,

Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre avec crainte et beaucoup de joie, et elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même temps Jésus se présenta devant elles, et leur dit : Le salut vous soit donné! Et elles, s'approchant, lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point. Allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée; c'est là qu'ils me verront.

S. Hil. — Après que l'ange a adressé la parole aux femmes, voici que le Seigneur vient de suite au devant d'elles, afin que lorsqu'elles annonceront aux disciples qui l'attendent la nouvelle de la résurrection, elles l'annoncent tout aussitôt comme venant à la fois et du Christ et de l'ange. « Et elles sortirent aussitôt du tombeau avec crainte et une grande joie. » — S. Aug. — Il est dit qu'elles étaient sorties du tombeau, c'est-à-dire du jardin qui était au devant du tombeau. — S. Jér. — Un double sentiment occupait l'âme des femmes, celui de la crainte et celui de la joie; l'un produit par la grandeur du miracle, l'autre par le désir de voir le ressuscité. Et l'un et l'autre de ces sentiments hâtaient le pas des femmes. « Et elles coururent l'annoncer aux disciples. » Elles allèrent vers les apôtres afin que, par eux, fût répandue la semence de la foi; elles cherchaient et elles couraient, méritant de rencontrer sous leurs pas le Seigneur ressuscité. « Et voici que Jésus vint au devant d'elles et leur dit : Je vous salue. » — Rab. — Il montre ainsi qu'il va, par son secours, au devant de ceux qui marchent dans la voie des vertus, afin qu'ils puissent parvenir au salut éternel. — S. Jér. — Les femmes doivent entendre les premières cette parole :

---

quæ triumphum resurrectionis mundo annuntiare meruerunt! Feliciores animæ, quæ in die judicii (percussis pavore reprobis) gaudium beatæ resurrectionis intrare meruerint.

Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus. Et ecce Jesus occurrit illis dicens : Avete. Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum. Tunc ait illis Jesus : Nolite timere : ite, nuntiate fratribus meis, ut eant in Galilæam : ibi me videbunt.

Hilar. (cant. 41, *in Matth.*). Mulieribus per Angelum adhortatis, confestim Dominus occurrit, ut nuntiantes expectantibus discipulis resurrectionem, non angeli potius quam Christi ore loquerentur : unde sequitur : Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 13, cap. 24). Egressæ autem dicuntur a monumento; hoc est, ab illo loco ubi erat horti spatium ante lapidem effossum. Hier. Duplex autem mentes mulierum tenebat affectus : timoris et gaudii; alter de miraculi magnitudine, alter ex desiderio resurgentis; ut tamen uterque femineum concitabat gradum : unde sequitur : Currentes nuntiare discipulis ejus : pergebant enim ad apostolos, ut per illos fidei seminarium spargeretur. Quæ autem sic quærebant, quæ ita currebant, merebantur obviam habere Dominum resurgentem : unde sequitur : Et ecce Jesus occurrit illis,

Je vous salue, afin que la malédiction portée contre Ève la femme soit détruite en les femmes.

SÉV. (1). — Dans ce fait, on trouve une figure complète et évidente de l'Église. Le Christ réprimande les disciples qui hésitent sur la vérité de sa résurrection, et donne du courage à ces femmes en les prévenant par l'ardeur de sa charité, sans les épouvanter par l'éclat de son pouvoir. C'est ainsi que le Christ va au devant de lui-même dans l'Église, nouveau corps qu'il s'est donné. — S. AUG. — Nous voyons que les femmes entendirent deux fois la parole des anges dans leur visite au tombeau, d'abord lorsqu'elles virent cet ange dont parlent Matthieu et Marc, et ensuite lorsqu'elles virent les deux dont parlent Luc et Jean ; de même pour le Seigneur, d'abord lorsque Marie le prit pour le jardinier, et maintenant, pour la seconde fois, lorsqu'il vient au devant des femmes dans le chemin pour les raffermir et les encourager par cette seconde visite. — SÉV. — La permission de toucher le Sauveur n'est pas accordée à Marie, et ici non-seulement la permission de le toucher, mais encore celle de le tenir, est pleinement accordée: « Puis elles s'approchèrent et embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. » — RAB. — Il a été dit plus haut qu'il était ressuscité malgré le tombeau fermé, pour établir que ce corps, qui s'était couché mort dans le tombeau, était déjà immortel ; maintenant il offre ses pieds aux baisers des femmes pour montrer qu'il a vraiment une chair qui peut être touchée par les hommes. — SÉV. — Ces femmes tiennent embrassés les pieds du Christ, parce qu'elles sont, dans l'Église, la figure

(1) Ou plutôt dans Chrysologue, serm. 66. On a rétabli ici des passages qui manquaient dans le texte.

---

dicens : Avete. RAB. Per hoc ostendit se omnibus iter virtutum inchoantibus (ut ad salutem perpetua pervenire queant) adjuvando occurrere. HIER. Primæ mulieres merentur audire Avete, ut maledictum Evæ mulieris in mulieribus solveretur.

SEVER. In istis vero feminis Ecclesiæ figuram manere plenam evidenter ostenditur, quia discipulos suos Christus de resurrectione nutantes arguit, trepidantes firmat. Occurrens autem istis non potestate terret, sed prævenit charitatis ardore : Christus enim in Ecclesia se salutat, quam suum recipit in corpus. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Colligimus et angelorum allocutionem bis numero eas habuisse venientes ad monumentum ; scilicet cum viderunt unum angelum de quo narrat Matthæus et Marcus ; et cum postea viderunt duos, ut narrant Lucas et Joannes. Et similiter ipsius Domini bis : semel scilicet illic, quando Maria hortulanum putavit; et nunc iterum cum eis occurrit in via, ut eas ipsa repetitione firmaret atque a timore recrearet. SEVER. (vel Chrysol., serm. 76, ut sup.). Sed ibi Maria nec tangendi datur facultas ; hic non solum tangendi, sed tenendi copia tota conceditur : unde sequitur : Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum. RAB. Superius quidem dictum est quia clauso monumento surrexit, ut immortale jam factum doceret esse corpus quod in monumento clausum fuerat mortuum : tenendos autem mulie-

de la prédication évangélique, et qu'elles ont mérité ce bonheur par leur visite au tombeau ; et elles étreignent ainsi par la foi les pieds de leur Sauveur pour parvenir à l'honneur de toute la divinité. C'est celle qui, sur la terre, pleure son Seigneur, qui mérite d'entendre ces mots : « Ne me touchez pas, » elle qui cherche comme mort, dans le sépulcre, celui qu'elle ne sait pas régner dans le ciel avec son Père. Il n'y a aucune difficulté en ce que ce soit la même Marie qui tantôt, placée au sommet de la foi, touche le Christ, l'étreint de toute la force de son amour, et tantôt, abattue sous le poids de la faiblesse de la chair, doute et ne mérite pas de toucher son Sauveur. Ici sa force est un symbole, là sa faiblesse annonce son sexe ; ici c'est la grâce divine, là l'humaine nature. Et c'est ainsi que nous tous, lorsque nous pratiquons des choses divines, nous vivons de Dieu ; et lorsque nous en pratiquons d'humaines, nous nous aveuglons de nos propres ténèbres. Elles touchèrent les pieds du Sauveur, constatant par là que c'est l'homme qui, dans le corps mystique du Christ, est la tète, et qu'elles ne sont qu'aux pieds, et qu'elles doivent suivre et non précéder le Christ, l'homme qui leur a été donné. Or, le Christ leur répète ce que l'ange leur a dit, afin qu'elles reçussent du Christ une augmentation de cette sécurité que l'ange leur avait communiquée.

« Alors Jésus leur dit : Ne tremblez pas. » — S. JÉR. — L'on peut remarquer ceci dans l'Ancien et le Nouveau-Testament, que toutes les fois qu'une vision auguste éclate, d'abord elle commence par bannir la crainte, afin que l'on entende avec une âme paisible ce qui va être dit. — S. HIL. — L'ordre de la cause principale revient ici pour les contraires, et ainsi que la mort avait commencé par la femme, ainsi, pa

---

ribus nunc præbuit pedes, ut intimaret veram se carnem habere quæ a mortalibus tangi posset. SEVER. (vel Chrysol. rursum sicut sup.). Istæ quidem tenent pedes Christi, quæ in Ecclesia typum evangelicæ prædicationis tenent et merentur ex cursu, ac sic fide astringunt sui vestigia Salvatoris, ut totius Deitatis perveniant ad honorem : illa autem merito audit : Noli me tangere, quæ in terris deflet Dominum ; et sic in sepulcro quærit mortuum, ut in cœlis eum nesciat regnare cum Patre. Quod ergo eadem Maria nunc in fidei vertice constituta tangit Christum, ac tenet toto sanctitatis affectu, nunc imbecillitate carnis et feminea infirmitate dejecta dubitat, et tactum sui non meretur auctoris, non facit quæstionem : siquidem illud de figura est, hoc de sexu : illud est de divina gratia, hoc de humana natura : quia nos ipsi cum divina scimus, Deo vivimus ; cum humana sapimus, cæcamur ex nobis. (Et serm. 80.) Tenuerunt autem pedes ejus, ut scirent in capite Christi virum esse ; se autem esse in pedibus Christi ; et datum sibi virum sequi non præire per Christum. Quod autem dixerat Angelus, dicit et Dominus, ut quas firmaverat Angelus, Christus redderet firmiores.

Sequitur : Tunc ait illis Jesus : Nolite timere. HIER. Et in veteri et in novo Testamento hoc semper observandum est, quod quando aliqua augustior apparuerit visio, primum timor pellatur : ut sic mente pla-

elle est rendue, soit par la vue, soit par l'ouïe, la gloire de la résurrection; et c'est pour cela que le Seigneur ajoute: « Allez annoncer à mes frères qu'ils aillent en Galilée; là ils me verront. » — Sév. — Il appelle frères ceux qu'il a rendus ses parents par son humanité; frères ceux que, bienveillant héritier, il a faits ses cohéritiers; frères ceux qu'il a adoptés pour les enfants de son Père. — S. Aug. — Il n'y a point de fidèle qui ne soit porté à demander pourquoi le Seigneur avait ordonné, soit par l'ange, soit immédiatement lui-même, qu'on allât à son devant, non pas là où il a été vu d'abord, mais dans la Galilée où il a été vu plus tard. Il faut remarquer que le mot Galilée veut dire *transmigration* ou *révélation*. Or, dans le premier mot, *transmigration*, que peut-on entendre, si ce n'est que la grâce du Christ devait émigrer du peuple juif aux nations que n'aurait jamais pu féconder la parole des apôtres, si le Seigneur ne leur avait pas préparé la voie en allant à leur devant. C'est là ce que veulent dire ces mots: *Il vous précédera en Galilée*, tandis que ceux-ci: *là vous le verrez*, peuvent se traduire ainsi: Là vous trouverez ses membres; là vous reconnaîtrez son corps vivant en ceux qui vous recevront. Dans le sens du mot *révélation*, la Galilée signifie qu'il faut voir le Christ non plus dans la forme de serviteur, mais dans cette forme qui lui est commune avec le Père. Cette véritable révélation, ainsi qu'une véritable Galilée, aura lieu « lorsque nous lui serons semblables et que nous le verrons tel qu'il est. » Ce sera là aussi la plus heureuse transformation, celle de cette vie à l'éternité.

---

cata possint quæ dicuntur audiri. Hilar. (cant. ultim., ut sup.). In contrarium autem ordo causæ principalis est redditus, ut quia a sexu muliebri cœpta mors esset, ipsi primum resurrectionis gloria, et visus et nuntius, redderetur : unde Dominus subdit : Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam : ibi me videbunt. Sever. (vel Chrysol. rursum serm. 80). Vocat fratres, quos corporis sui fecit esse germanos ; vocat fratres, quos benignus hæres sibi præstitit cohæredes ; vocat fratres quos Patris sui adoptavit in filios. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. ult.). Quod autem Dominus, non ubi primum se monstraturus erat, sed in Galilæa (ubi postea visus est) se videndum mandavit, et per Angelum, et per seipsum, quemvis fidelem facit intentum ad quærendum in quo mysterio dictum intelligitur. Galilæa namque interpretatur, vel transmigratio, vel revelatio : prius itaque secundum transmigrationis significationem quid aliud occurrit intelligendum, nisi quia Christi gratia de populo Israel transmigratura erat ad gentes, quibus apostoli prædicantes Evangelium nullo modo crederent, nisi eis ipse Dominus viam in cordibus hominum præpararet? Et hoc intelligitur : Præcedet vos in Galilæam. Quod autem subditur : Ibi eum videbitis, sic intelligitur : id est, ibi membra ejus invenietis, ibi vivum corpus ejus in his qui vos susceperint, agnoscetis. Secundum autem quod Galilæa interpretatur revelatio, non jam in forma servi intelligendum est, sed in illa in qua æqualis est Patri : illa erit revelatio tanquam vera Galilæa cum similes ei erimus, et videmus eum sicuti est, ipsa etiam erit beatior transmigratio ex isto seculo in illam æternitatem.

endant qu'elles y allaient, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et rapportèrent tout ce qui s'était passé aux princes des prêtres, qui, s'étant assemblés avec les sénateurs, et ayant délibéré ensemble, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats, en leur disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit, et ont dérobé son corps pendant que vous dormiez. Et si le gouverneur vient à le savoir, nous l'apaiserons, et nous vous mettrons en sûreté. Les soldats, ayant reçu cet argent, firent ce qu'on leur avait dit, et ce bruit qu'ils répandirent dure encore parmi les Juifs.

S. Chrys. — Des miracles qui eurent lieu à l'entour du Christ mouunt et ressuscité, quelques-uns furent communs à tout l'univers, et nsi des ténèbres; d'autres furent personnels aux gardes : ainsi le emblement de terre et l'apparition des anges, pour les étonner et ur faire rendre hommage à la vérité. La vérité qui est répandue par s adversaires n'en brille que davantage, et c'est là ce qui est arrivé : Lorsqu'elles furent parties, voici que quelques-uns des gardes vinent dans la cité et annoncèrent aux princes des prêtres, etc. » — Rab. - Souvent le défaut de culture de l'âme et sa simplicité lui font réêler la vérité sans fraude et telle qu'elle est, tandis que l'astucieuse alignité s'efforce de faire passer le faux pour le vrai en lui donnant s couleurs du vraisemblable. — S. Jér. — Les princes des prêtres, ui auraient dû être par là ramenés au repentir et se mettre à la reerche de Jésus ressuscité, persévèrent dans leur malice, et, ainsi u'auparavant ils s'étaient servis de l'argent du temple pour donner ente pièces d'argent au traître Judas, ils s'en servent maintenant our racheter leur mensonge : « Et, s'étant rassemblés avec les an-

---

ue cum abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant. Et congregati cum senioribus, consilio accepto pecuniam copiosam dederunt militibus, dicentes : Dicite quia discipuli ejus de nocte venerunt, et furati sunt eum nobis dormientibus. Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus. At illi accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernum diem.

Chrys., in homil. (91, *in Matth.*). Signorum quæ circa Christum apparuerunt, quædam fuerunt orbi terrarum communia (uta tenebræ); quædam propria militibus custodientibus, sicut mira Angeli apparitio et terræ motus; quæ propter milites facta sunt, ut stupefierent, et ab ipsis fiat testimonium veritatis. Veritas enim a contrariis divulgata magis refulget : quod et contigit : unde dicitur : Quæ cum abiissent (scilicet mulieres), ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum, etc. Rab. Simplex quidem animi qualitas et indocta hominum rusticitas, sæpe veritatem rei (uti est) sine fraude manifestat : at contra versuta malignitas falsitatem verisimilibus verbis pro vero commendare decertat. Hier. Principes ergo sacerdotum, qui debuerant converti ad pœnitentiam et Jesum quærere resurgentem, perseverant in malitia ; et pecuniam quæ ad usus templi data fuerat, vertunt in

ciens, ils donnèrent une grande somme d'argent après avoir délibéré ensemble. » — Sév. (1). — Ils ne se contentent pas d'avoir tué le maître, et ils concertent comment ils pourront perdre les disciples, faisant rejaillir sur eux comme un crime la puissance du maître. Il est incontestable que les soldats avaient laissé perdre et que les Juifs avaient perdu leur victime, mais les disciples avaient enlevé leur maître, non par fraude, mais par la foi; non par un crime, mais par l'effet de la sainteté; non mort, mais vivant. — S. Chrys. — Comment l'auraient-ils enlevé, les disciples, hommes pauvres et sans esprit, et qui n'osaient pas se montrer? S'ils s'enfuirent pendant que le Christ vivait, comment après sa mort n'auraient-ils pas redouté cette multitude de soldats? Est-ce qu'ils pouvaient déplacer la pierre du sépulcre? Car la pierre qui se dressait là était grande, demandant l'effort de plusieurs bras. D'ailleurs, est-ce qu'il n'y avait pas un sceau superposé? Pourquoi ne l'ont-ils pas enlevé la première nuit, lorsqu'il n'y avait aucune garde au tombeau? Car ce n'est que le samedi qu'ils demandèrent une garde à Pilate. D'ailleurs, que veulent dire ces suaires que Pierre vit gisants? S'ils avaient voulu enlever le corps, ils ne l'auraient pas enlevé tout nu, non-seulement pour éviter le reproche dû à un tel oubli, mais encore pour ne pas se laisser retarder en le dépouillant et pour ne pas donner ainsi aux soldats le moyen de s'emparer d'eux. Cela est d'autant plus vrai que la myrrhe qui se trouvait entre le corps et les draps étant gluante, rendait fort difficile d'arracher les draps du corps. C'est pourquoi tout ce qui a été dit sur cet enlève-

(1) Ou plutôt Chrysologue, serm. 50.

---

redemptionem mendacii, sicut et ante triginta argenteos Judæ dederunt proditori : unde sequitur : Et congregati cum senioribus, consilio accepto pecuniam copiosam dederunt, etc. Sever. Non enim contenti sunt interfecisse magistrum, imo etiam quomodo discipulos perdere possint moliuntur; et discipulorum crimen esse faciunt, virtutem magistri. Plane amiserunt milites, perdiderunt Judæi; sed discipuli magistrum suum, non furto, sed fide; virtute, non fraude; sanctitate, non crimine; vivum, non mortuum, sustulerunt. Chrys., in homil. (91, ut sup.). Qualiter enim furarentur discipuli, homines pauperes et idiotæ, et neque apparere audentes? Si enim adhuc Christum vivum videntes fugerunt, qualiter mortuo eo non timuissent tot militum multitudinem? Nunquid ostium sepulcri poterant evertere? Nam lapis imminebat magnus, multis indigens manibus : nunquid etiam non erat sigillum superimpositum? Propter quid autem non furati sunt prima nocte, quando nullus sepulcro affuit? Sabbato enim petierunt a Pilato custodiam. Quid autem sibi volunt hæc sudaria, quæ Petrus vidit jacentia? Si enim vellent furari, non essent nudum corpus furati, non solum ne injuriarentur, sed ne etiam in exuendo tardarent, et tribuerent militibus se detinendi facultatem; maxime quia myrrha erat corpori et vestimentis affixa, ita glutinosa, ut non facile esset a corpore avellere vestimenta. Quare non persuasibilia sunt quæ de furto dicta sunt. Unde per quæ resurrectionem obumbrare

ment manque de probabilité, et tout ce que l'on a entassé pour le couvrir de ténèbres ne fait que le faire briller davantage ; car, en disant que les disciples ont enlevé Jésus, on confesse que le corps n'était plus dans le sépulcre, et la crainte des disciples, ainsi que la garde des soldats, démontre que l'enlèvement n'est que supposé. — Rém. — Mais si les gardes dormaient, comment virent-ils le vol? Et s'ils ne le virent pas, comment peuvent-ils servir de témoins? C'est pourquoi ils n'atteignent pas le but qu'ils voulaient atteindre. — La Glose (1). — Et, afin que la crainte du gouverneur ne les empêchât de mentir, car ils auraient pu craindre d'être punis comme négligents, ls ajoutèrent : « Et si le gouverneur en entend parler, nous l'apaiserons et vous serez à couvert. » — S. Chrys. — Voyez-les donc tous pervertis : Pilate se taisant, le peuple juif dans l'agitation, les soldats corrompus : « Et, pour eux, recevant de l'argent, ils firent ainsi qu'on le leur avait appris. » Si l'argent a eu un tel ascendant sur le disciple que de le rendre traître, ne vous étonnez donc pas de voir l'argent corrompre les soldats. — S. Hil. — C'est ainsi que l'on achète avec de l'argent le silence sur la résurrection et l'invention de l'enlèvement; car la gloire du Christ trouve sa contradiction dans l'éclat humain qui résulte de l'estime que l'on a pour l'argent.

Rab. — Ainsi que le crime du sang, qu'ils appelaient sur eux et sur leurs descendants par leurs imprécations, accable les Juifs du poids du péché; ainsi, d'avoir acheté le mensonge qu'ils ont voulu opposer au fait de la résurrection, c'est une condamnation portée contre eux : « Et ce bruit qu'ils répandaient dure encore parmi les Juifs

(1) Ni dans la Glose ni ailleurs.

---

onantur, per hæc eam faciunt clarere : dicentes enim quod discipuli furati sunt, confitentur non esse corpus in sepulcro : furtum autem ostendit esse mendax, custodia militum et discipulorum pavor. Remig. Sed si custodes dormierunt, quomodo furtum viderunt? et, si non viderunt, quomodo testes fuerunt? Et ideo quod voluerunt facere, non potuerunt. Glossa. Ne autem timore præsidis a mendacio revocarentur, timentes propter negligentiam puniri, subdunt : Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus. Chrys., in homil. (91, ut sup.). Vide omnes corruptos : Pilatus enim ipse persuasus est, plebs judaica commota est, milites corrupti sunt : unde sequitur : At illi accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti. Si pecunia apud discipulum tantam virtutem ut eum faceret magistri proditorem, non mireris si pecunia milites superantur. Hilar. Emitur ergo resurrectionis silentium et mendacium furti argento; quia honore scilicet et seculi, qui in pecunia est cupiditate, Christi gloria denegatur.

Rab. Sicut autem sanguinis reatus, quem sibi et posteris suis ipsi imprecabantur, gravi peccatorum sarcina illos premit, ita emptio mendacii, per quod resurrectionis denegant veritatem, reatu eos constringit perpetuo : unde sequitur : Et divulgatum est verbum istud apud Judæos usque in hodiernum diem. Sever. (vel Chrysol. rursus serm. 76, prope finem.). Apud Judæos

jusqu'à cette heure. » — SÉV. — Parmi les Juifs et non parmi les chrétiens, et ce que l'or juif voulait obscurcir dans la Judée a été rendu brillant et éclatant par la foi dans tout l'univers. — S. HIL. — Tous ceux qui font abus de l'argent du temple ou de tout ce qui concourt au culte divin, en le détournant à d'autres usages, et pour servir à leurs désirs et à leurs plaisirs, tous ceux-là sont semblables aux scribes et aux prêtres achetant le mensonge et le sang du Christ.

Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait commandé de se trouver. Et le voyant là, ils l'adorèrent; quelques-uns néanmoins furent en doute. Mais Jésus, s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Pere, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

BÈDE. — Après avoir affirmé la résurrection annoncée par l'ange, saint Matthieu raconte comment le Christ fut vu par ses disciples, en ces termes : « Les onze disciples s'en allèrent dans la Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver, » lorsque, allant à la mort, il leur avait dit : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée » (1). L'ange avait dit aussi aux femmes : « Dites aux disciples qu'il vous précédera en Galilée. » C'est donc à un ordre du maître que les disciples obéirent ainsi. C'est avec raison qu'il n'est compté que onze disciples parmi ceux qui vont l'adorer, car déjà il en avait péri un, celui qui avait trahi son Seigneur et son maître.

(1) Matth., 26, v. 32 ; Marc., 14, v. 28.

---

quidem divulgatum est, non apud Christianos : quod enim in Judæa Judæus obscurabat auro, fide toto claruit et eluxit in mundo. HILAR. Omnes autem qui stipe templi, et his quæ conferuntur ad usus Ecclesiæ, abutuntur in aliis rebus, quibus suam expleant voluntatem (vel voluptatem), similes sunt scribarum et sacerdotum redimentium mendacium et sanguinem Salvatoris.

Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat illis Jesus. Et videntes eum adoraverunt; quidam autem dubitaverunt. Et accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti; docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis. Et ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem seculi.

BED. in homil. (1 *inter æstivales*, ut sup.). Postquam dominicam resurrectionem ab angelo nuntiatam beatus Matthæus asseruit, visionem Domini etiam a discipulis impletam refert dicens : Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat illis Jesus : nam pergens Dominus ad passionem, ait discipulis : Postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam : Angelus quoque mulieribus ait : Dicite discipulis ejus, quia præcedet

S. Jér. —Donc, après sa résurrection, Jésus est vu et adoré sur une montagne de Galilée, malgré le doute de quelques hommes, doute qu- ugmente notre foi : « Et le voyant, ils l'adorèrent, et d'autres dou- èrent. » — Rém. — L'évangéliste Luc explique ceci plus clairement; ar il rapporte que lorsque le Seigneur, après être ressuscité d'entre es morts, apparut aux disciples, ceux-ci, ébranlés et effrayés, croyaient oir un esprit. — Rab. — Le Seigneur leur apparaît sur la montagne our signifier que ce corps qu'il avait reçu par sa naissance de la erre, origine commune de tous les hommes, il l'avait par sa résur- ection élevé au-dessus de toutes les choses terrestres, et pour avertir es fidèles que s'ils veulent contempler les hauteurs de sa résurrec- ion, ils doivent s'efforcer de passer des voluptés inférieures aux désirs urnaturels. Or, Jésus précède ses disciples en Galilée parce qu'il est res- uscité comme *les premiers des morts*. Suivent ceux qui sont du Christ, t par son ordre ils passent de la mort à la vie, contemplant le Sei- neur dans sa propre forme. Le sens du mot *Galilée*, qui veut dire *ré- élation*, converge là. — S. Aug. — Mais il faut se rendre compte com- ment le Seigneur peut être vu d'une manière corporelle dans la Galilée; ar il est certain qu'il ne fut point vu le jour même de la résurrec- ion, et Luc et Jean s'accordent parfaitement en ce point, qu'il fut vu e jour-là à Jérusalem au commencement de la nuit. Ce ne fut pas on plus les huit jours suivants; car Jean nous dit qu'après ces huit ours il fut vu pour la première fois par Thomas, qui ne l'avait pas u au jour de sa résurrection, à moins toutefois que l'on ne prétende ue les onze qui étaient là n'étaient point les onze apôtres qui, à cette

---

os in Galilæam : quapropter jussioni ma- istri, obedientia discipulorum obsequitur. ecte autem undecim discipuli ad adoran- am pergunt : jam enim unus perierat, qui ominum ac magistrum suum tradiderat.

Hier. Post resurrectionem ergo Jesus in alilææ monte conspicitur, ibique adora- ur; licet quidam dubitent, et dubitatio orum nostram augeat fidem. Sequitur nim : Et videntes eum adoraverunt, quidam utem dubitaverunt. Remig. Hoc autem ucas Evangelista plenius manifestat : re- ert enim quia cum Dominus resurgens a ortuis ipse apparuisset discipulis, ipsi con- urbati et exterriti, existimabant se spiri- um videre. Rab. In monte quidem apparuit is Dominus, ut significaret quoniam cor- us, quod de communi generis humani terra nascendo susceperat, resurgendo jam super terrena omnia sublevaverat; et ad- moneret fideles, ut si illic celsitudinem resur- rectionis ejus cupiunt videre, hic ab infimis voluptatibus ad superna studeant desideria transire. Jesus autem discipulos in Gali- læam præcedit, quia Christus resurrexit a mortuis primitiæ dormientium (1 *Cor.*, 15). Sequuntur autem hi qui sunt Christi, et suo ordine ad vitam de morte transmigrant, in sua specie Divinitatem contemplantes : et huic congruit quod Galilæa revelatio in- terpretatur. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 34). Sed considerandum est quomodo corporaliter in Galilæa Dominus videri po- tuerit : quia enim non ipso die quo resur- rexit, visus est, manifestum est : nam in Hierusalem visus est eo die in initio noctis,

époque, étaient désignés par le mot *les onze*, mais que c'étaient onze des disciples pris indistinctement dans leur nombre. Mais voici que se présente de soi-même la solution de cette difficulté. Jean, lorsqu'il raconte que le Seigneur fut vu, non pas sur la montagne par les onze, mais sur les bords de la mer de Thibériade par les sept qui pêchaient, s'exprime ainsi : « Et ce fut là la troisième fois que se manifesta Jésus. » Il faut sous-entendre, après ce mot troisième, le mot jour, et ne pas rapporter ce mot *troisième* à la troisième manifestation de Jésus. Or, si nous admettons que cette manifestation aux onze disciples eut lieu dans l'intervalle de ces huit jours, avant que Thomas l'eût vu, la manifestation du lac de Tibériade ne sera pas la troisième, mais la quatrième, et nous serons ainsi forcés d'admettre que ce fut tout-à-fait en dernier lieu que Jésus fut vu par les onze sur la montagne de Galilée. Nous trouvons aussi dans les quatre Évangiles que le Seigneur fut vu dix fois après sa résurrection : une première fois par les femmes au tombeau; une seconde par ces mêmes femmes dans le chemin au retour du tombeau; la troisième par Pierre; la quatrième par les deux disciples qui allaient au château; la cinquième par plusieurs autres disciples, parmi lesquels n'était pas Thomas, dans Jérusalem; la sixième celle à Thomas; la septième près du lac de Tibériade; la huitième sur la montagne de Galilée, d'après Matthieu; la neuvieme, racontée par Marc, dans le dernier repas qu'ils firent avec lui, ne devant plus manger avec eux sur la terre; la dixième, non déjà plus sur la terre, mais s'élevant dans une nuée et montant ainsi au ciel, dernière manifestation que racontent Marc et

---

ut Lucas et Joannes apertissime consonant : neque etiam in sequentibus octo diebus, post quos dicit Joannes discipulis apparuisse Dominum, ubi primo die vidit eum Thomas, qui eum non viderat die resurrectionis ejus : nisi quis dicat non illos undecim (qui jam tunc apostoli vocabuntur) sed discipulos undecim illic fuisse ex multo numero discipulorum. Sed occurrit aliud quod obsistit : Joannes enim quando commemoravit, non in monte ab undecim, sed ad mare Tiberiadis a septem piscantibus visum esse Dominum : Hoc jam tertio (inquit) manifestavit se Jesus discipulis suis ; quod intelligendum est ad numerum dierum retulisse, non ad numerum manifestationum : si autem acceperimus intra illos octo dies antequam eum Thomas vidisset, ab undecim discipulis quibusque Dominum visum, non erit hoc ad mare Tiberiadis tertio manifestatum esse, sed quarto : ac per hoc cogimur intelligere post omnia factum esse, quod eum in monte Galilææ discipuli undecim viderunt. Invenimus itaque apud quatuor evangelistas decies commemoratum Dominum visum ab hominibus esse post resurrectionem : semel ad monumentum a mulieribus ; iterum eisdem a egredientibus a monumento in itinere; tertio Petro ; quarto duobus euntibus in castellum ; quinto pluribus in Hierusalem, ubi non erat Thomas ; sexto ubi vidit eum Thomas ; septimo ad mare Tiberiadis; octavo in monte Galilææ secundum Matthæum ; nono quod dicit Marcus, novissime recumbentibus, quia jam non erant

,uc. Mais tout n'a pas été écrit, ainsi que Jean le confesse; car il conersa souvent avec eux, pendant quarante jours, avant de monter au iel (1).

Rém. — Les disciples, en voyant le Seigneur, le reconnurent, et s l'adoraient leurs visages tournés vers la terre. C'est pourquoi leur naître, pieux et clément, pour enlever tout doute de leur âme, s'approcha d'eux, et les fortifia dans la foi : « Et Jésus, s'approchant, leur arla en disant : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la erre. » — S. Jér. — Cette puissance lui fut donnée à lui qui avait été uparavant crucifié, enseveli dans le tombeau, et qui ressuscita ensuite. — Rab. — Ceci n'est pas dit de la divinité coéternelle au Père, nais de l'humanité qu'il avait prise, et suivant laquelle il avait été lacé un peu au-dessous des anges. — Sév. — Ce qu'il possède de oute éternité avec le Père, le Fils de Dieu l'apporta au fils de la 'ierge, Dieu à l'homme, la Divinité à la chair. — S. Jér. — Cette puissance lui fut donnée sur la terre et dans le ciel, afin que la foi des royants fît régner sur la terre celui qui auparavant régnait dans les ieux. — Rém. — Ce que le Psalmiste a dit du Seigneur ressuscité : Vous l'avez placé sur l'œuvre de vos mains (2), » c'est ce que dit le auveur lui-même en ces termes : « Toute puissance m'a été donnée ur la terre et dans le ciel. » Et il faut que l'on sache bien qu'avant ue le Seigneur fût ressuscité d'entre les morts les anges s'étaient con-

(1) « Il leur montra qu'il était vivant par beaucoup de preuves, leur apparaissant endant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu » (Act., 1).

(2) Saint Augustin rapporte ce qui dans le psaume est humiliation à la passion du auveur, et ce qui est gloire et exaltation à sa résurrection.

ı terra, cum illo convivaturi; decimo in so die, non jam in terra, sed elevatum in ube, cum in cœlum ascenderet; quod larcus et Lucas commemorant : sed non mnia scripta sunt, sicut Joannes fatetur : rebra enim erat ejus cum illis conversatio er dies quadraginta, priusquam ascendisit in cœlum.

Remig. Videntes ergo discipuli Dominum gnoverunt; et idcirco demissis in terram ultibus, adorabant : et ideo pius et cleens magister, ut omnem dubietatem auerret a cordibus eorum, accedens ad eos, rroboravit in fide : unde sequitur : Et cedens Jesus locutus est eis, dicens : ata est mihi omnis potestas in cœlo et in rra. Hier. Illi autem potestas data est, ui paulo ante crucifixus, qui sepultus in tumulo, qui postea resurrexit. Raba. Non enim hoc de coæterna Patri Divinitate, sed de assumpta loquitur humanitate; secundum quam minoratus est paulominus angelis. Sever. (vel Chrysol. rursum, serm. 80, versus finem). Filius quippe Dei Virginis Filio, Deus homini, Divinitas carni contulit, quod semper ipse cum Patre possedit. Hier. In cœlo autem et in terra potestas data est, ut qui ante regnabat in cœlo, per fidem credentium regnet in terris. Remig. Quod ergo Psalmista de resurgente Domino dicit (*Psalm.* 13) : Constituisti eum super opera manuum tuarum, hoc nunc Dominus dicit : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. Et hic sciendum quia antequam Dominus resurrexisset a mortuis, noverant angeli se subjectos homini Christo:

sidérés comme soumis à l'Homme-Christ, et que c'est pour faire connaître aux hommes que toute puissance lui a été donnée sur la terre et dans le ciel qu'il envoya des prédicateurs pour prêcher la parole de vie à toutes les nations : « Et allant enseigner toutes les nations. » — BÈDE. — Celui qui avant sa passion avait dit : « Vous n'irez pas dans les voies des nations, » c'est lui-même qui, s'élevant du milieu des morts, dit : « Allez, enseignez toutes les nations. » Ainsi sont réfutés les Juifs, qui prétendent que le Christ viendra seulement pour leur salut. Que les donastites rougissent, eux qui, voulant comprendre le Christ dans un espace déterminé, disaient qu'il n'était que dans l'Afrique et pas ailleurs. — S. JÉR. — D'abord ils enseignent toutes les nations, et c'est après les avoir enseignées qu'ils les baptisent avec l'eau; car il est impossible que le corps reçoive le sacrement de l'eau avant que l'âme ait reçu la foi en la vérité. « Les baptisant au nom du Père, et du Fils et de l'Esprit-Saint. » Afin qu'il n'y ait qu'un seul sacrement là où il n'y a qu'une seule divinité, le nom de Trinité étant celui d'un seul Dieu. — SÉV. (1). — C'est la même puissance qui recrée pour le salut toutes les nations qu'elle a créées à la vie.

DIDYME. — S'il est quelqu'un qui soit assez insensé pour passer contrairement à la loi du Christ un des trois noms qui précèdent, ce sera sans résultat qu'il baptisera ; il ne pourra pas délivrer de leurs péchés ceux qu'il aura cru ainsi baptiser. De ceci il faut conclure combien la substance de la Trinité est indivisible : le Père étant réellement le Père du Fils, le Fils étant vraiment le Fils du Père, et l'Esprit-Saint étant réel-

(1) Chrysologue, serm. 80.

---

volens ergo Christus etiam hominibus notum fieri quod data esset sibi omnis potestas in cœlo et in terra, prædicatores misit, qui verbum vitæ cunctis nationibus prædicarent. Unde sequitur : Euntes ergo docete omnes gentes. BEDA., in homil. (1 *inter æstivales*, ut sup.). Qui enim ante passionem suam dixerat (Matth., 10) : In viam gentium ne abieritis, surgens a mortuis dicit : Ite, docete omnes gentes. Quapropter confundantur Judæi, qui dicunt Christum tantummodo ad suam salutem esse venturum. Erubescant et Donatistæ, qui localiter Christum concludere cupientes, dixerunt tantummodo in Aphrica esse, non in aliis regionibus.

HIER. Primum ergo docent omnes gentes, deinde doctas intingunt aqua : non enim potest fieri ut corpus baptismi recipiat sacramentum, nisi ante anima fidei susceperit veritatem : Baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti; et quorum est una Divinitas, sit una largitio; nomenque Trinitatis unus Deus. SEVER. Omnes ergo gentes potestas una eademque recreat ad salutem, quas creavit ad vitam.

DIDY., in lib. *De Spiritu Sancto* (inter opera Hieron., lib. 2). Licet autem quis possit existere mentis alienæ, qui ita baptizare conetur ut unum de prædictis nominibus prætermittat (videlicet contrarius Christo legislatori), tamen sine perfectione baptizabit; imo penitus a peccatis liberare non poterit, quos a se existimaverit baptizatos. Ex his autem colligitur quam indivisa sit

nent l'Esprit du Père et du Fils-Dieu, du Fils-Dieu sagesse et vérité. st là ce qui sauve les croyants, et toute l'harmonie de la discipline :lésiastique se parfait en cette Trinité.

S. Hil. — Qu'est-ce qui n'est pas contenu dans le sacrement du ut? Tout y est parfait et plein, comme venant de celui qui posle la plénitude et la perfection. Le nom qu'exprime toute la nature la première personne est le nom de Père; mais elle n'est que Père. n'est pas à la manière humaine que cette première personne est re; car elle ne reçoit pas d'une autre le don d'être Père. Le Père n'a pas engendré, et est éternel, ayant en lui toujours de quoi être toujours; n'est connu que du Fils, etc. Le Fils est engendré par celui qui ne st pas, un par celui qui est un, vrai par celui qui est vrai, parfait r celui qui est parfait; vertu de vertu, sagesse de sagesse, gloire de oire, image du Dieu invisible, forme du Père qui n'a pas été engené. L'Esprit-Saint ne peut pas être séparé de la formule qui exprime Père et le Fils; cette consolation de notre espérance n'est absente nulle part. C'est lui qui est le gage des promesses futures dans les érations des dons, lui qui est la lumière de l'intelligence, lui qui est splendeur des esprits. Les hérétiques, qui ne peuvent pas changer s réalités, en donnent des commentaires humains. C'est ainsi que bellius étend la paternité jusqu'au Fils, et voit leur distinction utôt dans leurs noms divers que dans leurs personnalités diverses, mettant lui-même à sa manière *un Père* et *un Fils*. C'est ainsi l'Ébion ne voit d'autre origine de Jésus-Christ que dans Marie, ne isant pas venir l'homme du Dieu, mais le Dieu de l'homme. C'est

---

bstantia Trinitatis; et Patrem vere Filii se Patrem, et Filium vere Patris Filium, Spiritum Sanctum vere Patris et Dei lii esse Spiritum; et insuper sapientiæ veritatis, id est, Filii Dei. Hæc est ergo lus credentium; et dispensatio ecclesiasæ disciplinæ in hac Trinitate perficitur. Hilar. Quid enim in hoc sacramento lutis humanæ non continetur? Plena sunt nnia et perfecta, ut a pleno et perfecto olata : habet enim naturæ suæ nomen Patre, sed Pater tantum est : non enim umano modo habet aliunde quod Pater t : ipse ingenitus, æternus, habens in se mper ut semper sit; soli Filio notus, etc. ilius autem est progenies ingeniti, unus x uno, verus a vero, vivus a vivo, perfecus a perfecto; virtutis virtus, sapientiæ sapientia, gloriæ gloria; imago invisibilis Dei; forma Patris ingeniti. Spiritus autem Sanctus non potest a confessione Patris et Filii separari : et quidem ubique non deest hoc expectationis nostræ solatium : hic in donorum operationibus futuræ spei pignus est, hic mentium lumen, hic splendor animorum est. Hæc igitur licet mutare non possint hæretici, afferunt tamen humana commenta; ut Sabellius Patrem extendat in Filium; idque nominibus potius confitendum putat esse quam rebus, cum ipsum Filium proponat et Patrem : ut Ebion omne initium ex Maria contendens, non ex Deo hominem, sed ex homine Deum proferat : ut Ariani, qui ex nihilo atque ex tempore formam et sapientiam et virtutem Dei producunt. Quid autem mirum est ut de

ainsi que les ariens produisent comme venant du néant et du temps la forme, et la sagesse et la vertu de Dieu. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils avancent des erreurs si diverses sur le Père, eux qui osent donner de telles origines et affirmer de tels changements sur le Fils, de qui procède l'Esprit-Saint?

S. Jér. — Ici nous devons nous arrêter à un ordre important qui est marqué : le Christ ordonne à ses disciples d'abord d'enseigner toutes les nations, ensuite de les laver du sacrement de la foi, enfin d'ordonner ce qui vient après la foi et le baptême, et qui doit être observé : « Leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné. » — Rab. — Car ainsi que le corps est mort s'il est privé de l'esprit, ainsi *la foi est morte sans les œuvres.* — S. Chrys. — Parce qu'il leur a donné cet ordre concernant les commandements importants, il ajoute, pour élever plus haut leurs pensées : « Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » C'est comme s'il disait : Ne dites pas que cela est difficile; car je suis avec vous, moi qui rends toutes choses légères. Et non-seulement il dit qu'il sera avec eux, mais encore avec tous ceux qui croiront après eux; car les apôtres ne devaient pas vivre jusqu'à la fin des siècles, et il s'adresse par là à tous les fidèles comme à un seul corps. — Rab. — D'où il faut conclure que jusqu'à la fin du monde il y aura toujours des homme dignes de servir d'habitation à Dieu. — S. Chrys. — Il leur rappelle la fin de toutes choses, pour les attirer d'avantage, et afin que non-seulement ils regardent aux choses présentes, mais encore aux biens futurs qui doivent durer toujours; et c'est comme s'il disait : La tris-

---

Spiritu Sancto diversa sentiant, qui in Filio largitore ejus, et creando, et demutando tam temerarii sunt auctores?

Hier. Consideratur autem hic ordo præcipuus : jussit apostolis ut primum docerent universas gentes, deinde fidei tingerent sacramento, et post fidem ac baptisma quæ essent observanda præciperent. Unde sequitur : Docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis. Raba. Quia sicut corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est (Jacob., 3). Chrys., in hom. (91, ut sup.). Quia vero eis magna injunxerat, erigens eorum sensus dicit : Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem seculi : quasi dicat : Ne dicatis difficile esse injunctum negotium, ego sum vobiscum, qui omnia facio levia. Non autem cum illis solum dixit se futurum esse, sed et cum omnibus qui post illos credent : non enim usque ad consummationem seculi apostoli mansuri erant, sed sicut uni corpori fidelibus loquitur. Raba. Ex hoc autem intelligitur quod usque ad finem seculi non sunt defuturi in mundo, qui divina mansione et inhabitatione sint digni. Chrys., in homil. (91, ut sup.). Rememorat autem eis et consummationem, ut eos magis attrahat; et ne præsentia solum inspiciant, sed et futura bona et sine fine manentia : quasi dicat : Tristitia quam sustinebitis, simul cum præsenti vita consumetur, et totum seculum in consummationem deveniet : bona autem quibus potiemini, sunt in æternum permansura. Beda., in homil. (ut sup.).

vous aurez à supporter tombera avec cette vie, et tout ce qui
la vie présente en viendra à sa consommation, tandis que les
it vous serez comblés resteront dans l'éternité. — BÈDE. —
lemande comment il a pu dire : « Voici que je suis avec
ilors que l'on lit ailleurs : « Je vais à celui qui m'a en-
lais autres sont les choses attribuées à la divinité, autres
ibuées à l'humanité. Il ira au Père par son humanité, et il
ec ses disciples en cette forme qui le fait l'égal du Père. Ces
lusqu'à la consommation du siècle, » sont le fini pour l'in-
l est évident que celui qui reste avec les élus dans le siècle
iour les protéger, restera avec eux après la fin en les récom-
— S. JÉR. — Celui-là donc qui promet d'être avec ses disci-
u'à la consommation du siècle leur promet ainsi et qu'ils
ujours, et qu'il ne se retirera jamais des croyants.
. — Celui qui monte dans les cieux n'abandonne pas ceux
ptés, et il fortifie ici-bas, en leur inspirant la patience, ceux
lle en haut à la gloire, de laquelle gloire nous fasse partici-
Christ, le roi de gloire, qui est *le Dieu béni dans les siècles.*
il!

---

item quare hoc dicat : Ecce
n sum, cum alibi dixisse lega-
16) : Vado ad eum qui me mi-
sunt quæ humanitati ascribun
uæ Divinitati : ibit ad Patrem
atem ; manet autem cum disci-
a qua est Patri æqualis. Quod
: Usque ad consummationem
m pro infinito ponitur : nam
enti seculo manet cum electis
ndo) ipse post finem cum eis
remunerando. HIER. Qui ergo
usque ad consummationem seculi cum discipulis se esse promittit, et illos ostendit semper esse victuros, et se nunquam credentibus recessurum.

LEO Papa, in serm. *De Pascha.* Qui enim ascendit in cœlos, non deserit adoptatos ; et ipse deorsum confortat ad patientiam, qui sursum invitat ad gloriam : cujus gloriæ participes nos faciat ipse Christus, Rex gloriæ, qui est Deus benedictus in secula. Amen.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CHACUN DES CHAPITRES DE SAINT MATTHIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Description de la génération du Christ selon la chair, et énumération en une triple série de ses ancêtres. Chacune de ces séries a quatorze noms, l'une allant d'Abraham au roi David, la seconde du roi David à la transmigration de Babylone, et la troisième de la transmigration de Babylone jusqu'à Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né le Christ. Marie, étant fiancée, se trouve épouse avant toute relation avec son époux. Joseph, jeté par là dans le doute, médite de la renvoyer en secret, ne pouvant se résoudre à la livrer; mais, averti par l'ange quel est celui qui a été conçu et comment il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit, il la reçoit avec respect chez lui.

CHAPITRE II.

Jérusalem se trouble, ainsi qu'Hérode, à l'arrivée des mages qui viennent, précédés d'une étoile, adorer le Christ, et qui demandent le lieu de sa naissance. Les princes des prêtres, interrogés sur ce point, ainsi que les scribes, répondent que, d'après le témoignage d'un prophète, il doit naître à Bethléem. Hérode y envoie les mages et feint de vouloir y aller lui-même lorsqu'il connaîtra tout ce qui en est. Les mages repartent, précédés de l'étoile. Ils trouvent l'enfant avec sa mère ; ils l'adorent en se prosternant ; ils tirent de leurs trésors de l'or, de l'encens et de la myrrhe pour les lui offrir; et, avertis par un ange, ils reviennent dans leur pays par un autre chemin. Joseph, averti, lui aussi, par une voix du ciel, prend avec lui l'enfant et la mère, et il fuit en Égypte pour y échapper à la fureur d'Hérode. Ce prince devient furieux, et il ordonne que l'on tue, dans Bethléem. et jusqu'aux limites de ce pays, tous les enfants qui sont nés depuis l'époque à laquelle il sait que l'étoile a apparu. Après sa mort, Joseph est prévenu par le même ange qu'il peut revenir à Bethléem ; mais il reste à Nazareth à cause de la crainte qu'il a d'Archélaus.

CHAPITRE III.

Jean, que fait remarquer une admirable austérité dans sa manière de se vêtir et de se nourrir, prêche dans le désert la pénitence, le royaume de Dieu qui approche, et qu'il faut lui préparer les voies. Les Juifs accourent de toutes parts, confessent leurs péchés, sont baptisés par lui. Il les gourmande, il les effraie, il les avertit de faire enfin pénitence pour échapper à la colère qui vient, et de recevoir le Christ qui doit venir après lui pour les baptiser dans le feu et dans l'Esprit-Saint, de le recevoir pour ne pas être consumés par les flammes de son jugement. Jésus vient lui-même, demande le baptême et presse Jean qui ne veut pas le lui donner, déclarant qu'il faut que cela soit ainsi. Au-dessus de la tête de Jésus baptisé et sortant de l'eau s'ouvrent les cieux; l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, et l'on entend la voix du Père qui déclare que c'est là son Fils bien aimé.

CHAPITRE IV.

Jésus, poussé par l'Esprit-Saint, est conduit dans le désert, pour être tenté par le diable. Après un jeûne de quarante jours, tenté trois fois, il triomphe de la tentation : d'abord de celle de la concupiscence de la chair ou de la gourmandise, dans le désert; ensuite de celle d'orgueil ou de présomption, sur le pinacle du temple ; enfin de celle de concupiscence des yeux ou d'avarice, ou d'ambition, ou de vaine gloire, sur le sommet d'une haute montagne. Bientôt il est réconforté par le ministère des anges ; c'est alors que, sur la nouvelle de l'incarcération de Jean, se réfugiant dans Galilée, il y prêche la pénitence, presse ses auditeurs en disant que le royaume des cieux s'est approché, ordonne à Simon et à André, et bientôt après à Jacques et à son frère Jean, de venir avec lui. Ensuite il fait le tour de la Galilée, guérissant toute maladie et toute infirmité; et, devenu ainsi célèbre dans toute la Syrie, il guérit tous les malades et tous les possédés qu'on lui amène : c'est ce qui le fait suivre par des foules venues de toutes parts.

CHAPITRE V.

Jésus, assis sur la montagne, prononce ce que l'on est convenu d'appeler les huit béatitudes, et il prédit à ses disciples qu'ils seront heureux à cause des persécutions qu'on leur fera supporter, et qu'ils en seront récompensés. Il les appelle le sel de la terre et la lumière du monde, les avertissant de ne point rester cachés, mais de luire devant les hommes, afin que Dieu en soit glorifié. Il leur dit qu'il n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir; il annonce que celui qui ne fera que l'enseigner sera peu de chose dans le royaume de Dieu, mais qu'il y sera très grand celui qui l'aura enseignée

et pratiquée. Il proclame qu'ils n'entreront pas dans ce royaume ceux qui ne seront pas plus justes que les scribes et les pharisiens, et qui n'auront pas fait éclater leur justice, en se gardant de jamais offenser le prochain, en apaisant ceux qui ont été offensés, en se réconciliant avec eux, et en faisant la paix avec ceux qui les ont offensés ; en retranchant tout désir de femmes, tout usagé dépravé des sens, toute action mauvaise ; en s'abstenant de tout serment ; en ne résistant pas à l'injure, en aimant ses ennemis, faisant le bien à ceux qui sont malveillants ; en priant pour leurs persécuteurs et pour leurs calomniateurs, imitant ainsi la perfection de celui qui fait du bien même à ses ennemis.

CHAPITRE VI.

Il défend de faire l'aumône, ou de prier, ou de faire une bonne œuvre quelconque pour la vaine gloire, et il enseigne en résumé comment il faut prier et ce qu'il faut demander, après avoir exclu la prière composée de beaucoup de paroles. Il nous avertit de remettre les péchés du prochain pour que les péchés nous soient remis par Dieu ; de jeûner sans affectation, afin que notre jeûne soit agréable à Dieu ; de thésauriser, non sur la terre, mais dans le ciel, où rien ne se perdra ; d'avoir une intention bonne et sincère pour que nos œuvres soient bonnes ; de ne point servir, ce qui n'est pas possible, deux maîtres à la fois, Dieu et l'argent ; de ne point avoir d'inquiétude de la nourriture et du vêtement ; de chercher avant tout et par-dessus tout le royaume de Dieu et la justice de ce royaume, tout devant être surajouté à celui qui le cherche ; de ne point être inquiet du lendemain ou de ce qui adviendra dans l'avenir.

CHAPITRE VII.

Le Christ nous avertit de ne point juger pour n'être pas jugés, et de ne pas remarquer une paille dans l'œil de notre frère, pensant que nous avons une poutre dans le nôtre ; de ne point donner le saint aux chiens, et de ne point jeter les pierres précieuses devant les cochons, c'est-à-dire de ne point communiquer les mystères à ceux qui peuvent les souiller et les profaner ; de demander les biens à Dieu, et qu'il ne doit pas refuser à quiconque demande bien, ce qu'il prouve par l'exemple d'un père selon la chair ; de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît à nous-mêmes ; de nous avancer par la voie difficile et d'entrer par la porte étroite qui conduit à la vie, et non pas celle qui est large et spacieuse et qui conduit à la mort ; qu'il faut éviter les faux prophètes comme des loups couverts de peaux de brebis, et qui, ainsi que de mauvais arbres, ne peuvent pas faire de bon fruit, comme un bon arbre ne peut pas en faire de mauvais ; lesquels, par conséquent, doivent être jetés dans le feu éternel et précipités dans la damnation, quoiqu'ils aient fait des mi-

racles, puisqu'ils n'ont pas fait de bonnes œuvres. Il ajoute que celui qui fait le bien est semblable à celui qui bâtit sur la pierre, tandis que celui qui entend la vérité sans la réaliser est semblable à celui qui bâtit sur le sable. Cette doctrine paraît admirable aux foules, parce qu'elle est imposée avec puissance.

CHAPITRE VIII.

Après la descente de la montagne, Jésus guérit un lépreux qui se précipite à son devant, lui ordonne de n'en rien dire à personne, de se présenter aux prêtres et de leur porter l'offrande prescrite par la loi. Il loue la foi du centurion qui lui demande la guérison de son serviteur et qui veut l'empêcher de venir en lui disant qu'il suffit qu'il ordonne à sa parole de le guérir, et guérit bientôt après son serviteur. Il guérit aussi, en la touchant de la main, la belle-mère de Pierre, qui a la fièvre, et la guérit de manière à ce qu'elle puisse les servir à table, et sur le soir il guérit beaucoup d'autres malades et des possédés. Il empêche un scribe qui voulait le suivre, parce qu'il se disposait à le faire avec une mauvaise intention, tandis qu'il ne permet pas de s'en aller à un autre qui lui demande la permission d'aller ensevelir son père. Il rend la tranquillité à la mer soulevée par une tempête pendant qu'il dormait, sur la prière de ses disciples effrayés du danger. Il permet aux démons chassés du corps de deux possédés d'entrer dans des porcs, qui vont tout de suite se jeter dans la mer; ce qui fait que les Gérazeniens le prient de s'éloigner de leurs frontières, ce qu'il fait.

CHAPITRE IX.

Il revient dans son pays et il guérit et absout de ses péchés un paralytique, à cause de la foi de ceux qui la lui présentent; et pour montrer qu'il le peut, contrairement à une pensée secrète des scribes qu'il met à nu, il dit au paralytique d'emporter son lit et de s'en aller. Bientôt après il appelle Matthieu qui est dans son bureau, et s'en fait suivre; et mangeant avec les publicains, il déclare qu'il n'est pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs. Ensuite il annonce aux disciples de Jean, qui lui demandent pourquoi ses disciples à lui ne jeûnent pas, qu'ils jeûneront après son départ, et par la comparaison d'un morceau de drap neuf qu'il ne faut pas employer pour un habit usé, et par celle d'un vin nouveau qu'il ne faut pas mettre dans des outres vieilles, il fait comprendre que ses disciples ne peuvent pas encore jeûner. Pendant que, sur la demande d'un prince, il va guérir sa fille, en chemin il guérit d'une perte de sang une femme par le seul attouchement du bord de sa robe; et après être entré dans la maison du prince, il dit que sa fille n'est pas morte, mais rien qu'endormie; et après avoir mis la foule à la porte, il rend cette fille à son père. De là il rend la lumière, à cause de leur foi, à deux aveugles qui le proclament fils de David et confirment sa puissance, et il leur ordonne de se

taire sur ce miracle, qu'ils promulguent en tous lieux. Il délivre ensuite un muet qui l'obsède, et il est accusé par les pharisiens de faire ces œuvres par la puissance du prince des démons. Alors il se met à parcourir les bourgs, enseignant, prêchant, guérissant, compatissant au sort des foules, et disant à ses disciples de prier pour que Dieu envoie des ouvriers pour ramasser les moissons de la foi.

CHAPITRE X.

Il donne aux douze disciples qu'il a choisis pour apôtres le pouvoir de chasser les démons et de guérir toutes les maladies, et en les envoyant, il leur défend de prêcher ou aux Samaritains ou aux Gentils, et leur ordonne de ne prêcher qu'aux Juifs et de leur annoncer le royaume de Dieu qui approche. Il leur ordonne de guérir les malades, de ressusciter les morts, de chasser les démons, de purifier les lépreux en les guérissant, et de donner gratuitement ce qu'ils ont reçu gratuitement. Il leur défend d'apporter de l'or, ou de l'argent, ou un sac de provisions, ou deux tuniques, ou une double chaussure, ou un bâton; car l'ouvrier mérite son salaire. Il veut qu'ils séjournent chez ceux qui en sont dignes, et qu'en entrant ils leur promettent une paix qu'il promet devoir suivre; mais il ajoute qu'ils doivent sortir de chez ceux qui ne les recevront pas, et que ceux-ci seront plus punis que les habitants de Sodome. Ainsi que des brebis qui seraient au milieu des loups, il leur ordonne d'être prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Il les prévient d'avoir à se méfier des hommes qui, jusqu'à la fin, les poursuivront à cause de son nom, et de persévérer jusqu'à la fin pour être sauvés; de ne pas craindre ceux qui tuent le corps, mais celui qui peut précipiter le corps et l'âme dans l'enfer. Par la comparaison des oiseaux, il leur montre une Providence toujours présente, promettant de confesser ceux qui le confesseraient et de renier ceux qui l'auraient renié; il persuade à celui qui veut être digne de lui d'abandonner ses parents, de porter sa croix, de renoncer à son âme. Enfin il promet de récompenser lui-même ceux qui auront reçu ses envoyés.

CHAPITRE XI.

Jean dans les fers envoie deux de ses disciples à Jésus pour lui demander s'il est lui-même le Messie; le Christ les lui renvoie pour leur annoncer les miracles qu'ils ont vus. Après leur départ, il loue Jean comme un prophète, et comme un envoyé au-dessus d'un prophète, disant qu'il n'en est pas de plus grand parmi les fils de la femme, louant l'austérité de ses vêtements, sa constance d'âme, et le comparant à Élie. Il assure que dès ces jours-là le royaume des cieux souffre violence, et que ce sont ceux qui se font violence qui le ravissent. Il compare à des enfants jouant sur la place publique les Juifs qui comparaient Jean à un *démon* à cause de son abstinence, et qui l'appe-

laient lui-même buveur de vin et gourmand, à cause de sa vie ordinaire; il prédit qu'à cause de leur incrédulité le sort de Tyr, de Corozaïn et de Bethsaïde sera plus terrible que celui de Sodome et de Gomorrhe. Il se félicite de ce que ce qui est caché aux grands soit révélé aux petits. Il affirme que toutes choses lui ont été données par son Père, et il appelle à lui tous les hommes pour les refaire; et disant qu'il est lui-même doux et humble de cœur, il engage les hommes à prendre sur lui son joug qui est doux, et son fardeau qui est léger.

CHAPITRE XII.

Il excuse, à cause de leur faim, ses disciples auxquels les scribes et les pharisiens reprochent d'avoir broyé des épis au jour du sabbat, et il apporte en leur faveur l'exemple des prêtres qui, au jour du sabbat, desservent le temple, et celui de David prenant pour les manger les pains de proposition qu'il n'était permis qu'aux prêtres de manger. Lui-même il guérit, le jour du sabbat, une main desséchée, et il montre, par l'exemple d'une brebis que l'on retire d'un fossé le jour du sabbat, qu'il pouvait la guérir. Bientôt après il fuit les pharisiens qui veulent le tuer, guérit les malades et leur défend de le dire, pour accomplir une prophétie d'Isaïe. Il guérit un possédé qui était sourd et muet, et il ferme la bouche par une réponse pleine d'habileté aux pharisiens qui lui reprochaient de l'avoir fait par la puissance du prince des démons. A cette occasion il menace le mensonge contre l'esprit, et lui annonce qu'il ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre. Il les appelle race de vipères, et par la comparaison de l'arbre il leur fait comprendre qu'ils seront condamnés par leurs propres œuvres; et il leur prouve qu'étant mauvais ils ne pouvaient pas dire de bonnes choses, leur langue parlant de l'abondance de leur cœur. Il annonce qu'il faudra rendre compte même d'une parole oiseuse; car ce sont nos paroles qui nous condamnent ou qui nous justifient. Il repousse la demande des scribes et des pharisiens comme celle d'une génération adultère; et comme ils ont demandé un nouveau miracle, il leur répond qu'il ne leur en sera pas donné d'autre que celui du phophète Jonas, et leur prédit qu'ils seront condamnés par les Ninivites et par la Reine de Saba. Il enseigne que, par le retour de l'esprit impur dans une âme, les dernières destinées de cette âme deviennent pires que les premières. Étant demandé par sa mère et par ses frères, il étend ce nom et cet honneur à tous ceux qui font la volonté de son Père.

CHAPITRE XIII.

Il propose à la foule et explique ensuite à ses disciples la parabole du semeur, du grain qui ne fructifie pas et de celui qui porte diverses récoltes. Il constate, en citant Isaïe, que la foule ne pouvait pas comprendre cette parabole, et il proclame heureux les apôtres d'avoir vu et entendu ce que les prophètes et beau-

coup de justes n'avaient pu ni voir ni entendre. Il ajoute la parabole de l'ivraie qu'il ne veut pas que l'on sépare du bon grain, pour expliquer qu'il ne veut pas que les méchants soient séparés des bons avant le jugement. Il en ajoute une autre, celle des trois mesures de farine donnant un peu de levain qui les met en fermentation. Il ajoute qu'il ne parle à la foule qu'en paraboles que pour accomplir ce qui a été dit dans le psaume 77 en la personne de David. Il en ajoute trois autres : celle d'un trésor caché dans le champ; celle d'un commerçant cherchant des pierres précieuses ; celle enfin d'un filet jeté dans la mer et qui prend des poissons de toute espèce dont les uns sont rejetés et les autres pris. Il compare le scribe docte à un homme qui tire de son trésor les choses anciennes et les choses nouvelles. Alors il vient dans sa patrie, où il est méprisé comme fils d'un ouvrier, et après avoir dit qu'un prophète n'est jamais honoré dans son pays, il ne fait que très peu de miracles dans son pays.

CHAPITRE XIV.

Hérode, en entendant parler de cette renommée de Jésus, pense que c'est Jean qui est ressuscité, et à cette occasion sont racontées rapidement et la mort de Jean et le motif de ce meurtre. Après qu'on lui a annoncé la mort de Jean, Jésus se retire dans le désert, où, après les avoir bénis en levant les yeux au ciel, il fait distribuer cinq pains et deux poissons à tous ceux qui l'ont suivi, cinq mille en tout sans compter les femmes et les enfants, et l'on ramasse douze corbeilles des restes. Après avoir renvoyé la foule, il monte seul sur la montagne pour y prier ; mais à la quatrième veille de la nuit, il descend à la mer et va vers la barque des disciples qui était agitée au milieu des flots. Les disciples le prennent pour un fantôme et s'effraient : il les ranime. Pierre lui demande d'aller à lui en marchant sur les flots, et ce disciple s'enfonce dans la mer à cause de la crainte qu'il a ; le Sauveur lui reproche son peu de foi, le relève, entre dans la barque, apaise la tempête, est adoré par tous et aborde au pays de Genasar, où il guérit tous les malades par le seul attouchement de la frange de sa robe.

CHAPITRE XV.

Les scribes et les pharisiens reprochant aux disciples de Jésus de ne pas observer les traditions des anciens, celui-ci en prend occasion pour leur reprocher leur hypocrisie et leur dire qu'ils honorent Dieu des lèvres et non pas du cœur, prenant prétexte de leurs traditions pour violer les préceptes du Seigneur sur les devoirs dus aux parents. Il leur rappelle que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, mais ce qui sort du cœur, qui souille l'homme ; et leur montrant qu'ils se scandalisent pour rien, il les appelle guides aveugles et conducteurs d'autres aveugles, et leur dit qu'ils seront déracinés comme une plantation adultère. Sur la prière de Pierre, qui demande l'explication de

ce qui vient d'être dit, il lui énumère tous les vices qui viennent du cœur et souillent l'homme. Alors il se retire vers le pays de Tyr et de Sidon, et après avoir repoussé la Chananéenne qui prie pour sa fille, il l'exauce et loue sa foi. Il monte sur le sommet d'une montagne, et là des foules nombreuses s'approchent de lui, lui présentant leurs boiteux, leurs aveugles, leurs malades estropiés de toute espèce; et après trois jours qu'elle a persévéré sans nourriture, il nourrit cette foule, composée de quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec sept pains et peu de poissons; et l'on ramasse sept pleines corbeilles de débris. Ensuite il remonte dans la barque après avoir renvoyé la foule, et vient sur les frontières de Magédan.

CHAPITRE XVI.

Les scribes et les pharisiens le tentant encore en lui demandant un signe dans le ciel, il les confond en leur montrant qu'ils ne savent pas ce qu'est un signe dans le ciel, et leur répond derechef qu'ils n'auront pas d'autre miracle que celui du prophète Jonas. Sous la parabole du levain, il prémunit ses disciples contre la doctrine des scribes et des pharisiens, et il leur reproche leur ignorance sur ce qu'ils ne comprennent pas cette parabole. Arrivé sur les frontières de Césarée, il demande à ses disciples pour qui les hommes le prennent, et sur la réponse de Pierre, qui le proclame fils de Dieu, il dit: Bienheureux ce disciple, puisque ce n'est pas la chair qui le lui a révélé, mais mon Père, qui est au ciel; le place comme fondement de son Église, lui donne les clefs du royaume des cieux, ainsi que le pouvoir de lier et de délier, avec la promesse que tout ce qu'il aura lié ou délié le sera dans le ciel. Il défend à ses disciples, ainsi qu'à tous les autres, de dire qu'il est le Christ. Il leur annonce combien il doit souffrir, et il repousse loin de lui Pierre, qui l'exhorte à ne pas s'exposer à la mort, l'appelle Satan et lui dit qu'il ne sait pas ce qui est de Dieu. Il propose à ceux qui veulent venir à lui de s'abnéger eux-mêmes, de porter leur croix et de préférer leur salut au monde entier; il annonce que chacun sera récompensé selon ses œuvres; et que plusieurs d'entre eux ne verront pas la mort avant de le voir venir de son royaume.

CHAPITRE XVII.

Il amène Pierre, Jacques et Jean sur une montagne, et là, se transfigurant devant eux, ses vêtements deviennent blancs comme la neige et sa face brille comme le soleil. Moïse et Élie sont vus conversant avec lui; Pierre demande que l'on fasse trois tentes pour rester en ce lieu. Une voix sort de la nuée qui les entoure et proclame Jésus Fils bien aimé de Dieu, et commande de l'écouter. Le Christ rassure ses disciples effrayés de cette vision, et leur défend de la raconter à personne avant sa résurrection. Sur leur demande quand Élie viendra, il répond qu'il est déjà venu, voulant ainsi parler de Jean-Baptiste.

la descente de la montagne, il guérit un possédé du démon qui était lunaue, et sur ce qu'on lui dit que ses disciples n'ont pas pu le guérir, il leur roche leur incrédulité, parle de la puissance de la foi qui peut transporter s montagnes, et ajoute que ce genre de démons ne peut être guéri que par prière et par le jeûne. Il redit ses prophéties sur sa passion et attriste viment ses disciples. Comme on lui a demandé de payer le tribut, après avoir ibli qu'il n'y est pas soumis, il envoie, pour éviter le scandale, Pierre, qui uve un didrachme dans la bouche d'un poisson, et qui s'en sert pour payer tribut pour lui et pour son maître.

CHAPITRE XVIII.

Les disciples l'interrogeant sur celui qui est le plus grand dans le royaume s cieux, il leur enseigne que l'on ne peut pas y entrer à moins que l'on ne vienne comme un petit enfant. Il leur dit qu'ils doivent recevoir les enfants son nom; qu'ils ne doivent pas les scandaliser, mais que, quiconque les ndalise, il vaudrait mieux pour lui être précipité dans la mer avec une meule moulin. Il ajoute qu'il est nécessaire que les scandales arrivent, et il prooce sa malédiction contre ceux par qui arrive le scandale. Il enseigne qu'il it rejeter ce qui nous est le plus intimement uni plutôt que de s'exposer à la nnation éternelle, et il proclame que les enfants doivent être respectés, isque leurs anges voient la face de Dieu dans le ciel. Il dit qu'il est venu ır chercher ce qui avait péri, et par la comparaison de la brebis perdue, il ntre combien son Père se réjouit du salut de tous et ne veut la perte de sonne. Il nous enseigne qu'il faut corriger le frère qui a péché contre nous; ne nous écoute pas, le déférer à l'Église, et s'il n'écoute pas l'Église, le ir pour étranger. Il assure qu'il liera ou déliera dans le ciel tout qui sur la terre aura été lié ou délié par ses disciples, que tout sera acdé à ceux qui s'entendront sur la terre; car il se trouvera lui-même là où ıx ou trois se trouveront réunis en son nom. Il répond à Pierre, qui lui nande s'il doit pardonner sept fois, qu'il le doit non-seulement sept fois, is encore septante sept fois sept fois; et par la parabole du serviteur qui, ès la rémission de sa dette, étouffe un de ses compagnons pour lui faire ıdre une dette moins grande, et est jeté, pour ce fait, dans les derniers tournts, jusqu'à ce qu'il ait rendu jusqu'au dernier denier, il établit qu'il faut donner à ses ennemis.

CHAPITRE XIX.

l répond aux pharisiens qui le tentent, en lui demandant s'il est permis de voyer son épouse, que cela n'est permis que dans le cas d'adultère, et qu'il st point permis d'épouser celle qui a été renvoyée. Il ajoute que Moïse n'avait ordé aux Juifs le divorce qu'à cause de la dureté de leurs cœurs. Ses disciples

concluant de là qu'il vaut mieux n'avoir pas de femme, il leur dit que tous ne le peuvent pas, et il loue ceux qui se sont faits eunuques pour le royaume des cieux. On lui offre des enfants auxquels il impose les mains, et comme ses disciples veulent l'en empêcher, il leur dit que le royaume des cieux appartient à ceux qui leur sont semblables. Interrogé par quelqu'un sur ce qu'il doit faire pour gagner le royaume des cieux, après avoir répondu que Dieu seul est bon, il lui propose d'abord les préceptes, ensuite les conseils de vendre toutes choses, d'en donner le produit aux pauvres, et de le suivre ainsi lui-même. Comme cet homme s'en va triste parce qu'il a beaucoup de biens, il en conclut combien il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux, ajoutant qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Le Sauveur affirme que le salut du riche n'est posssible qu'à Dieu. Pierre partant de là pour lui demander quelle sera la récompense de ceux qui auront tout abandonné pour lui, il promet le centuple dans cette vie et ensuite la vie éternelle. Puis il prédit que les premiers seront les derniers, et que les derniers seront les premiers.

CHAPITRE XX.

Par la parabole de la vigne, où le maître envoie des ouvriers le matin à la troisième, à la sixième, à la neuvième, puis enfin à la onzième heure, et où tous reçoivent la même récompense, quoique les premiers murmurent, s'attendant à recevoir plus que les autres parce qu'ils ont travaillé plus longtemps. il montre la vérité de cette parole, que les derniers sont les premiers, et que les premiers sont les derniers, et qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Comme il a annoncé en secret à ses douze disciples sa passion future et sa résurrection, la mère des enfants de Zébédée lui demande de placer un de ses enfants à sa droite et l'autre à sa gauche : il demande s'ils peuvent boire son calice, et il ajoute qu'il ne dépend pas de lui d'exaucer sa demande, mais que cela dépend de son Père, qui y prédestine ceux qu'il veut. Ses disciples s'indignant de cette demande, il se présente à eux comme exemple d'humilité, et il leur apprend à servir les autres par son exemple, à lui qui est le premier de tous. Il rend la vue, auprès de Jéricho, à deux aveugles qui, placés sur le chemin, imploraient à grands cris sa compassion et que la foule voulait forcer à se taire ; ces deux aveugles le suivent après avoir recouvré la vue.

CHAPITRE XXI.

Près de Bethphagé, sur la montagne des Oliviers, il envoie deux de ses disciples pour amener une ânesse ; il entre sur cette ânesse à Jérusalem, après qu'on a couvert la route de vêtements et de branches d'arbres, et au milieu d'une foule qui s'écrie : *Hosanna au fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* A son entrée toute la ville s'émeut. Pour lui, il entre dans

temple, en chassant ceux qui vendent et qui achètent; renverse les tables les chaises des marchands, en ajoutant que la maison de la prière ne doit is devenir une caverne de voleurs. Il guérit les aveugles et les boiteux dans temple, et il couvre de confusion les princes des prêtres et les scribes qui indignaient des acclamations des enfants en leur citant cette parole : Vous rez parfait votre louange par la bouche des enfants. Il revint à Béthanie, et est en repartant de là qu'ayant faim le matin, il fait dessécher un figuier qui rait des feuilles et pas de fruits; et, comme ses disciples étaient étonnés de ce it, il ajoute que s'ils avaient de la foi et s'ils n'hésitaient pas, ils pourraient ême précipiter des montagnes dans la mer. Sur la question que lui font les inces des prêtres, par quel pouvoir il fait cela, il leur demande à son tour où venait le baptême de Jean; et comme ils lui disent qu'ils ne le savent is, parce qu'ils n'osent pas lui répondre, il ajoute que lui aussi ne veut pas pondre à ce qu'ils lui demandent. Par l'exemple de deux enfants dont l'un, ir l'ordre de son père, dit qu'il va à la vigne et n'y va pas, et l'autre répond i'il n'y va pas et y va, il leur fait comprendre qu'ils peuvent être inférieurs ix publicains et aux femmes publiques. Par la parabole des fermiers qui ne aient pas et qui tuent successivement les envoyés et l'héritier lui-même du aître, crime qu'ils jugent eux-mêmes digne de mort, il leur montre que le yaume de Dieu doit leur être enlevé et donné à une nation qui fera ses fruits; indique ainsi que c'est la pierre qui a été rejetée par ceux qui baptisaient ui est choisie pour être placée à l'angle. A cause de cette parabole, les Juifs erchent à le prendre; mais ils n'osent pas, craignant la foule.

CHAPITRE XXII.

Par la figure et la parabole des noces auxquelles quelques-uns ont refusé de enir, d'autres tuant les envoyés qui leur avaient été adressés après les avoir ouverts d'outrages, crime pour lequel ils ont été voués à la mort, tandis que lusieurs viennent après avoir été ramassés sur les chemins publics, et par exemple de celui qui est venu sans le vêtement nuptial et a été jeté dehors, établit encore qu'il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus; il dit que ceux ui ont été rejetés seront jetés dans les ténèbres extérieures où il y aura des leurs et des grincements de dents, c'est-à-dire dans l'enfer. Les disciples es pharisiens et les hérodiens lui demandant s'il faut rendre le tribut à César u non, il repousse leur question hypocrite, et il conclut de l'image de César ravée sur la pièce de monnaie qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à ésar ce qui est à César. Après qu'ils sont frappés d'étonnement s'approchent s sadducéens, qui ne croient pas à la résurrection, et qui l'interrogent sur ne femme ayant sept maris, et lui demandent de qui elle sera la femme après résurrection. Il leur fait voir qu'ils se trompent, ne connaissant pas les critures, et par le texte *Dieu est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,* leur montre que les morts continuent à vivre quant à l'âme, et que par con-

séquent ils ressusciteront dans leurs corps. Interrogé par un pharisien sur ce point : quel est le grand commandement, il répond que le premier commandement est d'aimer Dieu de tout son cœur, et que le second, semblable au premier, est d'aimer le prochain comme soi-même. Il interroge les pharisiens à son tour et leur demande comment ils disent que le Christ est fils de David, puisque David a appelé le Christ son Seigneur : ils ne peuvent pas lui répondre et n'osent plus désormais l'interroger.

CHAPITRE XXIII.

Il enseigne qu'il faut obéir aux scribes et aux pharisiens, qui sont assis dans la chaire de Moïse, mais qu'il ne faut pas imiter leur vie, parce qu'ils disent et ne font pas, ou s'ils font c'est par vaine gloire et parce qu'ils désirent être vus par les hommes. Il défend aux disciples le désir d'être appelés pères ou maîtres, parce qu'il n'y a qu'un père, celui qui est aux cieux, et qu'un maître, le Christ. Il leur inculque que les superbes seront humiliés et les petits exaltés. Il prononce des malédictions contre l'hypocrisie des pharisiens : 1° parce qu'ils empêchent les hommes d'entrer dans le royaume des cieux ; 2° parce qu'ils dévorent les maisons des veuves par leurs longues prières ; 3° parce qu'ils cherchent partout des prosélytes dont ils font des fils d'enfer plus qu'ils ne le sont eux-mêmes ; 4° parce que par principe d'avarice ils enseignent que le serment par l'or du temple oblige plus que le serment par le temple, et le serment par le don qui est offert sur l'autel plus que le serment par l'autel ; 5° parce qu'ils ont le plus grand souci des petites choses et méprisent et négligent les grandes ; 6° parce qu'ils se préoccupent de la pureté extérieure et nullement des taches qui sont à l'intérieur ; 7° parce qu'ils sont semblables à des sépulcres blanchis, soignant ce qui apparaît et laissant dans toute sa laideur ce qui est caché ; 8° parce qu'ils ornent les tombeaux des mêmes prophètes dont leurs pères ont répandu le sang, prouvant par leurs actions qu'ils sont les enfants de ces meurtriers. Il les appelle race de vipères, et leur dit qu'ayant rempli la mesure de leurs pères, ils ne pourront échapper à la colère qui vient. Il les accuse d'être coupables de tout le sang qui a été répandu depuis le juste Abel, à cause de cette cruauté qu'ils font éclater contre ceux qu'on leur envoie. Il leur reproche de n'avoir pas voulu se convertir à lui, et leur dit qu'à cause de cela ils seront abandonnés ; et il ajoute qu'ils ne le reverront qu'au moment où, en le revoyant, ils s'écrieront : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !*

CHAPITRE XXIV.

Les disciples admirant la structure du temple, il leur prédit la ruine de ce monument. Comme sur la montagne des Oliviers ils lui demandent quand cela doit arriver, il les avertit de ne pas se laisser séduire par les faux Christs, et de ne point se laisser troubler par les combats, les tremblements de terre, les

famines, les pestes qui seront le commencement des douleurs. Il leur prédit combien ils auront à souffrir pour son nom, et combien il y en aura qui se laisseront séduire, scandalisés ; combien seront livrés par leurs frères à cause du refroidissement de la charité dans le cœur du grand nombre. Mais il ajoute qu'il y aura de sauvés tous ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin, et il leur dit que la consommation arrivera enfin quand l'Evangile aura été prêché en tous lieux. Il leur inculque ce qu'ils auront à faire lorsque arrivera l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel. Alors il y aura une tribulation telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde ; mais elle sera abrégée à cause des élus, et les Antechrists feront de tels prodiges que si cela était possible ils entraîneraient dans l'erreur les élus eux-mêmes. Son arrivée sera comme l'éclair, et il indique les signes qui seront vus dans le ciel après cette tribulation, en ajoutant qu'il viendra lui-même juger dans sa majesté après avoir envoyé les anges réunir les morts des quatre coins de la terre. Il dit que ce jour est imminent, ainsi que l'on juge que l'été est imminent lorsque l'on voit fleurir le figuier ; et cependant personne ne peut savoir d'une manière parfaite quand arrivera ce jour, qui fondra sur la terre à l'improviste, ainsi que l'on vit fondre sur elle le déluge au jour de Noé. Il dit que, suivant l'état dans lequel ils seront trouvés, l'un sera pris et l'autre lancé à ce dernier jour, et que l'on doit veiller pour ne pas être surpris par ce jour inattendu, à l'exemple d'un homme qui veille pour ne pas se laisser surprendre dans sa maison par un voleur. Il promet que le serviteur fidèle et prudent sera placé sur tous ses biens, tandis que celui qui n'aura pas été fidèle sera jeté avec les hypocrites là où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

CHAPITRE XXV.

Il nous montre de nouveau combien nous devons veiller dans l'attente du jugement dernier par la parabole des dix vierges, dont cinq prudentes sont reçues par l'époux parce qu'elles ont de l'huile dans leurs lampes, tandis que les cinq autres sont exclues parce qu'elles n'ont pas d'huile avec elles. Il indique la même vérité qu'auparavant, à savoir quels seront la récompense des bons et le châtiment des méchants, par la parabole des serviteurs, dont deux, ayant reçu, l'un cinq talents et l'autre deux, ont doublé ce qu'ils ont reçu et sont restés tous les deux dans la joie de leur maître ; tandis que le dernier est jeté dans les ténèbres extérieures, pour avoir enfoui et n'avoir pas fait fructifier le seul talent qu'il a reçu. Ensuite il montre ce qui se passera au jugement dernier, les bons étant placés à droite, les méchants à gauche ; les premiers reçus dans le royaume du ciel à cause de leurs œuvres de miséricorde, les seconds damnés pour avoir négligé les œuvres.

CHAPITRE XXVI.

Il rappelle que deux jours plus tard ce sera la Passion, et la trahison de

Judas. Les princes se réunissent chez Caïphe pour le condamner. Le motif de la trahison est donné par l'évangéliste se récapitulant, et c'est la douleur qu'éprouve Judas en voyant répandre un parfum que l'on aurait pu vendre trois cents deniers, dit-il, et en donner le prix aux pauvres. Le Christ recommande l'œuvre de cette femme et la loue comme l'ayant ainsi préparé à la sépulture. Judas convient avec les princes des prêtres de trente pièces d'argent pour le livrer, et en cherche une occasion. Le Christ, au premier jour des Azymes, demande qu'on lui prépare la cène pascale, et le soir, pendant cette cène, il prédit à ses disciples que l'un d'eux le trahira, et lui dit qu'il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né. Ensuite, prenant le pain et le vin, et les présentant l'un et l'autre après les avoir bénis, il institue le sacrement de l'Eucharistie. Après avoir dit l'hymne d'actions de grâces, il remonte vers le mont des Oliviers et prédit à ses disciples qu'ils seront scandalisés à son occasion; et comme Pierre affirmait le contraire, il lui prédit son triple renoncement. Après avoir pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il leur dit que son âme est triste jusqu'à la mort, de veiller avec lui; et après les avoir éveillés par trois fois différentes, et après avoir répété par trois fois la prière à son Père d'éloigner de lui le calice, il annonce aux disciples, auxquels il le dit par trois fois aussi, de veiller pour ne pas entrer en tentation, que celui qui doit le trahir est là qui s'avance. Aussitôt Judas s'approche avec les gardes, le salue, l'appelle son maître, l'embrasse. Et comme c'est ce signal qu'il leur a donné pour reconnaître le Sauveur, les gardes se sont precipités sur lui; Pierre en blesse un avec une épée : ce dont le Sauveur le réprimande, lui ordonnant de remettre son épée dans le fourreau pour que les Écritures s'accomplissent. Ensuite, il reproche à la foule d'être venue l'arrêter comme un voleur avec des épées et des bâtons, ajoutant qu'ils auraient pu le prendre dans le temple où il était tous les jours à enseigner ; mais que cela était arrivé ainsi, afin que les Écritures s'accomplissent. Les disciples l'abandonnent et s'enfuient. Il est conduit chez Caïphe; accusé par de faux témoignages, il ne répond pas. Caïphe l'adjure de répondre s'il est le Fils de Dieu, et sur sa réponse qui l'insinue, il est accusé d'avoir blasphémé et jugé digne de mort. Dès ce moment, il est bafoué, souffleté ; on lui crache au visage et on l'invite avec dérision à prophétiser qui l'a traité ainsi. Cependant Pierre le renie par trois fois et avec serment; mais en entendant chanter le coq, il pleure amèrement au souvenir de la prédiction du Christ.

CHAPITRE XXVII.

Le Christ est amené lié à Pilate. Judas, le voyant condamné, se repent, rend l'argent aux Juifs et s'étrangle. Avec cet argent, on achète un champ pour ensevelir les étrangers, et à cause de cela, on appelle ce champ le Champ du sang. Sur la demande que lui fait Pilate s'il est le roi des Juifs, il répond qu'il l'est; tandis que sous l'accusation des princes des prêtres et in-

rpellé par Pilate de répondre à cette question, il ne répond rien, de telle rte que le gouverneur en est vivement étonné. Pilate, voulant le délivrer et chant qu'on ne le lui a livré que par envie, se sert de la coutume établie délivrer tous les ans un malfaiteur au peuple pour le jour de Pâques, autant plus qu'il reçoit communication de son épouse qu'elle a beaucoup uffert par des visions à cause de cet homme; mais le peuple demande arabbas et demande que le Christ soit crucifié. Pilate se déclare innocent sang de ce juste, et le peuple s'écrie en demandant que le sang retombe ır lui et sur ses enfants. Pilate le lui livre après l'avoir fait flageller. Dès ce oment, couvert d'un manteau d'écarlate par les soldats, qui lui mettent aussi roseau à la main en guise de sceptre, il est bafoué par eux comme roi étendu des Juifs; on lui crache au visage et on le frappe à la figure avec le seau. Enfin, il est conduit au lieu du supplice après qu'on lui a rendu ses bits. On oblige Simon de Cyrène à l'aider à porter sa croix. On lui offre à ire du vin mêlé de fiel, et il le refuse. Les soldats jettent sa robe au sort et partagent ses vêtements pour accomplir une prophétie de David. On met t écriteau au-dessus de sa tête : *Celui-ci est Jésus, roi des Juifs*. Deux vo-urs sont crucifiés à côté de lui, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Les ssants et les deux larrons lui reprochent de ne pouvoir se sauver lui-même le tournent pour cela en dérision. La terre tremble et elle est couverte de nèbres de la sixième heure à la neuvième, vers laquelle Jésus s'écrie : *li! Éli! mon Dieu! mon Dieu!* L'on s'imagine qu'il appelle Élie à son se-urs. On lui présente une éponge pleine de fiel; mais jetant de nouveau un and cri, il expire. La terre tremble, le voile du temple se dechire, les pierres fendent, plusieurs morts sortent des tombeaux et sont vus par plusieurs ns Jérusalem après la résurrection. A cause de cela, le centurion et ceux ii étaient avec lui confessent que c'était là vraiment le Fils de Dieu. Les mmes qui le servaient auparavant sont là. Le soir Joseph demande le corps Pilate, et le place dans un tombeau creusé dans la pierre après l'avoir ıveloppé d'un suaire neuf. Les princes des prêtres et les pharisiens deman-ent que le tombeau soit gardé, afin que les disciples ne puissent enlever le orps, et Pilate le permet. Auprès est Marie Madeleine, et une autre Marie st assise avec elle.

CHAPITRE XXVIII.

L'une et l'autre Marie, à l'aurore du lendemain du sabbat, viennent voir au épulcre. Un grand tremblement de terre se fait sentir, et un ange, dont les êtements sont blancs comme la neige et la face brillante comme le soleil, est ssis sur la pierre renversée du tombeau. Les gardes effrayés sont jetés à la enverse; mais l'ange dit aux femmes qui cherchaient Jésus de ne pas crain-re, qu'il est résuscité; et elles reçoivent l'ordre de l'annoncer aux disciples. u moment où elles s'en vont, voici Jésus qui les salue : elles s'approchent, et

l'adorent et lui embrassent les pieds. Il leur donne l'ordre d'annoncer aux disciples, ou comme il dit, à ses frères, d'aller le trouver en Galilée. Pendant ce temps là, quelques-uns des gardes ont été raconter tout ce qui s'est passé aux princes des prêtres, qui, après avoir tenu conseil, décident de donner une grande somme d'argent à tous les gardes pour leur faire dire qu'ils s'étaient endormis, et que c'est pendant leur sommeil que les disciples ont enlevé Jésus. Ils les rassurent en ce qui concerne Pilate. De là le faux bruit qui se répandit parmi les Juifs. Les onze vont dans la Galilée, et là, rencontrant Jésus sur une montagne, quelques-uns adorent et d'autres doutent. Les assurant que son Père lui a donné tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, il leur ordonne d'aller enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tous ses commandements. Il leur assure qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Impr. Lacour et Cᵉ, rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.



PARIS. — Imp. LACOUR et Cie., rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

ORNÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME QUATRIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 23.

1854

NOTE DU TRADUCTEUR.

Parvenu à peu près au milieu de la longue et pénible tâche que je m'étais imposée, je sens le besoin de dire un mot, et je le dirai de la manière la plus rapide, de ce qui m'a fait entreprendre cette traduction et des difficultés que j'y ai rencontrées.

La science ecclésiastique a eu deux époques différentes. Dans la première elle a été formée et produite à la lumière par les docteurs immortels qu'à cause de cela l'on a appelés les Pères de l'Église. Les Pères de l'Église ont formé la science ecclésiastique en commentant les livres inspirés. Maintenant et après eux la science surnaturelle n'a qu'à les étudier et elle n'a jamais fait autre chose. Or, il n'est point d'écrivain qui ait d'une manière aussi profonde, aussi saisissante, ce caractère de la seconde époque que saint Thomas, et aucun de ses ouvrages n'en porte aussi visiblement le cachet que sa *Chaîne d'Or*. Saint Thomas est l'homme le plus traditionnel, celui qui saisit le mieux les Pères, les place le mieux dans leur véritable jour; pas d'écrivain plus clair, plus concis, plus fidèle, et c'est certainement dans des desseins de miséricorde que Dieu a fait surgir dans ces dernières années au sein de l'Eglise de France un vaste mouvement vers ce saint docteur. On l'a traduit pour le mettre à la portée de tous. Il est des ouvrages du grand écrivain qui ne demandent pas une traduction littérale et

portant sur tous les points. Je suis convaincu qu'on peut en mettre les traits principaux dans un cadre plus restreint; je l'ai essayé selon mes faibles forces pour son *Commentaire sur Job*, et j'espère pouvoir offrir au public de semblables essais sur les autres ouvrages du saint docteur qui sont de ce genre. Mais il en est qui ont besoin d'être traduits intégralement. La *Chaîne d'Or* est de ce nombre. Tout porte dans cet ouvrage divin; c'est là une de ses difficultés. La plus grande après, c'est la variété des auteurs et des styles qui y sont cités. Le sens change à chaque instant. Parmi les auteurs qui y sont cités, il en est qui offrent les plus sérieuses difficultés de traduction, et parmi eux surtout saint Hilaire. Ce n'était pas là une raison pour ne pas tenter cette traduction, mais c'est là certainement un titre à l'indulgence de ceux qui se serviront de ce livre. Puisse-t-il, en leur communiquant les grandes pensées des Pères de l'Église sur l'incarnation, les élever au-dessus des intérêts et des préoccupations de cette terre, et leur faire découvrir, connaître et aimer, dans les régions supérieures, la figure calme, douce et majestueuse de notre Seigneur Jésus-Christ!

PRÉFACE DU P. NICOLAI.

L'on trouve soit dans une préface sur saint Matthieu, soit aussi dans la dédicace de saint Thomas au souverain pontife, quoiqu'en abrégé à cause du lieu où se trouvent ces indications, quelques détails particuliers que je ne répéterai pas ici, et dans ma préface l'on voit tout ce que j'ai ajouté en général à cet ouvrage, tout ce que j'ai fait pour corriger les fautes énormes qui s'étaient glissées çà et là, pour suppléer à certaines lacunes qui de temps à autre interrompaient l'ordre des idées ou changeaient le sens; pour remettre des indications faites de travers ou nullement données, pour illustrer l'ouvrage de notes souvent nécessaires.

Je ferai remarquer d'abord qu'en ce qui concerne cet Anselme, par le nom duquel j'ai souvent remplacé celui de la Glose, ou dont le nom se trouve aussi quelquefois juxta-posé à celui de la Glose, que ce n'est pas cet Anselme de Louvain à qui l'on attribue généralement la *Glose interlinéaire*, mais Anselme de Cantorbéry à qui l'on attribue

PRÆFATIO.

Quid universim a me in hoc opere præstitum sit, quid repurgandis quæ irrepserant passim enormissimis mendis actum, quid supplendis plerisque defectibus qui obscurabant interdum sensum et seriem turbabant expeditum, quid locorum qui præposteri toties erant vel nullo modo indicati restituendis indicibus perfectum, quid etiam necessariis quæ ubique deerant adjiciendis ornamentis impletum, jam initio præfatum est; ut et specialia quædam tum in Præfatione ipsa mea tum in Auctoris Angelici ad Pontificem summum scripto indicata sunt quæ ad Matthæi partem pertinerent; etsi non satis plene ac expresse tradita, quia per angustias loci non licebat.

Unum est quod ad Glossam pertinet cum Anselmi nomine commutatam plerumque a me vel utroque nomine indicatam, cum ut ex Glossa notabatur quod Anselmi est; non illius Anselmi Laudunensis cui Glossam interlinealem vulgo tribuunt, sed Cantuariensis Anselmi cui tribuitur Commentarius in Matthæum, quamvis dubius

le *Commentaire sur saint Matthieu;* ce qui cependant est mis en doute par quelques-uns, attendu qu'Édinérus, son ami, et qui a donné le catalogue exact de tous ces ouvrages, ne parle pas de celui-là et que l'édition de Paris, de 1554, qui se vante de donner toutes les œuvres de l'archevêque de Cantorbéry, ne donne pas celle-ci. Quel que soit l'auteur de ce commentaire, il est certain que l'on trouve en lui ce qui n'est plus dans la Glose corrigée. Je n'ai pas pu découvrir si cela existait dans une édition plus ancienne.

Je ferai remarquer en second lieu, en ce qui concerne Raban Maure et Bède, qui présentent l'un et l'autre souvent les mêmes passages, qu'on les trouve aussi dans saint Jérôme qui les a précédés l'un et l'autre, et que c'est parce que Raban Maure les a empruntés à Bède qui les avait puisés lui-même dans saint Jérôme, ou bien, parce que tous les deux ont immédiatement copié le saint docteur, Raban Maure ayant pu copier immédiatement dans Bède certaines choses qui ne se trouvent pas dans saint Jérôme.

La troisième observation est relative à saint Jérôme. Cet auteur non-seulement copie quelquefois textuellement saint Hilaire, mais aussi il donne souvent comme lui appartenant ce qui est d'un autre auteur, et le place dans l'enchaînement de ses propres idées. Ainsi qu'il l'assure souvent dans sa défense contre Ruffin, il faut le prendre souvent plutôt comme citation que comme texte; et, par conséquent, si l'on trouve en lui quelque chose qui paraisse moins conforme à la vérité et plus accessible à la critique, il ne faut pas le prendre comme donnant à proprement parler la pensée du saint docteur, quoiqu'il ne cite pas spécialement à qui il l'emprunte, mais le rapporter à ceux dont il prend les paroles.

---

esse non immerito videri possit, ut quibusdam videtur, quia inter ejus opera Commentarium illum nec recensuit Edinerus qui minutatim illa enumeranda susceperat et familiaris ei fuerat, nec Editio Parisiensis anni 1554, quæ omnia opera S. Anselmi exhibere se profitetur, inseruit : cujuscunque autem sit, in illo fere semper occurrit vel frequenter admodum quod in Glossa excusa non extabat, nec deprehendi a me potuit an in alia olim vetustiori extitisset.

Alterum est quod ad Rabanum Maurum et Bedam spectat, quorum unus eadem passim atque alius habet, ut et eadem Hieronymus ante utrumque scripsit; sive Rabanus mutuatus ex Beda, et Beda similiter ex Hieronymo intelligi debeat; sive tam unus quam alius ex Hieronymo immediate scripserit; etsi promptius fuit ut Rabanus ex Beda transcriberet cujus et peculiaria quædam in Hieronymo non expressa descripsit.

Tertium est ad Hieronymum ipsum spectans, qui non aliqua tantum iisdem verbis ex Hilario mutuatur, sed aliena sæpe pro suis dat, vel eodem cum suis filo nectit: ac ut ipse testatur cum adversus Ruffinum se defendit, relatorem potius agit quam auctorem, et propterea si quid minus consentaneum veritati vel obnoxium alicui censuræ apud illum occurrit, non ut ex ejus proprio sensu dictum subintelligi de-

La quatrième observation, c'est que toutes les fois que Remi est cité, faut l'entendre de Remi d'Auxerre, non pas évèque, mais un oine de ce nom que l'on pense avoir vécu vers les époques 880 ou 90, et qui parmi d'autres écrits placés sous son nom est considéré spéalement comme l'auteur d'un commentaire sur saint Matthieu; c'est tort que quelques-uns le donnent comme évèque, malgré d'anciens iteurs qui ne mentionnent nullement son épiscopat, ainsi qu'on peut voir au tome IX de la sixième édition de la *Bibliothèque des Pères*, où il t question d'un traité abrégé de la Messe, que l'on place sous son nom. :, que ce Remi ait écrit sur saint Matthieu, on en trouve la preuve ins la *Bibliothèque* de Gesner et dans l'*Apparatus* de Possevin, qui sure en avoir vu un exemplaire dans la bibliothèque impériale de ienne et un autre dans celle de saint Grégoire-le-Grand à Venise. Il ut faire peut-être ici mention du doute de Bellarmin qui dit ignorer ces exemplaires existent, puisqu'ils n'ont pas été livrés à l'impression nsi que d'autres ouvrages dont il fait mention, et que l'on ne reouve plus aujourd'hui dans la circulation. L'on peut dire que tous s ouvrages ont pu exister autrefois en manuscrits qui pouvaient être nsultés par tous et que l'on n'a cependant pas fait imprimer. C'est ıns ces manuscrits que saint Thomas a pu puiser ces nombreuses citions. On pourrait cependant attribuer ce commentaire à un autre emi, abbé de saint Luthuin, que soit Gesner, soit Possevin notent mme ayant écrit sur l'Évangile, mais on ne peut en aucune manière ttribuer à saint Remi de Reims, le plus célèbre de tous ceux de ce

---

:, etiam si singulis locis non admoneat eciatim, sed in alios quorum verba usur- : refundendum.

Quartum est quod cum Remigius nota- ' ut notari frequenter solet, non alium ortet intelligi quam Remigium Altissioensem (vel Antissiodorensem), non Episcum sed Monachum qui ad annum Doıi 880, vel 890 existimatur floruisse, ac ster multa scripta quæ a variis varie ensentur, Commentarium in Matthæi angelium edidisse, quamvis aliqui Episum inscribant præter vetustiorum aucam fidem qui de illius episcopatu nihil bant, ut in Bibliotheca Patrum juxta tionem novam tomo sexto notatum debendes, ubi brevis expositio Missæ sub aine illius exhibetur. Quod autem in tthæum scripserit, ex Gesneri Biblioca et Apparatu Possevini notum est qui et exemplar ejus Commentarii Manuscriptum apud Viennam Austriacam in Imperatoria Bibliotheca, et in Bibliotheca S. Georgii Majoris Venetiis extare asseverat; ac inter illa forte recensendum est quæ utrum extent, ignorare se dicit Bellarminus, quia edita typis non fuerunt, sicut alia quæ recenset nec passim tamen extant; sed extitisse olim oportuit in codicibus manuscriptis qui ab omnibus legi possent, etsi postea non excusis; atque ideo S. THOMAS ex illis desumere potuit quæ tam crebro transcribit : quantumlibet alius item Remigius videri possit S. Luthuini Abbas quem in Evangelium quoque scripsisse tum Gesnerus tum Possevinus notat; sed nullo modo Remigius Rhemensis eo inter cæteros notissimus nomine, qui nihil prorsus tale scripsisse unquam indicatur.

Quintum est quod pertinet ad Chrysos-

Judas. Les princes se réunissent chez Caïphe pour le condamner. Le motif de la trahison est donné par l'évangéliste se récapitulant, et c'est la douleur qu'éprouve Judas en voyant répandre un parfum que l'on aurait pu vendre trois cents deniers, dit-il, et en donner le prix aux pauvres. Le Christ recommande l'œuvre de cette femme et la loue comme l'ayant ainsi préparé à la sépulture. Judas convient avec les princes des prêtres de trente pièces d'argent pour le livrer, et en cherche une occasion. Le Christ, au premier jour des Azymes, demande qu'on lui prépare la cène pascale, et le soir, pendant cette cène, il prédit à ses disciples que l'un d'eux le trahira, et lui dit qu'il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né. Ensuite, prenant le pain et le vin, et les présentant l'un et l'autre après les avoir bénis, il institue le sacrement de l'Eucharistie. Après avoir dit l'hymne d'actions de grâces, il remonte vers le mont des Oliviers et prédit à ses disciples qu'ils seront scandalisés à son occasion; et comme Pierre affirmait le contraire, il lui prédit son triple renoncement. Après avoir pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il leur dit que son âme est triste jusqu'à la mort, de veiller avec lui; et après les avoir éveillés par trois fois différentes, et après avoir répété par trois fois la prière à son Père d'éloigner de lui le calice, il annonce aux disciples, auxquels il le dit par trois fois aussi, de veiller pour ne pas entrer en tentation, que celui qui doit le trahir est là qui s'avance. Aussitôt Judas s'approche avec les gardes, le salue, l'appelle son maître, l'embrasse. Et comme c'est ce signal qu'il leur a donné pour reconnaître le Sauveur, les gardes se sont précipités sur lui; Pierre en blesse un avec une épée : ce dont le Sauveur le réprimande, lui ordonnant de remettre son épée dans le fourreau pour que les Écritures s'accomplissent. Ensuite, il reproche à la foule d'être venue l'arrêter comme un voleur avec des épées et des bâtons, ajoutant qu'ils auraient pu le prendre dans le temple où il était tous les jours à enseigner ; mais que cela était arrivé ainsi, afin que les Écritures s'accomplissent. Les disciples l'abandonnent et s'enfuient. Il est conduit chez Caïphe; accusé par de faux témoignages, il ne répond pas. Caïphe l'adjure de répondre s'il est le Fils de Dieu, et sur sa réponse qui l'insinue, il est accusé d'avoir blasphémé et jugé digne de mort. Dès ce moment, il est bafoué, souffleté ; on lui crache au visage et on l'invite avec dérision à prophétiser qui l'a traité ainsi. Cependant Pierre le renie par trois fois et avec serment; mais en entendant chanter le coq, il pleure amèrement au souvenir de la prédiction du Christ.

CHAPITRE XXVII.

Le Christ est amené lié à Pilate. Judas, le voyant condamné, se repent, rend l'argent aux Juifs et s'étrangle. Avec cet argent, on achète un champ pour ensevelir les étrangers, et à cause de cela, on appelle ce champ le Champ du sang. Sur la demande que lui fait Pilate s'il est le roi des Juifs, il répond qu'il l'est; tandis que sous l'accusation des princes des prêtres et in-

rpellé par Pilate de répondre à cette question, il ne répond rien, de telle rte que le gouverneur en est vivement étonné. Pilate, voulant le délivrer et chant qu'on ne le lui a livré que par envie, se sert de la coutume établie délivrer tous les ans un malfaiteur au peuple pour le jour de Pâques, autant plus qu'il reçoit communication de son épouse qu'elle a beaucoup uffert par des visions à cause de cet homme ; mais le peuple demande arabbas et demande que le Christ soit crucifié. Pilate se déclare innocent sang de ce juste, et le peuple s'écrie en demandant que le sang retombe ır lui et sur ses enfants. Pilate le lui livre après l'avoir fait flageller. Dès ce oment, couvert d'un manteau d'écarlate par les soldats, qui lui mettent aussi roseau à la main en guise de sceptre, il est bafoué par eux comme roi étendu des Juifs ; on lui crache au visage et on le frappe à la figure avec le seau. Enfin, il est conduit au lieu du supplice après qu'on lui a rendu ses bits. On oblige Simon de Cyrène à l'aider à porter sa croix. On lui offre à ire du vin mêlé de fiel, et il le refuse. Les soldats jettent sa robe au sort et partagent ses vêtements pour accomplir une prophétie de David. On met t écriteau au-dessus de sa tête : *Celui-ci est Jésus, roi des Juifs*. Deux vo-urs sont crucifiés à côté de lui, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Les ssants et les deux larrons lui reprochent de ne pouvoir se sauver lui-même le tournent pour cela en dérision. La terre tremble et elle est couverte de nèbres de la sixième heure à la neuvième, vers laquelle Jésus s'écrie : *Éli! Éli! mon Dieu! mon Dieu!* L'on s'imagine qu'il appelle Élie à son se-urs. On lui présente une éponge pleine de fiel; mais jetant de nouveau un and cri, il expire. La terre tremble, le voile du temple se déchire, les pierres fendent, plusieurs morts sortent des tombeaux et sont vus par plusieurs ins Jérusalem après la résurrection. A cause de cela, le centurion et ceux ii étaient avec lui confessent que c'était là vraiment le Fils de Dieu. Les mmes qui le servaient auparavant sont là. Le soir Joseph demande le corps Pilate, et le place dans un tombeau creusé dans la pierre après l'avoir ıveloppé d'un suaire neuf. Les princes des prêtres et les pharisiens deman-ent que le tombeau soit gardé, afin que les disciples ne puissent enlever le rps, et Pilate le permet. Auprès est Marie Madeleine, et une autre Marie st assise avec elle.

CHAPITRE XXVIII.

L'une et l'autre Marie, à l'aurore du lendemain du sabbat, viennent voir au épulcre. Un grand tremblement de terre se fait sentir, et un ange, dont les êtements sont blancs comme la neige et la face brillante comme le soleil, est ssis sur la pierre renversée du tombeau. Les gardes effrayés sont jetés à la nverse ; mais l'ange dit aux femmes qui cherchaient Jésus de ne pas crain-re, qu'il est résuscité ; et elles reçoivent l'ordre de l'annoncer aux disciples. u moment où elles s'en vont, voici Jésus qui les salue : elles s'approchent, et

l'adorent et lui embrassent les pieds. Il leur donne l'ordre d'annoncer aux disciples, ou comme il dit, à ses frères, d'aller le trouver en Galilée. Pendant ce temps là, quelques-uns des gardes ont été raconter tout ce qui s'est passé aux princes des prêtres, qui, après avoir tenu conseil, décident de donner une grande somme d'argent à tous les gardes pour leur faire dire qu'ils s'étaient endormis, et que c'est pendant leur sommeil que les disciples ont enlevé Jésus. Ils les rassurent en ce qui concerne Pilate. De là le faux bruit qui se répandit parmi les Juifs. Les onze vont dans la Galilée, et là, rencontrant Jésus sur une montagne, quelques-uns adorent et d'autres doutent. Les assurant que son Père lui a donné tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, il leur ordonne d'aller enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tous ses commandements. Il leur assure qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Impr. LACOUR ET Cᵉ, rue Soufflot, 16.

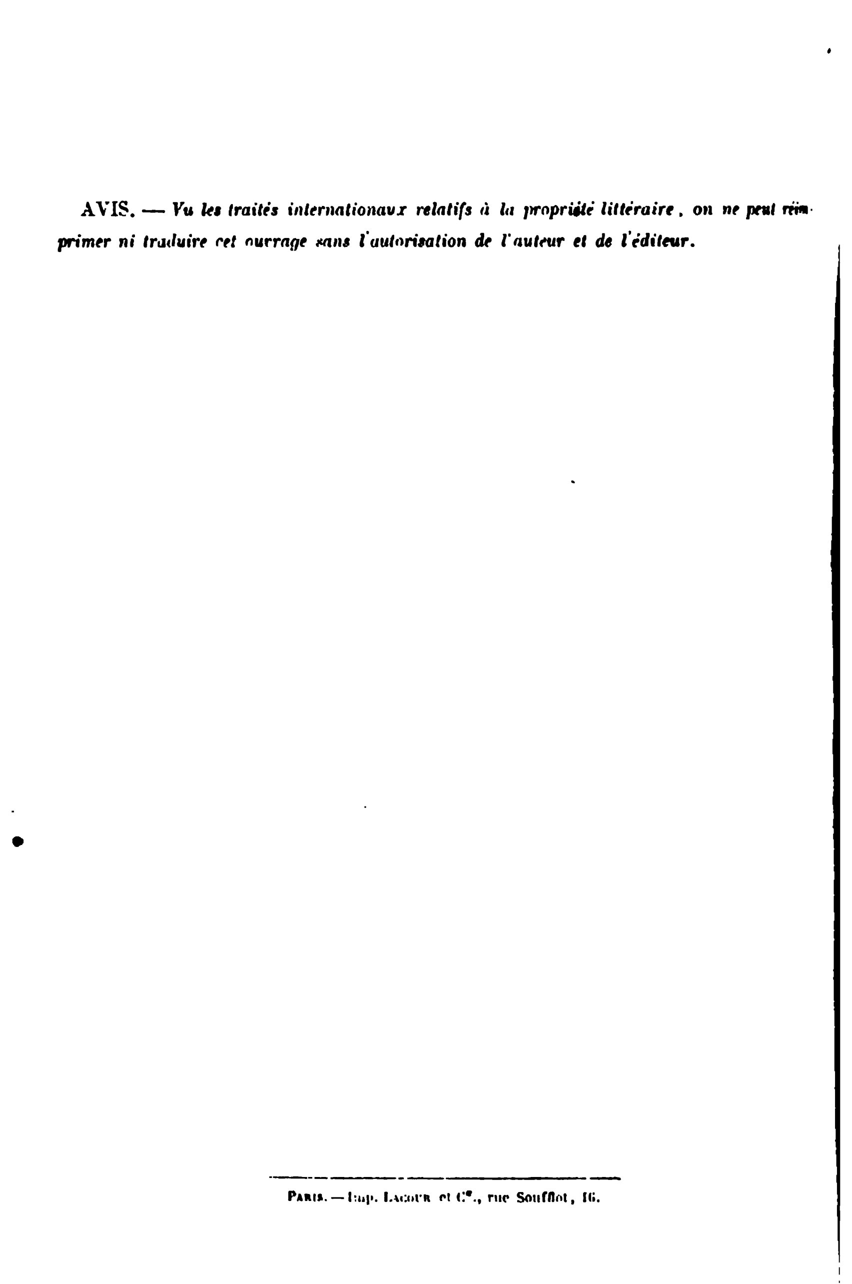
EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.



Paris. — Imp. Lacour et Ce., rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

UATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

RNÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
ue contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME QUATRIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 23.
1854

l'adorent et lui embrassent les pieds. Il leur donne l'ordre d'annoncer aux disciples, ou comme il dit, à ses frères, d'aller le trouver en Galilée. Pendant ce temps là, quelques-uns des gardes ont été raconter tout ce qui s'est passé aux princes des prêtres, qui, après avoir tenu conseil, décident de donner une grande somme d'argent à tous les gardes pour leur faire dire qu'ils s'étaient endormis, et que c'est pendant leur sommeil que les disciples ont enlevé Jésus. Ils les rassurent en ce qui concerne Pilate. De là le faux bruit qui se répandit parmi les Juifs. Les onze vont dans la Galilée, et là, rencontrant Jésus sur une montagne, quelques-uns adorent et d'autres doutent. Les assurant que son Père lui a donné tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, il leur ordonne d'aller enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tous ses commandements. Il leur assure qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Impr. LACOUR ET Cᵉ, rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN.

Paris. — Imp. Lacour et Cie., rue Soufflot, 16.

EXPOSITION SUIVIE

DES

UATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

RNÉE D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAINEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAINE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME QUATRIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 23.

1854

nom et qui n'est nulle part présenté comme ayant rien écrit de semblable.

La cinquième observation porte sur la citation que saint Thomas a coutume de donner comme de saint Jean Chrysostôme en distinguant ce qu'il donne sous le titre de : *Saint Chrysostôme sur saint Matthieu*, de ce qu'il donne sous celui-ci : *Traité de saint Chrysostôme sur saint Matthieu*. Ce qu'il donne sous le premier titre qui était son titre reçu lorsque la *Chaîne d'Or* a été écrite, doit être attribué à un auteur tout-à-fait différent de saint Chrysostôme, tandis que ce qui est désigné sous le dernier titre est le véritable travail de saint Chrysostôme sur saint Matthieu, et ce sont des homélies qui étaient généralement présentées comme adressées par le saint évêque au peuple d'Antioche. Mais comme il n'était pas constaté quelles étaient celles de ces homélies qui avaient été réellement faites par saint Chrysostôme sur saint Matthieu, l'on peut s'expliquer ainsi ce que saint Thomas répondit un jour à des Parisiens qui louaient devant lui leur ville de Paris, *qu'il aimerait mieux qu'on lui donnât les homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu que leur ville*, avouant ainsi ne posséder que quelques fractions et quelques débris de ces homélies dont l'authenticité, comme ayant été adressées par le grand orateur au peuple d'Antioche, avait été constatée. C'est pour cela qu'en citant ces fragments il les indique par le titre de : *Chrysost. in hom.* Ce qu'au contraire il a désigné par : *Chrys. in Matth.*, est maintenant regardé comme l'œuvre inachevée d'un anonyme, œuvre qui s'était glissée à tort dans la collection de celles du grand docteur, ainsi que cela est prouvé surtout par Bellarmin. Aussi toutes les fois que cette indication : *Chrys. in Matth.*, est

---

tomum in Matthæum, quem sic a se citari notat S. Thomas ut quæ sub hoc indice refert ab iis distingueret quæ ut ex Chrysostomo in homil. se desumere profitetur : atqui quem Chrysostomum in Matthæum indicat (quia eo nomine insigniri solebat eum scriberet) longe alius a Chrysostomo putandus est ; et quem ut Chrysostomum in homil. notat (quia quæ refert hoc indice in homiliis ad populum Antiochenum circumferri solebant), et Chrysostomus in Matthæum. Nimirum cum perviæ non essent homiliæ quas vere in Matthæum scripserat Chrysostomus, et hanc ob causam S. Thomas Parisiensem urbem laudantibus dixerit malle sibi dono dari Chrysostomi homilias in Matthæum quam Lutetiam Parisiorum particulas duntaxat quasdam et fragmenta illarum ex quibus homiliæ ad populum Antiochenum (præter unam supra viginti) constatæ sunt, inde potuit usurpare ; ac propterea Chrysostomum in homil. cum hæc referret, indicavit : eum autem e contrario ut Chrysostomum in Matthæum notavit qui nunc ut auctor imperfecti operis absque certo nomine agnoscitur et velut supposititius inter Chrysostomi opera recensetur, nec verus Chrysostomus videri potest, propter illa quæ Bellarminus inter cæteros notat. Hinc ergo ubicunque occurrit CHRYSOSTOMUS in MATTHÆUM, adjicio per appendicem vel ad marginem noto quod sit Auctor operis imperfecti ; et ubicunque CHRYSOSTOMUS IN HOMIL. indicatur, de-

donnée, j'ajoute en note que c'est tiré de l'ouvrage anonyme inachevé, et toutes les fois qu'est donnée celle-ci : *Chrys. in hom.*, je cite à laquelle des homélies réelles du saint docteur se rapporte ce passage dans l'ordre qu'on leur a attribué maintenant.

Ces remarques s'appliquent non-seulement au Commentaire sur saint Matthieu, mais encore au Commentaire sur saint Marc qui, ne présentant guère que l'abrégé de saint Matthieu, a eu à peu près les mêmes interprètes que ce premier évangéliste, interprètes qui sont passés du commentaire du premier à celui du second. Parmi tous les commentateurs que cite saint Thomas, il n'y en a aucun ou presque aucun qui se soit spécialement occupé de saint Marc. Quant à ce qui est donné comme le commentaire de saint Jérôme sur saint Matthieu, il faut remarquer ici que c'est par suite de l'ignorance des âges que ce commentaire a été attribué à saint Jérôme, et que saint Thomas a conservé à ce commentaire le nom du saint docteur pour ne pas s'éloigner de l'opinion communément reçue de son temps. Il est incontestable que ce commentaire n'est pas de saint Jérôme, tout le monde l'avoue, et à défaut d'autres preuves le style le dirait lui-même. L'auteur de ce commentaire s'est en effet montré ignorant la langue grecque et l'hébreu, et il a écrit une multitude de choses fausses et puériles, ainsi que le remarque Bellarmin, quoiqu'il n'ait pas relevé chacune de ces erreurs en particulier.

Ainsi c'est de voir dans le mot *phase* la signification *passage*, et dans celui de *pâque* celle d'*immolation*; en traduisant le mot *pisticam* par *mystique* ou *précieuse;* en remarquant que Satan était entré dans Judas après que Judas était sorti et non pas auparavant; en disant

---

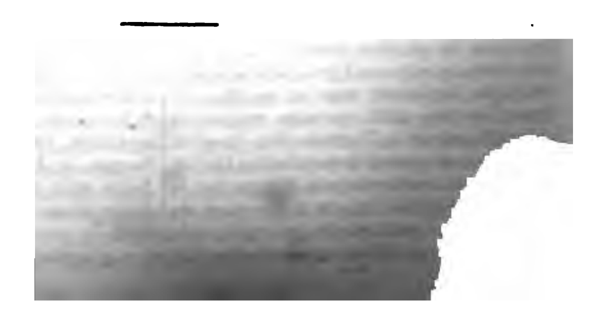
signo singularem indicem homiliæ illius in qua modo super Matthæum ex vero Chrysostomo ea occurrunt quæ citantur.

Nec ad Matthæum solum sed ad Marcum hæc annotata spectant, qui veluti Matthæi breviator, eosdem fere ac Matthæus expositores in pluribus habuit, vel ex ipsa Matthæi expositione ad propriam interpretationem derivatos; cum et in Marcum pauci ac fere nulli speciatim scripserint quos hic referat S. THOMAS. Nam quod ad Hieronymum spectat frequentissime hic notatum ut ex commentario in Marcum ipsum scripto, temporum injuriæ tribuendum est ut eum Hieronymi nomine annotarit, quia suo tempore ut Hieronymi notabatur, nec a vulgari ejus inscriptione recedendum putavit : alioqui non Hieronymi esse res nota est, ut consentiunt omnes et stylus ipse clamat, si non alia manifeste probarent. Certe se neque græcæ linguæ neque hebraicæ peritum auctor ille ostendit, ac inepta pleraque falso scribit, ut Bellarminus rursum notat, etsi specialiter non indicans : ea vero sunt quod per Phase transitum et per Pascha immolationem significari dicit; quod pisticam idem esse vult ac mysticam vel pretiosam nardum; quod Satanas in Judam ingressus est postquam Judas exiit non priusquam exiret; quod Jesus panem fregit transfigurans corpus suum in panem quod est Ecclesia præsens quæ accipitur in fide; ac nonnulla non dis-

que Jésus par la fraction du pain avait transformé son corps en pain, lequel est l'Église actuelle perçue par la foi, et ainsi d'une multitude d'autres observations, ainsi que l'on pourra s'en convaincre surtout aux chapitres XIV et XV. Et non-seulement il s'est montré inhabile dans la langue grecque et hébraïque, mais encore maniant comme un barbare la langue latine, ainsi que l'établit notre Sixte de Sienne dans sa *Bibliothèque*, ce qui certainement ne peut être attribué à saint Jérôme. Ce commentaire sur saint Matthieu, pour me servir des expressions même de Sixte, est aussi antipathique à la manière et au style de saint Jérôme que l'eau l'est au feu. Celui-là donc qui a pu faire précéder de tels commentaires de ces mots : *Qu'ils ne sont pas à la vérité de saint Jérôme, mais qu'ils n'en sont pas indignes*, celui-là, dis-je, a plutôt montré de la bienveillance que de la justice, si toutefois il les a même parcourus. Tout ce qu'en a extrait saint Thomas n'offre rien de faux et de puéril quant au sens, mais pour peu que l'on soit fait au latin, l'on verra combien l'expression est souvent barbare ou embarrassée.

---

similis notæ quæ potissimum cap. 14 et cap. 15 videre est. Quid quod non græce tantum et hebraice imperitum ostendunt ante dicta, sed nec latine satis gnarum ipsa orationis barbaries demonstrat, ut in Bibliotheca sua Sixtus Senensis noster non immerito addit? quod Hieronymo indignum est; a cujus quoque stylo magis eam in Marcum explanationem abhorrere præmittit quam abhorret ab aqua ignis, ut ejus verbis utar. Unde qui ejusmodi Commentariis hanc censuram præfixit, Hieronymi quidem non esse, sed non indignos esse qui legantur, benignitati potius indulsisse quam veritati putandus est, si vel superficie tenus eos legit; aut ad ea duntaxat respexisse quæ nihil falsi vel inepti continent quoad sensum, qualia omnino sunt quæ inde refert S. THOMAS; quamlibet quoad ipsam expressionem involuta interdum et barbara videri possint, ut ex eorum lectione facile qui vis vel tantisper latinus intelliget.



DE SAINT JÉROME

SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Marc, disciple et interprète de Pierre, composa, à cause de la prière qui lui en fut faite par les Pères de l'Église de Rome, un Évangile abrégé avec ce qu'il avait entendu de la bouche du prince des apôtres. Lorsque Pierre l'eut lu, il l'approuva et le donna revêtu de son autorité à lire à l'Église. C'est cet évangéliste que l'Apôtre appelle son fils dans la première épître : « Marc, dit-il, mon fils. » Son Évangile à la main, il partit pour l'Égypte et y portant le premier le nom du Christ à Alexandrie, il y fonda une Église et y fit éclater une telle science et une telle mortification, qu'il força tous les disciples du Christ à l'imiter. Philon, l'un des Juifs les plus savants de cette époque, voyant à Alexandrie la première Église qui y eût été fondée encore soumise aux prescriptions de la loi, écrivit sur leur vie pour en faire remonter l'honneur à sa nation. Et ainsi que Luc nous montre tous les croyants à Jérusalem ayant tout en commun, ainsi Philon livre à la postérité ce qu'il a vu se passer à Alexandrie sous la direction de Marc. Cet évangéliste mourut la huitième année de Néron, et il fut enseveli à Alexandrie où il eut pour successeur Anian.

EX HIERONYMO

DE SCRIPTORIBUS ECCLESIASTICIS.

MARCUS, discipulus et interpres Petri, juxta quod Petrum referentem audierat, et rogatus Romæ a fratribus, breve scripsit Evangelium; quod cum Petrus audisset, probavit et Ecclesiæ legendum sua auctoritate dedit. Hunc idem Petrus in epistola prima filium suum vocat; Marcus (inquit) filius meus. Assumpto ergo Evangelio quod ipse confecerat, perrexit in Ægyptum, et primus Alexan[illegible] Christum annuntians, constituit E[illegible]anta doctrina et vitæ continenti[illegible]hristi sectatores ad exemplum sui cogeret. Denique Philo disertissimus Judæorum videns Alexandriæ primam Ecclesiam adhuc judaizantem, quasi in laudem gentis suæ librum super eorum conversatione scripsit. Et quomodo Lucas narrat Hierosolymæ credentes omnia habuisse communia, sic [illegible] ille quod Alex[illegible]driæ sub Marco fieri doctore cernebat memoriæ tradit.

Mortuus est autem octavo Neronis anno, et sepultus Alexandriæ, succedente sibi Aniano.

PRÉFACE.

Le prophète Isaïe prédit d'une manière fort claire la vocation des Gentils et ce qui devait en être la cause, en cette manière : « Mon Dieu est devenu ma force et il m'a dit: C'est peu que vous soyez mon serviteur pour relever par votre parole les tribus de Jacob et pour convertir la lie d'Israël. Je vous ai produit comme la lumière des nations, afin que vous opériez le salut de mon peuple jusqu'aux extrémités de la terre.» — S. JÉR. — Ces paroles qui sont précédées de celles-ci : « Voici ce que dit le Seigneur qui me forme pour être son serviteur avec les entrailles de ma mère, » établissent que le Christ est appelé le serviteur de Dieu en tant qu'il est formé avec les entrailles d'une femme. La volonté du Père avait été d'abord que ces agriculteurs pervers reçussent son fils qu'il leur avait envoyé (1), et c'est pour cela que le Christ en s'adressant à ses disciples leur dit ces paroles : « N'allez pas dans le chemin

(1) Matth., 21.

PROŒMIUM.

Vocationem Gentium et causam salutis earum Esaias Propheta manifesto prænunciat oraculo dicens (cap. 49) : Deus meus factus est fortitudo mea, et dixit : Parum est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fæces Israel convertendas. Dedi te in lucem Gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. HIER. *super Esaiam* (lib. 13). In quibus verbis ostenditur, Christum appellari servum, inquantum est formatus ex utero. Nam ante verba ista præmittitur : Hæc dicit Dominus, formans me ex utero servum sibi. Fuerat siquidem voluntas Patris ut pessimi vinitores missum susciperent filium. Unde de ipsis Christus ad discipulos loquitur (Matth., 10) : In viam Gentium ne abieritis, sed ite magis ad oves perditas domus Israel. Quia igitur Israel non est reductus ad Deum, propterea Dei Filius loquitur

d'Israël, mais adressez-vous d'abord aux brebis égarées d'Israël. » C'est parce qu'Israël n'a pas voulu revenir à Dieu, que le Fils de Dieu s'adressant aux Juifs incrédules leur adresse ces paroles : « Mon Dieu est devenu ma force, et il a consolé ma tristesse née de l'abandon de mon peuple. » Et il m'a dit : « C'est peu que vous me serviez, en relevant les tribus de Jacob (qui sont tombées par leur faute) et en convertissant la lie (ou bien les restes) d'Israël. En échange, je vous ai produit comme la lumière de toutes les nations pour éclairer le monde entier, et pour faire parvenir jusqu'aux entrailles de la terre mon salut qui guérit les hommes. »

La Glose (1). — Nous pouvons conclure deux choses de ce qui précède; la première c'est l'efficacité de cette vertu qui était dans le Christ capable d'éclairer toutes les nations et qui est exprimée par ces mots : « Mon Dieu est devenu ma force. » « Dieu était donc dans le Christ, s'y réconciliant le monde, » ainsi que le dit l'Apôtre aux Corinthiens. L'Évangile qui sauve les croyants « est donc la force de Dieu pour tout croyant, » ainsi que l'écrit le même apôtre aux Romains. — La seconde chose à conclure est donc les nations éclairées et le salut du monde accompli par le Christ d'après un dessein particulier du Père, puisqu'il est dit : « Je t'ai produit comme la lumière des nations. » C'est pour cela qu'après la résurrection du Seigneur quelques-uns reçurent la mission de prêcher aux nations et d'autres aux Juifs, pour réaliser le dessein du Père. Mais comme l'Évangile ne doit pas seulement être prêché aux contemporains, mais être écrit pour les généra-

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

Judæis non credentibus, dicens : Deus meus factus est fortitudo mea, qui et consolatus est me tristem super abjectione populi mei. Et dixit mihi : Parum est si servias mihi ad suscitandas tribus Jacob (quæ suo vitio corruerunt), et ad fæces (sive reliquias) Israel convertendas. Pro illis enim dedi te in lucem Gentium omnium, ut illumines universum mundum, et salutem meam, per quam homines salvi fiunt, usque ad extrema terræ facias pervenire.

Gloss. Ex præmissis igitur verbis duo possumus colligere : quorum primum est divina virtus, quæ fuit in Christo, ex qua efficax fuit ad Gentium illuminationem; quia dicitur : Deus meus factus est fortitudo mea. Deus igitur erat in Christo mundum reconcilians sibi, ut Apostolus ad Corinthios dicit (1 *Cor.*, 3). Unde et Evangelium per quod credentes salvantur, virtus Dei est in salutem omni credenti, ut idem Apostolus ad Romanos dicit (cap. 1). Secundum autem est illuminatio Gentium, et salus mundi, ex dispositione Patris per Christum completa; quia dicitur : Dedi te in lucem Gentium : unde post resurrectionem suam Dominus, ut dispositionem Patris impleret, quidam ad prædicandum Judæis, quidam ad prædicandum Gentibus, ministerium acceperunt. Quia vero Evangelium oportuit non solum prædicari propter præsentes, sed etiam scribi propter futuros, eadem distinctio est in scriptoribus Evangelii observata. Nam Matthæus Judæis Evan-

tions futures, l'on retrouve la même séparation entre les écrivains évangélistes : Matthieu écrivant en hébreu pour les seuls Juifs, et Marc écrivant le premier pour les Gentils.

EUSÈBE. — Lorsque la lumière brillante du Verbe de Dieu se fut levée sur la ville de Rome, la parole de vérité et de lumière prêchée par Pierre orna les âmes de tous de son éclat paisible ; et entendue tous les jours, elle ne produisait jamais la satiété. La seule audition ne leur suffisait pas, et ils conjurent de toutes leurs prières le disciple Marc de consigner par l'écriture ce qu'il leur prêchait de sa parole, pour en avoir sans cesse la pensée présente, et pour pouvoir chez eux et au dehors ne pas abandonner ces méditations de la parole. Ils ne se désistent pas de leurs prières qu'ils n'aient obtenu ce qu'ils ont demandé, et tel fut le motif de l'évangile écrit de saint Marc. Pierre se réjouit en voyant que l'Esprit-Saint l'a ainsi dépouillé par un pieux larcin, et, voyant dans ce fait une preuve de la foi et de la piété de son Église, il confirme ce qui vient d'être fait, et il livre aux Églises, pour y être lu à jamais, ce qui vient d'être écrit.

S. JÉR. (1). — Marc commence par la prédication du Christ, qui a lieu dans la plénitude de son âge, et lui qui traite de la perfection du Fils de Dieu ne s'arrête pas à la naissance du petit enfant.

S. CHRYS. — Il n'a fait qu'un abrégé et un récit concis, imitant en cela la brièveté de son maître, l'apôtre Pierre. — S. AUG. — Matthieu,

(1) Ou plutôt cet auteur anonyme dont il a été parlé dans la préface, et qui depuis a été réputé des œuvres de saint Jérôme.

---

gelium hebraico sermone scripsit : Marcus autem primus Evangelium scripsit in Gentibus.

EUSEB., *in Eccl. Hist.* (lib. 2, cap. 14). Cum enim Romanæ urbi clarum verbi Dei lumen fuisset exortum, sermo veritatis et lucis, quæ per Petrum prædicatur, universorum mentes placido illustravit auditu, ita ut quotidie audientibus eum nulla unquam satietas fieret; unde neque eis auditio sola sufficiebat, sed Marcum discipulum ejus omnibus precibus exorant, ut ea quæ ille verbo prædicabat, ad perpetuam earum commendationem habendam, scripturæ traderet; quo domi forisque in hujusmodi meditationibus verbi permanerent ; nec prius ab obsecrando desistunt, quam quæ oraverant, impetrarent ; et hæc fuit causa scribendi Evangelium secundum Marcum. Petrus vero, ut per Spiritum Sanctum religioso se comperit furto spoliatum, delectatus est, et fidem eorum per hoc devotionemque considerans, factum confirmavit, et in perpetuum legendam Scripturam Ecclesiis tradidit.

HIER., *sup. Marcum.* Principium autem a perfectioris ætatis Christi prædicatione inchoat ; nec laborat in nativitate infantuli qui loquitur de perfectione Filii Dei.

CHRYS. (homil. *in Matth.*) Compendiosam autem ac brevem narrationem facit, in quo magistrum imitatus est, scilicet Petrum brevitati studentem. AUG, *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 3). Unde Matthæus qui regiam Christi personam narrandam susceperat, habuit Marcum sibi tanquam comitem et ab-

qui avait eu pour but de présenter en le Christ le côté royal, a eu comme son imitateur et pour abréger son récit Marc qui a voulu marcher sur ses traces, car il est de la dignité des rois d'avoir des suivants qui marchent sur leurs traces; tandis que Luc, dont les efforts ont tendu à nous présenter le sacerdoce du Christ, n'a pas eu de suivant qui ait abrégé son récit, car il appartenait au pontife d'entrer seul dans le Saint des saints.

Bède. — Il est à remarquer que les divers évangélistes, étant partis d'un point de départ différent, se sont arrêtés chacun à un point différent: Matthieu, qui a débuté par la naissance du Seigneur, a continué sa narration jusqu'à la résurrection du Seigneur; Marc, qui a commencé par la prédication du Sauveur, a prolongé son récit jusqu'à son ascension et à la prédication des disciples sur toute l'étendue de la terre; Luc, qui ouvre son évangile par la naissance du Précurseur, le termine par l'ascension du Seigneur; Jean, qui remonte jusqu'à l'éternité du Verbe, s'arrête à la résurrection. — S. Amb. — C'est avec raison que Marc, qui a commencé par l'expression de la puissance du Sauveur, nous est représenté sous la figure d'un lion. — Rem. — Marc nous est peint aussi par la figure d'un lion, car le lion fait entendre ses rugissements dans le désert, et cet évangéliste commence ainsi: « Voix de celui qui crie dans le désert. » — S. Aug. — L'on peut interpréter différemment la figure qui représente cet évangéliste. Marc, qui n'a pas présenté le côté royal de Jésus, ce qu'a fait Matthieu, qui pour cela nous est représenté comme un lion, ni le côté sacerdotal, ce qu'a fait Luc, qui pour cela nous est représenté comme un bœuf, a voulu nous présenter ou sa consécration ou sa parenté, et s'est arrêté

---

breviatorem adjunctum, qui sua vestigia quodammodo sequeretur : regum enim est non esse sine comitum obsequio: sacerdos autem quoniam in Sancta Sanctorum solus intrabat, propterea Lucas, cujus circa sacerdotium Christi erat intentio, non habuit tanquam socium obsequentem, qui suam narrationem quodammodo breviaret.

Beda. Notandum est etiam, quod Evangelistæ sancti diversum narrationis suæ primordium, singuli diversum statuere terminum. Matthæus namque a nativitate dominica exordium sumens, ad tempus usque dominicæ resurrectionis seriem suæ narrationis perduxit. Marcus ab initio Evangelii prædicationis incipiens pervenit usque ad tempus ascensionis Domini, et prædicationis discipulorum ejus cunctis gentibus per orbem. Lucas autem a nativitate præcursoris inchoans Evangelium, terminavit in ascensione dominica. Joannes ab æternitate Verbi Dei principium sumens, usque ad tempus dominicæ resurrectionis evangelizando pertingit Ambr., *super Luc.* (in proœmio). Quia igitur Marcus a potentiæ cœperat expressione divinæ, recte sub leonis imagine figuratur. Remig., *super Marc.* Per leonem etiam signatur Marcus, quia sicut leo terribilem vocem in deserto emittit, sic Marcus a voce in deserto incipit, dicens : Vox clamantis in deserto. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 6). Quamvis et de figura aliter dici posset.

par conséquent au côté humain du Christ, et c'est pour cela qu'il nous apparaît sous la figure de l'homme dans le quadruple symbole des évangélistes. — THÉOPHYLACTE. — Ou bien c'est l'aigle que nous représente l'évangéliste Marc, car son évangile commence par la prophétie de Jean, et la prophétie, ainsi que l'aigle, voit de loin.

Marcus enim, qui neque stirpem regiam, ut Matthæus (ob hoc per leonem signatus), neque sacerdotalem, ut Lucas (signatus per vitulum), vel cognationem vel consecrationem narrare voluit, et tamen in eis versatus ostenditur quæ homo Christus operatus est, per hominis figuram in quatuor animalibus signatus videtur. THEOPHYLACTUS. Vel Evangelium secundum Marcum aquila innuit : a prophetia enim Joannis incepit : prophetia enim acute quæ a longe sunt speculatur, ut aquila.

EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT MARC.

CHAPITRE PREMIER.

Le commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, fils de Dieu.

S. Jér. — L'évangéliste Marc, prêtre en Israël et de la race lévitique, lorsqu'il se fut converti au Seigneur, écrivit son Évangile en Italie, cherchant à montrer ce que le Christ devait au sang d'où il était sorti, car il commence en son Évangile par montrer l'ordre d'élection dans la

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM MARCUM.

CAPUT PRIMUM.

Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei.

Hier., *in Prologo*. Marcus Evangelista sacerdotium in Israel agens, secundum carnem levita, ad Dominum conversus, Evangelium in Italia scripsit, ostendens in eo, quid et generi suo deberet Christus : nam initium Evangelii in voce propheticæ exclamationis instituens, ordinem leviticæ electionis ostendit, prædicans Joannem Za-

tribu de Lévi, en faisant entendre le cri prophétique de Jean, fils de Zacharie, envoyé devant Jésus. Voici les paroles par lesquelles il commence : « Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, fils de Dieu. » — S. JÉR. — Le mot grec évangile veut dire *bonne nouvelle;* cette bonne nouvelle doit s'entendre à proprement parler du royaume de Dieu et de la rémission des péchés, car c'est par l'Évangile que sont venues la rédemption des fidèles et la béatitude des saints. Les quatre Évangiles n'en font qu'un, et c'est le même Évangile que l'on retrouve dans les quatre. Le mot hébreu *Jésus* correspond au mot grec *soter* (σωτηρ), Sauveur; le mot grec *Christ* (χριστος) correspond au mot *Messie* dans l'hébreu, et signifie *oint*, par conséquent roi et *prêtre*. — BÈDE. — Il faut rapporter ce commencement d'Évangile à ce commencement de l'Évangile selon saint Matthieu : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils d'Abraham, fils de David. » Ici il est appelé *fils* de Dieu; mais c'est le même Christ qui est appelé tantôt fils de Dieu et tantôt fils de l'homme. Et il était convenable qu'après le premier évangéliste qui l'avait appelé fils de l'homme, vînt le second, qui l'appela fils de Dieu, afin de monter des choses inférieures aux choses supérieures, et pour parvenir par les mystères de l'incarnation jusqu'à la contemplation de ceux de l'éternité. C'est avec raison que celui qui voulait décrire la génération humaine de Jésus-Christ le présente comme fils de l'homme en nous le montrant comme fils de David et fils d'Abraham. C'est avec raison que celui qui voulait ouvrir son Évangile par le fait de la prédication évangélique a appelé Jésus fils de Dieu, car s'il s'était montré homme en entrant dans la race des patriarches, il s'était montré Dieu en prêchant au monde l'Évangile. — S. HIL. —

chariæ filium in voce Angeli emissum, dicens : Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei. HIER. (initio commentarii). Evangelium græce dicitur, latine bona annunciatio prædicatur, quod proprie ad regnum Dei et ad remissionem pertinet peccatorum : est enim Evangelium, per quod venit redemptio fidelium, et beatitudo sanctorum. Quatuor autem Evangelia unum sunt, et unum, quatuor. In hebræo Jesus, in græco Soter (σωτηρ), in latino Salvator dicitur : Christus autem græce χριστὸς, Messias hebraice, latine Unctus (id est, Rex et Sacerdos) dicitur. BEDA. Conferendum autem est hoc Evangelii principium cum principio Matthæi, quo ait : Liber generationis Jesu Christi, Filii David, Filii Abraham. Hic autem dicitur Filii Dei : ex utroque enim unus Dominus Jesus Christus, Dei et hominis Filius est intelligendus. Et apte primus Evangelista Filium hominis eum, secundus Filium Dei nominat, ut a minoribus ad majora paulatim sensus noster assurgeret, ac per fidem et sacramenta humanitatis assumptæ ad agnitionem divinæ æternitatis ascenderet. Apte etiam qui humanam erat generationem descripturus, a Filio hominis cœpit, David scilicet, sive Abraham. Apte etiam is, qui librum suum ab initio evangelicæ prædicationis inchoabat, Filium Dei magis appellare voluit Jesum Christum ; quia humanæ erat naturæ de progenie patriarcharum veritatem carnis suscipere ; et divinæ fuit potentiæ Evange-

Il n'a pas seulement affirmé qu'il avait le nom de fils de Dieu, mais encore la nature(1). Nous, nous sommes les enfants de Dieu, mais tel n'est pas le Fils de Dieu, car il est le propre Fils de Dieu, le vrai Fils de Dieu, non par adoption, mais par origine; non de nom seulement, mais dans la réalité; de naissance et non par création.

Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : J'envoie mon ange devant votre face, qui, marchant devant vous, vous préparera le chemin. On entendra dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

Bède. — Marc, avant que d'écrire l'Évangile, se fait précéder des témoignages des prophètes, afin d'attirer la confiance à ce qu'il va écrire en le montrant déjà annoncé par les prophètes. Par cette manière de commencer son Évangile, il amène les Juifs, qui avaient reçu la loi et les prophètes, à recevoir la grâce évangélique et les mystères que les prophètes avaient annoncés, et en même temps il conduit les Gentils, qui étaient venus au Christ par les oracles évangéliques, à recevoir et à vénérer l'autorité de la loi et des prophètes; c'est pour cela qu'il dit : « Ainsi que cela a été écrit par le prophète Isaïe, etc. » — S. Jér. — Cela ne se trouve pas dans Isaïe, mais dans Malachie, le dernier des douze prophètes. — S. Chrys. — Ou bien, l'on peut dire que cette citation se compose à la fois de deux passages divers des deux prophètes. Ainsi, dans Isaïe, après l'histoire d'Ézéchias, se trouvent ces mots : « Voix de celui qui crie dans le désert; » et dans Ma-

(1) C'est l'explication de ces paroles : « Glorifiez votre fils (Jean, 17). »

---

lium mundo prædicare. Hilar., *De Trin.* lib. 2, ante medium). Non autem solo nomine contestatus est Christum Filium Dei, sed etiam proprietate. Nos filii Dei sumus, sed non talis hic Filius : hic enim verus et proprius est Filius, origine, non adoptione; veritate, non nuncupatione; nativitate, non creatione.

Sicut scriptum est in Esaia propheta : Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te : vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.

Bed. Scripturus Evangelium Marcus, congrue primo ponit testimonia prophetarum, ut eo cunctis sine scrupulo dubietatis suscipienda quæ scriberet, intimaret, quo hæc a prophetis antea prædicta esse demonstraret. Simulque uno eodemque Evangelii sui principio, et Judæos, qui legem ac prophetas susceperant, ad suscipiendam Evangelii gratiam, ac sacramenta quæ ipsorum prophetiæ prædixerant, instituit; et Gentiles qui per Evangelii præconia ad Dominum venerunt, ad auctoritatem quoque legis et prophetarum suscipiendam venerandamque provocat; unde dicit : Sicut scriptum est in Esaia propheta : Ecce, etc. Hier., *De optimo genere interpretandi* (ad *Pammach.*, epist. 101). Hoc autem non scribitur in Esaia, sed in Malachia novissimo duodecim prophetarum. Chrys. (hom. 1,

lachie : « Voici que j'envoie mon ange. » L'évangéliste, coupant en deux les deux prophéties, les donne toutes les deux comme d'Isaïe, et rapporte le nom de l'auteur d'une des deux citations en négligeant de donner celui du prophète auquel ont été empruntés ces mots : « Voici que j'envoie mon ange. » — S. Aug. (1). — Sachant que toute citation doit être rapportée à l'auteur qui le premier en a donné le sens, il rapporte celle-ci à Isaïe qui le premier en a indiqué le sens. C'est pour cela qu'aussitôt après avoir donné les paroles de Malachie, il ajoute : « Voix de celui qui crie dans le désert, » afin de placer sous le nom du seul prophète qui a dit ces dernières paroles les paroles des deux prophètes, qui d'ailleurs toutes les deux présentent la même pensée. — Bède. — Ou bien, l'on doit avouer que, quoique le mot à mot de ces paroles ne se trouve nulle part dans le prophète Isaïe, on en trouve le sens dans plusieurs passages et notamment dans celui qui est cité : « Voix de celui qui crie dans le désert. » Ce qu'a dit Malachie de cet envoyé qui doit précéder le Sauveur pour lui préparer les voies n'est pas différent de ce que dit Isaïe de cette voix que l'on doit entendre dans le désert et que l'on doit suivre, et qui doit dire : « Préparez le chemin du Seigneur. » Par l'une et l'autre de ces deux paroles, ce qui est prêché, c'est que l'on prépare la voie du Seigneur. Il a pu se faire (2) aussi qu'au moment où Marc écrivait son Évangile un nom se soit présenté pour un autre, celui d'Isaïe pour celui de Zacharie,

(1) Ou plutôt de l'auteur, qui n'est pas saint Augustin, des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau-Testament*, quest. 57.

(2) Cette partie de la citation est empruntée à saint Augustin, lib. 3 *De consens. Evang.*, cap. 7.

---

in Marcum). Vel aliter dicitur quod duas prophetias in diversis locis dictas a duobus prophetis in unum congregans, posuit : in Esaia enim propheta post Ezechiæ describitur historiam (cap. 41) : Vox clamantis in deserto ; in Malachia vero (cap. 3) : Ecce mitto Angelum meum. Secans igitur Evangelista duas prophetias posuit, ut ab Esaia dictas, et ad unam lectionem hic referens, tacens vero a quo dicatur : Ecce ego mitto Angelum. Aug., *De quæst. Evang.* Sciens enim omnia ad auctorem referenda, dicta hæc ad Esaiam revocavit qui sensum istum prior intimaverat. Denique post verba Malachiæ statim subjecit, dicens : Vox clamantis in deserto, ut jungeret verba utriusque prophetæ ad unum sensum pertinentia sub prioris prophetæ persona. Beda. Vel aliter intelligendum est, quia etsi non hæc verba inveniuntur in Esaia, sensus tamen eorum invenitur in multis aliis locis, et manifestius in hoc quod subjunxit : Vox clamantis in deserto. Nam quod dixit Malachias, mittendum Angelum ante faciem Domini, qui præpararet viam ejus, hoc est quod dixit Esaias vocem clamantis in deserto audiendam, quæ diceret : Parate viam Domini. In utraque autem sententia similiter paranda via Domini prædicatur. Potuit autem fieri, ut animo Marci Evangelium conscribentis pro Malachia Esaias occurrerit (ut fieri solet), quod tamen sine ulla dubitatione emendaret, saltem ab aliis admonitus, qui hæc ipso adhuc in carne

et il l'aurait corrigé sur l'observation qui aurait pu en être faite par un de ses contemporains qui aurait lu Isaïe, s'il n'avait pas pensé que c'était par une disposition spéciale de l'Esprit-Saint, sous la dictée duquel il écrivait, qu'un nom s'était placé pour un autre sous sa plume. Cette transposition de noms sert à nous indiquer que de tout ce qu'ont écrit tous les prophètes inspirés par l'Esprit-Saint, ce qui appartient à l'un appartient à tous et réciproquement. — S. Jér. — C'est ainsi que par Malachie retentit la voix du Père aux oreilles du Fils qui est la face du Père, qui a servi à le faire connaître.

Bède. — Jean a été appelé ange, non pas, ainsi que le prétend l'erreur d'Origène, parce qu'il appartenait à la société des anges, mais parce que le mot grec ange signifiant *envoyé,* Jean a ce nom, lui qui était envoyé pour rendre témoignage à la lumière et pour annoncer au monde le Seigneur qui venait s'y incarner. Il est constant que tous les prêtres méritent ce nom d'ange, par le ministère qu'ils ont reçu d'évangéliser, d'après cette parole de Malachie : « Les lèvres du prêtre gardent la science, et on demandera la loi à sa bouche, parce qu'il est l'ange du Dieu des armées. » — Théoph. — Le précurseur du Christ est appelé ange à cause de sa vie angélique et de sa dignité sublime. Ces mots : « Devant votre face, » reviennent à ceux-ci : « Auprès de vous, » et expriment combien sont près l'un de l'autre le Christ et son précurseur; car il n'y a à marcher près d'un roi que ceux qui le touchent de plus près. — « Qui préparera le chemin devant vous; » car il prépara par le baptême les âmes à recevoir le Christ. — S. Jér. — Ou bien, le chemin que suit le Seigneur pour venir à nous est la pénitence, par laquelle il descend jusqu'à nous et nous montons jusqu'à

---

vivente legere potuerunt ; nisi cogitaret, recordationi suæ, quæ Sancto Spiritu regebatur, non frustra occurrisse aliud pro alio nomen Prophetæ : sic enim insinuantur quæcunque per prophetas Spiritus Sanctus dixit, et singula esse omnium, et omnia singulorum. Hier. Per Malachiam ergo Patris vox sonat ad Filium, qui est facies Patris unde agnitus est.

Bed. Angelus autem vocatur Joannes, non naturæ societate (juxta hæresim Origenis), sed officii dignitate : angelus enim græce, latine nuncius dicitur; quo nomine recte appellari potuit homo ille qui fuit missus a Deo, ut testimonium perhiberet de lumine (*Joan.*, 1) et venientem in carne Dominum mundo nunciaret; cum constet omnes qui sacerdotio funguntur, ob evangelizandi officium angelos posse vocari, dicente propheta Malachia (cap. 2) : Labia sacerdotis custodiunt scientiam, et legem requirent ex ore ejus, qui Angelus est Domini exercituum. Theophylact. Præcursor igitur Christi Angelus dicitur, propter vitam angelicam, et reverentiam excelsam. Quod autem dicitur : Ante faciem tuam, hoc significat, quasi diceret : Juxta te est nuncius tuus : unde ostenditur propinquitas præcursoris ad Christum. Etenim juxta reges ambulant, qui propinqui sunt magis. Sequitur : Qui præparabit viam tuam ante te : per baptismum enim præparavit animas Judæorum, ut Christum susciperent. Hier. Vel via Domini qua ad homines in-

lui. C'est pour cela que les premiers mots de la prédication de Jean furent ceux-ci : « Faites pénitence. »

BÈDE. — Ainsi que Jean put être appelé l'ange du Seigneur, en lui préparant les voies par sa prédication, ainsi il put être appelé *voix*, en précédant le Verbe de Dieu par le retentissement de sa voix : « Voix de celui qui crie, etc. (1). » Il est certain que le Fils de Dieu s'appelle le Verbe, et il est certain, d'après notre langage même, que le son de la voix précède et que ce n'est qu'après que la parole parvient à l'âme. — S. JÉR. — Il est dit que ce fut *la voix de celui qui crie;* car le cri est fait pour ceux qui sont sourds ou placés au loin : le cri est aussi la voix de l'indignation. Or, la voix de Jean s'adressait au peuple juif, qui était dans cette position vis-à-vis de lui, attendu que *le salut est loin des pécheurs*, et que les pécheurs ont *rendu leurs oreilles sourdes comme celles de l'aspic*, et qu'ils ont mérité d'entendre de la bouche du Christ *l'indignation, la colère, la tribulation*. — S. CHRYS. — Ce qu'ajoute la prophétie : « Dans le désert, » établit clairement que la prédication divine ne devait pas se faire entendre dans Jérusalem, mais dans le désert. Ceci d'ailleurs fut accompli à la lettre par Jean, qui ne fit pas connaître la présence salutaire du Verbe de Dieu à ceux qui étaient restés entre les murs de Jérusalem, mais à ceux qui l'avaient suivi sur les bords du Jourdain dans le désert. La parole du prophète signifiait qu'outre le désert que Moïse avait montré au peuple, et au milieu duquel il lui avait frayé des routes, il était un autre désert dans lequel s'est révélé le salut du Christ. — S. JÉR. — Ou bien, le peuple juif est appelé ici désert, parce qu'il était abandonné par l'esprit de Dieu

(1) Ceci est plutôt emprunté à saint Grégoire, qui dit absolument la même chose dans son hom. 7 sur le chap. 1 de saint Jean.

---

greditur, pœnitentia est, per quam Deus nos descendit, et nos ad illum ascendimus. Hinc autem initium prædicationis Joannis fuit : Pœnitentiam agite.

BED. Sicut autem Joannes Angelus potuit vocari pro eo quod faciem Domini evangelizando prævenit, ita recte appellari et Vox potuit, quia verbum Dei sonando præibat : unde sequitur : Vox clamantis, etc. Constat enim quod unigenitus Filius Verbum Patris vocatur, et ex ipsa nostra locutione cognoscimus, quia prius vox sonat, ut verbum postmodum, possit audiri. HIER. Dicitur autem vox clamantis, quia clamor ad surdos et longe positos, sive cum indignatione fieri solet, quæ judaico certum est populo evenisse ; dum longe est a peccatoribus salus (*Psal.* 118) et aures suas obturaverunt sicut aspides surdæ (*Psal.* 57), unde indignationem et iram et tribulationem a Christo audire meruerunt. CHRYS. Per hoc autem quod dicitur : In deserto, manifeste ostendit prophetia, non in Hierusalem divina fieri dogmata, sed in deserto ; quod implebatur ad litteram a Joanne Baptista in deserto Jordanis, Verbi Dei apparitionem salutiferam prædicante. Ostendit etiam sermo propheticus præter desertum quod a Moyse ostensum fuit ; ubi semitas faciebat, aliud esse desertum in quo

comme une maison vide et balayée (1). Il était sans roi, sans prêtre, sans prophète.

BÈDE. — Les mots suivants expriment ce qu'il criait à haute voix : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Tout homme qui prêche la doctrine dans sa vérité et les bonnes mœurs, que fait-il autre chose que de préparer le chemin au Seigneur qui descend dans l'âme de ses auditeurs pour la pénétrer de sa grâce et l'éclairer de sa lumière? Il rend les sentiers droits, lorsque par sa parole il forme de bonnes pensées dans l'âme de ses auditeurs. — S. JÉR. — Ou bien, ces mots : « Préparez la voie du Seigneur, » reviennent à ceux-ci : « Faites pénitence et prêchez. » Ceux-ci : « Rendez droits ses sentiers, » indiquent la voie royale qui est d'aimer son prochain comme soi-même. Ceux qui s'aiment eux-mêmes et n'aiment pas le prochain se jettent à droite de cette voie. Il en est en effet beaucoup qui en se conduisant bien eux-mêmes négligent la correction des autres, et tel fut Héli (2). Celui, au contraire, qui tout en aimant les autres ne s'aime pas lui-même se jette à gauche de cette voie. Il en est en effet beaucoup qui tout en corrigeant les autres ne s'amendent pas eux-mêmes, et tels furent les scribes et les pharisiens. Or, ces sentiers ne sont indiqués qu'après la voie; car ce n'est qu'après avoir fait pénitence que l'on mérite d'entendre développer la morale évangélique. — THÉOPH. — Ou bien, la voie c'est le Nouveau-Testament, et les sentiers déjà battus étaient l'Ancien-Testament. Il fallait se préparer à la voie qui est le Nouveau-Testament, et rendre droits les sentiers de l'Ancien-Testament.

(1) Matth., 12, et Luc, 11.
(2) Héli, le grand-prêtre, passe pour n'avoir pas corrigé ses enfants (1 Reg., 3).

præsentem esse salutem Christi significabat. HIER. Vel in deserto fit vox et clamor quia deserti erant a Spiritu Dei, sicut domus vacans et scopata; deserti etiam a Propheta, Rege, atque Sacerdote.

BEDA. Quid autem clamaret, aperitur, cum subditur : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. Omnis enim qui fidem rectam et opera bona prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat, ut hæc scilicet corda vis gratiæ penetret et lumen veritatis illustret? Rectas autem semitas facit, dum mundas in animo cogitationes per sermonem prædicationis format. HIER. Vel aliter : Parate viam Domini, hoc est, pœnitentiam agite, et prædicate; rectas facite semitas ejus, ut via regia incedentes, proximos nostros ut nos, et nosmetipsos ut proximos diligamus : qui enim semetipsum diligit, et non diligit proximum, ad dexteram declinat : nam multi bene agunt, et non bene corrigunt, ut fuit Heli : et qui semetipsum odiens, proximum diligit, ad sinistram divertit : multi enim bene corrigunt, sed non bene agunt, ut fuerunt scribæ, et pharisæi. Semitæ autem post viam sequuntur, quia mandata moralia post pœnitentiam explanantur. THEOPHYLAC. Vel via est novum Testamentum; semitæ vero vetus, quasi attritum. Ad viam enim necesse erat præparari, scilicet ad novum Testamentum; veteris autem Testamenti rectas semitas fieri oportebat.

Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. Tout le pays de la Judée, et tous ceux de Jérusalem venaient à lui, et, confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain. Or Jean était vêtu de poil de chameau : il avait une ceinture de cuir autour des reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage. Il prêchait, en disant : Il en vient un autre après moi qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers, en me prosternant devant lui. Pour moi, je vous ai baptisés dans l'eau, mais pour lui il vous baptisera dans le Saint-Esprit.

S. Jér. — Les voies du Seigneur sont préparées par Jean, conformément à ce qui a été cité précédemment du prophète Isaïe, et elles sont préparées par la foi, le baptême et la pénitence. Les sentiers sont rendus droits par les austères indices de ce cilice, de cette ceinture en peau de chameau, de cette nourriture de miel sauvage et de sauterelles, et de cette voix humiliée. — « Jean fut dans le désert. » — Jean et Jésus cherchent ce qui a été perdu dans le désert; là où le diable a été vaincu, là on en triomphe; là où l'homme est tombé, là il se relève. Or, le nom de Jean signifie grâce, et c'est ainsi que par la grâce commence l'Évangile. — « Baptisant. » — La grâce est donnée par le baptême; car les péchés y sont gratuitement remis. C'est ainsi que l'ami de l'époux (1) initie aux choses que l'époux doit consommer. C'est pour cela que les catéchumènes sont instruits par le prêtre, reçoivent le saint chrême des mains de l'évêque; et c'est pour désigner cela qu'il est ajouté : « Et prêchant le baptême de la pénitence, etc. » — Bède. — Cependant Jean ne se contenta pas de prêcher le baptême

(1) Le latin porte : *paranymphus*, celui qui accompagnait l'épouse; du grec *παρανυμφος*, de *νυμφη*, *épouse*, *παρα*, *auprès*.

Fuit Joannes in deserto baptizans, et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. Et egrediebatur ad eum omnis Judææ regio, Hierosolymitæ universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua. Et erat Joannes vestitus pilis cameli, et zona pellicea lumbos ejus, et locustas et mel silvestre edebat, et prædicabat dicens : Venit fortior me post me, cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus. Ego baptizo vos aqua, ille vero baptizabit vos Spiritu Sancto.

Hier. Secundum præmissam Esaiæ prophetiam, via Domini a Joanne paratur per fidem, baptismum, et pœnitentiam; rectæ semitæ fiunt per austera indicia vestis cilicinæ, et zonæ pelliceæ, et cibi locustini, et mellis silvestris, et humillimæ vocis : unde dicitur : Fuit Joannes in deserto : Joannes enim et Jesus quærunt quod in deserto amissum est : ubi vicit diabolus, ibi vincitur; ubi cecidit homo, ibi exsurgit. Joannes autem gratia Dei interpretatur : a gratia autem narratio incipit. Sequitur enim baptizans : per baptismum enim gratia datur, quia peccata gratis dimittuntur. Quod autem consummatur per sponsum, initiatur per paranymphum. Unde catechumeni (hoc est, instructi) incipiunt per sacerdotem, chrismantur per episcopum : et ad hoc designandum subditur : Et prædicans baptis-

de la pénitence, il le donna à quelques-uns; mais il ne pouvait pas donner le baptême qui remet les péchés, car la rémission des péchés n'est donnée que dans le seul baptême du Christ. Il est dit qu'*il prêchait le baptême de la pénitence* pour la rémission des péchés; car le baptême qui remet les péchés, il ne pouvait pas le donner, et il ne pouvait que le prêcher. Ainsi qu'il précédait par sa prédication la parole incarnée du Père, ainsi il précédait le baptême de la pénitence, qui remet les péchés par son baptême, à lui qui ne peut pas remettre les péchés. — THÉOPH. — Ou bien, le baptême de Jean, qui ne pouvait pas conférer la rémission des péchés, amenait les hommes à la pénitence. Il prêchait son baptême de la pénitence, et cette prédication, en faisant faire pénitence, conduisait à la rémission des péchés, en faisant recevoir le Christ par les pénitents pour la rémission de leurs fautes.

S. JÉR. — L'épouse est amenée par Jean à Jésus comme par son ami, ainsi que Rebecca fut conduite à Isaac par le serviteur de celui-ci. « Et toute la Judée sortait au-devant de lui. Le silence et l'éclat sont tout autour de lui, » c'est-à-dire autour de l'époux. L'épouse descend de son chameau : ce qui arrive lorsque à la vue de son Isaac, de Jésus-Christ, l'Église se prosterne devant lui. Le mot Jourdain veut dire *descente* étrangère, et c'est là que les péchés sont rachetés; car c'est par l'orgueil qu'autrefois nous nous étions éloignés de Dieu, et c'est par notre humiliation sous le sacrement du baptême que nous sommes relevés. — BÈDE. — Les mots suivants : « Confessant leurs péchés, » sont un exemple pour ceux qui se préparent au baptême de confesser leurs fautes et de s'engager à une meilleure vie.

---

mum pœnitentiæ, etc. BED. Liquet quia Joannes baptismum pœnitentiæ non solum prædicavit, verum etiam quibusdam dedit; sed baptismum in remissionem peccatorum dare non potuit : remissio enim peccatorum in solo baptismo Christi nobis tribuitur. Dicitur ergo : Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum : quoniam baptisma quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum pœnitentiæ, quo peccata solvuntur, præcurreret suo baptismate, quo peccata solvi non possunt. THEOPHYLACT. Vel aliter : Baptismus Joannis etsi non haberet peccatorum remissionem, tamen homines ad pœnitentiam inducebat. Suum ergo baptismum pœnitentiæ prædicabat, sed hæc prædicatio pœnitentiæ ducebat in remissionem peccatorum ; quasi qui pœnitentes Christum reciperent, in remissionem reciperent peccatorum.

HIER. Per Joannem autem sicut per amicum sponsi inducitur sponsa ad Christum, sicut per puerum Rebecca ad Isaac (*Gen.*, 24). Unde sequitur : Et egrediebatur ad illum omnis Judæa, etc. Confessio enim et pulchritudo in conspectu ejus (*Psal.* 96), scilicet sponsi. Desilit enim sponsa de camelo, cum humiliat se nunc Ecclesia viso viro Isaac, id est, Jesu Christo. Jordanis autem descensio aliena interpretatur, ubi peccata abluuntur : nos enim olim alienati a Deo per superbiam, per baptismi symbo-

S. Chrys. — Comme Jean prêchait la pénitence, il portait les insignes de la pénitence dans son vêtement et dans sa manière de se nourrir : « Et Jean était vêtu de poil de chameau. » — Bède. — Vêtu de poil et non de laine; car l'un est la marque d'une vie austère et l'autre d'une vie molle. La ceinture de cuir qu'il portait, ainsi qu'Isaïe, est l'indice de la mortification. Ce qui suit : « Il mangeait des sauterelles et du miel sauvage, » convient à un habitant du désert, qui ne recherche pas les mets délicieux et ne demande que ce qui est nécessaire à la vie. — S. Jér. — Le vêtement austère de Jean, et sa nourriture, ainsi que tout ce qu'il fait, annoncent l'austérité des prédicateurs futurs, et prophétisent qu'à l'intérieur et à l'extérieur toutes les nations s'uniront dans la grâce de Dieu, le nom de Jean signifiant grâce. Les poils de chameau signifient les riches du siècle; la ceinture de cuir les pauvres, morts au monde; les errantes sauterelles les sages de la terre qui, laissant là la paille aride des Juifs, chargent leurs chars du froment mystique, et, dans l'ardeur de leur foi, s'élèvent en haut par des bonds généreux; et le miel sauvage signifie les fidèles inspirés qui s'engraissent de ce que leur fournit une inculte forêt. — Théoph. — Ou bien, ce vêtement de poil de chameau était un appel à la douleur, Jean voulant marquer par là la douleur que devait éprouver le pénitent; car le cilice est le signe de la douleur. La ceinture de cuir signifiait la mortification du peuple juif. La nourriture de Jean était non-seulement une marque de sa mortification, mais elle signifiait aussi la nourriture spirituelle dont le peuple se nourrissait alors, ce peuple qui ne pouvait pas se tenir dans l'intelligence des choses supérieures

---

lum humiliati, erigimur in alta. Bed. Exemplum autem sumitur confitendi peccata, ac meliorem vitam promittendi, eis qui baptisma desiderant, per hoc quod subditur : Confitentes peccata sua.

Chrys. Quia vero Joannes pœnitentiam prædicabat, pœnitentiæ signa gerebat in vestitu et cibo : unde sequitur : Et erat Joannes vestitus pilis cameli. Beda. Pilis (inquit) vestitus, non lana ; nam aliud austeræ vestis indicium est, aliud luxuriæ est mollioris : zona autem pellicea, qua accinctus fuit, ut Elias (4 *Reg.*, 1), mortificationis indicium est. Porro quod sequitur : Et locustas et mel silvestre edebat, habitatori solitudinis congruum est, ut non delicias ciborum, sed necessitatem humanæ carnis expleret. Hier. Vestis autem Joannis, et cibus, et opus totum austeram vitam prædicantium significat, et futuras gentes ad gratiam Dei, quæ est Joannes, intus et foris esse conjungendas : pilis enim cameli divites gentium significantur, et zona pellicea pauperes mundo mortui, et locustis errantibus sapientes hujus mundi ; quæ stipulas Judæis aridas relinquentes, frumenta mystica curribus trahunt, et in calore fidei saltus in altum dant ; et melle silvestri fideles inspirati, de inculta silva saginantur. Theophyl. Vel aliter : vestis de pilis camelorum doloris erat ostensivum, innuente Joanne, quod pœnitentem dolere oportet : dolorem enim saccus significat ; zona vero pellicea mortificationem judaici significat populi. Esca etiam Joannis non solum abstinentiam notat, sed etiam est in-

s'y élevant pour un moment et retombant aussitôt : telle est la sauterelle s'élançant et retombant sans cesse. C'est aussi de miel que se nourrissait ce peuple, le miel ouvrage des abeilles, c'est-à-dire des prophètes. Ce miel n'était pas du miel domestique, mais du miel sauvage : les Écritures que les Juifs possédaient étaient comme un miel, mais ils n'en possédaient pas le véritable sens.

S. Grég. (1). — Ou bien, par sa nourriture Jean désigne le Sauveur qui venait pour notre salut et qu'il précédait; car dans sa venue le Seigneur trouve incultes les nations païennes qu'il venait sauver, et elles furent à sa bouche comme un miel sauvage. En s'incorporant une partie de la nation juive, le Seigneur se nourrit de sauterelles qui s'élèvent par bonds rapides et retombent aussitôt; car tels étaient les Juifs, tantôt s'élevant en promettant d'accomplir les préceptes du Seigneur, tantôt retombant en donnant par leurs actions mauvaises la preuve qu'ils n'avaient rien écouté; ainsi ils s'élevaient de la voix et retombaient par l'action. — Bède. — Le vêtement et la nourriture de Jean peuvent exprimer aussi la nature de sa vie intérieure. Il se servait d'habits austères, parce qu'il réprimandait par d'âpres paroles la vie des pécheurs et ne la réchauffait pas de ses caresses. Il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, parce qu'il avait crucifié sa chair avec ses vices et ses concupiscences (2). Il mangeait des sauterelles et du miel sauvage, sa prédication étant assez douce aux oreilles du peuple pour que le peuple se demandât s'il n'était réellement pas le Christ. Mais ce ne fut pas de longue durée; car bientôt la foule com-

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 19 du *Comment. sur Job.*
(2) Gal., 5, v. 24.

dicativum intelligibilis escæ, qua tunc populus vescebatur, non quid altum intelligens, sed tamen in alta saliens, iterumque se deprimens : talis enim est locusta in altum saliens, et iterum cadens. Sic igitur et melle quidem vescebatur populus, quod erat ex apibus natum (sc. ex prophetis), non tamen cultum, sed silvestre : habebant enim scripturas Hebræi, sicut mel quoddam ; sed non bene intelligebant.

Greg., 31 *Mor.* (cap. 12). Vel ipsa ciborum specie designavit Dominum, quem prævenit, qui nimirum in redemptionem nostram veniens, quia infructuosæ gentilitatis dulcedinem sumpsit, mel silvestre edit; quia vero Judæorum plebem in suo corpore ex parte convertit, in cibo locustas accepit, quæ subitos saltus dantes, protinus ad terram cadunt : saltus enim Judæi dabant, cum præcepta Domini se implere promitterent; sed ad terram cadebant, cum per prava opera hoc se audisse denegarent. Habebant ergo saltum per vocem, et casum per actionem. Bed. Potest etiam habitus et victus Joannis qualitatem internæ conversationis ejus exprimere : namque austerioribus utebatur indumentis, quia vitam peccantium non blandimentis fovit, sed vigore asperæ invectionis increpavit. Zonam pelliceam habebat circa lumbos, quia carnem suam crucifixit cum vitiis et concupiscentiis; locustas et mel silvestre edebat,

prit qu'il n'était point le Christ, mais qu'il n'était que son précurseur et son prophète. Or, la douceur est dans le miel, et le vol rapide appartient aux sauterelles. — « Et il prêchait en disant : Il en vient un après moi plus fort que moi. » — LA GLOSE (1). — Il disait cela pour repousser l'illusion de la foule qui le croyait le Christ. Il dit le Christ *plus puissant*, parce qu'il devait remettre les péchés, ce qu'il ne pouvait pas faire lui-même. — S. JÉR. — Qu'est-ce qui peut être plus fort que la grâce qui est signifiée par Jean, la grâce qui remet les péchés? Celui qui remet les péchés septante-sept fois sept fois (2). La grâce précède, mais elle ne remet les péchés qu'une fois par le baptême, tandis que la miséricorde s'étend depuis Adam jusqu'au Christ sur une succession de soixante-dix-sept générations (3) et sur cent quarante-quatre mille (4).

S. CHRYS. — Pour ne pas laisser croire que ce qu'il vient de dire il ne l'a pas dit pour se comparer au Christ, il ajoute : « Lui, dont je ne suis pas digne de, etc., etc. » Or, ce que Marc dit ici, délier les cordons de sa chaussure, n'est pas la même chose que ce que dit Matthieu : *porter* sa chaussure. Les évangélistes, tout en poursuivant l'ordre de leur narration, et sans se tromper en rien, disent que Jean a dit l'une et l'autre de ces paroles, mais dans un sens différent. Les commentateurs leur donnent des explications différentes. — La courroie dont il s'agit ici (*corrigiam*) n'est que les liens des chaussures, et Jean s'est

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.
(2) Matth., 18.
(3) Allusion à la généalogie du Christ, que saint Luc compose de soixante-quinze générations.
(4) Allusion au nombre de ceux qui dans l'Apocalypse sont présentés comme ayant le signe de l'Agneau (Apoc., 14, v. 1).

---

quia dulce quiddam sapiebat turbis prædicatio ejus, existimante populo ne ipse esset Christus (Luc., 3), sed potius finem sortita est, intelligentibus ejus auditoribus quia non ipse Christus sed præcursor et propheta esset Christi. In melle etenim dulcedo, in locustis est alacer volatus. Unde sequitur : Et prædicabat dicens : Venit fortior me post me. GLOS. Hoc dicebat ad removendam turbæ opinionem, quæ eum Christum esse credebat. Fortiorem autem Christum esse prænunciat, qui remissurus erat peccata, quod ipse facere non valebat. HIER. Quis etiam fortior est gratia qua abluuntur peccata? (quam Joannes significat). Ille qui septies et septuagies dimittit peccata. Gratia quidem prior est, sed semel dimittit peccata per baptismum; misericordia vero ad miseros ab Adam usque ad Christum per 77 generationes, et usque ad centum 44 millia pervenit.

CHRYS. Ne autem æstimaretur hoc secundum comparationem sui ad Christum dicere, subjungit : Cujus non sum dignus, etc. Non est autem idem solvere corrigiam calceamentorum ejus (quod hic Marcus dicit), et calceamenta portare (quod dicit Matthæus). Et quidem narrationis ordinem prosequentes Evangelistæ, nec in aliquo fallentes, dicunt utrumque Joannem dixisse secundum alterum sensum; commentantes vero circa hoc, differenter exposuerunt

servi de cette expression pour exalter l'excellence du pouvoir et de la divinité du Christ, et elle revient à ceci : « Je ne suis même pas digne d'être compté au nombre de ses ministres. » C'est en effet une grande chose que de vaquer au côté humain du Christ comme en se prosternant, que de contempler en bas l'image des choses célestes, et de délier un de ces mystères qui concernent le mystère de l'incarnation. — S. Jér. — La chaussure se place à l'extrémité du corps. Or, le Sauveur, en s'incarnant, a eu comme extrémité de ses intentions d'opérer la justice, et c'est pour cela qu'il a été dit : « Je porterai ma chaussure jusque dans l'Idumée. » — S. Grég. — La chaussure se fait avec le cuir de cadavres d'animaux. C'est ainsi que dans son incarnation le Sauveur se présente à nous sous ce rapport ayant revêtu nos corps de corruption. Ou bien, ce fut la coutume chez les anciens que si un homme refusait de recevoir pour épouse une femme qui lui était échue, celui qui par droit de parenté devenait le mari de cette femme délaissée déliait la chaussure du premier qui l'avait refusée. Les paroles de Jean-Baptiste reviennent donc évidemment à celles-ci : « Je ne puis pas délier la chaussure du Rédempteur, parce que je me reconnais indigne de recevoir le nom d'époux. » — Théoph. — On peut l'entendre aussi de cette manière : Tous ceux qui venaient à Jean, et qui en étaient baptisés, étaient déliés de leurs péchés par la foi au Christ. C'est ainsi que Jean put délier les liens des autres, les liens de leurs péchés, sans pouvoir délier les liens du Christ, parce que le Christ n'était nullement lié par le péché.

---

unumquodque : corrigiam enim vocat ligamen calceamentorum. Ad excellentiam igitur potestatis Christi et Divinitatis magnitudinem extollendam hoc dicit : ac si diceret : Neque in ministri ordine deputari sufficiens sum : magnum enim est in his quæ sunt corporis Christi quasi procumbendo inferius attendere, et imaginem supernorum inferius videre, et solvere unumquodque inexplicabilium quæ sunt circa mysterium incarnationis. Hier. Calceamentum enim in extrema parte corporis est : in fine enim ad justitiam adest Salvator incarnatus : unde per Prophetam dicitur (*Psal.* 59 et 107) : In Idumæam extendam calceamentum meum. Greg., in hom. (hom. 7 in *Evang.*). Calceamenta etiam ex mortuis animalibus fiunt. Incarnatus ergo Dominus veniens quasi calceatus apparuit, qui in Divinitate sua morticinia nostræ corruptionis assumpsit. Vel aliter : mos apud veteres fuit, ut si quis eam quæ sibi competeret, accipere uxorem nollet, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : recte ergo se indignum esse ad solvendam corrigiam calceamenti ejus denunciat : ac si aperte dicat : Ego Redemptoris vestigia denudare non valeo, quia sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. Theophylact. Intelligitur vero etiam sic : Omnes qui veniebant, et a Joanne baptizabantur, per pœnitentiam solvebantur a ligamine peccatorum, in Christum credendo. Igitur omnium aliorum Joannes sic solvebat corrigiam (id est, vinculum peccatorum), Jesu vero non valuit corrigiam solvere, quia non invenit in eo peccatum.

Bède. — C'est ainsi que Jean, sans proclamer encore Jésus comme Fils de Dieu et Dieu lui-même, le présente comme un homme plus puissant qu'il ne l'était lui-même. Ses auditeurs étaient encore trop grossiers pour comprendre ce grand mystère d'un Dieu qui s'était revêtu de l'humanité dans le sein de la Vierge pour apparaître au monde sous cette nouvelle forme. Ils devaient être introduits par degrés de la connaissance de l'humilité glorifiée à celle de la divinité éternelle. Cependant il exprime à mots couverts sa divinité par ces mots : « Pour moi, je vous baptise dans l'eau, et lui, il vous baptisera dans le Saint-Esprit. » Il n'est point douteux que personne autre que Dieu ne peut donner la grâce de l'Esprit-Saint. — S. Jér. — Quelle est donc la différence qu'il y a entre l'eau et l'Esprit-Saint qui était porté sur les eaux (1)? L'eau est le mystère de l'homme, et l'esprit est le mystère de Dieu. — Bède. — Nous sommes baptisés par l'Esprit-Saint non-seulement dans le baptême, lorsqu'au jour du baptême nous sommes lavés dans la fontaine d'eau vive pour la rémission de nos péchés; mais encore tous les jours, lorsque pour faire ce qui plaît à Dieu nous recevons le feu de cet Esprit-Saint.

En ce même temps, Jésus vint de Nazareth, qui est en Galilée, et fut baptisé par Jean, dans le Jourdain. Et aussitôt qu'il fut sorti de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit en forme de colombe descendre et demeurer sur lui. Et une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils bien aimé, c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

S. Jér. — Marc l'évangéliste, comme un cerf qui se hâte vers des

(1) Presque tous les saints Pères ont voulu voir dans ce que dit le premier livre de la Genèse, de l'Esprit-Saint porté sur les eaux, un symbole du baptême.

Bed. Sic ergo Joannes Dominum non adhuc manifeste Deum aut Dei Filium, sed tantum virum se fortiorem prædicat : non enim rudes adhuc auditores tanti capiebant arcana sacramenti, quod Filius Dei æternus homine assumpto ex Virgine denuo natus esset in mundum; sed paulatim per agnitionem glorificatæ humilitatis introducendi erant ad fidem Divitatis æternæ. Quibus tamen quasi latenter Deum hunc esse verum declarans, subdit : Ego baptizo vos in aqua, ille vero baptizabit vos in Spiritu Sancto. Cui enim dubium est, nullum posse alium gratiam Spiritus Sancti, nisi Deum, dare? Hier. Quid enim interest inter aquam et Spiritum Sanctum, qui ferebatur super aquas; aqua, mysterium est hominis : spiritus vero, mysterium Dei est. Bed. Baptizamur autem a Domino in Spiritu Sancto, non solum cum in die baptismatis fonte vitæ in remissionem peccatorum abluimur, verum etiam quotidie per gratiam ejusdem Spiritus ad agenda quæ Deo placent, accendimur.

Et factum est in diebus illis, venit Jesus a Nazareth Galilææ, et baptizatus est a Joanne in Jordane. Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos, et Spiritum Sanctum, et tanquam columbam, descendentem, et ma-

sources d'eau, va par bonds dans la plaine et sur les sommets, et ainsi que l'abeille ruisselante de miel, il goûte en passant l'extrémité des fleurs. C'est pour cela qu'il nous montre tout de suite Jésus venant de Nazareth : « Et il arriva en ces jours-là, etc. » — S. CHRYS. — Au moment où il prépare un autre baptême, il vient au baptême de Jean, baptême qui était incomplet par rapport à celui qu'il préparait, qui n'était cependant pas le baptême des Juifs et qui tenait comme le milieu entre les deux. Ainsi, par la nature même du baptême qu'il recevait, il prouvait qu'il ne le recevait pas pour la rémission des péchés et comme ayant besoin de recevoir l'Esprit-Saint, deux dons dont manquait le baptême de Jean. Il recevait le baptême pour être connu de tous et pour que tous pussent croire en lui; c'était aussi pour remplir toute justice, la justice consistant dans l'accomplissement des commandements, et le baptême du prophète étant une obligation réelle pour le peuple. — BÈDE. — Il fut baptisé pour donner ainsi l'autorité de son exemple au baptême de Jean, et afin de sanctifier, en y descendant, les eaux du Jourdain et de montrer l'Esprit-Saint venant aux eaux régénératrices des fidèles : « Et aussitôt, montant de l'eau, il vit les cieux ouverts et l'Esprit-Saint descendant comme une colombe et s'arrêtant sur lui. »

Les cieux s'ouvrent, non pas en se resserrant et en se repliant, mais ils s'ouvrent aux yeux de l'âme, ainsi qu'Ézéchiel nous le dit de lui-même au commencement de ses prophéties. Qu'il ait vu les cieux ouverts après son baptême, cela est arrivé à cause de nous pour qui la porte du royaume du ciel est ouverte après le bain de la régénéra-

---

nentem in ipso. Et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.

HIER. Marcus Evangelista sicut cervus ad fontes aquarum desiderans, saltus in planis et arduis dat; et velut apis melliflua flores summatim degustat; unde a Nazareth venientem Jesum enarravit, dicens : Et factum est in diebus illis, etc. CHRYS. Alterum siquidem baptisma ordinans, ad Joannis venit baptisma; quod respectu sui baptismi incompletum erat, a judaico vero baptismate alienum, tanquam in amborum medio existens; ut per baptismi naturam ostendat, quia non in peccati remissionem baptizabatur, aut quasi indigens Spiritus Sancti acceptione. His enim ambobus baptisma Joannis carebat. Baptizatus est autem, ut notus omnibus fieret, et in eum crederent; et ad implendam omnem justitiam, quæ est observatio mandatorum : mandatum siquidem erat hominibus, baptismum subire Prophetæ. BED. Baptizatus est, et ut baptismate suo Joannis baptisma comprobaret, et ut Jordanis aquam sanctificans per descensionem columbæ Spiritus Sancti in lavacro credentium monstraret adventum : unde sequitur : Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos et Spiritum Sanctum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso.

Aperiuntur autem cœli non reseratione elementorum, sed spiritualibus oculis, quibus Ezechiel in principio voluminis sui eos apertos esse commemorat. Hoc autem quod apertos cœlos post baptisma vidit, nostri

tion. — S. CHRYS. — Ou bien, pour que la sanctification descende des cieux sur les hommes et que les cieux s'unissent à la terre. Le Saint-Esprit descendait sur lui, non pas comme venant à lui pour la première fois, ainsi qu'il eût pu le faire, si auparavant il n'avait pas été avec lui, mais pour désigner lui-même celui que Jean annonçait, et pour montrer ainsi à tous le Christ comme avec le doigt de la foi. — BÈDE. — Le Saint-Esprit descendant sur le baptême était aussi un signe de la grâce spirituelle qui est conférée dans le baptême. — S. JÉR. — Le Saint-Esprit est cette onction dont le Christ a été oint sous le rapport de son humanité, et dont il a été dit : « Dieu vous a oint, il vous a oint de l'huile de la joie au-dessus de tous vos compagnons. »

BÈDE. — C'est avec raison que l'Esprit-Saint descendit sous la forme d'une colombe, qui est tout-à-fait douée de simplicité, et qui n'a nullement l'amertume du fiel, pour nous apprendre qu'il cherche les âmes simples et ne daigne pas habiter les cœurs impies. — S. JÉR. — L'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, car, dans le cantique, l'Église nous est figurée par une colombe (2), elle à qui il est dit : « Mon épouse, mon amie, mon intime, ma bien-aimée, ma colombe. » Épouse dans les patriarches, amie dans les prophètes, intime dans Joseph et dans Marie, bien-aimée dans Jean-Baptiste, colombe dans le Christ et les apôtres. N'est-il pas dit à ces derniers : « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes ? » — BÈDE. — La colombe s'arrête au-dessus de Jésus, afin que per-

(1) Hom. 12 in Matth, édit. d'Anvers. On n'y retrouve qu'une partie de la citation.
(2) Au sens mystique, et cela se rapporte aussi bien à la très sainte Vierge et à l'âme fidèle.

---

utique gratia factum est, quibus per lavacrum regenerationis janua panditur regni cœlestis. CHRYS. Vel ut de cœlis hominibus sanctificatio tribuatur, ac terrena cœlestibus conjungantur. Spiritus autem Sanctus super eum descendisse dicitur, non tanquam tunc primum ad eum accesserit (non enim ab eo unquam fuerat derelictus), sed ut ostenderet Christum qui a Joanne prædicabatur, tanquam digito quodam fidei omnibus demonstratum. BED. Quod etiam in baptismum descendere visus est Spiritus Sanctus, signum erat conferendæ nobis in baptismo gratiæ spiritualis. HIER. Hæc est autem unctio Christi secundum carnem (scilicet Spiritus Sanctus) de qua dicitur (*Psal.* 44) : Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.

BED. Bene autem in specie columbæ descendit Spiritus Sanctus, quod multum simplex est animal, atque a malitia fellis alienum; ut figurate nobis insinuaret quia simplicia corda quærit, nec habitare dignatur in mentibus impiis. HIER. In specie etiam columbæ Spiritus Sanctus descendit, quia in Cantico de Ecclesia canitur (*Cant.* 2, vers. 14) : Sponsa mea, amica mea, proxima mea, dilecta mea, columba mea. Sponsa in patriarchis, amica in prophetis, proxima in Joseph et Maria, dilecta in Joanne Baptista, columba in Christo et apostolis, quibus dicitur (Matth., 10) : Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. BED. Sedit autem columba super caput Jesu, ne quis putaret vocem Patris ad Joannem factam, non ad Domi-

sonne ne pût croire que la voix du ciel s'adressait à Jean et non pas au Sauveur. Les mots : « Et elle s'arrêta sur lui, » sont significatifs; car le Christ est le seul qui ne soit pas abandonné par l'Esprit-Saint, dont la plénitude le remplit, tandis que dans les fidèles le don des miracles et des prodiges n'est donné que pour un temps et disparaît ensuite. Le don de piété et de justice et celui d'amour de Dieu et du prochain ne sont pas ainsi transitoires. La voix du Seigneur constata que celui qui était venu avec les autres pour être baptisé par Jean était vraiment le Fils de Dieu qui devait baptiser les autres dans l'Esprit-Saint. « Et une voix se fit entendre des cieux : Vous êtes mon Fils bien-aimé; je me suis complu en vous. » Ces paroles n'apprennent pas au Fils de Dieu ce qu'il ignorait auparavant, mais elles indiquent aux fidèles ce qu'ils doivent croire. — S. Aug. — Matthieu rapporte aussi : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » et cela pour montrer que ces paroles avaient été dites pour indiquer, à ceux qui étaient là, que c'était bien Jésus qui est le Fils de Dieu. Si vous demandez quelle est celle des deux phrases qui a été entendue, prenez celle que vous voudrez, pourvu que vous admettiez que quelle que soit celle des deux qu'ils ont entendue ils ont compris le même sens. Ces mots : « Je me suis complu en vous, » vous prouvent que Dieu s'est complu dans son Fils.— Bède.— Cette voix nous apprit aussi que par l'eau purifiante et par l'esprit sanctificateur nous pouvons devenir les enfants de Dieu. Le mystère de la Trinité nous est aussi démontré dans le baptême de Jésus. Le Fils est baptisé, l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, l'on entend la voix du Père qui rend témoignage.

---

num. Bene autem addidit : Manentem in ipso : hoc enim est Christo speciale, ut implens eum semel Spiritus Sanctus nunquam recedat : nam fidelibus ejus ad signa virtutum et miracula facienda, aliquando gratia Spiritus confertur, aliquando tollitur; quibus tamen ad operationem pietatis et justitiæ, ad amorem Dei et proximi servandum, nunquam gratia Spiritus abest. Ipsum autem qui baptizandus cum aliis ad Joannem venit, verum esse Filium Dei in Spiritu Sancto baptizare volentem vox Patris docuit : unde sequitur : Et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui. Non autem per hoc ipse Filius quod nesciebat docetur, sed nobis, quid credere debeamus, ostendit. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Matthæus ait dictum esse : Filius meus dilectus; quia ostendere voluit ad id valere quod dictum est : Hic est Filius meus, ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse Filius esset Dei. Si autem quæris quid horum in illa voce sonuerit, quodlibet accipe; dummodo intelligas eos qui non eamdem locutionem retulerunt, eamdem retulisse sententiam. Quod autem Deus in Filio sibi placuisse videatur, admonemur ex eo quod dictum est : In te complacui. Bed. Nos quoque vox eadem docuit, per aquam ablutionis et Spiritum sanctificationis Dei posse filios effici : mysterium etiam Trinitatis in baptismate demonstratur : Filius baptizatur, Spiritus descendit in specie columbæ,

S. Jér. — Au sens mystique, c'est nous qui, arrachés au tourbillon (1) du monde par le parfum des fleurs (2) et les charmes de la pureté, courrons, avec les jeunes filles, à la suite de l'époux (3), et sommes purifiés dans le sacrement du baptême à la double fontaine de l'amour de Dieu et de la charité fraternelle, et, portés par l'espérance, nous contemplons les secrets du ciel avec les yeux d'un cœur pur. Enfin nous recevons l'Esprit-Saint, qui descend vers ceux qui sont doux, par les voies d'un cœur contrit et humilié et de la simplicité d'esprit (4). La voix du Seigneur se fait entendre aussi du haut du ciel vers nous qui sommes les aimés de Dieu, et elle nous dit : « Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu ; » et alors le Père se complaît en nous, ainsi que le Fils et l'Esprit-Saint, lorsque nous sommes devenus un seul esprit avec Dieu.

Aussitôt après, l'Esprit le poussa dans le désert, où il demeura quarante jours et quarante nuits. Il y était tenté par Satan, et il était parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient.

S. Chrys. — Comme le Christ faisait et supportait toutes choses pour notre enseignement, il débute après son baptême par habiter au désert, et il combat contre le diable afin d'apprendre à quiconque vient d'être baptisé à se montrer plus fort après le baptême, à ne

(1) Allusion à la signification du nom *Galilée*, qui veut dire *roue*, *chose roulée*.
(2) Le nom de Nazareth signifie *fleur*.
(3) « Les jeunes filles l'ont beaucoup aimé (Cant., 1, v. 2, 3). »
(4) « Vers qui se porteront mes regards, si ce n'est vers le pauvre et celui qui est contrit d'esprit (Isaïe, 66, v. 2) ? »

Patris vox Filio testimonium perhibentis auditur.

Hier. Moraliter et nos de volubilitate mundi, odore florum et munditie tracti cum adolescentibus post sponsum currimus, et in baptismi sacramento de duobus fontibus dilectionis Dei, et proximi gratia remissionis abluimur, et ascendentes spe cœlestia secreta mundi cordis oculis intuemur. Dehinc Spiritum Sanctum spiritu contrito et humiliato cum simplici corde descendentem ad mansuetos, et cum charitate nunquam cadente manentem suscipimus. Et vox Domini de cœlis ad nos a Deo dilectos dirigitur (Matth., 5) : Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur : et tunc in nobis complacet Pater cum Filio et Spiritu Sancto, scilicet quando efficimur unus spiritus cum Deo.

Et statim spiritus expulit eum in desertum. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et tentabatur a Sathana. Eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.

Chrys. (hom. 13, *in Matth.*). Quia Christus omnia ad doctrinam nostram operabatur et sustinebat, incepit post baptismum ab eremi habitatione, et pugnavit contra diabolum, ut unusquisque baptizatorum tentationes majores patienter sustineat post baptismum, nec turbetur tanquam præter spem hoc contingente, sed omnia

point se laisser étonner, comme si cela lui arrivait contrairement à son attente, et à conserver la victoire en persistant dans sa résistance. Si Dieu permet les formes si multiples de la tentation, c'est pour nous apprendre que la gloire de l'homme tenté est la plus grande; car le diable ne s'approche que là où il voit quelqu'un entouré d'un plus grand éclat : « Et aussitôt l'Esprit poussa vers le désert. » Ainsi l'évangéliste nous le montre, non pas simplement allant au désert, mais poussé vers le désert, pour nous apprendre que cela est arrivé par une disposition particulière de la Providence. Il nous apprend par là aussi que l'homme ne doit pas se jeter de lui-même dans la tentation, mais qu'il doit triompher de celles dans lesquelles il a été jeté par une cause extérieure. — Bède. — Afin que personne ne pût mettre en doute quel était cet esprit impur qui poussait Jésus dans le désert, Luc nous dit, avant de parler de la tentation dans le désert, que Jésus remonta plein de l'Esprit-Saint des bords du Jourdain, et ce n'est qu'après qu'il ajoute : « Et il était poussé dans le désert par l'Esprit, » ne nous permettant pas de penser que l'esprit impur pût en rien prévaloir contre celui qui, plein de l'Esprit-Saint, faisait ce qu'il voulait et allait où il voulait.

S. Chrys. — L'Esprit le poussa dans le désert, parce qu'il cherchait une occasion de le tenter, non-seulement par la faim, mais encore par le lieu, car le diable redouble d'activité lorsqu'il voit des solitaires. — Bède. — Il se retire dans le désert pour nous apprendre à accomplir en toutes choses les préceptes divins après avoir renoncé aux appâts du monde et à la société des méchants. Il est tenté seul par le diable pour nous apprendre que tous ceux qui veulent vivre pieusement en

---

sustinens maneat triumphator. Etsi enim Deus permittat tentationes fieri multis aliis modis, ob hoc etiam permittit, ut cognoscas quod homo tentatus in majori honore constituitur : non enim accedit diabolus, nisi ubi aliquem in majori honore viderit constitutum : et ideo dicitur : Et statim expulit eum spiritus in desertum. Propter hoc autem non ostendit eum simpliciter euntem in desertum, sed expulsum; ut hoc intelligas fieri juxta divinæ dispositionis verbum : per quod etiam innuit, ne homo seipsum in tentationem ingerat; sed aliunde in tentationem quasi expulsos, victores existere. Bed. Verum ne cui veniret in dubium, a quo eum spiritu expulsum diceret in desertum, consulte Lucas primo posuit quod Jesus plenus Spiritu Sancto regressus est a Jordane; ac deinde intulit : Et agebatur a spiritu in desertum; ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu Sancto, quo volebat digrediens, quæ volebat agebat.

Chrys. (ut sup.). Expulit autem eum spiritus in desertum : quia enim diabolum ad tentandum provocare proponebat, non solum fame, sed etiam loco, occasionem dedit : tunc enim maxime diabolus se ingerit, cum videt aliquos solitarios permanentes. Bed. Secedit etiam in desertum, ut nos doceat relictis mundi illecebris et societate pravorum, divinis per omnia servire mandatis. Tentatur solus a diabolo, ut nobis insinuet quia omnes qui volunt pie vi-

le Christ souffriront des persécutions. « Et il était dans le désert pendant quarante jours et quarante nuits, et il était tenté par Satan. » Il est tenté pendant quarante jours et pendant quarante nuits pour nous apprendre que le diable ne cesse jamais d'embarrasser nos pas par la tentation tant que nous le servons dans cette vie, soit que la prospérité figurée ici par les jours nous caresse, soit que nous soyons exposés aux coups de l'adversité, figurée ici par les nuits. Quarante jours et quarante nuits figurent toute la durée de ce siècle, car le monde dans lequel nous servons Dieu a quatre parties, et nous y servons Dieu en combattant contre l'ennemi par l'accomplissement des dix commandements. *Dix* répété quatre fois fait quarante.

« Et il était parmi les bêtes sauvages. » — S. Chrys. (1). — Il dit cela pour montrer quel était le désert. Il n'était pas praticable pour les hommes et il était plein de bêtes féroces. — « Et les anges le servaient. » C'est après sa tentation et sa victoire sur le diable qu'il a opéré le salut des hommes, d'après cette parole de l'apôtre : « Les anges sont envoyés pour servir ceux qui héritent du salut. » Il faut remarquer que les anges assistent pour le servir celui qui a triomphé de la tentation. — Bède. — Il faut remarquer aussi que c'est comme homme que le Christ habite parmi les bêtes et comme Dieu qu'il est servi par les anges. Et nous, lorsque dans le désert d'une sainte vie nous tolérons sans y laisser la pureté de notre âme les mœurs bes-

(1) On trouve une partie de cette citation dans la 12e hom. sur saint Matthieu. On en retrouve une partie aussi, quoique moins textuellement, dans Victor d'Antioche, t. 1 *Bibl. Patr.*

---

vere in Christo, persecutiones patiuntur (2 *ad Tim*, 3). Unde sequitur : Et erat in deserto quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, et tentabatur a Sathana. Tentatur autem quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, ut indicet quia quandiu hic viventes Domino servimus, sive prospera blandiantur (quod ad dies pertinet), seu nos adversa feriant (quod noctis figuræ congruit), toto tempore adversarius adsit, qui iter nostrum tentando impedire non cessat. Quadraginta enim dies et noctes totum hujus seculi tempus insinuant, quia quatripartitus est mundus, in quo Domino famulatur ; decem vero sunt præcepta, per quorum observantiam contra hostem certamus ; decem autem quater ducta, quadraginta fiunt.

Sequitur : Eratque cum bestiis. Chrys. Hoc autem dicit, ut ostendat quale erat desertum. Invium enim erat hominibus, et bestiis plenum. Sequitur : Et angeli ministrabant ei. Post tentationem enim et victoriam contra diabolum, operatus est hominum salutem : et sicut Apostolus dicit (*Hebr.*, 1) : Angeli in ministerium mittuntur propter eos qui hæreditatem capiunt salutis : notandumque est quod vincenti tentationem assistunt angeli ministrantes. Bed. Considerandum etiam quod Christus inter bestias commoratur, ut homo, sed ministerio utitur angelico ut Deus. Et nos cum in eremo sanctæ conversationis bestiales hominum mores impolluta mente toleramus, ministerium angelorum meremur, a quibus corpore absoluti ad æternam beatitudinem

tiales des hommes, nous méritons d'être servis par les anges pour être transportés loin du corps dont nous venons d'être délivrés, dans l'éternel bonheur. — S. Jér. — Ou bien, les bêtes se taisent tranquilles autour de nous, ainsi que se tenaient tranquilles dans l'arche les animaux de natures diverses qui l'habitaient, lorsque la chair n'a plus de désirs contraires à ceux de l'esprit. C'est après cette paix que les anges nous sont envoyés pour nous servir, afin de nous accorder, comme récompense de notre vigilance, leurs réponses et leurs consolations.

Mais après que Jean eut été mis en prison, Jésus vint dans la Galilée, prêchant l'Evangile du royaume de Dieu, et disant : Puisque le temps est accompli, et que le royaume de Dieu est proche, faites pénitence, et croyez à l'Evangile.

S. Chrys. — Marc l'évangéliste suit l'ordre tracé par Matthieu, et c'est pourquoi après nous avoir montré les anges servant le Christ, il ajoute : « Après que Jean eut été livré, Jésus vint, etc. » Après ses tentations et les services qu'il eut reçus des anges, il vint dans la Galilée pour nous apprendre à ne pas réagir contre la méchanceté des méchants. — Théoph. — Et pour nous montrer que dans les tentations il ne faut pas attendre mais fuir; lorsque nous tombons au milieu d'elles il faut résister. — S. Chrys. — Il se retira pour se réserver aux guérisons et aux prédications qui prennent ici place jusqu'à sa passion, afin de se montrer obéissant jusqu'à la mort en remplissant toutes les conditions de sa destinée.

Bède. — Ce fut avec raison que le Christ se mit à prêcher au mo-

---

transferemur. Hier. Vel tunc bestiæ pacatæ nobiscum sunt, sicut in arca. Noe animalia munda cum immundis (*Genes.*, 7) cum caro non concupiscit adversus spiritum. Post hoc angeli ministri mittuntur nobis, ut responsa et solatia cordibus vigilantibus dent.

Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilæam, prædicans Evangelium regni Dei, et dicens : Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei, pœnitemini, et credite Evangelio.

Chrys. Marcus Evangelista Matthæum in ordine sequitur ; et ideo postquam dixit angelos ministrare, subjungit : Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus, etc. Post tentationes et angelos ministrantes recedit in Galilæam, instruens nos non resistere violentiis malignorum. Theophylact. Et ut ostendat nobis quod in persecutionibus decet recedere, et non expectare ; cum vero inciderimus, decet sustinere. Chrys. Recessit etiam, ut ad doctrinas et sanationes seipsum conservaret priusquam pateretur, hisque omnibus adimpletis fieret obediens usque ad mortem.

Bed. Joanne autem tradito recte incipit Dominus prædicare : unde sequitur : Prædicans Evangelium, etc. Desinente enim lege consequenter oritur Evangelium. Hier.

ment où Jean venait d'être livré : « Il vint dans la Galilée prêchant le royaume, etc. » L'Évangile doit se lever lorsque tombe la loi.—S. Jér.— L'ombre déclinant, la vérité est là ; Jean, dans la prison, c'est la loi circonscrite dans la Judée, et Jésus allant dans la Galilée, c'est Paul passant aux nations pour leur prêcher l'Évangile du royaume. La pauvreté succède aux royaumes de la terre et un royaume éternel à la pauvreté des chrétiens. La gloire de la terre, c'est de l'encens, de l'eau d'une glace fondante, de la fumée, un songe. — Bède. — Que personne ne pense que l'incarcération de Jean ait succédé immédiatement à la tentation et au jeûne de quarante jours. En lisant l'évangile de Jean l'on voit que le Seigneur fit beaucoup de miracles et beaucoup de prédications avant que Jean eût été jeté en prison. C'est après avoir dit : « Tel fut le premier des miracles de Jésus, » il ajoute : « Jean n'était pas encore livré. » Il est raconté que lorsque Jean eut lu les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc, il les approuva comme contenant la vérité, mais seulement quant aux faits qui se passèrent dans l'année de la passion après que Jean eut été jeté en prison. Négligeant cette année dont les faits avaient été assez racontés par ces trois évangélistes, il ne s'occupa qu'à raconter de l'année qui précède l'emprisonnement du précurseur. — Après avoir dit que Jésus vint dans la Galilée pour y prêcher le royaume de Dieu, Marc ajoute : « Car le temps est accompli, etc. » — S. Chrys. — C'est-à-dire le temps après lequel est venue cette plénitude des temps pendant laquelle Dieu a envoyé son Fils, et ont dû s'accomplir les derniers desseins providentiels de Dieu. C'est ce que dit le Sauveur en disant que le royaume de Dieu s'est approché. Le royaume de Dieu est le même quant à la substance

---

Cessante umbra, adest veritas : Joannes in carcere, lex in Judæa ; Jesus in Galilæa, Paulus in Gentibus prædicans Evangelium regni ; regno enim terreno succedit paupertas, paupertati Christianorum regnum tribuitur sempiternum. Honor autem terrenus spumæ, aquæ glaciali, vel fumo, seu somno comparatur. Bed. Nemo autem putet traditionem Joannis in carcerem statim post tentationem quadraginta dierum et jejunium Domini factam. Quisquis enim Evangelium Joannis legerit, inveniet Dominum ante traditionem Joannis multa docuisse, et multa miracula fecisse : habes enim in Evangelio ipsius (Joan., 2) : Hoc fecit initium signorum Jesus ; et postea : Necdum enim missus erat Joannes in carcerem. Fertur autem, quia cum legisset Joannes Matthæi, Marci, Lucæ volumina, probaverit quidem textum historiæ, et vera eos dixisse firmaverit, sed unius tantum anni, in quo et passus est, post carcerem Joannis historiam texuisse. Prætermisso itaque anno, cujus acta satis a tribus exposita fuerant, superioris temporis antequam clauderetur Joannes in carcere, gesta narravit. Cum ergo dixisset Marcus quia venit Jesus in Galilæam prædicans Evangelium regni, subjungit dicens : Quoniam impletum est tempus, etc. Chrys. Siquidem completo tempore, quando scilicet venit plenitudo temporis, misitque Deus Filium suum (Gal., 4), conveniens fuit humanum genus ultimam consequi Dei dispensationem : et ideo

que le royaume des cieux, mais il en diffère dans la manière dont on le conçoit. Le royaume de Dieu est la même chose que Dieu régnant. Le royaume des cieux se réalisera dans la région des vivants (1), lorsque, voyant Dieu face à face, nous serons établis dans ces biens aujourd'hui l'objet de nos espérances, soit que l'on entende par cette région l'amour, soit une confirmation quelconque dans ces biens surnaturels que l'on appelle les cieux. Quant au royaume de Dieu, il est bien évident qu'il n'est circonscrit ni dans aucun temps ni dans aucun lieu. — THÉOPHY. — Ou bien, le Seigneur veut dire que le temps de la loi est accompli, et c'est comme s'il disait : Jusqu'ici l'action était à la loi, mais maintenant le royaume de Dieu qui n'est que la vie conforme à l'Évangile, image véritable du royaume des cieux, le royaume de Dieu va être restauré. Est-ce que lorsque vous voyez un homme mortel vivre conformément à l'Évangile, est-ce que vous ne dites pas qu'il possède le royaume des cieux, lequel n'est ni nourriture ni boisson, mais joie et paix et justice dans l'Esprit-Saint?

« Faites pénitence. » — S. JÉR. — Il fait pénitence celui qui veut adhérer au royaume de Dieu ou au bien éternel. Celui qui veut le noyau casse la coque; la douceur du fruit compense l'amertume de la racine; l'espérance du gain charme les périls de la mer; la douleur causée par le remède est adoucie par l'espoir de guérir; il n'y a à pouvoir redire dignement les oracles du Christ que ceux qui sont parvenus à la palme qu'accorde l'indulgence, et c'est pour cela que le Sauveur après avoir dit : « Faites pénitence, » ajoute : « Et croyez à

(1) « Je plairai à Dieu dans la région des vivants (Ps. 114, v. 9). »

---

dicit quod appropinquavit regnum Dei. Regnum autem Dei idem est secundum substantiam cum regno cœlorum, quamvis differat ratione : regnum enim Dei intelligitur quo Deus regnat ; hoc vero est in regione viventium, quando facie ad faciem Deum videntes in bonis promissis existent : sive amorem quis velit suscipere illam regionem, sive aliquam confirmationem eorum qui imaginem induunt supernorum, quæ per cœlos intelliguntur : satis enim apparens est, quod regnum Dei neque loco neque tempore concluditur. THEOPHYLACT. Vel completum esse dicit Dominus tempus legis : quasi diceret : Usque ad tempus præsens operabatur lex, amodo reparabitur regnum Dei quod est secundum Evangelium conversatio, quæ convenienter assimilatur regno cœlorum : cum enim vides aliquem carne indutum secundum Evangelium vivere, nunquid non dices quoniam iste habet regnum cœlorum ? quod non est esca et potus, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu Sancto.

Sequitur : Pœnitemini. HIER. Pœnitentiam enim agit, qui vult æterno bono (sc. regno Dei) adhærere ; qui enim desiderat nucleum, frangit nucem ; amaritudinem radicis dulcedo pomi compensat ; periculum maris spes lucri delectat ; dolorem medicinæ spes salutis mitigat : præconia autem Christi illi narrare digne possunt, qui ad palmam indulgentiæ meruerunt pervenire : et ideo postquam dixit : Pœnitemini, subjunxit : Et credite Evangelio. Nam nisi credideritis, non intelligetis. Pœnitemini igi-

l'Évangile. » Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas (1). Repentez-vous donc et croyez, c'est-à-dire, renoncez à vos œuvres de mort; à quoi sert-il de croire sans les bonnes œuvres? Cependant le mérite des bonnes œuvres ne conduit pas à la foi, mais la foi commence de manière que les bonnes œuvres viennent ensuite.

Or, un jour qu'il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer; car ils étaient pêcheurs. Et Jésus leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'homme. En même temps ils quittèrent leurs filets et le suivirent. De là s'étant un peu avancé, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, qui étaient aussi dans une barque où ils raccommodaient leurs filets; il les appela à l'heure même, et ils le suivirent, ayant laissé dans la barque Zébédée leur père avec ceux qui travaillaient pour lui.

La Glose (2). — Après avoir parlé de la prédication du Christ aux foules, l'évangéliste traite de la vocation des disciples qu'il fit les ministres de cette prédication : « Et en passant auprès de la mer de Galilée il vit Simon, etc. » — Théoph. — Ainsi que Jean le rapporte, Pierre et André étaient disciples du précurseur. Voyant que Jean avait rendu témoignage à Jésus, ils se mirent à sa suite. Puis, accablés de douleur de l'incarcération de Jean, ils revinrent à leur métier : « Jetant leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs. » Remarquez qu'ils vivaient du travail de leurs mains et nullement des fruits de l'iniquité, car ils étaient dignes de devenir les premiers disciples du Christ : « Et

(1) Isaïe, 7, v. 15. La Vulgate porte : « Vous ne persévérerez pas. » Dans Symmache, on se rend compte de cette variante, car au lieu du συνιῖτε, *comprendrez*, des Septante, il y a μενιῖτε, *vous ne persévérerez pas.*
(2) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

tur et credite, id est, renuntiate operibus mortuis. Quid enim prodest credere sine bonis operibus? non tamen bonorum operum meritum adducit ad finem; sed fides incipit, ut bona opera consequantur.

Et præteriens secus mare Galilææ, vidit Simonem et Andream fratrem ejus mittentes retia in mare (erant enim piscatores). Et dixit eis Jesus : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. Et protinus relictis retibus secuti sunt eum. Et progressus inde pusillum vidit Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi, et statim vocavit illos. Et relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis secuti sunt eum.

Gloss. Posita prædicatione Christi ad turbas, agit Evangelista de vocatione discipulorum, quos fecit suæ prædicationis ministros : unde sequitur : Et præteriens secus mare Galilææ vidit Simonem, etc. Theophylacius. Sicut Joannes Evangelista refert (cap. 1), præcursoris erant discipuli Petrus et Andreas : videntes vero quod Joannes de Jesu testimonium dederat, adjuncti sunt ei. Post hæc dolentes quia Joannes traditus erat, ad artem propriam sunt reversi. Unde sequitur : Mitten-

ésus leur dit : Venez à ma suite. » Maintenant il les appelle pour la econde fois, car la vocation dont il s'agit ici est la seconde par rap-ort à celle qui est racontée dans Jean. Jésus exprime quelle sera leur ocation par les mots suivants : « Je ferai de vous des pêcheurs 'hommes. » — REM. — Car avec les filets de la sainte prédication ils irèrent les hommes des abîmes de l'incertitude ainsi que d'une mer rofonde, à la lumière de la foi, pêche vraiment merveilleuse dans aquelle les hommes sont pris, mais ne meurent pas, car ils sont plu-ôt vivifiés en devenant la capture de la parole évangélique. — BÈDE. — 'e sont des pêcheurs et des hommes grossiers qui sont envoyés prê-her, afin que la foi des croyants parût être le fruit non de l'éloquence t de la science, mais de la puissance divine.

« Et aussitôt ayant laissé leurs filets ils le suivirent. » — THÉOPH. — 'ar il importe qu'il n'y ait pas de retard et de suivre Dieu aussitôt. ıprès eux venaient Jean et Jacques, pauvres aussi et chargés de la ieillesse de leur père. « Et poussant un pas plus loin, il vit Jacques de 'ébédée et Jean, etc. » Ils laissèrent leur père, parce qu'il les aurait mpêchés dans la suite du Christ. C'est ainsi que vous, lorsque vos arents vous sont un empêchement, vous devez les laisser et suivre le 'hrist. Par là nous voyons que Zébédée ne crut pas, tandis que sa emme, la mère des apôtres, après sa mort, suivit le Christ.

BÈDE. — L'on peut se demander comment le Christ les appelle de eurs filets deux par deux, d'abord Pierre et André, et ensuite, après 'être avancé un peu plus loin, les deux fils de Zébédée, alors que Luc apporte que Jacques et Jean furent appelés pour aider Pierre et André

---

es retia in mare (erant enim piscatores). 'ide autem eos de laboribus propriis enu-ritos, et non ex iniquitate : tales enim di-ni erant Christi primi discipuli fieri : unde ubditur : Et dixit eis Jesus : Venite post ne. Nunc secundo illos vocat : est enim æc secunda vocatio respectu illius, de qua gitur in Joanne. Ad quid autem vocentur, stenditur cum subditur : Faciam vos fieri iscatores hominum. REMIG. Quia per rete anctæ prædicationis pisces (id est, homi-es) de profundo pelagi (id est, infidelitatis) d lucem fidei traxerunt. Admiranda est utem ista piscatio : pisces enim cum ca iuntur, mox moriuntur ; homines cum apti sunt verbo prædicationis, potius vivi-cantur. BEDA. Piscatores autem et illitte-ati mittuntur ad prædicandum, ut fides credentium in virtute Dei non in eloquentia atque in doctrina esse putaretur.

Sequitur : Et protinus relictis retibus se-cuti sunt eum. THEOPHYLACT. Non enim oportet intervallum facere, sed statim se-qui Dominum. Post hos vero piscator Ja-cobum et Joannem, quia et illi pauperes existentes, tamen senectutem nutriebant pa-ternam. Unde sequitur : Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi et Joannem, etc. Reliquerunt autem patrem, quia in sequela Christi eos erat impediturus. Sic et tu cum a parentibus impediris, re-linque eos, et accede ad Deum. Ostenditur autem quod Zebedæus non credidit ; mater vero apostolorum credidit, quæ secuta est Christum mortuo Zebedæo.

BEDA. Quæri autem potest quomodo bi-

et que ce ne fut qu'à Pierre que le Christ dit : « Ne craignez pas, dès ce moment vous prendrez des hommes, » que cependant tous les deux, après avoir amené leurs barques à terre, se mirent à le suivre.—Or, on peut aussi l'entendre en admettant que le fait que rapporte Luc se passa d'abord, et qu'ensuite étant revenus à la pêche suivant leur habitude, se passa ce que Marc raconte ici. Alors ils suivirent le Christ en amenant leurs barques au rivage, non plus par le désir de revenir à elles, mais pour suivre celui qui les appelait et leur donnait l'ordre de les suivre.

S. Jér. — Au sens mystique, nous sommes emportés par le quadrige de pêcheurs vers les cieux comme Élie fut enlevé dans les airs (1). La première Église construite s'appuie sur ces quatre angles; le nom de Dieu qui a quatre lettres (2) se présente à nous écrit avec quatre lettres hébraïques. Ainsi par leur exemple, il nous est ordonné d'écouter la voix de Dieu qui nous appelle, d'oublier la foule des vices, et la maison paternelle lorsqu'elle est habitée par ce qui est folie pour Dieu, et ce filet des araignées, cette atmosphère qui repose sur l'abîme sur lequel nous étions suspendus ainsi que le sont des moucherons à peine tombés dans la toile des araignées; enfin à avoir en horreur la barque dans laquelle était portée notre ancienne vie. Adam qui est notre père était couvert de la dépouille des bêtes mortes (3), et nous, maintenant, après avoir laissé tomber le vieil homme avec ses actes, nous suivons le nouveau, couverts des tissus de Salomon dont l'épouse

(1) 4 Reg., 2.
(2) Jéhova en hébreu.
(3) Allusion aux vêtements que Dieu donna à Adam après le péché (Genèse, 3).

nos vocaverit de naviculis piscatores; primo Petrum et Andream; deinde progressus paululum, alios duos filios Zebedæi, cum Lucas dicat (cap. 5) Jacobum et Joannem vocatos fuisse ad adjuvandum Petrum et Andream, et Christum Petro tantum dixisse : Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens; simul tamen subductis ad terram navibus eos fuisse secutos : unde intelligendum est hoc primo esse factum quod Lucas insinuat; et postmodum ad capturam piscium eos ex more remeasse, ut postea fieret quod Marcus hic narrat. Tunc enim secuti sunt Dominum, non subductis ad terram navibus tanquam cura redeundi, sed tanquam vocantem ac jubentem ut sequerentur.

Hier. Mystice autem hoc quadriga piscatorum vehimur ad æthera ut Elias : his quatuor angulis construitur prima Ecclesia, his quatuor litteris hebraicis tetragrammaton nomen Domini agnoscitur a nobis; quibus simili exemplo præcipitur, ut audiamus vocem Domini vocantis, et obliviscamur populum vitiorum, et domum paternæ conversationis (quæ est stultitia Deo) et rete aranearum, in quo nos velut culices pene lapsos tenebat aer qui pendet in nihil, navem pristinæ conversationis abominantes. Pellibus enim mortuis tegitur Adam, qui est genitor noster secundum carnem; et nunc deposito vetere homine cum actibus suis, novum sequentes hominem pellibus tegimur Salomonis, quibus sponsa gloriatur se esse formosam factam. Simon autem obe-

se glorifie et dit qu'ils ont rehaussé sa beauté (1). Le nom de Simon signifie *obéissant;* celui d'André *viril;* celui de Jacques *supplanteur;* celui de Jean *grâce*. Ce sont ces quatre noms qui nous ramènent à être l'image de Dieu: l'*obéissance* en nous faisant écouter; la *virilité* en nous faisant combattre; la *supplantation* en nous donnant la persévérance, la *grâce* en nous conservant. Ce sont là les quatre vertus cardinales; nous obéissons par la prudence; par la justice, nous agissons virilement; nous foulons aux pieds le serpent par la tempérance, et par la force nous méritons la grâce de Dieu. — THÉOPH. — Il faut savoir ceci, c'est que d'abord c'est l'action qui est appelée, et puis la contemplation; l'action signifiée par Pierre plus ardent et plus empressé que les autres; la contemplation par Jean qui fut le plus excellent de tous les théologiens.

Ils vinrent ensuite à Capharnaüm; et Jésus entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue, il les instruisait; et ils étaient étonnés de sa doctrine, parce qu'il les instruisait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.

S. JÉR. — Marc a ordonné la place de son Évangile d'après ses idées et a suivi non pas l'ordre des faits, mais celui des mystères. C'est pour cela qu'il nous montre tout d'abord la vertu divine agissant aux jours du sabbat. « Et voilà qu'aussitôt étant entré dans la synagogue un jour de sabbat, il les enseignait. » La loi ordonnait de fêter le jour du sabbat pour se réunir ensemble et vaquer à la lecture. Or, le Christ n'ensei-

(1) « Je suis noire, mais belle ainsi que les tentes de Cédar, ainsi que les peaux de Salomon (Cant., 1, v. 4). »

---

diens, Andreas virilis, Jacobus supplantans, Joannes gratia in latino sonant. Quibus quatuor nominibus in imaginem Dei convertimur; obedientia, ut audiamus; virilitate, ut pugnemus; supplantatione, ut perseveremus; gratia, ut conservemur. Quæ quatuor virtutes cardinales dicuntur: per prudentiam enim obedimus, per justitiam viriliter agimus, per temperantiam serpentem calcamus, per fortitudinem gratiam Dei meremur. THEOPHYLACT. Sciendum est etiam hoc, quoniam primo vocatur actio, deinde contemplatio: qui quidem est circa Petrum, actionem significat; qui vero circa Joannem, contemplationem: Petrus enim fervidissimus, et magis sollicitus aliis: Joannes vero theologus fuit excellentissimus.

Et ingrediuntur Capharnaum; et statim sabbatis, ingressus in synagogam, docebat eos. Et stupebant super doctrina ejus: erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ.

HIER. Marcus dicta Evangelii in seipso disponens ordinem historiæ non secutus, mysteriorum ordinem servat. Unde sabbatis primam virtutem narrat, dicens: Et ingrediuntur Capharnaum. THEOPHYLACT. A Nazareth recedentes. In die autem sabbati quando scribæ congregabantur, tunc do-

gnait pas en flattant ainsi que les pharisiens, mais en argumentant contre la vie de ses auditeurs. « Et ils étaient stupéfaits de son enseignement, car il enseignait comme ayant pouvoir et non pas comme les scribes. » Il enseignait avec pouvoir, convertissant les hommes au bien et menaçant des châtiments ceux qui ne croyaient pas. — BÈDE. — Les scribes enseignaient aux peuples ce qui est écrit dans Moïse et dans les prophètes, tandis que Jésus en tant que Dieu et maître de Moïse lui-même ajoutait à son libre choix ce qui lui paraissait manquer à la loi, ou bien le changeait quelquefois ainsi que nous le lisons dans ce passage : « Il a été dit aux anciens, pour moi je vous dis. »

Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur qui s'écria, disant : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes : Vous êtes le saint de Dieu. Mais Jésus, lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi et sors de cet homme. Alors l'esprit impur, l'agitant avec de violentes convulsions et jetant un grand cri, sortit hors de lui. Tous en furent dans un si grand étonnement, qu'ils se demandaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci, et quelle est cette nouvelle doctrine? Il commande même avec empire aux esprits impurs, et ils lui obéissent. Sa réputation se répandit en même temps dans toute la Galilée.

BÈDE. — C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans l'univers. c'est contre cet auteur de la mort que durent d'abord opérer les remèdes du salut : « Et il y avait dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur. » — S. CHRYS. — Le nom d'esprit sert à signifier l'ange,

---

cens synagogam intravit. Unde sequitur : Et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos. Etenim lex ad hoc sabbatis festare jubebat, ut lectioni studentes convenirent in unum. Docebat autem Christus arguendo, non adulando sicut Pharisæi : unde sequitur : Et stupebant super doctrina ejus : erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ. Docebat etiam in potestate, transmutans homines ad bonum, et pœnam non credentibus minabatur. BED. Scribæ etiam docebant populos quæ scripta sunt in Moyse et prophetis : Jesus vero quasi Deus et dominus ipsius Moysi, libertate voluntatis suæ vel ea quæ minus videbantur, addebat in lege; vel commutans prædicabat in populo; ut in Matthæo legimus (cap. 5) : Dictum est antiquis, ego autem dico vobis.

Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit, dicens : Quid nobis et tibi Jesu Nazarene ? Venisti perdere nos ? Scio quod sis sanctus Dei. Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, et exi de homine. Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exiit ab eo. Et mirati sunt omnes ita ut conquirerent inter se, dicentes : Quidnam est hoc ? Quænam doctrina hæc nova ? quia in potestate spiritibus immundis imperat, et obediunt ei. Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilææ.

BED. Quoniam invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum (*Sap.*, 2) contra ipsum mortis auctorem primo debuit medicina salutis operari : et ideo dicitur : Et erat in synagoga eorum homo, in spiritu

ir, l'âme et quelquefois aussi l'Esprit-Saint (1). L'évangéliste ajoute *pur* pour que nous sachions bien duquel esprit il s'agit. Il est pelé impur à cause de son impiété et de son éloignement de Dieu, parce qu'il se mêle à toutes les œuvres mauvaises.

S. Aug. — Les démons savent si bien eux-mêmes ce que peut contre ir orgueil cette humilité d'un Dieu qui a apparu pour nous sous la me d'un esclave, qu'ils l'ont exprimé de leur propre voix au Seigneur rêtu des humiliations de la chair. « Et il cria en disant : Qu'y-a-t-il de mmun entre nous et toi, Jésus de Nazareth? etc. » Ces paroles établisnt clairement qu'il possédait la science et nullement la charité. Ils ignaient son châtiment et n'aimaient pas sa justice. — Bède. — Les mons, en voyant le Seigneur sur la terre, se croyaient à tout instant moment d'être jugés. — S. Chrys. — Ou bien, en parlant ainsi, st comme s'il disait : En faisant disparaître l'impureté et en imposant x hommes les pensées pures, vous nous enlevez toute possibilité ntrer en eux. — Théoph. — Le démon appelait *sa perte* de sortir d'un mme, car les démons sont naturellement sans pitié et ils considèrent mme un tourment pour eux de ne pouvoir pas tourmenter les mmes.

Aug. — « Je sais que vous êtes le saint de Dieu. » — S. Chrys. — st comme s'il disait : J'épie votre venue, car le démon n'en avait pas e connaissance certaine et précise. Par saint il ne veut pas dire qu'il it saint comme tant d'autres, chacun des prophètes ayant été saint, is saint d'une manière spéciale, car cela est exprimé par l'article

1) Pour l'ange, ps. 103, v. 5 ; Hébr., 1, v. 7 ; — pour l'air, Genèse, 1, v. 2 ; — r l'âme, Genèse, 6, v. 17; 7, v. 1; — pour l'Esprit-Saint, c'est évident.

---

nundo, etc. Chrys. Spiritus quidem elus, et aer, et anima nuncupatur, et m Spiritus Sanctus. Ne igitur propter mmunicantiam nominis in errorem decimus, addit immundo : immundus autem tur propter impietatem ac elongationem eo, et quia omnibus immundis et pravis rationibus se immiscet.

Aug., *De civitate Dei* (lib. 9, cap. 20). ntra superbiam porro dæmonum quanvirtutem habeat Dei humilitas, quæ in na servi apparuit, ipsi dæmones ita nt, ut eidem Domino infirmitate carnis ito hoc exprimerent. Sequitur enim : clamavit dicens : Quid nobis et tibi, Nazarene? etc. Clarum est in his is quod in eis et scientia erat, et charitas non erat. Pœnam quippe suam formidabant ab illo, non in illo justitiam diligebant. Bed. Dæmones enim Dominum in terris cernentes, se continuo judicandos credebant. Chrys. Vel hoc ita dicit, quasi diceret : Auferens immunditiam divinamque imponens cogitationem hominum animabus, nobis locum in hominibus non das. Theophylact. Exire enim ab homine perditionem suam dicebat dæmonium : immisericordes enim existunt dæmones, malum aliquod pati se existimantes cum homines non molestant.

Sequitur : Scio quod sis sanctus Dei. Chrys. Quasi diceret : Considero adventum tuum : non enim firmam ac certam adventus Dei habebat notitiam. Sanctum autem

qui se trouve dans le grec (1). Par la crainte qu'il en éprouve, le démon reconnaît qu'il le considère comme le Seigneur de toutes choses. — S. Aug. — Il se découvrit à eux autant qu'il le voulut, et il le voulut autant que cela était opportun. Mais il ne se découvrit pas à eux ainsi qu'il se découvre aux anges dans le ciel, qui en participant à son éternité jouissent de lui comme Verbe de Dieu, mais comme il devait se révéler à eux pour les frapper d'effroi, au moment où il voulait arracher les prédestinés à son pouvoir. Il ne se découvrit donc pas aux démons comme vie éternelle, mais par quelques-uns de ces prodiges temporels de sa puissance qui sont bien plus appréciables pour les anges, même pour les anges déchus, que pour l'infirmité humaine.

S. Chrys. — La vérité ne voulait pas de témoignage de la part des esprits impurs : « Et Jésus les menaça en disant, etc. » Ainsi il nous transmet cette vérité salutaire de ne rien admettre de la bouche des démons, quelque vrai que soit ce qu'ils disent. — « Et l'esprit impur l'agitant. » — Mais comme cet homme parlait comme un sage, et parce que ses paroles étaient sensées, afin que l'on ne pût pas penser que ses paroles étaient l'œuvre de son cœur, Jésus permet à l'esprit impur de le déchirer, pour bien constater que c'était cet esprit qui parlait par sa bouche. — Théoph. — Et aussi afin que les assistants vissent de quel mal il le délivrait, et crussent à cause de ce miracle. — Bède. — L'on pourrait croire que Luc qui dit que le démon ne lui nuisit pas a avancé le contraire de ce qui est dit ici que le démon l'agitait, ou, ainsi que le portent certains exemplaires, le vexait (2). Mais

(1) Ο' ἅγιος του Θεου.

(2) On ne voit pas lesquels, à moins que ce ne soit le grec; mais le mot σπαράξαν veut plutôt dire : *courbant en deux*, d'où est venu le mot σπασμος, *spasme*, qui veut dire convulsion, et que notre langue a un peu détourné.

---

dicit eum non unum de pluribus, quia et sanctus erat unusquisque propheta, sed unum eum esse denunciat. Per articulum qui in græco ponitur, unum ostendit, per timorem vero omnium Dominum recognoscit. Aug. (ut sup., *De civ. Dei*, lib. 9). Tantum enim eis innotuit, quantum voluit; tantum autem voluit, quantum oportuit. Sed innotuit non sicut angelis sanctis, qui ejus secundum id quod est Verbum, participata æternitate perfruuntur; sed sicut eis terrendis innotescendus fuit, ex quorum tyrannica potestate fuerat liberaturus prædestinatos. Innotuit ergo dæmonibus non per id quod est vita æterna, sed per quædam temporalia suæ virtutis effecta, quæ angelicis sensibus (etiam malignorum spirituum) potius quam infirmitati hominum possint esse conspicua.

Chrys. Non autem volebat veritas testimonia spiritum immundorum : unde sequitur : Et comminatus est ei Jesus dicens : etc. Unde dogma salutiferum nobis datur, ne credamus dæmonibus quantumcunque denuncient veritatem. Sequitur : Et discerpens eum spiritus, etc. Quia enim homo ille tanquam sapiens loquebatur, ac discreta verba proferebat, ne putaretur quod non ex dæmone sed ex corde verba componeret, virum discerpi permisit a dæmone, ut

comme Luc s'exprime ainsi : « Le démon sortit de lui après l'avoir précipité au milieu de la salle, et il ne lui nuisit pas, » il faut entendre que ce que Marc a voulu exprimer par ces mots : *l'agitant*, le *vexant*, c'est ce que Luc a voulu dire par ceux-ci : « Le précipita au milieu; » et en ajoutant : « Qu'il ne lui nuisit pas, » il a voulu dire seulement que ces convulsions et ces tourments ne fussent suivis pour le possédé de la perte d'aucun membre, ainsi que cela a coutume d'arriver à ceux qu'abandonne le démon. A la vue de cette puissance qui fait des miracles, ils admirent cette doctrine nouvelle du Seigneur qui se présente à eux, et ils s'élèvent par ce qu'ils voient à la contemplation de ce qu'ils entendent. — « Et tous furent étonnés. » — Les miracles avaient ce but de faire croire avec plus de certitude à l'Évangile, afin que ceux qui promettaient des biens célestes aux hommes charnels pussent en même temps leur faire admirer sur la terre des œuvres divines et célestes. Tout d'abord, au dire de l'évangéliste, il enseignait comme ayant puissance, et maintenant, d'après le témoignage de la foule elle-même, il commande avec puissance aux esprits impurs, et ils lui obéissent. — « Et sa réputation se répandit en même temps. » — La Glose (1). — Ce que les hommes admirent vivement, ils le divulguent aussitôt; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

S. Jér. — Au sens mystique, Capharnaüm veut dire la *villa de la consolation*, et le sabbat veut dire *repos*. C'est ainsi que cet homme est guéri dans le repos et dans la consolation, afin que lieu et temps soient

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

ostenderet dæmonem esse qui loquebatur. Theophylact. Ut videntes cernerent a quo malo liberabatur homo, et propter miraculum crederent. Bed. Potest autem videri contrarium quomodo discerpens (vel sicut quidam codices habent convexans eum), exiverit, cum nihil ei nocuerit, secundum Lucam. Sed et ipse Lucas dicit (cap. 4) : Cum projecisset eum dæmonium in medium, exiit ab eo, nihilque ei nocuit : unde intelligitur hoc dixisse Marcum : Convexans eum (sive discerpens) quod Lucas dicit : Cum projecisset eum in medium; ut quod secutus ait : Nihilque ei nocuit, hoc intelligatur quod illa jactatio membrorum atque vexatio non eum debilitavit, sicut solent dæmonia exire etiam quibusdam membris amputatis atque evulsis. Visa autem virtute miraculi, novitatem dominicæ admirantur doctrinæ, atque ad inquisitionem eorum quæ audierant, per ea quæ viderant, excitantur. Unde sequitur : Et mirati sunt omnes, etc. Ad hoc enim fiebant signa, ut per hoc Evangelio regni Dei quod prædicabatur, certius crederetur, dum hi qui cœlestia terrigenis gaudia promittebant, cœlestia in terris ac divina opera monstrabant. Prius autem (teste Evangelista) erat docens eos quasi potestatem habens, et nunc, turba attestante, in potestate imperat spiritibus immundis, et obediunt ei. Sequitur : Et processit rumor ejus statim, etc. Glos. Ea enim quæ homines multum mirantur, prompte divulgant, quia ex abundantia cordis os loquitur (Matth., 12).

Hier. Mystice autem Capharnaum villa consolationis interpretatur, sabbatum autem requies. Homo igitur in spiritu immundo requie et consolatione sanatur, ut locus et tempus congruant saluti. Homo in

en harmonie avec cette guérison. Cet homme *possédé de l'esprit impur*, c'est le genre humain, chez lequel l'impureté a persévéré depuis Adam jusqu'à Moïse (1). « Car alors les hommes péchèrent sans la loi et périrent sans la loi. » Il est ordonné de se taire au genre humain qui connaît le saint de Dieu, parce que connaissant Dieu il ne l'a pas glorifié comme Dieu, mais a préféré servir la créature que le créateur. — Cet esprit quitte cet homme après l'avoir agité; car l'épreuve précède toujours le salut; Pharaon poursuit Israël qui le quitte, et le diable sous le mépris jaillit en scandales.

Sitôt qu'ils furent sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean en la maison de Simon et d'André. Or la belle-mère de Simon était au lit ayant la fièvre; ils lui parlèrent aussitôt d'elle; et lui, s'approchant, la prit par la main et la fit lever. Au même instant, la fièvre la quitta, et elle les servait.

Bède. — Il fallut d'abord fermer la bouche à cette bouche de serpent, pour l'empêcher de répandre du venin, ensuite guérir de la fièvre de la concupiscence la femme, qui avait été séduite la première. — « Et aussitôt, sortant de la synagogue, ils vinrent, etc. » — Théoph. — Il se retira vers le soir de la synagogue, ainsi que c'était l'usage, et il vint dans la maison des disciples. Or, la femme qui devait les servir était malade de la fièvre. — « La belle-mère de Pierre était couchée, et elle avait la fièvre. » — S. Chrys. — Les disciples, sans attendre le soir, et à cause de l'utilité qui devait en résulter pour eux, intercé-

(1) « La mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse (Rom., 5, v. 14). »

spiritu immundo genus humanum est, in quo immunditia regnavit ab Adam usque ad Moysen : nam sine lege peccaverunt, et sine lege perierunt (*Rom.*, 2). Qui sciens sanctum Dei obmutescere jubetur, dum scientes quidem Deum, non sicut Deum glorificaverunt, sed servierunt potius creaturæ quam Creatori (*Rom.*, 1). Spiritus discerpens hominem exiit ab eo. Appropinquante salute, appropinquavit tentatio : Pharao dimissus ab Israel, persequitur Israel. (*Exod.*, 14). Diabolus contemptus surgit in scandala.

Et protinus egredientes de synagoga venerunt in domum Simonis et Andreæ cum Jacobo et Joanne. Recumbebat autem socrus Simonis febricitans, qui statim dicunt ei de illa. Et accedens elevavit eam apprehensa manu ejus, et continuo dimisit eam febris, et ministrabat eis.

Bed. Primo debuit lingua serpentina ne ultra virus spargeret, concludi; deinde femina, quæ primo seducta est, a carnalis concupiscentiæ febre sanari. Unde dicitur : Et protinus egredientes de synagoga venerunt, etc. — Theophylact. Recessit enim ut consuetudo erat in sabbato circa vesperam ad eundum in discipulorum domum. Quæ autem ministrare debebat, febribus tenebatur. Unde sequitur : Recumbebat autem socrus Simonis febricitans. — Chrys. Discipuli autem tanquam exinde utilitatem aliquam recepturi, non expectantes vespere, socrum Petri sanari precabantur. Unde se-

daient pour que la belle-mère de Pierre fût guérie. — « Ils lui parlent aussitôt d'elle. » — Bède. — Il est écrit dans l'évangile de Luc qu'ils le prièrent pour elle. Tantôt le Seigneur attend qu'on le prie; tantôt il guérit de son propre mouvement. Il nous montre encore par là qu'il se laisse fléchir aussi par les prières des fidèles, en ce qui concerne les maladies de l'âme, et que même quelquefois il donne l'intelligence de leurs fautes à ceux qui n'ont pas cette intelligence, ou même qu'il remet à leur prière fervente leurs péchés qu'ils ne connaissent pas, ainsi que le demande le Psalmiste en ces termes : « Seigneur, purifiez-moi de mes péchés cachés. » C'est pour cela qu'ici il guérit, après en avoir été prié : « Et s'approchant d'elle, il la fit se lever en la prenant par la main, etc. » — Théoph. — Ainsi est marqué que si quelqu'un est malade il sera guéri, s'il se fait le serviteur des saints par amour pour le Christ. — Bède. — En rendant plus fréquents les dons de la doctrine et ceux de guérison au jour du sabbat, il nous enseigne qu'il n'est pas sous la loi, mais au-dessus de la loi, et qu'il n'a pas fait choix du sabbat tel que le comprennent les Juifs, mais du véritable sabbat, et que le repos est chéri de Dieu si nous nous abstenons de toute œuvre servile, c'est-à-dire de toute œuvre illicite, pour vaquer au salut des âmes. — « Et aussitôt la fièvre l'abandonna. » — La santé que le Seigneur vient de rendre revient tout entière accompagnée d'une telle force que cette femme peut servir aussitôt ceux qui viennent de prier pour elle. — Si nous disons que le possédé délivré du démon signifie l'âme délivrée des impuretés du péché, nous devons dire que cette femme guérie de la fièvre à la parole du Seigneur nous représente la

---

quitur : Qui statim dicunt ei de illa. — Bed. In Evangelio autem Lucæ scriptum est (cap. 4) quod rogaverunt illum pro ea. Modo enim Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos; ostendens se contra vitiorum quoque passiones et precibus semper annuere fidelium; et ea nonnunquam quæ ipsi minime intelligunt, vel intelligenda dare, vel pie petentibus etiam non intellecta dimittere; juxta id quod Psalmita postulat (*Psal.* 18) : Ab occultis meis munda me, Domine. Unde hic rogatus sanat : sequitur enim : Et accedens elevavit eam apprehensa manu ejus, etc. Theoph. Per hoc significatur quod si aliquis infirmatur, a Deo curabitur, si sanctis ministraverit ob Christi amorem. Bed. Quod autem sabbatis maxime medicinæ doctrinæque suæ dona frequentat, docet se non sub lege esse, sed supra legem, nec judaicum eligere sabbatum, sed verum sabbatum; dilectamque Domino esse requiem, si saluti studentes animarum, ab opere servili, id est, a cunctis contineamus illicitis. Sequitur : Et continuo dimisit eam febris, etc. Sanitas quæ Domini confertur imperio, simul tota redit tanto robore comitante, ut eis continuo qui se adjuverant, ministrare sufficiat. Si autem virum a dæmonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, convenienter femina a febribus ad imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentiæ præcepta frænatam. Hier. Febris enim intemperantiam significat, de qua (non filii synagogæ) per ma-

chair préservée par le frein des préceptes du feu de la concupiscence. — S. Jér. — La fièvre signifie l'intempérance de laquelle nous sommes guéris, nous qui ne sommes pas les fils de la synagogue, par la main de la discipline et par l'élévation du désir pour servir celui qui vient de nous guérir. — Théoph. — Il a la fièvre, celui qui livre ses mains aux égarements de la colère; mais si la raison lui retient la main, il se lève, et se montre ainsi le serviteur de la raison.

Sur le soir, le soleil étant couché, ils lui amenèrent tous les malades et les possédés; et toute la ville était assemblée devant sa porte. Il guérit plusieurs malades de diverses maladies, et il chassa plusieurs démons, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient.

Théoph. — Les foules, qui regardaient comme n'étant pas licite de guérir au jour du sabbat, avaient attendu le soir pour amener les malades à Jésus : « Le soir étant venu, lorsque le soleil se fut couché, on lui apportait tous ceux qui se trouvaient mal. — Et il en guérit un grand nombre qui étaient malades de maladies diverses. » — S. Chrys. — Par ce mot *plusieurs*, il faut les entendre tous, selon l'usage de l'Écriture (1). — Théoph. — Ou bien, il dit : *un grand nombre*, parce que probablement il y avait là plusieurs incrédules qui ne furent pas guéris; et ce grand nombre qu'il guérit fut le nombre de ceux qui avaient la foi.

« Et il chassait beaucoup de démons. » — S. Aug. — Les démons

(1) Ainsi que dans ce passage : « Par la désobéissance d'un seul, plusieurs ont été constitués dans le péché (Rom., 5, v. 19). » Saint Augustin établit ce point contre le pélagien Julien.

---

num disciplinæ, desiderii elevatione sanamur, et hujus qui sanat nos ministramus voluntati. Theoph. Febricitat autem qui irascitur, ut ex ira manus effrenatas ostendat; sed si ratio retineat manum ejus, surgit, et sic rationi ministrat.

Vespere autem facto, cum occidisset sol, offerebant ad eum omnes male habentes, et dæmonia habentes, et erat omnis civitas congregata ad januam. Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus, et dæmonia multa ejiciebat, et non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.

Theoph. Quia turbæ considerabant neminem licere die sabbati curare, hujus gratia Solis expectabant occasum, ut curandos ad Jesum adducant : unde dicitur : Vespere autem facto, cum occidisset sol, afferebant ad eum omnes male habentes, etc. Sequitur : Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus. Chrys., Per hoc autem quod dicit multos, omnes oportet intelligere, juxta Scripturæ consuetudinem. Theoph. Vel multos dicit : erant enim quidam infideles qui minime curati sunt propter incredulitatem eorum. Multos ergo ex oblatis sanavit, illos scilicet qui fidem habebant.

Sequitur : Et dæmonia multa ejiciebat. Aug., *De quæst. nov. et vet. Test.* (cap. 66).

savaient que c'était le Christ, qui avait été promis par la loi. Ils voyaient en lui tous les signes que les prophètes avaient esquissés, mais ils ignoraient sa divinité, ainsi que leurs princes; « car s'ils l'avaient connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la majesté.» — BÈDE. — Le diable comprend enfin ou plutôt il soupçonne, à la vue de tant de miracles, que celui qu'il avait vu homme dans sa fatigue d'un jeûne de quarante jours, et qui n'avait pas voulu lui laisser entrevoir sa divinité dans la tentation dont il avait été l'objet, était le Fils de Dieu. Ce n'est donc pas parce qu'il n'avait pas pu soupçonner qu'il était le Fils de Dieu qu'il porta les Juifs à le crucifier, mais parce qu'il ne pensait pas que sa mort dût être sa condamnation. — THÉOPH. — Il ne laissait pas parler les démons, pour nous apprendre que nous ne devons pas les croire, alors même qu'ils disent vrai; car s'ils trouvaient qui crussent en eux, ils mêleraient les vérités aux mensonges. — S. CHRYS. — Ce que Luc dit : «Que des démons sortaient d'un grand nombre, criant et disant que vous êtes le Christ, fils de Dieu, » n'est point contraire à ce qui est rapporté ici; car notre évangéliste ajoute : « Et les réprimandant, il ne les laissait pas parler. » Marc, passant beaucoup de détails pour abréger, énonce ainsi indirectement ces paroles des démons.

BÈDE. — Au sens mystique, le coucher du soleil signifie la passion et la mort de celui qui s'est exprimé ainsi sur lui-même : « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » C'est à ce soleil couchant qu'un plus grand nombre de malades et de possédés est guéri; car celui qui pendant sa vie mortelle instruisit un très petit nombre de Juifs transmit en mourant à toutes les nations qui cou-

---

Sciebant enim dæmonia Christum esse qui per legem fuerat promissus : omnia enim signa videbant in eo quæ dixerant prophetæ; mysterium autem divinitatis ejus ignorabant, sicut et principes eorum : si enim cognovissent, nunquam Dominum majestatis crucifixissent (1 *Cor.*, 2). BED. Quem enim dierum quadraginta jejunio fatigatum diabolus hominem cognoverat, nec tentando valuit, an Dei Filius esset experiri, jam nunc per signorum potentiam vel intellexit, vel potius suspicatus est esse Dei Filium. Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia Dei Filium non esse putavit, sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum. THEOPH. Ideo autem non sinebat loqui dæmonia, docens nos non credere eis etiam si vera dicant. Si enim invenerint aliquos sibi credentes, veritatibus mendacia miscent. CHRYS. Non est autem contrarium ei quod hic dicitur, hoc quod Lucas dicit (cap. 4), quod exibant dæmonia a multis clamantia et dicentia, quia tu es Christus Filius Dei : subjunxit enim : Et increpans non sinebat ea loqui. Marcus enim multa sub brevitate pertransiens, circa finem prædictorum verborum loquitur.

BEDA. Mystice autem solis occubitus passionem mortemque significat illius qui dixit (Joan., 8) : Quandiu in mundo sum, lux mundi sum; et sole occidente plures quam ante dæmoniaci et ægroti sanantur; quia qui temporaliter in carne vivens paucos Judæorum docuit, omnibus per orbem gentibus fidei salutisque dona transmittit. HIER.

vrent la terre les dons de la foi et du salut. — S. Jér. — Au sens mystique, la porte du ciel est la pénitence accompagnée de la foi, qui opère la guérison de maladies diverses (1); car ils sont très nombreux les vices qui rendent languissante la cité du monde.

Le lendemain, s'étant levé de fort grand matin, il sortit et s'en alla dans un lieu désert où il priait. Simon et ceux qui étaient avec lui l'y suivirent, et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche. Il leur répondit : Allons aux villages et aux villes d'ici à l'entour, afin que j'y prêche aussi; car c'est pour cela que je suis venu. Il prêchait en effet dans leurs synagogues et par toute la Galilée, et il chassait les démons.

Théoph. — Après que le Seigneur eut guéri les malades, il se retira à l'écart : « Et le lendemain, s'étant levé de fort grand matin, il sortit et se retira dans un lieu désert. » Ainsi il nous apprend à ne rien faire pour l'apparence seulement (2), et à ne pas propager ce que nous pouvons faire de bien. — « Et là il priait. » — S. Chrys. — Non pas qu'il eût besoin de prier, lui à qui s'adressent les prières des hommes, mais il le faisait parce que cela entrait dans l'économie de la religion, et parce qu'il était devenu notre modèle pour le bien. — Théoph. — Il nous montre ainsi à faire remonter à Dieu tout ce que nous pouvons faire de bien, et à lui dire : « C'est de vous que descend sur nous du haut du ciel tout don excellent. » — « Et Simon le suivit et ceux qui étaient avec lui. » — S. Chrys. — Luc nous dit ici que ce furent les foules qui s'approchèrent du Christ, et c'est dans leur bouche qu'il met les paroles que Matthieu met ici dans celle des apôtres, en ces

(1) « La tristesse selon Dieu opère le salut stable des pécheurs (2 Cor., 7, v. 10).
(2) Il en avait donné lui-même le précepte (Matth., 6, v. 1).

Janua autem regni moraliter pœnitentia est cum fide quæ operatur salutem languoribus variis : varia etenim sunt vitia, quibus languescit civitas mundi.

Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat. Et prosecutus est eum Simon, et qui cum illo erant. Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quærunt te; et ait illis : Eamus in proximos vicos, et civitates, ut ibi prædicem : ad hoc enim veni. Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa, et dæmonia ejiciens.

Theoph. Postquam Dominus infirmos curavit seorsum recedit : unde dicitur : Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum. In quo docuit nos non facere aliquid ad apparentiam, sed et si boni aliquid operamur, non propalare. Sequitur : Ibique orabat. Chrys. Non quia oratione indigeret (ipse enim erat qui hominum orationes suscipiebat), sed hoc quidem dispensative agens, forma bonæ operationis nobis est factus. Theoph. Ostendit enim nobis quod Deo debet attribui si aliquid boni facimus, et ei debemus dicere ac quoniam omne datum optimum desuper est descendens a te (Jacob., 1). Sequitur : Et prosecutus est illum Simon, et qui cum illo erant. Chrys. Lucas autem dicit tur-

termes : « Et lorsqu'elles furent arrivées auprès de lui, elles lui dirent que tous le cherchaient. » Mais il n'y a pas de contradiction entre ces deux évangélistes; car le Christ permit qu'après les apôtres vinssent les foules haletantes de désir sur les pas du Christ. Il les recevait avec joie, mais il voulait les renvoyer, pour faire participer d'autres âmes au bienfait de sa doctrine, se hâtant comme quelqu'un qui ne devait pas rester longtemps en ce monde. — « Et il leur dit : Allons dans les bourgs voisins et dans les cités pour que j'y prêche. » — THÉOPH. — Il passe à d'autres qui en ont plus besoin; car il ne fallait pas que sa doctrine fût circonscrite dans un seul lieu, mais qu'elle rayonnât partout. — « Car je suis venu pour cela. » — S. CHRYS. — En quoi il manifeste le mystère de l'incarnation, le souverain domaine de sa divinité, en disant qu'il était venu en ce monde par l'effet de sa propre volonté. Luc, en disant : « Je suis venu pour cela, » déclare le plan de l'incarnation et le désir qu'en avait le Père.

« Et il était, prêchant dans leurs synagogues, dans toute la Galilée. » — S. AUG. — Dans cette manière générale de s'exprimer, cet évangéliste comprend le sermon sur la montagne que rapporte Matthieu, et qu'il omet lui-même, à l'exception de quelques-unes des sentences de ce discours qu'il donne çà et là comme répétées en d'autres circonstances par le Sauveur, mais qu'il ne donne pas en un seul contexte.

THÉOPH. — A la prédication il mêle l'action; car après avoir prêché il chasse les démons. — « Et chassant les démons. » — Si le Christ n'avait pas fait éclater de miracles, l'on n'aurait pas cru à sa doctrine.

---

bas accessisse ad Christum et dixisse quod Marcus hic dicit dixisse apostolos, subdens : Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quærunt te. Non autem sibi invicem contradicunt : suscepit enim Christum et post apostolos turbam conjungi, Christi pedibus anhelantem; gaudens autem eos suscipiebat, sed volebat eos dimittere ut et reliqui doctrinæ ejus participes essent, tanquam non multo tempore in mundo moraturus. Et ideo sequitur : Et ait : Eamus in proximos vicos, et civitates, ut et ibi prædicem. THEOPH. Transit enim ad illos magis indigentes, quia doctrinam concludere non convenit in uno loco, sed ubique radios ejus extendere. Sequitur : Ad hoc enim veni CHRYS. In quo manifestat exinanitionis (id est, incarnationis) mysterium, et divinitatis suæ dominium, dum scilicet asserit sponte se in mundum venisse. Lucas vero dicit (cap. 4) : Ad hoc missus sum, denuncians dispensationem, et Dei Patris bonam voluntatem de Filii incarnatione.

Sequitur : Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 23). In hac autem prædicatione, quam dicit eum habuisse in omni Galilæa, intelligitur etiam sermo Domini habitus in monte, cujus commemorationem facit Matthæus, quem Marcus omnino non commemoravit, nec aliquid simile ei dixit, nisi quasdam sententias non contextim sed sparsim repetivit, quas Dominus aliis in locis dixit.

THEOPH. Doctrinæ autem operationem immiscuit; prædicans enim postmodum fugavit dæmonia. Sequitur enim : Et dæmonia ejiciens. Nisi enim ostenderet Christus miracula, ejus sermoni non crederetur : sic

C'est ainsi que vous devez agir après avoir enseigné, afin que votre parole ne soit pas sans résultat.

Bède. — Au sens mystique, si le coucher du soleil signifie la mort du Sauveur, pourquoi son retour par l'aurore d'après ne signifierait-elle pas sa résurrection? C'est au moment où la lumière de sa résurrection fut éclatante qu'il alla dans le désert des nations, priant là en ses fidèles, en excitant leurs cœurs à la prière par la grâce de l'Esprit-Saint.

Pendant ce temps-là un lépreux vint à lui, qui le priant et se jetant à ses genoux, lui dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus en eut pitié; et étendant la main, il le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Dès qu'il eut dit cette parole, la lèpre quitta cet homme, et il se trouva guéri. Jésus le renvoya aussitôt, après lui avoir défendu fortement d'en parler, en lui disant : Gardez-vous bien de rien dire de ceci à personne; mais allez vous montrer aux princes des prêtres, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. Mais cet homme, l'ayant quitté, commença à parler de sa guérison, et à la publier partout; de sorte que Jésus ne pouvait plus paraître dans la ville; mais il se tenait dehors dans les lieux déserts, et on venait à lui de tous côtés.

Bède. — Après que la langue du serpent a été réduite au silence, et que la femme, qui avait été la première séduite, a été guérie de la fièvre, c'est, en troisième lieu, l'homme, qui avait été entraîné au mal par les paroles de sa femme, qui est guéri de la lèpre de son péché, afin que l'on trouve dans la restauration du Seigneur le même ordre

---

et tu post doctrinam operare, ut non sit in te vacuus tuus sermo.

Beda. Mystice autem si occasu solis mors exprimitur Salvatoris, quare non diluculo redeunte resurrectio ejus indicetur? Cujus manifestata luce abiit in desertum gentium, ibique in suis fidelibus orabat, quia corda eorum per gratiam Sancti Spiritus ad virtutem orationis excitabat.

Et venit ad eum leprosus deprecans eum, et genu flexo, dicit : Si vis, potes me mundare. Jesus autem misertus ejus, extendit manum suam, et tangens eum ait illi : Volo, mundare. Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est. Et comminatus est ei, statimque ejecit illum, et dixit ei : Vide nemini dixeris; sed vade, ostende te principi Sacerdotum, et offer pro emundatione tua quæ præcepit Moyses in testimonium illis. At ille egressus cœpit prædicare, et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset. Et conveniebant ad eum undique.

Beda. Postquam lingua serpentina demonum occlusa est, et femina quæ prima seducta est, a febre curata, tertio vir, qui male suadentis dicta conjugis audivit, ab erroris sui lepra mundatur, ut ipse esset ordo restaurationis in Domino, qui erat ordo casus in protoplastis. Unde sequitur : Et venit ad eum leprosus deprecans eum.
Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 19). De hoc leproso mundato talia Marcus connectit, ut ipse intelligatur quem Matthæus commemorat tunc esse mundatum, quando

que l'on trouve dans la chute des deux êtres les premiers formés (1). — « Et un lépreux vint à lui et le priait. » — S. Aug. — Marc présente la guérison de ce lépreux dans un tel enchaînement que l'on doit comprendre que c'est le même dont Matthieu place la guérison après le sermon sur la montagne. — Bède. — Le Seigneur ayant dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir, » ce lépreux que la loi séparait du commerce des hommes montra en présumant sa guérison de la puissance du Seigneur qu'il considérait la grâce qui pouvait le guérir de la lèpre, non pas comme prenant sa puissance dans la loi, mais comme étant placée au-dessus d'elle. Ce fait, en montrant dans le Seigneur l'autorité du pouvoir, montre en le lépreux la constance de la foi : « Et ayant fléchi le genou, il dit : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Il tombe sur sa face, ce qui est la marque de son humilité et de la honte qu'il éprouve, et il nous apprend ainsi à rougir des fautes de notre vie. Mais sa honte n'arrête pas son aveu. Il montre la blessure, et il demande la guérison ; et sa confession est remplie de religion et de foi. — « Si vous voulez, dit-il, vous pouvez ; » il reconnaît la puissance dans la volonté du Seigneur. — Théoph. — Il ne dit pas : Si vous priez Dieu, mais, le considérant comme Dieu, il dit : « Si vous le voulez. » — Bède. — Il ne doutait pas du bon vouloir du Seigneur comme incrédule, et parce qu'il doutait de sa commisération, mais il n'osait avoir cette présomption à cause de sa souillure dont il avait la conscience.

« Jésus ayant compassion de lui étendit la main, et le touchant, il lui dit : Je le veux, soyez guéri. » — S. Jér. (2). — Il ne faut pas, ainsi que la plupart des latins, l'entendre dans ce sens : « Je veux que vous

(1) Προτόπλαστος fait, formé en premier lieu.
(2) Sur le chap. 8 de saint Matthieu.

Dominus post sermonem de monte descendit. Bed. Et quia Dominus ait : Non veni solvere legem, sed adimplere, ille qui excludebatur a lege purgari se Domini potestate præsumens, non ex lege, sed supra legem esse gratiam indicavit, quæ leprosi maculam posset abbluere. Verum sicut in Domino potestatis auctoritas, ita in illo fidei constantia declaratur : sequitur enim : Et genu flexo dixit : Domine, si vis, potes me mundare. In faciem procidit (quod humilitatis est et pudoris), ut unusquisque de vitæ suæ maculis erubescat, sed confessionem verecundia non repressit : ostendit vulnus, et remedium postulavit : et ipsa confessio, religionis et fidei plena est. Si vis, inquit, potes : in voluntate Domini posuit potestatem. Theoph. Non enim dixit : Si Deum deprecatus fueris, sed, si vis, quasi ipsum credens Deum. Beda. De voluntate autem Domini, non quasi pietatis incredulus dubitavit, sed quasi colluvionis suæ conscius non præsumpsit.

Sequitur : Jesus autem misertus ejus extendit manum suam, et tangens eum, ait illi : Volo : mundare. Hier. Non ut pleri-

soyez guéri, » mais en séparant les deux mots : « Je le veux, soyez guéri; » ce dernier mot étant l'expression du commandement. — S. Chrys. — Il touche le lépreux de la main et ne se contente pas de le guérir, parce qu'il est dit dans la loi de Moïse : « Celui qui aura touché un lépreux sera impur jusqu'au soir (1). » Il le fait pour montrer que cette impureté n'était que selon la nature, qu'elle ne concernait que les hommes, et que cette défense ne le concernait point, qu'il était lui-même le Seigneur de la loi. Il touche le lépreux pour montrer qu'il ne l'a point guéri en agissant comme un serviteur, mais comme le Seigneur, et nullement parce que le toucher était nécessaire à la guérison. — Bède. — Il le touche aussi pour montrer qu'il ne pouvait pas être souillé, lui qui guérissait les autres. Il est fort remarquable aussi qu'il l'ait guéri de la même manière dont le lépreux l'en avait prié : « Si vous voulez, » lui avait-il dit, « vous pouvez me guérir. » Le Christ lui répond : « Je le veux, soyez guéri. » — *Je le veux*, voici ma volonté; *soyez guéri*, voilà le résultat de ma commisération. — S. Chrys. — En cela, non-seulement il ne détruisit pas la manière de voir du lépreux, mais il la confirma. Par sa parole, il chasse le mal; et ce que le lépreux avait énoncé par sa parole, il le réalise par son acte : « Et lorsqu'il eut dit ceci, aussitôt la lèpre partit, etc. » — Bède. — Pas de milieu qui s'interpose entre l'œuvre de Dieu et son commandement, car l'œuvre est dans le commandement; il a dit, et toutes choses ont été faites.

« Jésus le renvoya après lui avoir recommandé fortement de ne

(1) Lév., 22, v. 4, 5.

---

que Latinorum putant, intelligendum est et legendum volo mundare, sed ut separatim dicat volo; deinde imperet, Mundare. Chrys. (hom. 26, *in Matth.*, et in opere imperfecto, hom. 21). Propter hoc autem leprosum tangit, et non solo verbo contulit sanitatem, quia in lege a Moyse dictum est: Qui leprosum tetigerit, immundus erit usque ad vesperum : ut enim ostendat quod secundum naturam est hæc immunditia, et quod lex non erat propter eum posita, sed propter homines puros ; et quod ipse est proprie Dominus legis ; et quia non sicut servus infert (sed sicut Dominus) sanitatem, leprosum tetigit congruenter; non tamen existente necessario tactu ad curationis operationem. Beda. Ideo etiam tetigit, ut probaret quia contaminari non poterat qui alios liberabat : simulque illud mirabile, quod eo sanavit genere quo fuerat obsecratus : Si vis, inquit leprosus, potes me mundare. Christus autem : Volo, inquit; ecce habes voluntatem : Mundare : et jam habes pietatis effectum. Chrys. Per hoc autem non solum opinionem leprosi non destruxit, sed magis confirmavit : verbo enim morbum fugat, et quod leprosus verbo dixerat, hic opere adimplevit : unde sequitur : Et cum hoc dixisset, statim discessit lepra, etc. Beda. Nihil enim medium inter opus Dei atque præceptum, quia in præcepto est opus : dixit enim et facta sunt.

Sequitur : Et comminatus est illi, statimque ejecit illum et dixit ei : Vide nemini dixeris. Chrys. Quasi dicat : Tempus non-

pas en parler. » — S. Chrys. — C'est comme s'il disait : Ce n'est pas encore le temps de proclamer mes œuvres, et je n'ai pas besoin de la prédication. En cela il nous enseigne à ne pas rechercher comme récompense de nos œuvres l'honneur qui peut en résulter pour nous auprès des hommes : « Mais allez, et montrez-vous au prince des prêtres. » Le Seigneur l'envoie au grand-prêtre pour que celui-ci constate la guérison, et afin qu'il ne fût pas chassé du temple, mais qu'il pût prendre place avec le peuple à la prière publique. Il l'envoie aussi pour accomplir ainsi la loi et pour fermer la bouche si méchante des Juifs. C'est ainsi que le Sauveur, après avoir opéré la guérison lui-même, laissa au lépreux d'en donner lui-même la preuve. — Bède. — Et afin que le prêtre comprît que ce n'est pas par la vertu de la loi qu'il avait été guéri, mais par la grâce de Dieu qui est supérieure à la loi.

« Et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. » — Théoph. — Il lui ordonne donc d'offrir ce qu'avaient coutume d'offrir ceux qui étaient guéris ; et ainsi, par cette guérison, bien loin de porter une preuve contre la loi, le Sauveur confirmait la loi en se montrant lui-même obéissant à ses préceptes.

Bède. — Si l'on nous demande comment le Sauveur a pu appuyer ainsi le sacrifice juif que l'Église n'accepte pas, nous répondrons que c'est parce qu'il n'avait pas encore offert lui-même son holocauste dans sa passion. Il ne fallait pas faire disparaître les sacrifices figuratifs avant que celui qui était figuré eût été appuyé par la parole des apôtres et par la foi des peuples.

---

dum est mea opera prædicari, tua non indigeo prædicatione. Per hoc autem docet nos ex nostris operibus honorem apud homines pro retributione non quærere. Sequitur : Sed vade, ostende te Principi Sacerdotum. Propter hoc autem hunc ad sacerdotem mittit Salvator, ad probationem medelæ ; et ne extra templum fieret, sed in oratione cum populo computetur. Mittit etiam, quæ sunt legis adimplens, ut Judæorum linguam maliloquam obturaret. Opus quidem ipse complevit, probationem operis illis dimittens. Beda. Ut scilicet intelligeret sacerdos, eum non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum.

Sequitur : Et offer pro emundatione tua quod præcepit Moyses in testimonium illis. Theophyl. Præcepit quidem munus offerre quod habebant in consuetudine qui mundabantur, offerre ; tanquam in hujusmodi testimonium quod non erat contra legem, sed magis legem confirmabat ; in tantum quod ipse legis operaretur præcepta.

Beda. Si quem vero movet quomodo Dominus judaicum videtur approbare sacrificium, cum id non recipiat Ecclesia, meminerit quod nondum obtulerat in passione holocaustum suum. Non autem oportebat offerri significantia sacrificia priusquam illud quod significabatur, confirmatum esset contestatione Apostolorum prædicantium, et fide credentium populorum.

CHAPITRE II.

Quelque temps après il revint à Capharnaüm. Aussitôt qu'on eut ouï dire qu'il était en la maison, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que ni le dedans du logis, ni tout l'espace d'auprès la porte ne les pouvait contenir; et il leur prêchait la parole de Dieu. Alors quelques-uns lui vinrent amener un paralytique, qui était porté par quatre hommes. Mais la foule les empêchant de le lui présenter, ils découvrirent le toit de la maison où il était, et y ayant fait une ouverture, ils descendirent le lit où le paralytique était couché. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, vos péchés vous sont remis. Il y avait quelques scribes assis au même lieu, qui s'entretenaient de ces pensées dans leur cœur: Que veut dire cet homme? Il blasphème. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? Jésus connut aussitôt par son esprit ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, et il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de ces pensées dans vos cœurs? Lequel est le plus aisé ou de dire à ce paralytique: Vos péchés vous sont remis; ou de lui dire: Levez-vous, emportez votre lit et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, il dit au paralytique: Levez-vous, je vous le commande, emportez votre lit et allez-vous-en en votre maison. Il se leva au même instant, emporta son lit et s'en alla devant tout le monde; de sorte qu'ils furent tous saisis d'étonnement, et rendant grâce à Dieu, ils disaient: Jamais nous n'avons rien vu de semblable.

Bède. — La piété qui vient du ciel, bien loin d'abandonner les hommes charnels, leur accorde la grâce de les visiter, afin que par cette grâce de la vérité ils puissent devenir des hommes spirituels. « Et il entra de nouveau à Capharnaüm. » — S. Aug. — Matthieu parle du miracle suivant et le place dans la cité du Seigneur, et Marc

---

CAPUT II.

Et iterum intravit Capharnaum post dies octo, et auditum est quod in domo esset, et confestim convenerunt multi, ita ut non caperet neque ad januam, et loquebatur eis verbum. Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui a quatuor portabatur. Et cum non possent offerre eum illi præ turba, nudaverunt tectum ubi erat, et patefacientes, submiserunt grabatum in quo paralyticus jacebat. Cum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico: Fili, dimittuntur tibi peccata tua. Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis: Quid hic sic loquitur? Blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? Quo statim cognito, Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dixit illis: Quid ista cogitatis in cordibus vestris? Quid est facilius dicere paralytico: Dimittuntur tibi peccata, an dicere: Surge, tolle grabatum tuum, et ambula? Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico): Tibi dico, surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit inde coram omnibus, ita ut mirarentur omnes et honorificarent Deum, dicentes quia nunquam sic vidimus.

Beda. Quia nec carnales superna pietas deser.t, quin etiam his gratiam suæ visitationis, per quam et ipsi spirituales effici valeant, indulget; post desertum Dominus redit in civitatem: unde dicitur: Et iterum intravit Capharnaum, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 25). Matthæus autem hoc miraculum quod sequitur, ita scribit (cap. 9) tanquam in civitate Domini factum

à Capharnaüm, ce qui serait une véritable difficulté si Marc nommait Nazareth. Mais comme toute la Galilée pourrait être appelée la cité du Seigneur, parce que c'était dans la Galilée que se trouvait Nazareth, qui pourrait dire que ce n'est pas dans sa cité que le Seigneur a fait ce miracle, alors qu'il l'a fait dans Capharnaüm, ville de la Galilée? alors surtout que Capharnaüm brillait dans la Galilée comme la métropole de ce pays. — Ou bien, Matthieu omit ce qu'il fit lorsqu'il fut arrivé à Nazareth jusqu'à ce qu'il fût venu à Capharnaüm, et c'est après avoir dit qu'il avait passé par sa ville qu'il ajoute : « Et voici qu'on lui présentait un paralytique. » — S. Chrys. — Ou bien, l'évangéliste appelle Capharnaüm sa ville, parce qu'il y allait souvent et qu'il y avait souvent fait des miracles.

« Et aussitôt qu'on eut ouï qu'il était dans la maison, aussitôt s'assemblèrent, etc. (1). » Le désir d'entendre les faisait passer par-dessus la difficulté de s'approcher. Après est introduit ce paralytique dont parlent Matthieu et Luc : « Et on lui amena un paralytique qui était porté par quatre hommes. » Trouvant la porte obstruée par la foule, ils ne purent pas passer par elle. Mais ceux qui portaient le paralytique, espérant qu'il pourrait obtenir la grâce de sa guérison, après avoir enlevé le toit et être montés à cette hauteur avec leur fardeau, le descendirent de manière à ce qu'il vînt se placer sous les regards du Sauveur : « Et comme ils ne pouvaient pas le lui présenter, etc. — Jésus voyant leur foi dit au paralytique : Mon fils, vos péchés vous sont remis. » Remarquez qu'il n'est pas dit la foi du paralytique, mais

(1) Toute la citation suivante est laissée sans nom d'auteur, car il est impossible de la retrouver.

---

sit; Marcus autem hoc in Capharnaum : quod difficilius solveretur, si Matthæus etiam Nazareth nominaret. Nunc vero cum potuerit ipsa Galilæa dici civitas Christi, qui in Galilæa erat Nazareth, quis dubitaverit in civitate sua hoc fecisse Dominum, cum hoc fecerit in Capharnaum civitate Galilææ? præsertim quia et ipsa Capharnaum ita excellebat in Galilæa, ut tanquam metropolis haberetur. Vel Matthæus prætermisit quæ gesta sunt postquam venit in civitatem suam, donec veniret Capharnaum, et sic adjungit de sanato paralytico, subjungens : Et ecce offerebant ei paralyticum; postquam dixerat quod venit in civitatem suam. Chrys. (homil. 30, *in Matth.*). Vel Capharnaum civitatem ejus dixit Matthæus, eo quod sæpius illuc ibat, ac multa ibidem miracula perpetrabat.

Sequitur : Et auditum est quod in domo esset, et confestim convenerunt, etc. Laborem enim accedendi desiderium audiendi superabat. Post hoc paralyticum introducunt, de quo et Matthæus et Lucas dicunt : unde sequitur : Et venerunt ferentes ad eum paralyticum, qui a quatuor portabatur. Invenientesque multitudine januam obturatam, per eam non valuerunt aliquatenus introire. Sperantes autem portitores cum qui portabatur, curationis gratiam posse promereri, lectum cum onere sublevantes nudato tecto intromiserunt cum lecto para-

parce qu'elle est éclatante, et celle de l'âme comme plus facile, parce qu'elle est invisible. Et leurs pensées revenaient à celles-ci : Voici qu'il renonce à guérir le corps, et il guérit l'âme que l'on ne saurait voir ; et, s'il l'avait pu, il aurait guéri déjà le corps et ne se serait pas réfugié dans une guérison invisible. Mais le Seigneur, montrant qu'il le pouvait, ajoute : « Qu'y a-t-il de plus facile? » C'est comme s'il disait : Moi, je vous montrerai par la guérison du corps qui vous paraît à vous plus difficile, quoiqu'elle soit en réalité plus facile, je vous prouverai celle de l'âme qui est la plus difficile. — S. Chrys. — Mais comme il est plus facile de dire que de faire, la contradiction persistait encore, parce que le fait n'avait pas encore éclaté. Aussi le Sauveur ajoute : « Afin que vous sachiez, etc., » et c'est comme s'il disait : Comme vous vous défiez des paroles, je produirai l'œuvre qui confirmera celle qui est invisible. Il ajoute : « Le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, » pour montrer que la puissance divine a été unie à lui d'une union indivisible à la nature humaine, et que s'il est devenu homme il est cependant resté Verbe de Dieu ; et que si par l'effet de l'incarnation il vit sur la terre parmi les hommes, il n'est point cependant empêché de faire des miracles et de remettre les péchés ; car l'humanité n'a rien enlevé aux attributs de la divinité, ainsi que la divinité n'a nullement empêché le Verbe de Dieu de devenir sur la terre selon la chair le Fils de l'homme d'une manière permanente et réelle. — Théoph. — Il ajoute : « Emportez votre grabat, » pour une plus grande constatation du miracle, et pour montrer que ce miracle n'est pas seulement apparent, mais réel, et pour montrer aussi qu'il ne s'est pas contenté de guérir, mais qu'il a communiqué la force.

---

tum ; animam vero curare facilius, quia invisibilis est medela ; ita ut talia cogitarent : Ecce corpus curare desinit, et invisibilem curat animam ; magis autem si valuisset, corpus jam curasset, et non ad invisibile refugisset. Salvator igitur ostendens quod utraque potest, ait : Quid est facilius ? Quasi dicat : Ego quidem per corporis medelam, quæ secundum veritatem facilior est, difficilior autem vobis videtur, ostendam vobis animæ sanitatem, quæ difficilior est. Chrys. Et quia dicere quam facere facilius est, adhuc manifesta erat contradictio, quia opus nondum erat manifestum. Unde subdit : Ut autem sciatis, etc. Quasi dicat : Quoniam de verbo diffiditis, operationem inducam, quod erat invisibile confirmantem. Signanter autem dicit : In terra dimittendi peccata, ut ostenderet quod humanæ naturæ, potestatem Divinitatis univit indivisibili unione ; quia etsi factus est homo, tamen Dei Verbum permansit ; etsi per dispensationem in terris cum hominibus conversaretur, non tamen prohibebatur miracula perpetrare, ac remissionem tribuere peccatorum : non enim humanitas diminuit aliquid de proprietatibus Divinitatis, nec Divinitas impedivit Dei Verbum incommutabiliter et veraciter in terris secundum carnem fieri Filium hominis. Theophyl. Dicit autem : Tolle grabatum tuum, ad majorem miraculi certitudinem, ostendens quod non est secundum phantasiam ; simulque ut ostenderet quod non solum curavit, sed et

C'est ainsi que dans les âmes à la rémission des péchés il joint la force d'accomplir les commandements.

Bède. — C'est ainsi qu'est fait un miracle visible pour en prouver un autre qui est invisible, quoique ce soit par la même puissance que sont chassés les maux du corps et ceux de l'âme : « Et aussitôt il se leva, et, emportant son grabat, il s'en alla en présence de tous. » En premier lieu, Jésus guérit en remettant les péchés, ce pour quoi il était venu, l'âme, mais de manière qu'au moment où il en est qui doutent il produit un miracle, une œuvre qui confirme sa parole, un miracle visible pour confirmer le miracle invisible, une guérison du corps pour rendre éclatante la guérison de l'âme. — **Bède.** — Il nous est aussi donné à comprendre par ce fait que souvent les maux du corps sont le résultat des péchés; et c'est probablement pour cela que d'abord sont remis les péchés, afin que la santé ne soit rendue qu'après que les causes de la maladie ont disparu. Il est cinq causes des maladies dont les hommes sont affligés; ou bien, ils sont éprouvés pour que leurs mérites en soient augmentés, et ainsi il en fut de Job et il en est de tous les martyrs; ou ils le sont pour que l'humilité soit entretenue par l'épreuve dans leur âme, et ainsi nous voyons Paul tourmenté par Satan; ou c'est pour que l'âme reconnaisse ses péchés et s'en corrige, et ainsi de Marie, sœur de Moïse, et de ce paralytique; cela peut être aussi pour faire éclater la gloire de Dieu, et il en fut ainsi de Lazare et de l'aveugle-né; le mal temporel peut être enfin un commencement de damnation, ainsi qu'en Hérode et Antiochus. — Il faut admirer l'efficacité de la puissance divine qui, sans qu'aucun retard s'interpose, produit immédiatement la guérison sous la parole même

---

fortitudinem dedit : sic animas non solum a peccato convertit, sed eis virtutem tribuit ad operandum mandata.

Beda. Fit igitur carnale signum, ut probetur spiritale ; quanquam ejusdem virtutis sit, et corporis et animi vitia dimittere : unde sequitur : Et statim ille surrexit, et sublato grabato, abiit coram omnibus. Chrys. Prius autem id quod quærere venerat (scilicet animam) remittendo peccata curavit, ut cum non credentes dubitaverint, tunc opus adducat in medium, ut verbum opere confirmetur, et per manifestum signum, occultum (animæ scilicet sanitas per medelam corporis) ostendatur. Beda. Datur etiam nobis intelligentia, propter peccata plerasque evenire corporum debilitates ; et idcirco forsitan prius dimittuntur peccata, ut causis debilitatis ablatis, sanitas restituatur. Quinque enim de causis affliguntur homines molestiis carnis ; aut propter merita augenda, ut Job (cap. 1) et martyres ; aut propter humilitatem conservandam, ut Paulus ab angelo Satanæ (2 *ad Cor.*, 12), aut ob peccata intelligenda et corrigenda, ut Maria soror Moysi (*Numer.*, 12) et hic paralyticus ; aut ad gloriam Dei, sicut cæcus natus (Joan., 9) et Lazarus (Joan., 11), aut ad initium damnationis, sicut Herodes (*Act.*, 12) et Antiochus (2 *Machab.*, 9). Miranda est autem divinæ potentiæ virtus, ubi nulla temporis interveniente morula, jussu Salvatoris salus festina comitatur. Unde sequitur : Ita ut

du Sauveur. — VICTOR d'Antioche. — Sans attention pour ce qui est le plus considérable, la rémission des péchés, ils n'admirent que ce qui apparaît, à savoir la guérison du corps. — THÉOPH. — Ce n'est point là ce paralytique dont Jean raconte la guérison; le premier n'avait pas un seul homme, celui-là en a quatre; le premier a été guéri dans la piscine près de la porte Probatique, celui-ci dans une maison. Mais c'est le même dont Matthieu et Marc racontent la guérison. Au sens mystique, Jésus à Capharnaüm, c'est Jésus dans la maison de la consolation. — BÈDE. — Au moment où Jésus prêche dans la maison, il en est qui ne pouvant passer par la porte encombrée ne peuvent pas entendre, parce que au moment où Jésus prêchait dans la Judée les Gentils ne purent pas entrer pour entendre; mais, quoiqu'ils fusse hors de la maison, il dirigea vers eux sa parole par ses prédications.

S. JÉR. — La paralysie est une certaine torpeur qui laisse l'homme engourdi dans un ramollissement du corps avec le vain désir de la santé. — THÉOPH. — Et moi aussi, si je me dirige vers le bien sans force et avec une âme dont toutes les facultés sont détendues, et que emporté vers le Christ par les quatre évangélistes j'arrive ainsi vers lui, j'entendrai cette parole : « Mon fils, vos péchés vous sont remis. » C'est par l'accomplissement des préceptes que l'on devient l'enfant de Dieu. — BÈDE. — Ou bien, c'est parce qu'il est quatre vertus qui élèvent l'âme en la remplissant de confiance et la rendent digne de recouvrer la santé, et ce sont celles que quelques-uns appellent la force, la prudence, la tempérance et la justice. Ces vertus désirent présenter le corps au Christ, mais une foule nombreuse s'interpose et les empê-

---

admirarentur, etc. VICTOR ANTIOCHEN. Relinquentes majus (scilicet remissionem peccatorum) admirantur tantummodo quod apparet, corporis scilicet sanitatem. THEOPHYLACT. Non est autem hic paralyticus qui a Joanne curatus narratur (cap. 5) : ille enim hominem non habebat, hic vero quatuor ; ille in probatica piscina curatur, hic vero in domo. Est autem unus qui a Matthæo et Marco curatus narratur. Mystice autem est et nunc Christus in Capharnaum, in domo scilicet consolationis. BED. Prædicante autem Domino in domo, non capiunt neque ad januam, quia prædicante in Judæa Christo, Gentiles ad audiendum nondum intrare valuerunt, ad quos tamen, etsi foris positos, doctrinæ suæ verba per prædicatores direxit.

HIER. Paralysis autem typus est torporis, quo piger jacet in mollitie carnis, habens desiderium salutis. THEOPHYLACT. Si ergo ego dissolutis potentiis animæ quasi paralyticus invirtuosus abeam ad bonum, et attollar a quatuor evangelistis, et ad Christum adducar, tunc audiam : Fili, remittuntur tibi peccata; filius enim Dei fit aliquis per mandatorum operationem. BED. Seu quia quatuor sunt virtut[illegible]bus ad promerendam sospitatem ho[illegible] mentis erigitur, quas nonnulli p[illegible]m, fortitudinem, temperantiam et justitiam nuncupant. Desiderant autem paralyticum Christo offerre, sed turba interposita ab omni parte intercluduntur, quia sæpe anima post infirmi corporis disidiam supernæ gratiæ remedio cupiens innovari, priscæ consuetu-

che : c'est lorsque l'âme a été retardée, par l'obstacle d'une vie ancienne, dans son désir d'être renouvelée par la grâce d'en haut, et qu'elle ne peut vaincre ce que lui oppose d'empêchements l'infirmité du corps. Souvent, au milieu des douceurs d'une prière secrète et des suavités d'un entretien avec Dieu, intervient la foule des pensées qui empêchent la pointe de l'âme et couvrent pour elle le Christ d'un nuage. C'est pourquoi il ne faut pas rester dans les bas lieux où les foules se pressent en tumulte, mais il faut monter sur le toit, c'est-à-dire qu'il faut gravir les sommets de l'Écriture et y méditer la loi de Dieu.

THÉOPH. — Mais comment serai-je porté jusqu'au Christ, à moins que le toit ne soit entr'ouvert? En nous, le toit c'est l'intelligence, car l'intelligence est placée au-dessus de tout ce qui compose notre être. Rien de plus terrestre qu'elle par les côtés qui touchent à la terre; mais si vous soulevez ces côtés, la force de notre intelligence brille aussitôt. Que l'homme descende alors de son toit, c'est-à-dire qu'il s'humilie; car il ne doit pas s'enorgueillir de ce que son intelligence est ouverte et déchargée, mais s'en humilier davantage. — BÈDE. — Ou bien, le malade est descendu par le toit entr'ouvert, parce que du moment où les mystères des Écritures sont approfondis l'on parvient à la connaissance du Christ, c'est-à-dire que l'on descend à son humilité par une foi pieuse. Que le paralytique soit descendu avec son grabat, cela signifie que le Christ doit être connu par l'homme, lorsqu'il est encore dans son infirmité corporelle. Se lever de son grabat, c'est retirer son âme des désirs charnels au milieu desquels elle gisait malade. Em-

---

dinis obstaculo retardatur. Sæpe inter ipsas orationis secretæ dulcedines, et quasi suave cum Domino colloquium turba cogitationum interveniens, aciem mentis (ne Christus videatur) impedit. Non itaque est in infimis (ubi turbæ tumultuantur) remanendum, sed tectum domus ascendendum, id est, sacræ Scripturæ sublimitas est appetenda, lexque Domini meditanda.

THEOPH. Sed quomodo ferar ad Christum, nisi tectum aperiatur? Tectum enim est intellectus, qui superponitur omnibus his quæ in nobis sunt : hic multum habet terræ quantum ad lateres fictiles (terrenas dico res); sed si hæc subleventur, virtus intellectus in nobis exoneratur : post hoc submittatur, id est, humilietur : non enim decet extolli de hoc quod intellectus est exoneratus, sed magis humiliari. BED. Vel patefacto tecto æger submittitur, quia reseratis scripturarum mysteriis, ad notitiam Christi pervenitur, hoc est, ad ejus humilitatem fidei pietate descenditur. Quod autem cum grabato deponitur infirmus, significat ab homine adhuc in ista carne constituto Christum debere cognosci. De grabato autem surgere, est animam se a carnalibus desideriis ubi ægra jacebat abstrahere. Grabatum tollere, est ipsam quoque carnem per continentiæ fræna correptam, spe cœlestium præmiorum a deliciis segregare terrenis. Sublato autem grabato domum ire, ad paradisum redire est. Vel sanus qui languerat, domum reportat grabatum, cum anima remissione accepta peccatorum cum ipso suo corpore ad internam sui custodiam

porter son grabat, c'est séparer sa chair elle-même, en lui imposant le frein de la continence, des plaisirs terrestres, et en lui inspirant l'espérance des récompenses éternelles. Revenir dans sa maison en emportant son grabat, c'est revenir au paradis. Ou bien, celui qui a été rendu à la santé et arraché à la maladie reporte son lit dans sa maison, lorsque l'âme après avoir reçu la rémission de ses péchés se ramène elle-même avec son corps à la vigilance intérieure. — Théoph. — Il faut porter son grabat, c'est-à-dire son corps jusqu'aux bonnes œuvres. Alors nous pourrons atteindre à la contemplation, à ce point que les pensées que nous avons en nous s'écrieront qu'elles n'ont jamais vu de cette manière, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais compris aussi bien qu'après cette guérison de la paralysie. Celui qui a été guéri de ses péchés, c'est celui qui voit avec le plus de clarté.

Jésus étant sorti une autre fois du côté de la mer, tout le peuple venait à lui, et il les enseignait. Et lorsqu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, auquel il dit : Suivez-moi. Il se leva aussitôt et le suivit. Et Jésus étant assis à table en la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie y étaient assis avec lui et avec ses disciples; car il y en avait même plusieurs qui le suivaient. Les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les hommes de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie? Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas les sains mais les malades qui ont besoin de médecin. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

Bède. — Après que le Seigneur eut enseigné dans Capharnaüm, il sortit vers la mer, afin que ses enseignements s'adressassent non-seulement aux habitants des cités, mais aussi bien aux habitants de la mer, pour leur apprendre à mépriser le courant qui s'écoule des

---

se refert. Theophyl. Oportet etiam grabatum (id est, corpus) tollere ad operationem boni. Tunc enim ad contemplationem pertingere valebimus, ita ut quæ in nobis sunt cogitationes, dicant quoniam nunquam sic vidimus, id est, nunquam sic intelleximus, sicut nunc a paralysi curati : qui enim a peccatis mundatus est, mundius videt.

Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos. Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. Et factum est cum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus : erant enim multi qui sequebantur eum. Et scribæ et pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dixerunt discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat, et bibit magistèr vester ? Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent : non enim veni vocare justos, sed peccatores.

Bed. Postquam Dominus in Capharnaum docuit, egressus ad mare, ut non solum civilem vitam hominum instrueret, verum etiam habitatoribus maris Evangelium regn

choses humaines, et de les dépasser par la fermeté de la foi. — « Et il sortit de nouveau vers la mer, et toute la foule venait vers lui, etc. » — THÉOPH. — Ou bien, il sort après ce miracle pour se trouver seul, mais la foule le suit encore. Apprenez par là que plus vous fuyez la gloire et plus elle vous poursuit; et si vous la poursuivez, c'est elle qui vous fuira. Or, c'est en allant ainsi vers le désert que le Seigneur appela Matthieu : « Et lorsqu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, etc. »

S. CHRYS. — Ce même publicain a été appelé de trois noms différents des trois évangélistes, savoir : Matthieu par Matthieu, Lévi par Luc, Lévi, fils d'Alphée, car il était fils d'Alphée, par Marc. On voit dans l'Écriture d'autres personnages qui ont deux noms, et c'est ainsi que le beau-père de Moïse est appelé tantôt Jétro, tantôt Raguel. — BÈDE. — Matthieu est le même que Lévi; mais tandis que Marc et Luc, respectant en lui le caractère d'évangéliste, ne veulent par l'appeler de son nom vulgaire, Matthieu lui-même, prouvant la vérité de cet adage : « Le juste est son propre accusateur, » donne son nom de Matthieu et s'appelle publicain; et en se montrant de publicain devenant subitement apôtre, il fait voir à tous ceux qui le lisent qu'aucun d'eux ne doit désespérer de son salut. Il dit qu'il était assis au *Telonion*, c'est-à-dire au bureau des impôts; car le mot grec τέλος veut dire impôt. — THÉOPH. — Or, il était dans son bureau d'impôt à médire de quelqu'un, ou vendant des nouvelles, ainsi que c'est l'ordinaire de ceux qui sont assis dans les bureaux d'impôts, ou faisant chose semblable. C'est de cet état qu'il fut arraché pour suivre le Christ, après avoir tout aban-

---

prædicaret, eosque fluctivagos rerum labentium motus contemnere, ac fidei firmitate superare doceret : unde dicitur : Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, etc. THEOPHYL. Vel post miraculum ad mare egreditur, quasi solitarius volens esse; sed turba concurrit iterum, ut addiscas quod quantum fugis gloriam, tantum ipsa te persequitur. Et si quidem tu ipsam persequeris, ipsa te fugiet. Inde autem transiens Dominus vocavit Matthæum : unde sequitur : Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, etc.

CHRYS. Idem autem publicanus est a tribus evangelistis nominatus, scilicet Matthæus a Matthæo (cap. 9), Levi autem simpliciter a Luca (cap. 5), Levi autem Alphæi a Marco, filius enim erat Alphæi. Binomios autem secundum Scripturam, et alios est videre; sicut socer Moysi quandoque Jetro (*Exod.*, 3), quandoque Raguel (*Exod.*, 2) vocatur. BED. Sic et idem est Levi qui et Matthæus : sed Lucas Marcusque propter verecundiam et honorem Evangelistæ, nomen ponere nolunt vulgatum : ipse autem Matthæus juxta illud quod scriptum est (*Prov.*, 13) : Justus accusator est sui, Matthæum se et publicanum nominat, ut ostendat legentibus nullum debere conversum de salute diffidere, cum ipse de publicano in Apostolum sit repente mutatus. Ad telonium autem (id est, ad curam dispensationemque vectigalium) sedentem dicit. Telos enim græce (τέλος) latine vectigal nominatur. THEOPH. Sedebat enim

donné. — « Et il lui dit : Suivez-moi, etc. » — BÈDE. — Suivre, c'est imiter, et c'est bien plus avec son cœur qu'en marchant à sa suite qu'il suivit le Christ pour lequel il abandonna ce qu'il possédait déjà, lui qui avait l'habitude de recevoir l'argent des autres. Non-seulement il abandonna ce que les impôts lui donnaient de revenu, mais encore en laissant ses comptes incomplets et inachevés, il s'exposa au danger qu'il méprisa, d'encourir la sévérité de ses supérieurs temporels. Mais c'est le Seigneur lui-même qui, au moment même qu'il l'appelait de la voix d'une manière extérieure, l'enflammait par l'inspiration divine à le suivre aussitôt.

S. JÉR. — C'est donc ainsi que Lévi, dont le nom signifie *apposé*, après avoir laissé le bureau où il traitait des affaires séculières, abandonne tout pour suivre le Verbe, d'après cette parole : « Qui ne renoncera pas à tout ce qu'il possède, celui-là ne peut pas être mon disciple. »

THÉOPH. — Celui qui auparavant vivait ainsi aux dépens des autres est devenu tout d'un coup si bienveillant qu'il en invite un grand nombre à sa table : « Et il arriva que lorsqu'il était à table plusieurs publicains, etc. » — BÈDE. — On appelle publicains ceux qui lèvent les impôts publics ou qui s'occupent de l'administration du fisc ou de celle des affaires publiques. L'on donne ce nom encore à ceux qui poursuivent par le négoce un gain temporel. Tous ceux-là, voyant un publicain converti du péché à une vie meilleure avoir été admis à la pénitence, ne désespèrent plus, à cause de cet exemple, de leur propre salut, et ils ne se rangent pas à la suite du Sauveur en persévé-

---

in telonio (ut consuetudinis est), aut aliquos impetens, aut verba vendens, aut aliquid hujusmodi faciens, quibus in suis mansionibus teloniarii utuntur. Qui de hoc statu sic sublevatus est ut relinquens omnia, Christum sequeretur : unde sequitur : Et ait illi : Sequere me, etc. BEDA. Sequi autem imitari est, ideoque ut pauperem Christum non tam gressu quam affectu imitari posset, reliquit propria qui rapere solebat aliena. Non solum autem lucra reliquit vectigalium, sed et periculum contempsit quod evenire poterat a principibus seculi, quia vectigalium rationes imperfectas atque incompositas reliquit. Ipse enim Dominus, qui hunc exterius humana allocutione ut sequeretur, vocavit; intus divina inspiratione, ut mox vocantem sequeretur, ascendit.

HIER. Si ergo Levi, qui appositus interpretatur, relicto telonio negotiorum secularium, solum sequitur Verbum quod dicit (Luc., 14) : Qui non renuntiaverit omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

THEOPH. Qui autem prius alios impetebat; sic factus est benevolus ut ad comestionem plurimos convocaret : unde sequitur : Et factum est cum accumberet (scilicet Jesus), multi publicani, etc. BED. Publicani autem appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, sive qui conductores sunt vectigalium fisci vel rerum publicarum; necnon et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur. Qui scilicet viderant publicanum a peccatis ad meliora conversum, locum invenisse pœnitentiæ, et ob id etiam non desperant

rant dans leurs vices, ainsi que le murmurent entre eux les scribes et les pharisiens, mais en faisant pénitence, ainsi que l'indiquent les paroles suivantes de l'évangéliste : « Il y en avait beaucoup qui le suivaient. » Le Seigneur se rendait aux invitations des pécheurs pour avoir l'occasion de les enseigner et pour donner la nourriture spirituelle à ceux qui l'invitaient à leurs banquets. — RAB. — Ce qui convient parfaitement aux mystères cachés sous l'enveloppe des mystères; car celui qui reçoit le Christ dans son habitation intérieure, celui-là est réjoui par les plus grandes joies des voluptés surabondantes de l'esprit. C'est pourquoi le Seigneur entre volontiers dans le cœur du croyant et se repose dans son amour, et tel est le banquet spirituel des bonnes œuvres dans lequel le pauvre se rassasie pendant que le riche souffre de la faim.

THÉOPH. — Les pharisiens font ce reproche comme se considérant eux-mêmes comme meilleurs. « Et les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les publicains, etc. » — BÈDE. — Si la vocation des Gentils, tout adonnés auparavant à leurs intérêts terrestres, est exprimée par celle des publicains et par l'élection de Matthieu, il est incontestable que l'arrogance des scribes et des pharisiens exprime l'envie de ceux qui trouvent leurs tourments dans le salut des Gentils.

« Ce qu'ayant entendu, Jésus leur dit : Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, etc. » Il flétrit ainsi les scribes et les pharisiens qui évitaient tout contact avec les pécheurs, parec qu'ils se considéraient comme justes. Il s'appelle lui-même médecin, parce qu'il

---

salutem : neque vero in pristinis vitiis permanentes veniunt ad Jesum, ut Pharisæi et Scribæ murmurant, sed pœnitentiam agentes, ut sequens Evangelistæ sermo designat, dicens : Erant enim multi qui sequebantur eum. Ibat enimDominus ad con vivia peccatorum, ut occasionem haberet docendi, et spirituales invitatoribus suis præberet cibos. RABAN., *in Matth.*, 9, cap. 9. Quod mysteriorum figuris apte congruit : qui enim domicilio Christum recepit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum. Itaque Dominus libenter ingreditur, et in ejus qui crediderit, recumbit affectu : et hoc est bonorum operum spirituale convivium, quo dives populus eget, et pauper epulatur.

THEOPH. Pharisæi autem hoc arguunt, quasi puros se facientes. Unde sequitur : Et Scribæ et Pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis, etc. BEDA. Si per Matthæi electionem et vocationem publicanorum fides exprimitur Gentium, quæ prius mundi lucris inhiabant, profecto supercilium Scribarum et Pharisæorum invidiam insinuat, qui de Gentium salute torquentur.

Sequitur : Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, etc. Sugillat Scribas et Pharisæos, qui justos se putantes, peccatorum consortia declinabant. Seipsum medicum dicit, qui miro medicandi genere vulneratus est, propter iniquitates nostras, et ejus livore sanati sumus (*Esai.*, 53). Sanos autem et justos appellat eos qui suam justitiam volentes statuere,

nous a guéris d'une manière admirable par sa propre blessure, ayant été frappé lui-même pour nous guérir. Il appelle sains et justes ceux qui, voulant édifier leur propre justice, ne veulent pas être soumis à celle de Dieu. Il appelle *malades et pécheurs* ceux qui, convaincus par la conscience de leur propre fragilité, et sentant qu'ils ne peuvent pas être guéris par la loi, baissent leur tête devant le Christ par la pénitence, et c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » — Théoph. — Non pas afin qu'ils restent pécheurs, mais afin qu'ils se convertissent en faisant pénitence.

Or les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnaient souvent ; et l'étant venu trouver, ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, et que vos disciples ne jeûnent pas ? Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Non sans doute, ils ne peuvent pas jeûner pendant qu'ils ont l'époux avec eux. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté ; et ce sera en ce temps-là qu'ils jeûneront. Personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; autrement la pièce neuve emporterait encore une partie du vieux, et la rupture en deviendrait plus grande. Nul ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que le vin nouveau romprait les vaisseaux, le vin se répandrait, et les vaisseaux se perdraient ; mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs.

La Glose (1). — Ainsi que plus haut l'on se plaignait auprès des disciples de ce que le maître mangeait avec les pécheurs, ainsi l'on se plaint maintenant auprès du maître de ce que les disciples omettent

(1) Cela ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

justitiæ Dei non sunt subjecti (*Rom.*, 10). Porro male habentes et peccatores vocat eos qui suæ fragilitatis conscientia devicti, nec per legem se justificari posse videntes, Christi gratiæ pœnitendo colla submittunt : unde subditur : Non enim veni vocare justos, sed peccatores, etc. Theoph. Non quidem ut maneant peccatores, sed ut ad pœnitentiam convertantur.

Et erant discipuli Joannis et Pharisæorum jejunantes, et veniunt et dicunt illi : Quare discipuli Joannis et Pharisæorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ? Et ait illis Jesus : Nunquid possunt filii nuptiarum quandiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare. Venient autem dies, cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus. Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin aufert supplementum novum a veteri, et major scissura fit. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin disrumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt ; sed vinum novum in utres novos mitti debet.

Glos. Sicut superius apud discipulos magister arguebatur de consortio peccatorum in conviviis, ita nunc econverso apud magistrum discipuli incusantur de jejuniorum omissione, ut sic inter eos materia dissidii oriretur : unde dicitur : Et erant disci-

s jeûnes, et cela afin que la division se mette entre eux. « Et les isciples de Jean jeûnaient ainsi que ceux des pharisiens. » — THÉOPH. - Les disciples de Jean, appartenant à un ordre de choses imparit, persistaient encore dans les coutumes juives. — S. AUG. — L'on ourrait peut-être croire que Marc a ajouté que les pharisiens s'étaient ıêlés aux disciples de Jean pour dire ces paroles suivantes, tandisque latthieu les attribue aux seuls disciples de Jean; mais ces paroles uivantes indiquent elles-mêmes que ce ne sont ni les pharisiens ni s disciples de Jean qui ont ainsi parlé les uns des autres : « Et ils iennent et ils lui disent : Pourquoi les disciples? etc. » Cette manière e raconter indique que ce sont les convives qui étaient là qui vinrent Jésus et qui dirent la même chose aux disciples, de telle sorte que e mot : « Ils vinrent, » ne se rapporte pas à ceux-ci : « Et les disciles de Jean et les pharisiens jeûnaient. » C'est à l'occasion de ceux-ci ui jeûnaient que viennent les autres qui font la question. Si Matthieu joute : « Les disciples de Jean s'approchèrent et lui dirent, » c'est u'ils étaient là eux aussi, et que chacun faisait sa question mêlé aux utres et comme il pouvait. — S. CHRYS. — Les disciples de Jean et s pharisiens, pleins de jalousie contre le Christ, lui demandent si, eul avec ses disciples, il peut triompher des passions sans effort et ans abstinence. — BÈDE. — Jean ne but ni vin ni bière; tandis que 'ayant naturellement aucune puissance sur lui-même, c'était à la énitence à augmenter son mérite. Mais le Seigneur, qui avait par nare le pouvoir de remettre les péchés, pourquoi aurait-il évité ceux ue, par son influence, il pouvait rendre plus purs que les abstinents ux-mêmes? D'ailleurs, le Christ jeûne lui-même pour observer ce

---

uli Joannis et Pharisæorum jejunantes. HEOPH. Joannis enim discipuli in imperecto positi, in consuetudinibus judaicis permanebant. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, ap. 27). Potest autem putari ideo addidisse Pharisæos, quod simul cum discipulis oannis hoc quod sequitur, Domino dixeint, cum Matthæus hoc discipulos Joannis antum dixisse perhibeat; sed verba quæ equuntur magis indicant alios hoc dixisse e aliis : sequitur enim : Et veniunt, et icunt illi : Quare discipuli Joannis, etc. Hæc enim verba indicant convivas qui derant venisse ad Jesum, et hoc idem discipulis dixisse; ita ut quod ait : Veniunt, on de ipsis dixerit de quibus interposueat : Et erant discipuli Joannis et Pharisæi jejunantes; sed cum isti essent jejunantes, veniunt illi quos hoc movit; unde ergo Matthæus dicit : Et accesserunt ad eum discipuli Joannis dicentes, etc. nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim, ut quisque poterat, hæc objecerunt? CHRYS. Discipuli ergo Joannis et Pharisæorum contra Christum zelotype se habentes, ipsum interrogant utrum solus cum discipulis suis absque abstinentia et labore pugnas superet passionum. BEDA. Sed Joannes vinum et siceram non bibit, quia illi abstinentia meritum auget, cui potentia nulla inerat naturæ : Dominus autem cui naturaliter suppetebat delicta donare, cur eos declinaret quos abstinentibus poterat reddere puriores? sed jejunavit et Christus, ne præcep-

précepte, et s'il mangea avec les pécheurs, c'est afin que vous reconnaissiez son pouvoir et que vous contempliez l'efficacité de sa grâce.

« Et Jésus leur dit : Est-ce que les fils des noces? » — S. Aug. — Matthieu appelle les enfants de l'époux ceux que Marc appelle les enfants des noces, et par ces enfants des noces il faut entendre tout aussi bien ceux de l'époux que ceux de l'épouse. — S. Chrys. — Il s'appelle donc *l'époux* comme devant épouser l'Église. Son union conjugale, c'est d'avoir donné pour gage la grâce de l'Esprit-Saint, qui a donné la foi au genre humain entier. — Théoph. — Il s'appelle *époux*, non-seulement parce qu'il s'unit à des âmes vierges, mais parce que le temps de son premier avénement n'est pas un temps de tristesse et de douleur pour ceux qui croient en lui, ni plein non plus de fatigues, mais un temps de repos. Il nous donne le repos par le baptême qui, nous affranchissant de toute œuvre légale, nous communique le pouvoir d'opérer facilement notre salut. Les fils des noces ou de l'époux sont les apôtres qui sont devenus, par la grâce de Dieu, capables de tout don céleste et participants de tout bonheur. — S. Chrys. — Il annonce que toute angoisse sera étrangère à leur vie par ces mots : « Tant qu'ils ont l'époux avec eux. » Il n'y a de triste que celui qui n'a pas le bonheur actuel, car celui qui le possède actuellement se réjouit et ne tombe pas dans la tristesse. Mais pour ne pas laisser de motif à leur arrogance et pour leur faire comprendre qu'il ne gardait pas ses disciples pour la volupté, il ajoute : « Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, etc., » et c'est comme s'il disait : Viendra le temps où ils pourront se montrer hommes. C'est lorsque l'époux

---

tum declinaret; manducavit cum peccatoribus, ut gratiam cerneres, agnosceres potestatem.

Sequitur : Et ait illis Jesus : Nunquid possunt filii nuptiarum, etc. Aug. (ut sup.). Marcus hic filios nuptiarum appellat, Matthæus autem filios sponsi (cap. 9), filios enim nuptiarum non tantum sponsi, sed etiam sponsæ intelligimus. Chrys. Sponsum ergo seipsum vocat, tanquam Ecclesiam desponsaturus. Est enim desponsatio datio arrhæ, scilicet gratiæ Spiritus Sancti, per quam credidit orbis terræ. Theoph. Sponsum etiam seipsum vocat, non solum tanquam virginales animas desponsantem, sed quia tempus primi adventus ejus non est doloris neque tristitiæ his qui credunt in eum, neque labores continens, sed requiem. Est enim absque operatione legali, dans requiem per baptismum, per quem facile sine labore salutem consequimur. Filii autem nuptiarum sive sponsi sunt Apostoli, quia ipsi (Dei gratia) digni sunt facti omni bono cœlesti, ac omnis delectationis participes. Chrys. Conversationem autem suam omnis angustiæ dicit esse alienam, cum subdit : Quanto tempore habent secum sponsum, etc. Ille tristatur qui præsens bonum non habet; qui vero in præsenti accipit, gaudet, et non tristatur. Ut autem elationem illorum destrueret, et ostenderet quod non ad lasciviam proprios discipulos conservabat, subjungit : Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, etc. quasi dicat : Tempus erit in quo suam virilitatem demonstrent. Quando enim sub-

leur sera enlevé qu'ils jeûneront dans l'attente de son avénement et pour pouvoir lui unir leurs esprits purifiés par les angoisses corporelles. Il leur montre qu'il n'y a pour eux aucune nécessité de jeûner pendant qu'ils ont avec eux l'époux de la nature humaine, celui qui accomplit en tout lieu le plan de Dieu et donne à tout la semence de la vie. Il daigne vouloir que les enfants de l'époux, encore dans l'enfance et incapables de se conformer en tout à l'époux et à l'épouse qui contemplent leur âge encore tendre, il daigne vouloir qu'ils ne jeûnent pas encore. Mais lorsque l'époux disparaîtra, arrivés à la plénitude de leur âge, leur désir les fera jeûner, et ils seront remis à l'époux dans la célébration des noces, s'asseyant avec lui pour toujours à un banquet royal. — THÉOPH. — Il faut l'entendre en ce sens que tout homme qui fait le bien est le fils de l'époux, et a avec lui l'époux, c'est-à-dire le Christ, et ne jeûne point, ne faisant pas d'œuvre de pénitence, car il ne pèche pas. Mais lorsque l'époux se retire, l'homme tombant dans le péché, se repent et jeûne pour guérir de sa faute.

BÈDE. — Au sens mystique, l'on peut entendre ce fait du jeûne des pharisiens et des disciples de Jean en ce sens que quiconque se glorifie des œuvres de la loi dont la foi n'est pas le principe suivant les traditions des hommes, et recevant les oracles du cœur dans son oreille et non dans la foi de son cœur, celui-là, privé des biens spirituels, s'amaigrit par cette abstinence de son cœur, tandis que celui qui est uni au Christ par un amour fidèle ne peut pas jeûner, se nourrissant de sa chair et de son sang.

« Personne ne prend une pièce de drap neuf. » — S. CHRYS. — C'est

---

trahetur ab eis sponsus, jejunabunt; ejus affectantes adventum, ut spiritus suos illi conjungant per corporales angustias emundatos. Ostendit etiam quod nulla necessitas est, ut sui discipuli jejunent, sicut et illi qui sponsum humanæ naturæ (qui ubique præsidet verbis Dei, et qui tribuit semen vitæ) secum habeant præsentem. Filii etiam sponsi, quia infantes sunt, et non possunt per totum conformari patri et sponso, qui eorum infantiam considerant, dignatur eos non tunc jejunare. Recedente autem sponso, propter desiderium jejunabunt, sed cum perfecti fuerint, et sponso conjungentur in nuptiis, regalem semper comedent cœnam. THEOPH. Intelligendum est autem et sic, quoniam omnis homo qui bene operatur, est sponsi filius, et sponsum secum habet (scilicet Christum), et non jejunat, id est, opera pœnitentiæ non ostendit, quia non peccat; quando vero aufertur sponsus, homine in peccatum labente, tunc jejunat et pœnitet, ut curet delictum.

BEDA. Mystico autem sensu potest sic exponi, quod discipuli Joannis et Pharisæi jejunant; quia omnis qui de operibus legis sine fide gloriatur, et qui traditiones sequitur hominum, et præconium Christi aure corporis non fide cordis percipit, spiritualibus abstinens bonis, jejuno corde tabescit; qui vero Christi membris fideli incorporatur amore, non potest jejunare, quia carne ipsius epulatur et sanguine.

Sequitur : Nemo assumentum panni rudis, id est, novi, etc. CHRYS. Quasi dicat : Quia hi novi prædicatores Testamenti exis-

comme s'il disait : Comme ceux-ci sont les prédicateurs du Nouveau-Testament, il n'est point possible de les assujétir aux lois anciennes. C'est avec raison que vous gardez les prescriptions de Moïse, vous qui êtes encore soumis aux anciennes coutumes. Il n'est point nécessaire que mes disciples, qui doivent transmettre aux hommes de nouvelles et admirables lois, soient soumis aux anciennes; il faut qu'ils aient leur vertu dans leur âme. Viendra un temps où ils joindront le jeûne aux autre œuvres des vertus; mais ce jeûne diffère de celui de la loi en ce qu'il est non l'effet d'une loi imposée, mais le résultat de la ferveur de l'esprit dont ils sont encore incapables : « Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres. » — Bède. — Il compare les disciples à de vieilles outres qui auraient plutôt éclaté que de pouvoir contenir le vin nouveau, c'est-à-dire les préceptes de l'Esprit. Ils seront des outres neuves, lorsqu'après l'ascension du Seigneur ils seront renouvelés par le désir de l'Esprit consolateur; c'est lorsque l'on mettra le vin nouveau dans ces outres renouvelées; ce sera la ferveur de l'Esprit-Saint remplissant leurs cœurs devenus surnaturels. C'est aussi un avertissement donné à celui qui enseigne de ne point livrer les mystères nouveaux à ceux qui persévèrent dans leur antique malice. — Théoph. — Ou bien, les disciples sont comparés ici à de vieux habits à cause de l'infirmité actuelle de leur âme qui rendait impossible pour eux le lourd précepte du jeûne.

Bède. — Ceci est une partie de la doctrine nouvelle qui concerne la tempérance, devoir de la vie chrétienne, et qui est un enseignement de ce jeûne général qui consiste dans la soustraction de toutes les jouissances qui apportent une joie profane. Si cela a lieu, la doctrine

---

tunt, legibus eos servire veteribus possibile non est. Vos autem congrue veteres sequentes consuetudines, mosaica jejunia observatis. Istos vero novas ac mirabiles observationes tradituros hominibus veteres observare non est necesse, sed esse mentibus virtuosos. Aliquo vero tempore jejunium, cum cæteris virtutibus observabunt: sed hoc jejunium differt a jejunio legis, quia illud erat ex necessitate, hoc ex voluntate, propter fervorem spiritus, cujus nondum sunt capaces; unde sequitur: Et nemo mittit vinum novum in utres veteres, etc. Bed. Discipulos enim veteribus comparat utribus, quos vino novo (id est, spiritualibus præceptis) facilius disrumpi quam id posse continere dicit. Erunt autem utres novi, cum post ascensum Domini desiderio consolationis ejus innovabuntur, et tunc novum vinum novis utribus adveniet; hoc est Spiritus Sancti fervor spiritualium corda replebit. Doctori etiam cavendum est ne animæ in vetustate malitiæ perduranti, novorum mysteriorum secreta committat. Theoph. Vel aliter : discipuli veteribus vestimentis assimilati sunt propter eorum mentis infirmitatem., quibus non erat congruum imponere statutum grave jejunii. Beda. Quod est aliqua particula doctrinæ, quæ ad vitæ novæ temperantiam pertinet, quæ generale docet jejunium ab omni lætitia temporalium delectationum; quia si hoc fiat, et doctrina scinditur, et non convenit vetustati. Vestimento autem novo bona

est scindée, si le vieil homme persiste, ce qu'il y a en nous du vieil homme en étant incapable. Par le vêtement nouveau sont exprimées les bonnes œuvres qui ont lieu à l'extérieur, et par le vin nouveau la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité qui nous renouvellent à l'intérieur.

Il arriva encore que Jésus passant le long des blés un jour de sabbat, ses disciples, en marchant, commencèrent à rompre des épis. Sur quoi les pharisiens lui dirent : Pourquoi vos disciples font-ils le jour du sabbat ce qu'il n'est point permis de faire? Il leur répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans le besoin où il se trouva, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim? Comment il entra dans la maison de Dieu du temps du grand-prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y eût que les prêtres à qui il fût permis d'en manger? Il leur dit encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

S. Chrys. — Délivrés de tout ce qui n'est que figuratif, et unis dans la vérité, les disciples du Christ ne gardent pas le sabbat figuratif : « Et il arriva aussi, etc., etc. » — Bède. — Nous voyons dans ce qui suit que, comme il y en avait un grand nombre qui allait et venait et n'avait pas le temps de manger, plusieurs se trouvaient pressés par la faim comme des hommes qu'ils étaient. — S. Chrys. — Dans leur faim, ils prenaient la plus simple nourriture pour calmer leur faim et nullement pour satisfaire la gourmandise. Cependant les scribes et les pharisiens, attachés à la figure, condamnaient les disciples comme agissant mal. « Et les pharisiens disaient : Qu'est-ce donc que font les disciples? etc. » — S. Aug. — Il avait été ordonné au peuple d'Israël, par la loi écrite, de ne considérer dans les champs comme

---

opera, quæ foris aguntur, insinuantur : vino autem novo fervor fidei, spei et charitatis (qua intus reformamur) exprimitur.

Et factum est iterum cum Dominus sabbathis ambularet per sata, et discipuli ejus cœperunt progredi et vellere spicas. Pharisæi autem dicebant ei : Ecce quid faciunt discipuli tui sabbathis quod non licet. Et ait illis : Nunquam legistis quid fecerit David quando necessitatem habuit; et esuriit ipse, et qui cum eo erant, quomodo introivit in domum Dei sub Abiathar, Principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare, nisi solis sacerdotibus, et dedit eis, et qui cum eo erant? Et dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, et non homo propter sabbathum. Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi.

Chrys. Liberati a figura et veritati uniti, Christi discipuli figurale sabbathi festum non servant : unde dicitur : Et factum est iterum, cum, etc. Beda. Legimus et in sequentibus quod erant qui veniebant et redibant multi, et nec manducandi quidem spatium habebant, et ideo quasi homines esuriebant. Chrys. Esurientes autem escam simplicem comedebant, non ad voluptatem, sed propter naturæ necessitatem. Pharisæi autem figuræ et umbræ servientes, disci-

voleur que celui qui voulait emporter quelque chose avec lui (1), et l'on devait laisser s'en aller sans le punir et sans attenter à sa liberté celui qui n'avait touché qu'à ce qu'il avait mangé. Ainsi les Juifs firent porter leur calomnie touchant les disciples du Seigneur sur le fait d'avoir violé le sabbat, et non pas sur celui d'avoir commis un larcin en mangeant les épis.

S. CHRYS. — Le Seigneur se sert pour mettre ses disciples à l'abri de cette accusation de l'exemple de David à qui il était arrivé de manger ce que défendait la loi en touchant à la nourriture des prêtres : « Et il leur dit : Est-ce que vous n'avez pas lu ce que fit David ? » — THÉOPH. — David fuyant devant Saül entra chez le prince des prêtres, mangea des pains de proposition et emporta le glaive de Goliath, toutes offrandes faites à Dieu. Mais quelques-uns se demandent comment est nommé ici Abiathar, le prince des prêtres, qui est appelé Abimélech dans le livre des Rois. — BÈDE. — Mais il n'y a point là de contradiction puisque tous les deux s'y trouvaient lorsque David y vint : Abimélech, grand-prêtre, et Abiathar son fils. Abimélech ayant été tué par Saül, Abiathar se réfugia auprès de David et fut le compagnon de tout son exil, et lorsque David monta sur le trône, Abiathar fut promu à la dignité de grand-prêtre, et comme il fut beaucoup plus célèbre que son père, il fut digne que le Seigneur le nommât comme grand-prêtre même du vivant de son père. « Et il leur disait : Le sabbat a été

(1) Cela du moins se déduit de cette loi : « Lorsque vous entrerez dans la vigne de votre prochain, mangez des raisins autant que cela vous plaira, mais n'en emportez pas avec vous (Deut., 23, v. 24). »

---

pulos accusabant, tanquam injuste agentes : unde sequitur : Pharisæi autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt discipuli, etc. AUG., *De opere monach.* (cap. 23). Populo si quidem Israel per legem scriptam præceptum est, ut in agris suis furem nullus teneret, nisi qui secum aliquid vellet auferre : nam qui nihil aliud attigisset quam id quod comedisset, liberum impunitumque abire sinerent. Unde etiam spicas vellentibus discipulis Domini, de sabbatho potius quam de furto Judæi calumniati sunt.

CHRYS. Dominus autem Davidem in medium introducit, cui aliquando contigit non secundum legem comedere, cum sacerdotalem tetigit cibum, ut illius exemplo accusationem discipulorum solvat. Sequitur enim : Et ait illis : Nunquam legistis quid fecit David ? THEOPH. Fugiens enim David a facie Saul, ad Principem sacerdotum devenit, et panes propositionis comedit, et gladium abstulit Goliæ, quæ Domino erant oblata (1 *Reg.*, 21). Quærunt vero aliqui qualiter nunc Evangelista, Abiathar Principem sacerdotum nominavit, cum liber Regum (lib. 1, ut sup.) hunc nominet Abimelech. BEDA. Hoc autem nihil habet dissonantiæ : ambo enim fuerunt illic, cum veniens David panes petiit et accepit : Abimelech videlicet Princeps sacerdotum, et Abiathar filius ejus. Occiso autem Abimelech a Saule, fugit Abiathar ad David, et comes factus totius exilii ejus ; postea eo regnante, summi sacerdotii et ipse gradum accepit, multoque majoris excellentiæ filius quam pater effectus est ; et ideo dignus fuit, cujus memoriam Dominus, etiam vivente patre, quasi summi sacerdotis faceret.

fait pour l'homme. » — BÈDE. — Il vaut mieux prendre soin de la santé et de la vie des hommes que d'observer le sabbat. La loi du sabbat est telle qu'il ne soit pas coupable celui qui la viole lorsqu'il y a nécessité. C'est pour cela qu'il n'était pas défendu de circoncire le jour du sabbat parce que cela était nécessaire; que les Machabées combattaient au jour du sabbat lorsqu'il y avait une imminente nécessité. C'est ainsi que la faim des disciples leur rendit licite ce qui était défendu dans la loi, ainsi qu'aujourd'hui l'on ne considérerait pas comme coupable le malade qui violerait la loi du jeûne. — « C'est pourquoi le Fils de l'homme est aussi le Seigneur du sabbat, » paroles qui reviennent à celles-ci : David roi est excusé pour avoir mangé le pain des prêtres; à combien plus forte raison le Fils de l'homme qui est tout à la fois roi et prêtre et le Seigneur du sabbat sera-t-il excusable d'avoir permis qu'on cueillît quelques épis au jour du sabbat. — S. CHRYS. — Il s'appelle *le Seigneur du sabbat* en même temps que le Fils de l'homme, lui qui Fils de Dieu par nature a daigné pour nous s'appeler le Fils de l'homme. Or, la loi ne peut obliger le législateur et le Seigneur, car il est permis à un roi plus que les lois ne peuvent prescrire. La loi est donnée pour les faibles, mais non pas pour les parfaits et pour ceux dont l'œuvre dépasse la loi (1).

BÈDE. — Au sens mystique, les disciples passent par des champs ensemencés, lorsque les saints docteurs poussés par le zèle d'une pieuse sollicitude inspectent la vie de ceux qu'ils ont élevés dans la foi. En effet, par la faim des disciples, nous ne pouvons rien entendre de

(1) « La loi n'a pas été posée pour le juste (1 Timoth., 1, v. 9). »

Sequitur : Et dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, etc. BEDA. Major enim est cura sanitati et vitæ hominis, quam custodia sabbathi adhibenda. Sic igitur mandatum est sabbathum custodiri, ut tamen si necessitas esset, reus non esset qui sabbathum violasset : et ideo sabbatho circumcidi non est prohibitum, quia necesse erat fieri : et Machabæi necessitate instante, sabbatho pugnabant : unde discipulis esurientibus, quod licitum non erat in lege, necessitate famis factum est licitum; sicut hodie si quis æger jejunium corruperit, nulla ratione reus tenetur. Sequitur : Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi : quasi dicat : David rex sacerdotali cibo pastus excusabilis est, quanto magis Filius hominis verus Rex et Sacerdos, et Dominus sabbathi evulsarum sabbatho spicarum noxa non tenetur? CHRYS. Dominum, quidem, sabbathi et Filium hominis seipsum proprie vocat, quando quidem Filius Dei existens Filius hominis propter homines dignatus est dici : legis autem latori et Domino lex non dominatur : plus enim licet regi quam legibus statuatur : infirmis quidem datur lex, non perfectis et operantibus supra legem.

BEDA. Mystice autem discipuli per sata transeunt, cum doctores sancti, quos in fide instituerunt, cura piæ sollicitudinis inspiciunt, quos esurire nihil melius quam salutem intelligimus hominum. Vellere au-

mieux que leur soif du salut des hommes. Broyer les épis, c'est arracher les hommes aux intentions terrestres; les broyer entre les mains, c'est dépouiller la pureté de l'âme, en lui offrant des exemples de vertu, de toute concupiscence charnelle comme d'autant d'enveloppes; manger les grains, c'est incorporer aux membres de l'Église un nouveau fidèle que la parole de la prédication a purifié de ses taches. Et c'est avec raison que les disciples s'avançant au-devant du maître rappellent qu'ils ont fait cela, car il faut que précède la parole enseignante, et c'est alors seulement que le cœur de l'auditeur est orné de la visite de la grâce surnaturelle. Cela doit être aux jours du sabbat, car les prédicateurs eux-mêmes dans leur enseignement ne travaillent que pour les espérances éternelles, et engagent leurs auditeurs à offrir les sueurs de toutes leurs fatigues pour obtenir l'immuable quiétude. —Théoph. — Ou bien, c'est parce que ce n'est que lorsqu'ils ont réduit leurs passions au repos que les prédicateurs deviennent aptes à arracher leurs frères aux intérêts terrestres. — Bède. — Ils marchent avec le Seigneur au milieu des moissons, parce que leur plaisir est de méditer les paroles sacrées; ils ont faim, lorsqu'ils sont poussés du désir d'y trouver le pain de vie; et cela au jour du sabbat, lorsque l'âme tranquille et débarrassée des pensées tumultueuses peut vaquer à elle-même; ils broient les épis et les débarrassent de leurs enveloppes, jusqu'à ce qu'ils puissent les manger, lorsqu'ils élèvent jusqu'à la méditation les témoignages des Écritures que leurs lectures leur ont fournis, les discutant jusqu'à y trouver la moelle de l'amour; repas de l'âme que l'insensé n'apprécie pas, mais que le Seigneur approuve.

---

tem spicas est homines a terrena intentione eruere; fricare autem manibus est exemplis virtutum a carnis concupiscentia (quasi a quibusdam folliculis) puritatem mentis exuere; grana manducare est emundatum quemque a sordibus vitiorum per ora prædicantium, Ecclesiæ membris incorporari. Et bene hoc discipuli progredientes ante faciem Domini fecisse memorantur, quia doctoris necesse est sermo præcedat, et sic cor auditoris subsequens gratia supernæ visitationis illustret. Bene sabbathis, quia et ipsi doctores in prædicando pro spe futuræ quietis laborant, et auditores suos monent pro æterna requie insudare laboribus. Theoph. Vel quia cum habent in passionibus requiem, tunc aliis ad virtutem doctores fiunt evellentes terrena. Beda. Item per sata ambulant cum Domino, qui eloquia sacra meditari delectantur: esuriunt, cum in eis panem vitæ invenire desiderant: et hoc in sabbathis, cum sopita mente a turbulentis cogitationibus vacare gaudent: vellunt spicas et contritas purgant, donec ad escam perveniant, cum testimonia scripturarum ad quæ legentes perveniunt, meditando assumunt; et tandiu discutiunt, donec in eis medullam dilectionis inveniant: verum mentium refectio stultis displicet, sed a Domino approbatur.

CHAPITRE III.

Jésus entra une autre fois dans la synagogue, où il se trouva un homme qui avait une main sèche. Et ils l'observaient pour voir s'il le guérirait un jour de sabbat, afin d'en prendre sujet de l'accuser. Alors il dit à cet homme qui avait une main sèche : Levez-vous, tenez-vous au milieu. Puis il leur dit : Est-il permis, un jour de sabbat, de faire du bien ou du mal? de sauver la vie ou de l'ôter? Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui les regardant avec colère, étant affligé de la dureté de leur cœur, il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine.

Théoph. — Après avoir réfuté les Juifs qui avaient accusé les disciples d'avoir broyé des épis le jour du sabbat en leur apportant l'exemple de David, le Seigneur fait un miracle au jour du sabbat pour les élever de plus en plus vers la vérité, et pour leur montrer que si c'est une œuvre de miséricorde de rendre la santé à un malade le jour du sabbat, ce ne peut être mauvais de faire au jour du sabbat ce qui est nécessaire au corps : « Et il entre de nouveau dans la synagogue. » — Bède. — Après que le Sauveur, par un exemple incontestable, a excusé cette violation du sabbat que l'on accusait en ses disciples, ils l'épient maintenant lui-même pour le calomnier, et pour l'accuser de transgression légale s'il guérit le jour du sabbat, ou de cruauté ou d'impuissance s'il ne guérit pas.

« Et il dit à l'homme qui avait une main desséchée : Levez-vous et tenez-vous au milieu. » — S. Chrys. — Il le fait placer dans le milieu,

---

CAPUT III.

Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam. Et observabant eum si sabbathis curaret, ut accusarent illum. Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. Et dicit eis : Licet sabbathis benefacere, an male ? Animam salvam facere, an perdere ? At illi tacebant. Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cæcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi.

Theoph. Postquam Dominus Judæos, qui discipulos accusaverant quod spicas sabbatho evellebant, exemplo David confudit; nunc amplius ipsos ad veritatem reducens, miraculum in sabbatho operatur, ostendens quod si operari sabbatho miracula in salutem hominum pium est, non est malum in sabbatho necessaria corporis operari. Dicit ergo : Et introivit iterum in synagogam, etc. Beda. Quia enim destructionem sabbathi, quam in discipulis arguebant, probabili excusaverat exemplo, nunc ipsum observando calumniari volunt (ut si sabbatho curet); transgressionis (si non curet) crudelitatis aut imbecillitatis arguant.

Sequitur : Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. Chrys. (homil. 41, *in Matth.*). Statuit quidem illum in medio ut terreantur aspectu, ac viso eo

afin qu'à sa vue ils soient frappés d'étonnement et que leur malice tombe, et qu'ils aient compassion de lui. — BÈDE. — Et prévenant la calomnie que les Juifs avaient préparée, il leur reproche de mal interpréter la loi du sabbat, et de violer la loi par cette mauvaise interprétation : « Et il leur dit : Est-il permis au jour du sabbat de faire du bien ou de faire du mal? » Il leur fait cette question, parce que la loi défendant toutes les œuvres mauvaises au jour du sabbat, ils avaient étendu cette prescription même aux bonnes œuvres. La loi s'exprimait ainsi : « Vous ne ferez aucune œuvre servile ce jour-là, » désignant le péché par l'œuvre servile, car celui qui commet le péché est esclave du péché. Cette question : « De bien faire ou de mal faire, » est la même qu'il pose plus bas en cette manière : « De sauver son âme ou de la perdre? » c'est-à-dire de guérir un homme ou non. Non pas que Dieu souverainement bon puisse perdre quelqu'un, mais selon la manière de s'exprimer de l'Écriture ne pas sauver une âme, c'est la perdre. Si quelqu'un demande pourquoi le Seigneur parle de l'âme au moment où il va guérir le corps, qu'il sache que l'âme dans le style des Écritures signifie quelquefois l'homme tout entier, ainsi que dans ce passage : « Telles sont les âmes qui sortirent de la cuisse de Jacob. » L'on peut dire aussi que le but extrême de ce miracle était le salut de l'âme, ou bien que cette guérison de la main signifiait la guérison de l'âme. — S. AUG. — L'on peut demander pourquoi Matthieu place cette question : « S'il est permis de guérir le jour du sabbat, » dans la bouche des Juifs, tandis que Marc la place dans celle du Seigneur les interrogeant eux-mêmes celle-ci : « Est-il permis de bien faire ou de mal

---

compatiantur, et malitiam deponant. BED. Et præveniens calumniam Judæorum quam ei paraverant, arguit eos quia legis præcepta prava interpretatione violabant : unde sequitur : Et dicit eis : Licet sabbatho benefacere, an male? Hoc autem quærit, quia æstimabant in sabbatho etiam a bonis operibus feriandum, cum lex a malis abstinere jubeat, dicens (*Levit.*, 23) : Omne opus servile non facietis in eo, id est, peccatum ; quia qui facit peccatum, servus est peccati (Joan., 8, vers. 34). Idem autem est quod prædixit : Benefacere, an male? et quod postea subdit : Animam salvam facere, an perdere? Hoc est hominem curare, an non? Non quod Deus summe bonus auctor perditionis nobis esse possit, sed quod ejus non salvare, Scripturæ consuetudine perdere dicitur. Si quem vero movet quare Dominus cum corpus esset curaturus, de animæ salvatione interrogaverit, intelligat vel animam more Scripturarum pro homine positam, sicut dicitur : Hæ sunt animæ quæ exierunt de femore Jacob; vel quod illa miracula propter animæ salutem faciebat; vel quod ipsa manus sanatio salutem animæ significabat. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 35). Sed potest movere quomodo Matthæus dixerit quod ipsi interrogaverint Dominum si licet sabbatho curare; cum Marcus illos potius interrogatos a Domino perhibeat : Licet sabbatho benefacere, an male? Itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum si licet sabbatho curare. Deinde quod intelligens cogitationes eorum aditum ac-

faire au jour du sabbat? » Il faut donc admettre qu'ils firent d'abord eux-mêmes cette question au Seigneur : « S'il est permis de guérir au jour du sabbat, » et que le Seigneur, voyant leur pensée chercher un moyen de l'accuser, fit venir au milieu celui qu'il devait guérir, et leur fit à son occasion la question que rapportent Marc et Luc. Et comme ils se taisaient, il produisit la parabole de la brebis et conclut que l'on pouvait faire le bien au jour du sabbat.

« Et ils se taisaient. » — S. Chrys. (1). — Car ils prévoyaient qu'il le guérirait tout-à-fait. « Et lui les regardant avec colère. » Qu'il les ait regardés avec colère et qu'il ait été attristé sur leur aveuglement, cela se rapporte à l'humanité qu'il avait daigné prendre pour nous; il joint le miracle à la parole, et c'est avec sa voix seulement qu'il guérit cet homme. « Et il l'étendit et sa main lui fut rendue. » Ainsi par tous ces faits il répondait aux accusations portées contre ses disciples et se montrait au-dessus de la loi (2).

Bède. – Au sens mystique, cet homme dont la main est desséchée, c'est le genre humain devenu impuissant pour le bien, et guéri par la miséricorde divine. Sa main s'était desséchée en notre premier père, en se portant sur les fruits de l'arbre que concernait la défense, et elle a été rendue à la santé par la grâce du Rédempteur qui lui a rendu la sève puissante des bonnes œuvres au moment où il étendait lui-même ses mains innocentes sur l'arbre de la croix. C'est avec raison que cette main desséchée se présente à nous dans la synagogue, car là où le don de science est le plus grand, là il y a plus grave danger de

(1) L'on ne trouve pas cette citation dans saint Chrysostôme, mais on la trouve dans Victor d'Antioche.

(2) Saint Paul (Gal., 4) dit qu'il fut fait sous la loi; mais cela n'implique pas contradiction, ayant voulu de son propre mouvement obéir à la loi.

cusandi quærentium, constituerit in medio illum quem fuerat sanaturus, et interrogaverit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant; ac tunc illis tacentibus proposuerit similitudinem de ove, indeque concluserit quod liceat sabbathis benefacere.

Sequitur : At illi tacebant. Chrys. Sciebant enim quod eum omnino curaret. Sequitur : Et circumspiciens eos cum ira. Quod eos cum ira circumspicit, ac tristatur super cæcitate cordis eorum, humanitati convenit quam pro nobis suscipere dignatus est : verbo autem miraculum conjungit: unde sola voce homo curatur. Unde sequitur : Et extendit, et restituta est manus illi. Per hæc omnia pro discipulis respondens, simulque ostendens suam vitam existere supra legem.

Beda. Mystice autem homo qui manum habebat aridam, humanum genus indicat infecunditate boni operis arefactum, sed Domini miseratione curatum; cujus dextera quæ in primo parente (dum vetitæ arboris poma decerperet) aruerat, per Redemptoris gratiam (dum insontes manus in cruce arboris tenderet) bonorum operum succis est restituta saluti. Et bene in synagoga manus erat arida, qui ubi scientiæ donum majus est, ibi gravius est inexcusabilis noxæ peri-

faute inexcusable. — S. Jér. — Ou bien, ainsi sont signifiés les avares qui pouvant donner veulent recevoir; qui veulent voler et ne rien lâcher; c'est à eux qu'il est ordonné d'étendre les mains, c'est-à-dire qu'il est ordonné à celui qui vole de ne point voler, mais plutôt de travailler de ses mains pour avoir de quoi donner aux indigents (1). — Théoph. — Ou bien, il a sa droite desséchée, celui qui ne fait pas ce qui est droit, car du moment où notre main s'engage dans les œuvres mauvaises, elle se dessèche pour le bien. Mais elle sera rendue à la santé, lorsqu'elle reviendra aux œuvres de la vérité; c'est pour cela que le Christ lui dit: « Levez-vous (à savoir de l'état de péché) et tenez-vous dans le milieu. » Alors elle ne se livrera ni aux œuvres étroites, ni aux œuvres surabondantes.

Aussitôt, les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui avec les hérodiens, comment ils le perdraient. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer, où une grande foule de peuple le suivit de Galilée et de Judée, de Jérusalem, de l'Idumée et d'au-delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant ouï parler des choses qu'il faisait, vinrent en grand nombre le trouver. Et il dit à ses disciples qu'ils lui tinssent là une barque, afin qu'elle lui servît pour n'être pas accablé par la foule du peuple. Car comme il en guérissait beaucoup, tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se jetaient sur lui pour le pouvoir toucher. Et quand les esprits impurs le voyaient, ils se prosternaient devant lui en criant : Vous êtes le Fils de Dieu; mais il leur défendait avec de grandes menaces de le découvrir.

Bède. — Les pharisiens, considérant comme un crime cette guérison

(1) Eph., 4, v. 28.

culum. Hier. Vel significat avaros, qui valentes dare, volunt accipere; prædari, et non largiri; quibus dicitur ut extendant manus suas; id est, qui furabatur jam non furetur, magis autem laboret operans manu sua quod bonum est, ut habeat unde communicet indigentibus. Theoph. Vel aridam dextram habet manum, quisquis non operatur quæ sunt dextræ partis : ex quo enim manus nostra constituitur in operibus prohibitis, ex tunc arescit in operatione boni : iterum vero restaurabitur, quando in virtute stabit : unde Christus dicit : Surge (scilicet a peccatis) et sta in medio : et neque ad diminutum neque ad superabundantiam se extendet.

Exeuntes autem Pharisæi, statim cum Herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent. Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare, et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum; et ab Hierosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sidonem multitudo magna audientes quæ faciebat, venerunt ad eum. Et dixit Jesus discipulis suis, ut in navicula sibi deservirent propter turbam ne comprimerent eum. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquot habebant plagas : et spiritus immundi cum illum videbant, procidebant ei, et clamabant dicentes : Tu es Filius Dei. Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent illum.

Beda. Pharisæi reputantes in crimen

qui avait fait s'étendre aussitôt cette main qui auparavant était desséchée, tinrent conseil pour faire mourir Jésus ; « Or les pharisiens sortant, etc. » Comme si chacun d'eux n'en faisait pas davantage tous les jours du sabbat, en portant leur nourriture, en présentant une coupe, et en faisant toutes les autres choses nécessaires à l'entretien de tous les jours. D'ailleurs pouvait-on convaincre de travail celui qui avait dit et l'œuvre avait été faite ?

THÉOPH. — L'on appelait hérodiens les partisans du roi Hérode, et il s'était élevé une hérésie qui disait qu'Hérode était le Christ. La prophétie de Jacob déclarait que lorsque les rois viendraient à manquer (1), alors viendrait le Christ, et comme au temps d'Hérode il n'y avait plus aucun Juif qui commandât et que le pouvoir était tombé entre ses mains, à lui qui était étranger, plusieurs pensèrent que c'était lui le Christ, et de là naquit une secte. Ces hérodiens s'unirent aux pharisiens dans la pensée de tuer Jésus. — BÈDE. — Ou bien, l'évangéliste appelle hérodiens les serviteurs d'Hérode qui, à cause de la haine que leur maître avait portée à Jean, poursuivaient de leur haine et de leurs embûches le Sauveur lui-même que Jean avait annoncé.

« Jésus avec ses disciples se retira sur les bords de la mer. »

BÈDE. — Comme un homme qui fuit les embûches de ses ennemis, parce que l'heure de sa passion n'était pas encore sonnée et parce que ce n'était pas hors Jérusalem qu'il devait souffrir. Ainsi il donna un

(1) « Le sceptre ne sera pas enlevé de Juda et le chef de sa race jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé (Genèse, 49, v. 10). » Or l'histoire, malgré les subtilités de quelques-uns qui cherchent à établir qu'Hérode était juif, établit que le gouvernement était à cette époque sorti des mains d'Israël.

---

quod ad verbum Domini salvam quæ languebat, extendit dexteram, de nece Salvatoris fecerunt consilium : unde dicitur : Exeuntes autem Pharisæi, etc. Quasi non ipsorum quisque majora sabbathi ageret, cibos portando, porrigendo calicem, et cætera quæ victui sunt necessaria exequendo : neque enim ille qui dixit et facta sunt, sabbatho laborasse poterat convinci.

THEOPH. Herodiani autem dicuntur milites Herodis regis : hæresis namque quædam nova surrexerat quæ Herodem Christum esse dicebat. Prophetia enim Jacob (*Gen.*, 49) innuebat quod quando deficerent principes de Juda, tunc Christus veniret ; et quia Herodis tempore nullus supererat judaicorum principum, sed ipse solus regnabat alienigena existens, quidam ipsum esse Christum putaverunt, et hæresim constituerunt. Isti ergo cum Pharisæis Christum interficere conabantur. BED. Vel Herodianos, Herodis Tetrarchæ ministros dicit, qui propter inimicitias quas eorum Dominus adversus Joannem habebat etiam Salvatorem quem Joannes prædicabat, insidiis persequebantur et odiis.

Sequitur : Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare. BEDA. Quasi homo fugiens persequentium insidias, quia neque adhuc venerat hora passionis ejus, neque extra Hierusalem fuit locus passionis : ubi et exemplum dedit suis, si in una civitate

exemple à ses disciples de fuir ailleurs si on les poursuivait quelque part. — Théoph. — Il se retire aussi pour faire du bien à un plus grand nombre, en abandonnant ces ingrats, car beaucoup le suivirent et il les guérit. — « Et une foule nombreuse de la Galilée, etc. » Les habitants de Tyr et de Sidon, étrangers aux Juifs, reçurent de lui plusieurs bienfaits, au moment où ses proches eux-mêmes le poursuivaient. C'est ainsi qu'il n'y a point de parenté utile, à moins qu'elle ne soit entre gens également bons. — Bède. — Ils le poursuivaient à la vue de ses œuvres miraculeuses et en entendant les paroles de sa doctrine. Mais les étrangers, attirés uniquement par l'éclat de ses miracles, viennent en grande foule auprès de lui pour l'entendre et obtenir de lui leur salut : « Et il dit à ses disciples de lui tenir une barque prête, etc. » — Théoph. — Voyez comme il cache son pouvoir en demandant une barque pour se mettre à couvert de la foule qui se précipitait sur lui.

« Et tous ceux qui avaient des plaies, etc. » — Théoph. — Il appelle plaies les maladies, plaies que le Seigneur nous fait comme un père à ses enfants. — Bède. — Or, ils se précipitaient aux pieds du Seigneur les uns et les autres, et ceux qui étaient frappés du mal d'infirmités corporelles et ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs, mais les malades dans le seul but d'obtenir leur guérison, tandis que les possédés ou plutôt les démons qui habitaient en eux étaient forcés par l'effroi que leur inspirait le Sauveur non-seulement de se précipiter à ses pieds, mais encore de confesser sa majesté. « Et ils s'écriaient et disaient : Vous êtes le Fils de Dieu, » paroles qui nous font nous étonner

---

persecutionem paterentur in alteram fugiendi. Theoph. Simul etiam secedit ut plurimus benefaciat ab ingratis recedens : etenim multi secuti sunt eum, et sanavit eos. Sequitur enim : Et multa turba a Galilæa, etc. Tyrii et Sydonii alienigenæ existentes utilitatem a Christo accipiunt : propinqui vero ejus (Judæi scilicet) ipsum persequebantur : et sic nulla est propinquitatis utilitas, nisi similitudo bonitatis existat. Beda. Illi enim videntes opera virtutum ejus et verba doctrinæ audientes, eum persequebantur. Isti autem opinione tantum ducti virtutum ejus, congesto agmine permaximo veniunt ad audiendum eum, opemque salutis flagitandam : unde sequitur : Et dixit discipulis suis, ut in navicula sibi, etc. Theoph. Vide autem occultatam gloriam ejus : etenim ne læderet eum turba, petit naviculam, ut intrans in eam conservetur illæsus.

Sequitur : Quotquot autem habebant plagas, etc. Theoph. Plagas autem dicit infirmitates ; ipse namque Deus nos vulnerat, ut filios pater. Beda. Procidebant ergo utrique Domino, et qui habebant plagas infirmitatum corporalium, et qui a spiritibus vexabantur immundis ; sed infirmi simplici intentione obtinendæ salutis ; dæmoniaci autem vel potius in eis habitantes dæmones vi divini timoris coacti, non solum ad procidendum ei, verum etiam ad confitendum ejus majestatem compulsi : unde sequitur : Et clamabant dicentes : Tu es Filius Dei : ubi miranda est Arianorum cæcitas, qui post resurrectionis gloriam

de l'aveuglement des ariens, qui nient après la résurrection du Christ sa divinité que les démons confessaient pendant qu'il était encore enveloppé des voiles de la chair.

« Et il leur défendait avec les plus grandes menaces de le découvrir. » Dieu dit au pécheur : « Pourquoi est-ce vous qui racontez mes justices? » Il est défendu au pécheur de prêcher le Seigneur, de peur qu'en l'entendant prêcher l'on ne suive ses erreurs. Le diable est un maître pervers mêlant le faux au vrai pour couvrir ses paroles frauduleuses de l'apparence du bien. D'ailleurs cette défense de prêcher le Christ est faite non-seulement aux démons, mais encore aux apôtres du Seigneur et à tous ceux qu'il a guéris de quelque maladie, afin que sa passion ne fût pas retardée par la divulgation de sa divinité.

Au sens allégorique, le Seigneur qui se retire de la synagogue pour aller sur les bords de la mer nous figure le salut des nations, vers lesquelles il daigna venir en leur inspirant la foi après avoir abandonné la perfide Judée. C'est avec raison que les nations agitées dans les mille détours de l'erreur sont comparées à la mer inconstante. Une foule nombreuse venue de diverses provinces le suivit, figure en cela de cette multitude de nations que les apôtres lui amenèrent et qu'il daigna recevoir avec bonté. Cette nacelle qui sert au Seigneur sur la mer, c'est l'Église du Christ formée de la réunion des nations. Pressé par la foule, il monte dans la nacelle, parce que, fuyant les âmes troublées des hommes charnels, il se réjouit de venir à ceux qui ont méprisé la gloire du siècle et de fixer en eux son séjour. Or, il est une différence entre toucher le Seigneur et le fouler en le pressant. Ils l'accablent ainsi ceux

---

Filium Dei negant, quem dæmones adhuc mortali carne indutum Filium Dei profitentur.

Sequitur : Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent eum. Peccatori enim dixit Deus (*Psal.* 49) : Quare tu enarras justitias meas? Prohibetur ergo Dominum prædicare peccator, ne quis dum prædicantem audit, sequatur errantem : improbus enim magister est diabolus, qui falsa veris sæpe permiscet, ut specie veritatis testimonium fraudis obtegat. Cæterum non solum dæmones, sed et a Christo sanati, et Apostoli ante passionem præcipiuntur reticere de illo, ne divina majestate prædicata passionis dispensatio differretur.

Juxta allegoriam vero in hoc quod Dominus egressus de synagoga secessit ad mare, gentium salvationem præfiguravit, ad quas venire per fidem relicta ob perfidiam Judæa dignatus est. Recte enim diversis errorum anfractibus jactatæ nationes instabilitati pelagi comparantur. Multa autem turba a diversis provinciis secuta est eum, quia prædicantibus apostolis multas nationes ad se venientes benigne suscepit. Navicula vero Domino in mari deserviens Ecclesia est de gentibus congregata. Propter turbam autem ne se comprimat naviculam ascendit, quia turbidas carnalium mentes fugiens, ad eos qui gloriam seculi spernunt, venire, et mansionem apud eos facere gaudet. Distat autem inter comprimere Dominum et tangere : comprimunt enim, cum carnalibus cogitationibus aut factis pacem turbant, in qua veritas manet;

qui troublent par leur conduite ou par leurs pensées charnelles la paix dans laquelle la vérité réside, tandis qu'il touche le Christ celui qui l'a reçu dans son cœur par la foi et par l'amour. Ce sont ceux qui le touchent ainsi qui se sauvent.

THÉOPH. — Au sens moral, ce sont les hommes charnels figurés par les hérodiens, le nom d'Hérode signifiant *de peau*, qui veulent tuer le Christ. Ce sont ceux qui sortent de leur patrie ou de leurs habitudes charnelles qui le suivent, et ce sont eux qui sont guéris de leurs blessures, c'est-à-dire des péchés qui blessent l'âme. Jésus, en nous, c'est la raison qui nous ordonne de mettre à son service la nacelle, c'est-à-dire le corps, afin que le trouble des faits ne puisse l'opprimer.

Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux que lui-même voulut, et ils vinrent à lui. Il en établit douze pour être avec lui, et pour les envoyer prêcher, à qui il donna la puissance de guérir les maladies, et de chasser les démons, savoir : Simon, à qui il donna le nom de Pierre; puis Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanerges, c'est-à-dire enfants du tonnerre; André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

BÈDE. — Après avoir défendu aux esprits impurs de prêcher son nom, il choisit des saints pour chasser les esprits impurs et pour prêcher son Évangile. « Et montant sur une montagne, etc. » — THÉOPH. — Luc nous dit qu'il y monta pour prier; il prie après avoir fait éclater des miracles pour nous apprendre à rendre grâces lorsque nous avons reçu un bienfait de Dieu et à le rapporter à la vertu

---

tangit vero qui per fidem et dilectionem eum suscipit corde : unde qui eum tetigerunt, salvati esse perhibentur.

THEOPH. Moraliter autem Herodiani (id est, carnales) Christum interficere volunt : Herodes enim pelliceus interpretatur. Qui vero de patria sua egrediuntur (id est, a carnali habitudine), hi sequuntur Christum; et eorum plagæ curantur, id est, peccata quæ conscientiam vulnerant : Jesus autem in nobis est ratio quæ præcipit ut navicula nostra, id est corpus, ei deserviat, ne rationem turbationes opprimant rerum.

Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum. Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitterent eos prædicare, et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia. Et imposuit Simoni nomen Petrus, et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est filius tonitrui, et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thadæum, Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem, qui tradidit illum.

BEDA. Postquam nefandos spiritus se prædicare prohibuit, elegit sanctos qui et immundos spiritus ejicerent, et Evangelium prædicarent : unde dicitur : Et ascendens in montem, etc. THEOPHYLACT. Lucas autem dicit quod ascendit ad orandum : post miraculorum enim ostensionem orat, docens nos quod oportet gratias agere cum

divine. — S. Chrys. (1). — Il enseigne ainsi aux prélats de l'Église à passer la nuit en prière avant que de faire une ordination, afin que leur consécration ne soit pas fraudée. Or, d'après Luc, lorsque le jour fut venu, il appela ceux qu'il avait choisis, car il y en avait un grand nombre qui le suivaient. — Bède. — Ainsi leur vocation à l'apostolat n'était pas l'effet de leur propre choix ou de leur ambition, mais venait de la grâce divine qui avait daigné s'arrêter sur eux. Cette montagne, sur le sommet de laquelle le Seigneur appelle ses apôtres, signifie la hauteur de la justice sur laquelle ils devaient être élevés et qu'ils devaient prêcher aux hommes. — S. Jér. — Ou bien, au sens spirituel, c'est le Christ qui est cette montagne de laquelle s'échappent des eaux vives, sur laquelle se prépare le lait, salut des enfants, où se trouve l'abondance de l'esprit (2) et où la grâce réalise tout ce bien suprême qui est ici-bas l'objet de notre foi. C'est sur cette montagne que sont appelés ceux qui sont élevés par la parole et le mérite, afin qu'il y ait conformité entre eux et le site.

« Et ils vinrent à lui. » — S. Jér. — « Le Seigneur a aimé la beauté de Jacob », et ainsi que les douze ont été choisis pour être placés sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël, ainsi ce sont eux qui par groupe de trois et de quatre sont couchés auprès du tabernacle, portant sur leurs épaules laborieuses les paroles saintes du Seigneur. — Bède. — C'est pour les figurer qu'autrefois les douze tribus d'Israël campaient aux quatre coins du tabernacle par groupes de trois.

(1) Ceci se trouve dans Théophylacte à peu près dans les mêmes termes. Cet auteur dit, dans le passage auquel nous faisons allusion, que nous devons prier lorsque nous voulons ordonner quelqu'un, « pour qu'il nous soit révélé qu'il est digne de cet honneur, et pour que nous ne communiquions pas aux péchés d'autrui. »

(2) « La montagne de Dieu est une montagne fertile (Ps. 67, v. 2). » « En ce temps-là il y aura une montagne préparée (Isaïe, 2, v. 2). »

---

consequimur aliquid boni, et hoc divinæ virtuti appropriare. Chrys. Prælatos etiam Ecclesiæ instruit in orationibus pernoctare antequam ordinationem faciant, ut eorum officium non frustretur. Cum ergo secundum Lucam dies factus esset, vocavit quos voluit. Erant enim plures qui eum sequebantur. Beda. Non enim illorum electionis ac studii, sed divinæ erat dignationis et gratiæ, ut et in apostolatum vocarentur. Mons etiam ille in quo apostolos Dominus elegit, altitudinem designat justitiæ, in qua erant instituendi, et quam erant hominibus prædicaturi. Hier. Vel Christus spiritualiter mons est, ex quo aquæ vivæ fluunt, lac in parvulorum salutem præparatur, pinguedo spiritualis agnoscitur, et quicquid summe bonum creditur, in montis istius est gratia constitutum. In montem ergo vocantur excelsi meritis et verbis, ut locus congruat meritis altis.

Sequitur : Et venerunt ad eum, etc. Hier. Speciem enim Jacob dilexit Dominus (*Psal.* 46), ut sicut ipsi super thronos duodecim judicantes duodecim tribus Israel qui etiam terni quaterni circa tabernaculum Domini excubant, et sancta Domini verba humeris operum portant. Beda. In hoc enim

Trois fois quatre font douze, et tel était le nombre des apôtres qui furent envoyés pour prêcher, afin de baptiser les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit sur toutes les plages de cet univers qui est composé de quatre parties. « Et il leur donna le pouvoir, etc. » Afin qu'ils puissent attester la grandeur des promesses par celle des œuvres, et qu'ils puissent faire des œuvres nouvelles ceux qui devaient en prêcher de nouvelles.

THÉOPH. — L'évangéliste donne les noms des douze apôtres pour qu'on puisse les distinguer de tous ceux qui en avaient pris faussement le nom : « Et il imposa à Simon le nom de Pierre. » — S. AUG. — Que personne ne pense que ce fut alors seulement que Simon reçut le nom de Pierre; car ce serait alors contraire à ce que dit Jean, qui place bien avant cette époque cette parole qui lui fut adressée : « Vous vous appellerez Céphas, qui veut dire pierre. » Marc a dit ceci en récapitulant; en donnant le nom des douze apôtres, ayant besoin de nommer Pierre, il a rapporté ce qu'on lit dans ce passage, pour éviter que l'on pût croire que son nom était auparavant le nom de Simon. — BÈDE. — Le Seigneur voulut qu'auparavant il portât un autre nom, afin que ce dont il était la figure fût signifié par son changement de nom. Le nom de *Pierre* est la même chose que celui de *Céphas* en syriaque, et dans l'une et l'autre langue le nom a été dérivé du mot pierre. La pierre dont il est question ici ne saurait être autre que celle dont Paul a dit : « La pierre était le Christ; » car ainsi que le Christ voulut que ses apôtres fussent appelés la lumière du monde, parce qu'il est lui-même la lumière du monde, ainsi il donna de s'appeler

---

sacramento quondam filii Israel circa tabernaculum castrametabantur, et ex omni parte per quadrum ternæ tribus manerent. Ter autem quatuor duodecim faciunt, et ter quaterni ad prædicandum sunt missi apostoli, ut per universas quadrati orbis plagas baptizarent gentes, et in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Sequitur : Et dedit illis potestatem, etc. Ut scilicet promissorum cœlestium magnitudine attestarentur magnitudinem factorum, et nova facerent qui nova prædicarent.

THEOPHYLACT. Numerat autem apostolorum nomina, ut propter falsos apostolos evitandos sint noti et veri : et ideo sequitur : Et imposuit Simoni nomen Petrus. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, c. 17). Nullus autem putet nunc accepisse Simonem nomen ut Petrus vocaretur, ne sit contrarium Joanni, qui longe ante dictum esse illi commemorat : Tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. Marcus autem recapitulando hoc commemoravit : cum enim vellet nomina duodecim apostolorum enumerare, et necesse haberet Petrum dicere, breviter insinuare voluit quod non hoc antea vocaretur, sed ei Dominus nomen imposuerit. BED. Ideo autem Dominus voluit eum prius aliter vocari, ut ex ipsa commutatione nominis sacramentum commendaretur. Idem est ergo græce, sive latine Petrus, quod cyriace Cephas; et in utraque lingua nomen a petra derivatum est; nec dubium quin alia de qua Paulus ait (I *Cor.*, 10) : Petra autem erat Christus : nam sicut lux vera erat Christus (Joan., 1), et donavit

Pierre à Simon, à cause de sa foi en la pierre Christ. — S. Jér. — Pierre passe de l'obéissance que veut dire son nom de Simon à la connaissance que signifie son nom de Pierre.

« Et Jacques de Zébédée, et Jean, son frère, etc. » — Bède. — Ces mots sont sous-entendus : « Il les appela en montant sur la montagne. » — S. Jér. — A savoir Jacques, qui a supplanté tous les désirs de la chair, et Jean, qui reçut de la grâce ce que les autres tiennent de leurs efforts (1). — « Et il leur imposa les noms de Boanerges. » — S. Chrys. — Il appelle ainsi les enfants de Zébédée, parce qu'ils devaient donner à l'univers les grands et mémorables décrets de la Divinité. — S. Jér. — Ou bien, ce nom doit rappeler ce qu'ils ont entendu sur le sommet de la montagne, lorsque la voix du Père, semblable à un tonnerre, a fait éclater à leurs oreilles ces mots : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » et leur apprendre qu'ils doivent eux-mêmes dans leur prédication mêler la pluie au tonnerre, et faire briller le feu du Verbe au travers des nuages de la parole humaine qui doivent le voiler, à l'instar du Seigneur qui a envoyé la *foudre pour la pluie*, afin que sa miséricorde éteigne le feu de sa justice.

« Et André. » — S. Jér. — Celui qui attaque virilement (2) la perdition, qui trouve toujours en lui la réponse de la mort, en telle sorte que son âme soit toujours dans ses mains. — Bède. — Le nom d'André en grec signifie *viril*, et ce nom lui fut donné parce qu'il adhéra virilement au Seigneur.

(1) Allusion aux noms hébreux Jacques, qui signifie *supplanteur*, et Jean, qui signifie *grâce de Dieu*.

(2) Le nom d'André signifie *homme* en grec et correspond au *vir* des Latins. Il vient d'ἀνηρ, ἀνδρος.

---

apostolis, ut lux mundi vocentur (Matth., 5), sic et Simoni qui credebat in petram Christum, petræ largitus est nomen. Hier. De obedientia autem quam Simon significat, ascenditur ad agnitionem, quam significat Petrus.

Sequitur : Et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem, etc. Bed. Subauditur a superioribus : Vocavit ad se ascendens in montem. Hier. Jacobum scilicet qui supplantata habet tota desideria carnis, et Joannem qui gratia accepit quod alii per laborem tenent. Sequitur : Et imposuit eis nomina Boanerges. Chrys. Filios quidem Zebedæi sic nominat propter hoc quod magna et clara Divinitatis edicta debebant orbi terræ diffundere. Hier. Vel per hoc trium superiorum sublime ostenditur meritum, qui in monte merentur audire tonitruum Patris per nubem de Filio tonantis (Matth., 17) : Hic est Filius meus dilectus ; ut et ipsi per nubem carnis et ignem verbi, quasi fulgura pluviam in terris spargerent, quoniam Dominus fulgura in pluviam fecit (*Psal.* 134), ut extinguat misericordia quod judicium urit.

Sequitur : Et Andream. Hier. Qui viriliter vim facit perditioni, et ut responsum mortis in se semper habeat, et anima ejus sit semper in manibus suis. Bed. An-

« Et Philippe. » — S. Jér. — Son nom veut dire : *bouche de celui qui éclaire*, et ce nom lui fut donné parce qu'il eut le privilége de révéler par sa bouche ce que son cœur avait conçu, le Seigneur lui donnant *l'ouverture de la bouche de celui qui éclaire*. Nous savons que tel est l'usage des divines Écritures de signifier toujours quelques mystères par les noms hébreux qu'elles donnent.

« Et Barthélemy. » — S. Jér. — Son nom veut dire : *le fils de celui qui suspend les eaux*, et il est le fils de celui qui a dit : « Je commanderai à mes nuées de ne pas pleuvoir sur la terre. » Or, le nom de fils de Dieu s'acquiert par la paix : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu, » et par l'amour des ennemis : « Aimez vos ennemis, pour être les enfants de Dieu. »

« Et Matthieu. » — S. Jér. — Celui qui est gratifié *de dons*; car il a reçu de Dieu, non-seulement la rémission de ses péchés, mais encore le privilége d'être mis au nombre des apôtres.

« Et Thomas, » qui veut dire *abîme*; car il est du nombre de ceux qui produisent au jour les choses profondes qu'ils savent sur Dieu.

« Et Jacques d'Alphée, » c'est-à-dire du docte ou du *millième*; car à son côté en tomberont mille. C'est ici cet autre Jacques dont le combat n'est pas contre la chair et le sang, mais contre les malices spirituelles.

« Et Thaddée, » ou Corculus, ou celui qui a du cœur, celui qui garde son cœur avec toute espèce de soin. — Bède. — Thaddée est celui que Luc, dans son Évangile et dans les Actes des apôtres, appelle *Jude de Jacques*; car il était frère de Jacques, frère du Seigneur, ainsi qu'il l'écrit lui-même dans son épître (1).

(1) C'est-à-dire Jude, frère de Jacques, qui commence ainsi : *Jude, serviteur de Jésus-Christ*, frère de Jacques.

---

dreas enim græcum nomen est, et interpretatur virilis (ab andra, quod est vir), quia viriliter Domino adhæsit.

Sequitur : Et Philippum. Hier. Qui est os lampadis qui illuminare potest ore quod corde concepit cui dedit Dominus apertionem oris illuminantis. Scimus hunc modum locutionis proprium esse divinarum Scripturarum quod hebræa nomina ad aliquod mysterium significandum sunt posita.

Sequitur : Et Bartholomæum. Hier. Qui est filius suspendentis aquas, illius scilicet qui dixit (Esai., 5) : Et mandabo nubibus meis ne pluant super eam imbrem. Nomen vero filii Dei per pacem et dilectionem acquiritur inimici : Beati enim pacifici, quoniam filii Dei sunt (Matth., 5), et (ibidem) : Diligite inimicos vestros, ut filii Dei sitis.

Sequitur : Et Matthæum. Hier. Qui est donatus, cui donatur a Domino, ut non solum remissionem peccatorum adipiscatur, sed numero adscribatur apostolorum. Et Thomam, qui est abyssus : multa enim profunda scientes Dei numine proferunt. Sequitur : Et Jacobum Alphæi, id est, docti vel millesimi; cujus a latere cadent mille (*Psal.* 60). Hic alter Jacobus est, cui colluctatio non est adversus carnem et sanguinem, sed adversus spirituales nequitias

« Et Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui le trahit. » — 'évangéliste s'exprime ainsi, pour que l'on ne confonde pas ces deux pôtres avec Simon Pierre et avec Jude, frère de Jacques. Simon le hananéen est ainsi appelé du bourg de Cana, dans la Galilée, et Judas cariote du bourg d'où il était sorti, ou bien de la tribu d'Issachar. — HÉOPH. — Il les place parmi les apôtres, pour nous apprendre que ieu ne repousse personne à cause d'une perversité future, mais qu'il honore à cause de sa vertu présente. — S. JÉR. — Simon veut dire elui qui est triste; et bienheureux ceux qui sont tristes, car ils seront onsolés. Le mot Chananéen veut dire celui qui a du zèle, celui que évore le zèle du Seigneur. Le nom de Judas signifiant *celui qui confesse*, u *le glorieux*, et le mot Iscariote signifiant *la mémoire de la mort*, le om de Judas Iscariote veut dire celui qui n'efface pas son péché par a pénitence, ou qui n'en efface pas le souvenir. Or, dans l'Église il st beaucoup de confesseurs superbes et glorieux comme Simon le Magicien, et ainsi d'autres hérétiques dont la mémoire est condamnée omme mortelle par l'Église pour qu'on l'évite.

Il étant venus en la maison, le peuple s'y assembla encore en si grande foule, que ni lui ni ses disciples ne pouvaient pas même prendre leur repas. Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. Et les scribes, qui étaient venus de Jérusalem, disaient : Il est possédé de Béelzébub, et il chasse les démons par le prince des démons.

BÈDE. — Après avoir élu ses apôtres sur la montagne, il les ramène

---

Eph., 6). Sequitur : Et Thadæum : is est orculus, id est, cordis cultor, qui conservat cor suum omni custodia (*Prov.*, 4). BED. Thadæus autem ipse est quem Lucas in Evangelio (cap. 6) et in Actibus Apostolorum (cap. 1) Judam Jacobi nominat : erat enim frater Jacobi fratris Domini, ut ipse n epistola sua scripsit.

Sequitur : Et Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem qui tradidit illum. Hæc um additamento posuit, ad distinctionem Simonis Petri, et Judææ Jacobi; Simon autem Chananæus dicitur a Chana, vico Galilææ ; Judas autem Iscariotes a vico in quo ortus est, aut ex tribu Isachar, dicitur. THEOPH. Quem inter apostolos computat, ut discamus quod Deus non repellit aliquem propter futuram malitiam, sed propter præsentem virtutem dignum facit honore. HIER. Simon autem ponens tristitiam interpretatur : beati namque qui lugent nunc, quoniam ipsi consolabuntur (Matth., 5); Chananæus autem, id est, Zelotes dicitur, quem zelus Dei comedit (*Psal.* 68); Judas autem Iscariotes est qui non delet peccatum suum per pœnitentiam, nec illud deletur per memoriam : Judas enim confitens vel gloriosus interpretatur; Iscariotes autem memoria mortis : sunt autem confessores multi in Ecclesia superbi et gloriosi, ut Simon Magus, et Arius, et cæteri hæretici, quorum memoria mortalis ideo in Ecclesia celebratur, ut evitentur.

Et veniunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem mandu-

à la maison, pour les avertir de revenir à leur conscience après avoir reçu la dignité de l'apostolat : « Et ils viennent dans la maison, et la foule arrive de nouveau, de manière qu'ils ne pouvaient même pas manger. » — S. Chrys. — Les princes étaient ingrats, et leur orgueil les empêchait de connaître Jésus, tandis que la foule reconnaissante du peuple vient à Jésus. — Bède. — Quelle ne dut donc pas être cette bienheureuse affluence de la foule qui, dans son empressement vers celui qui guérissait, ne lui laissa ni à lui ni à ses disciples même le temps de manger. Mais la bonne appréciation de ses proches manque à celui vers lequel se précipite la foule des étrangers : « Et lorsque les siens eurent appris. » Comme ils n'avaient pas pu saisir l'élévation de la sagesse qui avait parlé par lui, ils le regardaient comme ayant parlé ainsi qu'un aliéné. — « Et ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. » — Théoph. — Ces paroles reviennent à ceci, qu'il est furieux et possédé, et c'est pour cela qu'ils voulaient s'en emparer comme démoniaque. Ceux qui voulaient le faire, c'étaient les siens, c'est-à-dire ses proches, c'est-à-dire ses compatriotes, ou bien ses frères. — Victor d'Antioche. — Ce fut là une véritable démence que de considérer comme insensé l'auteur de tant de miracles, et celui qui avait enseigné une doctrine aussi céleste.

Bède. — Il y a une très grande distance entre ceux qui ne comprennent pas la parole de Dieu par pesanteur d'esprit, tels que furent ceux dont il est question ici, et ceux qui la blasphèment de parti pris, et dont il est dit : « Et les scribes qui étaient venus de Jérusalem, etc. »

---

care. Et cum audissent sui, exierunt tenere eum : dicebant enim, quoniam in furorem versus est. Et Scribæ qui ab Hierosolymis descenderant, dicebant, quoniam Beelzebub habet; et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

Bed. Electos in monte apostolos Dominus ad domum reducit, quasi eos admonens ut post acceptum apostolatus gradum ad conscientiam suam redeant : unde dicitur : Et veniunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem manducare. Chrys. Ingratæ quidem erant principum multitudines, quos impedit a cognitione elatio ; grata vero populi multitudo venit ad Jesum. Bed. Quam beata vero frequentia turbæ confluentis, cui tantum fuit curæ ad obtinendam salutem ut auctori salutis cum his qui secum erant, nec vescendi quidem hora libera maneret : sed quem turba frequentat externa, hunc propinquorum æstimatio parvipendit : sequitur enim : Et cum audissent sui, etc. Quia enim altitudinem sapientiæ quam audiebant, capere non poterant, quasi in alieno eum sensu locutum esse credebant : unde sequitur : Dicebant enim quoniam in furorem versus est. Theoph. Id est, dæmonium habet et furit ; et ideo eum tenere volebant, ut incarcerarent tanquam dæmoniacum. Et quidem sui hoc volebant, id est, propinqui, forte compatriotæ ejus vel fratres ejus. Victor Antiochen. Stulta autem fuit insania, quod tantorum miraculorum factorem et cœlestis doctrinæ (vel divinæ sapientiæ) doctorem in furiam versum concipiunt.

Bed. Multum autem distat inter eos qui verbum Dei pro mentis tarditate non intel-

– Les œuvres qu'ils ne peuvent nier, ils essaient de leur donner un utre caractère en les considérant non pas comme les œuvres de Dieu, nais comme l'œuvre du plus impur des esprits, de Béelzébub, dieu l'Accaron; le nom de Bel n'étant que celui de Baal, et celui de Zébub ignifiant *mouche*, ce dieu étant ainsi appelé l'homme des mouches, à ause du sang qui souillait le devant de son autel. C'est ce nom si sale u'ils donnaient au prince des démons : « C'est par Béelzébub, le rince des démons, qu'il chasse les démons. »

S. Jér. — Au sens mystique, cette maison dans laquelle ils vienent est la primitive Église. Les foules qui empêchent de manger, ce ont les péchés et les vices : « car celui qui mange indignement mange t boit son jugement. » — Bède. — Les scribes qui descendent de Jérualem blasphèment eux aussi. La foule qui est venue de Jérusalem ou les autres parties de la Judée, ou des pays idolâtres, a suivi le Seigneur. u temps de la Passion, cette foule, prise dans le peuple juif, deait le précéder à Jérusalem avec des palmes et des chants d'allé- resse, tandis que les Gentils désiraient voir le Sauveur et que les cribes et les pharisiens traitaient de sa mort.

Mais lui, les ayant appelés auprès de lui, leur disait en parabole : Comment Satan peut-il chasser Satan? Si un royaume est divisé contre lui-même, il est impossible que ce royaume subsiste. Et si une maison est divisée contre elle-même, il est impossible que cette maison subsiste. Si donc Satan se soulève contre lui-même, le voilà divisé, il est impossible qu'il subsiste; mais il faut que sa puissance prenne fin. Nul ne peut entrer dans la maison du fort armé, et piller ses armes, si auparavant il ne le lie, pour pouvoir

---

igunt, quales fuerunt de quibus dictum est, et eos qui hoc quod intelligunt de industria blasphemant, de quibus subditur : Et scribæ qui ab Hierosolymis, etc. Quæ enim negare nequiverant, sinistra nterpretatione pervertere laborant, quasi non Deitatis opera essent, sed immundissimi spiritus, id est, Beelzebub, qui deus erat Accaron : nam Beel quidem ipse est Baal; zebub autem musca vocatur : Beelzebub ergo, id est, vir muscarum interpretatur ob sordes immolati cruoris; ex cujus spurcissimo titulo, principem dæmoniorum eum nominabant, cum subdunt : Et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

Hier. Mystice autem domus ad quam veniunt primativa est Ecclesia; turbæ quæ impediunt panem manducare, peccata et vitia sunt; quia qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit (1 *Cor.*, 11). Bed. Scribæ etiam ab Hierosolymis descendentes blasphemant. Turba vero ab Hierosolymis veniens secuta est Dominum, et ab aliis regionibus Judæorum sive Gentium; quia sic erat passionis tempore futurum ut turba illum populi Judæorum cum palmis ac laudibus Hierosolymam perduceret; videre Gentiles desiderarent; sed Scribæ et Pharisæi de ejus morte tractarent.

Et convocatis eis in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Sathanas Sathanam ejicere ? Et si regnum in se dividatur, non potest stare regnum illud. Et si domus super semetipsam dispertiatur, non potest domus illa stare. Et si Sathanas consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet. Nemo potest vasa

ensuite piller sa maison. Je vous dis en vérité que tous les péchés que les enfants des hommes auront commis, et tous les blasphèmes qu'ils auront proférés leur seront remis. Mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il n'en recevra jamais le pardon, et il sera coupable d'un péché qui ne lui sera jamais pardonné. Il leur dit ceci, sur ce qu'ils l'accusaient d'être possédé de l'esprit impur.

S. Chrys. — Après la calomnie des scribes, le Seigneur établit l'impossibilité de ce qu'ils ont avancé, et il appuie son raisonnement d'un exemple : « Et les ayant appelés auprès de lui, il leur disait en parabole : Comment Satan peut-il chasser Satan? » C'est comme s'il disait: Il faut qu'un royaume qui est divisé dans son intérieur soit désolé, ce que l'on voit aussi dans toute cité et dans toute maison. C'est pourquoi, si le royaume de Satan est divisé en lui-même, de telle sorte que Satan repousse Satan lui-même, la désolation du royaume des démons est là. Leur royaume consiste à avoir les hommes pour sujets. Si donc ils sont chassés par les hommes, cela n'est autre chose qu'une désolation de leur pouvoir, tandis que, si ce pouvoir persiste sur les hommes, il est manifeste que le royaume du malin est encore debout, et qu'il ne contient pas de division contre lui-même. — La Glose (1). — Après avoir prouvé, par l'exemple dont il s'est servi, que le démon ne peut pas être chassé par le démon, il montre comment cela pourrait se faire : « Personne ne peut piller les vases du fort, à moins de lier le fort. » — Théoph. — Voici le fond de cette comparaison. Le *fort*, c'est le démon; ses vases, ce sont les hommes dans lesquels

(1) Cela ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget; et tunc domum ejus diripiet. Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiæ, quibus blasphemaverint. Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in æternum; sed reus erit æterni delicti, quoniam dicebant : Spiritum immundum habet.

Chrys. (hom. 42, *in Matth.*, et in opere imperf., hom. 29). Posita blasphemia Scribarum Dominus ostendit impossibile fore quod dicebant, suam probationem exemplo confirmans. Unde dicit : Et convocatis eis in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Sathanas Sathanam ejicere ? Quasi diceret : Regnum contra se intestino bello divisum necesse est desolari ; quod et in domo et in civitate videtur : quocirca et si Sathanæ regnum in seipsum divisum est, ita quod Sathanas ab hominibus repellat Sathanam, desolatio regni dæmonum appropinquavit. Regnum autem eorum est in hoc quod homines subditos teneant : si igitur ab hominibus pelluntur, hoc non est aliud quam regnum eorum dissolvi; si autem adhuc in hominibus tenent potestatem, manifestum est quod regnum maligni adhuc stat, et non est contra seipsum divisum. Gloss. Et quia, jam ostendit exemplo quod dæmon dæmonem non expellit, ostendit quomodo possit expelli, dicens : Nemo potest vasa fortis diripere, nisi fortem alliget, etc. Theoph. Exemplum tale est : fortis est dæmon; vasa ejus sunt homines; in quibus

il se réfugie (1). Or, comment quelqu'un pourra-t-il arracher au démon ses vases où sont les possédés avant de l'avoir lié lui-même? Donc, moi qui arrache au démon ses vases, c'est-à-dire qui délivre les possédés, je lie d'abord les démons, j'en triomphe et me montre ainsi leur ennemi. Comment donc pouvez-vous dire que je suis possédé de Béelzébub et que je chasse les démons tout en étant leur ami? — BÈDE. — Le Seigneur lia le fort, c'est-à-dire le diable, en ce qu'il l'a arrêté dans ses séductions envers les élus, et il est entré dans sa maison, c'est-à-dire dans le monde; il lui a enlevé ses vases, c'est-à-dire les hommes, car il les a remis à son Église après les avoir arrachés au pouvoir du diable. Ou bien, il a dévasté sa maison en divisant le monde, dans lequel dominait l'antique ennemi, aux apôtres et à leurs successeurs pour ramener les peuples dans la voie de la vie. Or, le Seigneur montra aux scribes qu'ils commettaient un grand crime en attribuant au démon ce qu'ils savaient bien être l'œuvre de Dieu, et il ajoute : « Je vous dis en vérité que toutes choses seront remises, etc. » Tous les péchés et tous les blasphèmes ne sont pas remis indistinctement à tous les hommes, mais ils le sont à tous ceux qui en ce monde en ont fait une pénitence convenable. Or, il ne faut admettre ni l'erreur de Novatien, qui niait le pardon des péchés à ceux qui avaient failli dans l'épreuve du martyre, ni celle d'Origène qui avançait qu'après le jugement et d'innombrables évolutions de siècles, tous les pécheurs recevraient le pardon de leurs péchés, erreur que repoussent

(1) Οἱ φωροντες αυτοῦ, le contenant; mais dans un autre sens, par ce mot *vasa* on peut entendre les armes. Voyez Judith, 16, v. 23; Jérém., 21, v. 4. — C'est pour cela que pour *vasa* saint Luc met *arma*.

---

recipitur. Nisi ergo quis prius vincat dæmonem et alliget, quomodo vasa ejus (id est, dæmoniacos) ab eo diripiet ? Sic et ego qui diripio vasa ejus, id est, libero homines a dæmoniaca passione, prius alligo dæmones et supero eos et inimicus eorum sum. Quomodo ergo dicitis quod Beelzebub habeo, et dæmonum amicus existens dæmonia ejicio? BED. Alligavit etiam Dominus fortem (id est, diabolum), hoc est, ab electorum seductione compescuit; et ingressus in domum (id est, in mundum), domum ejus et vasa (id est, homines) diripuit ; quia ereptos a diaboli laqueis Ecclesiæ suæ adunavit. Vel domum ejus diripuit, quia omnes mundi partes quibus olim hostis dominabatur antiquus, apostolis eorumque successoribus distribuit, ut populos ad viam vitæ converterent. Ostendit autem Dominus quod grande scelus committerent, qui hoc quod Dei esse cognoverant, diaboli esse clamabant, cum subdit : Amen dico vobis quoniam omnia dimittentur, etc. Omnia quidem peccata et blasphemiæ non passim dimittuntur omnibus hominibus, sed his qui dignam pro erroribus suis in hac vita pœnitentiam egerint. Et sic neque ullum habet locum, vel Novatianus qui pœnitentibus (qui in martyrio lapsi sunt) veniam negat esse tribuendam ; vel Origenes qui asserit, post judicium universale transactis licet seculorum volutationibus innumeris, cunctos peccatores veniam peccatorum esse consecuturos ; cujus errorem sequentia Domini

les paroles suivantes du Seigneur : « Celui qui blasphémera contre l'Esprit-Saint n'obtiendra jamais la rémission de ses péchés. » — — S. Chrys. (1). — Il nous apprend qu'il y a une cause à ce blasphème dont il était l'objet, car alors il apparaissait un homme de rien et d'une basse naissance, mais que celui qui concerne la divinité n'en saurait avoir; tel est ce blasphème contre l'Esprit-Saint, car il s'adresse directement à Dieu, l'opération de l'Esprit-Saint n'étant que le royaume de Dieu. C'est pour cela qu'il dit irrémissible le blasphème contre l'Esprit-Saint. Or, au lieu de ces mots : « Il sera passible d'une damnation éternelle, » Matthieu rapporte : « Ne sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle futur. » Cet évangéliste fait ainsi allusion au double jugement, l'un qui avait lieu pendant cette vie et selon la loi qui ordonnait de tuer quiconque avait blasphémé le nom de Dieu, et l'autre qui était réservé à la vie future. La seconde loi n'a pas non plus d'excuse pour un semblable forfait. Quiconque est baptisé est placé en dehors du monde, et cette rémission des péchés par le baptême était inconnue aux Juifs. Celui-là donc qui rapporte au démon les miracles et la délivrance des possédés qui sont des œuvres propres à l'Esprit-Saint, il ne lui reste aucune excuse pour son blasphème, et ce blasphème si grand qui porte sur l'Esprit-Saint paraît tout-à-fait irrémissible; c'est pour cela qu'en exposant la gravité de ce blasphème le Sauveur ajoute, pour en donner le caractère : « Parce qu'ils disaient : Il a l'esprit impur. »

Théoph. — Il faut l'entendre dans ce sens qu'ils n'en obtiendront le pardon qu'en se repentant. Lorsqu'ils étaient scandalisés à propos de

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Biblioth. Patr.*

---

verba redarguunt, cum subditur : Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in æternum. Chrys. Et quidem blasphemiam quæ circa eum extat excusationem habere dicit, quia tunc videbatur homo despectus et infimi generis, sed injuria Dei remissionem non habet : blasphemia autem in Spiritum Sanctum contra Deum fit. Est enim Spiritus Sancti operatio regnum Dei. Et propter hoc irremissibilem dicit esse Spiritus Sancti blasphemiam. Pro eo autem quod hic subditur : Sed erit reus æterni delicti, alius Evangelista dicit (Matth., 12) : Neque in hoc seculo, neque in futuro. Per quod intelligitur judicium quod est secundum legem, et futurum : cum enim lex maledicentem Deum occidi jubeat (*Levit.*, 24, v. 15), in hoc legis secundæ excusationem non habet. Omnis autem qui baptizatur, extra hoc seculum fit. Latebat autem Judæos remissio quæ fit per baptismum. Qui ergo miracula et dæmonum ejectionem quæ solum sunt propria Spiritus Sancti dæmoni appropriat, nulla excusatio sibi de blasphemia relinqueretur. Sed neque blasphemia talis, cum sit contra Spiritum Sanctum, remitti videtur : unde exponens subdit : Quoniam dicebant : Spiritum habet immundum.

Theoph. Est autem intelligendum quod veniam non consequentur, nisi pœniteant : cum vero in carne Christi scandalizabantur, etiam si non pœniterent, aliquid excusatio-

l'incarnation du Christ, ils avaient, quoiqu'ils ne se repentissent point, comme une certaine excuse et un certain droit au pardon de leur péché. — S. Jér. — Ou bien, il dit cela pour exprimer que celui qui, tout en comprenant qu'il était le Christ, disait cependant qu'il était le prince des démons, que celui-là ne méritait nullement la grâce du repentir qui l'aurait fait recevoir de Dieu. — Bède. — Il ne faut pas croire que le crime de ceux qui nient que l'Esprit-Saint soit Dieu soit un crime irrémissible; car ce n'est pas par une malice diabolique qu'ils le nient, mais par l'effet de leur ignorance. — S. Aug. — Ou bien, c'est l'impénitence elle-même qui est ce blasphème contre l'Esprit-Saint qui n'est pas remis. Quiconque, par son impénitence, s'amasse un trésor de colère, dit ainsi, ou de langue ou d'action, une parole contre l'Esprit-Saint par lequel les péchés sont remis. « Parce qu'ils disaient : Il a l'esprit impur. » Ces paroles montrent que le Sauveur prononça cet anathème, contre cette espèce de blasphème, à cause de ce que disaient les scribes, que c'était par Béelzébub qu'il chassait les démons. Or, il ne veut pas dire que c'est là un blasphème qui ne puisse être remis, puisqu'il est incontestable qu'il ne saurait résister à une pénitence sincère; mais il saisit seulement cette occasion de porter cette sentence; il la porte à propos de cet esprit impur qu'il montre divisé contre lui-même par l'effet de l'Esprit-Saint, qui rend à leur unité ceux dont il s'empare en leur remettant les péchés qui les divisaient auparavant. Personne ne résiste à la grâce de rémission de cet Esprit divin, si ce n'est celui qui a le cœur endurci d'un impénitent. Dans un autre passage, l'on entend les Juifs dire au Seigneur qu'il est possédé du démon, et cependant il ne leur dit rien à

---

nis habebant, et remissionis aliquid consequebantur. Hier. Vel hoc dicit, quia non merebitur pœnitentiam agere, ut recipiatur qui Christum intelligens, principem dæmoniorum esse dicebat. Bed. Neque tamen hi qui Spiritum Sanctum non esse Deum credunt, irremissibilis blasphemiæ crimine tenentur; quia non invidentia diabolica, sed humana ignorantia ducti hoc, faciunt. Aug., *De verb. Domini* (serm. 11, c. 12). Vel ipsa impœnitentia est blasphemia Spiritus Sancti, quæ non remittetur. Contra enim Spiritum Sanctum quo peccata dimittuntur, verbum dicit (sive cogitatione, sive lingua) qui sibi per cor impœnitens thesaurizat iram (*Rom.*, 2). Subjungit autem : Quoniam dicebant : Spiritum immundum habet, ut ostenderet hinc fuisse exortam causam ut hoc diceret, eo quod dicerent eum in Beelzebub dæmonem expellere; non quia esset blasphemia quæ non remittitur (cum et hæc remittatur si recta pœnitentia consequatur), sed hinc causa extitit ut a Domino illa sententia proferretur, facta mentione spiritus immundi quem adversus seipsum divisum Dominus ostendit propter Spiritum Sanctum, qui etiam quos colligit efficit indivisos, peccata quæ adversus se divisa sunt dimittendo; cui dono remissionis non resistit, nisi qui duritiam cordis impœnitentis habuerit : nam alio loco dixerunt Judæi de Domino quod dæmonium haberet (Joan., 8), nec tamen ibi aliquid dixit de blasphemia Spiritus Sancti; quoniam non ita ob-

ce propos du blasphème contre l'Esprit-Saint, car ils ne lui parlèrent pas de l'esprit impur de manière qu'on pût en conclure qu'ils le présentaient comme divisé en lui-même, comme le serait Béelzébub qui chasserait lui-même les démons.

Cependant sa mère et ses frères, étant venus et se tenant dehors, l'envoyèrent appeler. Or le peuple était assis autour de lui, et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là dehors, qui vous demandent. Sur quoi il leur répondit : Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.

THÉOPH. — Comme les proches du Seigneur ont voulu s'emparer de lui, le prenant pour un aliéné, voici venir sa mère, poussée par un mouvement de pitié et d'amour (1) : « Et vinrent sa mère et ses frères, etc. » — S. CHRYS. — C'est ce qui établit clairement que sa mère et ses frères n'étaient pas toujours avec lui. Comme ils l'aimaient, ils venaient vers lui, animés par l'amour et le respect, et ils attendaient au dehors. « Et la foule était assise autour de lui, etc. » — BÈDE. — Par les frères du Seigneur, il ne faut pas, avec Helvidius, entendre les enfants de Marie, ou, avec d'autres, des enfants qu'aurait eus Joseph d'un autre mariage, mais des parents du Seigneur. — S. CHRYS. (2). — Un autre évangéliste dit que ses frères ne croyaient pas encore en lui, ce qui se rapporte assez à ce qui est dit ici, qu'ils attendaient au dehors et le cherchaient, et c'est à cause de cela que le

(1) Théophylacte porte : φιλοσοξιαι καθει, par la passion de la gloire. On comprend que saint Thomas ait corrigé ce passage.

(2) On trouve ceci plutôt dans Victor d'Antioche, mais en termes un peu différents.

---

jecerunt spiritum immundum, ut in se divisus ex ore eorum posset ostendi, sicut Beelzebub a quo dæmones ejici posse dixerunt.

Et venerunt mater ejus et fratres, et foris stantes miserunt ad eum vocantes eum. Et sedebat circa eum turba, et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quærunt te. Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea, et fratres mei ? Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei : qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater mea est.

THEOPH. Quia propinqui Domini venerant tenere eum tanquam in furiam versum, mater ejus, amoris compassione detenta, venit ad ipsum : unde dicitur : Et venerunt mater ejus et fratres, etc. CHRYS. Ex hoc autem manifestum fit, quod non semper cum eo erant fratres ejus et mater. Quia vero dilectus erat, ad eum propter reverentiam et affectum veniunt, de foris expectantes : unde sequitur : Et sedebat circa eum turba, etc. BED. Fratres Domini, non filii semper Virginis Mariæ (juxta Helvidium), nec filii Joseph ex alia uxore (juxta quosdam) putandi sunt, sed ejus potius intelligendi sunt esse cognati. CHRYS. Alter autem Evangelista dicit (Joan., 7) quod fratres ejus nondum credebant in eum : cui

Seigneur n'en parle pas comme de parents : « Et répondant, il dit : Quelle est ma mère et quels sont mes frères? » Il s'exprime ainsi, non pas pour renier tout-à-fait ses parents, mais pour montrer qu'il faut placer le culte de son âme au-dessus de toute parenté temporelle; et c'est avec raison que ces paroles ont été dites à ceux qui se livraient à cette conversation avec leurs parents comme à une chose plus utile que la doctrine du salut.

Bède. — Sur leur demande, il refuse de renoncer au ministère de la parole, et sans rejeter ce qu'il doit à sa mère, il établit qu'il se doit plutôt aux mystères de son Père qu'aux devoirs envers sa mère. Il ne méprise pas ses frères, mais, en préférant les œuvres de l'Esprit aux relations du sang, il enseigne que l'union des âmes est un devoir plus religieux que ne le sont tous les liens de la parenté. « Et regardant tout autour ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères. » — S. Chrys. — Le Seigneur établit en cela qu'il faut honorer au-delà de tous nos parents selon la chair ceux qui sont nos parents par la foi (1). Tout homme qui prêche devient la mère de Jésus, lorsque, en l'introduisant dans le cœur d'un fidèle, il lui donne ainsi, pour ainsi dire, une nouvelle naissance. — S. Jér. — Sachons donc que nous serons ses frères et ses sœurs si, en accomplissant la volonté de son Père, nous devenons comme ses cohéritiers; la distinction de cet ordre de choses est dans les faits et non dans la différence de sexe. « Celui qui fera la volonté de Dieu, celui-là sera mon frère, etc. » — Théoph. — Il ne dit pas cela pour nier sa mère, mais

(1) Ce sont ceux que saint Paul appelle : « Ceux de la famille de la foi, *domesticos fidei* (Galat., 6, v. 10). »

---

convenit quod hic dicitur, quod eum quærebant de foris expectantes : et secundum eamdem intentionem Dominus eorum non sicut propinquorum meminit. Unde sequitur : Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea et fratres mei. Hoc autem non dixit, matrem et fratres omnino reprobando; sed ostendens quod super omnem cognationem temporalem oportet propriam animam præhonorare : unde convenienter hoc dicitur his qui vacabant ad propinquorum collocutionem, quasi ad aliquid utilius quam sit doctrina salutis.

Bed. Rogatus ergo, ab officio verbi egredi dissimulat, non maternæ refutans obsequium pietatis, sed paternis se mysteriis amplius quam maternis debere monstrans affectibus. Nec injuriose fratres contemnit, sed opus spirituale carnis cognationi præferens, religiosiorem cordium copulam docet esse quam corporum. Unde sequitur : Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei. Chrys. In quo Dominus ostendit quod oportet eos qui fidei sunt propinqui, præ omnibus consanguineis honorare. Jesu quidem aliquis mater efficitur prædicando : quasi enim parit Dominum, quem cordi audientis infuderit. Hier. Sciamus autem non esse fratres ejus et sorores, si voluntatem patris ejus impleverimus, ut cohæredes simus ejus; quia non in sexibus, sed in factis discernit.

pour montrer que non-seulement elle est digne d'être honorée pour avoir engendré le Christ, mais encore à cause de toutes ses autres vertus.

Bède. — Au sens mystique, la mère et le frère de Jésus sont la synagogue. Le peuple juif, qui est aussi sorti de la synagogue ne put pas entrer dans l'intérieur de la maison pendant que le Christ y enseignait, ayant négligé d'entendre le sens spirituel de ses paroles. Cependant entre la foule de toutes parts, et c'est la Gentilité qui, au moment où la Judée se retarde, afflue vers le Christ. Au dehors, voici les parents du Seigneur qui veulent le voir, et ce sont les Juifs qui, fixés au sens littéral et ne voulant pas entrer dans le sens de l'Écriture, pour en saisir l'esprit, veulent forcer le Christ à descendre à des explications charnelles. Or, si les parents qui sont dehors sont reniés, comment ne le serons-nous pas nous-mêmes si nous ne voulons pas entrer? Au dedans, c'est la lumière; au dehors, c'est le Verbe.

CHAPITRE IV.

Il se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer; et une si grande multitude de personnes s'assembla autour de lui, qu'il monta sur mer dans une barque, et s'y assit, tout le peuple se tenant sur le rivage de la mer; et il

---

Unde sequitur : Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater, etc. Theoph. Non ergo negans matrem hoc dixit, sed ostendens quod non solum est digna honore propter hoc quod genuit Christum, sed propter omnem aliam virtutem.

Beda. Mystice autem mater et frater Jesu sunt synagoga; ex cujus carne est editus et populus Judæorum, qui Salvatore intus docente venientes intrare nequeunt, cum spiritualiter intelligere dicta negligunt : præoccupans autem turba ingreditur, quia differente Judæa, Gentilitas fluxit ad Christum : foris enim stantes volunt Dominum videre cognati ipsius, cum Judæi se ad custodiam litteræ foris fixerunt, et Christum potius ad carnalia docenda cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiunt ingredi. Si ergo foris stantes nec ipsi agnoscuntur parentes, quemadmodum nos agnoscemur, si foris stemus? Intus enim est verbum, intus est lumen.

CAPUT IV.

Et iterum cœpit docere ad mare, et congregata est ad eum turba multa, ita ut in navim ascendens sederet in mari : et omnis turba circa mare super terram erat : et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua : Audite. Ecce exiit seminans ad seminan-

leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et leur disait en sa manière d'instruire : Écoutez : Celui qui sème s'en alla semer ; et lorsqu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel, étant venus, la mangèrent. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était avait peu de profondeur. Le soleil s'étant levé ensuite, elle fut brûlée, et comme elle n'avait point de racine, elle sécha. Il en tomba une autre partie dans des épines, et les épines ayant crû, l'étouffèrent, et elle ne porta point de fruit. Une autre enfin tomba en une bonne terre, et elle porta son fruit, qui poussa et crût jusqu'à la maturité; quelques grains rapportant trente pour un, d'autres soixante et d'autres cent. Et il leur disait : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre Lorsqu'il fut en particulier, les douze qui le suivaient lui demandèrent le sens de cette parabole; et il leur dit : Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors tout se passe en paraboles ; afin que voyant, ils voient et ne voient pas, et qu'écoutant, ils écoutent et n'entendent pas, et qu'ils ne viennent point à se convertir, et que leurs péchés ne leur soient point pardonnés. Eh quoi ! leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole ? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes? Celui qui sème sème la parole. Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plus tôt ouïe, que Satan vient et enlève cette parole qui avait été semée dans leurs cœurs. De même que ceux qui sont marqués par ce qui est semé en des lieux pierreux sont ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent aussitôt avec joie ; mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne sont que pour un temps, et lorsqu'il survient des traverses et des persécutions à cause de la parole, ils en prennent aussitôt un sujet de scandale. Les autres, qui sont marqués par ce qui est semé parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole ; mais les sollicitudes de ce siècle, et l'illusion des richesses et les autres passions, s'emparant de leurs esprits, y étouffent la parole, et font qu'elle demeure sans fruit. Enfin ceux qui sont marqués par ce qui est semé dans la bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, et qui portent du fruit, l'un trente pour un, l'autre soixante, et l'autre cent.

THÉOPH. — Quoique le Seigneur ait paru, plus haut, négliger sa

---

dum. Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ, et quando ortus est sol, exæstuavit, et eo quod non habebat radicem, exaruit. Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinæ, et suffocaverunt illud, et fructum non dedit. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem ; et afferebat unum tricesimum, et unum sexagesimum ; et unum centesimum. Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat. Et cum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam. Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt ; ut videntes videant, et non videant ; et audientes audiant, et non intelligant ; nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. Et ait illis : Nescitis parabolam hanc ? Et quomodo omnes parabolas cognoscetis ? Qui seminat, verbum seminat : hi autem sunt qui circa viam ubi seminatur verbum; et cum audierint, confestim venit Sathanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum : et hi sunt similiter qui supra petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud, et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatione vel persecutione propter verbum, confestim scandalizantur. Et alii sunt qui in spinis seminantur : hi sunt qui verbum audiunt, et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introeuntes suf

mère, cependant il lui témoigne son respect (1); car c'est pour elle qu'il sort et qu'il va sur les bords de la mer: « Et il se mit de nouveau à enseigner, etc. » — BÈDE. — Si nous consultons Matthieu, nous voyons que ce discours sur le bord de la mer eut lieu au même jour, car il ajoute, immédiatement après les premières paroles que nous avons rapportées du Sauveur : « Et ce jour-là, sortant de sa maison, il était assis sur les bords de la mer. » — S. JÉR. — Il commence à enseigner sur les bords de la mer pour indiquer, par le site qu'il choisit, que ses auditeurs sont inconstants et amers. — BÈDE. — Laissant là la maison, il va sur les bords de la mer, parce qu'il était venu pour réunir la multitude des nations après avoir abandonné la synagogue : « Et une foule nombreuse se réunit auprès de lui, etc. » — S. CHRYS. — Ce n'est pas sans dessein que cela arriva ainsi, car cela fut ainsi afin qu'il ne laissât personne derrière lui et qu'il eût tous les auditeurs devant les yeux. — BÈDE. — Cette nacelle signifiait son Église, qu'il devait se bâtir au milieu des nations et dans laquelle il devait trouver un séjour bien aimé.

« Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles. » — S. JÉR. — La parabole est le rapprochement de choses tout-à-fait différentes sous le voile d'une similitude. Le mot grec parabole (2) signifie comparaison, et nous nous servons de paraboles lorsque nous exprimons par une comparaison ce que nous voulons faire comprendre. C'est

(1) Théophylacte continuant sa pensée porte : « Quoiqu'il ait paru abdiquer sa mère, ἀποπέμπεσθαι, cependant il lui obéit encore, ὑπακούει αὐτῆς. »
(2) Παραβάλλω, comparer.

---

focant verbum, et sine fructu efficitur. et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant, unum trigesimum, et unum sexagesimum, et unum centesimum.

THEOPH. Licet matrem Dominus superius negligere videretur, tamen reveretur eam : propter eam namque egreditur circa mare. Unde dicitur : Et iterum cœpit, etc. BED. Si enim evangelium Matthæi inspicimus, patet hanc doctrinam Domini ad mare eadem die qua superiorem in domo celebratum esse sermonem : terminato enim primo sermone, continuo subjunxit Matthæus dicens : In illo die exiens de domo, sedebat ad mare. HIER. Cœpit autem docere ad mare, ut locus docendi indicet auditores amaros fuisse et instabiles. BEDA. Relicta etiam domo, cœpit docere ad mare, quia relicta synagoga ad colligendam per apostolos populi gentilis multitudinem venit. Unde sequitur : Et congregata est ad eum turba, etc. CHRYS. Quod non sine causa factum oportet intelligi, sed ut post se neminem dimitteret, sed omnes auditores ante faciem haberet. BED. Præfigurabat autem hæc navis Ecclesiam in medio nationum ædificandam, in qua Dominus dilectam sibi consecrat mansionem.

Sequitur : Et docebat eos in parabolis multa. HIER. Parabola est rerum natura discrepantium sub aliqua similtudine facta comparatio. Græco enim vocabulo παραβολὴ dicitur similitudo, quando illud quod intelligi volumus, per comparationes aliquas

ainsi que nous dirons de quelqu'un dont nous voulons exprimer la force ou la dureté qu'il est de fer, et que nous le comparons aux oiseaux pour faire comprendre son agilité. A la manière ordinaire de sa providence, le Seigneur parle en paraboles aux foules, afin que ceux qui ne pouvaient pas comprendre les choses célestes en elles-mêmes pussent les comprendre par leur comparaison à une chose de la terre. — S. Chrys. — Il élève par la parabole l'âme de ses auditeurs, afin de leur rendre ainsi son discours plus intelligible, se servant de la vue pour leur faire comprendre ce qu'il voulait leur dire.

Théoph. — Afin de rendre ses auditeurs plus attentifs, il leur propose sa première parabole, qui traite de la semence ou de la parole de Dieu : « Et il leur disait avec sa doctrine (avec la sienne, non pas avec celle de Moïse ou des prophètes, car ce qu'il prêche, c'est son propre Évangile) : Écoutez : Celui qui sème sortit, etc. » Celui qui a été semé, c'est le Christ lui-même. — S. Chrys. — Ce n'est pas d'une manière locale qu'il sortit, car, présent à toutes choses, il les remplit toutes, mais par sa manière d'être et par le plan de l'incarnation qui l'ont placé plus près de nous à cause du voile de la chair. Comme nous ne pouvons pas aller jusqu'à lui et que les péchés nous en ferment le chemin, il vient lui-même à notre devant. Il sortit pour semer son discours pieux qu'il parlait avec abondance. L'expression *pour semer* n'est pas tout-à-fait identique avec celle de *celui qui sème;* car celui qui sème peut sortir une première fois pour préparer la terre à de nouvelles semailles, en arrachant les mauvaises herbes ou par quelque autre chose de semblable, et enfin sortir pour semer. — Bède. — Il sortit pour semer lorsque, après avoir appelé à la foi la

---

indicamus : sic enim ferreum quempiam dicimus, quando durum ac fortem desideramus intelligi; cum velocem, ventis aut avibus comparamus. Loquitur autem turbis in parabolis more providentiæ suæ, ut qui cœlestia capere non poterant, per similitudinem terrenam audita percipere potuissent. Chrys. Erigit enim per parabolam audientium mentem ut manifestiorem sermonem faceret, res visui ostendens.

Theoph. Et ut attentiores faceret auditores, primam parabolam proponit de semine, quod est verbum Dei. Unde sequitur : Et dicebat illis in domo sua (non Moysi, non prophetarum, quia suum prædicat Evangelium) : Audite. Ecce exiit seminans, etc. Seminatus autem Christus est. Chrys. (hom. 45, *in Matth.*). Non autem loco exivit, qui præsens existit omnibus et ea implet, sed habitu et dispensatione qua nobis factus est propinquior per carnis amictum. Quia enim non valebamus ire ad eum (peccatis impedientibus iter nostrum), ipse exiit ad nos : exiit autem pietatis seminare sermonem, quem copiose loquebatur. Non autem inculcat sermonem eumdem in eo quod dicit : Exiit seminans ad seminandum : exiit enim aliquando seminans, aut ut faciat novale, aut herbas malas evellat, aut aliquid aliud operetur : ipse autem exiit ad seminandum. Bed. Vel exiit ad seminandum, cum post vocatam ad fidem suam partem synagogæ electam ad vocationem quoque gentium gratiæ suæ dona diffudit.

partie de la synagogue qui était élue, il répandit les dons de sa grâce pour la vocation elle-même des Gentils.

S. Chrys. — Ainsi que celui qui sème ne distingue pas entre les différentes parties du champ, mais jette partout indistinctement sa semence, ainsi la parole du Christ s'adresse à tous, et c'est pour cela qu'il dit : « Et pendant qu'il sème, une partie de la semence tombe sur la route. » — Théoph. — Remarquez qu'il ne dit pas qu'il jette la semence sur la route, mais qu'elle tombe le long de la route. Celui qui sème la parole la jette, autant que cela dépend de lui, dans la bonne terre; mais celui qui reçoit la parole la gâte si elle est mauvaise. Or, la voie est le Christ, et ce sont les fidèles qui sont autour de la route, c'est-à-dire hors du Christ. — Bède. — Ou bien, la voie c'est l'âme qui est si habituellement broyée sous les pas des mauvaises pensées que la bonne semence ne peut pas germer en elle, et ainsi tout ce qui tombe de semence près de cette route périt et est ravi par les démons. « Et vinrent les oiseaux du ciel, et ils mangèrent la semence. » C'est avec raison que les démons sont appelés les oiseaux du ciel, soit parce qu'ils sont de la nature spirituelle et céleste, soit parce qu'ils habitent dans les airs. — Ou bien, ceux qui sont autour de la voie ce sont les paresseux et les négligents. « Une autre partie de la semence tomba sur un endroit pierreux. » *La pierre*, c'est la dureté d'une âme perverse; *la terre*, la douceur d'une âme obéissante; *le soleil*, l'ardeur de la persécution qui sévit. La profondeur de la terre qui doit recevoir la semence, c'est l'honnêteté d'un esprit exercé par la discipline céleste, et préparé par la règle à recevoir les divins enseignements. Ces lieux pierreux qui n'ont pas la force de fixer la racine, ce sont les cœurs qui se réjouissent tout d'abord de la douceur

---

Chrys. (ut sup.). Sicut autem seminans non discernit terram subjectam, sed simpliciter et absque discretione semen mittit; sic et ipse omnes alloquitur : et ad hoc significandum subdit : Et dum seminat, aliud cecidit circa viam. Theoph. Vide quia non dixit quod projecit illud in via, sed quia cecidit : qui enim seminat, quantum in se est, in terram bonam projicit; sed illa si sit mala, corrumpit verbum. Via autem Christus est; infideles autem sunt circa viam, id est, extra Christum. Bed. Vel via est mens assiduo malarum cogitationum motu trita, ne verbi semen in eo germinare sufficiat : et ideo quicquid boni seminis vicinia talis viæ contigerit, perit, et a dæmonibus rapitur. Unde sequitur : Et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. Recte autem dæmones volucres cœli dicuntur, sive quia cœlestis spiritualisque sunt naturæ, sive quia in aere habitant. Vel qui sunt circa viam sunt negligentes et desides. Sequitur : Aliud vero cecidit super petrosa, etc. Petram dicit duritiem protervæ mentis; terram lenitatem animæ obedientis; solem fervorem persecutionis sævientis. Altitudo ergo terræ quæ semen Dei debuerat accipere, probitas est animi disciplinis cœlestibus exercitati, atque ad obediendum divinis eloquiis regulariter instituti : petrosa autem loca quæ vim radicis figendæ non habent, illa sunt præcordia quæ dulcedine tantum

le la doctrine céleste et de la suavité des espérances, mais qui flé-
:hissent au moment de la tentation, car ce qu'ils ont en eux de salu-
aires désirs est peu de chose pour leur faire concevoir la semence de
a vie. — Théoph. — Ou bien, les lieux pierreux ce sont les cœurs qui,
adhérant un peu à la pierre qui est le Christ, reçoivent sur l'heure la
semence, et après la rejettent et se retirent. « Et une autre partie
tomba au milieu des épines. » Ainsi sont signifiées les âmes qui se
livrent à beaucoup de soucis, les épines étant les soucis.

S. Chrys. — Enfin il parle de la bonne terre : « Une partie tomba dans la bonne terre. » La récolte varie suivant la terre. Or, grand est l'amour de celui qui sème et qui, tout en louant les premiers, ne repousse pas tout-à-fait les seconds, et donne aux troisièmes l'occasion de se repentir. — Théoph. — Voyez combien peu qui se sauvent et combien qui se perdent, car il n'y a que la quatrième partie qui se sauve. — S. Chrys. — Cette plus grande partie de la semence qui se perd ne se perd pas à cause de celui qui sème, mais à cause de la terre qui reçoit cette semence, à cause de l'âme de l'auditeur. Or, dans les choses ordinaires, le cultivateur qui agirait ainsi serait coupable ; car il n'ignore pas où est la pierre, où est le chemin, où sont les épines, où sont les endroits fertiles. Mais dans l'ordre des esprits, il n'en est pas ainsi ; car la pierre peut y devenir terre fertile, les épines peuvent disparaître, et le chemin ne sera plus foulé aux pieds. Si cela n'était pas ainsi, celui qui sème n'aurait pas semé en tous les lieux, et s'il l'a fait c'est pour rendre possible la pénitence.

« Et il disait que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » — Bède. — Toutes les fois que l'on trouve cet avertissement dans l'É-

---

auditi sermonis ac promissis cœlestibus ad horam delectantur, sed in tempore tentationis recedunt; quia parum est in eis salutaris desiderii, quod semen vitæ concipiat. Theoph. Vel petrosi sunt qui modicum adhærentes petræ (id est, Christo) inquantum ad tempus verbum recipiunt, postmodum abjiciunt recedentes. Sequitur : Et aliud cecidit in spinas; per quod signantur animæ multa curantes : spinæ enim curæ sunt.

Chrys. (hom. 45, *in Matth.*). Ulterius vero ponit terram bonam, dicens : Et aliud cecidit in terram bonam. Secundum enim conditionem terræ est differentia fructuum. Multa est autem dilectio seminantis ad homines, quoniam et primos commendat, et secundos non rejicit, et tertiis tribuit locum. Theoph. Vide etiam quomodo mali sunt plurimi, et pauci qui salvantur; quarta enim pars seminis invenitur salvata. Chrys. (ut sup.). Non tamen major pars seminis occasione amittitur seminantis, sed terræ recipientis (id est, animæ audientis). Et quidem materialis agricola hoc modo seminando congrue incusaretur : non enim ignorat lapidem, aut viam, aut terram spinosam, terram pinguem non fieri. In rationalibus vero non est sic : petram enim possibile est fieri terram pinguem, et viam non conculcari, et destrui spinas. Quod si fieri non posset, non ibi seminasset : per hoc ergo nobis tribuit pœnitentiæ spem.

Sequitur : Et dicebat : Qui habet aures

vangile (1) ou dans l'Apocalypse de Jean, c'est pour prévenir que tout ce que l'on va dire est mystique et salutaire à entendre et à savoir. Les oreilles pour entendre ce sont les oreilles du sens extérieur et du cœur pour obtempérer et pour obéir à la loi.

« Et, lorsqu'il fut seul, ils l'interrogeaient, et il leur disait : « Il vous a été donné, etc. » — S. Chrys. — C'est comme s'il leur disait : Vous allez assister au dépouillement des paraboles, vous qui êtes dignes d'apprendre tout ce qui doit être prêché. Je me suis adressé en paraboles à ceux-ci, car, à cause de leur perversité, ils ne sont pas dignes de recevoir la science. Comme ils n'observent même pas la loi qu'ils ont eue de tout temps, il était juste qu'ils ne reçussent pas l'intelligence de la nouvelle parole et qu'ils restassent étrangers à l'une et à l'autre. En leur opposant l'obéissance des disciples, il montre que tous les autres sont devenus indignes de la doctrine mystique. Enfin, en produisant la parole du prophète, il confond leur malice comme ayant été depuis longtemps prophétisée : « Afin que voyant ils ne voient pas, et entendant ils n'entendent pas. » Et c'est comme s'il ajoutait : Afin que s'accomplisse la prophétie qui a prédit ceci. — Théoph. — Dieu leur a donné une nature voyante, c'est-à-dire intelligente du bien, mais eux ne voient pas, faisant tous leurs efforts pour paraître ne pas voir, de peur d'être convertis, d'avoir à se corriger; et c'est comme s'ils étaient envieux de leur propre salut. « Et qu'ils ne viennent point à se convertir et que leurs péchés ne leur soient remis. » — S. Chrys. — C'est ainsi qu'ils voient et ne voient pas, entendent et

(1) Matth., 11, v. 15; 13, v. 9 et 43. — Marc, 7, v. 16. — Luc, 8, v. 8; 14, v. 35. — Apoc., 2, v. 7, 11, 17; 3, v. 6, 13, 22; 13, v. 9. — Dans l'Apocalypse il n'y a pas *des oreilles pour entendre*, mais simplement *des oreilles*.

---

audiendi, audiat. Beda. Quoties hæc admonitio in evangelio aut in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum hoc quod dicitur, atque ad audiendum discendumque salubre insinuatur : aures enim audiendi sunt cordis et sensus interioris aures, obediendi et faciendi quæ jussa sunt.

Sequitur : Et cum esset singularis, interrogaverunt eum, et dicebat eis : Vobis datum est, etc. Chrys. Quasi diceret : Vos qui estis digni omnia quæ ad prædicationem sunt congrua edoceri, parabolarum manifestationem addiscetis. Ad istos autem parabolis usus sum, quia digni non sunt addiscere propter eorum malitiam. Quia enim legis quam acceperant obedientiam non tenebant, justum fuit ut novi sermonis participationem non haberent, sed ab utroque sint alieni. Ostendit enim per discipulorum obedientiam, quod per contrarium indigni facti sunt reliqui mysticæ doctrinæ. Postea vero inductione vocis propheticæ eorum confundit nequitiam, tanquam a longe confutatam. Unde sequitur : Ut videntes videant et non videant, et audientes, etc. Quasi dicat : Ut prophetia impleatur quæ hoc prædicit. Theoph. Deus enim eos fecit videntes, id est, intelligentes bonum : ipsi vero non vident, voluntarie se fingentes non videre, ne convertantur, et corrigant

n'entendent pas. Qu'ils voient et qu'ils entendent, cela vient de la grâce de Dieu en eux; mais qu'ils ne voient pas et n'entendent pas, cela vient de ce qu'ils n'ont pas voulu recevoir la grâce de Dieu, fermant les yeux, feignant de ne pas voir, n'acquiesçant pas à la parole, et ainsi n'étant point corrigés de leurs péchés par ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent, et n'en recevant qu'un effet contraire. — Théoph. — Ou bien, l'on peut entendre ceci en cette manière qu'aux autres il leur parlait en paraboles, afin qu'en voyant il ne vissent pas, et qu'entendant ils n'entendissent pas. Dieu accorde de voir à ceux qui le lui demandent, ainsi que de comprendre; mais il laisse les autres s'aveugler, de peur que, n'ayant pas voulu faire ainsi qu'ils l'ont compris, cela ne soit contre eux plus ample matière à condamnation : « Et qu'ils ne viennent point à se convertir et que leurs péchés ne leur soient pardonnés, etc. » — S. Aug. (1). — Ou bien, l'on doit comprendre qu'ils ont mérité par leurs péchés de ne pas comprendre, et cependant c'est par un dessein plein de miséricorde qu'il leur avait été réservé de comprendre, afin de connaître leurs péchés et de mériter leur pardon par leur conversion.

S. Jér. —Tout est parabole pour ceux qui sont au dehors, actions et paroles du Sauveur; car ils ne peuvent voir sa divinité ni dans ses prodiges, ni dans les mystères divins de sa prédication, et aussi ils ne méritent pas de parvenir jusqu'à la rémission de leurs péchés. — S. Chrys. — Qu'il ne leur ait parlé qu'en paraboles et que cependant il n'ait pas cessé de leur parler, cela nous démontre que ceux qui sont près du bien, le bien, qui n'est pas en eux, leur est montré enve-

(1) In Matth., quæst. 14.

se, tanquam suæ saluti inviderent. Sequitur : Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. Chrys. Sic ergo vident et non vident, audiunt et non intelligunt. Quod enim vident et audiunt, contingit eis ex gratia Dei : sed quod vident et non intelligunt, contingit eis quia gratiam recipere nolunt, sed oculos claudunt, et fingunt se non videre, neque dictis acquiescunt, et sic a peccatis non mutantur per hoc quod vident et audiunt, sed contrarium patiuntur. Theoph. Vel potest aliter intelligi, quod reliquis loquebatur in parabolis, ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Deus enim dat visum et intellectum his qui petunt, reliquos autem obcæcat, ne in majorem redargutionem sit eis, quod cum intelligerent, noluerunt facere quæ oportet; unde sequitur : Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. Aug., *De quæst. Evang.* Vel hoc intelliguntur peccatis suis meruisse, ut non intelligerent; et tamen hoc ipsum misericorditer eis est factum, ut peccata sua cognoscerent, et conversi veniam mererentur.

Hier. Illis ergo qui foris sunt in parabolis omnia fiunt; et facta scilicet et verba Salvatoris; quod neque in his quas operabatur virtutibus, neque in eis quæ prædicabat arcanis eum cognoscere Deum valent; ideoque ad remissionem peccatorum attingere non merentur. Chrys. quod autem

loppé de certains voiles. Celui qui s'approche avec respect et droiture reçoit avec abondance la révélation des mystères cachés, tandis que lorsqu'il n'a pas les saines dispositions, il ne sera pas trouvé digne même des choses qui sont beaucoup plus faciles, et pas même de les entendre.

« Et il leur dit : Vous ne comprenez pas cette parabole? Comment pouvez-vous comprendre toutes les autres? » — S. Jér. — Il fallait que ceux auxquels il parlait en paraboles demandassent ce qu'ils ne comprenaient pas, et qu'ils reçussent des apôtres qu'ils méprisaient cette connaissance du royaume de Dieu qui leur manquait. — La Glose (1). — Par ces mots le Seigneur leur dit qu'ils doivent comprendre non-seulement cette parabole, mais toutes les paraboles suivantes, et c'est pour cela qu'il en expose lui-même le sens : « Celui qui sème sème la parole. » — S. Chrys. — Le prophète lui-même n'avait-il pas comparé la doctrine donnée au peuple à la plantation d'une vigne? Pour lui il la compare à un champ que l'on ensemence, montrant ainsi que maintenant l'obéissance est plus facile et plus rapide et que les fruits en seront plus prompts.

Bède. — Dans l'exposition que le Seigneur fait de sa parabole, sont compris les différents degrés de ceux qui ont pu entendre les paroles de salut, mais n'ont pas pu parvenir au salut. Or, il en est qui perçoivent la parole qu'ils reçoivent sans aucune foi, sans aucune intelligence, sans jamais faire aucun effort pour en cueillir les fruits, et ce sont ceux dont il est dit : « Quant à ceux qui sont autour de la voie. »

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

non loquebatur eis, nisi in parabolis, nec omnino loqui desistebat, demonstrat quod his qui bono propinqui sunt, etsi in seipsis bonum non habeant, occultum tamen eis ostenditur. Cum autem aliquis cum reverentia ac recto corde accedit, occultorum revelationem consequitur abundanter. Cum autem non sana sentit, nec his quæ multis facilia sunt, dignus fiet, nec etiam eorum auditu.

Sequitur : Et ait illis : Nescitis parabolam hanc : et quomodo omnes parabolas cognoscetis? Hier. Oportebat siquidem ut illi quibus in parabolis loquebatur, requirerent quod non intelligerent, et per apostolos quos contemptos habebant, discerent mysterium regni quod ipsi non habebant. Glossa. Et ideo Dominus hæc dicens, ostendit oportere eos, et hanc primam, et omnes consequentes parabolas intelligere: propter quod exponens, subdit : Qui seminat, verbum seminat. Chrys. (homil. 45, *in Matth.*). Etquidem Propheta doctrinam populi plantationi vineæ comparabat (*Esai.*, 5); hic vero seminationi; manifestans per hoc quod brevior est nunc et facilior obedientia, et statim fructum dabit.

Beda. In hac autem Domini expositione omnis eorum qui audire verba salutis potuerunt, sed ad salutem pervenire nequeunt, distantia comprehenditur. Sunt namque qui verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla saltem tentandæ utilitatis occasione percipiunt; de quibus dicitur: Hi autem sunt qui circa viam : cordibus enim eorum mandatum verbum confestim

Semblables à des oiseaux qui font disparaître aussitôt qu'il y est tombé le grain d'un chemin battu, les esprits impurs enlèvent de leur cœur la parole qui lui a été confiée. Il y en a qui ressentent le désir et éprouvent l'utilité de la parole entendue ; mais les démons, pour les empêcher de parvenir à ce qu'ils apprennent, emploient ou la terreur des maux de la vie, ou les causes de la prospérité ; et c'est des premiers qu'il est dit : « Et ce sont ceux qui sont désignés par ce grain tombant sur les endroits pierreux, » et des seconds : « Et les autres par le grain qui tombe au milieu des épines. » Ce sont les richesses qui sont appelées épines, parce qu'elles percent l'âme de la pointe de leurs préoccupations, et l'ensanglantent comme d'une cruelle blessure en l'entraînant jusqu'à la mort. Le Sauveur ajoute : « Les sollicitudes du siècle et l'illusion des richesses, » car celui qui a été déçu par le vain désir des richesses, il faut nécessairement que bientôt il succombe sous le poids des soucis incessants. « Et les autres passions, » car celui qui, méprisant les commandements de Dieu, laisse errer son inclination autour d'autres objets, ne peut pas parvenir à la joie du bonheur. De telles passions étouffent la parole, en ne laissant pénétrer aucun bon désir jusqu'au cœur, et tuent en fermant les issues de l'air qui est la vie. Sont exceptés de tous ces degrés les infidèles qui n'ont même pas mérité que la parole de vie parvienne jusqu'à eux.

Théoph. — Correspondent à ces trois premiers degrés trois degrés de ceux qui perçoivent la semence : « Et ce sont ceux qui sont marqués par la semence tombée sur la bonne terre. » Ceux qui rapportent au centuple, ce sont ceux qui, comme les vierges et les ermites, ont embrassé la voie de l'obéissance et la vie parfaite ; ceux qui rapportent

---

immundi spiritus (quasi viæ tritæ volucres semen) eripiunt. Sunt qui auditi verbi et utilitatem probant et desiderium gustant; sed ne ad id quod probant perveniant, alios hujus vitæ adversa terrendo, alios prospera blandiendo retardant : de quorum primis dicitur : Et hi sunt similiter qui supra petrosa : de aliis dicitur : Et alii sunt qui in spinis : spinæ autem divitiæ vocantur, quia cogitationum suarum punctionibus mentem lacerant, et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Dicit autem : Et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum : quemcunque enim supervacuus divitiarum decipit appetitus, necesse est mox curarum ærumna continuarum affligat. Addit autem : Et circa reliqua concupiscentiæ; quia qui mandatis Dei contemptis circa reliqua concupiscens aberrat, ad gaudium beatitudinis non potest attingere. Suffocant autem hujusmodi concupiscentiæ verbum, quia dum bonum desiderium ad cor intrare non sinunt, quasi aditum flatus vitalis necant. Excipiuntur autem ab his hominum differentiis Gentiles, qui nec audire verba vitæ merentur.

Theoph. Eorum vero qui semen suscipiunt, convenienter rursus tres sunt gradus : unde sequitur : Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt. Qui in centum fructificant, sunt qui perfectam et obedientem habent vitam, ut virgines et eremitæ; qui autem in sexaginta, qui mediocriter se

soixante, ce sont ceux qui ont une vie ordinaire parmi ceux qui pratiquent la continence et habitent les couvents; ceux qui produisent *trente* sont ceux qui sont petits en vertu et n'ont que celle qui est ordinaire à leur position, et tels sont les laïques et ceux qui vivent dans le mariage. — Bède. — Ou bien, il produit *trente*, celui qui imprime dans le cœur de ses auditeurs la foi en la sainte Trinité; *soixante*, celui qui enseigne la vie parfaite; *cent*, celui qui démontre les récompenses du royaume du ciel, car le nombre cent, étant signifié lorsqu'on passe de la main gauche à la main droite, est donné comme une véritable figure de la vie éternelle. La bonne terre est la conscience des élus, et elle fait tout le contraire des trois espèces de terre dont il a été question plus haut, recevant la semence qui lui est confiée, et la conservant après l'avoir reçue avec force jusqu'à la saison des fruits, au milieu des événements contraires et des choses favorables. — S. Jér. — Ou bien, les fruits sont représentés par trente, soixante et cent, selon que ce sont ceux de la loi, de la prophétie ou de l'Évangile.

Il leur disait aussi : Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier? Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive paraître en public. Si quelqu'un a des oreilles pour l'entendre, qu'il l'entende. Il leur dit encore : Prenez bien garde à ce que vous entendez, car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres, et il vous sera donné encore davantage. Car on donnera à celui qui a déjà, et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

S. Chrys. — C'est après les questions des apôtres sur la parabole et

---

habent ut continentes, et qui in cœnobio sunt; qui autem in triginta, qui parvi quidem sunt secundum propriam virtutem fructum ferentes, ut laici et qui in conjugio sunt. Beda. Vel trigesimum fructificat, cum aliquis fidem sanctæ Trinitatis electorum cordibus insinuat; sexagesimum, cum perfectionem docet bonæ operationis; centesimum, cum cœlestis regni præmia demonstrat : centum namque computando in dexteram transferuntur : unde recte in significatione ponuntur perpetuæ beatitudinis. Terra autem bona est electorum conscientia, quæ omnibus prædictis tribus terris contraria facit, quia et commendatum sibi semen verbi libenter excipit, et exceptum inter adversa et prospera constanter ad fructus usque tempora conservat. Hier. Vel fructus terræ in 30, et 60, et 100 continentur, hoc est, lege, et prophetia, et evangelio.

Et dicebat illis : Nunquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? Nonne ut super candelabrum ponatur? Non est enim aliquid absconditum, quod non manifestetur, nec factum est occultum, quod non veniat in palam. Si quis habet aures audiendi, audiat. Et dicebat illis : Videte, quid audiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis: qui enim habet, dabitur illi, et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

Chrys. Post interrogationem discipulorum de parabola ac explanationem, bene

l'explication qu'il en a donnée qu'il ajoute avec raison : « Et il leur disait : Est-ce que l'on fait apporter la lampe? » C'est comme s'il disait : Cette parabole n'a pas été dite pour rester cachée et sans aucune manifestation et pour qu'on la cache comme sous un boisseau ou sous le lit, mais pour être manifestée à ceux qui en sont dignes. Notre lampe c'est la lumière de notre intelligence qui, selon la mesure du jour qui brille en nous, ou est très apparente ou est dans l'obscurité (1). Cette clarté s'éteint bientôt si l'on néglige les méditations qui entretiennent cette lumière et ce souvenir. — S. Jér. — Ou bien, *la lampe*, c'est la parole des trois semences; le *boisseau* ou le *lit*, c'est l'intelligence de ceux qui n'obéissent point; le *candélabre*, ce sont les apôtres en lesquels brille le Verbe de Dieu. « Et rien n'est caché, etc. » Ce qui est *caché et occulte*, c'est la parabole de la semence : *elle se produit en public* lorsqu'elle est expliquée par le Seigneur. — Théoph. — Ou bien, ici le Seigneur avertit ses disciples d'être lumineux par leur vie et par leurs habitudes, et ses paroles reviennent à celles-ci : Ainsi que l'on place la lampe pour éclairer, ainsi tous regarderont à vos mœurs; ayez donc soin d'avoir une bonne vie. Ne vous cachez pas dans les coins, mais apparaissez aux yeux de tous comme une lumière que l'on ne place pas sous le lit, mais sur un candélabre. Cette lumière, il faut la placer sur le candélabre, c'est-à-dire sur la cime d'une vie chrétienne pour que de là elle brille pour les autres, et non pas sous le boisseau, c'est-à-dire dans la passion de la table, ni dans le lit, c'est-à-dire dans l'oisiveté,

(1) L'on ne retrouve pas ceci dans saint Chrysostôme, mais l'on retrouve quelque chose de semblable dans son hom. 20 sur le chap. 6 de saint Matthieu, et dans *Op. imperf.*, hom. 15.

---

subjungit : Et dicebat illis : Nunquid venit lucerna, etc. Quasi dicat : Propter hoc parabola dicta est, non ut immanifesta maneat aut occulta, tanquam sub modio aut sub lecto, sed ut dignis manifestetur. Lucerna in nobis est intellectualis natura, quæ secundum proportionem illuminationis, aut clare apparet, aut obscure. Si enim meditationes quæ nutriunt lumen ac recordationem, in quibus lucerna talis accenditur, negligantur, mox extinguitur. Hier. Vel lucerna verbum est de tribus seminibus : modius aut lectus, auditus est inobedientium; candelabrum, apostoli sunt, quos illuminavit verbum Dei : unde sequitur : Non est enim aliquid absconditum, etc. Absconditum et occultum, parabola seminis est; in palam vero venit, dum a Domino tractatur. Theoph. Vel hic Dominus discipulos monet lucidos esse secundum vitam et conversationem : quasi dicat : Sicut lucerna ad lucendum ponitur, sic ad vitam vestram omnes respicient : itaque studete bonam vitam habere; non in angulis sedeatis, sed lucerna estote : lucerna enim, non sub lecto, sed supra candelabrum posita lucet. Quam quidem lucernam necesse est ponere supra candelabrum (id est, super altitudinem conversationis quæ secundum Deum est), ut aliis lucere valeat; non sub modio (id est, circa gulam), neque sub lecto (id est, otio). Nemo enim qui escis studet et requiem diligit, potest esse lucerna omnibus lucens. Beda. Vel quia tem-

car personne ne peut être une lumière éclairant les autres en s'adonnant à la table ni en aimant trop le repos. — Bède. — Ou bien, c'est le temps de notre vie qui, en étant limité par un décret spécial de la Providence, est comparé avec raison à un boisseau, tandis que le corps est le lit de l'âme dans lequel elle repose en traversant le temps : c'est celui qui cache le Verbe de Dieu par amour de cette vie temporelle et des jouis- sances terrestres qui cache la lumière sous le boisseau ou sous le lit. Il place la lumière sur le candélabre, celui qui assujétit son corps à servir le Verbe de Dieu. Or, par les paroles suivantes le Seignerr inspire à ses apôtres le courage de la parole : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, et il n'y a pas de fait occulte qui ne doive venir à la lumière ; » c'est comme s'il disait : Ne rougissez pas de l'Évangile, mais au milieu des persécutions dressez sur vos corps le candélabre de la lumière du Verbe de Dieu, retenant fixé dans votre âme le jour où il éclairera les retraites ténébreuses du cœur (1). Alors la gloire sera pour vous, tandis qu'une peine éternelle sera le châtiment des adversaires de la vérité. — S. Chrys. — Ou bien ces mots : « Il n'y a rien de caché, » reviennent à ceux-ci : Si votre vie est diligente, les accusations ne pourront pas obscurcir votre lumière. — Théoph. — La vie actuelle de chacun de nous manifeste le bien ou le mal de son passé, et la vie future le manifestera bien plus encore. Qu'y a-t-il de plus caché que Dieu ? Cependant la chair l'a manifesté.

« Que si quelqu'un a des oreilles pour entendre, il entende. » — Bède. — C'est-à-dire : Si quelqu'un a le sens de l'intelligence pour comprendre le Verbe de Dieu, qu'il ne se dérobe pas, qu'il ne dé-

(1) 1 Corinth., 4, v. 5.

pus vitæ nostræ sub certa divinæ provisionis mensura continetur, recte modio comparatur. Lectus vero animæ corpus est, in quo temporaliter inhabitans quiescit. Qui ergo amore vitæ temporalis et illecebrarum carnalium occultat verbum Dei, quasi modio vel lecto lucernam operit. Supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio verbi Dei subjicit : unde his verbis typice fiduciam docet prædicandi : unde sequitur : Non est enim aliquid absconditum quod non reveletur, neque factum est occultum, quod non in palam veniat : quasi dicat : Nolite erubescere Evangelium, sed inter tenebras persecutorum lumen verbi Dei supra corporis vestri candelabrum levate, fixa mente retinentes illum diem quo illuminabit Deus abscondita tenebrarum : tunc enim et vos a Deo laus, et adversarios veritatis pœna manet æterna. Chrys. (homil. 15, *in Matth.*, ut et Victor. Antiochenus, t. 1, *Bibl. Patrum*). Vel aliter : Non est aliquid absconditum, quasi dicat : Si vos cum diligentia vitam duxeritis, accusationes lucernam vestram non poterunt obumbrare. Theoph. Unusquisque enim nostrum seu bonum aliquid, seu malum in præterito fecerit, manifestatur in præsenti, et multo magis in futuro : quid enim est Deo occultius ? sed tamen ipse manifestatus est in carne.

Sequitur : Si quis habet aures audiendi, audiat. Beda. Id est, si quis habet sensum intelligendi verbum Dei, non se subtrahat,

tourne pas son attention vers les choses frivoles, mais qu'il donne aux paroles de la vérité ses paroles pour les entendre, ses mains pour les accomplir, sa langue pour les prêcher.

« Et il leur disait : Prenez bien garde à ce que vous entendez. » — THÉOPH. — Afin qu'aucune des paroles que je vous ai dites ne vous échappe. « Vous serez mesurés avec la même mesure dont vous vous êtes servis, » c'est-à-dire que vous récolterez en fruits tout ce que vous aurez mis de bonne intention dans vos actions. — BÈDE. — Ou bien, si vous avez grand soin à bien faire tout le bien que vous pouvez faire, et à bien dire tout ce que vous pouvez transmettre au prochain, la divine miséricorde sera toujours là qui vous communiquera de plus en plus dans cette vie le sens pour comprendre les choses les plus élevées, et la charité pour en accomplir de plus en plus grandes, et qui dans la vie future vous donnera l'éternelle récompense : « Et il vous sera ajouté, etc. » — S. JÉR. — Ou bien, l'intelligence est départie à chacun de nous selon la mesure de sa foi, et au don d'intelligence se joint celui des vertus. « Celui qui a, on lui donnera encore, » c'est-à-dire celui qui a la foi recevra la vertu, et celui qui a le ministère de la parole recevra l'intelligence des mystères, tandis que celui qui n'a pas la foi manquera de vertu, et que celui qui n'aura pas le ministère de la parole manquera de l'intelligence du mystère, et que celui qui ne comprend pas bientôt n'entendra même pas. — S. CHRYS. — Ou bien, il sera donné à celui qui a déjà le désir et l'intention d'entendre, tandis que celui qui ne désire pas d'entendre la parole divine, ce qu'il possède de la loi écrite lui sera enlevé. — BÈDE. — Souvent l'auditeur

---

non auditum ad fabulas convertat, sed his quæ veritas dixit accommodet aurem scrutandis, manus implendis, linguam prædicandis.

Sequitur : Et dicebat illis : Videte quid audiatis. THEOPH. Ut scilicet nihil eorum quæ vobis a me dicuntur subterfugiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, id est, quantamlibet mensuram intentionis introduceris, tantam recipietis utilitatem. BEDA. Vel aliter : si solerter omnia quæ valetis bona facere ac proximis intimare studueritis, aderit divina pietas quæ vobis et in præsenti sensum altiora capiendi, ac potiora gerendi affectum conferet, et in futuro æternam retributionem adjiciet. Et ideo subditur : Et adjicietur vobis. HIER. Vel aliter : secundum mensuram fidei unicuique dividitur intelligentia mysteriorum, et scientiæ etiam adjicientur virtutes. Sequitur : Qui enim habet, dabitur ei, id est, qui fidem habet, habebit virtutem ; et qui habet opus verbi, habebit et intelligentiam mysterii ; et qui non habet econtra fidem, deficit virtute ; et qui non habet opus verbi, ejus intelligentia caret ; et qui non intelligit, jam auditum perdidit. CHRYS. (in opere imperf., *super Matthæum*, homil. 31). Vel aliter : qui habet (scilicet affectum et voluntatem audiendi et petendi), dabitur ei. Qui vero non habet divini auditus desiderium, et quod contingit habere scriptæ legis, auferetur ab eo. BEDA. Nonnunquam enim lector ingeniosus negligendo, privat se sapientia, quam tardus ingenio, sed studiosus, ela-

qui a de la sagacité se prive par sa négligence d'une sagesse qu'acquiert en travaillant un autre dont le génie est lent, mais appliqué. — S. CHRYS. (1). — L'on peut dire qu'il n'a rien, puisque ce qu'il possède n'est pas la vérité. L'on peut dire *qu'il a*, quisqu'il possède le mensonge. Il pense faussement avoir, celui dont l'intelligence est égarée.

Il disait aussi : Le royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive lorsqu'un homme a jeté de la semence en terre. Soit qu'il dorme, ou qu'il se lève durant la nuit et durant le jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment ; car la terre produit d'elle-même, premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé qui remplit l'épi. Et lorsque le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille, parce que le temps de la moisson est venu.

S. CHRYS. — Auparavant, le Sauveur a présenté la parabole de cette semence dont une partie a été sauvée, les trois autres ayant péri, ce qui présente trois degrés différents au point de vue de la foi et de l'œuvre. Ici il traite seulement, dans cette parabole, de la partie qui a été sauvée : « Et il disait : Le royaume de Dieu est semblable à un homme qui a jeté, etc. » — S. JÉR. — Le royaume de Dieu, c'est l'Église qui est gouvernée par Dieu, et qui gouverne à son tour les hommes, foulant à ses pieds les vices et les puissances qui lui sont opposées. — S. CHRYS. (2). — Ou bien, par le royaume de Dieu il entend la foi en lui et le mystère de son incarnation. Ce royaume est semblable à un homme qui jetterait la semence; et c'est lui, qui est

(1) Nous n'avons rien trouvé de semblable dans tout ce qui porte le nom du saint docteur.

(2) Ou plutôt dans Victor d'Antioche, tom. 1 *Bibl. Patr.*

---

borando degustat. CHRYS. Potest autem ideo dici quod non habet, quia veritatem non habet. Dicit autem quod habet, propter hoc quod mendacium habet : putat enim aliquid se habere, qui mendacis intellectus existit.

Et dicebat : Sic est regnum Dei, quem admodum si homo jaciat sementem in terram, et dormiat, et exsurgat nocte et die, et semen germinet et increscat dum nescit ille. Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. Et cum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.

CHRYS. Posuit supra parabolam de tribus seminibus diversimode perditis, et uno salvato ; cujus secundum proportionem fidei et operationis, tres differentias ostendit. Hic vero parabolam ponit solum de salvatis. Unde dicit : Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciat, etc. HIER. Regnum Dei Ecclesia est, quæ regitur a Deo, et ipsa regit homines, et contrarias virtutes et vitia calcat. CHRYS. Vel regnum Dei dicit fidem, quæ est in ipsum, ac dispensationem humanitatis. Quod quidem regnum est, sicut si jaciat sementem homo : ipse enim existens Deus ; et Dei Filius, homo incommutabiliter factus pro nobis terram seminavit, id est, totum mundum verbo divinæ cognitionis illuminavit. HIER. Semen enim verbum vitæ est, terra

Dieu et Fils de Dieu, devenu homme sans changement de sa substance, qui a semé la terre pour nous, c'est-à-dire qui a éclairé le monde entier de la parole de la divine lumière. — S. Jér. — La semence, c'est le *Verbe* de vie, la *terre* le cœur humain, et cet homme qui dort, c'est le Sauveur mort. La semence lève pendant le jour et pendant la nuit; car après que le Christ se fut endormi dans le tombeau, le nombre des croyants germa de plus en plus en sa foi par la prospérité et l'adversité, et se développa par les œuvres. — S. Chrys. — Ou bien, celui qui se lève, c'est le Christ qui restait assis, attendant par sa longanimité que fructifiassent ceux qui avaient reçu la semence. Or, il se lève, c'est-à-dire qu'il nous rend capables de fructifier par la force de sa parole bienveillante, et par les armes de justice qu'il nous met dans la main droite (laquelle main droite signifie le jour), et dans la main gauche (qui signifie la nuit des persécutions). C'est ainsi que germe la semence, et qu'elle ne se dessèche point. — Théoph. — Ou bien, le Christ dort par son ascension au ciel; ou, paraissant dormir, il se lève souvent, soit pendant la nuit, en nous rappelant par l'épreuve à son souvenir, soit pendant le jour, lorsqu'il nous sauve par la prière.

S. Jér. — Cette parole : « Il ne sait pas, » est une parole figurée; c'est-à-dire que le Christ nous laisse ignorer qui portera du fruit jusqu'à la fin. — S. Chrys. — Ou bien : « Il ne sait pas, » cette expression étant mise ici pour nous indiquer la liberté de ceux qui reçoivent la semence. Il confie l'œuvre à notre volonté, et il ne parfait pas à lui seul le bien en nous, pour que le bien en nous ne paraisse pas tout-à-fait involontaire. — « Si la terre fructifie, » la terre qui n'est point

---

corda humana, et dormitio hominis mors est Salvatoris. Exsurgit semen nocte ad die, quia post somnum Christi numerus credentium per adversa et prospera magis magisque germinavit in fide, et crevit in opere. Chrys. Vel exsurgit ipse Christus qui sedebat, expectans per loganimitatem quod recipientes semen fructificarent. Surgit autem, id est, benevolentiæ suæ verbo ad fructificationem nos erigens per arma justitiæ a dextris (quibus significatur dies), et a sinistris, quibus significatur nox persecutionum : per hæc enim semen germinat, nec arescit. Theoph. Vel aliter : Christus dormit, id est, ascendit in cœlum; ubi licet dormire videatur, surgit tamen nocte, cum per tentationes nos erigit in suam cognitionem; die vero, cum propter orationes nostram disponit salutem.

Hier. Quod autem dicit : Dum nescit ille, tropica est locutio; id est, nescire nos facit quis fructum usque in finem afferat. Chrys. (vel Victor Antioch.). Vel dicit : Nescit ille, ut ostendat liberam voluntatem eorum qui verbum suscipiunt; voluntati enim nostræ committit opus, et non totum ipse solus operatur, ne bonum involuntarium videatur : unde subdit : Ultro enim terra fructificat, id est, non necessitate coacta contra propriam voluntatem, sed voluntate adducitur ad fructificandum: Primum herbam. Hier. Id est, timorem : initium enim sapientiæ timor Domini (*Psal.* 110) Deinde spicam, id est, pœni-

forcée malgré elle à la fécondité, mais qui porte des fruits de son propre mouvement. — D'abord *l'herbe*. — S. Jér. — C'est-à-dire la crainte, la crainte du Seigneur étant le commencement de la sagesse. — Ensuite *l'épi*, c'est-à-dire la pénitence qui pleure; enfin *le froment qui remplit l'épi*, c'est-à-dire la charité, car la charité est la plénitude de la loi.

S. Chrys. — Ou bien, elle produit l'herbe dans l'état de nature, avançant lentement vers la perfection; enfin elle produit les épis dont on doit faire des gerbes pour les offrir (dans la loi de Moïse) sur l'autel du Seigneur. Enfin, c'est *le plein froment sous l'Évangile*. Ces paroles peuvent signifier aussi que non-seulement nous devons porter les feuilles de l'obéissance, mais être prudents, et résister comme des épis qui se tiennent debout, n'ayant aucun souci des vents qui nous agitent. Nous devons aussi prendre soin de notre âme en lui transmettant les secours assidus de la mémoire, afin que nous portions du fruit, ainsi qu'en portent les épis, montrant en nous une vertu parfaite. — Théoph. — Nous germons *l'herbe* lorsque nous montrons en nous le principe du bien, *l'épi* lorsque nous résistons aux tentations, *le fruit* lorsque nous faisons quelque chose de parfait.

« Et lorsqu'elle a produit du fruit, aussitôt on y met la faulx. » — S. Jér.—La faulx est la mort ou le jugement qui coupe tout; la moisson c'est la fin des temps. — S. Grég. — Ou bien, l'homme jette sa semence dans la terre lorsqu'il met une bonne intention dans son cœur; il dort lorsqu'il repose dans l'espérance que produit une bonne vie; il se lève le jour et la nuit en avançant au milieu des choses adverses et des choses prospères. Le grain germe sans qu'il y pense; car

---

tentiam lacrymosam; deinde plenum frumentum in spicas, id est, charitatem: plenitudo enim legis est charitas (*Rom.*, 13).

Chrys. Vel primo herbam fructificat in lege naturæ, paulatim ad profectum crescens; postmodum producit spicas in manipulum colligendas, et in altari Domino offerendas (in lege scilicet Moysi), postea plenum fructum in Evangelio: vel quia non solum opertet nos frondescere per obedientiam, sed esse prudentes, et quasi arundinis spicas erectos persistere, de ventis agitantibus non curantes. Oportet nos etiam animam curare per assiduitatem memoriæ, ut tanquam spicas fructum gestemus, id est, operationem virtutis completam demonstremus. Theoph. Herbam enim germinamus cum principium boni ostendimus; deinde spicam, cum resistere tentationibus possumus; deinde fructum, cum perfectum quid operamur.

Sequitur: Et cum produxerit fructum, omittit falcem, etc. Hier. Falx est mors vel judicium quod secat omnia; messis est consummatio seculi. Greg. (homil. 14, *super Ezech.*). Vel aliter: semen homo jactat in terram, cum cordi suo bonam intentionem inserit; dormit autem quia jam in spe boni operis quiescit; nocte vero exsurgit ac die, quia inter adversa et prospera proficit. Semen germinat dum ille nescit, quia dum adhuc metiri incrementa sua non valet, semel concepta virtus ad perfectum ducitur. Cum igitur desideria

au moment où il ne peut pas en mesurer les progrès, cette énergie, qui a été conçue une première fois, avance vers son complet développement. C'est lorsque nous concevons de bons désirs que nous jetons la semence dans la terre; nous devenons tige de blé lorsque nous débutons dans les bonnes œuvres, et c'est lorsque nous parvenons à la perfection des bonnes œuvres que nous nous élevons jusqu'à l'épi; enfin lorsque nous nous affermissons dans cette perfection, notre épi se remplit de froment.

Il dit encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? et par quelle parabole le représenterons-nous? Il est semblable à un grain de sénevé, qui, étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème, monte quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les légumes, et pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre. Il leur parlait ainsi sous diverses paraboles, selon qu'ils étaient capables de l'entendre; et il ne leur parlait point sans paraboles; mais étant en particulier, il expliquait tout à ses disciples.

S. Chrys. — Après avoir montré en une parabole la fécondité de la semence de l'Évangile, il nous montre ici dans une autre parabole l'excellence de la doctrine évangélique par rapport à toutes les autres doctrines : « Et il disait : A qui comparerons-nous le royaume de Dieu? » — Théoph. — La parole de la foi est la plus petite des choses: Croyez en Dieu (1), et vous serez sauvé. Cependant cette parole prêchée par toute la terré est étendue à un tel point et s'est tellement développée que les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les hommes contem-

(1) Le grec porte : *Croyez au Christ.*

---

bona concipimus, semen in terram mittimus; cum recte operari incipimus, herba sumus; cum ad profectum boni operis crescimus, ad spicam pervenimus; cum in ejusdem operationis perfectione solidamur, jam plenum frumentum in spica proferimus.

Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei, aut cui parabolæ comparabimus illud? Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quæ sunt in terra; et cum natum fuerit, ascendit in arborem, et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cœli habitare. Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire. Sine parabola autem non loquebatur eis. Seorsum autem, discipulis suis disserebat omnia.

Chrys. Postquam posuit parabolam de fructificatione seminis Evangelii, hic subjungit aliam parabolam, ad ostendendam excellentiam doctrinæ evangelicæ ad omnes alias doctrinas : unde dicitur : Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? Theoph. Parvissimum quidem est fidei verbum : Crede in Deum, et salvus eris; sed sparsim super terram prædicatio dilatata est et augmentata, ita ut cœli volatilia (id est, contemplativi homines, et alti intellectu et cognitione) sub eo habitent : quanti enim

platifs et dont la pensée est élevée, ont pu y habiter. Combien de sages qui, après avoir abandonné la sagesse, se sont reposés à l'ombre de l'Évangile ! C'est ainsi que la prédication de la foi est devenue la plus grande de toutes les choses. — S. CHRYS. (1). — Il s'agit aussi dans ce passage de cette sagesse dont on s'entretient dans la conversation entre parfaits, et qui, dite en peu de mots, s'est étendue au-delà des bornes de tous les discours; car il n'y a rien de plus grand que cette vérité. — THÉOPH. — Cet arbre a poussé de grandes branches; car l'Évangile a envoyé, comme de longues branches qu'il aurait étendues jusqu'à ces pays divers, quelques-uns des apôtres à Rome, d'autres dans l'Inde, d'autres dans les différentes parties de la terre. — S. JÉR. — Cette semence reste petite dans la crainte, et se développe dans la charité, *qui est le plus grand de tous les légumes;* car Dieu est charité, et toute chair n'est que comme l'herbe de la prairie. La charité a étendu ses grandes branches de la miséricorde et de la compassion lorsqu'elle y a reçu, ainsi que les oiseaux du ciel, les pauvres qui en aiment l'ombre. — BÈDE. — Par cet homme qui sème, les uns entendent le Sauveur lui-même, d'autres le chrétien qui sème dans son cœur.

S. CHRYS. — Ensuite Marc, qui aime à abréger, ajoute, pour montrer quelle est la nature des paraboles : « Il leur parlait en nombreuses sembables paraboles, etc. » — THÉOPH. — Comme les foules étaient peu instruites, il leur parlait ainsi en termes vulgaires et ordinaires; et il est ajouté qu'il ne leur parlait pas sans paraboles, pour les engager à s'approcher et à interroger. — « Mais en particulier, il expliquait tout à ses disciples, » c'est-à-dire tout ce sur quoi ils l'interrogeaient, mais

(1) L'on ne retrouve pas ce passage.

sapientes Gentilium relinquentes sapientiam, sub prædicatione (Evangelii) requieverunt? Omnium igitur major prædicatio fidei facta est. CHRYS. Et etiam quia quod fuit hominibus in brevibus sermonibus nuntiatum, sapientia quæ inter perfectos dicitur, dilatavit super omnes sermones, quia nihil majus est hac veritate. THEOPH. Ramos autem magnos fecit : quidam enim apostolorum in Romam, et quidam in Indiam, quidam in alias terræ partes sunt divisi, sicut rami. HIER. Vel semen istud minimum est in timore, magnum autem in charitate, quæ est major omnibus oleribus; quia Deus charitas est (1 Joan., 4) et omnis caro fœnum (Esai., 4). Fecit autem ramos misericordiæ et compassionis, cum sub umbra pauperes Christi, qui sunt cœli animalia, delectantur habitare. BEDA. Homo autem qui seminat, a plerisque Salvator ipse intelligitur, ab aliis autem ipse homo seminans in corde suo.

CHRYS. Postea vero Marcus qui brevitate gaudet, ostendens parabolarum naturam, subjungit : Et talibus multis parabolis loquebatur eis, etc. THEOPH. Quoniam enim turbæ erant indoctæ, a comestibilibus et consuetis nominibus instruit eas ; et propter hoc subdit : Sine parabola, etc., ut scilicet moverentur ad accedendum et interrogandum. Sequitur : Seorsum autem discipulis suis disserebat omnia; scilicet de quibus in-

non pas ce qui était manifeste par soi-même. — S. Jér. — Ils étaient dignes d'entendre à l'écart les mystères dans la retraite profonde de leur amour respectueux de la sagesse, eux qui persistaient dans la solitude des vertus loin du tumulte des pensées mauvaises; car c'est dans le repos que l'on perçoit la sagesse.

Ce même jour sur le soir, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau. Et, après qu'ils eurent renvoyé le peuple, ils l'emmenèrent avec eux dans la barque où il était, et il y avait encore d'autres barques qui le suivirent. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, et les vagues entraient avec tant de violence dans la barque, qu'elle s'emplissait déjà d'eau. Jésus cependant était sur la poupe, où il dormait sur un oreiller, et ils le réveillèrent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous périssons? S'étant éveillé, il parla au vent avec menaces, et dit à la mer : Tais-toi, calme toi. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi timides? Comment! n'avez-vous point encore de foi? Ils furent saisis d'une extrême crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci à qui les vents et la mer obéissent?

S. Jér. — Après les enseignements, ils viennent à la mer, et les flots se soulèvent : « Et il leur dit ce jour-là, lorsqu'il était tard : Passons, etc. » — Rém. — On lit que le Seigneur eut trois refuges : la nacelle, la montagne et le désert. Toutes les fois qu'il était foulé par la foule, il se réfugiait dans un de ces lieux; et ici le Seigneur, voyant des foules nombreuses l'entourer, éprouvant comme homme le désir de les éviter, ordonna à ses disciples de ramer vers l'autre rive.

« Et renvoyant la foule, ils le prennent, etc. » — S. Chrys. (1). —

(1) Ceci ne se retrouve pas dans saint Chrysostôme, mais on en trouve l'équivalent dans Théophylacte et dans Victor d'Antioche.

---

terrogabant, ut ignorantes; non simpliciter omnia, tam manifesta quam immanifesta. Hier. Illi enim digni erant seorsum audire mysteria in penetrali timore sapientiæ, qui remoti a cogitationum malarum tumultibus in solitudine virtutum permanebant : sapientia enim in tempore otii percipitur.

Et ait illis in illa die, cum sero esset factum : Transeamus contra. Et dimittentes turbam, assumunt eum, ita ut erat in navi, et aliæ naves erant cum illo. Et facta est procella magna venti, et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis. Et erat ipse in puppi super cervical dormiens. Et excitant eum, et dicunt illi : Magister, non ad te pertinet, quia perimus? Et exsurgens comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna. Et ait illis : Quid timidi estis? Necdum habetis fidem? Et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum : Quis putas est iste? quia mare et venti obediunt ei.

Hier. Post doctrinam de hinc ad mare veniunt, et fluctibus turbantur. Unde dicitur : Et ait illis in illa die, cum sero esset factum : Transeamus, etc. Remig. Tria enim legitur Dominus habuisse refugia (scilicet navis, montis et deserti). Quoties a turbis comprimebatur, ad aliquod istorum refugiebat. Cum ergo vidit Dominus turbas multas circa se, earum importunitatem

Le Seigneur prit avec lui ses disciples pour les rendre les témoins des miracles qu'il allait faire; mais il est seul avec eux, afin que personne ne voie combien leur foi est peu de chose. Ces mots : « Et il y avait d'autres barques qui l'accompagnaient, » établissent que les autres naviguaient dans d'autres nacelles. Il permit le danger de ses disciples, afin qu'ils ne pussent pas s'enorgueillir de ce qu'il les avait pris tous seuls, et pour leur apprendre aussi à supporter l'épreuve avec courage : « Et il advint un grande tempête. » Afin d'imprimer plus avant dans leur âme le miracle qu'il allait faire, il donne le temps à la crainte en s'endormant : « Jésus était à la poupe, dormant sur un oreiller. » S'il avait veillé, ou ils n'auraient pas eu peur de la tempête et ne l'auraient pas éveillé, ou ils n'auraient pas cru qu'il pût faire un tel miracle. — THÉOPH. — Il les laissa tomber dans ce danger de tempête, pour qu'ils éprouvassent en eux-mêmes les bienfaits de sa puissance, après les avoir contemplés dans les autres. Il dormait sur l'oreiller du navire, c'est-à-dire la tête appuyée sur une planche.—S. CHRYS.—Ainsi il nous montrait son humilité et nous enseignait une grande sagesse. Ses disciples, qui l'entouraient, ne connaissaient pas encore sa gloire, et s'ils croyaient qu'il pût, éveillé, commander aux vents et à la mer, ils ne pensaient pas qu'il pût le faire pendant son repos et pendant son sommeil. « Et ils l'éveillent, et ils lui disent : Maître, cela ne vous fait donc rien que nous périssions? » — THÉOPH. — Mais lui, s'éveillant, commande d'abord au vent qui faisait et cette tempête et ces vagues : « Et se levant, il menaça la mer. » Ensuite il commanda à la mer : « Et il dit à la mer : Calme-toi. » — LA GLOSE (1). — De la mer

(1) L'on ne retrouve pas ceci dans la Glose actuelle ni ailleurs.

(quasi homo) volens declinare, jussit discipulos suos transfretare.

Sequitur : Et dimittentes turbam, assumunt, etc. CHRYS. Discipulos quidem assumpsit Dominus, ut visores fierent futuri miraculi ; sed solum ipsos assumit, ne alii cognoscerent ipsos esse tam modicæ fidei. Unde ad ostendendum quod separatim alii transfretabant, subjungit : Et aliæ naves erant cum illo. Ne autem superbirent discipuli quod eos solos assumpserat, periclitari eos permittit ; et ut etiam per hoc discerent tentationes viriliter sustinere : unde sequitur : Et facta est procella magna. Ut autem futuri miraculi majorem eis imprimat sensum, dat tempus timori dormiendo : unde sequitur : Et erat ipse in puppi super cervical dormiens. Si enim vigilasset, aut non timuissent neque rogassent tempestate orta, aut eum aliquid tale facere non putassent. THEOPH. Dimisit ergo eos incidere in timorem periclitationis, ut ejus virtutem in seipsis cognoscerent, qui alios ab eo beneficiatos videbant : dormiebat autem super cervical navis, ligneum siquidem. CHRYS. Ostendens suam humilitatem, et ex hoc multam sapientiam docens. Nondum autem discipuli qui circa eum existebant, ejus gloriam cognoscebant ; et quidem quod surgens poterat ventis imperare, credebant ; sed quod quiescens seu dormiens, nequaquam. Et ideo sequitur : Et excitant eum,

'élève un bruit qui paraît être comme la voix de la mer dénon-
danger ; et c'est avec raison que le Sauveur, parlant au figuré,
mande la tranquillité en se servant du mot silence, ainsi que
liste appelle menaces les paroles qu'il adressa aux vents qui
ent les vagues par leur violence; car ceux qui ont le pouvoir
tume de mettre un frein par des menaces à la violence qui
la paix publique. Cet exemple nous donne donc à comprendre
qu'un roi peut comprimer la violence de ses sujets par des
s, et calmer par la force de ses lois son peuple qui murmure,
Christ, établi roi de toute créature, enchaîna la violence des
ır sa parole menaçante, et indiqua le silence à la mer. Aussitôt
ensuivit. — « Et le vent cessa (lui qui avait été menacé), et
nde tranquillité fut faite » sur la mer à laquelle il avait intimé
aire. — Théoph. — Il menaça les disciples comme manquant
« Et il leur dit : Est-ce que vous n'avez pas encore de foi? »
ient eu la foi, ils auraient cru que quoique dormant il pouvait
erver sains et saufs. — « Et ils craignirent d'une grande crainte,
dirent l'un à l'autre : Qui est donc. » Ils doutaient par rapport
, en ce qu'il calma la mer par son seul commandement, non
un bâton comme Moïse, ni en priant, ainsi qu'Élisée auprès du
n, ni au moyen de l'arche comme Josué, il se montra à eux
Dieu : *comme homme* il avait dormi.

. — Au sens mystique la poupe est le commencement de
: le Seigneur y dort de corps, car il ne dort réellement jamais

---

lli : Magister, non ad te pertinet
ius? Theoph. Ipse autem exsur-
minatur primo quidem vento qui
pestatem et fluctus faciebat; et
od subditur : Et exsurgens com-
st vento; deinde vero præcipit
le sequitur : Et dixit mari : Ta-
tesce. Glossa. Ex commotione
s quidam sonitus consurgit, qui
se quædam maris locutio pericu-
inantis; et ideo convenienter sub
etaphora tranquillitatem imperat
tis vocabulo; sicut et in cohibi-
rum qui sua violentia mare con-
comminationem nominavit. Solent
statem habentes, eos qui violen-
Lominum conturbant, commina-
arum refrænare. Per hoc ergo
lligi quod sicut rex aliquis potest
one violentos comprimere, et suis
edictis murmur subjecti populi mitigare,
ita Christus Rex universæ creaturæ exis-
tens, sua comminatione ventorum cohibuit
violentiam, et mari taciturnitatem indixit.
Et statim est effectus secutus : sequitur
enim : Et cessavit ventus (cui scilicet fuerat
comminatus), et facta est tranquillitas ma-
gna, scilicet in mari, cui taciturnitatem in-
dixerat. Theoph. Comminatus est etiam
discipulis tanquam fidem non habentibus :
sequitur enim : Et ait illis : Quid timidi
estis? necdum habetis fidem? Si enim ha-
buissent fidem, credidissent quod etiam dor-
miens servare eos potuisset incolumes. Se-
quitur : Et timuerunt timore magno, et
dixerunt ad alterutrum : Quis putas, etc.
Etenim dubie habebant se erga eum. In-
quantum enim jussu mare placavit, non ba-
culo, ut Moyses (*Exod.*, 14), non precibus,
ut Elisæus in Jordane (4 *Reg.*, 2), neque

celui qui garde Israël. La poupe sous une enveloppe de mort contient des hommes vivants, et elle fend les flots; sa force est dans le bois, c'est-à-dire que l'Église est sauvée par la mort et la croix du Seigneur. L'*oreiller* c'est le corps du Seigneur sur lequel la divinité, ainsi que la tête, s'est inclinée; le vent et la mer ce sont les démons et les persécuteurs. Le Seigneur leur dit : « Taisez-vous, » lorsqu'à volonté il arrête les édits des rois iniques. « La tranquillité grande, » c'est la paix de l'Église après la persécution, ou la contemplation après la vie active. — Bède. — La nacelle que monte le Sauveur signifie l'arbre de la passion par laquelle les fidèles parviennent à la patrie du ciel comme au repos d'un port abrité. Ces autres barques que l'on croit avoir accompagné le Sauveur, ce sont ceux qui, imprégnés de la foi en la passion du Sauveur, sont à l'abri de toute agitation ou jouissent de la paix qui a succédé aux tempêtes des passions. Pendant que les disciples rament, le Seigneur s'endort; car c'est le moment où ils méditaient le repos du royaume futur que les fidèles des premiers temps virent arriver la passion du Sauveur. Cela arriva le soir, non-seulement afin que le sommeil du Seigneur soit une image du coucher du véritable soleil, mais afin que cela soit marqué encore par ce moment de la lumière qui s'en va. Pendant qu'il est élevé sur la poupe de la croix, s'élèvent les flots de ses persécuteurs qui blasphèment, et qui sont poussés par une tempête venue de l'enfer, tempête qui ébranle la faiblesse des disciples, mais que domine la patience du Sauveur. Les disciples éveillent le Sauveur; car ce sont eux qui appellent de tous

---

arca, ut Jesus Nave (Josue, 3); secundum hoc vere Deus eis videbatur; secundum vero quod dormiebat, homo.

Hier. Mystice enimvero puppis est Ecclesiæ initium, in qua Dominus corporaliter dormit, quia nunquam dormit qui custodit Israel (*Psal.* 120). Puppis enim mortuis pellibus vivos continet, et fluctus arcet, et ligno solidatur, id est, cruce et morte Domini Ecclesia salvatur; cervical corpus Domini est, cui Divinitas sicut caput inclinata est; ventus autem et mare dæmones et persecutores sunt; quibus dicit : Tace, quando compescit edicta regum iniquorum, ut voluerit; tranquillitas magna est pax Ecclesiæ post pressuram, sive theorica post vitam activam. Bed. Vel navicula quam ascendit passionis arbor intelligitur, per quam fideles ad habitationem patriæ cœlestis ut ad stabilitatem securi littoris perveniunt: aliæ naves quæ fuisse dicuntur cum Domino, illos significat qui fide dominicæ crucis imbuti sunt, non tamen turbine tribulationum pulsati, vel post tentationum procellas serenitate pacis utuntur. Discipulis autem navigantibus, Christus obdormivit, quia fidelibus futuri regni quietem meditantibus tempus dominicæ passionis advenit : unde hoc sero factum fuisse perhibetur, ut veri Solis occubitum non sola Domini dormitio, sed ipsa discedentis lucis hora significet. Ascendente autem illo in puppim crucis, fluctus blasphemantium persecutorum assurgunt, dæmoniacis excitati procellis quibus tamen non ipsius patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur. Excitant autem discipuli Dominum, quia

leurs vœux la résurrection de celui qu'ils ont vu tomber. En s'éveillant, il menace le vent; car après sa résurrection il foule à ses pieds l'orgueil du diable, et il commande le silence à la mer; car en ressuscitant il accable la fureur des Juifs. Il fait des reproches aux disciples, et c'est ainsi qu'après sa résurrection il les réprimande sur leur incrédulité. Et nous aussi, armés du signe de la croix, nous nous préparons à abandonner ce monde et, portés par le vaisseau de Jésus, nous nous efforçons de passer la mer. Mais pendant notre traversée il s'endort au milieu des frémissements de l'abîme, et c'est lorsqu'au milieu des efforts de vertu la flamme de l'amour devient languissante, attaquée par les esprits impurs, ou les hommes pervers ou nos propres pensées. Cependant si au milieu de ces tempêtes nous avons soin de l'éveiller, bientôt il calmera la tempête, rétablira la tranquillité et nous fera arriver dans le port du salut.

CHAPITRE V.

Ayant passé la mer, ils vinrent au pays des Géraséniens. Et Jésus ne fut pas plus tôt descendu de la barque, qu'il se présenta à lui un homme possédé de l'esprit impur, sortant des sépulcres, où il faisait sa demeure ordinaire; et personne ne le pouvait plus lier, même avec des chaînes; car ayant sou-

---

cujus mortem viderant, maximis votis resurrectionem quærebant. Vento exsurgens comminatus est, quia resurrectione celebrata diaboli superbiam stravit. Mare silere præcepit, quia Judæorum rabiem resurgendo dejecit. Disciputi autem arguuntur, quia post resurrectionem exprobravit eis incredulitatem eorum. Et nos quoque cum (signo dominicæ crucis imbuti) seculum relinquere disponimus, navem cum Jesu conscendimus, mare transire conamur; sed nobis navigantibus inter æquoris fremitus obdormit, quando crebrescente inter medios virtutum nisus, vel immundorum spirituum, vel hominum pravorum, vel ipsarum nostrarum cogitationum impetu, amoris flamma refrigescit. Verum si inter hujusmodi procellas illum sedulo excitemus, mox tempestatem compescet, refundet tranquillitatem, portum salutis indulgebit.

CAPUT V.

Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerazenorum : et exeunti ei de navi statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo, qui domicilium habebat in monumentis. Et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare, quoniam sæpe compedibus et catenis vinctus dirupisset catenas, et compedes comminuisset ; et nemo poterat

vent été lié de chaînes, et ayant eu les fers aux pieds, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, et nul homme ne le pouvait dompter. Il demeurait jour et nuit dans les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant lui-même avec des pierres. Lors donc qu'il eut vu Jésus de loin, il courut à lui et l'adora, et jetant un grand cri, il lui dit : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très haut? Je vous conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter ; car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. Et il lui demanda : Comment t'appelles-tu ! A quoi il répondit : Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs ; et il le priait avec instance qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient le long des montagnes ; et ces démons le suppliaient, en lui disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. Jésus le leur dit aussitôt, et ces esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et tout le troupeau, qui était environ de deux mille, courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, où ils furent tous noyés. Ceux qui menaient paître les pourceaux s'enfuirent, et en allèrent porter les nouvelles dans la ville et dans les champs ; ce qui fit que plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé. Et étant venus à Jésus, ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, habillé et en son bon sens ; ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient été présents leur ayant rapporté tout ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux, ils commencèrent à le prier de sortir de leur pays. Comme il rentrait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon le supplia qu'il lui permît d'aller avec lui ; mais Jésus le lui refusa, et lui dit : Allez-vous-en chez vous trouver vos proches, et leur annoncez les grandes grâces que vous avez reçues du Seigneur, et la miséricorde qu'il vous a faite. Cet homme, s'en étant allé, commença à publier en Décapolis les grandes grâces qu'il avait reçues de Jésus ; et tout le monde était ravi en admiration.

Théoph.—Après cette question de ceux qui étaient dans la barque : « Que pensez-vous que soit celui-ci ? » voici que la réponse est confirmée même par le témoignage des anciens ; car s'approche un pos-

---

eum domare ; et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus. Videns autem Jesum a longe cucurrit, et adoravit eum ; et clamans voce magna dixit : Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi ? Adjuro te per Deum ne me torqueas. Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine isto. Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est ? Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus. Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem. Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus, pascens in agris. Et deprecabantur eum spiritus, dicentes : Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. Et concessit eis statim Jesus. Et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos, et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari. Qui autem pascebant eos, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum, et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem vestitum, et sanæ mentis, et timuerunt. Et narraverunt illis qui viderant qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, et de porcis. Et rogare cœperunt eum, ut discederet de finibus eorum. Cumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo : et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui. Et abiit, et cœpit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus, et omnes mirabantur.

Theoph. Quia qui in navicula erant, conquirebant ad invicem : Quis putas est iste ? inimicorum testimonio confirmatur

sédé confirmant que celui-ci est vraiment le Fils de Dieu, et c'est pour en venir à la narration de ce fait que l'évangéliste commence ainsi : « Et ils vinrent en traversant la mer dans le pays des Géraséniens. » — BÈDE. — Géraza est un bourg remarquable de l'Arabie, près du mont Galaad, qui fut habité par la tribu de Manassès, non loin du lac de Tibériade, dans lequel les porcs furent précipités. — S. CHRYS. (1).—Cependant les exemplaires soignés ne portent ni *Géraséniens*, ni *Gédaréens*, mais *Gergéséněens*. Géraza est une ville de la Judée, mais il n'y a dans ses alentours ni mer ni lac; Gadara est une ville de l'Arabie qui n'a pas non plus ni mer ni lac dans ses alentours. Ce qui rend évident que les apôtres n'ont pas pu se tromper ainsi, eux qui connaissaient si bien la Judée, c'est que Gergesa, d'où vient le nom de Gergéséens, n'est pas loin du lac de Tibériade, auprès de laquelle ville se trouve le principal des lacs de Judée.

« Et lorsqu'il sortait de sa nacelle, voici qu'un homme courut aussitôt venant du milieu des tombeaux. » — S. AUG. — Comme Matthieu en rappelle deux, et que Marc et Luc ne parlent que d'un, vous devez en conclure qu'il y en avait un des deux plus fameux et connu dans toute la contrée, qui pleurait surtout sur lui.—S. CHRYS.—Ou bien, l'on peut croire que Marc et Luc ont parlé de celui qui était le plus misérable et ont aimé surtout à s'étendre sur son sort. « Et l'on ne pouvait plus le lier même avec des chaînes. » Ces évangélistes disent *un possédé*, sans s'occuper du nombre, ou pour faire éclater davantage la puissance qui avait agi ainsi; car il est bien évident que celui qui avait

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Bibl. Patr.*

---

quis esset : accessit enim dæmoniacus confitens ipsum esse filium Dei : ad quod narrandum Evangelista accedens dicit : Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerazenorum. BEDA. Geraza est urbs insignis Arabiæ trans Jordanem juxta montem Galaad quam tenuit tribus Manasse, non longe a stagno Tiberiadis, in quod porci præcipitati sunt. CHRYS. Sed tamen neque Gerazenorum neque Gædarenorum exquisita scriptura continet, sed Gergesenorum : Geraza enim civitas est Judææ, et nequaquam in ea mare ; Gadara vero Arabiæ civitas est ; neque mare neque stagnum proximum habens. Et ne tam evidens mendacium evangelistæ dixisse videantur (viri tam diligenter scientes quæ circa Judæam erant), Gergesa quidem (a qua Gergecæi) antiqua civitas fuit non procul ab ea quæ nunc Tiberias nuncupatur, circa quam extat præcipuum circumpositum stagnum.

Sequitur : Et exeunti ei de navi statim occurrit de monumentis homo. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Cum Matthæus dicat duos fuisse, Marcus et Lucas unum commemorant, ut intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris, quem regio illa maxime dolebat. CHRYS. (hom. 29, *in Matth.*). Vel videtur quod Marcus et Lucas illud quod erat miserabilius narraverunt; et propter hoc diffusius quod illi contigerat enarrant. Sequitur enim : Et neque catenis jam quisquam eum poterat ligare. Dixerunt ergo simpliciter dæmonia-

guéri un tel possédé pouvait en guérir beaucoup d'autres. D'ailleurs il n'y a là aucune dissonnance; car ils ne disent point qu'il n'y avait qu'un possédé, parole qui, s'ils l'avaient dite, aurait paru contredire saint Matthieu. Or, les démons habitaient au milieu des tombeaux pour propager le dogme impur que les âmes des défunts sont changées en démons.

S. Grég. de Nisse. — L'assemblée des démons s'était préparée à résister à la puissance divine. Lorsque s'approchait celui dont le pouvoir s'étend sur tout, ils s'écrient, proclamant ainsi sa puissance éminente: « Voyant Jésus de loin, il courut et l'adora, et s'écria d'une grande voix et dit : Qu'y-a-t-il de commun entre vous et moi, Jésus, Fils du Très-Haut? » — S. Cyr. — Voyez le démon partagé entre deux passions, l'audace et la crainte; il résiste et prie; il lui pose cette question pour savoir ce qu'il y a de commun entre lui et Jésus, et sa question revient à ceci: « Pourquoi me chassez-vous du milieu des hommes, puisqu'ils sont à moi? » — Bède. — Comment donc les Juifs peuvent-ils être assez impies que de prétendre que c'est par le prince des démons qu'il chassa les démons, alors que les démons eux-mêmes confessent qu'il n'y a rien de commun entre lui et eux? — S. Chrys. — Ensuite il le conjure en le suppliant: « Je t'adjure par Dieu de ne pas me tourmenter; » ou bien, la présence de Jésus le tourmentait, ou bien il considérait comme un tourment d'être chassé du corps de ce possédé. Malgré toute leur perversité, les démons ne peuvent douter que quelque peine ne les attende à la fin à cause de leurs péchés, et ils savaient parfaitement que le temps de ce dernier châtiment n'était pas encore

---

eum, numerum non quærendo : vel, ut virtutem majorem ostenderent operantis : nam qui unum talem curaverat, non erat ei impossibile multos alios curare : nec tamen hic dissonantia demonstratur : non enim dixerunt quod unus solus erat; quod si dixissent, Matthæo contradicere viderentur. Habitabant autem in monumentis dæmones, erroneum dogma multis volentes immittere, quod decedentium animæ in dæmones convertantur.

Greg. Nisse. Paraverat autem se cœtus dæmonum ad resistendum divinæ potestati. Cum autem appropinquaret qui potestatem habet super omnia, exclamant eminentem ejus virtutem. Unde sequitur : Videns autem Jesum a longe, cucurrit, et adoravit eum, et clamavit voce magna, et dixit ei : Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? Cyr. Vide dæmonem duplici passione divisum : audacia et timore : reluctatur, et orat: quasi quæstionem aliquam intentans vult scire quid sibi et Jesu commune : quasi diceret : Qua de causa ejicis me ab hominibus, cum sint mei? Bed. Quæ autem impietas est Judæorum eum dicere in principe dæmoniorum ejecisse dæmonia, quem et ipsa dæmonia fatentur nihil secum habere commune? Chrys. (ut sup.). Deinde orans subjungit : Adjuro te per Deum, ne me torqueas : emissionem enim reputabat tormentum : vel etiam invisibiliter torquebatur. Quamvis enim mali sint dæmones, sciunt tamen quod ipsos propter peccata expectat ultimo aliqua pœna : quia vero nondum eis tempus ultimæ pœnæ advene-

venu pour eux, et ils le savaient surtout parce qu'il leur avait été permis de se mêler aux hommes. Mais comme le Christ les avait déjà surpris en beaucoup de méfaits, ils pensaient que, vu l'excès de leur malice, leur dernier châtiment ne pouvait pas se faire attendre, et c'est pour cela qu'ils lui demandent à ne pas être tourmentés. — BÈDE. — C'est là un grand tourment pour le démon que d'être empêché dans le mal qu'il fait à un possédé, et il y renonce d'autant plus difficilement qu'il possède cet homme depuis plus longtemps.

« Car il lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. » — S. CYR. — Remarquez l'inattaquable puissance du Christ; il agite Satan, pour qui ses paroles sont du feu et de la flamme d'après cette parole : « Les montagnes se sont fondues devant le Seigneur, » c'est-à-dire les puissances sublimes et superbes.

« Et il l'interrogea : Quel est ton nom. » — THÉOPH. — Le Seigneur interroge lui-même non pas pour savoir, mais afin que les assistants sachent la multitude de démons qu'il y avait dans le possédé. — S. CHRYS. — Car s'il ne l'avait pas dit lui-même, il eût été incroyable qu'ils fussent un si grand nombre; c'est pour cela qu'il le force lui-même à avouer qu'ils sont en grand nombre. « Et il lui dit : Mon nom est Légion, parce que nous sommes nombreux. » Il ne dit pas combien ils sont, mais il dit qu'ils sont beaucoup, car le nombre exact importait peu.

BÈDE. — Après que le peuple a eu l'aveu de tout ce que le possédé avait à supporter, la puissance de celui qui guérit n'en devient que plus éclatante. Et encore de notre temps les prêtres qui peuvent chasser les démons par la grâce de l'exorcisme ont coutume de dire que les pos-

---

rat, firmissime cognoscebant ; maxime cum permissum esset eis hominibus commisceri. Sed quia Christus comprehenderat eos tanta mala perpetrantes, putabant quod propter factorum excessum ultimum punitionis tempus minime expectarent : propter hoc supplicant ne torqueantur. BED. Magnum enim tormentum est dæmoni a læsione hominis cessare, et tanto dimittit difficilius quanto possidet diutius.

Sequitur : Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine isto. CYR. Attendas inexpugnabilem virtutem Christi : conquassat Sathanam, cui verba Christi sunt ignis et flamma, secundum quod Psalmista dicit (*Psal.* 96) : Liquefacti sunt montes a facie Dei, id est, sublimes et superbæ virtutes.

Sequitur : Et interrogavit eum : Quod tibi nomen est? THEOPH. Interrogat quidem Dominus non ut ipse sciret, sed ut cæteri sciant multitudinem habitantium dæmonum. CHRYS. Ne si ipse diceret quod multi sunt incredibile fieret. Vult ergo quod ipsi confiteantur quod multi erant. Unde sequitur : Et dixit ei : Legio mihi nomen est quia multi sumus. Non dicit determinatum numerum, sed multitudidem : non enim prodest ad scientiam exquisitio numeri.

BED. Confessa autem publice peste quam furens tolerabat, virtus curantis gratior apparet. Sed et nostri temporis sacerdotes,

sédés ne peuvent être guéris que lorsqu'on les force à exposer par une confession publique tout ce qu'ils ont à souffrir des esprits impurs sous les rapports du tact, de l'ouïe, de la vue, du goût et d'une autre partie du corps.

« Et ils le priaient instamment de ne pas les chasser au-delà de ce pays. » — S. CHRYS. (1). — Luc porte : « Dans l'abîme. » L'abîme est ce qui s'étend entre les deux vies. Or, les anges méritent d'être jetés dans les ténèbres extérieures préparées à Satan et à ses anges. Le Seigneur pouvait les y précipiter ; mais il leur permet de rester dans ce monde, de crainte que l'absence du tentateur ne nous privât de la couronne du triomphe. — THÉOPH. — Et afin de nous exercer par le combat.

« Il y avait là auprès de la montagne un grand troupeau de porcs qui paissait. » — S. AUG. — Ce que dit ici Marc, que le troupeau de porcs était auprès de la montagne, n'est pas contraire à ce que dit Luc, qu'il était sur la montagne ; car le troupeau pouvait être assez grand pour être en partie auprès de la montagne et en partie sur la montagne.

« Et les esprits le priaient en disant : Envoyez-nous dans les porcs pour que nous y entrions. » — RÉM. — C'est pourquoi ils entrèrent dans les porcs non pas spontanément, mais ils demandèrent que cela leur fût permis, pour nous montrer qu'ils ne pouvaient pas nous nuire sans la permission divine. Ils ne demandèrent pas à entrer dans des hommes, car celui par qui ils étaient tourmentés avait figure humaine. Ils ne demandèrent pas non plus à entrer dans des troupeaux de bœufs ou de moutons, car ces animaux étaient offerts en holocauste sur l'autel ; mais ils veulent entrer dans des porcs, car il n'y a pas d'animal

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

qui per exorcismi gratiam ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi (quantum sapere possunt) omne quod ab immundis spiritibus visu, auditu, gustu, tactu, vel alio quolibet corporis aut animi sensu vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant.

Sequitur : Et deprecabantur multum ne se expelleret extra regionem. CHRYS. Lucas autem dicit : In abyssum : abyssus enim est separatio hujus mundi : promerentur enim dæmones mitti ad tenebras exteriores, diabolo et illius angelis præparatas. Hoc autem Christus facere poterat : permisit tamen eos in hac terra esse, ne absentia tentatoris, homines corona victoriæ privaret. THEOPH. Et ut nobiscum pugnantes nos peritiores constituant.

Sequitur : Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Quod hic dicit Marcus circa montes fuisse gregem ; Lucas autem in monte, nihil repugnat : grex enim porcorum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, et aliquid circa montem.

Sequitur : Et deprecabantur eum spiritus dicentes : Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. REMIG. (*sup. Matth.*). Idcirco autem intraverunt in porcos non sponte, sed petierunt ut eis concederetur : ut demonstraretur quia non possunt nocere ho-

plus impur, et parce qu'ils ne se plaisent eux-mêmes que dans les immondices.

« Et Jésus leur accorda aussitôt. » — Bède. — Il le leur permit pour sauver les hommes, en permettant que les bêtes fussent tuées. — S. Chrys. (1). — Il voulut ainsi montrer aux hommes la fureur que les démons ont contre eux, et établir à leurs yeux qu'ils en feraient bien davantage contre eux s'ils pouvaient échapper à la puissance divine qui les en empêche. Comme sa bonté ne lui permettait pas de faire éclater cette vérité dans les hommes, il permet aux démons d'entrer dans les porcs pour faire éclater en eux leur force et leur fureur.

« Et les esprits impurs sortant, etc. » — Titus de Bosra. — Les pâtres s'enfuirent pour ne pas périr avec leurs troupeaux, et ils allèrent jeter l'alarme dans les cités voisines. « Ceux qui les paissaient s'enfuirent. » La crainte d'une perte amène les habitants de ce pays à Jésus, et c'est ainsi que souvent, au moment où le Seigneur fait éprouver aux hommes des pertes dans leurs biens, il comble de ses bienfaits leurs âmes. « Et ils vinrent trouver Jésus, et ils virent celui qui était auparavant possédé assis, etc., » c'est-à-dire qu'aux pieds de celui qui l'avait sauvé était celui qu'auparavant les chaînes ne pouvaient pas arrêter; qu'il y était couvert de vêtements et sain d'esprit, celui qui était toujours nu. Tous en furent étonnés : « Et ils craignirent. » Ils constatent ce miracle, partie pour ce qu'ils voient et partie pour ce qu'ils entendent. « Et ceux qui avaient vu leur racontèrent. »

(1) In Matth., 8. — On retrouve ceci plus explicite dans Théophylacte et Victor d'Antioche.

---

minibus, nisi permissione divina. Ideo autem non petierunt mitti in homines, quia illum cujus virtute torquebantur, humanam speciem gestare videbant. Nec petierunt ut in pecora mitterentur, quia velut munda animalia in templo Dei offerebantur : petierunt ut in porcos mitterentur, quia nullum animal est immundius porco ; et dæmones semper in spurcitiis delectantur.

Sequitur : Et concessit eis statim Jesus. Bed. Ideo quidem permisit, ut per interfectionem porcorum, hominibus salutis occasio præbeatur. Chrys. Volens furiam quam contra homines habent dæmones omnibus demonstrare, et quod multo pejora vellent hominibus infligere, si possent virtute non impediri divina : et quia in hominibus hanc ostensionem fieri ejus pietas non ferebat, ipsos in porcos intrare permisit, ut in illis virtus et furor dæmonum videatur.

Sequitur : Et exeuntes spiritus immundi. Titus Bostrensis (*in Matth.*). Fugam autem arripuerunt pastores, ne cum porcis perirent, et hujusmodi terrorem civibus intulerunt. Unde sequitur : Qui autem pascebant eos, fugerunt : illos autem ad Salvatorem adduxit damni necessitas : frequenter enim cum Deus homines damnificat in rebus possessis, confert beneficium animabus. Unde sequitur : Et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem, scilicet juxta pedes a quibus nactus erat salutem, quem antea nec catenæ compescere poterant; vestitum, et sanæ mentis, qui continuo nudus erat; et obstupuerunt. Unde sequitur : Et timuerunt. Hoc igitur

— Théoph. — Stupéfaits et saisis de crainte à cause du miracle dont ils ont entendu parler, ils le conjurent de s'éloigner de leurs frontières, et c'est ce que l'Évangile exprime ainsi : « Et ils se mirent à le prier de s'éloigner de leurs confins, » craignant d'avoir quelque chose de semblable à souffrir. Ils repoussent la présence du Sauveur par la tristesse que leur inspire là perte de ces porcs. — Bède. — Ou bien, ils se jugeaient indignes de la présence du Sauveur par la conscience qu'ils avaient de leur infirmité.

« Comme il montait dans la barque, celui que le démon avait tourmenté se mit à le prier de le prendre avec lui. » — Théoph. — Il craignait que les démons, venant à le rencontrer de nouveau, ne s'emparassent de lui. Mais le Seigneur le remit dans sa maison, lui faisant comprendre que, quoique absent, il le défendrait par sa puissance, et aussi que lui-même, après avoir été guéri, devait servir au salut des autres. « Et il ne l'admit pas, mais il lui dit : Allez dans votre maison vers les vôtres, et racontez-leur combien le Seigneur a fait pour vous et comment il a eu pitié de vous. » Remarquez l'humilité du Sauveur : il ne dit pas : Racontez-leur tout ce que j'ai fait pour vous, mais tout ce que le Seigneur a fait pour vous, pour vous apprendre à vous aussi de ne pas vous rapporter à vous-même, mais de rapporter à Dieu ce que vous aurez pu faire de bien. — S. Chrys. (1). — Quoiqu'il eût commandé à tous les autres qu'il avait guéris de se taire sur le fait de leur guérison, il commande cependant à celui-ci de raconter la sienne, parce que toute cette région, occupée par les démons,

(1) On ne retrouve plus ceci dans saint Chrysostôme ni ailleurs.

miraculum partim visu, partim verbis comperiunt : unde sequitur : Et narraverunt illi qui viderant. Theoph. Stupentes autem propter miraculum quod audierant timuerunt ; et propter hoc deprecantur ipsum ut ab eorum recedat finibus : et hoc est quod subditur : Et rogare eum cœperunt ut discederet a finibus eorum : timebant enim ne aliquando tale aliquid paterentur. Contristati enim de porcorum perditione, præsentiam renuunt Salvatoris. Bed. Vel conscii fragilitatis propriæ, præsentia Domini se judicabant indignos.

Sequitur : Cumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, etc. Ut esset cum illo. Theoph. Timebat enim ne aliquando invenientes eum dæmones reintrarent in eum : Dominus vero remittit eum in domum suam ; innuens ei quod quamvis ipse præsens non esset, tamen sua virtus ipsum custodiret, simul etiam ut curatus aliis prosit. Unde sequitur : Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et nuntia illis quanta tibi Dominus fecit et misertus sit tui. Vide Salvatoris humilitatem : non dixit : Nuntia omnia quæ feci tibi, sed omnia quæ fecit tibi Dominus : sic et tu cum aliquid boni feceris, non tibi, sed Deo attribuas. Chrys. Licet autem aliis sanatis præceperit nemini dicere, convenienter tamen huic præcepit quod annuntiet ; quoniam omnis illa regio dæmonibus detenta sine Deo manebat. Theoph. Ipse igitur

restait sans Dieu. — THÉOPH. — Pour lui, il se mit à l'annoncer, et tous en furent étonnés : « Et il se mit à le prêcher. » — Au sens mystique, *Géraza* ou, ainsi que lisent quelques-uns, *Gergeza*, signifie celui qui *renvoie le colon*, ou l'étranger qui approche, et cela parce que le peuple des nations chassa l'ennemi de son cœur et se rapprocha, lui qui était éloigné (1). — S. JÉR. — Ce possédé, c'était le peuple si désespéré de l'idolâtrie qui avait secoué le joug de Dieu, le joug de la loi de nature et celui de toute crainte humaine. — BÈDE. — Ce peuple habitait au milieu des tombeaux, parce que son plaisir était dans des œuvres de nuit, c'est-à-dire dans les péchés. Il était furieux jour et nuit, ne se servant ni de la prospérité ni de l'adversité pour s'arracher au joug des démons, couché comme au milieu des tombeaux par ses œuvres corrompues, errant sur les montagnes par le fait de son orgueil, se déchirant comme avec des pierres par les doutes de sa dure incrédulité. Or, le démon répond : « Mon nom est Légion, » à cause de cette multitude de nations dont le culte idolâtrique était l'assemblage. Que ces démons, après être sortis du corps de cet homme, se soient emparés de ce troupeau de porcs et qu'ils l'aient précipité dans la mer, cela signifie qu'après la délivrance des idolâtres, sur lesquels ne pèse plus le joug du démon, ceux qui n'ont pas voulu croire au Christ continuent dans les profondes retraites leurs rites sacriléges. — THÉOPH. — Ou bien, ce fait signifie que les démons entrent dans ceux qui vivent à la manière des porcs, se vautrant dans le bourbier des voluptés, et finissant par les précipiter, comme dans l'abîme de la mort, dans l'océan de cette vie de dérèglements. — S. JÉR. — Ou bien,

(1) « Vous qui étiez loin, vous êtes devenus près dans le sang du Christ (Eph., 2, v. 13). »

---

cœpit prædicare et omnes mirantur : et hoc est quod sequitur : Et cœpit prædicare. BED. Mystice autem Geraza, sive Gergeza (ut quidam legunt), colonum ejiciens, sive advena propinquans interpretatur, quia Gentium populus et hostem de corde repulit, et qui erat longe, factus est prope. HIER. Hic autem dæmoniacus, desperatissimus Gentium populus est, nec lege naturæ, nec Dei, nec humano timore alligatus. BED. Qui in monumentis habitabat, quia in mortuis operibus (hoc est, in peccatis) delectabatur ; semper nocte ac die furebat, quia in prosperis et adversis a servitio malignorum spirituum non cessabat, sed per operum fœditatem quasi in monumentis jacebat, per factum superbiæ in montibus errabat, per verba durissimæ infidelitatis quasi lapidibus se concidebat. Dicit autem : Legio mihi nomen est, quia populus Gentium diversis idololatriæ cultibus erat mancipatus. Quod autem exeuntes spiritus immundi ab homine intrant in porcos, quos in mare præcipitant, significat quod liberato populo Gentium a dominatione dæmonum, qui Christo credere noluerunt, in abditis agunt sacrilegos ritus. THEOPH. Vel per hoc significatur quod dæmones intrant in homines ad modum porcorum viventes, et volutabro voluptatum se involventes, ac præcipitant eos perditionis præcipitio in mare vitæ istius, et suffocantur. HIER. Vel suffocantur in inferno

ils sont étouffés dans l'enfer, sans aucun recours à la miséricorde, par l'impétuosité de cette mort consommée, loin de laquelle plusieurs s'enfuient, parce que la vue des malheurs de l'insensé rendent le sage plus prudent. — BÈDE. — Que le Christ n'ait pas voulu l'admettre, cela signifie qu'après la rémission de ses péchés chacun de nous doit entrer dans la maison de sa conscience purifiée, servir l'Évangile en le faisant servir au salut des autres, pour se reposer plus tard avec le Christ. — S. GRÉG. — Lorsque nous avons eu la plus petite participation à la connaissance de Dieu, nous ne voulons plus revenir aux choses humaines, tout épris des douceurs de la contemplation; mais le Seigneur ordonne à l'âme d'avoir à verser les sueurs de l'action avant d'être restaurée par la contemplation. — S. JÉR. — Cet homme guéri prêche dans la Décapole, et c'est ainsi que les Juifs, dont toute la loi est dans le Décalogue, sont convertis par Rome.

Jésus étant encore repassé dans la barque à l'autre bord, lorsqu'il était auprès de la mer, une grande foule de peuple s'amassa autour de lui. Et un chef de synagogue, nommé Jaïre, le vint trouver; et le voyant, il se jeta à ses pieds, et il le suppliait avec grande instance, en lui disant : J'ai une fille qui est à l'extrémité, venez lui imposer les mains pour la guérir et lui sauver la vie. Jésus s'en alla avec lui, et il était suivi d'une grande foule de peuple qui le pressait. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui, ayant dépensé tout son bien, n'en avait reçu aucun soulagement, mais s'en était toujours trouvée plus mal, ayant ouï parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement; car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Au même instant la source du sang qu'elle perdait fut séchée, et elle sentit dans

(1) Cap. 28 in Job.

---

sine respectu misericordiæ per impetum maturæ mortis a quibus fugiunt multi; quia flagellato stulto, sapiens prudentior fit. BED. Quod autem Dominus, volentem esse cum illo non admisit, significat quod quisque intelligat post remissionem peccatorum ingrediendum sibi esse in conscientiam bonam, et serviendum Evangelio propter aliorum salutem, ut deinde cum Christo requiescat. GREG., 6 *Mor.* (cap. 17). Cum enim quantumlibet parum de divina cognitione percepimus, redire jam ad humana nolumus, quietem contemplationis quærentes; sed Dominus præcipit ut mens prius exsudet in opere, et postmodum refici debeat per contemplationem. HIER. Homo autem sanatus prædicabat in Decapoli, dum a romano nunc regno Judæi convertuntur, qui in littera tantum pendent Decalogi.

Et cum ascendisset Jesus in navi rursum trans fretum convenit turba multa ad eum, et erat circa mare. Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus, et videns eum, procidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum tuam super eam, ut salva sit et vivat. Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis, annis duodecim, et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quicquam profecerat; sed magis deterius habebat, cum audisset de Jesu, venit in

son corps qu'elle était guérie de cette maladie. Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se retourna au milieu de la foule, et dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtements ? Ses disciples lui dirent : Vous voyez que la foule vous presse de tous côtés, et vous demandez qui vous a touché ? Et il regardait tout autour de lui pour voir celle qui l'avait touché. Mais cette femme, qui savait ce qui s'était passé en elle, étant saisie de crainte et de frayeur, vint se jeter à ses pieds, et lui déclara toute la vérité. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre maladie.

THÉOPH. — Après le miracle du possédé, le Seigneur en fait un autre en guérissant la fille d'un chef de la synagogue, et c'est la narration de ce nouveau miracle que commence l'évangéliste en ces termes : « Et lorsque Jésus fut remonté dans la barque pour aller au-delà de la mer. » — S. AUG. — Il faut comprendre ceci en cette manière que Jésus fit ce miracle de la guérison de la fille du chef de la synagogue lorsqu'il eut passé de l'autre côté du lac ; mais à quel moment précis, on ne le sait pas. Cependant, s'il n'y avait aucun intervalle, il n'y aurait pas moyen de placer ce festin dont parle Matthieu, immédiatement après lequel il raconte cette guérison de la fille de la synagogue. Cet évangéliste a tissu son récit de manière à indiquer qu'il a raconté après ce qui a été fait après.

« Et voici qu'arrive un des chefs de la synagogue appelé Jaïre. » — S. CHRYS. (1). — L'évangéliste donne le nom à cause des Juifs contemporains, afin que le nom fût une preuve du miracle. « Et, voyant

(1) L'on ne trouve pas ceci dans saint Chrysostôme, mais plutôt dans Victor d'Antioche.

---

turba retro, et tetigit vestimentum ejus : dicebat enim quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore quia sanata esset a plaga : et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam aiebat : Quis tetigit vestimenta mea ? Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit ? Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat. Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum et dixit ei omnem veritatem : Jesus autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace, et esto sana a plaga tua.

THEOPH. Post miraculum dæmoniaci, aliud miraculum Dominus operatur, filiam scilicet archisynagogi resuscitans : ad cujus miraculi narrationem Evangelista accedens dicit : Et cum ascendisset Jesus in navi rursus trans fretum. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Intelligendum est autem quod de archisynagogi filia subditur factum esse cum transcendisset Jesus in navi rursus trans fretum, sed quantum post non apparet : nisi enim fuisset intervallum, non esset quando fieret quod narrat Matthæus de convivio domus suæ, post quod factum nihil aliud continuo sequitur, quam illud de archisynagogi filia : sic enim ipse contexit, ut ipse transitus aperte indicet, hoc consequenter narrari quod consequenter est factum.

Sequitur : Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus. CHRYS. Nomen posuit propter Judæos qui tunc erant, ut nomen miraculi fieret ostensivum. Sequitur : Et

Jésus, il se jeta à ses pieds, et il le priait beaucoup en disant : Ma fille est à l'extrémité. » Matthieu dit que Jaïre présenta sa fille comme morte, et Marc comme étant gravement malade ; mais ce dernier évangéliste raconte qu'on vint annoncer la mort de cette jeune fille au moment où Jaïre était déjà en route avec le Seigneur. C'est donc pour abréger que Matthieu donne déjà comme morte celle que le Sauveur rendit à la vie après qu'elle était réellement morte.—S. Aug. — Cet évangéliste exprime plutôt les pensées du père qu'il n'en rend les paroles ; car ce que demandait Jaïre, c'était la résurrection de sa fille qu'il ne pouvait pas penser devoir retrouver en vie après l'avoir laissée mourante. — Théoph. — Cet homme se montre plein de foi en ce qu'il tombe aux pieds de Jésus, mais il n'a point toute la foi désirable en ce qu'il demande au Sauveur de venir lui-même ; car il lui suffisait d'exprimer cette prière : « Dites à la parole, et ma fille sera guérie. »

« Et il alla avec lui ; et voici qu'une femme malade d'une perte de sang. » — S. Chrys. — Cette femme, célèbre et connue de tous, n'osait pas s'approcher ouvertement du Sauveur, ni se présenter devant lui, parce que la loi la déclarait impure. Elle le touche par derrière et non par devant, parce qu'elle n'osait pas agir autrement. Elle ne touche pas ses vêtements, mais la frange de ses vêtements, et ce n'est pas le contact de cette frange qui la guérit, mais sa pensée. « Car elle disait : Si je touche seulement ses vêtements je serai guérie. »—Théoph. — Cette femme se montre pleine de foi en ce qu'elle espère sa gué-

(1) Ceci ne se retrouve pas textuellement dans saint Chrysostôme.

videns eum, procidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est. Et quidem Matthæus narrat archisynagogum puellam mortuam nuntiasse ; Marcus vero graviter infirmatam, sed postmodum archisynagogo cum quo Dominus ire debebat, nuntiatum fuisse puellam mortuam esse. Matthæus ergo eamdem rem similiter significat (quod scilicet mortuam suscitaverit) brevitatis causa eam dicens obiisse, quam constat mortuam suscitatam fuisse. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Attendit enim non verba patris de filia, sed (quod est potissimum) voluntatem : ita enim desperaverat ut potius eam vellet reviviscere, non credens vivam posse inveniri quam morientem reliquerat. Theoph. Fuit autem hic vir ex parte fidelis, inquantum cecidit ad pedes Jesu ; inquantum vero deprecatur ut veniat, non quantam oportebat habere fidem ostendit : oportebat enim eum dicere : Dic verbo, et sanabitur filia mea.

Sequitur : Et abiit cum illo, etc. Et mulier in profluvio sanguinis, etc. Chrys. Mulier ista famosa et nota omnibus, propter hoc ad Salvatorem in manifesto accedere non audebat, neque ante eum venire, quia secundum legem immunda erat. Propter hoc retro tetigit et non ante, quia nec hoc facere audebat : nec etiam tetigit vestimentum, sed vestimentorum fimbriam : non autem fimbria, sed ejus cogitatio eam salvam fecit.

Sequitur : Dicebat enim, quia si vel vestimenta ejus tetigero, salva ero. Theoph.

rison de cette frange, et c'est pour cela qu'elle est guérie. « Et aussitôt la source de cette perte de sang fut tarie, etc. » — S. Chrys. — Ceux qui touchent le Christ par la foi, les vertus du Christ leur sont données avec cette bonne volonté qui vient de lui. « Et aussitôt Jésus, ressentant en lui-même qu'une influence etait sortie de lui, s'étant tourné vers les foules, leur dit : Qui a touché ma robe? » Les influences du Christ ne sortent pas de lui d'une manière locale et matérielle et comme l'abandonnant lui-même; car, étant incorporelles, lorsqu'elles sortent pour aller à d'autres et pour se donner à eux, elles n'abandonnent pas celui de qui elles sont dites sortir, ainsi que la science qui se donne à ceux qui apprennent n'abandonne pas ceux qui enseignent. Ces paroles : « Connaissant par ce qu'il éprouvait qu'une influence était sortie de lui, » veulent dire seulement que cette femme recouvra sa santé, non pas sans qu'il s'en aperçût, mais lui le sachant fort bien. Par cette question : « Qui m'a touché ? » il manifeste, lui le sachant fort bien, cette femme qui s'est approchée de lui, rend publique sa foi et met ce miracle dans le souvenir de tous. « Et les disciples lui disaient : Vous voyez cette foule qui vous presse de toutes parts, et vous dites : Qui m'a touché ? » Le Seigneur avait demandé : « Qui m'a touché?» c'est-à-dire par la foi et la pensée. Ces foules qui me pressent de toutes parts ne me touchent pas, car elles ne s'approchent pas de moi ni par la foi ni par la pensée.

Suite. — « Et regardant tout autour, il vit cette femme qui avait fait cela. » — Théoph. — Le Seigneur voulait manifester cette femme : d'abord pour approuver sa foi, ensuite pour provoquer Jaïre à la con-

---

Fidelissima quidem est hæc mulier quæ a fimbriis curationem speravit, propter quod consequitur sanitatem. Unde sequitur : Et confestim siccatus est fons, etc. Chrys. His autem qui fide tangunt Christum, virtutes ejus cum bona ejus voluntate donantur. Unde sequitur : Et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, conversus ad turbas dixit : Quis tetigit vestimentum meum? Virtutes quidem Salvatoris exeunt ab eo, non localiter aut corporaliter, ipsum modo aliquo relinquentes; incorporales enim cum sint, ad alios exeunt aliisque donantur; neque tamen extra eum sunt a quo exire dicuntur, sicut scientiæ quæ a doctore discentibus tribuuntur. Dicit ergo : Cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, ut intelligeres quod eo sciente non ignorante mulier salutem accepit. Interrogabat vero : Quis me tetigit? licet sciret tangentem, ut mulierem venientem manifestet, et ejus publicet fidem, et ne virtus miraculosi operis oblivioni tradatur. Sequitur : Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit? Quæsierat autem Dominus : Quis me tetigit? id est, cogitatione et fide : non enim comprimentes turbæ me tangunt, quia non cogitatu et fide accedunt.

Sequitur : Et circumspiciens vidit eam quæ hoc fecerat. Theoph. Volebat enim Dominus mulierem manifestare; primo quidem ut fidem approbaret mulieris; deinde ut archisynagogum ad confidentiam provocaret, quia sic ejus filia curaretur; simul-

fiance et guérir ainsi sa fille; enfin pour dissiper la crainte de cette femme : cette femme craignait, car sa santé, elle venait de la dérober. « Or cette femme tremblante, etc. » — Bède. — La question faite par le Sauveur tendait à faire avouer à cette femme sa longue infidélité, sa foi subite et sa guérison, pour la confirmer elle-même dans sa foi et présenter son exemple à d'autres. « Et il lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie; allez en paix et soyez guérie de votre mal. » Il ne lui dit pas : Votre foi vous guérira; mais : vous a guérie; ce qui revient à ceci : « Vous avez été guérie du moment que vous avez cru. » — S. Chrys. — Il appelle sa fille celle que la foi vient de sauver, car c'est la foi du Christ qui nous fait enfants de Dieu. — Théoph. (1). Il lui dit : « Allez en paix, » c'est-à-dire soyez en repos, et c'est comme s'il lui disait : *Allez*, soyez tranquille, car jusqu'ici vous avez été dans les angoisses et dans les tourments. — S. Chrys. — Ou bien, par ces mots : « Allez en paix, » il la place dans le bien extrême, Dieu habitant dans la paix. Ainsi le Sauveur nous apprend qu'il avait guéri cette femme non-seulement dans son corps, mais aussi dans ce qui était la cause du mal de son corps, dans ses péchés.

S. Jér. — Au sens mystique, Jaïre, chef de la synagogue, qui vient après tout ce qui précède, c'est le peuple d'Israël qui viendra lorsque sera entrée la plénitude des nations. Le nom de Jaïre veut dire *illuminateur* ou *illuminé*, et c'est le peuple d'Israël qui, après avoir laissé tomber l'ombre du sens littéral, se précipitant aux pieds du Christ, éclairé et embelli des dons de l'esprit, s'humiliant devant l'incarnation

(1) Hom. 22 in Matth. — Mais on trouve ceci plus littéralement dans Victor d'Antioche.

que ut mulierem solveret a timore. Etenim timebat mulier, quia furata fuerat sanitatem : propter quod sequitur : Mulier autem tremens, etc. Beda. Ecce quo tendebat interrogatio, ut scilicet mulier confiteatur veritatem diuturnæ infidelitatis, subitæ credulitatis et sanationis; et ita ipsa confirmaretur in fide, et aliis præberet exemplum. Sequitur : Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace et esto sana a plaga tua. Non dixit : Fides tua te salvam factura est; sed te salvam fecit : quasi diceret : In eo quod credidisti, jam salva facta es. Chrys. Filiam vero vocat salvatam fidei ratione; fides enim Christi, Dei filiationem præstat. Theoph. Dicit autem ei : Vade in pace, id est, in requie : quasi diceret : Vade, requiesce, quia hucusque fuisti in angustiis et cruciatibus. Chrys. Vel dicit : Vade in pace, mittens eam in finem bonorum : in pace enim Deus habitat, ut cognoscas quod non solum corpore curata est, sed etiam a causis corporalis passionis (id est, peccatis) mutata.

Hier. Mystice autem post prædicta venit Jairus archisynagogus, quia cum intraverit plenitudo gentium tunc omnis Israel salvus fiet (*Rom.*, 11). Jairus enim sive illuminans, sive illuminatus interpretatur; id est, judaicus populus umbra litteræ deposita, spiritu illustratus et illuminatus,

du Verbe, prie pour sa fille ; car celui qui vit pour soi veut faire vivre les autres. C'est ainsi que Jésus ne se refuse pas aux prières de Moïse et de Samuel qui prient pour le peuple mort au Seigneur.

Bède. — Pendant que le Seigneur va pour guérir la jeune fille, il est foulé de toutes parts par les flots du peuple, et c'est ainsi qu'au moment où il donne au peuple juif les plus salutaires conseils, il est retardé de toutes parts par les habitudes détestables des hommes charnels. Cette femme qui a une perte de sang et que le Seigneur guérit, c'est l'Eglise formée par les nations ; l'on peut entendre par cette perte de sang les souillures du culte idolâtrique et les voluptés de la chair et du sang. Pendant que le Verbe de Dieu veut sauver la Judée, la foule des Gentils s'empare par son espérance pleine de sécurité du salut qui a été préparé et promis à d'autres.—Théoph.—Par cette hémorrhoïsse (1), il faut entendre la nature humaine toute ruisselante du péché car; on peut dire que le péché répand le sang des âmes en les tuant. Elle n'avait pas pu être guérie par un de ces médecins qui n'ont que la science humaine, ni par la loi ni par les prophètes ; mais du moment qu'elle eut touché la frange du Christ, c'est-à-dire sa chair, elle fut guérie. C'est celui qui croit à l'incarnation du Fils de Dieu qui touche la frange de sa robe. — Bède. — Jésus n'est donc touché que par une seule femme au moment où il est pressé de toutes parts par une foule nombreuse ; c'est ainsi qu'accablé sous le poids des hérétiques et des hommes à mœurs mauvaises, il ne reçoit que de la seule Eglise catholique un culte fidèle. L'Eglise des nations ne vient que par derrière ; car ce n'est qu'après qu'ont été accomplis les

(1) Αἷμα, sang, ῥέω, s'écouler.

---

procidens ad pedes Verbi (id est, ad incarnationem Jesu se humilians), rogat pro filia ; quia qui sibi vivit, alios vivere facit : Abraham etiam et Moyses et Samuel rogant pro plebe mortua, et sequitur Jesus preces eorum.

Beda. Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens, noxia carnalium populorum est consuetudine gravatus. Mulier autem sanguine fluens, sed a Domino curata, Ecclesia est congregata de gentibus : Fluxus enim sanguinis et super idololatriæ pollutione, et super his quæ carnis et sanguinis delectatione geruntur, potest recte intelligi. Sed dum Verbum Dei Judæam salvare decerneret, plebs gentium paratam promissamque aliis præripuit spe certa salutem. Theoph. Vel per mulierem quæ hæmorrhoissa erat intelligas humanam naturam : profluebat enim peccatum quod animam occidens quasi sanguinem fudit animarum nostrarum. Hæc a pluribus medicorum (sapientium dico hujus mundi), et etiam a lege ac prophetis curari non valuit ; sed mox ut fimbriam Christi tetigit (id est, carnem ejus), sanata est. Qui enim credit Filium Dei incarnatum, hic est qui vestimentorum fimbriam tangit. Bed. Unde una credula mulier Dominum tangit, turba comprimit, quia qui diversis hæresibus sive perversis moribus

mystères de l'incarnation qu'elle parvient à la foi, sans avoir vu le Sauveur dans la chair; et c'est en lui donnant de participer à ses sacrements que le Sauveur, comme par le contact de ses vêtements, dessèche la source de son sang qui se perd. Le Seigneur regardait tout autour pour voir celle qui l'avait touchée, car il juge dignes de son regard et de sa miséricorde tous ceux qui sont dignes du salut.

Lorsqu'il parlait encore, il vint des gens du chef de synagogue qui lui dirent: Votre fille est morte, pourquoi voulez-vous donner au maître la peine d'aller plus loin? Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de synagogue : Ne craignez point, croyez seulement. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques. Etant arrivé dans la maison de ce chef de synagogue, il y vit une troupe confuse de personnes qui pleuraient et qui jetaient de grands cris, auxquelles il dit en entrant : Pourquoi faites-vous tant de bruit, et pourquoi pleurez-vous? Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Et ils se moquaient de lui. Alors, ayant fait sortir tout le monde, il prit le père et la mère de l'enfant, et ceux qu'il avait menés avec lui, et il entra au lieu où la fille était couchée. Il la prit par la main et lui dit : Talithacumi, c'est-à-dire : Ma fille, levez-vous, je vous le commande. Au même instant la fille se leva, et commença à marcher; car elle avait déjà douze ans; et ils furent merveilleusement étonnés. Mais il leur commanda très expressément de prendre garde que personne ne le sût; et il leur dit qu'on lui donnât à manger.

Théoph. — Ceux qui étaient avec le chef de la synagogue pensaient que le Christ était un des prophètes, et à cause de cela ils croyaient qu'il était nécessaire qu'il vînt pour prier sur la jeune fille. Mais lorsque la jeune fille eut expiré, ils conclurent qu'il n'y avait plus lieu à

---

gravatur, sole Ecclesiæ catholicæ corde fideliter veneratur. Venit autem Ecclesia gentium retro, quia præsentem in carne Dominum non videns, peractis jam sacramentis incarnationis illius ad fidei ejus gratiam pervenit; sicque dum participatione sacramentorum ejus salvari a peccatis meruit, quasi tactu vestimentorum ejus fontem sui sanguinis siccavit. Circumspiciebat autem Dominus videre eam quæ hoc fecerat, quia omnes qui salvari merentur, suo dignos intuitu ac miseratione judicat.

Adhuc eo loquente, veniunt nuntii ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vexas magistrum? Jesus autem audito verbo quod dicebant, ait archisynagogo : Noli timere, tantummodo crede. Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. Et veniunt in domum archisynagogi, et vidit tumultum, et flentes, et ejulantes multum. Et ingressus ait illis : Quid turbamini et ploratis? Puella non est mortua, sed dormit. Et irridebant eum. Ipse vero ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingrediuntur ubi puella erat jacens. Et tenens manum puellæ, ait illi: Tabithacumi, quod est interpretatum : Puella, dico tibi, surge. Et confestim surrexit puella, et ambulabat : erat autem duodecim annorum. Et obstupuerunt stupore magno : et præcipit illis vehementer ut nemo id sciret; et jussit illi dari manducare.

Theoph. Hi qui circa archisynagogum erant, Christum unum ex prophetis esse credebant; et propter hoc eum necessarium putabant, ut veniens super puellam oraret. Quia vero jam expiraverat puella, putabant

prier : « Et pendant qu'il parlait, il en vint d'autres qui dirent au chef de la synagogue : Votre fille est morte ; pourquoi tourmenter encore le maître ? » Mais le Seigneur engagea lui-même le père à glorifier Dieu par sa demande : « Mais Jésus ayant entendu ce que l'on disait, dit au chef de la synagogue : Ne craignez pas, et croyez seulement. » S. Aug. — On ne voit pas qu'il se fût uni par son consentement à ceux qui venaient lui donner cette nouvelle et qui voulaient empêcher le maître d'arriver ; ainsi par ces paroles : « Ne craignez pas, » le Seigneur ne veut pas lui reprocher son manque de foi, mais il veut rendre sa foi plus forte. Si Marc avait mis dans la bouche de Jaïre ce que disaient ceux qui viennent de la maison, à savoir qu'il ne faut plus tourmenter Jésus, de semblables paroles répugneraient à la pensée que Matthieu lui fait exprimer lorsqu'il lui fait dire que la jeune fille est morte.

« Et il n'admit à le suivre que Pierre et Jacques, et Jean, frère de Jacques. » — Théoph. — Car l'humble Jésus ne voulut rien faire par ostentation.

« Et ils vient dans la maison du chef de la synagogue, et il vit du tumulte, des gens qui pleuraient et qui criaient très fort. — S. Chrys. (1). — Pour lui, il leur ordonne de ne pas crier, comme si la ieune fille n'était pas morte, mais n'était qu'endormie : « Et étant entré il dit : Pourquoi vous troublez-vous et pourquoi criez-vous ? » — S. Jér. — L'on dit à Jaïre : Votre fille est morte ; Jésus dit : « Elle n'est pas morte, mais elle dort. » L'une et l'autre parole étaient vraies, et elles reviennent à ceci : « Elle est morte pour vous, mais elle n'est qu'en-

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

non esse precandum : et ideo dicitur : Adhuc eo loquente, veniunt ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vexas magistrum ? Sed ipse Dominus ad confitendum patrem inducit. Sequitur enim : Jesus autem verbo quod dicebatur audito, ait archisynagogo : Nolite timere, tantummodo crede. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Non legitur quod suis nuntiantibus, et prohibentibus ne jam magister veniret, ille consenserit ; ac per hoc quod Dominus dixit ei : Noli timere, crede, non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Si autem Evangelista archisynagogum commemorasset dixisse, quod sui a domo venientes dixerunt (quod jam non vexaretur Jesus) repugnarent ejus cogitationis verba, quæ posuit Matthæus eum dixisse, quod scilicet puella mortua esset.

Sequitur : Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. Theoph. Non enim humilis Christus ad ostentationem voluit aliquid operari.

Sequitur : Et veniunt in domum archisynagogi, et vidit tumultum, et flentes, et ejulantes multum. Chrys. Ipse autem jubet non ejulare, tanquam puella non sit mortua, sed dormiens : unde sequitur : Et ingressus ait : Quid turbamini et ploratis ? Hier. Archisynagogo dicitur : Filia tua

dormie pour moi. » — Bède. — Elle était morte pour les hommes qui n'avaient pas pu la rendre à la vie; elle n'était qu'endormie pour Dieu, à la disposition de qui étaient son âme, qui vivait dans son sein, et sa chair qui reposait dans l'attente de la résurrection; de là est venu pour les chrétiens de dire qu'ils dorment, des morts dont la résurrection n'est pas un doute pour nous.

« Et ils se moquaient de lui. » — Théoph. — Ils se moquent de lui comme ne pouvant rien ajouter à une telle parole. Mais lui il établit ainsi par leur propre bouche que s'il la ressuscite, ce sera vraiment des bras de la mort, et que par conséquent ce sera un miracle. — Bède. — On les met dehors avec raison, eux qui préféraient insulter à la parole de celui qui ressuscite les morts que d'y croire; on les chasse comme indignes d'être les témoins de la puissance qui ressuscite et du mystère de cette mort vaincue : « Pour lui, ayant chassé tous. » — S. Chrys. — Ou bien, c'est pour éviter le reproche d'ostentation qu'il ne permet pas que tous soient avec lui; mais, pour avoir dans la suite des témoins de sa puissance, il choisit trois de ses disciples principaux, et, comme étant plus nécessaires que tous les autres, le père et la mère de la jeune fille. Cependant il rend la vie à celle-ci avec sa main et avec sa parole : « Et prenant les mains de la jeune fille, il lui dit : Thabithacumi; » ce que l'on doit traduire ainsi : « Jeune fille, je vous le dis, levez-vous. » Cette main de Jésus pleine de vie vivifie le cadavre, sa voix soulève la défunte : « Et aussitôt se leva la jeune fille, et elle marchait. » — S. Jér. — L'on ne doit pas accuser l'évangéliste

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

mortua est : Jesus autem dixit : Non est mortua, sed dormit : utrumque verum est : quasi diceret : Mortua est vobis, mihi dormit. Bed. Hominibus enim mortua erat, qui suscitare nequiverant; Deo dormiebat, in cujus dispositione et anima recepta vivebat, et caro resuscitanda quiescebat : unde mos apud Christianos obtinuit, ut mortui qui resurrecturi non dubitantur, dormientes vocentur (1 *Thessal.*, 4).

Sequitur : Et irridebant eum. Theoph. Derident autem eum, tanquam ulterius non possit aliquid facere : sed ipsemet contra seipsos attestantes convincit, tanquam vere mortuam suscitaverit : et ideo miraculosum erit si suscitaverit eam. Bed. Quia ergo verbum resuscitantis irridere quam credere malebant, merito foras excluduntur, ut pote indigni qui potentiam resuscitantis ac resurgentis mysterium viderent : unde sequitur : Ipse vero ejectis omnibus, etc. Chrys. (hom. 32, *in Matth.*). Vel ut ostentationem auferret, propter hoc non omnes secum esse sinit : ut vero testes postmodum haberet divinæ virtutis, tres præcipuos ex discipulis elegit, et patrem, et matrem puellæ, tanquam præ omnibus magis necessarios : manu vero et verbo puellam vivificat : unde sequitur : Et tenens manus puellæ, ait illi : Thabithacumi, quod est interpretatum : Puella, tibi dico, surge : manus enim Jesu vivificativa existens, mortuum corpus vivificat; vox autem jacentem excitat : unde sequitur : Et confestim surrexit puella, et ambulabat. Hier. de optimo genere interpretandi (*ad Pammachium*

d'avoir ajouté à la vérité en traduisant *Thabithacumi*, qui veut dire : *Jeune fille, levez-vous,* en y ajoutant : *je vous le dis;* car c'est pour exprimer cet appel et cet ordre de Jésus qu'il s'exprime ainsi : « Je vous le dis, levez-vous. »

« Elle avait douze ans. » — LA GLOSE (1). — L'évangéliste ajoute l'âge de la jeune fille, pour montrer qu'elle pouvait marcher. Qu'elle ait marché, cela marque que non-seulement elle était rendue à la vie, mais encore parfaitement guérie. — « Et ils s'étonnèrent. — Et il ordonna qu'on lui donnât à manger » — S. CHRYS. — Pour montrer qu'il l'avait réellement guérie, et non pas seulement quant à l'apparence.

BÈDE. — Au sens mystique, cette jeune fille que l'on annonce être morte immédiatement après la guérison de cette femme qui avait cette perte de sang, c'est la synagogue qui succombe sous sa perfidie et sous sa jalousie au moment où l'Église des nations, purifiée de la souillure de ses péchés, mérite d'être appelée *ma fille* par le Seigneur. La perfidie de la synagogue, c'est de n'avoir pas voulu croire au Christ, et son envie eut pour objet l'Église acceptant la foi. Ces mots : « Pourquoi tourmentez-vous encore le maître? » sont dits de ceux qui, en voyant la synagogue abandonnée de Dieu, pensent qu'elle ne peut plus être restaurée, et qu'il ne faut plus intercéder pour sa résurrection. Mais si le chef de la synagogue, c'est-à-dire le conseil des docteurs, veut recevoir la foi, la synagogue qui lui est soumise sera sauvée; c'est parce qu'elle a mérité par son infidélité la joie de la présence du Seigneur qu'elle est comme gisante entre des personnes

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

---

chium, epist. 101). Arguat aliquis Evangelistam mendacii quare exponendo addiderit : Tibi dico, cum in hebraico Thabithacumi tantum significet : Puella, surge, sed ut sensum vocantis et imperantis exprimeret, addit : Tibi dico, surge.

Sequitur : Erat autem annorum duodecim. GLOS. Hoc Evangelista addidit ad ostendendum puellam hujus ætatis esse, quod poterat ambulare. In ambulatione ejus non solum suscitata, sed etiam perfecte sanata ostenditur. Sequitur : Et obstupuerunt, etc. Et jussit illi dari manducare. CHRYS. (hom. 32, *in Matth.* ut sup.). Ad demonstrandum quod eam vere suscitaverit, et non secundum phantasiam.

BED. Mystice autem salvata a profluvio sanguinis muliere, mox filia archisynagogi mortua nuntiatur ; quia dum Ecclesia Gentium a vitiorum labe mundata, et ob fidei meritum filia est cognominata, continuo synagoga perfidiæ simul et invidiæ luctu soluta est, perfidiæ quidem, quia in Christum credere noluit ; invidiæ vero, quia Ecclesiam credere doluit : et quod aiebant nuntii archisynagogo : Quid ultra vexas magistrum ? per eos hodie dicitur qui a Deo destitutum synagogæ statum vident, ut restaurari posse non credant, ideoque pro resuscitatione illius supplicandum non esse existimant. Sed si archisynagogus, id est, cœtus doctorum legis, credere voluerit, et subjecta ei synagoga salva erit ; quia vero synagoga lætitiam dominicæ inhabitationis merito infidelitatis amisit, quasi inter flentes et ejulantes mortua jacet. Tenens au-

qui pleurent et se lamentent. C'est en lui prenant la main que le Seigneur ressuscite, parce que ce n'est que lorsque seront purifiées les mains des Juifs, qui sont pleines de sang, que la synagogue ressuscitera. Dans ces deux guérisons successives de l'hémorrhoïsse et de la fille de Jaïre nous est présenté le salut du genre humain, qui a eu lieu en cet ordre que ce sont d'abord quelques-uns d'Israël qui ont été sauvés, puis la plénitude des nations ouvrant la voie à ce qui reste d'Israël. Cette jeune fille avait douze ans, et cette femme avait souffert douze ans, parce que les péchés de ces Juifs qui ne croient pas n'eurent pas lieu aux premiers jours des croyants : « Abraham crut à Dieu, et cela lui fut réputé à justice. »

S. Grég. (1). — Au sens moral, voici ce que signifient cette jeune fille ressuscitée par le Sauveur dans sa maison, le jeune homme hors des portes de la ville, Lazare dans le sépulcre. Celui qui gît sans vie dans sa maison, c'est celui dont le péché est caché. Le pécheur est conduit hors de la porte, lorsque son péché lui attire la honte de l'attention publique. Enfin il est accablé sous le poids du monceau de terre qui s'élève sur la tombe des morts, celui sur qui pèse, outre le poids du péché, celui de la coutume.

Bède. — Et remarquez que les péchés légers et de tous les jours peuvent se guérir par le remède d'une pénitence plus légère, et c'est ce qu'a voulu exprimer le Sauveur en ressuscitant avec un léger son de voix cette jeune fille, qui était couchée encore dans son lit : « Jeune fille, levez-vous. » Mais pour que ce mort de quatre jours pût franchir les barrières de la mort, il frémit dans son esprit, se troubla, répandit

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 29 de son Commentaire de Job.

---

tem puellæ manum, Dominus eam suscitavit, quia nisi prius mundatæ fuerint manus Judæorum, quæ sanguine plenæ sunt (Esai., 1), synagoga mortua non resurget. In sanatione autem hæmorrhoissæ mulieris et suscitatione puellæ, salus ostenditur generis humani, quæ a Domino ita dispensata est, ut primo aliqui ex Israel ad fidem venirent, deinde plenitudo gentium intraret, ac sic omnis Israel salvus fieret (*Rom.*, 11). Annorum autem duodecim erat puella, et annis duodecim mulier erat passa, quia peccata non credentium apparuerunt in initio fidei credentium : unde dicitur (*Gen.*, 15) : Credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam.

Greg. 4 *Moral.* (cap. 25). Moraliter vero Redemptor noster puellam in domo, juvenem vero extra portam, in sepulcro autem Lazarum suscitat : adhuc quidem in domo mortuus jacet, qui latet in peccato; jam extra portam educitur, cujus iniquitas usque ad vecordiam publicæ perpetrationis aperitur; sepulturæ vero aggere premitur, qui perpetratione nequitiæ etiam usu consuetudinis pressus gravatur.

Bed. Et notandum quod leviores et quotidiani erratus, levioris pœnitentiæ possunt remedio curari : unde jacentem in conclavi Dominus facillima voce puellam resuscitat, dicens : Puella, surge. Ut vero quatriduanus mortuus sepulcri claustra evadere posset, infremuit spiritu, turbavit seipsum,

des larmes. Plus sera profonde la mort de l'âme, plus la pénitence devra être âpre et fervente. Et il faut remarquer ici qu'il faut un remède public à une faute publique, et c'est pour cela que Lazare ressuscité dut frapper les yeux du peuple; tandis que les péchés légers demandent une pénitence cachée, et c'est pour cela que la jeune fille couchée dans sa maison ressuscite devant un petit nombre, et qu'il est ordonné à ce petit nombre de ne pas en parler. La foule est chassée pour la résurrection de la jeune fille; car si l'on ne commence pas par chasser de l'âme la foule tumultueuse des préoccupations, l'âme, qui gît morte en elle-même, ne ressuscite pas. Elle est bien ressuscitée, cette jeune fille, et elle marche; ainsi l'âme ressuscitée de ses péchés doit non-seulement se défaire des souillures du péché, mais encore avancer dans les bonnes œuvres (1). Bientôt elle devra se rassasier du pain céleste, devenue participante de la parole divine, ainsi que de l'autel.

CHAPITRE VI.

Jésus, étant sorti de ce lieu, vint en son pays, où ses disciples le suivirent. Le jour du sabbat étant venu, il commença à enseigner dans la synagogue; et plusieurs de ceux qui l'écoutaient, étant extraordinairement étonnés de l'en-

(1) Dans le style de l'Écriture, avancer dans les bonnes œuvres, c'est *marcher* dans la voie des commandements.

lacrymas fudit (Joan., 11). Quanto igitur gravior animæ mors ingruerit, tanto acrior necesse est ut pœnitentis fervor insistat. Sed et hoc notandum, quia publica noxa publico eget remedio : unde Lazarus de monumento vocatus populis innotuit : levia autem peccata, secreta quærunt pœnitentia deleri : unde puella in domo jacens paucis arbitris exsurgit, et eisdem ut nemini manifestent præcipitur. Turba etiam foris ejicitur, ut puella suscitetur; quia si non prius a secretioribus cordis expellitur secularium multitudo curarum, anima quæ intrinsecus jacet mortua, non resurgit. Bene autem surrexit et ambulat, quia anima a peccatis resuscitata, non solum a sordibus scelerum exsurgere, sed et bonis proficere debet operibus, et mox necesse est ut cœlesti pane satietur, divini scilicet verbi ut altaris particeps effecta.

CAPUT VI.

Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui. Et facto sabbatho cœpit in synagoga docere, et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes : Unde huic hæc omnia? Et quæ est sapientia quæ data est illi, et virtutes

tendre ainsi parler, disaient : D'où sont venues à celui-ci toutes ces choses? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée? et d'où vient que tant de merveilles se font par ses mains? N'est-ce pas là ce charpentier, ce fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisaient à son sujet. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, sa maison et parmi ses parents. Et il ne put faire en ce lieu-là aucun miracle, sinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains; de sorte qu'il admirait leur incrédulité.

THÉOPH. — Après les miracles dont nous venons de parler, le Seigneur revient dans son pays, n'ignorant pas qu'ils n'auraient que du mépris pour lui, mais afin qu'ils n'eussent plus aucun prétexte de dire que s'il était venu parmi eux ils eussent cru en lui : « Et étant sorti, il alla dans sa patrie, etc. » — BÈDE. — L'évangéliste appelle sa patrie Nazareth, ville où il était né. Mais quel est donc l'aveuglement de ces Nazaréens qui méprisent, à cause de l'obscurité de sa naissance, celui qu'ils auraient dû reconnaître pour le Christ à ses actions et à ses paroles. — « Et le sabbat étant venu, il se mit à enseigner, etc. » — C'est sa sagesse qu'expriment sa doctrine et ses guérisons, ainsi que ses miracles font éclater sa puissance.

« Est-ce que celui-ci n'est pas ce charpentier, ce fils de Marie ? » — S. AUG. — Matthieu dit qu'ils l'appelaient le fils du charpentier, mais il ne faut pas s'en étonner, et l'un et l'autre ont pu être dits; car ils devaient le considérer comme charpentier, parce qu'ils le savaient fils de charpentier. — S. JÉR. — Jésus est appelé le fils du charpentier, mais le fils de ce *charpentier qui a fait l'aurore et le soleil* (1), c'est-à dire les deux Églises, la première et la seconde, dont on trouve la figure dans

(1) Ps. 73, v. 16.

---

tales quæ per manus efficiuntur? Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? Nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo. Et dicebat illis Jesus, quia non est propheta sine honore, nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit; et mirabatur propter incredulitatem eorum.

THEOPH. Post præmissa miracula Dominus in patriam suam revertitur, non ignorans quoniam spernerent eum, sed ut occasionem non haberent ulterius dicendi : quia si venisses credidissemus tibi. Unde dicitur : Et egressus abiit in patriam suam, etc. BED. Patriam ejus Nazareth dicit, in qua erat nutritus. Sed quanta Nazaræorum cæcitas, qui eum, quem verbis factisque illius Christum cognoscere poterant, ob solam generis notitiam contemnunt! Sequitur : Et facto sabbatho cœpit docere, etc. Sapientiam ad doctrinam, virtutes referunt ad sanitates et miracula quæ faciebat.

Sequitur : Nonne hic est faber, filius Mariæ? AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 22). Matthæus quidem fabri filium eum dictum esse dicit; nec mirandum est,

cette femme et dans cette jeune fille guérie. — BÈDE. — Quoique l'on ne puisse comparer les choses humaines aux choses divines, cependant cette figure n'en reste pas moins tout entière; car le Père du Christ travaille par l'esprit et par le feu.

« Le frère de Jacques et de Joseph, de Jude et de Simon? Et ses sœurs, est-ce qu'elles ne sont pas ici avec nous? » — Ils témoignent, ainsi que les frères et les sœurs de Jésus sont là avec eux, mais non pas dans le sens des hérétiques, qui voient en eux des enfants de Marie et de Joseph, mais dans le sens de la manière ordinaire de s'exprimer de l'Écriture, qui appelle frères les parents de quelqu'un : ainsi Loth, fils du frère d'Abraham, est appelé frère d'Abraham. — « Et ils étaient scandalisés en lui. » — Le scandale et l'erreur des Juifs sont l'origine de notre salut, et la condamnation des hérétiques. Ils méprisaient le Seigneur Jésus-Christ à ce point de l'appeler charpentier et fils de charpentier. — « Et Jésus leur disait qu'il n'est pas de prophète sans honneur, etc. » — Que Jésus ait été appelé prophète dans l'Écriture, Moïse lui-même en est témoin; car en prédisant aux enfants d'Israël la future incarnation du Fils de Dieu, il s'exprime ainsi : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète du milieu de vos frères. » Non-seulement le Seigneur, qui est le prince des prophètes, mais encore Élie et Jérémie et les autres prophètes ont été moins considérés dans leur patrie que dans les villes étrangères; car il est presque nécessaire que des concitoyens se jalousent entre eux. Sans regards pour les œuvres actuelles d'un homme, ils n'ont de lui que le souvenir de sa fragile enfance. — S. JÉR. — D'ailleurs, souvent l'obscurité est le par-

---

cum utrumque dici potueri ; eo enim fabrum credebant, quo et fabri filium. HIER. Filius quidem fabri Jesus vocatur, sed fabri qui fabricatus est auroram et solem, id est, Ecclesiam primam et sequentem, in quarum figura mulier et puella sanatur. BED. Nam etsi humana non sint comparanda divinis, typus tamen integer est; quia Pater Christi igne operatur et Spiritu.

Sequitur : Frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis ; nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Fratres et sorores ejus secum esse testantur, qui tamen non liberi Joseph aut Mariæ (juxta hæreticos) sunt putandi, sed potius juxta morem sacræ Scripturæ cognati sunt intelligendi, quomodo Abraham et Loth fratres appellantur (*Gen.*, 13), cum esset Loth filius fratris Abrahæ. Sequitur : Et scandalizabantur in illo. Scandalum et error Judæorum salus nostra est, et hæreticorum condemnatio. In tantum enim spernebant Dominum Jesum Christum, ut eum fabrum et fabri vocarent filium. Sequitur : Et dicebat eis Jesus, quia non est propheta sine honore, etc. Prophetam dici in Scripturis Dominum Jesum etiam Moyses testis est, qui futuram ejus incarnationem prædicens filiis Israel, ait (*Deuteron.*, 18) : Prophetam vobis suscitabit Dominus Deus vester de fratribus vestris. Non solum autem ipse qui Dominus est prophetarum, sed et Elias, Jeremias, cæterique prophetæ, minores in patria sua, quam in exteris civitatibus habiti sunt ; quia propemodum naturale est, cives semper civibus invidere. Non enim considerant

tage d'une naissance, et telle fut la naissance du Seigneur, qui a choisi ce qui est humble et tenu éloigné ce qui est élevé : « Quel est ce fils d'Isaïe? » — THÉOPH. — Que le prophète ait des parents illustres, ses concitoyens n'y trouveront qu'une raison de le détester, et de lui enlever sa gloire. — « Et il ne pouvait faire au milieu d'eux aucun miracle, etc. » — Ces mots : « Il ne pouvait pas, » reviennent à ceux-ci : Il ne voulait pas, et cela non pas parce qu'il était impuissant, mais parce qu'ils étaient incrédules. C'est pourquoi il ne fait pas de miracle au milieu d'eux par compassion pour eux, afin qu'ils n'eussent pas à encourir une plus grande peine par ce refus de croire à des miracles faits devant eux. Ou bien, pour faire un miracle sont nécessaires la puissance de celui qui fait le miracle et la foi de celui qui en est l'objet; la foi manquait ici, et c'est pour cela que Jésus n'accepta pas de faire de miracle en cet endroit.

« Et il s'étonnait de leur incrédulité. » — BÈDE. — Non pas qu'il s'étonne comme en face d'une chose inattendue et imprévue, lui qui connaît toutes choses avant qu'elles soient faites; mais lui qui connaît tout ce que les cœurs ont de caché se montre à nous comme s'étonnant de ce qu'il veut nous présenter comme étonnant. Or, il veut que nous remarquions comme fort étonnante cette incrédulité des Juifs, qui ne voulurent ni croire à ce que leurs prophètes leur prédisaient du Christ, ni croire au Christ né au milieu d'eux. Au sens mystique, Jésus méprisé dans sa maison et dans sa patrie, c'est Jésus méprisé au milieu du peuple juif. Or, il fit là un certain nombre de miracles, afin qu'ils ne fussent pas tout-à-fait sans reproche à se faire; mais tous les

---

præsentia viri opera, sed fragilem recordantur infantiam. HIER. Comitatur etiam sæpe vilitas originem; ut est illud (3 *Reg.*, 25) : Quis est filius Isai? quia humilia Dominus respicit, et alta a longe cognoscit (*Ps.* 112). THEOPH. Sive etiam præclaros consanguineos Propheta habeat, cives odiunt eos; et propter hoc dehonorant Prophetam. Sequitur : Et non poterat ibi virtutem ullam facere, etc. Quod autem dicit non poterat, intelligere oportet, non acceptabat (seu nolebat), quia non ipse impotens, sed illi infideles erant : ergo ibi non operatur virtutes, parcens eis; ne majori reprehensione digni essent, etiam factis miraculis non credentes. Vel aliter : in miraculis faciendis necessaria est virtus operantis, et [illegible]entium fides, quæ ibi deficiebat : unde non acceptabat Jesus ibi signa facere.

Sequitur : Et mirabatur propter incredulitatem illorum. BED. Non quasi inopinata et improvisa miratur qui novit omnia, antequam fiant, sed qui novit occulta cordis, quod mirandum intimare vult hominibus, mirari se coram hominibus ostendit : Judæorum enim miranda notatur cæcitas, qui nec prophetis suis credere de Christo, nec ipsi inter se nato voluerunt credere Christo. Mystice autem Jesus despicitur in domo et in patria sua, hoc est in populo Judæorum : et ideo pauca ibi signa fecit ne penitus excusabiles fierent : majora autem signa quotidie in gentium populo facit, non tam in sanitate corporum quam in animarum salute.

jours il fait de plus grands miracles au milieu des nations, non pas tant par la guérison des corps que par celle des âmes.

Il allait cependant enseigner de tous côtés dans les villages d'à l'entour. Or, Jésus ayant appelé les douze, il commença à les envoyer deux à deux; et il leur donna puissance sur les esprits impurs. Il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement, et de ne rien préparer pour le chemin, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse; mais de ne prendre que leurs souliers, et de ne se pourvoir point de deux habits. Et il leur dit : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là; et lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront ni vous recevoir, ni vous écouter, secouez, en vous retirant, la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux. Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples qu'ils fissent pénitence; ils chassaient beaucoup de démons; ils oignaient d'huile plusieurs malades, et les guérissaient.

Théoph. — Non-seulement le Seigneur prêchait dans les cités, mais il prêchait encore dans les châteaux, afin de nous apprendre à ne pas mépriser ce qui est petit, et à ne pas rechercher toujours les grandes villes, mais à semer le Verbe de Dieu dans les bourgs obscurs et méprisés : « Et il parcourait les villages, enseignant de tous côtés. »

Bède. — Le doux et clément Seigneur et maître n'envie point à ses serviteurs et à ses disciples leur puissance, et ainsi qu'il avait guéri toute langueur et toute infirmité, il donne le pouvoir de guérir à ses apôtres eux-mêmes. — « Et il appela les douze. » — Mais il est une grande distance entre donner et recevoir; le Seigneur, lorsqu'il agit, agit avec sa puissance de Seigneur, tandis que les disciples, dans ce qu'ils font, confessent leur faiblesse et la puissance du Seigneur : « Levez-vous et marchez au nom du Seigneur. »

Et circuibat castella, in circuitu docens. Et vocavit duodecim, et cœpit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum. Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum; non peram, neque panem, neque in zona æs, sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis. Et dicebat eis : Quocunque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde : et quicunque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde executite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis. Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent; et dæmonia multa ejiciebant; et ungebant oleo multos ægrotos, et sanabantur.

Theoph. Non solum in civitatibus prædicabat Dominus, sed et in castellis, ut discamus parva non spernere, neque magnas semper quærere civitates, sed Verbum Dei in vicis abjectis et vilibus seminare : unde dicitur : Et circuibat castella, in circuitu docens.

Beda. Benignus autem et clemens Dominus ac magister, non invidit servis atque discipulis suis virtutes suas, et sicut ipse curaverat omnem languorem et omnem infirmitatem, apostolis quoque suis dedit potestatem curandi, etc. Unde sequitur : Et vocavit duodecim, etc. Sed multa distantia est inter donare et accipere : iste quodcunque agit, potestate Domini agit; illi, si quid faciunt, imbecillitatem suam et

Théoph. — Il envoie les apôtres deux par deux, afin qu'ils soient plus prompts; car, ainsi que le dit l'Ecclésiaste : « Il vaut mieux être deux ensemble qu'un seul. » S'il en avait envoyé plus de deux, le nombre des apôtres n'eût pas suffi pour tous les bourgs dans lesquels il voulait les envoyer. — S. Grég. — Il les envoie deux par deux, puisque le précepte de la charité est double, l'amour de Dieu et celui du prochain, et qu'il lui faut deux termes pour qu'il puisse avoir lieu. Il nous insinue par là que celui qui ne sent pas en lui la charité pour tous ne doit pas entreprendre le ministère de la prédication.

« Et il leur ordonna de ne pas emporter, etc. » — Bède. — La confiance en Dieu du prédicateur de la parole divine doit être telle qu'il soit certain que le nécessaire à la vie ne lui manquera pas, quoiqu'il ne puisse pas s'en occuper. Il ne doit par s'exposer à moins s'occuper des choses éternelles en se préoccupant de celles du temps. — S. Chrys. (1). — Le Seigneur leur donna aussi ce précepte, afin qu'à leur vue les peuples comprissent combien ils étaient élevés au-dessus des richesses. — Théoph. — Il leur enseigne aussi par là à renoncer à tout présent, afin que l'on acquiesce à leurs principes de pauvreté lorsqu'on les verra ne rien avoir. — S. Aug. — Matthieu, en faisant suivre ces paroles du Seigneur : « Car l'ouvrier est digne de son salaire, » nous explique pourquoi le Seigneur ne voulut pas qu'ils possédassent et emportassent rien avec eux. Ce n'est pas parce qu'il n'existe pas certaines choses nécessaires à la vie, mais parce qu'il les envoyait de manière que les croyants auxquels ils pré-

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Biblioth. Patr.*

---

virtutes Domini confitentur, dicentes (*Act.* 3) : In nomine Jesu surge et ambula.

Theoph. Binos autem apostolos mittit, ut fierent promptiores ; quia, ut ait Ecclesiastes (cap. 4, vers. 9), melius est simul duos esse quam unum. Si autem plures quam duos misisset, non esset sufficiens numerus ut in plura castella mitterentur. Greg., in homil. (17, *in Evang.*). Binos autem in prædicationem discipulos mittit, quoniam duo sunt præcepta charitatis, Dei videlicet amor et proximi, et minus quam inter duos charitas haberi non potest. Per hoc ergo nobis innuit quia charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet.

Sequitur : Et præcepit ne tollerent, etc. Beda. Tanta enim prædicatori in Deo debet esse fiducia, ut præsentis vitæ sumptus, quamvis non provideat tamen hos sibi non deesse certissime sciat ne dum mens ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æterna. Chrys. Hoc etiam eis Dominus præcepit, ut per habitum exteriorem ostenderent quantum a divitiarum desiderio distabant. Theoph. Instruens etiam eos per hoc non esse amatores munerum, et ut videntes eos prædicare paupertatem, acquiescant, cum apostoli nihil habeant. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 30). Vel quia cum secundum Matthæum Dominus continuo subjecerit (cap. 10) : Dignus est enim operarius cibo suo, satis ostendit cur eos possidere hæc aut ferre noluerit ; non quod necessaria non sint necessitati hujus vitæ, sed quia sic eos mittebat ut eis hoc deberi

chaient l'Evangile eussent à leur fournir ce nécessaire. Mais ce qui montre que le Seigneur n'a pas voulu, par ces paroles, donner un ordre formel à ses disciples de n'avoir à vivre que de ce que les fidèles leur fourniraient, mais qu'il n'a voulu leur donner que le pouvoir d agir ainsi et la conviction que c'était pour eux un droit, c'est la conduite de l'apôtre qui vivait du travail de ses mains (1). On a coutume de demander comment Matthieu et Luc ont rapporté que le Seigneur avait dit à ses disciples de n'emporter même pas leur bâton en route, tandis que Marc dit ici : « Et il leur ordonna de n'emporter rien en route, si ce n'est leur bâton. » Mais l'on doit admettre que c'est dans un autre sens que Matthieu et Luc ont parlé de ce bâton qu'il ne fallait pas emporter, et dans un autre que Marc parle de ce bâton qu'il faut avoir avec soi. Le Seigneur a pu dire aux apôtres, d'une manière abrégée, de n'emporter avec eux aucune des choses de la vie, pas même le bâton, ou rien que le bâton, exprimant par ces mots : « pas même le bâton, » qu'il ne fallait pas emporter même les plus petites choses, et par ces autres : « rien que le bâton, » que par la puissance que le Seigneur leur a communiquée et dont le bâton est le symbole, rien ne leur manquera, pas même de ce qu'ils n'emportent pas avec eux. Le Seigneur a exprimé l'une et l'autre de ces pensées ; mais, comme aucun des évangélistes ne les a rappelées à la fois toutes les deux, l'on pense que celui d'entre eux qui a parlé du bâton à emporter est contraire à celui qui a dit qu'il ne fallait même pas emporter de bâton. On ne le pensera plus maintenant que nous

(1) Act., 20, v. 34, 35. — 1 Corinth., 4, v. 12. — 1 Thess., 2, v. 1, et 2 Thess., 3, v. 39.

---

demonstraret ab illis quibus Evangelium credentibus nuntiarent. Unde apparet hæc non ita præcepisse Dominum, tanquam Evangelistæ vivere aliunde non debeant, quam eis præbentibus quibus annuntiant Evangelium (alioquin contra hoc præceptum fecit Apostolus, qui victum de manuum suarum labore transigebat), sed potestatem dedisse, in qua scirent sibi ista deberi. Solet item quæri quomodo Matthæus et Lucas commemoraverint dixisse Dominum discipulis ut nec virgam ferrent, cum dicat Marcus : Et præcepit eis ne quid tollerent in via nisi virgam tantum : quod ita solvitur, ut intelligamus sub alia significatio ne dictam virgam quæ secundum Marcum ferenda est, et sub alia illam quæ secundum Matthæum et Lucam non est ferenda. Potuit enim sic breviter dici : Nihil necessariorum vobiscum feratis, nec virgam, nisi virgam tantum : ut illud quod dictum est : Nec virgam, intelligatur, nec minimas quidem res. Quod vero adjunctum est : Nisi virgam tantum, intelligatur, quia per potestatem a Domino receptam quæ virgæ nomine significata est, etiam quæ non portantur, non deerunt. Utrumque ergo Dominus dixit ; sed quia non utrumque unus Evangelista commemoravit, putatur ille qui virgam cum alia significatione positam tollendam dixit, ei qui virgam rursus aliud significantem non tollendam dixit, esse contrarius : sed jam ratione reddita non putetur. Sic et calceamenta cum dicit Matthæus in via non

avons expliqué cette différence. C'est ainsi que Matthieu, en parlant de ces chaussures qu'il ne faut pas emporter, veut prohiber ce souci qui les ferait emporter dans la crainte qu'elles ne viennent à manquer. C'est ce que l'on doit penser aussi des deux tuniques que l'apôtre ne doit pas avoir avec lui, afin qu'il n'ait pas l'embarras de cette seconde, à laquelle son ministère lui donne droit. Or Marc, en avertissant les prédicateurs de n'emporter que des souliers, ou plutôt des sandales, leur fait présumer que cette chaussure a une portée mystique, et qu'ils doivent entendre par cette chaussure, qui laisse le dessus du pied découvert et qui le protége par dessous, qu'ils ne doivent ni tenir l'Evangile couvert ni caché, ni s'appuyer sur des avantages terrestres. Et par ces deux tuniques, qu'il ne faut ni porter ni avoir, par ce vêtement, le plus simple de tous, qui doit les revêtir, qu'a-t-il voulu leur dire, si ce n'est de marcher dans la simplicité et sans duplicité ? Que celui qui pense que le Seigneur n'a pas dû mêler dans le même discours le sens figuré et le sens ordinaire, que celui-là jette les yeux sur les autres discours du Seigneur, pour se rendre compte qu'il avance cela témérairement et sans science.

Bède. — Ces deux tuniques me paraissent un vêtement en double, en telle sorte que nous ne comprenions pas ceci en ce sens que celui qui se trouve dans le pays des Scythes, désolé par les neiges, doive se contenter d'une seul tunique, mais dans ce sens que l'on ne doit pas conserver un second vêtement dans la crainte de ce qui peut arriver. — S. Chrys. — Ou bien, Matthieu et Luc, en parlant de ce conseil de ne pas emporter avec soi de bâton, donnent ainsi le conseil proposé aux

---

esse portanda, curam prohibet, qua ideo cogitantur portanda, ne desint : hoc et de duabus tunicis intelligendum est, ne quisquam eorum præter eam qua esset indutus aliam portandam curaret, sollicitus ne opus esset, cum ex illa potestate posset accipere. Proinde Marcus dicendo calceari eos sandaliis vel soleis, aliquid hoc calceamentum mysticæ significationis habere admonet, ut pes neque tectus sit desuper, nec nudus ad terram, id est, nec occultetur Evangelium, nec terrenis commodis innitatur. Et quod non haberi vel portari duas tunicas, sed expressius indui prohibet, qui eos monet, nisi non dupliciter, sed simpliciter ambulare ? Quisquis autem putat non potuisse Dominum in uno sermone quædam figurata, quædam propria ponere eloquia, cætera ejus inspiciat ; et videbit quod hoc temere ac inerudite arbitretur.

Beda. In duabus autem tunicis videtur mihi duplex ostendere vestimentum; non quod in locis Scythiæ glaciale nive rigentibus, una quis tunica debeat esse contentus, sed in tunica vestimentum intelligamus, ne aliud vestitu, aliud nobis futurorum timore servetur. Chrys. Vel aliter : Matthæus et Lucas nec calceamenta neque baculum portare permittit, quod ostendit perfectissimum esse : Marcus vero baculum jubet assumere, et sandaliis calceari, quod dictum est permissive.

Bed. Allegorice autem per peram onera seculi, per panem deliciæ temporales, per æs in zona occultatio sapientiæ designantur; quia quisquis officium doctoris accipit,

arfaits, tandis que ce que rapporte Marc, de cette permission d'emorter un bâton et des sandales à ses pieds, n'est qu'une permission onnée à la fragilité de la nature humaine.

Bède. — Au sens allégorique, par la *besace*, il faut entendre les fareaux du siècle, par le *pain* les délices temporelles, par la *monnaie* ans la ceinture, la sagesse que l'on cache, pour nous apprendre que elui qui a reçu le dépôt de la doctrine ne doit pas se laisser accabler ous le poids des préoccupations temporelles, ni se perdre dans les déirs, ni se cacher dans la paresse d'un corps lourd.—«Et il leur disait: 'artout où vous entrerez, demeurez-y, etc. » — Il leur donnait ainsi le récepte général de la persévéranee, afin qu'ils ne violassent en rien es lois de l'hospitalité, et leur faisait considérer ainsi comme indigne u prédicateur de la parole de Dieu de ne faire que parcourir les naisons. — Théoph. — Et afin qu'on ne pût les accuser de gourmanise en passant ainsi de maison en maison. — « Et lorsque vous ne erez pas reçus, secouez la poussière, etc. » — Le Seigneur leur oronne d'agir ainsi, afin de montrer qu'ils ont parcouru pour eux une ongue route et que leur fatigue leur a été inutile; ou bien, qu'ils ne eulent rien retenir de cette maison, pas même la poussière, et ils la ecouent afin qu'elle soit un témoignage contre eux et une accusation. - S. Chrys. — Ou bien, pour que cette poussière qu'ils secouent soit n témoignage de leur fatigue, ou bien un symbole de cette poussière es pécheurs qui se dissipe à leur parole. —« Et sortant, ils prêchaient ue l'on fît pénitence, etc. » Marc est le seul à rapporter qu'ils aient té oints d'huile; mais Jacques, dans son épître canonique, dit quelue chose de semblable. L'huile guérit les fatigues et elle rappelle la

---

eque oneribus secularium negotiorum derimi, neque desideriis carnalibus resolvi, eque commissum sibi talentum verbi sub tio debet lenti corporis abscondere. Sequiur : Et dicebat eis : Quocunque introieris, etc. Ubi dat constantiæ generale mantum, ut hospitalis necessitudinis jura ustodiant, alienum a prædicatore regni elestis astruens cursitare per domos. Theoph. Ne scilicet de gula contingeret os reprehendi, ab aliis ad alios transeuns. Sequitur : Et quicunque non receperint os, excutite pulverem, etc. Hoc autem ominus præcepit, ut ostenderet quod lonum propter eos viam ambulaverunt, et nil eis profuit : vel quia nihil ab eis acceerunt, etiam neque pulverem; sed et hunc excutiunt, ut hoc sit in testimonium illis, id est, in redargutionem illis. Chrys. Vel ut sit in testimonium laboris viæ, quem sustinebant pro eis, aut tanquam pulvis peccatorum prædicantium convertatur in ipsos. Sequitur : Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent, etc. Quod oleo ungerent, solus Marcus enarrat; Jacobus autem in epistola sua canonica similia dicit (capite 5). Oleum enim et labores curat, et luminis et hilaritatis causa existit. Significat autem oleum unctionis Dei misericordiam, infirmitatis medelam, et cordis illuminationem, quod totum oratio operatur. Theoph. Significat etiam gratiam Spiritus Sancti, per quam a laboribus transmutamur, et lumen, et lætitiam spiritualem

joie et la lumière. L'huile de l'onction signifie la miséricorde du Seigneur, la guérison des maux, l'illumination du cœur, toutes œuvres de l'esprit. — THÉOPH. — Elle nous signifie la grâce de l'Esprit-Saint qui fait passer des fatigues à la lumière et à la joie spirituelle. — BÈDE. — C'est ce qui établit que cette coutume de l'Eglise, d'oindre d'huile consacrée par une bénédiction pontificale les énergumènes (1) et les malades, vient des apôtres eux-mêmes.

Or, la réputation de Jésus s'étant beaucoup répandue, le roi Hérode entendit parler de lui; ce qui lui faisait dire : Jean-Baptiste est ressuscité après sa mort; c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles. Quelques-uns disaient : C'est Elie. Mais d'autres disaient : C'est un prophète égal à l'un des anciens prophètes. Hérode, entendant ces bruits différents, disait : Jean, à qui j'ai fait trancher la tête, est celui-là même qui est ressuscité après sa mort.

LA GLOSE (2).—L'Evangéliste ajoute avec raison, à cette prédication des apôtres et au récit des miracles qui l'accompagnaient, le récit de leur renommée qui se répandit ainsi : — « Et le roi Hérode apprit. » — S. CHRYS. — Cet Hérode était le fils de ce premier Hérode sous lequel Joseph avait emmené Jésus en Egypte. Matthieu et Luc l'appellent tétrarque, comme commandant de la quatrième partie du royaume de son père, qu'après sa mort les Romains avaient divisé en quatre parties. Marc l'appelle roi, ou par un reste d'habitude qu'avait laissée le gouvernement de son père, ou parce que l'on avait accédé à son désir d'être appelé ainsi. — S. JÉR. — « Son nom était devenu écla-

(1) Ενεργούμενοι, ceux qui sont agités par le démon.
(2) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

suscipimus. BED. Unde patet ab ipsis apostolis hunc sanctæ Ecclesiæ morem esse traditum, ut energumeni vel alii quilibet ægroti ungantur oleo, pontificali benedictione consecrato.

Et audivit Herodes rex (manifestum enim factum est nomen ejus), et dicebat quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis, et propterea operantur virtutes in illo. Alii autem dicebant quia Elias est. Alii vero dicebant quia propheta est, aut quasi unus ex prophetis. Quo audito Herodes ait : Quem decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.

GLOS. Post prædicationem discipulorum Christi et miraculorum operationem, convenienter Evangelista subjungit de fama quæ consurgebat in populo : unde dicit. Et audivit Herodes rex. CHRYS. Herodes iste filius erat primi Herodis, sub quo Joseph Jesum duxerat in Ægyptum; tetrarcham autem Matthæus nominat hunc, atque Lucas tanquam principantem super quartam partem regni patris sui : Romani enim post mortem patris, regnum in partes quatuor diviserunt. Marcus vero regem eum vocat, aut patris consuetudine, aut quia hoc voto ejus congruum existebat. HIER. Sequitur : Manifestum enim factum est nomen ejus : lucernam enim sub modio abscondi fas non est. Et dicebant (scilicet

tant. » Car il n'est pas permis de cacher la lampe sous le chandelier. « Et ils disaient (c'est-à-dire quelques-uns de la foule) que c'est Jean qui s'est levé de parmi les morts, et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui. » — BÈDE. — Nous apprenons ainsi combien furent grandes l'envie et la jalousie des Juifs. Les voici qui admettent que Jean, *qui ne fit jamais aucun miracle*, a pu ressusciter du tombeau, et ils ne veulent pas, malgré le témoignage des apôtres, des femmes et des hommes, admettre que Jésus, que Dieu illustra de tant de miracles et de tant de signes de sa puissance, ait pu lui-même ressusciter, et ils aiment mieux se l'expliquer en disant qu'on l'a enlevé par fraude. En disant que Jean est ressuscité d'entre les morts et qu'il se fait par lui beaucoup de miracles, ils eurent une idée exacte de la résurrection; car les saints, en ressuscitant, feront éclater une plus grande puissance qu'ils ne l'ont jamais fait pendant leur vie, lorsqu'ils étaient accablés sous le poids de leur faiblesse.

« D'autres disaient que c'est Élie. » — THÉOPH. — Car Jean avait adressé ses reproches à un grand nombre, lorsqu'il s'était écrié : « Race de vipères. »

« D'autres disaient : C'est un prophète, et comme un des prophètes. » — S. CHRYS. (1). — Cela me paraît se rapporter parfaitement à cette prédiction de Moïse : « Dieu vous suscitera un prophète d'au milieu de vous. » Ils ne l'appelaient que prophète, ne voulant pas avouer ouvertement qu'il était le Christ. Ils citaient Moïse, mais ils voilaient leur soupçon de la divinité du Christ par crainte de leurs

(1) Dans Victor d'Antioche.

aliqui de turba) : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis; et propterea operantur virtutes in illo. BEDA. Quanta autem fuit Judæorum invidia docemur. Ecce eum Joannem de quo dictum est (Joan., 10, vers. 41) quia signum fecit nullum, a mortuis potuisse resurgere, nullo attestante, credebant; Jesum autem approbatum a Deo virtutibus et signis (*Act.*, 2, vers 22), cujus resurrectionem angeli, apostoli, viri ac feminæ prædicabant, non resurrexisse, sed furtim esse ablatum credere maluerunt. Qui cum dicerent Joannem resurrexisse a mortuis, et propterea virtutes operatas esse in illo, bene de virtute resurrectionis senserunt, quod majoris potentiæ futuri sunt sancti, cum a mortuis resurrexerint, quam fuerunt cum carnis adhuc infirmitate gravarentur.

Sequitur : Alii autem dicebant, quia Elias est.

THEOPH. Confutabat enim multos homines Joannes, quando dicebat (Matth., 3) : Genimina viperarum. Sequitur : Alii autem dicebant, quia propheta est, quasi unus ex prophetis. CHRYS. Mihi quidem videtur hunc prophetam dicere, de quo Moyses dixit (*Deuter.*, 18) : Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris : recte quidem, sed quia manifeste dicere trepidabant : Hic est Christus. Moysi utebantur voce, propriam suspicionem velantes præpositorum suorum timore. Sequitur : Quo audito, Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem

supérieurs. — « Hérode, entendant tout cela, disait : C'est Jean que j'ai décapité et qui ressuscite d'entre les morts. » — Hérode dit évidemment ceci par ironie. — Théoph. — Ou bien, l'on peut dire qu'Hérode, sachant fort bien que Jean, qu'il avait fait décapiter, était mort juste et innocent, croyait qu'il avait bien pu ressusciter, et que le pouvoir de faire des miracles lui venait de sa résurrection.

S. Aug. — Luc s'appuie en ce passage sur Marc, en ce qu'il fait dire par d'autres et non pas par Hérode lui-même que Jean est ressuscité. Luc a présenté Hérode dans l'hésitation, et il rapporte ainsi ses paroles : « J'ai décapité Jean ; quel est donc celui dont j'entends dire de telles choses? » Il faut croire qu'après ce moment d'hésitation il se sera confirmé lui-même dans la pensée qui lui était transmise par d'autres, et c'est cette conviction qu'il exprime à sa cour et que Matthieu rapporte ainsi : « Celui-ci est Jean-Baptiste ; c'est lui qui est ressuscité d'entre les morts. » Ces dernières paroles peuvent être prises aussi dans le sens d'un doute, attendu surtout que Marc, ayant déjà donné plus haut ces paroles comme étant celles des serviteurs d'Hérode, les fait répéter plus bas par Hérode lui-même en ces termes : « C'est Jean, que j'ai décapité, qui s'est levé lui-même d'entre les morts. » Ces paroles peuvent donc être admises ou dans le sens d'une affirmation ou dans le sens d'un doute.

Car Hérode, ayant épouse Hérodiade, quoiqu'elle fût femme de Philippe son frère, avait envoyé prendre Jean, l'avait fait lier et mettre en prison à cause d'elle ; parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme celle de votre frère. Depuis cela Hérodiade avait tou-

---

hic a mortuis resurrexit. Per ironiam hoc Herodes expresse pronuntiat. Theoph. Vel aliter : sciens Herodes quod Joannem justum existentem sine causa occiderat, credebat eum a mortuis surrexisse, et quod ex resurrectione suscepisset miraculorum operationem.

Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 34). In his autem verbis Lucas Marco attestatur, ad hoc duntaxat quod alii dixerint (non Herodes) Joannem surrexisse, sed hæsitantem Lucas (cap. 9) commemoravit Herodem, verbaque ejus ita posuit dicentis : Joannem ego decollavi : quis autem est iste de quo audio talia? Intelligendum est autem post hanc hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, cum ait pueris suis, sicut Matthæus narrat (cap. 14) : Hic est Joannes Baptista, ipse surrexit a mortuis. Aut ita pronuntiata sunt hæc verba, ut hæsitantem adhuc indicent, præsertim quia et Marcus qui superius dixerat ab aliis dictum fuisse, quod Joannes a mortuis resurrexerit, in extremo tamen ipsum Herodem dixisse non tacet : Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit. Quæ item verba duobus modis pronuntiari possunt, ut aut confirmantis, aut dubitantis intelligantur.

Ipse enim Herodes misit ac tenuit Joannem, et vinxit eum in carcerem propter Herodiadem uxorem Philippi, fratris sui, qui duxerat eam. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui : Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere

jours cherché l'occasion de le faire mourir; mais elle n'avait pu en venir à bout, parce qu'Hérode, sachant qu'il était un homme juste et saint, le craignait et avait du respect pour lui, faisait beaucoup de choses selon ses avis, et était bien aise de l'entendre. Mais enfin il arriva un jour favorable au dessein d'Hérodiade, qui fut le jour de la naissance d'Hérode, auquel il fit un festin aux grands de la cour, aux premiers officiers de ses troupes et aux principaux de la Galilée; car la fille d'Hérodiade, y étant entrée, et ayant dansé devant le roi, elle lui plut tellement, et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai; et il ajouta avec serment : Oui, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce serait la moitié de mon royaume. Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que demanderai-je? Sa mère lui répondit : La tête de Jean-Baptiste. Et étant rentrée aussitôt en grande hâte où était le roi : Je demande, dit-elle, que vous me donniez tout présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Le roi en fut fort fâché. Néanmoins, à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser. Ainsi il envoya un de ses gardes avec ordre d'apporter la tête de Jean dans un bassin; et ce garde, étant allé dans la prison, lui coupa la tête, l'apporta dans un bassin, et la donna à la fille, et la fille la donna à sa mère. Ses disciples, l'ayant su, vinrent emporter son corps, et le mirent dans un tombeau.

THÉOPH. — Marc l'évangéliste, à l'occasion de ce qu'il vient de raconter, rappelle ici la mort du précurseur : « Hérode lui-même avait envoyé et s'était emparé de Jean, etc. » — BÈDE. — Une ancienne histoire raconte que Philippe, fils d'Hérode-le-Grand, sous le pouvoir duquel le Seigneur s'enfuit en Égypte, et frère de cet Hérode sous lequel le Christ a souffert, avait épousé Hérodiade, fille du roi Arétas (1). Plus tard, son beau-père, à la suite de quelques différends qui s'étaient élevés entre lui et son gendre, donna Hérodiade pour

(1) L'on ne voit pas où Bède et saint Jérôme après lui ont pu prendre ce fait d'Hérode épousant Hérodiade, fille d'Arétas, Josèphe (lib. 8, *Ant. judaicar.*, cap. 7) racontant tout au contraire qu'Hérode répudia la fille du roi Arétas pour épouser Hérodiade.

eum, nec poterat. Herodes enim metuebat Joannem : sciens eum virum justum et sanctum; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi : Quia quicquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Cumque introisset, statim cum festinatione ad regem petivit, dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. Et contristatus est rex propter jusjurandum, propter simul discumbentes noluit eam contristare, sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco, et decollavit eum in carcere. Et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ. Quo audito discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.

THEOPH. Ex præmissis Marcus Evangelista occasionem sumens, hic de morte commemorat præcursoris, dicens : Ipse enim Herodes misit ac tenuit Joannem, etc. BED. Vetus narrat historia, Philippum Herodis majoris filium, sub quo Dominus fugit in Ægyptum, fratrem hujus Herodis sub quo passus est Christus, duxisse Herodiadem

femme, en haine de son premier mari, à Hérode, ennemi de celui-ci. Ce que Jean-Baptiste reprocha à Hérode, c'étaient ces noces illicites et ce fait d'avoir épousé la femme de son frère du vivant de son frère. — Théoph. — La loi ordonnait au frère d'épouser la femme de son frère lorsqu'il n'y avait pas de fils ou de fille du premier mariage; mais ici ce mariage était criminel, parce qu'Hérodiade avait une fille.

« Hérodiade lui tendait des embûches, etc. » — Bède. — Hérodiade craignait qu'Hérode ne revînt sur ses pas, ou qu'il ne se réconciliât avec son frère et qu'il ne s'ensuivît un divorce.

« Pour Hérode, il craignait Jean, parce qu'il le savait homme juste et saint. » — La Glose. — Il le craignait, parce qu'il le respectait, le sachant considéré comme juste par les hommes et saint par Dieu (1). — « Et il le gardait, afin qu'il ne fût pas tué par Hérodiade. — Il le consultait sur beaucoup de choses, » parce qu'il le considérait comme inspiré par l'esprit de Dieu. « Et il l'écoutait volontiers, » parce qu'il savait qu'il ne disait que des choses utiles. — Théoph. — Remarquez ce que fait la rage de la passion, Hérode oubliant tout le respect et toute la crainte que Jean lui inspirait pour ne penser qu'à sa passion. — Rém. — Son inclination libertine le force à porter la main sur celui qu'il savait juste et saint, et il nous donne à comprendre par sa conduite qu'un péché moindre conduit à un péché plus grand, d'après cette parole : « Que celui qui est dans les souillures se souille encore. »

(1) Le sens donné par le mot grec συνετήρει, c'est qu'il le conservait. C'est aussi le sens de la version syriaque.

---

uxorem, filiam regis Aretæ; postea vero socerum ejus exortis quibusdam contra generum simultatibus, tulisse filiam suam, et in dolorem mariti prioris Herodis inimici ejus nuptiis copulasse : ergo Joannes Baptista arguit Herodem et Herodiadem, quod illicitas nuptias fecerint, et non liceat fratre vivente germano illius uxorem ducere. Theoph. Lex autem præcipiebat quod frater uxorem fratris acciperet, cum defunctus prolem non haberet : ibi autem erat filia; propter quod erant nuptiæ sceleratæ.

Sequitur : Herodias autem insidiabatur illi, etc. Bed. Timebat enim Herodias ne Herodes aliquando resipisceret, vel Philippo fratri suo amicus fieret, atque illicitæ nuptiæ repudio solverentur.

Sequitur : Herodes autem metuebat Joannem, quia sciebat eum virum justum et sanctum. Glos. Timebat, inquam, eum reverendo; sciebat enim eum esse justum (quoad homines), et sanctum (quoad Deum). Et custodiebat eum; ne scilicet ab Herodiade interficeretur. Et audito eo multa faciebat, quia putavit eum Spiritu Dei loqui. Et libenter eum audiebat, quia reputabat utilia quæ ab eo dicebantur. Theoph. Vide autem quantum operatur concupiscentiæ rabies, quia cum Herodes tantam circa Joannem haberet reverentiam et timorem, horum fit immemor, ut suæ fornicationi provideret. Remig., *super Matth.* Libidinosa enim voluntas eum coegit in illum manum mittere, quem sciebat justum et sanctum :

« Et un jour favorable s'étant présenté, Hérode ayant donné un grand repas pour l'anniversaire de sa naissance, etc. » — Bède. — Nous ne voyons dans l'Écriture que deux seuls hommes célébrer par les fêtes le jour de leur naissance, Pharaon et Hérode (1), et l'un et l'autre le placent sous de mauvais auspices en l'ensanglantant. Mais le crime d'Hérode est d'autant plus grand que celui qu'il immola était saint et juste, et qu'il le fit à la demande d'une courtisane. — « Lorsqu'elle eut dansé, le roi lui dit : Demandez-moi tout ce que vous voudrez, et je vous le donnerai. » — Théoph. — Pendant le repas, c'est Satan qui danse par cette jeune fille et qui prononce lui-même le serment d'Hérode. — Bède. — Le serment ne l'excuse nullement de son homicide, et peut-être ne jura-t-il que pour avoir une excuse de son meurtre. Si Hérodiade lui avait demandé la mort de son père ou de sa mère, nul doute qu'Hérode eût refusé. — « Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Celle-ci répondit : La tête de Jean-Baptiste. » — Ce sang est un digne prix de cette danse.

« Et étant entrée tout de suite en toute hâte. » — Théoph. — Cette malicieuse jeune fille demanda aussitôt la tête de Jean-Baptiste : aussitôt et sur l'heure, afin qu'Hérode n'eût pas le temps de se repentir. — « Et le roi en fut attristé. » — Bède. — L'Écriture a l'habitude de donner comme le fait l'opinion du plus grand nombre. Ainsi qu'elle appelle Joseph père de Jésus, ainsi elle dit ici qu'Hérode était attristé ; car c'est ce qui paraissait aux yeux de ceux qui étaient autour de lui.

(1) Pour Pharaon, voyez Genèse, 40, v. 22.

---

e per hoc datur intelligi quod minus peccatum factum est ei causa majoris peccati, secundum illud (*Apocal.*, 22) : Qui in sordibus est, sordescat adhuc.

Sequitur : Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit, etc. Bed. Soli mortalium Herodes et Pharao leguntur diem natalis sui gaudiis festivis celebrasse, sed uterque rex infausto auspicio nativitatem suam sanguine fœdavit; verum Herodes tanto majore impietate, quanto sanctum et innocentem doctorem veritatis occidit ; et hoc pro voto ac petitione saltatricis. Sequitur enim : Cumque saltasset, etc. rex ait : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Theoph. Dum enim convivium fit, Satanas per puellam saltat, et jusjurandum perficitur sceleratum. Sequitur enim : Et juravit illi quia quicquid petieris. Bed. Non excusatur ab homicidio per juramentum : ideo enim forte juravit, ut occasionem inveniret occidendi ; et si patris aut matris interitum postulasset, non utique concessisset Herodes. Sequitur : Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Digno operi saltationis, dignum postulatur sanguinis præmium.

Sequitur : Cumque introisset statim cum festinatione, etc. Theoph. Maligna mulier protinus sibi caput Joannis dari petit ; id est, statim in illa hora : timebat enim ne Herodes resipisceret. Sequitur : Et contristatus est rex. Beda. Consuetudinis est Scripturarum ut opinionem multorum sic narret historicus, quomodo eo tempore ab omnibus credebatur ; sicut et Joseph ab ipsa quoque Maria appellatur Pater Jesu

Cet hypocrite, ce dissimulateur de son âme, porte la tristesse sur sa figure pendant qu'il a la joie dans son âme, et il excuse son forfait par le serment qu'il vient de faire, afin de pouvoir faire une action impie sous le masque de la piété : « A cause de son serment, et à cause de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'attrister (1). » — Théoph. — Or, Hérode, qui ne se possède plus, ce voluptueux accomplit son serment et tue le juste. Il valait bien mieux qu'il ne tînt pas son serment et ne se rendît pas coupable d'un si grand crime. — Bède. — Ce qui est ajouté : « A cause de ceux qui étaient à table avec lui, » est pour nous les montrer tous participants à ce forfait, et pour nous présenter comme sanglantes les réjouissances de cette impure débauche. — « Et ayant envoyé un bourreau, il lui ordonna d'apporter la tête dans un plat. » — Théoph. — Le mot *spiculator* veut dire bourreau, dont le mètier est de tuer les hommes. — Bède. — Hérode n'eut pas honte de faire porter devant ses convives la tête du décapité, et Pharaon ne commit rien de semblable. Cependant nous devons conclure de l'un et l'autre exemple qu'il nous vaut bien mieux nous rappeler le jour de notre mort dans la crainte et dans la chasteté de notre vie que de célébrer le jour de notre naissance par la luxure. L'homme vient au monde pour l'épreuve, et les élus ne viennent au repos que par la mort et en quittant cette terre.

« Et il le décapita dans la prison. » — S. Grég. (2). — Je ne puis pas sans un profond étonnement penser à ceci, que cet homme rempli de

(1) Il vaudrait mieux ponctuer ainsi : « Le roi fut attristé de son serment, et à cause de ceux qui étaient là, il ne voulut pas l'attrister. »

(2) Dans les anciens exemplaires, chap. 40 du Comm. sur Job.

(Luc., 2, ver. 48). Ita et nunc Herodes dicitur contristatus, quia hoc discumbentes putabant : dissimulator enim mentis tristitiam præferebat in facie, cum lætitiam haberet in mente; scelusque excusat juramento, ut sub occasione pietatis impius fieret. Unde sequitur : Propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare. Theoph. Herodes quidem non sui compos, sed voluptuosus jusjurandum implevit, et justum interemit. Decebat autem magis in hoc perjurare, et non tantum scelus operari. Bed. Quod autem subdit : Et propter simul recumbentes, vult omnes sceleris sui esse consortes, ut in luxurioso impuroque convivio cruentæ epulæ deferrentur. Unde sequitur : Sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco. Theoph. Spiculator carnifex dicitur, qui constituitur ad homines interficiendum. Bed. Non autem Herodem puduit caput occisi hominis ante convivas inferre : Pharao vero nil talis vesaniæ commisisse legitur. Ex utroque tamen exemplo probatur utilius esse nobis diem mortis futuræ timendo et caste agendo sæpius in memoriam revocare, quam diem nativitatis luxuriando celebrare. Homo enim ad laborem nascitur in mundo, et electi ad requiem per mortem transeunt e mundo.

Sequitur : Et decollavit eum in carcere, etc. Gr. 3 *Moralium* (cap. 5). Non sine gravissima admiratione perpendo, quod ille, prophetiæ spiritu intra matris uterum im-

l'esprit de prophétie dès le sein de sa mère, lui qui n'eut pas plus grand que lui parmi tous les fils de la femme, soit jeté par des pervers dans une prison, décapité pour payer la danse d'une courtisane, et que cet homme d'une telle austérité meure sous le rire d'hommes honteux. Pouvons-nous admettre qu'il y ait eu dans sa vie quelque chose qui excuse sa mort? Comment a-t-il pu pécher dans son manger, celui qui ne mangea que des sauterelles et du miel sauvage? Comment put-il pécher dans les relations de sa vie, celui qui ne quitta pas le désert? D'où vient que le Dieu tout puissant ait pu abandonner d'une manière si terrible ceux qu'il a élus d'une manière si sublime avant le commencement du monde? A moins que ce ne soit pour ce qui est évident à la piété des fidèles que Dieu brise en les faisant tomber si bas ceux qu'il sait devoir récompenser en les portant sur les hauteurs; il les laisse, au dehors, tomber jusque dans l'abjection, parce qu'au dedans il les fait pénétrer jusque dans les choses incompréhensibles. Que l'on conclue de là combien souffriront dans l'avenir ceux que Dieu réprouve, lui qui abandonne ici-bas à des tourments si cruels ceux qu'il aime.

« Ce qu'ayant appris, ses disciples vinrent et emportèrent son corps, et le placèrent dans un tombeau. » — Bède. — Josèphe raconte (1) que Jean avait été transporté dans le château de Macheron, et que ce fut là qu'il fut tué. L'histoire ecclésiastique (2) ajoute que Jean fut enseveli dans Sébaste, ville de la Palestine, qui était autrefois appelée Samarie. La décapitation de saint Jean signifie la décadence de la ré-

(1) Lib. 18 *Ant.*, cap. 7. L'histoire fait remarquer que ce château était sur les confins du royaume d'Arétas, sur les frontières de l'Arabie. Ce qui suppose qu'Hérode était à ce moment tout près.

(2) Théodoret, lib. 3, chap. 3.

---

pletus, quo inter natos mulierum nemo major surrexit, ab iniquis in carcerem mittitur, et pro puellæ saltatu capite truncatur, et vir tantæ austeritatis pro risu turpium moritur. Nunquid credimus aliquid fuisse quod in ejus vita illa sic despecta mors tergeret? Sed quando ille vel in cibo peccavit, qui locustas solummodo et mel sylvestre edit? Quando conversatione sua offendere potuit, qui de eremo non recessit? Quid est quod omnipotens Deus sic vehementer in hoc seculo despicit, quos sic sublimiter ante secula elegit? nisi hoc quod pietati fidelium patet, quoniam idcirco sic eos premit in infimis, quia videt quomodo remuneret in summis; et foras usque ad despecta dejicit, quia intus usque ad incomprehensibilia perducit. Hinc ergo unusquisque colligat quid illic passuri sint quos reprobat, si hic cruciat quos amat.

Sequitur : Quo audito discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento. Bed. Narrat Josephus vinctum Joannem in castellum Macheronta adductum ibique truncatum : narrat vero ecclesiastica Historia sepultum eum in Sebaste Palestinæ urbe, quæ quondam Samaria dicta est. Decollatio autem Joannis, minorationem famæ illius qua Christus a populo credebatur, insinuat; si-

putation qu'il avait *comme Christ* parmi le peuple, ainsi que l'exaltation de Jésus sur la croix signifie le progrès de la foi en son nom : tous les fidèles ont admis comme Fils de Dieu celui que la foule avait reçu simplement comme prophète. C'est pour cela que Jean, qui devait aller en diminuant, naquit au moment de l'année où les jours commencent à décroître, tandis que le Seigneur naquit au moment où les jours commencent à croître.

Théoph. — Hérode, dont le nom signifie *de peau* (*pelliceus*), est une figure de ce peuple juif qui avait une épouse, la vaine gloire, et dont la fille danse encore autour de lui : cette fille, c'est la fausse intelligence des Écritures. Ce peuple a décapité Jean, c'est-à-dire la parole prophétique, et encore aujourd'hui il est sans son chef, le Christ. — S. Jér. — Ou bien, cette tête de la loi, le Christ, est enlevée du trône, c'est-à-dire du peuple juif, et donnée à une jeune fille païenne, c'est-à-dire à l'Eglise romaine, et la jeune fille la donne à sa mère adultère, c'est-à-dire à la synagogue, qui recevra la foi avant la fin du monde. Le corps de Jean est enseveli, sa tête mise dans un plat; la lettre humaine est recouverte et l'esprit honoré sur l'autel, et les hommes en font leur nourriture.

Or, les apôtres, s'étant rassemblés près de Jésus, lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils avaient enseigné. Et il leur dit : Venez vous retirer en particulier dans quelque lieu solitaire, et vous reposer un peu ; car comme il y avait plusieurs personnes qui venaient vers lui, les unes après les autres, ils ne pouvaient pas seulement trouver le temps de manger. Ils entrèrent donc dans une barque pour se retirer à l'écart dans un lieu désert. Mais le peuple, les ayant vus partir, et plusieurs autres en

---

cut exaltatio Salvatoris in cruce profectum designabat fidei; quia et ipse qui prius a turbis Propheta esse credebatur, Dei Filius a cunctis fidelibus est agnitus. Unde Joannes quem oportebat minui, cum diurnum lumen decrescere incipit, natus est : Dominus autem eo tempore anni, quo dies crescere incipit.

Theoph. Mystice autem Herodes qui interpretatur pelliceus, populus est Judæorum, qui habebat uxorem, scilicet inanem gloriam; cujus filia saltat et movetur etiam nunc circa Judæos, scilicet falsus intellectus Scripturarum. Decapitarunt siquidem Joannem, id est, verbum propheticum, et sine capite Christo habent eum. Hier. Vel aliter : caput legis quod est Christus, de corpore abscinditur proprio (id est, judaico populo), et datur gentili puellæ (id est, romanæ Ecclesiæ), et puella dat matri suæ adulteræ (id est, Synagogæ crediturae in fine); corpus Joannis sepelitur; caput in disco collocatur; littera humana tegitur; Spiritus in altari honoratur et sumitur.

Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant. Et ait illis : Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum : erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant. Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus cucurrerunt

ayant eu connaissance, ils y accoururent à pied de toutes les villes voisines, et ils y arrivèrent avant eux. Jésus, sortant de la barque, vit une grande multitude de peuple, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à leur dire beaucoup de choses pour leur instruction.

La Glose (1). — Après avoir raconté la mort de Jean, l'évangéliste raconte ce que fit le Christ avec ses disciples après la mort de Jean : « Et ses disciples s'assemblant. » — S. Jér. — Les fleuves reviennent au lieu de leur source. Les envoyés de Dieu lui doivent toujours des actions de grâces sur ce qui fait l'objet de leur ministère. — Théoph. — Apprenons, nous aussi, lorsque nous serons envoyés pour un ministère quelconque, à ne point devenir étrangers à celui qui nous envoie, à ne pas outrepasser notre mission (2), mais à revenir à celui qui nous a envoyés, et à lui rendre compte de tout ce que nous avons enseigné et fait. — Bède. — Car il ne faut pas seulement enseigner, mais il faut encore agir. Or, non-seulement les apôtres annoncent au Seigneur ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont enseigné, mais encore ce qu'a souffert Jean pendant la durée de leur prédication : eux et les disciples de Jean, ainsi que le rapporte Matthieu, l'annoncent au Seigneur.

« Et il leur dit : Venez à l'écart. » — S. Aug. — L'évangéliste, en nous racontant ceci comme suivant immédiatement l'attentat sur Jean-Baptiste, nous fait supposer que cette émotion d'Hérode à qui il fait dire : « Celui-ci est Jean que j'ai fait décapiter, » ne vient qu'après.

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Le grec est plus expressif : « A ne pas nous laisser emporter comme ayant brisé le frein, et à ne point aller de çà et de là, contrairement à l'ordre de celui qui nous a envoyés, μὴ ἀφηνιάζειν, καὶ κατεπαίρεσθαι τοῦ προβαλλομένου.

---

illuc, et prævenerunt eos. Et exiens vidit turbam multam Jesus, et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et cœpit illos docere multa.

Glossa. Postquam Evangelista narravit mortem Joannis, narrat ea quæ Christus cum suis discipulis post mortem Joannis egerit, dicens : Et convenientes apostoli, etc. Hier. Ad locum enim unde exeunt flumina, revertuntur (*Eccl.*, 1, vers. 7) : Deo semper referunt gratias missi, super his quæ acceperant. Theoph. Discamus autem et nos cum in ministerium aliquod mittimur, non elongari, et ultra commissum officium non efferri, sed mittentem visitare, et renuntiare ei omnia quæ egimus et docuimus. Beda. Non enim solum oportet docere sed facere. Non solum autem quæ ipsi egerant et docuerant apostoli, Domino renuntiant, sed etiam quæ Joannes eis in docendo occupatis sit passus, et sui et Joannis discipuli Domino renuntiant, sicut Matthæus describit.

Sequitur : Et ait illis : Venite seorsum, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45). Hoc continuo post Joannis passionem factum esse commemorat : unde

— Théoph. — Le Seigneur se retire au désert par humilité, et en emmenant les disciples pour les faire se reposer, il nous apprend que ceux qui travaillent de la parole et de l'action méritent de se reposer et qu'ils ne doivent pas continuellement travailler.

Bède. — L'évangéliste exprime la nécessité où était le Seigneur de faire reposer les disciples en ajoutant : « Car il y en avait beaucoup qui venaient, etc. » Heureux temps! où tels étaient le zèle des auditeurs et le travail de ceux qui enseignaient. « Et montant dans la nacelle. » Ce ne sont pas les disciples seulement, mais aussi le Seigneur avec eux; ensemble ils naviguèrent vers un lieu solitaire ainsi que Matthieu le raconte. — Il éprouve aussi la foi de la foule, et en se faisant suivre au désert, il constate quel soin ils ont de l'entendre; et cette foule, en le suivant non sur des animaux ou des véhicules de n'importe quelle espèce, mais au travers des fatigues d'une marche à pied, fait éclater son empressement de se sauver. « Et ils les virent s'en allant, etc. » « Et à pied ils les y précédèrent. » Ce fait que le peuple ait devancé à pied Jésus et ses disciples nous montre que ceux-ci ne gagnaient pas une rive opposée du Jourdain ou de la mer, mais qu'ils s'arrêtèrent dans un lieu voisin de celui d'où ils étaient partis et où ils furent aussi prévenus par les indigènes qui étaient aussi à pied. — Théoph. — C'est ainsi que vous ne devez pas attendre que le Christ vous prévienne, mais vous devez le prévenir en allant à son devant. « Et Jésus, sortant, vit une grande foule; et il fut touché de compassion, etc. » Les pharisiens ne nourrissaient pas le peuple, mais ainsi que des loups affamés ils le dévoraient. C'est pour cela qu'ils se ras-

---

post hæc facta sunt illa quæ primo narrata sunt, quibus motus Herodes dixit : Hic est Joannes Baptista quem ego decollavi. Theoph. In desertum autem recedit locum propter humilitatem. Quiescere autem facit Christus suos discipulos, ut addiscant præpositi quod qui laborant in opere et sermone, requiem promerentur, et quod non debent continue laborare.

Beda. Quæ autem necessitas fuerit concedendæ requiei discipulis ostendit, cum subdit : Erant enim qui veniebant multi, etc. Ubi magna temporis illius felicitas de labore docentium simul et discentium studio demonstratur. Sequitur : Et acendentes in navim, etc. Non discipuli soli, sed assumpto Domino ascendentes in navim, locum petiere desertum, ut Matthæus demonstrat (cap. 14). Tentat autem fidem turbarum : petendo enim solitudinem, an sequi curent, explorat. Illi sequendo et non in jumentis aut vehiculis diversis, sed proprio labore pedum, quantam salutis suæ curam gerant, ostendunt. Sequitur : Et viderunt eos abeuntes, etc. Et prævenerunt pedestres, etc. Dum pedestres eos prævenisse dicuntur, ostenditur quia non in aliam maris sive Jordanis ripam navigio pervenerunt discipuli cum Domino, sed proxima ejusdem regionis loca adierunt, quo etiam indigenæ pedestres poterant prævenire. Theoph. Ita tu Christum non expectans quod ipse te vocet, sed præcurrens, eum prævenias. Sequitur : Et exiens vidit turbam multam Jesus, et misertus, etc. Pharisæi lupi existentes rapaces non pascebant populum,

semblent autour du Christ, pasteur qui leur donne la véritable nourriture, celle du Verbe divin. « Et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses. » Voyant accablés de la fatigue d'une longue route ceux qui l'avaient suivi, attirés à sa suite par l'éclat de ses miracles, il voulut satisfaire leur désir et les enseigner. — BÈDE. — Matthieu dit qu'il guérit leurs malades : c'est la compassion réelle envers les malheureux que de leur ouvrir pár l'enseignement la voie de la vérité et de faire disparaître leurs souffrances corporelles.

S. JÉR. — Au sens mystique le Seigneur emmène ses disciples à l'écart, afin qu'ils ne se soient pas exposés au mal en venant parmi les méchants, ainsi que Loth le fut dans Sodome, Job dans la terre de Hus et Addias dans la maison d'Achàb. — BÈDE. — Les saints prédicateurs de l'Église, après avoir abandonné la synagogue dans le désert, ont trouvé, après avoir été accablés de maux parmi les Juifs, le repos au milieu des Gentils auxquels ils ont transporté la grâce de la foi.— S. JÉR.—Cependant sur cette terre le repos est peu de chose pour les saints : longue est leur fatigue; mais après il leur sera dit de se reposer de leurs travaux. Ainsi qu'il arriva dans l'arche de Noé que les animaux qui étaient dedans étaient lancés au dehors (1), et que ceux qui étaient dehors étaient reçus au dedans(2), ainsi dans l'Église; Judas se retire, et le larron entre. Mais lorsqu'on quitte l'Eglise, il n'est point de repos sans amertume; Rachel qui pleure ses enfants ne veut pas être consolée. Ce n'est pas encore ce festin dans lequel l'on vous servira du vin nouveau, où sera chanté un nouvel hymne par des hom-

(1) La colombe (Genèse, 8).
(2) Le corbeau.

---

sed devorabant; propter hoc ad Christum verum congregantur pastorem, qui tradidit illis cibum spiritualem (scilicet verbi Dei). Unde sequitur : Et cœpit eos docere multa. Videns enim eos qui miraculorum occasione eum sequebantur præ longitudine viæ fessos, eorum misertus, voluit eorum satisfacere voluntati, docendo eos. BEDA. Matthæus dicit (cap. 14) quod curavit languidos eorum; hoc est enim veraciter pauperum misereri, eis veritatis viam docendo aperire, et molestias corporales auferre.

HIER. Mystice autem seorsum ducit Dominus quos elegit, ut inter malos viventes, mala non intendant; ut Loth in Sodomis (*Gen.*, 19), et Job in terra Hus (cap. 1), et Abdias in domo Achab(3 *Reg.*, 18). BEDA. Derelicta etiam Judæa in deserto Ecclesiæ prædicatores sancti, qui apud Judæos tribulationum sarcina premebantur, de gratia fidei gentibus collata requiem nacti sunt. HIER. Pusilla tamen est hic sanctis requies, longus labor, sed postea dicitur illis ut requiescant a laboribus suis (*Apocal.* 14, vers. 13). Sicut autem in arca Noe animalia, quæ intus erant, foras mittebantur, et quæ foris erant, intro erumpebant; sic agitur in Ecclesia : Judas recessit, latro accessit : sed quandiu receditur a fide, non est Ecclesiæ requies sine mœrore : Rachel enim plorans filios suos noluit consolari (Jerem., 31, et Matth., 2). Non est etiam hoc convivium in quo bibitur vinum novum, cum cantabitur canticum no-

mes nouveaux, alors que le corps mortel aura revêtu l'immortalité. — Bède. — Au moment où le Christ s'avance vers le désert des nations, une multitude de foules diverses de tous les peuples le suivent après avoir abandonné les foyers de leur ancienne vie.

Mais le jour étant déjà fort avancé, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert, et il est déjà tard ; renvoyez-les, afin qu'ils s'en aillent dans les villes et les bourgs d'ici autour acheter de quoi manger. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répartirent : Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ? Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains ? allez voir. Et y ayant regardé, ils lui dirent : Nous en avons cinq et deux poissons. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir en diverses troupes sur l'herbe verte ; et ils s'assirent en divers rangs, les uns de cent personnes, et les autres de cinquante. Jésus prit donc les cinq pains et les deux poissons ; et, levant les yeux au ciel, il les bénit ; et, ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple ; et il partagea à tous les deux poissons. Tous en mangèrent, et furent rassasiés. Et les disciples remportèrent douze paniers pleins de morceaux qui étaient restés des pains et des poissons, quoique ceux qui avaient mangé de ces pains fussent au nombre de cinq mille hommes.

Théoph. — Le Seigneur, après avoir fait prendre ce qui est le plus important, la nourriture spituelle, distribue ensuite au peuple ce qui est le plus nécessaire, la nourriture corporelle. Or, c'est le récit que l'évangéliste commence ainsi : « Mais le jour étant fort avancé, ses disciples s'approchèrent de lui en disant : Ce lieu est désert. » — Bède. — Ces mots *hora multa* signifient le soir, et c'est ce que dit saint Luc de cette manière : « Le jour avait commencé à décliner. » — Théoph. —

---

vum ab hominibus novis, cum mortale hoc induerit immortalitatem (1 *Cor.*, 15). Bed. Christum autem petentem deserta gentium, multæ fidelium catervæ relictis mœnibus priscæ conversationis sequuntur.

Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora præteriit : dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicos, emant sibi cibos quos manducent. Et respondens, ait illis : Date illis manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque et duos pisces. Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum. Et discubuerunt in partes per centenos et per quinquagenos. Et acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, intuens in cœlum benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus. Et manducaverunt omnes et saturati sunt. Et sustulerunt reliquias fragmentorum duodecim cophinos plenos, et de piscibus : erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.

Theoph. Præponens Dominus quod utilius est, scilicet cibum sermonis Dei, deinde etiam corporalem cibum præbuit turbæ; ad cujus narrationem Evangelista accedit dicens : Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus dicentes : Desertus locus est hic. Beda. Horam multam vespertinum tempus dicit : unde Lucas dicit (cap. 9) : Dies autem cœperat decli-

Remarquez les progrès des disciples du Christ en ce qui concerne la charité fraternelle; ils ont compassion de la foule, intercèdent pour elle, et, pour cela, s'approchent du Christ. Mais le Seigneur voulut éprouver si leur foi leur faisait croire qu'il pût nourrir une telle multitude : « Et, répondant, il leur dit : Donnez-leur à manger. » — BÈDE. — En disant cela, il provoque ainsi les apôtres à rompre eux-mêmes le pain, afin de leur faire constater qu'ils n'avaient pas de quoi, et pour rendre ce miracle plus évident.

THÉOPH. — Les disciples lui faisaient des représentations, comme s'il ignorait ce qui était nécessaire à la nourriture d'une si grande foule. Or, c'est pour cela qu'ils lui répondent tout troublés à la question que nous venons de voir. « Et ils lui dirent : Allons-nous en acheter pour deux cents deniers, etc.? » — S. AUG. — Dans Jean, c'est Philippe qui répond lui-même; mais Marc, en plaçant cette réponse dans la bouche de tous ses disciples, veut nous faire entendre que Philippe l'avait reçue de la bouche de tous, quoique l'on pût dire qu'il a mis, ce qui arrive souvent, le singulier pour le pluriel (1). « Et il leur dit : Combien de pains avez-vous? Allez, et voyez-le. » Les autres évangélistes passent cette circonstance : « Et lorsqu'ils s'en furent assurés, ils dirent : Cinq pains et deux poissons. » Ce que Jean fait dire au seul André, par rapport à ces cinq pains et à ces deux poissons, les autres évangélistes l'ont dit de tous les disciples, en mettant le pluriel pour le singulier.—« Et il leur ordonna de les faire asseoir.» Que Marc

(1) Ainsi que saint Luc parle des larrons qui blasphémaient, quoiqu'il n'y en eût qu'un (Luc, 22), ainsi saint Jean (12) parle des disciples qui murmuraient à cause du parfum répandu, quoiqu'il n'y eût que le seul Judas.

---

nare. THEOPH. Vide autem quomodo discipuli Christi circa hominum amorem proficiunt : turbarum enim miserti accedunt ad Christum, et pro eis intercedunt : Dominus autem tentavit eos si ejus virtutem tantam esse cognoverant, quod turbas pascere posset : unde sequitur : Et respondens ait illis : Date eis manducare. BEDA. Provocat etiam apostolos (hoc dicens) ad fractionem panis, ut illis se non habere testantibus, magnitudo signi notior fieret.

THEOPH. Discipuli autem arguebant eum tanquam ignorantem quod illis esset necessarium ad tantam multitudinem turbarum pascendam : unde turbati respondent : Sequitur enim : Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 46). Hoc Philippus apud Joannem respondet (cap. 6), sed Marcus a discipulis responsum esse commemorat, volens intelligi hoc ex ore cæterorum Philippum respondisse; quanquam et pluralem numerum pro singulari usitatissime ponere potuerit. Sequitur : Et dicit eis : Quot panes habetis? Ite et videte. Hoc a Domino factum esse cæteri Evangelistæ prætermiserunt. Sequitur : Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces. Quod Andreas apud Joannem (cap. 6) de quinque panibus et duobus piscibus suggesserat, hoc cæteri Evangelistæ pluralem numerum pro singulari ponentes ex discipulorum persona retulerunt. Sequitur : Et præcepit illis ut accumbere facerent, etc. Quod au-

ait dit qu'ils les firent se coucher par groupes de cent, cela ne fait rien; car l'un a pu ne dire qu'une partie de ce fait, et l'autre le fait tout entier. Marc, en parlant des groupes de cent, n'a fait que suppléer à ce qui manquait dans l'autre évangéliste. — THÉOPH. — Il donne aussi à comprendre qu'ils furent ainsi séparés par groupes. Le grec porte : *selon les groupes*, ce qui veut dire par groupes.

« Et après avoir reçu cinq pains. » — S. CHRYS. — Le Seigneur lève les yeux au ciel, parce que les Juifs, avant de recevoir la manne du ciel, avaient osé dire : « Est-ce que Dieu pourra nous envoyer du pain du ciel? » C'est pour que cela ne se représente plus, qu'avant d'agir il rapporte son action au ciel. — THÉOPH. — Il regarde au ciel, pour nous apprendre qu'il faut demander notre nourriture à Dieu, et non pas au diable, ce que font ceux qui reçoivent leur pain d'un travail injuste. Par là il montrait aussi qu'il n'était pas l'ennemi de Dieu, mais qu'il le priait. Il donne le pain aux disciples pour le servir aux foules, afin qu'en ayant le pain entre leurs mains, ce miracle n'eût pour eux rien de douteux et qu'il fût tout-à-fait évident à leurs yeux. —« Et tous mangèrent, et ils furent tous rassasiés. » Il resta douze corbeilles de débris, afin que le miracle parût ineffable lorsqu'on voyait chacun des apôtres revenant chargé d'une de ces corbeilles. C'était là l'œuvre d'une puissance surabondante, non-seulement d'avoir nourri tant d'hommes, mais d'avoir laissé tant de restes. Si Moïse donnait la manne, il n'en donnait à chacun que le nécessaire. Or, le reste était aussitôt gâté par les vers. Élie, nourrissant la veuve, ne lui donnait

---

tem Lucas dicit quinquagenos jussos esse discumbere; Marcus vero quinquagenos et centenos, ideo non hoc movet, quia unus partem dixit, alter totum. Qui enim de centenis retulit, hoc retulit quod ille prætermisit. THEOPH. Per hoc autem datur intelligi quod sequestrati discubuerunt per partes et partes : in græco enim quod hic dicitur secundum contubernia duplicatur : ac si diceretur : Per contubernia et contubernia.

Sequitur : Et acceptis quinque panibus, etc. CHRYS. (homil. 30, *in Matth.*). Decenter autem in cœlum aspexit, quia in deserto manna accipientes Judæi, de Deo dicere attentaverunt (*Psal.* 77, vers. 20) : Nunquid poterit dare panem ? Ne vero hoc contingat, antequam faceret, ad Patrem retulit quod erat facturus. THEOPH. Intuetur etiam in cœlum, ut instrueret a Deo petere escam, et non a diabolo, sicut faciunt illi qui alienis injuste laboribus nutriuntur. Ex hoc etiam turbis tunc innuit quod non esset Deo contrarius, sed Deum invocaret. Dat autem panem discipulis apponendum turbis, ut tractando panem, non dubium, sed miraculum videatur. Sequitur : Et manducaverunt omnes, et saturati sunt, etc. Duodecim cophini superabundant fragmentorum, ut quolibet apostolorum unum cophinum super humerum apportante, ineffabile miraculum videatur. Superabundantis enim virtutis erat, non solum tot homines pascere, sed et tantam superabundantiam relinquere fragmentorum. Moyses enim, etsi manna dabat, secundum uniuscujusque necessitatem illud largiebatur; superfluum vero vermibus scaturiebat (*Exod.*, 16). Elias

plus que le nécessaire. Jésus seul, comme Seigneur, agit d'une ıière surabondante.

ÈDE. — Au sens mystique, le Sauveur qui nourrit au déclin du r les foules affamées, c'est le Sauveur qui nous sauve de la disette approches de la fin des temps, ou au moment que, soleil de jus- (1), il s'est couché pour nous dans le tombeau. Il appelle les apô- à la fraction du pain pour leur apprendre qu'ils doivent nourrir s les jours nos cœurs qui sont à jeun, et cela par leurs exemples et leurs écrits. Or, les cinq pains figurent les cinq livres de la loi, et deux poissons, les psaumes et les prophéties. — THÉOPH. — Ou bien deux poissons sont les écrits des pêcheurs, l'Évangile et les Épîtres. BÈDE. — Comme les sens de l'homme sont au nombre de cinq, les mille hommes qui suivent le Sauveur sont une figure de ceux , vivant encore de la vie du monde, ont appris à bien user des ses extérieures. — S. GRÉG. (2). — Ces divers groupes d'invités signi- t les Églises diverses, qui ne font entre elles qu'une seule Église ıolique. Le nombre cinquante a ici une signification mystérieuse, nous rappelle le repos que nous apporte le jubilé; c'est le nom- cinquante qui, ajouté à lui-même, donne cent. Or, il est des upes de cinquante et d'autres de cent, parce que autre est le repos donne la cessation du mal, et autre le repos qui suivra celui-ci, ui consistera dans la pleine connaissance de Dieu. — BÈDE. — Ils ɔivent la nourriture du Seigneur, assis sur le gazon, ceux qui, ès avoir foulé à leurs pieds la passion par la continence, se livrent

) Ainsi l'appelle Malachie, chap. 4, v. 2.
) Dans les anciens exemplaires, chap. 24 de son Commentaire de Job.

---

n viduam pascens, quantum ei erat ciens tribuebat (3 *Reg.*, 17). Jesus tanquam Dominus superabundanter atur.

EDA. Mystice autem die declinata esu- es turbas Salvator reficit, quia vel fine lorum propinquante, vel cum Sol jus- pro nobis occubuit, a spiritualis inediæ as tabe salvati. Provocat apostolos ad ionem panis, insinuans quod quotidie ros jejuna sunt corda nostra pascenda; m scilicet litteris et exemplis : per que panes quinque mosaicæ legis libri, duos pisces psalmi sunt et prophetæ ati. THEOPH. Vel duo pisces sunt pis- um sermones, scilicet epistolæ et Evan- m. BEDA. Quia vero quinque sunt exterioris hominis sensus, quinque millia virorum Dominum secutorum designant eos qui in seculari adhuc habitu positi, exterioribus bene uti noverunt. GREG., 16 *Moralium* (cap. 23). Diversi convivantium discubitus distinctiones ecclesiarum (quæ unam catholicam faciunt) designant. Jubilæi autem requies quinquagenarii numero in mysterio continetur, et quinquagenarius bis ducitur, ut ad centenarium perveniatur. Quia ergo prius a malo quiescitur opere, ut post anima plenius quiescat in cognitione, alii quinquageni, alii centeni discumbunt. BEDA. Super fœnum autem discumbentes dominicis pascuntur alimentis, qui per continentiam calcatis concupiscentiis audiendis implendisque Dei verbis operam impendunt.

à l'étude et à la pratique de la vérité. Le Sauveur ne crée pas d'aliments nouveaux; car, venant dans la chair, il n'a pas prêché autre chose que ce qui a été prêché, mais il fait éclater combien la loi et les prophéties étaient chargées des mystères de la grâce. Il regarde au ciel pour nous montrer que c'est de là que nous devons attendre la lumière. Il rompt le pain et le distribue aux disciples pour qu'ils le servent aux foules, parce qu'il a dévoilé les mystères des prophéties aux saints docteurs pour les prêcher à tout l'univers. Ce que laissent les foules, les disciples l'emportent; car il ne faut pas abandonner avec négligence ce que les hommes grossiers ne peuvent comprendre, mais les parfaits doivent s'en emparer pour l'approfondir. Les douze apôtres, et les prédicateurs qui sont venus après eux, sont figurés par les douze corbeilles, méprisables par le dehors aux yeux des hommes, mais remplies au dedans des restes de la nourriture du salut. On sait que les corbeilles sont destinées à transporter les choses qui servent. — S. Jér. — Ou bien les douze corbeilles pleines de débris seront ramassées lorsque les apôtres, assis sur douze trônes, jugeront les douze tribus d'Israël, qui sont les restes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; ce qui arrivera lorsque les débris d'Israël seront appelés au salut.

Il pressa aussitôt ses disciples de monter dans la barque et de passer avant lui à l'autre bord vers Bethsaïde, pendant qu'il renverrait le peuple. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier. Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre; et voyant que ses disciples avaient grande peine à ramer, parce que le vent leur était contraire, vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer. Mais eux, le voyant mar-

---

Salvator autem non nova creat cibaria, quia veniens in carne non alia quam quæ prædicata sunt prædicat, sed legis et prophetarum scripta quam gravida sint mysteriis gratiæ demonstrat; intuetur in cœlum, ut ibi lucem doceat esse quærendam; frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis; quia sacramenta prophetiæ sanctis doctoribus qui hæc toto orbe prædicent, patefecit. Quod turbis superest, a discipulis tollitur; quia sacratiora mysteria, quæ a rudibus capi nequeunt, non negligenter omittenda, sed sunt inquirenda perfectis : nam per cophinos duodecim apostoli et sequentes doctores figurantur; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati : constat enim cophinis opera servilia geri solere. Hier. Vel duodecim cophini pleni fragmentis colliguntur, cum sedent super thronos judicantes duodecim tribus Israel (quæ sunt fragmenta Abraham, Isaac et Jacob), quando ex Israel reliquiæ salvæ fient.

Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum. Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare. Et cum sero esset, erat navis in medio, et ipse solus in terra. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis, venit ad eos ambulans supra mare, et volebat præterire eos. At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt (omnes enim vide-

cher ainsi sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et ils jetèrent un grand cri; car ils l'aperçurent tous, et en furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous; c'est moi, ne craignez point. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et le vent cessa; ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étaient; car ils n'avaient pas fait assez d'attention sur le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.

LA GLOSE (1). — Le Seigneur montra, dans le miracle de la multiplication des pains, qu'il était le créateur de toutes choses; en marchant sur les ondes, qu'il avait un corps débarrassé de tout le poids du péché, et qu'il était le maître des éléments en apaisant les flots, en calmant la rage de la mer : « Et aussitôt il força, etc. » — S. CHRYS. — Il renvoie le peuple avec sa bénédiction et avec plusieurs d'entre eux guéris. S'il est dit qu'il força ses apôtres, c'est qu'il ne leur était pas facile de se séparer de lui, et cela tant à cause de leur attachement pour lui, que du doute où ils étaient comment il pourrait venir jusqu'à eux. — BÈDE. — On se demande comment Marc a pu dire que c'est après ce miracle que le Sauveur fut en traversant la mer à Bethsaïde, tandis que Luc paraît dire que c'est à Bethsaïde même qu'il fit le miracle. On peut admettre que Marc, par les mots : « pour le précéder à Bethsaïde, » a voulu désigner la ville elle-même de Bethsaïde, tandis que Luc, par ceux-ci : « dans le désert » (ce qui exprime Bethsaïde), a voulu désigner, non l'intérieur de la ville, mais les lieux déserts qui en dépendent.

« Et après qu'il les eut renvoyés, etc. » — S. CHRYS. — L'on ne peut

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

runt eum, et conturbati sunt), et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum : nolite timere. Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant : non enim intellexerunt de panibus, erat enim cor eorum obcæcatum.

GLOSSA. Dominus quidem de miraculo panum quod esset conditor rerum ostendit; hunc autem ambulando super undas, quod haberet corpus ab omnium peccatorum gravedine liberum edocuit; et in placando ventos, undarumque rabiem sedando, quod elementis dominaretur monstravit : unde dicitur : Et statim coegit, etc. CHRYS. Dimittit quidem populum cum benedictione et aliquibus curationibus; coegit autem discipulos, quia non de facili ab eo poterant separari; et hoc quidem, tum propter nimium affectum quem ad eum habebant, tum quia sollicitabantur qualiter ad eos veniret. BED. Merito autem movet quomodo Marcus dicat peracto miraculo panum, discipulos veniese trans fretum Bethsaidam, cum videatur Lucas dicere quod in locis Bethsaidæ factum fuerit miraculum illud; nisi forte intelligamus quod Lucas ait : In desertum locum (qui est Bethsaida), non ipsius intima civitatis, sed loca deserti ad eam pertinentis esse designata; Marcus autem dicit : Ut præcederent eum ad Bethsaidam, ubi ipsa civitas notatur.

Sequitur : Et cum dimisisset eos, etc. CHRYS. Quod decet intelligere de Christo secundum quod est homo : hoc etiam fecit

entendre ce passage que du Christ en tant qu'homme; il nous y apprend à être assidus à la prière. — THÉOPH. — C'est après avoir renvoyé la foule qu'il se met à prier, car la prière réclame le silence et le repos. — BÈDE. — Tout homme qui prie ne se place pas pour cela sur la montagne, mais seulement celui qui prie bien et qui cherche Dieu dans la prière; celui qui dans la prière demande ou les richesses ou les honneurs temporels, ou la mort de son ennemi, celui-là prie d'en bas et offre à Dieu de viles prières. Jean nous apprend pourquoi Jésus était monté sur la montagne pour y prier après avoir renvoyé le peuple: « Lorsque Jésus eut appris qu'on allait venir pour l'enlever et le faire roi, il s'enfuit de nouveau dans la montagne tout seul. »

« Et comme il était tard, et qu'une nacelle était, etc. » — THÉOPH.— Le Seigneur permit ce danger des disciples pour leur enseigner la patience, et s'il ne vint pas à leur secours dès le commencement, et s'il permit qu'ils fussent en danger toute la nuit, c'était pour leur apprendre à attendre avec patience et à ne pas s'imaginer que le secours leur viendrait aussitôt dans leurs tribulations : « Et les voyant se fatiguer à ramer, etc. » — S. CHRYS. — La Sainte-Écriture divise la nuit en quatre veilles, et chaque veille en trois heures. La quatrième veille, dont il est parlé ici, c'est celle qui commence à neuf heures et qui renferme les deux suivantes.

« Et il voulait les devancer. » — S. AUG. — Comment auraient-ils pu le comprendre ainsi si le Sauveur n'avait pas été en sens contraire? Il voulait les dépasser comme des étrangers, car ils ne le reconnaissaient point et le considéraient comme un fantôme: « Et eux, aussitôt qu'ils le virent, ils le prirent pour un fantôme, etc. » — THÉOPH. — Remar-

---

instruens nos assiduos esse in oratione. THEOPH. Dimissa autem turba ascendit orare, requiem enim et silentium oratio exigit. BED. Non omnis autem qui orat ascendit in montem, sed qui bene orat, et qui Deum orando quærit. Qui vero de divitiis, aut honore seculi, aut de inimici morte obsecrat, ipse in infimis jacens viles ad Deum preces mittit. Quare autem Dominus dimisso populo in montem oraturus abierit, Joannes declarat dicens (cap. 6) : Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.

Sequitur : Et cum sero esset, erat navis, etc. THEOPH. Permisit autem Dominus periclitari discipulos, ut patientes fierent; unde non statim eis astitit, sed per totam noctem periclitari permisit, ut doceret eos patienter expectare, et non a principio sperare in tribulationibus subsidium : sequitur enim : Et videns eos laborantes in remigando, etc. CHRYS. Quatuor vigilias noctis dicit sacra Scriptura, unamquamque dividens in tres horas ; unde quartam vigiliam dicit, quæ est post horam nonam, scilicet in hora decima vel posteriori hora.

Sequitur : Et volebat præterire eos. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 47). Quomodo autem hoc intelligere potuerunt, nisi quia in diversum ibat? eos volens præterire tanquam alienos, a quibus ita non agnoscebatur, ut phantasma putaretur : sequitur enim : At illi ut viderunt eum,

quez que c'est au moment où le Christ devait faire tomber tous leurs dangers qu'il les jette dans une plus grande épouvante; mais aussitôt il les rassure de sa voix : « Et aussitôt il leur parle et il leur dit : Soyez confiants; c'est moi; ne craignez pas. » — S. CHRYS. — Aussitôt ils le reconnurent à sa voix, et leur frayeur tomba. — S. AUG. — Comment pouvait-il vouloir passer sans s'arrêter, lui qui les rassure si bien dans leur effroi, si ce n'est pour leur faire pousser le cri d'effroi, et venir ainsi à leur secours? — BÈDE. — Théodose de Pharan (1), autrefois évêque, a écrit que le Seigneur, en tant qu'homme, n'avait pas eu de pesanteur et qu'il avait marché sur la mer comme n'ayant pas de poids. Mais la foi catholique reconnaît que la chair du Sauveur avait une pesanteur, ainsi que le dit Denys : « Nous ignorons comment avec des pieds ayant une pesanteur corporelle et soutenant un poids matériel, il a pu marcher sans les tremper sur la substance liquide et inconsistante. » — THÉOPH. — Ensuite par son entrée dans la barque le Seigneur apaisa la tempête : « Et il monta avec eux dans la barque, et aussitôt le vent tomba. » C'est un grand miracle que le Seigneur marchant sur les flots; mais la tempête et l'opposition du vent y sont ajoutées pour rendre le miracle plus extraordinaire. Les apôtres, qui n'avaient pas pleinement compris la puissance du Christ à la vue de la multiplication des pains, la comprennent mieux en ce moment, en voyant le calme rendu à la mer : « Et leur étonnement redoubla; car, etc.» — BÈDE. — La grandeur des miracles étonnait encore les disciples, qui

(1) L'on peut voir, sur les erreurs de Théodore, les Actes du sixième concile œcuménique, act. 13.

---

putaverunt phantasma, etc. THEOPH. Vide autem quoniam cum Christus debebat eorum pericula compescere, tunc majorem eis incutit timorem; sed statim per vocem confortavit eos : sequitur enim : Et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum : nolite timere. CHRYS. Statim autem in voce cognoverunt eum, et timor solutus est. AUG., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Quomodo ergo eos volebat præterire, quos paventes ita confirmat, nisi quia illa voluntas prætereundi ad eliciendum illum clamorem valebat, cui subveniri oportebat? BED. Scripsit autem Theodorus Pharanitanus quondam Episcopus corporale pondus non habuisse Dominum secundum carnem, sed absque pondere super mare ambulasse : sed fides catholica pondus secundum carnem habere eum prædicat : ait enim Dionysius (lib. *De div. nom.*, cap. 2) : Ignoramus qualiter non infusis pedibus corporale pondus habentibus et materiale onus, deambulat in humidam et instabilem substantiam? THEOPH. Deinde per introitum in naviculam Dominus compescuit tempestatem : sequitur enim : Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Magnum quidem miraculum est quod ambulat Dominus super mare, sed tempestas et venti contrarietas apposita fuerunt propter majus miraculum. Apostoli enim ex miraculo quinque panum non intelligentes Christi potentiam, nunc ex maris miraculo plenius cognoverunt : unde sequitur : Et plus intra se stupebant : Non enim, etc. BED. Stupebant quidem carnales adhuc discipuli

étaient charnels, et ils ne pouvaient pas encore reconnaître en lui la vérité de la majesté divine.

Au sens mystique la fatigue des disciples à ramer et le vent contraire sont une figure des travaux de la sainte Église qui s'efforce d'arriver au port de la patrie céleste, au travers des flots du monde ennemi et malgré le soufle des esprits impurs. C'est avec raison que cette barque nous est représentée comme entrant au milieu des vagues pendant que le Sauveur est seul sur le rivage; car jamais l'Église n'a été abîmée à ce point sous les persécutions des infidèles que son Rédempteur ait paru l'avoir abandonnée tout-à-fait; mais le Seigneur voit ses enfants luttant au milieu des vagues, et il les fortifie par un regard de sa miséricorde, afin qu'ils ne défaillent pas dans les tribulations, et quelquefois il vient à leur secours d'une manière visible. Il vient à eux à la quatrième veille, aux approches du jour; car lorsque l'homme tourne son âme vers le secours de la lumière supérieure, le Seigneur est là et les dangers des tentations s'assoupissent. — S. Chrys. (1). — Ou bien, la première veille s'étend jusqu'au déluge; la seconde jusqu'à Moïse, et la troisième jusqu'à l'avénement du Sauveur; c'est à la quatrième qu'arrive le Seigneur et qu'il parle aux disciples. — Bède. — Souvent la commisération d'en haut paraît avoir abandonné les fidèles placés dans l'épreuve, de telle sorte que l'on pourrait croire que le Sauveur a voulu passer outre, ainsi qu'il parut vouloir le faire pour ceux qui fatiguaient au milieu de la mer. Il est encore des hérétiques qui pensent que le Sauveur n'eut que l'apparence d'un corps et qu'il n'en reçut pas la réalité du sein de la Vierge Marie (2). — S. Jér. — Il leur dit:

(1) Victor d'Antioche.
(2) Les marcionites et les manichéens.

virtutum magnitudinem; necdum tamen in eo veritatem divinæ majestatis cognoscere valebant : unde sequitur : Erat enim cor eorum obcæcatum.

Mystice autem labor discipulorum in remigando et ventus contrarius, labores sanctæ Ecclesiæ designat; quæ inter undas seculi adversantis, et immundorum flatus spirituum, ad quietem patriæ cœlestis pervenire conatur. Bene autem dicitur, quia navis erat in medio mari, et ipse solus in terra; quia nonnunquam Ecclesia tantis Gentilium pressuris afflicta est, ut Redemptor ipsius eam prorsus deseruisse videretur : sed videt Dominus suos laborantes in mari, qui eos ne in tribulationibus deficiant, suæ respectu pietatis corroborat, et aliquando manifesto adjutorio liberat. Quarta autem vigilia venit ad eos diluculo appropinquante; quia homo mentem cum ad superni lumen præsidii erexerit, aderit Dominus, et tentationum pericula sopientur. Chrys. Vel prima vigilia est usque ad diluvium; secunda usque ad Moysen; tertia usque ad adventum Domini; in quarta venit Dominus, et discipulis locutus est. Bed. Sæpe autem fideles in tribulatione positos superna pietas deseruisse visa est; ut quasi laborantes in mari discipulos præterire Jesus voluisse putaretur. Adhuc autem hæretici putant phantasma fuisse Dominum, nec veram

« Ayez confiance, c'est moi, » parce que notre destinée est de le voir tel qu'il est. Le vent tombe, ainsi que toute la tempête, au moment où Jésus s'est assis, pour y régner, dans sa nacelle, c'est-à-dire dans l'Église universelle. — BÈDE. — Aussitôt qu'il est dans un cœur par la grâce de son divin amour, aussitôt cessent les guerres soulevées par les passions, le monde et les esprits malins.

Ayant passé l'eau, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent. Et ceux de ce lieu-là l'ayant aussitôt reconnu au sortir de la barque, ils coururent toute la contrée, et commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. Et dans quelques bourgs, villes ou villages qu'il entrât, on mettait les malades dans les places publiques; et on le priait de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de son vêtement, et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

LA GLOSE (1). — L'évangéliste, après avoir parlé du danger que les disciples avaient couru au milieu de la mer et la manière dont ils en avaient été délivrés, montre maintenant où ils vinrent en ramant : « Et lorsqu'ils eurent passé l'eau. » — THÉOPH. — Après un long temps le Seigneur vint aborder au lieu dont il a été déjà parlé, et c'est pour cela que le Seigneur ajoute : « Aussitôt qu'ils furent sortis de la nacelle, ils le connurent aussitôt, » c'est-à-dire, les habitants de ce pays. — BÈDE. — Ils le connurent non de visage, mais à cause de son nom. Il est possible aussi qu'il fût connu de vue à plusieurs d'entre eux à cause de l'éclat de ses miracles. Remarquez la foi de ces habitants du

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

assumpsisse carnem de Virgine. HIER. Dicit autem eis : Confidite, ego sum; quia videbimus eum sicuti est. Cessavit autem ventus et procella, Jesu sedente (id est, regnante) in navi, quæ est universa Ecclesia. BED. In quocunque etiam corde per gratiam sui adest amoris, mox universa vitiorum et adversantis mundi sive spirituum malignorum bella compressa quiescunt.

Et cum transfretassent, venerunt in terram Genezareth, et applicuerunt. Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse. Et quocunque introibat in vicos, vel in villas, aut in civitates, in plateis ponebant infirmos; et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent; et quotquot tangebant eum, salvi fiebant.

GLOSSA. Quia Evangelista exposuerat periculum quod discipuli in navigando sustinuerant, et quomodo fuerant liberati, nunc ostendit quo navigando pervenerint, dicens : Et cum transfretassent. THEOPH. Post magnum autem spatium temporis, ad prædictum locum Dominus transfretavit : et ideo Evangelista subdit : Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, scilicet incolæ. BED. Cognoverunt autem eum rumore, non facie; vel præ signorum magnitudine et vultu plurimis notus erat.

pays de Génésareth, qui ne se contentent pas de posséder eux-mêmes le salut et qui envoient aux environs, à toutes les autres villes, pour qu'elles accourent toutes au médecin : « Et parcourant toute cette région, ils se mirent, etc. » — THÉOPH. — Ils ne le priaient pas de venir dans les maisons pour y guérir les malades, mais ils lui portaient eux-mêmes leurs malades : « Et partout où il entrait dans les bourgs et dans les campagnes. » Le miracle dont l'hémorrhoïsse avait été l'objet était parvenu aux oreilles d'un grand nombre et communiquait à plusieurs cette foi qui devait les sauver : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, etc. »

BÈDE. — Au sens mystique, par la frange de son vêtement, entendez le plus petit des préceptes ; celui qui le transgressera sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux. Ou bien, nous y devons voir la chair qu'a prise le Fils de Dieu, par laquelle nous parvenons jusqu'à lui et qui nous fera ainsi atteindre plus tard à sa majesté. — S. JÉR. — Ce qui est ajouté : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, » sera accompli lorsque cessera enfin le gémissement lui-même (1).

(1) « Ils arriveront dans Sion avec le cantique, et la joie de l'éternité les couronnera ; et ils obtiendront la joie et l'allégresse (Isaïe, 3). »

Vide autem quanta fides sit hominum terræ Genezareth, ut non præsentium tantum salute contenti sint, sed mittant ad alias per circuitum civitates, quo omnes currant ad medicum : unde sequitur : Et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis, etc. THEOPH. Non enim ad domos invitabant eum ut curaret, sed magis ipsi male habentes afferebantur ad eum : unde etiam sequitur : Et quocunque introibat in vicos aut in villas, etc. Miraculum enim quod circa mulierem hæmorroissam contigerat, ad aures multorum devenerat, et multam fidem eis dabat, ex qua sanabantur. Sequitur enim : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, etc.

BED. Mystice autem fimbriam vestimenti ejus minimum mandatum intellige ; quod quicunque transgressus fuerit, minimus vocabitur in regno cœlorum ; vel assumptionem carnis, per quam venimus ad verbum Dei, et illius postea fruimur majestate. HIER. Quod autem dicitur : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, implebitur quando fugiet et gemitus.

« Ayez confiance, c'est moi, » parce que notre destinée est de le voir tel qu'il est. Le vent tombe, ainsi que toute la tempête, au moment où Jésus s'est assis, pour y régner, dans sa nacelle, c'est-à-dire dans l'Église universelle. — BÈDE. — Aussitôt qu'il est dans un cœur par la grâce de son divin amour, aussitôt cessent les guerres soulevées par les passions, le monde et les esprits malins.

Ayant passé l'eau, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent. Et ceux de ce lieu-là l'ayant aussitôt reconnu au sortir de la barque, ils coururent toute la contrée, et commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. Et dans quelques bourgs, villes ou villages qu'il entrât, on mettait les malades dans les places publiques; et on le priait de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de son vêtement, et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

LA GLOSE (1). — L'évangéliste, après avoir parlé du danger que les disciples avaient couru au milieu de la mer et la manière dont ils en avaient été délivrés, montre maintenant où ils vinrent en ramant : « Et lorsqu'ils eurent passé l'eau. » — THÉOPH. — Après un long temps le Seigneur vint aborder au lieu dont il a été déjà parlé, et c'est pour cela que le Seigneur ajoute : « Aussitôt qu'ils furent sortis de la nacelle, ils le connurent aussitôt, » c'est-à-dire, les habitants de ce pays. — BÈDE. — Ils le connurent non de visage, mais à cause de son nom. Il est possible aussi qu'il fût connu de vue à plusieurs d'entre eux à cause de l'éclat de ses miracles. Remarquez la foi de ces habitants du

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

assumpsisse carnem de Virgine. HIER. Dicit autem eis : Confidite, ego sum; quia videbimus eum sicuti est. Cessavit autem ventus et procella, Jesu sedente (id est, regnante) in navi, quæ est universa Ecclesia. BED. In quocunque etiam corde per gratiam sui adest amoris, mox universa vitiorum et adversantis mundi sive spirituum malignorum bella compressa quiescunt.

Et cum transfretassent, venerunt in terram Genezareth, et applicuerunt. Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse. Et quocunque introibat in vicos, vel in villas, aut in civitates, in plateis ponebant infirmos; et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent; et quotquot tangebant eum, salvi fiebant.

GLOSSA. Quia Evangelista exposuerat periculum quod discipuli in navigando sustinuerant, et quomodo fuerant liberati, nunc ostendit quo navigando pervenerint, dicens : Et cum transfretassent. THEOPH. Post magnum autem spatium temporis, ad prædictum locum Dominus transfretavit : et ideo Evangelista subdit : Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, scilicet incolæ. BED. Cognoverunt autem eum rumore, non facie; vel præ signorum magnitudine et vultu plurimis notus erat.

pays de Génésareth, qui ne se contentent pas de posséder eux-mêmes le salut et qui envoient aux environs, à toutes les autres villes, pour qu'elles accourent toutes au médecin : « Et parcourant toute cette région, ils se mirent, etc. » — THÉOPH. — Ils ne le priaient pas de venir dans les maisons pour y guérir les malades, mais ils lui portaient eux-mêmes leurs malades : « Et partout où il entrait dans les bourgs et dans les campagnes. » Le miracle dont l'hémorrhoïsse avait été l'objet était parvenu aux oreilles d'un grand nombre et communiquait à plusieurs cette foi qui devait les sauver : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, etc. »

BÈDE. — Au sens mystique, par la frange de son vêtement, entendez le plus petit des préceptes ; celui qui le transgressera sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux. Ou bien, nous y devons voir la chair qu'a prise le Fils de Dieu, par laquelle nous parvenons jusqu'à lui et qui nous fera ainsi atteindre plus tard à sa majesté. — S. Jér. — Ce qui est ajouté : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, » sera accompli lorsque cessera enfin le gémissement lui-même (1).

(1) « Ils arriveront dans Sion avec le cantique, et la joie de l'éternité les couronnera; et ils obtiendront la joie et l'allégresse (Isaïe, 3). »

Vide autem quanta fides sit hominum terræ Genezareth, ut non præsentium tantum salute contenti sint, sed mittant ad alias per circuitum civitates, quo omnes currant ad medicum : unde sequitur : Et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis, etc. THEOPH. Non enim ad domos invitabant eum ut curaret, sed magis ipsi male habentes afferebantur ad eum : unde etiam sequitur : Et quocunque introibat in vicos aut in villas, etc. Miraculum enim quod circa mulierem hæmorroissam contigerat, ad aures multorum devenerat, et multam fidem eis dabat, ex qua sanabantur. Sequitur enim : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, etc.

BED. Mystice autem fimbriam vestimenti ejus minimum mandatum intellige ; quod quicunque transgressus fuerit, minimus vocabitur in regno cœlorum ; vel assumptionem carnis, per quam venimus ad verbum Dei, et illius postea fruimur majestate. HIER. Quod autem dicitur : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, implebitur quando fugiet et gemitus.

CHAPITRE VII.

Les pharisiens et quelques-uns des scribes qui étaient venus de Jérusalem se trouvèrent ensemble auprès de Jésus. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmèrent; car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans avoir souvent lavé leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens; et lorsqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus sans s'être lavés. Ils ont encore beaucoup d'autres observations qu'ils ont reçues, et qu'ils gardent, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les bois de lit. C'est pourquoi les pharisiens et les scribes lui dirent : D'où vient que vos disciples n'observent point la tradition des anciens; mais qu'ils prennent leur repas sans avoir lavé leurs mains? Il leur répondit : C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie qui se lit dans l'Ecriture : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi; et c'est en vain qu'ils m'honorent, publiant des maximes et des ordonnances humaines; car, laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes, et faisant encore beaucoup d'autres choses semblables. N'êtes-vous donc pas, leur disait-il, des gens bien religieux de détruire le commandement de Dieu, pour garder votre tradition? Car Moïse a dit : Honorez votre père et votre mère. Et : Que celui qui outragera de paroles son père ou sa mère soit puni de mort. Mais vous dites, vous autres : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous soit utile, il satisfait à la loi; et vous lui permettez de ne rien faire davantage pour son père ou pour sa mère, rendant ainsi inutile le commandement de Dieu par votre tradition que vous-mêmes avez établie; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

Bède. — Les hommes de Génésareth, qui paraissaient moins ins-

---

CAPUT VII.

Et convenerunt ad eum Pharisæi et quidam de Scribis, venientes ab Hierosolymis. Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus (id est, non lotis) manducare panes, vituperaverunt. Pharisæi enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum; et a foro nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt, quæ tradita sunt illis servare; baptismata calicum, et urceorum, et æramentorum, et lectorum. Et interrogabant eum Pharisæi et Scribæ : Quare discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem? At ille respondens dixit eis : Bene prophetavit Esaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est (cap. 29) : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum. Derelinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismata urceorum et calicum, et similia his facitis multa. Et dicebat illis : Bene irritum fecistis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis. Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam : et qui male dixerit patri vel matri, morte moriatur; vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est, donum), quodcunque ex me, tibi profuerit, et ultra non dimittitis eum quic-*

ciens, il les couvre de confusion en les appelant hypocrites et en leur reprochant de recommander avec respect ce qui ne convenait point. Il ajoute cette parole d'Isaïe, comme leur étant adressée, et c'est comme s'il leur disait : Ainsi que ceux dont il est dit qu'ils honorent Dieu, mais que leur cœur est loin de lui, se vantent en vain d'être observateurs des règles de la piété, ne faisant que suivre dans toute leur conduite des doctrines humaines, ainsi vous accusez ceux qui suivent la justice au moment où vous renoncez vous-mêmes à la guérison du mal intérieur qui se peut guérir. — S. Jér. — Il faut rayer et ne plus tenir compte de la tradition pharisaïque sur les tables et les vases; car souvent de telles traditions humaines font tomber devant elles les commandements de Dieu : « Abandonnant le commandement de Dieu, vous observez les traditions des hommes, lavant les coupes, etc. » — S. Chrys. — Pour leur montrer qu'ils ont abandonné le commandement de Dieu pour la tradition des anciens qui lui est opposée, le Sauveur ajoute : « Moïse a dit : Honorez votre père, etc. » — Bède. — La manière d'honorer dont parle ici l'Écriture, ainsi qu'ailleurs, ne consiste pas autant dans les moyens extérieurs de respect et dans les devoirs de vénération à rendre, que dans les secours et les cadeaux, et c'est dans ce sens que l'Apôtre a dit : « Honorez les veuves, celles qui sont vraiment veuves. » — S. Chrys. — Malgré l'existence de cette loi divine, et suivant en cela les ministres de cette loi, transgresseurs eux-mêmes, vous transgressez pour rien le précepte divin, vous contentant d'observer les traditions des anciens. « Vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou sa mère : *Corban*, c'est-à-dire

---

commendantes cum reverentia quadam id quod non conveniebat. Superaddit autem Esaiæ prophetæ verbum, quasi de eis dictum, ac si diceret : Sicut hi de quibus dicitur quod Deum labiis honorant, cor autem eorum ab eo longe est, in vanum pietatem custodire se dicunt, doctrinas hominum honorantes, ita et vos qui derelinquitis id quod interius curabile est, et justitiam colentes accusatis. Hier. Traditio autem pharisaica in mensis et vasis abscindenda est et radenda : sæpe enim traditionibus hominum mandata Dei cedunt : unde sequitur : Derelinquentes mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismata urceorum, etc. Chrys. Ut autem eos arguat tanquam Dei reverentiam non servantes, propter traditionem a senioribus factam, divinis Scripturis oppositam, subjungit : Moyses enim dixit : Honora patrem, etc. Bed. Honor in Scripturis non tantum in salutatione et officiis deferendis, quantum in eleemosyna ac munerum collatione sentitur : Honora, inquit Apostolus (1 *Timoth.*, 5), viduas quæ vere viduæ sunt. Chrys. Tali autem existente divina lege, ac talibus ministris transgredientibus illatis, vos de levi divinum transgredimini præceptum, observantes seniorum traditiones : unde sequitur : Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri et matri Corban (quod est donum quodcunque) ex me tibi proderit, supple : Liber erit ab observatione præmissi mandati : unde sequitur : Et ultra non dimittitis eum quidquam facere, etc. Theoph. Volentes enim Pha-

« tout don que je dépose sur l'autel vous servira, » il sera libre et dégagé de toute autre obligation. — « Et vous lui permettez de ne rien faire autre chose pour son père ou pour sa mère, etc. — THÉOPH. — Les pharisiens, par l'envie que l'on présentât au temple et pour pouvoir dévorer ainsi les offrandes, avaient appris aux enfants, lorsqu'ils avaient quelque argent et que leurs parents le leur demandaient, à leur répondre : *Corban*, c'est-à-dire, ce que vous me demandez, je l'ai déjà offert au Seigneur, afin qu'on ne leur demandât plus ces offrandes, et qu'elles fussent considérées comme ayant servi aux parents eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils trompaient les enfants, les détournaient de leurs devoirs envers leurs parents, afin de pouvoir dévorer ce qu'ils leur avaient fait offrir. C'est ce que le Seigneur leur reproche, les convainquant ainsi de violer la loi divine par amour du gain : « Détruisant la parole de Dieu par vos traditions. — Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables, » c'est-à-dire, vous transgressez souvent la loi de Dieu par vos traditions humaines. — S. CHRYS. (1). — L'on peut dire aussi que les pharisiens enseignaient aux enfants que les offrandes faites à Dieu effaçaient les torts faits aux parents, et que c'était là comme une compensation; et par là, ils détruisaient les devoirs qui étaient dus aux parents. — BÈDE. — L'on peut traduire tout ceci par cette parole abrégée : « Mon offrande vous servira. » Vous forcez, leur dit-il, les enfants à dire à leurs parents : Ce que j'allais offrir à Dieu, je m'en vais l'employer à votre nourriture; que cela vous serve, ô mon père et ma mère. Paroles qui revenaient à celles-ci : Cela ne vous servira pas. Les parents, craignant de recevoir ce qui avait

(1) Ou plutôt de Victor d'Antioche.

---

risæi quæ offerebantur comedere, instruebant filios quod cum peculia aliqua habebant, et parentes hæc peterent, responderent illis : Corban (hoc est donum quod a me petis) jam obtuli Domino; et ita hæc non exquirerent quasi Domino oblata, id est, ad salutem parentum proficua; et sic decipiebant filios, ut parentes non honorarent, et ipsi oblata devorarent. Hoc ergo Dominus exprobrat eis, quia propter lucrum legem divinam transgrediebantur : unde sequitur : Rescindentes verbum Dei per traditionem vestram, etc., et multa similia hujusmodi facitis; scilicet transgredientes præcepta Dei, ut observetis traditiones hominum. CHRYS. Vel potest dici quod Pharisæi juvenes docebant, quod si quis pro injuria patri aut matri illata munera offerat Deo, erat immunis, quasi Deo dans munera quæ patri debentur; et hoc dicentes, parentes honorari non permittebant. BED. Potest autem et hunc breviter habere sensum : Munus quod ex me est, tibi proderit. Compellitis (inquit) filios, ut dicant parentibus suis : Quodcunque donum oblaturus eram Deo, in tuos consumo cibos; tibique prodest, o pater et mater ; quasi dicant : Non prodest; ut sic illi timentes accipere quod Deo videbant mancipatum, inopem magis vellent vitam ducere, quam edere de consecratis.

HIER. Mystice autem discipulos non lotis

été destiné à l'autel, aimaient mieux mener une vie pauvre que de profiter de ces mets consacrés à Dieu.

S. Jér. — Au sens mystique, ces disciples qui mangent sans les purifications préparatoires signifient la future Église des nations. Tandis que l'ablution et la purification pharisaïques sont restées stériles, l'Église des apôtres a étendu jusqu'à la mer ses branches (1) que n'ont point touchées les purifications légales.

Alors ayant appelé de nouveau le peuple, il leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez bien ce que je vous dis : Rien d'extérieur qui entre dans le corps de l'homme n'est capable de le souiller; mais ce qui sort de l'homme est ce qui le souille. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende. Après qu'il eut quitté le peuple, et qu'il fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Et il leur dit : Quoi ! vous avez encore vous-mêmes si peu d'intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans le corps de l'homme ne peut le souiller, parce que cela ne va pas dans son cœur, mais dans son ventre, d'où ce qui était impur dans tous les aliments est séparé et jeté dans le lieu secret? Mais ce qui souille l'homme, leur disait-il, c'est ce qui sort de l'homme même. Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, la dissolution, l'œil malin et envieux, les médisances, l'orgueil, la folie et le dérèglement de l'esprit. Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.

S. Chrys. — Le peuple ne fixant ses regards que sur les purifications légales, et murmurant du mépris qu'en fait le Seigneur, celui-ci veut établir le contraire de leur manière de voir sur ce point. — « Et appelant de nouveau la foule, il lui disait : Écoutez, etc. » — « Rien de ce

(1) Ps. 79, v. 12.

manibus manducare, futuram gentium communionem significat. Munditia et baptisma pharisaicum sterile est; communicatio non lota apostolica extendit palmites suos usque ad mare.

Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite. Nihil est extra hominem introiens in eum, quod possit eum coinquinare. Sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coinquinant hominem. Si quis habet aures audiendi, audiat. Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam. Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis ? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coinquinare, quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit purgans omnes escas ? Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, illa coinquinant hominem. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, furta, avaritiæ, nequitiæ, dolus, impudicitiæ, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia : omnia hæc mala ab intus procedunt, et coinquinant hominem.

Chrys. Judæis considerantibus corporalem munditiam legis, et de hac murmurantibus, Dominus contrarium vult introducere : unde dicitur : Et advocans iterum turbam dicebat illis : Audite, etc. Nihil est extra hominem quod possit eum coinquinare; sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coinquinant hominem, id est, immundum faciunt. Ea enim quæ Christi

qui est au dehors de l'homme ne peut le souiller; il n'y a que ce qui sort de l'homme qui puisse le souiller, etc. (1). » Tout ce qui nous vient du Christ est à l'intérieur, et tout ce qui concernait la loi n'était qu'extérieur, et c'était à toutes ces choses qui n'étaient qu'extérieures que la croix du Christ devait donner une prompte fin.

THÉOPH. — Toutes ces paroles du Sauveur ont pour but de montrer au peuple que toutes ces prescriptions de la loi sur la nourriture ont une portée spirituelle, et c'est l'intention de la loi qu'il se met à leur développer. — S. CHRYS. — Il ajoute : « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende ; » car ce qui sort de l'homme et qui le souille, il n'était pas évident ce que c'était. Or, cette parole du Seigneur fit croire aux disciples que le discours qui précède du Sauveur contenait quelque profond mystère, et c'est pour cela qu'il est dit : « Et lorsqu'il fut entré dans la maison et qu'il eut quitté le peuple, ils l'interrogeaient sur cette parabole, etc. » Le mot parabole veut dire discours qui n'est pas clair.

THÉOPH. — Le Seigneur leur fait des reproches à cause de cette question : « Et il leur dit : C'est ainsi que vous aussi vous manquez de sagesse. » — BÈDE. — C'est là un auditeur inintelligent celui qui considère comme obscur ce qui est clair, et clair ce qui est obscur. — THÉOPH. — Ensuite le Seigneur manifeste ce qui est caché dans cette parabole : « Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui, venant du dehors, entre dans l'homme, ne saurait le souiller ? » Que si un lecteur attentif se lève ici et dit : Pourquoi donc ne mangeons-nous pas des

(1) Le grec κοινοῖ veut dire *rendre commun*, ce qui pour les Juifs était la même chose que souiller, car tout ce qui leur paraissait commun avec les idolâtres leur paraissait les souiller.

---

sunt, intra hominem considerantur; ea vero quæ legis sunt, magis cernuntur extra hominem, quibus quasi corporalibus crux Christi finem in brevi dare debebat.

THEOPH. Hoc autem Dominus dicit, volens instruere homines quod observationes escarum quas lex commemorat, non oportet corporaliter intelligere; et ex hoc intentionem legis eis manifestare incepit. CHRYS. Subjungit autem : Si quis habet aures audiendi, audiat. Non enim manifeste aperuerat, quæ essent illa quæ de homine procedebant et hominem coinquinant, et propter hoc verbum, apostoli crédiderunt quod aliquod aliud profundum prædictus Domini sermo innueret : unde sequitur : Et cum introisset domum a turba, interrogabant eum parabolam, etc. Parabolam autem immanifestum sermonem vocat.

THEOPH. Dominus autem prius increpat : unde sequitur : Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis? BED. Vitiosus enim est auditor, qui obscura manifeste, aut manifeste dicta obscure vult intelligere. THEOPH. Deinde Dominus manifestat id quod erat occultum, dicens : Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coinquinare? Opponat prudens lector et dicat : Quare igitur idolothytis non vescimur? Sciendum ergo quod

viandes offertes aux idoles ? qu'il sache que ce n'est pas par elle-même que la viande offerte aux idoles est défendue. — BÈDE. — C'est l'invocation des idoles ou des démons qui rend cette viande défendue, mais elle ne l'est nullement par elle-même et par création. Et le Seigneur en ajoute la cause en disant : « Parce qu'elle n'entre pas dans son cœur. » La place principale qu'occupe l'âme, d'après Platon, c'est le cerveau; tandis que d'après le Christ, c'est le cœur. — LA GLOSE. — Il dit : « Dans le cœur, » c'est-à-dire dans cette partie principale de l'âme de laquelle dépend toute sa vie; et c'est d'après ce qui se passe dans cette partie de son âme qu'il faut considérer l'homme comme pur ou impur, car tout ce qui n'arrive pas jusque dans cette partie de l'âme ne peut en rien apporter une souillure. Les mets, qui ne peuvent pas parvenir jusqu'à l'âme, sont empêchés par la force même de leur nature de souiller l'âme. Cependant, comme prendre plus d'aliments qu'il n'en faut appartient à un désordre de l'âme, cela appartient aussi aux souillures de l'âme. Or, le Sauveur montre comment les mets destinés à la bouche de l'homme ne peuvent pas parvenir jusqu'à son âme, en disant : « Ce qui est mangé va dans le ventre, et est jeté au dehors. » Le Seigneur nous montre ainsi que tout ce qui est nourriture ne reste pas dans le corps. Et en effet, à part une partie de la nourriture qui doit nourrir et développer le corps, tout le reste sort comme superflu, et comme l'exubérance de la partie qui reste à l'intérieur. — S. AUG. — Il est des choses qui viennent en nous pour nous changer et pour que nous soyons changés en elles ; ainsi est la nourriture, qui perd sa nature au moment où elle est changée en notre corps, et qui en nous restaurant nous transforme en force. —

---

nec idolothytum per se immundum dici debet. BED. In quantum cibus et Dei creatura est, sed idolorum seu dæmonum invocatio facit immundum. Et causam subdit dicens : Quia non intrat in cor ejus. Animæ locus principalis juxta Platonem in cerebro, sed juxta Christum in corde est. GLOS. Dicitur ergo in cor ejus, id est, in mentem, quæ est principalis pars animæ ex qua tota hominis vita dependet; unde secundum eam necesse est hominem mundum vel immundum æstimari; et sic ea quæ ad mentem non perveniunt, non possunt homini immunditiam afferre. Cibi ergo, quia ad mentem non perveniunt, secundum suam naturam hominem inquinare non possunt ; sed inordinatus ciborum usus, qui ex inordinatione provenit mentis, ad hominis immunditiam pertinet. Quod autem cibi ad mentem non perveniant, ostendit per id quod subdit, dicens : Sed in ventrem vadit et in secessum emittitur, etc. Hoc autem dicit, ne intelligatur quod inde ex cibis in corpore maneat : manet enim quod est necessarium ad corporis nutrimentum et augmentum ; egreditur autem quod est superfluum, quasi purgatio quædam interius remanentis nutrimenti. AUG., in lib. 83, *Quæst.* Quædam enim sic accedunt, ut etiam mutent, et mutentur ; sicut et ipse cibus amittens speciem suam in corpus nostrum vertitur, et nos refecti in robur mutamur. BED. Sed et tenuissimus humor, cum in venis et aliis arteriis cocta fuerit esca et

Bède. — C'est ainsi qu'une légère substance liquide, après avoir été cuite et digérée dans les veines et les autres artères, est chassée par des conduits intérieurs (que les Grecs appellent *poros*), et par eux est rejetée.

Bède. — Ce ne sont donc pas les mets qui rendent l'homme *impur*, mais la malice, source des passions intérieures : « Car il disait que les choses qui sortent de l'homme, etc. » — **La Glose.** — Et il en rend raison en ajoutant : « Les mauvaises pensées procèdent du cœur de l'homme, de son intérieur. » D'où il faut conclure que les mauvaises et les bonnes pensées, suivant lesquelles l'homme est dit pur ou impur, bon ou mauvais, sortent de cette partie de l'âme que l'on appelle ici le cœur. — **Bède.** — Ceci sert de réponse à ceux qui pensent que les mauvaises pensées viennent du diable et non de leur propre volonté. Le diable peut aider et pousser aux mauvaises pensées, mais il ne saurait en être l'auteur. — **La Glose.** — Des mauvaises pensées procèdent les autres actions mauvaises : *les adultères*, violation du lit d'un autre; *les fornications*, qui sont l'usage illicite des personnes placées en dehors du mariage; *les homicides*, attentat sur la vie du prochain; *les vols*, attentat sur les biens; *les avarices*, détention inique d'une richesse quelconque; *les méchancetés*, qui calomnient le prochain; *les fourberies*, qui le trompent; *les impudicités*, qui s'étendent à toute corruption d'âme ou de corps. — **Théoph.** — *L'œil mauvais*, c'est-à-dire la haine et la flatterie; car celui qui a de la haine ne voit que d'un œil méchant et envieux tout ce qui concerne son prochain, et celui qui flatte entraîne au mal son frère en ne voyant pas comme il

---

digesta, per occultos meatus (quos Græci poros vocant) dilabitur et in secessum vadit.

Beda. Sic ergo cibi non faciunt homines immundos, sed malitia, quæ operatur passiones ab interioribus procedentes : unde sequitur : Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, etc. **Glos.** Cujus rationem significat cum subdit : Ab intus enim de corde hominum cogitationes malæ procedunt. Et sic patet quod malæ cogitationes ad mentem pertinent (quæ hic cor nominatur), secundum quam homo dicitur bonus vel malus, mundus vel immundus. **Bed.** Hinc autem arguuntur qui cogitationes a diabolo immitti putant, non ex propria nasci voluntate. Diabolus incentor et adjutor malarum cogitationum esse potest; auctor esse non potest. **Glos.** Ex malis autem cogitationibus ulterius mali actus procedunt, de quibus subditur : Adulteria, quæ in violatione alieni thori consistunt; fornicationes, quæ sunt illiciti coitus personarum a matrimonio solutarum; homicidia, quibus in personas proximorum nocumentum infertur; furta, quibus res subtrahuntur; avaritiæ, inquantum aliqua injuste retinentur; nequitiæ, quæ consistunt in proximorum calumniis; dolus, in eorum deceptione; impudicitiæ, quantum ad quamlibet corruptionem mentis vel corporis. **Theoph.** Oculus malus, id est, odium et adulatio : nam qui odit, oculum malum et invidum habet ad eum quem odit; et adulator non recto oculo videns quæ sunt proximi, ad malum ipsum deducit; blasphemiæ, id est,

faut quel est son bien; *les blasphèmes*, qui sont contre Dieu; *la superbe*, c'est-à-dire le mépris de Dieu, qui consiste à s'attribuer le bien que l'on fait, et non pas à la *vertu* de Dieu; *la folie*, qui va contre le droit du prochain. — LA GLOSE. — Ou bien, la folie dont il s'agit ici, c'est lorsque l'on n'a pas des idées saines sur Dieu; et elle est l'opposé de la sagesse, qui n'est que la connaissance des choses divines. — « Toutes ces choses procèdent de l'intérieur et souillent l'homme; » car il n'y a à être imputé à l'homme que ce qui est en son pouvoir, et telles sont toutes les choses qui procèdent de la volonté intérieure par laquelle l'homme règne sur ses actes.

Il partit ensuite de ce lieu-là, et s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon, et étant entré dans une maison, il désirait que personne ne le sût; mais il ne put être caché; car une femme dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant ouï dire qu'il était là, vint aussitôt se jeter à ses pieds. Elle était païenne et Syrophénicienne de nation. Et elle le suppliait de chasser le démon du corps de sa fille. Mais Jésus lui dit : Laissez premièrement rassasier les enfants; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. Elle lui répondit : Il est vrai, Seigneur; mais les petits chiens mangent au moins sous la table des miettes du pain des enfants. Alors il lui dit : Allez; à cause de cette parole le démon est sorti de votre fille. Et étant revenue en sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille, et qu'elle était couchée sur son lit.

THÉOPH. — Après avoir ainsi traité la question de la nourriture, à la vue de l'incrédulité des Juifs, Jésus franchit les confins de l'idolâtrie. C'est ainsi qu'au moment où la Judée est infidèle, le salut se tourne du côté des nations : « Et partant de là, il vint entre les bornes des

---

injuriæ in Deum; superbia, id est, Dei contemptus; dum scilicet quis bonum quod operatur, non Deo sed suæ virtuti adscribit; stultitia, id est, injuria in proximum. GLOS. Vel stultitia est cum non recte de Deo sentitur : contrariatur enim sapientiæ, quæ est divinarum rerum cognitio. Sequitur : Omnia hæc mala ab intus procedunt et coinquinant hominem. Hoc enim in culpam homini imputatur quod in sua potestate existit : talia autem sunt quæ procedunt ab interiori voluntate, per quam homo est suorum actuum dominus.

Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis. Et ingressus domum neminem voluit scire et non potuit latere. Mulier enim statim ut audivit de eo (cujus filia habebat spiritum immundum), intravit, et procidit ad pedes ejus : erat enim mulier Gentilis Syrophœnissa genere : et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios : non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. Et illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine : nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. Et ait illi : Propter hunc sermonem, vade : exiit dæmonium de filia tua. Et cum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem super lectum, et dæmonium exiisse.

THEOPH. Postquam de escis Dominus docuerat, videns incredulos esse Judæos, fines ingreditur gentium : Judæis enim infidelibus existentibus, salus ad gentes convertitur : unde dicitur : Et inde surgens

ys de Tyr et de Sidon. » — S. Chrys. (1). — Tyr et Sidon étaient hatées par des Chananéens. Le Seigneur vient vers eux, non pas comme rs des alliés, mais comme étant tout-à-fait étrangers à ces aïeux Sauveur auxquels les promesses avaient été faites. Mais en arrint au milieu d'eux, il fit en sorte que les Tyriens et les Sidoniens connussent pas son arrivée. — « Et étant entré dans une maison, il ulut que personne ne le sût. » — En effet, ce n'était point encore le mps où il devait habiter parmi les nations et leur apporter la foi; ce mps devait succéder à sa croix et à sa résurrection. — Théoph. — bien, il se cacha sur cette terre où il venait d'entrer, afin que les ifs n'eussent pas de prétexte contre lui comme ayant passé aux peues impurs.

« Et il ne put pas se cacher. » — S. Aug. — S'il ne le put pas et s'il l'eût voulu, sa volonté a été donc impuissante? Or, il est impossible que la volonté du Sauveur ne s'accomplisse pas et qu'elle ait pu uloir ce qui ne doit pas exister ainsi qu'elle l'a voulu. L'on doit toujurs dire que ce qui est arrivé a été voulu par cette volonté. Mais il faut marquer que ceci se passa sur les confins de la Gentilité, à laquelle salut ne devait pas encore être prêché. Cependant il n'y aurait eu le la jalousie qui aurait pu lui refuser la parole de la foi au moment elle venait la demander elle-même. Il fallait donc que les disciples Seigneur ne répandissent pas le bruit de sa présence dans ce pays olâtre. S'il fut connu et si l'on sut qu'il était dans la maison, il le fut r d'autres personnes qui l'y avaient vu entrer. Il voulut ne pas être noncé par ses disciples; il voulut en même temps être recherché par

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

iit in fines Tyri et Sidonis. Chrys. Tyrus Sidon loca Chananæorum erant : venit go ad eos Dominus, non tanquam ad proiquos, sed tanquam ad eos quibus nihil commune cum patribus ad quos promis- facta est : et ideo sic venit ut adventus us Tyriis et Sidoniis non appareret. Unde uitur : Et ingressus domum neminem luit scire; nondum enim tempus advene- ; ut cum gentibus habitaret, et eas ad em adduceret : hujus enim tempus deum erat post crucem et resurrectionem. Theoph. Vel ideo clam ingreditur, ne ocsionem Judæi sumerent contra eum tanam ad immundas gentes transisset.

Sequitur : Et non potuit latere. Aug., *De quæst. novi et veteris Testa.* (cap. 77). Si autem voluit et non potuit, infirma voluntas ejus esse videtur : impossibile est autem ut Salvatoris voluntas non impleatur, nec potest velle quod sic fieri non deberet : idcirco quod factum est, hoc voluisse dicendus est. Advertendum est autem quod istud in finibus gestum est Gentilium, quibus adhuc tempus prædicandi non erat; ultro tamen venientes ad fidem non suscipere, invidiæ erat. Sic ergo factum est ut Salvator a discipulis proditus non esset; ab aliis tamen qui ingredientem domum viderant, proditus est; et incepit sciri quod esset in domo. A suis ergo noluit prædicari, requiri autem se voluit, et ita factum est.

les étrangers, et voilà comment cela se passa. — BÈDE. — Après être entré dans cette maison, il ordonna à ses disciples de ne dire à personne de ce pays étranger qui il était, pour leur apprendre, à eux à qui il donnait le pouvoir de guérir les malades, de ne jamais rechercher la gloire humaine en faisant paraître leur pouvoir de faire des miracles, mais cependant de ne point suspendre le pieux exercice de la puissance lorsque le demanderait la foi des bons, ou que l'incrédulité des pervers les y forcerait. Lui-même il fit connaître son entrée dans ce pays à une femme païenne et à d'autres à qui il lui plut de la révéler.

S. AUG. — Enfin cette femme de Chanaan, sachant sa présence en cet endroit, vint auprès de lui. Jamais elle n'aurait obtenu le bienfait qu'elle demandait si elle ne se fût auparavant soumise au Dieu des Juifs. « Mais une femme, aussitôt qu'elle eut entendu. » — S. CHRYS. (1). — Le Seigneur voulut montrer à ses disciples, en cette femme, qu'il avait ouvert aux païens eux-mêmes la porte du salut. C'est pour cela que le pays de cette femme est indiqué : « C'était une femme païenne de la race syrophénicienne; » c'est-à-dire de la Syrie de Phénicie. « Et elle lui demandait de chasser le démon du corps de sa fille, etc. » — S. AUG. — Mais il paraît y avoir une contradiction entre ce qui est dit ici, que cette femme entra dans la maison pour demander la guérison de sa fille, et ce que dit Matthieu, que les disciples parlaient d'elle en ces termes au Sauveur : « Renvoyez-la, car elle crie derrière nous; » ce qui fait supposer que cette femme aurait fait entendre ses supplications derrière le Sauveur qui marchait, et ce qui fait qu'on

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

BED. Ingressus etiam domum præcepit discipulis ne se cuiquam in regione ignota quis esset aperirent; ut exemplo ejus discerent, quibus sanandi infirmos gratiam conferret, in exhibitione miraculorum humani favoris gloriam (quantum possent) declinare; nec tamen a pio virtutis opere cessare, quando hoc fieri vel fides bonorum juste mereretur, vel infidelitas pravorum necessario cogeret : ipse enim suum illo introitum gentili feminæ, et quibuscunque voluit, publicavit.

AUG., *De quæst. novi et veteris Test.* (ut sup.). Denique mulier chananæa audiens de illo intravit ad eum, quæ nisi prius subjecisset se Deo Judæorum beneficium consecuta non esset : de qua sequitur : Mulier enim statim ut audivit, etc. CHRYS. Per hoc autem voluit Dominus discipulis ostendere quod etiam gentibus aperuit ostium salutis : unde et mulieris genus describitur cum subditur : Erat enim mulier Gentilis Syrophœnissa genere, id est, de Syria Phœnicis. Sequitur : Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 49). Videtur autem afferre aliquam repugnantiæ quæstionem, quia dicit in domo fuisse Dominum cum ad illum venit mulier pro filia rogans; sed quoniam Matthæus dicit (c. 15) discipulos Domino ita suggessisse : Dimitte illam, quoniam clamat post nos, nihil aliud videtur significare, quam post ambulantem Do-

e demande : « Comment donc était-il alors dans la maison? » Mais on peut expliquer cette difficulté en disant que cette femme entra 'abord, ainsi que le dit Marc, dans la maison où on lui avait dit que ésus se trouvait; puis qu'après ce que Matthieu raconte ainsi : « Il ne ui répondit pas une parole, » Jésus sortit de cette maison sans lui voir répondu. Tout le reste, qui d'ailleurs n'offre pas de nouvelle ifficulté, s'explique ainsi.

« Et il lui dit : Laissez d'abord rassasier les enfants. » — BÈDE. — 'est comme s'il lui disait : Viendra un temps où vous serez appelés ous-mêmes au salut; mais il faut auparavant que les Juifs, que l'on ppelle le peuple de Dieu, en vertu d'une ancienne élection, soient ressurés du pain descendu du ciel, et qu'ainsi la nourriture de la vie rrive enfin aux nations. « Car il n'est pas bon de prendre le pain des nfants et de le jeter aux chiens. » — S. CHRYS. — Il dit cela, non pas our nous faire penser qu'il manquait de pouvoir pour étendre son ienfait à tous, mais pour exciter l'émulation entre les Juifs et les entils, qui n'avaient pas de rapports entre eux, en distribuant ainsi es bienfaits. — THÉOPH. — Ce sont les Gentils qu'il appelle chiens, omme étant reprouvés par les Juifs, et il désigne par le pain ce que ieu avait réservé à ses enfants, ou bien aux Juifs. Le sens est donc u'il ne convenait pas que les Gentils jouissent d'abord du bienfait ui avait été surtout promis aux Juifs. D'ailleurs, c'est pour faire clater la foi constante de cette femme que le Seigneur diffère et ne 'exauce pas tout de suite, et pour nous apprendre à ne pas laisser omber tout d'abord notre prière, mais à insister pour obtenir. —

---

inum mulierem illam deprecatorias voces misisse. Quomodo ergo in domo? nisi quia ntelligendum est dixisse quidem Marcum uod intraverit ubi erat Jesus, cum eum rædixisset in domo : sed quia Matthæus it : Non respondit ei verbum, dedit agnosere in eo silentio egressum fuisse Jesum e domo illa; atque ita cætera contexuntur, uæ jam in nullo discordant.

Sequitur : Qui dixit illi : Sine prius saturari filios. BEDA. Quasi dicat : Futurum st ut etiam vos qui de gentibus estis salutem consequamini, sed prius oportet Judæos ui merito antiquæ electionis filiorum Dei olent nomine censeri, pane cœlesti refici, t sic tandem gentibus vitæ pabula ministrari. Sequitur : Non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus, etc. CHRYS. Hoc autem verbum dixit, non quod in eo sit defectus virtutis ad benefaciendum omnibus, sed quia beneficium ejus distributum Judæis et gentibus communionem inter se non habentibus provocationem magis operaretur. THEOPH. Canes vocat Gentiles, tanquam a Judæis sceleratos reputatos; panem vero dicit beneficium quod filiis (id est Judæis) Dominus promisit. Est ergo sensus quod non decet Gentiles beneficii primo esse participes quod Judæis principaliter promissum est. Ideo autem Dominus non statim exaudit, sed gratiam differt, ut etiam ostendat mulieris fidem constantem; et ut discamus non statim deficere cum oramus, sed ut insistamus donec recipiamus. CHRYS. Similiter etiam ut Judæis ostenderet, quod non æqualiter eis

S. Chrys. — C'était aussi pour montrer aux Juifs qu'il ne distribuait pas le salut aux Gentils de la même manière qu'il le leur distribuait à eux, et pour rendre plus visible leur infidélité en l'opposant à la foi de cette femme. Or, elle supporta tout sans peine et ne fit que confirmer ce qu'avait dit le Sauveur, de sa voix pleine de respect. « Et elle répondit et elle dit : C'est vrai, Seigneur, mais les petits des chiens mangent sous la table les miettes des enfants. » — Théoph. — C'est comme si elle lui disait : Les Juifs vous ont tout entier, vous le pain descendant du ciel, et ils ont aussi vos bienfaits; pour moi, je ne demande que les miettes, c'est-à-dire une petite partie de ces bienfaits. — S. Chrys. — C'est par révérence pour le Seigneur qu'elle se dit de l'espèce des chiens, et c'est comme si elle disait : Je regarde même comme un bienfait d'être placée au nombre des chiens, et de manger non à une table étrangère, mais à la table de mon maître.

Théoph. — Comme cette femme parlait avec beaucoup de sagesse, elle obtint ce qu'elle désirait : « Et il lui dit, etc. » Il ne lui dit pas : C'est ma puissance qui vous a sauvée, mais : « A cause de ce que vous avez dit (c'est-à-dire à cause de cette foi qui l'a inspiré), allez le démon a abandonné votre fille. »

« Et lorsqu'elle fut rentrée dans sa maison, elle trouva le démon chassé. » — Bède. — Le démon abandonne la fille à cause de la mère et de son discours plein de foi; exemple qui confirme l'usage de baptiser et de catéchiser les enfants, qui, encore incapables de rien savoir ou de rien faire de bien ou de mal, sont sauvés par la foi des parents.

S. Jér. — Au sens mystique, cette femme païenne, qui prie pour sa fille, c'est notre mère l'Église romaine. Le peuple d'Occident est né

---

dabat et alienigenis sanitatem; et ut patefacta mulieris fide, magis patefieret infidelitas Judæorum. Mulier enim non graviter tulit, sed vocem Domini cum multa reverentia confirmavit. Unde sequitur : At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine; nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. Theoph. Quasi dicat : Judæi panem totum habent (scilicet descendentem de cœlo) et tua etiam beneficia : ego micas postulo, scilicet modicam beneficii partem. Chrys. Quod ergo in ordine canum se putat, reverentiæ est : quasi dicat : Pro gratia habeo etiam in numero canum esse, et non ab aliena, sed a propria mensa comedere dominantis.

Theoph. Quia ergo mulier sapientissime respondebat, obtinuit quod optabat. Unde sequitur : Et ait illi, etc. Non dixit : Virtus mea te salvam fecit; sed, propter hunc sermonem (id est, propter fidem tuam, quæ hoc sermone demonstratur), vade : exiit dæmon a filia tua.

Sequitur : Et cum abiisset in domum suam, invenit dæmonium exisse. Bed. Propter humilem enim matris fidelemque sermonem, filiam deseruit dæmonium : ubi datur exemplum catechizandi et baptizandi infantes, quia videlicet per fidem et confessionem parentum in baptismo liberantur a diabolo parvuli, qui necdum per se sapere vel aliquid agere boni possunt vel mali.

Hier. Mystice autem mulier Gentilis, quæ pro filia rogat, est mater nostra romana

sous l'empire du démon et de la barbarie, et la foi l'a rendu brebis, de chien qu'il était. Ce qu'il désire pour sa nourriture, c'est, non pas le pain que la lettre pourrait lui rompre, mais les miettes de l'explication par l'esprit. — Théoph. — Lorsque chacun de nous pèche, son âme est comme cette femme; sa fille, qui est malade, ce sont ses actions perverses; et cette fille est possédée du démon, les actions perverses appartenant au démon. Tous les pécheurs sont, comme les petits des chiens, tout couverts de souillures, et c'est ce qui nous rend indignes de recevoir le pain de Dieu et de devenir participants des mystères immaculés. Mais si l'humilité nous fait reconnaître que nous ne sommes que des chiens, et que nous confessions nos péchés, alors notre fille, c'est-à-dire notre action mauvaise, sera guérie.

Jésus quitta les confins de Tyr, et vint encore par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu du pays de Décapolis. Et quelques-uns, lui ayant présenté un homme qui était sourd et muet, le suppliaient de lui imposer les mains. Alors Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, et de sa salive sur la langue; et levant les yeux au ciel, il jeta un soupir et lui dit : Ephphetia, c'est-à-dire, Ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et sa langue fut déliée, et il parlait fort distinctement. Il leur défendit de le dire à personne; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et ils disaient, dans l'admiration extraordinaire où ils étaient : Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds et parler les muets.

Théoph. — Jésus ne voulut pas rester longtemps parmi les Gentils, pour ne pas donner aux Juifs un prétexte de l'accuser de transgresser la loi par son admixtion aux idolâtres. C'est pour cela qu'il revient

---

Ecclesia; nata ejus dæmoniaca, barbarica est occidentalis natio, cujus fides fecit de cane ovem; micas autem spiritualis intellectus, non panem fractum litteræ sumere cupit. Theoph. Unusquisque etiam nostrum cum peccat, mulier est anima ejus : infirmam vero filiam habet hæc anima, actus pravos; quæ filia dæmonium habet, nam actus pravi dæmonum sunt. Peccatores autem existentes nuncupatur catuli impleti immunditiis : propter quod non sumus digni panem Dei recipere, aut participes fieri immaculatorum mysteriorum Dei. Si vero cognoscentes nosmetipsos per humilitatem catulos esse, confiteamur peccata nostra, tunc sanabitur filia, scilicet operatio prava.

Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos. Et adducunt ei surdum et mutum. Et deprecabantur eum ut imponat illi manum. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus; et expuens tetigit linguam ejus. Et suspiciens in cœlum, ingemuit, et ait illi : Epheta, quod est : Adaperire. Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant, et eo amplius admirabantur, dicentes : Bene omnia fecit, et surdos fecit audire, et mutos loqui.

Theoph. In Gentilium locis moram Dominus facere non volebat, ne occasionem Judæis daret ut transgressorem legis eum

aussitôt : « Et, quittant les confins, etc. » — BÈDE. — La Décapole est la contrée des douze villes (1) au-delà du Jourdain, à l'orient, contre la Galilée. Ce qui est ajouté, que le Seigneur vint à la mer de Galilée, vers le milieu de la Décapole, doit être entendu, non pas en ce sens qu'il entra dans la Décapole même, et qu'il traversa la mer, mais dans ce sens qu'il vint jusqu'à la mer et jusqu'à un lieu d'où il pouvait apercevoir de loin le centre de la Décapole au-delà de la mer.

« Et on lui amena un sourd. » — THÉOPH. — C'est avec raison qu'il en est question après le possédé ; car une telle infirmité venait du démon.

« Et le prenant, etc. » — S. CHRYS. — Il prend à l'écart le sourd et muet, pour ne pas faire le miracle devant tout le monde, nous apprenant ainsi à nous défaire de tout orgueil et de tout attachement à la vaine gloire ; car il n'y a rien dans le pouvoir de faire des miracles qui puisse égaler la modestie et l'humilité. Lui qui pouvait le guérir avec sa seule parole, approche ses doigts de ses oreilles, pour établir que son corps, uni à la divinité, était enrichi de la puissance de la divinité, ainsi que les œuvres de ce corps. Comme la nature humaine avait reçu en héritage des péchés d'Adam de nombreuses infirmités, ainsi qu'un affaiblissement des sens et des membres, le Christ, en paraissant dans notre chair, voulut la montrer rétablie dans toute sa perfection. C'est pour cela qu'il ouvrit l'ouïe avec ses doigts et guérit la langue avec sa salive : « Et crachant, il en toucha sa langue. » — THÉOPH.

(1) Ce sont peut-être les douze villes que l'on voit échoir à la tribu de Manassès (Josué, 17, v. 5 ; 21, v. 5 et 26).

æstimarent quod se gentibus admiscebat ; et ideo confestim revertitur : unde dicitur : Et iterum exiens, etc. BED. Decapolis est regio decem urbium trans Jordanem ad Orientem contra Galilæam. Quod ergo dicitur quod Dominus venit ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos, non ipsos fines Decapolis intrasse significat (neque enim mare navigasse dicitur), sed potius ad mare usque venisse, atque ad ipsum pervenisse locum qui medios fines Decapolis longe trans mare positos respiciebat.

Sequitur : Et adducunt ei surdum, etc. THEOPH. Quod recte post dæmoniaci liberationem ponitur : ex dæmonio enim talis passio erat.

Sequitur : Et apprehendens eum, etc. CHRYS. Seorsum a turba oblatum surdum et mutum apprehendit, ut divina miracula non faceret manifeste ; instruens nos vanam gloriam ejicere et tumorem ; nihil enim est ex quo aliquis sic miracula operetur, sicut si humilitatem colat, et modestiam sequatur. Misit vero digitos in auriculam, potens verbo sanare, ut ostenderet quod divina virtute ditatum erat corpus Divinitati unitum et operatio ejus : quia enim propter trangressionem Adæ, natura humana multam incurrerat passionem, ac membrorum et sensuum læsionem, veniens Christus in seipso perfectionem demonstravit humanæ naturæ ; et propter hoc digitis aures aperuit, et per sputum loquelam dedit. Unde sequitur : Et expuens tetigit linguam ejus. THEOPH. Ut scilicet ostenderet quod omnia membra sacri corporis ejus

— C'est pour montrer que, dans le corps du Sauveur, tout est saint et divin : ainsi de ce crachat qui rend l'usage de la langue à ce muet! C'est ainsi que cela même que notre bouche rejette fut divin en celle du Seigneur.

« Et regardant au ciel, il gémit. » — Bède. — Il regarda au ciel, pour nous apprendre que c'est de là que les muets doivent attendre la parole, les sourds l'ouïe, et tous les malades leur guérison. Il fait entendre un gémissement, non pas parce que ce gémissement lui était nécessaire pour obtenir sa demande de son Père, lui qui, avec son Père, exauce toutes les prières, mais pour nous apprendre que c'est avec des gémissements que nous devons implorer l'assistance divine lorsque nous prions pour nos péchés ou pour ceux des autres. — S. Chrys (1). — Ou bien il gémit, nous représentant en cela, et par la compassion qu'il éprouvait pour la nature, dans quel abîme de maux elle était tombée. — Bède. — Ce mot *ouvrez-vous* (*epheta*) s'applique à la guérison des oreilles; car les oreilles se rouvrent pour recouvrer l'ouïe, ainsi que la langue, pour recouvrer la parole, doit voir tomber les liens qui la retenaient captive. « Et aussitôt furent ouvertes ses oreilles. » Là on voit distinctement les deux natures diverses du Christ; car s'il lève les yeux au ciel en gémissant comme un homme, tout d'un coup, avec la majesté divine, il guérit avec une seule de ses paroles.

« Et il leur ordonna de n'en parler à personne. » — S. Jér. — Ainsi il nous enseigne à ne pas nous glorifier dans la puissance, mais dans

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

divina existunt et sancta; sicut et sputum quod vinculum linguæ dissolvit : etenim omne sputum superfluitas est, sed in Domino omnia divina fuerunt.

Sequitur : Et suspiciens in cœlum ingemuit, etc. Bed. Suspexit quidem in cœlum, ut inde mutis loquelam, inde auditum surdis, inde cunctis infirmantibus medelam doceret esse quærendam; ingemuit autem, non quia ipsi opus esset cum gemitu aliquid petere a Patre, qui cuncta petentibus donat cum Patre, sed ut nobis gemendi daret exempla, cum vel pro nostris vel pro nostrorum erroribus proximorum supernæ pietatis præsidia invocamus. Chrys. Simul etiam ingemuit, nostram causam suscipiens in seipso, et naturæ misertus humanæ, videns miseriam in quam humanum genus inciderat. Bed. Quod autem ait : Epheta (id est, adaperire), ad aures proprie pertinet : aures enim ad audiendum aperiendæ, lingua vero ut loqui posset a retinaculis erat suæ tarditatis solvenda. Unde sequitur : Et statim apertæ sunt aures, etc. Ubi utraque natura unius et ejusdem Christi manifeste distincta est : suspiciens quidem in cœlum, quasi homo, Deum deprecatus ingemuit, sed mox uno sermone, quasi potens, divina majestate curavit.

Sequitur : Et præcepit eis ne cui dicerent. Hier. Per quod non in virtutibus gloriandum esse docuit, sed in cruce et humiliatione. Chrys. Præcepit etiam miraculum occultare, ne ante tempus accenderet Judæos ad homicidium per invidiam

la croix et dans l'humiliation. — S. Chrys. (1). — Il leur ordonne de ne pas en parler encore, par cette raison de ne pas allumer l'envie des Juifs, et de ne pas leur faire commettre, avant l'époque fixée, le crime de sa mort. — S. Jér. — Une cité placée sur le sommet d'une montagne, et en vue par tous les côtés, ne peut pas se cacher; et l'humilité précède toujours la gloire. « Plus il leur ordonnait de se taire, et plus ils le proclamaient. » — Théoph. — Nous apprenons par là, lorsque nous avons répandu quelque bienfait, à ne pas rechercher la louange et les applaudissements, et à proclamer et louer nos bienfaiteurs quand bien même ils ne le veulent pas. — S. Aug. (2). — Pourquoi celui qui a sous son regard toutes les intentions des hommes, celles du présent comme celles de l'avenir, leur donnait-il cet ordre, alors que plus il leur recommandait de ne pas en parler, plus ils le proclamaient, si ce n'est pour montrer aux paresseux avec quelle ferveur et avec quel soin ils doivent le prêcher, eux à qui il le recommande, alors que ceux à qui il avait commandé le silence n'ont pas pu le garder? — La Glose. — Cette parole de ceux qui avaient été guéris ne faisait qu'augmenter l'admiration de la foule et la proclamation des bienfaits du Christ. « Et ils l'admirèrent encore davantage, en disant : Il a fait toute espèce de biens, il a fait entendre les sourds et parler les muets. »

S. Jér. — Au sens mystique, Tyr, dont le nom signifie *endroit resserré*, signifie la Judée, à laquelle Dieu avait dit par Isaïe : « La plateforme est devenue plus étroite; » et c'est pour cela qu'il passe à d'au-

(1) Encore de Victor d'Antioche.
(2) L'on ne retrouve pas ceci dans saint Augustin, mais dans Bède.

---

perpetrandum. Hier. Civitas autem in monte posita undique circumspecta abscondi non potest, et humilitas semper præcedit gloriam (*Prov.* 15, v. 33) : unde sequitur : Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis prædicabant, etc. Theoph. Docemur autem ex hoc, cum alicui beneficia elargimur, minime applausus et laudes petere; cum vero accipimus beneficia, benefactores prædicare et laudare, quamvis nolint. Aug., *De cons. Evang.* Si autem sciebat eos (sicut ille, qui notas habebat præsentes, et futuras hominum voluntates), tanto magis prædicaturos, quanto magis ne prædicarent eis præcipiebat, ut quid hoc præcipiebat? nisi pigris volebat ostendere quanto studiosius et quanto ferventius eum prædicare debeant, quibus jubet ut prædicent; quando illi qui prohibebantur tacere non poterant. Glos. Ex prædicatione autem salvatorum a Christo crescebat admiratio turbarum, et confessio beneficiorum Christi : unde sequitur : Et eo amplius admirabantur dicentes : Bene omnia fecit; hoc scilicet, surdos fecit audire et mutos loqui.

Hier. Mystice autem Tyrus interpretatur angustia, et significat Judæam cui Dominus dicit (Esai., 28) : Coangustatum est stratum; a qua transfert se ad gentes alias : Sidon venatio interpretatur. Fera autem indomita nostra natio est; et mare, quod fluctuosa volubilitas est. Inter medios autem fines Decapoleos, quod interpretatur

tres nations. Sidon signifie chasse; la bête fauve, c'est notre nation indomptée; la mer, c'est l'inconstance, qui ne s'arrête jamais. C'est au milieu de la Décapole, figure des dix commandements, que le Sauveur vient pour sauver les nations. Le genre humain, composé de ses divers membres, se retrouve tout entier dans l'homme-type, et il est semblable à un seul homme qui serait affecté de diverses infirmités. Ses yeux, faits pour voir, s'éteignent; ses oreilles, faites pour entendre, se ferment; sa langue, qui devrait parler, se tait. On prie le Sauveur de le guérir en lui imposant les mains. Ceux qui le prient, ce sont ces nombreux patriarches et prophètes qui devaient voir son incarnation. — BÈDE. — Ou bien, le sourd et muet, c'est celui qui n'a ni oreilles pour entendre la parole de Dieu, ni langue pour la parler : il est nécessaire que ceux qui savent parler et comprendre les paroles de Dieu le présentent eux-mêmes au Seigneur. — S. JÉR. — C'est toujours loin des pensées tumultueuses, des actions déréglées et des paroles désordonnées qu'est emmené celui qui a mérité sa guérison. Les doigts qui se posent sur les oreilles à guérir, ce sont les dons de l'Esprit-Saint, duquel il a été dit : « Le doigt de Dieu est là. » Cette salive, c'est la sagesse divine qui ouvre les lèvres au genre humain, de manière qu'il puisse dire : « Je crois en Dieu le Père tout puissant. » En regardant le ciel avec gémissement, il nous enseigne à gémir et à faire monter jusque dans le ciel les trésors de nos cœurs; car c'est par le gémissement de la componction intérieure qu'est purifiée la joie frivole de la chair. Les oreilles s'ouvrent aux hymnes, aux cantiques et aux psaumes. Le Seigneur délie la langue pour qu'elle prononce la bonne parole que ne peuvent arrêter ni les menaces, ni les fouets.

Decalogi mandata, Salvator ad salvandas gentes venit. Genus autem humanum per multa membra, quasi unus homo varia peste absumptus, enumeratur in protoplasto; cæcatur dum videt, surdus fit cum audit, obmutescit cum loquitur. Deprecantur autem eum ut imponat illi manum, quia incarnatum fore Dominum multi justi et patriarchæ cupiebant et optabant. BED. Vel surdus et mutus est, qui nec aures audiendi verba Dei habet, nec eas aperit pro loquendis; quales necesse est ut hi qui loqui jam et audire divina eloquia didicerunt, Domino sanandos offerant. HIER. Seorsum autem semper a turbulentis cogitationibus et actibus inordinatis sermonibusque incompositis educitur, qui sanari meretur. Digiti autem qui in aures mittuntur, verba vel dona Spiritus sunt, de quo dicitur : Digitus Dei est hic. Sputum autem divina sapientia est, quæ solvit vinculum labiorum humani generis, ut dicat : Credo in Deum, Patrem omnipotentem, et reliqua. Suspiciens autem in cœlum ingemuit, id est, gemere nos docuit, et in cœlum thesauros nostri cordis erigere; quia per gemitum compunctionis intimæ frivola lætitia carnis purgatur. Apertæ sunt autem aures ad hymnos, et cantica, et psalmos. Solvit linguam, ut eructet verbum bonum, quod non possunt minæ nec verbera cohibere.

CHAPITRE VIII.

En ce temps-là, le peuple s'étant trouvé encore une fois en fort grand nombre auprès de Jésus, et n'ayant point de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie en leurs maisons sans avoir mangé, les forces leur manqueront en chemin, parce que quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on trouver dans ce désert assez de pain pour les rassasier? Il leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre; il prit les sept pains, et rendant grâces, il les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit aussi, et il commanda qu'on les leur distribuât de même. Ils mangèrent donc et furent rassasiés, et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, et Jésus les renvoya.

Théoph. — Après son premier miracle sur la multiplication des pains, le Seigneur, profitant d'une semblable occasion, se met à faire un miracle semblable : « Dans ces jours-là, lorsque les foules pour la seconde fois, etc. » Ce n'était pas toujours à propos de la nourriture qu'il faisait ses miracles, afin que ce ne fût pas là le motif des foules à le suivre. Maintenant il ne ferait pas ce miracle s'il ne voyait pas le peuple en danger : « Et si je les renvoie à jeun ils tomberont en chemin, car plusieurs sont venus de loin. » — Bède. — Matthieu nous explique d'où leur est venue cette patience d'attendre trois jours, car il

---

CAPUT VIII.

In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis : Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me. Nec habent quod manducent : et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via : quidam enim ex eis de longe venerunt. Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine ? Et interrogavit eos : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem. Et præcepit turbæ discumbere super terram ; et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ ; et habebant pisciculos paucos et ipsos benedixit, et jussit apponi. Et manducaverunt, et saturati sunt. Et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas : erant autem qui manducaverant quasi quatuor millia : et dimisit eos.

Theoph. Postquam Dominus superius miraculum de multiplicatione panum perpetrasset, nunc iterum occasione habita congruenti adducit simile miraculum operari : unde dicitur : In diebus illis, iterum cum turba, etc. Non enim semper circa alimenta miracula faciebat, ne propter cibum, ipsum sequerentur. Et nunc igitur hoc miraculum non fecisset, nisi quia videbat turbis periculum imminere. Unde

s'explique plus au long sur cette circonstance en disant : « Et étant monté sur la montagne, il s'y assit; et des foules nombreuses s'approchèrent de lui, ayant beaucoup de malades, et ils les jetèrent à ses pieds, et il les guérit. »

THÉOPH.—Les disciples ne comprenaient pas, et les premiers miracles ne leur avaient pas donné confiance en sa puissance : « Et les disciples lui répondirent: Avec quoi pourrait-on les rassasier? » Le Seigneur ne leur fait pas de reproches, pour nous apprendre à ne pas nous mettre trop en colère contre ceux qui ne savent pas et ne comprennent pas. « Et il les interrogea : Combien avez-vous de pains ? Ils dirent : Sept. » — RÉM. — Il leur fait cette question, non pas parce qu'il ignore la réponse qu'ils doivent lui faire, mais parce qu'il veut qu'en lui répondant *sept* ils rendent en énonçant ce petit nombre le miracle plus évident et plus éclatant. « Et il commanda à la foule de s'asseoir sur la terre. » Dans la première multiplication (1), il les fit asseoir sur le gazon, et ici il les fait asseoir sur la terre : « Et prenant sept pains, il les rompit en rendant grâces, etc. » En rendant grâces, il nous apprend par son exemple à rendre grâces à Dieu pour tous les bienfaits dont il nous comble. Et il faut remarquer que ce n'est pas entre les mains de la foule, mais entre celles des disciples que le Sauveur remet les pains; c'est par les disciples qu'ils sont remis à la foule : « Et il les donnait aux disciples. » Il leur ordonne non-seulement de distribuer eux-mêmes les pains, mais encore les poissons, après les avoir bénis. « Et ils avaient quelques poissons. » — BÈDE. — Dans ce passage, nous

(1) Matth., 14, v. 18. Marc, 6, v. 39. Luc, 9, v. 13. Jean, 6.

---

sequitur : Et si dimisero eos jejunos, deficient in via. Quidam enim de longe venerunt. BED. Quare triduo sustinent de longe venientes, Matthæus plenius dicit (cap. 15) sic : Et ascendens in montem sedebat; et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes multos infirmos, et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos.

THEOPH. Discipuli adhuc non intelligebant, nec virtuti ejus propter priora miracula credebant : unde sequitur : Et responderunt ei discipuli : Unde quis poterit illos saturare? Ipse autem Dominus non eos vituperat, ex hoc instruens nos, quod non debemus ignorantibus et non intelligentibus graviter irasci, sed eorum ignorantiæ compati. Unde sequitur : Et interrogavit eos : Quot panes habetis? Qui dixerunt : Septem. REMIG., *super Matth.* Non ideo interrogavit quia ignoraret quot haberent, sed ut dum illi respondent septem, quo pauciores essent, eo magis miraculum diffamaretur et notius fieret. Sequitur : Et præcepit turbæ discumbere super terram. In superiori refectione supra fœnum discubuisse dicuntur, hic vero super terram. Sequitur : Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, etc. In eo quod gratias egit, nobis relinquit exemplum ut de omnibus donis nobis cœlitus collatis illi gratias referamus. Et notandum quia Dominus panes non dedit turbæ, sed discipulis; discipuli autem dederunt turbis : sequitur enim : Et dabat discipulis, etc. Non solum

pouvons voir la distinction d'opération de la divinité et de l'humanité dans la seule personne de notre Rédempteur, et par conséquent l'erreur d'Eutychès, qui n'en admettait qu'une et qui pour cela doit être rejeté au loin des confins du christianisme. Qui ne voit pas dans cette émotion que la foule fait éprouver au Seigneur une affection et un sentiment de compassion nés de la fragilité humaine? Et ce miracle de nourrir quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, n'est-ce point là l'œuvre de sa divinité?

« Et ils ramassèrent ce qui resta. » — THÉOPH. — Les troupes qui viennent de manger et qui se sont rassasiées, ce ne sont pas elles qui emportent les restes, mais ce sont les disciples, ainsi que plus haut nous les avons vus emporter les pleines corbeilles. Nous devons, selon le sens littéral, en conclure que nous devons nous contenter de ce qui nous suffit et ne pas chercher au-delà. — Vient ensuite le nombre de ceux qui ont mangé : « Et ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille, etc. » Remarquez ici que le Christ veut que personne ne s'en aille à jeun; tous doivent avoir été nourris de sa grâce. — BÈDE. — Au sens figuré, il y a cette différence entre la manducation des cinq pains et des deux poissons et celle-ci, que dans la première était figuré l'Ancien-Testament, et que dans celle-ci ce sont la grâce et la vérité du Nouveau-Testament qui sont montrées aux yeux des fidèles. Cette foule qui attend pendant trois jours pour obtenir, nous dit saint Matthieu, la guérison de ses malades, ce sont les justes élus de la foi en la sainte Trinité qui supplient pour leurs péchés avec des instances pleines de persévérance. Ou bien ce nombre de trois jours

---

autem panes, sed et pisciculos benedicens jussit apponere. Sequitur enim : Et habebant pisciculos paucos, etc. BED. In hac ergo lectione consideranda est in uno eodemque Redemptore nostro distincta operatio Divinitatis et humanitatis, atque Eutychetis error, qui unam tantum in Christo operationem dogmatizare præsumit, procul a christianis finibus expellendus. Quis enim non videat hoc quod super turbam miseretur Dominus, affectum esse et compassionem humanæ fragilitatis? Quod autem septem panibus et piscibus paucis quatuor millia hominum satiavit, divinæ opus esse virtutis?

Sequitur : Et sustulerunt quod superaverat, etc. THEOPH. Turbæ comedentes et saturatæ non secum tollunt panum reliquias, sed ipsas discipuli sustulerunt, sicut et superius cophinos : in quo secundum historiam discimus quoniam oportet nos his quæ sufficiunt esse contentos, et non quærere ultra. Deinde numerus manducantium describitur, cum dicitur : Erant autem qui manducaverunt quatuor millia, etc. Ubi considerandum est quod Christus neminem jejunum dimittit; omnes enim vult sua gratia enutriri. BED. Hoc vero typice inter hanc refectionem et illam quinque panum et duorum piscium distat, quod ibi littera veteris Testamenti spirituali gratia plena significata est : hic autem veritas et gratia novi Testamenti fidelibus ministranda monstrata est. Turba autem triduo Dominum sustinet propter sanationem infirmorum, ut Matthæus narrat (cap. 15), cum

signifie leur conversion sous le rapport de l'œuvre, de la parole, de la pensée. — THÉOPH. — Ou bien, ceux qui attendent pendant trois jours, ce sont ceux qui sont baptisés; le baptême, qui est appelé illumination, se parfait par une triple immersion.

S. GRÉG. (1). — Il ne veut pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne succombent en route. Il faut, en effet, que l'homme reçoive par la prédication la parole de la consolation, de peur que, privé de la nourriture de la vérité, il ne succombe dans la fatigue de cette vie. — — S. AMB. — Le bon Maître demande le zèle, donne la force, afin que l'on ne succombe pas à jeun dans la carrière de la vie, c'est-à-dire avant d'arriver au terme de la course, au Père et à cette intelligence qui fera voir le Christ sortant du Père. Il nous nourrit pour qu'après avoir admis le Christ né d'une vierge, nous ne nous égarions pas à le reconnaître pour un homme, mais que nous le confessions pour la puissance de Dieu. Le Seigneur partage donc la nourriture; il veut que tout le monde en ait, n'en refuse à personne, est le distributeur universel. Mais lorsqu'il a rompu le pain pour le transmettre aux disciples, si vous n'étendez pas la main pour recevoir votre nourriture, vous défaillerez en route, et votre perte ne pourra être imputée à celui qui a eu compassion et qui a rompu le pain.

BÈDE. — Ceux qui après tous les fléaux de la chair, les vols, les violences, les homicides, reviennent à la pénitence, ceux-là viennent de loin au Seigneur; car plus quelqu'un a erré en ses œuvres mauvaises et plus il s'est éloigné du Dieu tout puissant. Ceux qui crurent de

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 9 de son Commentaire sur Job.

electi in fide sanctæ Trinitatis, pro peccatis inperseveranti instantia supplicant : vel quia ad Dominum se opere, locutione, atque cogitatione convertunt. THEOPH. Vel per eos qui per triduum expectant, significat baptizatos : baptismus enim illuminatio dicitur, et trina submersione perficitur.

GREG. (1 *Moral.* cap. 8). Non vult autem eos jejunos dimittere, ne deficiant in via : oportet enim quod in prædicatione verbum consolationis accipiant, ne a veritatis pabulo jejuni remanentes in hujus vitæ labore succumbant. AMBR., *sup. Luc.* (cap 9). Bonus quidem Dominus studia exigit, vires ministrat, non vult jejunos dimittere ne deficiant in via, hoc est vel in istius cursu vitæ, vel antequam ad caput viæ perveniant (scilicet ad Patrem), et intelligant quod ex Patre Christus est; ne forte cum acceperint quod natus ex Virgine est, incipiant non Dei virtutem, sed hominis æstimare. Dividit ergo escas Dominus Jesus; et ille quidem vult dare omnibus, negat nemini, dispensator est omnium; sed cum ille panes frangat ut det discipulis, si tu manus tuas non extendas ut accipias tibi escas, deficies in via; nec poteris in eum culpam referre qui miseretur et dividit.

BED. Qui vero post carnis flagitia, post furta, violentias et homicidia, ad pœnitentiam redeunt, ad Dominum de longinquo veniunt : quanto enim quisque plus in pravo opere erravit, tanto ab omnipotente

parmi les Gentils vinrent aussi de loin au Seigneur, tandis que les Juifs, initiés au Christ par la loi et les prophètes, venaient de près. Dans le premier miracle de la manducation, c'est sur le gazon que s'asseient les foules, et ici elles s'asseient sur la terre; car si par la loi il était ordonné de tenir soumis les désirs de la chair, par le Nouveau-Testament il nous est ordonné d'y ajouter le mépris de la terre et des biens temporels.

Théoph. — Les sept pains sont toutes les paroles de l'Esprit; car le nombre sept, qui est le nombre des jours dont l'évolution forme et parfait notre vie, est une figure de l'Esprit qui est septenaire et qui parfait toutes choses. — S. Jér. — Ou bien, les sept pains sont les sept dons de l'Esprit-Saint, et les fragments de ces pains sont les significations mystiques de ces sept formes différentes du même Esprit. — Bède. — Que ce soit le Seigneur qui lui-même ait rompu les pains, c'est là un signe que c'est lui-même qui ouvre les mystères. En rendant grâces, il fait voir combien il se réjouit de la conversion du genre humain. Qu'il ait remis les pains aux disciples pour qu'ils les distribuassent eux-mêmes aux foules, c'est là un signe qu'il a donné aux apôtres les dons spirituels de la science et que c'est par leur ministère qu'il a voulu distribuer à son Eglise la nourriture de la vie. — S. Jér. — Les *poissons* bénis sont les livres du Nouveau-Testament, parce que le Seigneur après sa résurrection a demandé une part du poisson frit (1). Ou bien, par les poissons, il faut entendre les saints dont la vie, la foi et les épreuves sont toutes contenues dans le Nouveau-Testa-

(1) C'est lorsque demandant à ses disciples de quoi manger, sans rien spécifier, ils lui offrirent une part de poisson frit (Luc, 24, v. 42).

Deo longius recessit. Credentes de gentibus, de longe venerunt ad Christum; Judæi vero de prope, qui legis et prophetarum erant litteris edocti de illo. Supra autem in refectione quinque panum turbæ super fœnum viride discumbebant; hic autem super terram; quia per scripturam legis desideria carnis comprimere jubetur, in novo autem Testamento ipsam quoque terram ac facultates temporales relinquere præcipimur.

Theoph. Septem autem panes sunt spirituales sermones : nam septenarius numerus Spiritus Sancti significativus est, qui perficit omnia; in septenario enim numero dierum nostra vita perficitur. Hier. Vel septem panes dona sunt Spiritus Sancti; fragmenta panum mystici intellectus sunt hujus septimanæ. Bed. Quod enim Dominus panes fregit, apertionem significat sacramentorum. Quod gratias egit, ostendit quantum de salute humani generis congaudeat; quod panes discipulis dedit, ut turbæ apponerent, significat quia spiritualia dona scientiæ tribuit apostolis, et per eorum ministerium voluit Ecclesiæ suæ vitæ cibaria distribui. Hier. Pisciculi benedicti libri sunt novi Testamenti, quoniam piscis assi partem Dominus resurgens postulat: vel in pisciculis sanctos accipimus, quorum scriptura novi Testamenti fidem, vitam et passiones continet; qui turbulentis hujus

ment et qui, arrachés aux flots soulevés du siècle, nous ont offert en leur exemple la réfection de notre âme. — BÈDE. — Les apôtres enlèvent ce qui restait, les foules rassasiées, parce que les préceptes les plus élevés de la perfection appartiennent à ceux qui ont dépassé la vie ordinaire du peuple, et le peuple ne peut atteindre à leur hauteur. Et cependant l'évangéliste nous montre ici le peuple rassasié; car, quoiqu'il ne puisse pas abandonner ses biens, ni accomplir ce qui a été dit aux vierges, cependant il parvient à la vie éternelle en accomplissant les commandements de Dieu. — S. JÉR. —Ou bien, les sept corbeilles, ce sont les sept Eglises (1); les quatre mille personnes, l'année du Nouveau-Testament composée de quatre saisons. C'est avec raison qu'il y a quatre mille hommes rassasiés, pour annoncer par ce nombre que leur nourriture était le Nouveau-Testament lui-même (2). — THÉOPH. — Ou bien, les quatre mille, ce sont ceux dont la perfection résulte des quatre vertus et qui dans les besoins de leur force ont plus mangé qu'ils n'ont laissé. Dans ce miracle, il y a sept corbeilles de débris, et dans le miracle des cinq pains douze pleines corbeilles; car les cinq mille, esclaves des cinq sens, mangèrent moins et laissèrent peu de restes, s'étant contentés de peu.

Aussitôt, étant entré dans une barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha, où les pharisiens, s'étant venus trouver, commencèrent à disputer avec lui, et lui demandèrent pour le tenter qu'il leur fît voir quel-

(1) Dont parle saint Jean, Apocal., 4.
(2) Composé de quatre évangiles.

---

seculi fluctibus erepti, refectionem nobis internam exemplo suo præbuerunt. BEDA. Quod autem turbis saturatis supererat apostoli tollunt; quia altiora perfectionis præcepta quæ turba nequit attingere, ad illos pertinent qui generalem populi Dei conversationem transcendunt : et tamen turba saturata esse memoratur; quia etsi sua relinquere nequeant, neque explere quod de virginibus dicitur, tamen audiendo mandata legis Dei ad vitam perveniunt æternam. HIER. Septem autem sportæ sunt septem ecclesiæ; quatuor millia, annus est novi Testamenti, cum quatuor temporibus. Bene etiam quatuor millia sunt, ut in ipso numero docerent evangelicis se pastos esse cibariis. THEOPH. Vel quatuor millia sunt, id est, quatuor virtutibus perfecti; et propter hoc veluti fortiores plura comedentes, pauciora reliquerunt : in isto enim miraculo, septem sportæ remanent, in miraculo autem quinque panum duodecim cophini; quia quinque millia erant (id est, quinque sensibus servientes), et propter hoc non potuerunt comedere, seb paucis contenti fuerunt : unde multæ superabundabant reliquiæ fragmentorum.

Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha. Et exierunt Pharisæi, et cœperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cælo, tentantes eum. Et ingemiscens spiritu ait : Quid generatio ista signum quærit ? Amen

que prodige dans le ciel. Mais Jésus, jetant un soupir du fond du cœur, leur dit : Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige ? Je vous dis en vérité qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là. Et les ayant quittés, il remonta dans la barque, et passa à l'autre bord. Or les disciples avaient oublié de prendre des pains ; et ils n'avaient qu'un seul pain dans leur barque. Jésus leur donna ce précepte : Ayez soin de vous bien garder du levain des pharisiens, et du levain d'Hérode. Sur quoi ils pensaient et se disaient l'un à l'autre : En effet, nous n'avons point de pain. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain? N'avez-vous point encore de sens ni d'intelligence, et votre cœur est-il encore dans l'aveuglement? Aurez-vous toujours des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre? Et avez-vous perdu la mémoire? Lorsque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux? Douze, lui dirent-ils. Et lorsque je rompis les sept pains pour quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux? Sept, lui dirent-ils. Et il ajouta : Comment donc ne comprenez-vous pas encore ce que je vous dis?

Théoph. — Aussitôt après avoir fait le miracle des cinq pains, le Seigneur va aussitôt dans un autre lieu, afin que les foules ne le prennent point pour le faire roi : « Et aussitôt, montant dans un vaisseau avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha (1). — S. Aug. — On lit dans Matthieu que ce fut dans le pays de Magedam ; mais l'on ne peut douter que ce ne soit l'un et l'autre lieu, d'autant plus que quelques exemplaires de Marc portent le nom de Magedam.

« Et les pharisiens sortirent, et ils commencèrent à lui chercher querelle, lui demandant un miracle dans le ciel pour l'éprouver. » —

(1) Bourg dans la Galilée, près de Bethsaïde, entre le Thabor et les environs de Génézareth.

dico vobis, si dabitur generationi isti signum. Et dimittens eos, ascendit iterum navim, et abiit trans fretum. Et obliti sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi. Et præcipiebat eis, dicens : Videte et cavete a fermento Pharisæorum, et fermento Herodis. Et cogitabant ad alterutrum, dicentes, quia panes non habemus. Quo cognito, ait illis Jesus : Quid cogitatis quia panes non habetis? Nondum cognoscitis nec intelligitis ? Adhuc cæcatum habetis cor vestrum ? Oculos habentes, non videtis, et aures habentes, non auditis ? Nec recordamini quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis ? Dicunt ei : Duodecim. Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis ? Et dicunt ei : Septem. Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis.

Theoph. Postquam Dominus operatus est miraculum panum, statim in alium secedit locum, ne propter miraculum, ipsum turbæ caperent, ut facerent regem : unde dicitur : Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha. Aug., *De cons. Evang.* (22, cap. 51). In Matthæo autem legitur, quod venit in fines Magedam : non autem dubitandum est eumdem locum esse sub utroque nomine : nam plerique codices non habent (etiam secundum Marcum), nisi Magedam.

Sequitur : Et exierunt Pharisæi, et cœperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cœlo, tentantes eum. Bed. Pharisæi siquidem signum quærunt de cœlo ;

BÈDE.—Le signe dans le ciel que les pharisiens demandent, c'est que, parce qu'il a nourri, pour la seconde fois, avec si peu de pain, des milliers des personnes, il renouvelle dans les derniers temps le miracle de Moïse en nourrissant tout le peuple par une manne tombant du ciel et couvrant toute l'étendue de la contrée, et c'est cette demande qui est spécifiée dans l'Évangile de saint Jean. « Quel miracle faites-vous, afin qu'en le voyant nous croyions en vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, ainsi qu'il est écrit : Il leur donna à manger un pain descendu du ciel. » — THÉOPH. — Ou bien, ce signe qu'ils demandaient dans le ciel, c'était qu'il arrêtât le soleil ou la lune, fit tomber la grêle et changeât l'état de l'atmosphère. Ils pensaient qu'il ne pouvait faire de miracles que sur la terre, ses miracles venant de Béelzébub.

BÈDE. — Ainsi qu'il avait rendu grâces tout à l'heure, au moment de nourrir cette foule croyante, ainsi il fait entendre des gémissements maintenant, à cause de la demande insensée des pharisiens. Entourant de son affection toute la nature humaine, tantôt il se réjouit du salut des hommes et tantôt s'afflige de leur perte. « Et gémissant d'esprit, il dit : Pourquoi cette génération perverse demande-t-elle un miracle? Je vous le dis en vérité, s'il est donné un miracle à cette génération. » Cette locution « s'il est donné » exprime une négation : il ne sera pas donné; et elle rappelle celle-ci : « Je l'ai juré une fois dans mon saint, si je mens à David, » c'est-à-dire je ne mentirai pas à David. — S. AUG. — Cela ne fait rien à la question que Matthieu ait ajouté, ce que ne répète pas Marc, qu'il ne lui sera présenté que le miracle du prophète Jonas, et qu'il ait dit seulement qu'il ne leur se-

---

ut qui multa hominum millia secundo de paucis panibus saturavit, nunc in exemplo Moysi manna cœlitus misso et per omnia passim disperso populum omnem in ultimo tempore reficiat : quod in Evangelio Joannis quærunt dicentes (cap. 6) : Quod signum facis ut videamus et credamus tibi? Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de cœlo dedit eis manducare. THEOPH. Vel quærunt signum de cœlo, scilicet ut solem et lunam sisteret, grandinem plueret, et aerem commutaret : credebant enim quod de cœlo signa facere non poterat, sed quod in Beelzebub solum poterat facere signum in terra.

BEDA. Sicut autem turbam supra credentem refecturus gratia agebat, ita nunc ob stultam Pharisæorum petitionem gemit; quia humanæ naturæ circumferens affectus, sicut de hominum salute lætatur, ita super eorum dolet erroribus : unde sequitur : Et ingemiscens spiritu ait : Quid generatio ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum, id est, non dabitur ; juxta illud in Psalmo (88) : Semel juravi in sancto meo, si David mentiar, id est, non mentiar David. AUG., *De cons. Evang.* (ut sup.). Non autem moveat quod Marcus non dicit responsum esse quærentibus signum de cœlo idem quod Matthæus de Jona, sed ait Dominum respondisse ; Signum non dabitur ei ; intel-

rait pas donné de miracle, c'est-à-dire de miracle tel qu'ils en demandaient : Marc a omis ce que Matthieu a rapporté de Jonas.

THÉOPH. — Le Seigneur ne les exauce pas, car autre sera le second avénement, lorsque les puissances du ciel seront ébranlées, et lorsque la lune ne donnera plus sa lumière (1). Au temps du premier avénement il n'y a rien de semblable, car tout y est plein de mansuétude. — BÈDE. — Un miracle dans le ciel ne doit pas éclater aux yeux de cette génération qui tente le Seigneur; mais un miracle dans le ciel éclatera aux yeux de ceux qui cherchent le Seigneur, lorsque, à la vue de ses apôtres, le Sauveur montera dans les cieux.

« Et les renvoyant, il monta de nouveau dans la barque et il alla au-delà de la mer. » — THÉOPH. — Le Seigneur renvoie les pharisiens comme incorrigibles ; il faut insister lorsqu'il y a espoir de guérison, mais ne pas s'arrêter là où le mal est irrémédiable.

« Et ils oublièrent de prendre du pain, et ils n'avaient qu'un seul pain. » — BÈDE. — Comment n'avaient-ils pas de pain, ceux qui montèrent dans la barque, aussitôt après avoir rempli sept corbeilles? L'Écriture nous certifie qu'ils n'en avaient pas pris, signe du peu de soin qu'ils avaient de leur corps, le zèle à suivre le Seigneur n'ayant laissé dans leur âme aucune place aux préoccupations des besoins de leurs corps.

THÉOPH. — C'est d'une manière providentielle que les disciples oublièrent de prendre du pain avec eux, afin que la réprimande du Christ les rendît meilleurs, et qu'elle pût les faire parvenir jusqu'à la notion

(1) Matth., 24, v. 29.

ligendum est enim quale petebant, hoc est, de cœlo : prætermisit autem dicere de Jona quod Matthæus commemoravit.

THEOPH. Ideo autem eos Dominus non exaudivit quia aliud est tempus signorum cœlestium ; scilicet tempus adventus secundi, cum virtutes cœlorum commovebuntur, et luna non dabit lumen suum. Tempore autem primi adventus non fiunt talia, sed omnia mansuetudine plena. BEDA. Non etiam dandum erat cœleste signum generationi tentantium Dominum : cæterum generationi quærentium Dominum signum de cœlo ostendit, quando cernentibus apostolis ascendit in cœlum.

Sequitur : Et dimittens eos, ascendit iterum navim et abiit trans fretum. THEOPH. Dimittit quidem Dominus Pharisæos quasi incorrectos : nam ubi spes est correctionis, ibi morandum est : ubi vero malum incorrigibile est, inde recedendum.

Sequitur : Et obliti sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant, etc. BEDA. Quærit autem aliquis : Quomodo panes non habebant qui statim impletis septem sportis, ascenderunt in naviculam? Sed Scriptura testatur, quod obliti sunt eos secum tollere (Matth., 16). Quod indicium est quam modicam carnis curam haberent in reliquis, quibus ipsa reficiendi corporis necessitas intentione dominici comitatus mente excesserat.

THEOPH. Dispensative etiam panes sumere discipuli sunt obliti, ut reprehensi a Christo, fierent meliores, et ad virtutis Christi notitiam pervenirent : sequitur

de sa puissance. — « Et il leur donnait ce précepte en ces termes : Voyez à vous garder du levain des pharisiens et d'Hérode.— S. Chrys. — Matthieu dit : « Du levain des sadducéens et des pharisiens; » Marc, « des pharisiens et d'Hérode; » Luc, « des pharisiens seulement. » Ces trois évangélistes nomment les pharisiens comme les principaux ; Marc et Matthieu leur ont donné des aides, et Marc a pu parler d'Hérode, Matthieu ayant laissé les hérodiens pour le supplément de sa narration. Or, par ces paroles, il conduit peu à peu ses disciples à répéter la fin de tous ses discours et ce qui en donne le sens. — Théoph. — Il appelle *levain* la doctrine des pharisiens et des hérodiens comme étant nuisible et corruptible, et pleine de la vieille malice. — Les hérodiens étaient les docteurs qui disaient qu'Hérode était le Christ. — Bède. — Ou bien, le *levain* des pharisiens, c'est de faire venir les traditions humaines avant la loi divine ; de prêcher la loi en paroles et de la combattre en actions ; de tenter le Seigneur et de refuser toute croyance à ses œuvres et à ses paroles. Le *levain d'Hérode*, c'est l'adultère, l'homicide, la témérité du serment, l'hypocrisie, et la haine contre le Christ et contre son précurseur.

Théoph. — Les disciples crurent que le Seigneur parlait du levain ordinaire : « Et ils pensaient entre eux et disaient : Nous n'avons pas de pains. » En cela, ils ne comprenaient pas la puissance du Christ, qui pouvait faire du pain avec rien. C'est pour cela que le Seigneur leur fait des reproches : « Ce que Jésus ayant connu, il leur dit : Pourquoi avez-vous cette pensée que vous n'avez pas de pain ? » — Bède. — Le Seigneur, par ce précepte : « Gardez-vous du levain des phari-

---

enim : Et præcipiebat dicens : Videte et cavete a fermento Pharisæorum et fermento Herodis. Chrys. Matthæus dicit (cap. 16): A fermento Pharisæorum et Sadducæorum ; Marcus vero Pharisæorum et Herodis ; Lucas vero (cap. 12) Pharisæorum solum : tres ergo illi evangelistæ Pharisæos nominarunt, quasi principales ; Matthæus vero et Marcus sibi secundarios diviserunt : congrue autem Marcus posuit Herodis, quasi relictis a Matthæo Herodianis in supplementum narrationis ipsius. Hoc autem dicens, paulatim inducit discipulos ad sensum et finem. Theoph. Fermentum Pharisæorum et Herodianorum vocat doctrinam eorum quasi damnosam et corruptivam, et malitia veteri plenam : Herodiani enim doctores erant qui Herodem Christum esse dicebant. Beda. Vel fermentum Pharisæorum est decreta legis divinæ traditionibus hominum postponere ; legem verbis prædicare et factis impugnare ; Dominum tentare, ac doctrinæ ejus aut operibus non credere. Fermentum autem Herodis est adulterium, homicidium, temeritas jurandi, simulatio religionis, et odium in Christum et præcursorem ejus.

Theoph. Ipsi autem discipuli de fermento panum dixisse Dominum putaverunt : unde sequitur : Et cogitabant ad alterutrum dicentes, quia panes non habemus. Hoc autem dicebant quasi non intelligentes Christi virtutem, quod poterat panes facere ex non ente : unde Dominus eos reprehendit : sequitur enim : Quo cognito, Jesus ait illis : Quid cogitatis quia panes non habetis ?

siens, » leur apprend ce que signifient les sept pains et les cinq qu'il leur rappelle ainsi : « Vous ne vous rappelez pas lorsque j'ai rompu, etc. » Si ce levain signifie la fausse doctrine des pharisiens, pourquoi la nourriture que le Sauveur a donnée au peuple ne signifierait-elle pas la véritable doctrine ?

Etant arrivés à Bethsaïde, on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg; il lui mit de sa salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme, regardant, lui dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et il commença à mieux voir, et fut tellement guéri, qu'il voyait distinctement toutes choses. Il le renvoya dans sa maison, et lui dit : Allez-vous-en en votre maison; et si vous entrez dans le bourg, n'y dites à personne ce qui vous est arrivé.

La Glose (1). — Après les foules nourries, l'évangéliste continue par la narration de la vue rendue à l'aveugle : « Et ils arrivent à Bethsaïde, et on lui amène un aveugle, et on lui demandait de le toucher. » — Bède. —Sachant que le toucher du Seigneur était aussi puissant pour rendre la vue à un aveugle que pour guérir un lépreux de la lèpre.

« Et ayant pris la main de l'aveugle, il l'emmena hors du bourg. » —Théoph.— Il paraît que Bethsaïde avait été gâtée par beaucoup d'incrédulité, d'après cette parole du Sauveur : « Malheur à vous, Bethsaïde! car si dans Tyr et dans Sidon, etc. » — Il emmena cet aveugle

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

Beda. Per occasionem autem præcepti quod Salvator jusserat dicens : Cavete a fermento Pharisæorum et fermento Herodis, docet eos quid significent quinque panes, et septem, de quibus subdit : Nec recordamini quando quinque panes fregi, etc. Si enim fermentum prædictum traditiones perversas significaret, quare non cibi quibus nutritus est populus Dei, veram doctrinam significent ?

Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret : et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum, et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cœpit videre ; et restitutus est, ita ut clare videret omnia. Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris.

Glos. Post refectionem turbarum Evangelista de illuminatione cæci subjungit, dicens : Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret. Bed. Scientes quia tactus Domini sicut leprosum mundare, ita cæcum illuminare valeret.

Sequitur : Et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum. Theoph. Videtur namque Bethsaida multa infidelitate fuisse infecta : unde Dominus exprobrat ei : Væ tibi, Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone, etc. (Matth., 11). In hac ergo adductum

au dehors du bourg, parce que la foi de ceux qui le lui avaient amené n'était pas vraie.

« Et mettant de la salive sur ses yeux, après lui avoir imposé les mains, il lui demanda s'il y voyait. » — S. CHRYS. (1). — La salive rappelant la parole qui sort de la bouche, et la main étant le signe de l'action, le Seigneur, en mettant de la salive sur les yeux de l'aveugle et en lui imposant les mains, a voulu nous signifier que c'est le verbe qui, uni à son action, opérait par lui tous ces prodiges. Il lui demande s'il voit quelque chose, ce qu'il n'avait jamais fait pour les autres aveugles, pour montrer qu'à cause du manque de foi de cet aveugle et de ceux qui le conduisaient, ses yeux n'avaient pas été tout-à-fait ouverts : « Et regardant, il dit : Je vois des hommes marcher, et ils me paraissent comme des arbres. » Encore prisonnier de l'incrédulité, il avouait qu'il ne voyait les hommes que d'une manière confuse. — BÈDE. — Ceux dont la vue est encore obscure distinguent quelques formes de corps qui se détachent sur les ombres, mais ils ne peuvent pas saisir les contours : c'est ainsi que pendant la nuit ou dans le lointain, les arbres apparaissent indéterminés, en telle sorte que l'on ne sait pas si c'est un arbre ou un homme. — THÉOPH. — Il ne rend pas tout d'un coup la vue à sa foi, parce que sa foi n'était qu'imparfaite; car la guérison se mesure sur la foi. — S. CHRYS. (2). — Il le fit monter du premier degré de la foi qui lui avait rendu le sens, jusqu'à la foi appréhensive et à la pleine vue : « Il lui imposa une seconde fois les mains, et il se mit à voir. » Et il ajoute : « Et il fut rétabli de manière qu'il

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche et un peu Théophylacte.
(2) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

cæcum extra vicum eduxit, non enim erat vera adducentium fides.

Sequitur : Et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. CHRYS. Spuit quidem, et manus imponit cæco, volens ostendere quod verbum divinum operationi adjunctum hæc mirabilia perficit; manus enim operationis est ostensiva ; sputum vero, sermonis ex ore prolati. Interrogat autem si aliquid videret (quod in aliis sanatis non fecit), significans propter imperfectam adducentium fidem ac ipsius cæci, oculos ejus non esse omnino apertos : unde sequitur : Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes : quia enim in infidelitate adhuc detinebatur, obscure se videre homines declarabat. BED. Formas quidem corporum inter umbras aspiciens, sed nulla membrorum lineamenta visu adhuc caligante discernere valent; quales condensæ arbores a longe aspectantibus vel in luce nocturna solent apparere, ita ut non facile arbor an homo sit, possit dignosci. THEOPH. Ideo autem non statim eum per fidem fecit videre, sed in parte, quia non perfectam fidem habebat. Nam secundum fidem datur medela. CHRYS. Deducit autem eum ab initio sensus redditi in fidei apprehensionem; et sic fecit eum perfecte videre : unde sequitur : Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cœpit videre. Et postea subjungit : Et restitutus est, ita ut videret

voyait toutes choses avec clarté, » parfaitement guéri pour le sens de la vue et pour l'intelligence.

« Et il le renvoya dans sa maison en lui disant : Va dans ta maison, et si tu trouves quelqu'un dans le village, tu ne le diras à personne. » — THÉOPH. — Le Sauveur donne ce précepte, parce que, ainsi que cela a été dit, les habitants de ce bourg étaient incrédules, et afin que cet aveugle guéri n'eût point à souffrir en son âme, et qu'eux-mêmes ne devinssent pas coupables. — BÈDE. — Ou bien, il laisse ainsi un exemple aux siens, afin qu'ils ne cherchent pas la faveur du vulgaire à l'occasion des choses étonnantes qu'ils peuvent faire.

S. JÉR. (1). — Au sens mystique, Bethsaïde veut dire la *maison de la vallée*, c'est-à-dire le monde placé dans cette vallée de larmes. On amena au Seigneur un aveugle, c'est-à-dire un homme qui ne voit pas ce qui a été, ce qui est, ce qui sera. On le prie de le toucher; et quel est celui que le Seigneur touche, si ce n'est celui qui a la componction? — BÈDE. — Le Seigneur nous touche lorsqu'il nous éclaire du souffle de son esprit, et lorsqu'il nous excite à reconnaître notre propre infirmité et à être zélés pour les bonnes œuvres. Il prend la main de l'aveugle pour fortifier cette main pour les bonnes œuvres. — S. JÉR. — Et il l'emmène hors du bourg, c'est-à-dire de la cité, pour qu'il y recouvre la vue et qu'il voie la volonté de Dieu sous le souffle de l'Esprit-Saint. C'est après lui avoir imposé les mains qu'il lui demande s'il y voit; car c'est au travers des œuvres de Dieu qu'on voit sa majesté. — BÈDE. — Ou bien, il guérit le lépreux après lui avoir imposé les mains et l'avoir oint de sa salive, parce qu'il a guéri tout à la fois la

(1) Ou plutôt l'auteur de ce commentaire sur saint Marc, qui passe pour être de saint Jérôme.

clare omnia, sensu scilicet et intellectu perfecte curatus.

Sequitur : Et misit eum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris. THEOPH. Hæc quidem præcepit ei, quia infideles erant, ut dictum est; ne forte ab eis in anima læderetur, et ipsi non credentes gravius crimen incurrant. BEDA. Vel exemplum suis tribuit, ne de his quæ faciunt mirandis favorem vulgi requirant.

HIER. Mystice autem Bethsaida domus vallis interpretatur, id est, mundus qui est vallis lacrymarum. Adducunt autem ad Dominum cæcum, id est, qui non videt quid fuit, quid est et quid erit. Rogant illum ut eum tangeret; quis enim est qui tangitur, nisi qui compungitur? BEDA. Tangit enim nos Dominus cum mentem afflatu sui Spiritus illustrat, atque ad agnitionem nos propriæ infirmitatis studiumque bonæ actionis accendit. Apprehendit manum cæci, ut eam ad executionem bonæ operationis confortaret. HIER. Et ducit eum extra vicum, id est, civitatem, in oculos ejus ut videat voluntatem Domini per flatum Spiritus Sancti. Impositis autem manibus, interrogat eum si videret, quia per opera Domini videtur majestas ejus. BEDA. Vel expuens in oculos cæci imponit ma-

nature humaine par les dons invisibles et par les sacrements de sa nature, que son incarnation lui a donnée. La salive, qui vient de la tête de l'homme, signifie la grâce de l'Esprit-Saint. Lui qui aurait pu guérir cet aveugle avec une seule parole, il le guérit graduellement pour montrer la grandeur de son mal et pour nous indiquer la marche de la grâce qui nous aide dans les différents degrés de la perfection. Or, celui qui a été si longtemps enseveli dans un pareil aveuglement en vient à ne pas pouvoir discerner le bien et le mal; les hommes qui paraissent devant lui lui paraissent des arbres, voyant les faits de la foule hors de la lumière du discernement. — S. Jér. — Ou bien, les hommes lui apparaissent comme des arbres, parce qu'il les considère comme lui étant supérieurs. Le Sauveur touche, pour la seconde fois, les yeux de l'aveugle, afin qu'il voie toutes choses avec clarté, les invisibles au travers des visibles, et à la lumière du cœur ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, et cette gloire de l'âme qui a succédé à ses souillures passées. Il le renvoie à sa maison, c'est-à-dire afin qu'il contemple en lui-même ce qu'il n'y avait point vu; car l'homme qui désespère de son salut ne pense jamais pouvoir ce que la lumière lui fait voir comme fort facile. — Théoph. — Ou bien, en renvoyant l'aveugle guéri dans sa maison, il le renvoie au ciel, parce que dans le ciel sont plusieurs demeures (1), et le ciel est notre maison à nous tous. — S. Jér. — Il lui dit : « Quoique vous entriez dans le bourg, vous ne le direz à personne, » c'est-à-dire racontez toujours à vos voisins votre aveuglement et jamais votre vertu.

(1) Jean, chap. 14, v. 2.

---

nus suas ut videat; quia cæcitatem humani generis, et per invisibilia dona, et per sacramenta assumptæ humanitatis extersit. Sputum enim quod de capite hominis procedit, gratiam Spiritus Sancti designat. Sed quem uno verbo totum simul curare poterat paulatim curat, ut magnitudinem humanæ cæcitatis ostendat, quæ vix et quasi per gradus ad lucem redeat; et gratiam suam nobis indicat, per quam singula perfectionis incrementa adjuvat. Quisquis autem ita longi temporis obscuritate depressus est, ut inter bonum et malum discernere nesciat, quasi ambulantes homines instar arborum cernit; quia facta multitudinis absque luce discretionis videt. Hier. Vel videt homines velut arbores, quia homines existimat se superiores. Iterum autem manus posuit super oculos ejus, ut videret clare omnia ; id est, per opera visibilia, invisibilia intelligeret ; et quæ oculus non vidit, et clarum animæ suæ statum (post rubiginem peccati) mundi cordis oculo contempletur. Misit eum in domum suam, id est, in cor suum, ut videret in se quod ante non vidit : non enim putat homo desperans de salute omnino posse, quod illuminatus facile potest perficere. Theoph. Vel postquam sanavit, mittit in domum : nam domus uniuscujusque nostrum cœlum est, et mansiones quæ sunt in eo. Hier. Dicit autem ei : Etsi in vicum introieris, nemini dixeris ; id est, vicinis cæcitatem tuam semper enarra, non virtutem.

Jésus partit de là avec ses disciples, pour s'en aller dans les villages qui sont aux environs de Césarée de Philippe, et il leur fit en chemin cette question : Qui dit-on que je suis? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres que vous êtes égal à l'un des anciens prophètes. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ. Et il lui défendit avec menaces de le dire à personne. Il commença en même temps à leur déclarer qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après; et il en parlait tout ouvertement. Alors Pierre, le tirant à part, commença à le reprendre. Mais lui, se retournant et regardant ses disciples, reprit rudement Pierre, et lui dit : Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre.

Théoph. — Après avoir conduit ses disciples loin de la foule, il les interroge sur lui-même, afin qu'ils répondent la vérité sans craindre les Juifs : « Et Jésus entre avec ses disciples dans le village de Césarée de Philippe. » — Bède. — Ce Philippe fut le frère d'Hérode, lui dont nous avons parlé plus haut, et qui fit bâtir en l'honneur de Tibère César Césarée de Philippe, Panéas aujourd'hui.

« Et en chemin il interrogeait ses disciples en disant : Pour qui me prennent les hommes? » — S. Chrys. (1). — Il interroge, lui qui sait; mais il fallait que ses disciples exprimassent sur lui de meilleures choses que la foule. — Bède. — Il leur demande d'abord la manière de voir de la foule; tout à l'heure il va sonder leurs propres sentiments, et il les fait se détacher de ceux de la foule pour qu'ils ne paraissent pas avoir pris leur source en ces derniers.

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi; et in via interrogabat discipulos suos, dicens eis : Quem me dicunt esse homines? Qui responderunt illi, dicentes: Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis. Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis? Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus. Et comminatus est eis, ne cui dicerent de illo. Et cœpit docere eos, quoniam oportet Filium hominis pati multa, et reprobari a senioribus, et a summis Sacerdotibus et Scribis occidi, et post tres dies resurgere, et palam verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus cœpit increpare eum : Domine, propitius esto tibi; nam hoc non erit. Qui conversus et videns discipulos suos, comminatus est Petro, dicens : Vade retro me, Sathana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum.

Theoph. Postquam eduxit longe a Judæis discipulos suos, tunc de seipso interrogat, ut non timentes Judæos respondeant veritatem : unde dicitur : Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi. Bed. Philippus iste fuit frater Herodis, de quo supra diximus, qui in honorem Tiberii Cæsaris Cæsaream Philippi, quæ nunc Paneas dicitur, appellavit.

Sequitur : Et in via interrogabat discipulos dicens eis : Quem me dicunt esse homines? Chrys. Sciens quidem interrogat, quia decebat ut discipuli quandoque eum melius

« Ils répondirent, et lui dirent : Les uns Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres l'un des prophètes. » — THÉOPH. — Plusieurs croyaient, ainsi que nous l'avons vu d'Hérode, que Jean était ressuscité d'entre les morts, et qu'il avait fait beaucoup de miracles après sa résurrection. Après leur avoir demandé l'opinion des autres, il les interroge pour savoir leur propre manière de voir : « Alors il leur dit : Pour vous, qui dites-vous que je suis ? »

S. CHRYS. — Par le procédé de son interrogation, il les élève à une réponse supérieure et à une meilleure intelligence de lui-même, afin qu'ils ne se rencontrent pas dans la pensée de la foule. Nous voyons ce que répondit le chef des apôtres, leur oracle, dans les paroles suivantes : « Pierre, répondant, lui dit : Vous êtes le Christ. » — THÉOPH. — Pierre le confesse pour le Dieu que les prophètes ont annoncé. Marc, pour ne pas paraître le dire par complaisance pour son maître, n'ajoute pas ce qu'ajouta le Seigneur, et la manière dont il déclara Pierre bienheureux. Matthieu le raconte dans toute son étendue. — ORIG. — Ou bien, c'est parce que Marc et Luc n'ajoutèrent pas à ces mots de la réponse de Pierre : « Vous êtes le Christ, » ceux-ci : « Fils du Dieu vivant, » qu'ils n'ont pas fait suivre cette réponse de celle du Christ.

« Et il leur recommanda fortement de n'en parler à personne. » — THÉOPH. — Cependant il voulait cacher sa gloire, afin qu'il n'y en eût pas un grand nombre à se scandaliser à son occasion et à mériter un plus sévère châtiment. — S. CHRYS. — Ou bien, pour pouvoir répandre dans leur âme une foi pure, après l'accomplissement des scan-

---

laudarent quam turbæ. BED. Unde primum hominum sententiam interrogat, discipulorum fidem exploraturus, ne illorum confessio vulgi videretur opinione firmata.

Sequitur : Qui responderunt illi dicentes : Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis. THEOPH. Multi namque putabant quod Joannes a mortuis resurrexisset (sicut et Herodes credebat), et post resurrectionem suam miracula perpetrasset. Postquam vero ab eis sciscitatus est aliorum suspicionem, ipsos interrogat quid de hoc in eorum mente consistat : unde sequitur : Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis ?

CHRYS. (hom. 55, *in Matth.*). Ex ipso autem interrogationis modo, in majorem eos reducit sensum ad majus aliquid æstimandum de eo, ne cum turbis conveniant. Quid vero vertex discipulorum, os apostolorum interrogatis omnibus responderit, manifestatur cum subditur : Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus. THEOPH. Confitetur quidem illum esse Christum a prophetis denuntiatum : sed quid ad confessionem Petri responderit Dominus, et qualiter ipsum beatificaverit, Marcus Evangelista pertransit, ne hujusmodi narrando Petro suo magistro gratiam præstare videretur ; Matthæus autem hoc plane pertractat. ORIG. *sup. Matth.* (tract. 1). Vel quia Marcus et Lucas scripserunt Petrum respondentem : Tu es Christus, non adjicientes quod positum est in Matthæo : Filius Dei vivi, propterea non scripserunt ad confessionem relatam beatitudinem.

Sequitur : Et comminatus est illis ne cui dicerent, etc. THEOPH. Volebat enim inter-

dales de la croix. C'est après cette passion et avant son ascension qu'il leur dit : « Allez enseigner toutes les nations. » — THÉOPH. — C'est après avoir accepté la confession de ses disciples qui le disaient vrai Dieu que le Sauveur révèle à ses disciples le mystère de la croix : « Et il se mit à leur enseigner qu'il faut que le Fils de l'homme souffre. » — Et il leur parlait à découvert, » c'est-à-dire de sa passion. Les disciples ne saisissaient pas encore l'harmonie de la vérité, ni ils ne pouvaient comprendre la résurrection; mais ils pensaient qu'il était mieux qu'il ne souffrît point. — S. CHRYS. — Le Seigneur leur fait cette prédication en cette circonstance, pour leur faire comprendre qu'il lui fallait après sa croix et sa résurrection des témoins pour le prêcher. Pierre, toujours bouillant, a seul parmi tous la hardiesse de répondre : « Et Pierre, le tirant à part, commença à le reprendre. » — BÈDE. — C'est là l'expression d'un désir et d'une véritable affection; paroles qui reviennent à celles-ci : Cela ne peut être, et mes oreilles se refusent à admettre que le Fils de Dieu doive être tué.

S. CHRYS. — Qu'est-ce donc que ceci que Pierre, qui jouissait d'une révélation de Dieu, tomba si rapidement et perdit sa stabilité? Mais nous dirons qu'il n'est point étonnant qu'il n'ait pas compris la passion que ne lui avait apprise aucune révélation. Une révélation lui avait appris que le Christ est le Fils du Dieu vivant; mais le mystère de la croix et de la résurrection ne lui avait pas été encore révélé. Or le Christ, pour montrer qu'il devait en venir à sa passion, se mit à réprimander Pierre : « S'étant tourné et ayant vu ses disciples, il parla fortement à Pierre en lui disant : Va derrière, Satan, etc. » — THÉOPH.

---

rim suam gloriam occultare, ne multi scandalizarentur de eo, et pœnam mererentur majorem. CHRYS. Vel ut scandalo crucis completo puram infigat fidem in mentem eorum : prius enim perfecta passione circa ascensionem dixit eis : Euntes docete omnes gentes. THEOPH. Postquam autem Dominus confessionem discipulorum acceptavit dicentium verum Deum, tunc ipsis revelat crucis mysterium : unde sequitur : Et cœpit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati, etc. Et palam verbum loquebatur, scilicet de futura passione : non autem intelligebant discipuli ordinem veritatis, neque resurrectionem comprehendere poterant, sed putabant esse melius quod non pateretur. CHRYS. Prædixerat tamen hoc eis Dominus hac occasione, ut ostenderet quod oporteret post crucem et resurrectionem Christum a testibus prædicari. Rursus Petrus existens fervidus, solus de his sumit audaciam disputandi. Unde sequitur : Et apprehendens eum Petrus, cœpit increpare eum : Domine, propitius esto tibi; nam hoc non erit. BED. Hoc autem amantis affectu et optantis dixit : quasi diceret : Hoc non potest fieri, nec recipiunt aures meæ ut Dei Filius occidendus sit.

CHRYS. (hom. 55, *in Matth.*). Quid est autem hoc quod Petrus qui revelatione Patris potitus erat, sic velociter cecidit, et instabilis est effectus? Sed dicimus non esse mirum si hoc ignoravit qui de passione revelationem non accepit. Quod enim Christus Filius Dei vivi esset, revelatione didicerat : mysterium vero crucis et resurrectio-

— Le Sauveur appelle Pierre Satan, pour montrer que sa passion était nécessaire au salut du monde, et que le seul Satan s'y opposait pour empêcher le salut des hommes. Il connaissait cette opposition de Satan à sa passion ; il savait qu'il était son adversaire (le mot Satan veut dire adversaire). — S. CHRYS. (1). — Il n'avait point dit : « Va derrière moi, » au démon qui l'avait tenté, mais il le dit à Pierre, pour l'engager à ne pas s'opposer au dessein de sa passion. — « Car vous ne savez pas distinguer les choses de Dieu, et vous ne connaissez que celles de la terre. » — THÉOPH. — Pierre ne connaissait que ce qui est humain, car ses goûts étaient terrestres ; il voulait que le Christ, au lieu de mourir, se procurât le repos.

Et appelant à soi le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix, et me suive. Car celui qui se voudra sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi et de l'Evangile se sauvera. Car que servirait à un homme de gagner tout le monde, et de se perdre soi-même ? Et s'étant perdu une fois, par quel échange se pourra-t-il racheter ? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra accompagné des saints anges dans la gloire de son Père. Et il ajouta : Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui ne mourront point qu'ils n'aient vu arriver le règne de Dieu dans sa puissance.

THÉOPH. — Après avoir montré à ses disciples le mystère de sa passion, il les exhorte, ainsi que la foule, à suivre cet exemple : « Et après

(1) Victor d'Antioche.

---

nis nondum ei fuerat revelatum. Ipse vero ostendens quod oporteret eum ad passionem venire, Petrum increpavit : unde sequitur : Qui conversus et videns discipulos suos comminatus est Petro dicens : Vade retro, Sathana, etc. THEOPH. Dominus namque volens ostendere quod propter salutem hominum debebat ejus passio fieri, et quod solus Sathanas Christum pati nolebat, ut genus non salvaretur humanum, Petrum Sathanam nominavit ; eo quod saperet quæ sunt Sathanæ, nolens Christum pati, sed adversans eidem : Sathanas enim adversarius interpretatur. CHRYS. Dæmoni autem ipsum tentanti non ait : Vade post me ; sed Petro dicit : Vade retro me, id est, sequere me, et voluntariæ meæ passionis consilio non resistas. Sequitur : Quoniam non sapis ea quæ Dei sunt, sed quæ hominum. THEOPH. Quæ hominum sunt dicit Petrum sapere secundum quod affectiones carnales quodammodo sapiebat : volebat enim Petrus quod sibi Christus præstaret requiem, et non crucifigeretur.

Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me, et Evangelium, salvam faciet eam : quid enim proderit homini, si lucretur totum mundum, et detrimentum animæ suæ faciat ? Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua ? Qui enim me confessus fuerit et verba mea in generatione ista

avoir convoqué la foule avec ses disciples, il leur dit : Que si quelqu'un veut venir à ma suite, il se renonce lui-même. » — S. Chrys. (1). — C'est comme s'il disait à Pierre : Vous me reprochez de me soumettre à une passion; pour moi, je vous dis que non-seulement il est nuisible de vouloir m'empêcher de la supporter, mais que vous-même vous ne pourrez être sauvé qu'en souffrant. Il leur dit : « Si quelqu'un veut me suivre; » et c'est comme s'il leur disait : Je vous appelle à des biens que chacun doit vouloir, et non pas à des maux et à des choses pénibles, ainsi que vous le pensez. Celui qui veut forcer empêche souvent; celui qui laisse la liberté à son auditeur ne fait que l'attirer davantage. Or, il s'abnége lui-même celui qui n'a aucun soin de son propre corps et qui supporte patiemment d'être flagellé, ou tout autre tourment semblable. — Théoph. — Ainsi que celui qui renonce à un autre, à son père, par exemple, ou à son frère, ne s'irrite ni ne se plaint si on leur nuit ou s'ils meurent; ainsi nous devons renoncer à notre corps, de manière que s'il est blessé ou s'il a quelque autre souffrance, nous ne nous en préoccupions point. — S. Chrys. — Le Sauveur ne dit pas que l'homme doit s'épargner lui-même, mais, ce qui est bien plus considérable, se renoncer lui-même. Qu'il n'ait rien de personnel, et qu'il soit vis-à-vis du danger comme s'il s'agissait d'un autre. Et cela c'est s'épargner, ainsi qu'il est incontestable que les parents sont bienveillants envers leurs enfants au moment où ils les livrent à des maîtres avec l'injonction de ne point les épargner.

(1) Hom. 56 sur saint Matthieu.

---

adultera et peccatrice, et Filius hominis confitebitur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis. Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.

Bed. Postquam discipulis mysterium suæ passionis et resurrectionis ostendit, hortatur eos una cum turba ad sequendum suæ passionis exemplum : unde sequitur : Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum. Chrys. Quasi diceret ad Petrum : Tu quidem increpas me passionem sustinere volentem; ego autem dico tibi quod non solum prohibere me pati nocivum est, sed neque sanari poteris, nisi ipse moriaris. Dicit autem : Si quis vult me sequi : quasi diceret : Ad bona voco quæ quis velle debet, non ad mala et gravia, ut cogitatis. Qui enim infert violentiam, frequenter impedit : qui vero auditorem in libertate dimittit, magis attrahit ipsum. Aliquis autem abnegat seipsum, cum nullam sui corporis curam habet, ut sive flagelletur, sive aliquid simile patiatur, sustineat patienter. Theoph. Nam sicut qui abnegat alterum (fratrem aut patrem) quamvis vulnerentur et moriantur, non compatitur nec irritatur; sic et nos debemus spernere corpus nostrum, ut si vulnerari contingat, vel aliquid simile pati, non curemus. Chrys. Non autem ait quod parcat sibi ipsi, sed (quod amplius est) quod abnegat semetipsum; quasi nihil commune ad se habeat, sed periculis exponat et circa ea sic disponatur, ac si alius pateretur. Et hoc est sibi ipsi parcere;

Or, le Seigneur nous montre le point jusqu'où nous devons pousser notre abnégation en nous disant : « Que l'homme emporte sa croix, » paroles qui reviennent à celles-ci : « Jusqu'à la mort la plus honteuse. » — THÉOPH. — Alors la croix paraissait tout-à-fait honteuse, parce que les malfaiteurs y étaient attachés.

S. JÉR. — Ou bien, le Seigneur, en prononçant ces paroles : « Que si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, » s'est montré comme un pilote qui, au sein d'un temps calme prévoyant la tempête, veut y préparer ses matelots. — BÈDE. — Nous nous renonçons nous-mêmes lorsque nous évitons ce que nous avons été par notre ancienne vie, et que nous nous efforçons vers le but que pose devant nous notre vocation. L'on porte sa croix, lorsque par la mortification l'on afflige son propre corps ou son âme en compatissant aux maux d'autrui.

THÉOPH. — Comme après avoir pris notre croix nous devons revêtir une vertu nouvelle, le Sauveur ajoute : « Et qu'il me suive. » — S. CHRYS. — Ces mots sont ajoutés, car il peut arriver qu'un homme qui souffre ne suive pas le Christ, et c'est lorsqu'il ne souffre pas pour le Christ. Il suit le Christ, celui qui marche après lui et qui se conforme à sa mort, méprisant ces puissances et ces princes sous l'empire desquels il péchait auparavant. — « Celui qui voudra sauver son âme la perdra, et celui qui l'aura perdue, etc. » — C'est comme s'il disait : C'est par pitié pour vous que je vous donne un tel commandement; car celui qui épargne son fils le perd, et celui qui ne l'épargne pas le sauve. Il nous faut donc être toujours prêts à mourir. Si dans les com-

---

quia patres tunc liberis suis ignoscunt, cum tradentes eos doctoribus, illis jubent non parci. Usquequo autem oportet seipsum abnegare ostendit, cum subdit : Et tollat crucem suam : quasi diceret : Usque ad mortem exprobrabilissimam. THEOPH. Nam tunc crux exprobrabilis videbatur, quia in ea malefici figebantur.

HIER. Vel aliter : sicut gubernator peritus tempestatem in tranquillitate præcavens, nautas suos vult esse paratos, ita et Dominus dicit : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, etc. BED. Tunc enim nos ipsos abnegamus, cum vitamus quod per vetustatem fuimus, et ad hoc nitimur quod per novitatem vocamur. Crux autem tollitur, cum aut per abstinentiam afficitur corpus, aut per compassionem proximi affligitur animus.

THEOPH. Quia vero post crucem virtutem aliam nos habere oportet, dicit : Et sequatur. CHRYS. Hoc autem dicit, quia contingit aliquem patientem non sequi Christum; cum scilicet aliquis non patitur propter Christum. Sequitur enim Christum qui post eum ambulat, qui morti ejus se conformat; principes etiam et potestates contemnens, sub quibus ante Christi adventum peccabat. Sequitur : Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit, etc. Quasi diceret : Hæc vobis mando, quasi vobis parcens : etenim qui filio suo parcit, perdit eum ; qui vero non parcit, salvat. Oportet ergo nos esse ad mortem continue præparatos : si enim in materialibus præliis qui paratus est ad mortem, melior est aliis (nullo post mortem eum resuscitare valente) multo magis in spiri-

bats où la vie naturelle est en jeu, le meilleur soldat est celui qui a fait le sacrifice de sa vie, sacrifice qui ne sera couronné par aucune résurrection, à combien plus forte raison devons-nous nous trouver dans une semblable disposition au milieu des combats de l'esprit, avec une si grande certitude de la résurrection, et avec cette conviction que celui qui laisse tomber sa vie l'a sauvée. — REM. — Par l'âme, il faut entendre ici non pas la substance même de l'âme, mais la vie présente. — S. CHRYS. — Après avoir dit : « Que celui-là donc qui voudra sauver son âme la perde, » pour que l'on ne pense pas que cette perte et ce salut sont choses égales, il ajoute : « Car que sert-il à l'homme, etc., » paroles qui reviennent à celles-ci : Ne dites pas que celui qui est parvenu à éviter la croix a sauvé son âme; car quand bien même il joindrait à cela la conquête du monde entier, qu'aura-t-il de plus, son âme venant à périr? Est-ce qu'il a une autre âme à donner pour son âme? L'on peut racheter une maison; l'on ne peut donner une autre âme pour son âme que l'on a perdue. Le Sauveur dit avec soin : « Que donnera l'homme? » car Dieu a donné pour échange de notre salut le sang précieux de Jésus-Christ. — Ou bien, cet avertissement du Sauveur regarde spécialement le temps de persécution pendant lequel nous devons faire le sacrifice de notre âme. Dans le temps de paix, il nous faut briser les désirs de l'âme. Telle est la signification de ces mots : « Que sert-il en effet à l'homme de gagner l'univers entier? » Or, comme souvent il arrive que la crainte nous empêche d'exprimer de vive voix ce que notre âme a vu dans sa rectitude, le Sauveur ajoute: « Celui qui m'aura confessé. » — THÉOPH. — La foi de l'âme ne suffit

---

tualibus præliis, cum spes tanta resurrectionis existat, quod qui ponit animam suam in mortem, salvam faciteam. REMIG. Anima autem hoc loco intelligenda est vita præsens, non autem ipsa substantia animæ. CHRYS. Quia ergo dixerat : Qui voluerit animam suam salvam facere, perdet eam, ne quis perditionem hanc et salutem illam æstimet æqualem, subjungit : Quid enim prodest homini, etc. Quasi diceret : Ne dicas quoniam animam suam salvavit, qui crucis effugit pericula : quando enim cum anima sua (id est, vita ista) lucratur aliquis orbem terræ, quid amplius erit ei anima pereunte? nunquid aliam habet animam pro anima dare? Pretium enim pro domo potest aliquis commutare; animam vero perdens, aliam animam dare non potest. Caute autem dicit : Aut quid dabit homo, etc. Deus enim propter nostram salutem dedit commutationem pretiosum sanguinem Jesu Christi. BED. Vel hoc dicit, quia persecutionis tempore ponenda est anima; pacis autem tempore frangenda sunt desideria terrena : quod significat cum dicit : Quid enim proderit homini si lucretur totum mundum? Plerumque autem verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, non exprimere valeamus in voce. Et ideo subditur : Qui enim me confessus fuerit, etc. THEOPH. Non enim est sufficiens fides quæ solum in mente consistit, sed et oris confessionem Dominus requirit : sanctificata enim per fidem anima, debet et corpus per confessionem sanctificari.

pas; le Seigneur demande la confession de la bouche, car, après que la foi a sanctifié l'âme, la confession doit sanctifier le corps.

S. Chrys. — Celui qui a reçu les enseignements se soûmet avec ardeur au devoir de confesser sans honte le Christ. Or Jésus appelle cette génération *adultère*, parce qu'elle a abandonné Dieu, le véritable époux de l'âme; *pécheresse*, parce que s'étant séparée de la doctrine du Christ, et s'étant abaissée sous le joug du démon, elle a reçu les semences d'impiété. Mais celui qui aura nié, sous cette domination des démons, le pouvoir du Christ et les récits révélés dans l'Évangile, celui-là recevra une digne récompense de ses péchés, en entendant ces paroles au second avénement : « Je ne vous ai pas connus. » — Théoph. — Celui qui avouera son Dieu crucifié sera avoué par lui, non pas dans le monde où il a apparu pauvre et misérable, mais dans la gloire, au milieu de la multitude des anges. — S. Chrys. — Il en est qui confessent le Christ, parce qu'ils se voient de toutes parts entourés de chrétiens; et si le Christ n'était pas maintenant si glorifié, la sainte Église n'aurait pas tant d'hommes qui professent être ses enfants. Cet aveu que la foi générale défend contre toute honte ne suffit pas pour la constatation de notre foi. En temps de paix, il est autre chose qui peut nous révéler à nous-même. Nous rougissons souvent du mépris dont on nous couvre, nous dédaignons de nous montrer patients dans les outrages; si une querelle s'élève entre nous et le prochain, nous sommes honteux d'être les premiers à satisfaire, car notre cœur charnel, tout adonné à l'amour de la gloire, repousse l'humilité.

Théoph. — Comme il avait énoncé sa gloire, pour montrer qu'il ne l'avait pas fait vainement, il ajoute : « Je vous dis, en outre, qu'il y

---

Chrys. Qui autem hoc didicit, subjecit se cum desiderio ad hoc quod sine confusione Christum confiteatur. Dicitur autem adultera generatio quæ Deum verum animæ sponsum dereliquit, et non est secuta Christi doctrinam, sed dæmonibus prostrata, semina impietatis susceperit, propter quod et peccatrix dicitur. Qui ergo inter hos Christi dominationem negaverit, et verba Dei in Evangelio revelata, dignam impietatis pœnam suscipiet; audiens in secundo adventu : Non novi vos. Theoph. Qui ergo confessus fuerit crucifixum esse suum Deum, et ipse confitebitur illum; non hic ubi reputatur Christus pauper et miser, sed in gloria et cum multitudine angelorum. Greg., in hom. (32, *in Evang.*). Sunt autem nonnulli qui Christum ideo confitentur, quia cunctos christianos esse conspiciunt. Si enim nomen Christi hodie in tanta gloria non esset, tot professores sancta Ecclesia non haberet. Non ergo ad approbationem fidei vox sufficit professionis, quam defendit a verecundia professio generalitatis. Pacis ergo tempore est aliud ubi ostendamur nobis : veremur sæpe a proximis despici, dedignamur injurias verbi tolerare : si contigerit jurgium fortasse cum proximo, erubescimus priores satisfacere : cor quippe carnale dum hujus vitæ gloriam quærit, humilitatem respuit.

Theoph. Quia vero de sua gloria dixerat volens ostendere quod non inania promittebat, subditur : Et dixit illis : Amen

en a quelques-uns de ceux qui sont ici, etc. » Ceux dont il parle, c'est Jean, Jacques et Pierre, auxquels il devait montrer dans sa transfiguration avec quelle gloire il doit venir dans son second avénement. La transfiguration n'était, en effet, que la prophétie figurative du second avénement, dans lequel brilleront les saints et le Christ. — Bède. — Par une pieuse providence, il arrive toujours qu'un coup d'œil jeté sur le bonheur permanent fait supporter plus courageusement l'adversité. — S. Chrys. — Il ne dit pas le nom de ceux qui devaient l'accompagner sur le Thabor, pour ne pas éveiller un sentiment humain dans les autres disciples. Il leur fait cependant cette prédiction pour les rendre plus dociles à l'endroit de cette contemplation. — Bède. — Ou bien, le royaume de Dieu, c'est l'Église présente. Quelques-uns des disciples ne devaient pas mourir sans voir élevée l'Église de Jésus-Christ et debout contre la gloire humaine. Il fallait aux disciples, encore grossiers, quelques promesses touchant la vie présente pour les rendre plus forts contre l'avenir (1). — S. Chrys. — Au sens mystique, la vie, c'est le Christ, et la mort, c'est le *diable*. Il goûte la mort, celui qui persévère dans le péché. Sur cette terre, tout homme goûte la vie ou la mort, selon qu'il s'attache à des dogmes pervers ou bons. C'est un moindre mal de voir la mort, un plus grand de la goûter, un plus grand encore de la suivre, un extrême de se soumettre à elle.

(1) On trouve ceci d'une manière plus explicite dans le 3e traité d'Origène sur saint Matthieu.

dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, etc. Ac si diceret : Quidam (id est, Petrus, et Jacobus, et Joannes, non gustabunt mortem, donec eis ostendam in transfiguratione, cum qua gloria venturus sim in secundo adventu : non enim erat aliud transfiguratio, nisi secundi adventus prænuntiatio, in quo et ipse Christus et sancti lucebunt. Bed. Pia vero provisione factum est, ut contemplatione semper manentis gaudii ad breve momentum delibata, fortius adversa tolerarent. Chrys, (hom. 57, *in Matth.*). Non autem eorum qui ascensuri erant nomina declaravit, ne reliqui discipuli aliquid paterentur humanum. Prædicit autem, ut dociliores circa hujusmodi contemplationem fiant. Bed. Vel regnum Dei præsens Ecclesia vocatur. Aliqui autem ex discipulis usque adeo in corpore erant victuri, ut Ecclesiam constructam conspicerent, et contra mundi gloriam erectam : discipulis enim rudibus de præsenti vita aliquid promittendum fuit, ut possent robustius in futuro solidari. Chrys. Mystice autem vita Christus est, mors vero diabolus : gustat autem mortem qui peccatis immoratur : adhuc omnis homo habens dogmata bona aut prava, mortis aut vitæ panem degustat. Et quidem minus malum est videre mortem ; malum autem est eam gustare ; sed adhuc pejus eam sequi, pessimum autem ei supponi.

CHAPITRE IX.

Six jours après, Jésus, ayant pris Pierre, Jacques et Jean, les mena seuls avec lui sur une haute montagne à l'écart, et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent tout brillants de lumière, et blancs comme la neige, et d'une blancheur que nul foulon sur la terre ne pourrait jamais égaler. Et ils virent paraître Elie et Moïse, qui s'entretenaient avec Jésus. Alors Pierre dit à Jésus : Maître, nous sommes bien ici ; faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie ; car il ne savait ce qu'il disait, tant ils étaient effrayés. En même temps il parut une nuée qui les couvrit, et il sortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces mots : Celui-ci est mon Fils bien aimé ; écoutez-le. Aussitôt, regardant de tous côtés, ils ne virent plus personne que Jésus qui était demeuré seul avec eux.

S. Jér. — Après avoir appuyé le fait de sa croix, le Seigneur fait éclater aux yeux de ses disciples l'éclat de sa résurrection, afin qu'ils ne craignent plus les opprobres de la croix, ceux qui allaient être les témoins oculaires de la gloire de sa résurrection future. « Et après six jours, etc. » — S. Chrys. — Ce que Luc dit : « Après huit jours, » n'est point contraire à ceci ; car cet évangéliste compte le jour où il avait tenu le propos que nous venons de voir et le jour où il prit avec lui ses disciples. Or, s'il ne les prit avec lui qu'après six jours pour ce spectacle, c'est afin que, dans cette attente, leur désir s'enflammât davantage et que leur attention fût plus éveillée. — Théoph. — Ceux qu'il prend avec lui, ce sont les trois sommets du sacré Collége : Pierre qui l'aime et qui l'a confessé, Jean le bien-aimé, Jacques l'éloquent

---

CAPUT IX.

Et post dies sex assumpsit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem, et duxit illos in montem excelsum seorsum solos, et transfiguratus est coram ipsis. Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere. Et apparuit illis Elias cum Moyse, et erant loquentes cum Jesu. Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, et faciamus tria tabernacula : tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret : erant enim timore exterriti. Et facta est nubes obumbrans eos, et venit vox de nube, dicens : Hic est Filius meus charissimus, audite illum. Et statim circumspicientes neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum.

Hier. Post confirmationem crucis, gloria resurrectionis ostenditur ; ut non timerent opprobria crucis, qui oculis suis visuri erant gloriam resurrectionis futuræ : unde dicitur : Et post dies sex, etc. Chrys. Quod autem Lucas dicitur post octo dies, non contrariatur huic : Lucas enim, et diem quo Christus prædicta locutus fuerat, et diem in quo eos assumpsit, numeravit. Ideo autem post sex dies eos assumpsit, ut vehementiori repleti desiderio in horum dierum spatio, vigilanti et sollicita mente

et le théologien, et à cause de cela si lourd pour les Juifs, qu'Hérode ne put rien faire qui leur fût plus agréable que de le leur sacrifier.

S. Chrys. — Il ne fait pas éclater sa gloire à leurs yeux dans une maison, mais sur le sommet d'une montagne, la sublimité d'un sommet élevé convenant au spectacle de la sublimité de sa gloire. — Théoph. — Il les conduit à l'écart, parce que ce qu'il allait leur révéler, c'étaient des mystères. Or, on doit entendre la transfiguration, non pas dans le sens d'un changement de figure, mais dans l'addition d'une gloire inénarrable à la forme ancienne. — S. Chrys. — C'est pourquoi nous ne devons pas imaginer pour le Christ et pour ceux qui partageraient sa gloire un changement de forme dans la vie future, mais seulement la gloire surajoutée. — Bède. — Le Sauveur transfiguré ne perdit donc pas sa substance corporelle, mais il montra la gloire de la résurrection future, soit de sa résurrection, soit de la nôtre. Tel il apparut alors aux apôtres, tel il apparaîtra à tous les élus au jour du jugement dernier.

« Et ses vêtements devinrent splendides, etc. (1). » — S. Grég. — Car sur les sommets de la gloire supérieure lui seront unis ceux qui brillent de l'éclat de sa justice, le mot *vêtements* exprimant les justes qui lui seront unis.

« Et Élie leur apparut.» — S. Chrys. — Le Sauveur produit avec lui Élie et Moïse, parce que les foules le prenant lui-même pour Élie ou un autre des prophètes, il voulait montrer aux yeux de ses disciples

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 5 du Commentaire sur Job.

---

ea quæ videbant, attenderent. Theoph. Assumit autem tres vertices apostolorum: Petrum tanquam confitentem, et diligentem; Joannem tanquam dilectum; Jacobum vero tanquam altivocum, et theologum : intantum enim gravis erat Judæis, ut Herodes volens Judæis placere, ipsum occiderit.

Chrys. Non autem in domo suam gloriam demonstrat, sed in montem excelsum illos assumit, quoniam montis sublimitas conveniens erat ad gloriæ sublimitatem ostendendam. Theoph. Seorsum autem eos ducit, quia debebat eis mysteria revelare. Transfigurationem autem oportet intelligere, non figuræ immutationem, sed quia manente ut prius erat figura, appositio facta est cujusdam inenarrabilis claritatis. Chrys. Neque ergo decet aliquam figuræ transformationem in regno Dei esse futuram, aut circa ipsum Salvatorem, aut circa eos qui claritati ejus assimilabuntur, sed appositionem claritatis. Bed. Transfiguratus igitur Salvator, non substantiam veræ carnis amisit, sed gloriam futuræ (vel suæ, vel nostræ) resurrectionis ostendit. Qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis.

Sequitur : Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, etc. Greg., 32 *Moral.* (cap. 7). Quia in supernæ claritatis culmine ei vitæ justitia fulgentes adhærebunt : vestium enim nomine justos, quos sibi adjungit, insinuat.

Sequitur : Et apparuit illis Elias, etc. Chrys. (hom. 57, *in Matth.*). Moysen et Eliam in medio introducit; primo quidem, quia turbæ dicebant Christum Eliam aut unum prophetarum, apostolis se cum eis

la différence qu'il y avait entre le maître et les serviteurs. Comme aussi les Juifs accusaient le Christ de transgresser la loi et de blasphémer en dérobant la gloire de son Père, il se montre entouré des deux hommes qui brillèrent le plus par l'amour de la loi et par le zèle de la gloire de Dieu, Moïse qui donna sa loi, et Élie plein d'ardeur pour le nom de Dieu : ces deux prophètes n'eussent point entouré le Christ s'il s'était montré contraire à Dieu ou à la loi. C'est aussi pour montrer son pouvoir sur la vie et sur la mort qu'il a réuni autour de lui Moïse, qui était mort, et Élie, qui n'était pas mort encore. Il exprime aussi de cette manière que la parole des prophètes fut une initiation à la doctrine du Christ. Il donne aussi une idée de l'alliance de l'Ancien et du Nouveau-Testament; car, dans la résurrection, les apôtres s'uniront aux prophètes, et les uns et les autres iront au devant du Roi de tous.

« Et Pierre, répondant, dit à Jésus : Maître, il nous est bon d'être ici, etc. » — Bède. — Si la seule transfiguration de l'humanité du Christ et la société de deux saints seulement, vues un seul moment, ont un tel charme que Pierre veuille les fixer en ce lieu par ses hommages, quel ne sera pas le bonheur de cette contemplation : Dieu vu éternellement au milieu des chœurs des anges!

« Et il ne savait pas ce qu'il disait. » — Quoique Pierre, dans la stupeur de sa nature fragile, ne sache pas ce qu'il dit, cependant on doit reconnaître dans ses paroles le témoignage du vif sentiment qui l'occupe. Il ne savait pas ce qu'il disait, car il avait oublié que le royaume de Dieu avait été promis aux saints, non pas dans un lieu particulier de la terre, mais dans les cieux, et qu'il ne se rappelait plus que ni lui, ni ses compagnons dans l'apostolat, n'étaient encore capables d'une

---

ostendit, ut differentiam servorum et Domini cernerent : et etiam quia de transgressione legis Judæi Christum accusabant, et blasphemum eum putabant (tanquam sibi gloriam Patris attribuentem) eos qui in utroque fulserunt in medium ducit : etenim Moyses legem dedit, et Elias gloriæ Dei zelator fuit : unde ei non assisterent, si Deo et legi ejus contrarius esset. Et ut scirent quod vitæ potestatem et mortis habet, propter hoc et Moysen qui mortuus erat, et Eliam qui nondum mortem passus fuerat, in medium introducit. Item per hoc significavit quod doctrinæ legis Christi, prophetarum doctrina pedagogus fuit. Significat etiam conjunctionem novi et veteris Testamenti, quoniam in resurrectione cum prophetis apostoli et conjungentur, et una erit obviatio Regi communi.

Sequitur : Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, etc. Bed. Si tantum transfigurata Christi humanitas, duorumque societas sanctorum ad punctum visa delectat, ut eos ne discedant etiam obsequio Petrus sistere velit; quanta erit felicitas, visioni Deitatis inter angelorum choros adesse perpetuo? Sequitur : Non enim sciebat quid diceret. Etsi autem Petrus præ stupore humanæ fragilitatis nesciat quid dicat, insiti tamen sibi dat affectus indicium : nesciebat enim quid diceret, quia oblitus est regnum sanctis a Domino non alicubi terrarum, sed in cœlis esse promissum, nec recordatus est se suosque co-

telle vie, enveloppés qu'ils étaient de l'infirmité de la chair. Il lui était sorti aussi de la mémoire que, dans le ciel, il n'est nul besoin de maison faite de main d'homme. D'ailleurs, encore aujourd'hui, ils manquent de la véritable notion des choses, ceux qui pensent qu'il faut trois tentes, l'une pour la loi, l'autre pour les prophètes, l'autre pour l'Évangile, ces trois choses étant indivisibles.

S. Chrys. (1).—Pierre n'avait pas compris non plus que le Seigneur avait opéré sa transfiguration comme démonstration de sa gloire, que l'âme de Moïse n'était pas encore réunie à son corps, et que ce que le Sauveur faisait ici, il le faisait pour servir d'exemple aux hommes, plusieurs d'entre eux devant abandonner la foule pour venir habiter au désert. —« Et ils étaient abattus de terreur. »—Cette crainte venait de ce que cette vue les avait fait passer d'un état d'âme ordinaire à un état plus élevé : à l'extérieur, c'était Élie et Moïse; mais l'âme était ravie et portée à une impression divine et comme séparée du sens humain par cette divine vision.

Théoph. — Ou bien, c'est parce que Pierre sait que c'est le moment où le Christ va être crucifié, que, craignant de descendre de la montagne, il dit : « Il nous est bon d'être ici, et de ne pas descendre là-bas au milieu des Juifs. » S'ils viennent furieux contre nous, nous avons avec nous Moïse qui combattit les Egyptiens; nous avons Élie qui fit descendre le feu du ciel et qui extermina cinquante hommes. — Orig. — Marc dit de son propre mouvement : « Car il ne savait pas ce qu'il disait. » Ou il faut remarquer qu'il parlait proba-

(1) L'on ne retrouve plus ceci dans le saint docteur.

---

apostolos mortali adhuc carne circumseptos immortalis vitæ statum subire non posse; cui etiam mente exciderat, quia in domo Patris quæ in cœlis est, domus manufacta necessaria non sit. Sed et usque nunc imperitiæ notatur, quisquis legi, prophetis, et Evangelio tria tabernacula facere cupit, cum hæc ab invicem nullatenus valeant separari.

Chrys. Non etiam intellexit Petrus, quod ad demonstrationem veræ gloriæ transfigurationem Dominus est operatus, neque quod Moysi anima non erat in corpore, neque quod propter doctrinam hominum hoc faciebat : nam plurimi erant relicturi multitudinem in eremo habitantes. Sequitur : Erant enim timore exterriti. Erat autem hic timor secundum quem de communi mente in statum elevabantur meliorem : quod enim in exterioribus videbatur, Moyses et Elias erat : ducebatur autem anima ad quemdam divinum affectum, quasi ex divina visione ab humano sensu abstracta.

Theoph. Vel aliter : Petrus timens a monte descendere, quia jam præsens erat quod Christus crucifigi debebat, dixit : Bonum est nos hic esse ; et non illic descendere in medium (scilicet Judæorum). Si autem huc venient furentes contra te, habemus Moysen qui Ægyptios debellavit ; habemus et Eliam qui ignem eduxit de cœlo et quinquagenos destruxit. Orig., sup. *Matth.* (tract. 3). Marcus autem ex persona sua dicit : Non enim sciebat quid diceret. Ubi considerandum, ne forte per

blement ainsi, poussé hors de la réalité des choses par l'impulsion d'un esprit étranger, et probablement de cet esprit qui fit tout ce qu'il put pour mettre devant les pieds du Christ la pierre de scandale, et le porter à s'éloigner de sa passion salutaire pour tous les hommes. C'est lui qui, agissant encore par séduction, voulut en détourner le Christ sous prétexte de bien, l'empêcher de condescendre ainsi à la misère des hommes, de venir à eux et de recevoir la mort pour eux.

BÈDE. — Après qu'il a demandé une habitation ordinaire, Pierre reçoit de s'abriter dans la nue, pour apprendre qu'après la résurrection nous ne serons pas recouverts du toit d'une maison, mais que nous serons protégés par la gloire de l'Esprit-Saint. « Et il se forma une nuée qui les couvrit. » Comme ils ont fait une question imprudente, ils n'entendent pas la réponse du Seigneur; c'est le Père qui répond pour le Fils : « Et une voix vint de la nue qui dit : Celui-ci est mon Fils bien aimé. » — S. CHRYS. — Comme le Seigneur a coutume de paraître dans une nuée (1), c'est du sein d'une nuée que part cette voix, pour qu'on la prenne pour celle de Dieu. Par ces mots : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » le Père proteste d'une seule volonté avec son Fils, et affirme qu'excepté la génération, ils sont l'un et l'autre le même être. — BÈDE. — Le Père présente aux disciples, comme devant être écouté par eux, celui-là même que Moïse, maintenant qu'il s'est incarné, avait prédit comme devant être écouté, lorsqu'il viendrait en la chair, par tout homme qui veut se sauver. « Et aussitôt, regardant tout autour, ils ne virent personne; » car, aussitôt que cette voix, dé-

(1) Exode, 13, v. 21; 16, v. 10; 19, v. 9; 34, v. 9; 40, v. 32. Lév., 16, v. 2. Nombr., 11, v. 25; 12, v. 5; 31, v. 15.

---

excessum mentis hoc loquebatur motus quodam spiritu alieno, ne forte scilicet ille spiritus qui voluit (quantum se) Christum scandalizare, ut recederet a passione omnibus hominibus salutari, ipse operans etiam hic seductorie velit evellere Christum sub colore boni, ut non condescendat hominibus, nec veniat ad eos, nec suscipiat mortem pro eis.

BED. Quia vero Petrus materiale quæsivit tabernaculum, nubis accepit umbraculum, ut discat in resurrectione, non tegmine domorum, sed Spiritus Sancti gloria eos esse protegendos. Unde sequitur : Et facta est nubes obumbrans eos. Quia vero imprudenter interrogaverunt, propterea responsionem Domini non merentur, sed Pater respondet pro Filio : unde sequitur : Et venit vox de nube dicens : Hic est Filius meus, etc. CHRYS. (hom. 57, *in Matth.*). A nube quidem vox emittitur, in qua Deus apparere consuevit, ut crederent quod vox illa ferretur a Deo. In hoc autem quod dicit : Hic est Filius meus charissimus, unam voluntatem Patri et Filio esse protestatur, et quod salva filiatione quantum ad omnia cum eo qui genuit, unum esset. BED. Quem autem Moyses cum venerit in carne audiendum ab omni anima quæ salvari vellet, prædixit (*Deuteron.*, 18), hunc jam venientem in carne, Deus Pater audiendum discipulis ostendit. Et statim circumspicientes, neminem viderunt, etc. Ubi enim cœpit Filius

signant le Fils, s'est fait entendre, aussitôt les serviteurs ont disparu, afin que l'on ne pût pas penser que c'était là leur voix.

Théoph. — Au sens mystique, ceci nous apprend qu'après la consommation des temps, dont l'évolution se compose de six jours, Jésus, si nous sommes ses disciples, nous prendra avec lui sur la haute montagne, c'est-à-dire dans le ciel; et alors nous verrons sa gloire unique. — Bède. — C'est avec raison que nous entendons par les vêtements du Seigneur les saints qui brilleront alors d'un éclat nouveau. C'est au foulon que s'adresse le Psalmiste par ces mots: « Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché. » Ce n'est point sur cette terre qu'il pouvait donner cet éclat à ses saints, mais il la leur conserve dans les cieux. — Rém. — Ou bien, par le foulon, sont désignés les saints prédicateurs, ces purificateurs d'âmes; car personne ne peut vivre sur cette terre de manière que des taches ne viennent obscurcir sa blancheur. Ce n'est que dans la résurrection dernière que les saints seront purifiés de toutes leurs souillures. Dieu les rendra tels que ne pourraient jamais le faire sur cette terre aucune mortification corporelle, aucune parole, aucun exemple de prédicateur. — S. Chrys. (1). — Ou bien, les vêtements blancs, ce sont les écrits des apôtres auxquels rien ne peut se comparer, et dont tous les interprètes ne peuvent égaler l'éclat. — Orig. — Ou bien, peut-être que par ces foulons sur la terre il faut entendre, au sens moral, les juges de ce monde qui pensent pouvoir embellir leurs dogmes pervers et leurs honteuses imaginations de l'éclat de leur génie. Mais tout leur art de foulons ne peut rien faire de sem-

(1) Hom. 10 sur saint Marc. Mais ce n'est pas du saint docteur.

---

designari, mox servi discesserunt, ne ad illos paterna vox emissa putaretur.

Theoph. Mystice autem post consummationem hujus seculi, quod in sex diebus factum est, assumet nos Jesus (si ejus sumus discipuli) in montem excelsum (id est, in cœlum); et tunc videbimus ejus gloriam singularem. Bed. Vestimenta autem Domini recte sancti ejus accipiuntur, qui novo candore fulgebunt; fullo autem intelligendus est, cui Psalmista loquitur (*Psal.* 50): Amplius lava me ab iniquitate mea, et a delicto meo munda me : quia non potest suis fidelibus dare claritatem in terra, quæ eis conservata manet in cœlis. Remig., *sup. Matth.* Vel per fullonem sancti designantur prædicatores, et animarum purgatores, quorum in hac vita nullus ita vivere valet, ut alicujus peccati maculis non obfuscetur. In futura autem resurrectione sancti ab omni macula peccati purgabuntur. Tales ergo eos faciet Dominus, quales nec ipsi membra sua castigando, nec ullus prædicatorum suo exemplo vel doctrina facere potest. Chrys. Vel vestimenta alba evangelica sunt et apostolica scripta omnium clarissima, quibus similia nullus expositorum facere potest. Orig., *sup. Matth.* (tract. 3). Vel forsitan fullones super terram possumus moraliter existimare sapientes seculi hujus, qui putantur ornare etiam turpes intellectus et dogmata falsa fulloni-

blable à la parole qui révèle à ceux qui ne sauraient les y découvrir la splendeur des pensées spirituelles dans les Écritures, méprisées d'un grand nombre.

Bède. — Moïse et Élie, dont l'un mourut et l'autre fut ravi vivant dans les cieux, signifient la gloire future des saints qui au jour du jugement, soit que ce jour les trouve encore vivants, soit qu'il les éveille du tombeau où ils avaient goûté la mort, doivent régner avec le Seigneur dans les cieux. — Théoph. — Ou bien, cela signifie que dans la gloire nous verrons la loi et les prophètes conversant avec lui, c'est-à-dire que nous y verrons les prophéties de Moïse et des autres prophètes conformes à la réalité. Nous entendrons alors la voix du Père nous révélant que c'est là son Fils, et disant : « Celui-ci est mon Fils, » et cela dans le mystère de la nuée qui nous ombrage, l'Esprit-Saint qui est la fontaine de sapience (1).

Bède. — Il faut remarquer que toute la sainte Trinité se déclare dans cette glorification de la montagne, ainsi qu'elle s'était déclarée dans le baptême du Jourdain; car c'est la même gloire que confesse notre foi dans le baptême que nous contemplerons dans la gloire, la louant à la résurrection. Ce n'est point sans raison que l'Esprit-Saint, qui s'était révélé là sous la forme d'une colombe, se révèle ici sous celle d'une nuée brillante; car c'est celui qui aura conservé dans un cœur pur la foi perçue dans cette vie qui contemplera alors dans sa claire vue ce qui faisait ici-bas l'objet de sa foi. Or, au moment où cette voix éclatait sur le Fils, il se trouva seul; car lorsqu'il se manifestera

(1) L'Ecclésiastique (chap. 1, v. 5) appelle ainsi le Verbe de Dieu. Baruch le dit de Dieu en général (3, v. 12). Il se trouve l'équivalent de cette parole adressée à l'Esprit-Saint (Sag., 9, v. 17).

---

catione ingenii sui ; sed illorum ars fullonica potest facere aliquid simile sermoni, qui ostendit spiritualem intellectuum splendorem in dictis Scripturarum imperitis, quæ a plurimis contemnuntur.

Bed. Moyses et Elias, quorum unum mortuum (*Deuteron.*, 34), et alium in cœlos raptum legimus (4 *Reg.*, 2), futuram omnium sanctorum gloriam significat ; qui videlicet tempore judicii, vel vivi in carne reperiendi, vel ab olim gustata morte resuscitandi et pariter sunt regnaturi cum illo. Theoph. Vel hoc significat quia in gloria videbimus et legem et prophetas cum ipso loquentes ; id est, quæ per eum fuerunt dicta per Moysen et alios prophetas, tunc videbimus esse consona rebus ; et tunc audiemus vocem paternam revelantem (scilicet nobis) Filium Patris, et dicentem quoniam hic est Filius meus ; obumbrante nube, id est, Spiritu Sancto, qui est sapientiæ fons.

Bed. Et notandum quod sicut Domino in Jordane baptizato, sic et in monte (clarificato) totius sanctæ Trinitatis mysterium declaratur ; quia gloria ejus quam in Baptismo credentes confitemur, in resurrectione videntes collaudabimus. Nec frustra Spiritus Sanctus hic in lucida nube, illic apparuit in columba ; quia qui nunc simplici

lui-même aux élus, il sera, lui qui est Dieu, en toutes choses, ou plutôt c'est avec les siens, comme la tête avec le corps, que le Christ brillera en toutes choses.

Lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur commanda de ne parler à personne de ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils tinrent la chose secrète, s'entredemandant ce qu'il voulait dire par ce mot : Jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité. Alors ils lui demandèrent : Pourquoi les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ? Il leur répondit : Il est vrai qu'auparavant Élie doit venir, et rétablir toutes choses, et qu'il souffrira beaucoup, et sera rejeté avec le même mépris qu'il a été écrit que le Fils de l'homme le doit être. Mais je vous dis qu'Élie même est déjà venu, et qu'ils l'ont traité comme il leur a plu, selon ce qui en avait été écrit.

Orig. — Après la manifestation mystérieuse de la montagne, Jésus ordonna à ses disciples au moment où ils en descendaient de ne point manifester sa transfiguration avant la gloire de sa passion et de sa résurrection. « Et lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur ordonna, etc. » — S. Chrys. — Il ne se contente pas de leur imposer le silence, mais leur insinuant sa passion, il leur insinue pourquoi il leur demande ce silence. — Théoph. — Afin que les hommes ne soient pas scandalisés en entendant raconter des choses si glorieuses de celui qu'ils devaient voir crucifier. Il ne fallait point révéler cela avant la passion, car c'était la résurrection qui le rendait croyable. — S. Chrys. — Ignorant le mystère de la résurrection, et restés en pos-

corde fidem quam percepit servat, tunc luce apertæ visionis quod crediderat contemplabitur. Cum autem fieret vox super Filium, inventus est ipse solus ; quia cum manifestaverit seipsum electis, erit Deus omnia in omnibus (1 *Cor.*, 15), imo cum suis per omnia Christus (ut caput cum corpore) splendebit.

Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quod vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit. Et verbum continuerunt apud se conquirentes quid esset, cum a mortuis resurrexerit. Et interrogabant eum dicentes : Quid ergo dicunt Pharisæi et Scribæ, quia Eliam oportet venire primum ? Qui respondens, ait illis : Elias cum venerit primo restituet omnia : et quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur. Sed dico vobis, quia et Elias venit, et fecerunt illi quæcumque voluerunt, sicut scriptum est de eo.

Orig., *sup. Matth.* (tract. 3). Post mysterium ostensum in monte descendentibus de monte discipulis præcepit, ut ejus transfiguratio non manifestetur ante gloriam passionis et resurrectionis ipsius : unde dicitur : Et descendentibus illis de monte præcepit, etc. Chrys. (hom. 57, *in Matth.*). Ubi non simpliciter silere jubet, sed passionem insinuans, causam insinuat propter quam silere debebant. Theoph. Ne scilicet homines scandalizentur, audientes de Christo tam gloriosa qui eum crucifixum erant visuri. Non igitur erat congruum talia de Christo dicere antequam pateretur, post

session de la parole qui l'annonçait, elle servait de thème, à leurs discussions entre eux : « Et ils tinrent la chose secrète. » — S. Jér. — Cette observation qui est personnelle à Marc signifie que, lorsque la mort sera absorbée dans la victoire, les anciennes choses ne reviendront plus en mémoire.

« Et ils l'interrogèrent en disant : Que disent donc, etc. » — S. Chrys. — Voici quelle me paraît être l'intention qui amenait cette question des disciples : Nous avons vu Élie avec vous, et nous vous avons vu avant Élie ; les scribes, au contraire, prétendent qu'Élie doit venir avant ; ils nous ont donc menti ? — Bède. — Ou bien, c'est parce que les disciples pensaient que la transformation glorieuse du Christ était celle qu'ils avaient vue sur la montagne, et ce qu'ils disent revient à ceci : Si nous vous avons vu dans votre gloire, pourquoi votre précurseur n'y est-il plus ? Elie avait déjà disparu. — S. Chrys. — Ce qui suit donne la réponse du Christ : « Lequel, répondant, leur dit : Lorsqu'Élie sera venu, etc. » C'est ce qui établit qu'Elie viendra avant le second avénement, l'Ecriture distinguant deux avénements, celui qui a déjà eu lieu et celui qui aura lieu plus tard, et c'est au second avénement que le Sauveur donne Elie pour précurseur. — Bède. — Il rétablira toutes choses, c'est-à-dire les choses dont Malachie a parlé en ces termes : « Voici que je vous enverrai mon prophète Elie pour qu'il ramène le cœur des pères aux enfants et le cœur des enfants aux pères. » Il rétablira aussi l'ordre en lui-même en rendant à la mort ce qu'il lui doit et ce qu'a différé sa longue vie. » — Théoph. — Le Sauveur dans sa réponse s'attache à réfuter la fausse opinion des pharisiens,

---

resurrectionem vero credibile videbatur. Chrys. Illi vero resurrectionis mysterium ignorantes, verbum quidem retinentes invicem disputabant : unde sequitur : Et verbum continuerunt, etc. Hier. Hoc quod proprie Marci est, id significat, quia cum absorpta fuerit mors in victoria non erunt in memoria priora.

Sequitur : Et interrogaverunt eum, dicentes : Quid ergo dicunt, etc. Chrys. Intentio quidem discipulorum super hac interrogatione talis mihi esse videtur : Nos quidem Eliam tecum vidimus, et prius te vidimus quam Eliam ; Scribæ vero prius Eliam venire docent ; credimus itaque eos mendacium protulisse. Bed. Vel ita æstimabant discipuli transformationem gloriæ hanc esse quam in monte viderant, et dicunt : Si jam venisti in gloria, quomodo præcursor tuus non apparet ? maxime quia Eliam viderant recessisse. Chrys. (hom. 58, *in Matth.*). Quid autem ad hoc Christus responderit, apparet per hoc quod subditur : Qui respondens ait : Elias cum venerit, etc. In quo ostendit quod Elias veniet ante secundum adventum : Scripturæ enim duos adventus Christi prænuntiant : unum scilicet qui factus est, et alium qui venturus est : Dominus autem secundi adventus Eliam asserit præcursorem. Bed. Restituet autem omnia ; utique illa quæ Malachias ostendit dicens (cap. 4) : Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, ut convertat cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum : restituet etiam hoc quod morti debet ac diu vivendo distu-

qui pensaient qu'Elie devait être le précurseur du premier avénement, et il le fait en montrant l'inconvénient qui résulte de cette opinion; et ses paroles reviennent à ceci : Elie de Thesbie, doit lorsqu'il viendra, pacifier les Juifs et les amener à la foi, et c'est ainsi qu'il sera le précurseur du second avénement. Mais s'il était précurseur du premier avénement, comment ceci serait-il écrit, que le Fils de l'homme doit souffrir? De deux choses l'une, ou Elie n'est pas le précurseur du premier avénement, et alors les Ecritures sont vraies; ou il est le précurseur du premier avénement, et alors les Ecritures qui annoncent que le Christ doit souffrir ne sont pas vraies, parce qu'elles ajoutent qu'Elie doit tout rétablir, qu'il doit pacifier tous les Juifs de manière qu'il n'en reste pas un seul incrédule, tous ceux qui entendront sa parole devant croire à sa prédication. — Bède. — Ou bien, comment est-il écrit? C'est-à-dire, ainsi que plusieurs choses diverses ont été écrites par les prophètes sur la passion du Christ, ainsi Elie, lorsqu'il viendra, aura beaucoup à souffrir et subira beaucoup de mépris de la part des impies.

S. Chrys. — Ainsi que le Sauveur a affirmé qu'Elie sera le précurseur du second avénement, ainsi il affirme que Jean-Baptiste l'a été du premier : « Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu. » Il appelle Jean Elie, non pas parce qu'il était Elie en personne, mais parce qu'il remplisait le même ministère qu'Elie; car il a été le précurseur du premier avénement, ainsi qu'Elie le sera du second.

Théoph. — Jean réprimandait, était plein de zèle, et ermite comme Elie, mais on ne l'écouta cependant pas ainsi que l'on écoutera Elie.

---

lit. Theoph. Proponit autem hoc Dominus ad resistendum opinioni Pharisæorum, qui tenebant quod primi adventus præcursor erat Elias, quasi ad inconveniens ducens : unde subdit : Et quomodo scriptum est, etc. ac si dicat : Elias Thesbites cum venerit, pacificabit Judæos, et ad fidem adducet ipsos ; ita ut sit secundi adventus præcursor. Si ergo primi adventus Elias est præcursor, quomodo scriptum est quod Filius hominis debet pati? Ex his ergo duobus unum erit : aut quod non sit primi adventus Elias præcursor, et Scripturæ erunt veræ ; aut quod sit præcursor primi adventus, et scripturæ non erunt veræ, quæ dicunt quod oportet Christum pati, cum Elias debeat omnia restituere, et non debeat esse Judæus aliquis incredulus, sed omnes credere debeant ad prædicationem ejus, quicunque audient eum. Bed. Vel ita : et quomodo scriptum est, id est, quomodo de Christi passione multifariam prophetæ multa scripserunt, sic et Elias cum venerit multa passurus est et contemnendus ab impiis.

Chrys. (hom. 58, *in Matth.*). Sicut autem Dominus secundi adventus Eliam asseruit præcursorem ; sic et consequenter Joannem esse præcursorem primi adventus : unde subdit : Sed dico vobis, quia et Elias jam venit. Joannem vocat Eliam, non quia Elias erat in persona, sed quia Eliæ ministerium adimplebat : sicut enim ille præcursor erit secundi adventus, sic iste factus est primi. Theoph. Erat etiam Joannes redargutor, et zelotes, et eremita, ut Elias,

car on le tua dans une criminelle débauche, et on lui trancha la tête : « Et ils firent sur lui tout ce qu'ils voulurent, etc. » — S. Chrys. — Ou bien, les disciples interrogeaient Jésus pour savoir comment il devait souffrir, et sa réponse équivaut à ceci : Ainsi que Jean, qui vint avec la ressemblance d'Elie, eut tant de maux à souffrir de la part des hommes, ainsi, d'après les Ecritures, doit souffrir le Fils de l'homme.

Lorsqu'il fut venu au lieu où étaient ses autres disciples, il vit une grande multitude de personnes autour d'eux, et des scribes qui disputaient avec eux. Aussitôt tout le peuple, ayant aperçu Jésus, fut saisi d'étonnement et de frayeur; et étant accourus, ils le saluèrent. Alors il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble? Et un homme d'entre le peuple, prenant la parole, lui dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet; et toutes les fois qu'il se saisit de lui, il le jette contre terre, et l'enfant écume, grince les dents et devient tout sec. J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu. Jésus leur répondit : O gens incrédules, jusqu'à quand serai-je avec vous? jusqu'à quand vous souffrirai-je? Amenez-le-moi. Ils le lui amenèrent; et il n'eut pas plus tôt vu Jésus, que l'esprit commença à l'agiter avec violence, et il tomba par terre, où il se roulait en écumant. Jésus demanda au père de l'enfant : Combien y a-t-il que cela lui arrive? Dès son enfance, dit le père. Et l'esprit l'a souvent jeté, tantôt dans le feu et tantôt dans l'eau, pour le faire périr; mais, si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et nous secourez. Jésus lui répondit : Si vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit. Aussitôt le père de l'enfant, s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je crois, aidez-moi dans mon incrédulité. Et Jésus, voyant que le peuple accourait en foule, parla avec menaces à l'esprit impur, et lui dit : Esprit sourd et muet, sors de cet enfant, je te le commande, et n'y rentre plus. Alors cet esprit, ayant jeté un grand cri, et l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient qu'il était mort. Mais Jésus l'ayant pris par la main, et le soulevant, il se leva. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples

---

non tamen audierunt illum, sicut Eliam audient : nefario vero ludo eum occiderunt, caput illius amputantes : unde sequitur : Et fecerunt illi quæcunque voluerunt, etc. Chrys. Vel aliter interrogabant discipuli Jesum, quomodo scriptum est pati Filium hominis. Ad hoc autem quasi respondens dicit : Sicut ad similitudinem Eliæ Joannes venit, et ei mala intulerunt, sic secundum Scripturas oportet Filium hominis pati.

Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et Scribas conquirentes cum illis. Et confestim omnis populus videns Jesum, stupefactus est, et expaverunt; et accurrentes salutabant eum : et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis ? Et respondens unus de turba dixit : Magister, attuli filium meum ad te habentem spiritum mutum, qui ubicunque eum apprehenderit allidit illum, et spumat, et stridet dentibus suis, et arescit : et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt. Qui respondens eis dixit : O generatio incredula, quandiu apud vos ero ? quandiu vos patiar ? Afferte illum ad me. Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum, et elisus in terram, volutabatur spumans. Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit ? At ille ait : Ab infantia. Et frequenter eum in ignem et in aquam misit, ut eum perderet. Sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri. Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti. Et continuo exclamans pater pueri cum lacrymis aiebat : Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo dicens illi : Surde et mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius

l'homme, et il ajoute : « Amenez-le-moi ici, etc. » — S. Chrys. — Le Christ le permit à cause du père de l'enfant, afin qu'en voyant les vexations dont il était l'objet de la part du démon il fût entraîné à la foi par le miracle qui allait avoir lieu. — Théoph. — Il permit que cet enfant fût tourmenté par le démon, pour nous apprendre que le démon l'aurait tué s'il n'avait pas été secouru par le Seigneur. — « Et il interrogea le père en disant : Depuis combien de temps? etc. » — Bède. — Que Julien (1) rougisse, lui qui ose avancer que tous les hommes viennent à la vie sans aucune tache du péché et tout-à-fait innocents, ainsi que le fut Adam quand il fut créé. Qu'eût donc eu cet enfant à être ainsi tourmenté dès son enfance par le démon qui le possédait, s'il n'y avait eu en lui aucun lien de péché originel? Il est certain qu'il ne pouvait avoir commis aucun péché qui lui fût propre. — La Glose. — Les paroles du père expriment son défaut de foi : « Mais si vous pouvez quelque chose, » paroles qui expriment que l'impossibilité où se sont trouvés les disciples de guérir cet enfant lui a donné des doutes sur la puissance du maître. Par ces mots : « Ayez pitié de nous, » il exprime le malheur de l'enfant malade et celui du père affligé.

« Jésus lui dit : Si vous pouvez croire, etc. » — S. Jér. — Ces mots: « Si vous pouvez, » indiquent son libre arbitre. Comment donc toutes choses sont-elles possibles au croyant, si ce n'est par la demande accompagnée de larmes que l'on a faite au nom de Jésus, au nom du salut? — Bède. — Le Seigneur fait à ce suppliant la réponse qu'il faut;

(1) Ce Julien le pélasgien contre lequel saint Augustin a dirigé plusieurs de ses traités.

---

tiar? In quo ostendit, et mortem se desiderare, et grave ei esse cum illis conversari.

Beda. In tantum autem non est homini iratus, sed vitio, ut statim intulerit : Afferte illum ad me, etc. Chrys. (homil. 58, *in Matth.*). Hoc autem Dominus permisit propter patrem pueri, ut cum vexantem dæmonem videret, ad fidem futuro miraculo traheretur. Theoph. Permittit etiam vexari puerum, ut ex hoc sciremus dæmonis impietatem, qui occidisset eum nisi fuisset a Domino adjutus. Sequitur : Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis, etc. Bed. Erubescat Julianus, qui dicere audet omnes homines absque peccati contagione nasci in carne tanquam innocentes per omnia, ut fuit Adam quando creatus est. Quid enim habuit iste puer ut ab infantia dæmonio vexaretur acerbissimo, si nullo originalis peccati vinculo tenebatur? quia constat illum adhuc proprium non habere potuisse peccatum. Glos. Exprimit autem in verbis suæ petitionis fidei defectum : unde subdit : Sed si quid potes, etc. Cum enim dicit : Si quid potes, manifestat se de ejus potentia dubitare, quia viderat filium suum a discipulis Christi curatum non esse. Dicit autem : Misertus nostri, ut designaret miseriam filii qui patiebatur, et patris qui compatiebatur.

Sequitur : Jesus autem ait illi : Si potes credere, etc. Hier. Libertatem arbitrii hoc indicat quod dicit : Si potes : quæ autem sunt omnia quæ possibilia sunt credenti, nisi quæ in nomine Jesu fid est, salutis

a dit : « Si vous le pouvez, aidez-moi ; » il lui réplique : « Si vous le ɔuvez, croyez. » Tout au contraire, le lépreux, qui s'était écrié avec ɔnfiance : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir, » vait obtenu cette réponse correspondante à sa foi : « Je le veux, soyez uéri (1). » — S. CHRYS. — Ce que dit le Seigneur revient à ceci : Il y a a moi une telle surabondance de pouvoir que non-seulement je puis ire ce miracle, mais en faire faire à d'autres ; c'est pourquoi, si vous viez une foi convenable, vous pourriez non-seulement le guérir, mais ncore en guérir beaucoup d'autres. C'est ainsi qu'il ramenait à la foi et homme qui parlait encore comme ne croyant pas. — « Et aussitôt ; père de l'enfant, s'écriant avec larmes, disait : Je crois, aidez mon ıcrédulité. » — VICTOR d'Antioche. — Mais après avoir dit : « Je rois, » comment peut-il ajouter : « Aidez mon incrédulité ? » Disons u'il y a deux espèces de foi, la foi introduisant à la vie et la foi parite. Cet homme, qui commençait à croire, demandait au Sauveur e lui accorder ce qui manquait à sa foi. — BÈDE. — Personne ne deient suprême tout d'un coup ; mais chacun, dans la vie de la vertu, oit commencer par les petites choses pour s'élever aux grandes ; au-res sont les commencements de la vertu, autres ses progrès, autre sa erfection. Comme la foi se développe sous l'inspiration de la grâce ar les degrés successifs de ses mérites, il pouvait se faire que, dans n seul et même temps, celui qui ne croyait pas encore parfaitement ît tout à la fois et incrédule et croyant. — S. JÉR. — Cela nous montre ussi que notre croyance est faible tant qu'elle ne s'appuie pas sur le

(1) Matth., 8. Marc, 1.

›stulantur cum lacrymis? BED. Aptum ıtem responsum Dominus dedit petenti : se enim ait : Si quid potes, adjuva nos ; . Dominus : Si potes, inquit, credere. At ntra leprosus qui fideliter clamabat : omine, si vis, potes me mundare, con-uum suæ fidei accepit responsum : Volo, undare. CHRYS. (homil. 58, *in Matth.*). uod autem tale est : Tanta est virtutis ɔud me superabundantia, ut non solum ɔc possim, sed et alios hoc faciam ope-ıri : quare si credideris, ut oportet, et unc ipse curare poteris, et alios multos. ic ergo eum ad fidem reducebat, qui adhuc ı infidelitate loquitur : unde sequitur : Et ɔntinuo exclamans pater pueri cum la-ymis aiebat : Credo, adjuva incredulitatem meam. VICTOR ANTIOCHENUS. Sed si crediderat, dicens : Credo, quomodo subdit : Adjuva incredulitatem meam? Dicamus igitur quoniam multiplex est fides : introductoria scilicet, et perfecta. Hic autem incipiens credere, Salvatorem deprecabatur, ut apponeret reliquum ad virtutem suam. BED. Nemo enim repente fit summus, sed in bona conversatione a minimis quisque inchoat, ut ad magna perveniat : alia namque sunt virtutis exordia ; aliud, profectus ; aliud, perfectio. Quia igitur per occultam inspirationem gratiæ meritorum suorum gradibus fides crescit, uno eodemque tempore is qui necdum perfecte crediderat, simul et credebat et incredulus erat. HIER. Per hoc etiam monstratur

secours et l'aide de Dieu. Or, la foi qu'accompagnent les larmes parvient à l'accomplissement de ses désirs : « Et lorsque Jésus eut vu la foule qui accourait, il menaça l'esprit impur et lui dit : Sourd et muet esprit, etc. » — THÉOPH. — Lors donc qu'il vit la foule accourir, il se contenta de menacer l'esprit impur et ne fit pas encore le miracle, ne voulant pas le faire devant la foule, et voulant nous enseigner ainsi à fuir l'ostentation. — S. CHRYS. (1). — Ses menaces et cette parole : « Je vous le commande, » annoncent la puissance divine. Par ces mots : « Ne rentre plus en lui, » le Sauveur nous montre qu'il se serait hâté de rentrer dans cet homme dont la foi était faible, mais que ce commandement lui mettait un obstacle. — « Et il sortit en criant et l'agitant très fort, etc. » — Le diable ne put pas le tuer en présence de la véritable vie.

BÈDE. — Le Sauveur guérit, en le touchant de sa droite miséricordieuse, celui que l'ennemi avait rendu semblable à un mort : « Mais Jésus l'ayant pris par la main le souleva. » Ainsi, en se montrant Dieu par cette puissance réelle sur le mal, il se montre ayant une véritable chair humaine par sa manière de le toucher. L'insensé Manès nie que le Sauveur fût revêtu d'une chair mortelle; mais le Sauveur, en rendant la santé, la pureté, la lumière au corps par son toucher, condamna son hérésie avant qu'elle eût paru.

« Et lorsqu'il fut entré dans la maison, les disciples l'interrogèrent et lui demandèrent : Pourquoi n'avons-nous pas pu? etc. » — S. CHRYS. — Ayant déjà reçu tout pouvoir sur les esprits impurs, ils craignaient

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

quod credulitas nostra infirma est, nisi innixa subsistat adjutorio subsidii Dei. Fides autem cum lacrymis, optata vota capit : unde sequitur : Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde et mute spiritus. THEOPH. Ideo autem cum videret turbam concurrere, comminatus est spiritui immundo, quia nolebat coram turba curare, ut ostentationem fugere doceret. CHRYS. Quod autem comminatur et dicit : Ego tibi præcipio, divinæ attribuitur potestati. Quod vero dicit, non solum exi ab eo, sed etiam amplius, noli introire in eum, ostendit quia ad reintrandum promptus erat, quia ille nondum erat in fide perfectus; sed hoc Domini jussio inhibebat. Sequitur : Et exclamans et multum discerpens eum, exiit, etc. Non enim valuit mortem diabolus imponere propter veræ vitæ adventum.

BEDA. Quem autem hostis impius morti similem reddit, hunc pius Salvator pia dextræ tactu salvavit : unde sequitur : Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, etc. Ex quo sicut verum se esse Deum potentia salvandi docuit, ita et veram se habuisse carnis naturam more tactus humani declaravit. Negat namque Manes insanus veraciter eum carne indutum fuisse, sed ipse cum tot languentes suo tactu erexit, mundavit, illuminavit : hæresim illius (antequam nata esset) damnavit.

Sequitur : Et cum introisset in domum, discipuli ejus interrogabant eum : Quare non potuimus, etc. CHRYS. Timebant enim

d'avoir perdu ce pouvoir qui leur avait été confié : « Et il leur dit : Cette espèce de démons, etc. » — THÉOPH. — C'est-à-dire des lunatiques, ou peut-être toute espèce de démons. Or, il faut qu'ils jeûnent, celui qui guérit et celui qui doit être guéri ; car la prière est parfaite lorsque le jeûne vient se joindre à elle, alors que celui qui prie n'est pas appesanti par la nourriture, mais est sobre.

BÈDE. — Au sens mystique, le Seigneur, qui découvre ses mystères sur les hauteurs, et qui au pied de la montagne reproche aux foules leur incrédulité, chassant les démons du corps des possédés, c'est le Seigneur qui fortifie ceux qui sont encore charnels et sans sagesse, les instruit, les corrige, et avec les parfaits parle avec plus de liberté des choses éternelles. — THÉOPH. — Ce démon est sourd et muet ; sourd, en ce qu'il ne veut pas entendre la parole de Dieu ; muet, en ce qu'il ne veut pas enseigner aux autres ce qu'il conviendrait de leur enseigner. — S. JÉR. — Le pécheur écume de folie, grince des dents de colère, languit de paresse. L'esprit impur déchire celui qui va vers le salut ; il déchire encore par des terreurs et par des pertes ceux qu'il veut engloutir en lui, ainsi qu'il fit de Job. — BÈDE. — Souvent, lorsque nous nous efforçons de nous convertir à Dieu après nos péchés, l'antique ennemi nous excite en nous tendant de nouvelles et plus grandes embûches ; ce qu'il fait ou pour nous inspirer la haine de la vertu, ou pour se venger de l'affront d'avoir été chassé. — S. GRÉG. (1). — L'on voit comme mort celui que vient de quitter l'esprit impur ; il a fait taire les désirs terrestres en lui, il a éteint en lui toute vie char-

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 28 de son Commentaire sur Job.

---

ne forte collatam sibi gratiam amisissent : receperant enim potestatem jam spirituum immundorum. Sequitur : Et dixit illis · Hoc genus dæmoniorum, etc. THEOPH. Scilicet lunaticorum, vel simpliciter omnium dæmoniorum genus. Oportet namque jejunare eum qui curari debet, et illum qui curat : sic enim vera oratio perficitur, cum conjungitur orationi jejunium, quando non gravatur qui orat ex sumptione ciborum, sed sobrius est.

BED. Mystice autem Dominus sursum discipulis mysteria regni reserat, deorsum turbis peccata infidelitatis exprobrat, et spiritus malos ab his qui vexantur expellit : nam carnales adhuc et insipientes confortat, docet, castigat, et perfectos liberius de æternis instruit. THEOPH. Dæmon autem iste surdus et mutus est : surdus, inquantum non vult Dei sermones audire ; mutus vero, inquantum non vult alios, quod condecens est, docere. HIER. Peccator autem spumat stultitia, stridet iracundia, arescit ignavia : discerpit autem spiritus appropinquantem ad salutem ; et similiter quos in ventrem suum trahere desiderat, discerpit per terrores et damna, ut fecit Job. BED. Sæpe enim dum converti ad Deum post peccata conamur, majoribus novisque antiquus hostis nos pulsat insidiis, quod facit, ut vel odium virtutis incutiat, vel expulsionis suæ vindicet injuriam. GREG., 10, *Moral.* (cap. 17). Velut mortuus autem ostenditur, qui a maligni spiritus potestate liberatur ; quia quisquis jam terrena desideria subegit, vitam in se carnalis conver-

nelle : aux yeux du monde il est mort, et plusieurs le disent mort; car ignorant la vie spirituelle, ils regardent comme tout-à-fait éteinte cette vie qui ne poursuit plus les biens charnels. — S. Jér. — Ce possédé tourmenté dès son enfance, c'est le peuple des Gentils, chez lequel se développa dès le commencement le culte des idoles, de manière qu'il en vint dans sa folie à immoler ses enfants aux démons. En disant que le démon le jette *dans le feu et dans l'eau,* le père de l'enfant exprime les deux objets principaux de l'idolâtrie des nations, l'eau et le feu. — Bède. — Par ce possédé sont signifiés tous ceux qui viennent dans ce monde esclaves des liens du péché originel, et que la grâce de Jésus-Christ et sa foi doivent sauver. Le feu doit se rapporter à la colère bouillante, l'eau aux voluptés charnelles qui dissolvent l'âme dans les délices. Le Sauveur n'adresse pas ses menaces à l'enfant qui souffrait malgré lui, mais au démon qui lui faisait violence; car celui qui veut amender l'homme doit étouffer le mal de sa haine et des invectives, mais il doit réchauffer l'homme de son amour.

S. Jér. — Le Sauveur impute au démon lui-même ce qu'il a produit dans l'homme en l'appelant *sourd et muet;* car il n'entend ni ne dit ce qu'entend et ce que dit l'homme pénitent. Le démon qui est sorti d'un homme n'y rentre jamais, si celui-ci a fermé son cœur avec les clefs de la charité et de l'humilité; et s'il a obtenu d'être fermé de cette porte qui affranchit de tous droits (1), l'homme guéri est devenu comme s'il était mort. Car c'est de la santé dont il a été dit : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. » — Théoph.

(1) Cette porte ne peut être que le Christ, qui nous affranchit de tous droits de l'enfer.

---

sationis extinguit; et mundo mortuus apparet, quem multi mortuum dicunt; quia qui spiritualiter vivere nesciunt, eum qui carnalia bona non sequitur, extinctum funditus arbitrantur. Hier. Per hoc autem quod ab infantia vexatus est, significatur Gentilis populus ; cujus a nativitate crevit cultus inutilis idolorum, ut stulte immolaret filios suos dæmoniis : unde dicitur quod in ignem et aquam eum misit : alii enim de gentibus ignem venerabantur, alii aquam. Bed. Vel in hoc dæmoniaco significantur qui originalis culpæ reatu astricti veniunt in mundum, nonnisi secundum Christi fidem et gratiam salvandi. Ignis autem ad fervorem iracundiæ referendus est, aqua ad voluptates carnis, quæ dissolvere mentem per delicias solent. Non autem puero qui vim patiebatur, sed dæmoni qui inferebat, comminatus est, quia qui peccantem emendare desiderat, vitium utique increpando et execrando debet exterminare, sed hominem amando refovere.

Hier. Imputat autem Dominus spiritui quod homini præstat : dicens : Surde et mute spiritus, quia ille nunquam audiet nec loquetur, quod peccator pœnitens audit et loquitur. Exiens autem dæmon ab homine nunquam revertitur, si homo cor suum seraverit clavibus humilitatis, et charitatis, et ostium obtinuerit immunitatis. Factus est homo sanatus velut mortuus. Sanatis etenim dicitur (*Coloss.*, 3) : Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum

— Que Jésus, c'est-à-dire la parole évangélique, nous prenne par la main, c'est-à-dire nous inspire la force de l'action, et alors nous serons délivrés du démon; car remarquez qu'il faut d'abord que le Sauveur nous aide, et puis que nous coopérions à ce secours par nos actions. C'est pour cela qu'il est dit pour exprimer ce secours de Dieu que *Jésus souleva le possédé*, et pour montrer le concours empressé de l'homme, *qu'il se leva.*

Bède. — En enseignant aux apôtres comment ce démon si cruel doit être chassé, le Seigneur nous donne à tous des enseignements pour la vie, et nous apprend que les plus graves empêchements au salut que peuvent poser devant nous les hommes ou les démons, nous devons les surmonter par le jeûne et par la prière, et que la colère de Dieu, allumée contre nos péchés, peut être apaisée par ce remède souverain. Ce jeûne est général, et il n'est point seulement l'abstinence de nourriture, mais encore l'abstinence de tout plaisir charnel, et il doit surtout nous éloigner de toute passion coupable. La prière aussi, dans son acception générale, ne consiste pas non plus seulement dans les paroles par lesquelles nous invoquons la clémence divine, mais elle consiste encore dans tout ce que peut nous suggérer l'ardeur de notre foi pour exprimer nos hommages à notre créateur; témoin l'Apôtre, qui nous dit : « Priez sans cesse (1). » — **S. Jér.** — Ou bien, ce qui est guéri par le jeûne, c'est cette folie qui se traduit par la luxure de la chair. C'est pareillement par la prière que l'on chasse la paresse. On doit employer pour un mal le remède qui lui correspond, et l'on

(1) L'église a condamné des insensés appelés *Euchites, εὐχῖται, priants*, qui prétendaient que la prière des lèvres devait être continuelle. Elle doit avoir seulement des heures marquées.

Christo in Deo. Theoph. Jesus (id est, evangelicus sermo) teneat manum (id est, virtutem activam), tunc a dæmone liberabimur. Vide etiam quod primo Deus nos juvat, deinde requiritur a nobis quod bonum operemur. Unde dicitur quod Jesus elevavit illum (in quo ostenditur Dei auxilium), et surrexit, in quo monstratur hominis studium.

Bed. Dum autem docet Dominus apostolos quomodo dæmon nequissimus debeat expelli, omnes instituit ad vitam, ut scilicet noverimus graviora quæque, vel immundorum spirituum, vel hominum tentamenta, jejuniis et orationibus esse superanda; iram quoque Domini cum in ultionem scelerum nostrorum fuerit accensa, hoc remedio singulari posse placari. Jejunium autem generale est, non solum ab escis, sed et a cunctis illecebris abstinere carnalibus ; imo ab omnibus se vitiorum passionibus continere. Sic et oratio generalis, non solum in verbis est, quibus divinam clementiam invocamus, verumetiam in omnibus quæ in obsequium nostri conditoris fidei devotione gerimus; teste Apostolo qui ait (1 *Thessal.*, 5) : Sine intermissione orate. Hier. Vel stultitia quæ ad luxuriam carnis pertinet, jejunio sanatur : ita et ignavia oratione depellitur. Medicina cujusque vulneris adhibenda est

ne guérit pas l'œil avec ce qui doit guérir le talon. C'est par le jeûne que l'on guérit les passions du corps, et par la prière les maladies de l'âme.

Au sortir de ce lieu, ils traversèrent la Galilée, et il voulait que personne ne le sût. Cependant il instruisait ses disciples, et leur disait : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour après sa mort. Mais ils n'entendaient rien à ce discours, et ils craignaient de lui en demander l'éclaircissement. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm. Et lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble pendant le chemin? Mais ils demeurèrent dans le silence, parce qu'ils avaient disputé entre eux, dans le chemin, qui d'entre eux était le plus grand. Et s'étant assis, il appela les douze, et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux; et l'ayant embrassé, il leur dit : Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci me reçoit, et quiconque me reçoit ne me reçoit pas, mais celui qui m'a envoyé.

Théoph. — Après ces miracles, le Seigneur intercale des entretiens sur sa passion, afin que l'on ne pût pas croire que c'était malgré lui qu'il allait souffrir. « Et étant partis de là, ils passaient par la Galilée, et il leur disait que le Fils de l'homme serait livré, etc. » — Bède. — Il mêle toujours aux choses prospères la pensée des événements déplorables, afin que lorsque arriveront ces événements, ils n'abattent pas l'âme des apôtres, mais les trouvent préparés. — Théoph. — Après leur avoir dit ce qui devait les attrister, il ajoute ce qui doit les réjouir: « Et après avoir été tué, il ressuscitera le troisième jour, » pour nous apprendre qu'à l'agonie succédera la joie.

---

ei : non sanat oculum, quod calcaneo adhibetur; jejunio passiones corporis, et oratione pestes sanandæ sunt mentis.

Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam, nec volebat quemquam sciret. Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, et occident eum; et occisus, tertia die resurget. At illi ignorabant verbum, et timebant interrogare eum ; et venerunt Capharnaum, qui cum domi essent interrogabat eos : Quid in via tractabatis ? At illi tacebant : siquidem in via inter se disputaverant, quis eorum major esset. Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, et omnium minister. Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum, quem cum complexus esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit : et quicumque me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me.

Theoph. Post miracula interponit Dominus sermonem de passione, ne putaretur quod involuntarie passus est : unde dicitur: Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam : et dicebat illis: Quoniam Filius hominis tradetur, etc. Bed. Semper prosperis miscet tristia, ut cum repente venerint, non terreant apostolos, sed præmeditatis animis ferant. Theoph. Postquam vero dixerat quod tristes erant, adjungit quod lætificare debet : unde sequitur : Et occisus ter-

« Et ils ne comprenaient pas cette parole, etc. » — BÈDE. — Cette ignorance des disciples ne vient pas tant de leur lenteur d'intelligence que de leur amour pour le Sauveur; car ils ne pouvaient consentir à regarder comme devant mourir, eux qui étaient encore charnels et ignorants des harmonies mystérieuses de la croix, celui qu'ils avaient connu comme le vrai Dieu; et, comme ils l'avaient entendu souvent expliquer les paraboles, dans leur horreur pour ce triste événement, ils croyaient que tout ce qu'il disait de sa passion et de la trahison dont il serait la victime n'était que figures.

« Et ils vinrent à Capharnaüm. » — S. JÉR. — Capharnaüm veut dire la *ville de la consolation*, et l'étymologie de ce nom s'accorde avec ce qui a été dit : « Il sera tué et il ressuscitera. » — « Lorsqu'ils étaient à la maison, il les interrogeait : De quoi parliez-vous en chemin ? Et ils se taisaient. » — S. CHRYS. (1). — Matthieu rapporte que les disciples s'approchèrent de lui en lui demandant : « Lequel, d'après vous, doit être le premier dans le royaume des cieux ? » Cet évangéliste n'a pas pris le récit par le commencement, et il se tait sur l'intelligence qu'avait le Sauveur des pensées de ses disciples, laissant à penser que tout ce qu'ils disaient ou pensaient était pensé et dit devant lui, car il connaissait toutes leurs pensées et toutes leurs paroles. — « Car ils s'étaient disputés entre eux, en chemin, sur celui qui serait le premier d'entre eux. » Luc dit que « cette pensée : quel serait le plus grand d'entre eux ? entra dans les disciples. » C'est leur intention et leur pensée que, dans l'histoire évangélique, revêt le Seigneur lui-même en

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

---

a die resurget; ut disceremus ex hoc quod post angustias lætitiæ subsequuntur.

Sequitur : At illi ignorabant verbum, etc. BED. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate ingenii quam de amore nascitur Salvatoris : qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari quem Deum verum cognoverant, moriturum credere nequibant; et quia per figuras eum loquentem sæpe audire consueverant, horrentes eventum mortis ejus etiam in eis quæ de sua traditione ac passione aperte loquebatur, figurate aliquid significari volebant.

Sequitur : Et venerunt Capharnaum. HIER. Capharnaum dicitur villa consolationis; et congruit interpretatio ad prædictam sententiam qua dixerat : Et occisus, tertia die resurget. Sequitur : Qui cum domi essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant. CHRYS. Matthæus autem dicit, quod accesserunt ad Jesum discipuli dicentes : Quis putas major est in regno cœlorum? Non enim ab initio narrationem incepit, sed tacuit de intelligentia Salvatoris circa discipulorum cogitationes et dicta : quamvis posset intelligi quod ea etiam quæ seorsum cogitabant aut dicebant, dicebant ad eum; quoniam omnia erant ei ita cognita, ac si ad eum dicta fuissent. Sequitur : Siquidem inter se in via disputaverant quis esset illorum major. Lucas autem dicit quod cogitatio intravit in discipulos, quis esset illorum major : cogitationem enim et intentionem eorum Dominus ex illorum verbis manifestavit secundum historiam evangelicam. HIER.

les exprimant. — S. Jér. — C'est avec raison qu'ils s'entretiennent en chemin du pouvoir; car le pouvoir est semblable à un chemin, parce qu'on quitte le pouvoir par l'issue par laquelle on y est entré; le pouvoir s'écoule pendant qu'on le tient, et l'on ne sait dans quel endroit, c'est-à-dire à quel moment, il nous sera enlevé. — Bède. — L'on peut croire que cette dispute sur la suprématie s'éleva parmi les disciples, parce qu'ils avaient vu Pierre, Jacques et Jean montant avec le Sauveur sur le Thabor, et qu'ils pensaient que sur ce sommet un secret leur avait été confié, et que, d'après saint Matthieu, ils avaient ouï que les clefs du royaume des cieux avaient été promises à Pierre. Or, le Seigneur, voyant leurs pensées, s'efforce de guérir cet amour de la gloire par l'humilité, et leur apprend qu'ils ne doivent chercher la suprématieque par l'exercice d'un pouvoir plein d'humilité : « Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous. » — S. Jér. — Remarquez *qu'eux qui s'en vont* parlent de pouvoir, et que *lui qui est assis* parle d'humilité. Les princes se fatiguent, les humbles se reposent. — S. Chrys. — Les disciples désiraient recevoir la gloire du Seigneur, car ils trouvaient en eux le désir d'être exaltés par le Christ. Plus un homme est grand, plus il est digne de grands honneurs; c'est pourquoi il n'empêcha pas leur désir, mais il y mêla l'humilité. — Théoph. — Car il ne veut pas que nous usurpions le pouvoir, mais que nous montions aux hauteurs par l'humilité.

Bède. — Bientôt il les invite à cette vérité par le contraste de l'innocence des enfants : « Et prenant un enfant. » — S. Chrys. — Il fait entrer ainsi par leurs yeux une leçon d'humilité et de simplicité; car

---

Recte autem in via tractabant de principatu : similis enim est hæc tractatio loco. Principatus enim sicut ingreditur, sic deseritur ; et quandiu tenetur labitur ; et incertum est in qua mansione (id est, in qua die) finiatur. Bed. Inde autem videtur orta disputatio discipulorum de primatu, quia viderant Petrum, Jacobum et Joannem seorsum ductos in montem, secretumque eis ibi aliquid esse creditum ; sed et Petro, secundum Matthæum (cap. 16) claves regni cœlorum esse promissas. Videns autem discipulorum cogitationes Dominus, curat desiderium gloriæ humilitate sanare, primatumque non esse quærendum, prius simplici humilitatis commonet imperio. Unde sequitur : Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, etc. Hier. Ubi notandum, quod illi euntes disputabant de principatu, ipse sedens docet humilitatem. Principes enim laborant, humiles quiescunt. Chrys. Appetebant quidem discipuli honorem habere a Domino ; desiderium etiam his inerat, ut magnificarentur a Christo : quanto enim quis major est, tanto majoribus honoribus dignus existit : propter hoc non eorum desiderium impedivit, sed humilitatem introduxit. Theoph. Non enim vult ut usurpemus nobis primatus, sed per humilitatem altitudinem consequamur.

Bed. Mox autem monet eos innocentiæ puerilis exemplo. Unde sequitur : Et accipiens puerum, etc. Chrys. (homil. 59,

l'enfant est pur de toute envie et de tout désir de vaine gloire, et de tout désir de pouvoir; il ne leur dit pas seulement : Si vous agissez ainsi, vous recevrez une grande récompense; mais encore, si vous honorez en mon nom ceux qui sont ainsi : « Et l'ayant embrassé, il dit : Quiconque recevra un de ces enfants, etc. » — Bède. — En quoi, ou il conseille simplement à ceux qui veulent être les premiers de recevoir avec honneur les pauvres, ou il cherche à leur persuader d'être petits en malice, de se montrer simples sans arrogance, charitables sans envie, dévots sans colère. — En embrassant cet enfant, il témoigne que les humbles sont dignes de son baiser et de son amour. Il ajoute *en mon nom*, afin qu'ils acquièrent, par leurs efforts et au nom du Christ, la même vertu que l'enfant pratique en ne faisant que suivre la nature; et afin que l'on ne pût penser qu'en disant qu'on l'honorerait lui-même dans les enfants, il avait voulu parler sous le rapport extérieur seulement, il ajoute : « Et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé, » voulant qu'on le considérât comme étant le même que son Père et aussi grand que lui. — Théoph. — Voyez ce que vaut l'humilité, méritant de recevoir non-seulement le Père, mais encore le Fils et l'Esprit-Saint.

Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un certain homme qui chasse les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas, et nous l'en avons empêché. Mais Jésus lui répondit : Ne l'en empêchez pas, car il n'y a personne qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre vous est pour vous;

---

in Matth.). Ipso visu eis persuadens humiles esse et simplices : etenim ab invidia et vana gloria parvulus mundus existit, et a concupiscendo primatum. Non solum autem ait : Si tales efficiamini, mercedem magnam accipietis ; sed etsi alios tales honorabitis propter me. Unde sequitur : Quem cum complexus esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit, etc. Beda. In quo vel simpliciter pauperes Christi ab his qui volunt esse majores, pro ejus ostendit honore recipiendos, vel in malitia parvulos esse suadet ; ut simplicitatem sine arrogantia, charitatem sine invidia, devotionem sine iracundia conservent. Quod autem complectitur puerum, significat humiles suo dignos esse complexu ac dilectione. Addit autem : In nomine meo, ut formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis industria sequantur. Sed quia se in pueris recipi docebat, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : Et quicunque me susceperit non me suscipit, sed eum qui misit me, etc. Talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. Theoph. Vide quantum valet humilitas Patris, namque et Filii inhabitationem meretur, et etiam Spiritus Sancti.

Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum. Jesus autem ait : Nolite prohibere eum : nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me. Qui enim non est adversus vos pro vobis est : quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ frigidæ in nomine meo (quia Christi estis), amen dico vobis, non

et quiconque vous donnera à boire seulement un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense. Que si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces plus petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât dans la mer.

BÈDE. — Jean, distingué entre tous par son amour pour le Seigneur, crut qu'il fallait exclure de la récompense celui qui ne se serait pas bien acquitté de son emploi : « Jean, répondant, lui dit : Maître, nous avons vu un homme, etc. » — S. CHRYS. (1). — Plusieurs, parmi les croyants, avaient reçu certains pouvoirs sans cependant être de la suite du Seigneur ; et tel était celui qui chassait les démons. Tous n'avaient pas reçu tous les dons par ordre, les uns ayant reçu le don d'une vie pure, sans recevoir celui de communiquer leur foi, et d'autres tout le contraire. — THÉOPH. — Ou bien, l'on peut dire que quelques incroyants, voyant la vertu attachée au nom du Christ, prononçaient ce nom et faisaient des miracles, quoique indignes de la grâce; car le Seigneur voulait que son nom fût répandu même par des personnes indignes de ce ministère.

S. CHRYS. — Ce n'est pas par envie ou par un faux zèle que Jean voulait empêcher cet homme qui chassait les démons; mais il parlait ainsi par le désir de voir à la suite du Sauveur ceux qui invoquaient son nom, voulant les voir ne faire qu'une seule société avec les disciples. Mais le Seigneur, en opérant des miracles par ceux qui sont indignes de ce nom, non-seulement s'en sert pour en convertir d'autres, mais encore il les induit à devenir meilleurs par l'usage de ce don

(1) On retrouve l'équivalent dans Théophylacte.

perdet mercedem suam ; et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare mitteretur.

BEDA. Joannes præcipua devotione Dominum amans, excludendum beneficio putavit eum qui non recte utatur officio : unde dicitur : Respondit illi Joannes dicens : Magister, vidimus quemdam, etc. CHRYS. Multi enim credentium charismata receperunt, nec tamen cum Christo erant, qualis erat hic qui dæmones ejiciebat : non enim omnes ad omnia ordinate se habebant : alii enim erant puræ vitæ, fidem autem tam perfecta non habebant; alii vero econtrario. THEOPH. Vel etiam quidam increduli videntes nomen Jesu virtuosum, dicebant et ipsi hoc nomen, et signa faciebant, licet divina gratia essent indigni : volebat enim Dominus etiam per indignos nomen suum ampliare.

CHRYS. Non autem zelo seu invidia motus Joannes prohibebat illum qui dæmones expellebat, sed volebat quod omnes qui nomen Domini invocabant, sequerentur Christum, et essent cum discipulis unum. Sed Dominus per hos qui miracula faciunt (licet sint indigni) alios provocat ad fidem, et ipsosmet per hanc ineffabilem gratiam inducit, ut fiant meliores : unde sequitur :

ineffable : « Jésus leur dit : N'empêchez pas, etc. » — BÈDE. — Par là, il nous enseigne à ne pas nous employer à empêcher le bien de quelque côté qu'il vienne, mais à le provoquer lorsqu'il n'existe pas. — S. CHRYS. — Il motive pourquoi il leur ordonne de ne pas l'empêcher, en ajoutant : « Car il n'est personne qui fasse un miracle en mon nom et qui puisse, aussitôt après, mal parler de moi. » Il dit cela pour ceux qui devaient tomber dans l'hérésie, tels que Simon, Ménandre et Cerinthe; car ils ne faisaient pas de miracles au nom du Christ, mais s'efforçaient de faire passer de faux prodiges pour des miracles. Quant à ceux-ci, dit-il, ils ne pourront rien dire contre nous de considérable, car ils honorent mon nom en l'employant aux prodiges. — THÉOPH.— Comment pourrait-il mal parler de moi, celui qui trouve une gloire dans mon nom, et qui opère des miracles en l'invoquant ?

« Car qui n'est pas contre vous est avec vous. » — S. AUG. — Il faut voir comment cette parole peut ne pas contredire celle-ci : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Il en est qui trouvent une différence entre ces deux paroles, en ce que la première : « Celui qui n'est pas contre vous est avec vous, » a été dite des disciples, tandis que la seconde : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » a été dite du Sauveur lui-même, comme s'il pouvait n'être pas avec lui, celui qui est uni à ses disciples ainsi qu'avec ses propres membres. Comment serait donc vraie cette autre parole : « Qui vous reçoit me reçoit? » Et s'il est vrai qu'il puisse ne pas être contre lui celui que tout déclare être contre ses disciples, comment comprendre ceci : « Qui vous méprise me méprise? » Or il faut entendre tout simplement

---

Jesus autem ait : Nolite, etc. BED. In quo docet neminem a bono, quod ex parte habet esse arcendum, sed ad hoc potius quod nondum habet, esse provocandum. CHRYS. Decenter autem eum non esse prohibendum ostendit consequenter dicens : Nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit male loqui de me. Hoc autem dicit propter eos qui in hæresim ceciderunt, quales erant Simon, et Menander, et Cherinthus : neque enim illi in nomine Christi miracula faciebant, sed deceptionibus quibusdam facere videbantur. Isti vero, etsi non sequuntur nos, non tamen contra nos aliquid firmiter dicere valebunt, eo quod honorant in operando virtutes nomen meum. THEOPH. Qualiter enim male de me loquetur qui ex nomine meo occasionem gloriæ habet, et per hoc quod ipsum invocat miracula operatur.

Sequitur : Qui enim non est adversus vos pro vobis est. AUG., *De con. Evang.* (lib. 4, c. 5). Videndum est ne hoc illi sententiæ Domini videatur contrarium, ubi ait : Qui mecum non est, adversum me est. An hoc interesse aliquis dicit, quia hic discipulis ait : Qui enim non est adversus vos, pro vobis est : ibi autem de seipso locutus est : Qui mecum non est, adversum me est : quasi non possit cum illo non esse, qui discipulis ejus tanquam membris ejus sociatur. Alioquin quomodo verum erit : Qui vos recipit, me recipit? (Matth., 10) Aut potest etiam non esse adversus eum, qui fuerit adversus discipulos suos? Nam ubi erit illud : Qui vos spernit, me spernit?

cette différence en ce sens qu'un homme est contre le Christ sous le rapport sous lequel il n'est pas avec lui, et avec lui sous le rapport sous lequel il est avec lui. Ainsi, dans le cas présent de cet homme qui faisait des miracles au nom du Christ et qui n'était pas avec les disciples, l'on doit dire qu'il était avec les disciples en tant qu'il faisait des miracles, et pas avec eux en tant qu'il n'était pas de leur société. Mais, comme ils voulaient l'empêcher en ce qu'il avait de commun avec eux, le Sauveur leur dit : « Ne l'empêchez pas. » Leurs efforts auraient dû porter sur ce qu'il n'était pas de leur Église et leur faire lui persuader cette unité, mais non pas en ce qu'il avait de commun avec eux, l'acceptation du nom du Seigneur et son emploi à chasser les démons. C'est ainsi que fait l'Église catholique, qui ne condamne pas dans les hérétiques les sentiments qu'ils ont de communs avec elle, mais le seul fait de leur séparation, ou quelque principe contre la paix ou la vérité, et c'est en cela qu'ils sont contre nous. — S. Chrys. — Ces paroles se rapportent à ceux qui sont croyants, mais qui ne suivent pas leur croyance à cause du relâchement de la vie, tandis que les autres paroles sont dirigées contre les démons qui s'efforcent de séparer tout le monde de Dieu et de disperser l'assemblée des élus.

« Quiconque vous donnera un seul verre d'eau froide. » — Théoph. — C'est comme s'il disait : Non-seulement je n'empêche pas celui qui invoque mon nom pour faire des miracles, mais encore je vous déclare qu'il ne perdra pas sa récompense celui qui vous donnera la moindre des choses en mon nom, ou qui vous recevra en mon nom, et qui le fera non pour la vaine gloire ou pour acquérir une faveur

---

(ibidem) Sed nimirum hoc vult intelligi tantum cum illo non esse aliquem, inquantum est adversus illum, et cum illo esse, inquantum cum illo est. Exempli gratia : sicut iste qui in nomine Christi virtutes faciebat, et in societate discipulorum non erat, inquantum operabatur virtutes in illo nomine, in tantum cum ipsis erat et adversus eos non erat; inquantum vero eorum societati non adhærebat, in tantum cum ipsis non erat, et adversus eos erat. Sed quia illi hoc eum facere prohibuerunt in quo cum ipsis erat, dixit eis Dominus : Nolite prohibere eum. Illud enim prohibere debuerunt, quod extra eorum erat societatem, ut illi unitatem Ecclesiæ suaderent; non illud in quo cum illis erat; nomen scilicet magistri et Domini eorum in expulsione dæmonum commendans; sicut Ecclesia catholica fecit, non improbans in hæreticis sacramenta communia, sed divisionem, vel aliquam adversam paci veritatique sententiam : in hoc enim adversus nos sunt. Chrys. Vel aliter : hoc dicitur de credentibus in eum, qui tamen ipsum non sequuntur propter vitæ laxationem. Illud autem de dæmonibus dicitur, qui a Deo omnes student separare, et congregationem ejus dispergere.

Sequitur : Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ frigidæ, etc. Theoph. Quasi dicat : Non solum hunc qui in nomine meo miracula operatur non prohibeo, sed et quisquis minimum quid dederit vobis propter nomen meum, et receperit vos propter nomen meum, et receperit vos propter me, non propter humanam gratiam et

humaine, mais en mon nom. — S. AUGUSTIN. — Il nous montre ainsi que celui dont Jean avait parlé ne s'était point séparé de l'Église des disciples, comme le font les hérétiques qui la blâment, mais ainsi que le font certains hommes qui, ne se sentant pas encore la force de s'approcher des sacrements du Christ, se montrent cependant pleins de bienveillance pour le nom chrétien, et cela sans aucun autre motif que d'honorer le nom chrétien. Le Seigneur nous dit qu'ils ne perdront pas la récompense, non pas en ce sens que, n'étant pas encore lavés de l'eau du baptême et incorporés à l'unité, cette bienveillance doive leur donner toute espèce de sécurité, mais en ce sens qu'ils parviendront à cette unité gouvernés par la main de Dieu, et qu'ils sortiront de cette terre avec cette sécurité.

S. CHRYS. (1). — Et afin que personne ne puisse prétexter sa pauvreté, le Sauveur parle de ce dont personne ne manque, à savoir d'un verre d'eau froide, et c'est à ce verre d'eau froide qu'il promet une récompense; car ce qui rend digne de cette récompense, ce n'est pas le prix de ce qui est offert, mais la dignité de celui à qui on l'offre et le sentiment de celui qui l'offre. Il ne se contente pas d'établir cette vérité que l'on doit honorer ses disciples par cette promesse faite à ceux qui les recevront; il y ajoute l'énoncé du châtiment. « Et quiconque scandalisera un de ces petits, etc. » C'est comme s'il disait : Ainsi que ceux qui vous recevront seront récompensés, ainsi ceux qui vous scandaliseront, c'est-à-dire qui ne vous honoreront pas, seront passibles du dernier des châtiments. Il prend dans les choses

(1) Ou plutôt dans Victor d'Antioche, quoique l'on trouve quelque chose de semblable dans l'hom. 56 *in Matth.* de saint Chrysostôme.

---

mundanam, non perdet mercedem suam. AUG., *De con. Evang.* (lib. 4, cap. 6). Unde ostendit quod ille de quo Joannes suggesserat, non ita separabatur a societate discipulorum, ut eam tanquam hæreticus improbaret, sed sicut solent homines nondum audere Christi suscipere sacramenta, et tamen nomini favere christiano ita ut Christianos etiam suscipiant, et non ob aliud nisi quod Christiani sunt obsequantur : de quibus dicit, quod non perdent mercedem suam; non quia jam tuti atque securi sibi debeant videri ex hac benevolentia, quam erga Christianos habent, etiam si Christi baptismo non abluantur, nec unitati ejus incorporentur; sed quia ita jam Dei misericordia gubernentur, ut ad ea quoque perveniant; atque ita securi de hoc seculo abscedant.

CHRYS. Et ne quis paupertatem alleget, ponit illud quo non contingit egere, scilicet calicem aquæ frigidæ; pro quo etiam consequetur mercedem : non enim pretium dati, sed dignitas recipientium et affectus dantium facit opus dignum mercede. Non solum autem recipiendos discipulos verbo ostendit ex mercede quam aliquis sequitur, sed etiam qui retrahitur a tormento. Sequitur enim : Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis, etc. Quasi diceret : Sicut qui vos propter me honorant mercedem habent, sic et inhonorantes (id est, scandalizantes) ultimam accipient ultionem. Ex iis autem quæ manifesta sunt nobis tor-

visibles pour peindre tout ce qu'aura de cruel cette peine, rappelant le supplice des malheureux précipités dans la mer liés à une meule, et il dit : « Il lui serait bon d'avoir à souffrir qu'une meule fût liée à son cou, » exprimant ainsi un plus cruel supplice. Il appelle *petits* tous lès croyants, ceux-là mêmes qui invoquent son nom sans pratiquer la vertu chrétienne, ceux-là aussi qui n'ont pas fait d'autre bonne œuvre que de donner un verre d'eau froide en son nom; il ne veut pas qu'aucun d'eux soit scandalisé ou supplanté, car ce serait là empêcher l'invocation de son nom. — Bède. — C'est avec raison qu'il est appelé petit celui qui peut être scandalisé. Celui qui est grand, quoiqu'il ait à souffrir dans sa foi, il ne l'abandonnera pas, tandis que celui qui est petit et étroit d'esprit va cherchant partout des occasions de scandale. Notre préoccupation doit donc porter du côté de ces petits, afin de ne pas leur être une occasion de faiblir dans leur foi et d'être arrachés ainsi au salut. — S. Grég. — Cependant il faut remarquer que dans les bonnes œuvres on doit quelquefois tenir compte du scandale du prochain, et d'autres fois ne pas s'arrêter à cette crainte. Autant que cela est possible sans péché, nous devons éviter de scandaliser le prochain; mais si c'est de la vérité que le scandale naît, il vaut mieux le laisser se produire que d'abandonner la vérité.

S. Grég. (1). — Au sens mystique, par cette meule qu'un âne tourne il faut entendre la fatigue et les retours sur elle-même de la vie du monde, et par ces profondeurs de la mer la damnation dernière. Celui-là donc qui a été appelé à revêtir les dehors de la sainteté,

(1) De pastorali cura, part. 1, cap. 2.

---

mentum describit intolerabile, faciens mentionem molæ et submersionis : et non ait : Mola suspendatur in collo, sed, bonum est ei hoc sustinere, demonstrans quoniam eum gravius aliquod malum expectat. Pusillos autem in se credentes dicit; et eos quoque qui invocant nomen ejus, etiamsi eum non sequentes; imo etiam eos qui calicem frigidum offerunt, et non operantur alia majora : istorum autem neminem vult scandalizari neque supplantari : hoc enim est prohibere nomen ejus invocare. Beda. Recte autem qui scandalizari potest pusillus appellatur : qui enim magnus est, quodcunque passus fuerit non declinat a fide; qui autem pusillus est animo et parvus, occasiones quærit quomodo scandalizetur. Propterea oportet nos maxime his consulere qui parvi sunt in fide, ne occasione nostri offendantur et recedant a fide, ac decidant a salute. Greg., *super Ezech.* (homil. 7). Notandum tamen quod in nostro bono opere aliquando cavendum est scandalum proximi, aliquando autem pro nihilo contemnendum : inquantum enim sine peccato possumus, vitare proximi scandalum debemus : si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur scandalum nasci, quam veritas relinquatur.

Greg., *in Past.* Mystice autem in mola asinaria secularis vitæ circuitus ac labor exprimitur, et per profundum maris extrema damnatio designatur. Qui ergo ad sanctitatis speciem deductus, vel verbo cæteros destruit vel exemplo, melius profecto erat ut hunc ad mortem sub exteriore habitu

et qui détruit les âmes par son exemple ou par sa parole, il aurait mieux valu pour lui que cette conduite terrestre le conduisît à la mort sous ses dehors ordinaires, que d'avoir été placé par un ministère sacré comme l'exemple des autres pour les perdre; car s'il tombait seul, certainement que son tourment serait plus tolérable dans les enfers.

Et si votre main est un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux et d'aller en enfer, dans ce feu qui brûle éternellement; où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui brûle éternellement; où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le royaume de Dieu, que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer, où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Car ils doivent tous être salés par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel. Le sel est bon, mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous? Ayez du sel en vous, et conservez la paix entre vous.

BÈDE. — Après avoir enseigné plus haut qu'il ne faut pas scandaliser ceux qui croient en son nom, le Seigneur nous dit ici avec quel soin nous devons éviter ceux qui s'efforcent de nous scandaliser, c'est-à-dire de nous pousser par le péché à notre ruine, et il dit : « Si votre main vous scandalise, coupez-la. » — S. CHRYS. — Le Seigneur ne dit pas cela de nos membres, mais de ceux qui nous touchent aussi près que nos membres, de nos amis intimes; car il n'est rien de plus nuisible qu'une pernicieuse société. — BÈDE. — Il appelle notre main

---

terrena acta constringerent, quam sacra officia in culpa cæteris imitabilem demonstrarent; quia nimirum si solus caderet, utcunque hunc tolerabilior inferni pœna cruciaret.

Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam : bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Et si pes tuus te scandalizat : amputa illum : bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis : ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum : bonum testibi luscum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur. Bonum est sal. Quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.

BEDA. Quia supra docuerat Dominus ne scandalizaremus eos qui credunt in eum, nunc consequenter admonet quantum cavere debeamus eos qui scandalizare nos (id est, verbo vel exemplo suo ad ruinam peccati propellere) certant. Unde dicit : Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam. CHRYS. (hom. 60, *in Matth.*). Non de membris hoc dicit, sed de propinquis amicis, quos quantum ad necessaria in membro

« notre ami nécessaire, » celui dont nous avons besoin tous les jours. Mais si cet ami veut nous nuire sous le rapport de l'âme, il faut l'exclure de notre société, de crainte que nous ne passions dans la vie future avec cette âme perdue avec laquelle, dans cette vie, nous aurions vécu. — « Car il vaut mieux entrer dans la vie future avec une main de moins. » — LA GLOSE. — Il désigne ainsi celui qui a perdu l'aide d'un ami ; et il vaut mieux entrer dans la vie privé d'un ami que d'être précipité avec cet ami dans l'enfer. — S. JÉR. — Ou bien il vaut mieux entrer dans la vie avec une seule main, c'est-à-dire privé de ce pouvoir, objet de notre ambition, que d'avoir deux mains et d'être précipité dans le feu éternel. Or, les deux mains du pouvoir sont l'orgueil et l'humilité, retranchez-vous l'orgueil, et ne vous gardez qu'un pouvoir d'humilité.

S. CHRYS. — Voici maintenant les témoignages prophétiques d'Isaïe: « Là où leur ver ne meurt pas et où leur feu ne s'éteint pas. » Ce n'est point ici un ver extérieur, mais le remords d'une conscience qui n'a point fait le bien. Chacun deviendra alors son propre accusateur par le souvenir de ce qu'il aura fait autrefois, et c'est ainsi que son ver ne mourra pas. — BÈDE. — Ainsi que ce ver est la douleur qui accuse au dedans, ainsi ce feu est le châtiment qui sévit à l'extérieur. Ou bien par ce ver il faut entendre la pourriture de l'enfer, comme par le feu son ardeur. — S. AUG. — Ceux qui veulent rapporter à l'âme ces deux douleurs, celle du feu et celle du ver, et aucune des deux au corps, prétendent que l'âme qui a été séparée de Dieu et qui est victime d'un repentir venu trop tard est comme brûlée par cette dou-

---

rum ordine nos habemus : nihil enim tam nocivum ut perniciosa societas. BED. Manum quippe nostram appellat necessarium amicum, cujus auxilio quotidiano opus habemus ; sed si talis nos lædere in causa animæ voluerit, excludendus est a nostra societate ; ne si cum perdito in hac vita partem habere volumus, simul in futuro cum illo pereamus. Unde sequitur : Bonum est tibi debilem introire in vitam, etc. GLOS. Debilem dicit, adjutorio alicujus amici privatum : nam melius est absque amico ire in vitam, quam cum eo ire in gehennam. HIER. Vel aliter : bonum est tibi debilem ingredi in vitam (id est, sine cupito principatu), quam duas manus habentem ire in ignem æternum. Duæ manus principatus sunt humilitas et superbia : abscinde superbiam, tenens humilem principatum.

CHRYS. Deinde testimonium propheticum ex Esaia propheta (cap. 66, vers. 24) dicens : Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur : non de sensibili verme hoc dicit, sed vermem conscientiam vocat mordentem animam, quod non sit operata bonum. Unusquisque enim sui ipsius accusator fiet, rememorans quæ gessit in vita mortali, et sic eorum vermis immortalis permanet. BED. Sicut autem est vermis dolor interius accusans, sic ignis est pœna extrinsecus sæviens. Vel in verme putredinem gehennæ sicut in igne ardorem designat. AUG., 21 *De civit. Dei* (cap. 9). Utrumque autem horum (ignem scilicet ac vermem) qui volunt ad animæ pœnas, non

leur, et que l'on peut rapporter cette peine du feu à l'âme, suivant la manière de s'exprimer de l'Apôtre, disant : « Qui peut être scandalisé sans que je brûle ? » Ils rapportent à la même douleur de l'âme ce ver, conformément encore à une autre parole révélée : « Ainsi que la teigne dévore les vêtements et le ver le bois, ainsi le chagrin dévore le cœur de l'homme. » Ceux qui ne doutent pas qu'il n'y ait dans ce supplice tourment pour l'âme et tourment pour le corps, rapportent au corps celle du feu, et à l'âme celle d'être rongée par le chagrin comme par un ver ; et cela est plus croyable, car il serait absurde de penser qu'il pût y avoir en ce lieu absence de douleur pour l'âme ou pour le corps. Quant à moi, je pense que ces deux supplices se rapportent au corps seulement, l'Écriture se taisant sur les douleurs de l'âme ; car il est facile de conclure qu'elle sera tourmentée par le contre-coup des tourments du corps. Que le lecteur choisisse celle de ces versions qui lui plaira, en attribuant la peine du feu au corps, et celle du ver à l'âme, la première au sens propre, et la seconde au sens figuré ; ou en les entendant toutes les deux du corps. Car les animaux peuvent vivre dans le feu, brûler sans se consumer, souffrir sans mourir, par un miracle du Créateur tout puissant.

« Et si votre pied vous scandalise, coupez-le. » — Béde. — Le pied, parce qu'il s'emploie à courir pour nous, et qu'il n'existe que pour notre utilité, nous figure un ami. — « Si votre œil vous scandalise, jetez-le, etc. » *L'œil*, c'est un ami utile, plein de préoccupation, et qui voit de loin. — S. Aug. — Nous devons, sans doute, conclure de ces paroles que ceux qui sont dévoués au nom chrétien sont, même avant

---

ad corporis pertinere, dicunt etiam dolore uri animæ sero ac infructuose pœnitentis, eos qui fuerint a regno Dei separati : et ideo ignem pro isto dolore urente non incongrue poni posse contendunt; secundum illum Apostoli (2 *ad Cor.*, 11) : Quis scandalizatur, et ego non uror? Eumdem etiam vermem putant intelligendum esse, secundum illud (*Proverb.*, 25) : Sicut tinea vestimentum et vermis lignum, sic mœror excruciat cor viri : qui si pœnas et animæ et corporis in illo supplicio futuras esse non dubitant, igne uri corpus, animam vero rodi quodammodo verme mœroris affirmant. Quod etsi credibilius dicitur, quia utique absurdum est ibi dolorem aut corporis aut animæ defuturum, ego tamen facilius æstimo ut ad corpus utrumque dicam pertinere quam neutrum; et ideo tacitum esse in istis divinæ Scripturæ verbis animi dolorem; quia consequens esse intelligitur, ut corpore dolente animus quoque crucietur. Eligat ergo quisque quod placet; aut ignem tribuere corpori, animæ vermem (hoc proprie, illud tropice), aut utrumque proprie corpori. Possunt enim animalia etiam in ignibus vivere, in ustione sine consumptione, in dolore sine morte, per miraculum potentissimi Creatoris.

Sequitur : Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum, etc. Bed. Pes amicus dicitur propter ministerium discursus, quasi nostris usibus accommodatus. Sequitur : Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum, etc. Oculus dicitur amicus utilis atque sollicitus et acutus ad perspiciendum.

d'entrer dans l'unité de l'Église, plus utiles que ceux qui, ayant déjà reçu le nom de chrétiens, et imprégnés des sacrements, persuadent aux autres de telles choses qu'ils les entraînent avec eux dans la damnation éternelle. Sous la figure des membres du corps, le Sauveur nous ordonne de les séparer de notre communion, ainsi que nous séparerions de notre corps une main ou un pied qui en compromettraient la santé, et il nous l'ordonne afin que sans eux nous parvenions à la vie et que nous ne soyons pas entraînés par eux dans l'enfer. Ils sont séparés des autres lorsque ceux avec lesquels ils sont ne consentent pas à leurs scandales ou à leurs mauvais conseils; mais ils doivent l'être d'une manière extérieure, et privés de toute communication avec eux, ainsi que de toute participation aux sacrements lorsque la connaissance de leur perversité est publique. Si leur perversité, connue de quelques-uns, est inconnue à un plus grand nombre, on doit les tolérer, de manière toutefois à ne pas participer à leur iniquité, et à ne pas sacrifier pour eux la communion avec les bons.

Bède. — Le Seigneur ayant fait une troisième fois mention de ce ver et de ce feu pour nous engager encore à l'éviter, il ajoute: « Tout homme sera salé par le feu. » Les vices qui souillent les corps naissent de la corruption de la chair et de celle du sang; aussi sale-t-on la chair aussitôt qu'elle est tuée, afin qu'elle ne puisse produire des vers, le sang se trouvant aussitôt desséché. C'est ainsi que le sel arrête la putréfaction. Mais ce qui est salé par le feu, c'est-à-dire livré à des feux couverts de sel, non-seulement perd ses vers, mais est encore consumé. La chair et le sang produisent des vers, parce que

---

Aug., *De con. Evang.* (lib. 4, cap. 16). Hic profecto apparet quod illi qui nomini Christi sunt devoti et priusquam Christianorum numero socientur, utiliores sunt quam hi qui cum jam Christiani appellentur et christianis sacramentis imbuti sint, talia suadent, ut quibus ea persuaserint, secum in æternam pœnam pertrahant : quos membrorum corporalium nomine tanquam manum, vel oculum scandalizantem jubet erui a corpore, hoc est ab ipsa unitatis societate, ut sine his potius veniatur ad vitam, quam cum eis eatur in gehennam. Hoc ipso autem separantur, a quibus separantur quod eis mala suadentibus (hoc est scandalizantibus) non consentiunt. Et si quidem omnibus bonis, cum quibus eis notitia est, de hac perversitate innotescunt, ab omni penitus societate atque ab ipsa divinorum sacramentorum participatione separantur. Si autem quibusdam ita noti sunt, pluribus autem ista eorum est ignota perversitas, ita tolerandi sunt ut neque illis ad iniquitatis communionem consentiatur, neque propter illas bonorum societas deseratur.

Bed. Quia vero Dominus tertio mentionem vermis et ignis fecerat ut hoc valeamus evitare tormentum, subdit : Omnis enim igne salietur : fœtor enim vermium de corruptione solet nasci carnis et sanguinis, ideoque caro recens sale conditur, ut exsiccato humore sanguineo, vermescere nequeat. Et quidem quod sale salitur, vermis putredinem arcet. Quod vero igne salitur (id est, ignibus sale aspersis reconditur), non solum vermes abjicit, sed ipsam

la volupté charnelle qui n'a pas été assaisonnée de continence produit pour les voluptueux un châtiment éternel. Quiconque voudra éviter cette corruption devra prémunir son corps avec le sel de la continence, et sauver son âme de l'erreur et de la souillure des vers en l'assaisonnant de sagesse, le sel signifiant la douce sagesse, ainsi que le feu signifie la grâce de l'Esprit-Saint. Le Sauveur dit : « Tout homme sera salé de feu, » parce que tout élu doit se purifier de toute passion charnelle par la sagesse de l'esprit. Ou bien, il s'agit ici du feu de la tribulation qui doit exercer la patience de tous les fidèles, afin qu'ils puissent parvenir à la vie parfaite (1).

S. Chrys. — L'Apôtre a dit une parole semblable à celle-ci en disant : « Le feu prouvera quelle est l'œuvre d'un chacun. »

Après est produit un témoignage du Lévitique : « Et toute victime sera salée de sel. » — S. Jér. — La victime du Seigneur, c'est le genre humain. Elle est couverte ici-bas du sel de la sagesse pendant que se consume la corruption du sang, qui est un trésor de pourriture et une source de vers, et qui dans l'autre monde sera éprouvé par le feu purificateur. — Bède. — Nous pouvons l'entendre dans ce sens que l'autel c'est le cœur des élus, et que les bonnes œuvres des fidèles sont les hosties et les sacrifices qui doivent être présentés sur cet autel. Le sel doit faire partie de tous les sacrifices; car il n'est pas de bonne œuvre qui ne doive être purifiée de toute corruption, de vaine louange et d'autres pensées mauvaises et superflues, par le sel de la sagesse.— S. Chrys. — Ou bien, ceci a été dit parce que toute victime offerte

(1) « L'épreuve de votre foi produit la patience; la patience la perfection (Jacq., 1, v. 3). »

---

quoque carnem consumit. Caro ergo et sanguis vermes creat, quia delectatio carnalis cui condimentum continentiæ non resistit pœnam luxuriosis generat æternam : cujus fœtorem quisquis vitare desiderat, et corpus sale continentiæ, et mentem studeat condimento sapientiæ ab erroris, et vitiorum labe castigare : sal enim dulcedinem sapientiæ, ignis Spiritus Sancti gratiam designat. Dicit ergo : Omnis igne salietur, quia omnis electus sapientia spirituali debet a corruptione concupiscentiæ carnalis expurgari. Vel ignis est tribulationis, quo modo patientia fidelium ut perfectum opus habere possint, exerceatur.

Chrys. Simile autem est huic quod dicit Apostolus (1 *Cor.*, 3) : Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit.

Postea vero a levitico (cap. 2) testimonium introducit, dicens : Et omnis victima sale salietur. Hier. Victima Domini est genus humanum, quod hic ratione sapientiæ salitur, dum corruptio sanguinis (custodia putredinis et mater vermium) consumetur, et illic purgatorio igne examinabitur. Bed. Possumus et ita intelligere quod altare Dei sit cor electorum ; hostiæ vero et sacrificia in hoc altari offerenda, bona sunt opera fidelium. In omnibus autem sacrificiis sal debet offerri, quia nullum est opus bonum quod non sal sapientiæ ab omni corruptione vanæ laudis cæterisque pravis sive

par nous, soit aumône faite au prochain, soit prière faite à Dieu, doit être salée de ce feu divin dont il a été dit : « Je suis venu mettre le feu à la terre. » C'est pour cela qu'il a été dit : « Le sel est bon, » le sel de la charité. — « Mais si le sel devient fade (1), » c'est-à-dire privé de cette qualité qui lui donne toute sa valeur, « avec quoi l'assaisonnerez-vous? » Il y a des sels qui sont salés, et tels sont ceux qui ont la plénitude de la foi ; et des sels qui ne sont pas salés, et ainsi sont ceux qui ne sont pas pacifiques.

Bède.—Ou bien, le sel est bon, c'est-à-dire qu'il est bon d'entendre fréquemment la parole de Dieu et de recouvrir les secrets du cœur avec le sel de la sagesse. — Théoph. — Ainsi que le sel consume les chairs et empêche que les vers ne s'y produisent, ainsi la parole de celui qui enseigne, si elle a l'énergie de dessécher les mauvaises humeurs, resserrera le cœur des voluptueux et empêchera de s'y produire ce ver que l'on ne peut détruire. Mais s'il n'a pas cette force, c'est-à-dire s'il ne peut assaisonner ni saler, comment pourra-t-on saler? — S. Chrys. (2). — Ou bien, d'après Matthieu, ce furent les apôtres qui se montrèrent le sel de la terre en résistant à la dissolvante idolâtrie et à la corruption du péché. Chacun de nous l'est dans la mesure de grâce qu'il peut recevoir. C'est pourquoi l'Apôtre unit les deux idées ensemble, celle de grâce et celle de sel : « Que votre discours soit assaisonné dans la grâce, dans le sel. » Le sel fut aussi Jésus-Christ, suffisant à conserver toute la terre ; ce sel a produit un

(1) On ne retrouve pas cette partie de la citation en saint Chrysostôme.
(2) Partie dans son serm. 15 sur saint Matthieu, partie dans Victor d'Antioche.

---

superfluis cogitationibus expurgat. Chrys. Vel hoc dicitur, quia omne munus victimæ nostræ, quæ est secundum orationem et proximi subventionem, salitur igne divino, de quo dicitur (Luc. 12, vers. 49) : Ignem veni mittere in terram. De quo subditur : Bonum est sal, id est, ignis dilectionis : Quod si sal insulsum fuerit (id est, seipso privatum et propria qualitate per quam dicitur bonum), in quo illud condietis? Sunt enim sales sal habentes, qui scilicet habent gratiæ plenitudinem ; et sunt sales, sal non habentes : qui enim non sunt pacifici, sal sunt insulsum.

Beda. Vel bonum est sal, Dei verbum audire frequentius, et sale sapientiæ spiritualis cordis arcana condire. Theoph. Sicut enim sal carnes conservat, et vermes eas non sinit generare, sic et sermo doctoris, si desiccativus erit, carnales homines constringit, et in eis inextinguibilem vermem non sinit generari. Si vero sit insulsus (id est, si virtutem desiccativam et conservativam non habeat), in quo condietur? Chrys. Vel secundum Matthæum discipuli Christi sunt sal qui totum orbem conservant, resistentes putredini quæ est ab idololatria, et fornicatione peccatorum : potest etiam intelligi quod unusquisque nostrum habeat tantum salis, quantum capax est Dei gratiarum. Unde et Apostolus conjungit gratiam sali, dicens (*Colos.*, 4) : Sermo vester sit in gratia sale conditus. Sal etiam est Dominus Jesus Christus, qui fuit sufficiens totam terram conservare, et multos in terra fecit sales : quorum si aliqui mar-

grand nombre d'autres sels ; et si quelques-uns viennent à se corrompre, ils mériteront d'être jetés dehors. — S. JÉR. — Ou bien, le sel affadi, c'est l'homme qui, par amour du pouvoir, n'ose point invectiver contre les vices. — « Ayez le sel en vous, etc., » de manière que l'amour du prochain tempère votre correction et que le sel de la justice relève l'amour du prochain. — S. GRÉG. (1). — Ou bien ceci est dit contre ceux qu'une science plus vaste, en les enflant, sépare des autres, et qui s'éloignent d'autant plus de la vertu de concorde qu'ils acquièrent plus de science. — S. GRÉG. — Que celui qui s'efforce de parler avec trop de sagesse voie avec grand soin si sa parole ne brise pas l'unité des auditeurs, afin qu'il ne délie pas par défaut de sagesse le lien d'union au moment où il s'efforce de faire éclater le plus de sagesse. — THÉOPH. — Ou bien c'est celui qui s'unit à son frère avec le lien de la charité qui possède le sel et la paix avec son frère. — S. AUG. — Marc met les unes à la suite des autres toutes ces sentences, et il en donne quelques-unes que ne donnent pas les autres évangélistes : quelques-unes d'entre elles sont rapportées par Matthieu, et d'autres par Luc et par Matthieu, mais placées dans d'autres circonstances et dans un autre ordre de choses. Il me paraît que le Sauveur a pu répéter ici ce qu'il avait dit dans d'autres circonstances, et le répéter comme se rapportant parfaitement à la défense qu'il fait en ce lieu à ses disciples d'empêcher que d'autres ne fassent des prodiges en son nom.

(1) Lib. 2 De cura pastorali, part. 3, admon. 23.

---

cescant (possibile est enim et bonos in putredinem transmutari) dignum est ut foras mittantur. HIER. Vel aliter : sal insulsum est qui amat principatum, et increpare non audet. Unde sequitur : Habete in vobis sal, etc. Ut scilicet salsedinem correptionis amor proximi temperet, et dilectionem proximi sal justitiæ condiat. GREG., *super Ezech.* Vel hoc dicitur contra quosdam quos dum major scientia erigit, a cæterorum societate disjungit, et quo plus sapiunt, eo a concordiæ virtute desipiscunt. GREG., *in Pastor.* Qui etiam loqui sapienter nititur, magnopere metuat ne ejus eloquio audientium unitas confundatur; ne dum sapiens videri desiderat, unitatis compagem insipienter abscindat. THEOPH. Vel qui constringit se vinculo dilectionis ad proximum, hic salem habet, et ex hoc pacem cum fratre suo. AUG., *De con. Evang.* (lib. 4, cap. 6). Hæc Marcus Dominum locutum fuisse contextim commemorat, et aliqua posuit quæ nullus alius evangelistarum posuit : alia vero quæ Matthæus quoque posuit, et aliqua quæ Matthæus et Lucas : sed illi ex aliis occasionibus et in alio rerum ordine : unde mihi videtur etiam hoc in loco Dominum dixisse quæ aliis locis dixit, quia satis pertinebant ad hanc ipsam ejus sententiam, qua vetuit prohiberi virtutes in nomine suo fieri, etiam ab illo qui cum discipulis eum non sequebatur.

CHAPITRE X.

Jésus, étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée par le pays qui est au-delà du Jourdain, et le peuple s'étant encore assemblé auprès de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume. Les pharisiens, y étant venus, lui demandèrent, pour le tenter : Est-il permis de renvoyer sa femme? Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse? Ils lui répartirent : Moïse a permis de renvoyer sa femme en lui donnant un écrit par lequel on déclare qu'on la répudie. Jésus leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance. Mais dès le commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme et une femme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et demeurera avec sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint. Etant dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur la même chose. Et il leur dit : Si un homme quitte sa femme, et en épouse une autre, il commet un adultère à l'égard de sa première femme; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.

Bède. — Jusqu'ici Marc nous a montré le Sauveur enseignant et faisant des miracles dans la Galilée; il va maintenant nous présenter ses actions et ses discours dans la Judée, ainsi que sa passion. D'abord il nous montre le Seigneur au-delà du Jourdain, à l'orient. « Et, partant de là, il vint dans la Judée, etc. » — C'est ensuite au-delà du Jourdain, à Jéricho, à Béthanie et à Jérusalem. Quoique tout le royaume de Juda

---

CAPUT X.

Et inde exsurgens, venit in fines Judææ ultra Jordanem; et conveniunt iterum turbæ ad eum; et sicut consueverat, iterum docebat illos. Et accedentes Pharisæi, interrogabant eum, si licet viro uxorem dimittere, tentantes eum. At ille respondens, dixit eis : Quid vobis præcepit Moyses? Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere et dimittere. Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud. Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus : propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam, et erunt duo in carne una : itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet. Et in domo iterum discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum. Et ait illis : Quicumque dimiserit uxorem suam, et aliam duxerit, adulterium committit super eam; et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mœchatur.

Beda. Hucusque Marcus ea narravit de Domino quæ in Galilæa fecit et docuit : hic incipit enarrare quæ in Judæa fecit et docuit sive passus est : et primo quidem trans Jordanem ad Orientem : et hoc est quod dicitur : Et inde exsurgens venit in fines Judææ, etc. Deinde etiam citra Jordanem, quando venit Hiericho, Bethaniam et Hierosolymam. Et cum omnis Judæorum provincia generaliter ad distinctionem aliarum gentium Judæa sit dicta, specialius tamen meridiana ejus plaga ap-

soit appelé d'une manière générale Judée, par rapport aux autres provinces, ce nom est spécialement consacré à la partie méridionale de ce pays, par opposition au pays de Samarie, de la Galilée, de la Décapole et des autres provinces du même royaume. — Théoph. — A cause de sa passion, dont elle devait être le théâtre, il visite la Judée, qu'il abandonna souvent pour provoquer les Juifs à l'émulation. Cependant il ne monte pas à Jérusalem, pour se consacrer au peuple simple et sans malice des frontières. Jérusalem était devenue ouvrière de toute espèce d'iniquité, à cause de la malice des Juifs. « Et les foules s'assemblent de nouveau autour de lui, etc. »

Bède. — Remarquons la distance qu'il y a entre l'âme du peuple et celle des pharisiens : le peuple vient au Sauveur pour faire guérir ses malades et pour apprendre lui-même la vérité; les pharisiens, pour le perdre en le tentant : « Et les pharisiens s'approchant, etc.» — Théoph. — Ils s'approchent et ne le quittent point, pour que les foules ne puissent pas s'attacher à sa foi; et, en venant continuellement vers lui, ils s'efforcent de jeter le doute sur sa personne et de le couvrir de confusion par leurs questions. Ils lui proposent une question qui s'ouvre sur un précipice des deux côtés, et posée de manière qu'ils puissent, quelle que soit sa réponse, l'accuser de se montrer en contradiction avec Moïse. Mais le Christ, qui est la sagesse même, leur fait une réponse qui échappe à leurs filets. — S. Chrys. — Interrogé si cela est permis, il ne répondit pas tout de suite : « Cela n'est pas permis, » afin de ne pas jeter l'agitation parmi eux; mais il voulut que l'autorité de la loi fût produite, afin que ce fussent eux-mêmes qui répondissent ce qu'il fallait répondre. « Et lui, répondant, leur dit : Que vous a ordonné

---

pellabatur Judæa ad distinctionem Samariæ Galilææ, Decapolis, et cæterarum in eadem provincia regionum. Theoph. Visitat autem regionem Judææ, quam sæpe propter Judæorum æmulationem reliquerat, quia passio in ea erat futura : non tamen ascendit tunc Hierosolymam sed in Judææ confinia, ut turbæ non malitiosæ proficerent. Hierosolyma enim erat operatrix omnis nequitiæ ob malitiam Judæorum. Unde sequitur : Et conveniunt iterum turbæ ad eum, etc.

Bed. Notanda est mentium distantia in turbis et Pharisæis : hæ conveniunt ut doceantur et sui sanentur infirmi, sicut Matthæus commemorat : illi accedunt, ut Salvatorem tentando decipiant : unde sequitur : Et accedentes Pharisæi, etc. Theoph. Accedunt quidem non deserentes eum ne turbæ in eum crederent, sed continue accedentes, credebant eum in dubitationem inducere, et eum per interrogationes confundere. Proposuerunt autem ei quæstionem ex utraque parte præcipitium habentem ; ut si dicat quod licet viro uxorem dimittere, vel non licet, accusarent ipsum contradicentes eidem ex dogmatibus Moysi : Christus igitur sapientia ipsa respondit eis responsionem illorum laqueos fugientem. Chrys. (hom. 63, *in Matth.*). Interrogatus enim si licet, non statim respondit, non licet, ne tumultuentur ; sed primo eis legis sententiam voluit respondere, ut quod eum dicere oportebat, hoc illi responderent :

Moïse? » — « Ils dirent : Moïse a permis le billet de divorce et de renvoyer ainsi sa femme. » Ils répondent par l'autorité de Moïse, soit parce que la question le demandait, soit pour exciter toute la foule contre lui. Cela était considéré comme indifférent par les Juifs, et il n'y avait nul doute sur ce point, tous agissant ainsi comme étant permis par la loi.

S. Aug. — Peu importe à la question que ce soient, ainsi que le rapporte Matthieu, les foules qui elles-mêmes aient fait succéder à ce que le Sauveur disait de l'indissolubilité du mariage, en l'appuyant de la loi, leur question pourquoi, s'il en était ainsi, Moïse leur avait permis le divorce; ou que ce soit le Sauveur lui-même qui leur ait fait dire cela, en leur posant lui-même la question, ainsi que le rapporte Marc, sur ce que Moïse avait ordonné. Dans l'un et dans l'autre évangéliste, on voit dans le Sauveur la même intention de ne répondre qu'après que la foule aura cité Moïse; et lorsque, dans deux récits différents, on voit quelqu'un s'exprimer d'après la même intention, peu importe qu'il y ait une variante entre les mots, qui n'ont d'autre but que d'exprimer l'intention de ceux qui parlent. On peut dire d'ailleurs que, ainsi que le rapporte Marc, le Sauveur les ayant interrogés d'abord sur le divorce, il les interrogea encore pour leur demander ce que Moïse avait ordonné sur ce point. Sur leur dire que Moïse le permettait avec un billet de divorce, il leur aurait répondu ce que rapporte Matthieu, en citant la loi sur l'institution par Dieu de l'union de l'homme et de la femme; là viendrait se placer ce que rapporte Matthieu, et c'est après avoir entendu cette réponse du Sauveur qu'ils

---

unde sequitur : At ille respondens, ait : Quid vobis præcepit Moyses? Sequitur : Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere et dimittere. Proponunt quidem Moysen hoc dixisse, aut propter interrogationem Salvatoris, aut volentes in eum virorum multitudinem incitare : etenim hoc Judæis erat indifferens, et omnes hoc operabantur tanquam a lege permissum.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 62). Nihil autem ad rei veritatem interest, utrum Domino separationem prohibenti, et sententiam suam de lege firmanti, ipsæ turbæ, ut Matthæus narrat (cap. 19), intulerint quæstionem de libello repudii per eumdem Moysen sibi permisso, an hoc quidem illi de præcepto Moysi illos interroganti responderint, ut Marcus hic dicit : nam et voluntas ejus ita se habebat, ut non eis redderet rationem, cur illud Moyses permiserit, nisi prius ipsi hoc commemorassent. Cum ergo voluntas loquentium (cui debent verba servire) ab evangelista utroque monstrata sit, nihil interest jam, licet diversus inter ambos fuerit modus narrandi. Potest etiam hoc intelligi, quod sicut dicit Marcus prius eos de uxore dimittenda interrogantes, Dominus vicissim interrogarit, quid eis præcepit Moyses ; qui cum respondissent Moysen permisisse libellum repudii scribere et dimittere, respondit eis de ipsa lege per Moysen data, quomodo Deus instituerit conjugium masculi et feminæ, dicens ea quæ ponit Matthæus ; quibus auditis illi id quod ei primo interroganti reponderant repetierunt, dicentes : Quid ergo mandavit Moyses ?

Aug., *cont. Faust.* (lib. 19, c. 26). No-

seraient revenus eux-mêmes à leur première question, en disant. « Quel est donc le commandement de Moïse? »

S. Aug. — Celui qui avait mis cet obstacle devant l'inconstance humaine, trop prompte au divorce, ne voulait pas le divorce; d'autant plus que chez les Juifs les seuls scribes pouvaient écrire l'hébreu, et c'était comme à des hommes prudents et portés par leur amour de la justice à dissuader du divorce que la loi avait voulu renvoyer ceux auxquels il avait défendu de se séparer de leurs femmes sans ce billet de divorce. Cet acte ne pouvant être écrit que par eux, la loi leur renvoyait ceux qui voulaient la séparation, afin qu'ils pussent soumettre à un bon conseil ceux que la nécessité leur remettait entre les mains, et qu'ils pussent rétablir entre les deux époux la concorde et l'affection par leur intervention pacifique. Que s'il y avait une telle haine que l'on ne pût en aucune manière l'apaiser et l'éteindre, la loi ordonnait de donner cet acte de divorce, considérant qu'il n'était point inutile qu'il y eût séparation là où il y avait une telle désunion que toute la prudence d'hommes sages n'avait pu la faire cesser. C'est donc avec raison que le Sauveur ajoute : « C'est à votre dureté de cœur que Moïse a adressé ce commandement. » C'était, en effet, une grande dureté de cœur celle que l'on ne pouvait ramener à l'union et à l'affection conjugales, que l'on n'avait pu fléchir en aucune manière, malgré l'obstacle de cet écrit, qui offrait une occasion à l'influence d'hommes justes et prudents. — S. Chrys. (1). — Ou bien le Sauveur dit ces mots : « A cause de la dureté de votre cœur, » parce qu'il est possible à une

(1) On trouve ceci répandu et épars dans toute son hom. 63 *in Matth.*

---

lebat autem dimitti uxorem a viro qui hanc interposuit moram, ut in dissidium animus præceps, libelli conscriptione refractus absisteret; præsertim, quia (ut perhibent) apud Hebræos scribere litteras hebræas nulli fas erat nisi solis scribis. Ad hos igitur quos oporteret esse prudentes legis interpretes, et justos dissidii dissuasores, lex mittere voluit eum quem jussit libellum dare repudii, si dimisisset uxorem : non enim poterat ei scribi libellus nisi ab ipsis, quem per hanc occasionem et necessitatem venientem quodammodo in manus suas bono consilio regerent, atque inter ipsum et uxorem pacifice agendo dilectionem concordiamque suaderent. Quod si tantum intercideret odium, ut extingui emendarique non posset, tunc utique scriberetur libellus, quia frustra non dimitteret, quam sic odisset, ut ad debitam conjugio charitatem nulla prudentium suasione revocaretur. Propter hoc subditur : Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud : magna enim duritia erat, quæ nec per libelli interpositionem ubi dissuadendi locus justis et prudentibus tribuebatur, solvi vel flecti posset ad recipiendam vel revocandam conjugii charitatem. Chrys. Vel dicitur : Ad duritiam cordis vestri; quia si anima fuerit purgata desideriis et ira, possibile est mulierem nequissimam tolerare : multiplicatis autem in anima passionibus prædictis, multa mala contingent circa odiosum connubium : sic igitur ab incusatione eorum Moysen eripit, qui dederat legem et totum

âme purifiée de colère et de désirs de supporter la femme la plus mauvaise, tandis que la multiplication de ces passions dans une âme produit les maux les plus nombreux dans un mariage détesté. C'est ainsi que le Sauveur décharge Moïse et qu'il retourne toute la faute contre eux. Mais parce que cette accusation était grave, il les ramène aussitôt à la première loi, pour justifier cette accusation : « Au commencement du monde, Dieu les fit homme et femme. » — Bède. — Il ne dit pas : « Homme et femmes, » ce qui eût été la justification du divorce, mais « homme et femme, » pour exprimer l'unité du mariage. — S. Chrys. — Si le Seigneur avait voulu la répudiation de cette première femme, il en aurait créé d'autres en même temps. Or, non-seulement il veut que l'homme s'attache à elle, mais il lui ordonne d'abandonner pour s'attacher à elle les auteurs de ses jours, et il prononce ces mots par la bouche d'Adam : « C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère et adhérera à son épouse ; » paroles qui expriment l'indissolubilité du mariage, car il s'y trouve cette expression : *adhérera.* — Bède. — Et aussi parce qu'il y a *adhérera à son épouse*, et non pas *à ses épouses.*

« Et ils seront deux dans une seule chair. » — S. Chrys. — C'est-à-dire, sortant d'une même racine, ils se confondront dans un seul corps. — « C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. » — Bède. — La récompense du mariage, c'est de ne faire qu'une seule chair de deux personnes ; car en s'unissant à la chasteté qui s'unit à l'esprit, on devient un seul esprit avec elle.

S. Chrys. — Après ces prémisses, il tire une redoutable conclusion, non pas en disant seulement : « Ne séparez pas, » mais : « Que l'homme ne

---

in eorum caput convertit. Sed quia grave erat quod dictum est, statim ad antiquam legem sermonem reducit, dicens : Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus. Bed. Non ait masculum et feminas, quod ex priorum repudio quærebatur, sed masculum et feminam, ut unius conjugis consortio necterentur. Chrys. (hom. 63, *in Matth.*). Si autem voluisset hanc quidem dimitti, et alteram introduci, creasset plurimas mulieres. Nec solum homini Deus mulierem conjunxit, sed et relinquere parentes præcepit, et mulieri adhærere. Unde sequitur : Et dixit (scilicet Deus per Adam) : Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam : ex ipso modo locutionis inseparabilitatem matrimonii demonstrans, quia dicit : Adhærebit. Bed. Et similiter quia dicit : Adhærebit ad uxorem suam, non ad uxores.

Sequitur : Et erunt duo in carne una. Chrys. (ut sup.). Id est, ex una radice facti, in unum corpus convenient. Sequitur: Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Bed. Præmium igitur nuptiarum est, ex duabus unam carnem fieri : castitate enim juncta spiritui, unus efficitur spiritus.

Chrys. (ut sup.). Post hæc terribile faciens argumentum, non dixit : Ne dividatis, sed conclusit : Quos ergo Deus conjunxit, homo non separet. Aug., con. *Faust.* (lib. 19, cap. 29). Ecce Judæi ex libris Moysi convincuntur non esse uxorem

divise pas ceux que Dieu a unis. » — S. Aug.—C'est ainsi que les Juifs sont convaincus par les lèvres mêmes de Moïse que l'on ne doit pas renvoyer son épouse, eux qui croyaient ne faire qu'obéir à Moïse en la renvoyant. En même temps, nous voyons par le témoignage du Christ lui-même que c'est Dieu qui a fait l'homme et la femme et qui les a unis; ce que nient les manichéens, qui se trouvent ainsi opposés, non-seulement à l'Ancien-Testament, mais à l'Évangile lui-même. — Bède. — C'est ainsi que l'homme ne peut pas séparer ce que Dieu a uni en unissant l'homme et la femme, et què Dieu seul le peut. Or, c'est l'homme qui sépare lorsqu'il abandonne la première femme par le désir d'un autre, et c'est Dieu qui sépare lorsque, par le désir de servir le Seigneur, l'on a sa femme comme ne l'ayant pas. — S. Chrys. (1). — Si l'on ne doit pas séparer ces deux que Dieu a unis ensemble, à bien plus forte raison il convient de ne pas séparer le Christ et son Église, que Dieu a unis ensemble.

Théoph. — Les disciples, comme trouvant encore des difficultés dans ce qui vient d'être dit, et comme n'étant pas encore pleinement satisfaits de ces réponses, interrogent encore le Seigneur : « Et les disciples interrogèrent de nouveau le Seigneur à la maison sur le même objet. » — S. Jér. — Cette seconde question des disciples n'est qu'une répétition, car elle porte sur la même difficulté que les premières questions des pharisiens sur l'état de mariage. Une réponse renouvelée du Verbe n'inspire ni ennui ni dégoût, mais faim et soif, d'après cette parole : « Ceux qui m'ont mangé auront encore faim, et

(1) Ceci se trouve dans l'hom. 32 de l'ouvrage inachevé dont il a été souvent question. Théophylacte a quelque chose de semblable dans son Commentaire sur le chap. 19 de saint Matthieu, rapportant ses pensées au mariage du Christ avec l'âme fidèle, et dans son Commentaire sur le passage de saint Matthieu, les apportant à l'âme qu'il ne faut pas séparer du Christ.

---

dimittendam, qui secundum voluntatem legis Moysi arbitrabantur se facere, cum dimitterent. Similiter et illud hinc ipso Christo attestante cognoscimus Deum fecisse et conjunxisse masculum et feminam; quod Manichæi negando damnantur, non jam Moysi libris, sed Christi Evangelio resistentes. Bed. Quod ergo Deus conjunxit, unam faciendo carnem viri et feminæ, hoc homo non potest separare, sed solus Deus. Homo separat, quando propter desiderium secundæ uxoris primam dimittimus; Deus separat, quando ex consensu propter servitutem Dei sic habemus uxores, quasi non habentes. Chrys. Si autem duo, quos Deus conjunxit, separari non debent, multo magis Ecclesiam, quam Deus Christo conjunxit, ab eo non convenit separare.

Theoph. Quia vero scandalizabantur discipuli tanquam ex prædictis non plene eis fuerit satisfactum, propter hoc eum iterum interrogant : unde sequitur : Et iterum in domo discipuli ejus de eodem interrogaverunt. Hier. Secunda interrogatio ab apostolis iterum dicta est, quia de eadem re (de qua Pharisæi) eum interrogaverunt, id est, de conjugii statu, et hoc proprie : iterata enim verbi sententia non fastidium, sed esuriem et sitim præstat : unde dicitur (*Eccles.*, 24) : Qui me comedunt, adhuc

ceux qui m'ont bu, auront encore soif. » Les entretiens ruisselants de miel de la sagesse, une fois goûtés, donnent la plus grande douceur à la bouche qui les aime. C'est pour cela que le Sauveur renouvelle son instruction sur ce point : « Et il leur dit : Celui qui a renvoyé sa femme et qui en a pris une autre commet un adultère avec elle. » — S. CHRYS. — Il appelle adultère d'habiter avec celle qui n'est pas sa femme, et cette seconde femme ne peut être la sienne après qu'il a abandonné la première. Cet homme commet donc un adultère avec cette femme, c'est-à-dire avec la seconde. De même de cette femme, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et si une femme quitte son mari et s'unit à un autre, elle est adultère, » car elle ne peut pas s'unir à un autre comme à son mari si elle a abandonné le sien. La loi avait défendu l'adultère public ; mais le Sauveur défend aussi celui-là qui est caché, que tous ne connaissent pas et qui n'en est pas moins contraire à la nature.

BÈDE. — Matthieu est plus explicite en ajoutant : « Excepté le cas de fornication. » Il n'y a donc d'autre motif charnel de renvoyer son épouse que la seule fornication, et il n'y en a point d'autre spirituel que la crainte de Dieu, qui, d'après ce que nous savons, en a poussé un grand nombre à abandonner leurs épouses pour cause de religion. Mais Dieu n'a mentionné aucune raison qui puisse légitimer l'union à une autre femme après avoir abandonné la sienne.

S. CHRYS. (1). — Que Matthieu rapporte ces paroles comme ayant été dites aux pharisiens, et Marc aux disciples, il n'y a là aucune difficulté, puisqu'il est certain qu'elles ont été dites aux uns et aux autres.

(1) Ou plutôt Théophylacte.

---

esurient, et qui me bibunt, adhuc sitient : melliflua enim sapientiæ eloquia gustata, diligentibus multimodum saporem reddunt : unde Dominus iterato discipulos instruit : nam sequitur : Et dixit illis : Quicunque dimiserit uxorem suam et alteram duxerit, adulterium committit super eam. CHRYS. Adulterium vocat non cum sua simul esse : non enim est sua quam accepit, prima derelicta ; et propter hoc committit adulterium super eam, id est, super secundam quam introducit ; idem autem est et de muliere : unde sequitur : Et si uxor dimiserit virum et alii nupserit, mœchatur : non enim alteri ut proprio viro potest conjungi, si proprium derelinquat. Et quidem lex prohibuit adulterium manifestum, sed Salvator hoc non manifestum, neque ab omnibus notum, naturæ tamen contrarium.

BED. In Matthæo vero scriptum est plenius : Quicunque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem : una ergo solummodo carnalis est causa fornicatio : una spiritualis timor Dei, ut uxor dimittatur : sicut multi religionis causa fecisse leguntur : nulla autem causa est Dei lege præscripta ut, vivente ea quæ relicta est, alia adducatur.

CHRYS. Quod autem Matthæus dicit pharisæis hæc verba dixisse, Marcus vero discipulis, non est contrarium : contingit enim hæc his et illis dicta esse.

Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât, et comme ses disciples repoussaient avec des paroles rudes ceux qui les lui présentaient, Jésus, le voyant, s'en fâcha, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point. Et les ayant embrassés, il les bénit en leur imposant les mains.

Théoph. — Après nous avoir montré plus haut la malice des pharisiens qui tendaient des embûches au Sauveur, l'évangéliste nous montre la foi du peuple, qui croyait que par la seule imposition de ses mains Jésus porterait bonheur aux enfants : « Et ils lui offraient des enfants pour qu'il les touchât. » Cependant les disciples, par égard pour la dignité du Christ, voulaient empêcher les enfants d'approcher : « Les disciples repoussaient avec dureté ceux qui les présentaient. » Mais le Seigneur leur apprend à avoir des sentiments modestes et à fouler aux pieds l'orgueil humain, et il prend les enfants et il prononce sur eux la promesse du royaume des cieux : « Et il leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas. » — Orig. — Si un de ceux qui possèdent la vérité de l'Église voit quelqu'un offrant au Sauveur ceux que le monde considère comme insensés, faibles et sans éclat, qu'il ne repousse pas cet homme comme s'il manquait de jugement en faisant au Seigneur une telle offrande. Ensuite le Sauveur exhorte les disciples, comme étant déjà des hommes faits à condescendre au bien des enfants, à se faire enfants eux-mêmes pour gagner les enfants, à l'exemple de celui qui, ayant la forme de

---

Et offerebant illi parvulos, ut tangeret illos. Discipuli autem comminabantur offerentibus. Quos cum videret Jesus, indigne tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.

Theoph. Ostensa superius nequitia pharisæorum Christum tentantium, nunc ostenditur multa fides turbarum, quæ tantum manuum impositione putabant Christum benedicere parvulos quos illi offerebant. Unde dicitur : Et offerebant illi parvulos, ut tangeret eos (hom. 63, *in Matth.*). Sed discipuli prohibebant offerentes propter Christi dignitatem : et hoc est quod subditur : Discipuli autem comminabantur offerentibus. Salvator autem erudiens discipulos sapere moderata, et tumorem conculcare mundanum, accipit pueros, et eis pronuntiat regnum Dei : unde sequitur : Et dixit illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos. Orig. (tract. 7, *in Matth.*). Si quis ergo eorum qui doctrinam ecclesiasticam profitentur, videat aliquem offerentem quosdam stultos mundi, et ignobiles, et infirmos, qui propter hoc appellati sunt pueri et infantes, non prohibeat quasi sine judicio facientem eum qui offert tales Salvatori. Post hoc exhortatur discipulos suos, jam viros constitutos, condescendere

Dieu, s'est humilié jusqu'à se faire enfant.—« Car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent. » — S. Chrys. — Car l'âme de l'enfant est pure de toute passion, et il faut que nous fassions par effort de volonté ce que l'enfant fait tout naturellement. — Théoph. — C'est pourquoi il ne dit pas : « Le royaume de Dieu leur appartient, » mais « il appartient à ceux qui sont tels, » c'est-à-dire ceux qui ont. à force d'efforts et de zèle, cette innocence et cette simplicité que la nature a données à l'enfant. L'enfant est sans haine, sans malice, revient à sa mère qui l'a corrigé, et préfère ses habits les plus simples aux vêtements royaux. Tel est celui qui vit de la vertu de sa mère l'Église, ne lui préfère rien, pas même la volupté, cette reine de tous. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Je vous dis en vérité que celui qui ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera pas. » — Bède. — C'est-à-dire, à moins que vous ne possédiez l'innocence et la pureté d'âme ainsi que l'enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. Ou bien, par le royaume de Dieu il faut entendre la doctrine évangélique, et nous devons la recevoir ainsi que la recevrait un enfant qui ne contredit jamais celui qui l'instruit. ne forgeant ni raison ni discours pour résister à sa parole, mais recevant avec foi ce qu'on lui dit, obéissant et apprenant avec crainte. C'est ainsi que nous devons recevoir la parole de Dieu avec obéissance et sans lui résister.

« Et les embrassant et leur imposant les mains, il les bénit. » — S. Chrys. (1). — Il les embrasse pour les bénir, comme pour ramener jus-

(1) Victor d'Antioche.

---

utilitatibus puerorum, ut fiant pueris quasi pueri, ut pueros lucrentur : nam et ipse, cum in forma Dei esset, humilians se factus est puer. Unde subdit : Talium est enim regnum Dei. Chrys. (hom. 63, ut sup.). Etenim ab omnibus passionibus pura existit anima pueri ; et propter hoc oportet ut hæc ex voluntate operemur, quæ pueri habent per naturam. Theoph. Unde non dixit : Horum est regnum Dei, sed, talium, scilicet habentium studio et labore innocentiam et simplicitatem quam habent pueri ex natura. Puer enim non odit, neque malitiose aliquid operatur, neque verberatus a matre discedit, sed etsi eum vilibus induat vestimentis, præfert ea regalibus indumentis : sic et ille qui vivit secundum virtutem Ecclesiæ matris suæ, nihil huic præhonorat, neque etiam reginam multorum voluptatem : unde et Dominus subdit : Amen dico vobis : Quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. Bed. Id est, nisi talem habueritis innocentiam et animi puritatem, sicut parvulus habet, in regnum cœlorum non poteritis intrare. Aliter regnum Dei, id est, doctrinam Evangelii, sicut parvulus recipere jubemur ; quia quomodo parvulus in discendo non contradicit doctoribus, neque rationes et verba componit eis resistens. sed fideliter suscipit quæ docent, et cum metu obtemperat, et discit ; ita et nos obediendo simpliciter et sine ulla contradictione, verbum Domini suscipere debemus.

Sequitur : Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicit eos.

qu'à son sein sa créature qui en était tombée depuis le commencement et qui s'en était séparée. En imposant les mains aux enfants, il exprime l'opération de sa vertu divine, et en se servant d'une coutume humaine il opère comme Dieu, obéissant aux usages humains parce qu'il était devenu un véritable homme tout en étant resté Dieu. —BÈDE. — En embrassant et en bénissant les enfants, il signifiait qu'il considérait les humbles d'esprit comme dignes de sa grâce, de sa bénédiction et de son amour.

Comme il sortait pour se mettre en chemin, une personne accourut, et se mettant à genoux devant lui, lui dit : Bon maître, que dois-je faire, je vous prie, pour acquérir la vie éternelle? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Vous savez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère; vous ne tuerez point; vous ne déroberez point; vous ne porterez point de faux témoignage; vous ne ferez tort à personne; honorez votre père et votre mère. Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse. Et Jésus, jetant la vue sur lui, l'aima, et lui dit : Il vous manque encore une chose : Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et me suivez. Mais cet homme, affligé de ces paroles, s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens. Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! Et comme les disciples étaient tout étonnés de ce discours, Jésus ajouta : Mes enfants, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses entrent dans le royaume de Dieu! Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, et ils se disaient l'un à l'autre : Et qui peut donc être sauvé? Mais Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, car toutes choses sont possibles à Dieu.

BÈDE. — Un homme avait entendu dire au Seigneur que ce sont

CHRYS. Bene autem complexatur eos ad benedictionem, tanquam in proprium sinum elevans propitiatus facturam suam ab eo cadentem ab initio et divisam : imponit autem parvulis manus, docens divinæ virtutis operationem : et quidem secundum consuetudinem aliorum manus imponit, sed non secundum consuetudinem operatur : Deus enim existens humanum modum servabat tanquam verus homo factus. BEDA. Complexus etiam benedixit parvulos, ut humiles spiritu, sua benedictione, et gratia, et dilectione, dignos esse significet.

Et cum egressus esset in via procurrens quidam genu flexo ante eum, rogabat eum dicens : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam? Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum? Nemo bonus, nisi unus Deus. Præcepta nosti : Ne adulteres, ne occidas, ne fureris, ne falsum testimonium dixeris, ne fraudem feceris. Honora patrem tuum et matrem. At ille respondens, ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea. Jesus autem intuitus eum, dilexit eum et dixit ei : Unum tibi deest : Vade, quæcunque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo; et veni, sequere me. Qui contristatus in verbo, abiit mœrens : erat enim habens multas possessiones. Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias

ceux qui sont semblables aux petits enfants qui sont dignes du royaume de Dieu, et il lui demande de lui expliquer cette vérité non plus en paraboles, mais clairement, et par quelles œuvres méritoires l'on peut gagner le ciel : « Et lorsqu'il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut au devant de lui ; et mettant un genou en terre, il le conjurait en ces termes : Bon maître, que ferai-je pour recevoir la vie éternelle ? » — THÉOPH. — Je suis étonné de ce jeune homme qui, au moment où tous viennent au Seigneur pour des guérisons corporelles, lui demande la vie éternelle, malgré cette avarice qui tout à l'heure doit l'attrister et qui est une perverse passion.

S. CHRYS. — Parce qu'il est venu au Sauveur comme à un homme et comme à l'un des docteurs ordinaires de la Judée, le Seigneur lui répond comme un homme à un homme : « Jésus lui dit : Pourquoi me dites-vous bon ? Personne n'est bon, si ce n'est Dieu. » Par là il ne nie pas la bonté des hommes d'une manière absolue, mais par comparaison à Dieu. — BÈDE. — Ce Dieu qui seul est bon n'est pas seulement le Père ; c'est aussi le Fils, qui a dit de lui-même : « Je suis le bon Pasteur, » et l'Esprit-Saint de qui il il a été dit : « Le Père enverra des cieux le bon Esprit à ceux qui le lui demanderont. » Ils forment une seule et indivisible Trinité, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, et un seul et bon Dieu. Par ces mots, le Sauveur ne nie pas qu'il ne soit bon, mais il donne à penser qu'il est Dieu ; il ne nie pas qu'il ne soit bon maître, mais il affirme que sans Dieu personne ne peut être bon maître. — THÉOPH. — Le Seigneur voulut donc ainsi élever l'esprit de ce

---

habent, in regnum Dei introibunt ! Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus. At Jesus, rursus respondens, ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis, in regnum Dei introire ! Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos : Et quis potest salvus fieri ? Et intuens illos Jesus, ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum. Omnia enim possibilia sunt apud Deum.

BEDA. Audiverat quidam a Domino tantum eos qui parvulorum volunt esse similes, dignos esse introitu regni cælorum, atque ideo poscit sibi exponi, non parabolis, sed aperte : quibus operum meritis vitam æternam consequi possit : unde dicitur : Et cum egressus esset in via procurrens quidam genu flexo ante eum, rogabat eum, dicens : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ? THEOPH. Miror de hoc juvene qui omnibus aliis pro infirmitatibus ad Christum accedentibus, vitæ æternæ possessionem postulat, cum maligna sit passio avaritiæ, propter quam postmodum contristatus est.

CHRYS. (homil. 64, *in Matth.*). Quia vero accesserat ad Christum tanquam homo ad hominem, et ad unum judaicorum doctorum, Christus tanquam homo respondit eidem : unde sequitur : Jesus autem dixit ei : Quid me dixisti bonum ? Nemo bonus nisi unus Deus. Hæc autem dicens, non excludit homines a bonitate, sed a comparatione bonitatis divinæ. BED. Unus autem Deus bonus, non Pater solus intelligendus est, sed et Filius, qui dicit (Joan., 10) : Ego sum Pastor bonus : sed et Spiritus

jeune homme et se faire admettre par lui comme Dieu. Puis il vous insinue autre chose par ces paroles, et il vous apprend à ne pas vous approcher d'une personne, avec laquelle vous aurez à traiter, la flatterie à la bouche, mais en tenant les yeux fixés sur la source et la racine de toute bonté, Dieu, faisant remonter votre louange jusqu'à lui.

Bède. — Comme la loi bien gardée ouvrait à ses disciples, non-seulement la porte de la prospérité temporelle, mais encore celle du bonheur éternel, le Seigneur pouvait répondre à celui qui lui demandait les moyens d'acquérir la vie éternelle : « Vous connaissez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne tuerez point. » C'est là ce qui nous donnera cette innocence des enfants que nous devons avoir si nous voulons entrer dans la vie éternelle. — « Et lui, répondant, dit : Maître, j'ai pratiqué toutes ces choses depuis mon enfance. » Il ne faut pas, avec quelques-uns, penser que ce jeune homme a parlé ainsi pour tenter le Seigneur, et qu'il a menti en parlant ainsi de sa vie, mais admettre qu'il a dit tout simplement la manière dont il avait vécu jusque-là. Et ce qui le prouve, ce sont les paroles suivantes : « Jésus, l'ayant fixé, l'aima. » Si à ce moment il avait été coupable de mensonge ou de dissimulation, le scrutateur des cœurs, Jésus, n'aurait pas pu l'aimer. — Orig. — Le Seigneur, en l'aimant ou en l'embrassant (1), voulut probablement approuver la vérité de ce qu'il venait de dire sur sa fidélité à garder tous les com-

(1) Le mot grec ἠγάπησε peut signifier l'un et l'autre.

Sanctus, quia dicitur (Luc., 11) : Pater de cœlis dabit Spiritum bonum petentibus se : ipsa enim una et individua Trinitas, Pater, Filius et Spiritus Sanctus, solus et unus Deus bonus est. Non igitur Dominus se bonum negat, sed esse Deum significat ; non se magistrum bonum non esse, sed magistrum absque Deo nullum bonum esse testatur. Theoph. Voluit igitur Dominus per hæc verba mentem juvenis facere altiorem ut ipsum cognosceret tanquam Deum. Sed et aliud quidem innuit in his verbis, ut quando debes conferre cum aliquo, non adulando cum eo conferas, sed respicias radicem bonitatis et fontem Deum, et ei præstes honorem.

Bed. Notandum autem quod justitia legis suo tempore custodita, non solum bona terræ, verum etiam suis electoribus vitam conferebat : unde Dominus de vita æterna quærenti, consequenter dixit : Præcepta nosti : Ne adulteres, ne occidas, etc. Hæc est enim puerilis innocentia, quæ nobis imitanda proponitur, si regnum Dei volumus intrare. Unde sequitur : Et ille respondens ait : Magister, hæc omnia servavi a juventute mea. Non est putandus homo iste vel voto tentantis (ut quidam putaverunt) Dominum interrogasse, vel de sua vita esse mentitus, sed simpliciter ut vixerat, esse confessus : quod patet ex hoc quod subditur : Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, etc. Si autem mendacii aut simulationis noxa reus teneretur, nequaquam intuitus arcana cordis ejus diligere diceretur Jesus. Orig., super Matth. (trac. 8). In hoc enim quod dilexit eum (vel osculatus est eum), videtur affirmasse professionem ejus qui dixit se omnia ista implesse. Intendens enim mente in eum,

mandements. Regardant avec son esprit ce jeune homme, il le vit révélant la conviction d'une bonne conscience.

S. Chrys. — On peut se demander ici comment le Christ peut aimer cet homme qui ne devait pas le suivre. On peut dire que c'est par la première partie de sa vie qu'il fut digne de l'amitié du Christ, ayant observé la loi dès sa jeunesse. Dans la seconde, par le refus qu'il fit d'une vie plus parfaite, il ne se montra pas non plus indigne de cette amitié; car, sans avoir dépassé les limites de la nature humaine pour suivre le Christ, il s'était montré exempt de péché en remplissant la loi selon la mesure ordinaire. C'est dans cette fidélité à la loi que le Christ l'aima. — Bède. — Le Seigneur aime ceux qui accomplissent les préceptes de la loi, quoique moindres que les conseils de la perfection; mais cela ne l'empêche pas d'établir que la loi ne possède pas ce qui est nécessaire à ceux qui désirent être parfaits. C'est pour le premier de ces motifs que le Christ n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour la faire, et c'est pour le second qu'il ajoute ici : « Il vous manque une chose; allez, vendez tout ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, et venez et suivez-moi. » Celui-là donc qui veut être parfait doit vendre ce qu'il possède, non pas en partie, ainsi qu'Ananie et Saphire, mais en totalité. — Théoph. — Et lorsqu'il l'aura vendu, le donner aux pauvres et non aux histrions et aux débauchés.

S. Chrys. — Ce n'est pas sans dessein qu'au lieu de dire *la vie éternelle*, il dit *trésor dans les cieux*, parce que, parlant de richesses et de renoncement à toutes choses, il montre par cette expression qu'il rendra, à ceux auxquels il ordonne de tout abandonner, des biens qui

---

vidit hominem ex bona conscientia confitentem.

Chrys. Dignum tamen est inquirere qualiter hunc dilexit, qui eum non erat secuturus : est autem hoc dicere, quoniam quantum ad priora dignus erat amore, quæ legis sunt observans a juventute; circa finem vero neque diminutionem prioris dilectionis consecutus est, sicut neque perfectionem suscepit. Et si enim non excesserat mensuram humanam, Christi perfectionem non sequens, nullo tamen crimine existebat reus, juxta possibilitatem hominis legem observans : et in hac observatione Christus eum dilexit. Bed. Diligit enim Dominus eos qui mandata legis (quamvis minora) custodiunt, sed nihilominus quod in lege minus fuerat his qui perfecti esse desiderant, ostendit; quia non venit solvere legem, sed adimplere : unde sequitur : Et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo, et veni, sequere me : quicunque enim perfectus esse voluerit, debet vendere quæ habet, non ex parte, sicut Ananias fecit et Saphira, sed totum. Theoph. Et cum vendiderit, dare pauperibus, non histrionibus et luxuriosis.

Chrys. (homil. 64, *in Matth.*). Bene autem non fecit æternæ vitæ mentionem, sed thesauri, dicens : Et habebis thesaurum in cœlo : qui enim de pecuniis erat sermo, et de abrenuntiatione omnium, ostendit quod reddit plura his quæ præcepit relin-

sont au-dessus de ceux qu'ils auront sacrifiés autant que le ciel est u-dessus de la terre. — THÉOPH. — Mais comme parmi les pauvres il n est beaucoup qui, au lieu d'être des pauvres humbles, sont des rognes, ou des gens ayant une autre vie de ce genre, le Sauveur oute : « Venez et suivez-moi. » — BÈDE. — Il suit le Seigneur celui ui l'imite et marche sur ses traces.

« Lequel fut attristé par cette parole et s'en alla triste. » — S. CHRYS. - Et l'évangéliste nous donne la raison de sa grande tristesse, en outant : « Car il avait beaucoup de richesses. » Ils ne sont pas également affectés ceux qui ont peu de richesses et ceux qui en possèdent beaucoup; car ajouter sans cesse de nouvelles richesses à elles que l'on a déjà ne fait que développer le feu de la cupidité.

« Et Jésus, regardant tout autour, dit à ses disciples : Comme il est ifficile à celui qui a beaucoup de richesses d'entrer dans le royaume e Dieu ! » — THÉOPH. — Non pas que les richesses soient mauvaises en lles-mêmes : ce sont ceux qui les possèdent qui sont mauvais, en les ossédant pour les garder ; il faut, non pas les avoir, c'est-à-dire les arder, les conserver, mais s'en servir en choses utiles et les faire ous servir. — S. CHRYS. — Ces paroles du Sauveur s'adressent aux isciples pauvres et ne possédant rien. C'est pour leur apprendre à ne oint rougir de leur pauvreté, et comme pour s'excuser à leurs yeux e les avoir laissés sans rien posséder. — « Et les disciples étaient stuéfaits de ses paroles. » Comme ils ne possédaient rien eux-mêmes, est bien clair que toute leur douleur concernait le salut des autres. BÈDE. — Mais comme il est une grande distance entre aimer les riesses et les posséder, ce qui a fait dire à Salomon, non pas : « Celui

---

iere, quanto majus est cœlum quam terra. THEOPH. Sed quia multi sunt pauperes m humiles, sed ebrii, aut aliquam aliam abentes malitiam, propter hoc dicit : Et mi, sequere me. BED. Sequitur enim Dominum, qui imitator ejus est, et per vestigia us graditur.

Sequitur : Qui contristatus in verbo, it mœrens. CHRYS. (ut sup.). Et causam istitiæ subdit Evangelista, dicens : Erat im possessiones habens multas : non im eodem modo alliciuntur qui pauca abent et qui multa : adjectio enim acuisitarum divitiarum majorem flammam upiditatis accendit.

Sequitur : Et circumspiciens Jesus, ait scipulis suis : Quam difficile qui pecunias habent, in regnum Dei introibunt ! THEOPH. Non hoc dicit quod divitiæ malæ sint, sed habentes ipsas ut custodiant : docet enim non ipsas habere, id est, retinere et custodire, sed eis in necessariis uti, et in servitio hominis esse. CHRYS. (ut sup.). Dixit autem hoc Dominus discipulis pauperibus existentibus et nihil possidentibus, instruens eos inopiam non erubescere, et quasi excusando eis respondens, pro eo quod nihil eos habere concesserat. Sequitur : Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus : manifestum est enim quoniam inopes existentes pro aliorum salute dolebant.

BEDA. Sed quia inter pecunias habere et amare multa distantia est ; unde et Salomon (*Eccl.* 5, vers. 9) non ait : Qui habet,

qui a, » mais « celui qui aime les richesses n'en retire aucun fruit, » le Sauveur expose aux yeux de ses disciples stupéfaits le sens du principe qu'il vient d'émettre devant eux en ajoutant : « Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient en leurs richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » Il faut remarquer que le Sauveur ne dit pas : « Combien il est impossible, » mais « combien il est difficile, » ce qui est impossible ne pouvant nullement être fait, et ce qui est difficile pouvant l'être avec beaucoup d'efforts. — S. Chrys. — Ou bien, par le mot difficile il a voulu exprimer non-seulement une difficulté, mais une impossibilité, et pas seulement une simple impossibilité, mais une impossibilité sur laquelle il insiste en ajoutant : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » — Théoph. — Par chameau, il faut entendre ou l'animal de ce nom ou cette grosse corde dont se servent les matelots. — Bède. — Comment donc voyons-nous, dans le Nouveau-Testament, Matthieu, Zachée, Joseph d'Arimathie, et dans l'Ancien, tant de riches entrer dans le royaume de Dieu, si ce n'est parce que l'inspiration divine leur avait appris à compter pour rien les richesses, ou à les abandonner tout-à-fait? Dans un sens plus élevé, cela signifie qu'il a été plus facile au Christ de mourir pour ceux qui aiment le monde qu'il ne l'a été à ceux-ci de se convertir au Christ. Il s'est présenté à nous sous la figure du chameau, parce qu'il avait porté les fardeaux de nos péchés. L'aiguille rappelle les douleurs de la passion qui ont percé le Sauveur. Le trou de cette aiguille, ce sont les angoisses de cette passion par laquelle le Seigneur a daigné remettre

---

sed, qui amat divitias, fructum non capit ex eis; ideo Dominus obstupescentibus discipulis verba præmissæ sententiæ exponit : unde sequitur : At Jesus rursus respondens, ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis regnum Dei introire ! ubi notandum est quod non ait : Quam impossibile est ! sed, quam difficile est ! Quod enim impossibile est, omnino fieri non potest; quod difficile, cum labore potest. Chrys. (ut sup.). Vel dicens difficile, ostendit esse impossibile; et non simpliciter, sed cum quadam intensione : et hoc ostendit exemplo, dicens : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. Theoph. Camelum siquidem oportet intelligere, aut ipsum animal, aut funem illum grossum quo naves magnæ utuntur. Bed. Quomodo ergo, vel in Evangelio Matthæus, et Zachæus, et Joseph (ab Arimathea), vel in veteri Testamento, quam plurimi divites intraverunt in regnum Dei, nisi forte quia divitias, vel pro nihilo habere, vel ex toto relinquere, Domino inspirante, didicerunt? Altiore autem sensu facilius est Christum pati pro dilectoribus suis, quam dilectores seculi ad Christum posse converti. Cameli enim nomine se intelligi voluit, quia infirmitatis nostræ onera sustulit. Per acum autem significat punctiones, id est, dolores in passione susceptos. Foramen ergo acus dicit angustias passionis, qua scissa nostræ quasi vestimenta naturæ quodammodo resarcire dignatus est. Sequitur : Qui magis admirabantur dicentes : Et quis potest sal-

à neuf les vêtements usés de notre vieille nature. — « Et s'étonnant de plus en plus, ils disaient : Et qui peut donc être sauvé? » Et comme le nombre des pauvres est incomparablement plus grand que celui des riches, ces paroles expriment qu'ils comptaient au nombre des riches tous ceux qui désirent les richesses, quoiqu'ils n'aient pas pu les acquérir. — « Et Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu. » — Non pas qu'il soit possible aux riches cupides et superbes d'entrer dans le royaume des cieux avec leur orgueil ou leur cupidité; mais ce qui est possible à Dieu, c'est de les convertir de l'orgueil et de la cupidité à la charité et à l'humilité.

S. CHRYS. — Il nous présente cela comme l'œuvre de Dieu, pour nous faire comprendre quel besoin il a de la grâce divine celui qui a une semblable vocation. Nous devons en conclure quelle sera la récompense des riches qui se seront attachés à suivre la philosophie (1) du Christ.

THÉOPH. — Ou bien, il faut prendre ces mots : « Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, » en ce sens que cela est impossible lorsque nous écoutons la sagesse humaine, mais non pas lorsque nous écoutons Dieu. — « Car toutes choses sont possibles à Dieu. » — Tout, c'est-à-dire tout ce qui est être; car le péché n'est rien, il n'a pas d'être, il n'a pas de substance. Ou bien, le péché n'appartient pas à la vertu, mais à l'infirmité, et comme infirmité il est impossible à Dieu. Mais ce qui est, Dieu peut-il faire que cela n'ait pas existé? Non;

(1) *L'amour de la sagesse*, d'après l'étymologie grecque. Saint Chrysostôme se sert souvent de ce mot.

---

vus fieri? Cum incomparabiliter major sit turba pauperum, quæ divitibus perditis potest salvari, non hoc dixissent, nisi quia cunctos qui divitias amant, etiamsi adipisci nequeant, in divitum numero deputari. Sequitur : Et intuens eos Jesus ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum; quod non ita intelligendum est quasi cupidi et surperbi in regnum cœlorum sint intraturi, cum cupiditate et superbia; sed possibile est Deo ut a cupiditate et superbia ad charitatem et humilitatem convertantur.

CHRYS. (homil. 64, ut sup.). Ideo autem hoc opus Dei esse dixit, ut ostenderet quod multa opus est illi gratia, qui ad hoc a Deo dirigitur. Unde monstratur quod non parva merces est divitibus volentibus Christi philosophiam sequi.

THEOPH. Vel intelligendum est quod dicit : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum ; quia cum Deum audimus, hoc sit possibile; cum vero humana sapimus, impossibile. Sequitur ; Omnia enim possibilia sunt apud Deum; cum enim omnia dicit, entia subintelligas : peccatum enim non est ens : est enim res absque essentia et hypostasi peccatum. Vel aliter : peccatum non virtutis, sed infirmitatis est; et ideo peccatum (sicut et infirmitas) impossibile est apud Deum. Sed nunquid Deus facere potest ut id quod factum est non sit factum? Ad quod dicitur quod Deus est veritas; facere autem quod factum est ut

car Dieu est vérité, et faire que ce qui a été n'ait pas été ce serait faire le faux. Comment la vérité pourrait-elle faire le faux? Il faudrait, ainsi que s'expriment quelques-uns, qu'elle détruisît sa propre nature. Est-ce que Dieu peut ne pas être Dieu? C'est absurde.

Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi. Jésus répondit : Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour moi et pour l'Evangile sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, que présentement, dans ce siècle même, il ne reçoive cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, de mères, d'enfants et de terres, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle. Mais plusieurs de ceux qui auront été les premiers seront les derniers, et plusieurs de ceux qui auront été les derniers seront les premiers.

La Glose. (1). — Après que ce jeune homme fut parti triste de ce conseil qui lui avait été donné sur l'abandon qu'il devait faire de ses richesses, les apôtres, qui avaient déjà rempli eux-mêmes ce conseil, pensaient qu'ils avaient fait en le suivant quelque chose de grand, puisque ce jeune homme, qui avait été observateur parfait de la loi, n'avait pas pu en entendre parler sans tristesse, se mirent à questionner sur la récompense qui leur était réservée, et c'est par la bouche de Pierre qu'ils adressèrent leur question au Sauveur : « Et Pierre se mit à dire : Voici que nous avons laissé toutes choses et que nous vous avons suivi. » — Théoph. — Pierre appelle tout ce qui est bien peu ; car peu est capable de vous tenir lié par les liens de la passion, et il mérite d'être appelé heureux celui-là même qui abandonne peu de chose.

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

---

non sit factum, falsum est. Qualiter ergo veritas faciet falsum? Prius igitur destruet propriam naturam ut quidam dicunt : nunquid potest Deus non esse Deus? Hoc enim ridiculum est.

Et post hæc cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter Evangelium, qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc ; domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecutionibus, et in seculo futuro vitam æternam. Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi.

Glossa. Quia juvenis, audito consilio Salvatoris, de rerum dimissione tristis abscesserat, discipuli autem Christi præmissum consilium jam adimpleverant, sollicitare cœperunt de præmio, æstimantes se magnum aliquid fecisse, cum juvenis qui præcepta legis impleverat, hoc sine tristitia audire non potuerit : unde Petrus pro se et aliis Dominum interrogat, et hoc est quod dicitur : Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. Theoph. Petrus etsi pauca dimisit, tamen hæc omnii vocat : nam et

BÈDE. — Il ne suffit pas de tout abandonner, et Pierre joint l'expression de ce qui constitue la perfection en ajoutant : « Et nous vous avons suivi. » C'est comme s'il disait : Nous avons fait ce que vous nous avez commandé ; quelle récompense recevrons-nous? Pierre a parlé lui seul ; le Seigneur fait une réponse générale : « Jésus, répondant, dit : Je vous le dis en vérité, personne, etc. » Par ces mots, il ne veut pas nous engager à abandonner nos parents et à les laisser sans secours, ni à nous séparer de nos femmes, mais à le préférer à toutes les choses de la terre. — S. CHRYS. — Je pense qu'il a voulu par ces mots indiquer à mots couverts les persécutions futures ; car il devait arriver pendant ces persécutions que beaucoup de parents entraîneraient leurs enfants dans l'impiété, et beaucoup de femmes leurs maris. Or, il n'y a aucune différence entre l'expression que porte l'Évangile de Marc : « Pour mon nom ou pour l'Évangile, » et celle de Luc : « Pour le royaume de Dieu ; » car le nom du Christ est toute la vertu de l'Évangile ou celle du royaume de Dieu. C'est au nom du Christ que l'Évangile est reçu, et par son nom qu'est connu et qu'arrive le royaume de Dieu.

BÈDE. — A l'occasion de cette parole, « que l'on recevra le centuple dès cette vie, » quelques-uns ont imaginé la fable de mille ans accordés aux justes après leur résurrection pour y recevoir cette multiple récompense qui doit être couronnée de la vie éternelle. Ils ne voient pas que, quoi qu'il en soit de cette promesse quant aux autres récompenses, elle a quelque chose de honteux en ce qui concerne les femmes, d'autant plus qu'ailleurs l'Évangile nous assure qu'après la résurrection il

---

pauca habent vinculum passionis, ita ut beatificetur etiam ille qui pauca relinquit.

BEDA. Et quia non sufficit tantum dimittere, jungit quod perfectum est : Et secuti sumus te ; quasi dicat : Fecimus quod jussisti : quid igitur dabis nobis præmii ? Petro autem de discipulis tantum interrogante, Dominus universalem responsionem facit. Unde sequitur : Respondens Jesus ait : Amen dico vobis : nemo est, etc. Hoc autem dicens non innuit ut patres relinquamus, non adjuvantes eos, neque ut ab uxoribus separemur, sed nos instruit præferre honorem Dei secularibus rebus. CHRYS. (65, *in Matth.*). Mihi autem videtur quod in hoc intendebat, persecutiones futuras occulte prænuntiare, quia futurum erat ut multi patres ad impietatem filios inducerent, et uxores viros. Non autem differt dicere : Propter nomen meum, aut Evangelium, ut Marcus dicit ; aut propter regnum Dei, ut ait Lucas : etenim nomen Christi virtus Evangelii est, et regni. Evangelium enim recipitur in nomine Jesu Christi, et regnum Dei per nomen ipsius cognoscitur et venit.

BEDA. Quidam autem ex occasione hujus sententiæ qua dicitur : Accipiet centies tantum nunc in tempore hoc, judaicam mille annorum fabulam post resurrectionem justorum dogmatizant, quando omnia quæ propter Deum dimisimus, multiplici sunt fœnore reddenda, insuper et vita æterna donanda. Nec vident quod etsi in cæteris digna sit promissio, in uxoribus tamen centenis juxta alios evangelistas appareat turpitudo, præsertim cum Dominus in resurrectione nubendum non esse testetur,

n'y aura plus de mariage. D'ailleurs, le Christ assure que ces récompenses accordées au centuple seront mêlées à des persécutions, et ils bannissent les persécutions de ces mille ans qu'ils ont imaginés. — S. CHRYS. (1). — Cette récompense n'est que centuple sous le rapport seulement de la communication, et non sous le rapport de la possession. Ce n'est point d'une manière matérielle que le Seigneur réalisa pour eux cette promesse, mais d'une manière toute différente. — THÉOPH. — Dans une maison, il n'y a qu'une seule épouse à s'occuper de la nourriture et du vêtement de son mari; mais voyez les apôtres: beaucoup de femmes s'occupaient de leurs vêtements et de leur nourriture, et les servaient. Également les apôtres eurent plusieurs pères et plusieurs mères, et ce furent tous ceux qui les aimaient. Pierre abandonne sa maison, et les maisons de tous ses disciples sont à lui. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est que si les justes sont jetés dans les angoisses et dans les persécutions, ils n'en seront point empêchés de recevoir ce centuple. C'est pourquoi le Sauveur ajoute : « Ce ainsi que les premiers, seront les derniers et les derniers les premiers. » Les pharisiens étaient les premiers et ils sont devenus les derniers, tandis que ceux qui ont tout abandonné pour le Christ et qui l'ont suivi furent les derniers dans le siècle à cause de leurs angoisses et des persécutions, mais ils seront les premiers à cause de leur espérance qu'ils ont placée en Dieu.

BÈDE. — L'on peut entendre dans un sens plus élevé ce qui est dit ici : « Il recevra seulement le centuple. » Le nombre cent, que l'on exprime en passant de la gauche à la droite, est exprimé par la même

(1) Hom. 33 Op. imp. On trouve quelque chose de semblable dans le traité 9e.

et ea quæ propter se dimissa fuerint, recipienda in hoc tempore cum persecutionibus asseveret, quas mille annis suis abesse affirmant. CHRYS. Est quidem igitur centies tantum merces secundum communicationem, et non secundum possessionem : hoc enim adimplevit eis Dominus, non corporaliter, sed alio quodam modo. THEOPH. Uxor enim in domo circa viri cibum negotiatur et vestimenta. Vide igitur hoc et in apostolis. Multæ enim mulieres sollicitæ erant de eorum cibo et vestimentis, et ministrabant eis (1 *Cor.*, 9). Similiter, et patres, et matres plurimas apostoli habuerunt, scilicet eos qui ipsos diligebant : sed et Petrus unam relinquens domum, postea omnium discipulorum domos habebat. Et majus est, quia cum persecutionibus hæc omnia possidebunt sancti, si persecutiones sint passi et angustiati. Propter quod sequitur : Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi. Pharisæi enim primi existentes, facti sunt novissimi. Qui vero omnia reliquerunt, et Christum secuti sunt, fuerunt novissimi in sæculo isto per angustias et persecutiones, sed erunt primi per spem quæ est in Deum.

BED. Potest sane hoc quod ait : Accipiet centies tantum, altius intelligi. Centenarius quippe numerus de læva translatus ad dexteram, licet eamdem inflexus digitorum videatur habere figuram, quam habue-

inflexion de doigts qui dans la main gauche exprime le nombre dix; mais, malgré cette ressemblance, la distance est grande entre ces deux nombres. C'est ainsi que tous ceux qui ont méprisé leurs biens temporels pour le royaume de Dieu goûtent avec une foi pleine de certitude la joie de ce royaume des cieux, même dans cette vie pleine de persécutions, dans l'attente de la céleste justice qui est signifiée par la main droite, et ont un avant-goût de ce bonheur des élus. Mais comme il en est beaucoup qui ne réalisent pas tous leurs préceptes de vertu avec la même piété qu'ils avaient au début, le Sauveur ajoute : « Plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers. » Nous voyons tous les jours des laïques faire briller en eux l'éclat des plus grands mérites, et d'autres, qui avaient débuté par la plus grande ferveur d'esprit, se laisser tomber à la fin dans la torpeur, et après avoir commencé par l'esprit, livrés à la folie de la paresse, finir par la chair.

Lorsqu'ils étaient en chemin pour aller à Jérusalem, Jésus marchait devant eux, et ils étaient tout étonnés, et le suivaient saisis de crainte. Et Jésus, prenant à part de nouveau les douze disciples, commença à leur dire ce qui lui devait arriver. Nous allons, comme vous voyez, à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux sénateurs; ils le condamneront à la mort, et ils le livreront aux Gentils. Ils le traiteront avec moquerie et avec outrage; ils lui cracheront au visage; ils le fouetteront; ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour.

BÈDE. — Les disciples avaient entendu dire au Seigneur qu'il devait beaucoup souffrir de la part des scribes et des princes des prêtres, et

rat denarius in læva, tamen quantitatis magnitudine sursum crescit; quia videlicet omnes qui propter regnum Dei temporalia spreverunt, etiam in hac vita persecutionibus plenissima, ejusdem regni gaudium fide certa degustant, atque in exspectatione patriæ cœlestis, quæ significatur in dextera omnium electorum delectatione fruuntur. Verum quia multi virtutum studia non eadem qua incipiunt, intentione pietatis consummant, mox subinfertur : Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi. Quotidie enim videmus multos in laico habitu constitutos, magis vitæ meritis excellere, et alios a prima ætate spirituali studio ferventes, ad extremum otio torpente lassescere, atque inerti stultitia quod spiritu cœpere, carne consummare.

Erant autem in via ascendentes Hierosolymam, et præcedebat illos Jesus : et stupebant, et sequentes timebant. Et assumens iterum duodecim, cœpit illis dicere quæ essent ei ventura : quia ecce ascendimus Hierosolymam, et Filius hominis tradetur Principibus Sacerdotum, et scribis, et senioribus; et condemnabunt eum morte : et tradent eum gentibus, et illudent ei, et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum, et tertio die resurget.

BEDA. Meminerant discipuli sermonis quo Dominus se passurum multa a summis sacerdotibus et scribis prædixerat; et ideo Hierosolymam tendentes stupebant; et hoc est quod dicitur : Erant autem in via ascendentes Hierosolymam; et præcedebat

aussi sont-ils frappés de stupeur dans le chemin qui les conduit à Jérusalem. « Ils étaient dans le chemin allant à Jérusalem, et Jésus les précédait. » — THÉOPH. — Pour montrer qu'il va au devant de la mort et qu'il ne fuit pas devant le sacrifice de sa vie pour notre salut. « Et ils s'étonnaient, et ils étaient tremblants en le suivant. » — BÈDE. — De crainte d'être immolés eux-mêmes, ou parce que, ayant placé leur bonheur dans la vie et le gouvernement de leur maître, ils frémissaient de le voir tomber entre les mains de ses ennemis. Or le Seigneur, prévoyant que sa passion jetterait le trouble dans l'âme de ses disciples, se met à les entretenir de nouveau de son supplice et de la gloire de sa résurrection : « Et, prenant de nouveau avec lui les douze, il se mit à leur dire, etc. » — THÉOPH. — C'est pour affermir leur âme; car, après avoir été prévenus, ils devaient soutenir plus légèrement cette épreuve et ne pas s'en laisser accabler comme d'une catastrophe inattendue. Il montre ainsi qu'il souffre volontairement; car celui qui prévoit un mal, qui peut y échapper et qui ne le fait pas, s'y livre lui-même. Ce sont ses disciples qu'il prend à l'écart, car il était convenable que ce fût à ses plus intimes qu'il révélât le mystère de sa passion.

S. CHRYS. — Il leur prédit tous les détails de sa passion, afin qu'ils ne soient pas ébranlés par un fait inattendu et qu'il ne leur aurait pas fait connaître auparavant. « Voici que vous monterez à Jérusalem, et le Fils de l'homme, etc. » — LA GLOSE (1). — Il est dit le Fils de l'homme, car c'est lui qui doit souffrir, la divinité ne le pouvant pas.

(1) C'est dans la Glose interlinéaire pour la première partie de la citation. La seconde se trouve dans la Glose du chap. 20 de saint Matthieu, partie mot à mot, partie équivalemment.

---

illos Jesus. THEOPH. Ut ostendat quod ad passionem præcurrit, et quod non refugit mortem pro nostra salute : et stupebant, et sequentes timebant. BED. Ne vel ipsi cum eo occiderentur, vel saltem ille cujus vita et magisterio gaudebant, inimicorum manibus occumberet. Prævidens autem Dominus ex passione sua discipulorum animos perturbandos, eis et passionis pœnam et resurrectionis suæ gloriam prædicit. Unde sequitur : Et assumens iterum duodecim, cœpit illis dicere, etc. THEOPH. Ut scilicet discipulorum corda confirmaret ; ut cum hæc præaudirent, levius postmodum sustinerent, et in repentinis non formidarent ; et etiam ut ostenderet quod voluntarie patitur : qui enim prænoscit, et potest fugere et non fugit, manifestum est quod voluntarie seipsum passioni tradit. Seorsum autem assumit discipulos : nam conveniens erat passionis mysterium propinquioribus sibi revelare.

CHRYS. (hom. 66, *in Matth.*). Commemorat autem singula quæ passurus erat, ne si aliquid prætermissum remaneret, cernentes postmodum illud, subito turbarentur : unde subdit : Quia ecce ascendimus Hierosolymam, et Filius hominis, etc. GLOS. Ad quem scilicet pertinet pati : nam Divinitas pati non potest : tradetur (scili-

« Il sera livré (par Judas) aux princes des prêtres, et aux scribes et aux anciens, et ils le condamneront à mort (par une sentence le déclarant digne de mort), et ils le livreront aux nations (à Pilate idolâtre), et on le bafouera (les soldats de Pilate), et on le couvrira de crachats, et on le flagellera, et on le tuera. » — S. Chrys. — Il ajoute, afin qu'ils se laissent aller à l'espérance de sa résurrection, au moment où ils sont attristés de sa mort : « Et il ressuscitera le troisième jour. » Ils devaient le croire, sur tout le reste, car il ne leur avait nullement caché ses tristesses et ses opprobres.

Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui, et lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous tout ce que nous vous demanderons. Il leur répondit. Que voulez-vous que je fasse pour vous? Accordez-nous, lui dirent-ils, que dans votre gloire nous soyons assis, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche. Mais Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et Jésus repartit : Vous boirez, en effet, le calice que je dois boire, et vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner; mais ce sera pour ceux à qui il a été préparé.

S. Chrys. (1). — Ayant entendu parler souvent au Christ de son règne, les disciples ne pouvaient s'imaginer que ce royaume dût avoir lieu après sa mort. C'est pourquoi, l'entendant parler à ce moment de sa mort, ils s'approchent de lui pour pouvoir jouir tout de suite des honneurs de son royaume. « Et s'approchèrent aussitôt de lui

(1) On trouve l'équivalent dans sa 66e hom. sur saint Matthieu.

cet a Juda) principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus, et condemnabunt eum morte (judicantes eum esse reum mortis), et tradent eum gentibus (scilicet Pilato gentili), et illudent ei (milites ejus), et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum. Chrys. (ut sup.). Ut autem cum fuerint contristati propter passionem et mortem, tunc et resurrectionem exspectent, subdit : Et tertia die resurget : cum enim tristitias et opprobria quæ contigerunt non occultaverit, conveniens erat ut ei de reliquis crederent.

Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedæi, dicentes : Magister, volumus ut quodcunque petierimus, facias nobis. At ille dixit eis : Quis vultis ut faciam vobis? Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam sedeamus in gloria tua. Jesus autem dixit eis : Nescitis quid petatis : potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptismo quo ego baptizor, baptizari? At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo, bibetis; et baptismo quo ego baptizor, baptizabimini : sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est.

Chrys. Audientes discipuli Christum frequenter de suo regno loquentem, putabant quod hoc regnum post ejus mortem non esset; et ideo nunc prænuntiata Christi

Jacques et Jean, etc. » Rougissant du sentiment humain qui les faisait parler, ils s'approchent du Christ et l'emmènent loin des autres disciples. Le Sauveur, sentant ce qu'ils allaient lui demander, mais voulant les forcer à l'exprimer, les interroge : « Que voulez-vous que je vous fasse? » — THÉOPH. — Les disciples pensaient qu'il montait à Jérusalem pour y régner, et que ce ne serait qu'après qu'il souffrirait ce qu'il venait de dire. C'est dans cette pensée qu'ils lui demandaient l'un la droite, l'autre la gauche de son trône : « Et ils lui dirent : Donnez-nous de nous asseoir l'un à votre droite, l'autre à votre gauche dans votre gloire. » — S. AUG. — Matthieu nous montre la mère de ces disciples portant cette demande au Sauveur ; mais elle ne faisait qu'exprimer le désir de ses enfants, et Marc, en en mettant l'expression dans la bouche des disciples, nous a enseigné rapidement que c'était plutôt la volonté de ses enfants que la sienne propre qu'elle avait ainsi exprimée. — S. CHRYS. — L'on peut dire aussi que cette demande a été exprimée par la mère et les enfants. Ceux-ci, voyant que le Sauveur les avait distingués des autres, crurent obtenir cette demande, et ils se firent accompagner de leur mère pour l'obtenir plus facilement.

S. AUG. — Enfin il faut remarquer que c'est plutôt à eux qu'à leur mère que le Sauveur répondit, d'après Marc et Matthieu : « Jésus leur dit : Vous ne savez pas ce que vous demandez. » — THÉOPH. — Ce que vous croyez n'est pas, à savoir que je dois régner d'une manière temporelle à Jérusalem, et tout ce qui concerne mon royaume dépasse l'intelligence : s'asseoir à côté de moi est une chose si excellente

---

morte, accesserunt ad eum, ut honoribus regni statim fierent digni : unde dicitur : Et accesserunt ad eum Jacobus et Joannes, etc. erubescentes enim quod aliquid humanum passi erant, accesserunt ad Christum, seorsum a discipulis assumentes. Salvator vero non ignorans quid petere debebant, sed ad respondendum eos inducens, interrogationem subjungit. At ille dixit : Quid vultis ut faciam vobis? THEOPH. Credebant autem prædicti discipuli quod propter hoc Hierosolymam ascenderet ut regnaret, et postmodum pateretur quæ se passurum prædixerat, et hoc cogitantes dexteram et sinistram sedem appetebant. Unde sequitur : Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram, et alius ad sinistram sedeat in gloria tua. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 64). Hoc ab eis, non per ipsos, sed per matrem dictum esse Matthæus expressit, cum illa eorum voluntatem attulisset ad Dominum ; unde magis ipsos quam illam dixisse quod dictum est Marcus breviter intimavit. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Vel convenienter dici potest utrumque factum esse : videntes enim se præ aliis honoratos, prædictam petitionem se consequi æstimabant ; et ut facilius petitionem obtinerent, matrem assumpserunt, ut cum hac simul Christum precarentur.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 64). Denique et Dominus etiam secundum Marcum et secundum Matthæum ipsis potius quam matri respondit : nam sequitur : Jesus autem dixit eis : Nescitis quid petatis. THEOPH. Quasi dicat : Non est hoc quod

qu'elle dépasse toute nature angélique. — BÈDE. — Ou bien, ils ne savent pas ce qu'ils demandent en demandant au Seigneur le siége de la gloire qu'ils ne méritent pas encore. — S. CHRYS. — Ou bien, en leur disant : « Vous ne savez pas ce que vous demandez, » c'est comme s'il leur disait : Vous parlez de gloire, et je vous entretiens de fatigues et de combats. Ce n'est pas maintenant le temps des récompenses, mais celui du sacrifice, des combats et des périls. Et c'est pour cela qu'il ajoute : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai, etc. » Il se sert de cette question pour les rendre plus avides en leur montrant qu'ils participent ainsi à son sort.

THÉOPH. — Il appelle sa croix un calice et un baptême : un calice, comme étant un breuvage délicieux pour sa bouche ; un baptême, car c'est par elle que le genre humain devait être purifié de ses fautes. Mais eux, ne comprenant pas, répondirent : « Nous le pouvons. » Ils croyaient qu'il s'agissait d'une coupe ordinaire, et par baptême ils entendaient les purifications qui précédaient les repas. — S. CHRYS. — Ils répondirent aussitôt, pensant que leur demande allait être exaucée. « Jésus leur répondit : En effet, vous boirez mon calice, etc., » c'est-à-dire vous serez dignes de mon martyre, et vous souffrirez ainsi que moi.

BÈDE. — L'on peut demander comment le Sauveur a pu dire qu'ils boiraient son calice et qu'ils seraient baptisés de son baptême, attendu que l'Écriture raconte du seul Jacques qu'il fut décapité par Hérode, et qu'il est constant que Jean finit sa vie par une mort naturelle. Mais si nous lisons l'histoire de l'Église, en y voyant que Jean fut

---

creditis, quod sim temporaliter in Hierusalem regnaturus, sed omnia hæc (quæ scilicet ad regnum meum pertinent) supra intellectum sunt : etenim sedere a dextris meis tam magnum quid est, ut excellat ordines angelorum. BED. Vel nesciunt quid petant, qui sedem gloriæ a Domino, quam nondum merebantur, inquirunt. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Vel dicit : Nescitis quid petatis : ac si diceret : Vos de honore loquimini, ego vero de agonibus et sudoribus disputo : non enim est hic præmiorum tempus, sed occisionis, præliorum et periculorum : unde subdit : Potestis bibere calicem quem ego, etc. Per modum interrogationis attrahit eos, ut ex communicatione quæ est ad ipsum avidiores fierent.

THEOPH. Calicem autem et baptismum crucem nominat : calicem quidem tanquam potum dulciter ab ipso susceptum ; baptismum vero tanquam emundationem nostrorum facientem peccatorum. Qui non intelligentes quod dixerat, responderunt. Unde sequitur : At illi dixerunt : Possumus ; credebant enim quod de calice sensibili, et baptismo quo Judæi baptizari solebant (lavantes scilicet se antequam comederent), loqueretur. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Responderunt autem prompte, exspectantes in eo quod petierunt exaudiri. Sequitur : Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo, etc., id est, martyrio digni eritis, et patiemini sicut et ego.

BED. Quæritur autem quomodo calicem martyrii Jacobus et Joannes biberunt, aut quomodo baptismo Domini fuerunt bapti-

plongé dans une chaudière d'eau bouillante (1) et puis exilé dans l'île de Pathmos (2), nous reconnaîtrons que l'intention du martyre ne lui manqua point, et que Jean but la coupe du confesseur, quoique le tyran ne répandit pas son sang.

« Mais vous asseoir à ma droite. » — S. CHRYS. — L'on peut faire ici deux questions : d'abord s'il est une place dans le ciel à la droite du Christ; en second lieu, si le Seigneur de toutes choses ne peut pas accorder le pouvoir à ceux auxquels il a été préparé. Or, nous répondrons à la première question qu'il n'est point de place à la droite du Christ : son trône n'est accessible pour aucune créature. Donc en répondant : « Vous asseoir à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous l'accorder, » il ne veut pas dire qu'il y en ait qui occupent ces places : il répond à ce que veulent demander ceux qui lui ont fait cette question; et, n'ayant aucune connaissance de ce trône sublime et de cette chaire qui est à la droite du Père, ceux-ci n'avaient eu en vue qu'une seule chose, d'obtenir la suprématie sur les autres, et le premier de ces douze trônes qu'ils avaient entendu promettre aux douze apôtres. A la seconde question, l'on peut répondre qu'accorder cela ne dépasse pas le pouvoir du Fils de Dieu. Ce qui est dans Matthieu : « A ceux à qui cela est préparé par mon Père, » ne peut pas vouloir dire autre chose que ce qui est préparé par moi, et c'est pour cela que Marc n'a même pas dit : « Par mon Père. » Ainsi ce que dit le Sauveur se résume en ceci : En effet, vous mourrez pour moi; mais cela ne suffit pas pour que vous obteniez le premier rang.

(1) Tert., lib. *De præscript.* De là vient la fête de *saint Jean devant la porte latine.*
(2) Euseb., lib. 3. Eccl. Hist., cap. 7.

---

zati, cum Scriptura narret Jacobum tantum Apostolum ab Herode capite truncatum, Joannes autem propria morte finierit vitam. Sed si legamus ecclesiasticas historias in quibus fertur quod et ipse propter martyrium in ferventis olei dolium missus sit, statimque relegatus in Pathmos insulam sit, videbimus martyrium animo non defuisse, et bibisse Joannem calicem confessionis (quem et tres pueri in camino ignis, biberunt), licet persecutor non fuderit sanguinem.

Sequitur : Sedere autem ad dexteram, etc. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Ubi duo quæruntur : unum est si paratum est alicui sedere a dextris ejus; alterum autem, si omnium Dominus his quibus paratum est potestatem tribuendi non habet : ad primum ergo dicimus quod nullus a dextris neque a sinistris sedet; invius enim est omni creaturæ thronus ille : quomodo ergo dixit : Sedere ad dexteram meam, vel ad sinistram non est meum dare vobis, quasi quibusdam sessuris? Ad suspicionem quidem interrogantium respondit, eorum intentioni condescendens : neque enim noverant illum thronum excelsum et cathedram quæ est a dextris Patris; sed unum solum petebant, scilicet potiri primatu et aliis præesse : quia enim audiverant dictum de apostolis, quod super duodecim thronos essent sessuri, quid esset quod dictum est ignorantes, inter cæteros petierunt primatum. Ad secundum dicendum est, quod tu-

Il appartiendra à celui qui, venant au martyre avec une tout autre vertu que vous, méritera des récompenses beaucoup plus grandes (1). La primauté attend ceux qui peuvent devenir les premiers par leurs œuvres. C'est ainsi que dans sa réponse le Seigneur, tout en ne voulant pas les contrister, leur apprit à ne pas avoir de vaines et inutiles querelles pour les questions de préséance. — Bède. — Ou bien, il ne m'appartient pas de donner ce premier rang à des superbes, et vous l'êtes encore; il appartient à d'autres : soyez vous-mêmes les autres, soyez humbles, et il vous est préparé.

Et les dix autres, ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre Jacques et Jean. C'est pourquoi Jésus, les appelant à lui, leur dit : Vous savez que ceux qui ont l'autorité de commander aux peuples exercent une domination sur eux, et que leurs princes les traitent avec empire. Il n'en doit pas être de même parmi vous; mais si quelqu'un veut y devenir le plus grand, il faut qu'il soit prêt à vous servir; et quiconque voudra être le premier d'entre vous doit être le serviteur de tous. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.

Théoph. — Les apôtres supportent difficilement de voir Jacques et Jean rechercher l'éclat : « Et les dix, l'ayant entendu, furent indignés contre Jacques et Jean. » L'envie est dans ces hommes encore passionnés, et cette envie ne s'exprime par leur bouche que lorsqu'ils ont vu les deux frères rejetés par le Sauveur; elle ne s'était pas fait

(1) Le grec porte : beaucoup plus nombreuses, πολλῷ πλείονα.

donum potestatem Filii Dei non transcendit; sed quod in Matthæo dicitur : Paratum est a Patre meo, est ac si diceret : A me : unde et Marcus non dixit hic : A Patre meo. Quod ergo hic Christus dicit, tale est : Moriemini, inquam, propter me, non tamen hoc sufficit ad hoc, quod vos primum ordinem obtineatis, si enim aliquis alius cum martyrio venerit omnem aliam virtutem possidens, multo vobis majora possidebit. His enim paratur primatus, qui per opera possunt fieri primi. Sic igitur Dominus sua responsione eos instruxit, ut non vane et inaniter pro primatibus molestentur, simul autem et eos noluit contristari. Bed. Vel non est meum vobis dare, id est, superbis (hoc enim adhuc erant). Aliis paratum est; et vos alii estote, id est, humiles; et vobis paratum est.

Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne. Jesus autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi qui videntur principari gentibus dominantur eis ; et principes eorum potestatem habent ipsorum : non ita est autem in vobis; sed quicunque voluerit fieri major, erit vester minister; et quicunque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus : nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in redemptionem pro multis.

Theoph. Quia reliqui apostoli vident Jacobum et Joannem honorem petere, patienter ferre non possunt : unde dicitur : Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne : patientes enim humana, invidia movebantur; sed tunc primo indignati

jour tant que le Sauveur avait paru les distinguer. C'est ainsi que les apôtres avaient alors des dispositions imparfaites ; plus tard, ils se cédèrent à l'envi la puissance. Or, le Seigneur les guérit, d'abord en les attirant auprès de lui pour les consoler : « Ensuite, les appelant, » et puis en leur démontrant que c'était tout-à-fait païen que de désirer les premières places et d'usurper l'honneur : « Il leur dit : Vous savez que ceux que l'on voit commander aux nations agissent avec domination, et que leurs princes exercent le pouvoir sur eux. » Les princes des païens se conduisent, en effet, dans le pouvoir, avec violence et tyrannie (1). « Mais il ne doit pas en être ainsi pour vous. » — Bède. —Il leur apprend ainsi que c'est le plus grand qui est le plus petit, et que c'est celui qui s'est fait le serviteur de tous qui devient maître. Puisque c'est par l'humilité, et non par le pouvoir, que l'on parvient au sommet des vertus, c'est donc inutilement que les uns ont demandé un pouvoir démesuré et que les autres ont ressenti de la douleur de cette demande. Ensuite, il leur propose un exemple qui les couvrira de confusion à la vue des faits, si les paroles ne leur font rien : « Car le fils de l'homme n'est pas venu pour qu'on le serve, mais pour servir et pour donner son âme comme rédemption d'un grand nombre. » — Théoph. — Ce qui est plus que de servir. Qu'y a-t-il de plus grand et de plus admirable que de mourir pour celui que l'on sert ? Le Fils de Dieu nous servant, son humilité descendant jusque-là, c'était sa gloire et la gloire de tous ; car, connu des seuls anges avant son incarnation, il a été glorifié par son incarnation et par sa

(1) Ἐξουσιαστικῶς καὶ τυραννικῶς.

---

sunt, cum viderunt ipsos a Domino non susceptos : non autem prius indignabantur, quia videbant ipsos aliis præhonorari : tunc igitur sic imperfecte habebant apostoli ; sed postea in primatibus sibi credebant ad invicem. Christus autem eos sanat : primo quidem ad eorum consolationem eos juxta se adducendo ; et hoc significatur, cum dicitur : Jesus autem vocans eos ; deinde demonstrando, quod usurpare honorem et desiderare primatum, gentilium est : unde sequitur : Ait illis : Scitis quia hi qui videntur principari gentibus, dominantur eis, et principes eorum potestatem habent ipsorum : gentilium enim principes tyrannice et dominabiliter ad principatum se ingerunt. Sequitur : Non ita est autem in vobis. Beda. In quo docet eum majorem esse qui minor fuerit, et illum dominum fieri, qui omnium servus fit : frustra igitur aut illi immoderata quæsierant, aut isti dolent super majorem desiderio : cum ad summitatem virtutum, non potentia, sed humilitate, veniatur. Deinde proponit exemplum, ut si dicta parvipenderent, erubescerent ad opera, et dicit : Nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in redemptionem pro multis. Theoph. Quod majus est quam ministrare. Cum enim aliquis pro eo cui ministrat moritur, quid isto potest esse majus et mirabilius ? Sed tamen ista ministratio et humilitatis descensus, gloria ejus erat et omnium. Antequam enim in-

croix, non pas seulement d'une gloire personnelle, mais d'une gloire à laquelle il a fait participer les hommes, et il est devenu par la foi le maître de l'univers. — BÈDE. — Il ne dit pas qu'il a donné son âme pour la rédemption *de tous*, mais pour celle d'un grand nombre, de tous ceux qui ont voulu accepter sa foi.

Après cela ils vinrent à Jéricho; et comme il sortait de Jéricho avec ses disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bartimée, fils de Timée, qui était assis sur le chemin pour demander l'aumône, ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, se mit à crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Et plusieurs le reprenaient rudement, et lui disaient qu'il se tût; mais il criait encore beaucoup plus haut : Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'étant retiré, commanda qu'on l'appelât. Et quelques-uns appelèrent l'aveugle en lui disant : Ayez bonne espérance, levez-vous, il vous appelle. Aussitôt il jeta son manteau, et se levant, il vint à Jésus. Et Jésus lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle lui répondit : Maître, faites que je voie. Allez, lui dit Jésus, votre foi vous a sauvé. Et il vit au même instant, et il suivait Jésus dans le chemin.

S. JÉR. — Le nom de Jéricho signifiant *lune* ou *anathème*, ce nom correspond à la Passion qui approche. C'est en effet au moment où la chair du Christ descend et disparaît que se prépare la Jérusalem céleste.

« Et lorsqu'il sortait de Jéricho, un aveugle, etc. » — BÈDE. — Matthieu nous parle de deux aveugles assis au bord du chemin et criant après le Seigneur, guéris tous les deux. Luc rapporte que lorsque Jésus approchait de Jéricho, se présenta et fut guéri de la même ma-

---

mo fieret, solum ab angelis notus est. Cum autem factus est homo, et crucifixus est, non tantum ipse gloriam habet, sed et alios in participationem suæ gloriæ suscepit, et dominatus est per fidem orbi terræ. BEDA. Non autem dixit : Animam suam in redemptionem dare pro omnibus, sed, pro multis, id est, qui credere voluerint.

Et venierunt Hierico. Et proficiscente eo de Hierico, et discipulis ejus, et plurima multitudine, Filius Timæi Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans. Qui cum audisset quia Jesus Nazarenus est, cœpit clamare et dicere : Jesu, Fili David, miserere mei. Et comminabantur illi multi, ut taceret : at ille multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. Et stans Jesus, præcepit illum vocari. Et vocant cæcum dicentes ei : Animæquior esto : surge, vocat te. Qui projecto vestimento suo exiliens venit ad eum. Et respondens Jesus, dixit illi : Quid tibi vis faciam? Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam. Jesus autem ait illi : Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via.

HIER. Passioni Domini appropinquanti civitatis nomen respondet : dicitur enim : Et veniunt Hierico. Hierico luna sive anathema interpretatur : defectus autem carnis Christi, præparatio est Hierusalem cœlestis.

Sequitur : Et proficiscente eo de Hierico, cæcus, etc. BEDA. Matthæus duos juxta viam sedentes et ad Dominum clamantes cæcos dicit esse illuminatos ; Lucas autem cum appropinquaret Hierico pari ordine il-

nière un aveugle. Que personne, au moins de ceux qui réfléchissent, ne pense qu'il y a eu ici contradiction entre ces évangélistes, mais l'un ne fait que compléter l'autre. Il nous faut donc entendre ceci de cette manière, que l'un des deux aveugles était plus connu que l'autre ; et ce qui le fait supposer, c'est que Marc donne son nom et celui de son père. — S. Aug. — Marc a voulu par conséquent ne raconter que la guérison qui, étant la plus célèbre à cause de celui qui avait été guéri, avait attiré le plus d'éclat au Sauveur. Quant au miracle que Luc raconte, l'on doit admettre que c'est une guérison d'un autre aveugle faite dans des circonstances un peu différentes, et cependant semblable et faite de la même manière.

« Lequel, ayant ouï que Jésus de Nazareth. » — S. Chrys. — Cet aveugle appelle Jésus fils de David, parce qu'il a entendu les louanges que lui donne la foule qui passe, et qu'il a ainsi acquis la certitude que les prophéties ont été réalisées en lui.

« Et plusieurs le menaçaient pour le faire taire. » — Orig. — Paroles qui reviennent à celles-ci : Ceux qui avaient déjà la foi lui reprochaient la dénomination dont il se servait pour le Sauveur comme étant indigne de lui, parce qu'au lieu de dire « fils de David, » il aurait dû lui dire : « Fils de Dieu, ayez pitié de moi. » Mais pour lui, il ne s'arrêta pas : « Et il criait encore davantage. » Le Seigneur entendit ses cris : « Et Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on l'appelât. » Remarquez que l'aveugle de Luc est au-dessous de celui-ci ; car Jésus ne l'appela pas, d'après la manière de s'exprimer de Matthieu, ni n'ordonna qu'on l'appelât ainsi qu'il est dit ici; mais il ordonna qu'on le lui amenât, le

---

luminatum ab eo cæcum esse perhibet : ubi nemo (saltem sapiens) putet evangelistas sibimet contraria scribere, sed alium plenius scribere quæ alter omisit. Intelligendum est ergo unum eorum fuisse potissimum : quod ex hoc apparet, et quod nomen ejus, et nomen patris ejus Marcus commemoravit. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 65). Hinc est ergo quod ipsum solum voluit commemorare Marcus, cujus illuminatio tam claram famam huic miraculo comparavit, quam erat nota calamitas. Lucas vero, quamvis omnino eodem modo factum, tamen in alio cæco intelligendus est par commemorare miraculum, et ejusdem miraculi parem modum.

Sequitur : Qui cum audisset quod Jesus Nazarenus, etc. Chrys. Filium David vocat cæcus Dominum, prætereuntis turbæ laudem audiens, ac prophetarum exspectatione completa certificatus.

Sequitur : Et comminabantur illi multi, ut taceret. Orig. (tract. 13, *in Matth.*). Tanquam si dicat : Qui primi crediderant, increpabant ei clamanti : Fili David, ut taceret, et non appellaret eum contemptibili nomine, sed deberet dicere : Fili Dei, miserere mei ; ille autem non destitit : unde sequitur : Ille autem magis clamabat, etc. Cujus clamorem Dominus exaudivit : unde sequitur : Et stans Jesus præcipit illum vocari. Vide autem quod inferior est cæcus de quo Lucas loquitur. Nam nec Jesus eum vocavit (ut Matthæus dicit), nec jussit eum vocari (ut hic dicitur), sed jussit eum, ad se adduci, quasi non potentem

considérant comme impuissant à venir lui-même. Cet aveugle, au contraire, est appelé par un ordre du Sauveur. « Et ils l'appellent en disant : Aie confiance ; lève-toi, il t'appelle. Et lui, jetant son manteau, vint vers lui. » — Peut-être le vêtement de ce mendiant aveugle, c'est cette pauvreté et ces ténèbres qui l'enveloppaient : s'en débarrassant, il vient à Jésus qui l'interroge lorsqu'il s'est approché. — « Et Jésus, lui répondant, lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? » — Bède. — Est-ce que celui qui pouvait rendre la lumière à cet aveugle pouvait ignorer ce qu'il désirait ? Il l'interroge pour qu'il demande ; il l'interroge pour l'exciter à la prière. — S. Chrys. — Ou bien, il questionna, afin que l'on ne pût penser qu'il accordait autre chose que ce que l'on désirait. Sa coutume était de faire exprimer leur désir à ceux qu'il allait guérir, et de ne guérir qu'alors, afin d'exciter les témoins de ces guérisons à une semblable confiance, et pour montrer que cette grâce tombait sur qui en était digne.

« L'aveugle répondit : Seigneur, que je voie. » — Bède. — L'aveugle ne se préoccupe pas d'autre bien que de celui de la lumière, car tout bien est inutile à l'aveugle, qui n'en jouira pas s'il ne peut le voir. — S. Jér. — Jésus, voyant la promptitude de cette demande, le récompense en l'exauçant. — Orig. — Il était mieux de dire : *Maître* ou *Seigneur*, ainsi qu'on lit dans d'autres écrits, que de dire : *Fils de David ;* aussi, le Seigneur, qui ne l'a pas exaucé tant qu'il a dit a dit : *Fils de David*, l'exauce en lui rendant la santé, dès qu'il a dit : *Maître*. C'est pour cela qu'il est ajouté : « Jésus lui dit : Allez, votre foi vous a guéri. Et aussitôt il vit, et il le suivait. » — Théoph. — L'aveugle mon-

---

per se venire : iste autem cæcus ad imperium Domini vocatur : unde sequitur : Et vocant eum, dicentes ei : Animæquior esto ; surge, vocat te. Ille autem abjiciens vestimentum, venit ad eum. Sequitur : Qui projecto vestimento suo, venit ad eum. Forte vestimentum cæci et mendicantis, velamentum intelligitur cæcitatis et mendicitatis, quo fuerat circumdatus, quod abjiciens venit ad Jesum : quem appropinquantem Dominus interrogat : unde sequitur : Et respondens Jesus ait : Quid tibi vis faciam ? Bed. Nunquid qui lumen reddere poterat, quid vellet cæcus ignorabat ? Ad hoc ergo requirit ut petatur : ad hoc requirit ut cor ad orationem excitetur. Chrys. (hom. 67, *in Matth.*). Vel quærit, ne scilicet æstimaret quod aliud volenti accipere, aliud daret : etenim consuetudo erat ejus, voluntatem curandorum universis facere manifestam, et tunc medelam inducere, ut alios duceret in zelum, et ut ostenderet eum qui curandus erat, gratiæ dono digne potiri.

Sequitur : Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam. Bed. Parvipendit enim cæcus extra lucem aliquid quærere : quia etsi habere cæcus quodlibet potest, sine luce non potest videre quod habet. Hier. Considerans autem Jesus promptam voluntatem, eum completione desiderii remunerat. Orig. *sup. Matth.* (ut sup.). Dignius autem est dicere : Rabboni, vel (sicut in aliis dicitur), Domine, quam Fili David : unde propter illud quod dixit : Fili David, non præstitit ei sanitatem, sed propter hoc quod dixit : Rabboni : unde sequitur : Je-

tra une âme reconnaissante en ce que, guéri par le Sauveur, il ne l'abandonna pas, mais le suivit.

BÈDE. — Au sens mystique, Jéricho, dont le nom veut dire *lune*, veut dire *la défaillance* de notre vie qui passe ; et c'est près de Jéricho que le Seigneur rend la vue à l'aveugle, parce que c'est après être venu en la chair et au moment où il approche de sa passion, que Jésus en amène un grand nombre à la foi. En effet, ce n'est pas dans les premières années de son incarnation, mais c'est peu d'années avant sa passion, qu'il révéla au monde le mystère du Verbe. — S. JÉR. — L'aveuglement qui est survenu à une partie du peuple juif cédera à la lumière peu de temps avant la fin du monde, aux approches du prophète Elie, qui sera renvoyé à la terre (1). — BÈDE. — Que le Sauveur ait rendu la vue à un seul aveugle avant d'entrer à Jéricho, cela signifie qu'avant sa passion, il n'a prêché son Évangile qu'au seul peuple juif ; et qu'il en ait guéri deux à sa sortie de la ville, cela signifie qu'après sa résurrection et son ascension, il a révélé par ses apôtres aux Juifs et aux Gentils le double mystère de sa divinité et de son humanité. Marc, écrivant pour les Gentils, n'a parlé que de la guérison d'un seul aveugle, pour présenter à ceux à qui s'adressait son Évangile la figure spéciale de leur conversion, tandis que Matthieu, dont l'Évangile s'adressait d'abord aux Juifs, et devait plus tard parvenir aux Gentils, présente avec raison la guérison des deux aveugles, afin de montrer que la même foi devait parvenir aux deux peuples. Cet aveugle était assis sur le bord du chemin au moment où Jésus sortait de

(1) Malachie le nomme, chap. 4, v. 5. On doit croire qu'il sera un des deux prophètes qui combattront contre *la bête* (Apoc., 11).

---

sus autem dixit ei : Vade, fides tua salvum te fecit. Et confestim vidit, et sequebatur, etc. THEOPH. Grata enim est anima cæci in eo quod sanus effectus Jesum non reliquit, sed secutus est eum.

BED. Mystice autem Hierico, quæ interpretata dicitur luna, defectum nostræ mutabilitatis designat : appropinquans Dominus Hierico lumen cæco reddidit, quia veniens in carne et passioni appropinquans, multos ad fidem adduxit. Non enim primis incarnationis suæ temporibus, sed paucis antequam pateretur annis mysterium verbi mundo exhibuit. HIER. Cæcitas etiam ex parte facta Judæis illustrabitur in fine, quando eis mittet Eliam prophetam. BED. Quod autem appropinquans Hierico unum illuminavit, ac proficiscens Hierico, duos, hoc intimavit, quod ante passionem suam uni tantum populo Judæorum prædicavit : post resurrectionem vero atque ascensionem suam per apostolos, et Judæis, et gentibus. Divinitatis et humanitatis suæ arcana patefecit. Quod vero Marcus unum illuminatum scribit, ad gentium salutem respicit; ut eorum quos instruebat ad fidem, salvationi figura congrueret. Matthæus vero qui credentibus ex Hebræis suum scribebat evangelium, quod in gentium quoque notitiam erat perventurum, recte duos dicit illuminatos, ut ad utrumque populum unam fidei gratiam pertinere doceret. Proficiscente

Jéricho, suivi des disciples et d'une foule nombreuse, figure de ce peuple des Gentils qui reçut l'espérance de la lumière au moment où le Seigneur, montant aux cieux, était accompagné sur la montagne par la foule des fidèles, et jusque dans les cieux où ils entraient avec lui, de tous les élus qui avaient paru sur la terre depuis le commencement du monde. Ce peuple des Gentils était alors assis comme un mendiant sur le bord du chemin, parce qu'il n'était pas encore entré dans la voie de la vérité, faisant des efforts pour y parvenir. — S. Jér. — Les Juifs, qui conservent les Écritures, mais ne les accomplissent point, c'est là ce mendiant du chemin qui a faim. Ils crient : « Fils de David, » car tous leurs droits à la lumière sont fondés sur les mérites des patriarches. Plusieurs les menacent pour qu'ils se taisent, parce que le cri des pauvres est étouffé par les péchés et par les démons. Mais cet aveugle criait toujours plus fort, parce que la lutte s'aggravant, il faut lever les mains (1) avec des cris (2), devant la pierre de secours (3), c'est-à-dire les tendre vers Jésus de Nazareth.

Bède. — Le peuple des Gentils, ayant une fois connu la faim du nom du Christ, s'efforçait de s'unir à ce nom, malgré la contradiction d'un grand nombre, d'abord des Juifs, et ensuite des païens, voulant empêcher que le nom du Christ ne fût invoqué, sans que leurs efforts aient pu empêcher ceux qui étaient destinés à la vie. C'est en passant que Jésus entend le cri de l'aveugle; car si c'est par sa divinité qu'il chasse les ténèbres de nos âmes, c'est par son humanité qu'il nous communique cette miséricorde. C'est pour nous que Jésus est mort et

(1) Ainsi que Moïse pendant le combat contre Amalech (Exod., 17, v. 11).
(2) Ainsi que Samuel dans un combat contre les Philistins (1 Rois, 7, v. 7).
(3) Ainsi que les Juifs encore contre les Philistins (1 Rois, 4).

---

igitur Domino, et discipulis ejus, et plurima multitudine de Hierico, cæcus sedebat juxta viam mendicans; quia ascendente ad cœlos Domino, et multis fidelium sequentibus, imo cunctis ab initio mundi electis una cum illo januam regni cœlestis ingredientibus, mox gentium populus cœpit suæ illuminationis spem habere; qui mendicat juxta viam sedens, quia necdum iter veritatis ingrediens, ad hoc pervenire contendit. Hier. Populus etiam Judæorum, qui Scripturam conservat, nec complet, juxta viam mendicans esurit. Clamat autem : Fili David, miserere mei; quia per merita patriarcharum judaicus populus illuminatur. Comminantur autem ei multi ut taceat, quia peccata et dæmonia compescunt clamorem pauperis; sed ille magis clamabat, quia ingravescente bello, manus ad lapidem adjutorii (hoc est, Jesum Nazarenum) cum clamore levandæ sunt.

Bed. Populus etiam gentium agnita fama nominis Christi particeps ejus fieri quærebat, cui contradicebant multi; primo Judæi, deinde etiam gentiles; ne illuminandus mundus Christum invocaret; nec tamen impugnantium furor eos qui ad vitam erant præordinati, valebat salute privare. Clamantem autem cæcum transiens audivit, quia per humanitatem suam misertus est, qui per Divinitatis potentiam mentis nostræ tenebras exclusit. Quod enim propter

qu'il est né, et c'est par sa naissance et sa mort qu'il a passé; car ce sont là des actions temporelles, être immuable et tout ordonner d'une manière immuable étant des attributs de la divinité. Le Seigneur appelle cet aveugle qui crie, lorsqu'il convie le peuple des nations par ses prédicateurs, qui appellent l'aveugle, lui disant d'avoir confiance, de se lever, de venir au Christ; lorsque, en communiquant la parole aux ignorants, ils leur ordonnent d'avoir espérance en leur salut, de se lever du milieu des vices de leur chair, et de se ceindre, pour avancer vers la pratique des vertus. Il s'élance, après avoir jeté son manteau, lorsque, s'étant débarrassé des abjectes entraves du monde, il s'avance d'un pas libre vers celui qui distribue la pure lumière.

S. Jér. — Le peuple juif s'élance ainsi lorsque, ayant déposé le vieil homme, ainsi qu'un faon qui bondit à travers les montagnes, il laisse là sa torpeur, et, jetant ses regards sur les patriarches, les prophètes et les apôtres, qui couvrent les hauteurs, il s'avance vers les choses surnaturelles. Tel est l'ordre du salut : d'abord écouter les prophètes, puis faire entendre le cri de la foi, être appelé par les apôtres, se lever par la pénitence, se dépouiller par le baptême, interroger par le désir. L'aveugle, à qui Jésus a demandé ce qu'il veut, demande de voir la volonté divine.

Bède. — Imitons-le en demandant, non les richesses, non les biens terrestres, non les honneurs, au Seigneur, mais cette lumière que nous pouvons contempler avec les anges. C'est la foi qui y conduit, et c'est pour cela qu'il est dit à l'aveugle : « Votre foi vous a guéri. » Il voit et sent celui qui fait le bien que voit son intelligence; car en faisant le bien que l'on voit, c'est Jésus que l'on suit, lui que l'on suit en imi-

---

nos natus et passus est Jesus, quasi transiit; quia hæc actio temporalis est; stare autem Dei, est immutabiliter cuncta disponere. Clamantem autem cæcum Dominus vocat, cum populo gentium per prædicatores verbum fidei mittit; qui vocantes cæcum, animæquiorem esse, et surgere, atque ad Dominum venire præcipiunt, cum prædicando indoctis, spem eos salutis habere, ac de corpore vitiorum erigi, atque ad virtutum studia se accingere jubent. Projecto autem vestimento exilit, qui abjectis mundi retinaculis expedito mentis gressu ad largitorem æternæ lucis properat.

Hier. Venit etiam judaicus populus exiliens, nudus veteri homine, ut hinnulus saliens super montes, quia segnitiem deponens, patriarchas, prophetas, apostolos, in altis considerans, ad superna se extendit. Quod conveniens autem est ordo salutis : audivimus primo per prophetas, deinde clamamus per fidem, postea vocamur per apostolos, surgimus per pœnitentiam, exuimur per baptismum, interrogamur per voluntatem. Cæcus autem interrogatus hoc requirit ut videat voluntatem Domini.

Bed. Imitemur ergo et nos eum, non divitias, non terrena bona, non honores a Domino, sed lucem quæramus, quam videre cum solis angelis possumus; ad quam via fides est; unde et cæco respondetur : Fides tua te salvum fecit. Videt autem et sequitur, qui bonum quod intelligit operatur : Jesum enim sequitur, qui bonum quod

tant cet Homme-Dieu, qui ne chercha pas la prospérité terrestre et supporta les dérisions et les opprobres. Il nous est montré avec quelle amertume on revient à cette joie intérieure de laquelle nous a détachés le péché. — THÉOPH. — Il est dit qu'il suivit le Seigneur dans le chemin, c'est-à-dire dans cette vie; car, après cette vie, sont exclus de la vie éternelle ceux qui n'ont pas suivi Jésus en pratiquant ses commandements. — S. JÉR. — Ou bien, cette voie, c'est celle qui a dit : « Je suis la voie et la vérité. » C'est cette voie étroite qui conduit vers les hauteurs difficiles de Jérusalem et de Béthanie, sur le sommet de la montagne des Oliviers, montagne de la lumière et de la consolation.

CHAPITRE XI.

Lorsqu'ils approchaient de Jérusalem, étant près de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous; et sitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon lié sur lequel nul homme n'a encore monté; déliez-le, et me l'amenez. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela? dites-lui : C'est que le Seigneur en a besoin; et il le laissera amener ici aussitôt. Y étant allés, ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors auprès d'une porte entre deux chemins, et ils le délièrent. Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous? Pourquoi déliez-vous cet ânon? Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné; et ils le

---

intelligit operatur, qui imitatur eum qui prosperari in hoc mundo noluit, opprobria ac irrisiones toleravit. Et quia rerum corporalium delectatione a gaudio interno cecidimus, cum qua amaritudine illuc redeatur, ostendit. THEOPH. Dicit autem quod secutus est Dominum in via, scilicet in hac vita; quia post hanc excluduntur omnes qui hic eum non sequuntur, operando mandata ejus. HIER. Vel via ista est quæ dixit : Ego sum veritas et vita : hæc est via angusta quæ ducit ad ardua Hierosolymæ et Bethaniæ, ad montem Olivarum, qui est mons luminis et consolationis.

CAPUT XI.

Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis, et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est ; et statim introeuntes illuc, invenietis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit : solvite illum et adducite : et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia Domino necessarius est; et continuo illum dimittet huc. Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis, solventes pullum? Qui dixerunt eis, sicut præceperat illis Jesus : et dimiserunt eis. Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua: et

leur laissèrent emmener. Ainsi ayant amené l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtements le long du chemin. D'autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient par où il passait. Et tant ceux qui marchaient devant, que ceux qui suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire ; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; béni soit le règne de notre père David, que nous voyons arriver : Hosanna, salut et gloire au plus haut des cieux.

S. Chrys. — Au moment où Jésus a donné des preuves suffisantes de sa puissance, et lorsque déjà la croix est là, il fait tout avec un redoublement de charité qui doit exciter encore davantage ses adversaires. C'est pourquoi, quoiqu'il soit monté souvent à Jérusalem, ce n'a jamais été avec autant d'éclat que maintenant. — Théoph. — Afin que, s'ils le veulent, ils puissent le reconnaître à tant d'éclat et à tant d'accomplissements de prophéties et le recevoir comme Dieu, et que s'ils ne le veulent pas ils encourent une plus redoutable justice, ayant refusé leur foi à tant de miracles éclatants. C'est cette entrée triomphale que l'évangéliste commence à raconter ainsi : « Et lorsqu'ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, etc. » — Bède. — Béthanie est une bourgade ou une petite ville sur le flanc de la montagne des Oliviers, et c'est là que Lazare fut ressuscité. Comment et pourquoi il envoya les disciples, l'évangéliste le raconte en disant : « Et il leur dit : Allez à ce village. » — Théoph. — Voyez combien de détails le Seigneur leur a prédits : d'abord, qu'ils y trouveront un ânon : « Et aussitôt y être entrés, vous trouverez, etc. ; » qu'ils trouveront de la résistance à l'emmener : « Et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous? vous direz, etc. ; » qu'après ces mots on les laissera le prendre : « Et

---

sedit super eum. Multi autem vestimenta sua straverunt in via : alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via : et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini : benedictum quod venit regnum patris nostri David : hosanna in excelsis !

Chrys. (hom. 67. *in Matth.*). Postquam Dominus suæ virtutis sufficientem experientiam dederat, et crux instabat in januis, omnia jam cum majori agit charitate, quæ adversarios inflammatura erant : ideo quamvis multoties prius ascenderit Hierosolymam, nunquam tamen cum tanta excellentia sicut modo. Theophylactus. Ut si velint, valeant gloriam ejus agnoscere, et per prophetias de eo completas scirent quod est verus Deus ; si vero noluerint, majus fieret eis judicium, quia tot claris miraculis non crediderunt. Hujus igitur adventus claritatem Evangelista describens, dicit : Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ, etc. Bed. Bethania villula est sive civitas in latere montis Oliveti, ubi Lazarus est suscitatus a mortuis. Quomodo autem discipulos miserit, et ad quid, ostendit subdens : Et ait illis : Ite in castellum, etc. Theoph. Considera vero quanta Dominus discipulis prædixerit, scilicet quod invenirent pullum : unde sequitur : Et statim introeuntes illuc invenietis, etc. Et quod impedirentur ab accipiendo : unde sequitur : Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia, etc. Et quod dicto permi-

aussitôt il vous laissera, etc. » Ainsi que le Seigneur l'avait prévu, arrivèrent toutes ces choses : « Et s'en allant, ils trouvèrent un ânon lié devant la porte, dehors, entre deux chemins, et ils le détachèrent, etc. » — S. Aug. — Matthieu parle d'une *ânesse* et d'un *ânon;* les autres évangélistes ne parlent pas de l'ânesse : ce qui ne fait rien; car on peut admettre deux circonstances dans le même fait, lorsqu'un historien en raconte une et un autre une différente. A bien plus forte raison n'y a-t-il aucune difficulté lorsqu'un des deux n'en racontant qu'une, le second les raconte toutes les deux.

« Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous? Vous déliez cet ânon? Ils leur répondirent que Jésus l'avait ainsi ordonné, et ils le leur laissèrent emmener, » à savoir l'ânon. — Théoph. — Ce qui ne serait pas arrivé si une influence divine ne les avait portés à laisser aller l'ânon, surtout parce que ces hommes étaient paysans et cultivateurs de la campagne.

« Et ils amenèrent l'ânon à Jésus, et ils le couvrirent de leurs vêtements, et Jésus s'assit au-dessus. » — S. Chrys. — Non pas que Jésus, qui avait parcouru toute la Galilée et toute la Judée à pied, ne pût aller ainsi de la montagne des Oliviers à Jérusalem; ce qu'il fait ici est figuratif. — « Plusieurs étendirent leurs vêtements sur le chemin. » — S. Jér. — Sous les pieds de l'ânon. — « D'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. » — Ceci est beaucoup plus un ornement et un symbole qu'un fait nécessaire et qui devait être. — « Et ceux qui précédaient et ceux qui suivaient criaient en disant : *Hosanna*, etc. » — La multitude, tant qu'elle ne fut pas gâtée,

---

terentur accipere : unde sequitur : Et continuo illum dimittet huc : et sicut Dominus prædixerat, ita impletur : unde sequitur : Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 66). Matthæus asinam dicit et pullum, cæteri autem de asina tacent. Ubi ergo utrumque factum potest intelligi, nulla repugnantia est; nec si alius unum, alius alium commemoraret; quanto minus moveri oportet, si alius unum, alius utrumque commemorat!

Sequitur : Et quidam de illic stantibus dicebat illis : Quid facitis, solventes pullum? Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus; et dimiserunt eis, scilicet pullum. Theoph. Non autem hoc permitterent, nisi divina virtus eis incumberet, cogens illos (præsertim quia rurales et coloni erant) ut dimitterent pullum auferre.

Sequitur : Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum. Chrys. (hom. 67, ut sup.). Non quidem quod ex necessitate a monte Oliveti usque Hierusalem super pullum ire Dominum oportebat, cum Judæam et omnem Galilæam pedes perambulasset; sed signum erat, quod fiebat. Sequitur : Multi autem vestimenta sua straverunt in via. Hier. Sub pedibus pulli asinæ; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via. Magis autem ad ornatum et ad sacramentum pertinet, quam ad necessitatem. Sequitur : Et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, etc.

ne se trompa pas sur ce qu'il fallait, et elle honora Jésus, chacun selon qu'il le put; et c'est pour le louer qu'elle s'empara d'un hymne de David, et s'écria : *Hosanna*. Ce mot, d'après quelques-uns, veut dire *hymne*, et, d'après quelques autres, *sauvez-moi*, ce qui me paraît plus vraisemblable; car dans le psaume 117, les mots du commencement: « O Seigneur, sauvez-moi, » sont exprimés par le mot hébreu *hosanna*. — BÈDE. — Le mot hébreu *hosanna* est composé de deux mots, d'un mot tant soit peu changé et d'un mot complet. Le mot *hosi* veut dire: sauvez-moi, et *anna* est une interjection de supplication, ainsi qu'est dans le latin le mot *heu!* — S. JÉR. — Les hommes s'écrient : « Sauvez-moi, » parce que ce qu'ils demandent c'est d'être sauvés par ce béni, ce vainqueur, celui qui vient au nom du Seigneur, c'est-à-dire de sa Père. Il vient en son nom; car le Fils reçoit le nom du Père, ainsi que le Père reçoit le nom du Fils.

S. CHRYS. — Ils rendent gloire à Dieu en s'écriant : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, » et ils y glorifient aussi le royaume du Christ par ces mots : « Béni soit le règne de notre père David que nous voyons arriver (1). » — THÉOPH. — Ils appellent royaume de David le royaume du Christ, parce que le Christ était de la race de David, et parce que David signifie *celui qui est puissant par sa main*. Qui fut plus puissant par sa main que le Seigneur qui fit tant et de si grands miracles? — S. CHRYS. — Les prophètes appellent souvent le Christ David, à cause de son origine qui le rattachait à cette souche. — BÈDE. — Nous le voyons dans l'Évangile de Jean s'enfuir seul dans la montagne, lors-

(1) Ce qui se trouve dans saint Chrysostôme ne ressemble point du tout à ceci.

Multitudo enim donec corrupta non fuit, cognovit quod congruum erat : propter quod honoravit Jesum unusquisque secundum propriam virtutem : unde laudantes ipsum, hymnum davidicum assumpserunt, dicentes : Hosanna; quod secundum quosdam idem est quod, salvum me fac; secundum vero quosdam idem, quod, hymnus : æstimo autem primum esse verius : nam in 117 psalmo habetur : O Domine, salvum me fac; quod in Hebraico scriptum est, hosanna. BEDA. Est autem hosanna verbum hebraicum, compositum ex duobus, scilicet corrupto et integro. Salva namque, sive salvifica, apud eos dicitur, hosi; at vero anna, interjectio est deprecantis, quomodo apud Latinos est dolentis, heu! HIER. Hosanna igitur (id est, salvifica) dicunt ut homines salventur ab eo benedicto, vincente, et veniente in nomine Domini (id est, Patris sui), quoniam Filius de Patre nomen suscepit, et Pater de Filio.

CHRYS. Sic ergo dant Deo gloriam, dicentes : Benedictus qui venit in nomine Domini! benedicunt etiam regnum Christi, dicentes : Benedictum quod venit regnum Patris nostri David! THEOPH. Regnum autem David, regnum Christi dicebant, quia de semine David Christus descenderat, simulque quia David interpretatur, manu fortis. Quis enim fuit manu fortis, nisi Dominus, cujus manus tot et talia miracula operata est? CHRYS. Unde et multoties prophetæ David Christum nuncupant, propter originem Christi ex David secundum carnem. BED. Legimus autem in

qu'on veut le faire roi. Mais maintenant à Jérusalem, où il va mourir, il ne refuse pas ce titre de roi que le peuple lui donne, pour établir que l'empire qu'il veut fonder n'est pas un empire terrestre et temporel, mais céleste et éternel, et qu'il y marche par le mépris de la mort. Il faut remarquer la consonance de ces paroles du peuple avec celles de l'archange Gabriel, disant à Marie : « Le Seigneur Dieu lui donnera le siége de David, son père, » à savoir pour qu'il entraîne aux cieux, par sa parole et par son exemple, cette nation que David dirigea autrefois avec les rênes de l'autorité temporelle. — S. Chrys. — En dernier lieu, leur gloire remonte jusqu'à Dieu par ces mots : « *Hosanna* dans les hauteurs, » c'est-à-dire : *Hosanna* et gloire au Dieu de toutes choses qui est dans les hauteurs. — S. Jér. — Ou bien : *Hosanna, sauvez* dans les hauteurs, aussi bien que dans les bas lieux, afin que les justes s'élèvent dans les cieux sur les ruines des anges, en même temps que sont sauvés ceux qui habitent sur la terre et au-dessous.

Au sens mystique, le Seigneur approche de Jérusalem, qui est *la vision de la paix*, dans laquelle réside une fixe et immuable félicité, et qui, d'après l'Apôtre, est la mère de tous les croyants. — Bède. — Béthanie signifie la maison de l'obéissance; car, avant sa passion, il rendit par son enseignement plusieurs de ses disciples sa demeure par leur obéissance. Cette Béthanie est située sur la montagne des Oliviers; car c'est en les oignant des dons de son esprit et en les réchauffant de la lumière de sa piété et de son obéissance qu'il réchauffe son Église. Il envoya ses disciples dans le château qui était à leur opposé; car il destina les docteurs à pénétrer, en les évangélisant, toutes les forteresses dans lesquelles s'était réfugiée l'ignorance du monde, et qui

---

Evangelio Joannis, quia ne facerent eum regem, in montem fugit. Nunc autem ubi passurus Hierosolymam venit, non refugit eos qui se regem nuncupant, ut aperte doceret, quia non temporalis et terreni, sed æterni in cœlis rex esset imperii, atque ad regnum per contemptum mortis perveniret. Notandum autem quanta sit consonantia turbæ cum voce Gabrielis, qui ait : Dabit illi Dominus Deus sedem David Patris sui; ut scilicet gentem, cui David quondam temporalis regni gubernacula præbuit, hanc ipse verbis et factis ad regnum cœleste vocaret. Chrys. Et ulterius dant gloriam Deo, cum subdunt : Hosanna in excelsis ! id est, hymnus et gloria sit universorum Deo qui est in excelsis ! Hier. Vel hosanna (id est, salvifica) in excelsis et imis ! id est, ut justi ædificentur in ruinam angelorum, et terreni, et subterranei etiam salventur.

Mystice autem appropinquat Dominus Hierosolymæ, quæ est visio pacis, in qua manet fixa immobilisque felicitas; quæ secundum Apostolum (*Gal.*, 4) est omnium credentium mater. Bed. Bethania autem domus obedientiæ dicitur, quia multos ante passionem suam docendo domum sibi obedientiæ effecit, et in monte Oliveti posita esse dicitur, quia Ecclesiam unctione spiritualium charismatum et scientiæ pietatisque luce refovet. Misit autem discipulos in castellum quod contra eos erat, hoc est, doctores qui indocta totius orbis loca quasi contra positi castelli mœnia evangelizando

sont figurées ici par ce château qui est à l'opposé. — S. Jér. — Les disciples sont envoyés deux par deux, ainsi qu'ils ont été appelés deux par deux; car la charité ne consiste pas à être seul, d'après cette parole : « Malheur à celui qui est seul! » Ce sont deux hommes qui conduisent les Hébreux sortant d'Égypte : deux qui rapportent la grappe de la Terre-Sainte, pour apprendre à ceux qui sont préposés au gouvernement des autres à joindre toujours la science à l'œuvre. Les deux commandements sont écrits sur deux tables (1); ce sont deux fontaines qui servent aux ablutions, deux bâtons qui servent à transporter l'arche; et Dieu, qui réside entre deux chérubins, proclame hautement que l'on doit adorer Dieu du double culte de l'esprit et de l'intelligence (2).

Théoph. — Cet ânon ne lui était pas nécessaire; mais, en envoyant le chercher, il montra qu'il devait passer du côté des nations. — Bède. — Le petit de l'ânesse, libre et lascif, est une figure du peuple des nations; car aucun docteur humain n'était encore monté sur ce peuple et ne lui avait, en lui inspirant la sagesse, mis le frein de la discipline pour l'empêcher de donner sa langue au mal, et pour le forcer à entrer dans l'étroit sentier de la vie. — S. Jér. — Ils trouvèrent cet ânon lié devant la porte au dehors; car le peuple des Gentils était encore lié par ses péchés devant la porte de la foi, en dehors de l'Église. — S. Amb. — Ils le trouvèrent lié dehors, devant la porte; car quiconque est hors du Christ et pas en lui se trouve sur le chemin, tandis qu'il n'est pas dehors celui qui est dans le Christ. Il est ajouté qu'on le trouva *entre deux chemins*, c'est-à-dire dans un lieu où tout le monde

(1) Exod., 32, v. 5.
(2) Exode, 30, v. 18, 25, 39; 3 Rois, 8, v. 7.

---

penetrarent, destinavit. Hier. Bini vocantur, et bini mittuntur discipuli Christi, quoniam charitas non consistit cum uno ut dicitur : Væ soli! (*Eccl.*, 4). Duo educunt Hebræos de Ægypto; duo deportant botrum de terra sancta, ut semper Præpositi jungant opus et scientiam; et duo mandata de duabus tabulis proferant; et duobus fontibus abluantur; et de duobus vectibus arcam Domini portent; et inter duos Cherubim Deum cognoscant spiritu et mente psallentes (1 *Cor.*, 14).

Theoph. Non autem erat ei necessarius pullus, sed eum quæsivit, ostendens quod debebat se ad gentilem populum transferre. Bed. Pullus enim asinæ lascivus et liber populum nationum signat; super quem nemo adhuc hominum sedit, quia nemo rationabilium doctorum frænum correctionis quo vel linguam cohibere a malo, vel in arctam vitæ viam ire cogeretur, utilia suadendo contulerat. Hier. Invenerunt autem pullum ligatum ante januam foris, quia populus gentilis ligatus erat vinculis peccatorum suorum ante januam fidei, id est, extra Ecclesiam. Ambr., *super Luc.* (lib. 9, in cap. 19). Vel invenerunt eum ligatum ante januam, quia extra Christum quicumque est foris, est in via; qui autem in Christo est, foris non est. In transitu, sive

passait, là où il n'y avait pas de propriété individuelle. Il était là sans étable, sans nourriture, sans crèche. Quel esclave que celui dont le droit est flottant! Il a plusieurs maîtres celui qui n'en a pas un déterminé; les maîtres étrangers lient pour posséder, le maître légitime lie pour garder, car il sait que les bienfaits sont de plus puissants liens que les chaînes. — Bède. — Ou bien, il était assis entre deux chemins, parce qu'il ne se tenait pas ferme dans le chemin de la foi et de la vérité, et qu'errant au gré de l'erreur il suivait les nombreux et douteux sentiers des sectes. — S. Jér. — Ou bien, entre deux chemins, c'est-à-dire dans son libre arbitre, balançant entre la vie et la mort.— Théoph. — Ou bien, entre deux chemins, c'est-à-dire dans cette vie. Or, ce qui l'a délié, c'est le baptême et la foi que lui transmirent les disciples. — S. Jér. — Quelques-uns disent : « Que faites-vous? » C'est comme s'ils disaient : « Qui peut remettre les péchés? » — Théoph. — Ou bien, ceux qui veulent empêcher, ce sont les démons; mais les apôtres furent plus forts qu'eux. — Bède. — Ou bien, ce sont les maîtres d'erreur qui s'opposèrent à ceux qui venaient porter le salut aux nations; mais lorsque la puissante foi du Seigneur eut éclaté aux yeux des croyants, le peuple des croyants, délivré de toutes les oppositions de ces adversaires, fut amené au Seigneur pour le porter dans son cœur. Les vêtements apostoliques qui sont placés sur lui sont ou bien la doctrine des vertus, ou le don d'intelligence des Écritures, ou la variété des dogmes de l'Église; toutes choses qui, en revêtant les cœurs des hommes autrefois froids et nus, les rendent dignes de servir de siéges au Christ. — S. Jér. — Ou bien, ces vêtements, c'est la robe première d'immortalité (1) qu'ils reçoivent par le baptême. Jésus s'as-

(1) Allusion à l'enfant prodigue revêtu de la robe de famille (Luc, 15, v. 28).

in bivio addidit, ubi nullius certa possessio; non præsepe, non alimenta, non stabulum : misera servitus, cui vagum jus est : plures enim dominos habet qui unum non habet : alieni alligant ut possideant, iste solvit ut teneat : vehementiora enim dona novit esse quam vincula. Bed. Vel recte in bivio stabat, quia non viam certam vitæ fideique tenebat, sed plures dubiosque sectarum calles sequebatur erroneus. Hier. Vel in bivio, id est, in libertate arbitrii, dubitans inter vitam et mortem. Theoph. Vel in bivio, id est, in vita hac; solutus est autem a discipulis per baptismum et fidem. Hier. Quidam autem dicebant : Quid facitis? ac si dicerent : Quis potest dimittere peccata? Theoph. Vel prohibentes sunt dæmones, quibus fuerunt apostoli fortiores. Bed. Vel magistri errorum, qui venientibus ad salutem gentium doctoribus obsistebant; at postquam fidei dominicæ potestas apparuit credentibus, adversariorum querelis liber credentium populus ad Dominum quem corde portaret adducebatur. Vestimenta autem apostolorum quæ illi imponunt, vel doctrina virtutum, vel discretio Scripturarum, vel ecclesiasticorum dogmatum varietates intelligi possunt, quibus illi corda hominum (ante nuda et frigida) quæ Christo sessore digna fiant, operiunt. Hier. Vel imponunt vestimenta sua, id est, stolam primam immortalitatis per baptismi sacra-

sied sur l'ânon, c'est-à-dire qu'il règne dans le cœur des hommes, afin que ce ne soit pas le péché qui règne dans la chair voluptueuse, mais la justice, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint (1). « Plusieurs étendirent leurs vêtements sous les pieds de l'ânon. » Or, que sont les pieds, si ce ne sont ceux qui sont placés aux extrémités du corps du Christ, et que l'Apôtre nous indique comme faisant partie de ce corps sacré? Quoiqu'ils ne soient pas le dos sur lequel s'assied le Seigneur, ils sont cependant disciples de la parole, ainsi que nous le voyons en ces soldats que Jean instruit de leurs devoirs. — Bède. — Ou bien : « Plusieurs étendirent leurs vêtements sur le chemin; » car c'est en se dépouillant de leur propre corps que les saints martyrs ont préparé le chemin aux fidèles plus simples. Ou bien, il en est qui étendent leurs vêtements sur le chemin en soumettant leur chair à la mortification, afin d'ouvrir un chemin à Dieu jusqu'à leur âme, ou pour offrir de bons exemples à ceux qui veulent les imiter. Ou bien, ils arrachent des branches et des rameaux aux arbres en cueillant dans les enseignements de la vérité ce que les Pères y ont semé, et en les jetant par une prédication pleine d'humilité dans le cœur de l'auditeur qui s'avance vers eux dans le chemin de la vérité. — Théoph. — Et nous aussi, jonchons de rameaux enlevés aux arbres le chemin de notre vie en imitant les saints; car les saints sont des arbres, et celui qui imite leur vertu arrache des rameaux de ces arbres. — S. Jér. — Car les justes fleuriront comme le palmier, petits à la racine, étendus par leurs fleurs et par leurs fruits. Comme ils sont *la bonne odeur de Jésus-Christ*, ils jonchent de leur bonne renommée le chemin des commandements de

(1) « Le royaume de Dieu n'est pas nourriture et breuvage, mais justice, etc. (Rom., 14, v. 17). »

menta afferunt. Sedit autem Jesus super eum, id est, in eis regnare cœpit, ut non regnet peccatum in lasciva carne, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu Sancto. Multi autem straverunt vestimenta sua in via sub pedibus pulli asinæ. Qui sunt pedes, nisi extremi qui portant, quos ad indicandum constituit Apostolus (1 *Cor.*, 6), qui et ipsi, etsi non sunt dorsum in quo sedit Dominus, tamen cum militibus a Joanne instruuntur? (Luc., 3). Bed. Vel multi vestimenta sua in via sternunt, quia sancti martyres propriæ se carnis amictu exuentes, simplicioribus Dei famulis viam suo sanguine parant. Multi etiam vestimenta sua in via sternunt, quia corpora sua per abstinentiam domant, ut Dei iter ad mentem parent, vel exempla bona sequentibus præbeant. Frondes autem vel ramos de arboribus cædunt, qui in doctrina veritatis semina Patrum de eorum eloquio rapiunt, et hæc in via Dei in auditoris animum venientis humili prædicatione submittunt. Theoph. Sternamus et nos viam vitæ nostræ cædentes ramos de arboribus, id est, sanctos imitantes. Nam arbores sancti sunt; de quibus ille ramos cædit, qui virtutem imitatur eorum. Hier. Justi enim ut palma florebunt (*Psal.* 91), angusti radicibus, lati floribus et fructibus : quoniam bonus odor Christi sunt (2 *Cor.*, 2), sternunt viam mandatorum Dei bona fama;

Dieu. Ceux qui précédaient, c'étaient les prophètes; ceux qui suivaient, c'étaient les apôtres. — Bède. — Et comme tous les justes, soit tous ceux qui existaient alors dans la Judée, soit tous ceux qui sont maintenant dans l'Église, ont toujours cru et croient encore au Médiateur de Dieu et des hommes, c'est pourquoi ceux qui précèdent et qui suivent crient *Hosanna*. — Théoph. — Ce sont ceux de nos actes qui précèdent et qui suivent le Sauveur qui sont à la louange de Dieu; car il en est dont la vie au commencement fut bonne, tandis que ce qui suivit ne fut pas tel et ne se termina pas à la louange de Dieu.

Jésus, étant ainsi entré dans Jérusalem, s'en alla au temple; et après avoir tout regardé, comme il était déjà tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze apôtres. Le lendemain, lorsqu'ils sortaient de Béthanie, il eut faim; et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il y alla pour voir s'il y pourrait trouver quelque chose; et s'étant approché, il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas le temps des figues. Alors Jésus dit au figuier : Qu'à jamais nul ne mange plus de toi aucun fruit; ce que ses disciples entendirent.

Bède. — Le moment de sa passion approchant, le Sauveur voulut aller au devant de la mort pour établir que c'était de son plein gré qu'il la recevait. « Et il vint à Jérusalem et entra dans le temple. » En venant au temple, aussitôt entré dans la ville, il donna un exemple de ce que doit être notre religion, et il nous apprit que lorsque nous entrons dans un lieu dans lequel se trouve une maison de prières, c'est d'abord vers ce lieu que nous devons diriger nos pas. Nous devons remarquer aussi que le Seigneur fut si pauvre et qu'il eut si peu d'a-

---

qui præibant, prophetæ sunt, et qui sequebantur, apostoli. Bed. Et quia omnes electi, sive qui in Judæa esse poterant, sive qui nunc in Ecclesia existunt, in Mediatorem Dei et hominum crediderunt et credunt : qui præeunt et qui sequuntur, hosanna clamabant. Theoph. Sed et qui præeunt et qui sequuntur nostrorum actuum, ad laudem sunt Dei. Quidam enim in præterita vita bonum fecerunt initium; sequens vero non est ut prior; neque in laudem Dei finita.

Et introivit Hierosolymam in templum; et circumspectis omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit Bethaniam cum duodecim. Et alia die cum exiret a Bethania, esuriit. Cumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit si quid forte inveniret in ea. Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia : non enim erat tempus ficorum. Et respondens, dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te quisquam fructum manducet. Et audiebant discipuli ejus.

Bed. Appropinquante tempore passionis, appropinquare voluit Dominus loco passionis, ut per hoc intimaret quia sua sponte mortem subiret : unde dicitur : Et introivit Hierosolymam in templum. Quod autem ingressus civitatem primo templum adiit, formam nobis religionis quam sequamur præmonstrat; ut cum forte quemlibet locum in quo domus orationis est intramus, primo ad hanc divertamus. Hoc quoque intelligendum est, quod tantæ Dominus

dulateurs, que dans une grande ville il ne trouva personne pour le recevoir, personne chez qui il pût habiter, obligé d'aller dans une pauvre campagne demander l'hospitalité à Lazare et à ses sœurs; car Béthanie était le bourg où ils habitaient. « Et ayant regardé tout autour (1) (pour voir si personne ne lui offrirait un asile) lorsque déjà il était tard, etc. » Il ne fit pas seulement cela une fois; mais depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à sa passion, pendant les cinq jours qui s'écoulèrent entre les deux moments, il sortait de Jérusalem vers le soir après avoir passé la journée à enseigner dans le temple, et il allait passer la nuit sur le mont des Oliviers.

«Et un autre jour, étant sorti de Béthanie, il eut faim. » —S. Chrys.— Pourquoi avait-il faim le matin, ainsi que le raconte Matthieu, si ce n'est parce qu'il accordait cela à son corps à cause de l'économie de la religion. « Et, ayant vu de loin un figuier couvert de feuilles, il s'en approcha pour voir s'il n'y trouverait aucun fruit. » Ceci est l'expression de la manière de voir des disciples qui, en voyant Jésus s'approcher de l'arbre, crurent qu'il y venait pour y trouver du fruit, et qu'il l'avait maudit parce qu'il n'y en avait pas trouvé. « Et s'étant approché du figuier, il n'y trouva que des feuilles; car ce n'était pas le temps des fruits. Et répondant, il dit à ce figuier : Que personne désormais ne puisse sur toi cueillir du fruit! » Il maudit ce figuier pour donner de la confiance aux disciples; car n'ayant jusqu'ici que répandu des bienfaits et puni personne, il importait qu'il fît éclater à leurs yeux la preuve de sa puissance pour punir, afin de leur apprendre

(1) Περιβλεψάμενος πάντα.

fuerit paupertatis, et ita nulli sit adulatus, ut in urbe maxima nullum hospitem, nullam invenerit mansionem; sed in agerulo parvulo apud Lazarum sororesque ejus habitaret; eorum quippe vicus Bethania est : unde sequitur : Et circumspectis omnibus (si quis eum hospitio susciperet), cum jam vespera esset, etc. Non hoc semel fecit, sed per omnes quinque dies (ex quo Hierosolymam ascenderat usque ad tempus passionis), hoc ipsum semper agere solebat, ut per diem in templo doceret, nocte vero exiens moraretur in monte Oliveti.

Sequitur : Et alia die cum exiret a Bethania, esuriit. Chrys. (hom. 68, *in Matth.*). Qualiter autem mane esuriebat, ut Matthæus dicit, nisi quia dispensative hoc carni suæ concessit? Sequitur : Cumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit, si quid forte inveniret in ea. Manifestum est autem quod hoc secundum suspicionem discipulorum dicitur, qui æstimabant propter hoc Christum ad ficulneam accessisse, et propter hoc ficulneam ipsam maledictam esse, quod in ea fructum non invenit. Nam sequitur : Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia. Non enim erat tempus ficorum. Et respondens dixit ei : Jam non amplius in æternum quisquam ex te fructum manducet. Maledicit ergo ficulneam propter discipulos, ut confidant : quia enim ubique beneficia tribuebat, nullumque puniebat, oportebat autem ejus punitivæ virtutis demonstrationem præbere, ut discerent quod posset etiam Judæos persequentes siccare, noluit hoc

qu'il aurait pu briser les Juifs ses persécuteurs s'il avait voulu. Ne voulant pas le montrer en punissant les hommes, c'est sur une plante qu'il montre un signe de sa puissance pour punir. L'on voit ainsi que c'est principalement à cause de cela qu'il s'approcha du figuier, et nullement par besoin. Car qui raisonnerait assez peu pour admettre qu'il put éprouver un tel besoin de si grand matin? Qui aurait pu d'ailleurs l'empêcher de manger avant que de sortir de la maison? L'on ne pourrait pas dire que c'était la vue du figuier qui excitait son appétit, car ce n'était pas encore le temps des figues. S'il avait faim, pourquoi ne se nourrissait-il pas d'autre chose, au lieu de demander des figues à un figuier qui ne pouvait pas encore en donner? Quelle peine pouvait mériter un figuier qui ne portait pas de figues dans un moment où il ne devait pas en porter? Tout cela prouve suffisamment qu'il cherchait une occasion de faire éclater sa puissance de justice, afin que les apôtres ne fussent pas abattus dans sa passion. — THÉOPH. — Le Seigneur voulait ainsi montrer à ses disciples qu'il aurait pu également anéantir en un moment ceux qui allaient le crucifier. Au sens mystique, le Seigneur qui entre dans le temple et qui en sort de nouveau montre qu'il allait l'abandonner à la solitude et aux voleurs.

BÈDE. — Il regarde de tous côtés les cœurs de tous et, ne trouvant pas dans les contradicteurs de la vérité où reposer sa tête, il va vers les fidèles et établit sa demeure en ceux qui lui obéissent, Béthanie signifiant la maison de l'obéissance. — S. JÉR. — C'est le matin qu'il vient vers les Juifs, et c'est au soir du monde qu'il nous visite. — BÈDE. — Ainsi qu'il parle en paraboles, ainsi il agit en paraboles.

---

demonstrare in hominibus ; unde in planta suæ virtutis punitivæ præbuit signum : unde ostenditur quod principaliter propter hoc ad ficulneam venit ; non propter esuriem : quis enim tam inscius est, ut putet quod matutino tempore tali stimularetur esurie? aut quid est quod impediret eum comedere antequam domo exiret? Neque potest dici quod visio fructus excitavit in esuriem appetitum ; non enim erat ficorum tempus : sed si esuriebat, cur de alio comedere non quærebat, sed de ficu fructus ante tempus tribuere non valente? Qua etiam pœna erat dignum, ficum fructum non habere ante tempus? Ideoque ex his sufficienter syllogizari potest, quod propriam volebat demonstrare virtutem, ut non frangerentur animis in ejus passione. THEOPH. Volens ostendere discipulis quod (si vellet) hos qui crucifixuri erant ipsum, in momento posset exterminare. Mystice autem Dominus introivit in templum, sed rursus exivit, ostendens quod ipsum relinqueret desertum et in rapinam.

BED. Circumspicit autem omnia corda, et in contradicentibus veritati non inveniens ubi caput reclinet, secedit ad fideles, et in eis qui obediunt, mansionem facit : Bethania namque domus obedientiæ dicitur. HIER. Mane ad Judæos venit, atque nos in vespera mundi visitat. BED. Sicut autem parabolas loquitur, ita et operatur : ideo esuriens in ficu fructum quærit, cujus nondum tempus esse novit, et tamen eam perpetua

leur laissèrent emmener. Ainsi ayant amené l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtements le long du chemin. D'autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient par où il passait. Et tant ceux qui marchaient devant, que ceux qui suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire ; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; béni soit le règne de notre père David, que nous voyons arriver : Hosanna, salut et gloire au plus haut des cieux.

S. Chrys. — Au moment où Jésus a donné des preuves suffisantes de sa puissance, et lorsque déjà la croix est là, il fait tout avec un redoublement de charité qui doit exciter encore davantage ses adversaires. C'est pourquoi, quoiqu'il soit monté souvent à Jérusalem, ce n'a jamais été avec autant d'éclat que maintenant. — Théoph. — Afin que, s'ils le veulent, ils puissent le reconnaître à tant d'éclat et à tant d'accomplissements de prophéties et le recevoir comme Dieu, et que s'ils ne le veulent pas ils encourent une plus redoutable justice, ayant refusé leur foi à tant de miracles éclatants. C'est cette entrée triomphale que l'évangéliste commence à raconter ainsi : « Et lorsqu'ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, etc. » — Bède. — Béthanie est une bourgade ou une petite ville sur le flanc de la montagne des Oliviers, et c'est là que Lazare fut ressuscité. Comment et pourquoi il envoya les disciples, l'évangéliste le raconte en disant : « Et il leur dit : Allez à ce village. » — Théoph. — Voyez combien de détails le Seigneur leur a prédits : d'abord, qu'ils y trouveront un ânon : « Et aussitôt y être entrés, vous trouverez, etc. ; » qu'ils trouveront de la résistance à l'emmener : « Et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous? vous direz, etc. ; » qu'après ces mots on les laissera le prendre : « Et

---

sedit super eum. Multi autem vestimenta sua straverunt in via ; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via : et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini ; benedictum quod venit regnum patris nostri David : hosanna in excelsis !

Chrys. (hom. 67. *in Matth.*). Postquam Dominus suæ virtutis sufficientem experientiam dederat, et crux instabat in januis, omnia jam cum majori agit charitate, quæ adversarios inflammatura erant : ideo quamvis multoties prius ascenderit Hierosolymam, nunquam tamen cum tanta excellentia sicut modo. Theophylactus. Ut si velint, valeant gloriam ejus agnoscere, et per prophetias de eo completas scirent quod est verus Deus ; si vero noluerint, majus fieret eis judicium, quia tot claris miraculis non crediderunt. Hujus igitur adventus claritatem Evangelista describens, dicit : Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ, etc. Bed. Bethania villula est sive civitas in latere montis Oliveti, ubi Lazarus est suscitatus a mortuis. Quomodo autem discipulos miserit, et ad quid, ostendit subdens : Et ait illis : Ite in castellum, etc. Theoph. Considera vero quanta Dominus discipulis prædixerit, scilicet quod invenirent pullum : unde sequitur : Et statim introeuntes illuc invenietis, etc. Et quod impedirentur ab accipiendo : unde sequitur : Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia, etc. Et quod dicto permit-

« aussitôt il vous laissera, etc. » Ainsi que le Seigneur l'avait prévu, arrivèrent toutes ces choses : « Et s'en allant, ils trouvèrent un ânon lié devant la porte, dehors, entre deux chemins, et ils le détachèrent, etc. » — S. Aug. — Matthieu parle d'une *ânesse* et d'un *ânon;* les autres évangélistes ne parlent pas de l'ânesse : ce qui ne fait rien; car on peut admettre deux circonstances dans le même fait, lorsqu'un historien en raconte une et un autre une différente. A bien plus forte raison n'y a-t-il aucune difficulté lorsqu'un des deux n'en racontant qu'une, le second les raconte toutes les deux.

« Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous? Vous déliez cet ânon? Ils leur répondirent que Jésus l'avait ainsi ordonné, et ils le leur laissèrent emmener, » à savoir l'ânon. — Théoph. — Ce qui ne serait pas arrivé si une influence divine ne les avait portés à laisser aller l'ânon, surtout parce que ces hommes étaient paysans et cultivateurs de la campagne.

« Et ils amenèrent l'ânon à Jésus, et ils le couvrirent de leurs vêtements, et Jésus s'assit au-dessus. » — S. Chrys. — Non pas que Jésus, qui avait parcouru toute la Galilée et toute la Judée à pied, ne pût aller ainsi de la montagne des Oliviers à Jérusalem; ce qu'il fait ici est figuratif. — « Plusieurs étendirent leurs vêtements sur le chemin. » — S. Jér. — Sous les pieds de l'ânon. — « D'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. » — Ceci est beaucoup plus un ornement et un symbole qu'un fait nécessaire et qui devait être. — « Et ceux qui précédaient et ceux qui suivaient criaient en disant : *Hosanna*, etc. » — La multitude, tant qu'elle ne fut pas gâtée,

---

terentur accipere : unde sequitur : Et continuo illum dimittet huc : et sicut Dominus prædixerat, ita impletur : unde sequitur : Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 66). Matthæus asinam dicit et pullum, cæteri autem de asina tacent. Ubi ergo utrumque factum potest intelligi, nulla repugnantia est; nec si alius unum, alius alium commemoraret; quanto minus moveri oportet, si alius unum, alius utrumque commemorat !

Sequitur : Et quidam de illic stantibus dicebat illis : Quid facitis, solventes pullum? Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus; et dimiserunt eis, scilicet pullum. Theoph. Non autem hoc permitterent, nisi divina virtus eis incumberet, cogens illos (præsertim quia rurales et coloni erant) ut dimitterent pullum auferre.

Sequitur : Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum. Chrys. (hom. 67, ut sup.). Non quidem quod ex necessitate a monte Oliveti usque Hierusalem super pullum ire Dominum oportebat, cum Judæam et omnem Galilæam pedes perambulasset; sed signum erat, quod fiebat. Sequitur : Multi autem vestimenta sua straverunt in via. Hier. Sub pedibus pulli asinæ; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via. Magis autem ad ornatum et ad sacramentum pertinet, quam ad necessitatem. Sequitur : Et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, etc.

ne se trompa pas sur ce qu'il fallait, et elle honora Jésus, chacun selon qu'il le put; et c'est pour le louer qu'elle s'empara d'un hymne de David, et s'écria : *Hosanna*. Ce mot, d'après quelques-uns, veut dire *hymne*, et, d'après quelques autres, *sauvez-moi*, ce qui me paraît plus vraisemblable; car dans le psaume 117, les mots du commencement : « O Seigneur, sauvez-moi, » sont exprimés par le mot hébreu *hosanna*. — BÈDE. — Le mot hébreu *hosanna* est composé de deux mots, d'un mot tant soit peu changé et d'un mot complet. Le mot *hosi* veut dire : sauvez-moi, et *anna* est une interjection de supplication, ainsi qu'est dans le latin le mot *heu!* — S. JÉR. — Les hommes s'écrient : « Sauvez-moi, » parce que ce qu'ils demandent c'est d'être sauvés par ce béni, ce vainqueur, celui qui vient au nom du Seigneur, c'est-à-dire de son Père. Il vient en son nom; car le Fils reçoit le nom du Père, ainsi que le Père reçoit le nom du Fils.

S. CHRYS. — Ils rendent gloire à Dieu en s'écriant : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, » et ils y glorifient aussi le royaume du Christ par ces mots : « Béni soit le règne de notre père David que nous voyons arriver (1). » — THÉOPH. — Ils appellent royaume de David le royaume du Christ, parce que le Christ était de la race de David, et parce que David signifie *celui qui est puissant par sa main*. Qui fut plus puissant par sa main que le Seigneur qui fit tant et de si grands miracles? — S. CHRYS. — Les prophètes appellent souvent le Christ David, à cause de son origine qui le rattachait à cette souche. — BÈDE. — Nous le voyons dans l'Évangile de Jean s'enfuir seul dans la montagne, lors-

(1) Ce qui se trouve dans saint Chrysostôme ne ressemble point du tout à ceci.

Multitudo enim donec corrupta non fuit, cognovit quod congruum erat : propter quod honoravit Jesum unusquisque secundum propriam virtutem : unde laudantes ipsum, hymnum davidicum assumpserunt, dicentes : Hosanna; quod secundum quosdam idem est quod, salvum me fac; secundum vero quosdam idem, quod, hymnus : æstimo autem primum esse verius : nam in 117 psalmo habetur : O Domine, salvum me fac; quod in Hebraico scriptum est, hosanna. BEDA. Est autem hosanna verbum hebraicum, compositum ex duobus, scilicet corrupto et integro. Salva namque, sive salvifica, apud eos dicitur, hosi; at vero anna, interjectio est deprecantis, quomodo apud Latinos est dolentis, heu! HIER. Hosanna igitur (id est, salvifica) dicunt ut homines salventur ab eo benedicto, vincente, et veniente in nomine Domini (id est, Patris sui), quoniam Filius de Patre nomen suscepit, et Pater de Filio.

CHRYS. Sic ergo dant Deo gloriam, dicentes : Benedictus qui venit in nomine Domini! benedicunt etiam regnum Christi, dicentes : Benedictum quod venit regnum Patris nostri David! THEOPH. Regnum autem David, regnum Christi dicebant, quia de semine David Christus descenderat, simulque quia David interpretatur, manu fortis. Quis enim fuit manu fortis, nisi Dominus, cujus manus tot et talia miracula operata est? CHRYS. Unde et multoties prophetæ David Christum nuncupant, propter originem Christi ex David secundum carnem. BED. Legimus autem in

qu'on veut le faire roi. Mais maintenant à Jérusalem, où il va mourir, il ne refuse pas ce titre de roi que le peuple lui donne, pour établir que l'empire qu'il veut fonder n'est pas un empire terrestre et temporel, mais céleste et éternel, et qu'il y marche par le mépris de la mort. Il faut remarquer la consonance de ces paroles du peuple avec celles de l'archange Gabriel, disant à Marie : « Le Seigneur Dieu lui donnera le siége de David, son père, » à savoir pour qu'il entraîne aux cieux, par sa parole et par son exemple, cette nation que David dirigea autrefois avec les rênes de l'autorité temporelle. — S. CHRYS. — En dernier lieu, leur gloire remonte jusqu'à Dieu par ces mots : « *Hosanna* dans les hauteurs, » c'est-à-dire : *Hosanna* et gloire au Dieu de toutes choses qui est dans les hauteurs. — S. JÉR. — Ou bien : *Hosanna, sauvez* dans les hauteurs, aussi bien que dans les bas lieux, afin que les justes s'élèvent dans les cieux sur les ruines des anges, en même temps que sont sauvés ceux qui habitent sur la terre et au-dessous.

Au sens mystique, le Seigneur approche de Jérusalem, qui est *la vision de la paix*, dans laquelle réside une fixe et immuable félicité, et qui, d'après l'Apôtre, est la mère de tous les croyants. — BÈDE. — Béthanie signifie la maison de l'obéissance; car, avant sa passion, il rendit par son enseignement plusieurs de ses disciples sa demeure par leur obéissance. Cette Béthanie est située sur la montagne des Oliviers; car c'est en les oignant des dons de son esprit et en les réchauffant de la lumière de sa piété et de son obéissance qu'il réchauffe son Église. Il envoya ses disciples dans le château qui était à leur opposé; car il destina les docteurs à pénétrer, en les évangélisant, toutes les forteresses dans lesquelles s'était réfugiée l'ignorance du monde, et qui

---

Evangelio Joannis, quia ne facerent eum regem, in montem fugit. Nunc autem ubi passurus Hierosolymam venit, non refugit eos qui se regem nuncupant, ut aperte doceret, quia non temporalis et terreni, sed æterni in cœlis rex esset imperii, atque ad regnum per contemptum mortis perveniret. Notandum autem quanta sit consonantia turbæ cum voce Gabrielis, qui ait : Dabit illi Dominus Deus sedem David Patris sui; ut scilicet gentem, cui David quondam temporalis regni gubernacula præbuit, hanc ipse verbis et factis ad regnum cœleste vocaret. CHRYS. Et ulterius dant gloriam Deo, cum subdunt : Hosanna in excelsis ! id est, hymnus et gloria sit universorum Deo qui est in excelsis ! HIER. Vel hosanna (id est, salvifica) in excelsis et imis ! id est, ut justi ædificentur in ruinam angelorum, et terreni, et subterranei etiam salventur.

Mystice autem appropinquat Dominus Hierosolymæ, quæ est visio pacis, in qua manet fixa immobilisque felicitas; quæ secundum Apostolum (*Gal.*, 4) est omnium credentium mater. BED. Bethania autem domus obedientiæ dicitur, quia multos ante passionem suam docendo domum sibi obedientiæ effecit, et in monte Oliveti posita esse dicitur, quia Ecclesiam unctione spiritualium charismatum et scientiæ pietatisque luce refovet. Misit autem discipulos in castellum quod contra eos erat, hoc est, doctores qui indocta totius orbis loca quasi contra positi castelli mœnia evangelizando

était entré au temple, se l'est rappelé et l'a placé après avoir intercalé la parabole du figuier stérile, dernier fait qui, au témoignage de tous, se rapporte au deuxième jour. — LA GLOSE (1). — L'évangéliste nous montre ce que produisit cette correction adressée aux vendeurs du temple, en ajoutant : « Ce qu'ayant appris, les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils le perdraient, » d'après cette parole : « Ils ont haï de haine celui qui les corrigeait à la porte, et ils ont eu en exécration celui qui portait la perfection. » La seule crainte leur faisait ajourner ce projet inique : « Ils le craignaient, car toute la foule était en admiration ; » car il les enseignait comme ayant pouvoir, non pas comme leurs scribes et leurs pharisiens, ainsi qu'il est dit ailleurs.

Et lorsqu'il était déjà tard, il sortit de la ville. Le lendemain matin ils virent en passant le figuier, qui était devenu sec jusqu'à la racine. Et Pierre, se souvenant de la parole du Christ, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec. Jésus, prenant la parole, leur dit : Ayez de la foi en Dieu : je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là, et te jette dans la mer, et cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. C'est pourquoi je vous le dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé. Mais lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos péchés. Que si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos péchés.

S. JÉR. — Le Seigneur laissa derrière lui les ténèbres dans les cœurs des Juifs, ainsi que le soleil à son départ ; il quittait une ville

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

---

dixisset quod non invenerit aliquid in ficulnea præter folia ; quod secundo die factum est, sicut ambo testantur. GLOS. Quem autem effectum correctio Domini in ministris templi habuerit, ostendit Evangelista, cum subdit : Quo audito, principes sacerdotum et scribæ quærebant quomodo eum perderent, secundum illud (Amos, c. 5) : Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfecte abominati sunt. Ab hoc tam iniquo proposito ad tempus solo timore retrahebantur : unde subditur : Timebant enim eum quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi, ut alibi dicitur (Marc, 1, v. 22).

Et cum vespera facta esset, egrediebatur de civitate. Et cum mane transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus. Et recordatus Petrus, dicit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis, quia quicunque dixerit huic monti, tollere et mittere in mare, et non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit quia quodcunque dixerit, fiat, fiet ei. Propterea dico vobis, omnia quæcunque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.

pour une autre, où il devait trouver la bonne volonté et l'obéissance; et tel est le sens mystique de ces mots : « Et lorsque le soir fut venu, etc. » Le soleil se couche, il se lève; c'est la lumière qui, enlevée aux scribes, se lève sur les apôtres. C'est pour cela qu'il revient dans Jérusalem et que sont ajoutés ces mots : « Et lorsqu'ils passèrent le matin (à leur retour de la ville), ils virent le figuier desséché jusqu'aux racines. » — Théoph. — La grandeur du miracle consiste en ce que ce fut un arbre si vert et qui a tant de sève qui fut desséché. Quoique Matthieu dise que les disciples furent jetés dans le plus profond étonnement en voyant ce figuier subitement desséché, ne vous étonnez pas si Marc vous dit que ce fut le lendemain seulement de la malédiction qu'ils le virent; car l'on peut entendre ce que dit Matthieu dans ce sens, que ce ne fut pas aussitôt, mais le lendemain, que les disciples le virent. — S. Aug. — Il ne faut pas croire que le figuier se dessécha au moment où les apôtres le virent; il se dessécha sous la malédiction du Sauveur, et les disciples ne le virent pas se desséchant, mais desséché, et ils comprirent que c'était subitement et à la parole du Seigneur qu'il s'était desséché.

S. Jér. — Ce figuier qui est sec à partir de ses racines, c'est la Synagogue, à laquelle a été demandé le sang de tous les justes, depuis celui d'Abel, répandu par Caïn, jusqu'à celui de Zacharie. — Bède. — Le figuier fut desséché depuis la racine, pour montrer que cette nation impie ne devait pas être corrigée par des excursions passagères d'étrangers, et délivrée par son repentir, ainsi que cela arrive souvent,

---

Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem ; ut et Pater vester qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra; quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cœlis est, dimittet vobis peccata vestra.

Hier. Relinquens Dominus post se tenebras in Judæorum cordibus, ut sol egrediebatur de civitate ad aliam, quæ est benevola et obediens : et hoc significatur cum dicitur : Et cum vespera esset facta, etc. Sed occidit sol, et oritur sol : lux enim ablata a scribis, lucet in apostolis : unde in civitatem revertitur : propter quod subditur : Et cum mane transirent (scilicet in civitatem euntes), viderunt ficum aridam factam a radicibus. Theoph. Quod miraculum magnum videtur in hoc quod tam humidam et viridem arborem siccaverit. Quamvis autem Matthæus dicat ficulneam continuo arefactam, et quod videntes discipuli admirati sunt, non admireris si nunc a Marco audis ficum in crastinum arefactam vidisse discipulos : nam sic intelligendum est hoc quod dicitur a Matthæo, scilicet quod non statim viderunt, sed in crastinum. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 68). Intelligitur autem, non tunc aruisse quando viderunt, sed continuo quando maledicta est; neque enim arescentem, sed penitus arefactam viderunt; ac si eam continuo in verbo Domini aruisse intellexerunt.

Hier. Ficus autem arida a radicibus, synagoga est a Cain, et a cæteris a quibus omnis sanguis ab Abel usque ad Zachariam requiritur. Bed. A radicibus autem arefacta est ficus, ut ostenderetur gens impia, non ad tempus vel ex parte corripienda

mais frappée d'une damnation éternelle. Ou bien, elle fut desséchée jusqu'à la racine pour montrer que, non-seulement elle fut abandonnée à l'extérieur par tout secours humain, mais encore à l'intérieur par toute faveur divine. La Synagogue perdit sa vie dans les cieux en même temps que sa patrie sur la terre. — S. Jér. — Pierre comprit quel était ce figuier desséché et qui avait perdu sa racine, et quel était l'olivier fertile et beau que le Seigneur avait élu : « Et Pierre, se souvenant, lui dit : Maître, voici que le figuier que vous avez maudit s'est desséché. » — S. Chrys. (1). — Cet étonnement de Pierre annonce l'imperfection de sa foi, car ce prodige n'était rien pour Dieu. C'est parce qu'ils ne connaissaient pas parfaitement la puissance de Dieu qu'ils tombèrent en cet étonnement. « Et Jésus, répondant, leur dit : Ayez de la foi en Dieu. Je vous dis en vérité que celui qui dirait à cette montagne de se déplacer et qui n'hésiterait pas, cela se ferait. » C'est comme s'il disait que, non-seulement il pourra dessécher un arbre, mais encore changer une montagne à sa voix et à son commandement. — Théoph. — Remarquez cette miséricorde de Dieu qui nous communique, lorsque nous nous approchons de lui par la confiance, ce pouvoir des miracles qu'il tenait de sa nature, à ce point de pouvoir transporter des montagnes.

Bède. — Les auteurs incrédules qui ont écrit contre l'Église de mauvais ouvrages ont coutume de reprocher aux prêtres de n'avoir jamais eu assez de foi pour transporter les montagnes. Nous répondrons que tout n'a pas été écrit de ce qui a été fait dans l'Église, ainsi

(1) Victor d'Antioche.

---

externorum incursibus, et per pœnitentiam liberanda, sicut sæpe factum est, sed æterna damnatione ferienda. Vel arefacta est a radicibus, ut ostendatur, non solum humano extrinsecus, sed divino intus favore funditus destituenda. Nam et vitam perdit in cœlis, et patriam in terris. Hier. Petrus autem agnoscit aridam et abscissam radicem, cui succedit oliva fructifera pulchra vocata a Domino. Unde sequitur : Et recordatus Petrus dicit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. Chrys. Quod autem Petrus et alii discipuli mirati sunt, non erat perfectæ fidei : non enim magnum erat hoc Deo. Quia ergo non manifeste noverant ejus virtutem, eorum ignorantia fecit eos in admirationem prorumpere : et ideo subditur : Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis quia qui dixerit huic monti, tollere, et non hæsitaverit, fiet, etc. Quasi diceret : Non solum lignum siccare poterit, sed et montem jussu ac præcepto transmutare. Theoph. Mirare autem divinam misericordiam, qualiter nobis (appropinquantibus ad eum per fidem) miraculorum virtutem condonat, quam ipse possidet per naturam: in tantum ut etiam montes transmutare possimus.

Beda. Solent autem gentiles qui contra Ecclesiam maledicta scripsere, improperare nostris quia non habuerunt plenam fidem Dei, qui nunquam montes transferre potuerunt. Quibus respondendum est non

que cela est constant pour l'histoire elle-même du Sauveur. Si des circonstances en avaient imposé la nécessité, il aurait pu se reproduire ce que nous lisons dans la vie de saint Grégoire de Néocésarée (le Thaumaturge), auquel une montagne livra autant d'espace qu'il lui en fallait pour bâtir une église. — S. CHRYS. — Ainsi que le figuier desséché ne fut qu'une figure de Jérusalem qui devait finir par sa ruine, et un signe de la puissance du Christ, ainsi l'on peut admettre que ces paroles sur le déplacement de la montagne ne furent que figuratives, quoiqu'un tel déplacement ne dépasse pas ce que peut la puissance de Dieu. — S. CHRYS. — Donc le Christ, qui est cette pierre arrachée sans l'effort des mains, et qui s'en va se développant comme une montagne, est arraché et jeté dans la mer au moment où les apôtres disent, avec vérité : Nous sommes transportés à des nations étrangères parce que vous vous êtes déclarés vous-mêmes indignes par la manière dont vous avez entendu la parole de Dieu. — BÈDE. — Comme, à cause de son orgueil, le diable est dignement figuré par une montagne, cette montagne se précipite dans la mer au commandement de ceux qui sont courageux dans leur foi. Cette montagne est précipitée dans la mer au moment où, les saints docteurs prêchant la parole de Dieu, l'esprit immonde est chassé du cœur de ceux qui sont préordonnés à la vie. Alors il lui est permis d'exercer la fureur de sa tyrannie dans les cœurs troublés et amers des infidèles, et il s'y exerce d'autant plus cruellement qu'il souffre d'avoir été empêché de nuire aux premiers.

« C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, etc. » — THÉOPH. — Celui qui croit

---

omnia scripta esse quæ in Ecclesia sunt gesta, sicut et de factis ipsius Christi Scriptura testatur. Fieri autem potuit, si necessitas id fieri poposcisset, quomodo factum legimus precibus Gregorii Neocæsariensis, cujus precibus mons tantum spatii reliquit structoribus ecclesiæ quantum opus habuerat. CHRYS. Vel aliter : sicum ficum, non propter se siccavit, sed in signum Jerusalem ad arefactionem perventuræ, ad demonstrationem virtutis suæ, sic intelligendum est et de promissione quæ est circa montem, quamvis hujusmodi transmutatio non sit impossibilis secundum Dei virtutem. HIER. Christus igitur qui est mons crescens de lapide abscisso sine manibus (Dan., 2, vers. 34), tollitur et mittitur in mare, quando apostoli dicunt digne (*Act.*, 13, vers. 46) : Transferamur ad gentes alteras, quia vos indignos judicastis audientes verbum Dei. BED. Vel quia montis nomine diabolus significatur propter superbiam, mons ad præceptum eorum qui fortes sunt in fide, tollitur de terra; et in mare projicitur, cum prædicantibus verbum Dei doctoribus sanctis, immundus spiritus ab eorum corde repellitur qui ad vitam præordinati sunt ; et in turbulentis amarisque infidelium mentibus vesaniam suæ tyrannidis exercere permittitur : in quos tanto acrius desævit, quanto amplius se dolet a læsione priorum fuisse depulsum.

Sequitur : Propterea dico vobis, omnia quæ orantes petitis, credite quia accipie-

avec entraînement, il est évident qu'il élève son âme vers Dieu, qu'il s'unit à lui; et son cœur réchauffé lui est une preuve qu'il a déjà obtenu ce qu'il avait demandé. Celui qui l'a éprouvé le comprendra, et il me paraît qu'ils l'éprouvent, tous ceux qui ont la manière et la mesure de la foi véritable. C'est pour cela que le Seigneur ajoute que nous recevrons tout ce que nous demanderons avec foi, et celui qui croit que tout a été préétabli par Dieu dans sa vie, lorsqu'il intercédera avec larmes, et que dans la prière il tiendra de sa pensée embrassés les pieds de Dieu, obtiendra toute chose juste qu'il aura demandée. Voulez-vous un autre moyen d'obtenir ce que vous demandez? Remettez à votre frère ce qu'il aura fait contre vous, et c'est là ce qui est ajouté : « Remettez, lorsque vous serez pour prier, etc. » — S. Jér. — Marc, à sa manière, abrége les sept demandes de l'Oraison dominicale, et les comprend toutes en une. Car qu'aura à demander, si ce n'est la persévérance, celui à qui tous les péchés ont été remis?

Bède. — Il faut faire attention à la distinction qui existe entre ceux qui peuvent prier. Il en est qui ont cette foi parfaite qui agit par l'amour (1). Or ceux-là, en priant ou même en l'ordonnant, peuvent transporter des montagnes, ce que fit Paul sur le magicien Elima. Mais que ceux qui ne peuvent pas monter à ces sommets d'une si haute perfection demandent la rémission de leurs péchés, et ils l'obtiendront, si toutefois ils ont d'abord pardonné eux-mêmes à ceux qui ont péché contre eux. Que s'ils ne veulent pas pardonner, non-seule-

(1) Gal., 5, v. 6. — L'on peut prendre ces mots dans ce sens, que la foi est perfectionnée par la charité, ou qu'elle prend dans la charité sa force et son énergie, du mot grec ἐνεργεῖται.

---

tis, etc. Theoph. Qui enim ex affectu credit, manifestum est quod in Deum erigit cor suum, et illi conjungitur, et certificatur cor ejus calefactum, quasi suam petitionem jam consecutum : quod quidem intelligibile est ei qui passus est hoc; et mihi quidem videtur illos hoc pati qui mensuram et modum attendunt : propter hoc Dominus dicit, quod omnia accipietis quæ cum fide petieritis; qui enim credit se totum disponi a Deo, cum lacrymis intercedens, et quasi Domini pedes in oratione tenere se cogitans, quæ juste postulat, consequetur. Vis autem et aliter quæ petis accipere? dimitte si quid contra te peccaverit frater tuus. Et hoc est quod subditur : Et dum stabitis ad orandum, dimittite, etc. Hier. Septem versus orationis Dominicæ Marcus suo more in una oratione comprehendit. Is autem cui dimissa sunt omnia peccata, quid amplius rogabit, nisi ut perseveret in eo quod obtinuit?

Bed. Notanda autem distinctio deprecantium qui perfectam habent fidem, quæ per dilectionem operatur : ille orando vel etiam jubendo potest transferre montes spirituales, quomodo fecit Paulus de Elima mago (*Act.*, 13). Qui vero tantæ fastigium perfectionis necdum conscendere queunt, postulent sibi peccata dimitti, et impetrabunt; si tamen in se peccantibus aliis primo ipsi dimittant : sin autem hoc facere contemnunt, non solum orando virtutes facere, sed nec suorum possunt veniam

ment ils ne pourront pas, par leurs prières, obtenir les vertus, mais encore le pardon de leurs péchés; et c'est ce qui est ajouté en ces termes : « Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous remettra pas vos péchés. » — La Glose. — Effrayantes paroles !

Ils retournèrent encore à Jérusalem. Et Jésus se prosternant dans le temple, les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs le vinrent trouver, et lui dirent : De quelle autorité faites-vous ceci; et qui vous a donné l'autorité de faire ce que vous faites? Jésus leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire; et après que vous m'y aurez répondu, je vous dirai de quelle autorité je fais ceci. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes, répondez-moi? Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi ne l'avez-vous pas cru? Que si nous disons qu'il était des hommes, nous avons à craindre le peuple, parce que le monde considérait Jean comme ayant été véritablement prophète. Ainsi ils répondirent à Jésus : Nous ne savons. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai point non plus de quelle autorité je fais ceci.

Théoph. — Après que le Seigneur eut chassé du temple ceux qui en avaient fait comme une taverne de voleurs, ceux-ci, irrités, vinrent à lui pour le tenter et pour l'interroger. « Et ils viennent de nouveau à Jérusalem. Et au moment où il se promenait dans le temple... Qui êtes-vous pour faire des choses semblables? Est-ce que vous vous établissez docteur, et vous vous ordonnez prince des prêtres? — Bède. — En lui disant : « Par quel pouvoir faites-vous ceci? » ils expriment un doute que ce ne soit pas par le pouvoir de Dieu, mais par celui du diable. Et en ajoutant : « Qui vous a donné ce pouvoir? » ils nient

---

consequi peccatorum : et hoc est quod subditur : Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cœlis est, dimittet vobis peccata vestra. Glossa (interlin.). Tremenda sententia ! inquit.

Et veniunt rursus Hierosolymam : et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribæ, et seniores, et dicunt ei : In qua potestate hæc facis; et quis dedit tibi hanc potestatem ut ita facias? Jesus autem respondens, ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi; et dicam vobis in qua potestate hæc faciam : Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus? respondete mihi. At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus, de cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei? Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum : omnes enim habebant Joannem quia vere propheta esset. Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

Theoph. Quia Dominus de templo ejecerat eos qui templum quasi tabernam rerum venalium faciebant, irati fuerant, et ideo accedunt ut interrogent et tentent : unde dicitur : Et veniunt rursus Hierosolymam. Et cum ambularet in templo q. d. Quis es tu quia talia facis? Nunquid doctorem te constituis, et te ordinas principem sacerdotum? Bed. Et quidem quando dicunt : In qua potestate hoc facis? de Dei dubitant potestate, et subintelligi volunt diaboli esse quod facit. Addentes quoque : Quis dedit tibi hanc potestatem? mani[illegible]

d'une manière manifeste qu'il soit le Fils de Dieu, puisqu'ils pensent que ce n'est pas par ses propres forces, mais par celles d'autrui qu'il fait ces miracles.— THÉOPH. —Ils l'interrogent ainsi pour le jeter dans l'embarras, afin que s'il dit : « En mon pouvoir, » ils puissent jeter les mains sur lui, et s'il répond : « Par le pouvoir d'un autre, » ils puissent détacher de lui le peuple, qui le considérait comme le Fils de Dieu. Or le Seigneur, au lieu de leur répondre, les interroge sur Jean, non par une rétorsion sophistique, mais parce qu'il produisait sa défense en citant Jean qui lui avait rendu témoignage : « Et lui, répondant, leur dit : Et moi je vous interrogerai. » — BÈDE. — Le Seigneur pouvait repousser leur attaque par une réponse claire; mais c'est avec prudence qu'il choisit ce procédé d'interroger lui-même, afin de les faire se condamner ou par leur silence ou par leurs paroles; et c'est ce qui est rendu évident par ces paroles : « Pour eux, il réfléchissaient en eux-mêmes, et disaient : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi n'avez-vous pas cru en lui? » C'est comme s'il disait : C'est celui-là même que vous considérez comme ayant reçu du ciel l'esprit de prophétie qui m'a rendu témoignage, et vous avez entendu de sa bouche le témoignage qu'il me rendait et par quel pouvoir j'agis. — « Si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple. » C'est ainsi qu'ils voyaient un piége du côté de chaque réponse, et qu'ils redoutaient d'être lapidés, mais beaucoup plus de confesser la vérité.—« Et répondant, ils disent à Jésus : Nous ne savons pas. » — S. JÉR. — Leur jalousie leur fait ne trouver que des ténèbres auprès de cette lampe de laquelle il a été dit : « J'ai préparé une lampe à mon Christ; je

---

tissime Dei Filium negant, quem putant, non suis, sed alienis viribus signa facere. THEOPH. Hæc autem dicebant, credentes ipsum in dubitationem reducere; ut si diceret : In potestate mea, ipsum tenerent; si autem diceret : In potestate alterius; ab eo discedere, populum procurarent, qui ipsum Deum esse credebant. Dominus vero illos interrogat de Joanne, non frustra neneque sophistice, sed quia de eo Joannes perhibuerat testimonium. Unde sequitur : Ille autem respondens ait illis : Interrogabo vos et ego. BED. Poterat quidem Dominus aperta responsione tentatorum calumnias confutare; sed prudenter interrogat, ut suo vel silentio, vel sententia condemnentur : quod apparet ex eo quod subditur : At illi cogitabant secum dicentes : Si diximus, de cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei? quasi dicat : Quem confitemini de cœlo habuisse prophetiam, mihi testimonium perhibuit, et ab illo audistis in qua ista facio potestate. Sequitur : Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum; viderunt ergo quodlibet horum respondissent, in laqueum se casuros, timentes lapidationem, sed magis timentes veritatis confessionem. Unde sequitur : Et respondentes dixerunt Jesu : Nescimus. HIER. De lucerna invidi obscurantur : unde dicitur (*Psal.* 131) : Paravi lucernam Christo meo, inimicos ejus induam confusione. Sequitur: Respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio. BEDA. Quasi dicat : Non vobis dico quod scio, quia non vultis fateri quod scitis. Notan-

couvrirai de confusion ses ennemis.» — « Jésus, répondant, leur dit : Ni moi non plus, je ne vous dis pas par quel pouvoir je fais ces choses. » — Bède. — Paroles qui reviennent à celles-ci : « Je ne vous dis pas ce que je sais, puisque vous ne voulez pas avouer ce que vous savez. » Il faut remarquer qu'il a deux principales raisons pour cacher à quelqu'un la vérité qu'il demande : ou bien, parce que celui qui interroge est peu capable de comprendre la réponse ; ou bien, parce qu'il s'en est rendu indigne par son mépris de la vérité ou par quelque haine.

CHAPITRE XII.

Jésus commença ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, et creusant dans la terre, y fit un pressoir, y bâtit une tour ; et l'ayant louée à des vignerons, il s'en alla en un pays éloigné. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons pour recevoir ce qu'ils lui devaient du fruit de sa vigne. Mais, l'ayavt pris, ils le battirent, et le renvoyèrent sans lui rien donner. Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête, et lui firent toutes sortes d'outrages. Il leur en envoya encore un, qu'ils tuèrent ; et de plusieurs qu'il leur envoya ensuite, ils en battirent quelques-uns, et tuèrent les autres. Enfin, ayant un fils unique qu'il aimait très tendrement, il le leur envoya encore après tous les autres, en disant : Ils auront quelque respect pour mon fils. Mais ces vignerons dirent entre eux : Voici l'héritier ; allons, tuons-le, et l'héritage sera à nous. Ainsi, s'étant saisis de lui, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne. Que fera donc le Seigneur de cette vigne ? Il viendra lui-même, il exterminera ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. N'avez-vous point lu cette parole de l'Ecriture : La

---

dum autem quod duas ob causas maxime scientia veritatis est occultanda quærentibus, scilicet cum is qui quærit, aut minus capax ad intelligendum, quod quærit, aut contemptum veritatis, aut aliquo odio indignus est cui debeat aperiri quod quærit.

CAPUT XII.

Et cœpit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum. Et iterum misit ad illos alium servum ; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt. Et rursum alium misit, et illum occiderunt, et plures alios, quosdam cædentes, alios vero occidentes. Adhuc ergo unum habens filium charissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens, quia reverebuntur filium meum. Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est hæres ; venite, occidamus eum, et nostra erit hæreditas. Et apprehendentes eum occi-

en Dieu aucune ignorance, sont dubitatifs, pour exprimer la liberté que Dieu laisse à l'homme. — Théoph. — Ou bien, Dieu dit cela, non pas pour exprimer qu'il ignore ce qui sera, mais pour établir ce qui devrait être et ce qui serait convenable. « Les colons dirent entre eux: Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le. » — Bède. — Le Sauveur, par ces paroles, établit clairement que les princes des Juifs le tueront, non pas par ignorance, mais par envie, sachant fort bien que c'était à lui qu'il avait été dit : « Je vous donnerai les nations pour héritage, » et qu'après l'avoir tué, ces mauvais vignerons, tendant à le supplanter. s'efforceront d'éteindre la foi que l'on a en lui, d'établir plutôt leur justice que celle de Dieu (1), et d'enter sur eux les nations.

« Et l'ayant pris, ils le tuèrent et le jetèrent hors la vigne. » — Théoph. — C'est-a-dire hors de Jérusalem, et ce fut en effet hors de la cité que le Seigneur fut crucifié. — S. Jér. — Ou bien, ils le jetèrent hors de la vigne, c'est-à-dire hors du peuple, par ces mots : « Vous êtes un Samaritain, et vous avez le démon. » Ou bien, parce que, autant qu'ils le purent, le jetant hors de leurs frontières, ils le livrèrent ainsi à la foi des nations.

« Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra, et perdra les vignerons. » — S. Aug. — Matthieu met dans la bouche des Juifs eux-mêmes cette réponse : « Il perdra les méchants avec sévérité. » Marc ne donne pas cette réponse des Juifs, mais il place les paroles qu'il rapporte comme une réponse que se serait faite a lui-même le Seigneur

(1) « Ignorant la justice de Dieu et s'efforçant d'établir leur justice, ils se montrent désobéissants à la justice de Dieu (Rom., 10, v. 2, 3). »

---

meum, per ironiam hoc dicitur. Bed. Vel aliter : quod ait quia forte reverebuntur filium meum, non de ignorantia dicitur, sed ambigere dicitur Deus, ut libera voluntas homini reservetur. Theoph. Vel aliter : non ignorans quod futurum erat, hoc dixit, sed ostendens quid erat decens et congruum eos operari. Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est hæres, venite, occidamus eum, etc. Bed. Manifestissime Dominus probat Judæorum principes, non per ignorantiam, sed per invidiam crucifixisse Filium Dei : intellexerunt enim hunc esse cui dictum est (Psal. 2) : Dabo tibi gentes hæreditatem tuam : hanc autem occiso eo mali coloni præripere moliebantur, cum crucifigentes eum Judæi, fidem quæ per eum est extinguere, et suam magis quæ ex lege est justitiam præferre, ac gentibus imbuendis conabantur inserere.

Sequitur : Et apprehensum eum occiderunt, et ejecerunt extra vineam. Theoph. Scilicet extra Hierusalem : extra civitatem quippe crucifixus est Dominus. Hier. Vel ejecerunt eum extra vineam, id est, extra plebem, dicentes (Joan., 8) : Samaritanus es, et dæmonium habes. Vel quia quantum in se erat, ex suis eum finibus excludentes. gentibus suscipiendum dederunt.

Sequitur : Quid ergo faciet Dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, etc. Aug. De cons. Evang. (lib. 2, cap. 10). Et quidem Matthæus (c. 21) illos respondisse subjungit atque dixisse : Malos male perdet, quod Marcus hic non ab ipsis responsum esse commemorat, sed Dominum post

immédiatement après sa propre question. On peut d'ailleurs admettre que, quoique l'évangéliste n'ait pas mis : « Ils répondirent, ils dirent, » c'est la réponse des Juifs eux-mêmes qu'il rapporte. Peut-être vaut-il mieux considérer cette réponse comme celle du Sauveur, qui, étant la vérité elle-même, aurait ainsi confirmé cette réponse, qui était vraie. — THÉOPH. — Le maître de la vigne, c'est donc le père du fils, qui a été tué ; le fils, c'est le Fils de Dieu crucifié. « Le père perdra les vignerons, » en les livrant aux bourreaux ; « il donnera sa vigne à d'autres vignerons, » c'est-à-dire aux apôtres. Parcourez les Actes des apôtres, et vous verrez tout aussitôt trois mille et puis cinq mille croyants qui rapportent du fruit au Seigneur. — S. JÉR. — Ou bien, les autres auxquels la vigne est donnée, ce sont ceux venus de l'Orient, de l'Occident, du Midi et du Nord, s'asseyant à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume de Dieu.

BÈDE. — Il s'appuie aussitôt sur le témoignage d'un prophète pour prouver que cela était l'effet d'un plan providentiel : « Est-ce que vous n'avez pas lu l'Écriture ? C'est la pierre qu'ont repoussée ceux qui bâtissaient qui est devenue la principale de l'angle, etc. » — Et cette prophétie, comment eût-elle été accomplie si le Christ tué et rejeté par vous n'eût point été livré par la prédication aux Gentils, pour joindre ensemble, pierre angulaire de l'un et de l'autre, les deux peuples (1), afin de se faire des deux peuples la seule cité des fidèles, son seul temple ? Il appelle *ceux qui bâtissent* les mêmes maîtres de la synagogue qu'il avait appelés plus haut *vignerons* ; car, en même temps

(1) « Le Christ a annulé la loi des observances pour réunir en lui les deux peuples (Eph., 2, v. 15). » — « Nous sommes bâtis sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus étant la principale pierre angulaire (v. 20). »

---

interrogationem suam ipsum sibi quodammodo respondisse. Sed facile potest intelligi vel illorum vocem ita subjunctam, ut non interponeretur, illi responderunt aut illi dixerunt, sed tamen intelligeretur ; aut ideo responsionem istam Domino potius attributam, quia cum verum dixerunt, etiam de illis hoc ipse respondit, qui veritas est. THEOPH. Dominus ergo vineæ est Pater Filii interempti, et ipse Filius interemptus ; qui perdet colonos, tradens ipsos Romanis, et vineam dabit aliis colonis, id est, apostolis. Perlegas Actus apostolorum, et invenies tria millia (c. 2, v. 41) et quinque millia (c. 4, v. 4) repente credentium et fructificantium Deo. HIER. Vel datur vinea aliis, id est, ab Oriente, et Occidente, et Austro, et ab Aquilone venientibus, et recumbentibus cum Abraham, Isaac et Jacob, in regno Dei.

BEDA. Hoc autem ita divinitus fuisse procuratum prophetico statim affirmavit exemplo, subjiciens : Nec Scripturam hanc legistis ? Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli, etc. Quasi dicat : Quomodo implebitur hæc prophetia, nisi quia Christus a vobis reprobatus et occisus, traditus est gentibus prædicandus, ut lapis angularis duos populos condat in semetipsum, atque ex utroque populo unam sibi fidelium civitatem, unum templum ædificet ? Eosdem enim synagogæ

qu'ils avaient reçu le pouvoir sur le peuple de Dieu pour lui faire produire des fruits comme à une vigne, ils avaient reçu la mission d'édifier et d'orner le peuple pour qu'il fût une habitation digne de recevoir Dieu. — THÉOPH. — La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient a donc été placée à la tête de l'angle, c'est-à-dire à la tête de l'Église qui, unissant les deux peuples juif et gentil dans son sein, nous est dignement représentée par cette figure de l'angle. Cet angle, c'est-à-dire cette Église, a été bâti par Dieu, et il est admirable à nos yeux, aux yeux des fidèles; car cette Église a été formée par des miracles, le Seigneur coopérant à la parole des apôtres et l'appuyant par des miracles. Or les miracles, édifiants pour les fidèles, ne trouvent que des détracteurs parmi les infidèles, et c'est pour cela qu'il est ajouté : « Ceci a été fait par le Seigneur, et cela est admirable à nos yeux. » — S. JÉR. — Ou bien, cette pierre repoussée qu'a reçue l'angle, c'est la figure de celui qui, dans la Cène, unit le pain à l'Agneau, le Nouveau-Testament, qui commence, à l'Ancien qui finit : elle est admirable à nos yeux comme une topaze.

BÈDE. — Les paroles suivantes : « Et ils cherchaient à s'emparer de lui, » montrent la vérité de ce que le Seigneur vient de dire; car c'est lui qui est l'héritier, et il vient de dire que sa mort sera vengée par le Père. Au sens moral, tout fidèle, au moment où lui est confié le mystère du baptême, est donné à cultiver comme cette vigne. Mais lorsque la parole livrée à son âme est méprisée, ou, qui pis est, blasphémée, le serviteur envoyé par Dieu est couvert d'outrages ou battu, parce qu'il foule aux pieds le Fils de Dieu (1), tue, autant que cela dépend de lui,

(1) Hébr., 10, v. 28.

magistros quos supra colonos dixerat, nunc ædificantes appellat; quia qui subditam sibi plebem ad ferendos vitæ fructus quasi vineam videbantur excolere, ipsi quoque hanc Deo inhabitatore dignam quasi domum construere atque ornare præcipiebantur. THEOPH. Lapis ergo quem reprobaverunt doctores, hic factus est in caput anguli, id est, in caput Ecclesiæ : angulus namque Ecclesia est quasi conjungens Judæos et Gentiles; hic autem angulus (scilicet Ecclesia) a Domino factus est, et est mirabilis in oculis nostris, scilicet fidelium : nam infideles miraculis detrahunt. Mirabilis quidem est Ecclesia, quasi miraculis consistens Domino cooperante apostolis et sermonem confirmante consequentibus signis. (Marc., 16). Et hoc est quod dicitur : A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. HIER. Vel aliter : hic lapis reprobus quem gestat angulus conjungens in cœna agnum cum pane; finiens vetus et novum inchoans Testamentum, præstat mira in oculis nostris, ut topazion.

BED. Principes autem sacerdotum ostendebant vera esse quæ Dominus dixerat : quod patet ex hoc quod subditur : Et quærebant eum tenere, ipse enim est hæres cujus injustam necem dicebat esse vindicandam a patre. Moraliter autem cuique fidelium cum mysterium baptismi committitur, quasi vinea quam excolat locatur, sed mis-

l'héritier. La vigne est donnée par Dieu à un autre, après qu'il a perdu le mauvais agriculteur, lorsque l'humble s'enrichit du don de la grâce que le superbe a méprisée. Quant à ceci, que les princes des prêtres, voulant porter leurs mains sur Jésus, en sont empêchés par la crainte de la foule, on voit tous les jours quelque chose de semblable dans l'Église, lorsque celui qui n'a de frère que le nom, et qui n'a aucun attachement pour la foi de l'Église et pour la paix de l'unité, craint ou rougit de les attaquer, à cause de la multitude des frères vertueux qui habitent avec lui dans la même Église.

Voulant ensuite le surprendre dans ses paroles, ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens, qui lui vinrent dire : Maître, nous savons que vous êtes sincère et véritable, et que vous n'avez égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un denier, que je le voie. Ils lui en apportèrent un ; et il leur demanda : De qui est cette image, et cette inscription? De César, lui dirent-ils. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils admirèrent sa réponse.

BÈDE.—Les princes des prêtres, voulant s'emparer de Jésus, eurent peur de la foule, et ne le pouvant pas par eux-mêmes, ils essayèrent de le faire faire par les puissances temporelles : de cette manière ils étaient au-dessus du reproche d'avoir commis cet attentat. « Et ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens. »—THÉOPH.—

---

sus servus contumeliis affectus vel cæsus ejicitur, cum sermo auditus vel contemnitur, vel (quod pejus est) etiam blasphematur : missum insuper hæredem quantum in se est occidit, qui Filium Dei conculcavit : perdito malo cultore vinea datur alteri, cum dono gratiæ, quod superbus sprevit, humilis quisque ditatur : sed et hoc quod principes sacerdotum manum mittere quærentes in Jesum timore turbæ retinentur, quotidie geritur in Ecclesia, cum quilibet solo nomine frater eam quam non diligit ecclesiasticæ fidei et pacis unitatem, propter cohabitantium fratrum bonorum multitudinem, aut erubescit, aut timet impugnare.

Et mittunt ad eum quosdam ex pharisæis et Herodianis, ut eum caperent in verbo. Qui venientes, dicunt ei : Magister, scimus quia verax es, et non curas quemquam ; nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces ; licet dare tributum Cæsari, an non dabimus? Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis? Afferte mihi denarium ut videam. At illi obtulerunt ei ; et ait illis : Cujus est imago hæc, et inscriptio? Dicunt ei : Cæsaris. Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.

BED. Quærentes Dominum comprehendere, summi sacerdotes timuerunt turbam ; atque ideo quod per se non potuerunt, terrenis potestatibus efficere tentabant ut vel ipsi a morte ejus viderentur immunes : et ideo dicitur : Et mittunt ad eum quosdam ex pharisæis et Herodianis. THEOPH. Dixi-

Nous avons dit ailleurs des hérodiens que c'était la secte qui prétendait qu'Hérode était le Christ à cause de la disparition des rois de la race de Juda, qui coïncidait avec son avénement au trône. D'autres prétendent que ces hérodiens étaient des soldats d'Hérode, que les pharisiens emmenaient avec eux pour les rendre témoins des paroles du Christ et pour le prendre et s'emparer de lui. Remarquez leur malice en ce qu'ils se servent de la flatterie pour s'emparer de lui; car il est dit: « Et venant vers lui, ils lui disent: Maître, nous savons que vous êtes vrai, etc. » — S. Jér. — Ils le questionnaient avec des paroles mielleuses, l'entouraient comme des abeilles qui ont du miel à la bouche et un aiguillon par derrière. — Bède. — Cette caressante et trompeuse parole est faite pour l'induire à répondre qu'il craint plus Dieu que César, et qu'il ne faut pas acquitter les impôts, et cela afin que les hérodiens qui sont là, en l'entendant, trouvent en lui l'auteur d'une sédition contre Rome. — « Et vous ne tenez compte de personne, et vous ne regardez pas au visage des hommes. » — Théoph. — En d'autres termes : En dehors de la vérité, vous n'avez aucun souci de César. — « Mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. » Cette parole était tout artifice et elle avait un précipice de chaque côté; car s'il répondait qu'il faut payer le cens à César, on excitait contre lui le peuple en le lui présentant comme voulant le réduire en servitude, et s'il disait au contraire que cela n'était pas permis, on l'accusait de soulever le peuple contre César. Mais celui qui est la source de la sagesse sut échapper à leurs embûches: « Et, sachant leur hypocrisie, il leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un de-

---

mus alibi de Herodianis quod hæresis quædam nova erat dicentium Christum esse Herodem, propter hoc quod defecerant successores regni Judæorum. Alii vero dicunt Herodianos milites fuisse Herodis, quos pharisæi pro testibus inducebant de his quæ dicebantur a Christo, ut eum caperent et adducerent. Vide autem eorum malitiam, qualiter cum adulatione Christum decipere volebant. Nam sequitur : Qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es. Hier. Mellitis enim verbis eum interrogabant, et circumdabant eum sicut apes mel portantes in ore aculeum in tergo. Bed. Blanda autem et fraudulenta interrogatio illuc provocat respondentem, ut magis Deum quam Cæsarem timeat, et dicat non debere tributa solvi; ut statim audientes Herodiani, seditionis contra Romanos auctorem habeant : et ideo subdunt : Et non curas quemquam, nec enim vides in faciem hominum. Theoph. Ita ut Cæsarem non honores, scilicet contra veritatem : ideo subdunt : Sed in veritate viam Dei doces, etc. Totum enim artificium eorum erat undique præcipitium habens, ut si diceret, quod licet censum Cæsari dari, provocent contra eum plebem quasi in servitutem reducentem ipsum populum; si vero diceret quod non licet dari, sic accusarent eum tanquam excitaret populum contra Cæsarem : sed sapientiæ fons fugit dolos eorum. Unde sequitur : Qui sciens versutiam eorum, ait illis : Quid me tentatis? Afferte mihi denarium. Bed. Denarius est genus nummi, quod pro decem nummis imputabatur, et

r. » Le denier était une pièce de monnaie qui valait dix sesterces qui était à l'effigie de César. « Et il leur dit : De qui sont cette image cette inscription? Ils lui répondent : De César. » — BÈDE. — Que ceux i pensent que l'interrogation dans le Sauveur annonce l'ignorance et st pas l'effet d'une dessein particulier, se détrompent ; car le Sauveur uvait savoir de qui était cette marque, et s'il interroge, c'est qu'il ulait par leur réponse se ménager une réponse convenable : « Et us, répondant, leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à eu ce qui est à Dieu. » — THÉOPH. — C'est comme s'il disait : Rendez portrait à celui qu'il représente, le denier à César ; vous pouvez, tout payant l'impôt à César, rendre à Dieu ce qui lui appartient en pro-e. — BÈDE. — C'est-à-dire les décimes, les prémices, les obla-ns, les victimes. C'est ainsi qu'il paya lui-même le cens pour Pierre pour lui, tout en rendant à Dieu ce qui est à Dieu par son obéis-nce à la volonté de son Père. — S. JÉR. — Ou bien autrement : Ren-z forcément à César cette pièce de monnaie qui porte l'image de sar, offrez-vous vous-mêmes librement à Dieu. C'est la lumière de tre visage qui nous couvre, Seigneur, et non celle de César. THÉOPH. — Les choses nécessaires à notre corps sont comme César. Seigneur nous ordonne donc de donner à notre corps ce qui lui est cessaire, la nourriture, le vêtement, et à Dieu ce qui est à Dieu, s vigiles, les oraisons, etc. — « Et ils étaient pleins d'admiration son sujet. » — Ceux qui auraient dû croire à tant de sagesse s'éton-nt que leur ruse n'eût pas abouti.

---

bebat imaginem Cæsaris : unde sequitur : ait illis : Cujus est imago hæc et in-iptio? Dicunt ei : Cæsaris. Qui putant errogationem Salvatoris ignorantiam esse, n dispensationem, ex hoc discant quod tuit scire cujus imago esset, sed interro-t, ut ad sermonem eorum competenter spondeat : unde sequitur : Respondens tem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ nt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, o. THEOPH. Quasi dicat : Date quod aginem habet, imaginato, id est, dena-m Cæsari : potestis, enim et censum sari dare, et Deo propria offerre. BED. est, decimas, et primitias, et oblationes, victimas : quomodo et ipse reddidit tri-ta pro se et Petro, et Deo quæ Dei sunt, tris faciens voluntatem. HIER. Vel ali-r : nummum habentem Cæsaris imaginem ddite coactum Cæsari; vos ipsos libenter Deo reddite : signatum est enim super nos lumen vultus tui, Domine (*Psal.* 4), non Cæsaris. THEOPH. Quasi Cæsar etiam est uniuscujusque nostrorum corporum inevi-tabilis necessitas. Jubet ergo Dominus dari corpori cibaria propria et vestitum, et quæ sunt Dei, Deo, scilicet vigilias, oratio-nes, etc. Sequitur : Et mirabantur super eo : qui credere debuerant ad tantam sa-pientiam, sunt mirati quod calliditas eorum non invenisset locum.

Et venerunt ad eum Sadducæi qui dicunt re-surrectionem non esse, et interrogabant eum, dicentes : Magister, Moyses nobis scripsit, ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimi-serit uxorem, et filios non reliquerit, acci-piat frater ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo : septem ergo fratres erant, et primus accepit uxorem, et mortuus est,

Après cela les sadducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, et ils lui proposèrent cette question : Maître, Moïse nous a laissé par écrit : Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfants, son frère doit épouser sa femme, pour susciter des enfants à son frère mort. Or il y avait sept frères, dont le premier, ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfants. Le second, l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfants, et le troisième de même; et tous les sept l'ont ainsi eue pour femme, sans qu'aucun ait laissé d'enfants; et enfin cette femme est morte elle-même la dernière. Lors donc qu'ils ressusciteront dans la résurrection générale, duquel d'entre eux sera-t-elle la femme, puisqu'elle l'a été de tous les sept? Et Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu? Car lorsque les morts seront ressuscités, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges qui sont dans les cieux. Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui dit dans le buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob? Or il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants; et ainsi vous êtes dans une grande erreur.

La Glose (1). — Après avoir repoussé par sa réponse pleine de sagesse la question pleine d'hypocrisie des pharisiens, le Seigneur nous montre comment il a repoussé celle des sadducéens : « Et les sadducéens viennent à lui, etc. » — Théoph. —Les sadducéens formaient une secte hérétique en Judée, niant la résurrection et l'existence des anges et des esprits (2). Ils viennent à Jésus et se mettent à lui faire un récit plein d'hypocrisie, pour montrer que la résurrection ne devait pas avoir lieu.— « Et il l'interrogèrent en disant : Maître, etc. » Afin de rendre la résurrection plus impossible, ils donnent sept maris à cette femme. — Bède. —Ils ont forgé cette fable pour montrer la folie

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.
(2) Voir le chap. 22 de saint Matthieu.

---

non relicto semine; et secundus accepit eam, et mortuus est, et nec iste reliquit semen, et tertius similiter : et acceperunt eum similiter septem, et non reliquerunt semen : novissime omnium defuncta est et mulier. In resurrectione ergo cum resurrexerint, cujus de his erit uxor? Septem enim habuerunt eam uxorem : et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei? Cum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli Dei in cœlis. De mortuis autem quod resurgant non legistis in libro Moysi, super rubum, quomodo dixerit illi Deus inquiens : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.

Glos. Postquam Dominus sapienter pharisæorum callidam tentationem evitavit, ostenditur quomodo etiam sadducæos tentantes confundit : unde dicitur : Et veniunt ad eum sadducæi, etc. Theoph. Hæresis quædam Judæorum erat, qui dicebantur sadducæi; et hi resurrectionem negabant, et dicebant quod non sit angelus neque spiritus. Hi ergo accedentes ad Jesum, dolose narrationem quamdam inquisierunt, per quam ostenderent resurrectionem non esse factam nec fiendam : et ideo subditur : Et interrogabant eum dicentes : Magister, etc.

: ceux qui affirment la résurrection des corps; mais il n'est pas ıpossible non plus que quelque chose de semblable se soit passé en ıdée.

S. Jér. — Au sens mystique cette femme restée stérile malgré ses ɪpt maris, et mourant sans laisser d'enfant d'aucun d'eux, qu'est-ce ıtre chose que la synagogue juive abandonnée par l'Esprit aux sept ırmes reposant en les sept patriarches, qui ne lui laissèrent pas rejeton d'Abraham, Jésus-Christ? Car quoique l'enfant soit né ıns la Judée, c'est aux nations qu'il fut donné. Cette femme était ıorte au Christ, et dans la résurrection elle ne sera réunie à aucun ɜs sept prophètes. C'est par le nombre sept qu'est exprimé le nombre ımplet des choses parfaites, en telle sorte que le contraire de ce qui ıt dit ici est exprimé par ces mots d'Isaïe : « Sept femmes prendront n homme, » à savoir que les sept Eglises s'empareront par l'adora-on d'une seule foi du Seigneur, qui les aime, les corrige et les châtie. Et Jésus, répondant, leur dit : Est-ce que vous n'errez pas? etc. » C'est ımme s'il leur disait : Vous ne comprenez pas quelle est la résur-ıction que l'Écriture annonce ainsi; car vous pensez que les corps ɪront à la résurrection tels qu'ils sont maintenant, ce qui ne sera pas. ous vous montrez ainsi ignorants de l'Écriture. Mais ce que vous norez encore c'est la puissance divine; car vous considérez cela ımme difficile, et vous dites : « Comment des membres dissous par corruption pourront-ils se réunir, et s'unir à des âmes? » Pour la uissance divine cela n'est rien. — « Lorsque les morts ressusciteront s hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris. » Pa-

---

ı qua quidem narratione septem ponunt ıi mulierem acceperant, ut magis retra-ınt a resurrectione. Bed. Recte enim ɪiusmodi fingunt fabulam quæ deliramenti ɪgnat eos, qui resurrectionem asserunt ɪrporum : potest autem fieri ut vere in ɪnte eorum aliquando hoc acciderit.

Hier. Mystice autem mulier sterilis non ɪlinquens semen ex septem fratribus no-ɪsime moriens, quid aliud significat quam ɪdaicam synagogam relictam a Spiritu ɪptiformi, qui septem patriarchas implevit, ıi non reliquerunt ei semen Abrahæ, ıod est Jesus Christus? Licet enim puer ɪtus est illis (*Esa.*, 19.); nobis tamen ɪntibus datus est : quæ mulier mortua ɪt Christo, nec cuiquam patriarchæ de ɪptem in resurrectione conjungetur : septe-nario namque numero universitas perfecto-rum significatur, ut versa vice per Esaiam dicitur (c. 4.) : Apprehendent septem mu-lieres virum unum, id est, septem ecclesiæ, quas Dominus amat, arguit et castigat, eum una fide adorant. Unde sequitur : Et respondens Jesus, ait illi : Nonne ideo er-ratis, etc. Theoph. Quasi dicat : Vos non intelligitis qualem resurrectionem Scriptura annuntiet : creditis enim quod restauratio corporum talium sit futura qualia nunc sunt, non autem sic erit. Sic igitur igno-ratis Scripturam. Sed etiam virtutem igno-ratis divinam : vos enim consideratis quasi difficile dicentes : Qualiter poterunt membra dissoluta conjungi, et animabus adunari? Hoc enim respectu divinæ potentiæ quasi nihil est. Sequitur : Cum enim a mortuis

roles qui reviennent à celles-ci : Ce sera là une restauration divine et angélique de la vie, de manière que nous ne soyons plus livrés à la corruption, et que nous restions les mêmes. C'est pour cela que les noces disparaîtront; car si les noces existent sur la terre, c'est pour que notre race, qui tend sans cesse à la corruption, y soit immortelle. Mais dans l'autre vie nous serons comme les anges, qui sont sans succession nuptiale et vivent toujours. — BÈDE. — Il faut remarquer que l'interprétation latine ne correspond pas tout-à-fait au grec : car en latin *nubere* se dit des femmes qui se marient, *et uxorem ducere* des hommes; et ici *nubere* doit s'entendre des hommes, et *nubi* des femmes.

S. JÉR. — C'est ainsi qu'ils se trompent, en ne comprenant pas les Écritures; car dans l'autre monde, où il n'y aura pas de nouvelle naissance, il n'y aura pas de mort, pas d'enfants et pas de vieillards. — THÉOPH. — Ils se montrent ignorants des Écritures en une nouvelle manière; car s'il les connaissaient ils y auraient vu des preuves de la résurrection dernière, comme celle-ci : « Sur la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse qu'auprès du buisson, etc. » — S. JÉR. — « Auprès de ce buisson, » qui était comme vous; car il brûlait sans se consumer, ainsi que vous qui, entourés des flammes de ma parole, conservez toujours vos épines maudites que mon feu ne peut dévorer. — THÉOPH. — Mais je vous dis : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » et c'est comme s'il était dit : « Le Dieu des vivants. » C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Dieu est le Dieu des vivants, mais non pas celui des morts. » En effet, il n'est pas dit : J'ai été, mais « je suis, » comme parlant d'êtres qui lui coexistent.

---

resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, etc. Quasi dicat : Divina quædam erit vitæ restauratio et angelica, cum ulterius non corrumpemur, sed eodem modo manebimus, et propter hoc nuptiæ auferentur : nam nuptiæ quidem nunc sunt propter corruptionem, ut per successionem generis persistamus, et non deficiamus : tunc vero sicut angeli erimus, qui sunt sine successione nuptiali, et nunquam desinunt. BED. Considerandum est hic quod latina consuetudo græco idiomati non respondet : nubere enim proprie dicuntur mulieres, et viri uxores ducere, sed nos simpliciter dictum intelligamus, ut nubere de viris, et nubi de uxoribus scriptum sit.

HIER. Sic igitur errant non intelligentes Scripturas, quia in resurrectione homines erunt sicut angeli Dei, id est, nemo ibi moritur, nemo ibi nascitur; nec infans est ibi, nec senex. THEOPH. Et aliter etiam decipiuntur, non intelligentes Scripturas : si enim has intellexissent, intelligerent quomodo per Scripturas resurrectio mortuorum possit probari. Unde subdit : De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum, etc. HIER. Dico autem, super rubum, in quo est similitudo vestra, in quo ignis ardebat, sed non ejus spinas consumebat, sic vos inflammat eloquium meum, nec spinas vestras sub maledicto germinatas absumit. THEOPH. Dico autem : Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob : quasi dicat : Deus viventium : unde subdit : Non est Deus mortuorum, sed vivorum : non enim

On pourrait peut-être objecter que cette parole doit s'entendre non pas du corps d'Abraham, mais de son âme seulement; mais comme c'est Abraham dont il est parlé, le nom d'Abraham signifie son âme et son corps, Dieu étant le Dieu du corps et le corps vivant en Dieu, c'est-à-dire dans l'ordre établi par Dieu. — Bède. — Ou bien, en prouvant la permanence des âmes après la mort, Dieu ne pouvant être le Dieu d'êtres morts, mais d'êtres vivants, il introduisait ainsi le dogme de la résurrection des corps qui ont participé aux bonnes et aux mauvaises actions des âmes. — S. Jér. — En disant : « Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » en nommant trois fois Dieu, il exprime les trois personnes de la Trinité en Dieu; et en ajoutant : « Il n'est pas le Dieu des morts, » ne nommant Dieu qu'une fois, il signifie une seule substance. Or, ils vivent ceux qui se rendent propre à eux-mêmes la part qu'ils ont choisie, et ils meurent ceux qui la perdent. — « Vous vous trompez beaucoup. » — La Glose. — Car ils disaient le contraire de l'Écriture et mentaient à la personne de Dieu.

Alors l'un des docteurs de la loi, qui avait ouï cette dispute, voyant que Jésus avait si bien répondu aux sadducéens, s'approcha de lui, et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements? Et Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Diou est le seul Dieu, vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, et de toutes vos forces. C'est là le premier commandement. Et voici le second qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que celui-ci. Le docteur lui répondit : Maître, ce que vous avez dit est très véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui; et que de

---

dixit : Ego fui, sed, ego sum, tanquam illi præsentes existant. Sed forte aliquis dicet quod hoc dixit solum Deus de anima Abrahæ, non de corpore. Ad quod dicimus quod Abraham utrumque importat, scilicet corpus et animam, ita ut et corporis ipse sit Deus, et corpus vivat apud Deum, id est, in Dei ordinatione. Bed. Vel etiam ut, cum probaverit animas permanere post mortem (neque enim poterat fieri ut eorum esset Deus qui nequaquam subsisterent) consequenter introduceretur et corporum resurrectio, quæ cum animabus bona malaque gesserunt. Hier. Cum autem dicit : Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, ter Deum nominando, Trinitatem intimavit; cum autem dicit : Non est Deus mortuorum, Deum iterans, unam substantiam significavit. Vivunt autem qui vendicant portionem quam elegerant; mortui autem sunt qui quod vendicaverunt, perdiderunt : vos ergo multum erratis. Glos. Quia videlicet, et Scripturis contradicebant, et virtuti Dei derogabant.

Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquirentes, et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum. Jesus autem respondit ei, quia primum omnium mandatum est : Audi, Israel, Dominus Deus tuus Deus unus est : et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua : hoc est primum mandatum. Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum : majus horum aliud mandatum non est. Et ait illi scriba : Bene,

l'aimer de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes, et que tous les sacrifices. Jésus, voyant qu'il avait répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce temps-là personne n'osait plus lui faire de questions.

LA GLOSE. — Après que l'Évangile nous a eu montré la manière dont le Seigneur avait repoussé l'attaque des pharisiens et des sadducéens, il nous le montre satisfaisant à une question de la foule : « Et un des scribes s'approcha de lui, lui demandant quel était le premier de tous les commandements. » — S. JÉR. — Pourquoi le doute sur cette question, doute commun à tous les habiles de la loi, si ce n'est parce que des commandements divers sont coordonnés dans l'Exode, le Lévitique et le Deutéronome? C'est pour cela qu'il répond, non pas par un seul commandement, mais par deux. Ces deux commandements sont comme les deux mamelles placées sur la poitrine de l'épouse et qui doivent nourrir notre enfance (1). — « Le premier commandement est celui-ci : Écoute, Israël, le Seigneur, votre Dieu, le Seigneur est un. » — Il appelle ce commandement le premier de tous : c'est-à-dire que nous devons placer au fond de notre cœur, comme fondement unique de la piété, la connaissance et la confession de l'unité divine accompagnées des bonnes œuvres, qui trouvent leur perfection dans l'amour de Dieu et dans celui du prochain : « Et vous aimerez le Seigneur votre Dieu, etc. » — THÉOPH. — Voyez comme il énumère toutes les forces de l'âme. Il est une première force de l'âme, une force tout animale.

(1) « Vos deux mamelles sont comme deux chevreaux (Cant., 4, v. 5). » — « Ainsi que des grappes de raisin (chap. 7, v. 7). »

---

magister, in veritate dixisti, quia unus est Deus, et non est alius præter eum : et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine; et diligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocaustomatibus, et sacrificiis. Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei : et nemo jam audebat eum interrogare.

GLOS. Postquam Dominus confutavit pharisæos et sadducæos tentantes, hic ostenditur quomodo satisfecit scribæ quærenti. Unde dicitur : Et accessit unus de scribis, interrogans quod esset primum omnium mandatum, etc. HIER. Quæ est hæc quæstio problematis quod est commune omnibus peritis in lege, nisi quod diversa in Exodo (cap. 20), et Levitico (cap. 26), et Deuteronomio (cap. 4) ordinantur mandata ? unde non unum, sed duo intulit mandata; quibus quasi duobus uberibus super pectus sponsæ elevatis, nostra alitur infantia. Et ideo subditur : Primum mandatum est : Audi, Israel, Dominus Deus tuus Deus unus est. Primum omnium maximum mandatum dicit : hoc est, quod ante omnia debemus in corde singuli quasi unicum pietatis fundamentum locare, id est, cognitio atque confessio divinæ unitatis cum executione bonæ operationis, quæ in dilectione Dei et

qu'il exprime en disant : « De toute votre âme ; » et ce qui est de son ressort, c'est la colère et le désir : il veut que nous les consacrions au divin amour. Il est une autre force qui s'appelle la force *naturelle*, et c'est la faculté de se nourrir et de se développer ; et celle-ci encore, il faut la donner tout entière à Dieu. C'est pour la désigner que le Sauveur ajoute : « De tout votre cœur. » Enfin, il y a en elle la faculté de raison, et c'est celles qu'il appelle l'esprit : elle doit encore converger entière vers Dieu. — LA GLOSE. — « De toutes vos forces. » — Cela se rapporte aux forces corporelles.

« Le second est semblable à celui-ci : Vous aimerez le prochain comme vous-même. » — TÉOPHH. — Il nous dit que le second commandement est semblable au premier, parce que ces deux commandements se rapportent l'un à l'autre et peuvent se traduire facilement l'un et l'autre. En effet, celui qui aime Dieu aime les œuvres de Dieu, en par conséquent la principale des œuvres de Dieu, qui est l'homme. D'où l'on peut conclure que celui qui aime Dieu doit aimer tous les hommes. Réciproquement, celui qui aime le prochain, qui si souvent est un objet de scandale pour lui, doit aimer à bien plus forte raison Dieu, de qui il ne reçoit que des bienfaits. C'est à cause de la cohésion de ces deux commandements que le Sauveur ajoute : « Il n'en est pas de plus grand que ceux-là. »

« Et le scribe lui dit : Bien, Maître, vous avez dit en la vérité. » — BÈDE. — Ce scribe, en ajoutant : « Ce commandement est plus grand que tous les holocaustes et tous les sacrifices, » insinue qu'entre les scribes et les pharisiens s'agitait une grave question, à savoir quel était

---

proximi perficitur : unde subditur : Et diliges Dominum Deum tuum, etc. THEOPH. Attende qualiter omnes animæ vires enumeraverit : est enim virtus animæ animalis, quam expedit in dicendo : Ex tota anima tua ; ad quam pertinet ira et desiderium ; quæ omnia tribui vult divino amori : est et alia vis, quæ dicitur, naturalis, ad quam pertinet nutritiva et augmentativa ; et ista est etiam danda Domino tota : propter quod dicit : Ex toto corde ; est alia vis rationalis, quam mentem vocat : et ista etiam est danda Deo tota. GLOS. Quod autem subdit : Et ex tota fortitudine, ad vires corporales referri potest.

Sequitur : Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum. THEOPH. Propter hoc dicit esse simile, quia hæc duo mandata alternatim sunt sibi consona, et reciproce convertuntur : nam qui diligit Deum, diligit et facturam ejus. Principale autem factorum ejus est homo : unde qui diligit Deum, diligere debet omnes homines ; qui vero diligit proximum, qui multoties dat causam scandali, multo magis eum debet diligere qui semper præstat beneficia : et ideo propter cohærentiam horum mandatorum subdit : Majus horum aliud mandatum non est.

Sequitur : Et ait illi scriba : Bene, magister, in veritate dixisti, etc. BED. Ostendit ex hoc quod dicit : Majus est omnibus holocaustomatibus et sacrificiis, gravem sæpe inter scribas et pharisæos quæstionem esse versatam, quod esset [illegible]mum sive maximum divinæ [illegible]

Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

Bède. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — Théoph. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avénement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots : « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).
(2) Pour Pierre et Paul (Euseb., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).
(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

Bed. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. Theoph. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, sicut Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

Mais Jésus, enseignant dans le temple, leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David, puisque David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied? Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur, comment est-il son fils? Une grande partie du peuple prenait plaisir à l'écouter.

THÉOPH.— Comme le Christ devait en venir à être crucifié, il corrige l'opinion des Juifs qui, tout en le prenant pour le fils de David, ne le reconnaissaient point comme le Seigneur de David : « Et Jésus, répondant, leur disait en les enseignant dans le temple. » — S. JÉR. — C'est ainsi qu'il parlait en public, de manière qu'ils soient inexcusables : « Comment donc les scribes disent-ils que le Christ est fils de David? » — THÉOPH. — Le Christ se montre donc comme le Seigneur en empruntant les paroles de David : « Car il a dit lui-même dans l'Esprit-Saint : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » C'est comme s'il disait : Vous ne pouvez pas nier que David n'ait parlé inspiré par l'Esprit-Saint ; c'est donc dans l'Esprit-Saint qu'il l'a appelé son Seigneur. D'ailleurs, qu'il soit son Seigneur, cela est démontré par les paroles suivantes : « Jusqu'à ce que je place vos ennemis comme l'escabeau de vos pieds. » C'étaient, en effet, les ennemis du Christ que Dieu le Père lui donna pour son marchepied. Que ce soit Dieu le Père qui soumette à son Fils ses ennemis, cela ne prouve nullement que Dieu le Fils lui soit inférieur par nature ; cela exprime l'unité de nature qui les fait agir l'un dans l'autre. Le Fils ne soumet-il pas au Père ses ennemis, lui qui le glorifie sur la terre?

---

næ tradunt potestati : ex quo intelligimus venena invidiæ posse quidem superari, sed difficile conquiescere.

Et respondens Jesus dicebat, docens in templo : Quomodo dicunt scribæ Christum Filium esse David ? Ipse enim David dicit in Spiritu Sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. Ipse ergo David dicit ipsum Dominum, et unde est Filius ejus ? Et multa turba eum libenter audiebat.

THEOPH. Quia Christus ad passionem venturus erat, opinionem falsam corrigit Judæorum, qui Christum Filium David esse dicebant non dominum ejus : unde dicitur : Et respondens Jesus dicebat docens in templo. HIER. Id est, palam eis de se loquitur, ut inexcusabiles sint. Sequitur enim : Quomodo dicunt scribæ Christum Filium David esse ? THEOPH. Ostendit vero Christus se esse Dominum per verba David : nam sequitur : Ipse enim dicit in Spiritu Sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis : quasi dicat : Non potestis mihi dicere quod David absque gratia Spiritus Sancti hoc dixerit, sed in Spiritu Sancto vocavit eum Dominum : et quod sit Dominus ostendit per hoc quod subdit : Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum : ipsi enim erant inimici ejus quos Deus Pater posuit scabellum Christi. Qui autem a Patre subjiciuntur ei inimici,

La Glose. — C'est ainsi que le Sauveur, par ce qui précède, conclut cette question qu'il avait présentée sous forme de doute. Des paroles de David, l'on conclut que *le Christ est son Seigneur;* de celles des scribes, qu'il est *le fils de David*, et ce sont ces deux sentiments qu'il présente sous la forme suivante : « Puisque, d'après le propre aveu de David, il est son Seigneur, comment peut-il être son fils? » — Bède.— Cette question du Sauveur nous sert encore aujourd'hui contre les Juifs. Ceux d'entre eux qui attendent encore la venue du Christ ne voient en lui qu'un homme et qu'un saint de la race de David. Instruits par le Seigneur, demandons-leur pourquoi, s'il n'est qu'un homme, David inspiré l'appelle son Seigneur. Ce qu'on leur reproche, ce n'est pas de dire que le Christ est le fils de David, mais de nier qu'il soit Fils de Dieu.

« Et toute la foule l'écoutait volontiers. » — La Glose. — Parce qu'ils l'entendaient répondant et interrogeant avec sagesse.

Et il leur disait en sa manière d'instruire : Gardez-vous des docteurs de la loi qui aiment à se promener avec de longues robes, et à être salués dans les places publiques; à être assis aux premières chaires dans les synagogues, et à avoir les premières places dans les festins; qui dévorent les maisons des veuves, sous prétexte qu'ils font de longues prières. Ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.

S. Jér. — Après avoir repoussé l'attaque des scribes et des pharisiens de sa parole, il brûle, ainsi qu'avec du feu, ces modèles arides :

infirmitatem Filii, sed unitatem naturæ (quia in altero alter operatur) significat; nam et Filius subjicit inimicos Patri, quia Patrem clarificat super terram (Joan., 17, vers. 4).

Glos. Sic ergo Dominus ex prædictis concludit dubitabilem quæstionem. Nam ex verbis David præmissis habetur quod Christus sit Dominus David; ex dicto autem scribarum habetur, quod sit Filius ejus : et hoc est quod subditur : Ipse ergo David dicit eum Dominum, et unde est Filius. Bed. Interrogatio Jesu nobis profuit usque hodie contra Judæos : et hi enim qui confitentur Christum esse venturum, hominem simplicem et sanctum virum asserunt de genere David : interrogemus ergo eos docti a Domino si simplex homo est, et tantum Filius David, quomodo vocet eum David Dominum suum in Spiritu Sancto : non autem reprehenduntur, quod David Filium dicunt; sed quod Dei Filium esse non credunt.

Sequitur : Et multa turba eum libenter audiebat. Glos. Quia scilicet videbant eum sapienter respondentem et interrogantem.

Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutari in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis : qui devorant domos viduarum sub obtentu prolixæ orationis : hi accipient prolixius judicium.

Hier. Confutatis scribis et pharisæis, ut ignis eorum arida exempla incendit : unde dicitur : Et dicebat eis in doctrina sua :

« Et il leur disait, en rentrant dans son enseignement : Prenez garde aux scribes, qui veulent se promener dans de longues robes. » — Bède. — Par ces mots : « Se promener dans de longues robes, » il les accuse d'aimer à se présenter en public avec des vêtements trop recherchés, péché que nous voyons entre autres reproché à ce riche qui tous les jours s'asseyait à une table splendide. — Théoph. — Ils se promenaient dans des robes plus solennelles, voulant être honorés ainsi. C'est ainsi qu'ils recherchaient d'autres choses qui convergent à la gloire : « Et d'être salués sur la place publique, et de s'asseoir sur les premiers siéges dans les synagogues, et d'avoir les premières places dans les repas. » — Bède. — Il faut remarquer qu'il ne défend pas les saluts sur le forum et les premières places dans les banquets à ceux auxquels cet honneur appartient à cause de la charge qu'ils occupent; seulement, il avertit de fuir comme étant pervers ceux qui aiment ces honneurs, soit qu'ils leurs soient dus, soit qu'ils les usurpent, faisant tomber sa défense, non sur le fait, mais sur la disposition du cœur. L'on doit remarquer cependant que ce n'est pas sans quelque faute que ceux qui aiment à être *appelés maîtres de la synagogue sur la chaire de Moïse* se mêlent aux débats du forum. Or, c'est pour une double raison que le Sauveur nous ordonne de prendre garde à ceux qui sont avides de vaine gloire; et c'est d'abord afin que nous ne soyons pas entraînés par leur exemple, pensant que ce qu'ils font est bien, et ensuite afin que nous ne nous laissions pas aller à l'émulation de les imiter, cherchant notre bonheur dans les biens dont ils revêtent les dehors.

Théoph. — Ces paroles sont une recommandation spéciale adressée

---

Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare. Bed. Ambulare in stolis, cultioribus vestimentis indutos ad publicum procedere significat; in quo inter cætera dives ille qui epulabatur quotidie splendide, peccasse describitur (Luc., 16). Theoph. In stolis autem venerabilibus ambulabant, ex hoc volentes præhonorari : et similiter alia appetebant quæ cedunt ad gloriam : nam sequitur : Et salutari in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis (scilicet volunt). Bed. Notandum autem quod non salutari in foro, non primos sedere vel discumbere vetat eos, quibus hoc officii ordine competit, sed eos, qui hæc sive habita sive non habita indebite amant, a fidelibus quasi improbos docet esse cavendos, animum videlicet, non gradum redarguens ; licet culpa non careat, si iidem in foro litibus interessent, qui in cathedra Moysi synagogæ magistri cupiunt appellari. Duplici sane ratione vanæ gloriæ cupidis attendere jubemur, ne scilicet eorum vel simulatione seducamur (æstimantes bona esse quæ faciunt), vel æmulatione inflammemur, frustra gaudentes in bonis quæ simulant laudari. Theoph. Specialiter etiam apostolos docet, ut nullam cum scribis habeant conversationem, sed ipsum Christum imitentur, ordinansque ipsos magistros in his quæ sunt circa vitam agenda, alios eis supponit.

aux apôtres de n'avoir avec les scribes aucun rapport; en les plaçant maîtres de ce qui doit être fait dans la vie, il leur soumet les autres.

BÈDE. — Non-seulement ils quêtent les louanges des hommes, mais encore ils dévorent leurs richesses : « Eux qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte d'une prière prolongée. » Il en est qui, en simulant les dehors de la justice, n'hésitent pas à recevoir de l'argent de ceux dont la conscience est troublée, et accepter d'être leurs défenseurs dans le jugement futur. Et comme ce sont les prières qui d'ordinaire viennent en aide au pauvre qui tend la main, ils passent la nuit en prières, et reçoivent pour cela l'argent du pauvre. — THÉOPH. — Les scribes s'approchaient des veuves qui avaient perdu la protection de leurs maris, et se présentaient à elles pour être leurs protecteurs sous des dehors hypocrites, en simulant la prière et en prenant les manières du respect. C'est ainsi qu'ils les trompaient et qu'ils dévoraient aussi les maisons des riches. « Mais ils recevront une condamnation plus étendue » que celle des autres Juifs pécheurs.

Jésus-Christ étant assis vis-à-vis du tronc, il prenait garde de quelle manière le peuple y jetait de l'argent; et comme plusieurs gens riches y en mettaient beaucoup, il vint aussi une pauvre veuve, qui mit seulement deux petites pièces de la valeur d'un liard. Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc; car tous les autres ont donné de leur abondance; mais celle-ci a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avait, et tout ce qui lui restait pour vivre.

BÈDE. — Le Seigneur, qui nous avait appris à éviter les désirs de la primauté et de la vaine gloire, se met à soumettre à un examen attentif

---

BEDA. Non solum autem laudes ab hominibus, verum etiam pecunias, quærunt : unde sequitur : Qui devorant domos viduarum sub obtentu polixæ orationis : sunt enim qui se justos simulantes, a peccatorum suorum conscientia turbatis quasi patroni pro eis in judicio futuri, pecunias accipere non dubitant : et cum porrecta manus pauperi preces juvare solent, illi ob hoc maxime in precibus pernoctant, ut pauperi nummum tollant. THEOPH. Accedebant autem scribæ ad has mulieres, quæ sine protectione viri manebant, quasi fierent protectores, et simulatione orationis, et habitu reverentiæ, et hypocrisi viduas decipiebant, et sic etiam devorabant divitum domos. Sequitur : Hi accipient prolixius judicium, scilicet quam cæterorum Judæorum peccantium.

Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret in gazophylacium, et multi divites jactabant multa. Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium : omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt ; hæc vero de penuria sua omnia quæ habuit misit totum victum suum.

BED. Dominus qui appetitus primatus et vanæ gloriæ cavendos esse monuerat, etiam

tous ceux qui portent leurs offrandes dans la maison du Seigneur. « Et Jésus, assis en face du gazophylacion, regardait comment on jetait les offrandes dans le *gazophylacion.* » Ce mot, composé du grec φυλάξαι, *garder*, et du mot persan *gaza*, qui veut dire *richesses*, exprimait l'endroit où l'on gardait les richesses, et s'appliquait tant au coffre où étaient déposées les offrandes faites au temple qu'au portique où ce coffre était déposé. Il est question du portique de ce nom dans l'Évangile : « Jésus prononça ces paroles dans le gazophylacion, pendant qu'il enseignait dans le temple ; » et du coffre des offrandes, dans le livre des Rois : « Et le pontife Joïada apporta un gazophylacion, etc. » — THÉOPH. — C'était une coutume louable chez les Juifs, que ceux qui voulaient faire offrande de quelque chose le déposaient dans le gazophylacion, et cela servait à la nourriture des prêtres, des veuves et des pauvres. « Et beaucoup de riches jetaient abondamment. » Or, pendant que plusieurs se présentaient ainsi avec une riche offrande, vint une veuve qui fit éclater sa piété par une offrande proportionnée à ce qu'elle possédait : « Lorsque vint une veuve pauvre, qui mit deux petites pièces valant un quadrant. » — BÈDE. — Dans le calcul l'on appelle *quadrant* la quatrième partie d'une chose, ou d'un lieu, ou d'un temps, ou d'une pièce de monnaie. Probablement qu'ici par ce mot est exprimée la quatrième partie d'un sicle, ou cinq oboles. « Et appelant les disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette femme a plus mis que tous les riches qui ont mis dans le gazophylacion. » Dieu ne regarde pas à l'offrande, mais il pèse l'intention ; il n'examine pas combien l'on offre, mais de quelle somme on le prend.

---

dona ferentes in domum Domini certo examine discernit. Unde dicitur : Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret in gazophylacium. Sermone græco phylaxæ φυλάξ servare dicitur ; et gaza persica lingua divitiæ vocantur : unde gazophylacium locus appellari solet quo divitiæ servantur : quo nomine et arca in qua donaria populi congregabantur ad usus templi necessarios, et porticus in quibus servabantur, appellabantur. Habes exemplum de porticibus in evangelio (Joan., 8, vers. 20). Hæc, inquit, verba locutus est in gazophylacio docens in templo. Habes et de arca in libro Regum (lib. 4, c. 12, vers. 9) : Et attulit Joiada pontifex gazophylacium unum. THEOPH. Erat autem laudabilis consuetudo apud Judæos, ut scilicet habentes et volentes aliquid in gazophylacio ponerent, quod esset pro sacerdotibus, et pauperibus, et viduis, ut exinde nutrirentur. Unde subditur : Et multi divites jactabant multa. Multis autem hoc facientibus accessit et vidua, ostendens affectum in oblatione pecuniæ secundum propriam virtutem : unde subditur : Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. BED. Quadrantem vocant calculatores quartam partem cujuslibet rei ; videlicet aut loci, aut temporis, aut pecuniæ. Forsitan ergo hoc loco quartam partem sicli (id est, quinque obolos) significat. Sequitur : Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit, qui miserunt in gazophylacium. Deus

« Tous ceux-ci ont mis leur superflu; mais cette femme, etc. » — S. JÉR. — Au sens mystique, les riches sont ceux qui puisent dans le trésor de leur cœur les nouvelles et vieilles choses (1), c'est-à-dire les secrets mystérieux et sans explication certaine de la sagesse divine du Nouveau et de l'Ancien-Testament. Quelle est donc cette pauvre femme, si ce n'est moi et tous ceux qui me ressemblent, qui mettons ce que nous pouvons, et n'avons que des désirs pour ce que nous sommes impuissants à vous expliquer? Car Dieu ne considère pas combien vous avez entendu, mais avec quelles dispositions vous l'avez entendu. Or, chacun de vous peut apporter le *quadrant*, qui est une intention ardente, ainsi appelée *quadrant*, parce qu'elle est accompagnée de trois choses : la pensée, la parole et le fait. Par ces mots : « Elle a mis toute sa nourriture, » le Sauveur exprime que tous les plaisirs du corps consistent dans la nourriture, et c'est pour cela qu'il est dit ailleurs : « Tout le travail de l'homme est dans sa bouche. » — THÉOPH. — Ou bien, cette veuve est l'âme de l'homme séparée de Satan, à laquelle elle s'était mariée; les deux pièces de monnaie qu'elle met dans le trésor, c'est la chair et l'âme : la chair par l'abstinence, l'âme par l'humilité. Aussi elle mérite de s'entendre dire qu'elle a laissé toute sa nourriture, et qu'elle en a fait un sacrifice, ne laissant rien au monde de ce qu'elle possède.

BÈDE. — Au sens mystique, les riches qui mettaient dans le gazophylacion nous désignent les Juifs enflés de la justice de la loi. Cette *pauvre veuve* est une figure de la simplicité de l'Église : pauvre.

(1) Matth., 13, v. 52.

enim non substantiam offerentium, sed conscientiam pensat; nec perpendit quantum in ejus sacrificio, sed ex quanto profertur : unde subdit. Omnes enim ex eo quod abundabat illis, miserunt; hæc vero, etc.

HIER. Mystice autem divites sunt qui proferunt de thesauro cordis sui nova et vetera; quæ sunt incerta et occulta sapientiæ divinæ utriusque Testamenti : paupercula autem quæ est, nisi et ego, et mei similes, qui mitto quod possum, et desidero quod non possum vobis explanare? Nam non quantum vos audistis, sed en quanto considerat Deus : unusquisque autem quadrantem potest offerre, quæ est voluntas prompta, quæ dicitur quadrans, quia cum tribus consistit; scilicet cogitatu, verbo et facto. Quod dicit : Totum victum suum misit, hoc significat quia tota voluptas corporis in victu consistit : unde dicitur (Eccl. 6, vers. 7) : Totus labor hominis in ore suo est. THEOPH. Vel aliter : vidua ista anima hominis est, relinquens Satanam cui fuerat adjuncta, quæ mittit in templi gazario duo minuta, carnem scilicet et mentem, carnem quidem per abstinentiam, mentem vero per humilitatem; ut sic audire valeat quod totum victum suum posuit et sacrum fecit, nihil de suo mundo relinquens.

BED. Allegorice autem divites qui in gazophylacium munera mittebant, Judæos de justitia legis elatos designant : vidua pauper Ecclesiæ simplicitatem designat; pauper, quidem, quia spiritum superbiæ vel concupiscentias temporalium abjecit; vidua

parce qu'elle a rejeté l'esprit d'orgueil et les concupiscences terrestres; *veuve*, parce que celui qui lui était uni a souffert la mort pour elle. Elle a jeté deux pièces de monnaie dans le *gazophylacion*, parce qu'elle a offert les offrandes d'amour de Dieu et du prochain, celles de la foi et de la prière. Ces pièces de monnaie sont peu de chose considérées dans leur peu de valeur; mais elles sont acceptées à cause de la pieuse intention qui les a fait offrir, et elles l'emportent sur toutes les offrandes des Juifs superbes. Le Juif, en présumant de lui-même, met de son superflu pour en faire une offrande au Seigneur, tandis que l'Église met tout son avoir en offrandes offertes au Seigneur; car elle reconnaît que tout ce qui est vie en elle n'est point son mérite, mais don de Dieu.

CHAPITRE XIII.

Lorsqu'il sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quels bâtiments. Mais Jésus lui répondit : Voyez-vous tous ces grands bâtiments? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

BÈDE. — Comme après la fondation de l'Église, la Judée devait recevoir le châtiment de sa perfidie, c'est avec raison que le Sauveur,

---

vero, quia vir ejus pro ea mortem pertulit. Hæc in gazophylacium duo minuta mittit, quia dilectionem Dei et proximi, seu fidei et orationis munera defert; quæ consideratu propriæ fragilitatis minuta, sed merito piæ intentionis accepta, cunctis superbientium Judæorum operibus præstant : ex abundanti sibi Judæus mittit in munera Dei, qui de justitia sua præsumit : omnem autem victum suum in Dei munera mittit Ecclesia ; quia omne quod vivit, non sui meriti, sed divini muneris esse intelligit.

CAPUT XIII.

Et cum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis : Magister, aspice quales lapides, et quales structuræ. Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem qui non destruatur.

BED. Quia fundata Ecclesia Christi Judæa dignas suæ perfidiæ pœnas erat luitura, apte Dominus post laudatam in paupere vidua devotionem Ecclesiæ egreditur de templo; ruinamque ejus futuram, atque ædificia nunc admiranda, non multo post contemnenda esse prædixit : unde dicitur : Et cum egrederetur de templo, ait illi unus, etc. THEOPH. Quia enim multa circa de-

après avoir loué en la personne de cette veuve pauvre la dévotion de l'Église, sort du temple et prédit sa ruine future et le mépris réservé à ces murs, objet encore de l'admiration générale. « Et lorsqu'il sortait du temple, un des disciples lui dit, etc. » — THÉOPH. — Comme le Sauveur avait souvent répété ses prédictions sur la ruine du temple, ses disciples s'étonnaient de la destruction d'édifices si beaux et si admirables. Ils lui montrent la beauté (1) du temple, dont il a non-seulement annoncé la destruction, mais dont il a dit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. « Et Jésus leur dit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Mais on objectera peut-être, pour montrer que le Christ s'est trompé, qu'il reste beaucoup de débris de ce temple. Cela n'est pas. D'ailleurs, quand bien même il serait vrai qu'il est resté quelques débris, ces débris ne devaient pas subsister jusqu'à la dernière consommation; puis ne sait-on pas (2) qu'Ælius Adrien renversa le temple et la cité de fond en comble, de manière à accomplir cette prophétie à la lettre.

BÈDE. — Il est arrivé que lorsque la grâce de la foi évangélique a été répandue dans tout l'univers, le temple et le culte juifs ont disparu tout-à-fait; car il aurait pu arriver que des chrétiens dont la foi n'eût pas été très forte, en voyant subsister ce qui d'ailleurs avait été établi par Dieu, auraient pu déchoir de la pureté de la foi chrétienne, et tomber dans un judaïsme grossier. — S. JÉR. — Ou bien, par ces paroles, le Seigneur annonce la catastrophe de ces derniers temps de la Judée, c'est-à-dire avec la ruine du temple celle du peuple et de

(1) Le grec Εὐπρέπειαν signifie plutôt la bonne, la solide structure.
(2) Euseb., Hist. eccl., lib. 4, cap. 6. — Baronius, Ann. eccl., t. 2, ann. 136. — Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela *Ælia*.

---

structionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquiæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere : sed nequaquam est hoc : etsi enim aliquæ reliquiæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis super lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, ita quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

BED. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum ceremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide, si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laberetur Judaismum. HIER. In hoc etiam enumerat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem

l'explication littérale, de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre de ces témoignages des prophètes détruits, en ce qu'ont disparu ceux sur lesquels les Juifs les faisaient porter : Esdras, Zorobabel, les Machabées. — BÈDE. — Du moment que le Seigneur eut quitté le temple, tous les édifices de la loi et toute l'harmonie des commandements ont disparu, en ce que le Christ, qui est le chef, n'y étant plus, les membres se combattent entre eux.

Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : C'est moi qui suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point, parce qu'il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume ; il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines ; et ce ne sera là que le commencement des douleurs.

BÈDE.— Comme le Seigneur avait répondu ouvertement à quelques-uns de ses disciples qui louaient les bâtiments du temple que tout cela serait détruit, les disciples l'interrogent sur l'époque et les signes précurseurs de cette catastrophe. — « Et lorsqu'il était assis, etc. » Le Seigneur, pour disserter de la ruine et de la destruction du temple, s'assied sur le sommet du mont des Oliviers, et ce site convient à ce qu'il dit : nous y voyons une figure de Jésus tranquille sur les saintes hauteurs, envoyant de là ses malédictions à l'orgueil, la montagne des

---

non relinquetur ; id est, testimonia prophetarum super eos, in quos Judæi retorquebant ea, ut in Esdram, et Zorobabel, et Machabæos. BED. Recedente etiam Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis impleri possit, et capite sublato, universa inter se membra compugnant.

Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas : dic nobis quando ista fient, et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari : et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et multos seducent. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis : exsurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræmotus per loca, et fames. Initium dolorum hæc.

BED. Quia laudantibus quibusdam ædificationes templi Dominus palam responderat hæc esse omnia destruenda, discipuli secreto tempus et signa prædictæ destructionis interrogant : unde dicitur : Et cum sederet, etc. Sedet Dominus in monte Olivarum contra templum, cum de ruina et excidio templi disputat ; ut etiam ipso corporis situ verbis quæ loquitur, con-

Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

BÈDE. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — THÉOPH. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avénement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots: « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).
(2) Pour Pierre et Paul (Euseb., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).
(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

BED. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. THEOPH. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, scilicet Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

tines ne cessèrent pas parmi les Juifs. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Lorsque vous entendrez le bruit des guerres, etc. » Il prévient, par ces mots, les apôtres de ne pas se laisser effrayer à ces premiers bruits, ni de fuir et de se réfugier dans une autre contrée; car ce ne sera pas encore la fin de Jérusalem, qui sera remise à quarante ans. C'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Toutes ces choses doivent arriver, mais ce ne sera pas encore la fin, » c'est-à-dire la province désolée, le temple et la ville entièrement détruits,

« Et une nation s'élèvera contre une nation.. » — Théoph. — C'est-à-dire les Romains contre les Juifs. Josèphe raconte qu'avant la destruction de Jérusalem, les Juifs ayant refusé l'impôt, les Romains vinrent en fureur; mais, comme à cette époque les mœurs des Romains s'étaient adoucies, vainqueurs, ils se contentèrent d'emporter des dépouilles. Jérusalem ne fut donc pas encore détruite. Les mots suivants montrent Dieu lui-même combattant contre les Juifs : « Et dans tout le pays, il y aura des tremblements de terre et des famines.» — Bède. — Il est certain que cela fut accompli à la lettre, lors de la destruction de Jérusalem. Mais l'on peut entendre, dans un sens plus profondément vrai, des hérétiques qui, en se combattant entre eux, assurent la victoire à l'Église, et de leur séparation de la vraie foi, ces royaumes qui combattent contre d'autres royaumes, ces pestes, (car *leur langue mord comme un cancer*), et ces famines produites par l'absence de la parole de Dieu, et tout ce tremblement de terre qui s'étend partout.

---

unde et hic subditur : Et multos seducent. A tempore autem dominicæ passionis in populo Judæorum, qui latronem seditiosum elegerunt, et Christum Salvatorem abjecerunt, nec hostium bella, nec seditiones civium cessaverunt : unde sequitur : Cum audieritis autem bella, etc. Sed his adventantibus, apostoli ne terreantur, ne Hierusalem Judæamque deserant, admonentur; quia videlicet non statim finis; quin potius in quadragesimum differendum sit annum : et hoc est quod subditur : Oportet enim hæc fieri : sed nondum finis; id est, desolatio provinciæ, ultimumque urbis ac templi excidium.

Sequitur : Exsurget enim gens contra gentem. Theoph. Id est, Romani contra Judæos; quod Josephus (lib. 2, *De bello judaico*) narrat ante destructionem Hierusalem factum : cum enim gens Judæorum tributum non redderet, Romani venerunt turbati; sed quia tunc temporis Romani misericordes erant, ceperunt quidem eorum spolia; non fuit tamen facta destructio Hierusalem : sed quod Deus contra Judæos præliaretur, ostenditur per id quod subditur : Et erunt terræmotus per loca et fames. Bed. Constat autem hoc, tempore judaicæ seditionis ad litteram contigisse. Potest vero regnum super regnum et pestilentia eorum quorum sermo serpit ut cancer (2 Timoth., 2), et fames audiendi verbum Dei (Amos, 8), et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesiæ victoriam faciunt.

leur disant : « Et lorsque l'on vous conduira, etc. » — BÈDE. — Lorsque nous sommes conduits pour le Christ devant les juges, ce que nous devons offrir, c'est notre bonne volonté. Du reste, c'est le Christ, qui habite en nous, qui parlera pour nous, et c'est le Saint-Esprit qui nous fournira nos réponses : « Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint. »

THÉOPH. — Il leur prédit ce qui est encore plus cruel, et c'est d'être trahis par leurs proches : « Le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils. » — BÈDE. — C'est ce que nous voyons fréquemment dans les persécutions, qu'il n'y a point d'attachement solide entre ceux qui n'ont pas la même foi. — THÉOPH. — Il leur dit cela, afin qu'ils se préparent aux persécutions et qu'ils puissent les soutenir avec plus de force. Mais voici la consolation : « C'est à cause de mon nom que vous serez détestés par tous les hommes. » Être haï pour le Christ, c'est là une raison suffisante de supporter avec patience les persécutions; car ce n'est pas le tourment, mais c'est le motif pour lequel on le supporte qui fait le martyr (1). Ces mots : « Celui qui supportera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé, » n'apportent pas peu de consolation à ceux qui sont persécutés.

Mais lorsque vous verrez l'abomination établie au lieu où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende ce qu'il lit), alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui sera sur le toit ne descende point dans sa maison, et n'y entre point pour en emporter quelque chose; et que celui qui sera dans le champ ne retourne point sur ses pas

(1) Cette pensée appartient à saint Augustin (ep. 167 ; in Psal. 33 ; contra Cresconium, lib. 3, cap. 47).

---

ducendi, ne dubitarent quod ex defectu propriæ scientiæ ac facundiæ ad respondendum insufficientes essent, Dominus eos consolatur, cum subdit : Et cum duxerint vos tradentes, etc. BED. Cum enim propter Christum ducimur ad judices, voluntatem tantum nostram pro Christo debemus offerre : cæterum ipse Christus, qui in nobis habitat, loquitur; et Spiritus Sancti in respondendo gratia dabitur; unde sequitur : Non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus.

THEOPH. Prædicit etiam eis quod erat gravius; quod scilicet a propinquis persecutionem patientur : unde sequitur : Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, etc. BED. Hoc in persecutionibus fieri crebro vidimus, nec ullus est inter eos fidus affectus, quorum diversa fides est. THEOPH. Hoc autem dicit, ut audito hoc, præparent se ut persecutiones et mala patientius sustinerent. Deinde consolationem inducit : Et eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum : quod enim habeamur odio propter Christum, causa est sufficiens patienter persecutiones sustinendi (non enim martyrem facit pœna, sed causa), sed in hoc etiam quod sequitur : Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit, non modica consolatio esse videtur inter persecutiones.

Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet (qui legit intelligat), tunc qui in Judæa sunt fugiant in

à-dire pour leur condamnation; car cela établira combien ils ont été inexcusables de n'avoir pas pu être ramenés à la vérité par les apôtres. Enfin, pour qu'ils ne puissent pas penser que ces périls et ces tribulations doivent empêcher les effets de la prédication, il ajoute : « Mais il faut qu'auparavant l'Évangile du royaume soit prêché parmi toutes les nations. »— S. Aug. — Matthieu ajoute : « Et alors viendra la fin; » mais ce seul mot de Marc : *auparavant*, exprime la même chose, c'est-à-dire avant la fin.

Bède. — Que cela se soit réalisé ainsi, toutes les histoires ecclésiastiques en font foi; elles racontent qu'avant la ruine de Jérusalem tous les apôtres se dispersèrent dans l'univers entier, à l'exception de Jacques de Zébédée et de Jacques, frère du Seigneur, qui avaient déjà répandu leur sang pour la foi dans la Judée (1). Mais comme le Sauveur prévoyait que le cœur de ses disciples serait contristé à la pensée de la perte et de la ruine de leur nation, il les soulage en leur apprenant que, malgré les Juifs rejetés, ils ne manqueraient pas de compagnons dans le royaume des cieux; qu'au contraire, il leur en serait réuni un plus grand nombre du milieu des nations que la ruine du peuple juif ne leur en avait fait perdre.

La Glose.— Comme la préoccupation des apôtres pouvait porter sur un autre objet, et comme ayant entendu dire qu'ils devaient être emmenés devant les rois et les présidents, ils pouvaient craindre de manquer de facilité à parler, le Seigneur les rassure sur ce point en

(1) Le fait est inexact pour ce dernier, qui mourut évêque de Jérusalem vingt-neuf ans après l'ascension, tandis que la dispersion des apôtres avait eu lieu la douzième année après l'ascension (Baron., Annal., tom. 1, ann. 63).

---

autem dicit : Ante reges et præsides stabitis propter me, non modicam eis consolationem dedit, quia scilicet propter eum erant passuri. Quod autem dicit : In testimonium illis, sic intelligitur, id est, in præjudicium eorum, ut scilicet essent inexcusabiles, quod scilicet apostolis laborantibus illi non potuerunt veritati conjungi. Deinde ne crederent quod propter tribulationes et pericula prædicatio impediretur, subdit : Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium, etc. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 37). Matthæus addit : Et tunc veniet consummatio; sed hoc quod Marcus ait, primum, signat utique, antequam veniat consummatio.

Bed. Hoc ita fuisse completum ecclesiasticæ testantur historiæ, in quibus refertur quod apostoli omnes multo ante excidium Judææ provinciæ ad prædicandum Evangelium toto orbe fuerunt dispersi, excepto Jacobo Zebedæi, et Jacobo, fratre Domini, qui in Judæa pro verbo Domini prius sanguinem fuderant. Quoniam ergo noverat Dominus corda discipulorum de excidio ac perditione suæ gentis esse contristanda, hoc eos solatio allevat, ut nossent, sibi (etiam Judæis abjectis) socios non deesse gaudii regnique cœlestis; imo multo plures quam de Judæa perirent, ex omnibus toto orbe hominibus esse colligendos.

Glos. Poterat etiam alia sollicitudo in discipulorum cordibus oriri : quia enim audierant quod ante reges et præsides essent

après avoir loué en la personne de cette veuve pauvre la dévotion de l'Église, sort du temple et prédit sa ruine future et le mépris réservé à ces murs, objet encore de l'admiration générale. « Et lorsqu'il sortait du temple, un des disciples lui dit, etc. » — THÉOPH. — Comme le Sauveur avait souvent répété ses prédictions sur la ruine du temple, ses disciples s'étonnaient de la destruction d'édifices si beaux et si admirables. Ils lui montrent la beauté (1) du temple, dont il a non-seulement annoncé la destruction, mais dont il a dit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. « Et Jésus leur dit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Mais on objectera peut-être, pour montrer que le Christ s'est trompé, qu'il resta beaucoup de débris de ce temple. Cela n'est pas. D'ailleurs, quand bien même il serait vrai qu'il est resté quelques débris, ces débris ne devaient pas subsister jusqu'à la dernière consommation; puis ne sait-on pas (2) qu'Ælius Adrien renversa le temple et la cité de fond en comble, de manière à accomplir cette prophétie à la lettre.

BÈDE. — Il est arrivé que lorsque la grâce de la foi évangélique a été répandue dans tout l'univers, le temple et le culte juifs ont disparu tout-à-fait; car il aurait pu arriver que des chrétiens dont la foi n'eût pas été très forte, en voyant subsister ce qui d'ailleurs avait été établi par Dieu, auraient pu déchoir de la pureté de la foi chrétienne, et tomber dans un judaïsme grossier. — S. JÉR. — Ou bien, par ces paroles, le Seigneur annonce la catastrophe de ces derniers temps de la Judée, c'est-à-dire avec la ruine du temple celle du peuple et de

(1) Le grec Εὐπρέπειαν signifie plutôt la bonne, la solide structure.
(2) Euseb., Hist. eccl., lib. 4, cap. 6. — Baronius, Ann. eccl., t. 2, ann. 136. — Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela *Ælia*.

---

structionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquiæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere : sed nequaquam est hoc : etsi enim aliquæ reliquiæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis super lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, ita quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

BED. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum ceremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide, si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laberetur Judaismum. HIER. In hoc etiam enumerat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem

pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande que, depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille, et il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ses jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

La Glose. — Après avoir montré ce qui doit précéder la ruine de la ville, le Sauveur raconte ce qui doit arriver à cette destruction : « Lorsque vous aurez vu l'abomination, etc. » — S. Aug. — Matthieu dit : « Assise dans le lieu saint; » Marc, en changeant l'expression et en disant : « Assise là où elle ne doit pas, » dit la même chose; car la désolation, en s'asseyant dans *le lieu saint*, s'assied là *où elle ne doit pas* s'asseoir. — Bède. — Lorsque nous cherchons la dernière vérité des choses, nous trouvons que ceci a été dit dans un sens mystique. Dans le sens le plus simple, comme dans la manière ordinaire des Écritures, toute idole est appelée *abomination* (1). Il s'agit ici du portrait de César que Pilate fit placer dans le Saint des saints, et de la statue équestre d'Adrien, qui fut placée dans le même lieu. Il est dit que l'abomination fut placée dans la désolation; car ces images impies furent placées dans le temple désolé et ravagé. — Théoph. — Ou bien, il appelle abomination l'entrée des ennemis, par violence, dans la ville. — S. Aug. — Luc, pour montrer que la désolation de la cité avait eu lieu lorsque Jérusalem avait été assiégée, ajoute dans cet endroit ces paroles du Seigneur : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée d'une armée, sachez alors que sa désolation approche. Alors

(1) Deut., 7, v. 25; 4 Rois, 23; Ezéch., 7, v. 20.

---

montes, et qui super tectum, non descendat in domum, nec introeat, ut tollat quid de domo sua et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate vero ut hyeme non fiant : erunt enim dies illi tribulationis tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro; sed propter electos (quos elegit) breviavit dies.

Glos. Præmissis his quæ ante excidium civitatis erant futura, nunc Dominus prædicit ea quæ circa ipsam civitatis destructionem contigerunt, dicens : Cum autem videritis abominationem, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 77). Matthæus dicit : Stantem in loco sancto : in hac autem mutatione verbi Marcus exposuit eamdem sententiam. Ideo quippe dicit : Ubi non debet; quia sedet in loco sancto, ubi non debet. Bed. Quando autem ad intelligentiam provocamur, mysticum monstratur esse quod dictum est. Potest autem simpliciter, aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statua, quæ in ipso Sancto Sanctorum loco multo tempore stetit. Abominatio quoque secundum veterem Scripturam idolum [illegible]pa-

après avoir loué en la personne de cette veuve pauvre la dévotion de l'Église, sort du temple et prédit sa ruine future et le mépris réservé à ces murs, objet encore de l'admiration générale. « Et lorsqu'il sortait du temple, un des disciples lui dit, etc. » — THÉOPH. — Comme le Sauveur avait souvent répété ses prédictions sur la ruine du temple, ses disciples s'étonnaient de la destruction d'édifices si beaux et si admirables. Ils lui montrent la beauté (1) du temple, dont il a non-seulement annoncé la destruction, mais dont il a dit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. « Et Jésus leur dit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Mais on objectera peut-être, pour montrer que le Christ s'est trompé, qu'il resta beaucoup de débris de ce temple. Cela n'est pas. D'ailleurs, quand bien même il serait vrai qu'il est resté quelques débris, ces débris ne devaient pas subsister jusqu'à la dernière consommation; puis ne sait-on pas (2) qu'Ælius Adrien renversa le temple et la cité de fond en comble, de manière à accomplir cette prophétie à la lettre.

BÈDE. — Il est arrivé que lorsque la grâce de la foi évangélique a été répandue dans tout l'univers, le temple et le culte juifs ont disparu tout-à-fait; car il aurait pu arriver que des chrétiens dont la foi n'eût pas été très forte, en voyant subsister ce qui d'ailleurs avait été établi par Dieu, auraient pu déchoir de la pureté de la foi chrétienne, et tomber dans un judaïsme grossier. — S. JÉR. — Ou bien, par ces paroles, le Seigneur annonce la catastrophe de ces derniers temps de la Judée, c'est-à-dire avec la ruine du temple celle du peuple et de

(1) Le grec Εὐπρέπειαν signifie plutôt la bonne, la solide structure.
(2) Euseb., Hist. eccl., lib. 4, cap. 6. — Baronius, Ann. eccl., t. 2, ann. 136. — Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela *Ælia*.

---

structionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquiæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere : sed nequaquam est hoc : etsi enim aliquæ reliquiæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis super lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, ita quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

BED. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum ceremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide, si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laberetur Judaismum. HIER. In hoc etiam enuntiat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem

l'explication littérale, de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre de ces témoignages des prophètes détruits, en ce qu'ont disparu ceux sur lesquels les Juifs les faisaient porter : Esdras, Zorobabel, les Machabées. — Bède. — Du moment que le Seigneur eut quitté le temple, tous les édifices de la loi et toute l'harmonie des commandements ont disparu, en ce que le Christ, qui est le chef, n'y étant plus, les membres se combattent entre eux.

Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : C'est moi qui suis le Christ; et ils en séduiront plusieurs. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point, parce qu'il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume; il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines; et ce ne sera là que le commencement des douleurs.

Bède.— Comme le Seigneur avait répondu ouvertement à quelques-uns de ses disciples qui louaient les bâtiments du temple que tout cela serait détruit, les disciples l'interrogent sur l'époque et les signes précurseurs de cette catastrophe. — « Et lorsqu'il était assis, etc. » Le Seigneur, pour disserter de la ruine et de la destruction du temple, s'assied sur le sommet du mont des Oliviers, et ce site convient à ce qu'il dit: nous y voyons une figure de Jésus tranquille sur les saintes hauteurs, envoyant de là ses malédictions à l'orgueil, la montagne des

---

non relinquetur; id est, testimonia prophetarum super eos, in quos Judæi retorquebant ea, ut in Esdram, et Zorobabel, et Machabæos. Bed. Recedente etiam Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis impleri possit, et capite sublato, universa inter se membra compugnant.

Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas : dic nobis quando ista fient, et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari : et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et multos seducent. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis : exsurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræmotus per loca, et fames. Initium dolorum hæc.

Bed. Quia laudantibus quibusdam ædificationes templi Dominus palam responderat hæc esse omnia destruenda, discipuli secreto tempus et signa prædictæ destructionis interrogant : unde dicitur : Et cum sederet, etc. Sedet Dominus in monte Olivarum contra templum, cum de ruina et excidio templi disputat; ut etiam ipso corporis situ verbis quæ loquitur, con-

Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

Bède. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — Théoph. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avénement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots : « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).
(2) Pour Pierre et Paul (Euseb., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).
(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

Bed. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. Theoph. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, sicut Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

times ne cessèrent pas parmi les Juifs. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Lorsque vous entendrez le bruit des guerres, etc. » Il prévient, par ces mots, les apôtres de ne pas se laisser effrayer à ces premiers bruits, ni de fuir et de se réfugier dans une autre contrée; car ce ne sera pas encore la fin de Jérusalem, qui sera remise à quarante ans. C'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Toutes ces choses doivent arriver, mais ce ne sera pas encore la fin, » c'est-à-dire la province désolée, le temple et la ville entièrement détruits.

« Et une nation s'élèvera contre une nation.. » — THÉOPH. — C'est-à-dire les Romains contre les Juifs. Josèphe raconte qu'avant la destruction de Jérusalem, les Juifs ayant refusé l'impôt, les Romains vinrent en fureur; mais, comme à cette époque les mœurs des Romains s'étaient adoucies, vainqueurs, ils se contentèrent d'emporter des dépouilles. Jérusalem ne fut donc pas encore détruite. Les mots suivants montrent Dieu lui-même combattant contre les Juifs : « Et dans tout le pays, il y aura des tremblements de terre et des famines.» — BÈDE. — Il est certain que cela fut accompli à la lettre, lors de la destruction de Jérusalem. Mais l'on peut entendre, dans un sens plus profondément vrai, des hérétiques qui, en se combattant entre eux, assurent la victoire à l'Église, et de leur séparation de la vraie foi, ces royaumes qui combattent contre d'autres royaumes, ces pestes, (car *leur langue mord comme un cancer*), et ces famines produites par l'absence de la parole de Dieu, et tout ce tremblement de terre qui s'étend partout.

---

unde et hic subditur : Et multos seducent. A tempore autem dominicæ passionis in populo Judæorum, qui latronem seditiosum elegerunt, et Christum Salvatorem abjecerunt, nec hostium bella, nec seditiones civium cessaverunt : unde sequitur : Cum audieritis autem bella, etc. Sed his adventantibus, apostoli ne terreantur, ne Hierusalem Judæamque deserant, admonentur; quia videlicet non statim finis; quin potius in quadragesimum differendum sit annum : et hoc est quod subditur : Oportet enim hæc fieri : sed nondum finis; id est, desolatio provinciæ, ultimumque urbis ac templi excidium.

Sequitur : Exsurget enim gens contra gentem. THEOPH. Id est, Romani contra Judæos; quod Josephus (lib. 2, *De bello judaico*) narrat ante destructionem Hierusalem factum : cum enim gens Judæorum tributum non redderet, Romani venerunt turbati; sed quia tunc temporis Romani misericordes erant, ceperunt quidem eorum spolia; non fuit tamen facta destructio Hierusalem : sed quod Deus contra Judæos præliaretur, ostenditur per id quod subditur : Et erunt terræmotus per loca et fames. BED. Constat autem hoc, tempore judaicæ seditionis ad litteram contigisse. Potest vero regnum super regnum et pestilentia eorum quorum sermo serpit ut cancer (2 Timoth., 2), et fames audiendi verbum Dei (Amos, 8), et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesiæ victoriam faciunt.

Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

Bède. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — Théoph. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avénement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots : « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).
(2) Pour Pierre et Paul (Euseb., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).
(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

Bed. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. Theoph. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, scilicet Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

à-dire pour leur condamnation ; car cela établira combien ils ont été inexcusables de n'avoir pas pu être ramenés à la vérité par les apôtres. Enfin, pour qu'ils ne puissent pas penser que ces périls et ces tribulations doivent empêcher les effets de la prédication, il ajoute : « Mais il faut qu'auparavant l'Évangile du royaume soit prêché parmi toutes les nations. »— S. Aug.— Matthieu ajoute : « Et alors viendra la fin; » mais ce seul mot de Marc : *auparavant*, exprime la même chose, c'est-à-dire avant la fin.

Bède. — Que cela se soit réalisé ainsi, toutes les histoires ecclésiastiques en font foi ; elles racontent qu'avant la ruine de Jérusalem tous les apôtres se dispersèrent dans l'univers entier, à l'exception de Jacques de Zébédée et de Jacques, frère du Seigneur, qui avaient déjà répandu leur sang pour la foi dans la Judée (1). Mais comme le Sauveur prévoyait que le cœur de ses disciples serait contristé à la pensée de la perte et de la ruine de leur nation, il les soulage en leur apprenant que, malgré les Juifs rejetés, ils ne manqueraient pas de compagnons dans le royaume des cieux ; qu'au contraire, il leur en serait réuni un plus grand nombre du milieu des nations que la ruine du peuple juif ne leur en avait fait perdre.

La Glose.— Comme la préoccupation des apôtres pouvait porter sur un autre objet, et comme ayant entendu dire qu'ils devaient être emmenés devant les rois et les présidents, ils pouvaient craindre de manquer de facilité à parler, le Seigneur les rassure sur ce point en

(1) Le fait est inexact pour ce dernier, qui mourut évêque de Jérusalem vingt-neuf ans après l'ascension, tandis que la dispersion des apôtres avait eu lieu la douzième année après l'ascension (Baron., Annal., tom. 1, ann. 63).

---

autem dicit : Ante reges et præsides stabitis propter me, non modicam eis consolationem dedit, quia scilicet propter eum erant passuri. Quod autem dicit : In testimonium illis, sic intelligitur, id est, in præjudicium eorum, ut scilicet essent inexcusabiles, quod scilicet apostolis laborantibus illi non potuerunt veritati conjungi. Deinde ne crederent quod propter tribulationes et pericula prædicatio impediretur, subdit : Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium, etc. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 37). Matthæus addit : Et tunc veniet consummatio; sed hoc quod Marcus ait, primum, signat utique, antequam veniat consummatio.

Bed. Hoc ita fuisse completum ecclesiasticæ testantur historiæ, in quibus refertur quod apostoli omnes multo ante excidium Judææ provinciæ ad prædicandum Evangelium toto orbe fuerunt dispersi, excepto Jacobo Zebedæi, et Jacobo, fratre Domini, qui in Judæa pro verbo Domini prius sanguinem fuderant. Quoniam ergo noverat Dominus corda discipulorum de excidio ac perditione suæ gentis esse contristanda, hoc eos solatio allevat, ut nossent, sibi (etiam Judæis abjectis) socios non deesse gaudii regnique cœlestis ; imo multo plures quam de Judæa perirent, ex omnibus toto orbe hominibus esse colligendos.

Glos. Poterat etiam alia sollicitudo in discipulorum cordibus oriri : quia enim audierant quod ante reges et præsides essent

ceux qui sont dans la Judée. »— Bède.—Cela fut accompli à la lettre : car, aux approches de la ruine de Jérusalem, les chrétiens de la Judée, avertis par un oracle, se retirèrent provisoirement au-delà du Jourdain, dans la ville de Pella, sous la protection d'Agrippa, qui était resté roi de la fraction du peuple juif qui avait voulu rester soumise aux Romains (1). — Théoph. — C'est avec raison qu'il est dit : « Ceux qui sont dans la Judée; » car les apôtres n'étaient plus dans la Judée, mais ils avaient été dispersés, avant le combat, loin de Jérusalem. — La Glose — Ou plutôt, ils sortirent conduits par l'Esprit divin. — « Et que celui qui est sur le toit ne descende pas dans sa maison pour emporter n'importe quoi de sa maison; » car il serait à désirer que l'on pût se sauver, même tout nu, d'une telle tribulation.

« Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là! » — Bède. — Car le fardeau de leur sein ou celui de leurs enfants sur leurs bras empêcherait leur marche. — Théoph. — Il me paraît que ceci est une allusion à ces enfants dévorés par leurs parents, qui portèrent la main sur eux dans la fureur où le savaient jetés ces jours de peste et de famine.

La Glose. — Après ces deux premiers empêchements qui devaient retarder la fuite, à savoir le désir d'emporter quelque chose et l'embarras des petits enfants, il touche à un troisième empêchement,

(1) Euseb., lib. 3, cap. 5; Epiph. hær., 29, 30; Baron., Annal., t. 1, ann. 68; Joseph., lib. 2 *De bello judaico*, cap. 25.

tur; et idcirco addidit, desolationis, quod in desolato templo atque deserto idolum positum sit. Theoph. Vel abominationem desolationis dicit ingressum hostium in civitatem per violentiam. Aug., *ad Esychium* (epist. 70). Lucas vero ut ostenderet tunc factam fuisse abominationem desolationis, quando expugnata est Hierusalem, hoc eodem loco Domini verba commemorat : Cum videritis circumdari ab exercitu Hierusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Sequitur : Tunc qui in Judæa sunt, etc. Bed. Hæc juxta litteram facta esse constat; cum appropinquante romano bello, et exterminio judaicæ gentis, oraculo admoniti omnes qui erant in provincia christiani, longius discesserunt (ut ecclesiastica narrat Historia), et trans Jordanem secedentes, manebant ad tempus in civitate Pella sub tutela Agrippæ, regis Judæorum, cujus in Actibus apostolorum mentio est (cap. 25 et 26), qui cum ea quæ sibi obtemperare volebat parte Judæorum semper imperio Romanorum subditus agebat. Theoph. Bene autem dixit : Qui in Judæa sunt, quia apostoli in Judæa adhuc non erant, sed ante prælium fugati sunt a Hierusalem. Glos. Vel magis ipsi exierunt Spiritu ducti divino. Sequitur : Et qui super tectum non descendat in domum nec introeat ut tollat quid de domo sua : desiderabile enim erit etiam nudo corpore de tanta tribulatione salvari.

Sequitur : Væ autem prægnantibus et nutrientibus, etc. Bed. Quarum scilicet vel uteri vel manus filiorum sarcina prægravatæ, fugæ necessitatem non minimum impedient. Theoph. Mihi autem videtur quod filiorum esum in his ostendat : nam fame et pestilentia afflicti manus filiis injecerunt.

Glos. Postquam autem fecerat mentio-

pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande que, depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille, et il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ses jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

La Glose. — Après avoir montré ce qui doit précéder la ruine de la ville, le Sauveur raconte ce qui doit arriver à cette destruction : « Lorsque vous aurez vu l'abomination, etc. » — S. Aug. — Matthieu dit : « Assise dans le lieu saint; » Marc, en changeant l'expression et en disant : « Assise là où elle ne doit pas, » dit la même chose; car la désolation, en s'asseyant dans *le lieu saint*, s'assied là *où elle ne doit pas* s'asseoir. — Bède. — Lorsque nous cherchons la dernière vérité des choses, nous trouvons que ceci a été dit dans un sens mystique. Dans le sens le plus simple, comme dans la manière ordinaire des Écritures, toute idole est appelée *abomination* (1). Il s'agit ici du portrait de César que Pilate fit placer dans le Saint des saints, et de la statue équestre d'Adrien, qui fut placée dans le même lieu. Il est dit que l'abomination fut placée dans la désolation; car ces images impies furent placées dans le temple désolé et ravagé. — Théoph. — Ou bien, il appelle abomination l'entrée des ennemis, par violence, dans la ville. — S. Aug. — Luc, pour montrer que la désolation de la cité avait eu lieu lorsque Jérusalem avait été assiégée, ajoute dans cet endroit ces paroles du Seigneur : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée d'une armée, sachez alors que sa désolation approche. Alors

(1) Deut., 7, v. 25; 4 Rois, 23; Ezéch., 7, v. 20.

---

montes, et qui super tectum, non descendat in domum, nec introeat, ut tollat quid de domo sua et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate vero ut hyeme non fiant : erunt enim dies illi tribulationis tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro : sed propter electos (quos elegit) breviavit dies.

Glos. Præmissis his quæ ante excidium civitatis erant futura, nunc Dominus prædicit ea quæ circa ipsam civitatis destructionem contigerunt, dicens : Cum autem videritis abominationem, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 77). Matthæus dicit : Stantem in loco sancto : in hac autem mutatione verbi Marcus exposuit eamdem sententiam. Ideo quippe dicit : Ubi non debet; quia sedet in loco sancto, ubi non debet. Bed. Quando autem ad intelligentiam provocamur, mysticum monstratur esse quod dictum est. Potest autem simpliciter, aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statua, quæ in ipso Sancto Sanctorum loco multo tempore stetit. Abominatio quoque secundum veterem Scripturam idolum [illegible]

coup de Juifs viendraient à la foi, et c'est pour cela qu'il ne permit pas que leur race fût tout-à-fait détruite. — S. Aug. — D'autres me paraissent plus convenablement entendre ce passage, en disant que par les jours sont exprimés les maux, ainsi que nous voyons dans d'autres passages de l'Écriture (1), *les jours mauvais* pour exprimer ce qui se passait dans ces jours. Or, il est dit que Dieu abrégea ces maux en donnant plus de force, afin qu'ils fussent moins sentis, et en faisant disparaître ce qu'ils avaient de trop excessif. — Bède. — Mais c'est surtout aux jours de l'antechrist qu'auront lieu toutes ces choses, alors que non-seulement les fidèles auront à supporter des tourments plus cruels et plus nombreux qu'auparavant, mais que, chose beaucoup plus déplorable! l'éclat des miracles accompagnera de tels persécuteurs.

Bède. — Cette tribulation dernière, plus elle l'emportera sur celles qui l'ont précédée par l'étendue des épreuves, plus elle sera mesurée dans sa durée; car, autant qu'on peut le conclure de la prophétie de Daniel (2) et de l'Apocalypse, l'Église sera persécutée pendant trois ans et demi. Voici le sens spirituel de ces paroles : lorsque nous verrons l'abomination de la désolation là où elle ne doit pas être, c'est-à-dire les hérésies et d'autres fléaux de cette nature entre ceux qui paraissaient consacrés aux mystères divins, alors nous tous qui restons dans la Judée, c'est-à-dire qui persistons dans la confession de la vraie foi, nous devons d'autant plus nous élever sur le sommet des

(1) Gen., 47, v. 9; Ps. 73, v. 13; Eph., 5, v. 16.
(2) Qui lui donne pour durée *mille deux cent quatre-vingt-dix jours*, c'est-à-dire trois ans et demi (Dan., 12, v. 11). Saint Jean donne pour durée à la guerre de l'antechrist *quarante-deux mois*, c'est-à-dire trois ans et demi (Apoc., 13, v. 15).

---

permisit. Aug., *ad Esychium* (Epist. 80). Quidam autem convenientius intellexisse mihi videntur mala ipsa significata nomine dierum, sicut dicti sunt dies mali in aliis Scripturæ divinæ locis : neque enim dies ipsi mali sunt, sed ea quæ fiunt in eis. Ipsa ergo dicta sunt breviari, ut Deo donante tolerantiam minus sentirent ; ac sic quæ magna essent, brevia fierent. Bed. Vel aliter : hæc quæ dicit ab illo loco : Erunt dies tribulationis, temporibus Antichristi proprie congruunt, quando, non solum tormenta crebriora et acerbiora quam prius consueverant, ingerenda sunt fidelibus, sed (quod gravius est) signorum quoque operatio eos qui tormenta ingerunt, comitabitur.

Bed. Hæc autem tribulatio quanto cæteris, quæ præcessere, pressurarum pondere gravior fuit, tanto est temporis brevitate moderatior futura : namque tribus annis et dimidio (quantum de prophetia Danielis et Apocalypsi Joannis conjici potest, Ecclesia per orbem inpugnanda esse creditur. Juxta vero sensus spirituales, cum viderimus abominationem desolationis stare ubi non debet, (hoc est, hæreses et flagitia regnare inter eos qui cœlestibus mysteriis videbantur esse consecrati), tunc quicunque in Judæa (hoc est, in confessione veræ fidei) persistimus, tanto altius virtutum culmen debemus ascendere, quanto plures ampla vitiorum itinera sequi videmus. Hier. Fuga in montes est, ut non descendat ad ima qui ascendit

celui qui peut venir du temps, et c'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Priez que cela n'arrive pas pendant l'hiver. » — Théoph. — Afin que ceux qui voudront fuir ne soient pas empêchés de fuir : il nous fait sentir la nécessité de la fuite par les mots suivants : « Car les jours de tribulation seront tels que l'on n'en a pas vu depuis le commencement du monde. » — S. Aug. — Josèphe, qui a écrit l'histoire de la Judée, nous raconte de cette catastrophe des choses qui paraissent à peine croyables (1), et ce n'est pas sans raison qu'il est ajouté qu'une telle tribulation n'a jamais existé depuis le commencement du monde et n'existera jamais. Quoique, et cela est probable, celle qui existera du temps de l'antechrist doive être telle ou plus grande, cependant, quant au peuple juif en particulier, l'on peut dire qu'il n'y en aura jamais de semblable. Si ce sont les Juifs qui doivent être les premiers et les plus empressés à recevoir l'antechrist, ce seront eux qui feront la tribulation de ces derniers jours plutôt qu'ils n'en souffriront.

Bède. — Le seul refuge contre de si grands maux, c'est que Dieu, qui donne la force de les supporter, abrége en même temps la puissance des persécuteurs : « Et si Dieu n'avait pas abrégé les jours, etc. » — Théoph. — Si la guerre des Romains avait duré plus longtemps, toute chair eût été perdue, c'est-à-dire que pas un Juif n'eût échappé. Mais Dieu abrégea ces jours pour les Juifs croyants ou pour ceux qui devaient croire plus tard, c'est-à-dire qu'il mit fin bientôt à la guerre des Romains. Dieu prévoyait qu'après la destruction de la cité beau-

(1) Voir, pour tous ces détails horribles, cet historien, lib. 6 *De bello judaico*, cap. 11.

---

nem de duplici impedimento fugæ (quod scilicet posset esse, vel ex cupiditate rerum asportandarum, vel ex deportatione natorum), tangit tertium impedimentum (quod scilicet est ex parte temporis), dicens : Orate ergo ut hyeme non fiant. Theoph. Ne scilicet ex difficultate temporis impediantur qui fugere cupiunt. Causam autem tantæ necessitatis ad effugiendum convenienter assignat, cum dicit : Erunt enim dies illi tribulationis tales quales non fuerunt ab initio creaturæ. Aug., *ad Esychium* (epist. 80). Josephus enim, qui judaicas scripsit historias, talia multa dicit illi populo tunc accidisse, ut vix credibilia videantur : unde non immerito dictum est talem tribulationem, nec fuisse a creaturæ initio, nec futuram. Sed etsi tempore Antichristi talis aut major forsitan erit, intelligendum est de illo populo dictum, quod eis talis amplius futura non erit ; si enim Antichristum illi primi et præcipui recepturi sunt, facturus est tunc idem populus tribulationem potius quam passurus.

Beda. Hoc autem solum est in tantis malis refugium, ut Deus (qui dat virtutem patiendi) breviet potentiam persequendi : unde sequitur : Et nisi breviasset Dominus dies, etc. Theoph. Id est, nisi in brevi spatio bellum Romanorum fuisset, non fuisset salva omnis caro ; id est, nullus evasisset Judæus ; sed propter electos quos elegit (id est, propter Judæos credentes, aut in posterum credituros) breviavit dies, id est, cito bellum est terminatum : nam præsciebat Deus quod multi post desolationem civitatis crederent Judæorum : hujus gratia eorum genus ex toto destrui non

viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre coins du monde, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.

Théoph. — Après avoir traité de ce qui concerne la ruine de Jérusalem, le Sauveur parle de l'avénement de l'antechrist : « Et alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici ou il est là, ne le croyez pas. » Il ne faut pas prendre ce mot *alors* dans le sens que cela doive arriver tout de suite, mais dans le sens que la réalisation de cette prophétie succédera à celle de la ruine de Jérusalem. C'est dans ce sens que Matthieu, après avoir raconté la génération du Christ, ajoute : « Dans ce temps-là vint Jean, etc. (1). » A-t-il voulu dire immédiatement après? Non; mais il a voulu parler d'une manière indéterminée du temps qui suivit la naissance du Sauveur. C'est dans ce sens que nous devons prendre le mot *alors*, c'est-à-dire pour le temps non de la ruine de Jérusalem, mais de l'avénement de l'antechrist. « Et il s'élèvera beaucoup d'antechrists, » c'est-à-dire d'hommes prenant le nom de Christ pour tromper les fidèles. — S. Aug. — Alors Satan sera déchaîné, et il déploiera toute sa puissance d'une manière merveilleuse, et cependant mensongère. On a coutume de demander pourquoi ces prodiges sont appelés par l'Apôtre des prodiges mensongers (2). Si c'est parce qu'ils ne seront que des apparences, les hommes croyant voir des prodiges qu'ils ne verront pas en effet, ou si c'est parce que, étant de

(1) Il ajoute immédiatement après avoir raconté la génération du Christ et ce qui s'y rattache, comme l'arrivée des Mages, la fuite en Égypte, etc., etc.

(2) Ou prodiges de mensonges, τέρασι ψεύδους (2 Thess., 2, v. 9).

---

nebrabitur, et luna non dabit splendorem suum, et stellæ cœli erunt decidentes, et virtutes quæ in cœlis sunt, movebuntur. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa et gloria. Et tunc mittet angelos suos, et congregabit electos suos a quatuor ventis a summo terræ usque ad summum cœli.

Theoph. Postquam ea quæ ad Hierusalem pertinebant Dominus complevit, nunc de adventu loquitur Antichristi, dicens : Et si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis. Hoc autem quod dicit, tunc, non sic intelligas, id est, statim cum completa fuerint supradicta circa Hierusalem : sicut et Matthæus post Christi generationem dicit (cap. 3) : In diebus illis, venit Joannes : nunquid immediate post Christi nativitatem? Non, sed indeterminate vel indistincte : sic et in loco, tunc, accipi potest; non scilicet quando Hierusalem desolabitur, sed circa tempus adventus Antichristi. Sequitur : Exsurgent enim pseudochristi, etc. Multi enim Christi nomen suscipient, ita ut etiam fideles seducant. Aug. 20, *De civit. Dei* (cap. 19). Solvetur enim tunc Satanas, et per Antichristum in omni virtute sua mirabiliter quidem, sed mendaciter operabitur. Solet autem ambigi utrum propterea dicta sint ab Apostolo signa et prodigia mendacii.

vrais prodiges, ils tromperont les hommes qui seront persuadés que Dieu seul peut les faire, ne pouvant pas comprendre ce pouvoir de Satan, qui d'ailleurs à ce moment-là, par la permission de Dieu, sera plus grand qu'il n'aurait jamais été. Quoi qu'il en soit, il n'y aura à être séduits que ceux qui auront mérité de l'être. — S. Grég. — Pourquoi ce que Dieu connaît avec une prescience certaine nous est-il présenté sous une forme dubitative par ces mots : « Peut-être? » Ce doute de la parole du Seigneur nous montre ébranlée l'âme des élus. Cependant, comme il les voit persistants dans les bonnes œuvres, il les appelle *élus;* mais, malgré leur élection à la persévérance, ils seront tentés par les prédicateurs de l'antechrist voulant les faire tomber.

Bède. — Quelques-uns ont rapporté ces paroles au temps de la captivité juive; car en ce moment il s'en éleva plusieurs qui, en se faisant appeler Christ, entraînerent après eux des fractions du peuple juif. Mais alors, pendant que la ville était assiégée, il n'y avait dans son sein aucun fidèle à qui pût s'adresser ce conseil du Sauveur de fuir les faux maîtres. Il vaut mieux entendre ceci des hérétiques qui, s'élevant contre l'Église, ont pris à tort le nom de Christ : le premier fut Simon-le-Magicien, et le dernier et le plus grand sera l'antechrist.

Suite. — « Pour vous, voyez : voici que je vous l'ai prédit. » — S. Aug. — Non-seulement il a prédit les biens dont il devait récompenser les fidèles et les saints, mais encore les maux qui devaient pleuvoir sur cette vie, afin que nous attendions avec plus de certitude les biens qui doivent suivre la fin du monde, après avoir éprouvé que les maux qui doivent la précéder sont arrivés auparavant.

---

quoniam mortales sensus per phantasmata decepturus est, ut quod non facit, facere videatur; an quia illa ipsa, etiam si erunt vera prodigia, ad mendacia pertrahent credituros non ea potuisse nisi divinitus fieri, virtutem diaboli nescientes, maxime quando tantam, quantam nunquam habuit, acceperit potestatem. Sed propter quodlibet horum dictum sit, seducentur eis signis atque prodigiis qui seduci merebuntur. Greg., *super Ezech.* (hom. 9). Cur autem sub dubitatione dicitur : Si fieri potest, cum quid futurum sit, a Domino præsciatur? Unum vero ex duobus est, quia si electi sunt, fieri non potest; si autem fieri potest, electi non sunt. Ista ergo dominici sermonis dubitatio in electis exprimit trepidationem mentis, quos et electos nominat, quia cernit quod in fide et bono opere persistent; quia qui electi sunt ad persistendum, per signa prædicatorum Antichristi tentabuntur ad cadendum.

Beda. Quidam autem hoc ad captivitatis judaicæ tempus referunt, ubi multi Christos se esse dicentes, deceptas post se catervas populi trahebant : sed in illa civitatis obsidione, nullus erat fidelis, ad quem divina exhortatio, ne falsos magistros sequeretur, fieri deberet : unde melius de hæreticis accipiendum est, qui contra Ecclesiam venientes, Christos se mentirentur; quorum primus Simon Magus fuit, extremus autem ille major cæteris est Antichristus.

Sequitur : Vos ergo videte; ecce prædixi, etc. Aug., *Ad plebem Hippon.* (epist. 137). Non enim solum bonum quæ sanctis

après avoir loué en la personne de cette veuve pauvre la dévotion de l'Église, sort du temple et prédit sa ruine future et le mépris réservé à ces murs, objet encore de l'admiration générale. « Et lorsqu'il sortait du temple, un des disciples lui dit, etc. » — **Théoph.** — Comme le Sauveur avait souvent répété ses prédictions sur la ruine du temple, ses disciples s'étonnaient de la destruction d'édifices si beaux et si admirables. Ils lui montrent la beauté (1) du temple, dont il a non-seulement annoncé la destruction, mais dont il a dit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. « Et Jésus leur dit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Mais on objectera peut-être, pour montrer que le Christ s'est trompé, qu'il resta beaucoup de débris de ce temple. Cela n'est pas. D'ailleurs, quand bien même il serait vrai qu'il est resté quelques débris, ces débris ne devaient pas subsister jusqu'à la dernière consommation; puis ne sait-on pas (2) qu'Ælius Adrien renversa le temple et la cité de fond en comble, de manière à accomplir cette prophétie à la lettre.

Bède. — Il est arrivé que lorsque la grâce de la foi évangélique a été répandue dans tout l'univers, le temple et le culte juifs ont disparu tout-à-fait; car il aurait pu arriver que des chrétiens dont la foi n'eût pas été très forte, en voyant subsister ce qui d'ailleurs avait été établi par Dieu, auraient pu déchoir de la pureté de la foi chrétienne. et tomber dans un judaïsme grossier. — **S. Jér.** — Ou bien, par ces paroles, le Seigneur annonce la catastrophe de ces derniers temps de la Judée, c'est-à-dire avec la ruine du temple celle du peuple et de

(1) Le grec Εὐπρέπειαν signifie plutôt la bonne, la solide structure.
(2) Euseb., Hist. eccl., lib. 4, cap. 6. — Baronius, Ann. eccl., t. 2, ann. 136. — Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela *Ælia*.

---

structionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquiæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere : sed nequaquam est hoc : etsi enim aliquæ reliquiæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis super lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, ita quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

Bed. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum ceremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide, si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laberetur Judaismum. **Hier.** In hoc etiam enumerat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem

l'explication littérale, de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre de ces témoignages des prophètes détruits, en ce qu'ont disparu ceux sur lesquels les Juifs les faisaient porter : Esdras, Zorobabel, les Machabées. — BÈDE. — Du moment que le Seigneur eut quitté le temple, tous les édifices de la loi et toute l'harmonie des commandements ont disparu, en ce que le Christ, qui est le chef, n'y étant plus, les membres se combattent entre eux.

Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : C'est moi qui suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point, parce qu'il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume ; il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines ; et ce ne sera là que le commencement des douleurs.

BÈDE.— Comme le Seigneur avait répondu ouvertement à quelques-uns de ses disciples qui louaient les bâtiments du temple que tout cela serait détruit, les disciples l'interrogent sur l'époque et les signes précurseurs de cette catastrophe. — « Et lorsqu'il était assis, etc. » Le Seigneur, pour disserter de la ruine et de la destruction du temple, s'assied sur le sommet du mont des Oliviers, et ce site convient à ce qu'il dit : nous y voyons une figure de Jésus tranquille sur les saintes hauteurs, envoyant de là ses malédictions à l'orgueil, la montagne des

---

non relinquetur ; id est, testimonia prophetarum super eos, in quos Judæi retorquebant ea, ut in Esdram, et Zorobabel, et Machabæos. BED. Recedente etiam Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis impleri possit, et capite sublato, universa inter se membra compugnant.

Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas : dic nobis quando ista fient, et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari : et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et multos seducent. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis : exsurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræmotus per loca, et fames. Initium dolorum hæc.

BED. Quia laudantibus quibusdam ædificationes templi Dominus palam responderat hæc esse omnia destruenda, discipuli secreto tempus et signa prædictæ destructionis interrogant : unde dicitur : Et cum sederet, etc. Sedet Dominus in monte Olivarum contra templum, cum de ruina et excidio templi disputat ; ut etiam ipso corporis situ verbis quæ loquitur, con-

Oliviers (1) signifiant les hauteurs fertiles de la sainte Église. — S. Aug. — Le Seigneur répond aux disciples qui l'interrogeaient, en leur développant la suite des événements qui devaient venir après lui : soit ceux de la ruine de Jérusalem, à l'occasion de laquelle toutes ces questions lui avaient été faites, son avénement par l'Église, ne cessant pas de venir un moment et de se produire par les nouveaux membres qui lui naissent; soit de la fin du monde, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts.

Théoph. — Avant de répondre à leurs questions, il s'arrête à donner un appui à leur âme contre la séduction future. — « Et Jésus, leur répondant, se mit à leur dire : Voyez à ce que personne ne vous séduise, etc. » — Il leur dit cela, car au moment où commencèrent à se produire les dernières douleurs de la Judée, il s'éleva dans son sein plusieurs hommes qui usurpèrent le titre de docteurs : « Car plusieurs viendront en mon nom. » — Bède. — Car, au moment où la ruine de Jérusalem était imminente, il s'en éleva plusieurs qui s'appelèrent Christ et proclamèrent que le temps de la liberté approchait. En même temps, du temps des apôtres, plusieurs hérésiarques s'élevèrent au sein de l'Église. Le plus remarquable fut Simon-le-Magicien, dont les habitants de Samarie disaient, en l'entendant : « C'est ici la puissance de Dieu, celle qui est appelée grande. » C'est à cause de ce qui devait arriver que le Sauveur ajoute : « Et ils en séduiront beaucoup. » Depuis la passion du Sauveur, et du moment qu'ils le rejetèrent, en lui préférant un voleur, les guerres et les dissensions inte-

(1) « Je suis comme un olivier fertile (Ps. 51, v. 10). » — « Le Seigneur vous appelera beau, fertile et riche olivier (Jér., 11, v. 16). »

---

gruat; mystice designans quod quietus manens in sanctis, superborum detestatur amentiam : mons enim Oliveti fructiferam designat sanctæ Ecclesiæ celsitudinem. Glos. (*ad Esychium*, epist. 80). Interrogantibus autem eum discipulis, ea respondit Dominus quæ jam ex illo tempore fuerant secutura : sive de excidio Hierusalem, unde orta est ipsius interrogationis occasio; sive de adventu suo per Ecclesiam, in qua usque ad finem venire non cessat (in suis enim veniens agnoscitur, dum ejus quotidie membra nascuntur), sive de ipso fine, in quo apparebit vivos judicaturus et mortuos.

Theoph. Sed antequam eis ad interrogata respondeat mentem eorum confirmat, ut non seducantur : unde sequitur : Et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat, etc. Hoc autem dicit quia incipientibus circa Judæam passionibus insurrexerunt quidam, qui se doctores esse dicebant : unde sequitur : Multi enim venient in nomine meo, etc. Bed. Multi enim imminente Hierosolymorum excidio extitere, qui se esse Christos dixerunt, temporisque libertatis jam appropinquare. Multi etiam in Ecclesia, ipsis etiam temporibus apostolorum, hæresiarchæ prodiere. Multi etiam in nomine Christi venere antichristi. quorum primus est Simon Magus, cui, sicut in Actibus apostolorum legimus (c. 8) auscultabant qui in Samaria erant, dicentes : Hæc est virtus Dei, quæ vocatur magna :

tines ne cessèrent pas parmi les Juifs. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Lorsque vous entendrez le bruit des guerres, etc. » Il prévient, par ces mots, les apôtres de ne pas se laisser effrayer à ces premiers bruits, ni de fuir et de se réfugier dans une autre contrée; car ce ne sera pas encore la fin de Jérusalem, qui sera remise à quarante ans. C'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Toutes ces choses doivent arriver, mais ce ne sera pas encore la fin, » c'est-à-dire la province désolée, le temple et la ville entièrement détruits,

« Et une nation s'élèvera contre une nation.. » — THÉOPH. — C'est-à-dire les Romains contre les Juifs. Josèphe raconte qu'avant la destruction de Jérusalem, les Juifs ayant refusé l'impôt, les Romains vinrent en fureur; mais, comme à cette époque les mœurs des Romains s'étaient adoucies, vainqueurs, ils se contentèrent d'emporter des dépouilles. Jérusalem ne fut donc pas encore détruite. Les mots suivants montrent Dieu lui-même combattant contre les Juifs : « Et dans tout le pays, il y aura des tremblements de terre et des famines.» — BÈDE. — Il est certain que cela fut accompli à la lettre, lors de la destruction de Jérusalem. Mais l'on peut entendre, dans un sens plus profondément vrai, des hérétiques qui, en se combattant entre eux, assurent la victoire à l'Église, et de leur séparation de la vraie foi, ces royaumes qui combattent contre d'autres royaumes, ces pestes, (car *leur langue mord comme un cancer*), et ces famines produites par l'absence de la parole de Dieu, et tout ce tremblement de terre qui s'étend partout.

---

unde et hic subditur : Et multos seducent. A tempore autem dominicæ passionis in populo Judæorum, qui latronem seditiosum elegerunt, et Christum Salvatorem abjecerunt, nec hostium bella, nec seditiones civium cessaverunt : unde sequitur : Cum audieritis autem bella, etc. Sed his adventantibus, apostoli ne terreantur, ne Hierusalem Judæamque deserant, admonentur; quia videlicet non statim finis; quin potius in quadragesimum differendum sit annum : et hoc est quod subditur : Oportet enim hæc fieri : sed nondum finis; id est, desolatio provinciæ, ultimumque urbis ac templi excidium.

Sequitur : Exsurget enim gens contra gentem. THEOPH. Id est, Romani contra Judæos; quod Josephus (lib. 2, *De bello judaico*) narrat ante destructionem Hierusalem factum : cum enim gens Judæorum tributum non redderet, Romani venerunt turbati; sed quia tunc temporis Romani misericordes erant, ceperunt quidem eorum spolia; non fuit tamen facta destructio Hierusalem : sed quod Deus contra Judæos prœliaretur, ostenditur per id quod subditur : Et erunt terræmotus per loca et fames. BED. Constat autem hoc, tempore judaicæ seditionis ad litteram contigisse. Potest vero regnum super regnum et pestilentia eorum quorum sermo serpit ut cancer (2 Timoth., 2), et fames audiendi verbum Dei (Amos, 8), et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesiæ victoriam faciunt.

Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

BÈDE. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — THÉOPH. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avénement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots : « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).
(2) Pour Pierre et Paul (Euseb., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).
(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

BED. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. THEOPH. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, sicut Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

à-dire pour leur condamnation ; car cela établira combien ils ont été inexcusables de n'avoir pas pu être ramenés à la vérité par les apôtres. Enfin, pour qu'ils ne puissent pas penser que ces périls et ces tribulations doivent empêcher les effets de la prédication, il ajoute : « Mais il faut qu'auparavant l'Évangile du royaume soit prêché parmi toutes les nations. »— S. Aug. — Matthieu ajoute : « Et alors viendra la fin; » mais ce seul mot de Marc : *auparavant*, exprime la même chose, c'est-à-dire avant la fin.

Bède. — Que cela se soit réalisé ainsi, toutes les histoires ecclésiastiques en font foi ; elles racontent qu'avant la ruine de Jérusalem tous les apôtres se dispersèrent dans l'univers entier, à l'exception de Jacques de Zébédée et de Jacques, frère du Seigneur, qui avaient déjà répandu leur sang pour la foi dans la Judée (1). Mais comme le Sauveur prévoyait que le cœur de ses disciples serait contristé à la pensée de la perte et de la ruine de leur nation, il les soulage en leur apprenant que, malgré les Juifs rejetés, ils ne manqueraient pas de compagnons dans le royaume des cieux ; qu'au contraire, il leur en serait réuni un plus grand nombre du milieu des nations que la ruine du peuple juif ne leur en avait fait perdre.

La Glose.— Comme la préoccupation des apôtres pouvait porter sur un autre objet, et comme ayant entendu dire qu'ils devaient être emmenés devant les rois et les présidents, ils pouvaient craindre de manquer de facilité à parler, le Seigneur les rassure sur ce point en

(1) Le fait est inexact pour ce dernier, qui mourut évêque de Jérusalem vingt-neuf ans après l'ascension, tandis que la dispersion des apôtres avait eu lieu la douzième année après l'ascension (Baron., Annal., tom. 1, ann. 63).

---

autem dicit : Ante reges et præsides stabitis propter me, non modicam eis consolationem dedit, quia scilicet propter eum erant passuri. Quod autem dicit : In testimonium illis, sic intelligitur, id est, in præjudicium eorum, ut scilicet essent inexcusabiles, quod scilicet apostolis laborantibus illi non potuerunt veritati conjungi. Deinde ne crederent quod propter tribulationes et pericula prædicatio impediretur, subdit : Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium, etc. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 37). Matthæus addit : Et tunc veniet consummatio; sed hoc quod Marcus ait, primum, signat utique, antequam veniat consummatio.

Bed. Hoc ita fuisse completum ecclesiasticæ testantur historiæ, in quibus refertur quod apostoli omnes multo ante excidium Judææ provinciæ ad prædicandum Evangelium toto orbe fuerunt dispersi, excepto Jacobo Zebedæi, et Jacobo, fratre Domini, qui in Judæa pro verbo Domini prius sanguinem fuderant. Quoniam ergo noverat Dominus corda discipulorum de excidio ac perditione suæ gentis esse contristanda, hoc eos solatio allevat, ut nossent, sibi (etiam Judæis abjectis) socios non deesse gaudii regnique cœlestis ; imo multo plures quam de Judæa perirent, ex omnibus toto orbe hominibus esse colligendos.

Glos. Poterat etiam alia sollicitudo in discipulorum cordibus oriri : quia enim audierant quod ante reges et præsides essent

le Fils, si ce n'est le Père. » — S'il avait dit qu'il savait quel jour ce serait, mais qu'il ne voulait pas le leur révéler, il ne les aurait pas peu attristés; mais il a fait plus sagement, et en leur disant : « Ni les anges ni moi ne le savons, etc., » il les a empêchés de lui faire une semblable question. — S. Hil. — L'on a coutume d'objecter l'ignorance de ce jour au Fils unique de Dieu pour en conclure qu'il n'est pas né Dieu de Dieu, avec cette perfection de nature que possède son Père. Mais d'abord c'est une appréciation de sens commun que celle-ci : L'auteur de tout ce qui est et de tout ce qui sera peut-il ignorer quelque chose? Comment la science peut-elle exister en dehors de celui qui contient en lui tout ce qui doit exister, et par qui tout doit exister? Peut-il ignorer le jour qui est le jour de son avénement? L'homme, autant que cela dépend de lui, prévoit ce qu'il doit faire, et la connaissance de ce que l'on va faire suit toujours la volonté de le faire. Comment admettre que le Seigneur a ignoré le jour de son avénement glorieux par imperfection de sa nature, forcé à son avénement et n'ayant pas la connaissance de cet avénement? Mais cette assertion aurait une double impiété si l'on cherchait la cause de cette ignorance du Fils dans la méchanceté du Père, et si l'on prétendait qu'il avait enlevé la prescience de son bonheur à celui à qui il avait révélé sa mort. Que si tous les trésors de la sagesse se trouvent en lui (1), il ne peut pas ignorer ce jour; il a voulu que nous nous rappelions que ces trésors de sapience sont en lui, mais cachés. L'ignorance sur ce jour vient de ce que les trésors de science se cachent en lui; et toutes

(1) Coloss., 2, v. 3.

---

ræ, dixit : De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater. Si enim dixisset, quia scio, tamen nolo vobis revelare, ipsos non modicum contristasset : nunc vero sapientius egit, et ipsos excludit ab hujusmodi interrogatione (ne ei molesti fierent) in hoc quod dixit : Neque angeli sciunt, neque ego. Hil., 9, *De Trinit.* Ignoratio autem diei atque horæ objicitur unigenito Deo, ut Deus ex Deo natus non sit in ea naturæ perfectione, qua Deus est. Sed primum sensu communis judicii sentiendum est, an credibile esse possit, ut aliquid ex omnibus nesciat, qui omnibus ad id quod sunt, atque erunt, auctor est : quomodo enim extra ejus naturæ scientiam est, per quam et in qua id quod efficiendum sit, continetur? Hanc autem ille diem ignorat, quæ adventus sui dies est? Humanæ naturæ, quod agere diffiniunt (quantum in se est) præsciunt, et sequitur gerendorum cognitio voluntatem agendi. Quomodo ergo Dominus gloriæ adventus sui ignorata die, naturæ esse imperfectæ creditur, quæ et necessitatem habeat adveniendi, et scientiam adventus sui non adepta sit? Jam vero quanta impietatis geminatur occasio, si Deo Patri deputabitur malignitatis affectus; si ei ademerit beatitudinis cognitionem cui mortis induxerit præscientiam? Quod si in eo omnes scientiæ thesauri sunt; diem hunc non ignorat, sed meminisse nos convenit, occultos in eo scientiæ thesauros esse : ignoratio igitur

pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande que, depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille, et il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ses jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

La Glose. — Après avoir montré ce qui doit précéder la ruine de la ville, le Sauveur raconte ce qui doit arriver à cette destruction : « Lorsque vous aurez vu l'abomination, etc. » — S. Aug. — Matthieu dit : « Assise dans le lieu saint; » Marc, en changeant l'expression et en disant : « Assise là où elle ne doit pas, » dit la même chose; car la désolation, en s'asseyant dans *le lieu saint*, s'assied là *où elle ne doit pas* s'asseoir. — Bède. — Lorsque nous cherchons la dernière vérité des choses, nous trouvons que ceci a été dit dans un sens mystique. Dans le sens le plus simple, comme dans la manière ordinaire des Écritures, toute idole est appelée *abomination* (1). Il s'agit ici du portrait de César que Pilate fit placer dans le Saint des saints, et de la statue équestre d'Adrien, qui fut placée dans le même lieu. Il est dit que l'abomination fut placée dans la désolation; car ces images impies furent placées dans le temple désolé et ravagé. — Théoph. — Ou bien, il appelle abomination l'entrée des ennemis, par violence, dans la ville. — S. Aug. — Luc, pour montrer que la désolation de la cité avait eu lieu lorsque Jérusalem avait été assiégée, ajoute dans cet endroit ces paroles du Seigneur : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée d'une armée, sachez alors que sa désolation approche. Alors

(1) Deut., 7, v. 25; 4 Rois, 23; Ezéch., 7, v. 20.

---

montes, et qui super tectum, non descendat in domum, nec introeat, ut tollat quid de domo sua et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate vero ut hyeme non fiant : erunt enim dies illi tribulationis tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro : sed propter electos (quos elegit) breviavit dies.

Glos. Præmissis his quæ ante excidium civitatis erant futura, nunc Dominus prædicit ea quæ circa ipsam civitatis destructionem contigerunt, dicens : Cum autem videritis abominationem, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 77). Matthæus dicit : Stantem in loco sancto : in hac autem mutatione verbi Marcus exposuit eamdem sententiam. Ideo quippe dicit : Ubi non debet; quia sedet in loco sancto, ubi non debet. Bed. Quando autem ad intelligentiam provocamur, mysticum monstratur esse quod dictum est. Potest autem simpliciter, aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statua, quæ in ipso Sancto Sanctorum loco multo tempore stetit. Abominatio quoque secundum veterem Scripturam idolum [illegible]pa-

tion naturelle du corps est la terre, celui de notre Seigneur est comme parti en voyage au jour où il a été porté au ciel. Il laisse à ses serviteurs le pouvoir de tout faire, en ce que, par la grâce de son Saint-Esprit, il nous rend possibles toute espèce de bonnes œuvres. Il ordonne au portier de veiller, en recommandant à l'ordre des pasteurs de prendre soin de l'Église qu'il lui confie. Non-seulement cette recommandation de veiller a été faite aux pasteurs de l'Église, mais elle nous est adressée aussi à nous tous, afin que nous gardions les portes de notre cœur, que les séductions de l'ennemi antique ne se glissent pas dans nos cœurs, et que le Seigneur ne nous trouve pas endormis. C'est pour cela qu'il conclut aussi cette comparaison de cette manière : « Veillez, car vous ne savez pas. » —S. Jér.—Car celui qui dort ne voit pas des corps véritables, mais des fantômes, et il rêve de ce qu'il a vu sans le posséder. Ainsi sont ceux que l'amour du monde a enlevés à eux-mêmes pendant la vie, et qui se trouvent abandonnés après la vie de ce qu'ils avaient rêvé comme vrai. — Théoph. — Remarquez qu'il ne dit pas : « Car j'ignore, » mais : « Car vous ignorez. » Il nous l'a caché, parce qu'il devait nous être utile de l'ignorer; comment nous serions-nous préoccupés de notre fin si nous en avions connu l'époque, nous qui ne nous en préoccupons nullement alors que nous ne la connaissons pas du tout? Nous prolongeons nos péchés jusqu'à la fin. Mais remarquons les différentes manières de s'exprimer du Sauveur. La fin arrive sur *le soir*, lorsqu'on meurt dans la vieillesse; *au milieu de la nuit*, lorsqu'on meurt au milieu de la jeunesse; *au chant du coq*, lorsque la raison s'est pleinement développée en nous; car aussitôt que la raison existe dans l'enfant, alors il se fait entendre en lui comme un chant de coq l'appelant à s'éveiller du

---

suis concessa Spiritus Sancti gratia, facultatem tribuit bonis operibus serviendi. Janitori quoque præcepit ut vigilaret : quia ordini Pastorum commissæ sibi Ecclesiæ curam jubet impendere. Non solum autem rectores ecclesiæ, sed omnes vigilare præcipimur januas cordium custodientes, ne antiqui hostis mala suggestio subintret, ne nos Dominus dormientes inveniat : unde ex hac similitudine concludens subdit : Vigilate ergo, quia nescitis, etc. Hier. Nam qui dormit, non corpora vera, sed phantasmata intendit, et vacuus vigilat de his quæ viderat : sic nimirum sunt quos mundi amor rapit in vita, et qui deserunt post vitam quod somniabant pro certo. Theoph. Vide autem quia non dixit : Nescio quando tempus erit, sed, nescitis. Propter hoc enim hoc occultavit, quia nobis expediebat : nam si nunc ignorantes finem non curamus, quid faceremus si finem sciremus ? Malitias namque nostras differemus usque ad ultimum. Attendamus etiam dictiones : sero namque finis existit, cum quis moritur in senectute; media nocte, cum quis moritur in medio juventutis ; galli cantu vero, cum ratio completur in nobis ; cum enim incipit puer secundum rationem vivere, tunc gallus in eo vociferatur, excitans a somno sensualitatis ; mane autem puerilis est ætas :

celui qui peut venir du temps, et c'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Priez que cela n'arrive pas pendant l'hiver. » —Théoph. — Afin que ceux qui voudront fuir ne soient pas empêchés de fuir : il nous fait sentir la nécessité de la fuite par les mots suivants : « Car les jours de tribulation seront tels que l'on n'en a pas vu depuis le commencement du monde. » — S. Aug. — Josèphe, qui a écrit l'histoire de la Judée, nous raconte de cette catastrophe des choses qui paraissent à peine croyables (1), et ce n'est pas sans raison qu'il est ajouté qu'une telle tribulation n'a jamais existé depuis le commencement du monde et n'existera jamais. Quoique, et cela est probable, celle qui existera du temps de l'antechrist doive être telle ou plus grande, cependant, quant au peuple juif en particulier, l'on peut dire qu'il n'y en aura jamais de semblable. Si ce sont les Juifs qui doivent être les premiers et les plus empressés à recevoir l'antechrist, ce seront eux qui feront la tribulation de ces derniers jours plutôt qu'ils n'en souffriront.

Bède. — Le seul refuge contre de si grands maux, c'est que Dieu, qui donne la force de les supporter, abrége en même temps la puissance des persécuteurs : « Et si Dieu n'avait pas abrégé les jours, etc. » — Théoph. — Si la guerre des Romains avait duré plus longtemps, toute chair eût été perdue, c'est-à-dire que pas un Juif n'eût échappé. Mais Dieu abrégea ces jours pour les Juifs croyants ou pour ceux qui devaient croire plus tard, c'est-à-dire qu'il mit fin bientôt à la guerre des Romains. Dieu prévoyait qu'après la destruction de la cité beau-

(1) Voir, pour tous ces détails horribles, cet historien, lib. 6 *De bello judaico*, cap. 11.

---

nem de duplici impedimento fugæ (quod scilicet posset esse, vel ex cupiditate rerum asportandarum, vel ex deportatione natorum), tangit tertium impedimentum (quod scilicet est ex parte temporis), dicens : Orate ergo ut hyeme non fiant. Theoph. Ne scilicet ex difficultate temporis impediantur qui fugere cupiunt. Causam autem tantæ necessitatis ad effugiendum convenienter assignat, cum dicit : Erunt enim dies illi tribulationis tales quales non fuerunt ab initio creaturæ. Aug., *ad Esychium* (epist. 80). Josephus enim, qui judaicas scripsit historias, talia multa dicit illi populo tunc accidisse, ut vix credibilia videantur : unde non immerito dictum est talem tribulationem, nec fuisse a creaturæ initio, nec futuram. Sed etsi tempore Antichristi talis aut major forsitan erit, intelligendum est de illo populo dictum, quod eis talis amplius futura non erit; si enim Antichristum illi primi et præcipui recepturi sunt, facturus est tunc idem populus tribulationem potius quam passurus.

Beda. Hoc autem solum est in tantis malis refugium, ut Deus (qui dat virtutem patiendi) breviet potentiam persequendi : unde sequitur : Et nisi breviasset Dominus dies, etc. Theoph. Id est, nisi in brevi spatio bellum Romanorum fuisset, non fuisset salva omnis caro; id est, nullus evasisset Judæus; sed propter electos quos elegit (id est, propter Judæos credentes, aut in posterum credituros) breviavit dies, id est, cito bellum est terminatum : nam præsciebat Deus quod multi post desolationem civitatis crederent Judæorum : hujus gratia eorum genus ex toto destrui non



CHAPITRE XIV.

La Pâque, où l'on commençait à manger des pains sans levain, devait être deux jours après; et les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de se saisir adroitement de Jésus, et de le faire mourir. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit le jour de la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

S. JÉR. — Maintenant répandons du sang sur notre livre et sur le seuil de la maison (1), et entourons d'une corde écarlate la maison où nous prions (2), et prenons des bandelettes écarlates dans notre main pour lier Zara (3), et prenons nos dispositions pour avoir à raconter notre sacrifice d'une vache rousse (4) dans la vallée des victimes; car c'est de la mort du Christ que l'évangéliste va vous parler : « Or la Pâque était proche. » — BÈDE. — Le mot pâque ne vient pas, ainsi que quelques-uns le pensent, de la passion du Sauveur: c'est du mot hébreu *phase*, qui veut dire passage, et qui exprime ce fait de l'ange exterminateur passant sans y entrer devant la demeure des Israélites, dont il voyait le seuil teint de sang; ou bien, il exprime le Seigneur passant pour fournir des secours à son peuple. — S. JÉR. — Ou bien, l'on peut dire que le mot *phase* signifiant passage, le mot *pascha* signifie immolation. L'immolation de l'agneau et le passage du peuple

(1) Exode, 12.
(2) Josué, 2.
(3) Genèse, 38.
(4) Nombres, 19.

CAPUT XIV.

Erat autem Pascha et Azyma post biduum. Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

HIER. Nunc aspergamus librum nostrum de sanguine, et limina domorum, et funem coccineum circumdemus domui orationis nostræ; et coccum in manu nostra, ut et Zaram ligemus, ut vaccam rufam in valle occisam enarrare possimus. De Christi enim occisione narraturus Evangelista, præmittit : Erat autem Pascha, etc. BED. Pascha quod hebraice dicitur Phase, non a passione, ut plerique arbitrantur, sed a transitu nominatur, eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum pertransierit, nec percusserit eos (*Exod.*, 12), vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo, desuper ambulavit (*Exod.*, 13). HIER. Vel Phase transitus interpretatur : Pascha vero immolatio. De immolatione autem agni et transitu populi per mare, vel per Ægyptum, præfiguratur passio Christi, et redemptio populi de inferno, quando nos post biduum visitat, id est, plenissima luna ætate Christi perfecta, ut nec cum aliqua parte

d'Israël au travers de la mer, et même au travers de l'Égypte, sont des figures prophétiques de la passion du Christ, et de notre rédemption de l'enfer, alors que le Sauveur nous visite après deux jours, dans la pleine lune de l'âge mûr du Christ, afin que sans rien conserver en nous de ténébreux, nous mangions dans une seule maison, l'Église catholique, la chair de l'Agneau immaculé qui a porté les péchés du monde, après avoir pris la chaussure de la charité et les armes de la vertu.

BÈDE. — Il y avait cette différence entre la fête de Pâques et celle des Azymes, que la fête de Pâques ne durait qu'un jour, le quatorzième de la lune du premier mois : c'est ce jour-là qu'on immolait l'agneau pascal. La fête des Azymes, commémoration de la sortie d'Égypte, au quinzième jour de la lune, succédait immédiatement à celle de Paques; et comme elle durait sept jours, elle allait jusqu'au vingt-unième jour du premier mois jusqu'au soir. Les évangélistes ont l'habitude de mettre indifféremment la Pàque pour la fête des Azymes, et réciproquement (1). C'est ainsi que Marc dit : « La Pâque, et les Azymes étaient deux jours après. » Et la raison en est qu'il était ordonné de ne se servir que de pains azymes le jour de Pàques. Pour nous, nous devons célébrer une Pâque perpétuelle en nous afforçant de passer de ce monde dans l'autre.

S. JÉR. — C'est des princes que sort l'impiété pour se répandre sur Babylone. Ils auraient dû s'occuper à préparer le temple, et à purifier, selon la coutume, les vases pour la manducation de l'agneau. « Et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils

(1) Dans ce cas la Pâque contient huit jours. L'on peut voir un exemple de ces deux manières de s'exprimer employées indifféremment l'une pour l'autre dans le chap. 12, v. 31, des Actes.

---

tenebrosa carnes agni immaculati, qui tollit peccata mundi, in una domo (quæ est Ecclesia catholica) calceati charitate et armati virtute comedamus.

BEDA. Hoc autem juxta veteris Testamenti Scripturam inter Pascha et Azyma distat, quod Pascha ipse solus dies appellatur, in quo agnus occidebatur ad vesperam, hoc est, quatuordecima luna mensis primi ; quindecima autem luna, quando egressum est de Ægypto, succedebat festivitas Azymorum ; quæ septem diebus, id est, usque ad vigesimum primum diem ejusdem mensis ad vesperam est statuta solemnitas. Verum evangelistæ indifferenter. et diem Azymorum pro Pascha, et pro diebus Azymorum Pascha ponere solent. Unde et Marcus hic dicit : Erat autem Pascha et Azyma post biduum, quia et Paschæ dies in azymis panibus est celebrari præceptum, et nos quasi Pascha perpetuum facientes, semper ex hoc mundo transire præcipimur.

HIER. A principibus autem egressa est iniquitas in Babylone, qui templum parare, et vasa et se purificare secundum legem ad esum agni debuerant : unde sequitur : Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent et occiderent. Occiso autem capite, totum corpus inerme ef-

pourraient le prendre et le tuer. » Le chef mort, tous les membres languissent : voilà pourquoi ces malheureux s'attaquent à la tête. Ils fuient cette fête qui vient à eux : quelle fête pourra-t-il y avoir pour ceux qui ont condamné et perdu la miséricorde et la vie? C'est pour cela « qu'ils disaient : Non, pas au jour de fête. » de peur qu'il n'y eût du bruit parmi le peuple.— Bède. — Ainsi que l'indiquent ces paroles, ce qu'ils craignent, ce n'est pas une sédition, mais que Jésus, secouru par le peuple, ne leur échappe.— Théoph. — Le Christ s'était choisi le moment de sa passion : véritable pâque, il voulait être crucifié à la Pâque.

Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme qui portait un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi de grand prix, entra lorsqu'il était à table, et ayant rompu le vase, lui répandit le parfum sur la tête. Quelques-uns en concurent de l'indignation en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum? Car on le pouvait vendre plus de trois cents deniers, et le donner aux pauvres, et ils murmuraient fort contre elle. Mais Jésus leur dit : Laissez là cette femme; pourquoi la tourmentez-vous? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre; car vous avez toujours des pauvres parmi vous, et vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps, pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture. Je vous dis en vérité que partout où sera prêché cet Evangile, qui le doit être dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.

Bède. — Le Seigneur, au moment de souffrir pour le genre humain entier, et de racheter toutes les nations par son sang, s'arrête à Bétha-

---

ficitur : unde miseri faciunt quod caput moriatur. Vitant autem diem festum, qui evenit illis : non enim est festivitas his qui vitam et misericordiam perdiderunt : unde sequitur : Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo. Beda. Non quidem metuentes seditionem, ut simplex sermo demonstrat, sed caventes ne auxilio populi de suis manibus tolleretur. Theoph. Ipse tamen Christus sibi tempus constituerat passionis : voluit enim in Paschate crucifigi, quia ipse verum erat Pascha.

Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi; et fracto alabastro, effudit super caput ejus. Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est? Poterat enim unguentum istud venundari plusquam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam. Jesus autem dixit : Sinite eam. Quid illi molesti estis? Bonum opus operata est in me : semper enim pauperes habebitis vobiscum : et cum volueritis, potestis illis benefacere, me autem non semper habebitis. Quod habuit hæc fecit, prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium istud, in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.

Beda. Passurus Dominus pro toto mundo, et universas nationes suo sanguine redempturus, moratur in Bethania, id est in domo obedientiæ : unde dicitur : Et cum esset

nie, la maison de l'obéissance : « Et lorsqu'il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était assis, vint une femme, etc.» — S. JÉRÔME. — Le faon revient toujours au gîte d'ou il est parti : c'est-à-dire que le Fils, obéissant à son Père jusqu'à la mort, nous demande, à nous, l'obéissance.—BÈDE.— Il est appelé Simon le lépreux, non pas qu'il fût encore lépreux, puisqu'il avait été guéri par le Sauveur, mais pour rappeler le miracle qui l'avait guéri, en continuant à porter le nom qui rappelait le miracle.

THÉOPH. — Quoique les quatre évangélistes parlent de cette femme et rappellent l'effusion de son parfum, il ne faut pas croire que ce soit toujours la même; mais il y en a deux qui ont reproduit le même fait : l'une, dont parle Marc et qui est la sœur de Lazare; l'autre, dont parlent les trois autres évangélistes. Vous trouverez même, si vous y faites bien attention, qu'il y en a trois différentes : celle dont parle Marc, celle dont parle Luc, et une troisième dont parlent les deux autres évangélistes. Celle dont Luc parle est appelée courtisane, et il est dit qu'elle vint au milieu d'une prédication se jeter aux pieds de Jésus, tandis que celle-ci, dont parle Marc, et qui est la même que celle dont parle Matthieu, il nous est dit qu'elle vint au moment de la Passion, et il ne faudrait pas regarder comme certain (1) qu'elle ait été pécheresse. — S. AUG. — Pour moi, je ne pense pas que dans ces différents passages il soit question de plusieurs femmes, mais d'une seule, Marie, la pécheresse qui avait, par deux fois différentes, embrassé les pieds du Sauveur. Une fois, c'est lorsque, ainsi que le raconte Luc, s'approchant avec larmes et humiliation d'elle-même, elle

(1) Καὶ οὐδὲ πόρνη ὁμολογουμένος.

Bethaniæ in domo Simonis leprosi et recumberet, venit mulier, etc. HIER. Hinnulus enim cervorum semper ad lectum suum redit; id est, Filius Patri obediens usque ad mortem, a nobis obedientiam petit. BEDA. Dicit autem : Simonis leprosi, non quod leprosus illo tempore permaneret, sed quod antea leprosus postea a Salvatore mundatus est; nomine pristino permanente, ut virtus curantis appareat.

THEOPH. Quamvis autem quatuor evangelistæ unguentum mulieris commemorarent, non est tamen una, sed duæ : una quidem quæ describitur a Joanne, quæ soror est Lazari; quæ scilicet ante sex dies Paschæ unxit pede Jesu; alia vero quæ a reliquis tribus evangelistis describitur; adhuc autem si attendas, invenies has tres esse : a Joanne enim una describitur ; altera vero a Luca ; a duobus vero reliquis altera. Quæ enim a Luca describitur (cap. 7), meretrix esse dicitur, et in medio prædicationis tempore ad Jesum venisse ; hæc vero quæ a Matthæo et Marco describitur, dicitur in tempore passionis venisse, nec peccatricem eam fuisse fatendum est. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 79). Ego autem nihil aliud intelligendum arbitror, nisi non aliam quidem fuisse mulierem quæ peccatrix tunc accessit ad pedes Jesu, sed eamdem Mariam bis hoc fecisse ; semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens

mérita la rémission de ses péchés. C'est ce que Jean raconte, et ce dont il fait précéder sa narration de la résurrection de Lazare, lorsque Jésus vint à Béthanie, fait qu'il rappelle ainsi : « Marie était celle qui avait oint le Sauveur avec des parfums, essuyé ses pieds avec ses cheveux, elle dont le frère Lazare était malade. » Or ce même fait, renouvelé par la même Marie dans Béthanie, n'appartient plus à la narration de saint Matthieu, mais est rapporté simultanément par les trois autres évangélistes. Que Marc et Matthieu aient dit qu'elle répandit son parfum sur la tête, et Jean qu'elle le répandit sur les pieds, comprenons-le dans le sens qu'elle le répandit non-seulement sur la tête, mais encore sur les pieds du Sauveur. Que si quelqu'un se sert de cette circonstance, racontée par Marc, du vase qui fut brisé après que le parfum eut été répandu sur la tête, pour en conclure qu'il ne pouvait pas rester dans le vase brisé de parfum pour les pieds, mais le chrétien pourra lui répondre que le vase ne fut pas brisé de manière que tout le parfum fût répandu, ou bien que les pieds en avaient été arrosés avant que le vase fût brisé, et en telle sorte qu'il était resté tout entier jusqu'au moment où la tête avait été arrosée.

Bède. — L'albâtre est une espèce de marbre blanc, veiné de différentes nuances, et que l'on creuse en vase fort ordinairement pour contenir des parfums, à cause de la propriété qu'on lui reconnaît de les conserver incorruptibles. Le nard est un arbuste aromatique d'une racine, dit-on, fort grasse et fort développée, mais d'une tige noire, petite et fragile. Quoique plein de sève, cet arbuste a un parfum comme le cyprès; d'un goût âpre, d'une feuille petite et épaisse, sa tige se termine en épi. Ceux qui composent des parfums trouvent

---

cum humilitate et lacrymis, meruit peccatorum remissionem : nam hoc Joannes commemoravit, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicens (cap. 11) : Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur. Quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est, quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a reliquis tribus. Quod ergo Matthæus et Marcus caput Domini uguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes ; accipiamus, non solum caput, sed etiam pedes Domini perfudisse mulierem ; nisi forte, quoniam Marcus fracto alabastro perfusum caput commemorat, tam quisque calumniosus est ut in vase fracto neget aliquid remanere potuisse, unde etiam pedes Domini perfunderet : sed religiosus contendet aliquis non ita fractum esse ut totum effunderet : vel prius accipiat perfusos pedes, antequam illud fractum esset, ut in integro remaneret unde etiam caput perfunderetur.

Beda. Est autem alabastrum genus marmoris candidi, variis coloribus intertincti, quod ad vasa unguentaria cavare solent, eo quod optime servare ea incorrupta dicatur; nardus vero est frutex aromaticus, grandi (ut aiunt) et crassa radice, sed brevi ac nigra fragilique. Quamvis autem pinguis sit, tamen redolet ut cupressus ; aspero sapore, folio parvo densoque, cujus cacumina in aristas se spargunt : ideoque gemina do-

ainsi dans le nard deux choses à célébrer, les feuilles et les épis; et c'est de ce nard dont parle Marc en ajoutant : « Un parfum de nard d'épi précieux; » c'est-à-dire que le parfum que porta Marie venait non-seulement de la racine de cet arbuste, mais encore de ses feuilles et de son épi, et présentait par conséquent ainsi plusieurs propriétés et plusieurs parfums réunis ensemble, ce qui le rendait beaucoup plus précieux. — THÉOPH. — Ou bien, en prenant le grec, que l'on peut traduire en latin par *nardi pistici*, il faut entendre un *nard fidèle*, c'est-à-dire sans aucun mélange étranger et avec toute la sincérité de son élément primitif.

S. AUG. — L'on peut trouver une contradiction entre la manière de raconter de Matthieu et de Marc qui, en le racontant, disent que la Pâque était deux jours après, et ajoutent immédiatement que Jésus était à ce moment à Béthanie, où eut lieu ce fait, et la manière de le raconter de Jean, qui dit d'abord que c'était six jours avant la Pâque que Jésus était à Béthanie et qui le raconte après. Mais ceux qui soulèvent cette difficulté ne comprennent point que ce n'est pas le fait du parfum que Marc et Matthieu ont voulu faire précéder de ces mots : « deux jours avant la Pâque, » mais que c'est en récapitulant qu'ils ont raconté ce fait qui eut lieu six jours avant la Pâque.

S. JÉR. — Au sens mystique, Simon est la figure, d'abord de l'âme infidèle, et puis de l'âme fidèle; et cette femme avec son vase, de la foi, qui dit : « Mon nard a donné son odeur. » Le nard est dit un nard *sincère*, c'est-à-dire mystique et précieux; la maison qui a été remplie de l'odeur de ce parfum, c'est le ciel et la terre. Le vase qui est brisé, c'est le désir charnel que l'on brise « contre cette tête, qui rend tout le corps

---

pigmentarii spicas nardi ac folia celebrant: et hoc est quod ait Marcus : Unguenti nardi spicati pretiosi ; quia videlicet unguentum illud quod attulit Maria Domino, non solum de radice confectum est nardi, verum etiam quo pretiosius esset, spicarum quoque et foliorum ejus adjectione odor ac virtutis illius erat accumulata gratia. THEOPH. Vel sicut in græco dicitur, unguenti nardi pistici, id est, fidelis, eo quod unguentum nardi erat absque dolo cum fide confectum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 78). Potest autem videri contrarium, quod Matthæus et Marcus postcaquam dixerunt : Pascha et biduum, deinde commemoraverunt quod erat Jesus in Bethania, ubi de illo pretioso unguento dicitur : Joannes autem ante sex dies Paschæ dicit Jesum venisse in Bethaniam, de eodem unguento narraturus. Sed qui ita moventur, non intelligunt Matthæum et Marcum illud quod in Bethania de unguento factum erat, non post illam prædicationem de biduo, sed adhuc cum sex dies essent ante Pascha recapitulando posuisse.

HIER. Mystice autem Simon leprosus mundum infidelem primo, et postea fidelem significat; mulier autem cum alabastro ecclesiasticam fidem, quæ dicit (can. 1, vers. 11) : Nardus mea dedit odorem suum. Pistica nardus dicitur, id est, mystica et pretiosa : domus impleta odore, cœlum et

parfaitement uni, » au moment où le chef des chrétiens s'assied, c'est-à-dire où il s'humilie, pour que cette pécheresse croyante puisse le toucher. Elle s'élève des pieds à la tête, descend par la foi de la tête aux pieds, c'est-à-dire va du Christ à ses membres.

« Et il y en avait qui souffraient impatiemment cela en eux-mêmes et qui disaient : Pourquoi cette perte? » Par la synecdoche, l'on peut dire un pour plusieurs et plusieurs pour un. C'est Judas dont il s'agit ici, et c'est ce malheureux déjà perdu dans son cœur qui trouve sa perte dans ce qui devrait être son salut. C'est au figuier, qui porte les fruits de la vie, qu'il suspend sa corde pour se pendre. Son avarice parle un mystère de foi; car c'est notre foi qui est achetée trois cents deniers par les dix sens, soit intérieurs, soit extérieurs, triplés par le corps, l'âme et l'esprit.

Bède. — « Et ils frémissaient contre elle. » Nous devons entendre ces paroles, non pas de ceux qui aimaient le Christ, mais de Judas, exprimé ainsi par le pluriel. — Théoph. — Ou bien, l'on peut dire qu'il y eut plusieurs des disciples à blâmer cette femme, parce qu'ils avaient souvent entendu le Sauveur recommander l'aumône. Dans Judas ce n'était pas la même intention, mais c'était amour honteux du lucre et avarice, et c'est pour cela que le Sauveur l'a mentionné lui seul comme ayant parlé avec une intention pleine de fraude. Ces mots : « Et ils frémissaient contre elle, » expriment qu'ils s'opposaient à son désir et la couvraient d'injures et d'opprobre. Le Seigneur leur reproche de mettre obstacle à la bonne volonté de cette femme. « Jésus

---

terra est; fractum alabastrum, carnale desiderium est quod frangitur ad caput, ex quo omne corpus compaginatum est (*Eph.*, 4), recumbente ipso, id est, humiliante se, ut eum tangeret fides peccatricis; quæ de pedibus ascendit ad caput, et ad pedes a capite descendit per fidem, id est, ad Christum et ad membra ejus.

Sequitur : Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos dicentes : Ut quid perditio ista? Per synecdochen dicitur unus pro multis, et multi pro uno : perditus enim Judas de salute perditionem invenit, et in ficu fructifera mortis laqueum nanciscitur. Sub prætextu autem avaritiæ mysterium fidei loquitur : etenim nostra fides trecentis emitur denariis, in decem sensibus : interiobibus scilicet, et exterioribus : scilicet per corpus, et animam et spiritum triplicatis.

Beda. Quod autem dicit : Et fremuerunt in eam, nequaquam debemus de diligentibus Christum apostolis dictum credere, sed de Juda potius sub numero plurali. Theoph. Vel convenienter videtur innui, quod discipuli plures mulierem arguerunt, eo quod sæpe Christum audierant de eleemosyna docentem : Judas vero non eadem intentione indigne tulit, sed propter amorem pecuniæ et turpe lucrum : unde et Joannes ipsum solum commemorat tanquam fraudulenta intentione mulierem arguentem. Dicit autem : Et fremebant in eam, id est, molesti erant ei, exprobrantes et injurias inferentes. Arguit autem Dominus discipulos, eo quod desiderium impediunt mulieris : unde sequitur : Jesus autem dixit : Sinite eam, quid illi molesti estis? Postquam enim munus obtulerat, illam per opprobria pervertebant. Orig., *super Matth.*

leur dit : Laissez-la; pourquoi lui êtes-vous durs? » Elle était venue faire un hommage, et ils la repoussaient (1) par des injures. .

Orig. — Ils ont regret de ce parfum, parce qu'il aurait pu se vendre un grand prix, et être donné aux pauvres. Cependant ces reproches n'auraient pas dû exister, parce qu'il était convenable que la tête du Christ fût parfumée de cette sainte et riche libation; c'est ce qu'exprime le Sauveur par ces mots : « Elle a fait une bonne œuvre en moi. » Cet exemple nous sert encore aujourd'hui, à cause de la gloire dont il a été couvert, à nous exciter à remplir la tête du Seigneur d'œuvres précieuses et odoriférantes, et à mériter cette louange que nous avons fait une bonne œuvre dont la tête du Christ est le but. Tant que nous sommes dans cette vie, nous avons avec nous des pauvres, des hommes ayant besoin du concours de ceux qui ont fait des progrès dans le verbe de Dieu, et sont devenus riches de sagesse divine. Mais rien ne peut faire que ces riches de la foi aient nuit et jour avec eux le Fils de Dieu, c'est-à-dire le verbe et la sagesse de Dieu. — « Vous aurez toujours des pauvres avec vous, et, lorsque vous le voudrez, vous pourrez leur faire du bien; mais, pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. » — Bède. — Il me paraît parler ainsi de sa présence corporelle; car il ne pourra pas être avec eux, après sa résurrection, comme il est maintenant, en intimité et vie commune. — S. Jér. — « Elle a fait une bonne œuvre en moi. » Car celui qui croit en Dieu, cela lui est réputé à justice. Autre chose est de croire en Dieu, et autre chose de croire à Dieu, c'est-à-dire de se jeter tout-à-fait entre ses bras.

(1) Ἀποσρεφοντες.

(tract. 35). Doluerunt enim de perditione unguenti, quod poterat venundari multo pretio, et dari pauperibus : tamen non debebat fieri hoc, quia conveniens erat ut super caput Christi funderetur sancta et decenti infusione : unde sequitur : Bonum opus operata est in me. Usque adeo autem efficax est laus hujus operis boni, ut exhortetur nos omnes odoriferis et pretiosis operibus implere Domini caput; ut de nobis dicatur, quia bonum opus fecimus super caput Christi : quia semper quidem habemus (quandiu in hac vita sumus) pauperes nobiscum, et opus habentes cura eorum qui profecerunt in verbo, et divites facti sunt in sapientia Dei; non autem possunt sufficere ut semper diebus et noctibus habeant secum Filium Dei, id est, verbum et sapientiam Dei. Sequitur enim : Semper enim pauperes habebitis vobiscum; et cum volueritis, potestis illis benefacere; me autem non semper habebitis. Bed. Mihi quidem videtur in hoc loco de præsentia corporali locutus, quod nequaquam cum eis ita futurus sit post resurrectionem quomodo tunc in omni convictu et familiaritate. Hier. Dicit etiam : Bonum opus operata est in me : quia qui credit in Deum reputatur ei ad justitiam : aliud est enim credere ei, et aliud credere in eum, id est, totum ejicere se in illum.

Sequitur : Quod habuit (id est, quod

« Elle a fait ce qu'elle a pu : elle m'a, en répandant des parfums sur mon corps, embaumé avant ma sépulture. » — Bède. — C'est comme s'il disait : Vous pensez qu'elle a perdu ce parfum, et elle a rendu un devoir à ma sépulture. — Théoph. — C'est comme s'il disait : Conduite par l'esprit de Dieu, en parfumant mon corps elle a fait une prédiction de ma sépulture ; paroles qui sont à la confusion du traître, et qui reviennent à celles-ci : Quelle est donc votre conscience de chercher à confondre cette femme qui parfume mon corps pour le tombeau, vous qui n'éprouvez aucune confusion de me livrer à la mort ? A cela, le Seigneur ajoute deux prédictions : celle de son nom prêché par toute la terre, et celle de la louange donnée en tous lieux à cette femme. « Je vous le dis en vérité, partout où l'Évangile sera prêché, l'on racontera ce qu'elle vient de faire. » — Bède. — Il faut remarquer qu'ainsi que Marie s'est couverte de gloire dans tout l'univers par l'hommage qu'elle a rendu au Sauveur, ainsi celui qui ne craignit pas de se montrer son détracteur a été regardé comme un infâme au loin et au large. Mais le Seigneur, qui récompense la bonne action de Marie de sa louange, épargne à Judas la prophétie de la honte qui l'attend.

Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les princes des prêtres pour leur livrer Jésus. Après qu'ils l'eurent écouté, ils en eurent beaucoup de joie, et lui promirent de lui donner de l'argent ; et dès lors il cherchait une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

Bède. — Cet infortuné Judas veut compenser par le prix de vente de son maître la perte qu'il juge avoir été causée par ce parfum ré-

---

potuit) hoc fecit ; prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Bed. Quasi diceret : Vos putatis perditionem esse unguenti, officium sepulturæ est. Theoph. Prævenit enim quasi a Deo ducta ungere corpus meum in signum sepulturæ futuræ : in quo proditorem confundit : ac si ei diceret : Qua conscientia mulierem confundis, quæ in sepulturam corpus meum ungit ; teipsum vero non confundis, qui me in mortem trades ? Prophetizat autem Dominus consequenter duas prophetias : scilicet quod Evangelium ejus prædicabitur in universo mundo, et quod opus mulieris laudabitur : unde sequitur : Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium, et quod fecit hæc narrabitur, etc. Bed. Notandum autem quod sicut Maria gloriam adepta est in toto orbe de obsequio quod Domino exhibuit, ita econverso ille qui obsequio ejus detrahere non timuit, longe lateque infamatus est ; sed Dominus bonum laude digna remunerans, futuras impii contumelias tacendo præteriit.

Et Judas Iscariotes unus de duodecim abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis : qui audientes gavisi sunt, et promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quærebat quomodo illum opportune traderet.

Beda. Infelix Judas damnum, quod ex effusione unguenti fecisse credebat, vult magistri pretio compensare : unde dicitur :

pandu : « Et Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla chez les princes des prêtres pour le leur livrer. » — S. CHRYS. (1). — Pourquoi me dire sa patrie? J'aurais préféré ignorer même son nom! C'est qu'il y avait un autre Judas de Jacques, connu sous la dénomination de *Zélotès;* c'est pour le séparer de lui et afin qu'il n'y ait pas de confusion de personnes. S'il ne le désigne pas par cette expression : « Judas le traître, » c'est pour nous apprendre qu'il ne sait pas ce que c'est que d'être détracteur, et qu'il évite toute espèce d'accusation. En ajoutant : « l'un des douze, » il le présente comme plus coupable. Il y avait, en effet, d'autres disciples au nombre de soixante-dix; mais ceux-là n'étaient pas des intimes, n'ayant pas avec le Sauveur des liens aussi étroits. C'étaient ici les douze éprouvés, c'était la suite du roi : de ses rangs sortit un méchant traître. — S. JÉR. — Il était numériquement l'un des douze, mais il n'était pas l'un des douze par son mérite; extérieurement, mais non par l'esprit. Il fut vers les princes des prêtres en sortant, et en même temps Satan entra en lui. C'est ainsi que tout être animé tend à se réunir à son semblable. — BÈDE. — Par ces mots : « Il s'en alla, » il nous est exprimé qu'il n'était nullement appelé par les princes, entraîné par aucune nécessité, mais qu'il avait formé ce dessein par le libre choix de son âme criminelle. — THÉOPH. Il est dit « qu'il sortit pour le leur livrer, » c'est-à-dire pour leur indiquer dans quel moment ils pourraient le rencontrer tout seul; car, à cause de la foule, ils craignaient de tomber sur lui au moment où il aurait enseigné. — S. JÉR. — Il promet de livrer, ainsi qu'auparavant

(1) C'est le sermon sur la trahison de Judas qui se trouve dans le tome 3 de l'édition latine, et dans le tome 5 de l'édition gréco-latine, où ce sermon est marqué comme le 30e.

Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis. CHRYS., in serm. *De Pass.* Quid mihi ejus patriam dicis? utinam ipsum quoque nescire licuisset! Sed alter erat discipulus, qui Judas Jacobi Zelotes vocabatur; et ne appellatione cognominis fiat confusio personarum, propterea hunc ab illo separavit. Non autem dixit : Judas proditor, ut doceat detractiones nescire, et accusationes declinare. Quod autem dicit : Unus de duodecim, auget detestabilitatem proditoris : nam et alii discipuli erant, qui fuerant numero septuaginta, sed illi non intimi, non tanta confidentia sociati sunt; isti autem duodecim fuerunt comprobati : hæc erat caterva regalis, de qua proditor malignus exivit. HIER. Unus autem erat de duodecim numero, non unus merito; unus corpore, non unus animo, Abiit autem ad principes postquam exiit, et intravit in eum Satanas : unumquodque animal ad simile sibi jungitur. BED. Quod autem dixit : Abiit, ostendit eum, non a principibus invitatum, non ulla necessitate constrictum, sed sponte propria sceleratæ mentis inisse consilium. THEOPH. Dicit autem, ut proderet eum illis, id est, ut annuntiaret illis quando solus existeret. Timebant autem in eum irruere quando

CHAPITRE XIV.

La Pâque, où l'on commençait à manger des pains sans levain, devait être deux jours après; et les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de se saisir adroitement de Jésus, et de le faire mourir. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit le jour de la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

S. Jér. — Maintenant répandons du sang sur notre livre et sur le seuil de la maison (1), et entourons d'une corde écarlate la maison où nous prions (2), et prenons des bandelettes écarlates dans notre main pour lier Zara (3), et prenons nos dispositions pour avoir à raconter notre sacrifice d'une vache rousse (4) dans la vallée des victimes; car c'est de la mort du Christ que l'évangéliste va vous parler : « Or la Pâque était proche. » — Bède. — Le mot pâque ne vient pas, ainsi que quelques-uns le pensent, de la passion du Sauveur: c'est du mot hébreu *phase*, qui veut dire passage, et qui exprime ce fait de l'ange exterminateur passant sans y entrer devant la demeure des Israélites, dont il voyait le seuil teint de sang; ou bien, il exprime le Seigneur passant pour fournir des secours à son peuple. — S. Jér. — Ou bien, l'on peut dire que le mot *phase* signifiant passage, le mot *pascha* signifie immolation. L'immolation de l'agneau et le passage du peuple

(1) Exode, 12.
(2) Josué, 2.
(3) Genèse, 38.
(4) Nombres, 19.

CAPUT XIV.

Erat autem Pascha et Azyma post biduum. Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

Hier. Nunc aspergamus librum nostrum de sanguine, et limina domorum, et funem coccineum circumdemus domui orationis nostræ; et coccum in manu nostra, ut et Zaram ligemus, ut vaccam rufam in valle occisam enarrare possimus. De Christi enim occisione narraturus Evangelista, præmittit : Erat autem Pascha, etc. Bed. Pascha quod hebraice dicitur Phase, non a passione, ut plerique arbitrantur, sed a transitu nominatur, eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum pertransierit, nec percusserit eos (*Exod.*, 12), vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo, desuper ambulavit (*Exod.*, 13). Hier. Vel Phase transitus interpretatur : Pascha vero immolatio. De immolatione autem agni et transitu populi per mare, vel per Ægyptum, præfiguratur passio Christi, et redemptio populi de inferno, quando nos post biduum visitat, id est, plenissima luna ætate Christi perfecta, ut nec cum aliqua parte

Où est le lieu où je dois manger la pâque avec mes disciples? Il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée; préparez-nous là ce qu'il faut. Ses disciples, s'en étant allés, vinrent en la ville, et trouvèrent tout ce qu'il leur avait dit, et ils préparèrent ce qu'il fallait pour la pâque.

S. Chrys. — Au moment où Judas traitait de sa trahison, les autres disciples étaient préoccupés des préparatifs de la pâque (1). — « Et au premier jour des Azymes, les disciples, etc. »

Bède. — Le jour des Azymes était le quatorzième jour du mois. Au soir de ce jour, l'on célébrait la Pâque : c'est-à-dire qu'on tuait l'agneau après avoir jeté le levain. C'est ce qu'expose l'Apôtre en cette manière : « Le Christ, notre pâque, a été immolé. » Quoique ce ne soit que le lendemain, au quinzième jour de la lune, qu'il fut crucifié, ce fut cependant le soir de ce jour, au moment où l'on immolait l'agneau, qu'il consacra le début de sa passion, ou de son immolation, en livrant à ses disciples, pour les consacrer après lui, son corps et son sang, et que les Juifs s'emparèrent de lui et le lièrent. — S. Jér. — Les pains azymes que l'on mangeait avec des mets amers, avec des laitues sauvages, signifient notre rédemption; car la passion du Sauveur fut amère.

Théoph. — Par ces mots : « Où voulez-vous que nous allions? » les apôtres nous apprennent que leur maître ni eux-mêmes n'avaient de maison en propre; s'ils en avaient eu, ils y auraient amené leur maître. — S. Jér. — Ils disent : « Où voulez-vous que nous allions? » pour

(1) Ceci n'est que l'abrégé de ce qui se trouve dans saint Chrysostôme.

---

quocunque introierit, dicite domino domus, quia Magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi Pascha cum discipulis meis manducem? Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande stratum; et illic parate nobis. Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem, et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt Pascha.

Chrys., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Quando Judas de traditione tractabat, alii discipuli sunt de præparatione Paschæ solliciti : unde dicitur : Et primo die azymorum, dicunt, etc.

Bed. Primum diem azymorum, decimum quartum diem primi mensis appellat; quando fermento abjecto immolare Pascha (id est, agnum occidere) solebant ad vesperam. Quod exponens Apostolus ait (2 *Cor.*, 5) : Pascha nostrum immolatus est Christus : qui licet die sequenti, id est (decima quinta luna) sit crucifixus, attamen nocte, qua agnus immolabatur, et corporis sanguinisque sui discipulis tradens mysteria celebranda, et a Judæis tentus ac ligatus, ipsius immolationis (hoc est passionis suæ) sacravit exordium. Hier. Azyma vero quæ cum amaritudine (id est, lactucis agrestibus) manducantur, redemptio nostra est; amaritudo vero passio Domini.

Theoph. Ex hoc autem quod dicunt discipuli : Quo vis eamus? manifeste videtur quod Christus hospitium aliquod non habebat, sed neque discipuli proprias domos : si enim habuissent, duxissent eum ad illas. Hier. Dicunt etiam : Quo vis ea-

pourraient le prendre et le tuer. » Le chef mort, tous les membres languissent : voilà pourquoi ces malheureux s'attaquent à la tête. Ils fuient cette fête qui vient à eux : quelle fête pourra-t-il y avoir pour ceux qui ont condamné et perdu la miséricorde et la vie ? C'est pour cela « qu'ils disaient : Non, pas au jour de fête, » de peur qu'il n'y eût du bruit parmi le peuple.— Bède. — Ainsi que l'indiquent ces paroles, ce qu'ils craignent, ce n'est pas une sédition, mais que Jésus, secouru par le peuple, ne leur échappe.— Théoph. — Le Christ s'était choisi le moment de sa passion : véritable pâque, il voulait être crucifié à la Pâque.

Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme qui portait un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi de grand prix, entra lorsqu'il était à table, et ayant rompu le vase, lui répandit le parfum sur la tête. Quelques-uns en conçurent de l'indignation en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ? Car on le pouvait vendre plus de trois cents deniers, et le donner aux pauvres, et ils murmuraient fort contre elle. Mais Jésus leur dit : Laissez là cette femme; pourquoi la tourmentez-vous ? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre; car vous avez toujours des pauvres parmi vous, et vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps, pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture. Je vous dis en vérité que partout où sera prêché cet Evangile, qui le doit être dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.

Bède. — Le Seigneur, au moment de souffrir pour le genre humain entier, et de racheter toutes les nations par son sang, s'arrête à Bétha-

---

ficitur : unde miseri faciunt quod caput moriatur. Vitant autem diem festum, qui evenit illis : non enim est festivitas his qui vitam et misericordiam perdiderunt : unde sequitur : Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo. Bed. Non quidem metuentes seditionem, ut simplex sermo demonstrat, sed caventes ne auxilio populi de suis manibus tolleretur. Theoph. Ipse tamen Christus sibi tempus constituerat passionis : voluit enim in Paschate crucifigi, quia ipse verum erat Pascha.

Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi; et fracto alabastro, effudit super caput ejus. Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est ? Poterat enim unguentum istud venundari plusquam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam. Jesus autem dixit : Sinite eam. Quid illi molesti estis ? Bonum opus operata est in me : semper enim pauperes habebitis vobiscum ; et cum volueritis, potestis illis benefacere, me autem non semper habebitis. Quod habuit hæc fecit, prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium istud, in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.

Beda. Passurus Dominus pro toto mundo, et universas nationes suo sanguine redempturus, moratur in Bethania, id est, in domo obedientiæ : unde dicitur : Et cum esset

nie, la maison de l'obéissance : « Et lorsqu'il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était assis, vint une femme, etc.» — S. JÉRÔME. — Le faon revient toujours au gîte d'ou il est parti : c'est-à-dire que le Fils, obéissant à son Père jusqu'à la mort, nous demande, à nous, l'obéissance.— BÈDE.— Il est appelé Simon le lépreux, non pas qu'il fût encore lépreux, puisqu'il avait été guéri par le Sauveur, mais pour rappeler le miracle qui l'avait guéri, en continuant à porter le nom qui rappelait le miracle.

THÉOPH. — Quoique les quatre évangélistes parlent de cette femme et rappellent l'effusion de son parfum, il ne faut pas croire que ce soit toujours la même; mais il y en a deux qui ont reproduit le même fait : l'une, dont parle Marc et qui est la sœur de Lazare; l'autre, dont parlent les trois autres évangélistes. Vous trouverez même, si vous y faites bien attention, qu'il y en a trois différentes : celle dont parle Marc, celle dont parle Luc, et une troisième dont parlent les deux autres évangélistes. Celle dont Luc parle est appelée courtisane, et il est dit qu'elle vint au milieu d'une prédication se jeter aux pieds de Jésus, tandis que celle-ci, dont parle Marc, et qui est la même que celle dont parle Matthieu, il nous est dit qu'elle vint au moment de la Passion, et il ne faudrait pas regarder comme certain (1) qu'elle ait été pécheresse. — S. AUG. — Pour moi, je ne pense pas que dans ces différents passages il soit question de plusieurs femmes, mais d'une seule, Marie, la pécheresse qui avait, par deux fois différentes, embrassé les pieds du Sauveur. Une fois, c'est lorsque, ainsi que le raconte Luc, s'approchant avec larmes et humiliation d'elle-même, elle

(1) Καὶ οὐδε πορνη ἐμολογουμένος.

Bethaniæ in domo Simonis leprosi et recumberet, venit mulier, etc. HIER. Hinnulus enim cervorum semper ad lectum suum redit ; id est, Filius Patri obediens usque ad mortem, a nobis obedientiam petit. BEDA. Dicit autem : Simonis leprosi, non quod leprosus illo tempore permaneret, sed quod antea leprosus postea a Salvatore mundatus est ; nomine pristino permanente, ut virtus curantis appareat.

THEOPH. Quamvis autem quatuor evangelistæ unguentum mulieris commemorarent, non est tamen una, sed duæ : una quidem quæ describitur a Joanne, quæ soror est Lazari ; quæ scilicet ante sex dies Paschæ unxit pedes Jesu ; alia vero quæ a reliquis tribus evangelistis describitur ; adhuc autem si attendas, invenies has tres esse : a Joanne enim una describitur ; altera vero a Luca ; a duobus vero reliquis altera. Quæ enim a Luca describitur (cap. 7), meretrix esse dicitur, et in medio prædicationis tempore ad Jesum venisse ; hæc vero quæ a Matthæo et Marco describitur, dicitur in tempore passionis venisse, nec peccatricem eam fuisse fatendum est. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 79). Ego autem nihil aliud intelligendum arbitror, nisi non aliam quidem fuisse mulierem quæ peccatrix tunc accessit ad pedes Jesu, sed eamdem Mariam bis hoc fecisse ; semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens

mérita la rémission de ses péchés. C'est ce que Jean raconte, et ce dont il fait précéder sa narration de la résurrection de Lazare, lorsque Jésus vint à Béthanie, fait qu'il rappelle ainsi : « Marie était celle qui avait oint le Sauveur avec des parfums, essuyé ses pieds avec ses cheveux, elle dont le frère Lazare était malade. » Or ce même fait, renouvelé par la même Marie dans Béthanie, n'appartient plus à la narration de saint Matthieu, mais est rapporté simultanément par les trois autres évangélistes. Que Marc et Matthieu aient dit qu'elle répandit son parfum sur la tête, et Jean qu'elle le répandit sur les pieds, comprenons-le dans le sens qu'elle le répandit non-seulement sur la tête, mais encore sur les pieds du Sauveur. Que si quelqu'un se sert de cette circonstance, racontée par Marc, du vase qui fut brisé après que le parfum eut été répandu sur la tête, pour en conclure qu'il ne pouvait pas rester dans le vase brisé de parfum pour les pieds, mais le chrétien pourra lui répondre que le vase ne fut pas brisé de manière que tout le parfum fût répandu, ou bien que les pieds en avaient été arrosés avant que le vase fût brisé, et en telle sorte qu'il était resté tout entier jusqu'au moment où la tête avait été arrosée.

Bède. — L'albâtre est une espèce de marbre blanc, veiné de différentes nuances, et que l'on creuse en vase fort ordinairement pour contenir des parfums, à cause de la propriété qu'on lui reconnaît de les conserver incorruptibles. Le nard est un arbuste aromatique d'une racine, dit-on, fort grasse et fort développée, mais d'une tige noire, petite et fragile. Quoique plein de sève, cet arbuste a un parfum comme le cyprès; d'un goût âpre, d'une feuille petite et épaisse, sa tige se termine en épi. Ceux qui composent des parfums trouvent

---

cum humilitate et lacrymis, meruit peccatorum remissionem : nam hoc Joannes commemoravit, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicens (cap. 11) : Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extorsit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur. Quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est, quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a reliquis tribus. Quod ergo Matthæus et Marcus caput Domini unguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes ; accipiamus, non solum caput, sed etiam pedes Domini perfudisse mulierem ; nisi forte, quoniam Marcus fracto alabastro perfusum caput commemorat, tam quisque calumniosus est ut in vase fracto neget aliquid remanere potuisse, unde etiam pedes Domini perfunderet : sed religiosus contendet aliquis non ita fractum esse ut totum effunderet : vel prius accipiat perfusos pedes, antequam illud fractum esset, ut in integro remaneret unde etiam caput perfunderetur.

Beda. Est autem alabastrum genus marmoris candidi, variis coloribus intertincti, quod ad vasa unguentaria cavare solent, eo quod optime servare ea incorrupta dicatur; nardus vero est frutex aromaticus, grandi (ut aiunt) et crassa radice, sed brevi ac nigra fragilique. Quamvis autem pinguis sit, tamen redolet ut cupressus ; aspero sapore, folio parvo densoque, cujus cacumina in aristas se spargunt : ideoque gemina do-

ainsi dans le nard deux choses à célébrer, les feuilles et les épis; et c'est de ce nard dont parle Marc en ajoutant : « Un parfum de nard d'épi précieux; » c'est-à-dire que le parfum que porta Marie venait non-seulement de la racine de cet arbuste, mais encore de ses feuilles et de son épi, et présentait par conséquent ainsi plusieurs propriétés et plusieurs parfums réunis ensemble, ce qui le rendait beaucoup plus précieux. — THÉOPH. — Ou bien, en prenant le grec, que l'on peut traduire en latin par *nardi pistici*, il faut entendre un *nard fidèle*, c'est-à-dire sans aucun mélange étranger et avec toute la sincérité de son élément primitif.

S. AUG. — L'on peut trouver une contradiction entre la manière de raconter de Matthieu et de Marc qui, en le racontant, disent que la Pâque était deux jours après, et ajoutent immédiatement que Jésus était à ce moment à Béthanie, où eut lieu ce fait, et la manière de le raconter de Jean, qui dit d'abord que c'était six jours avant la Pâque que Jésus était à Béthanie et qui le raconte après. Mais ceux qui soulèvent cette difficulté ne comprennent point que ce n'est pas le fait du parfum que Marc et Matthieu ont voulu faire précéder de ces mots : « deux jours avant la Pâque, » mais que c'est en récapitulant qu'ils ont raconté ce fait qui eut lieu six jours avant la Pâque.

S. JÉR. — Au sens mystique, Simon est la figure, d'abord de l'âme infidèle, et puis de l'âme fidèle; et cette femme avec son vase, de la foi, qui dit : « Mon nard a donné son odeur. » Le nard est dit un nard *sincère*, c'est-à-dire mystique et précieux; la maison qui a été remplie de l'odeur de ce parfum, c'est le ciel et la terre. Le vase qui est brisé, c'est le désir charnel que l'on brise « contre cette tête, qui rend tout le corps

---

pigmentarii spicas nardi ac folia celebrant: et hoc est quod ait Marcus : Unguenti nardi spicati pretiosi ; quia videlicet unguentum illud quod attulit Maria Domino, non solum de radice confectum est nardi, verum etiam quo pretiosius esset, spicarum quoque et foliorum ejus adjectione odor ac virtutis illius erat accumulata gratia. THEOPH. Vel sicut in græco dicitur, unguenti nardi pistici, id est, fidelis, eo quod unguentum nardi erat absque dolo cum fide confectum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 78). Potest autem videri contrarium, quod Matthæus et Marcus posteaquam dixerunt : Pascha et biduum, deinde commemoraverunt quod erat Jesus in Bethania, ubi de illo pretioso unguento dicitur : Joannes autem ante sex dies Paschæ dicit Jesum venisse in Bethaniam, de eodem unguento narraturus. Sed qui ita moventur, non intelligunt Matthæum et Marcum illud quod in Bethania de unguento factum erat, non post illam prædicationem de biduo, sed adhuc cum sex dies essent ante Pascha recapitulando posuisse.

HIER. Mystice autem Simon leprosus mundum infidelem primo, et postea fidelem significat; mulier autem cum alabastro ecclesiasticam fidem, quæ dicit (can. 1, vers. 11) : Nardus mea dedit odorem suum. Pistica nardus dicitur, id est, mystica et pretiosa : domus impleta odore, cœlum et

« Et tous en burent. » — S. Jér. — Heureuse ivresse! salutaire satiété qui, plus elle est abondante plus elle daigne communiquer la sobriété de l'âme! — Théoph. — Quelques-uns disent que Judas ne participa pas aux mystères, mais qu'il était sorti lorsque le Seigneur y fit communier les disciples (1). D'autres prétendent qu'il lui livra les saints mystères. — S. Chrys. — Le Christ offrait son sang à celui qui allait le vendre, afin qu'il y trouvât la rémission de ses péchés, s'il avait voulu renoncer à son impiété. — S. Jér. — Judas but, mais sa soif ne fut pas apaisée; sa soif du feu éternel ne fut pas calmée, parce qu'il avait participé indignement aux mystères du Christ. Son sacrifice ne purifie pas ceux qui se sont salis dans les boues puantes de la cruauté, et une pensée insensée les précipite vers les crimes. — S. Chrys.—Qu'il n'y ait aucun Judas à la table du Seigneur : ce sacrifice est une nourriture spirituelle. Or, il en est de cette nourriture spirituelle ainsi que de la nourriture corporelle, qui ne fait que rendre plus malade l'estomac qu'elle a trouvé embarrassé d'humeurs contraires : si elle trouve une âme souillée de méchanceté, elle précipite sa perte, non par l'effet de sa nature, mais par le vice de celui qui la reçoit. Que l'âme soit donc pure en toutes choses, pure en la pensée; car ce sacrifice est pur.

« Et il leur dit : Ceci est mon sang du Nouveau-Testament. »—Bède.

(1) Saint Hilaire l'enseigne clairement dans son canon 3 sur saint Matthieu; mais saint Thomas établit *ex professo* le contraire, part. 3, quest. 2, art. 81. Il en est qui prétendent que saint Clément est de l'avis de saint Hilaire (*Const. apost.*, lib. 5, cap. 13); mais son texte est amphibologique. L'on revendique aussi l'autorité d'Innocent III (lib. 4 *De myst. miss.*, cap. 13); mais le saint docteur ne présente qu'un doute.

---

sine illius passione salvari ac posse offerri contingat.

Sequitur : Et biberunt ex illo omnes. Hier. Ebrietas felix, satietas salutaris, quæ quanto copiosius sumitur, tanto sobrietatem mentis donare dignatur. Theoph. Quidam autem dicunt Judam mysteriorum non fuisse participem, sed quod exiverit antequam Dominus mysteria largiretur : alii etiam dicunt quod illi tradidit de illo mysterio. Chrys. in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Christus enim sanguinem ei qui eum vendidit offerebat; ut haberet remissionem peccatorum, si tamen impius existere noluisset. Hier. Bibit ergo Judas, et non saturatus est, nec sitim extinguit ignis æterni, quia indigne sumit mysteria Christi; cujus sacrificium non emundat, sed eos cogitatio insipiens perducit ad culpas, qui se cœnosis crudelitatis fætoribus miscuerunt. Chrys., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Nullus ergo sit Judas in Domini mensa : hoc sacrificium cibus spiritualis est : nam sicut corporalis cibus, cum ventrem invenerit adversis humoribus occupari, amplius lædit, ita est et iste spiritualis cibus : si aliquem reperit malignitate pollutum, magis eum perdit, non sua natura, sed accipientis vitio. Pura igitur sit mens in omnibus, pura cogitatio, quia et sacrificium purum est.

Sequitur : Et ait illis : Hic est sanguis meus novi Testamenti. Bed. Hoc ad distinctionem respicit veteris Testamenti, quod hircorum et vitulorum est sanguine dedicatum ; dicente inter aspergendum legislatore

— A la différence de l'Ancien-Testament, dont la dédicace fut consacrée par le sang des boucs et des taureaux, le législateur prononçant pendant l'aspersion ces paroles : « Ceci est le sang du testament que Dieu vous impose. » — « Qui sera répandu pour plusieurs. » — S. JÉR. — Car il ne les purifie pas tous.

« Je vous dis en vérité que je ne boirai pas désormais, etc. » — THÉOPH. — C'est comme s'il disait : Je ne boirai plus de ce sang jusqu'à la résurrection, appelant la résurrection son royaume ; car alors il régnera contre la mort. Mais après la résurrection, il but et mangea avec les disciples, leur prouvant ainsi qu'il était le même que celui qui avait souffert. Le vin qu'il but alors était nouveau ; car il le but d'une nouvelle et toute différente manière, n'ayant plus un corps passible, ayant besoin de nourriture, mais un corps immortel et incorruptible. Voici l'explication de ce passage : la vigne est le Seigneur ; le fruit de la vigne, ce sont les mystères et les intelligences occultes que donne celui qui enseigne la science à l'homme. Dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire le siècle futur, il boira avec ses disciples les mystères et la sagesse, en nous révélant et en nous enseignant des choses nouvelles qu'il tient cachées maintenant. — BÈDE. — Ou bien, Isaïe affirme que la vigne du Seigneur, c'est la Synagogue, par ces mots : « La vigne du Seigneur des âmes, c'est le peuple d'Israël. » C'est donc au moment où il marche à sa passion que le Sauveur dit ces mots : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne ; » car c'est comme s'il disait : Je n'accomplirai plus les formalités de la loi, parmi lesquelles celles-ci, les cérémonies sacrées de l'agneau pascal, tiennent la première place ; car voici le moment de ma résurrection, ce jour où, placé

(*Exod.*, 24) : Hic est sanguis Testamenti quod mandavit ad vos Deus. Sequitur : Qui pro multis effundetur. HIER. Non enim omnes emundat.

Sequitur : Amen dico vobis quod jam non bibam. THEOPH. Quasi diceret : Non bibam de vino usque ad resurrectionem : regnum enim resurrectionem vocat, quasi tunc regnaverit contra mortem. Post resurrectionem vero bibit cum discipulis, et comedit, ostendens quod idem ipse esset qui passus est. Novum autem bibit illud, id est, novo quodam modo et alieno : non enim corpus habebat passibile indigens cibo, sed immortale et incorruptibile. Intelligendum est autem et sic : Vitis est ipse Dominus ; genimen vitis, mysteria, et intellectus occultus quem ipse generat, qui docet hominem scientiam (*Psal.* 92) ; in regno autem Dei (id est, in futuro seculo), bibet cum suis discipulis mysteria et sapientiam, nova quædam nos docens et revelans, quæ nunc occultat. BED. Vel aliter : vitem sive vineam Domini appellatam esse synagogam Esaias testatur, dicens (cap. 5) : Vinea Domini Sabbaoth domus Israel est. Iturus ergo Dominus ad passionem ait : Jam non bibam de genimine vitis : ac si aperte dicat : Non ultra carnalibus synagogæ ceremoniis delectabor, in quibus etiam ista paschalis agni sacra locum tenuere præcipuum : aderit enim tempus meæ resur-

dans le royaume de Dieu, élevé dans la gloire de la vie immortelle, je me réjouirai avec vous du salut de ce peuple régénéré par la source de la grâce spirituelle.

S. Jér. — Il faut remarquer qu'ici le Sauveur change la nature du sacrifice, mais non l'époque du sacrifice. Nous ne devons donc jamais célébrer la commémoration de la cène du Seigneur avant le quatorzième jour de la lune. Celui qui célébrerait en ce quatorzième jour la résurrection devrait célébrer la cène au onzième; ce qui n'a jamais eu lieu ni sous l'ancienne ni sous la nouvelle loi.

Et, ayant chanté le cantique d'actions de grâces, ils s'en allèrent sur la montagne des Oliviers. Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez pas pour moi. Et Jésus lui repartit : Je vous dis en vérité que vous-même aujourd'hui, dès cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres en dirent autant.

Théoph. — Ainsi qu'ils avaient rendu grâces avant que de boire, ainsi ils rendent grâces après avoir bu : « Et ayant dit le cantique d'actions de grâces, ils sortirent pour aller sur la montagne des Oliviers. » C'est pour nous apprendre à rendre grâces avant et après avoir pris de la nourriture. — S. Jér. — Ce cantique est aussi une louange pour le Seigneur, d'après cette parole : « Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés; et ils loueront le Seigneur, ceux qui le cherchent.

---

rectionis ; aderit dies illa, cum in regno Dei positus (id est, gloria vitæ immortalis sublimatus), de salute ejusdem populi fonte gratiæ spiritualis regenerati, vobiscum gaudio perfundar.

Hier. Considerandum autem quod hic Dominus mutat tantum sacrificium ; sed non mutat tempus ; ut nos nunquam cœnam Domini ante quartam decimam lunam faciamus : qui facit in quatuordecima resurrectionem, in undecima luna cœnam Domini faciet ; quod nunquam in veteri Testamento nec in novo factum est.

Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. Et ait eis Jesus : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves : sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam. Petrus autem ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. Et ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus. At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem et omnes dicebant.

Theoph. Sicut gratias egerunt antequam biberent, ita etiam gratias agunt postquam biberunt : unde dicitur : Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. Ut scilicet addiscas, et ante cibum, et post cibum gratiarum reddere actiones. Hier. Hymnum enim dicit laudem Domini, ut est in psal. 21 : Edent pauperes, et saturabuntur,

Et tous les riches de la terre ont mangé, et ils ont adoré(1).» — Théoph. — Par là, en chantant ce cantique d'actions de grâces au moment où il va être trahi, il nous montre qu'il lui était doux de mourir pour nous, et il nous enseigne à ne pas nous attrister, mais à rendre à Dieu des actions de grâces, lorsque nous tombons dans la souffrance pour le salut des autres, de ce qu'il opère le salut de plusieurs par notre épreuve. — Bède. — Nous pouvons aussi voir dans ce cantique d'actions de grâces celui que nous rapporte Jean et dans lequel, rendant grâces à son Père, il priait en levant les yeux au ciel, et pour lui, et pour ses disciples, et pour tous ceux qui devaient croire en son nom.

Théoph. — Il va vers la montagne, à cause de sa solitude et pour qu'on puisse l'y prendre sans tumulte. S'ils l'avaient pris au milieu de la cité, peut-être que toute la foule du peuple en eût été troublée, et que ses ennemis eussent pu trouver, dans cette agitation, un prétexte pour s'emparer de lui, comme excitant la foule. — Bède. — Au sens mystique, il est fort remarquable que le Sauveur conduise ses disciples sur la montagne des Oliviers, après les avoir fait participer à ses mystères; et c'est pour nous apprendre à nous servir de notre participation aux sacrements pour nous élever à des vertus et à des dons de l'Esprit-Saint plus sublimes : c'est par ces vertus et par ces dons que nos cœurs sont consacrés par l'onction divine. — S. Jér. — C'est sur le même mont Olivet où il est fait prisonnier que Jésus s'élève au ciel, et cela pour nous apprendre que nous montons au ciel du milieu de nos prières, de nos veilles, de nos épreuves, lorsque nous ne les repoussons pas.

(1) Saint Augustin rapporte ce psaume au mystère de l'Eucharistie.

---

et laudabunt Dominum qui requirunt eum. Et manducaverunt, et adoraverunt omnes pingues terræ. Theoph. Simul etiam et hic ostendit quod amplectibile erat sibi pro nobis mori; quia cum tradendus erat, Deum laudare dignatus est. Docet etiam nos, cum in angustias incidimus propter multorum salutem, non contristari, sed Deo gratias agere, qui tribulatione operatur multorum salutem. Beda. Potest etiam hymnus ille intelligi quem Dominus secundum Joannem Patris gratias agens decantabat, in quo et pro seipso, et discipulis, et pro eis qui per verbum ipsorum credituri erant, elevatis sursum oculis precabatur (Joan., 7).

Theoph. Exivit autem in montem, ut ad eum solitarium existentem exeuntes, ipsum caperent absque tumultu. Si enim accessissent cum in civitate manebat, forte fuisset multitudo populi conturbata; et tunc manifestam occasionem inimici captantes viderentur ipsum juste interficere tanquam populum concitantem. Beda. Pulchre etiam Dominus discipulos sacramentis imbutos in montem educit Olivarum, ut typice designet, nos per acceptionem sacramentorum ad altiora virtutum dona et charismata Sancti Spiritus, quibus in corde perungamur, ascendere debere. Hier. In monte etiam Oliveti Jesus tenetur, unde ad cœlos ascendit; ut nos sciamus quia

Bède. — Le Seigneur prédit à ses disciples la faiblesse dont ils vont être les victimes, afin que, cette faiblesse survenant, ils ne désespèrent pas du salut, mais soient délivrés par leur repentir : « Et Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon occasion. » — S. Jér. — Tous tombent, mais tous ne restent pas couchés à terre. « Est-ce que celui qui dort ne rejettera pas au loin son sommeil pour ressusciter? » C'est de la chair de tomber, mais c'est du diable de rester couché. — Théoph. — Le Seigneur permet cette chute, afin qu'ils perdent leur confiance en eux-mêmes, et afin de ne pas paraître leur faire cette prédiction sur une simple apparence, il introduit ce témoignage du prophète Zacharie : « Frappez (1) le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » — S. Jér. — Dans ce passage, le prophète demande la passion du Seigneur, Le Père répond aux prières de ses enfants : « Je frapperai le pasteur. » Le Fils est envoyé par le Père, et il est frappé; car il s'incarne et il souffre. — Théoph. — Il dit : « Je frapperai le pasteur, » probablement parce qu'il le laisse frapper. Les disciples sont appelés *brebis*, à cause de leur innocence et de l'absence en eux de malice. — Le Sauveur ajoute enfin la consolation par ces mots : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. » — S. Jér. — C'est ainsi qu'il promit de ressusciter, pour ne pas laisser s'éteindre leur espoir. — « Or, Pierre lui dit : Et quand bien même tous seraient scandalisés, je ne le serai pas, moi. » — Voici un oiseau sans ailes qui veut s'élever dans les airs; mais le corps appe-

(1) On lit quelquefois : *je frapperai*, et il a pu arriver en effet que l'on ait changé πατάξω, *je frapperai*, en πάταξον, *frappez*.

---

inde ascendimus ad cœlos, unde vigilamus et oramus, ligamur, nec repugnamus in terra.

Beda. Prædicit autem Dominus discipulis quid passuri sunt, ut cum passi fuerint, non desperent salutem, sed agentes pœnitentiam liberentur : unde sequitur : Et ait illis Jesus : Omnes scandalizabimini in me nocte ista. Hier. Omnes quidem cadunt, sed non omnes jacent. Nunquid enim qui dormit non abjiciet ut resurgat (*Psal.* 40)? Carnale est cadere, sed diabolicum est jacere. Theoph. Permisit autem eos Dominus cadere, ut non in seipsis confidant : et ne videretur hoc quod prædixerat, ex quodam argumento apparenti prædixisse, inducit testimonium Zachariæ prophetæ : unde sequitur : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Bed. Hoc aliis verbis in Zacharia propheta scriptum est, et ex persona Prophetæ ad Dominum dicitur : Percute pastorem, et dispergentur oves. Hier. Propheta enim postulat passionem Domini. Pater respondet : Percutiam pastorem (precibus inferiorum) Filius a Patre mittitur, et percutitur, id est, incarnatur et patitur. Theoph. Dicit autem Pater : Percutiam pastorem, quia ipsum percuti dimisit : oves discipulos dicit, quasi innocentes et quasi absque malitia. Ultimo consolationem inducit, dicens : Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam. Hieron. In quo vera promittitur resurrectio, ut spes non extinguatur. Sequitur : Petrus autem ait ei : Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. Ecce

santit l'âme, et la crainte du Seigneur est moins forte que cette épouvante humaine. — BÈDE. — La promesse de Pierre vient de l'ardeur de sa foi; la prédiction du Seigneur de sa connaissance divine de l'avenir : « Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité. »

S. AUG. — Marc raconte plus au long ce que le Seigneur prédit à Pierre, qu'il le nierait avant que le coq eût chanté trois fois; et c'est pour cela qu'il paraît différent des autres dans ce récit, aux yeux de ceux qui n'y regardent pas d'assez près. Car la négation de Pierre étant par trois reprises différentes, ce que disent les autres évangélistes, qu'il doit renoncer trois fois avant le chant du coq, paraît faux si cette négation eut lieu tout entière après que le coq eût une fois chanté. D'ailleurs, si ce triple renoncement eut lieu avant que le coq eût fait entendre sa voix, comment Marc a-t-il pu faire dire au Seigneur : « Avant que le coq ait chanté deux fois, vous m'aurez renié trois fois? » C'est que, comme ce renoncement devait commencer à se produire avant que le coq eût fait entendre encore son chant, les autres évangélistes ne veulent que raconter quand se produisit et commença ce renoncement, c'est-à-dire avant le chant du coq. D'ailleurs, ce renoncement était complet dans l'âme de Pierre avant le premier chant. Marc, au contraire, marque avec détail les intervalles entre les différents renoncements. — THÉOPH. — Et ce qu'il dit doit être ainsi entendu, que le coq ne commença à chanter que lorsque Pierre eut fait son premier renoncement : les deux derniers renoncements eurent lieu entre le premier et le second chant du coq, avant qu'il ait fait entendre le second.

---

avis sine pennis in altum volare nititur; sed corpus aggravat animam, ut timore humano mortis timor Domini superetur. BED. Et Petrus ergo de ardore fidei promittebat; et Salvator quasi Deus futura noverat : unde sequitur : Et ait illi Jesus : Amen dico tibi, etc.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 2). Cum omnes evangelistæ dicant prædixisse Dominum quod eum Petrus esset negaturus antequam gallus cantaret, Marcus hoc solum narravit expressius : unde nonnullis videtur non congruere cæteris, quia parum attendunt : tota enim Petri negatio trina est, quæ si tota post primum galli cantum inciperet, falsum dixisse viderentur tres alii evangelistæ (quod scilicet antequam gallus cantaret, ter eum esset negaturus). Rursus si totam trinam negationem ante peregisset, quam cantare gallus inciperet, superflue dixisset Marcus ex persona Domini : Priusquam gallus bis vocem dederit, ter me negaturus es : sed quia ante primum galli cantum cœpta est illa trina negatio, attenderunt illi tres, non quando eam completurus esset Petrus, sed quando futura esset et quando cœptura (id est, ante galli cantum), quanquam in animo ejus et ante primum galli cantum tota concepta est : Marcus autem de ipsarum vocum intervallo planius elocutus est. THEOPH. Quod sic intelligitur : Petrus semel negavit, deinde gallus cantavit; negante vero eo duabus aliis negationibus, tunc gallus secundo vocem emisit.

HIER. Gallus lucis nuntius, quis est nisi

S. JÉR. — Ce coq, messager de la lumière, quel est-il autre que l'Esprit-Saint qui, par la voix des prophètes et celle des apôtres, nous a appelés aux larmes amères du milieu de notre triple renoncement, de nos mauvaises pensées sur Dieu, de nos mauvaises paroles sur le prochain, de nos attentats contre nous-mêmes?

BÈDE. — Les paroles suivantes démontrent encore mieux la foi de Pierre et l'ardeur de son affliction : « Et il parlait encore davantage : Et quand bien même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai pas. » — THÉOPH. — Les autres disciples montrèrent aussi une ardeur intrépide ; car il est dit : « Les autres disaient pareillement. » Cependant, ils résistèrent à la vérité que le Christ venait de leur prédire.

Ils allèrent ensuite en un lieu appelé Gethsémani, où il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie fait ma prière. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença d'être saisi de frayeur, et d'avoir le cœur pressé d'une extrême affliction. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort; demeurez ici et veillez. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna contre terre, priant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui; et il disait : Mon Père, toutes choses vous sont possibles, transportez ce calice loin de moi; mais néanmoins que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne. Il revint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés endormis, il dit à Pierre : Simon, vous dormez? Quoi! n'avez-vous pu seulement veiller une heure? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il s'en alla pour la seconde fois, et fit sa prière dans les mêmes termes. Et, étant retourné vers eux, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis de sommeil, et ils ne savaient que lui répondre. Il revint encore pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant, et vous reposez, c'est assez : l'heure est venue : le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons : celui qui me doit trahir est bien près d'ici.

LA GLOSE. — L'évangéliste, après nous avoir montré le Seigneur

---

Spiritus Sanctus, cujus voce in prophetis et in apostolis nos de trina negatione excitamur ad amarissimos post lapsum fletus, qui male cogitavimus de Deo, et male locuti sumus ad proximos, et male fecimus ad nosmetipsos ?

BED. Fides autem apostoli Petri et ardens affectus ad Dominum consequenter ostenditur : sequitur enim : At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. THEOPH. Fervorem etiam intrepidum et alii discipuli ostenderunt : nam sequitur : Similiter autem et omnes dicebant, sed tamen resistebant veritati, quam Christus prædixerat.

Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani, et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem. Et assumit Petrum et Jacobum, et Joannem secum; et cœpit pavere et tædere. Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hic et vigilate. Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora, et dixit : Abba Pater, omnia possibilia tibi sunt : transfer calicem hunc a me : sed non quod ego volo, sed quod tu. Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis? Non potuisti una hora vigilare mecum ? Vigilate et orate ut non intretis in tentationem : spiritus qui-

prédisant à ses disciples le scandale dont ils seraient les victimes, nous raconte sa prière, prière qui avait, on le croit, pour but ses propres disciples. Et tout d'abord il nous montre le lieu de la prière. « Et ils viennent dans un lieu appelé Gethsémani. » — BÈDE. — Encore aujourd'hui l'on nous montre ce lieu dans lequel le Sauveur pria, à la base du mont Olivet. Or le mot Gethsémani veut dire « vallée féconde ou vallée de la fécondité. » Le Seigneur, en priant sur la montagne, nous enseigne à ne donner pour objet à nos prières que les choses sublimes; en priant dans la vallée de la fécondité, il nous montre à garder toujours dans la prière l'humilité et le fécond amour de l'âme : lui-même il est mort pour nous en descendant dans la vallée de l'humilité, et en suivant les élans de sa féconde charité. — S. JÉR. — Or, c'est dans cette « vallée féconde qu'il fut assailli par de gros taureaux. » Ils commencent à se séparer de lui dans la prière ceux qui vont s'en séparer dans sa passion : il prie, et ils dorment accablés sous le poids de leur cœur.

THÉOPH. — Il avait coutume de se retirer tout seul pour prier, afin de nous apprendre à chercher dans la prière le silence et la solitude. — « Et il prit avec lui Pierre et Jacques et Jean. » Il ne prit avec lui que les trois disciples qu'il avait pris sur le Thabor, pour rendre témoins de sa tristesse ceux qu'il avait faits les témoins de sa gloire, et afin qu'à sa tristesse ils comprissent la vérité de son humanité. « Et il se mit à avoir peur et à éprouver de l'ennui. » Parce qu'il avait pris toute l'humanité, il avait pris toutes les impressions naturelles à l'homme,

---

dem promptus est, caro vero infirma. Et iterum abiens oravit, eumdem sermonem dicens. Et reversus denuo, invenit eos dormientes (erant enim oculi eorum gravati), et ignorabant quid responderent ei. Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam, et requiescite, sufficit : venit hora, ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum : surgite, eamus : ecce qui me tradet prope est!

GLOS. Postquam Dominus scandalum discipulorum prædixerat, nunc Evangelista narrat de oratione ipsius, in qua pro discipulis creditur orasse : et primo describens locum orationis, dicit : Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. BEDA. Monstratur usque hodie locus Gethsemani, in quo Dominus oravit ad radices montis Oliveti : interpretatur autem Gethsemani vallis pinguium, sive pinguedinum. Cum autem Dominus tantum in monte orat, nos docet sublimia orando inquiri debere. At cum in valle pinguedinis orat, insinuat nobis humilitatem semper in orationibus, et internæ pinguedinem dilectionis esse servandam : ipse etiam per vallem humilitatis et pinguedinem charitatis pro nobis mortem subiit. HIER. In valle etiam pinguedinum tauri pingues obsederunt eum (*Psal.* 21). Sequitur : Et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem. Separantur in oratione, qui separantur in passione; quia ille orat, illi dormiunt, pinguedine cordis oppressi.

THEOPH. Singulariter etiam consueverat semper orare, formam nobis tradens, ut silentium et solitudinem in orationibus requiramus. Sequitur : Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum. Illos tres

par conséquent la tristesse, l'ennui, la peur naturelle en face de la mort; car il est naturel que ce ne soit que malgré lui que l'homme aille à la mort, et c'est pour cela que « il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. » — Bède. — Ainsi qu'un Dieu qui s'est placé dans l'infirmité de la chair, il nous expose la fragilité de sa nature, afin d'enlever tout motif à ceux qui abjurent le mystère de son incarnation. Ayant reçu un corps, il devait éprouver tout ce qui était naturel à ce corps, la faim, la soif, les angoisses, la tristesse; mais la divinité ne doit pas éprouver de changement par de telles modifications. — Théoph. — Quelques-uns ont entendu ce passage en ce sens : Je suis triste, non pas de ce que je dois mourir, mais de ce que ce sont les Israélites mes compatriotes qui vont me crucifier, et que pour cela ils doivent être exclus du royaume de Dieu. — S. Jér. — Ceci nous apprend à trembler en présence du jugement de la mort; car nous ne pouvons pas dire, ainsi qu'il le disait lui-même : « Le prince de ce monde arrive, mais il n'a rien en moi. »

« Attendez ici et veillez. » — Bède. — Le sommeil qu'il veut empêcher en eux, ce n'est pas le sommeil ordinaire, car ce n'était pas le moment, le combat approchant, mais l'appesantissement d'esprit et le sommeil de l'incrédulité. S'écartant un peu, il se prosterne la face contre terre, faisant éclater l'humiliation de son âme par cette prostration de son corps. « Et s'étant avancé un peu, il tomba sur la terre, et il priait afin que, si cela était possible, passât, etc. » — S. Aug. — Il ne dit pas : « Si vous pouvez le faire, » mais : « Si cela peut se faire; »

---

tantum assumit, qui gloriæ ejus in monte Thabor inspectores extiterant, ut qui gloriosa viderant, viderent etiam tristia, et addiscerent quod verus erat homo in hoc quod tristatur : unde sequitur : Et cœpit pavere et tædere. Quia enim totum assumpserat hominem, assumpsit et naturales proprietates hominis, pavere et tædere, et contristari naturaliter : nam homines naturaliter inviti tendunt ad mortem : unde sequitur : Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem. Bed. Quasi Deus in corpore constitutus fragilitatem carnis exponit, ut eorum qui sacramentum incarnationis abjurant, excluderetur impietas : nam qui corpus suscepit, omnia debuit suscipere quæ corporis sunt, ut esuriret, sitiret, angeretur, contristaretur : Divinitas enim per hos commutari nescit affectus. Theoph. Quidam autem hoc sic intellexerunt, quasi dicat : Tristor enim, non quod mori debeo, sed quod Israelitæ propinqui mei me crucifixuri sunt, ac per hoc a regno Dei debent excludi. Hier. In hoc etiam pavere et tristari docemur ante judicium mortis, quod non possumus per nos dicere, sed per illum (Joan., 14) : Venit princeps mundi hujus, et in me non habet quicquam.

Sequitur : Sustinete et vigilate. Bed. Non a somno dormitionis prohibet (cujus tempus non erat imminente discrimine), sed a somno infidelitatis, et torpore mentis. Paululum autem procedens ruit in faciem suam, et humilitatem mentis habitu carnis ostendit. Unde sequitur : Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat, ut si fieri posset, transiret, etc.

car Dieu peut faire ce qu'il veut, et la manière de s'exprimer de Jésus revient à celle-ci : « Si vous le voulez. » Afin que l'on ne puisse pas croire qu'en s'exprimant ainsi il a voulu nier une partie de la puissance de son Père, il montre que ces paroles : « Si cela est possible, » doivent s'entendre de la volonté de son Père, et non pas de son impuissance. Il ajoute : « Abba, Père, toutes choses vous sont possibles. » Marc ne s'est pas contenté de rapporter le mot *père*, il y a ajouté le mot *abba*, qui est un mot hébreu signifiant *père;* et sans doute cet évangéliste a rapporté ces deux mots ayant le même sens parce qu'il voulait montrer qu'il allait souffrir cette passion de tristesse comme représentant de son corps mystique, qui est l'Eglise, édifice dont il est la pierre angulaire (1), réunissant ensemble les deux peuples, celui des Gentils, qui prononce le mot *père*, et celui des Hébreux, disant *abba*. — BÈDE. — Pour montrer qu'il est vraiment homme, il demande que le calice passe loin de lui en disant : « Portez le calice loin de moi. » Mais, se rappelant qu'il est venu pour le boire, il veut mettre la dernière main à l'œuvre pour laquelle il est venu, et il ajoute : « Cependant qu'il soit fait non pas comme je veux, mais comme vous voulez, » paroles qui peuvent s'entendre ainsi : Si la mort peut mourir, sans que je meure selon la chair, que ce calice passe. Cependant, comme cela ne peut pas être, qu'il soit fait ainsi que vous voulez, et non pas ainsi que je veux. Plusieurs s'attristent des approches de la mort : qu'ils se conduisent avec droiture de cœur, faisant tout ce qu'ils peuvent pour l'éviter; mais s'ils ne le peuvent, qu'ils répètent

(1) Eph., 2, v, 20; Rom., 9, v. 24.

AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Non dixit : Si facere posset, sed, si fieri posset : fieri enim potest quod ille voluerit. Sic itaque dictum est, si fieri potest, ac si diceretur, si vellet. Et ne quis putaret eum Patris minuisse potestatem, manifestavit quo intellectu accipiendum sit quod dictum est : nam sequitur : Et dixit : Abba Pater, omnia tibi possibilia sunt : in quo satis ostendit, non ex impossibilitate, sed ex voluntate Patris dictum esse : Si fieri potest; quod autem, Marcus non solum Pater, sed Abba Pater, eum dixisse commemorat; hoc est Abba hebraice, quod latine Pater. Et fortasse Dominus propter aliquod sacramentum, utrumque dixit, volens ostendere se illam tristitiam in persona sui corporis (id est Ecclesiæ) suscepisse; cui factus est angularis lapis venienti ad eum ; partim ex Hebræis ad quos pertinet quod ait Abba, partim in gentibus, ad quos pertinet quod ait Pater. BED. Orat autem transire calicem, ut ostendat vere quod homo erat. Unde subdit : Transfer calicem hunc a me. Reminiscens autem propter quid missus est perficit dispensationem ad quam missus est, et clamat : Sed non quod ego volo, sed quod tu : quasi dicat : Si moritur mors, me non moriente secundum carnem, transeat calix ; verum quia non aliter fiet, non quod ego volo, sed quod tu. Multi adhuc contristantur futura morte, sed habeant rectum cor, et vitent mortem quantum possunt; sed si non possunt, dicant id quod propter nos Domi-

ces paroles que le Sauveur a prononcées à cause de nous. — S. JÉR. — Il nous enseigne encore par ces paroles à être obéissants jusqu'à la fin à nos parents et à préférer toujours leur volonté à la nôtre. — « Et il vint et il les trouva endormis. » Ils dorment d'âme ainsi qu'ils dorment de corps. Cependant c'est le seul Pierre à qui s'adressent les reproches du Seigneur, lorsque, venant après sa prière vers ses disciples, il les voit endormis. « Et il dit à Pierre : Simon, vous dormez? Vous n'avez donc pas pu veiller une heure avec moi? » C'est comme s'il lui disait : Vous qui vous êtes engagé à mourir pour moi, comment pouvez-vous mépriser la mort après avoir été vaincu par le sommeil? — « Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation » de me renier. — BÈDE. — Il ne leur dit pas : Priez afin de ne pas être tentés, ce qui n'est pas possible à l'âme humaine, mais de ne pas entrer en tentation, c'est-à-dire de ne pas être vaincus par la tentation. — S. JÉR. — Il est dit entrer en tentation celui qui néglige la prière.

« Car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. » — THÉOPH. — C'est comme s'il leur disait : Votre esprit est prompt à vouloir ne pas me renier, et c'est pour cela que vous le promettez; mais votre chair est tellement infirme qu'à moins que Dieu n'accorde à votre prière la force de votre chair, vous entrerez en tentation. — BÈDE. — Ces paroles doivent mettre un frein aux téméraires qui pensent pouvoir tout ce qu'ils imaginent. Or, plus nous nous confions à l'ardeur de notre âme, et plus nous devons redouter la fragilité de notre chair. — Tout ce passage est dirigé contre ceux qui ne veulent reconnaître dans le Sauveur qu'une seule volonté et une seule opération, tandis que tout ceci

---

nus dixit. HIER. Ex quo etiam usque in finem non cessat nos docere patribus obedire, et voluntatem eorum voluntati nostræ præponere. Sequitur : Et venit, et invenit eos dormientes. Sicut enim dormiunt mente, sic et corpore. Post orationem autem Dominus veniens, et videns discipulos dormientes, Petrum solum increpat : unde sequitur : Et ait Petro : Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare mecum? Quasi dicat : Qui una hora non potuisti mecum vigilare, quomodo mortem spernes tu qui spondes mori mecum? Sequitur : Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem, scilicet, negandi me. BED. Non ait : Orate ne tentemini, quia impossibile est humanam animam non tentari ; sed ne intretis in tentationem, hoc est, ne vos tentatio superet. HIER. In tentationem autem intrare dicitur, qui orare negligit.

Sequitur : Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. THEOPH. Quasi dicat : Spiritus quidem vester promptus est ad me non negandum, et propterea hoc promittitis; sed caro vestra in tantum infirma est, quod nisi Dominus per orationem virtutem carni dederit, in tentationem intrabitis. BED. Temerarios hic reprimit, qui quicquid crediderint, putant consequi posse; sed quantum ex mentis ardore confidimus, tantum ex fragilitate carnis timeamus. Facit etiam hic locus adversus eos qui dicunt unam in Domino operationem et unam voluntatem fuisse : duas enim voluntates ostendit : humanam scilicet, quæ propter in-

nous montre en lui deux volontés, la volonté (1) humaine, qui, à cause de l'infirmité de la chair, repousse la passion, et la volonté divine, qui s'y porte avec la plus grande promptitude.

« Et s'en allant de nouveau, il pria encore en répétant les mêmes paroles. » —THÉOPH. — Pour prouver par cette seconde prière qu'il était vraiment homme. — « Et il les trouva endormis. » Cependant il leur fit de vifs reproches. — « Car leurs yeux étaient appesantis » par le sommeil. — « Et ils ne savaient que lui répondre. » A ce spectacle de la faiblesse humaine, apprenons à ne pas promettre, étant encore appesantis par le sommeil, des choses qui nous seraient impossibles. C'est pourquoi il revint redire la même prière pour la troisième fois. « Et il vint pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant et vous reposez. » Il ne s'émeut pas de ce qu'après ses reproches ils ont fait pis qu'auparavant, et c'est par ironie qu'il leur dit : « Dormez maintenant et reposez-vous, » parce qu'il sait que le traître approche. Les paroles suivantes montrent que c'était par ironie qu'il leur avait ainsi parlé, car il ajoute : « Cela suffit, voici l'heure; voici que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs. » Il leur parlait ainsi pour leur reprocher leur sommeil, et c'est comme s'il leur avait dit : C'est bien le temps pour vous de dormir au moment où l'ennemi approche! Ensuite il ajoute : « Levez-vous, allons-nous-en ; voici que celui qui me livre est près. » Il ne leur parle pas ainsi pour les faire fuir, mais pour les entraîner au devant des ennemis.—

(1) Du moins quant à la partie inférieure de l'âme; car la partie supérieure voulait la passion, mais en cela elle se confondait avec la volonté divine dont elle acceptait la règle.

---

firmitatem carnis recusat passionem, et divinam, quæ promptissima est.

Sequitur : Et iterum abiens oravit eumdem sermonem, dicens. THEOPH. Ut scilicet per secundariam orationem, quod verus homo esset, affirmaret. Sequitur : Et reversus invenit eos dormientes. Tamen vehementer redarguit : Erant enim oculi eorum gravati, scilicet somno. Et ignorabant quid responderent ei. Per infirmitatem humanam addiscas, ne scilicet gravati somno promittamus ea quæ nobis impossibilia sunt. Ideo tertio abiit ad orandum oratione prædicta : unde sequitur : Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam et requiescite. Non turbatur contra illos cum post redargutionem pejus fecerint, sed ironice dicit illis : Dormite jam et requiescite, quia jam sciebat quod proditor appropinquabat. Et quod ironice dixerit, apparet per hoc quod subditur : Sufficit, venit hora, ecce tradetur Filius hominis in manus peccatorum. Hoc dicebat deridens somnium eorum : quasi diceret : Nunc tempus est ut dormiatis quando inimicus appropinquat. Deinde subjungit : Surgite, eamus, ecce qui me tradet prope est. Non ut fugerent hoc dixit, sed ut inimicis obviarent. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Vel aliter : per hoc quod cum dixisset : Dormite jam et requiescite, adjungit, sufficit, et deinde infert : Venit hora, ecce tradetur Filius hominis, utique intelligendum est post illud : Dormite et requiescite, siluisse Dominum aliquantu-

S. Aug. — Ou bien, dans un autre sens, de ce qu'après avoir dit : « Dormez et reposez-vous, » le Sauveur ajoute : « Cela suffit, » et puis : « Voici l'heure, le Fils de l'homme, » il faut admettre que le Sauveur se tint en silence un moment après avoir dit : « Dormez et reposez-vous, » pour donner aux apôtres le temps de le faire, et que ce n'est qu'après une pause qu'il a ajouté : « Voici l'heure, » et intercalé ces mots : « Cela suffit, » c'est-à-dire il suffit que vous vous soyez reposés. — S. Jér. — Le sommeil par trois fois des disciples nous exprime les trois morts que Jésus ressuscita, le premier dans sa maison (1), le second lorsqu'il allait au tombeau (2), le troisième dans le tombeau (3). La triple prière du Seigneur nous apprend à demander en priant la rémission de nos péchés passés, présents et futurs.

Il n'avait pas encore achevé ces mots, que Judas Iscariote, l'un des douze, parut suivi d'une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, par les scribes et les sénateurs. Or Judas, qui le trahissait, leur avait donné ce signal, et leur avait dit : Celui que je baiserai, c'est celui que vous cherchez ; saisissez-vous de lui, et l'emmenez sûrement. Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de Jésus, et lui dit : Maître, je vous salue ; et il le baisa. Ensuite, ils mirent la main sur Jésus, et se saisirent de lui. Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, en frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa une oreille. Et Jésus leur dit : Vous êtes venus pour me prendre, armés d'épées et de bâtons, comme si j'étais un voleur. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point pris ; mais il faut que les Ecritures soient accomplies. Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous. Or il y avait un jeune homme

(1) Matth., 9 ; Marc, 5 ; Luc, 8.
(2) Luc, 7.
(3) Jean, 11.

---

lum, ut hoc fieret quod præmiserat, et tunc intulisse : Venit hora ; et ideo interponit, sufficit, scilicet quod requievistis. Hier. Trina autem discipulorum dormitio tres mortuos, quos Dominus suscitavit, signat : primus in domo, secundus ad sepulcrum, tertius de sepulcro ; trina autem Domini vigilia docet nos orando, et de præteritis, et de futuris, et de præsentibus, veniam rogare.

Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim ; et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcunque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, et ducite caute. Et cum venisset, statim accedens ad eum ait : Ave, Rabbi : et osculatus est eum. At illi manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum. Unus autem de circumstantibus, educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam. Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me ? Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis : sed ut impleantur Scripturæ. Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. Adolescens autem quidam sequebatur eum amictus sindone super nudo, et tenuerunt eum ; at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis.

Bed. Postquam tertio Dominus oraverat, et apostolorum timorem sequente pœniten-

qui le suivait, couvert seulement d'un linceul, et comme on voulut se saisir de lui, il laissa aller son linceul, et s'enfuit tout nu des mains de ceux qui le tenaient.

Bède. — Après que le Seigneur eut prié pour la troisième fois et qu'il eut obtenu, pour la faute que la crainte venait de faire commettre aux disciples, la grâce du repentir, il s'avança plein de sécurité au devant de ses persécuteurs; et c'est de leur arrivée que l'évangéliste nous dit : « Il parlait encore lorsqu'arriva Judas Iscariote, l'un des douze. » — **Théoph.** — Ce n'est point sans dessein que sont ajoutées les dernières paroles, et elles contiennent contre Judas une aggravation de reproches de ce que, faisant partie de la première réunion des disciples du Seigneur, il s'était laissé aller à cette fureur contre son maître. « Et avec lui une grande troupe avec des glaives et des bâtons, envoyée par les princes des prêtres, les scribes et les pharisiens. » — **S. Jér.** — Car il s'appuie sur la force des hommes, celui qui n'attend pas son secours de Dieu.

Bède. — Judas avait conservé encore quelque chose du respect du disciple, en ne livrant pas ouvertement son maître, mais en prenant le baiser pour signe : « Le traître leur avait donné un signe et avait dit : Celui que j'aurai baisé, etc. » — **Théoph.** — Voyez sa folie de croire pouvoir tromper le Christ par ce baiser et de pouvoir se faire ainsi passer pour son ami. Si vous êtes son ami, pourquoi, Judas, venir avec ses ennemis? Tout cœur méchant conjecture mal.

« Et, lorsqu'il se fut approché, il le baisa. » — **S. Jér.** — Judas donne pour signal un baiser empoisonné d'hypocrisie, ainsi que Caïn offrit un sacrifice hypocrite et réprouvé. — **Bède.** — Il l'appelle maître

---

tia impetraverat corrigendum, securus de passione sua pergit ad persecutores, de quorum adventu Evangelista dicit : Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes unus de duodecim. **Theoph.** Hoc non frustra ponitur, sed ad majorem proditoris redargutionem; quod cum de primo choro discipulorum existeret, contra Dominum in rabiem versus est. Sequitur : Et cum eo turba multa cum gladiis et lignis missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. **Hier.** Incumbit enim virtuti seculi, qui desperat de adjutorio Dei.

Beda. Adhuc tamen habet aliquid Judas de verecundia discipuli, cum eum non palam tradidit persecutoribus, sed per signum osculi : unde sequitur : Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcunque osculatus fuero, etc. **Theoph.** Vide ejus insensibilitatem, quomodo credebat in osculo Christum decipere, at quasi amicus æstimaretur. Si autem amicus eras, o Juda, cujus gratia cum inimicis accessisti ? sed omnis pravitas sine providentia est.

Sequitur : Et cum venisset, osculatus est, etc. **Hier.** Dat Judas signum osculi cum veneno doli ; sicut Cain obtulit sacrificium subdolum et reprobatum. **Bed.** Invidens autem et scelerata confidentia magistrum vocat, et osculum infert ei quem tradit. Suscepit autem Dominus osculum traditoris ; non quo simulare nos doceat,

avec une âme pleine d'envie et avec la hardiesse d'un scélérat, et il donne un baiser à celui qu'il trahit. Le Seigneur reçoit le baiser du traître, non pas pour nous apprendre à feindre, mais pour ne pas paraître fuir devant la trahison. En même temps il accomplissait cette parole : « J'étais pacifique avec ceux qui détestaient la paix. »

« Et eux, ils mirent la main sur lui. » — S. JÉR. — C'est ici Joseph vendu par ses frères, et le fer a transpercé son âme.

« Un des assistants tirant le glaive. » — BÈDE. — C'est Pierre qui le fit; il est nommé par Jean. Il le fit avec la même ardeur qu'il portait en toutes choses. Il savait comment plusieurs, en punissant les sacriléges, avaient reçu la récompense due à la justice et avaient été revêtus du sacerdoce éternel. — THÉOPH. — Marc tait le nom de son maître pour ne pas paraître faire l'éloge de son maître. En faisant cela, Pierre insinue que les Juifs étaient désobéissants et incrédules, et qu'ils ne respectaient pas les Écritures. Car s'ils avaient eu l'oreille de la foi et de l'obéissance aux Ecritures, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire. C'est au serviteur du grand-prêtre qu'il coupe l'oreille; car c'étaient les princes des prêtres qui étaient les premiers à violer les Écritures, comme s'ils ne les avaient pas entendues.

« Et Jésus, répondant, leur dit : Vous êtes venus vers moi comme contre un voleur, avec des glaives et des bâtons, pour me prendre. » — BÈDE. — C'est comme s'il leur disait : Il est sans motif d'aller chercher avec des bâtons et des glaives quelqu'un qui s'est livré de lui-même dans vos mains, et de poursuivre dans la nuit, à l'aide d'un traître, celui qui tous les jours enseignait dans le temple. — THÉOPH. — Ceci est une preuve de sa divinité. Tant qu'il fut entre leurs mains, ensei-

---

sed ne proditionem fugere videatur; simul et illud psalmi. complens : Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus.

Sequitur : At illi manus injecerunt in eum. HIER. Hic adest Joseph venditus a fratribus, et ferrum pertransivit animam ejus.

Sequitur : Unus autem de circumstantibus educens gladium, etc. BED. Petrus hoc fecit (ut Joannes declarat) eodem mentis ardore quo cætera faciebat : sciebat enim quomodo Phinees puniendo sacrilegos, mercedem justitiæ et sacerdotii perennis acceperit. THEOPH. Tacet autem nomen ejus Marcus, ut non videretur suum laudare magistrum quasi zelantem pro Christo. Innuit autem Petrus ex hoc, quod inobedientes erant et increduli, spernentes Scripturas : nam si habuissent aures audientes Scripturas, non crucifixissent Dominum gloriæ. Amputavit autem auriculam servi summi sacerdotis : nam summi sacerdotes primi præteribant Scripturas, quasi non audientes facti.

Sequitur : Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me ? BED. Quasi dicat : Stultum est cum gladiis et fustibus quærere eum qui se ultro vestris tradidit manibus; et in nocte quasi latitantem per proditorem investigare, qui quotidie in templo docebat. THEOPH. Istud autem Divinitatem ejus ostendit : quando enim in templo docebat, non valuerunt ip-

gnant au milieu d'eux dans le temple, ils ne purent s'empare parce que l'heure de sa passion n'était pas encore venue. C' qu'il le voulut qu'il se livra lui-même, afin que fût accomp parole de l'Écriture, « qu'il avait été comme un agneau que l duit à la boucherie, » ne criant pas, ne faisant pas entendre comme un homme qui souffre par choix.

« Alors les disciples l'abandonnèrent, et tous s'enfuirent. » — Ainsi fut accomplie cette parole du Seigneur, que tous ses seraient scandalisés à son occasion cette nuit-là. — « Or il y a jeune homme qui le suivait couvert seulement d'un linceul, » pas d'autre vêtement que ce linceul. — « Ils le prirent; mais abandonnant son linceul, s'échappa nu de leurs mains, » d leur présence et leurs actes. Mais il ne fuit pas loin du Seigne il conserve absent l'amour vivant dans son âme. — S. Jér. · que Joseph, s'échappa des mains d'une femme impudique abandonnant son manteau, ainsi quiconque veut fuir les des iniques doit, en abandonnant les choses du mond pour venir se mettre à la suite de Jésus. — Théoph. — Proba que ce jeune homme était de la maison où l'on avait fait la Quelques-uns prétendent que c'était Jacques, frère du Seign pelé le juste, que les évêques établirent évêque de Jérusale l'ascension du Christ. — S. Grég. (1). — Ou bien c'est de Jean est rapporté. Il revint à la croix du Sauveur pour entendre les de Jésus mourant. Mais il s'était enfui tout d'abord dans un

(1) Chap. 23 du Comm. sur Job.

---

sum capere (quamvis in manibus eorum esset), quia nondum tempus advenerat passionis : quando autem ipse voluit, tunc tradidit seipsum ; ut adimplerentur Scripturæ, quia tanquam agnus ad occisionem ductus est (Esai., 53), non clamans neque vociferans, sed voluntarie patiens.

Sequitur : Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. Bed. In hoc impletur sermo quem Dominus dixerat, quod omnes disciquli scandalizarentur in ipso in illa nocte. Sequitur : Adolescens autem quidam sequebatur illum amictus sindone super nudo (subaudiatur corpore), quia non aliud indumenti quam solam habebat sindonem. Sequitur : Et tenuerunt eum : at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis ; quorum scilicet præsentiam detest facta ; non a Domino, cujus amor sens corpore fixum servavit in men Sicut etiam Joseph, relicto pallio, manibus impudicæ feminæ aufu 39), ita qui vult effugere manus i relinquens mente quæ mundi su post Jesum. Theoph. Probabile detur quod hic adolescens erat d mo in qua Pascha comederant. vero dicunt hunc adolescentem fu bum, fratrem Domini, qui dic tus, qui ab apostolis post Christi nem cathedram Hierosolymorum Greg., 14 *Moral.* Vel hoc de J citur, qui etsi post, ut verba Re audiret, ad crucem rediit, prius t

sentiment d'effroi. — Bède. — La longue vie qu'il vécut après cette époque montre qu'il n'était alors qu'un jeune homme. Or il put arriver que, s'échappant à ce moment des mains de ceux qui voulaient le retenir, il revint, après avoir repris son vêtement, se mêler, à la lumière douteuse de la nuit, à ceux qui emmenaient le Sauveur comme un de leur troupe jusqu'à l'atrium du pontife, de qui il était connu, ainsi qu'il nous le raconte lui-même. Ainsi que Pierre, qui lava des larmes de son repentir la faute de son renoncement, fut la preuve de la possibilité du retour à la grâce de ceux qui ont failli dans l'épreuve du martyre, ainsi les autres disciples qui fuirent au moment de l'arrestation sont un avertissement, pour ceux qui ne se sentent pas assez forts pour supporter les supplices du martyre, de la prudence qu'ils doivent avoir de fuir.

Ils amenèrent Jésus au grand-prêtre, chez qui s'assemblèrent tous les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs. Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du grand-prêtre, où s'étant assis auprès du feu avec les gens, il se chauffait. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point. Car plusieurs déposaient faussement contre lui; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. Quelques-uns se levèrent, et portèrent un faux témoignage contre lui en ces termes : Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait par la main des hommes; mais ce témoignage-là même n'était pas encore suffisant.

La Glose. — Plus haut, l'évangéliste nous avait raconté comment Jésus fut pris; maintenant il nous raconte comment, dans la maison

---

ritus fugit. Bed. Nam et illum eo tempore fuisse adolescentem longa post hoc in carne vita ejus indicio est : potuit enim fieri ut ad horam tenentium manibus elapsus, mox resumpto indumento redierit, et sub dubia lucis nocte se turbis ducentium Jesum quasi unus de ipsis immiscuerit, donec ad atrium pontificis, cui erat notus, perveniret, ut ipse in suo evangelio commemorat. Sicut autem Petrus, qui culpam negationis pœnitentiæ lacrymis abluit, recuperationem ostendit eorum qui in martyrio labuntur, ita cæteri discipuli, qui articulum comprehensionis fugiendo prævenerunt, cautelam fugiendi docent eos qui se minus idoneos ad toleranda supplicia sentiunt.

Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem, et convenerunt omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores : Petrus autem a longe secutus est eum usque intro in atrium summi sacerdotis, et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se. Summi vero sacerdotes et omne concilium quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant : multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant. Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes : Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manufactum, et post triduum aliud non manufactum ædificabo. Et non erat conveniens testimonium illorum.

Glos. Narraverat Evangelista superius

du prince des prêtres, il fut jugé digne de mort : « Et ils amenèrent Jésus au grand-prêtre. » — Bède. — *Le grand-prêtre*, c'est-à-dire chez Caïphe, au témoignage de saint Jean et de l'historien Josèphe, qui nous apprend qu'il avait acheté le pontificat du proconsul romain (1).

« Et se réunirent ensemble tous les prêtres et les scribes et les anciens. » — S. Jér. — C'est alors qu'a été formée cette réunion de peuples, semblable à un troupeau indompté de taureaux et de génisses. — « Pierre suivit de loin. » — Car la crainte éloigne et la charité entraîne. — Bède. — C'est avec raison qu'il suivait de loin, celui qui allait renier son maître; jamais il n'aurait pu le renier s'il l'avait suivi de près.

« Et il était assis avec les serviteurs. » — S. Jér. — Il se chauffe dans l'atrium avec les serviteurs, au foyer. Cette cour du pontife, c'est le monde; les serviteurs, les démons, et celui qui reste avec eux ne peut pas pleurer ses péchés; *le feu*, c'est le désir charnel. — Bède. — Il est un feu qui est celui de la charité, et il a été dit de ce feu : « Je suis venu mettre le feu sur la terre. » En descendant sur les croyants, ce feu leur enseigne à louer Dieu par la variété infinie des langues. Il y a aussi le feu des passions dont il a été dit : « Tous les adultères, leur cœur est comme un four. » C'est le feu qui, allumé dans la cour de Pilate par le souffle du malin esprit, armait les langues des perfides pour le renoncement et pour le blasphème. Ce feu allumé dans la cour, au milieu du froid de la nuit, était une figure de ce que faisait dans l'intérieur ce conseil pervers; car c'est au *moment où l'iniquité abonde que la charité de plusieurs se refroidit.* Pierre, pris momentané-

(1) Voyez sur le chap. 26 de saint Matthieu.

---

quomodo Dominus a ministris sacerdotum fuerat captus, nunc narrare incipit quomodo in domo principis sacerdotum morti adjudicatus fuit : unde dicitur : Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem. Beda. Summum sacerdotem significat Caipham, qui, sicut Joannes scribit (cap. 18), erat pontifex anni illius, de quo testatur Josephus, quod pontificatum sibi emerit a principe romano.

Sequitur : Et convenerunt in unum omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores. Hier. Tunc facta est congregatio taurorum in vaccis populorum. Sequitur : Petrus autem a longe secutus est, etc. Timor enim retrahit, sed charitas trahit. Bed. Merito autem a longe sequebatur, qui jam erat proxime negaturus : neque enim negare posset, si Christo proximus adhæsisset.

Sequitur : Et sedebat cum ministris, etc. Hier. In atrio cum ministris calefacit se ad ignem. Atrium sacerdotis est secularis circuitus ; ministri dæmonia sunt, cum quibus qui manet, flere peccata non potest; ignis, desiderium carnale. Bed. Est enim ignis charitas, de quo dicitur (Luc., 12) : Ignem veni mittere in terram ; qui super credentes descendens, variis linguis eos laudare Dominum docuit. Est et ignis cupiditatis, de quo dicitur (Osee, 7) : Omnes adulterantes velut clibanus corda eorum : his ignis in atrio Caiphæ instinctu maligni spi-

ment de ce froid, cherchait à se chauffer à ce feu des serviteurs de Caïphe, parce qu'il cherchait en ce moment dans la société des méchants l'appui d'avantages temporels.

« Cependant les princes des prêtres et tout le conseil, etc. » — Théoph. — La loi voulait qu'il n'y eût qu'un seul grand-prêtre; cependant tous les ans il y en avait plusieurs institués et destitués par le proconsul romain. L'évangéliste appelle donc ici *grands-prêtres* ceux qui avaient rempli le pontificat pendant le temps qui avait été convenu et qui en avaient été ensuite dépouillés. Ce qu'ils font avant le jugement est une image du jugement lui-même; car ils cherchent des témoignages pour paraître condamner Jésus et le perdre avec justice. — S. Jér. — L'iniquité mentait contre elle-même, ainsi que cette princesse (1) contre Joseph, et les prêtres contre Suzanne. Mais le feu qui n'est pas alimenté tombe. « Et ils ne trouvaient rien; car plusieurs disaient contre lui de faux témoignages, etc. » Ce qui varie manque de certitude. « Et quelques-uns, se levant, portaient de faux témoignages. » C'est la coutume des ennemis de la vérité de saisir l'ombre au lieu de la vérité. Jésus n'a point dit ce qu'ils rapportent, mais il a dit quelque chose de semblable en disant de son corps qu'il doit ressusciter dans trois jours. — Théoph. — Le Seigneur n'avait pas dit : « Je détruirai, » mais « détruisez; » il n'avait pas parlé du temple fait de main d'homme, et n'avait que nommé le temple. — S. Jér. — En disant : « Je ressusciterai, » il avait désigné un être ayant vie et un temple

(1) C'est le seul moyen d'entendre le mot *regina* que saint Jérôme applique ici à Putiphar.

ritus accensus, ad negandum ac blasphemandum Dominum perfidorum linguas armabat : quod enim intus in domo maligna synodus gerebat, hoc ignis in atrio inter frigora noctis accensus figurabat : quoniam enim abundat iniquitas, refrigescit charitas multorum (Matth., 24). Hoc frigore torpens ad horam Petrus, quasi prunis ministrorum Caiphæ calefieri cupiebat; quia temporalis commodi solatium perfidorum societate quærebat.

Sequitur : Summi vero sacerdotes, et omne concilium, etc. Theoph. Lege præcipiente quod unus existeret summus sacerdos, tunc multi erant substituti, et destituti annis singulis per principem Romanorum. Summos ergo sacerdotes dicit illos, qui terminatum eis tempus complentes jam compleverant, et a sacerdotio destituti erant. Figuram autem judicii, quod in præjudicium agebant, operantur, testimonia quærentes, ut videantur Jesum juste damnare et perdere. Hier. Sed mentita est iniquitas sibi (*Psal.* 26), ut regina adversus Joseph (*Gen.*, 29), sacerdotes adversus Susannam (Dan., 13). Sed ignis sine materia deficit : unde sequitur : Nec inveniebant : multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, etc., quod enim variatur, incertum habetur. Sequitur : Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant. Moris est hæreticorum umbram de veritate trahere : non ille dixit quod illi dicunt, sed simile verbum de templo corporis sui, quod post biduum resuscitavit. Theoph. Non enim Dominus dixerat : Ego dissolvam

qui respire. Il est faux témoin celui qui rapporte les choses qui ont été dites dans un autre sens qu'elles n'ont été dites.

Alors le grand-prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous? Mais Jésus demeurait dans le silence, et il ne répondait rien. Le grand-prêtre l'interrogea encore, et lui dit : Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni à jamais? Jésus lui répondit : Je le suis, et vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté divine, et venant sur les nuées du ciel. Aussitôt le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, leur dit : Qu'avons-nous plus besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème qu'il a proféré. Qu'en jugez-vous? Tous le condamnèrent comme étant digne de mort. Alors quelques-uns commencèrent à lui cracher au visage; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups de poing, en lui disant : Devine qui t'a frappé; et les valets lui donnaient des soufflets.

Bède. — Plus Jésus se tait devant ces faux témoins, indignes qu'il leur réponde, et devant ces prêtres suspects, et plus le grand-prêtre, dépassé par sa colère, le provoque à répondre pour pouvoir l'accuser, quelle que soit sa réponse : « Et le grand-prêtre, se levant dans le milieu, etc. » Ce prince des prêtres, irrité et impatient, et ne trouvant pas matière à calomnie, faisait ainsi éclater par ses mouvements extérieurs la folie de son cœur. — S. Jér. — Mais le Dieu Sauveur, qui a secouru le monde et lui a apporté le salut par sa piété, se laisse conduire sans rien dire, comme une brebis que l'on conduit à la boucherie; et il se tait, et il ne cherche pas à s'excuser : « Pour lui, il se taisait, et il ne répondit rien. » Le Christ qui se tait absout Adam qui s'excuse. — Théoph. — Il se taisait, parce qu'il savait qu'ils ne prête-

---

lud, sed, solvite ; neque manu factum dixit, sed simpliciter templum. Hier. Dixit etiam, suscitabo, vivum animal significans, et spirans templum. Falsus testis est qui in eo sensu dicta intelligit, quo non dicuntur.

Exsurgens autem summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quicquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his? Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti? Jesus autem dixit illi : Ego sum; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cœli. Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes? Audistis blasphemiam : quid vobis videtur? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis. Et cœperunt quidam conspuere, et velare faciem ejus, et colaphis eum cædere, et dicere ei : Prophetiza. Et ministri alapis eum cædebant.

Beda. Quanto Jesus tacebat ad indignos responsione sua falsos testes, et sacerdotes impios, tanto magis pontifex furore superatus, eum ad respondendum provocat, ut ex qualibet occasione sermonis, locum inveniat accusandi : unde dicitur : Et exsurgens summus sacerdos in medium, etc. Iratus quidem princeps et impatiens, non inveniens calumniæ locum, exsurgit de solio ut insaniam mentis motu corporis demonstraret. Hier. Sed ipse Deus Salvator noster, qui mundo salutem contulit et hu-

raient aucune attention à ses excuses; et c'est là le sens de cette réponse que rapporte saint Luc : « Si je vous réponds, vous ne me croirez pas. » — « Mais de nouveau le grand-prêtre l'interrogeait; et il lui dit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu béni? » — Cette demande du grand-prêtre n'est pas pour apprendre quelque chose, mais pour trouver un motif à condamnation. Il demande : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu béni? » Il y avait beaucoup de christs : ainsi les rois et les grands-prêtres; mais aucun d'eux ne se disait « le Fils du Dieu béni, » du Dieu loué à jamais.

S. Jér. — Celui qu'ils ne savent pas reconnaître de près, d'autres le saluaient de loin, ainsi qu'Isaac, qui, ne sachant pas, étant aveugle, reconnaître Jacob qu'il a sous la main, chante les choses les plus éloignées. « Mais Jésus leur dit : Je le suis, » afin de les rendre inexcusables. — Théoph. — Il savait qu'ils ne croiraient point; cependant il leur répondit, afin qu'il ne pussent pas dire plus tard : « Si nous avions entendu quelque aveu de sa bouche, nous aurions cru. » Ce sera là leur condamnation d'avoir entendu et de n'avoir pas cru. — S. Aug. — Matthieu dit que Jésus répondit : « Vous l'avez dit; » et Marc, en lui faisant répondre : « C'est moi, » nous montre que cette réponse : « Vous l'avez dit, » revient au même.

« Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant dans les nuées du ciel. » — Théoph. — Paroles qui reviennent à ceci : Vous me verrez comme Fils de l'homme à la droite du Père (la puissance divine signifiant ici le Père). Il ne viendra pas

---

mano generi sua pietate subvenit, sicut ovis ad occisionem sine voce ducitur, et submutuit, et siluit a bonis : unde sequitur : Ille autem tacebat, et nihil respondit. Taciturnitas Christi apologiam (id est, excusationem) Adæ absolvit. Theoph. Tacebat autem, sciens quod non attenderent verbis ejus : unde secundum Lucam respondit : Si dixero vobis, non creditis mihi; unde sequitur : Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti? Interrogat quidem hoc summus sacerdos, non ut addiscens crederet, sed ut ex hoc aliquam occasionem captaret. Quærit : Tu es Christus Filius Dei benedicti? Multi namque erant Christi (id est, uncti) sicut reges et summi sacerdotes; sed nullus eorum dicebatur, Filius Dei benedicti, quasi semper collaudati.

Hier. Hunc autem expectabant de longe quem prope non vident, sicut Isaac caligantibus oculis Jacob sub manibus non agnoscit, sed longe de eo futura canit : sequitur : Jesus autem dixit illi : Ego sum; ut scilicet inexcusabiles sint. Theoph. Sciebat namque quoniam non crederent; tamen respondit, ne postea dicerent : Si audissemus aliquid ab eo, credidissemus ei : hoc autem est in eorum præjudicium, quia audierunt et non crediderunt. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 6 et 7). Matthæus autem non dixit respondisse Jesum : ego sum, sed, tu dixisti; sed Marcus tantum valere ostendit quod ei dixit Jesus : Tu dixisti, quantum si diceret : Ego sum

Sequitur : Et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli. Theoph. Ac si dice-

sans son corps, mais il apparaîtra dans le jugement à ceux qui l'ont crucifié, tel qu'ils le virent sur la croix. — BÈDE. — Si la croix, ô juif, chrétien, ou païen, se présente à vous dans un mépris, une maladie, ou une injure, voyez le Fils de Dieu montant par ces degrés jusqu'à son trône, à la droite du Père, et jusqu'à cette majesté qui l'enveloppe au moment où il arrive entouré des nuées du ciel. — S. JÉR. — Au moment où le pontife interroge *le Fils de Dieu*, c'est *le Fils de l'homme* qui répond, pour vous apprendre que les deux ne sont qu'une seule et même personne. Entendez-le cependant de manière à ne pas faire de la Trinité une quaternité, mais en ce sens que l'homme, en Jésus-Christ, est en Dieu, et Dieu en l'homme. Il dit qu'il viendra *assis à la droite de la puissance*, c'est-à-dire régnant dans la vie éternelle et dans la vertu divine. « Et venant dans les nuées du ciel. » Il est monté au ciel dans une nuée; il viendra dans les nuées : c'est-à-dire qu'il est monté au ciel dans son corps seulement, dans le corps qu'il reçut du sein d'une vierge; mais il viendra au jugement avec l'Église multiple en ses formes, l'Église, qui est sa plénitude et son corps.

S. LÉON, pape. — Caïphe, pour rendre plus sensible l'excès de jalousie que lui avait fait éprouver ce qu'il venait d'entendre, déchira ses vêtements; et, sans se rendre compte de ce que signifiait cet acte insensé, il se priva ainsi lui-même de l'honneur du sacerdoce, oubliant le précepte donné au grand-prêtre : « Il ne se découvrira pas en ôtant sa tiare, et il ne déchirera pas ses vêtements. » N'est-il point dit de lui : « Le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, dit :

---

ret : Videbitis me tanquam Filium hominis a dextris Patris sedentem : virtutem namque hic Patrem dicit. Non autem sine corpore veniet, sed qualis apparuit crucifigentibus, in judicio eis apparebit. BED. Si ergo tibi in Christo, o Judææ, o pagane et hæretice, contemptus, infirmitas, et crux contumelia est, vide quia per hoc Filius hominis ad dexteram Dei Patris sessurus, et in sua cum nubibus cœli est majestate venturus. HIER. Et quidem sacerdos interrogat Filium Dei : Jesus autem respondet : Filium hominis, ut hinc intelligamus Dei Filium idem esse et Filium hominis; et ne quaternitatem faciamus in Trinitate, sed homo in Deo, et Deus in homine sit. Dixit autem : A dextris virtutis sedentem, id est, in vita regnantem sempiterna, et virtute divina; et venientem cum nubibus cœli : in nube ascendit, cum nube veniet, id est, in corpore suo solo, quod sumpsit a Virgine, ascendit; et cum multiformi Ecclesia quæ corpus ipsius et plenitudo ejus, ad judicium venturus est.

LEO PAPA (*De pass. Dom.*, serm. 6). Caiphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam, scidit vestimenta sua, et nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit : oblitus præcepti illius quod legitur in principe sacerdotum : De capite suo cidarim non deponet, et vestimenta sua non disrumpet. Nam sequitur : Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes? Audistis blasphemiam, etc. THEOPH. Adimplet quidem sacerdos consue-

Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème, etc. » Le grand-prêtre se montre ainsi fidèle à une coutume juive. C'était, en effet, une coutume des Juifs de déchirer ses vêtements lorsqu'on entendait dire quelque chose de triste, ou qu'il était impossible de supporter. Caïphe déchire ses vêtements, pour faire voir que le Christ avait prononcé un blasphème grand et intolérable.

BÈDE. — Dans une signification mystérieuse plus élevée, ce grand-prêtre qui, dans la passion du Sauveur, déchire son vêtement sacerdotal, c'est-à-dire l'*éphod* (1), alors que les soldats ne purent parvenir à déchirer la robe du Sauveur au moment de son crucifiement, nous exprime que le sacerdoce juif devait être déchiré à cause du crime de ses pontifes, tandis que l'Église, qui est souvent appelée la robe du Sauveur, rien ne saurait vaincre sa solidité.

THÉOPH. — Le sacerdoce des Juifs devait être déchiré, parce qu'il avait jugé le Christ digne de mort : « Et tous le condamnèrent comme digne de mort. » — S. JÉR. — Ils le jugèrent coupable de mort, afin que par cette condamnation il détruisît notre condamnation. — « Et ils se mirent à cracher sur lui. » — C'est afin de laver notre âme par ces crachats qui le couvrent, et pour déchirer le voile de notre âme par ce voile odieux de son visage. Par les coups dont il fut frappé à la tête, il guérit la tête du genre humain, Adam; et par les soufflets donnés sur ses joues, il mérite la louange de nos lèvres et l'applaudissement de nos mains : « Toutes les nations, applaudissez des mains ! » — BÈDE. — Par ces mots : « Prophétise-nous qui t'a frappé, » ils se moquent

(1) L'éphod, qui était le vêtement des prêtres, pouvait être usurpé quelquefois par les rois. Ainsi l'on voit David vêtu de l'éphod lorsqu'il danse devant l'arche (2 Rois, 6, v. 14).

---

tudinem judaicam : cum enim aliquid intolerabile et triste illis occurrebat, vestimenta scindebant. Ut ergo monstraret quod Christus magnam et intolerabilem blasphemiam dixerit, vestimenta scidit.

BED. Altiori autem mysterio factum est, ut in passione Domini pontifex Judæorum sua ipse vestimenta discinderet, hoc est, Ephod; cum tunica Domini nec ab ipsis qui eum crucifixere militibus scindi potuerit : figurabatur enim quia sacerdotium Judæorum pro sceleribus ipsorum pontificum esset scindendum; soliditas vero Ecclesiæ, quæ vestis sui Redemptoris solet appellari, nunquam valet disrumpi.

THEOPH. Ex eo sacerdotium Judæorum scindendum erat, quod condemnaverunt Christum esse reum mortis : unde sequitur : Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis. HIER. Condemnant quidem eum esse reum mortis, ut reatu suo reatum nostrum solveret. Sequitur : Et cœperunt quidam conspuere eum; ut scilicet sputaminibus susceptis, faciem animæ nostræ lavaret; et velamine faciei suæ, velamen cordium nostrorum auferret; et colaphis, quibus in caput percussus est, caput humani generis (quod est Adam) sanaret, et alapis quibus expalmatus est in maxillas, laus ejus nostris manibus labiisque plauderet; ut dicitur (*Psal.* 46) : Omnes gentes, plaudite manibus. BED. Quod vero dicunt ei : Prophetiza quis est qui te percussit, quasi in contumeliam faciunt ejus qui se a

de celui qui a voulu que tous les peuples le considérassent comme prophète. — S. AUG. — Il faut admettre que Jésus souffrit toutes ces choses jusqu'au matin, dans la maison du prince des prêtres où il fut conduit tout d'abord.

Cependant Pierre étant en bas dans la cour, une des servantes du grand-prêtre y vint, et l'ayant vu qui se chauffait, après l'avoir considéré, elle lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Nazareth. Mais lui le nia, en disant : Je ne le connais point, et je ne sais ce que vous dites. Et étant sorti dehors dans le vestibule, le coq chanta. Et une servante, l'ayant encore vu, commença à dire à ceux qui étaient présents : Celui-ci est de ces gens-là. Mais il le nia pour la seconde fois. Et, peu de temps après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là, car vous êtes de Galilée. Il se mit alors à faire des serments exécrables, et à dire en jurant : Je ne connais point cet homme dont vous me parlez. Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois ; et il se mit à pleurer.

S. AUG. — Tous les évangélistes ne racontent pas dans le même ordre la tentation de Pierre, tentation qui vint prendre place parmi tous les outrages faits au Seigneur. Luc raconte d'abord cette tentation, et il la place après tous ces outrages dont nous venons de parler. Jean commence à raconter cette tentation de Pierre ; il intercale quelques-uns de ces outrages, nous montre Pierre emmené chez Caïphe, grand-prêtre, récapitule et explique la tentation de Pierre dont il avait commencé de parler. Matthieu et Marc racontent d'abord ces outrages, et ne font venir qu'ensuite la tentation de Pierre, dont il est dit ici : « Et

---

populis prophetam haberi voluit. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 6). Hoc autem intelligitur passus Dominus usque ad mane in domo principis sacerdotum quo prius adductus est.

Et cum esset Petrus in atrio seorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis. Et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras : at ille negavit, dicens : Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit. Rursus autem cum vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus, quia hic ex illis est. At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui astabant, dicebant Petro : Vere ex illis es ; nam et Galilæus es. Ille autem cœpit anathematizare et jurare, quia nescio hominem istum quem dicitis. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.

AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 6). De Petri tentatione quæ inter prædictas Domini contumelias facta est, non eodem ordine omnes evangelistæ narrant. Nam Lucas explicat prius tentationem Petri, tum demum has Domini contumelias ; Joannes autem incipit Petri tentationem dicere, et interposuit quædam de contumeliis Domini, et adjunxit, quod inde missus est ad Caipham pontificem ; et inde recapitulat, ut explicet quam cœperat tentationem Petri ; Matthæus autem et Marcus primo comme-

lorsque Pierre était dans la cour, vint une des servantes, etc. » — Bède. — Que veut donc dire ceci, que nous le voyons d'abord trahi par une servante, alors qu'il y avait là plusieurs hommes qui auraient pu bien plutôt le reconnaître, si ce n'est pour que nous voyions péchant, lui aussi, dans la passion du Sauveur, ce sexe qui devait être racheté par cette passion?

« Et il nia en disant : Je ne sais pas ce que vous voulez dire. » — S. Jér. — Pierre, sans l'esprit, céda devant une servante; avec l'esprit, il ne céda ni aux rois ni aux princes. — Théoph. — Ce fut providentiellement que le Sauveur le laissa tomber, afin qu'il ne se laissât pas enfler, et afin qu'instruit par ce qui lui était arrivé à lui-même de la faiblesse humaine, il se montrât miséricordieux aux autres pécheurs.

« Et il sortit dehors devant la cour, et le coq chanta. » — Bède. — Les autres évangélistes passent sous silence ce premier chant du coq, toutefois sans le nier. Il est d'autres faits racontés par les uns et omis par les autres.

« Et lorsqu'il l'eut vu de nouveau, etc. » — S. Aug. — Cette servante n'est pas la même, mais une autre, ainsi que le rappelle Matthieu. L'on peut admettre aussi qu'il fut poussé à cette seconde négation par deux personnes à la fois, par la servante que rappellent tout à la fois Matthieu et Marc, et par une autre personne citée par Luc. — « Mais lui nia de nouveau. » — Pierre, ainsi que Jean le rapporte, était déjà revenu dans l'intérieur de la cour; de manière que ce fut devant le feu qu'il fit le second renoncement. La servante avait dit ce qui est rapporté plus haut, non plus à Pierre, mais à ceux qui

---

morant Christi contumelias, deinde Petri tentationem, de quo dicitur : Et cum esset Petrus in atrio, venit una ex ancillis, etc. Beda. Quid autem sibi vult quod prima eum prodit ancilla, cum viri utique eum magis potuerint cognoscere, nisi ut et iste sexus peccasse in necem Domini videretur, et iste sexus redimeretur per Domini passionem?

Sequitur : At ille negavit, dicens : Neque scio quid dicas, etc. Hier. Petrus sine Spiritu voci ancillæ cessit; cum Spiritu nec principibus nec regibus cedit. Theoph. Hoc autem eum pati dispensative permisit Dominus, ne scilicet extolleret se; simulque ut peccantibus misericors ostendatur, tanquam ex seipso instructus humanæ infirmitatis eventum.

Sequitur : Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit, etc. Bed. De hoc galli cantu cæteri evangelistæ tacent, non tamen factum negant; sicut et multa alia alii silentio prætereunt quæ alii narrant.

Sequitur : Rursus autem cum vidisset illum, etc. Aug., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 6). Hæc ancilla non eadem, sed alia est, sicut dicit Matthæus. Sane hoc quoque intelligitur, quia in secunda negatione a duobus compellatus est; ab ancilla, scilicet quam commemorant Matthæus et Marcus, et ab alio quem commemorat Lucas. Sequitur : At ille iterum negavit. Jam Petrus redierat, ut quemadmodum dicit Joannes, ad focum stans iterum negaret : unde ancilla dicebat quod supra dictum est, non illi (scilicet Petro), sed his qui illo exeunte ibi

étaient restés là, de manière toutefois que Pierre l'entendît; et c'est en revenant au milieu d'eux, et en s'asseyant de nouveau devant le feu, qu'il nia pour aller contre ce que disaient les assistants. L'on conclut avec évidence de tout ce que disent les évangélistes que ce n'est point en dehors de la cour, devant la porte, mais au dedans, auprès du feu, que Pierre fit ce second renoncement; seulement Matthieu et Marc, qui nous le montrent sortant, omettent de dire, pour abréger, qu'il était rentré.

Bède. — Nous apprenons de ce renoncement de Pierre qu'il y a à renoncer le Sauveur, non-seulement celui qui nie le Christ, mais encore le chrétien qui nie d'être chrétien. Jésus ne dit pas à Pierre : Vous nierez que vous soyez mon disciple, mais il lui dit : « Vous me nierez; » et ce disciple nia le Christ en niant qu'il fût chrétien lui-même. — « Et après un peu de temps, ceux qui étaient là disaient de nouveau à Pierre : Vous êtes vraiment de leur nombre, car vous êtes Galiléen, etc. » — Non pas que les habitants de la Galilée parlassent une autre langue que ceux de Jérusalem, car ils étaient tous Hébreux, mais chaque région, chaque province, avait ses manières différentes de s'exprimer, et ne pouvait échapper à l'accent qui lui était propre.

Théoph. — Accablé de frayeur, et oubliant cette parole de son maître : « Celui qui m'aura avoué devant les hommes, je l'avouerai moi-même devant mon Père, » Pierre renia son Seigneur. — Bède. — Combien sont pernicieuses les influences des hommes pervers au milieu d'infidèles! Pierre nie qu'il connaisse comme *homme* celui qu'il a proclamé Dieu au milieu des disciples. Or, l'Écriture sacrée a cou-

---

remanserant, sic tamen ut ille audiret : unde rediens et rursus ad ignem stans, resistebat negando verbis eorum. Liquido enim colligitur collatis de hac re omnibus evangelistarum testimoniis, non ante januam secundo Petrum negasse, sed intus in atrio in ignem; Matthæum autem et Marcum qui commemoraverunt exisse eum foras, regressum ejus brevitatis causa tacuisse.

Beda. In hac autem negatione Petri discimus, non solum abnegari Christum ab eo qui dicit eum non esse Christum, sed ab alio etiam qui cum sit, negat se esse christianum : Dominus enim non ait Petro : Discipulum meum te negabis, sed, me negabis. Negavit ergo Christum, cum se negavit ejus discipulum. Sequitur : Et post pusillum rursus qui stabant, dicebant Petro : Vere ex illis es : nam et Galilæus es, etc. Non quod alia lingua Galilæi quam Hierosolymitæ loquerentur, qui utrique fuerunt Hebræi, sed quod unaquæque provincia et regio suas habeat proprietates, ac vernaculum loquendi sonum vitare non possit.

Theoph. Igitur timore Petrus perterritus, et Domini sermonem oblitus dicentis (Matth., 10) : Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, Dominum abnegavit : unde sequitur : Ille autem cœpit anathematizare, etc. Bed. Quam noxia sunt pravorum consilia! inter infideles hominem negavit se nosse, quem inter discipulos Deum fuerat confessus. Solet autem Scriptura sacra meritum causarum per statum

tume de déclarer le caractère des causes en désignant le moment où elles ont lieu. C'est ainsi que Pierre, qui nia au milieu de la nuit, se repentit au chant du coq. « Et aussitôt le coq chanta de nouveau, etc. » — THÉOPH. — Les larmes de Pierre le réunirent (1) de nouveau à son maître par la force de la pénitence. Ainsi sont confondus les novateurs qui nient que l'on doive recevoir comme pénitents, pour la rémission de leurs péchés, ceux qui sont tombés depuis leur baptême. Voici Pierre qui a été rendu à son maître par la pénitence, lui qui avait péché après avoir reçu le corps et le sang de son maître. Les faiblesses des saints ont été écrites, afin que si nous sommes tombés par mégarde nous ayons recours à leur souvenir, et qu'il nous aide à nous élever jusqu'à la pénitence.

S. JÉR. — Au sens mystique, la première servante, c'est l'ébranlement donné à l'âme; la seconde, le consentement; le troisième tentateur, c'est l'acte. C'est ce triple renoncement que le souvenir de la parole du Christ efface par les larmes. Le coq nous fait entendre sa voix, lorsqu'un prédicateur nous fait entendre sa voix pour nous exciter par la pénitence à la componction. Nous commençons à pleurer, lorsqu'une étincelle de la parole nous embrase au fond du cœur, et nous sortons dehors lorsque nous rejetons au dehors ce que nous étions au dedans.

(1) Le grec ὠκείωσε veut plutôt dire : *en firent le serviteur.*

---

designare temporum. Unde Petrus qui media nocte negavit, ad galli cantum pœnituit : unde subditur : Et statim iterum gallus cantavit, etc. THEOPH. Lacrymæ enim Petrum Christo per pœnitentiam addixerunt. Confundantur itaque novatiani qui dicunt quod qui post susceptionem baptismatis peccaverit, non suscipitur ut sibi delictum remittatur : ecce enim Petrus, qui et Christi corpus sumpsit, et sanguinem, per pœnitentiam est susceptus, etenim sanctorum defectus propter hoc scripti sunt, ut et nos si per incautelam ceciderimus, recursum habeamus ad eorum exemplum, et speremus per misericordiam sublevari.

HIER. Mystice autem prima ancilla, titubatio est; secunda, consensio; tertius vir, actus est. Hæc trina negatio, quam abluit per fletus verbi Christi recordatio. Tunc nobis gallus cantat, quando prædicator quisque per pœnitentiam corda nostra ad compunctionem excitat. Tunc incipimus flere, quando ignimur intus per scintillam scientiæ, et foras eximus, cum extra ejicimus quod intus fuimus.

CHAPITRE XV.

Aussitôt que le matin fut venu, les princes des prêtres avec les sénateurs et les scribes et tout le conseil, ayant délibéré ensemble, lièrent Jésus, l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate. Pilate l'interrogea, en lui disant : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Or comme les princes des prêtres formaient diverses accusations contre lui, Pilate, l'interrogeant de nouveau, lui dit : Vous ne répondez rien? Voyez de combien de choses ils vous accusent. Mais Jésus ne répondit plus rien davantage, de sorte que Pilate en était tout étonné.

Bède. — Les Juifs avaient cette coutume de livrer lié au juge celui qu'ils avaient condamné à mort; et c'est pour cela qu'après avoir raconté la condamnation du Christ, l'évangéliste ajoute : « Et aussitôt le matin, liant Jésus, etc. » Il faut remarquer cependant que ce n'est pas la première fois qu'ils le lièrent; car le soir, ainsi que Jean le raconte, ils l'avaient lié, lorsqu'ils s'étaient emparés de lui dans le jardin. — Théoph. — Ils livrèrent Jésus aux Romains; mais ils furent livrés eux-mêmes à ces mêmes Romains, pour que fût accomplie cette parole : « Vous leur rendrez selon les œuvres de leurs mains. »

« Et Pilate l'interrogea. » — Bède. — Pilate, ne l'interogeant que sur ce seul fait s'il n'était point le roi des Juifs, prononce la condamnation des Juifs, qui n'avaient même pas pu trouver de faux prétextes contre le Sauveur. — « Et lui, répondant, dit : Vous le dites. » — Il répondit de manière à dire la vérité, et de manière que sa parole ne fût pas ac-

---

CAPUT XV.

Et confestim mane consilium facientes summi sacerdotes cum senioribus et scribis, et universo concilio, vincientes Jesum duxerunt, et tradiderunt Pilato. Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judæorum? At ille respondens ait illi : Tu dicis. Et accusabant eum summi sacerdotes in multis. Pilatus autem rursum interrogavit eum, dicens : Non respondes quicquam? Vide in quantis te accusant. Jesus autem nihil amplius respondit, ita ut miraretur Pilatus.

Beda. Habebant Judæi hunc morem, ut quem adjudicassent morti, ligatum judici traderent : unde post condemnationem Christi subjungit Evangelista : Et confestim mane vincientes Jesum, etc. Attamen notandum quod non tunc primum ligaverunt eum, sed mox comprehensum nocte in horto (ut Joannes declarat) ligaverunt. Theoph. Tradiderunt itaque Jesum Romanis, sed et ipsi a Deo traditi fuerunt in manibus Romanorum, ut adimplerentur Scripturæ dicentes (*Psal.* 27) : Secundum opera manuum eorum retribue illis.

Sequitur : Et interrogavit eum Pilatus, etc. Bed. Pilato nihil aliud criminis interrogante nisi utrum Rex Judæorum sit, arguuntur impietatis Judæi, quod nec falso quidem invenire potuerint quod objice-

cessible à la calomnie. — THÉOPH. — Sa réponse est douteuse; car ces mots : « Vous le dites, » peuvent s'entendre ainsi : « Vous le dites, mais je ne le dis pas. » Et remarquez qu'il répond en partie à Pilate qui le questionne malgré lui, tandis qu'il n'a rien à répondre aux prêtres et aux princes, comme les jugeant indignes de sa réponse.

« Et ils l'accusaient. » — S. AUG. — Luc raconte ainsi ces crimes supposés dont ils l'accusaient : « Ils se mirent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme révolutionnant notre nation et l'empêchant de payer le tribut à César, et disant qu'il est le Christ-roi. »

« Pilate l'interrogea de nouveau, et lui demanda : Vous ne répondez rien? Voyez sur combien de choses ils vous accusent! » — BÈDE. — C'est un païen qui condamne Jésus, mais il fait remonter la condamnation au peuple juif. — « Jésus ne répondit plus rien, de manière que Pilate fut étonné. » — Il ne voulut pas répondre, afin de ne pas être renvoyé hors de cause par Pilate, et qu'ainsi les avantages de sa mort ne fussent pas différés.

THÉOPH. — Ce que Pilate admirait, c'est qu'étant docteur de la loi et éloquent, et pouvant pulvériser leurs accusations par ses reproches, il ne répondait rien, supportant seulement les accusations.

Or il avait accoutumé de délivrer à la fête de Pâque celui des prisonniers que le peuple demandait. Et il y en avait un alors nommé Barrabas, qui avait été mis en prison avec d'autres séditieux, parce qu'il avait commis un meurtre dans une sédition. Le peuple, étant donc venu devant le prétoire, lui demanda qu'il leur fît la grâce qu'il avait toujours accoutumé de leur faire. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des

---

rent Salvatori. Sequitur : At ille respondens ait : Tu dicis. Sic respondit ut verum diceret, et sermo ejus calumniæ non pateret. THEOPH. Dubiam enim responsionem emisit, nam, tu dicis, potest sic intelligi : Tu dicis hoc, sed ego non dico. Et nota quod Pilato, qui invitus fert sententiam, aliqua in parte responderit; sacerdotibus autem et principibus respondere noluerit, indignosque sermone suo judicaverit.

Sequitur : Et accusabant eum, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 8). Lucas etiam ista crimina quæ falso objecerunt, aperuit : sic enim narrat : Cœperunt accusare eum dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum regem esse.

Sequitur : Pilatus autem rursum interrogavit eum dicens : Non respondes quicquam : vide in quantis te accusant. BED. Ethnicus quidem est qui condemnat Jesum, sed causam refert in populum Judæorum. Sequitur : Jesus autem nihil amplius respondit ita ut miraretur Pilatus. Nihil quidem respondere voluit, ne crimen diluens, dimitteretur a præside, et crucis utilitas differretur.

THEOPH. Mirabatur autem Pilatus, quia cum legis doctor esset et eloquens, et potens responsione sua eorum accusationes infringere, non respondebat quicquam, sed magis accusationes viriliter sustinebat.

Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis quemcumque petissent. Erat autem qui dicebatur Barrabas, qui cum se-

Juifs? Car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient mis entre les mains. Mais les prêtres excitèrent le peuple à demander qu'il leur délivrât plutôt Barrabas. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs? Mais ils crièrent de nouveau, et lui dirent : Crucifiez-le. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et eux criaient encore plus fort : Crucifiez-le. Enfin Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barrabas; et ayant fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.

Bède. — Pilate offrit plusieurs occasions de délivrer le Sauveur: d'abord en mettant un scélérat en regard du juste. « Et au jour de fête, il avait la coutume de leur délivrer. » — La Glose. — Chose qu'il avait coutume de faire pour capter la grâce du peuple. Il le faisait surtout au jour de Pâques, jour auquel le peuple affluait à Jérusalem de toutes les parties de la Judée. L'évangéliste, pour faire ressortir davantage ce qu'avait de monstrueux la faute de ce choix, nous dit combien Barrabas était gravement coupable : « Celui que l'on nommait Barrabas était le même qui avait commis un homicide dans une sédition. » Ainsi nous voyons quelle était cette faute énorme, qui était un homicide; la manière dont elle avait été commise, à l'aide d'une sédition soulevée dans toute la ville; cette circonstance fait ressortir la notoriété de la faute: Barrabas était prisonnier avec les séditieux.

« Et lorsque la foule fut montée, elle se mit à demander. » — S. Aug. — Ce n'est point une difficulté que Matthieu omette cette circonstance, que Marc rappelle ici, que ce furent eux-mêmes qui demandèrent qu'on leur délivrât un prisonnier; car cela ne fait rien qu'une cir-

---

ditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium ; et cum ascendisset turba cœpit rogare, sicut semper faciebat illis. Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ! Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barrabam dimitteret eis. Pilatus autem iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum ? At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifige eum. Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.

Bed. Multas liberandi Salvatorem Pilatus occasiones dedit : primo latronem justo conferens : unde dicitur : Per diem autem festum solebat dimittere illis unum, etc. Glossa. Quod quidem solitus erat facere, ut gratiam populi captaret; et præcipue in die festo, quando de tota provincia Judæorum populus Hierosolymam confluebat. Et ut major Judæorum improbitas appareat, describitur consequenter enormitas culpæ latronis quem Judæi Christo prætulerunt : unde sequitur : Erat autem qui dicebatur Barrabas qui in seditione fecerat homicidium : in quo ostenditur, et ex gravitate culpæ notabilis quod homicidium fecerat; et ex modo faciendi, quia cum perturbatione civitatis hoc fecerat, seditionem concitando, et etiam quia culpa ejus manifesta erat; nam et cum seditiosis vinctus erat.

Sequitur : Et cum ascendisset turba, cœpit rogare, etc. Aug., *De cons. Evang.*

constance racontée par un évangéliste soit omise par un autre. — « Pilate leur répondit et leur dit : Voulez-vous que je vous renvoie le roi des Juifs ? » L'on peut se demander quelles paroles répondit Pilate dans cette circonstance, ou celles que rapporte ici Marc, ou celles rapportées par Matthieu ; car il est une différence entre elles. Il ne paraît pas, en effet, que ce soit la même chose : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barrabas ou Jésus qui est appelé Christ, » ainsi que le rapporte Matthieu, et ce qui est dit ici : « Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? » Mais d'abord il est certain que les rois étaient appelés christ en Judée (1). Ensuite, il est incontestable que ce qu'ont voulu rapporter l'un et l'autre évangéliste, c'est que Pilate demanda aux Juifs s'ils voulaient qu'il leur délivrât le roi des Juifs ou bien le Christ. Cela ne fait rien à ce passage que Marc n'y parle pas de Barrabas; car ce qu'il voulait raconter, c'était uniquement ce qui concernait le Sauveur, et d'ailleurs, sa manière de rapporter la réponse des Juifs met assez en évidence quel est celui qu'ils désiraient qu'on leur livrât. « Les prêtres soulevèrent la foule afin que ce fût plutôt Barrabas qui leur fût délivré. » — BÈDE. — Jusqu'à ce jour, ce que les Juifs ont demandé les a suivis partout. Le choix leur ayant été offert, ils préfèrent un voleur à Jésus, et un homicide au Sauveur. Ils sont demeurés tellement les esclaves des voleurs et des séditieux, qu'ils ont perdu leur pays et leur royaume, qu'ils avaient préférés au Christ, et n'ont jamais plus recouvré la liberté du corps ni celle de l'âme.

(1) 1 Rois, v. 10; 16, v. 6, etc.

(lib 3, cap. 8). Nulla quæstio est, quod Matthæus tacet ipsos petisse, ut aliquis eis dimitteretur, quod Marcus hic dicit : nil enim interest si alius aliud tacet, quod alius commemorat. Sequitur : Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ? Quæri potest quæ verba Pilatus dixerit : utrum quæ a Matthæo, an quæ a Marco referuntur : aliud enim videtur esse : Quem vultis dimittam vobis? Barrabam, an Jesum qui dicitur Christus ? ut Matthæus refert : aliud : Vultis vobis dimittam Regem Judæorum ? ut hic dicitur. Sed quia Christos reges dicebant, et qui dixit illum an illum, manifestum est eum dixisse an vellent dimitti Regem Judæorum, id est, Christum ; nihil plane interest sententiæ quod hic tacuit Marcus de Barraba ; hoc solum volens dicere, quod ad Dominum pertinebat : quando quidem in eorum responsione satis et ipse ostendit, quem sibi dimitti voluerint. Nam sequitur : Pontifices autem concitaverunt turbam ut magis Barrabam dimitteret eis. BED. Hæret Judæis usque hodie sua petitio, quam tanto labore impetrarant : quia enim data sibi optione pro Jesu latronem, pro Salvatore interfectorem elegerunt, merito salutem perdiderunt et vitam; et latrociniis ac seditionibus se intantum subdiderunt, ut patriam regnumque suum (quod plus Christo amaverunt) perdiderint; et libertatem corporis et animæ nunquam receperint.

Ensuite, par les paroles qui suivent, Pilate leur offre une autre occasion de délivrer le Sauveur : « Que voulez-vous que je fasse, etc. » — S. Aug. — Il est bien clair que Matthieu, qui rapporte ainsi : « Que ferai-je de Jésus qui est appelé le Christ ? » rapporte de la même manière que Marc, qui dit *le roi des Juifs* au lieu du Christ ; car seuls, parmi les rois, ceux des Juifs étaient des christs (1).

« Mais eux s'écrient de nouveau : Crucifiez-le. » — Théoph. — Remarquez la dépravation des Juifs et les moyens ingénieux de Pilate, quoiqu'il soit coupable de n'avoir pas résisté au peuple. Ils criaient : « Crucifiez-le, » et il faisait tous les efforts les plus humbles pour arracher Jésus à leur prévention. C'est pour cela qu'il les interroge une seconde fois : « Pilate leur dit : Quel mal a-t-il fait ? » Il cherchait en cela une occasion de renvoyer l'innocent Jésus. — Bède. — Les Juifs, tout entiers à leur fureur insensée, ne répondent pas à la question de Pilate. « Et ils criaient encore davantage : Crucifiez-le, » pour accomplir cette parole de Jérémie : « Mon héritage est devenu pour moi comme un lion dans la forêt ; ils ont élevé leur voix contre moi. »

« Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barrabas, et il leur livra Jésus, après l'avoir fait flageller, pour le crucifier. » — Théoph. — Il voulait contenter le peuple, faire sa volonté, et non ce qui eût été agréable à Dieu et à la justice. — S. Jér. — Nous avons ici les deux boucs (2) : l'un, laissé libre (3), le bouc émissaire, et qui, délivré de tout lien, est rejeté couvert du péché du peuple, dans le désert de

(1) Parce qu'ils recevaient une onction.
(2) C'est une allusion aux deux boucs, l'un lancé dans le désert avec les péchés du peuple, et l'autre immolé (Lév., 16).
(3) *Apopompæus* venant d'ἀποπέμπω, renvoyer.

Deinde aliam occasionem dat Pilatus liberandi Salvatorem cum sequitur : Pilatus autem ait : Vultis, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 8). Jam satis apparet quod id Marcus velit ostendere, dicendo Regem Judæorum, quod Matthæus dicendo Christum : non enim dicebantur Christi reges, nisi Judæorum. In hoc enim loco secundum Matthæum dicitur : Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus ?

Sequitur : At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. Theoph. Vide autem Judæorum pravitatem, et Pilati commensurationem ; quamvis et ipse dignus sit condemnatione pro eo quod populo non resistebat. Illi namque clamabant : Crucifige ; hic tentat humiliter ab illo præjudicio eruere Jesum ; et ideo rursus interrogat : unde sequitur : Pilatus autem dixit eis : Quid enim mali fecit ? Occasionem namque ex hoc sumere volebat, ut Christum solveret innocentem. Bed. Judæi vero insaniæ suæ satisfacientes, interrogationi præsidis non respondent. Unde sequitur : At illi magis clamabant : Crucifige eum, ut impleretur illud Hieremiæ (cap. 12) : Facta est mihi hæreditas mea, sicut leo in silva ; dederunt contra me vocem suam.

Sequitur : Pilatus autem volens satisfacere populo, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis cæsum ut crucifigeretur. Theoph. Volebat quidem satisfacere

l'enfer; et l'autre, immolé comme un agneau pour les péchés de ceux qui ont été renvoyés. C'est toujours la portion du Seigneur qui est immolée, tandis que l'héritage du diable, les empires dont il est le maître (le nom de Barrabas signifiant leur maître), est précipité sans frein dans le Tartare. — Bède. — Il ne faut pas admettre que Jésus ait été flagellé par les ordres d'un autre que par ceux de Pilate; c'est ce que rendent évident ces paroles de Jean : « Pilate prit Jésus et le flagella. » Il faut croire qu'il le fit afin que les Juifs, rassasiés de ses douleurs et de ses opprobres, se désistassent de sa mort.

Alors les soldats, l'ayant amené dans la salle du prétoire, assemblèrent toute la compagnie. Et l'ayant revêtu d'un manteau d'écarlate, ils lui mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées; puis ils commencèrent à le saluer, en lui disant : Salut au roi des Juifs. Ils lui frappaient la tête avec un roseau, et lui crachaient au visage, et se mettant à genoux devant lui, ils l'adoraient. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent ce manteau d'écarlate.

Théoph. — Cette détestable vanité des soldats cherchant la gloire dans les opprobres sans mesure d'une victime ne faisait que faire éclater leur propre honte : « Les soldats l'emmenèrent et le couvrirent de pourpre. » — Bède. — Comme on l'avait appelé roi des Juifs, et que le crime que lui avaient reproché les scribes et les prêtres, c'était d'avoir voulu usurper le pouvoir sur le peuple d'Israël, ils en font le sujet de leurs dérisions, et c'est pour cela que, le dépouillant de ses anciens habits, ils le revêtent de la pourpre, distinction royale des anciens

---

populo, id est, eorum facere voluntatem; et non quod erat placitum justitiæ et Deo. Hier. Hic duo hirci adsunt : unus apopompæus (id est, emissarius) cum peccato populi in desertum inferni absolutus dimittitur, alter pro peccatis absolutorum ut agnus occiditur. Pars Domini semper mactatur; pars diaboli, qui est magister eorum (quod sonat Barrabas) effrenata in Tartarum præcipitatur. Bed. Jesus autem flagellatus non ab alio quam ab ipso Pilato intelligendus est. Scribit namque Joannes : Apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit : quod quidem ideo fecisse credendus est, ut satiati pœnis ac opprobriis ejus, Judæi mortem ultra sitire desisterent.

Milites autem duxerunt eum in atrium prætorii, et convocant totam cohortem, et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam, et cœperunt salutare eum : Ave, Rex Judæorum. Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuebant eum, et ponentes genua, adorabant eum. Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt eum vestimentis suis.

Theoph. Militaris vana gloria inordinatis gaudens et opprobriis, sibi propria ostendebat : unde dicitur : Milites autem duxerunt eum et induunt purpura, etc. Bed. Quia enim Rex Judæorum fuerat appellatus, et hoc ei scribæ et sacerdotes crimen objecerant, quod sibi in populo israelitico usurparet imperium, illudentes hoc faciunt, ut nudatum pristinis vestibus

rois. — S. Aug. — Ce que Marc rapporte ainsi : « Ils le revêtent de pourpre, » Matthieu le rapporte en ces termes : « Ils l'enveloppent d'un manteau écarlate. » C'est donc d'un manteau écarlate que les soldats se servent en se moquant pour singer la pourpre royale, d'autant plus qu'il est une pourpre fort semblable à l'écarlate. Il peut se faire que Marc ait voulu rappeler aussi quelque ornement de pourpre que pouvait avoir ce manteau écarlate. — Bède. — Pour diadème, ils lui mettent une couronne d'épines : « Et ils lui mirent une couronne, etc. » Pour sceptre royal, ils lui mettent entre les mains un roseau, ainsi que le rapporte Luc, et ils se prosternent devant lui comme devant un roi : « Et ils se mirent à le saluer. » Que les soldats l'aient adoré en se moquant comme s'étant faussement attribué la divinité, cela résulte de ce qui suit : « Et ils le frappèrent à la tête, » comme s'étant faussement vanté d'être Dieu. — S. Jér. — Ses opprobres ont fait disparaître nos opprobres ; ses liens nous ont rendus libres ; c'est par sa couronne d'épines que nous a été conquis le diadème du royaume (1) ; c'est par ses blessures que nous avons été guéris.

S. Aug. — Il est vraisemblable que ceci n'a pas été cité en son lieu et place par Marc et par Matthieu, et que cela n'eut pas lieu au moment où Pilate livra Jésus pour être crucifié. Quant à ces mots : « Après qu'ils se furent joués de lui, » on doit les rapporter à la fin, lorsque déjà on le menait au lieu du crucifiement.

S. Jér. — Au sens mystique, Jésus est dépouillé de ses vêtements

(1) « Vous serez une couronne de gloire dans les mains du Seigneur, et un diadème royal dans la main de votre Dieu (Isaïe, 62, v. 3). »

---

induant purpura qua reges veteres utebantur. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Intelligitur autem quod Matthæus ait : Chlamydem coccineam circumdederunt ei, hoc Marcum dixisse, induerunt purpura : pro regia enim purpura chlamys illa coccinea ab illudentibus adhibita erat, et est rubra quædam purpura cocco simillima. Potest enim fieri ut purpuram etiam Marcus commemoraverit, quam chlamys habebat, quamvis esset coccinea. Bed. Pro diademate autem ponunt ei coronam spineam. Unde sequitur : Et imponunt ei spineam coronam, etc. Pro sceptro autem regali dant calamum, ut Matthæus scribit, et adorant quasi regem : unde sequitur : Et cœperunt salutare eum, etc. Et quod milites eum (quasi qui Deum seipsum falso dixisset) adorabant illudentes, patet ex hoc quod subditur : Et percutiebant caput ejus, etc. quasi falso se dixisset Deum. Hier. Opprobria autem ejus nostrum abstulere opprobrium : vincula ejus nos liberos fecerunt ; corona spinea capitis ejus diadema regni adepti sumus ; vulneribus ejus sumus sanati.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 9). Apparet autem Matthæum et Marcum recapitulando ista posuisse, non quod tunc factum sit cum eum Pilatus jam crucifigendum tradidisset : Joannes enim apud Pilatum dicit hæc gesta ; hoc autem quod sequitur : Et postquam illuserunt ei, etc., in fine factum intelligitur, cum jam adduceretur ad crucifigendum.

Hier. Mystice autem vestimentis suis nudatur Jesus, id est, Judæis ; purpura

lorsqu'il perd les Juifs; il est couvert de pourpre lorsqu'il reçoit l'Église des nations qui a été ramassée de tous les rochers. Dépouillé, sur la fin, de cette Église scandalisante, il est de nouveau revêtu du peuple juif; car ce sera lorsque sera entière la plénitude des nations, que tout Israël sera sauvé. — Bède. — Ou bien il faut voir, dans cette pourpre dont il fut couvert, sa chair qu'il exposa à toute souffrance; et dans cette couronne d'épines, nos péchés qu'il prit sur lui. — Théoph. — Prenons, nous aussi, une robe royale de pourpre; car nous devons marcher comme des rois, foulant à nos pieds les serpents et les scorpions (1), et tenant le péché vaincu. Nous, chrétiens, en portant ce nom, nous témoignons que nous sommes *oints*, ainsi que les rois l'étaient autrefois. Prenons une couronne d'épines, en nous couronnant de pureté, d'abstinence, d'une voie étroite.

Bède. — Ils frappent la tête du Christ en niant qu'il soit le vrai Dieu. Et comme c'est avec un roseau que la Sainte-Écriture est ordinairement écrite, ils frappent la tête du Christ comme avec un roseau, ceux qui, niant la divinité du Sauveur, s'efforcent d'appuyer leur erreur de l'autorité de la Sainte-Ecriture. Ils crachent sur son visage, ceux qui repoussent avec d'exécrables paroles la présence de sa grâce. Il en est même aujourd'hui qui admettent sa divinité avec une foi qui ne doute point, mais qui, par leurs actes pervers, jettent du mépris sur ses paroles comme si elles étaient mensongères, et font passer avant ses promesses les illusions du temps. — D'ailleurs, il faut remarquer qu'ainsi que Caïphe avait dit, sans savoir ce qu'il disait : « Il faut qu'un homme meure pour le peuple, » ainsi les soldats font ce qu'ils ne croient pas faire.

(1) Luc, 10, v. 19.

---

induitur, id est, gentili Ecclesia, quæ de scopulis collecta est. Item ea scandalizante exutus in fine, judaica rursum induitur plebe : cum enim intraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus erit (*Rom.*, 11). Bed. Vel in purpura qua indutus est Dominus, ipsa ejus caro quam passionibus objecit, insinuatur; in corona vero quam portabat spinea nostrorum susceptio peccatorum. Theoph. Induamus et nos purpuram stolam regalem, quia ut reges ambulare debemus calcantes super serpentes et scorpiones, et suppeditantes peccatum. Christiani namque dicimur, id est, uncti, sicut et tunc reges uncti dicebantur. Sumamus et coronam spineam, id est, festinemus coronari vita arcta, et abstinentiis, et puritate.

Bed. Caput autem Christi percutiunt, qui eum verum Deum esse negant. Et quia per arundinem Scriptura solet confici, quasi arundine caput Christi feriunt, qui Divinitati illius contradicentes errorem suum confirmare auctoritate sacræ Scripturæ conantur. Spuunt in faciem ejus qui gratiæ præsentiam verbis execrandis respuunt. Sunt et hodie qui cum certa fide ut Deum verum adorant, sed perversis actibus verba ejus quasi fabulosa despiciunt, ac promissa verbi illius temporalibus illecebris post-

Et, lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent dehors pour le crucifier. Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui venait d'une maison de campagne, passant par là, ils le contraignirent de porter sa croix. Et ensuite l'ayant conduit jusqu'au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe; mais il n'en prit point. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtements, jetant au sort pour savoir ce que chacun en aurait. Il était la troisième heure du jour quand ils le crucifièrent. Et la cause de sa condamnation était marquée par cette inscription : LE ROI DES JUIFS. *Ils crucifièrent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche; ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Et il a été mis au rang des méchants.*

LA GLOSE. — Après avoir raconté la condamnation du Christ et les outrages faits au condamné, l'évangéliste se met à nous raconter son crucifiement : « Et ils l'emmenèrent pour le crucifier. » — S. JÉR. — C'est là cet Abel qui est conduit par son frère dans un champ pour y être immolé, Isaac chargé du bois de son sacrifice, Abraham qui trouve le bélier pris dans un buisson, Joseph avec le songe de sa gerbe et sa robe teinte de sang, Moïse avec sa verge et le serpent suspendu à un poteau de bois. C'est là cette grappe qui était portée dans l'arche de bois; c'est Elisée cherchant le fer d'une cognée avec un morceau de bois, et voyant accourir le fer vers le bois du fond de l'eau, c'est-à-dire le genre humain plongé dans l'abîme par un bois, l'arbre de la défense, et renageant vers le paradis par le bois de la croix du Christ et par le baptême de l'eau. C'est Jonas envoyé pour trois jours sous la mer et dans le ventre de la baleine, par le bois, par le sort qui devait sauver le navire de bois.

---

ponunt. Sicut autem Caiphas nescius dixit (Joan., 11) : Oportet unum hominem mori pro populo, sic et milites nescientes faciunt.

Et educunt illum ut crucifigerent eum, et angariaverunt prætereuntem quempiam Simonem Cyrenæum venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus. Et perducunt illum in Golgotha locum; quod est interpretatum Calvariæ locus. Et dabant ei bibere myrrhatum vinum, et non accepit. Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret. Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum : et erat titulus causæ ejus inscriptus : Rex Judæorum. Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris, et alium a sinistris ejus. Et impleta est Scriptura, quæ dicit : Et cum iniquis deputatus est.

GLOS. Post condemnationem Christi et contumelias condemnato illatas, ad crucifixionem ejus narrandam Evangelista accedit, dicens : Et educunt illum ut crucifigerent eum. HIER. Hic educitur Abel in agrum a fratre, ut perimatur (*Gen.*, 4). Hic adest Isaac cum lignis, et Abraham cum ariete vepribus hærente (*Gen.*, 22). Hic etiam Joseph cum fasce somniato et tunica talari sanguine lita (*Gen.*, 37). Hic adest Moyses cum virga (*Exod.*, 7, etc.), et serpente suspenso in ligno (*Num.*, 31). Hic est botrus qui in ligno portatur (*Num.*, 13). Hic adest Elisæus cum ligno ad quærendam securim quæ in imo demersa est,

« Et ils contraignirent un passant à porter la croix avec lui. » — Théoph. — Jean dit que c'était Jésus qui portait sa croix; mais l'un et l'autre sont également vrais, Jésus ayant commencé par porter lui-même sa croix jusqu'à ce que passât un homme qu'ils contraignirent à la porter et qui la porta ensuite. Pour donner une plus haute affirmation et un témoignage plus incontestable de ce fait, il nous dit de qui était père ce Simon qui vivait encore au moment où ce fait fut écrit, et qui pouvait raconter tout ce qui concernait le crucifiement. — S. Jér. — Tandis que les uns sont renommés par les mérites de leurs parents, d'autres le sont par ceux de leurs enfants. Ce qui recommande ici ce Simon, forcé de porter la croix du Sauveur, ce fut d'être le père de deux enfants qui avaient pris place parmi les disciples du Seigneur. Nous apprenons ainsi que dans cette vie les parents sont aidés par les mérites et la sagesse de leurs enfants : ainsi du peuple juif, toujours renommé à cause de la vertu des patriarches, des prophètes et des apôtres. Ce Simon qui porte la croix parce qu'il y est forcé, c'est l'homme qui travaille pour la gloire humaine : les hommes le forcent à faire ce à quoi n'auraient pu le forcer ni la crainte, ni l'amour de Dieu. — Bède. — Le peuple des Gentils est, avec raison, désigné par ce Simon qui est, non de Jérusalem, mais de Cyrène, ville de Libye; car les Gentils, autrefois étrangers et nouveaux venus aux Testaments, sont devenus par leur obéissance les héritiers de Dieu et les cohéritiers du Christ (1). En effet, le nom de *Simon* veut dire

(1) « Vous étiez dans ce temps-là sans Christ, étrangers aux mœurs d'Israël, hôtes des Testaments, n'ayant point l'espérance des promesses, et sans Dieu en ce monde (Rom., 8, v. 17). »

---

et natavit ad lignum (4 *Reg.*, 6), id est, genus humanum, quod a ligno vetito in infernum decidit, sed per lignum crucis Christi et per baptismum aquæ ad paradisum natavit. Hic adest Jonas de ligno sortis in mare ventremque ceti triduo missus (Jon., 3).

Sequitur : Et angariaverunt prætereuntem quemdam ut tolleret crucem, etc. Theoph. Joannes autem ait quod ipsemet bajulabat sibi crucem : utrumque enim fuit : nam ipse quidem primo bajulavit sibi crucem, donec præteriit quidam, quem angariaverunt, et tunc ille portabat. Dixit autem quorum filiorum erat pater, ad majorem fidem et affirmationem : nam homo ille adhuc vivebat, qui poterat omnia quæ circa crucem facta sunt, enarrare. Hier. Cum autem alii per merita patrum suorum commemorentur, alii per merita filiorum suorum, hic Simon qui crucem in angaria portat, meritis filiorum suorum qui erant discipuli commemoratur. Per hoc nos in præsenti vita admonemur parentes adjuvari per natorum suorum sapientiam vel merita : unde populus judaicus propter patriarcharum, et prophetarum, et apostolorum merita semper commemoratur. Simon autem iste qui portat crucem in angaria, ipse est qui laborat pro laude humana : cogunt enim homines hunc laborare, quem non cogit timor et dilectio Dei. Bed. Vel quia Simon iste, non Hierosolymita, sed Cyrenæus esse perhibetur (Cyrene enim Lybiæ

obéissant, et celui de Cyrène *héritier*.—Ce Simon revenait d'une villa. Le mot grec qui correspond à ce dernier mot est *pagos* (παγος), d'où nous avons fait le mot païen, *paganos*, comme étant en dehors de la cité de Dieu. Simon porte la croix au moment où il quitte sa campagne; car c'est en abandonnant ses rites païens que les Gentils se sont mis, par l'obéissance, à suivre les traces du Sauveur. — « Et ils l'emmenèrent sur le Golgotha. » En dehors de la ville et après en avoir passé la porte, est un espace où l'on décapitait les criminels, et, à cause de cela, l'on avait nommé ce lieu *Calvaire*, c'est-à-dire lieu *des décapités*. Le Sauveur fut crucifié en ce lieu afin que l'étendard du martyre flottât dans le lieu qui était autrefois la place des décapités. — S. Jér. — Une tradition juive raconte que ce fut en ce lieu qu'un bélier fut immolé en place d'Isaac. C'est là le calvaire du Christ; car il y est séparé de sa chair, c'est-à-dire de cette Judée charnelle.

« Et ils lui donnaient à boire du vin mêlé à de la myrrhe. » — S. Aug. — L'on doit admettre que c'est ce que Matthieu a exprimé ainsi : « Du vin mêlé a du fiel. » Par ce fiel il voulut dire l'amertume de ce vin; car il n'y a rien de plus amer que du vin mêlé à de la myrrhe. Cependant il a pu arriver que la myrrhe et le fiel concourussent à donner plus d'amertume à ce vin. — Théoph. — Mais comme il y avait beaucoup de désordre, il put se faire que les uns portassent du fiel et du vinaigre, et d'autres du vin mêlé à de la myrrhe. — S. Jér. — Ou bien, ce vin mêlé à de la myrrhe est du vinaigre : c'est ainsi qu'est étanché le suc mortel du fruit mangé par Adam. — Bède.

---

civitas est), recte per eum populi gentium designantur; qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo hæredes sunt Dei, cohæredes autem Christi. Unde apte Simon obediens, Cyrene hæres interpretatur. De villa autem venisse refertur : villa enim græce pagus dicitur (πάγος), unde paganos appellamus eos quos a civitate Dei alienos videmus. De pago igitur egrediens Simon crucem portat post Jesum, cum populus nationum (id est, gentilis), paganis ritibus derelictis vestigia dominicæ passionis obedienter amplectitur. Sequitur : Et perducunt eum in Golgotha, etc. Extra urbem et foris portam loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum, et Calvariæ (id est, decollatorum) sumpsere nomen. Propterea autem ibi crucifixus est Dominus, ut ubi prius erat area damnatorum ibi erigerentur vexilla martyrii. Hier. Tradunt autem Judæi quod in hoc montis loco immolatus est aries pro Isaac, et ibi decalvatur Christus, id est, a carne sua (carnali videlicet Judæa) separatur.

Sequitur : Et dabant ei bibere myrrhatum vinum. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 12). Hoc intelligendum est Matthæum dixisse cum felle mixtum : fel quippe pro amaritudine posuit et myrrhatum vinum amarissimum est; quamquam fieri possit ut et fel et myrrha vinum amarissimum redderent. Theoph. Vel inordinatione quadam existente, alii alia afferebant; quidam acetum et fel, quidam vinum myrrhatum. Hier. Vel myrrhatum vinum, hoc est, acetum : per hoc succus lethalis pomi abstergitur. Bed. Amara vitis amarum vinum

— Une vigne amère fait du vin amer; et c'est du vin amer que le Seigneur reçut des Juifs, afin que fût accomplie cette parole : « Ils me donnèrent du fiel à manger, et dans ma soif ils m'abreuvèrent de vinaigre. » — S. Aug. — Ces mots : « Et il n'en prit point, » sont ici pour exprimer qu'il n'en but pas. Il en goûta, ainsi que nous l'apprend Matthieu, et c'est ce que cet évangéliste raconte ainsi : « Il ne voulut pas en boire, » que Marc exprime ainsi : « Il ne l'accepta point. » Ce dernier évangéliste n'a pas exprimé qu'il en ait goûté. — S. Jér. — Il n'avait pas pris non plus ce pour quoi il souffrait, d'après ces paroles : « Ce que je n'avais pas pris, je le payais. »

« Et, le crucifiant, etc. » — S. Jér. — En ce lieu le salut nous apparaît sous la forme d'un arbre. Le premier arbre fut l'arbre de la science du bien et du mal : le second n'est l'arbre que du bien, et il est aussi l'arbre de la vie. La main étendue vers le premier arbre avait saisi la mort : les mains étendues sur le second arbre retrouvent la vie qui était perdue. C'est sur ce bois que nous sommes portés vers la terre des vivants au travers de cette mer houleuse; c'est par cette croix que nous sommes affranchis de notre peine, et c'est cette mort qui tue notre mort. C'est par la forme d'un serpent que le serpent est tué; car c'est par la verge changée en serpent que sont anéantis les autres serpents. L'apparence de la croix, que nous désigne-t-elle, si ce ne sont les quatre parties du monde? Le haut signifie l'orient; le nord est marqué par le bras de droite, le midi par celui de gauche, l'occident par la base fixée au sol. D'où l'Apôtre : « Afin que nous sachions quelles sont la hauteur, et la largeur, et la longueur, et la profondeur. » Les oiseaux, en s'élevant vers les airs, prennent la forme d'une croix;

---

fecit, de quo propinat Dominum Jesum, ut impleatur quod scriptum est : Dederunt in cibum meum fel, et in siti mea potaverunt me aceto. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 11). Quod autem subditur, et non accepit, intelligitur, non accepit ut biberet; gustavit autem, ut Matthæus testis est : et quod idem Matthæus ait, noluit bibere, hoc Marcus dixit, et non accepit; tacuit autem quod gustavit. Hier. Non accepit etiam id pro quo patitur : unde de eo dicitur (*Psal.* 68) : Quæ non rapui, tunc exsolvebam.

Sequitur : Et crucifigentes eum, etc. Hier. Hoc loco figuratur salus per lignum : primum lignum scientiæ boni et mali fuit (*Gen.*, 2), secundum lignum boni tantum nobis et vitæ lignum est, extensio manus primæ ad lignum, mortem apprehendit; extensio autem secundæ, vitam quæ perierat, invenit. Ligno hoc vehimur per mare undosum ad terram viventium; cruce enim sua Christus cruciatum nostrum absolvit, et morte sua mortem nostram necavit. Cum forma serpentis serpentem necat; quia a serpente de virga facto, alii absorbentur serpentes (*Exod.*, 7, vers. 12). Ipsa autem species crucis quid est, nisi forma quadrata mundi? Oriens vertice fulget; Arctos dextram tenet; Auster læva consistit : Occidens de sub plantis firmatur. Unde Apostolus (*Eph.*, 3) : Ut sciamus quæ

l'homme, en nageant, est porté par cette forme sur les eaux; le vaisseau reçoit le souffle du vent dans des ailes qui offrent cette forme; la lettre *tau* nous figure ce signe de notre salut. — BÈDE. — Ou bien, par la traverse de la croix sur laquelle sont fixées les mains, est figurée la joie de l'espérance; car par les mains sont figurées les œuvres, et par l'*étendue* la joie de celui qui les fait, la tristesse ne faisant que resserrer; par la *hauteur* sur laquelle s'appuie la tête, l'attente de la récompense de la justice qui vient d'en haut; par la *longueur* sur laquelle s'étendent tous les membres, la tolérance qui nous donne la vertu de longanimité; par la *profondeur* dans laquelle sont fixées les bases de la croix, tout ce qu'a de caché ce mystère. Or, tant que nos corps agissent sur cette terre, et jusqu'à ce que soit détruit le corps du péché, c'est le temps de la croix.

THÉOPH. — Ils agissent encore par ironie en tirant ses vêtements au sort, comme si c'étaient des vêtements royaux; car ces vêtements étaient pauvres et de vil prix. — LA GLOSE. — Jean l'évangéliste raconte cela plus en détail, nous montrant les autres vêtements du Sauveur partagés en quatre parts, tandis que l'on tire au sort sa tunique qui, étant sans couture, était tout d'une pièce. — S. JÉR. — Les vêtements du Sauveur que se partagent les soldats païens sont ses préceptes, dont est enveloppée l'Église, qui est son corps, de telle sorte qu'il y ait quatre ordres différents de fidèles unis par la même foi: les époux et les continents, les supérieurs et les subordonnés. Tous ont reçu la tunique indivisible: la paix et l'unité.

« Or, c'était la troisième heure, etc. » — S. JÉR. — C'est avec raison

---

sit altitudo, et latitudo, et longitudo, et profundum. Aves quando volant ad æthera, formam crucis sumunt; homo natans per aquas, forma crucis vehitur; navis marina antenna crucis similata sufflatur; Tau littera signum salutis et crucis describitur (Ezech., 9). BEDA. Vel in transverso ligno crucis ubi figuntur manus, gaudium spei signatur: per manus enim opera, per latitudinem hilaritatem operantis intelligimus, quia tristitia facit angustias; per altitudinem, cui caput adjungitur, expectationem retributionis de sublimi justitia Dei; per longitudinem, qua totum corpus extenditur, tolerantiam, unde loganimes dicuntur; per profundum, quod terræ est infixum, ipsum sacramenti secretum. Quandiu ergo hic agunt corpora nostra, ut destruatur corpus peccati (*Rom.*, 6), tempus nobis est crucis.

THEOPH. Quod autem ponebant sortem super vestimenta ejus, et hoc etiam illudentes fecerunt, quasi regis vestimenta dividentes: etenim vilia erant, non valde pretiosa. GLOSSA. Hoc autem Joannes Evangelista plenius exponit, quia scilicet milites cætera in quatuor partes juxta suum numerum dividentes; de tunica quæ inconsutilis erat desuper contexta per totum, sortem miserunt. HIER. Vestimenta autem Domini, ejus mandata sunt, quibus tegitur corpus ejus, id est, Ecclesia: quæ dividunt inter se milites gentium; ut sint quatuor ordines cum una fide, id est, conjugati, et viduati, præpositi et privati. Sortiti sunt tunicam indivisam, quæ est pax et unitas.

et vérité que Marc fait cette réflexion; car à la sixième heure les ténèbres s'étaient répandues sur toute la terre, de manière à ce que personne ne pût agir. — S. Aug. — Mais comment, si c'est vers la sixième heure que Jésus fut livré aux soldats par Pilate, assis sur son tribunal, pour être crucifié, ainsi que Jean le rapporte, Marc a-t-il pu, d'après la fausse interprétation de quelques-uns, dire que le Sauveur fut crucifié à la troisième heure? Voyons d'abord à quelle heure Jésus put être crucifié, et ensuite nous verrons pourquoi Marc nous dit que ce fut à la troisième heure. Or, c'est bien vers la sixième heure que Jésus fut livré pour être crucifié, par Pilate assis sur son tribunal, ainsi que cela a été dit. Ce n'était pas tout-à-fait à la sixième heure, mais vers la sixième heure : c'est-à-dire que la cinquième était écoulée et que la sixième commençait; en telle sorte que c'est après la cinquième heure, et lorsque déjà la sixième était commencée, que se passèrent les choses qui sont racontées du crucifiement, jusqu'à ce que la sixième heure étant complétement écoulée, survinssent les ténèbres dont il a été parlé au moment où Jésus était suspendu à la croix. Cherchons maintenant pourquoi Marc dit que c'était alors seulement la troisième heure. Il venait de dire avec une vérité incontestable, ce que racontent les autres évangélistes, « qu'après l'avoir crucifié l'on s'était partagé ses vêtements. » Si Marc avait voulu seulement constater le moment du fait, il n'aurait eu besoin que de dire : « C'était vers la troisième heure. » En ajoutant : « Et ils le crucifièrent, » qu'a-t-il voulu exprimer, si ce n'est quelque chose de caché que l'on put découvrir lorsque l'Écriture étant lue sur toute la face de la terre, et l'heure de la mort du Sauveur étant connue partout, il ne put y avoir

---

Sequitur : Erat autem hora tertia, etc. Hier. Hoc vere et proprie Marcus intulit : nam sexta hora tenebræ suffuderunt terram, ut non quisquam potuisset movere caput. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 13). Si hora quasi sexta Pilato sedente pro tribunali traditus est Jesus crucifigendus Judæis (ut Joannes refert), quomodo hora tertia crucifixus est, sicut verba Marci non intelligentes quidam putaverunt : prius ergo qua hora crucifigi potuerit videamus; deinde videbimus cur hora tertia crucifixum dixerit Marcus. Hora erat quasi sexta cum traditus est crucifigendus a Pilato, sedente pro tribunali, ut dictum est; non enim jam plena sexta erat, sed quasi sexta, id est, peracta quinta, et aliquid etiam de sexta esse cœperat; ut peracta quinta, et inchoata sexta, gererentur hæc quæ narrata sunt in crucifixione Domini nostri, donec completa sexta, illo pendente fierent hæ quæ dicuntur tenebræ. Quæramus autem jam cur dixerit Marcus : Erat autem hora tertia, etc. Jam certe dixerat : Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, sicut etiam cæteri attestantur, quod eo crucifixo, vestimenta divisa sunt. Si enim rei gestæ tempus voluit commemorare Marcus, sufficeret dicere : Erat autem hora tertia; ut quid adjunxit : Et crucifixerunt eum? nisi quia voluit aliquid recapitulando significare, quod quæsitum inveniretur, cum Scriptura ipsa illis temporibus legeretur, quibus universæ Ecclesiæ notum

sur ce point lieu ni à erreur ni à mensonge? Cet évangéliste savait ce que Jean nous apprend (1), que le Sauveur avait été élevé sur la croix, non par les Juifs, mais par les soldats; et ce qu'il a voulu nous montrer d'une manière voilée dans le passage en question, c'est que Jésus fut bien plus attaché à la croix par ceux dont les cris obtinrent sa condamnation que par ceux qui, en le crucifiant, ne firent qu'obéir au devoir de leur charge. Il nous amène ainsi à conclure que ce fut à la troisième heure que les Juifs obtinrent sa mort, et il démontre par là que ce fut réellement au moment où ils firent entendre leurs cris qu'ils l'élevèrent sur la croix. L'on comprend qu'il dut y avoir deux heures employées par Pilate en efforts pour sauver le Sauveur et en résistances de la part du peuple, et que ce fut lorsque la sixième heure n'était pas encore terminée que commencèrent les événements qui s'écoulèrent entre le moment où Pilate livra le Sauveur, jusqu'à celui où les ténèbres se répandirent sur toute la face de la terre. Celui qui ne voudra pas se laisser trop endurcir par son incrédulité comprendra facilement que Marc ait voulu constater cela au moment où il racontait le fait des soldats, afin que personne ne pût porter ce crime des Juifs, qui l'ont commis, sur les soldats qui l'exécutèrent. En disant : « C'était à la troisième heure, et ils le crucifièrent, » il conduit le lecteur attentif qui aura remarqué que c'était à la sixième heure que les soldats l'élevèrent sur la croix, il le conduit à conclure qu'il fut bien plutôt crucifié par ceux qui à la troisième heure demandèrent sa

(1) En disant : « Lorsque les soldats l'eurent attaché à la croix (chap. 19, v. 23), » il aurait pu y avoir doute sur ce point; car il est dit aux versets 16, 17 et 18, d'une manière générale, que les prêtres le livrèrent pour qu'il fût crucifié, et qu'on prit Jésus, qu'on le conduisit au Calvaire, etc.

---

erat qua hora Dominus ligno suspensus est; unde posset hujusmodi, vel error tolli, vel mendacium refutari. Sed quia sciebat a militibus suspensum Dominum, non a Judæis (sicut Joannes apertissime dicit) occulte ostendere voluit eos magis crucifixisse, qui clamaverunt ut crucifigeretur, quam illos qui ministerium principi suo secundum officium præbuerunt. Intelligitur ergo fuisse hora tertia cum clamaverunt Judæi ut Dominus crucifigeretur; et verissime demonstratur tunc eos crucifixisse, quando clamaverunt. In conatibus autem Pilati ad eripiendum Dominum, et in tumultu Judæorum contradicentium, consumptum tempus duarum horarum intelligimus, et circa horam fuisse sextam, qua nondum terminata gesta sunt quæ ab eo tempore quo Pilatus Dominum tradidit, usque ad tenebras factas narrantur. Facile autem videbit, qui sine impietatis duritie voluerit attendere, quod opportuno loco Marcus hoc de tertia hora posuerit, ubi scilicet factum ministrorum militum commemoratum est. Ergo ne quisquam cogitationem tanti criminis aversus a Judæis in milites illos converteret. Erat (inquit) hora tertia, et crucifixerunt eum; ut illi potius crucifixisse inveniantur, quos hora tertia, ut crucifigeretur, clamare potuisse diligens inquisitor inveniet, cum adverterit hoc quod a militibus factum est, hora sexta

mort. — S. Aug. — Il veut donc que nous comprenions que ce fut à la troisième heure que la sentence de mort fut portée par les Juifs contre le Sauveur ; et tout homme doit être considéré comme mort du moment où la sentence de mort est prononcée. Marc rend ainsi évident que ce ne fut pas par une sentence de juge que fut condamné le Sauveur : on prouve difficilement l'innocence de celui qu'à condamné une sentence de juge. — S. Aug. — Cependant il en est plusieurs qui veulent, par ces mots de Jean : « C'était la sixième heure de la préparation de la pâque, » entendre la troisième heure du jour. Ils disent que le jour qui précédait le sabbat était pour les Juifs celui de la préparation de la pâque, parce que c'était le même jour du sabbat que l'on commençait à manger les azymes ; mais que pour la véritable pâques, celle des chrétiens et non pas celle des Juifs, la préparation, le *parasceven* (car telle est la signification du mot *parasceven*), tombe à la neuvième heure de la nuit, lorsque les Juifs se préparaient à l'immoler. Entre cette heure de la nuit et celle du crucifiement vient se placer la sixième heure du *parasceven* dont parle saint Jean, heure que Marc traduit par la troisième heure du jour qui lui correspondait (1). Quel est le fidèle qui n'accepterait pas une telle solution, en admettant toutefois qu'au moyen d'une addition l'on puisse entendre convenablement que la préparation de notre pâque, de la mort du Christ, commence à la neuvième heure de la nuit? Si nous disons que cette

(1) Ne vaut-il pas mieux tout simplement dire qu'il y avait quatre heures légales, solennelles du jour, ainsi qu'il y avait quatre veilles de la nuit, comprenant chacune trois heures ; en telle sorte que la troisième heure légale, d'après la manière de marquer de saint Marc, n'était pas encore écoulée lorsque tomba la sixième heure de saint Jean, d'après la manière différente de compter de ce dernier?

---

factum esse. Aug., *De quæst. nov. et vet. Test.* (cap. 65). Judæorum ergo sententiam de crucifixione Christi tertia hora datam vult intelligi : omnis enim qui morti addicitur, ex eo jam mortuus computatur, quo sententiam excepit. Manifestavit ergo Marcus, quia non judicis sententia Salvator crucifixus est : difficile est enim innocentem probare eum qui sententia judicis punitur. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 13). Quanquam non desint qui parasceven quam Joannes commemorat (dicens : Erat autem parasceve hora quasi sexta) horam diei tertiam velint intelligi : dicunt enim die quidem illo quem dies sabbati sequebatur, parasceven fuisse Paschæ Judæorum, quod ab eodem sabbato jam inciperent azyma, sed tamen verum Pascha quod jam in passione Domini celebratur (non Judæorum, sed Christianorum) cœpisse præparari (id est, parasceven habere) ab ea hora noctis nona in eo quod Dominus a Judæis occidendus præparabatur : parasceve quippe interpretatur præparatio. Ab illa ergo hora noctis usque ad ejus crucifixionem, occurrit hora parasceves sexta secundum Joannem, et hora diei tertia secundum Marcum. Quis fidelis non huic faveat solutioni quæstionis ? Si modo possit aliquis articulus conjici, unde ab hora nona noctis cœpisse parasceven Paschæ nostri (id est, præparationem mortis Christi) congruenter intelligamus. Si enim dicamus eam cœpisse quando a Judæis apprehensus

préparation commença au moment où Jésus fut pris, c'était à peine le commencement de la nuit. Au contraire, si on fait commencer cette préparation au moment où il est conduit chez Caïphe et où il est interrogé par les prêtres, le coq n'avait pas encore fait entendre sa voix; si au moment où il fut conduit chez Pilate, il est clair que c'était déjà grand jour. Il nous faut donc admettre que la préparation de la mort du Sauveur commença au moment où tous les prêtres s'écrièrent que Jésus était digne de mort. L'on peut admettre qu'il était alors la neuvième heure du matin, pourvu que l'on remarque que le renoncement de Pierre n'a été placé après par l'évangéliste que parce qu'il récapitulait ses souvenirs, mais qu'il avait eu lieu auparavant.

« Et le titre était. » — THÉOPH. — Ils écrivirent ce titre, c'est-à-dire le motif pour lequel ils l'avaient crucifié, comme un blâme de l'opinion qu'il avait eue de lui-même en se donnant comme roi, et afin de lui attirer, au lieu de la compassion, le mépris des passants. — S. JÉR. — Ils écrivirent ce titre en trois langues : en hébreu, *Malchus Judæorum;* en grec, *Basileus exomologeseon;* en latin, *Rex confessorum.* Ces trois langues furent prises pour la croix comme les trois principales, pour communiquer à toutes les autres la perfidie des Juifs. — BÈDE. — Ce titre constate qu'en le tuant ils ne purent obtenir de ne pas l'avoir pour roi. Il leur rendra selon leurs œuvres.

« Et ils crucifièrent avec lui deux larrons. » — THÉOPH. — Afin de donner de lui une mauvaise opinion, et afin de le faire passer pour un voleur et un malfaiteur. Mais cette disposition fut providentielle, pour remplir ce qui avait été dit : « Et l'Écriture fut accomplie, elle qui

---

est Dominus, adhuc noctis partes primæ erant, sed quando ad domum perductus est soceri Caiphæ, ubi et auditus est a principibus, adhuc gallus non cantaverat. Si autem quando Pilato traditus est, jam mane fuisse apertissime scriptum est. Restat ergo ut intelligamus tunc cœpisse præparationem mortis Domini, quando omnes principes sacerdotum dixerunt : Reus est mortis; non enim absurde conjicitur eo tempore nonam horam noctis esse potuisse, ut recapitulando intelligatur de Petri negatione postea dictum esse quod antea factum erat.

Sequitur : Et erat titulus, etc. THEOPH. Scripserunt autem hunc titulum, scilicet causam propter quam crucifixus est; quasi vituperantes ejus opinionem, qui regem seipsum faciebat; ut sic prætereuntes misereri non valerent, sed magis ei improperarent tanquam tyranno. HIER. Scripserunt autem hoc tribus linguis : hebraice, Malchus Judæorum; græce, Basileus exomologeseon; latine, Rex confessorum. Hæ tres linguæ ad principatum in crucis titulo consecratæ sunt, ut omnis lingua commemoraret perfidiam Judæorum. BED. Titulus autem hic positus supra crucem illud ostendit quia nec occidendo potuerunt efficere, ut eum regem non haberent, qui eis secundum sua opera redditurus est.

Sequitur : Et cum eo crucifigunt duos latrones, etc. THEOPH. Ut scilicet homines pravam opinionem contra eum conciperent, quod et ipse latro et maleficus esset. Hoc autem dispensative factum est, ad implen-

avait dit : Il a été placé parmi les iniques. » — S. JÉR. — Placée au milieu des méchants, la vérité en laisse un à sa gauche et place l'autre à sa droite, ainsi que cela arrivera au jour du jugement. Quels sorts différents après un crime semblable ! l'un précède Pierre dans le paradis, l'autre Judas dans l'enfer ; une confession rapide a conquis une longue vie, et un blasphème qui a passé est puni d'une peine éternelle.

BÈDE. — Au sens mystique, les deux larrons qui sont crucifiés avec le Sauveur signifient ceux qui, sous l'empire de la foi et du nom du Christ, subissent ou l'épreuve du martyre, ou les règles d'une vie austère. Ceux qui le font pour la gloire éternelle nous sont figurés par la foi du voleur qui est à droite ; ceux qui le font par la perspective d'une louange humaine imitent l'âme et les actes du voleur qui est à gauche. — THÉOPH. — Ou bien, ces deux larrons étaient la figure des deux peuples, le peuple juif et le peuple païen, tous les deux coupables : le premier, de la transgression de la loi écrite ; le second, de la transgression de la loi naturelle, mais celui-ci pénitent, et celui-là blasphémateur jusqu'à la fin. Au milieu est la croix du Christ ; car il est la pierre angulaire qui nous réunit.

Ceux qui passaient par là le blasphémaient en branlant la tête, et lui disant : Toi, qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, en descendant de la croix. Et les princes des prêtres avec les scribes, se moquant de lui entre eux, disaient : Il en a sauvé d'autres, et il ne saurait se sauver lui-même. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et nous croyions. Et ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'outrageaient aussi de paroles.

S. JÉR. — L'ânon de la Judée étant lié à la vigne, et son manteau

---

dam Scripturam : unde sequitur : Et impleta est Scriptura, quæ dicit : Et cum iniquis deputatus est. HIER. Cum iniquis veritas deputata, unum reliquit sinistrum, alterum assumit dextrum ; sicut in die judicii faciet : ex simili crimine tam dissimiles sortiuntur vias : alter antecedit Petrum in paradisum, alter Judam in infernum. Confessio brevis vitam acquisivit longam, et blasphemia finita pœna plectitur æterna.

BED. Mystice autem latrones qui cum Domino crucifixi sunt, signficant eos qui sub fide et confessione Christi, vel agonem martyrii, vel quælibet arctioris disciplinæ instituta subeunt. Sed qui hoc pro æterna gloria gerunt, dextri latronis fide designantur ; qui vero humanæ laudis intuitu, sinistri latronis mentem imitantur, et actus. THEOPH. Vel aliter : indicium erant duo latrones duorum populorum, scilicet judaici et gentilis : ambo namque iniqui : gentilis quidem tanquam legem naturalem prætergrediens, judaicus vero scriptam legem quam ei tradiderat Dominus ; sed gentilis pœnitens, judaicus usque in finem blasphemus : in quorum medio crucifigitur Dominus : ipse enim est lapis angularis nos conjungens.

Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes

rougi dans le sang du raisin, les chevreaux déchirent la vigne; ils blasphèment le Christ et branlent leur tête : « Et passant, ils le blasphémaient et branlaient leur tête. » — Théoph. — Ceux qui passaient blasphémaient le Christ et l'outrageaient comme un séducteur. Or, c'était le diable qui les poussait à lui dire de descendre de la croix. Sachant que le salut était dans la croix, il se remettait à tenter le Christ, et s'il fût descendu de la croix, il eût été certain qu'il n'était vraiment pas le Fils de Dieu. Ainsi eût été anéanti le salut par la croix. Mais lui, qui était le Fils de Dieu, n'en descendit pas. Pourquoi y serait-il monté, s'il avait dû en redescendre? Voyant que c'était ainsi que devait être sauvé le genre humain, il supporta son crucifiement et d'autres douleurs, et il acheva son ouvrage.— « Les prêtres disaient également : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.»— Ils disaient cela pour anéantir ses miracles et pour insinuer qu'ils n'en avaient eu que l'apparence. Jésus, en effet, en sauvait un grand nombre par ses miracles. — Bède. — C'est ainsi qu'ils avouent, sans le vouloir, qu'il en sauve un grand nombre. C'est votre propre parole qui vous condamne : celui qui avait sauvé les autres pouvait se sauver lui-même.

« Que le Christ, roi d'Israël, descende de la croix, afin que nous le voyions et que nous croyions en lui. » —S. Jér.— Et ils le virent plus tard ressusciter, celui qu'ils ne croyaient pas pouvoir descendre du gibet de la croix. Où ira donc, ô Juifs, se réfugier votre incrédulité?

---

capita sua, et dicentes : Vah! qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reædificas; salvum fac temetipsum descendens de cruce. Similiter et summi sacerdotes illudentes ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere : Christus Rex Israel descendat nunc de cruce ut videamus et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei.

Hier. Pullo Judææ ligato ad vitem et ejus pallio in sanguine uvæ intincto, lacerant hædi vineam; blasphemantes Christum, et moventes capita sua : unde dicitur : Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita, etc. Theoph. Transeuntes enim Christum blasphemabant exprobrantes ei tanquam seductori. Diabolus autem movebat illos ad dicendum quod de cruce descenderet. Quia enim noverat quod salus fiebat per crucem, rursus ingerebat se ad tentandum Christum, ut si a cruce descenderet, certus fieret quod non est vere Filius Dei; et sic salus, quæ per crucem est, destrueretur : sed ipse Dei verus existens Filius, non descendit. Si enim descendere debuisset, non illuc a principio ascendisset; sed quia videbat quod per hunc modum salutem fieri oportebat, sustinuit crucifigi, et multa alia pati, et perficere opus suum. Sequitur : Similiter summi sacerdotes dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest, etc. Hæc dicebant, ejus miracula abolentes, quasi ab eo secundum apparentiam perpetrata fuissent; operans namque miracula multos salvabat. Bed. Sic etiam nolentes confitentur, quod alios salvos fecit. Itaque vos vestra condemnat sententia : qui enim alios salvos fecit, seipsum salvare poterat.

Sequitur : Christus Rex Israel descendat nunc de cruce, ut videamus et credamus.

C'est vous que je consulte : jugez vous-mêmes. Combien n'est-il pas plus admirable qu'un mort ressuscite du tombeau, qu'il ne le serait qu'un homme encore vivant descendît d'une croix ! Vous avez peu demandé, voici beaucoup. Mais votre incrédulité a résisté à des prodiges beaucoup plus grands que ceux que vous avez demandés. Ici tous ont disparu, tous ont été également vains.

« Et ceux qui étaient avec lui sur la croix l'outrageaient. » — S. Aug. — Comment cela peut-il être vrai, puisque nous voyons en saint Luc que l'un des deux arrêta les blasphèmes de son compagnon et crut en Dieu, à moins que nous n'admettions que, pour abréger, Marc et Matthieu ont mis le pluriel pour le singulier ? — Théoph. — Ou bien, tous les deux avaient tout d'abord blasphémé ; mais l'un d'eux, reconnaissant l'innocence de Jésus, s'éleva contre son compagnon dont les blasphèmes continuaient.

A la sixième heure du jour les ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à neuvième. Et à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant. Eli, Eli, lamma sabacthani, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, s'entre-disaient : Le voilà qui appelle Elie. Et l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre ; et, l'ayant mise au bout d'un roseau, la lui présenta pour boire, en disant : Laissez, voyons si Elie viendra le tirer de la croix. Alors Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.

Bède. — L'astre le plus brillant retire ses rayons, soit pour ne pas voir le Seigneur pendu, soit pour ne pas laisser jouir de sa lumière

---

Hier. Et viderunt postea resurgentem de sepulcro, quem de crucis descendere non credebant posse patibulo. Ubi est, o Judæi, infidelitas vestra? Vos ipsos consulo, vos ipsos in judicium peto. Quanto mirabilius est mortuum posse resurgere, quam adhuc vivum de cruce velle descendere! Parva petistis, dum majora provenerint : sed infidelitas vestra non potuit sanari signis multo fortioribus quam petistis : hic omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.

Unde sequitur : Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 16). Quomodo hoc verum est, quandoquidem unus eorum convitiatus est secundum Lucæ testimonium; alter et compescuit eum et in Deum credidit? nisi intelligamus Matthæum et Marcum breviter perstringentes hunc locum, pluralem numerum pro singulari posuisse?

Theoph. Vel duo a principio convitiabantur ei ; deinde unus agnoscens ipsum innocentem, increpat alterum blasphemantem.

Et facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. Et hora nona exclamavit Jesus voce magna dicens : Eloi, Eloi, lammazabacthani ? Quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat. Currens autem unus et implens spongiam aceto, circumponensque calamo, potum dabat ei dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum. Jesus autem emissa voce magna, expiravit.

Bed. Clarissimum lumen mundo retraxit radios suos, ne aut pendentem videret Dominum, aut impii blasphemantes sua luce

ceux qui blasphémaient. « Et à la sixième heure, les ténèbres se répandirent par toute la terre jusqu'à la neuvième heure. » - S. Aug. — Luc ajoute d'où vinrent ces ténèbres, c'est-à-dire du soleil éclipsé. — Théoph. — Si c'eût été un moment possible pour une éclipse, l'on pourrait dire que cette défaillance fut naturelle ; mais c'était le quatorzième jour de la lune, et une éclipse n'était pas possible ce jour-là.

« Et à la neuvième heure, Jésus s'écria, avec une grande voix : *Eloi ! Eloi !* » — S. Jér. — C'est à la neuvième heure que la dixième drachme qui avait été perdue est retrouvée, après que la maison a été balayée. — Bède. — Il est écrit que lorsque Adam eut péché, il entendit la voix de Dieu qui se promenait dans le jardin au moment où s'élève la brise, après le milieu du jour; et c'est à l'heure à laquelle le nouvel Adam entraîna la mort à sa suite dans le monde que le nouvel Adam détruisit la mort en mourant. Et il faut remarquer que le Seigneur fut sacrifié au moment où le soleil abandonne le centre du ciel, et qu'il célébrera les mystères de sa résurrection au soleil levant, « et cela parce qu'il est mort pour nos péchés, et qu'il vit à cause de notre justification. » Ne vous étonnez pas, en présence du scandale de la croix, de ces paroles humiliées, de ces plaintes de l'abandonné, puisque vous savez qu'il y a là la forme d'un esclave. Ainsi qu'avoir faim, être fatigué, n'appartenaient pas à la divinité, mais étaient des infirmités humaines, ainsi de cette plainte : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » C'était la plainte du corps ; car il lui est naturel de ne pas vouloir être séparé de la vie à laquelle il a été uni. Jésus parle ici lui-même ; mais il parle pour faire éclater la fragilité de son corps, parlant comme homme et nous présentant le spectacle de ces mouvements de notre

---

fruerentur : unde dicitur : Et hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. Aug. *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 17). Addidit autem Lucas, unde factæ sunt tenebræ, id est, solem obscuratum. Theoph. Si autem tempus eclipsis fuisset, posset quis dicere quod naturalis fuisset hæc passio ; sed tunc XIV erat luna cum naturalis eclipsis fieri non posset.

Sequitur : Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna dicens : Eloi, Eloi. Hier. Nona hora invenitur (eversa domo) decima drachma quæ perierat. Bed. Nam et Adam peccante, scriptum est (*Gen.*, 3) quod audiverit vocem Domini deambulantis in paradiso ad auram post meridiem ; et qua hora primus Adam peccando mortem huic mundo invexit, eadem hora secundus Adam mortem moriendo destruxit : et notandum quod, recedente a centro mundi sole, crucifixus est Dominus ; oriente autem sole, resurrectionis suæ mysteria celebravit ; quia mortuus est propter peccata nostra, et resurrexit propter justificationem nostram (*Rom.*, 4, vers. 25). Nec mireris verborum humilitatem, querimonias derelicti, cum formam servi sciens scandalum crucis videas. Sicut enim esurire et sitire, et fatigari, non erant propria Deitatis, sed corporales passiones, ita quod dicitur : Ut quid dereliquisti me ? corporalis vocis erat proprium ; quia solet secundum naturam corpus nullatenus velle a sibi conjuncta vita fraudari : licet enim ipse Salvator dicebat

âme qui nous font craindre, dans les périls, d'être abandonnés par Dieu. — THÉOPH. — Ou bien, c'est pour moi que l'homme qui est sur la croix dit à Dieu ces paroles; car nous, hommes, nous sommes abandonnés, mais lui ne le fut jamais par son Père. Écoutez-le qui dit lui-même : « Je ne suis pas seul, mais mon Père est avec moi. » L'on peut dire aussi que Jésus s'est exprimé ainsi pour les Juifs, et comme Juif par son sang; et alors ses paroles reviennent à celles-ci : Pourquoi avez-vous abandonné le peuple hébreu à ce point qu'ils aient crucifié votre Fils unique ? Ainsi que nous disons quelquefois en parlant de notre corps : « Dieu m'a enveloppé, » ainsi nous devons entendre ces poroles : « Pourquoi m'avez-vous abandonné? » de la nature humaine du Sauveur ou du peuple juif.

« Et quelques-uns des assistants qui l'entendaient disaient : Voici qu'il appelle Elie. » — BÈDE. — Je pense qu'il s'agit ici des soldats romains qui, n'entendant pas l'hébreu, croyaient qu'il appelait *Élie,* parce qu'il avait prononcé *eloi.* Si vous voulez que ce soient les Juifs, admettez qu'ils le faisaient pour l'insulter, comme implorant Élie. — « L'un d'eux, courant et remplissant une éponge de vinaigre » Jean dit plus au long pourquoi le Sauveur reçut du vinaigre à boire, en disant « que Jésus, afin d'accomplir l'Écriture, dit : J'ai soif. » Ils offrirent à ses lèvres une éponge pleine de *vinaigre.* — S. JÉR. — Ceci est l'indication d'une figure qui convient aux Juifs : ils remplissent de vinaigre, c'est-à-dire de ruse et de malice, une éponge placée au bout d'un roseau fragile, sec, propre à être brûlé. — S. AUG. — Cette parole sur Élie fut dite non-seulement par celui qui lui présenta l'éponge,

---

hoc, sed proprie ostendebat corporis fragilitatem : ut homo ergo loquitur, in eos circumferens motus, quod in periculis positi a Domino deseri nos putamus. THEOPH. Vel hoc loquitur homo crucifixus Deo pro me : nos enim homines sumus derelicti, ipse nunquam a Patre derelictus fuit. Audi enim quid dicit (Joan., 8) : Non sum solus, sed Pater mecum est : etsi etiam hoc pro Judæis dixerit, quasi et ipse secundum carnem Judæus existens : ac si diceret : Ut quid hebraicum populum dereliquisti, ut tuum crucifigerent Filium? Sicut enim aliquando consuevimus dicere : Deus induit me (id est, meam naturam, scilicet humanam), sic et hic dereliquisti me, oportet intelligere humanam naturam, vel judaicum populum.

Sequitur : Et quidam de circumstantibus audientes dicebant : Ecce Eliam vocat. BED. Sed hos arbitror milites fuisse romanos, non intelligentes sermonis hebraici proprietatem ; sed ex eo quod dixit : Eloi, putantes ab eo Eliam vocatum. Si autem Judæos qui hoc dixerunt intelligere volueris, hoc faciunt, ut eum imbecillitatis infament, quod Eliæ auxilium deprecetur. Sequitur : Currens autem unus et implens spongiam aceto, etc. Quam ob causam Domino acetum sit potui datum, Joannes plenius ostendit dicens, quod Jesus, ut consummarentur Scripturæ, dixit : Sitio; illi autem spongiam plenam aceto obtulerunt ori ejus. HIER. Innuit autem hic Judæorum similitudinem : spongiam (super cannam infirmam, aridam, ignibus aptam) implent

mais, au dire de Matthieu, par d'autres; d'où nous devons conclure qu'elle appartient et à cet homme et à d'autres assistants.

S. Jér. — La voix de Dieu éclate avec force au moment où l'homme tombe, cette voix qui dit : « Ouvrez-moi les portes de la justice, » et c'est ce qui est ainsi exprimé : « Jésus, ayant fait entendre un grand cri, expira. » Nous qui sommes de la terre, nous mourons avec une voix affaiblie ou sans voix; mais lui, qui expira avec une voix élevée, vient du ciel. — Théoph. — Et celui qui commande à la mort et qui est son maître meurt comme son maître, avec puissance. Luc nous apprend quel fut ce cri en nous disant qu'il s'écria : « Père, je remets mon âme entre vos mains. » Le Christ voulut ainsi nous montrer que les âmes des hommes s'élancent dans la main de Dieu. Avant que vînt celui qui a prêché aux morts leur délivrance, toutes les âmes étaient captives dans les enfers.

En même temps, le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas. Et le centenier qui était là présent, vis-à-vis de lui, voyant qu'il était mort en jetant ce grand cri, dit : Cet homme était vraiment Fils de Dieu. Il y avait aussi là des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le jeune et de Joseph, et Salomé, qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et l'assistaient de leur bien, et encore plusieurs autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem.

La Glose. — Après avoir raconté la passion et la mort du Sauveur, l'évangéliste passe au récit de ce qui advint après sa mort : « Et le voile du temple se déchira, etc. » — S. Jér. — Le voile du temple se

---

aceto; hoc est malitia et dolo. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 17). De Elia vero non ipsum qui obtulit spongiam cum aceto, sed cæteros dixisse Matthæus narravit : unde intelligimus et illum et cæteros hoc dixisse.

Hier. Infirmata autem carne vox invaluit divina, quæ dicit (*Psal.* 117) : Aperite mihi portas justitiæ : unde sequitur : Jesus autem, emissa voce magna, expiravit : cum ima voce, sive sine voce, nos morimur, qui de terra sumus : ille vero cum exaltata voce expiravit, qui de cœlo descendit. Theoph. Et qui morti dominatur et præcipit, sicut Dominus potestative expirat. Qualis autem hæc vox fuerit, Lucas declarat : Pater (inquit), in manus tuas commendo spiritum meum : etenim Christus ex tunc per hoc nobis voluit declarare, quod Sanctorum animæ in manus Dei ascendunt, nam prius ab inferis omnium animæ tenebantur, donec venit qui prædicavit captivis remissionem.

Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum. Videns autem Centurio qui ex adverso stabat quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat. Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalena, et Maria Jacobi minoris et Joseph mater et Salome ; et cum esset in Galilæa, sequebantur et ministrabant ei ; et aliæ multæ quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam.

Glos. Postquam narravit Evangelista

déchira, c'est-à-dire que le ciel s'ouvrit. — Théoph. — Le voile du temple se déchira comme pour nous apprendre que la grâce de l'Esprit-Saint est détruite dans le temple et s'en retire, et que le temple sera dans le deuil en la personne des Juifs lorsqu'ils déploreront leurs malheurs et déchireront leurs vêtements. C'est là encore une figure de ce temple animé, le corps du Christ, lorsque dans sa passion ce corps fut déchiré. Nous y trouvons une autre signification. Notre chair est, en effet, le voile de notre temple, c'est-à-dire de notre âme; or, la puissance de la chair a été déchirée dans les souffrances du Christ depuis le haut jusqu'en bas, depuis Adam jusqu'au dernier homme, Adam lui-même ayant été sauvé par la passion du Christ, la malédiction ne persévérant plus sur sa chair, cette chair n'étant plus corruptible, mais ayant été revêtue d'immortalité en nous tous.

« Or, le centurion voyant, etc. » On appelle centurion celui qui commande à cent hommes. Celui-ci, voyant le Sauveur expirer avec une telle puissance et une telle domination, fut étonné et confessa.— Bède. — Le centurion qui, en voyant expirer ainsi le Sauveur, s'écrie: « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu, » nous montre la source miraculeuse de ce prodige; car personne, si ce n'est celui qui a créé toutes les âmes, n'a le pouvoir de renvoyer ainsi son esprit. — S. Aug. — Ce qui étonna surtout le centurion, ce fut qu'après ce cri, expression de notre péché, il livra aussitôt son âme; en quoi cette âme du Médiateur déclara qu'aucun péché ne l'avait poussée jusqu'à la mort comme châtiment, puisqu'il ne l'abandonna pas malgré lui, mais

---

passionem et mortem Christi, nunc prosequitur de his quæ post mortem Domini contigerunt. Unde dicitur : Et velum templi scissum est, etc Hier. Velum templi scinditur, id est, cœlum aperitur. Theoph. Scissum est etiam velum, innuente Deo, quod Spiritus Sancti gratia a templo recedit et scinditur, ut Sancta Sanctorum ab omnibus videnda essent; et quod templum lugebit in Judæis cum calamitates deplorabunt et vestimenta scindent. Hoc etiam et templum animatum (scilicet corpus Christi) ostendit, in cujus passione vestimentum ejus laceratum est, scilicet caro. Et aliud etiam significat : caro namque velum est nostri templi, scilicet mentis nostræ. Virtus autem carnis scissa est in Christi passionibus a summo usque deorsum, scilicet ab Adam usque ad ultimos homines : nam et Adam effectus est salvus per passionem Christi, et ejus caro non manet sub maledicto, neque digna est corruptione, sed omnes incorruptione honorati sumus.

Videns autem Centurio, etc. Centurio dicitur qui centum militibus præest. Videns autem quod ita potestative et dominabiliter expirasset, miratus et confessus est. Bed. Manifesta autem causa miraculi Centurionis exponitur, quod videns Dominum sic expirasse (id est, spiritum emisisse) dixerit: Vere homo hic Filius Dei erat. Nullus enim habet potestatem emittendi spiritum, nisi qui animarum conditor est. Aug., 4 De Trinit. (cap. 13). Ex hoc maxime miratus est, quod post illam vocem, in qua figuram peccati nostri edidit, continuo tradidit spiritum : demonstravit enim spiritus Mediatoris, quod nulla pœna peccati usque ad mortem carnis ejus accesserit; quia non eam deseruit invitus, sed quomodo voluit,

ainsi qu'il voulut, et comme uni dans l'unité de personne du Verbe de Dieu. — S. Jér. — C'est le moment où les derniers deviennent les premiers; le peuple des incrédules confesse, la Judée aveuglée nie, de manière que cette erreur devienne pire que la première.—Théoph.— Et c'est ainsi que l'ordre est ramené; car au moment où les Juifs immolent, le Gentil confesse, les disciples fuient et les femmes sont là.

« Et les femmes étaient là. » — C'est la mère des enfants de Zébédée qui est appelée Salomé. — Orig. — J'ai pensé, en les voyant nommées par Marc et par Matthieu, que c'étaient là les principales d'entre celles qui assistèrent à la passion du Sauveur. Chacun de ces deux évangélistes nomme « Marie-Madeleine et Marie de Jacques; » la troisième, qui est appelée par Matthieu « la mère des enfants de Zébédée, » est appelée « Salomé » par Marc. — Bède. — C'est Jacques le mineur qui est appelé « Jacques d'Alphée; » il était appelé frère du Seigneur, parce qu'il avait pour mère Marie, tante du Sauveur, dont Jean parle ainsi : « Étaient auprès de la croix de Jésus, Marie sa mère, et la sœur de sa mère, Marie de Cléophas, et Marie-Madeleine. » Marie de Cléophas était ainsi appelée de son père ou de sa parenté. Jacques le mineur est ainsi appelé pour qu'on puisse le distinguer de Jacques le majeur, fils de Zébédée, et qui fut appelé à être un des premiers apôtres du Seigneur. Or, c'était la coutume, et les mœurs anciennes n'y trouvaient rien à redire, que les femmes fournissent elles-mêmes la nourriture à ceux qui les enseignaient : « Et lorsqu'il était dans la Judée, elles le suivaient. » Elles fournissaient de leur propre avoir aux besoins du Seigneur pour le faire participer à leurs

---

quippe Dei Verbo ad unitatem personæ conjunctus. Hier. Novissimi autem nunc primi efficiuntur. Gentilis confitetur populus, Judæa cæcata negat, ut fiat eis error pejor priore. Theoph. Et sic ordo convertitur, dum Judæi occidunt, et Gentilis confitetur, discipuli fugiunt, et mulieres expectant.

Sequitur enim : Erant autem et mulieres, etc. Salome dicta est mater filiorum Zebedæi. Orig. (tract. 35 *in Matth.*). Opinatus autem sum (hoc videns apud Matthæum et Marcum), hic tres præcipuas mulieres nominatas : et duas quidem uterque evangelista exponit, Mariam Magdalenam, et Mariam Jacobi; tertia autem a Matthæo dicitur mater filiorum Zebedæi; a Marco autem tertia illa Salome appellatur. Bed. Jacobum autem minorem dicit Jacobum Alphæi; qui et frater Domini dicebatur, eo quod esset filius Mariæ, materteræ Domini, cujus meminit Joannes, dicens : Stabant juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophæ, et Maria Magdalena; Mariam autem Cleophæ videtur eam dicere, a patre, sive cognatione. Vocabatur autem minor Jacobus ad distinctionem majoris Jacobi, videlicet filii Zebedæi, qui inter primos apostolos vocatus est a Domino. Consuetudinis autem judaicæ fuit (nec inducebatur in culpam more gentis antiquæ) ut mulieres de sua substantia victum præceptoribus ministrarent : unde sequitur : Et cum esset in Galilæa, ministrabant ei, etc. Ministrabant Domino quidem de substantia sua, ut meteret earum

biens temporels au moment où il les faisait participer à ses biens spirituels, et pour être ainsi le modèle de ceux qui enseignent, qui doivent se contenter de la nourriture et du vêtement que leur fourniront les disciples. Mais voyons qui était avec elles : « Et beaucoup d'autres femmes qui étaient montées avec elles de Jérusalem. » — S. Jér. — Ainsi que le sexe féminin est rattaché au salut par la vierge Marie, ainsi à la science de la croix et à celle de la résurrection par Madeleine, qui n'a pas de mari, et par les autres qui sont mères.

Le soir étant venu, parce que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du jour du sabbat, Joseph d'Arimathie, qui était un homme de considération et sénateur, et qui attendait aussi le règne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, s'étonnant qu'il fût mort sitôt, fit venir le centenier, et lui demanda s'il était déjà mort. Le centenier l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre, qui était taillé dans le roc, et ferma l'entrée du sépulcre avec une pierre. Cependant Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait.

La Glose. — Après avoir raconté la passion et la mort du Christ, l'évangéliste raconte sa sépulture : « Et comme il était tard et que c'était la fête de la préparation de la pâque. » — Bède.— Le mot grec *parasceven*, qui était employé par les Juifs à cause de leur mélange avec des Grecs, signifie *préparation*, et il servait à désigner le sixième jour de la semaine, où l'on faisait tous les préparatifs du sabbat. Or, comme c'est au sixième jour que l'homme fut créé, et que le septième le Sauveur se reposa, c'est en harmonie avec ces faits que le Sauveur

---

carnalia, cujus illæ metebant spiritualia; et ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu ex discipulis deberent esse contenti. Sed videamus quales comites habuerint : sequitur enim : Et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam. Hier. Sicut non excluditur muliebris sexus a salute par Mariam Virginem, ita non repellitur a mysterii crucis scientia et resurrectionis per viduam Magdalenam Mariam, et cæteras matres.

Et cum jam sero esset factum (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum), venit Joseph ab Arimathæa, nobilis decurio, qui et ipse erat expectans regnum Dei. Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito Centurione, interrogavit eum, se jam mortuus esset. Et cum cognovisset a Centurione, donavit corpus Joseph. Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum involvit in sindone, et posuit eum in monumento, quod erat excisum in petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti : Maria autem Magdalena et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.

Glos. Post passionem et mortem Christi Evangelista sepulturam ejus enarrat, dicens : Et cum jam sero esset, quia erat parasceve, etc. Bed. Parasceve græce, latine præparatio dicitur : quo nomine Judæi, qui inter Græcos morabantur, sextam sabbati appellabant, eo quod in illo ea quæ requiei sabbati necessaria essent, præparare solerent. Quia ergo sexta die homo factus est, septima autem die conditor ab omni

accomplit au sixième jour le mystère de la réparation, et qu'au septième il se reposa dans le tombeau, attendant l'événement de la résurrection, qui devait avoir lieu au huitième jour. Ainsi nous-mêmes, dans le sixième âge du monde, nous devons être crucifiés au monde, tandis qu'au septième jour, au moment où chacun de nous aura payé son tribut à la mort, nos corps devront reposer dans le tombeau, et nos âmes, après leurs bonnes œuvres, dans la paix intime de Dieu, en attendant qu'à la huitième époque nos corps eux-mêmes, glorifiés avec nos âmes, reçoivent l'incorruptibilité.

« Vint Joseph, qui était noble, etc. » Il fallait que celui qui devait ensevelir le Sauveur fût tel que Joseph, digne de ce ministère par la justice de ses mérites, et ayant la puissance d'un homme noble, pour obtenir la faculté d'exercer ce ministère : « C'était un décurion noble attendant le royaume de Dieu. » On appelait décurion celui qui était chargé d'une décurie et la commandait; on donnait aussi ce nom à d'autres emplois civils (1). Arimathie n'était pas autre que *Ramathain*, la cité d'Halcana et de Samuel. — S. Jér.— Arimathie signifie « celle qui détache. » Joseph, qui détacha Jésus de la croix, était de cette ville.

« Et il entra sans crainte chez Pilate et lui demanda le corps de Jésus. » — Théoph.— « Heureuse audace ! car il n'a pas pensé ainsi : « Si je demande son corps, je perdrai mes richesses, et serai chassé par les Juifs, demandant le corps d'un homme qui a été condamné comme blasphémateur. » — « Pilate était étonné qu'il fût mort, »

(1) Dans le principe, le décurion commandait à dix hommes; plus tard, ce nom désignait les sénateurs.

---

opere suo requievit, recte Salvator sexta die crucifixus humanæ restaurationis implevit arcanum ; sabbato autem in sepulcro quiescens, resurrectionis (quæ octava die ventura erat), expectabat eventum. Sic et nos in hac quidem seculi ætate mundo necesse est crucifigi, in septima vero die (id est, cum morti quis debitum solvit), corpora quidem in tumulis, animas autem secreta in pace cum Domino post bona opera oportet quiescere ; donec octava ætate etiam corpora ipsa resurrectione glorificata cum animabus incorruptionem accipiant.

Sequitur : Venit Joseph nobilis, etc. Talem autem esse decebat, qui corpus Domini sepeliret, qui etiam per justitiam meritorum tali ministerio dignus esset, et per nobilitatem potentiæ secularis facultatem posset obtinere ministrandi ; et ideo dicitur : Nobilis decurio expectans regnum Dei. Decurio vocatur quod sit de ordine curiæ et officium curiæ administraret ; qui etiam curialis a procurando munera civilia solet appellari. Arimathæa autem ipsa est Ramathain civitas Helcanæ et Samuelis (1 *Reg.*, 1). Hier. Quæ interpretatur deponens, de qua fuit Joseph, qui venit ad deponendum corpus Christi de cruce.

Sequitur : Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Theoph. Audet ausum laudabilem : non enim excogitavit : A divitiis decidam, et expellar a Judæis, si corpus petam ejus, qui est blasphemus condemnatus. Sequitur : Pilatus autem mirabatur si jam obiisset : putabat enim quod diu viveret in cruce, sicut et

pensant qu'il aurait dû vivre plus longtemps sur la croix, ainsi que les voleurs qui vivaient longtemps sur le gibet. « Et ayant appelé le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort, » c'est-à-dire avant le moment où avaient coutume de succomber les autres criminels. « Et lorsqu'il l'eut su du centurion (qu'il avait succombé), il donna le corps à Joseph. » — Bède. — Ce n'était pas un homme inconnu et d'une position ordinaire qui aurait pu demander à Pilate et obtenir de lui le corps du crucifié.

« Joseph, ayant acheté un linceul, l'enveloppa, etc. » — Théoph. — Ensevelissant avec soin un corps si précieux; car, disciple du Seigneur, il savait comment il fallait honorer le corps du Seigneur. — Bède. — Nous pouvons transporter au sens spirituel ceci, que le Sauveur doit être enseveli, non dans la soie, ni dans l'or, ni dans les pierres précieuses, mais dans un linceul neuf. De là est venue la coutume de l'Église, de ne point célébrer le mystère de l'autel dans un tissu de soie ou dans une étoffe enrichie de couleurs, mais dans le lin qui vient de la terre, en souvenir du corps du Seigeur enveloppé dans un linceul blanc. Nous voyons cette coutume consacrée par un décret du pape Sylvestre. On doit y voir aussi cette signification, que celui qui reçoit le Sauveur dans un cœur pur l'enveloppe dans un linceul blanc. « Et il le plaça dans le tombeau. » L'on dit que le tombeau du Sauveur fut une cellule de forme ronde, taillée dans le roc, d'une telle hauteur qu'un homme debout pouvait à peine en toucher le haut avec sa main étendue, dont l'entrée était à l'orient, une grande pierre se trouvant roulée au nord. Le sépulcre, c'est-à-dire le lieu où le

---

latrones in patibulo vivebant diu. Sequitur : Et accersito Centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset, scilicet ante horam qua cæteri mori consueverunt. Sequitur : Et cum cognovisset a Centurione (scilicet, quod mortuus esset), donavit corpus Joseph. Bed. Non autem quilibet ignotus aut mediocris ad præsidem accedere et crucifixi corpus poterat impetrare.

Sequitur : Joseph autem mercatus sindonem eum involvit, etc. Theoph. Pretiosum corpus pretiose sepeliens : cum enim esset discipulus Domini, sciebat qualiter corpus Domini honorari deberet. Bed. Possumus autem secundum intelligentiam spiritualem hoc sentire quod corpus Domini, non auro, non gemmis et serico, sed linteamine puro obvolvendum sit. Hinc Ecclesiæ mos obtinuit, ut sacrificium altaris, non in serico neque in panno tincto, sed in lino terreno celebretur, sicut corpus est Domini in sindone munda sepultum, juxta quod in gestis pontificalibus a B. Sylvestre legimus esse statutum : quanquam et hoc significet quod ille in sindone munda involvit Jesum qui pura eum mente susceperit. Sequitur : Et posuit eum in monumento, etc. Dicitur quod monumentum Domini domus rotunda fuit de subjacente rupe excisa ; tantæ altitudinis, ut homo rectus existens vix extensa manu culmen posset attingere ; et habet introitum ab Oriente, cui lapis magnus involutus atque impositus est in ejus parte aquilonari. Ipsum sepulcrum (id est, locus dominici corporis) de eadem petra factum est, septem habens

corps était placé, était creusé dans la pierre, de sept pieds de longueur, et élevé de trois palmes au-dessus du pavé, ouvert sur toute sa longueur, non par-dessus, mais par le coté du midi; et c'est par là que l'on entra le corps. On dit que la couleur du monument était rouge et blanc. — S. Jér. — La sépulture du Christ est notre résurrection, sa descente aux enfers notre ascension aux cieux; c'est là que l'on trouve le miel dans la bouche du lion.

Théoph. — Imitons Joseph en recevant le corps du Christ, en nous l'unissant; plaçons-le dans un sépulcre creusé dans la pierre, c'est-à-dire dans une âme pleine du souvenir du Christ qu'elle ne doit plus oublier. Une belle âme est creusée dans la pierre, c'est-à-dire dans le Christ, de qui elle reçoit toute sa force. Nous devons l'envelopper dans un linceul, c'est-à-dire le recevoir dans un corps pur, le linceul signifiant le corps que couvre l'âme; et il faut que non-seulement nous recevions le Christ dans une âme pure, mais encore dans un corps pur. Il faut l'envelopper, mais non pas le mettre à découvert; car c'est là un secret fermé et caché.

« Marie-Madeleine et Marie de Joseph, etc. » — Bède. — Nous lisons dans Luc que les amis de Jésus et les femmes qui l'avaient suivi se tenaient au loin. Ces premiers ayant regagné leur demeure après que Jésus eut été descendu de la croix, les saintes femmes, comme animées d'un plus intime amour, suivirent le deuil et s'efforcèrent de voir comment il avait été enseveli, pour pouvoir lui rendre, en temps convenable, leurs devoirs. Le jour de la préparation de la pâque les saintes femmes, c'est-à-dire les âmes humbles, font cela, cherchant dans la ferveur de leur amour les traces de la passion du Sauveur,

---

pedes longitudinis, trium palmarum mensura a pavimento altius eminens; qui scilicet locus non desuper, sed a latere meridiano per totum patet, unde corpus inferebatur. Color autem monumenti et loculi albo et rubeo dicitur esse permixtus. Hier. Sepultura autem Christi resurgimus, descensione ejus ad inferos nos ascendimus ad cœlos : hic invenitur mel in ore leonis mortui.

Theoph. Imitemur autem et nos Joseph recipientes Christi corpus per unitatem, et ponamus illud in monumento exciso de petra, id est, in anima memorante et non obliviscente Deum : illa enim anima est ex petra excisa, id est, ex Christo qui est petra quia continet firmitatem. Involvere etiam debemus ipsum in sindone, id est, in corpore puro suscipere : sindon namque est corpus, quod est animæ indumentum; decet enim, non solum pura anima corpus Christi suscipere, sed in corpore puro. Involvere autem oportet, sed non aperire : nam secretum clausum est et occultum.

Sequitur : Maria autem Magdalena et Maria Joseph, etc. Bed. In Luca legimus quod stabant noti ejus a longe et mulieres, quæ secutæ erant eum. His ergo notis Jesu post depositum ejus corpus ad sua remeantibus, solæ mulieres (quæ arctius amabant) funus subsecutæ, quomodo poneretur respicere curabant, ut ei tempore congruo munus possent devotionis offerre. Dei autem parasceves (id est, præparationis),



préparation du repos futur, et cherchent avec une pieuse curiosité la manière dont sa passion s'est déroulée, pour s'assurer comment elles peuvent l'imiter. — S. JÉR. — Tout ceci peut se rapporter à ce texte du peuple juif qui croira à la fin du monde. Ennobli par sa foi et redevenu fils d'Abraham, il dépose son désespoir, se livre à l'espérance du royaume de Dieu. Il entre, pour être baptisé, chez les chrétiens signifiés ici par Pilate, dont le nom signifie *forgeron*, et qui est une figure de celui qui a dompté les nations qui sont de fer et les conduit avec une verge de fer. Il demande le sacrifice qui est donné aux pénitents sur la fin de leur vie, le viatique, et il le reçoit dans un cœur pur, dans un lieu fortifié par la foi, dans son cœur mort aux péchés. et par ses œuvres de charité, car la charité est la fin de tout, il le recouvre du couvercle de l'espérance, pendant que les élus regardent au loin, eux qui sont les étoiles de la mer, à ce moment où les élus seraient scandalisés eux-mêmes, si cela était possible.

CHAPITRE XVI.

Lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums, pour venir embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arri-

---

sanctæ mulieres (id est, animæ humiles) idem faciunt, cum amore Salvatoris ferventes, passionis ejus vestigiis in hoc seculo (quo præparanda est requies futura) diligenter obsequuntur, et (si forte valeant imitari) pia curiositate, quo ordine sit ejus passio completa perpendunt. HIER. Hæc etiam congruunt ad populum judaicum in fine credentem, qui nobilitatur fide ut Abrahæ sit filius, deponit desperationem, expectat regnum Dei ; intrat ad Christianos, ut baptizetur : quod significat nomen Pilati (id est, malleatoris) qui domat ferreas gentes, ut regat eas in virga ferrea ; et petit sacrificium, quod donatur pœnitentibus in fine viaticum ; et corde mundo et peccatis mortuo involvit munimine fidei stabilitum, et operculo spei per opera charitatis concludit (finis enim præcepti est charitas): aspicientibus a longe electis, qui sunt stellæ maris, quando (si fieri potest) scandalizabuntur etiam electi.

CAPUT XVI.

Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalena, et Maria Jacobi, et Salome, emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum. Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monumentum, orto jam sole. Et dicebant ad invicem : Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti? Et respicientes, viderunt revolutum lapidem : erat quippe magnus

rèrent au sépulcre au lever du soleil. Elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre? Mais, en regardant, elles virent que cette pierre, qui était fort grande, en avait été ôtée, et, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées. Mais il leur dit : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et s'enfuirent, étant saisies de crainte et de tremblement, et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande.

S. Jér. — Après la tristesse du samedi brille un jour fortuné, le premier des jours éclairé de la première des lumières, et qui voit le triomphe de la résurrection du Seigneur. « Et, après que fut passé le sabbat, Marie-Madeleine. » — La Glose. — Après que le Sauveur eut été enseveli, les femmes employèrent religieusement tout le temps qu'il leur fut permis de travailler, c'est-à-dire jusqu'au coucher du soleil, à préparer des parfums, ainsi que le raconte Luc. Mais, à cause du peu de temps qui leur restait à travailler ce jour-là, elles se hâtèrent, ainsi que Marc le raconte, d'acheter des parfums aussitôt que leur fut revenue, avec le soir du sabbat et le coucher du soleil de ce jour-là, la liberté de travailler; et elles les achetèrent pour venir le matin embaumer le corps de Jésus. Elles ne voulurent pas venir au tombeau le soir du sabbat, au moment où la nuit commençait. « Et, le premier jour du sabbat, de grand matin, etc. » — Sév. (1). — En ceci, la conduite de ces femmes appartient à la piété naturelle à leur sexe : les parfums qu'elles apportent ne sont pas un témoignage de

(1) Ou plutôt Pierre Chrysologue, serm. 82.

---

valde. Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt. Qui dicit illis : Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum. Sed ite, dicite discipulis ejus, et Petro, quia præcedet vos in Galilæam ; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis. At illæ exeuntes, fugerunt de monumento : invaserat enim eas tremor et pavor, et nemini quicquam dixerunt : timebant enim.

Hier. Post sabbati tristitiam felix irradiat dies, quæ primatum in diebus tenet, luce prima in eo lucescente, et Domino in eo cum triumpho resurgente : unde dicitur : Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalena, etc. Glos. Religiose enim mulieres sepulto Domino cum licuit operari (id est, usque ad solis occasum) unguenta paraverunt, ut Lucas dicit : et quia præ angustia temporis non potuerunt explere, mox transacto sabbato (id est, occidente sole), ut operandi licentia rediit, festinaverunt emere aromata (sicut Marcus dicit), ut venientes mane ungerent corpus Jesu ; neque vespere sabbati, præoccupante jam noctis articulo, monumentum adire valuerunt : unde sequitur : Et valde mane una sabbatorum, etc. Sever. Mulieres hoc loco feminea devotione discurrunt, quæ non ut viventi fidem, sed ut mortuo unguenta deferunt ad sepulcrum, et ut sepulto parant

leur foi en le Christ vivant, mais ce sont des parfums pour le tombeau d'un mort, hommage de leur tristesse à celui qui est enseveli, mais hommage qui ne s'adresse nullement aux joies des triomphes divins de celui qui va ressusciter. — THÉOPH. — Car elles n'ont pas le sentiment de la grandeur et de la dignité du Christ Dieu. Elles vinrent, selon la coutume des Juifs, parfumer le corps de Jésus pour qu'il devînt et restât odoriférant, et pour que ses humeurs ne le corrompissent pas; car ces arômes ont une vertu desséchante qui absorbe les humeurs du corps, et par là le conservent incorruptible. — S. GRÉG. — Pour nous, qui croyons en celui qui est mort, si nous cherchons le Seigneur plein de l'odeur des vertus, avec la conscience des bonnes œuvres, nous nous approchons ainsi de celui qui est mort.

« Et, de grand matin, le premier jour de la semaine. » — S. AUG. — Ce que Luc appelle *au premier point du jour*, et Jean *le matin*, lorsqu'il y avait encore des ténèbres, c'est ce que Marc exprime ainsi : « De grand matin, le soleil étant déjà levé, » ce dernier évangéliste voulant dire par là que l'orient blanchissait déjà, ce que produit le voisinage du soleil levant, première clarté que l'on appelle l'aurore. Ces mots : « Alors que les ténèbres existaient encore, » n'expriment pas le contraire; car, au lever du jour, il y a toujours encore quelques restes de ténèbres, qui sont d'autant plus faibles que la lumière est plus avancée sur l'horizon. Il ne faut donc pas entendre ces mots : « Le soleil étant déjà levé, » dans ce sens que le soleil fût levé sur l'horizon; il en approchait et commençait à éclairer le ciel de ses feux naissants. — S. JÉR. — Marc appelle donc *de grand matin* ce qu'un autre

---

mœroris obsequia, non ut resurgenti præparant divinorum gaudia triumphorum. THEOPH. Non enim magnitudinem atque dignitatem Divinitatis Christi sapiunt. Venerunt autem, juxta consuetudinem Judæorum, ungere corpus Jesu, ut scilicet maneret odoriferum, et ne humiditate scaturiret; nam aromata virtutem habent desiccativam, humiditatem corporis absorbentia, undeincorruptum corpus conservant. GREG., in homil. 21 (*in Evang.*). Nos autem in eum, qui est mortuus, credentes, si odore virtutum referti cum opinione bonorum operum Dominum quærimus, ad monumentum illius cum aromatibus venimus.

Sequitur : Et valde mane una sabbatorum veniunt, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Quod Lucas dicit valde diluculo, et Joannes mane, cum adhuc tenebræ essent, hoc intelligitur Marcus dicere valde mane orto jam sole, id est, cum cœlum ab Orientis parte albesceret, quod fit utique solis orientis vicinitate : ejus enim est ille fulgor, qui nomine auroræ appellari solet : ideo non repugnat ei qui ait : Cum adhuc tenebræ essent; dic quippe surgente, aliquæ reliquiæ tenebrarum tanto minus sunt quanto magis oritur lux : nec accipiendum est quod ait : Valde mane orto jam sole; tanquam sol ipse jam videretur super terram; sed de proximo adveniente in has partes sole, id est, ortu suo jam cœlum illuminare incipiente. HIER. Valde ergo mane dicit, quod alius evangelista dicit diluculo. Diluculum autem est inter tenebras noctis et diei claritatem; in qua salus hu-

évangéliste appelle *le point du jour,* point intermédiaire entre les ténèbres de la nuit et la clarté du jour. C'est à ce moment que vint le salut du monde, et c'est ce moment qui fut chargé d'annoncer la lumière qui l'accompagnait; car, ainsi que le soleili, en se levant, fait précéder sa lumière qui arrive d'une aurore rosée, ainsi le Sauveur, afin que la grâce de sa brillante splendeur trouve les yeux tout préparés, lorsque se lèvera la lumière de sa résurrection. Alors, à l'exemple de femmes, toute l'Église pourra chanter les louanges du Christ, le Christ ayant animé tout le genre humain par le spectacle de sa résurrection, lui ayant soufflé la vie, ayant répandu en lui la lumière qui fait croire. — Bède. —Ainsi qu'au sens littéral ces femmes qui viennent de grand matin au tombeau nous donnent un exemple de ferveur de charité; ainsi, au sens mystique, elles nous donnent une grande leçon, celle d'offrir au Seigneur l'odeur de bonnes œuvres et de suaves prières, la face éclairée de sa lumière, et après avoir chassé les ténèbres des vices. — Théoph. — Ces mots : « Le premier jour du sabbat, » veulent dire le premier jour de la semaine; car tous les jours de la semaine sont appelés *sabbat*, et c'est le premier qui est appelé *una sabbatorum.* — Bède. — Ou bien, *le premier des sabbats* est le premier jour à partir du jour du repos, du sabbat.

« Et ils disaient entre eux : Qui nous ôtera la pierre? » — Sév. (1). — Votre cœur s'est fermé, vos paupières abaissées, et c'est ce qui vous empêche de voir la gloire de ce tombeau ouvert. — «Et, regardant, ils virent la pierre enlevée. » — Bède. — Matthieu expose assez au long ce

(1) Pierre Chrysologue, serm. 82.

---

mani generis provenit, felici vicinitate (in Ecclesia) declaranda; more solis, qui proxima luce consurgens roseam præmittit auroram, ut gratia præclari splendoris præparatis oculis possit intueri quando tempus dominicæ resurrectionis illuxit; ut tunc laudes Christi tota caneret secundum exemplum feminarum Ecclesia, quando genus humanum exemplo suæ resurrectionis animavit, quando vitam præstitit, et lumen credulitatis infudit. Bed. Sicut autem quod valde mane mulieres venerunt ad monumentum, juxta historiam, magnus fervor charitatis ostenditur; ita juxta intellectum mysticum nobis datur exemplum, ut illuminata facie discussisque vitiorum tenebris, odorem bonorum operum Domino et orationum suavitatem studeamus offerre. Theoph. Dicit autem, una sabbatorum, id est, prima dierum hebdomadæ : sabbata namque dies hebdomadæ nuncupantur: una vero dicitur prima. Bed. Vel prima sabbatorum prima dies est a die sabbatorum, id est, requietionum, quæ in sabbatis custodiebantur.

Sequitur : Et dicebant adinvicem : Quis revolvet nobis lapidem, etc. Sever. Abseratum est vestrum pectus, oculi clausi, et ideo patefacti sepulcri gloriam prius non videtis. Sequitur enim : Et respicientes viderunt revolutum lapidem. Bed. Quomodo lapis per Angelum revolutus sit, Matthæus sufficienter exponit. Hæc revolutio lapidis mystice reserationem sacramentorum Christi (quæ velamine litteræ legalis tenebantur) insinuat : lex enim in

fait de la pierre enlevée. Cette pierre enlevée signifie au sens mystique les mystères du Christ dévoilés; car ils étaient couverts du voile de la loi, et la loi était écrite sur la pierre. — « Et cette pierre était fort grande. » — SÉV. — Plus grande, parce qu'elle mérita, par sa forme réelle, de fermer et cacher le corps du Créateur de l'univers.

S. GRÉG. — Les femmes qui viennent avec des parfums voient les anges; car ce sont les âmes qui s'avancent par de saints désirs vers le Seigneur, avec l'offrande des vertus, qui méritent de voir les habitants d'en haut. « Et entrant dans le tombeau, elles virent un jeune homme assis, etc. » — THÉOPH. — Ne vous étonnez pas de ce que Matthieu nous montre ce jeune homme assis sur la pierre, tandis que Marc nous dit que les femmes, entrant dans l'intérieur du tombeau, y virent ce jeune homme assis; car elles virent un instant après dans l'intérieur du tombeau celui qu'elles avaient vu auparavant assis sur la pierre. — S. AUG. — Ou bien, nous pouvons comprendre cette difficulté en admettant que Matthieu s'est tû sur l'ange qu'elles virent en entrant, et Marc sur celui qu'elles virent assis dehors sur la pierre, en telle sorte qu'elles en virent deux séparément et qu'elles entendirent de la bouche de tous les deux ce qui est rapporté de leurs réponses. L'on pourrait dire aussi que ce que veut dire Marc en racontant que les femmes entrèrent dans le tombeau, c'est qu'elles entrèrent dans un certain espace défendu par des murs qui se trouvaient devant le rocher dans lequel le sépulcre avait été creusé, de manière qu'ils virent assis à droite dans cet espace le même ange que Matthieu nous dit assis sur la pierre. — THÉOPH. — Quelques-uns prétendent qu'autres étaient les femmes qui sont citées par Marc, autres celles qui sont citées par Mat-

---

lapide scripta est : sequitur : Erat quippe magnus valde. SEVER. Et plus jam magnus merito quam forma, qui Creatoris mundi corpus et claudere et operire sufficit.

GREG. (homil. 21, ut sup.). Mulieres autem angelos vident, quæ cum aromatibus venerunt; quia illæ mentes supernos cives aspiciunt, quæ cum virtutibus ad Dominum per sancta desideria veniunt : unde sequitur : Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem, etc. THEOPH. Si Matthæus dicit angelum sedere super lapidem, Marcus vero quod mulieres introeuntes monumentum viderunt sedentem juvenem, non mireris : nam quem viderunt prius sedentem super lapidem, ipsum etiam intus in monumento post modum viderunt. AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Aut intelligamus Matthæum tacuisse de illo angelo quem intrantes viderunt, Marcum vero de illo quem foris super lapidem sedentem viderunt; ut duos viderint, et a duobus sigillatim audierint quæ dixerunt angeli de Jesu : aut certe intrantes in monumentum, in aliqua septa maceriæ debemus accipere, qua communitum locum tunc fuisse credibile est in aliquo spatio ante petram, qua excisa locus factus fuerat sepulturæ; ut ipsum viderint in eodem spatio sedentem a dextris quem dicit Matthæus sedentem super lapidem. THEOPH. Quidam autem dicunt quod aliæ fuerunt mulieres,

thieu ; mais parmi les unes et les autres nous voyons Madeleine, d'une hâte ardente et d'un fervent amour.

Sév. — Les femmes entrèrent dans le sépulcre, afin de ressusciter avec le Christ après avoir été ensevelies avec le Christ. C'est un jeune homme qu'elles voient pour contempler en lui l'âge de l'homme ressuscité, l'état de l'homme ressuscité n'admettant pas d'âge ; car là où l'homme ne doit ni naître ni mourir, l'âge de l'homme n'admet ni croissance ni décroissance. Voilà pourquoi les femmes n'ont à contempler ni un vieillard ni un enfant, mais l'âge le plus florissant, un jeune homme. — Bède.—Elles virent un jeune homme assis à droite, c'est-à-dire au midi du tombeau. Le corps, couché sur le dos, avait la tête à l'occident; sa droite devait donc être au midi. — S. Grég. — Que signifie la droite, si ce n'est la vie éternelle, et la gauche, si ce n'est la vie présente? Comme le Sauveur avait déjà traversé cette vie corruptible, c'est avec raison que se tenait à droite l'ange qui était venu annoncer son entrée dans la vie éternelle.—Sév. — Ils voient le jeune homme assis à droite, parce que l'état de résurrection n'a pas de gauche. Ils voient l'ange couvert d'une robe blanche. Cette robe n'est point tissue avec la laine d'une toison : elle est toute vertu vitale, brillante d'une lumière céleste et non de l'éclat d'une couleur terrestre, décrite ainsi par le prophète : « Couvert de lumière comme d'un vêtement. » N'a-t-il point été dit aussi des justes: « Alors les justes brilleront comme le soleil? » — S. Grég.—Ou bien, c'est pour nous annoncer les joies de notre fête qu'il apparaît vêtu d'une robe blanche, nous annonçant par cette blancheur de son vêtement la splendeur de notre solennité. — S. Jér. — Ce vêtement blanc est réellement

---

quæ dicuntur a Matthæo, aliæ quæ a Marco; sed Maria Magdalena sequebatur omnes, fervidam festinationem habens, et ardentem affectum.

Sever. Introierunt ergo mulieres ad sepulcrum, ut consepultæ Christo, Christo consurgerent de sepulcro : vident juvenem, ut cernerent nostræ resurrectionis ætatem, quia nescit resurrectio senectutem; et ubi nasci morique homo nescit, ubi ætas nec admittit detrimenta, nec indiget incrementis : unde juvenem, non senem, non infantem, sed jucundam ætatem viderunt. Bed. Viderunt autem juvenem sedendem in dextris, id est, ad meridianam partem loci illius ubi positum erat : corpus enim quod supinum jacens, caput habebat ad occasum; dextram necesse erat habere ad Austrum. Greg., in homil. (21, ut sup.). Quid autem per sinistram, nisi vita præsens; quid vero per dexteram, nisi vita perpetua designatur? Quia igitur Redemptor noster jam præsentis vitæ corruptionem transierat, recte Angelus, qui nuntiare perennem ejus vitam venerat, in dextera sedebat. Sever. Vident etiam juvenem sedentem a dextris, quia resurrectio nil recipit sinistrum. Vident etiam coopertum stola candida : stola ista non est ex mortali vellere, sed ex virtute vitali; splendens cœlesti lumine, non colore terreno; dicente Propheta (*Psal.* 103): Amictus lumine sicut vestimento; et de

un signe de joie, notre ennemi ayant été banni, le royaume nous ayant été acquis, le roi de paix cherché et trouvé et ne devant plus être perdu. Or, ce jeune homme fait contempler l'éclat de la résurrection à celles qui craignent la mort, et si elles s'étonnent, c'est qu'elles sont en présence « de ce que l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu; de ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. »

« Il leur dit. » — S. Grég. — C'est comme s'il leur disait : Qu'ils craignent ceux qui n'aiment pas l'avénement des habitants du ciel! qu'ils tremblent ceux qui, sous le poids de leurs désirs terrestres, craignent d'atteindre à leur société! Pour vous, pourquoi craignez-vous pour avoir vu vos concitoyens? — S. Jér. — Pourquoi seraient-elles saisies d'effroi celles qui ont trouvé ce qu'elles cherchaient?

S. Grég. — Mais écoutons les paroles de l'ange : « Vous cherchez Jésus de Nazareth. » Le mot Jésus, en latin, veut dire salutaire ou sauveur (1). Or, plusieurs pouvant revendiquer ce titre, si ce n'est pas d'une manière substantielle, du moins d'une manière nominative, le mot Nazaréen est ajouté pour que l'on sache de quel Jésus, de quel Sauveur il est question; et il y joint le motif pour lequel on le cherche par ce mot : *crucifié*. — Théoph. — Il ne rougit pas de la croix, car en elle se trouve le salut des hommes et le principe de la béatitude.

(1) Comment? à moins que ce ne soit une allusion au grec ἰησοῦς, en le faisant venir de ἰάομαι, *guérir*.

---

justis (Matth., 13) : Tunc justi fulgebunt sicut sol. Greg., in homil. (21, ut sup.). Vel stola candida coopertus apparuit, quia festivitatis nostræ gaudia nuntiavit : candor etenim vestis splendorem nostræ denuntiat solemnitatis. Hier. Vestis etiam candida vera lætitia est, hoste depulso, regnoque adepto ; rege pacis quæsito et invento, et nunquam dimisso. Hic igitur juvenis formam resurrectionis timentibus mortem ostendit. Quod autem obstupuerunt, id est, quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se.

Sequitur : Qui dicit illis, etc. Greg., in homil. (21, ut sup.). Ac si dicat : Paveant illi qui non amant adventum supernorum civium ; pertimescant qui carnalibus desideriis pressi, ad eorum societatem pertingere se posse desperant : vos autem cur pertimescitis, qui vestros concives videtis? Hier. Non enin est timor in charitate (1 Joan., 4). Quid expavescerent, quæ invenerunt quem quæsierunt?

Greg., in homil. (21, ut sup.). Sed jam quid Angelus subjungit, audiamus : Jesum quæritis Nazarenum. Jesus latino eloquio salutaris (id est, Salvator) interpretatur : at vero tunc multi Jesus dici poterant, nec tamen substantialiter, sed nuncupative : ideo et locus subjungitur, ut de quo Jesu dictum sit manifestetur, Nazarenum : et causam protinus subdit, crucifixum. Theoph. Non enim erubescit crucem : in hac namque salus hominum est, et beatorum principium.

S. Jér. — La racine amère de la croix a disparu, c'est-à-dire que celui qui gisait dans la mort s'est levé glorieux : « Il est ressuscité et il n'est plus ici. » — S. Grég. — Ces mots s'entendent de sa présence corporelle, car sa majesté divine n'avait pas dérobé sa présence à ce lieu. — Théoph. — Et comme s'il leur disait : Voulez-vous vous assurer de sa résurrection, il ajoute : « Voici le lieu où on l'a placé. » C'est pour montrer ce lieu vide qu'il avait roulé la pierre au dehors. — S. Jér. — L'immortalité est montrée aux mortels pour attirer notre action de grâces et pour que nous comprenions ce que nous avons été et ce que nous serons.

« Mais allez, dites aux disciples, etc. » — Il est aux femmes de le dire aux disciples, parce que la mort ayant été annoncée par la femme, la vie ressuscitante devait l'être par la femme. Pierre est nommé spécialement, malgré son triple renoncement : cela ne l'a pas fait exclure d'aumilieu des disciples; car les péchés passés qui ne plaisent pas ne peuvent pas nuire. — S. Grég. — Il n'aurait pas osé venir parmi les disciples si l'ange ne l'avait pas spécialement nommé, lui qui avait renié son maître; il ne le nomme pas, de crainte que son renoncement ne lui apporte le désespoir.

S. Aug. — Ces mots : « Il vous précédera en Galilée, » sont ici pour nous apprendre que Jésus ne doit pas se montrer aux disciples avant cette apparition en Galilée. Marc ne raconte pas cette apparition; car après avoir dit « qu'au point du jour du sabbat il apparut à Marie-Madeleine et ensuite à deux autres femmes qui allaient en Galilée, » apparition qui eut lieu dans Jérusalem, le jour de la résurrection, il

---

Hier. Radix autem amara crucis evanuit : flos vitæ cum fructibus erupit; id est, qui jacuit in morte, surrexit in gloria : unde addit : Surrexit, non est hic. Greg., in homil. (21, ut sup.). Non est hic, dicitur per præsentiam carnis, qui tamen nusquam deerat per præsentiam majestatis. Theoph. Et quasi dicat : Vultis certificari de ejus resurrectione? subdit : Ecce locus ubi posuerunt eum. Propter hoc enim et revolverat lapidem, ut locum ostenderet. Hier. Ostenditur autem immortalitas mortalibus ad gratiarum actionem debitam, ut intelligamus quid fuerimus, et sciamus quid futuri erimus.

Sequitur : Sed ite, dicite discipulis, etc. Mulieribus dicitur, ut enuntient apostolis; quia per mulierem mors annuntiata est; per mulierem vita resurgens. Dicit autem specialiter : Et Petro, quia se indignum judicavit discipulatu, cum ter negavit magistrum : sed peccata præterita non nocent, quando non placent. Greg., in homil. 21 (ut sup.). Si autem hunc Angelus non nominatim exprimeret qui magistrum negaverat, venire inter discipulos non auderet : vocatur ergo ex nomine ne desperaret ex negatione.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 25). Quod autem dicit : Præcedet vos in Galilæam; videtur hoc sonare quod Jesus non fuit demonstraturus se discipulis post resurrectionem, nisi in Galilæa : quam demonstrationem nec ipse Marcus commemoravit :

vient à la dernière qui eut lieu, comme on sait, sur le mont des Oliviers, près de Jérusalem. Marc ne donne jamais le récit de la réalisation de cette promesse qu'il rapporte; tandis que Matthieu ne rapporte d'autre apparition de Jésus à ses disciples, après la résurrection, que celle qui eut lieu, selon la promesse de l'ange, dans la Galilée. Comme en faisant cette prédiction l'ange n'avait pas dit quand elle se réaliserait, et que Matthieu, en racontant que les disciples se rendirent sur une montagne dans la Galilée, n'indique ni le jour ni la suite des faits, le récit de cet évangéliste, au lieu de nuire à celui des autres, ne fait que l'expliquer et le préciser. Mais tout fidèle doit chercher le mystère qui se cache sous cette assurance que donne le Sauveur qu'il ne se montrera pas à ses disciples avant de leur avoir apparu en Galilée. — S. Grég. — Le nom de Galilée veut dire transmigration. Le Sauveur avait déjà émigré en passant de la passion à la résurrection, de la mort à la vie; et nous, nous n'aurons plus tard la joie de voir la gloire de sa résurrection que si nous avons passé du vice à la sublimité de la vertu. Or, ce n'est que dans la transmigration qu'est vu celui qui est annoncé dans le tombeau, parce qu'il n'est contemplé par l'âme, qui a émigré dans la vie, qu'après avoir été reconnu par elle dans la mortification des sens. — S. Jér. — Parole qui est peu de chose par les syllabes qui la composent, mais qui contient une promesse immense. Là est la source de notre joie, là l'origine du salut éternel; c'est là où ceux qui sont dispersés se réuniront, et où seront guéris ceux dont le cœur est brisé. C'est là, dit l'ange, où vous le ver-

---

quod enim dixit : Mane prima sabbati, apparuit Mariæ Magdalenæ, post hæc duobus euntibus in villam, factum est in Hierusalem ipso die resurrectionis : deinde venit ad ultimam manifestationem, quam factam scimus in monte Oliveti, non longe a Hierusalem. Nunquam igitur commemorat Marcus impletum quod ab Angelo prænuntiatum esse testatur. Matthæus vero nullum alium locum omnino commemorat, ubi discipuli postquam surrexit, viderint Dominum, nisi in Galilæa, secundum Angeli prædictionem. Sed cum non sit expressum quando id futurum esset; idque ipsum quod discipulos Matthæus dixit iisse in Galilæam in montem, non exprimit diem, nec narrandi ordinem ; non adversatur quidem Matthæus narrationibus cæterorum, sed dat eis intelligendis atque accipiendis locum. Verumtamen quod Dominus non ibi primum se demonstraturus erat, sed in Galilæa, ubi postea visus est, se videndum mandavit, quemvis fidelem facit intentum ad quærendum quo mysterio dictum intelligatur. Greg., in homil. (21, ut sup.). Galilæa namque transmigratio interpretatur : jam quippe Redemptor noster a passione ad resurrectionem, a morte ad vitam transmigraverat, et nos resurrectionis ejus gloriam post læti videbimus, si modo a vitiis ad virtutum celsitudinem transmigramus. Qui ergo in sepulcro nuntiatur, in transmigratione ostenditur, quia is qui in mortificatione carnis agnoscitur, in transmigratione mentis videtur. Hier. Brevis ergo sententia in syllabis, sed ingens in quantitate promissio : ibi est gaudii nostri fons, et salutis æternæ origo præparata : ibi congregantur dispersiones, et sanantur contriti corde (Psal. 146) ; ibi (inquit) eum

rez, mais non ainsi que vous l'avez déjà vu. — S. Aug. — Ainsi est marqué aussi que la grâce du Christ devait passer du peuple d'Israël aux nations; car jamais elles n'auraient reçu la prédication apostolique si le Seigneur ne leur avait préparé les voies en disposant les cœurs. C'est là le sens de ces paroles : « Je vous précéderai en Galilée. — C'est là où vous le verrez. »

« Mais, sortant, elles s'enfuirent du tombeau; car la peur et le tremblement s'étaient emparés d'elles. » — Théoph. — C'était la stupeur que leur causait la vue de l'ange et leur étonnement de la résurrection. — Sév. — L'ange est assis sur le sépulcre, les femmes fuient le sépulcre; car l'un a la confiance de sa substance céleste, les autres sont troublées par leur condition terrestre. Il ne sait pas craindre le tombeau celui qui ne peut pas mourir; mais les femmes éprouvent non-seulement la stupeur de ce qui se passe sous leurs yeux, mais comme mortelles elles ont l'effroi de la mort en présence de ce tombeau. — S. Jér.— Ceci est dit aussi à cause de la vie future, de laquelle fuiront la dóuleur et le gémissement (1). Les femmes, déjà avant la résurrection, nous donnent une idée de ce qui suivra la résurrection, fuyant la mort et l'effroi.

« Et elles ne dirent rien à personne, étant accablées de crainte. » — Théoph. — Ou c'est à cause des Juifs, ou saisies d'effroi de ce qu'elles avaient vu, qu'elles taisaient ce qui leur avait été dit. — S. Aug. — L'on peut demander comment Matthieu peut raconter qu'*elles allèrent avec crainte et grande joie* l'annoncer aux disciples, alors que Marc dit

(1) Isaïe, 35, v. 10; 51, v. 4.

---

videbitis, sed non sicut vidistis. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. ult.). Significatur etiam, quod gratia Christi de populo Israel erat transmigratura ad gentes; a quibus apostoli nullo modo prædicantes susciperentur, nisi eis viam Dominus in eorum cordibus præveniens præparasset : et hoc est : Præcedam vos in Galilæam, ibi eum videbitis, id est, ibi membra ejus invenietis.

Sequitur : At illæ exeuntes fugerunt de monumento : invaserat enim eas tremor et pavor. Theoph. Id est, stupor propter visionem Angeli, et admirationem resurrectionis. Sever. Angelus quidem sedet in monumento, de monumento fugiunt mulieres; quia ille de cœlesti substantia confidit, turbantur istæ conditione terrena. Sepulcrum, qui mori non potest, timere nescit : mulieres autem et de præsenti facto tremunt, et sepulcrum ut mortales adhuc mortaliter expavescunt. Hier. Hoc etiam dicitur de futura vita, in qua fugiet dolor et gemitus : imitantur enim mulieres ante resurrectionem omnia quæ faciunt post resurrectionem, fugientes mortem et pavorem.

Sequitur : Et nemini quicquam dixerunt, timebant enim. Theoph. Aut propter Judæos, aut timore visionis detentæ tacebant hoc quod audierant. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Quæri autem potest quemadmodum hoc dicat Marcus, cum dicat Matthæus : Et exierunt cito de monumento, cum timore et gaudio magno, curren-

ce que nous venons de lire. Mais l'on doit dire que c'est probablement parce qu'elles n'osaient dire à personne ce qu'elles avaient entendu dire aux anges, pas même aux gardiens qu'elles virent gisants. La joie dont parle Matthieu ne doit pas nous empècher d'admettre la stupeur dont parle Marc, et nous devrions ne trouver entre eux aucune contradiction, alors même que Matthieu ne parlerait pas de cette crainte. Mais comme cet évangéliste a dit : « Elles sortirent du tombeau avec crainte et grande joie, » il n'y a plus lieu à aucune difficulté. — Sév. — C'est d'une manière significative qu'il nous est dit que les femmes ne le racontèrent à personne; car la destinée des femmes, c'est d'écouter et non pas de parler, d'apprendre et non pas d'enseigner (1).

Jésus, étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Et elle s'en alla le dire à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient alors dans l'affliction et dans les larmes. Mais eux, lui ayant ouï dire qu'il était vivant, et qu'elle l'avait vu, ils ne la crurent point. Après cela il apparut en une autre forme à deux d'entre eux, qui s'en allaient en une maison de campagne; ceux-ci le vinrent dire aux autres disciples; mais ils ne les crurent pas non plus.

S. Aug. — Il nous faut, après avoir parlé de la résurrection, considérer comment Jésus se fit voir : « Jésus ressuscité se fit voir d'abord à Marie-Madeleine. » — Bède. — Jean raconte comment et où eut lieu cette apparition. Or, le Sauveur se leva le matin du tombeau, lui qui s'y était couché le soir, afin que fût accomplie cette parole : « Les pleurs se prolongeront le soir, et au matin la joie. » — Théoph. — Ou

(1) 1 Cor., 14, v. 34; 1 Timoth., 2, v. 11.

---

tes nuntiare discipulis ejus ; nisi intelligamus ipsorum angelorum nemini ausas fuisse aliquid dicere (id est, respondere ad ea quæ ab illis audierant), aut certo custodibus quos jacentes viderunt : nam illud gaudium, quod Matthæus commemorat, non repugnat timori de quo Marcus dicit. Debuimus enim utrumque in illarum animo factum intelligere, etiam si Matthæus de timore non diceret. Cum vero et ipse dicat : Exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, nihil ex hac re quæstionis remanere permittit. Sever. Signanter etiam dicitur quod nemini quicquam dixerunt ; quia mulieribus audire, non loqui datum est, discere non docere.

Surgens autem Jesus mane prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalenæ, de qua ejecerat septem dæmonia. Illa autem vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus, et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt. Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam, et illi euntes nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt.

Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Post resurrectionem quemadmodum apparuit Dominus considerandum est. Dicit enim Marcus : Surgens autem Jesus apparuit primo Mariæ Magdalenæ. B[illegible]. Hæc appa-

bien, ponctuez ainsi : « Jésus ressuscita ; le lendemain du sabbat au matin, il apparut d'abord à Marie-Madeleine. » — S. Grég. — Ainsi que Samson qui au matin, non-seulement sortit de Gaza, mais encore en emporta les portes, ainsi notre Rédempteur, se levant du tombeau avant la lumière, non-seulement en sortit libre, mais encore destructeur des cachots des enfers. Marc nous témoigne que sept démons avaient été chassés de Marie : qu'est-ce que ces sept démons, si ce ne sont tous les vices, le nombre sept comprenant toute l'étendue des choses, ainsi qu'il comprend l'étendue du temps par l'évolution des sept jours, et marquant ainsi par ces sept démons de Madeleine l'universalité des vices ? — Théoph. — Ou bien, par ces sept démons, l'évangéliste désigne les sept esprits opposés aux sept vertus, aux sept dons de l'Esprit-Saint, l'esprit privé de la crainte de Dieu, celui privé de la sagesse, celui privé de l'intelligence, etc., etc. — S. Jér. — C'est ainsi qu'il est montré à celle de qui sept démons avaient été chassés, que les femmes publiques et les publicains précéderaient la Synagogue dans le royaume de Dieu, ainsi que le voleur y précéda les apôtres.

Bède. — Au commencement, la femme fut comme le conducteur de la faute jusqu'à l'homme. Or, après avoir goûté la mort la première, elle est le premier témoin de la résurrection, afin de ne pas être couverte aux yeux de Dieu de l'opprobre d'une perpétuelle culpabilité, et pour qu'elle lui transmît la grâce après lui avoir transmis la mort. « Et s'en allant, elle annonça à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient maintenant dans le deuil. » — S. Jér. — Ils pleurent et ils sont dans le deuil, parce qu'ils n'ont pas encore vu ; mais bientôt

---

ritio quomodo et ubi facta sit Joannes plenissime docet. Surrexit autem Dominus mane de monumento in quo, sero jam facto, erat depositus, ut adimpleretur illud Psalmi (29) : Ad vesperam demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. Theoph. Vel aliter : quod dicit : Surgens Jesus, ibi punctua ; deinde dicas : Mane prima sabbatorum, apparuit primum Mariæ Magdalenæ. Greg., in hom. (21, ut sup.). Ut enim Samson media nocte, non solum de Gaza exiit, sed etiam portas tulit, sic et Redemptor noster ante lucem resurgens, non solum liber de inferno exiit, sed ipsa etiam inferni claustra destruxit. De Maria autem hic Marcus septem dæmonia ejecta fuisse testatur, et quid septem dæmonia, nisi universa vitia significant ? Quia enim septem diebus omne tempus comprehenditur, recte septenario numero universitas figurantur. Septem ergo dæmonia Maria habuit, quæ universis vitiis plena fuit. Theoph. Aut septem dæmonia septem virtutibus spiritus contrarios dicit : ut spiritus absque timore, absque sapientia, absque intellectu, et quæcunque alia donis Spiritus Sancti opponuntur. Hier. Ei autem de qua ejecerat septem dæmonia, primo ostenditur, quia meretrices et publicani præcedent synagogam in regnum Dei, ut latro præcessit apostolos.

Bed. In principio etiam mulier inductrix culpæ viro fuit, nunc quæ mortem primo gustavit, resurrectionem primo videt ne perpetui reatus apud viros opprobrium sustineret et quæ viro culpam transfuderat,



ils seront consolés. Or, heureux ceux qui sont dans le deuil en ce moment, parce qu'ils seront consolés! — BÈDE. — C'est avec raison que l'évangéliste nous rappelle que cette femme, qui annonça la première la joie de la résurrection du Sauveur, nous est dite avoir été délivrée de sept démons, afin qu'aucun de ceux qui font une pénitence convenable ne désespère du pardon de ses péchés, et afin que la grâce soit montrée surabondante là où le péché avait abondé. — SÉV. — Marie annonce, car elle n'est plus femme; elle représente l'Église, et après s'être tue comme femme, elle annonce et parle comme Église.

« Mais eux, entendant. » — S. GRÉG. — Que les disciples aient cru si difficilement à la résurrection du Sauveur, la raison s'en trouve moins dans leur propre fragilité que dans les besoins de notre sûreté future; car, la résurrection ayant été prouvée à leurs doutes, par une foule de preuves qui nous servent maintenant à nous qui les lisons, qu'est-ce là autre chose que notre foi puisée dans leurs doutes?

« Après cela, deux d'entre eux, etc. » — S. AUG. — Luc raconte tout au long ce fait des deux disciples. L'un des deux était Cléophas. Marc ne fait que l'effleurer en passant. Ce que Luc appelle *château*, nous pouvons le prendre pour une villa, et, dans quelques exemplaires grecs, nous lisons que c'est *aux champs* (1) que les disciples allaient. Or, par cette expression grecque, l'on doit admettre qu'étaient désignés, non-seulement des bourgs, mais encore des villes municipales et des colonies aux alentours d'une ville plus considérable, qui en était comme la métropole et la capitale. Ce que Marc exprime en di-

(1) Εἰς ἀγρὸν.

---

transfudit et gratiam. Nam sequitur : Illa vadens, nuntiavit his qui cum eo fuerant lugentibus, etc. HIER. Flent et lugent qui nondum viderunt, sed non post multum consolabuntur : beati enim qui lugent nunc, quoniam ipsi consolabuntur (Matth., 5). BED. Recte autem hæc mulier, quæ lætitiam dominicæ resurrectionis prima nuntiavit, a septem dæmonibus curata esse memoratur; ne quisquam digne pœnitens, de amissorum venia desperaret ; et ut ubi abundavit peccatum, superabundasse et gratia monstraretur. SEVER. Nuntiat autem Maria, jam non feminam, sed Ecclesiam gestans ; ut ibi sicut femina taceat, hic ut Ecclesia et nuntiet et loquatur.

Sequitur : Et illi audientes. GREG., in hom. (16, *in Evang.*). Quod resurrectionem dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra (ut ita dicam) futura firmitas fuit : ipsa namque resurrectio illis dubitantibus per multa argumenta monstrata est, quæ dum nos legentes agnoscimus, quid aliud quam de eorum dubitatione solidamur ?

Sequitur : Post hæc autem duobus ex his, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. ult.). De istis duobus (quorum unus erat Cleophas) Lucas totum narrat, sed Marcus hic breviter perstringit. Castellum quippe illud de quo Lucas loquitur, non absurde accipimus etiam villam potuisse appellari ; et in codicibus quidem græcis magis agrum invenimus, quam villam; agri autem nomine, non castella tantum, verum etiam municipia et coloniæ solent vocari ex-

sant qu'il leur apparut avec une autre figure, c'est ce que Luc veut dire en disant que leurs yeux étaient empêchés et ne pouvaient le reconnaître. Il était arrivé quelque chose à leur ouïe qui dura jusqu'à la fraction du pain. — Sév. — Que personne ne pense que le Sauveur, à sa résurrection, eût changé de figure : l'apparence en avait été changée ; car, de mortel, il était devenu immortel, et sa figure, qui avait acquis la gloire, n'avait pas perdu sa nature. Il se fait voir à deux disciples pour établir que la foi à sa résurrection devait être prêchée à deux peuples, le peuple juif et le peuple gentil.

« Et, s'en allant, ils l'annoncèrent aux autres, qui ne crurent pas à leur parole. » — Bède. — Ce que dit Marc, « qu'ils l'annoncèrent à d'autres qui ne le crurent point, » alors que Luc nous rapporte que depuis ce moment les disciples disaient que le Sauveur était réellement ressuscité, et qu'il avait apparu à Simon, comment faut-il l'entendre, si ce n'est en ce sens qu'il y en eut plusieurs parmi eux qui ne voulurent pas l'admettre ? — Théoph. — Ce n'est pas des onze qu'il faut entendre cette parole, mais de quelques autres que l'évangéliste appelle *les autres*.

S. Jér. — Au sens mystique, il faut prendre ce passage dans ce sens, que la foi travaille sur cette terre pendant la durée de la vie active, tandis que là-haut elle règne dans la sécurité de la vision qui contemple. Ici nous ne voyons que l'image des choses dans un miroir, là-haut nous verrons la vérité face à face. C'est pour cela que le Sauveur, dans notre Évangile, se présente sous une autre figure aux disciples qui sont en chemin, image de ceux qui travaillent. On ne

---

tra civitatem, quæ quasi caput et mater est cæterarum. Quod autem ait Marcus eis in alia effigie Dominum apparuisse, hoc Lucas dicit, quod eorum oculi tenebantur ne agnoscerent eum : oculis enim eorum acciderat aliquid, quod ita manere permissum est, usque ad fractionem panis. Sever. Nemo autem putet Christum sua resurrectione sui vultus effigiem commutasse ; sed mutatur effigies, dum efficitur ex mortali immortalis ; ut hoc sit acquisivisse vultus gloriam, non vultus substantiam perdidisse. Duobus autem visus est, quia duobus populis (id est, Gentibus et Judæis) resurrectionis fides prædicanda monstratur.

Sequitur : Et illi euntes nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt. Bed. Quod Marcus dicit : Nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt, cum Lucas dicat quod jam inde loquebantur vere resurrexisse Dominum, et Simoni apparuisse, quid intelligendum est, nisi aliquos ibi fuisse qui nollent credere ? Theoph. Non enim de undecim apostolis hoc dicit, sed de quibusdam aliis quos cæteros nominat.

Hier. Mystice autem intelligitur quod fides hic laborat, agens activam vitam ; illic contemplativa secura visione regnat : hic per speculum contuemur imaginem ; illic facie ad faciem videbimus veritatem : unde ambulantibus (id est, laborantibus) ostensus est in alia effigie ; et nuntiantibus non est creditum ; dum sicut Moyses viderunt, quod non sufficiebat ei qui dicit

croit pas au récit de ces disciples ; car, ainsi que Moïse, ils n'ont pas vu ce qui suffit à celui qui dit : « Montrez-vous vous-mêmes à moi, » à celui qui, oubliant sa chair, demande dans cette vie ce que nous espérions recevoir dans la vie future.

Enfin il apparut aux onze, lorsqu'ils étaient à table ; et leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité. Et il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira point, sera condamné. Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru ; ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues ; ils prendront les serpents avec la main ; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris.

La Glose. — Avant de clore la narration évangélique, Marc raconte la dernière apparition de Jésus à ses disciples après sa résurrection : « Or, en dernier lieu. » — S. Grég. — C'est là (1) ce que Luc rapporte dans les Actes en ces termes : « Mangeant avec eux, il leur ordonna de ne pas quitter Jérusalem ; » et, un peu plus loin : « Et il s'éleva à leur vue. » C'est après avoir mangé qu'il monta aux cieux, pour établir, en mangeant, la vérité de sa chair. C'est pour cela qu'il nous est dit « qu'il leur apparut en dernier lieu pendant qu'ils étaient à table. » — S. Jér. — Il apparaît aux onze réunis ensemble, afin qu'ils puissent tous raconter à l'univers entier, après en avoir été tous les témoins, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu ensemble.

(1) Cependant, dans un sens plus général, on peut entendre ceci des quarante jours qui suivirent la résurrection.

(*Exod.*, 33) : Ostende mihi temetipsum : oblitus enim carnis suæ postulat in vita ista quod speramus in futura.

Novissime autem recumbentibus illis undecim apparuit, et exprobravit incredulitatem eorum, et duritiam cordis, quia his qui viderant eum resurrexisse non crediderunt. Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ : qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur. Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, serpentes tollent ; et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit : super ægros manus imponent, et bene habebunt.

Glos. Completurus evangelicam narrationem Marcus, novissimam apparitionem (qua Christus post resurrectionem discipulis apparuit) commemorat, dicens : Novissime autem, etc. Greg., in hom. (29, *in Evang.*). Notandum autem quid Lucas referat in Actibus dicens (cap. 1) : Convescens præcepit eis ab Hierosolymis ne discederent : et post pauca : Videntibus illis elevatus est ; comedit enim et ascendit, ut videlicet per effectum comestionis veritas patesceret carnis : unde et hic dicitur quod recumbentibus illis novissime apparuit.

« Et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru à la parole de ceux qui l'avaient vu ressuscité. » — S. Aug. — Comment cela a-t-il pu se passer au dernier jour? Par ce dernier jour il faut entendre le dernier jour que les apôtres virent le Seigneur sur la terre, ce qui arriva au quarantième jour après la résurrection. Comment a-t-il pu ce jour-là leur reprocher de n'avoir pas cru à ceux qui leur avaient rapporté sa résurrection, alors qu'ils l'avaient vu si souvent eux-mêmes après sa résurrection? Il nous reste donc à l'entendre ainsi : que par cette expression, *novissime*, en dernier lieu, Marc a voulu exprimer en peu de mots que ce fut à ce moment, à la nuit tombante, qu'eut lieu le dernier fait de ce jour où les disciples, revenant du bourg dont il a été parlé à Jérusalem, trouvèrent, ainsi que Luc le raconte, les onze et ceux qui s'entretenaient avec eux de la résurrection du Seigneur. Parmi eux s'en trouvaient qui ne croyaient pas. Les disciples étant à table, ainsi que Marc le raconte, s'entretenant, au rapport de Luc, du même sujet, le Seigneur se présenta au milieu d'eux et leur dit ces paroles conservées par Luc et Jean : « La paix soit avec vous! » C'est entre ce que rapportent ces deux évangélistes que se place ce reproche dont parle saint Marc. Mais ici se présente une nouvelle difficulté : Comment, s'il s'agit du soir du dimanche de Pâques, Marc peut-il dire que les onze étaient rassemblés, puisqu'il est constant, d'après ce que dit en propres termes Jean, que Thomas n'y était pas, étant sorti, nous le présumons, avant que le Seigneur se fût présenté au milieu d'eux. C'est après son départ que vinrent les deux disciples, arrivant de la cam-

---

Hier. Apparuit autem undecim simul congregatis, ut omnes testes sint et enarrent omnibus quod communiter viderunt et audierunt.

Sequitur : Et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis eorum, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt. Aug., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. ult.). Quomodo autem novissime hoc factum est? Novissimum quippe istud est, quod Dominum in terra Apostoli viderunt; quod factum est quadragesimo die post resurrectionem ejus. Nunquid eis tunc exprobraturus erat, quod non credidissent eis qui eum viderant resurrexisse, quando jam et ipsi post resurrectionem toties eum viderant? Restat igitur ut intelligamus nunc Marcum breviter commemorare voluisse, et jam dixisse, novissime, quia ipso die hoc novissimum fuit jam incipiente nocturno tempore, posteaquam discipuli de castello redierant in Hierusalem, et invenerunt (sicut dicit Lucas) undecim et qui cum illis erant colloquentes de resurrectione Domini. Sed erant ibi utique non credentes. His ergo (sicut Marcus dicit) discumbentibus, et adhuc inde (sicut dicit Lucas) loquentibus, stetit in medio eorum Dominus, et ait illis : Pax vobis (sicut Lucas et Joannes dicunt) verbis itaque Domini quæ tunc eum locutum esse discipulis Lucas Joannesque dixerunt, interponitur et illa exprobratio de qua Marcus hic dicit. Sed hoc rursus movet, quomodo discumbentibus undecim, dicit apparuisse Marcus, si illud tempus est diei dominici jam noctis initio; cum aperte

pagne, ainsi que le rapporte Luc; et ensemble ils s'entretinrent de la résurrection de Jésus. Luc, dans son récit, peut laisser supposer que Thomas sortit avant que ces deux disciples fussent venus raconter ce qui leur était arrivé, et que c'est après son départ que le Sauveur était entré. Comme Marc s'exprime ainsi : « Enfin, pendant que les onze étaient à table, il leur apparut, » il faut admettre que Thomas était rentré à ce moment et se trouvait avec les autres, à moins qu'on ne veuille dire que, avant que Mathias eût remplacé Judas, cette expression : *les onze*, servait d'une manière générale à désigner le collége apostolique. Que si ces explications paraissent inadmissibles (1), admettons que ce fut après leur avoir donné toutes ces preuves de sa résurrection, qu'en dernier lieu, au quarantième jour, le Seigneur apparut aux onze réunis à table, et qu'avant de monter au ciel il voulut leur reprocher de n'avoir pas voulu admettre sa résurrection sur la foi des autres, avant qu'ils en eussent été témoins eux-mêmes, reproche qu'il pouvait d'autant plus leur faire à ce moment qu'ils allaient, après son ascension, prêcher l'Évangile aux nations qui doivent croire sans avoir vu. C'est après ce reproche que Marc place ces paroles : « Et il leur dit : Allez dans le monde entier : Celui qui ne croira pas sera condamné. » Ne fallait-il pas reprocher à ceux qui devaient prêcher de telles paroles de n'avoir pas voulu croire eux-mêmes avant d'avoir vu ? — S. GRÉG. — C'est avec raison qu'avant de les abandonner corporellement le Sauveur fait ce reproche aux apôtres, afin que ces paroles dites en partant fussent empreintes plus

(1) Et en effet celle qui suit est la seule plausible, et elle l'est.

Joannes dicat non cum eis fuisse Thomam, quem credimus exiisse inde, antequam Dominus ad eos intraret, posteaquam illi duo redeuntes de castello cum ipsis undecim collocuti sunt, sicut apud Lucam invenitur. Sed Lucas in sua narratione dat locum, quo possit intelligi, dum hæc loquerentur prius inde exiisse Thomam, et postea Dominum intrasse. Marcus autem qui dicit : Novissime discumbentibus illis undecim apparuit, etiam Thomam illic fuisse cogit fateri : nisi forte quamvis uno absente, undecim tamen voluit appellare; quia eadem tunc apostolica societas hoc numero nuncupabatur, antequam Matthias in locum Judæ subrogaretur. Aut si hoc durum est accipere, illud accipiamus post multas demonstrationes ejus cum novissime recumbentibus undecim apparuisse, id est, ipso quadragesimo die; et quoniam jam erat ab eis ascensurus in cœlum, hoc eis illo die magis exprobrare voluisse, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderant antequam ipsi eum viderent; cum utique post ascensionem suam prædicantibus Evangelium etiam gentes quod non viderunt, fuerant crediturae. Post illam quippe exprobrationem ait idem Marcus : Et dixit eis : Euntes in mundum universum. Et infra : Qui vero non crediderit, condemnabitur. Hoc ergo prædicaturi, nonne ipsi primitus fuerant objurgandi, qui antequam Dominum vidissent, non crediderunt eis quibus prius apparuisset? GREG., in hom. (24, ut sup.).

profondément dans leurs âmes. — S. Jér. — Il leur reproche leur incrédulité, pour que la foi succède à cette incrédulité ; il leur reproche leur cœur de pierre, afin qu'à ce cœur succède un cœur de chair plein de charité.

S. Grég. — Ecoutons maintenant les conseils qu'il leur donne après leur avoir reproché leur incrédulité. — « Allant dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » — Par ces mots : *toute créature*, il faut entendre l'homme ; car l'homme a quelque point avec toute créature, le *vivre* avec les arbres, le *sentir* avec les animaux, la faculté de *comprendre* avec les anges. L'Évangile est prêché à toute créature en étant prêché à l'homme ; car seul il est enseigné, lui pour qui ont été créés tous les autres êtres de la création, et auquel, sous un rapport, aucun d'eux n'est étranger. L'on peut aussi entendre par *toute créature* toutes les nations. Or, c'est à ceux-là mêmes à qui il avait dit : « Vous n'êtes pas dans le chemin des nations, auxquels il est dit : « Prêchez l'Évangile à toute créature, » afin que la prédication apostolique, après avoir été repoussée par les Juifs, vînt à notre secours, les Juifs l'ayant orgueilleusement rejetée, en sorte qu'elle déposera pour les accuser. — Théoph. — Ou bien, à toute créature veut dire aux croyants et aux incrédules. — « Celui qui croira et sera baptisé. » Car il ne suffit pas de croire, il faut être baptisé. Or, le catéchumène n'est dans la voie du salut que d'une manière imparfaite. — S. Grég. — Peut-être que chacun se dira en soi-même : J'ai cru et je serai sauvé. Il a raison s'il continue par ses œuvres ce que sa foi professe, car la véritable foi est celle de l'homme qui ne contredit pas par ses œuvres ce qu'il dit en paroles.

Idcirco etiam tunc Dominus discipulos increpavit cum corporaliter reliquit, ut verba quæ recedens diceret, in corde audientium arctius impressa remanerent. Hier. Exprobrat autem incredulitatem, ut succedat credulitas ; exprobrat duritiam cordis lapidei, ut succedat cor carneum charitate plenum.

Greg., in hom. (29, ut sup.). Increpata igitur eorum duritia, quid admonendo dicat, audiamus. Sequitur enim : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. Omnis creaturæ nomine signatur homo : omnis enim creaturæ aliquid habet homo : habet namque commune esse cum lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. Omni ergo creaturæ prædicatur Evangelium, cum soli homini prædicatur ; quia ille videlicet docetur, propter quem in terra cuncta creata sunt, et a quo omnia per quamdam similitudinem aliena non sunt. Potest etiam omnis creaturæ nomine omnis natio gentium designari. Ante enim dictum fuerat (Matth., 10) : In viam gentium ne abieritis : nunc autem dicitur : Prædicate Evangelium omni creaturæ ; ut scilicet prius a Judæa apostolorum repulsa prædicatio, tunc nobis in adjutorium fieret, cum hanc illa ad damnationis suæ testimonium superbe repulisset. Theoph. Vel omni creaturæ, id est, credenti et non credenti. Sequitur : Qui crediderit et baptizatus fuerit, etc. Non enim sufficit credere : nam qui credit et nondum est baptizatus, sed catechumenus, nondum est perfecte salutem adeptus. Greg., in homil. (29, ut sup.). Fortasse

« Celui qui ne croira pas sera condamné. » — BÈDE. — Que dirons-nous des enfants qui n'ont pas encore l'âge d'avoir la foi ? car pour les adultes, il n'y a point de difficulté. C'est que dans l'Église de Jésus-Christ, les enfants croient par la foi des autres, ainsi que c'était par les autres qu'ils avaient contracté les péchés qui leur sont remis par le baptême.

« Voici les signes qui accompagnent ceux qui croient en moi : ils chasseront les démons en mon nom. » — THÉOPH. — C'est-à-dire ils disperseront les puissances sensibles et intellectuelles, ainsi que c'est le sens encore des paroles suivantes : « Vous marcherez sur les serpents et les scorpions. » On peut entendre aussi ces derniers mots des serpents ordinaires, ainsi que nous voyons Paul, mordu par une vipère, n'en recevoir aucun mal. — « Et s'ils boivent quelque chose de mortel, cela ne leur nuira pas. » Nous lisons beaucoup de faits semblables d'hommes qui, sous la protection du Seigneur, du Christ, n'ont reçu aucun mal de breuvages empoisonnés.

« Ils imposeront les mains sur les malades. » — S. GRÉG. — Est-ce que nous, qui ne faisons pas de tels miracles, nous sommes moins croyants ? Ces miracles étaient nécessaires aux commencements de l'Église. Il a fallu que, pour que la foi des enfants se développât, elle fût alimentée. C'est ainsi que, lorsque nous plantons un arbre, nous l'arrosons jusqu'à ce qu'il se soit étroitement uni à la terre, et nous cessons aussitôt que ses racines sont fixées. Mais il nous faut considérer plus attentivement d'autres miracles tout spéciaux, rem-

---

autem unusquisque apud semetipsum dicat : Ego jam credidi, salvus ero. Verum dicit, si fidem operibus teneat : vera etenim fides est, quæ in hoc quod verbis dicit, operibus non contradicit.

Sequitur : Qui vero non crediderit, condemnabitur. BEDA. Quid adhuc hic dicemus de parvulis, qui per ætatem adhuc credere non valent? Nam de majoribus nulla quæstio est. In Ecclesia enim Salvatoris per alios parvuli credunt, sicut ex aliis ea quæ illis in baptismo peccata remittuntur pertraxerunt.

Sequitur : Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient. THEOPH. Hoc est, dispergent sensibiles vel intellectuales, sicut illud : Calcabitis super serpentes et scorpiones, intelligitur. Potest autem intelligi de sensibilibus serpentibus, sicut etiam Paulus a vipera nullum habuit nocumentum. Sequitur : Et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit. Multa talia facta in historiis legimus, multos namque venena bibita Christi munita signaculo lædere non valebant.

Sequitur : Super ægros manus imponent, etc. GREG., in hom. (29, ut sup.). Nunquid autem quia ista signa non facimus, minime credimus? sed hæc necessaria in exordio Ecclesiæ fuerunt. Ut enim fides cresceret credentium, miraculis fuit nutrienda ; quia et nos cum arbusta plantamus, tandiu eis aquam fundimus, quousque ea in terra coaluisse videamus ; et, si semel radicem fixerint, a rigando cessamus. Habemus de his signis atque virtutibus quæ adhuc subtilius considerare debeamus : sancta quippe Ecclesia quotidie spiritualiter facit.

plaçant les miracles extérieurs des apôtres, et que l'Église fait tous les jours. Les prêtres, lorsqu'ils imposent les mains aux croyants, avec la grâce qui leur a été donnée d'exorciser, et qu'ils s'opposent à l'habitation des esprits malins dans leur âme, que font-ils autre chose que chasser les démons? Et tout fidèle qui abandonne les idées du siècle et conserve sa pensée aux saints mystères parle des langues nouvelles, tandis qu'il prend des serpents avec la main en arrachant le mal du cœur de ses frères par ses bons conseils. Ceux qui, entendant de pernicieux avis, ne les suivent pas en les réalisant, ceux-là boivent du poison, et il ne leur nuira pas; et ceux qui, toutes les fois qu'ils voient les bons chanceler dans le bien, fortifient leur conduite par l'exemple de leurs propres actions, ceux-là imposent les mains sur les malades et les guérissent; miracles d'autant plus grands qu'ils appartiennent à l'esprit, et que ce ne sont pas les corps, mais les âmes qui sont, par eux, arrachées à la mort.

Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Et eux étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient.

S. Jér.— C'est le Seigneur lui-même, qui était descendu pour guérir l'infirmité de notre nature, qui remonte aux cieux : « Et le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé aux cieux, etc. » — S. Aug. — Ces paroles nous font assez entendre que le discours qui précède fut le dernier que le Sauveur adressa à ses disciples; cepen-

---

quod tunc per apostolos corporaliter faciebat. Nam sacerdotes ejus cum per exorcismi gratiam manum credentibus imponunt, et habitare malignos spiritus in eorum mentibus contradicunt, quid aliud faciunt nisi dæmonia ejiciunt? Et fideles quique qui jam secularia verba derelinquunt, sancta autem mysteria insonant, linguis loquuntur novis, qui dum bonis suis exhortationibus malitiam de alienis cordibus auferunt, serpentes tollunt; et dum pestiferas suasiones audiunt, sed tamen ad operationem pravam minime pertrahuntur, mortiferum est quod bibunt, sed non eis nocebit : qui quoties proximos suos in bono opere infirmari conspiciunt, cum exemplo suæ operationis illorum vitam roborant, super ægros manus imponunt, ut bene habeant. Quæ nimirum miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia; et quanto per hæc, non corpora, sed animæ suscitantur.

Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei. Illi autem profecti, prædicaverunt ubique Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis.

Hier. Dominus Jesus qui de cœlo descenderat ad liberandam infirmitatis nostræ naturam, ipse etiam super cœlos ascendit; unde : Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, etc. Aug., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. ultim.).

dant, cette conclusion n'est point rigoureusement nécessaire. En effet, ces mots : « Après qu'il leur eut ainsi parlé, » s'il y avait nécessité, on pourrait les faire rapporter à tout ce qui avait été dit les jours précédents, sans être obligé d'admettre que le discours cité plus haut fût absolument le dernier. Mais, comme d'après ce que nous avons vu plus haut, tout nous porte plus naturellement à conclure qu'il s'agit ici du dernier jour de Jésus sur la terre, il faut croire que ce que Marc rapporte avoir été dit dans cette circonstance, joint à ce qui est rapporté dans les actes des Apôtres, précède immédiatement l'ascension du Seigneur.

S. Grég. — Dans l'Ancien-Testament, nous voyons Élie enlevé aux cieux; mais il faut faire une différence entre le ciel de l'éther et le ciel de l'air : celui-ci est plus près de la terre. Or, c'est dans le ciel de l'air que fut enlevé Élie pour être conduit dans une partie inconnue de la terre, afin d'y vivre dans une grande paix de l'âme et du corps jusqu'à ce qu'il revienne à la fin du monde pour payer son tribut à la mort. Il faut remarquer qu'Élie fut enlevé dans un char de feu, afin qu'il fût clair pour tout le monde que, n'étant qu'homme, il avait besoin du secours d'un autre, tandis que nous ne voyons pas que notre Rédempteur ait été enlevé ou par un char ou par l'aide d'un ange; car, ayant tout créé, il s'élevait par sa propre vertu au-dessus de tout. Il faut remarquer que Marc ajoute : « Et il est assis à la droite de Dieu, » tandis qu'Étienne s'écrie : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » S'asseoir, c'est d'un juge; être debout, c'est d'un homme qui aide au combat. Étienne, dans le com-

---

In quo satis videtur ostendere novissimum cum illis in terra præmissum habuisse sermonem : quamvis non omnimodo ad id coarctare nos videatur. Hoc enim ait : Postquam hæc locutus est eis : unde admittit, si necessitas cogeret, non illam fuisse locutionem novissimam, sed ad omnia quæ cum eis omnibus illis diebus locutus est, posse pertinere quod dictum est : Postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum : sed quia ea quæ supra diximus, magis suadent novissimum diem fuisse, ideo post præmissam locutionem quam Marcus commemoravit, adjunctis etiam illis verbis quæ commemorantur in Actibus Apostolorum, credendum est assumptum esse Dominum in cœlum.

Greg., in hom. (29, ut sup.). In veteri Testamento cognovimus quod Elias sit raptus in cœlum (4 Reg., 2). Sed aliud est cœlum æthereum, aliud cœlum aereum : cœlum quippe aereum terræ est proximum. In cœlum itaque aereum Elias sublevatus est, ut in secretam quamdam regionem terræ repente duceretur, ubi in magna jam carnis et spiritus quiete viveret, quousque ad finem mundi redeat, et mortis debitum solvat. Notandum quoque est quod Elias in curru legitur ascendisse, ut videlicet aperte illis demonstraretur, quia homo purus adjutorio indigebat alieno : Redemptor autem noster, non curru, non angelis sublevatus legitur : quia qui fecerat omnia, super omnia sua virtute ferebatur. Considerandum vero nobis est quod Marcus subdit : Et sedet a dextris Dei, cum Stepha-

bat, voit debout le Christ qui l'aide, et Marc nous le montre assis après son ascension, parce que c'est après son ascension qu'à la fin éclatera sa gloire de juge. — S. Aug. (1). — N'entendons pas cela dans le sens charnel, et dans ce sens que le Père soit assis à gauche et le Fils à droite. Par la droite il faut entendre la puissance qu'a reçue cet homme et avec laquelle il viendra juger après être venu pour être jugé. Le mot *asseoir*, en latin, veut dire habiter, et c'est ainsi que l'on dit d'un homme qui a passé trois ans dans un pays : *In illa patria sedit per tres annos*. C'est ainsi qu'habite le Christ à la droite du Père, heureux, car il habite le bonheur désigné par cette droite du Père. Là il n'y a que la droite, car il n'y a point de souffrance.

« Ceux-ci, étant partis, prêchèrent partout.» —Bède.— Remarquez que l'évangéliste Marc pousse son Évangile d'autant plus loin qu'il l'a commencé en le prenant plus avant dans la vie du Christ, le terminant après nous avoir montré la parole de Dieu répandue sur toute la terre par les apôtres, et ne l'ayant commencé que lorsque Jean reçut la parole de la prédication.—S. Grég.—Que faut-il remarquer ici, si ce n'est que l'obéissance succéda au commandement, et les miracles succédèrent à l'obéissance? Le Seigneur avait dit : « Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile,» et dans les Actes : «Vous me servirez de témoins jusqu'aux extrémités de la terre.» —S. Aug.—Comment donc peut-on dire que cette prédication a été accomplie par les apôtres, attendu qu'il est des nations chez lesquelles la prédication ne fait que com-

(1) De Symbol., cap. 7.

nus dicat (Act. 7) : Video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei : sed sedere judicantis est, stare vero pugnantis vel adjuvantis. Stephanus ergo in laboris certamine positus stantem vidit, quem adjutorem habuit; sed hunc post assumptionem Marcus sedere describit, quia post assumptionis suæ gloriam judex in fine videtur. Aug., *De Symbolo*. Sessionem igitur istam non accipiamus quasi sit in humanis membris positus, tanquam Pater sedeat in sinistra, et Filius sedeat a dextris; sed ipsam dexteram intelligemus potestatem quam accepit ille homo a Deo, ut veniat judicaturus, qui primo venerat judicandus : sedere enim habitare intelligitur, quomodo dicimus de quocunque homine : In illa patria sedit per tres annos. Sic ergo credite habitare Christum in dextra Dei Patris : beatus enim est et habitat in beatitudine, quæ dextera Patris vocatur. Ibi omnis dextera est, quia nulla est ibi miseria.

Sequitur : Illi autem profecti prædicaverunt ubique, etc. Bed. Nota quod Marcus evangelista evangelium suum quanto inchoavit tardius, tanto in longinquiora tempora scribendo prorexit; ab initio enim evangelicæ prædicationis (quod a Joanne factum est) cœpit, et ad illud usque tempus narrando pervenit, quo apostoli idem Evangelii verbum per totum orbem seminaverunt. Greg., in hom. (29. ut sup.) Quid autem in his considerandum est, nisi quod præceptum obedientia, obedientiam vero signa secuta sunt? Præceperat enim Dominus : Euntes in mundum universum,

mencer, et d'autres chez lesquelles elle n'est pas accomplie? C'est que ce commandement n'a pas été donné aux apôtres comme s'ils étaient seuls à devoir l'accomplir. Mais ainsi que cette parole : Voici que je suis avec vous jusqu'à la « consommation des siècles, » s'étend à toute l'Eglise, pendant les diverses générations se succédant par la mort et par la naissance, qui ne comprend pas que la réalisation de celle-ci s'étend aussi jusqu'à la consommation du siècle?

THÉOPH.—Il faut savoir que les paroles doivent être appuyées par les œuvres, ainsi que dans les apôtres, dont les paroles étaient suivies de miracles. O Christ! faites que nos paroles, que nous prononçons avec pouvoir, soient appuyées par les œuvres et les actes, afin que nous parvenions à être parfaits, avec votre coopération, dans tous nos discours et dans toutes nos œuvres; car c'est à vous que remonte la gloire des paroles et des actions.

---

prædicate Evangelium; et in Actibus (cap. 1) : **Eritis mihi testes usque ad extremum terræ.** AUG., *ad Hesych.* (epist. 80). Quo autem pacto ab apostolis est prædicatio ista completa quando usque adhuc sunt gentes, in quibus modo cœpit, et in quibus nondum cœpit impleri? Non utique hoc a Domino sic mandatum est apostolis tanquam ipsi soli, quibus tunc loquebatur, tantum munus fuerint impleturi; sed sicut eis solis videtur dixisse : Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi, quod tamen eum universæ Ecclesiæ promisisse, quæ aliis morientibus, aliis nascentibus, hic usque in seculi consummationem futura est quis non intelligat?

THEOPH. Sciendum est autem et hic, quod sermo per opera confirmatur, sicut in apostolis tunc operationes confirmabant sermonem sequentibus signis. Fiat autem, o Christe, ut nostri sermones, quos de virtute dicimus, per opera confirmentur et actus, ut tandem simus perfecti, te cooperante in omnibus verbis et operibus, quia te decet et sermonum et operum gloria. AMEN.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CHACUN DES CHAPITRES DE SAINT MARC.

CHAPITRE PREMIER.

Jean vit dans le désert avec une grande austérité, baptise et prêche; il professe qu'il ne baptise que dans l'eau, et que le Christ baptisera dans l'Esprit-Saint. Baptisé par lui, le Christ se retire dans le désert, où il vit quarante jours avec les bêtes, et est restauré par le ministère des anges après avoir été tenté par Satan. Après que Jean a été livré, il se met à prêcher dans la Galilée et appelle à sa suite Pierre et André, et bientôt après Jacques de Zébédée et Jean. Après il entre dans Capharnaüm, où il guérit un possédé du démon qui confesse qu'il est le Christ. Après être entré dans la maison de Pierre, il y guérit de sa fièvre sa belle-mère, et sur le soir d'autres malades, ainsi que des possédés du démon. Enfin il guérit de sa lèpre un lépreux et le renvoie aux prêtres. D'où une grande admiration qui s'étend partout, de manière que l'on arrive de toutes parts vers lui, quoique en se cachant.

CHAPITRE II.

Jésus étant à Capharnaüm, on lui présente un paralytique, et après lui avoir remis ses péchés, malgré le murmure des pharisiens et leur mauvaise pensée qui ne lui est pas cachée, il lui ordonne de se lever en santé et d'emporter son grabat. Étant sorti du côté de la mer, il appelle à lui de son bureau Lévi d'Alphée, Matthieu; et s'étant mis à table dans sa maison avec des pécheurs et des publicains, il motive sa conduite devant les scribes et les pharisiens qui en murmurent. Il excuse ensuite ses disciples qui ne jeûnent point ainsi que les disciples de Jean et les pharisiens, ce dont on les accuse, expliquant pourquoi ils ne jeûnent pas maintenant et pourquoi ils jeûneront plus tard. Il les excuse ensuite de broyer des épis le jour du sabbat, d'abord à cause de la nécessité où ils se trouvent, puis en apportant l'exemple des prêtres et celui de David.

CHAPITRE III.

Il rend l'usage de la main, dans un jour de sabbat, à un homme dont la main est desséchée. Les pharisiens, indignés, conspirent contre lui avec les hérodiens. Il se retire vers la mer où l'accompagne une foule nombreuse, et à cause d'elle il monte sur une barque. Une foule d'autres vient vers lui de tous les pays : ceux qui ont des maladies s'efforcent de le toucher. Les démons l'adorent, mais il leur défend de le toucher et de le faire connaître. Etant monté sur le sommet d'une montagne, il choisit les douze, et en les envoyant il leur donne le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons. Les scribes, redevenus furieux contre lui, veulent s'emparer de lui et le calomnient comme chassant les démons par Béelzébub, prince des démons; mais il retourne contre eux leur folle calomnie et leur blasphème, et part de là pour montrer comme irrémissible tout blasphème contre l'Esprit-Saint. Sur ces entrefaites, appelé par sa mère et ses frères, il déclare quelle est sa mère et quels sont ses frères.

CHAPITRE IV.

Ensuite il propose au peuple une foule d'autres paraboles, et dans leur nombre se place celle de l'homme qui sème : parabole qu'il explique à ses apôtres, soit par rapport à ceux qui ne reçoivent pas la semence et qui ne portent pas de fruit, soit par rapport à ceux qui produisent trente, soixante ou cent. Bientôt, sous la figure d'une lampe que l'on ne place pas sous le boisseau ou sous le lit, il enseigne qu'il n'y aura rien de caché qui ne soit révélé; il ajoute que l'on rendra à chacun selon ses œuvres, de manière que l'on enlève le bien qu'il possédait à celui qui n'en use point, ajoutant la parabole de la semence qui croît pendant que n'y pense pas celui qui l'a jetée dans la terre ; ensuite celle du grain de sènevé, qui, la plus petite de toutes les semences, devient plus tard le plus grand de tous les légumes, celle-ci entre beaucoup d'autres paraboles qu'il interprète à ses disciples. Enfin, dans une barque avec ses disciples, et endormi au sein de la tempête, il apaise cette tempête après que ses disciples l'ont éveillé.

CHAPITRE V.

Dans le pays des Géraziens, il délivre un possédé furieux d'une légion de démons qui l'obsédaient, et, sur leur demande, il permet à ces esprits impurs d'entrer dans un troupeau de porcs, qui se précipitent dans la mer. Les habitants de ce pays l'ayant prié de s'éloigner, il le fait, sans vouloir admettre à sa suite le possédé qu'il a guéri, se contentant de lui recommander de revenir chez ses parents et de publier sa délivrance. Après être passé au-delà du dé-

troit, il est abordé par Jaïre, prince de la synagogue, qui vient lui demander de venir guérir sa fille à toute extrémité. Pendant le chemin, il guérit par le seul attouchement de la frange de sa robe une femme qui souffrait depuis douze ans d'une perte de sang; et arrivé dans la maison de Jaïre, après avoir chassé toutes les personnes qui étaient là et qui se moquaient de lui parce qu'il avait dit qu'elle n'était qu'endormie, il la rend à la santé par le seul commandement de sa voix et le seul contact de sa main, et il ordonne qu'on lui donne à manger.

CHAPITRE VI.

Enseignant dans une synagogue de son pays, il excite l'admiration de quelques-uns à cause de la pureté de sa doctrine, et le mépris des autres à cause de la bassesse de son extraction; c'est ce qui lui fait affirmer qu'un prophète n'est jamais honoré dans son propre pays. Ayant donc fait peu de miracles dans sa patrie et quelques guérisons seulement, parce que leur incrédulité est un obstacle, allant ailleurs, il envoie ses disciples prêcher deux par deux, et les instruit avec soin avant leur départ de ce qu'ils doivent faire. Cependant Hérode entend parler de lui et s'imagine que c'est Jean-Baptiste qui est ressuscité, après qu'il l'a fait décapiter lui-même pour plaire à Hérodiade qui lui avait plu en dansant. Les apôtres étant revenus vers lui, il les prend avec lui pour se reposer dans un désert; et y ayant été suivi par les foules, il les nourrit avec cinq pains et deux poissons, quoiqu'ils soient à peu près cinq mille, et il reste douze pleines corbeilles de débris. Après être descendu de la montagne qu'il avait gravie pour prier, marchant de nuit sur la mer et pris pour un fantôme, il apaise la tempête; et, venant dans la terre de Génézareth, il en guérit un grand nombre par le seul contact de sa robe.

CHAPITRE VII.

Il convainc d'hypocrisie les scribes et les pharisiens qui se scandalisent de ce que ses disciples mangent sans se laver les mains, leur dit qu'ils honorent Dieu seulement des lèvres, et qu'ils mettent à la place de son vrai culte leurs chimériques traditions, négligeant l'honneur et les devoirs qui sont dus aux parents, sous prétexte de religion. Il prend de là occasion de montrer ce qui peut souiller l'âme et ce qui ne peut pas la souiller, montrant que ce n'est pas ce qui entre dans le corps, mais ce qui sort du cœur, qui peut la souiller. S'étant rapproché des frontières de Tyr et de Sidon, il est pressé par une femme chananéenne, ou plutôt syrophénicienne, de guérir sa fille qui est possédée du démon; ce qu'il lui accorde à cause de son humilité, après l'avoir appelée chienne. Quittant le pays et passant par le milieu de la Décapole, on lui présente un sourd et muet qu'il guérit en mettant ses doigts dans ses oreilles et en touchant sa langue avec de la salive, après avoir élevé ses regards vers le

ciel avec un soupir, lui ordonnant de cacher ce miracle; mais celui-ci le divulgue malgré cette défense.

CHAPITRE VIII.

Il nourrit de nouveau avec quelques poissons et avec sept pains la foule qui est dans le désert depuis trois jours, et la multiplication est si abondante qu'il reste plusieurs corbeilles de débris. Montant dans une barque, il vient dans le pays de Dalmanutha, et il refuse aux pharisiens, qui le lui demandent pour le tenter, un signe dans le ciel. Ensuite il engage ses disciples, qui avaient négligé de se fournir de pain, de se garder du levain des pharisiens ; et comme ils se préoccupent de cette défense, parce qu'ils n'ont pas de pain, il leur reproche leur peu de foi. Arrivé dans Bethsaïde, il y guérit un aveugle qu'on lui a amené, par degrés et en mettant de la salive sur sa vue, après l'avoir toutefois conduit hors du village. Venant dans Césarée de Philippe et ayant demandé à ses disciples pour qui les hommes le prennent, Pierre lui dit : « Vous êtes le Christ. » Il lui défend de le divulguer, prédit sa passion, réprimande Pierre qui repousse cette prédiction, parle de porter sa croix pour sauver son âme, et du devoir de confesser le Fils de l'homme sans crainte et sans honte.

CHAPITRE IX.

Ayant pris avec lui Pierre, Jean et Jacques, il monte avec eux sur une montagne, se transfigure à leurs regards, et leur apparaît conversant avec Moïse et Elie. Pierre, qui ne sait pas ce qu'il demande, veut que l'on dresse trois tentes et que l'on reste sur le sommet. Après que s'est fait entendre la voix du Père, la vision cesse et il défend à ceux qui l'accompagnent d'en parler à d'autres avant sa résurrection. Les disciples l'interrogent sur Elie, et il leur annonce que ce prophète viendra pour rétablir toutes choses ; il leur fait comprendre comment Elie est déjà venu. Après être redescendu vers ses disciples et vers le peuple, qui le reçoivent avec joie, il guérit, après avoir éprouvé la foi du père, un possédé du démon que ses disciples n'ont pu guérir ; et à cette occasion il les entretient de la nécessité du jeûne et de la prière pour chasser cette sorte de démons. Redescendant vers la Galilée, il parle encore de sa passion, réprimande ses disciples qui se disputent la première place, les exhorte à l'humilité, ne les approuve pas de vouloir empêcher un homme qui sans être avec eux chasse les démons au nom du Christ, promet une récompense à qui donnera même un verre d'eau froide, en son nom, ordonne de se couper la main qui scandalise, et de garder toujours la paix entre eux.

CHAPITRE X.

Il enseigne les foules sur les frontières de la Judée au-delà du Jourdain ; et.

interrogé par les pharisiens s'il est permis de renvoyer sa femme, il leur dit que Moïse le leur a permis à cause de la dureté de leur cœur; mais qu'au commencement il n'en était pas ainsi, et qu'il n'est point permis à l'homme de séparer ce que Dieu a uni au commencement du monde. Seul avec ses disciples, il leur explique plus au long qu'il n'est point permis à un homme, après avoir renvoyé sa femme, d'en épouser une autre. Il bénit et embrasse des enfants qu'on lui présente, et ses disciples voulant l'en empêcher, il les réprimande et leur dit que le royaume des cieux appartient à qui leur est semblable. Interrogé par un homme riche sur ce qu'il doit faire pour entrer dans le royaume du ciel, il lui répond qu'il doit accomplir les commandements de Dieu ; et, sur sa réplique qu'il les a tous observés dès sa jeunesse, il lui conseille de donner tous ses biens aux pauvres et de venir se mettre à sa suite. Le voyant sur cette parole s'en aller triste, il en prend occasion d'expliquer à ses apôtres combien il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume du ciel, et quelle est la récompense promise à ceux qui abandonnent tout pour le Christ. Revenant à Jérusalem, il parle de nouveau de sa passion, repousse Jacques et Jean qui demandent la première place, et explique aux autres disciples qui s'en indignent que c'est le serviteur de tous qui est le plus grand. Enfin, sortant de prêcher, il guérit un aveugle qui demande sa guérison à grands cris.

CHAPITRE XI.

Avant d'entrer à Jérusalem et étant à Béthanie, il envoie ses disciples lui chercher un ânon dans le bourg le plus voisin; et c'est sur cet ânon, que les disciples ont couvert de leurs vêtements, qu'à travers un chemin jonché de vêtements et de branches d'arbres il entre à Jérusalem, et revient à Béthanie après avoir visité le temple. Le lendemain, en revenant de Béthanie, il maudit un figuier qui se trouve sur sa route, de ce qu'il est stérile; et, étant rentré à Jérusalem, il chasse du temple ceux qui y vendaient et y achetaient, et stigmatise cette violation du saint lieu en les appelant voleurs. Les pharisiens et les scribes, indignés, cherchent à le perdre. En sortant de la ville, à propos du figuier qu'il trouve desséché, il annonce que rien n'est impossible à la prière faite avec confiance, en ajoutant toutefois que cette prière doit être accompagnée du pardon des offenses qui nous sont faites. Rentré à Jérusalem et dans le temple, les scribes et les pharisiens lui demandent par la puissance de qui il fait toutes ces choses, et, sans leur répondre directement, il leur ferme la bouche en leur demandant, ce à quoi ils n'osent pas répondre, de qui est le baptême de Jean.

CHAPITRE XII.

Ayant refusé de répondre à la question précédente des scribes et des phari-

siens, il leur propose à son tour la parabole des vignerons, et sous cette figure il leur reproche leur incrédulité et les menace des châtiments futurs. Ils veulent, irrités par ces paroles, s'emparer de lui, mais ils n'osent à cause de la foule; cependant ils lui envoient pour le tenter quelques hérodiens et quelques pharisiens qui, après l'avoir appelé maître et l'avoir loué de ne faire acception de personne, lui demandent s'il faut payer le tribut à César. Il réfute leur hypocrisie en leur prouvant par l'effigie de César que porte la monnaie qu'on lui présente qu'ils doivent payer le tribut à César. Bientôt arrivent les sadducéens, qui veulent tourner le dogme de la résurrection en dérision en montrant son impossibilité par le fait d'un homme qui avait sept femmes, et il leur prouve qu'ils ne savent pas les Écritures, car dans l'autre vie il n'y aura pas de noces, et leur démontre la vérité de la résurrection par le seul fait que Dieu s'est appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Un scribe s'approchant de lui et lui demandant quel est le premier et le plus grand des commandements, après lui avoir dit que c'est celui de l'amour de Dieu, et que le commandement de l'amour du prochain est semblable à ce premier, il le loue et engage ses disciples à se garder de tous les autres à cause de leur avarice et de leur orgueil. Il loue aussi cette veuve qui a mis tout son avoir dans le trésor du temple.

CHAPITRE XIII.

Les disciples admirant les belles constructions du temple, il leur déclare qu'il n'en restera pas pierre sur pierre. Pierre, Jacques, Jean et André l'interrogeant et lui demandant quand cela aura lieu, il le leur dit implicitement. mais non pas d'une manière tout-à-fait explicite. Il les prévient de ne point se laisser séduire par tous ceux qui prendront le nom du Christ; leur parle des guerres comme avant-coureurs de toutes les douleurs; leur prédit qu'ils seront conduits eux-mêmes devant les présidents et les rois, dans les cours et dans les synagogues, à cause de son nom, outragés par tous, haïs de tous, les pères, dans ce désordre général, s'élevant eux-mêmes contre leurs enfants. Il leur promet l'assistance de l'Esprit-Saint au milieu de tous ces maux, et la vie éternelle s'ils persévèrent jusqu'à la fin. Il les engage à prendre garde à eux lorsqu'ils verront l'abomination de la désolation là où elle ne doit pas être, de se préoccuper de leur sort, afin de ne point être surpris eux-mêmes dans ce temps qui sera fatal aux femmes enceintes et aux nourrices. Il indique combien ces maux seront profonds; quelle sera la séduction des faux prophètes, qui feraient tomber les élus eux-mêmes si cela était possible; et annonce qu'il y aura des signes dans le ciel qui seront les avant-coureurs de son avénement glorieux. Se servant de l'exemple du figuier, qui annonce l'été par les feuilles qui lui poussent, il leur dit que cet avénement sera prochain, ne leur en dit cependant pas le jour; les avertit de prier et de veiller pour ne pas être surpris, à l'exemple des serviteurs qui, espérant l'arrivée du maître, veillent pour ne pas être surpris.

CHAPITRE XIV.

Deux jours avant la pâque, les princes des prêtres et les scribes se consultent comment ils pourront s'emparer de Jésus. Judas, exaspéré de ce qu'il considère comme la perte d'un parfum qui a été répandu à Béthanie sur les pieds du Sauveur, va les trouver et leur promet de leur livrer son maître. Cependant Jésus envoie deux de ses disciples lui préparer la pâque dans une maison qu'il leur désigne, et sur le soir il y vient avec les douze. Pendant qu'ils sont à table, il prédit la trahison et le malheur de Judas; et, après avoir changé le pain et le vin en son corps et en son sang, il le leur donne à chacun d'eux. Sortant du cénacle et se dirigeant vers la montagne des Oliviers, il prédit le renoncement de Pierre et des autres disciples; et, devenant triste jusqu'à mourir, il prie son Père dans le jardin de Gethsemani. Livré par Judas, il est conduit chez le prince des prêtres, bafoué, frappé, renié par Pierre, qui pleure sa faute à la voix du coq.

CHAPITRE XV.

Il est conduit chez Pilate, où, accusé par plusieurs ennemis, il ne répond rien, de manière que le proconsul admire sa patience. Celui-ci propose au peuple de le leur délivrer ou de délivrer Barrabas; le peuple choisit Barrabas Après l'avoir fait flageller, Pilate le livre à la croix. Il est souffleté, tourné en dérision par les soldats, qui le couvrent d'un manteau de pourpre, le couronnent d'épines, et le conduisent ainsi au Calvaire. En chemin on force Simon de Cyrène à lui porter sa croix. Après qu'on lui a offert du vin mêlé à de la myrrhe, on le crucifie entre deux voleurs qui le blasphèment ainsi que ceux qui passent. De la sixième à la neuvième heure, les ténèbres se répandent sur toute la terre ; Jésus se plaint d'être abandonné de son Père, demande à boire, et, après qu'il a refusé le vinaigre qu'on lui présente, il expire avec un grand cri. A ce moment, le centurion le confesse Fils de Dieu, et Joseph d'Arimathie, qui est venu demander avec courage son corps à Pilate, l'ensevelit sur le soir dans un linceul neuf.

CHAPITRE XVI.

Après avoir laissé passer le sabbat, Marie-Madeleine et Marie de Jacques et Salomé viennent pour parfumer le corps; mais elles trouvent dans le tombeau un jeune homme couvert d'une tunique blanche, qui leur dit que le Christ est ressuscité et d'aller l'annoncer aux disciples, et nominativement à Pierre. Le même jour Jésus apparaît à Madeleine, qui l'annonce aux disciples dans le deuil : ceux-ci ne la croient pas plus que ne croient deux disciples auxquels Jésus s'est manifesté sous une figure différente. Mais il apparaît lui-même

FIN DE LA TABLE.





